# HISTOIRE
# DE
# MADAME DE MONTBRILLANT

★ ★

LES PSEUDO-MÉMOIRES DE MADAME D'ÉPINAY

# HISTOIRE
## DE
# MADAME
# DE MONTBRILLANT

TEXTE INTÉGRAL

*publié pour la première fois avec une introduction, des variantes, des notes et des compléments par*

GEORGES ROTH

★ ★





GALLIMARD

# HISTOIRE
# DE MADAME DE MONTBRILLANT

## Suite du Journal[1].

Le 2 janvier.

Je suis au bout de ma patience, et je n'y tiens plus. Je ne sais que devenir depuis notre retour à Paris.

Mon mari continue à mener une vie toujours dissipée. Il ne me donne rien, pas même pour mon entretien le plus nécessaire, et, ce qui me confond, c'est que, malgré son désordre, il paraît jaloux de moi. Il l'est jusqu'à m'épier. Il me fait des scènes à me faire perdre la tête toutes les fois qu'il sait que M. de Formeuse vient ici. Et lorsque je suis deux jours sans le voir, il est le premier à l'aller prier d'y venir. Il s'emporte contre moi avec un sang-froid qui me confond. J'ai l'âme si remplie de terreur, que je n'ai jamais rien à lui répondre; ou je lui réponds mal, et puis je pleure; voilà toute ma ressource.

J'ai tenté plusieurs fois de me plaindre à mes parens de ses procédés bizarres. Ils me conseillent à présent de sacrifier M. de Formeuse à la tranquillité de M. de Montbrillant et à la mienne. J'aimerais mieux mille fois mourir. Lui ! lui ! qui est toute ma ressource, à qui je dois tout ! Comme je n'ai pas voulu suivre ce conseil, mon beau-père et ma mère me blâment actuellement, et disent que c'est ma faute si je suis tourmentée. Je leur ai rappelé que j'ai déjà sacrifié

1. Publiée jusqu'à « quelques violences », avec des retouches et suppressions, dans *Mém.* I, p. 191-192, sous la date complétée : « 2 janvier 1750. »

fort mal à propos M. de Montreuil aux caprices de M. de Montbrillant, et qu'il ne m'en a pas mieux traitée. Ils conviennent que je ne serai peut-être pas plus heureuse en cédant à celui-ci. Mais au moins, disent-ils, vous n'aurez rien à vous reprocher. Quand j'entends ces propos, en vérité, je voudrais m'en aller.

Est-il possible qu'il n'y ait pas un coin de la terre où puisse se réfugier une pauvre malheureuse créature à qui on ne laisse pas un quart d'heure de tranquillité ? Dès qu'on ouvre ma porte et si j'entends le moindre bruit, je m'attends à une scène ou à quelque violence.

Mais est-ce que je ne pourrais pas me séparer de M. de Montbrillant ? Mais non, je crois; je n'ai aucun fait assez grave pour être écoutée. Ce n'est qu'à coups d'épingle qu'il m'assassine. Ma santé se détruit. Hélas ! que deviendrais-je, si la contrainte dans laquelle nous vivons éloignait à la fin M. de Formeuse de moi ? Sa tendresse me rassure...

Le 3 janvier.

Je suis tremblante et si émue, qu'à peine ai-je la force d'écrire ce qui vient de m'arriver. Ce matin, en rentrant de la messe, j'ai rencontré Formeuse qui revenait de se promener à cheval. Il a fait arrêter mon carrosse et m'a dit qu'il avait rencontré mon mari à la promenade, qui l'avait invité à dîner : « Fort bien, lui ai-je répondu. C'est apparemment pour avoir occasion de me faire une scène. — Je l'en défie, a ajouté Formeuse, car je ne serai chez vous que pour le moment du dîner. J'ai affaire chez mon père à quatre heures; et, si vous voulez vous rendre à six heures chez Mlle Darcy, nous y passerons le reste de la soirée. — En ce cas, ai-je répondu, je ne dirai pas que je vous ai rencontré. — Allez, je me rendrai chez Mlle Darcy. Séparons-nous promptement, de peur d'être aperçus. »

Formeuse est venu dîner. Je ne l'ai vu que dans l'appartement de M. de Bernon. Il s'en est allé à trois heures et demi. A quatre, je suis remontée dans mon appartement. Mon mari m'y a suivie. « Que faites-vous, cet après-dîner ? m'a-t-il demandé. — Je ne sais pas trop, ai-je répondu. Des visites, peut-être. Pourquoi ? — C'est, m'a-t-il dit, que je voulais savoir si vous ne destiniez pas vos momens à M. de Formeuse ? — Formeuse ? repris-je. Il est sorti, il y a plus d'une heure. — Je le sais, reprit-il, mais il y a des moyens de se retrouver. A l'Opéra, par exemple. — Je ne compte point y aller. — Ce n'est pas la faute de Formeuse, car il vous a fait assez entendre qu'il y allait; et croyez-vous que je n'ai pas remarqué le signe d'approbation que vous lui avez fait pour lui dire que vous y seriez, et c'est certainement sur ce que vous m'avez entendu dire que j'irais aussi, que vous avez changé d'avis. Quelle apparence, s'il ne se fût pas agi d'arranger quelque chose entre vous deux, qu'il fût venu dîner

pour s'en retourner tout de suite ? Croyez-moi, Madame, je ne suis point votre dupe. J'ai de bons yeux. — Vous êtes un grand misérable, me suis-je écriée. Vous voulez me rendre responsable de ce que Formeuse est venu dîner ici, tandis que c'est vous qui l'en avez prié. — Qui vous a dit cela, Madame ? qui vous le fait croire ? Car il n'a rien dit qui puisse vous donner cette idée. — Il suffit, Monsieur, que je le sais, et que vous n'oseriez me dire le contraire. Au surplus, je n'en répondrais pas; car vous êtes aussi menteur que méchant. — Fort bien, Madame, fort bien ! Ajoutez l'impertinence et l'emportement à l'indécence de votre conduite. Je me lasserai à la fin; et je saurais bien vous faire taire, si je voulais ! Mais je suis bien aise de voir jusqu'où peut aller l'insolence d'une femme qui a tort, et qui le sait. »

Je me tordais les bras, je pleurais, et je ne pouvais plus rien dire.

« Sans doute, continua-t-il, j'ai prié Formeuse à dîner, et je n'ai fait que lui éviter la peine de m'en demander. Mais je vois que vos correspondances sont fort bien suivies, puisque vous êtes instruite à la minute de ce qui se passe. »

Voyant que les marques de mon désespoir augmentaient : « Vous prenez un mauvais parti, me dit-il. Je suis bon, mais vous abusez de ma bonté et de ma patience. Croyez-moi, avouez vos torts et conduisez-vous mieux; c'est le seul moyen de me gagner. Mais vouloir m'en imposer, et prétendre me rendre dupe par une affiche de désespoir et de colère qui n'est pas dans votre cœur... Avouez ! — Que voulez-vous, Monsieur, que j'avoue ? — Tout ce que je viens de vous dire, Madame, et beaucoup d'autres choses que je veux bien taire, mais que je dirai si vous m'y forcez; et que je dirai publiquement, lorsque... — Je ne sais ce que vous avez à dire, Monsieur. — Je vous dis, Madame, de ne pas me pousser à bout. »

Puis, tirant sa montre : « Il est cinq heures, dit-il Il faut que j'aille à l'Opéra. Ce soir, nous reprendrons cette conversation. Je vous conseille d'avance, en ami, de prendre un ton plus modéré et plus convenable à votre conduite et à votre situation avec moi. »

Il est sorti, et je suis restée dans mon fauteuil à pleurer pendant plus d'une heure, sans savoir où j'étais ni ce que j'avais à faire. Puis-je supporter d'être traitée aussi indignement ?... Je ne reviens point de la façon dont il est sorti de ma chambre... Et rompre une conversation de cette espèce, avec intention de la reprendre après l'Opéra ? Je ne sais pourquoi cet homme m'en impose tant. Je suis sûre qu'il ne peut rien avoir à dire contre moi, et cependant je tremble et je le redoute.

Il est six heures et demie. Formeuse sera déjà chez Mlle Darcy. Allons le rejoindre; mais que je suis loin de la tranquillité d'âme qu'il me faudrait pour jouir du bonheur d'être avec lui !

Le 8.

Toujours des scènes nouvelles ! Aujourd'hui, c'est pour de l'argent dont j'ai besoin. Il ne m'est pas possible de vivre ainsi. Je ne résisterai jamais à mes peines ni à mes souffrances.

Toute la société avec qui j'ai passé quinze jours à Sainte-Olive a beau prendre part à ma situation et s'empresser de me tenir compagnie, rien ne peut me distraire du noir affreux que j'ai dans l'âme. Il n'est pas même possible qu'ils ne se dégoûtent promptement de leurs soins. Comment pourraient-ils se plaire avec quelqu'un qui passe sa vie à pleurer et à se plaindre ? Il faut absolument que ma situation change. Mon âme est révoltée; et puisque la douceur n'a rien pu obtenir sur l'esprit de M. de Montbrillant, et que je ne gagne rien à fléchir, je veux braver ses caprices et sa mauvaise foi. Je veux travailler à me faire un sort indépendant.

J'attends ce soir M. de Formeuse, Mlle Darcy et le chevalier Le Maire pour raisonner ensemble des moyens les plus sûrs pour y parvenir. Je n'ai pas de temps à perdre. Je crains que Mlle Darcy ne se fatigue aussi des soins qu'elle prend pour moi, ou du moins qu'elle ne craigne à la fin de se compromettre. Elle était hier mal à son aise tout le temps que je fus chez elle. J'en demandai la cause à Formeuse, qui y était arrivé avant moi. Il me dit qu'il l'ignorait; mais qu'il croyait que nous ferions bien d'être un peu plus réservés à lui demander des rendez-vous. Il n'imaginait pas d'autres motifs du trouble où elle était. C'est pourtant notre seule ressource. Que devenir s'il y fallait renoncer ?

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Le 12.

Vous avez déjà vu, mon cher tuteur, par quelques parties de mon journal, les scènes perpétuelles que m'a faites M. de Montbrillant depuis mon retour de la campagne. Mais ce que vous ne comprendrez pas, c'est la conduite qu'il tenait et qui vient d'être découverte, tandis qu'il feignait la jalousie la plus violente. Je suis résolue de profiter de cette circonstance pour m'assurer une situation plus douce, et me mettre pour toujours à l'abri des tourmens qu'il est au-dessus de mes forces de souffrir plus longtemps[1].

Je ne doute pas que les nouveaux écarts de mon mari ne fassent, d'ici deux jours, l'histoire de Paris. Mes amis m'encouragent, et pensent comme moi que je serais impardonnable de laisser échapper

1. La dernière phrase a été publiée, modifiée, dans *Mém.* I, p. 192, pour faire immédiatement suite au fragment daté « 2 janvier ».

une occasion aussi favorable pour me séparer de M. de Montbrillant. Il est certain que je n'ai nul secours, nul adoucissement à espérer à mon sort, que ceux que je me procurerai moi-même. Mes parens me rendent justice au fond de leur âme, et m'abandonnent presque toujours lorsqu'il faudrait me soutenir. Et, par cette excellente politique, le coupable triomphe, et moi, pauvre vexée, je reste opprimée. Cet abaissement m'humilie et me révolte. Je ne puis plus le soutenir. Ma santé se détruit et je passe ma vie dans l'amertume et dans les larmes.

Comme vous êtes instruit de mes griefs jusqu'à ce jour, je ne vous les répéterai pas. Vous saurez qu'hier, après la scène la plus violente que me fit M. de Montbrillant parce que je lui demandais de l'argent, il me quitta comme à son ordinaire pour aller à l'Opéra. J'étais le soir dans mon appartement, avec Mlle Darcy, Formeuse et le chevalier Le Maire, à consulter sur les moyens de me tirer de presse, [1] lorsque ma mère me fit dire de descendre chez elle avec Mlle Darcy. Nous y fûmes. Nous la trouvâmes dans une violente agitation. « Savez-vous ce qui nous arrive de nouveau ? me dit-elle. Une nouvelle extravagance de votre mari, qui pourrait bien le perdre[2]. Il est actuellement à la police, où il a été conduit. Votre beau-père y est allé pour tâcher d'éviter, s'il est possible, un plus grand éclat. »

Pour ne pas abuser de votre patience, mon cher tuteur, je vais vous dire le fait en supprimant les tristes réflexions que nous mêlâmes au récit de ma mère, et qui nous firent faire la comparaison de la conduite de M. de Montbrillant dans le monde et dans l'intérieur de sa famille.

[3] Vous souvient-il d'une aventure qui lui arriva un soir, après souper, il y a un an, sur le boulevard ? Nous ne pûmes jamais savoir au juste ce qui lui avait occasionné cette fuite précipitée, ni ce que c'était que cette voiture brisée dont il vint me faire le récit. Il était, ce jour-là, chez Mlle Rose, à l'insu de M. de P***, son amant en titre, qui était absent depuis cinq jours. Il y avait un mois qu'elle favorisait M. de Montbrillant de ses bonnes grâces. M. de P*** arriva en fureur au moment où l'on s'y attendait le moins, ayant eu pendant son absence des preuves trop certaines de l'infidélité de sa maîtresse.

Comme il la surprit avec mon mari en flagrant délit, il connut l'auteur de ce malheur. Il voulut lui passer son épée à travers le corps, jeter la dame par les fenêtres, et enfin M. de Montbrillant se sauva

---

1. « Hier », c'est le 11. Dans son journal (v. page 10), l'auteur semble placer la scène le 8.

2. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *A l'arrivée de M. de Montbrillant, une aventure d'éclat forte et décisive.* »

3. L'épisode qui suit est résumé en sept lignes dans *Mém.* I, p. 192. — Un texte retouché en a été publié, jusqu'à « vint trouver M. de Bernon » dans *Jeun.*, p. 277-279.

comme il put. Son absence et ses malheurs n'ont pu affaiblir cette folle passion. Mais la petite Rose, qui aime M. de P***, ou du moins qui a trouvé le moyen de le faire croire à M. de Montbrillant, vraisemblablement pour lui tirer plus d'argent, depuis cette fâcheuse époque a exagéré ses remords et les mauvais traitemens de M. de P***, et a feint de ne vouloir entendre parler ni de mon mari, ni de ses présens.

Ils sont devenus cependant si séduisans, qu'elle lui a écrit hier le matin une lettre dans laquelle elle fait valoir la grandeur du sacrifice qu'elle lui fait. Elle finit par l'avertir que M. de P*** ne soupera pas chez elle le soir, mais que, pour éviter les surprises, s'il veut s'assurer d'un appartement en ville, elle se rendra le soir habillée en homme sous l'arcade de l'Opéra. Elle lui détaille son habillement, lui indique la place où elle l'attendra, et enfin le prie de prendre ses mesures de manière à ne se point compromettre.

Elle s'est rendue, en effet, au lieu convenu; mais malheureusement M. de P***, qui était à l'Opéra, où il ne devait point être, et n'ayant pu trouver ses gens, entra sous l'arcade pour les chercher. Il aperçut la petite Rose, qu'il n'aurait peut-être pas reconnue s'il ne l'avait vue parler avec action à M. de Montbrillant. Un soupçon est souvent une certitude et un coup de lumière pour un jaloux. Il se contint et les suivit des yeux. Ils marchaient tranquillement, en redingote, le chapeau sur les yeux. Leur malheur voulut qu'un exempt de police, très connu de M. de P*** pour l'avoir souvent employé à espionner sa dame, vint à passer. « Monsieur, lui dit M. de P***, voyez-vous ces deux hommes à vingt pas ? C'est une fille déguisée... — Et si c'était la vôtre ? lui dit l'exempt. — N'importe, répondit M. de P***. Faites justice, je vous en prie, vous me rendrez service. »

Dans l'instant, l'exempt joignit les deux coupables, les arrêta et, malgré les prières et les supplications, il mena Mlle Rose à la police. Croiriez-vous que M. de Montbrillant a eu l'extravagance de ne vouloir pas l'abandonner et d'aller avec elle ? Ils furent arrêtés au coin de la rue Traversière[1].

Le laquais de M. de Montbrillant, qui était à la fenêtre de l'appartement qu'avait loué son maître, le vit arrêter. Il ne fit qu'un saut pour voler à son secours; mais la voiture où l'exempt les avait fait monter était déjà disparue. Il crut qu'on menait son maître en prison, il perdit la tête et vint trouver M. de Bernon pour lui dire ce qu'il avait vu. Mon beau-père, ne sachant où prendre son fils et voulant, autant qu'il serait possible, éviter un plus grand éclat, est allé sur-le-champ à la police, où il a trouvé

1. *Jeun.*, p. 279, abrège la fin du paragraphe : « ... supplications], ils furent menés au lieutenant de police. »

M. de Montbrillant. Il a vu aussi M. de P*** pour l'engager au silence. Heureusement que M. de Montbrillant n'a été reconnu de personne dans la rue. On conte seulement le fait; mais jusqu'à présent on ne le nomme point.

[1]Malgré tout ce que cette aventure a d'humiliant pour lui, il paraît plus en colère et plus piqué qu'affligé. On a su le reste de ces détails par l'exempt et par M. de P***. Sans le retour fâcheux qu'une si indigne conduite a pour mes enfans, quelque jeunes qu'ils soient, je vous avoue, mon cher tuteur, qu'elle me paraîtrait heureuse dans la circonstance présente; car elle doit être suffisante, ce me semble, pour autoriser une séparation. Remarquez que, par la découverte que nous avons faite par M. de P*** sur la première aventure, il est clair qu'il y avait longtemps que mon mari était malade et qu'il le savait bien lorsqu'il m'a mis dans le cas de partager les tristes suites de ses débauches. Je ne veux cependant rien entreprendre sans avoir votre avis, quoique ce soit celui de Mlle Darcy, du chevalier Le Maire et de M. de Formeuse. Je suis si malade depuis plusieurs jours qu'il m'est impossible d'aller vous trouver. J'attends votre réponse, mon cher tuteur, avec impatience.

P.-S. — J'oubliais de vous dire que la circonstance est d'autant plus favorable que M. de Bernon est si indigné, que lui-même abandonne son fils et a défendu qu'on lui parle davantage ni de lui ni de ses aventures[2].

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant[3].

Je ne puis que gémir avec vous, ma chère pupille, des excès de M. de Montbrillant; et j'en suis d'autant plus pénétré qu'en les jugeant de la plus grande importance pour le sort à venir de vos enfans, je ne crois pas qu'ils puissent être suffisans pour faire obtenir une séparation de corps en justice.

Ce projet est très grave, et je ne sais si vos amis ont bien combiné les légers avantages d'un succès et les immenses inconvéniens d'une mauvaise réussite. Ce sont de ces espèces de démarches qu'on ne peut entreprendre qu'avec la certitude du succès. Voyons si vous êtes dans le cas de l'espérer. Qu'avez-vous à alléguer contre votre

---

1. Ces réflexions finales sont condensées dans *Mém.* I, p. 192.
2. Cf. la Note du fol. B. 134 (recto) : « *Voir si M. de Bernon ne reste pas oisif après la Police.*
3. Publiée avec des coupures dans *Mém.* I, p. 193-194.

mari ? Une dissipation de ses revenus; peut-être même d'une partie de ses fonds, qui vous donne lieu de craindre qu'il ne vienne par la suite à disposer des vôtres. Cela peut tout au plus autoriser une séparation de biens. Encore y a-t-il bien des choses à observer, sur lesquelles je reviendrai.

D'ailleurs sa mauvaise conduite a beau vous rendre malheureuse, ses procédés avec vous dans le public sont irrépréhensibles. Il est rempli d'égards; il parle de vous dans les meilleurs termes. Vous avez une seule lettre de lui, où il vous accuse injurieusement. Le voyage de Sainte-Olive, où il a été admis à partager votre appartement; les soins et la tendresse qu'il a affichés pendant le séjour qu'il y a fait, rendent nul en justice l'effet de cette lettre. Le triste état où il a réduit votre santé est un fait rarement admissible en justice, par la difficulté de prouver le coupable. Il ne vous reste donc que les petites ergoteries, ou les contradictions intérieures.

Mais quels seront vos témoins ? Les trois amis qui seraient seuls à portée de l'être, seront récusés en ce que, vraisemblablement, et à en juger par les plaintes de votre mari, ils deviendront parties dans cette affaire. Je ne doute pas que ce ne soit très injustement; mais il ne faut pas s'exposer à éprouver des accusations dont on se lave difficilement, tant par la nature des faits et des circonstances qui, en matière de conduite, sont presque toujours incertains, que par le peu d'intérêt qu'a le public de les approfondir[1].

Mme de Grangé sera sûrement contre vous. Son témoignage, s'il vous était favorable, ne pourrait jamais cependant vous être aussi utile que son clabaudage pourra vous être nuisible. Vous connaissez trop le faible de M. de Bernon pour ses enfans, pour espérer qu'il prenne hautement votre parti. Son équité naturelle le rendra neutre. Voilà tout ce que vous pouvez espérer. Quant à Madame votre mère, son mérite reconnu pourrait rendre son opinion et son témoignage d'un grand poids dans toute autre cause que celle de sa fille.

Mais je suppose un instant, ma chère pupille, que vous puissiez tirer le parti le plus favorable de tous vos moyens; qu'auriez-vous à attendre d'une séparation de corps en justice ? Vous constaterez, en face du public, les torts de votre mari; vous dévoilerez les replis d'une conduite avilissante, dont une partie est ignorée et l'autre peut s'oublier avec le temps; et vous noterez vos enfans, par cette démarche, comme fils d'un père déshonoré. Vous rendrez leur tâche bien plus difficile qu'elle ne l'est.

Votre mari est jeune, et quelque grands que soient ses torts, les

---

1. Cf. la Note du fol. B 133 (recto) : « *Écrire à M. de Lisieux sur le projet de séparation de biens. Sa réponse. Ses inquiétudes. Ses conseils. On voit qu'il soupçonne la vérité. Dépeindre le mari... Ses bonnes façons... Bons propos... On aura tort aux yeux du monde.* »

malheurs qu'ils lui attirent peuvent lui ouvrir les yeux et lui faire faire des réflexions. Les cœurs assez dépravés pour se déterminer à vivre dans l'opprobre à trente ans sont rares. Peut-être incessamment se croira-t-il heureux de trouver encore de l'indulgence dans sa famille ? Il est d'une âme douce et bienfaisante comme la vôtre, de laisser une porte ouverte au repentir.

Et quant à vous, ma chère pupille, voudriez-vous acquérir une liberté imaginaire par la honte et l'humiliation attachées indispensablement à ces sortes de procès ? C'est, sans doute, une liberté imaginaire que celle que vous acquerriez sous la condition de passer votre vie dans un couvent. Les démarches les plus honnêtes, ou du moins les plus simples en elles-mêmes, sont très répréhensibles dans une femme de votre âge séparée de son mari. Un soupçon vague, une accusation fausse qu'il aura formée contre vous dans le cours de votre procès, vous interdira peut-être toute liaison avec les amis qu'il vous serait ou utile, ou agréable, ou honnête de conserver.

Je dois vous parler avec franchise, puisque vous me demandez mon avis. Je ne puis approuver ce projet; et le vif intérêt que je prends à vous, ma chère Émilie, m'engage à vous prier avec instance d'y renoncer, ou du moins d'en abandonner une partie. Je crois que vous pouvez vous permettre de penser à obtenir une séparation de biens. Il est de la prudence d'une mère de famille d'assurer la conservation de ce qu'elle en peut avoir, et ce moyen d'acquérir une sorte d'indépendance n'a rien de révoltant ni d'équivoque. J'ignore cependant si vous êtes dans le cas de l'obtenir. C'est une affaire à consulter. Voyez s'il vous est possible d'avoir un tableau exact de la situation de votre mari. Je sais tout ce qu'il faut savoir sur votre bien. Lorsque j'aurai l'état que je vous demande, je consulterai M. de Riltière, qui est sans contredit le plus célèbre avocat que nous avons, et je vous ferai passer son avis. [1] Voilà, ma chère pupille, à quoi je pense que vous devez vous borner, et les réflexions que m'a dictées le tendre et respectueux attachement que je vous ai voué.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

Ah ! mon tuteur, votre lettre m'a désolée ! Vous avez renversé le rayon d'espérance que mon projet faisait luire dans mon

---

1. Les pièces de procédure en séparation de biens du ménage d'Épinay (Arch. nat.) Y. 14.394, 9,054, etc.) nous apprennent que le curateur de Mme d'Épinay fut « Me Germain Carmen, procureur au Chatelet de Paris, demeurant 16, rue de la Bresecq (*sic*, *lire* : de l'Arbre-Sec), paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois. »

cœur. Je suis tombée comme dans un abîme en en voyant l'impossibilité, que vous ne m'avez que trop bien démontrée. Que deviendrai-je donc ? Et de quoi m'avancera une séparation de biens ? Me mettra-t-elle à l'abri des scènes perpétuelles auxquelles je suis en butte ? Des ergoteries, des contradictions, dites-vous; mais, à moins de me battre, il est impossible d'être plus maltraitée.

Il est vrai que c'est toujours lorsque je suis seule que mon mari m'injurie; et dès qu'il y a le moindre témoin, ce sont des attentions, une douceur, qui me révoltent encore davantage. Il est certain qu'aux yeux du public, j'aurai encore tort de me plaindre. Cependant, il me laisse manquer de tout. La séparation de biens pourra remédier à bien des choses; mais aussi, en jouissant de mon bien, qui n'est que de 5 à 6.000 livres de rente, serai-je obligée d'entretenir mes gens, mon équipage ? Cela ne sera pas possible. Je n'entends rien aux affaires.

Je vous envoie les états que vous me demandez, et je remets mes intérêts entre vos mains. J'ai eu bien de la peine à avoir ces états. Je savais que mon père s'était emparé de ma dot, de la succession de mon oncle de Gersay; qu'il a retenu les 300.000 livres qu'il a données à son fils en le mariant; qu'il s'est également réservé la place de fermier général, qui est sous le nom de mon mari; et que, pour tout cela, il nous fait 32.000 livres de rente aux conditions que mon mari me donnera 4.000 francs par an. Mais, depuis dix-huit mois, je n'ai touché que cent louis. Encore ai-je eu vingt scènes à essuyer pour obtenir cette modique somme. Par l'état que je vous envoie, vous verrez que M. de Montbrillant doit près de 150.000 livres, dont il paie pour la moitié d'intérêt. Voilà ce qui fait qu'il n'a jamais d'argent.

Pour tenir de lui ces éclaircissemens, j'ai été obligée de lui faire espérer que je travaillerais de concert avec vous à obtenir de son père quelque augmentation de revenu. Il faudra en effet lui tenir parole, sans quoi je ne me pardonnerais pas d'avoir employé ce moyen. Aussitôt que j'aurai votre réponse, mon cher tuteur, j'irai vous voir pour concerter la réussite des moyens que M. de Riltière nous fournira. Il faudra bien se borner à ce projet, puisqu'il ne m'est pas permis d'en tenter d'autres[1].

Oh ! que votre pupille est à plaindre !

◇

1. Toute la correspondance et la partie du journal relatives aux démarches en vue de la séparation de biens sont remplacées dans les *Mémoires* (t. I, p. 194) par un résumé d'une dizaine de lignes, de la plume de Parison.

### M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Trois jours de distance.

Voilà, ma chère pupille, le résultat de la consultation de M. de Riltière. Je ne vous envoie que l'extrait, pour ne pas vous effaroucher de tous les termes de chicane inutiles au fait[1].

Si vous voulez vous rendre, cet après-dîner, chez Mme la marquise de Beaufort, nous conviendrons de nos faits; et je crois d'ailleurs très convenable de lui faire part de votre situation et de nos projets avant de rien entreprendre. Cette course sera moins longue et vous fatiguera moins que si vous vous donniez la peine de venir chez moi. Adieu, ma chère pupille, comptez sur le zèle de l'homme du monde qui vous est le plus respectueusement dévoué.

◇

### Extrait de la Consultation.

« Le bien-fonds de M. de Montbrillant se réduisant à trois cent mille livres, et étant chargé de cent soixante mille livres de dettes, il ne lui reste que cent quarante mille livres pour répondre des cent trente mille livres de dot de Madame son épouse; de ses vingt mille livres de préciput; et de ses quatre mille livres de douaire; ce qui forme un déficit d'à peu près quatre-vingt-dix mille livres. Ce qui serait plus que suffisant pour former la demande en séparation de biens, et l'obtenir.

Mais il est à craindre que, la demande une fois formée, M. de Montbrillant ne réclame la place de fermier général dont il est titulaire et ne se mette en état de faire face à tout, soit par un procès qu'il pourrait être en droit d'intenter à son père, les édits et ordonnances étant formels contre les arrangemens particuliers sur ces sortes de places, soit même par la tendresse paternelle qui porterait M. de Bernon à venir au secours de Monsieur son fils. Il résulterait de là, ou un éclat qui pourrait faire perdre à M. de Montbrillant et à ses enfans l'expectative d'une belle place et le réduirait à l'aumône, affligerait M. de Bernon, et pourrait même donner une atteinte à son équité, qu'il ne mérite pas; ou faire débouter Mme de Montbrillant de sa demande,

1. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Conversation de M. de Riltière avec le Montbr. pour l'amener à ce qu'on désire.* »

ce qui la laisserait dans une plus grande dépendance de son mari.

Il est néanmoins constant que, vu l'état actuel des choses, son bien et ses reprises portent en l'air, et l'on ne peut être rassuré sur ce danger que par la part considérable que M. de Montbrillant ne peut manquer d'avoir dans la succession de M. de Bernon. Mais ce secours n'étant pas prochain, je ne vois de ressource pour Mme de Montbrillant qu'à faire une séparation à l'amiable, quoique par justice, sans quoi elle ne serait pas valable.

Il faudrait engager M. de Montbrillant à ne se pas défendre et à se laisser condamner par défaut. Alors on nommera un curateur à ladite dame de Montbrillant, qui est mineure[1], pour procéder en son nom. »

◇

## Suite du Journal.

Oui, sans doute, il n'y a que le projet de M. de Riltière qui puisse réussir et me rendre indépendante de mon mari. Et qui sait, comme dit Mme de Beaufort, si cette séparation de biens, une fois bien constatée, ne l'amènera par la suite à nous séparer tout à fait, de bon accord et sans éclat ?

Mme de Beaufort est venue en conférer hier matin avec ma mère[2]. Elle veut que M. de Bernon m'assure 10.000 livres de rente au moins, sur le bien de mon mari, indépendamment du mien et de toutes mes reprises. Ma mère a refusé d'en parler à M. de Bernon. Elle est effrayée des difficultés que ce projet présente; elle redoute aussi que cette demande de 10.000 livres de rente ne me donne un air d'avidité qu'elle ne peut supporter. Je sens comme elle la difficulté de l'entreprise, mais elle ne m'effraie point.

Ma tranquillité me paraît si assurée, si ce plan peut avoir lieu, que je suis résolue de mettre tout en œuvre pour le faire réussir. Le plus grand obstacle que j'y trouve, c'est mon ignorance en fait d'affaires, qui me mettrait dans le cas de rester court à chaque objection qu'on pourrait me faire. Aussi je me garderai bien de ne rien entamer que je ne sois instruite à fond. J'ai déjà passé mon après-dîner, hier, avec M. de Riltière chez Mme de Beaufort. Il m'a donné de très bonnes instructions. Il m'a prêté des livres, au moyen des-

---

1. L'âge de la majorité était alors de vingt-cinq ans. Or Mme d'Épinay-Montbrillant n'en a (en 1749) que vingt-quatre environ.

2. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Il faut qu'Émilie aille trouver Mme de Beaufort pour pressentir sa mère sur la séparation des biens... Conversation de ces deux dames. Ensuite elles vont ensemble... toutes les trois.* »

quels je pourrai m'instruire à fond. J'y employerai tous les momens que j'aurai de libres dans le jour; et, s'il le faut, j'y passerai les nuits. Je veux d'abord mettre par écrit la conduite qu'il m'a conseillé de tenir, afin d'y jeter les yeux de temps en temps, pour ne m'en point écarter.

Il faut d'abord peindre ma situation à M. de Bernon d'une façon assez touchante pour l'attendrir sur mon sort, et en même temps assez réservée pour ne pas le révolter contre son fils. Il faut tâcher de l'amener au point de désirer de me faire un sort indépendant, pour lequel je lui promettrai toutefois le consentement de M. de Montbrillant, « parce que, dirai-je, je ne veux rien faire que de bon accord et par la voie de la douceur et de l'équité ». Je tâcherai de l'engager à donner les 10.000 livres de plus par an à son fils, afin de faciliter mes arrangemens.

Lorsque je l'aurai amené au point où je désire, sans lui rien prononcer sur le fond de mon projet, j'irai trouver mon mari; je lui dirai que son père consent à lui donner 10.000 francs de plus par an, aux conditions que ce sera moi qui en jouirai, parce que c'est à ma considération qu'il veut faire cet avantage, et que j'ai calculé que c'en était un grand pour lui, parce que, sur cette somme, je me chargeais de toute la dépense qui pouvait me concerner, comme équipage, domestique, entretien, etc., etc.

S'il se laisse prendre à cet appât, je lui dirai qu'il faut consulter un avocat sur les moyens de satisfaire la fantaisie de M. de Bernon, qui ne veut avoir affaire qu'à moi, et qui veut m'assurer cette somme, ma vie durante, sans qu'il puisse revenir sur ce qu'aura fait son père, ni m'obliger à lui en rendre compte.

S'il refuse mes propositions, une somme d'argent comptant, dit maman Beaufort, dans un moment où il sera pressé par ses créanciers, m'assurera son consentement. Alors je le mènerai chez M. de Riltière, qui s'est chargé de lui faire entendre raison sur ce que l'idée d'une séparation pourrait d'abord lui présenter d'inquiétant.

Voilà le résultat de la conversation que j'ai eue avec lui et Mme de Beaufort, et le précis de leurs conseils.

Le 15.

Je suis excédée de fatigue. Je passe les nuits à étudier, parce que ma santé ne me permet pas, le jour, de m'appliquer. J'ai des coliques et des maux de tête tous les matins, qui me fatiguent et me rendent incapable de rien faire de toute la journée.

Mon tuteur et M. de Formeuse consultent pour moi de leur côté, et le dernier vient me rendre compte, ou me fait dire par Mlle Darcy le résultat de leur travail.

Mon mari soupe en ville ce soir; et M. de Ménil.

J'ai pressenti ma mère sur la démarche que je voulais faire. Elle

en tremble et croit que je ne réussirai pas; et je ne sais pourquoi ni par quel miracle, moi qui meurs toujours de peur lorsque j'ai à parler à M. de Bernon, je me sens redoubler de courage. Je suis déterminée à entamer ce soir ma proposition. L'occasion est favorable. Je suis sûre de n'être point interrompue.

Maman de Beaufort m'a donné sa bénédiction et m'a dit en me quittant : « Dieu te donne, mon enfant, l'éloquence nécessaire pour persuader. »

Minuit.

Je triomphe, mon tuteur, et j'ai réussi dans le plus difficile de mon entreprise. Voici la conversation que je viens d'avoir avec M. de Bernon. Ayez la bonté, mon cher tuteur, d'en rendre compte demain à M. de Riltière. Aussi bien, ai-je la tête trop échauffée pour espérer de dormir.

Après le souper, nous sommes rentrés à l'ordinaire dans l'appartement de M. de Bernon. Il se mit au coin de sa cheminée, ma mère de l'autre côté, et moi au milieu. Après un moment de silence, pendant lequel je recueillais toute l'élévation dont je sentais mon âme susceptible : « C'est avec un vrai regret, mon père, dis-je en adressant la parole à M. de Bernon, que je veux vous prier de jeter un coup d'œil sur ma triste situation et sur la conduite de mon mari. — Encore de nouveaux torts, ma fille ? Au nom de Dieu, épargnez-moi ! Ne me les dites pas, si cela n'est pas nécessaire. Ni vous ni moi ne pouvons rien sur l'esprit de Montbrillant. — Vous pouvez assurer ma tranquillité, si vous le voulez, Monsieur; et c'est pour vous en offrir les moyens que je vous demande en tremblant de m'écouter; et, pour ne vous en plus parler (lui dis-je en me jetant à ses genoux et en lui baisant la main) je fais un effort sur moi-même pour vous rappeler nos malheurs. »

Il gardait le silence; il avait les larmes aux yeux. Ma mère pleurait déjà. Mais moi, je me sentais au-dessus de cet attendrissement qui est la consolation des malheureux, mais qui n'existe plus dans un cœur révolté.

Je me relevai; je restai debout devant lui, et, prenant un air aussi assuré que ma situation me le permettait : « Ce n'est pas la vanité qui me force à vous rappeler que je n'ai consenti à donner ma main à M. de Montbrillant que par condescendance et par amour pour vous. Les premiers six mois de notre mariage se passèrent dans l'ivresse. Je dis l'ivresse; car avec un peu de sang-froid, j'aurais reconnu dans l'instant qu'il ne méritait pas de posséder un cœur que ma raison m'avait déjà défendu plus d'une fois de lui donner.

« Vous avez ignoré mes premiers chagrins. Pendant plus d'un an vous m'avez crue heureuse, tandis que je versais en secret des larmes amères. Je m'efforçais de vous montrer un visage content.

Il l'était en effet lorsque je me trouvais auprès de vous, et vos bontés m'ont longtemps dédommagée de l'infidélité de M. de Montbrillant et de sa dureté. Vous m'avez fait quelquefois des reproches sur mon peu d'économie, et vous avez été étonné qu'aidée de vos bienfaits je fusse toujours réduite aux expédiens. Vous avez cessé de l'être lorsque j'ai été forcée de vous apprendre, mon père, que mon mari, depuis mon mariage, m'a toujours laissé manquer de tout. Ma mère, M. de Formeuse, Mlle Darcy en ont été témoins. Dans ces momens pressans, ils m'ont aidée. M. de Montreuil m'a même prêté vingt louis, il y a plus de dix-huit mois, que je serais encore dans l'impossibilité de lui rendre sans le présent que vous avez bien voulu me faire à ma dernière couche. » Il levait les mains au ciel et pleurait. « Vous vous attendrissez, mon père. Ce n'est plus la compassion que je vous demande. C'est un remède à des peines auxquelles je ne peux plus résister. Ce ne sont point des reproches à votre fils. Vous l'avez dit : vous et moi n'y pouvons rien. Mais j'ose ajouter qu'il n'est pas aussi coupable, ni aussi méchant que vous vous l'imaginez dans ce moment. Il est faible; il est facile; il est entraîné par le pernicieux exemple des jeunes gens de son état, et par la mauvaise compagnie. Voilà tous ses torts. Mais ils peuvent durer longtemps, et je ne veux plus en être la victime... Mais permettez que j'achève. Vous savez l'état où il a réduit ma santé, » continuai-je en m'asseyant et gardant un moment le silence, car je sentis quelques larmes qui étaient prêtes à couler.

Je voulus me donner le temps de me remettre.

« Je passerai légèrement, ajoutai-je, sur les chagrins qu'il m'a donnés pendant sa dernière absence. Je n'appuyerai pas davantage sur les indignes accusations qu'il m'a intentées auprès de vous. Lui et moi, alternativement, sommes venus vous importuner. Lui de ses faux soupçons, moi de ses injustices. Je m'étais flattée de vous avoir pour juge. Vous avez voulu n'être que médiateur. Votre bonté paternelle vous a guidé; mais je veux aujourd'hui réclamer d'autres droits, ajoutai-je en lui prenant la main. Fixez le sort de mes enfans, fixez le mien. Songez à ce que nous deviendrions si nous avions le malheur de vous perdre. Au nom de Dieu, que je ne dépende que de vous, de vos bontés; et si j'ai à jouir d'un peu d'aisance et de tranquillité, que ce soit vous à qui je la doive. Vous avez un jour voulu faire mon bonheur; vous vous êtes trompé dans les moyens. J'ose vous dire que c'est une justice à vous de réparer votre erreur, et cependant... »

Il ne me laissa point achever. Il se leva avec transport et m'embrassa et, en me serrant dans ses bras, il me dit : « Dites, mon enfant, que voulez-vous que je fasse ? Il est mon fils; mais vous êtes aussi ma fille. Parlez : je n'ai rien à vous refuser. Voyons, que me demandez-vous ? — Que vous daigniez, premièrement, lui conserver votre

indulgence, mon père, et que vous ne le traitiez pas avec la dernière rigueur. Que vous me fixiez un sort indépendant de lui, quelque modique qu'il soit, et que vous assuriez du pain à mes enfans. — J'y consens, me répondit-il; mais quel moyen prendre ? Les lois vous assujettissent à lui. — Une séparation de biens, repris-je, peut me soustraire à son autorité. — Oh ! je n'y consentirai point, dit-il; cela ferait un éclat qui pourrait le ruiner dans l'esprit du ministre et lui faire ôter sa place. — Dieu me préserve de l'éclat, lui dis-je; c'est à l'amiable et par une séparation simulée et de son consentement, que je prétends m'affranchir de la loi. — Vous n'y pensez pas, reprit M. de Bernon. Comment ! renoncer à une communauté aussi avantageuse, pour un sort très modique que je pourrais vous faire ? — C'est à ce sort modique et à l'indépendance que je borne mon ambition, mon père. Quel avantage puis-je retirer de cette communauté ? Je n'en jouirai jamais. Ma jeunesse passe avec celle de M. de Montbrillant, et, s'il vient à changer, nous jetterons les actes de notre séparation au feu, et nous nous retrouverons comme nous sommes aujourd'hui. — Comment, reprit mon père, vous vous trouveriez heureuse avec 12 ou 13.000 livres de rente[1] ? — C'est, je vous assure, mon père, au-delà de ce que j'aurais osé prétendre. — Eh bien ! comptez là-dessus... Mais au moins, me dit-il par réflexion, faites-y consentir votre mari et je souscrirai à tout. — Et mes enfans, mon père; ne ferez-vous rien pour eux ? — Pardonnez-moi; ils auront tout mon bien, si Montbrillant ne change... Allez, ma fille; allez, mon enfant ! Votre présence m'attendrit trop. Laissez-moi me remettre; et vous-même, vous avez besoin de repos. »

Il m'embrassa encore. Je lui fis une profonde révérence en lui baisant la main. Ma mère se leva et me tendit les bras. J'allai aussi l'embrasser. « Céleste créature, si..., me dit-elle tout bas. Allez, mon enfant. Dieu nous aide, et il ne vous abandonnera pas. »

Après les avoir encore salués, je suis remontée dans mon appartement. Je voudrais être à demain pour tenter de parler à mon mari. C'est pourtant moins avec lui le moment où je serai en train de lui parler qu'il faut prendre, que celui où il sera en humeur de m'écouter.

Le 17.

Jusqu'à présent, mes succès passent mes espérances; mon mari consent à tout, le projet d'une séparation simulée, pour tirer 10.000 francs de plus à son père, lui a paru lumineux. Je ne doute pas qu'il ne se propose intérieurement de me laisser toutes les charges et de s'emparer des 10.000 francs. Cet expédient lui a paru si bon, qu'il

---

1. Cf. la Note du fol. B. 133 (verso) : « *Nouvelles folies qui viennent autoriser la demande de* 13.000 *l.* »

n'a eu de cesse que je ne l'aie mené chez M. de Riltière. Il a été le premier à faire une liste de ses extravagances et à indiquer les points principaux sur lesquels je dois l'attaquer. Il a grand soin de répéter que d'abord, après la mort de son père, nous jetterons les papiers au feu. Je ne promets rien sur cette condition, car je me fais scrupule de le tromper, et j'ai eu de la peine à m'empêcher de lui dire que ce n'était pas mon dessein.

Nous sommes convenus que je ferai assigner M. de Montbrillant dès demain. En conséquence, je suis allée tout de suite chez le procureur pour convenir de nos faits. Il doit me mener demain chez le lieutenant civil, et je vais m'occuper entièrement de cette affaire jusqu'à sa conclusion.

Le 24.

Mon affaire est entamée. J'ai fait assigner mon mari, et les procédures vont se continuer avec exactitude[1]. Nous sommes d'accord de nos faits, et M. de Bernon doit nous fournir lui-même le projet de la donation qu'il compte me faire. Je ne le laisserai point endormir là-dessus; car, malgré sa bonne volonté pour moi, il ne veut rien accorder sans le consentement de M. de Montbrillant. Celui-ci doit partir incessamment pour sa province, et si tout n'est pas fini lors de son départ, je pourrai me trouver vis-à-vis de rien. Les courses perpétuelles qu'il faut faire chez mes juges et chez tous les gens d'affaires m'excèdent de lassitude. Mais c'est un temps de trouble qu'il faut passer pour m'assurer une tranquillité perpétuelle.

M. de Ménil est venu me trouver pour me prier de m'intéresser pour lui auprès de son père. Il est plus amoureux que jamais de Mlle Le Brun. Il est décidé tôt ou tard à l'épouser. Il s'est jeté, il y a deux jours, aux genoux de M. de Bernon, mais il n'a pu le fléchir. Il est malheureux. Il me fait pitié. Je lui ai conseillé de patienter encore quelque temps, et je lui ai dit que, quant à moi, je n'entreprendrai rien pour lui, que mon affaire ne fût décidée et terminée; mais que je croyais pouvoir lui répondre de réussir, quand une fois je m'en serais mêlée. Il m'a promis qu'il se conformerait à toute la sévérité des nouveaux ordres qu'il a reçus de son père. Il ne verra point Mlle Le Brun... Il sera plus assidu dans la maison, et ne négligera rien pour prouver à M. de Bernon sa déférence et son respect.

Le 27.

La procédure va son train; mais que nous sommes bien loin d'être d'accord sur les conventions proposées ! Mon mari ne veut point que je jouisse de plus de 10.000 francs actuellement, et ne prescrit

---

1. Introduite dès le 2 février 1749, la procédure active fut ouverte le 1er avril.

rien après la mort de son père. M. de Bernon voudrait me faire une rente de 9.000 francs à présent, qui, jointe aux 5.000 francs de mon bien, me feraient un revenu de 14, et, comme la fortune de M. de Montbrillant doit augmenter après son père, celui-ci voudrait, par un acte séparé, me faire une rente de 15.000 livres pour en jouir depuis le jour de sa mort jusqu'au jour de la mienne. Mais il a la faiblesse de ne vouloir rien faire sans le consentement de son fils. Il faut donc travailler de nouveau à toucher l'un et l'autre. Indépendamment de la répugnance que j'ai à représenter sans cesse à un père les torts de son fils, je ne sais plus par où m'y prendre; je sens même que je dirais actuellement faiblement tout ce que je rendais avec chaleur, il y a un mois, à force de répéter les mêmes choses et de m'occuper de mes chagrins, ils ne me font plus la même impression. J'ai la tête et l'âme fatiguées; je n'ai plus d'énergie. Il faut que je prenne quelques jours de repos, et que je les consacre à Formeuse. Je ne vois que lui qui puisse me rendre le courage et me tirer de l'abattement où je suis; d'autant que, par prudence et pour ne pas risquer de nouvelles entraves, je l'ai vu plus rarement depuis que mon procès est commencé[1].

Le 28.

J'ai passé hier tout le jour avec Formeuse. Il m'a fait sentir la nécessité de suivre mon affaire avec plus de vivacité que jamais. Il s'est chargé de faire parler par son père à M. de Bernon, et de lui parler lui-même.

J'ai voulu aujourd'hui travailler à un mémoire qu'il m'avait conseillé de donner à M. de Bernon; mais j'ai le cœur si rempli de Formeuse, et la tête si occupée de tout ce qu'il m'a dit hier de tendre et de consolant, que je ne puis penser qu'à lui. J'ai renfermé tous mes papiers. Je me suis assise auprès du feu, et j'ai mis la lumière bien loin derrière moi. Ensuite j'ai fermé les yeux. J'ai vu Formeuse à mes côtés, et j'ai causé toute la soirée avec lui.

Je me suis aperçue que j'avais mis un livre sur mes genoux. Je me suis demandé pourquoi ? Et j'ai vu que c'était au cas qu'il entrât quelqu'un, afin qu'on ne vît point que je rêvais à lui.

Le 6 février.

Les procédures seront incessamment terminées; mais je ne puis rien gagner sur l'esprit de mon mari, ni sur celui de son père. Il faut que le premier ait quelque nouveau tort; car depuis huit jours, il ne cesse de me chercher querelle, et de me faire des chicanes sur la conclusion de notre affaire.

---

1. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Pendant toute cette affaire, Formeuse viendra moins.* »

Je suis décidée à lui sacrifier une somme de 1.000 écus argent comptant, afin de terminer. Quant à M. de Bernon, je me suis aperçue que, quelque forte que soit l'impression des choses que je lui dis, elle ne dure pas; moyennant quoi je suis décidée à lui faire dorénavant mes représentations par écrit. Comme il ne brûle aucun de ses papiers, et qu'il passe la plupart de ses journées à relire tous ceux qu'il trouve sous sa main, l'impression durera plus longtemps.

◇

## Émilie a M. de Bernon.

Le 7 février.

Me voilà donc réduite encore, mon père, pour la seconde fois à vous présenter mes malheurs devant les yeux. C'est une si cruelle extrémité que je n'ai pu prendre sur moi de vous dire de vive voix combien je sens ma situation. Vous me connaissez, mon père; la douceur est peut-être le seul reproche que j'aie à me faire sur ma conduite envers mon mari. Un plus long préambule sur mes sentimens serait inutile.

Vous n'avez pas sans doute oublié mes malheurs passés. Comment puis-je pardonner à M. de Montbrillant d'ajouter à la plus mauvaise conduite les plus indignes procédés ? Je n'avais qu'une ressource pour l'oublier; c'était le parti que je prenais de me séparer de biens et de vivre par là à l'abri des caprices de son caractère inconsidéré. Mes désirs ont été bornés. Je n'ai demandé que ce qu'il fallait pour soutenir avec économie mon état. Les nouvelles difficultés de mon mari me confirment le malheur de me voir liée pour ma vie à un homme trop avancé en âge pour changer son caractère. La fausseté, la prodigalité et l'avarice paraissent être les principes d'après lesquels il se conduit avec moi. Il ne m'a jamais aimée; il n'a cherché en se mariant que sa liberté, et il n'apporte dans notre malheureux intérieur que de l'aigreur, de la rudesse, et de l'injustice. Ce tableau vous paraîtrait peut-être chargé. Je vous en demande pardon, mon père, mais il est tracé d'après les faits. Ce serait sans doute vous accabler que de vous les rappeler. J'ose vous prier en tremblant de vous les rendre un moment présens, et de nous juger ensuite.

Que me reste-t-il donc, mon père, si vous m'abandonnez ? Un seul parti que je ne puis envisager sans frémir, parce qu'il s'ensuivrait un éclat qui perdrait M. de Montbrillant sans ressource. Ferai-je connaître au public et à mes amis la mauvaise conduite présente et passée de mon mari ? L'état où m'ont mise ses débauches, le peu

de soin qu'il a pris de réparer ses fautes, tous les détours qu'il a employés pour me rendre suspecte auprès de vous et de ma mère, tandis qu'il dérangeait sa fortune et compromettait sa réputation par les écarts les plus scandaleux ? Mettrai-je au jour les moyens et la douceur que j'y ai opposés pour le ramener; la demande où je viens d'être forcée; l'approbation que vous y avez donnée; l'inutilité dont m'a été votre bonne volonté; les clauses ridicules auxquelles il a eu recours pour en empêcher l'exécution ? Ferai-je ensuite l'interprétation de tous ses procédés ? Toutes ces choses, longuement expliquées à des juges équitables, me feraient au moins plaindre et trouver des ressources, si j'avais le malheur de vous perdre. Mais quelle cruelle extrémité, que celle de dépendre de la compassion de ses semblables ! Non, mon père, vous êtes trop juste, trop chrétien, et vous sentez trop l'horreur de ma situation pour ne pas m'en tirer.

Permettez-moi d'ajouter encore une réflexion. Vous ête son père, vous avez entière autorité sur lui. Vous a-t-il jamais consulté ? Pourquoi faut-il que vous attendiez son consentement pour réparer des torts qu'il n'aurait jamais eus s'il avait suivi vos avis ? Daignez sentir qu'il n'y a que le moyen que je propose pour me faire vivre tranquille, et me faire oublier les écarts de mon mari. Ayant eu moins d'affaires avec lui, j'aurais eu moins d'occasions de discussion; de plus, mes enfans auraient trouvé les secours que mon état aurait pu leur procurer.

Voilà, mon père, mes tristes réflexions. Ce sont l'état des choses Je vous ai ouvert mon cœur; m'en feriez-vous un crime, vous qui, jusqu'à présent, m'avez donné tant de marques de bonté ? Ne dois-je pas espérer que vous les continuerez, surtout si vous les accordez au respect, à la confiance et à l'attachement le plus tendre ?

◇

## Suite du Journal.

Le 1er mars.

Mes indispositions réitérées ont retardé la conclusion de mes affaires. Mais d'un autre côté ma mauvaise santé a plus que jamais attendri M. de Bernon sur ma situation. Lui, Formeuse, Mlle Darcy et ma mère, ne m'ont presque point quittée pendant les huit jours de fièvre que je viens d'avoir. Ils ont tous été révoltés du peu d'égards et d'inquiétude que m'a marqué mon mari. Il ne paraissait presque point chez moi; et lorsqu'il y venait, c'était toujours avec mauvaise

humeur ou impatience d'en sortir. Cette conduite a déterminé M. de Bernon à fixer mon sort sans le consentement de son fils. Je jouirai actuellement de 14.000 livres, y compris mon bien. L'acte sera passé sous seing privé, et M. de Bernon se réserve à en faire un en forme par la suite pour m'assurer 15.000 livres de rente dans sa succession[1].

Je veux, à présent que mes affaires sont terminées, travailler à raccommoder ma santé et à la ménager. Il faut y songer sérieusement. Je me sens dépérir tous les jours, et jamais cependant je n'ai tant tenu à la vie.

Formeuse n'est occupé que de mon bonheur. Mon cœur est tout entier à lui. Je veux vivre, ne fût-ce que pour le rendre heureux. Je lui dois tout; sans lui je n'aurais jamais entrepris la démarche que je viens de terminer si heureusement. Il a soutenu mon courage, il a dirigé tous mes plans... Non, je ne vivrai jamais assez pour m'acquitter de toutes les obligations que je lui ai.

Je vais commencer à penser aux intérêts de M. de Ménil. Il est malade depuis quatre jours. C'est le chagrin qui le met dans cet état. Il voulait descendre dans l'appartement de son père, et continuer à lui cacher sa situation. Je lui ai conseillé de rester au lit, étant persuadée que cette circonstance ferait bien autant d'effet sur son père que tous les propos qu'il pourrait lui tenir.

A 8 heures du soir.

Ce que j'ai prévu est arrivé. M. de Bernon est dans la plus grande inquiétude de l'état de son fils. Je lui ai peint si fortement sa douleur, et les efforts que le respect lui faisait faire pour garder le silence sur sa passion, que j'ai vu le moment où il allait tout accorder.

---

1. Les conditions énoncées (depuis : « Je jouirai... ») font partie du résumé figurant dans *Mém.* I, p. 194. — La séparation des biens des époux d'Épinay fut prononcée par le Châtelet de Paris, le 14 mai 1749. (Bien que certains épisodes du récit nous aient conduits jusqu'en mars 1750.) Au cours de l'enquête préliminaire, M. Letellier, homme de confiance de M. de Bellegarde, et le docteur Diest, son médecin particulier, comparurent comme témoins (*Arch. Nat.*, Y, registre 14, fol. 394). Leurs dépositions ont été utilisées et citées par E. CAMPARDON, *Les prodigalités d'un fermier général*, p. 20.

M. de Bellegarde manifesta son intention de faire une donation à sa bru; M. d'Épinay refusa à sa femme l'autorisation nécessaire pour accepter cette libéralité. Le 22 mai, le Châtelet déclara que « Messire André Prouveur... serait autorisé à accepter pour elle la donation que le sieur de La Live de Bellegarde était dans l'intention de faire à la dame d'Épinay, sa bru. » Un mois plus tard, le 22 juin 1749, M. de Bellegarde lui fit, à la Chevrette, par-devant notaire, donation de treize mille livres de rente et pension viagère « qui ne commenceront à courir que du jour du décès du dit sieur donateur. » (*Archives Nationales*, Y, 371).

« Allez, ma fille, m'a-t-il dit, consoler votre frère. Mon intention n'est pas qu'il soit malheureux. Au contraire, c'était pour son bonheur que je m'opposais à ses désirs. Tâchez de le ramener à la raison et à ma volonté, par toute l'éloquence dont vous êtes capable (me dit ce bon père en m'embrassant). Mais si vous ne pouvez rien gagner sur lui, faites-lui espérer que je pourrai me rendre un jour, mais comme de vous-même et sans lui porter aucune parole de ma part. Le point essentiel est qu'il guérisse. — Je vous demande pardon, lui dis-je, mon père; mais ne me chargez de rien que vous ayez l'intention de désavouer par la suite. Je ne veux point tromper mon frère, ni lui donner des consolations passagères qui ne serviraient qu'à le rendre ensuite plus malheureux. — Ma fille, vous me connaissez, reprit M. de Bernon; je n'avancerai jamais de parole que je ne veuille bien tenir. Mon intention n'est pas de consentir au mariage de mon fils avec Mlle Le Brun; mais malgré cela, il n'y a point de répugnance que je ne puisse vaincre à la longue quand je verrai clairement que le bonheur de mon fils en dépend. Vous êtes prudente et raisonnable; n'abusez pas de ma confiance, et servez-moi aussi bien auprès de mon fils que vous le servez auprès de moi. — Cela suffit, repris-je, mon père; vous n'aurez pas lieu de vous repentir de la confiance que vous m'accordez. »

Comme j'allais sortir de son appartement, il me rappela : « Asseyez-vous encore un moment, me dit-il[1]. Oubliez que je suis votre père et que le sort de Ménil dépend de moi. Parlez-moi vrai : que pensez-vous de ce mariage ? — Je vais vous le dire tout naturellement, repris-je. Si vous et votre fils aviez de l'ambition, ou même si vous étiez répandus dans un certain monde, je vous dirais alors que Mlle Le Brun, toute jolie et toute riche qu'elle est, ne saurait convenir à votre fils. Elle a des alentours si peu recommandables, des parens d'un état si peu considéré, qui ont tous un si mauvais ton, qu'avec une façon de penser moins noble et moins solide que la vôtre, nous pourrions être tous dans le cas plus d'une fois d'en rougir[2]. Mais Mlle Le Brun est, dit-on, si aimable; tous ses parens, qui ont l'extérieur contre eux, sont de si bonnes gens et si reconnus pour tels;

1. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Continuer la conversation sur le mariage de M. de Ménil avec M. de Bernon.* »

2. Le nom de Le Brun masque celui de Chambon. Louise-Elisabeth, née vers 1729, était l'une des trois filles de Léonor Chambon, « originaire du Languedoc, et qui était de très basse extraction. On croit même qu'il avait été laquais... Petit commis d'un receveur particulier du domaine et contrôle de sa province, il devint commis de la Direction générale à Montpellier, et donna tant de preuves de sa capacité... qu'il fut appelé à Paris. Fait sous-fermier en 1726, il fut nommé fermier général en 1737 » et mourut peu de temps après. Il ne paraîtra donc pas dans cette histoire Léonor Chambon avait épousé Elisabeth Bellon, fille aînée du Directeur des Comptes des Petites Gabelles (cf. MOUFFLE D'ANGERVILLE, *Vie privée de Louis XV*, éd. de 1788, t. Ier, p. 217).

votre fils est si amoureux, et encore une fois, a si peu d'ambition, que je ne vois pas que vous puissiez mieux faire que de consentir à son bonheur. Je sais que M. de Lange et M. de Grangé vous blâmeront; mais qu'est-ce que cela vous fait, mon père, avec une fortune aussi immense que la vôtre ?... — Fortune immense ? Vous vous trompez, ma fille; je ne suis point si riche qu'on le croit. Voilà les idées que votre mari vous met dans la tête; mais désabusez-vous ! Je vous promets qu'après moi mes enfans trouveront bien à déchanter. Fortune immense ? Ah ! pardieu, voilà une belle chimère ! Où ont-ils pris cela ? — Vous avez raison, mon père; je me suis trompée, ou plutôt je me suis mal expliquée. J'appelle fortune immense tout ce qui est au-delà du nécessaire. — Soit, à la bonne heure ! Eh bien ! mes gendres me blâmeront, dites-vous ? Vraiment, je le sais bien; c'est ce qui me fâche, je ne voudrais déplaire à personne. — Cette façon de penser est digne de vous, mon père; vous êtes si bon ! Mais, par la même raison, ferez-vous le malheur de votre fils ? — Mais quelle diable de fantaisie il s'est allé mettre dans la tête ! Tâchez de la lui ôter. — J'y ferai tout mon possible; mais je crains bien de ne pas réussir. — Si vous ne réussissiez pas... il faudra voir à faire raison à mes gendres. Ils sont fiers, ces messieurs. — Mais, si j'osais, je vous représenterais qu'il leur siérait mal de refuser leur approbation à celle à qui vous l'aurez accordée. A votre place, mon père, je leur ferais part de ma volonté sans leur demander la leur. — Pardieu ! sans doute, j'aurai bien ma volonté; ce n'est pas là l'embarras, et je ne conseille même à personne de la contredire. Mais... mais je voudrais qu'au fond tout le monde fût content. Quand cela va autrement, cela gêne, on est tiraillé, il n'y a plus d'unisson, de concorde dans les familles; chacun tire de son côté, les intérêts se divisent, et si je viens à mourir par là-dessus, on ne sait plus ce que tous ces pauvres enfans-là deviendront, à commencer par vous, pauvre Émilie. J'aurais voulu, moi, faire un mariage de protection pour Ménil, l'allier à une famille qui pût soutenir la mienne après moi, vous protéger. Quoique je ne sois pas puissamment riche, j'aurais pu sacrifier quelque chose à ces vues. (Il me regardait en dessous en me disant cela). Enfin, rien de ce que j'ai projeté n'a pu réussir. Je vois bien qu'il en sera de ceci comme de tout le reste. Dieu soit béni et sa sainte volonté ! Allez, ma fille, allez trouver Ménil, et ne dites que ce qu'il faut dire. »

Je suis remontée dans l'intention de consoler un peu mon frère, mais j'ai trouvé du monde chez lui. Je me suis retirée dans mon appartement pour écrire ceci, en attendant qu'il soit visible. Je me garderai bien de lui rendre tout ce que m'a dit mon père, car je ne veux point abuser de la confiance qu'il m'a marquée, et je veux tenter de le ramener à sa volonté.

Le 21.

[1] Je viens de faire une bonne étourderie. Ce matin, en me levant, j'allai dans l'appartement de M. de Ménil, n'ayant pu le voir hier au soir. Je m'étais parlé une heure de suite pour me bien pénétrer de la nécessité de cacher à mon frère les bonnes dispositions, quoique éloignées, où était son père pour lui. Sur l'escalier j'ai rencontré Formeuse qui venait me voir. Je suis rentrée dans mon appartement avec lui. Nous y avons passé une heure délicieuse. Au bout de ce temps, il s'en est allé et m'a conduite chez mon frère.

J'étais si fâchée de le voir partir, si enivrée du bonheur que l'on goûte à posséder ce que l'on aime, l'image de la crainte et de l'incertitude était si bien peinte sur le visage de mon frère, que j'ai couru à lui, les bras ouverts : « Mon frère, lui ai-je crié, il ne tient qu'à vous d'être heureux ! »

Alors, sans lui donner le temps de respirer, je lui ai rendu tout ce que m'avait dit M. de Bernon; et je ne sais même si je ne l'ai pas exagéré. Il bégayait, il pleurait, m'embrassait, et ne pouvait parler. Il voulait écrire à Mlle Le Brun; il voulait m'envoyer à elle, y aller lui-même. Je lui promettais tout ce qu'il voulait, et puis je me rappelais qu'il n'y avait rien de fait, et que j'avais été fort au-delà de ce qu'on m'avait prescrit. J'ai eu toutes les peines du monde à lui faire sentir que mon zèle pour lui m'avait emportée, et que, s'il voulait voir l'exécution de ce que je lui promettais, il n'avait plus de ressource qu'à oublier les espérances que je lui avais données, et de feindre un désespoir égal à celui où il était une heure auparavant.

Il me promettait tout, et m'assurait avec les démonstrations de la joie la plus folle, qu'il ferait si bien qu'on lui croirait la rage dans le cœur. Il voulait exiger de moi que j'irais voir aujourd'hui Mme et Mlle Le Brun pour leur dire tout ce qui s'était passé. J'ai eu beau lui représenter que je n'avais rien d'assez positif à leur dire, il a fallu, bon gré, mal gré, le lui promettre. Cette visite m'embarrasse. Si elle venait à être sue, elle me ferait infailliblement perdre la confiance de M. de Bernon.

Voilà qui est décidé : je n'y veux point aller, et je vais rentrer chez M. de Ménil pour le lui dire...

L'après-dîner.

J'ai trouvé M. de Bernon chez mon frère, lorsque je suis entrée. Ils se tenaient tendrement embrassés, et pleuraient tous deux. Ce spectacle m'a attendrie et j'ai mêlé mes larmes aux leurs, sans savoir trop ce qui se passait.

A la fin, j'ai compris à leur conversation que M. de Bernon n'avait

1. La suite est publiée, jusqu'à « m'avait emportée », dans *Jeun.*, p. 283-284.

pas été plus ferme que moi. Comme je voyais qu'ils étaient à peu près d'accord, j'avais un grand désir de savoir ce qui s'était passé et si je n'étais pas compromise.

J'adressai la parole à M. de Bernon, et je lui dis : « Mon père, quelque douceur qu'il y ait à s'attendrir ainsi, j'en redoute l'effet pour vous et pour mon frère, qui est faible. Permettez que je vous sépare, et que je vous reconduise dans votre appartement. — Vous avez raison, ma fille, me dit-il. Nous avons tous besoin de repos. Mais restez auprès de votre frère; ne le quittez point. Je vais retrouver votre mère; je n'ai pas besoin de vous. »

Je restai en effet auprès de M. de Ménil. Dès qu'il put parler : « Oh ! le bon père ! s'écria-t-il. Ma sœur, si vous saviez ! Lorsqu'il est entré dans ma chambre, je me promenais à grands pas. J'avais les mains et la tête levés vers le ciel. Mes yeux étaient pleins de larmes; mais elles étaient douces et je m'écriais : Oh ! mon père, que vous ai-je fait ? Je voulais dire : pour retarder mon bonheur. Mon père est entré. Je me suis jeté à ses genoux. Je fondais en larmes. Je voulais le remercier. Je voulais feindre. Je ne pouvais ni l'un, ni l'autre. Il croyait mes larmes amères. Hélas ! si ce bon père eût été moins préoccupé de la crainte de faire mon tourment, il se serait rappelé que je n'en avais pas pu verser depuis trois mois. Enfin son bon cœur ne pouvant tenir à l'état où il me voyait, il m'a confirmé lui-même mon bonheur. Il a promis de consentir à mon mariage dans un an, si, au bout de ce temps, Mlle Le Brun et moi persistions dans le désir de nous épouser.

« Ainsi, ma sœur, ne perdez point de temps : allez trouver Mlle Le Brun. J'enrage de n'y pouvoir aller moi-même; mais si je sortais si vite, on croirait que j'ai joué le malade. Rien n'est pourtant si sûr que je l'étais hier, et que je me porte bien à présent !... Ma sœur, dites-lui tout ce qui s'est passé. »

Comme je n'ai pas trouvé les mêmes inconvéniens à cette visite depuis que M. de Bernon s'est expliqué lui-même, j'ai promis à mon frère de la faire immédiatement après-dîner. Je vais faire ma toilette et descendre ensuite chez ma mère pour voir un peu ce qu'elle pense de tout ceci.

◇

## Suite du Journal[1].

J'arrive chez Mme Le Brun. Toute sa famille était rassemblée : ses sœurs, ses filles, ses nièces, et pas un homme au milieu de ce

---

1. Publiée, sous forme d'une lettre à M. de Lisieux, dans *Jeun.*, p. 285-289.

cercle. J'ignore si j'y étais attendue, ou si ce qu'on appelle tenir cercle est un cérémonial ordinaire dans cette maison; mais je n'ai de ma vie rien vu d'aussi singulier.

Mme Le Brun a trois sœurs, trois filles et quatre nièces. Elles se rassemblent tous les jours de leur vie; elles vivent entre elles, et ne vivent qu'entre elles, comme une famille de Juifs, à ce que m'a dit, avec de gros éclats de rire, une des sœurs de Mme Le Brun. Ces quatre sœurs, dont Mme Le Brun est la cadette[1], sont toutes belles encore, quoique avec un peu trop d'embonpoint. Elles étaient en grands paniers avec des robes magnifiques, les plus beaux diamans et les plus belles dentelles. Toutes, à l'exception de Mme Le Brun, ont la voix, le maintien et le propos de vraies marchandes de pommes. Mme Le Brun est très affectueuse, et, sous l'air de bonhomie, je la soupçonne de cacher beaucoup de finesse et d'être très déliée.

Les demoiselles sont mises avec élégance, et même avec coquetterie, mais néanmoins avec une grande simplicité apparente. Elles sont jolies, et le savent bien. Mlle Le Brun l'aînée, est grande, très bien faite, plus belle que jolie. Mais elle me paraît si froide, que je ne puis concevoir que M. de Ménil ait pris de l'amour pour elle de préférence à toutes les autres, qui sont infiniment plus agréables et plus aimables. Elle me paraît fort occupée d'elle-même, et fort peu des autres. Elle sourit volontiers au lieu de répondre[2].

Les tantes disaient en riant en dedans, en faisant aller leurs grosses épaules et clignotant finement un œil, que c'est par modestie : « Les filles..., vous savez, Madame !... Mais, Mademoiselle, parlez donc ! — Bon, reprend une autre, Madame ne sera pas plus tôt partie, qu'elle jasera comme une pie. » A cette belle saillie, on ne peut plus y tenir, et tout le monde éclate.

Il y avait plus d'un quart d'heure que je faisais partie de ce cercle, où toutes ces dames jouent de l'éventail, font des nœuds ou tricotent en grande cérémonie, sans avoir eu le temps de leur dire le sujet de ma visite. Enfin je m'approchai davantage de Mme Le Brun, et je lui dis à l'oreille : « M. de Ménil m'a assurée, Madame, que vous et Mademoiselle votre fille voudriez bien écouter favorablement le détail d'une conversation... »

Je fus interrompue par une de ces dames qui est sourde et qui, du fond de son fauteuil, supposant l'explication déjà faite, s'écria : « Pardi ! le prétendu se fait bien attendre. Qu'est-ce que ça pour un amoureux ? »

Toutes, en pouffant de rire, lui firent des signes qui me firent juger qu'elles étaient mieux instruites que je ne le croyais. Mme Le Brun

---

1. Mouffle d'Angerville dit exactement l'inverse : Mme Chambon était l'*aînée* des trois demoiselles Bellon.

2. Cf. la Note du fol. B. 133 (verso) : « *Rendre compte de la visite chez Mme Le Brun. La mère fine et déliée, la fille froide et belle.* »

leva les épaules, rougit, et sa fille, sans s'émouvoir, pria très hautement sa tante de ne plus m'interrompre. Mme Le Brun me dit : « Madame, vous pouvez parler plus haut, nous vivons tous ici dans la plus grande union, et nous n'avons rien de caché les unes pour les autres. »

Pendant ce temps, une de ces demoiselles expliquait à la sourde que je venais pour rendre compte... Elle, interrompant toujours, dit en m'adressant la parole : « Je sais, je sais... Nous savons... Bon !... Est-ce qu'il n'a pas déjà écrit tout ?... La jeunesse... L'impatience... Un an, c'est bien long, Madame. Ah ! vous abrégerez cela, Madame, n'est-ce pas ? »

Mme Le Brun voulut me faire des excuses sur le bavardage de sa sœur et raccommoder ce qu'elle avait dit, qui ne cadrait pas trop avec l'étiquette usitée dans ces sortes d'affaires.

Je lui dis que je n'étais chargée d'aucune demande de la part de M. de Bernon, mais seulement par M. de Ménil de lui rendre compte de ce qui s'était passé avec son père. Mlle Le Brun se leva d'un air indolent, mais assez décidé; et, en me présentant une lettre, elle dit à sa mère : « Nous connaissons trop bien, maman, les bontés de Madame pour lui faire mystère de la lettre que je viens de recevoir de M. de Ménil. Lisez, Madame, s'il vous plaît. — Vous voyez, Madame, me dit la mère, que nous faisons peu de cas des formes avec les personnes que nous estimons, et à qui nous avons trop d'obligations pour leur déguiser nos désirs. Excusez cependant la vivacité de ma fille. — Dites ma franchise, maman, » dit Mlle Le Brun.

Tout cela me parut assez leste pour une fille de dix-sept ans; car la lettre était fort tendre. Il est vrai que c'est aussi les seules paroles que j'entendis prononcer à Mlle Le Brun. Comme la lettre contenait tout le sujet de ma mission, je me bornai ensuite à des complimens et à des lieux communs, auxquels on me répondit à faire mourir de rire.

On annonça trois ou quatre hommes à la fois, tous jeunes et fort étourdis. Je restai un moment pour voir le ton de toute cette jeunesse. Ils tirèrent des sièges eux-mêmes, et chacun se plaça auprès d'une des demoiselles. Ce qui m'étonne, c'est que l'un d'eux se mit auprès de l'aînée des demoiselles Le Brun, causa d'un air très passionné et très libre avec elle, sans qu'elle en parût plus embarrassée.

Je sortis assez promptement après cette remarque, et je suis revenue chez moi fort intriguée de ce ton. Je ne sais ce que cela veut dire; mais j'ai grand peur que le pauvre Ménil ne fasse une sotte affaire.

Le 30 mars.

Jamais on ne pourra attendre la fin de l'année pour conclure le mariage de Mlle Le Brun avec M. de Ménil. Mme Le Brun met le

plus de publicité qu'il est possible à tous ces arrangemens; et je comprends qu'elle a raison.

Mes conjectures ont été véritables sur la façon de penser du comte de Lange et de M. de Grangé. Malgré cela, ils se conduisent honnêtement et ne mettront point d'obstacle au bonheur de M. de Ménil.

◇

## Suite du Journal.

Le 20 avril.

Le mariage de M. de Ménil est enfin fixé au commencement du mois prochain. J'ai impatience que cette cérémonie soit achevée, pour commencer des remèdes et être à portée d'être suivie par mon médecin. Les maux que je souffre dans les reins et dans le côté droit m'alarment. Je me trouve jaune; je suis faible, et je ne puis m'empêcher d'envisager ma fin comme prochaine.

Formeuse, faudrait-il te quitter ? A peine commençais-je à être heureuse !

J'ai eu ce matin la visite de M. du Verdier, qu'il y avait plus[1] d'un an que je n'avais vu. « Par quel hasard, lui dis-je, Monsieur, vous souvenez-vous de moi ? — C'est, me dit-il, que du Traisi est venu hier vous justifier pleinement de toutes les calomnies dont il vous a offensée, et m'avouer qu'il n'y avait pas un mot de vrai à tout ce qu'il m'avait dit. Je lui ai demandé le motif de tant d'impostures. « J'y ai été mené, m'a-t-il répondu, sans le vouloir. Vous m'avez persécuté pour prendre une femme dont vous étiez embarrassé, et dont je ne voulais pas. Vous m'avez plaisanté ensuite sur mes assiduités chez Mme de Montbrillant; vous m'avez surpris un jour, lisant une lettre d'une autre femme avec qui je vivais, et que je ne voulais pas compromettre. Vous avez supposé que cette lettre était de Mme de Montbrillant. Un mouvement de vanité et je ne sais pas bien quoi m'ont engagé à vous laisser dans l'opinion que j'étais bien venu d'elle. Vous seul avez tout fait; toutes vos questions et vos offres m'embarrassaient. J'avais besoin de vous, de votre petite maison. Il fallait vous nommer ma maîtresse, vous avouer que j'avais menti une première fois et que je vous avais trompé, ou vous laisser dans l'erreur. Je fis alors d'autant moins de difficulté de vous y entretenir que je connaissais à Mme de Montbrillant un grand éloignement pour vous, et je ne voyais nulle apparence à

1. Var. A, d'abord : « *près* ». — Il s'agit d'étaler la chronologie.

ce que vous fussiez jamais à portée de vous éclaircir. L'éclaircissement étant devenu nécessaire, je n'ai eu d'autre ressource que de tout soutenir. »

« Mais, me dit M. du Verdier, savez-vous ce qui m'étonne ? C'est à propos de quoi il est venu au bout de deux ans se dédire, lorsque personne de nous n'y pensait plus. — Ah ! lui dis-je, l'honnêteté exigeait. — Point, me répondit du Verdier, car je lui ai fait cette objection. Il n'a su que me répondre. Je crois plutôt que l'héroïne de ce roman n'existe plus, et que d'ailleurs (je ne sais ni pourquoi, ni comment) il a besoin de vous, car il me dit que, s'il pouvait obtenir son pardon, il serait bien aise d'être à portée de vous voir, parce qu'il vous estimait beaucoup. — Je le crois, repris-je. Je lui pardonne de tout mon cœur; mais je ne le reverrai point. »

◇

## Suite du Journal.

La fin de mai.

Depuis longtemps mes affaires, ma santé et le mariage de M. de Ménil ne m'ont pas permis de m'occuper de mon journal. Le triste état dans lequel je suis ne me laisse point la tête assez libre pour m'en faire un sujet agréable. Quelque soin que Mlle Darcy et Formeuse prennent pour m'en distraire, je ne prévois que trop qu'il est sans remède. Ainsi, mon cher tuteur, je n'écris plus ceci que pour vous et pour vous mettre au fait des principaux événemens qui auront précédé ma fin. N'attendez plus de moi aucune réflexion. Je les éloigne toutes pour éviter de m'attendrir sur un moment que je veux voir arriver avec sang-froid.

En lisant les deux ans de journal que je vous ferai remettre, vous comprendrez aisément par quelle raison je ne vous ai envoyé que des fragmens. Comment aurais-je eu le courage de vous regarder après l'aveu de tant de faiblesses ? J'en aurais encore moins aujourd'hui, où mon âme, affaissée par les souffrances et le chagrin, ne peut plus se mettre au-dessus de la plus légère humiliation. Aussi je donne ordre que cette partie de mon histoire ne vous soit remise que lorsque l'on aura perdu toute espérance de me prolonger une vie qui m'est depuis longtemps plus à charge qu'agréable.

[1] N'attendez pas de moi que je vous fasse aucun détail du mariage

1. Le passage suivant a été publié, jusqu'à « cessé de l'être », avec des modifications, dans *Mém.* I, p. 195-196. — L'éditeur a condensé en neuf lignes tout ce qui concerne les approches du mariage de M. de Ménil : démarches d'Émilie, entrevues avec M. de Bernon et visite aux dames Le Brun.

de M. de Ménil avec Mlle Le Brun[1]. Ils sont heureux, mon tuteur, c'est tout dire. Ils jouissent d'un bonheur que je désire pour eux qui soit durable. Mais... j'ai été aussi heureuse une fois; et j'ai bientôt cessé de l'être ! Si M. de Montbrillant eût pensé comme Formeuse, ou si j'eusse connu celui-ci avant,... quelle différence dans mon sort !

Tirons le rideau sur des choses impossibles et dont il faut se détacher, plutôt que de s'en occuper.

◇

## Mademoiselle Darcy a M. le Marquis de Lisieux.

Ah ! Monsieur, nous sommes désolés. La pauvre Mme de Montbrillant est fort mal. Cependant, elle n'est pas tout à fait sans espérance, mais elle est fort mal[2]. La mère est aux abois. Nous ne nous sommes pas couchées depuis quatre jours. J'ai pourtant fait promettre à Mme de Gondrecourt qu'elle prendrait quelques heures de repos. Mme de Beaufort et Mme de Sally resteront auprès d'elle cette nuit.

Elle entre ce soir dans le sixième jour de sa maladie; c'est une espèce de jaunisse accompagnée de fièvre. Je crois qu'elle a été saignée mal à propos. On lui a donné hier de l'émétique; elle a eu deux faiblesses le soir. C'est elle qui m'ordonne de vous écrire ; quelle triste commission ! La tête est de temps à autre embarrassée.

Elle est plus calme ce matin; les médecins conçoivent quelque espérance, mais légère. Le pauvre M. de Bernon ne peut la voir sans fondre en larmes. Nous pleurons tous. Elle s'attendrit aussi; elle sent son état. Je crains qu'elle n'ait beaucoup de peine à se résigner. Elle a les larmes aux yeux en pensant seulement à ses amis.

Sa mère voulait la faire confesser; Mme de Beaufort s'y est fortement opposée. On a mis le nom du curé sur la liste. On la lui lit tous les soirs. En la lui lisant, Mme de Gondrecourt lui a dit que, si elle désirait de voir quelqu'un de ceux qui se présenteraient, elle n'avait qu'à dire. Elle a secoué la tête en pleurant et n'a pas répondu.

Si vous la voyiez, Monsieur, qu'elle est touchante ! Mme de Sally est désolée. Qui ne le serait pas ?

---

1. Le mariage de M. de Jully avec Mlle Chambon fut célébré le 30 juin 1749 dans la chapelle du château de la Chevrette. L'officiant fut — « par permission de M. Lejolivet, curé de Deuil » — le chanoine André Prouveur, oncle du marié et de Mme d'Épinay, lequel est déjà mort, suivant le récit de Mme de Montbrillant.

2. Mme d'Épinay dut en effet s'aliter le 1er août 1749, deux mois après le mariage de M. de Jully. Mais la raison était toute naturelle, et parfaitement prévue; elle accouchait de son troisième enfant, né probablement des œuvres de Francueil, dont, en réalité, elle était la maîtresse depuis plus d'un an.

On a envoyé chercher partout M. de Montbrillant. Il y a deux jours qu'on ne l'a vu. Son père est indigné. Il sera probablement incessamment ici. Je redoute encore sa présence pour notre amie; mais cet inconvénient est inévitable. La pauvre femme n'a jamais pu prendre sur elle de voir ses enfans.

Vous trouverez, Monsieur, dans la petite caisse qu'elle me charge de vous envoyer, et dont j'enferme la clef dans ma lettre, tous les papiers qui la concernent. Elle m'a fait appeler pendant que je vous écrivais, pour vous recommander d'apporter au dépôt qu'elle vous confie toute l'indulgence que vous avez toujours eu pour elle. « Si j'en reviens, me disait-elle, je voudrais qu'il ne me parlât pas de tout ce qu'il aura lu... Ou plutôt, qu'il ne le lise que lorsque je ne serai plus. »

Je l'ai fort assurée d'avance qu'elle n'aurait rien à redouter de votre censure.

Vous concevez bien, Monsieur, que cette maladie a beaucoup réveillé la compassion et l'indulgence. Mme de Gondrecourt a été la première à autoriser M. de Formeuse à venir garder sa fille. M. et Mme de Ménil sont aussi fort assidus. Ils ont l'air tous deux de partager vivement nos inquiétudes[1].

Répondez-moi, je vous prie, un mot que je puisse montrer à notre malade, qui la rassure et sur votre opinion et sur son état. Il me paraît fort essentiel de lui rendre l'espérance. Adieu, Monsieur; je vais prendre quelques heures de repos tandis que Formeuse et Mme de Sally sont près d'elle.

◇

## Autre billet a M. de Lisieux.

Quelques jours après.

Mme de Montbrillant est un peu mieux ce soir. Le redoublement a retardé de quelques heures, et n'a été ni aussi long, ni aussi fort. Peut-être même l'aurions-nous sauvée tout à fait, sans la présence de M. de Montbrillant, qui lui déplaît et qui ne quitte point.

Au reste, il s'est conduit à merveille et comme il ne manque jamais de faire lorsqu'il a des témoins qu'il redoute. Si ses larmes n'ont jamais voulu sortir de ses yeux, ce n'est assurément pas sa faute; car il a fait l'impossible pour pleurer. N'y pouvant réussir, il est

1. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Il n'est question pendant cette maladie, ni de Mme de Gondrecourt, ni du beau-père, ni de Mme Beaufort, ni etc.* »

allé sangloter dans la chambre à côté, ce qui a même paru une recherche de délicatesse très bien placée à ceux qui ne le connaissent pas comme nous.

C'est toujours par ordre de Mme de Montbrillant que je vous fais ces détails-ci, naturellement.

Je continuerai, Monsieur, à vous en donner des nouvelles.

◇

Au même.

Depuis deux jours, Mme de Montbrillant est sans fièvre et tout à fait hors de danger. Elle me charge, Monsieur, de vous l'apprendre et de vous dire que tous ses parens partent demain pour la campagne. Elle a le plus grand désir de vous voir, et croit que, dans cette occasion-ci, vous pourriez risquer de lui faire une visite sans vous compromettre. Cette démarche de votre part la rassurera, dit-elle, sur l'impression qu'a dû vous faire tout ce qu'elle m'a chargée de vous remettre. Quant à moi, je vois avec regret mes commissions finies auprès de vous, Monsieur; je ne puis m'en consoler que par le motif qui rend actuellement cette correspondance inutile à Mme de Montbrillant.

◇

*Mme de Montbrillant fut en effet très mal. Elle retourna à la campagne aussitôt qu'elle fut en état d'être transportée.*

*On eut presque autant de peine à la guérir de l'effet des remèdes qu'on lui avait donnés, que de la maladie même. M. de Montbrillant ne s'absenta cette année que pendant deux mois. La noce de son frère et la maladie de sa femme ayant retardé son départ, il partit au commencement de juillet et fut un mois sans donner de ses nouvelles.*

◇

Mademoiselle Darcy au Chevalier Le Maire.

Avril, de Montbrillant.

Émilie et moi, nous vous prions, mon cher Chevalier, de nous réserver votre bonne volonté pour l'autre semaine. Elle est encore

très faible. Nous menons ici une vie qui vous déplairait infailliblement. Les grands parens, depuis sa convalescence, sont toujours sur notre dos et m'ennuient à crever.

Je ne sais comment fait cette petite femme; mais elle a un fond de sensibilité, de reconnaissance, qui fait qu'elle s'accommode de tout. Pendant sa maladie, Formeuse ne l'a point quittée. Elle se trouve heureuse de la tendresse de cet homme. Elle a raison; car il n'est pas possible de pousser plus loin les soins, les attentions. On voit qu'ils sont vraiment attachés l'un à l'autre. Je commence à croire que cette union sera plus solide que je n'avais cru d'abord.

Montbrillant est parti hier. Sa conduite est tous les jours plus inconcevable. Il n'a cessé, depuis que sa femme est hors de danger, de la contrarier sur tout, et hier en partant les démonstrations de sa douleur ont été excessives.

Je ne vous dois pas laisser ignorer que Mme de Montbrillant m'a donné hier une très jolie tabatière de laque, garnie d'or[1]; et M. de Formeuse m'a forcée de prendre un étui guilloché dont j'avais montré très innocemment quelque désir. S'il était un peu plus grand, je vous le destinerais...

Oh ! je vois d'ici votre fierté, votre délicatesse qui se révoltent. En vérité, ils ont tous des qualités si essentiellement bonnes qu'on ne les peut refuser[2].

Bonjour !

◇

## M. de Montbrillant a Madame de Montbrillant.

Je suis arrivé ici en bonne santé, ma chère amie, mais prodigieusement fatigué de la route. J'ai préféré de traverser la Bourgogne, pour me rendre ici, sur ce qu'on m'avait dit des chemins de Champagne. Mais je n'y ai rien gagné, et j'ai été moulu par des secousses continuelles. Je suis cependant arrivé sans fâcheuse aventure, et je vais tâcher de rejoindre un peu mes os, qui sont tous disloqués.

Je vous crois actuellement à la campagne. Je voudrais bien que votre santé pût s'y rétablir. Je suis parti, ma chère petite amie, avec la plus grande inquiétude sur votre état. Je ne serai point tranquille. Donnez-moi donc de vos nouvelles, et souvent.

---

1. Les femmes prisaient alors volontiers, et des cadeaux de tabatières étaient fréquents. Mme d'Épinay léguera par testament sa « tabatière de sanguine, montée en or et de forme ovale », à Mlle de Valory, « l'amie et la compagne de son enfance ».

2. Cette lettre a dû être remaniée. Sa rédaction primitive avait appelé cette remarque (Note du fol. B 133, verso) : « *Un peu trop d'amitié dans la dernière lettre de ce cayer.* »

Vous avez cru reconnaître, les années dernières, de l'indifférence dans mes lettres. J'en ignore la cause, et mon cœur l'a toujours désavouée. Je n'ai jamais cessé de vous aimer, ma chère amie, et je me reprocherais de vous en laisser douter. Si vous m'avez vu des momens d'humeur dans quelques circonstances, vous devez pardonner aux motifs qui la faisaient naître. Mon chagrin en vous quittant, ma chère amie, n'était point étudié, et vous devez juger de l'état de mon cœur par la peine que j'ai eue à me séparer de vous.

Adieu, ma chère amie; pensez quelquefois à moi; faites-moi part de vos amusemens. L'histoire, la musique, la peinture en font la principale partie; vous vous y livrez avec feu. Faites-moi part de vos progrès.

Dans la première lettre que je vous écrirai, je vous parlerai de nos affaires; j'ai cru devoir celle-ci tout entière à ma tendresse pour vous.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A SON MARI.

Le 6 août[1].

Je suis ravie que vous soyez arrivé en bonne santé, mon ami. Nous commencions tous à être inquiets de vous, ne recevant point de vos nouvelles; mais c'est la faute de la poste, puisque M. de Maurepaire, qui était ici, a reçu une lettre de vous, le même jour que la nôtre, datée de quinze jours plus tard.

Je ne me souviens point de vous avoir reproché de l'indifférence dans les lettres que vous m'avez écrites l'année dernière. Vous m'avez si peu écrit qu'assurément je n'aurais pas eu le temps de faire cette remarque; et les deux seules que j'ai reçues de vous étaient d'un ton et d'un style qui n'étaient pas équivoques.

L'année d'auparavant, j'ai pu vous dire que quelques-unes de vos lettres étaient trop étudiées et d'un style trop romanesque pour être senties. Mais, si vous vous ressouvenez d'avoir eu ce tort-là, car assurément c'en serait un, par l'état où j'étais alors, vous me faites un plaisir infini de me dire que votre cœur le désavoue.

Je vous pardonne de tout mon cœur les momens d'humeur que vous dites avoir eus à mon égard dans quelques circonstances; mais ce ne sera pas assurément en faveur des motifs. Vous savez combien ils sont offensans. Qu'auriez-vous dit de plus à quelqu'un qui aurait fait preuve de fausseté et d'indécence dans sa conduite[2]?

1. VAR. A : « le 5 août ».
2. Serait-ce que M. d'Épinay, informé des rapports de sa femme avec Francueil, avait conçu des soupçons sur la légitimité de la naissance d'Angélique?

Ce qui me désespérait, c'est que je voyais que vous ne pouviez pas être persuadé de ce dont vous m'accusiez. J'étais donc obligée d'attribuer cette conduite ou à de l'aversion pour moi, ou à une envie impardonnable de me faire de la peine et de me trouver des torts pour affaiblir les vôtres. Dans le premier cas, je me trouve d'autant plus offensée que je ne vois rien en moi qui puisse autoriser l'aversion ni le mépris; dans le second cas, j'accusais le sort qui me liait à quelqu'un qui s'étudiait à faire le malheur de ma vie.

Je vous avoue que je ne suis point encore revenue de la conduite que vous avez tenue les deux derniers hivers avec moi. Tantôt vous m'accabliez de caresses; d'autrefois, il semblait que vous me méprisiez; et tantôt vous cherchiez à me déplaire par quelques satires ridicules. Vous jouiez ces trois rôles alternativement, sans cependant jamais avoir pu m'en rendre raison. Pourriez-vous m'en donner une bonne, de la tendresse que vous m'avez marquée la veille de votre départ; des pleurs que vous versâtes le jour, et de l'indifférence que vous avez eue depuis ?

Nous avons été trente-trois jours sans recevoir de vos nouvelles. Mon père vous a mandé les suites fâcheuses que m'a laissées ma maladie; nous n'en avons pas plus entendu parler de vous. Il y a cependant quinze jours qu'il vous a écrit. Ce sera assurément encore la faute de la poste.

Mes amusemens ne sont pas vifs; ma santé ne me le permet pas. Je suis d'une faiblesse incroyable. Sans cela, j'aurais été exacte à répondre à votre lettre. Je souhaite me bien tirer de tout ceci. C'est là ma principale affaire, et celle qui m'occupe le plus.

Portez-vous bien, mon ami, et revenez promptement, s'il est vrai que vous désavouiez tout ce que vous avez fait contre moi cet hiver. Prenez garde surtout aux trois rôles dont je viens de vous parler. Il y en a un qui vous rendrait bien plus aimable : c'est celui d'homme juste et équitable. Je vous conseille de vous en tenir à celui-là, si vous ne le trouvez pas trop difficile à jouer vis-à-vis de moi. Il ne tient qu'à vous de donner encore bonne opinion de votre cœur. Je crois vous connaître assez pour espérer que vous y pourrez réussir. Ce conseil ne doit pas vous offenser; personne n'a plus de droit que moi de vous en donner, par la connaissance que j'ai de votre caractère et par la façon dont je recevrais les vôtres.

◇

M. de Montbrillant a Émilie de Montbrillant.

Le 1er septembre.

Je reçois dans ce moment, ma chère amie, une lettre de vous. Je l'attendais avec la plus grande impatience, n'en ayant reçu depuis que je suis parti de Paris.

Au moment où je vous parle, j'ai beaucoup de monde chez moi; mais toutes les parties sont arrangées. Je suis le seul qui ne joue point, et je quitte tout pour venir causer avec vous et répondre à votre lettre. Je l'ai lue trois fois avec la plus grande attention. Elle est écrite avec esprit, mais j'y trouve beaucoup de mots, quelquefois de l'ironie; dans quelques endroits de la tendresse, mais plus souvent de l'indifférence. De tous les reproches que vous me faites, aucun ne m'est plus sensible que la raison que vous me demandez de la tendresse que je vous ai marquée la veille de mon départ, des pleurs que j'ai versés le jour, et de l'indifférence que je vous ai témoignée depuis, ayant été, dites-vous, trente-trois jours sans vous écrire.

Pouvez-vous, ma chère amie, me demander la raison de ma tendresse et de mes pleurs, au moment où je me suis séparé de vous ? Que je me suis abusé ! J'avais cru que vous la lisiez dans mon cœur. Qui, mieux que vous, pourrait y pénétrer ? Au lieu d'être aussi juste que vous me conseillez de l'être, vous m'accablez de reproches que je ne mérite point. Si vous aviez pu voir l'état où j'étais, pendant qu'une cruelle maladie menaçait vos jours !

Mais personne de ceux qui vous entouraient n'a eu sans doute le courage de vous le dire. Je n'entre point dans leurs raisons. Enfin, ma chère amie, l'avenir vous apprendra mieux que mes protestations quels ont toujours été, et quels seront mes sentimens pour vous.

◇

*Si Mme de Montbrillant reçut d'autres lettres de son mari pendant cette campagne, elle ne les a pas gardées. M. de Bernon revint à Paris au commencement d'octobre. La santé de sa belle-fille était trop chancelante pour l'exposer aux inconvéniens de la mauvaise saison.*

*On chercha à la dissiper, et M. de Bernon lui permit d'avoir un souper par semaine dans son appartement. C'était à peu près la société avec laquelle elle s'était trouvée à Sainte-Olive qui composait la sienne. Ils avaient tous des talens divers, et ils se réunissaient pour en jouir. Une semaine était destinée à la musique, une autre au dessin, une autre à différens morceaux de vers ou de prose que la plaisanterie du moment suggérait. Ils avaient à peu près tous la même bonne foi d'apprécier leurs ouvrages à leur juste valeur ; et au bout du mois ils étaient jetés au feu sans regret et sans jalousie contre ceux qu'on décidait unanimement devoir être conservés.*

*M. de Montbrillant profita à son retour de cet établissement, et y donna même son approbation ; mais comme il n'était pas homme à se plaire longtemps en bonne compagnie, et qu'il craignait qu'on ne remarquât son absence, il contraignit bientôt sa femme à y renoncer.*

◇

## Suite du Journal

Le 4 décembre.

Je croyais mes peines terminées; il me semblait que M. de Montbrillant ne pouvait plus rien contre mon bonheur; mais sa conduite avec moi est plus inexprimable que jamais.

Depuis son retour, il n'a cessé de me tourmenter. Ses jalousies n'ont pas seulement Formeuse pour objet. Je ne vois plus personne qui ne lui soit suspect. Toute ma société de Sainte-Olive, avec laquelle je passais des jours heureux et tranquilles pendant son absence, cette société, qui avait même paru lui plaire, se trouve en butte aujourd'hui à ses injustices. Enfin elle déplaît à M. de Montbrillant, et sans qu'il en donne une raison valable, mes parens me condamnent à y renoncer. Je vais insensiblement me trouver isolée.

Mes affaires et ma mauvaise santé depuis près d'un an m'ont empêchée de cultiver mes amis, que je retrouverais actuellement. Je veux tâcher de réparer cette négligence et de faire des protecteurs plus solides à mes enfans que ceux qu'ils auront dans leur famille.

Je n'ose m'avouer qu'en tremblant une remarque que j'ai faite

depuis ma dernière maladie : c'est que Formeuse lui-même n'est plus pour moi tel qu'il était. Il multiplie ses sociétés. Je ne le vois presque point depuis mon retour, et, tandis que je suis dans le cas de me plaindre de son indifférence, je suis persécutée par mon mari sur ses prétendues assiduités.

◇

Le 10.

Je suis triste, je suis malade, et chaque instant augmente l'amertume de mon âme. Il y a trois jours que je n'ai vu Formeuse. Je comptais le voir aujourd'hui; mais il ne vient point.

J'ai eu ce matin la visite de M. de Riltière. Il m'a conté une aventure qui m'a rempli l'âme de terreur. C'est celle de cette pauvre malheureuse femme de M. de ***. Elle est séparée de lui depuis longtemps. Il s'était engagé à lui payer une pension assez considérable; il voulait s'en débarrasser, et il s'est servi pour cela d'un moyen si atroce qu'on ne peut y penser sans frémir. Il a voulu, le pistolet sur la gorge, lui faire signer un papier par lequel elle ordonnait à un de ses gens d'empoisonner son mari. Cette pauvre malheureuse a été obligée de signer pour se sauver la vie, mais sur-le-champ elle a été protester chez un notaire contre ce qu'elle venait de signer. Le procès est entamé actuellement. On ignore quelle en sera la conclusion.

Cette histoire m'a singulièrement troublée. Je suis dans des transes et dans des agitations perpétuelles. Je n'entends pas ouvrir ma porte sans frissonner. Je crois toujours que mon mari va me faire quelque nouvelle scène.

Le soir.

On vient[1] de m'apprendre que ma fille est malade. On craint la petite vérole et par cette raison on l'a mise chez la sevreuse avec Mlle Carré. On ne m'évitera rien par cette précaution, car certainement je la verrai. Heureusement, elle ne demeure pas loin de moi.

J'attends M. de Formeuse. Que j'ai besoin de sa présence ! Puissions-nous ne pas être interrompus !

---

1. Var. A : les deux fragments du Journal s'y enchaînent sans alinéa ni date nouvelle : « ... nouvelle scène. *Pour surcroît d'inquiétude* on vient... »

Le 11.

Mon âme est révoltée, ma situation est trop affreuse pour que je puisse m'y plier davantage. Je veux sortir d'ici, ou on me rendra justice.

Mon mari est entré ce matin dans mon appartement d'un air assez froid. « Comment vous portez-vous ? m'a-t-il dit en entrant, sans me regarder. — J'ai pris médecine, lui ai-je répondu. Elle ne m'a encore fait aucun effet. — Est-ce pour vous y préparer, a-t-il continué en s'asseyant, que vous êtes sortie hier incognito à huit heures du soir, à pied, avec un seul domestique ? — Cette sortie, ai-je répondu, ne pouvait me faire ni bien ni mal. — Il est vrai, m'a-t-il dit, qu'elle n'a pas été longue. Oserais-je vous demander où vous avez été ? — Oui, lui dis-je, si vous voulez me promettre de n'en point parler et de ne pas vous opposer à la résolution que j'ai prise. — Ah ! voyons, dit-il en ricanant; voici sans doute quelques bonnes inventions, comme vous n'en manquez jamais dans l'occasion. — Je ne suis point accoutumée, Monsieur, à vous en imposer; mais si vous voulez m'écouter avec cette prévention, voilà qui est fini. Je ne vous dirai mot. — Ah ! vous êtes la maîtresse, Madame, de parler ou de ne rien dire. Je n'en sais pas moins à quoi m'en tenir. — En ce cas, Monsieur, vos questions sont inutiles. — Madame, vous prenez-là un ton dont vous vous repentirez. Croyez-moi, ne me poussez pas à bout et avouez-moi tout naturellement où vous avez été. — Cela est inutile; je n'ai rien à avouer. — Croyez-vous, Madame, que, lorsque mon père ou votre mère vous demanderont compte de votre conduite, vous oserez leur répondre comme à moi ? — C'est une autre affaire, Monsieur. Je ne suis point en peine de ce que j'aurai à leur dire, ni de la façon dont ils m'écouteront. — Fort bien. C'est-à-dire que vous comptez en faire des dupes, et que vous ne doutez ni de vos talens ni de leur facilité ? Eh bien ! Madame, j'y vais mettre ordre. »

Il sortit en me disant encore quelques injures. J'y fis peu d'attention, parce que je croyais être sûre de pouvoir me laver de cette accusation auprès de mes parens. En effet, j'avais été voir ma fille, et j'y avais été incognito, parce qu'on la soupçonne d'avoir la petite vérole et que ma mère avait exigé de moi de ne la pas voir.

Ma mère monta un quart d'heure après la sortie de M. de Montbrillant, et m'apprit avec un grand chagrin qu'il m'avait, en effet, accusée auprès de son père d'être sortie avec Formeuse. Il avait ajouté à cela la plus grande démonstration du chagrin que lui causait le dérangement de ma conduite. Elle pleurait amèrement et me demandait presque en tremblant si j'étais bien sûre de n'avoir point donné lieu à ces plaintes. Je l'assurai que non. Je lui avouai que j'étais sortie en effet pour aller voir ma fille; mais que Formeuse

était sorti bien longtemps avant moi, que je ne l'avais ni rencontré ni aperçu[1], et qu'enfin ma sortie n'avait rien de commun avec la sienne.

« Il s'en faut bien, me dit ma mère, que votre beau-père vous rende justice. Il est dans ce moment-ci furieusement irrité. Ne concevez-vous jamais le danger et le tort très réel de faire des démarches, quoiqu' honnêtes, qui peuvent être mal interprétées et qui peuvent faire mal juger de vous[2] ? Pourquoi n'avoir pas confié à votre père ou à moi le désir que vous aviez d'aller voir votre fille ? — Parce que vous ne pouviez pas consentir, ma mère, à ce que je le satisfisse. — C'est une imprudence que vous avez faite à tous égards. Je vous conseille de descendre chez votre père; faites-y venir votre laquais, et qu'il certifie tout ce que vous venez de me dire. — Comment, ma mère, j'aurais besoin du témoignage de mon laquais ? Et l'on ne me croira pas sur ma parole ? Non non, ce n'est point ainsi que je veux me justifier. Je n'ai point de reproche à me faire; cela me suffit. L'on me croira ou l'on ne me croira pas. Ce sont à d'autres juges que j'en appellerai. Je vous en demande pardon et à M. de Bernon; mais vous m'avez mise tous deux dans le cas de vous récuser. Je ne descendrai point, je ne sortirai pas même de mon lit. Ayez la bonté de rendre à M. de Bernon tout ce que je viens de vous dire. L'état de ma santé me sert de prétexte pour ne pas paraître. J'écrirai... — Comment, vous écrirez ? — Oui, ma mère, j'écrirai mes raisons et tout ce que j'ai dans l'âme, et c'est à midi, en présence de M. de Montbrillant, et lorsque vous serez tous assemblés, que je vous enverrai le papier qui renfermera ma volonté et le parti que je suis décidée de prendre. M. et Mme de Ménil, Mme de Beaufort, Mme de Lange dînent ici. Ils me jugeront tous. — Prenez bien garde à ce que vous allez faire, me dit ma mère, prenez garde d'irriter votre beau-père encore plus qu'il ne l'est. Songez que vous avez affaire à un homme faible et prévenu. — Je le sais, mais tout est vu. Je vous prie, ma mère, de me laisser un moment à moi-même. La seule grâce que je vous demande, c'est d'aller d'avance porter à mon beau-père les raisons que je vous ai données de ma sortie, et tranquillisez-vous. Cette scène ridicule n'est point faite pour vous mettre dans l'état où vous êtes. »

Après quelques mots de représentations, ma mère m'a embrassée, et voyant qu'elle ne pouvait rien gagner sur moi, elle m'a quittée

1. Var. A : « *ni vu* ni aperçu ». — C, par inadvertance a omis « ni vu », qui a été remplacé, lors de la révision, par « ni rencontré ici ».

2. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Dans la conversation avec la mère, renforcer la conversation de la part de celle-ci, sur le tort qu'on a de faire des démarches qui peuvent, quoiqu' honnêtes, faire juger mal de soi.* »

et est retournée auprès de M. de Bernon. Alors je me suis mise à travailler au mémoire que je viens de leur envoyer avec cette inscription[1] :

## A MA FAMILLE ASSEMBLÉE[2]

Avec quelques années de moins, j'aurais été la dupe des accusations que l'on fait aujourd'hui contre moi; mais l'on s'y est pris trop tard, ou pour mieux dire, l'on a commencé de trop bonne heure à me persécuter.

Les extravagances de mon mari, ses mauvais procédés, ses soupçons ont été jusqu'à présent si répétés et si fréquens qu'ils ne m'étonnent, ni ne m'affligent, ni ne m'inquiètent. J'y suis accoutumée, autant cependant qu'on peut l'être aux impertinences. Il y a longtemps que j'ai réglé ma manière de vivre vis-à-vis de lui et vis-à-vis du public. Si on me prouve que ma conduite n'est ni décente ni raisonnable, comme alors j'agirais contre mes principes, je consens de tout mon cœur à la réformer. Mais il est bien singulier qu'ayant affaire au meilleur de tous les pères, à la plus tendre et la plus juste des mères, ils n'écoutent que les plaintes de celui qui a si ouvertement les torts les plus réitérés et les plus révoltans[3].

Quelle conduite a donc tenue M. de Montbrillant pour trouver tant de crédit auprès d'eux ? et qu'ai-je donc fait pour me rendre suspecte ? et plus suspecte aujourd'hui que lorsque M. de Bernon et ma mère ont rejeté plus d'une fois des accusations du même genre ? Ils les ont jugées si fausses et si injurieuses à M. de Montbrillant lui-même, qu'ils ont pris alors hautement mon parti contre lui. Je n'en ai pas moins vu toute la violence qu'un bon père se fait pour condamner son fils. Mais devais-je m'attendre qu'au milieu des écarts les plus indécens, M. de Montbrillant tenterait encore d'élever sa voix contre moi, et serait écouté ?

Qu'il me soit permis de faire une réflexion : J'ai bien peur que cet orage ne nous annonce encore quelque nouvelle plainte. Si j'en puis former, je les ignore, et je ne chercherai point à détruire l'effet de la tendresse paternelle qui sait effacer les torts les plus

---

1. Var. A : « cette *souscription* ».
2. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Refaire le mémoire à la famille assemblée.* »
3. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Reprendre la conduite de M. de Montbr... Il est bien singulier qu'on écoute les plaintes de celui qui a si ouvertement des torts*, etc. »

graves. Je ne prendrai pas non plus ma famille ni ma mère pour juges. Elle est trop douce et trop amie de la paix, et elle n'a pas malheureusement assez d'autorité.

Dans les discussions survenues entre mon mari et moi, on m'a donné alternativement tort et raison. On m'a conseillé des choses qu'on a désapprouvées dès qu'elles ont été faites. Quoiqu'il en soit, je ne me sens plus le courage de supporter les caprices de M. de Montbrillant. La scène que je viens d'essuyer doit être et sera la dernière de ma vie. L'exemple de Mme de M*** me fait trembler. Je ne reconnais plus que la justice pour juge entre mon mari et moi.

Ma manière de vivre est selon mon état, mes principes et mes goûts. Et puisqu'elle a eu jusqu'à présent l'approbation de ma famille, je n'y veux rien changer. Je n'ai pour amis que des gens avoués d'elle, que M. de Montbrillant attire lui-même, et qui ont l'estime du public[1]. La crainte de faire un éclat ne m'arrête plus. Il faudrait être coupable pour le craindre, et je ne suis que malheureuse. Encore une fois, s'il a à se plaindre de moi, qu'il prenne les voies de la justice. Là on n'est cru ni sur la mauvaise foi, ni sur les soupçons. Des faits soutenus de preuves sont seuls écoutés. Qu'il parle et je serai prête à répondre. On verra si nos juges et le public, par la connaissance que je donnerai de l'intérieur de mon ménage, de sa conduite, de ma patience, de ses procédés et des miens, feront pencher la balance pour lui ou pour moi.

Le lendemain.

Mon mémoire a eu tout le succès que j'en attendais. Mme de Beaufort a parlé avec une hauteur et un emportement qui ont atterré M. de Montbrillant et son père. Personne ne s'attendait à la démarche que j'ai faite. J'avais adressé mon mémoire à ma mère; j'y avais ajouté un mot. « Ma mère, lui disais-je, je vous supplie de communiquer ma justification à toute ma famille. Vous ne pouvez vous en dispenser sans me compromettre. Mais comme votre délicatesse pourrait souffrir de cette lecture, je supplie Mme la Marquise de Beaufort de la faire. J'attends avec la sécurité que ma conscience me donne, le jugement qu'il plaira à ma famille de prononcer. »

M. de Bernon est monté dans mon appartement pour me faire des espèces d'excuses d'avoir ajouté foi un moment aux plaintes de son fils. Il m'en a appris plus que ma mère n'avait osé m'en dire. Mon mari a eu la bassesse et la noirceur de dire à son père qu'il savait que j'avais gagné son portier pour faire entrer la nuit Formeuse. Comme le fait est faux, je n'ai pas eu de peine à le détruire

1. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *Dire qu'elle ne voit que ceux qui sont avoués d'eux tous...* »

Je ne puis m'empêcher d'avouer que j'ai eu un secret plaisir à voir que mon mari ait poussé si loin son extravagance. Il n'ose pas, apparemment, paraître devant moi, car je ne l'ai pas revu depuis hier matin. Dieu veuille que cette scène soit la dernière !

Il est certain que je préférerais habiter tous les couvens du monde plutôt que d'être ainsi tourmentée. Ma fille est sans danger, et rien ne semble plus s'opposer au repos dont j'ai tant de besoin.

◇

## Suite du Journal.

Le 10 janvier[1].

Mon mari me laisse un peu plus tranquille depuis un mois. Le dernier mémoire que j'ai présenté à mes parens leur a fait apparemment une vive impression, car ils me traitent avec beaucoup plus d'égards. Je mène actuellement une vie absolument conforme à mon goût[2]. Rien ne manquerait à mon bonheur si je jouissais d'une santé moins misérable. Formeuse vient tous les deux jours passer la soirée avec moi, et on le trouve très bon. J'ai beaucoup éloigné de visites importunes. Mme de Sally, mes belles-sœurs, M. de Formeuse, M. René, M. Saint-Urbain, le chevalier Le Maire, Mlle Darcy, et quelquefois M. de Maurepaire, voilà ce qui fait le fond de ma société.

Je ne sais, mon tuteur, si je vous ai dit que Mme de Beaufort et Mme de Sally étaient au logis lorsque l'on lut mon mémoire à la famille assemblée ? Vous jugez si Mme de Beaufort l'a fait valoir ! Mme de Sally et elle traitèrent mon mari comme au fond il le méritait. Nous en causions ce soir, cette dernière et moi. « En vérité, me dit-elle tout d'un coup, j'ai envie de prendre Formeuse sur mon compte pour être quitte avec vous. » Je la remerciai et lui dis que je n'avais nul besoin de ce service[3]. Elle m'a répondu de manière à me faire

1. Publié, avec des retouches, moins ce qui concerne le mémoire et moins les deuxième et troisième paragraphes, dans *Mém.* I, p. 195-197. — Le début jusqu'à « chimère de ses amis » a été publié, sous forme d'une lettre au tuteur, dans *Jeun.*, p. 292-293.

2. *Jeun.*, p. 293 : « mes goûts ».

3. Cf. la Note du fol. B 133 (recto) : « *Retour subit de Mme de Sally. Elle voudrait prendre Formeuse pour son compte pour être quitte.* »

croire qu'elle savait à quoi s'en tenir, mais qu'il fallait respecter la chimère de ses amis.

M. de Vignolles vient d'être nommé commandant dans la province de ***. Sa femme et lui comptent partir incessamment pour s'y établir. Il y a un an ou deux, j'aurais été vivement affectée de cette séparation. Mais la marquise m'a si fort négligée que j'ai lieu de croire que notre raccommodement n'a pas été bien sincère de sa part.

Je vous dirai, mon cher tuteur, que je commence à concevoir beaucoup d'espérance de mon fils. Cet enfant apprend avec facilité. Il a de la mémoire et montre du jugement. Il est doux, trop docile même pour son âge. Je veux faire une étude particulière des défauts et des vertus qu'il annonce, et mettre tous mes soins à le former. Il y a près d'un mois que mon beau-père a déjà parlé du collège pour lui. J'ai hasardé de rejeter ce projet; cela n'a pas pris. Depuis ce moment, je me suis assujettie à donner moi-même à mon fils ses leçons. Je tâche surtout de l'amuser, et réellement il profite. J'espère, si mes succès continuent, qu'on me le laissera. Cette occupation est délicieuse. Mes journées sont partagées entre le soin de mon père, de ma mère et celui de mes enfans, car j'ai ma petite auprès de moi depuis sa petite vérole. Je donne les soirs à Formeuse, soit en causant avec lui ou bien en lui écrivant, les jours qu'il donne de son côté à son père.

M. de Bernon était hier fort en colère contre le comte de Lange, parce qu'il a manqué par négligence l'acquisition d'une très belle terre en Touraine[1]. M. de Bernon s'était donné de grands mouvemens pour la réussite de cette affaire. Le comte a cru s'excuser en en proposant une autre du même prix à vendre en Normandie, dont l'acquisition était tout aussi sûre et les droits[2] aussi beaux. Mais comme M. de Bernon avait exclu momentanément cette province et cette coutume[3], qu'il en avait même fait une clause du contrat de mariage, il n'a pas trouvé la plaisanterie bonne. On m'a assuré que le comte avait été rompre à l'insu de son beau-père le marché qu'il avait fait pour lui, parce qu'il était bien décidé, malgré toutes les clauses et contrats possibles, de n'acheter jamais qu'en Normandie. On prétend même qu'il est résolu à plaider contre M. de Bernon plutôt que d'en démordre.

◇

1. Var. *Mém.* I, p. 197, omet la précision : « en Touraine ».
2. « Droits seigneuriaux. La liste en était longue, qu'ils fussent d'utilité, de puissance, ou d'honneur. » (Note de P. Boiteau.)
3. C'est-à-dire les lois civiles spéciales à la province.

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

15 jours de distance [1].

En vérité, je crois qu'un génie malfaisant me poursuit et travaille sans cesse à me priver du repos et des consolations dont mon état est susceptible. Mon tuteur, mon fils ira au collège; et savez-vous pourquoi il ira ? C'est qu'une multitude de circonstances se réunissent pour m'empêcher de combattre avec succès l'opinion de M. de Bernon sur les éducations publiques. Il a de l'humeur, et est très fondé à en avoir. Le comte de Lange lui a déclaré très hautement qu'il n'aurait jamais de terres qu'en Normandie. M. de Bernon l'a presque chassé de son appartement. Cette scène avait mal disposé M. de Bernon, comme vous pouvez penser; aussi n'ai-je pas osé risquer aujourd'hui mes représentations.

Il m'a dit qu'il comptait aller, à la fin de la semaine, retenir au collège un appartement pour mon fils. Je n'ai point de temps à perdre. Mais comment me flatter, dans une ou deux matinées, de détruire le préjugé de toute sa vie et un préjugé si généralement reçu ? Je commençais à m'occuper sérieusement de mes enfans. Ils ne sont plus pour moi un simple délassement; ils occupent mon âme toute entière. En cherchant à former leur esprit, ils développent le mien; une foule d'idées nouvelles se présentent, et je puis dire que je prends de mes devoirs une opinion qui m'était tout à fait inconnue. Hélas ! c'est pour me donner des regrets.

Je suis si affectée de la nécessité de me séparer de mon fils, que je ne sens que médiocrement l'affront que me fait M. de Sally. Imaginez, mon cher tuteur [2], qu'il a défendu à sa femme de me voir ni de m'écrire. « Il ne veut de sa vie, dit-il, entendre parler de moi. » Et cela, parce que ce plat pédant [3] a su par Mme de Beaufort le mémoire que j'avais présenté à ma famille ! Il me trouve d'une hardiesse dangereuse. Il s'est avisé [4] de fouiller dans le secrétaire de sa femme; il a trouvé les conseils que je lui ai donnés une fois avec tant de répugnance.

---

1. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* I, p. 197-204.
2. VAR. A. Le début, depuis « En vérité... » jusqu'à « ... cher tuteur », ne figure pas en A, dont le texte commence ainsi : « *Savez-vous ce qui m'arrive, mon tuteur ? Cela est incroyable. M. de Sally* a défendu, etc... ». Ce ms. présente ce texte sous la désignation : « *Suite du Journal* ». Il a été publié, jusqu'à « un vilain homme », dans *Jeun.*, p. 294-295, sous forme de « Lettre de Mme d'Épinay à M. d'Affry ».
3. *Mém.* I, p. 198 : « ce plat-pied ».
4. VAR. A : « ce *plat pédant s'est avisé* de fouiller... ».

Il a vu que je prétendais qu'il y avait tel cas où une femme devait désobéir hautement à son mari. Je suis une femme intrigante, dit-il; d'un esprit pernicieux et diabolique. Enfin il ne veut plus que sa femme me voie.

Ma cousine a eu beau se plaindre de la dureté et de l'indécence de cet ordre; elle a eu beau me défendre par ma lettre même à ses dépens; Mme de Beaufort a eu beau prendre hautement mon parti, on n'a pu[1] le fléchir. Ma cousine a trouvé le moyen de me faire savoir les détails révoltans de cette tyrannie. Je lui en ai marqué ma douleur[2]. Sa société m'était douce et agréable; je l'aime tendrement, et j'ai eu souvent la consolation de lui adoucir ses peines. Voilà ma plus dure privation dans cet événement.

La même personne qui est venue me trouver de sa part prétend que cette lettre n'est qu'un prétexte pour une rupture que le président méditait, parce qu'il a le projet de tenir à l'avenir sa femme dans ses terres, par avarice et par jalousie, et qu'il a craint les avis et les conseils qu'on aurait pu lui donner pour se refuser à cette odieuse conduite. Je vous avoue que j'en suis affectée.

Mais voulez-vous que je vous parle vrai ? Il y a encore plus d'indignation que de douleur dans mon cœur. Mon tuteur, comment expliquer cela ? J'aime ma cousine; je l'aime tendrement. Son sort me fait pitié; mais, malgré cela, je ne sais, je ne suis pas aussi malheureuse de cet événement... Hélas ! je ne suis plus ce que j'étais. J'aurais été au désespoir, il y a quelques années. Au désespoir de ne plus la voir, au désespoir de son exil, au désespoir surtout d'en être cause... Le cœur se blase, les ressorts se brisent, on ne sent plus rien... O mon tuteur, qu'est devenue votre pupille[3] ?

Mme de Beaufort jette feu et flamme; je l'ai vue; elle dit que si sa fille avait un peu de courage, elle se révolterait. Voyez-la, si vous avez un moment à vous. Elle a en vérité besoin de consolation, et je m'étais toujours bien doutée que M. de Sally était un vilain homme.

M. de Bernon sait le travers du président. Quoiqu'il n'y ait pas pris grand intérêt, quoiqu'il n'ait pas imaginé qu'il en dût avoir du ressentiment, qui sait s'il n'en sera pas plus mal disposé pour écouter mes représentations ? Ces âmes froides ou faibles se meuvent souvent par des ressorts qui ne les émeuvent seulement pas. Mais, comme le temps est précieux[4], je descendrai demain matin chez lui,

---

1. Var. A : « à ses dépens; *il n'y a pas eu moyen de...* ».
2. Var. A ajoute ici : « *J'en suis véritablement touchée* ».
3. Tout ce paragraphe est un ajouté marginal en A.
4. Var. Le début de ce paragraphe ne figure pas en A. On y retrouve, par contre, une partie du texte qui constituera le début de C : « ... un vilain homme. *Je ne suis pas plus édifiée de la conduite du comte de L'Ange. Il a déclaré assez haute-*

et je tâcherai de lui faire goûter mes raisons, que je crois en vérité sans réplique.

Depuis que je suis mère, je n'ai pas perdu de vue mes enfans; et je me suis fait un plaisir de leur donner des soins. Peut-être faudrait-il, dès le moment de la naissance, les porter sur l'âme et ses facultés avec autant d'attention que sur le corps. Mais si la dissipation, bien moins encore cependant que le préjugé de l'usage ordinaire, si le défaut d'expérience et le manque d'autorité m'ont fait perdre de ce côté-là quelques momens précieux, du moins la réflexion et la vigilance actuelle le réparent journellement, et l'on va m'en ôter les moyens en me séparant de mon fils !

Savez-vous que je comparerais volontiers les collèges, où l'on enferme les enfans par troupeaux pour les instruire et les former, à ces maisons publiques établies par nécessité par le soin des malades que l'excès de besoin et de misère a laissés sans ressource au milieu de la société ? A la bonne heure ! que ceux qui n'ont ni parens ni amis, et que l'indigence prive de tous secours, aillent dans ces hôpitaux chercher des remèdes contre les maux dont ils sont accablés. Mais que dirait-on d'un homme qui, avec les moyens que fournit une fortune honnête contre les misères de cette vie, abandonnerait sa maison, s'arracherait du sein de ses proches et des bras de ses amis, pour aller profiter des soins mercenaires et imparfaits d'un étranger commis pour cet effet ? Ces maisons offrent beaucoup plus le spectacle de la misère humaine et des extrémités auxquelles elle peut exposer, que l'image des secours et des remèdes que l'indigence peut trouver contre elle. Que les pauvres orphelins, que ces enfans que les malheurs attachés à la condition humaine ont laissés sans état et sans autres moyens que les secours publics, aillent dans les collèges chercher leur éducation; voilà pour qui ils doivent être destinés.

Savez-vous, mon tuteur, que cette comparaison d'un hôpital me paraît en vérité sans réplique ? Les malades abandonnés dans les hôpitaux ont même un avantage que n'ont point les enfans oubliés dans les collèges. Là, le médecin prend connaissance du tempérament du malade, et le traite conformément à ses remarques pour le garantir du mal dont il est menacé. Au collège, au contraire, on ne peut se conduire que par un certain nombre de maximes générales, quelquefois vraies, souvent fausses, qu'on applique à tous les enfans

---

*ment à M. de Bernon qu'il n'aurait jamais de terre qu'en Normandie. Celui-ci l'a presque chassé de son appartement. Cette scène avait assez mal disposé M. de Bernon, comme vous pouvez penser ; mais je n'ai pas osé risquer de représentations sur le parti qu'il semble vouloir prendre de mettre mon fils au collège. Il m'a dit cependant qu'il compte aller, à la fin de la semaine, lui retenir un appartement, et je n'ai pas de temps à perdre.* Je descendrai... »

indifféremment, sans avoir égard ni à leurs inclinations ni à leur caractère, qu'il est impossible de développer ni de connaître en particulier. Les soins qu'on y a pour les enfans ne sauraient donc être que des soins généraux, dictés, si vous voulez, par l'honneur et la probité, mais, quelque grands qu'ils puissent être, toujours inférieurs à ceux qu'inspirent aux parens l'attachement et l'intérêt le plus tendre. Il n'est pas possible qu'à la longue les soins de détail ne fatiguent les étrangers. Ils font le bonheur d'une mère; plus ils sont multipliés, plus elle est heureuse.

Mais j'en reviens à l'inconvénient qui me frappe le plus dans l'éducation publique, et celui qui entraîne le plus de suites fâcheuses. C'est l'impossibilité d'acquérir cette connaissance intime du caractère de chaque enfant, sans laquelle on ne saurait se promettre aucun succès de son éducation. N'est-il pas vrai, mon cher tuteur, qu'il est impossible de secourir celui dont on ne connaît pas les besoins ? Ne serait-on pas exposé à donner du pain à celui qui a soif, et à présenter de l'eau à celui qui a faim ? N'arrivera-t-il pas surtout nécessairement, que, parce qu'un seul aura soif, je donnerai à boire à cinquante qui n'en auront pas besoin ? Il faudrait donc auprès de chaque enfant un homme exprès, chargé uniquement de l'étude de son caractère et des moyens les plus propres à le former ? Quels hommes il faudrait pour cette étude ! Et s'ils étaient trouvés, alors de l'éducation publique vous en feriez une particulière, avec la différence qui subsistera toujours entre les soins inspirés par les sentimens naturels, et ceux qui sont dictés par le devoir d'un état qu'on a embrassé[1].

Il résulte encore un inconvénient tout aussi important de cette uniformité de conduite indispensable dans une éducation publique : c'est qu'il est impossible d'avoir égard de bonne heure à l'état auquel l'enfant est appelé. Celui qu'on destine à la robe se trouve élevé comme le militaire. Le militaire comme l'ecclésiastique; et, par cet arrangement aussi bizarre et aussi directement opposé à la droite raison, aucun d'eux n'est préparé à son état, et tous se trouvent dans le cas d'en remplir les devoirs avant que de les connaître. Quelques pères et mères (et nous en connaissons comme cela, mon tuteur), lorsqu'ils ont plusieurs enfans à pourvoir, croiraient même manquer à la prudence s'ils laissaient pénétrer leurs vues sur l'établissement de leurs enfans. De ce mystère, disent-ils, dépend souvent la réussite de leurs projets; c'est le secret des familles.

Quelle imprudence de le confier à des gens dont on ignore au fond le caractère et la façon de penser, et qui, en général, aiment à dominer et à intriguer ! Voilà comme un arrangement déraison-

---

1. *Mém.* I, p. 203, complète par : « souvent sans inclination ».

nable entraîne toujours plus d'un inconvénient; car cette réserve peut n'être pas déplacée. Mais pourquoi donc livrer à ceux à qui nous n'osons confier un secret, un dépôt mille fois plus précieux ? Pourquoi vous reposer sur eux du soin de vos enfans, qui sont ce que vous avez de plus cher, et du bonheur desquels dépendront un jour votre repos, votre consolation, et toute la douceur de votre vie ?

Je crois qu'il ne serait pas fort difficile non plus de démontrer que l'émulation, qui est le seul avantage réel des éducations publiques, est la source des inconvéniens les plus graves, en ce qu'elle se perd presque toujours dans les nuances de l'amour-propre et d'une jalousie immodérée. Il y aurait même, je crois, des moyens d'y suppléer dans l'éducation particulière, et avec bien plus d'avantage; car j'ai ouï dire que, dans les collèges, l'émulation n'existe d'ailleurs qu'entre trois ou quatre écoliers. Les autres, forcés par leur infériorité à renoncer à ces premières places, restent dans l'oubli, se négligent, et sont négligés[1].

C'est ce que je tenterai de persuader à M. de Bernon. Je vous avoue que je serais désolée si je ne conservais pas un peu d'espérance d'y réussir.

Bonjour, mon cher tuteur; faites des vœux pour votre pupille, et aimez-la toujours un peu.

◇

## Suite du Journal.

Six jours de distance.

[2] Que les préjugés sont dangereux ! A quel point ils nous aveuglent ! Ah ! mon tuteur, je suis désolée, mais je suis, par-dessus tout, véritablement en colère. Jamais, jamais, M. de Bernon n'a voulu

---

1. Cf. la Note du folio B 133 (verso) : « *Sur l'éducation. L'émulation n'existe d'ailleurs qu'entre trois ou quatre. Les autres, forcés par leur infériorite à renoncer, restent dans l'oubli, se négligent et sont négligés.* » — « A vingt-cinq ans, Mme d'Épinay ne pensait peut-être pas aussi fortement sur ces matières. On sent qu'elle n'a pas écrit cela en 1750, mais plus tard, quand elle eut longtemps vécu avec Rousseau et avec Diderot. » (Note de P. Boiteau).

On comptait en 1750, à Paris, 10 « Collèges de plein et entier exercice de la Faculté des Arts », et 30 « Collèges dans lesquels il n'y [avait] pas plein et en entier exercice de la dite Faculté ».

2. Publié, avec des retouches et sans date, dans *Mém.* I, p. 204-206. Une partie de ce texte altéré a été reproduit, depuis « Mon fils ira... » jusqu'à « ... je ne m'en mêle plus », dans *Jeun.*, p. 295-296.

entendre une seule de mes raisons, et mon fils ira au collège. Ce n'est pas au moins qu'il les ait trouvées mauvaises; c'est qu'il n'a pas voulu les entendre. Ses fils ont été au collège; il y a été lui-même; son père aussi; son grand-père et son aïeul, bisaïeul, etc., il faut que son petit-fils y aille ! Nos pères n'ont pas mis en doute que cette éducation ne fût bonne; il faut respecter les avis de nos pères; ils valaient mieux que nous. « Mais, lui ai-je répondu, nos pères croyaient aux sorciers... — Ma fille, ma fille, votre fils ira au collège, ou je ne m'en mêle plus. »

Que répondre à cela, mon tuteur, avec le mari que j'ai ? Cette nécessité est affreuse et va faire mon tourment. Mais dites-moi donc pourquoi M. de Bernon ne peut tenir aucune de ses résolutions vis-à-vis de ses enfans, et surtout vis-à-vis de M. de Montbrillant, qu'il n'estime ni n'aime, qui n'a pas le sens commun, qui de sa vie n'a donné une raison valable sur rien, tandis qu'il résiste aux raisons les plus fortes et à l'évidence avec moi ? Cette inconséquence et cette obligation de me soumettre me révoltent. J'ai déclaré que je m'en allais passer quatre jours à Sainte-Olive[1], et qu'il n'y avait qu'à profiter de ce temps pour m'enlever mon fils, car, pour mon consentement, ils n'ont que faire d'y prétendre : je ne le donnerai pas.

Ah ! en vérité, le métier de femme est bien dur ! Tout se trouve réuni contre moi dans ce moment-ci : M. de Bernon est aigri par les procédés du comte de Lange. Imaginez-vous qu'il l'a fait assigner hier pour qu'il ait à lui payer la dot de sa femme. La comtesse est venue voir son père, qui était vivement irrité. Elle s'est jetée à ses genoux, l'a conjuré de ne point la confondre dans la disgrâce de son mari. Elle fondait en larmes et nous a tous touchés. M. de Bernon et elle se sont dit des choses très touchantes; mais il est mortellement blessé et je crains réellement que le chagrin qu'il ressent de cette conduite n'abrège ses jours. Je ne vois que des procédés atroces commis par des ingrats.

La pauvre présidente de Sally est partie pour sa terre. Ce voyage est annoncé pour six mois; mais les gens instruits prétendent qu'elle n'en reviendra pas de plusieurs années. Je la plains de toute mon âme; elle doit être au désespoir. Je voudrais au moins qu'elle pût savoir combien je suis touchée de sa situation, mais je n'entendrai pas même parler d'elle[2].

◇

1. *Mém.* I, p. 205, remplace ce nom par une périphrase : « la campagne d'une dame de mes amies ».

2. Le ménage « de Sally » va ainsi disparaître du récit. — Lorsque, vingt ans plus tard, le président de Maupeou, devenu Chancelier, aura mis à exécution son coup d'État « pour retirer la couronne royale de la poussière du greffe », Mme d'Épinay jugera cette entreprise avec un grand bon sens, dans une lettre du 11 avril 1771 à l'abbé Galiani (Note de P. Boiteau).

## SUITE DU JOURNAL.

Huit jours de distance.

[1] Eh bien ! mon cher tuteur, mon enfant n'est plus avec moi. Ils ont suivi mon conseil; et, tandis que j'étais à Sainte-Olive[2], ils l'ont mis au collège.

Je m'y attendais. Malgré cela, vous ne sauriez croire l'impression que j'ai ressentie, en arrivant, de ne plus trouver mon fils. Vous trouverez peut-être cet excès de douleur déraisonnable et déplacé, mais j'ai été deux jours et deux nuits sans boire, ni manger, ni dormir. Il me semblait que j'avais tout perdu. On m'a dit que mon fils avait beaucoup pleuré en quittant ma mère, et qu'on n'était parvenu à le calmer qu'en lui disant qu'il me trouverait au collège.

J'ai déjà été le voir deux fois. C'est une consolation que je me refuserai à l'avenir; car je sens que ma présence le détournerait et nuirait à ses études. Il demandait à dire adieu à son père; mais comme il y a près de quatorze jours qu'on n'a entendu parler de lui dans la maison que par les assignations qu'on lui apporte sans cesse, il n'a pu le voir; et je crois même qu'il ignore que son fils est au collège[3].

M. le comte de Lange s'est désisté du procès qu'il avait intenté à M. de Bernon. Mais comme il prétend avoir le droit d'acheter en Normandie, malgré les clauses de son contrat, et qu'il ne veut point se désister de ce point, on a fait consentir M. de Bernon et lui à mettre l'affaire en arbitrage. On a choisi les trois plus fameux avocats de Paris. Cette question, qui est assez curieuse dans les détails, sera décidée dans quatre jours. Quelle qu'en soit la décision, M. de Bernon jure de ne jamais revoir son gendre[4].

Le chevalier de Sainte-Olive est venu me voir hier et me conter ses chagrins. Je vois que tout le monde en a et que personne n'en est exempt. En deux mots voici le motif des siens, qui en valent bien

1. Le début, jusqu'à « son fils est au collège », a été publié avec des altérations dans *Mém.* I, p. 206-207.

2. *Mém.* I, p. 206 : « que j'étais *absente* ».

3. Selon la stricte chronologie, nous serions aux environs de Pâques 1750. Le jeune Louis d'Épinay avait alors trois ans et demi; c'est un peu tôt pour être mis au collège. Il semble qu'il ait été au Collège du Plessis, rue Saint-Jacques, dont le principal était un sieur Ducrocq.

4. Le codicille du 25 janvier 1751 ajouté par M. de Bellegarde à son testament prouve qu'il fut effectivement en grave désaccord avec son gendre d'Houdetot au sujet d'une terre que celui-ci voulait acquerir en Normandie. Les avocats qui arbitrèrent le différend étaient Me Vicinier, Me Grillet et Me Geau de Revaseau.

d'autres. Vous savez que Mme de Sainte-Olive n'a d'yeux que pour son fils aîné, qui est souple, faux et complaisant. Elle ne peut souffrir le chevalier, parce qu'il n'est rien de tout cela. Elle prétend qu'il est méchant. Je n'en ai rien vu jusqu'à présent. J'ai bien remarqué ce défaut dans sa sœur. Je l'aurais bien remarqué en lui, s'il existait. Enfin, qu'il le soit ou non, ce n'est point une raison qui autorise Mme de Sainte-Olive à déshériter le chevalier; c'est pourtant ce qu'elle veut faire, sans autre raison que le désir d'enrichir l'aîné aux dépens du cadet, et, pour être sûre qu'après elle et son mari le chevalier ne troublera pas la possession usurpée de son frère, on veut lui assurer aujourd'hui vingt mille livres de rente et le faire renoncer à toutes prétentions à venir. Et au refus de ce traitement, qu'on présente sous les couleurs les plus spécieuses, on met en opposition les menaces et tout ce qu'il vous plaira d'imaginer.

Le pauvre chevalier, qui n'entend rien aux affaires, croit qu'il n'y a d'autre ressource pour lui que de signer. Je l'en ai dissuadé. Je lui ai fait mettre toutes les prétentions de ses parens par écrit, et je me suis chargée de faire une consultation à M. de Riltière. Je lui ai en effet demandé un rendez-vous pour un des jours de cette semaine. Comme il est de nos arbitres, j'espère que je le verrai ici sans même me donner la peine de l'aller chercher, que je prendrais au reste avec grand plaisir, car le chevalier me fait pitié et la joie qu'il a eue lorsque je me suis chargée de son affaire a redoublé le plaisir que je sentais à l'obliger[1].

Mais, mon tuteur, il ne faut donc plus croire aux apparences ? Qui aurait pu soupçonner M. et Mme de Sainte-Olive d'injustice ? Sa prédilection pour l'aîné s'apercevait bien un peu; mais il y avait tant d'union apparente dans cette famille ! M. de Sainte-Olive est si généreux et si bienfaisant. Comment se fait-il qu'il ne soit pas juste ? Est-ce que tout le bien que je lui ai vu faire ne serait que d'ostentation ?

O hommes, j'ai bien peur que vous ne gagniez pas à être approfondis !

◇

1. La suite, jusqu'à « approfondis », est un ajouté marginal en A.

## Suite du Journal.

Quatre jours de distance.

Formeuse vint m'interrompre lorsque j'étais l'autre jour à vous écrire. Je lui confiai ce que je faisais pour le chevalier de Sainte-Olive. Je restai interdite et (je vous avoue) vivement piquée, lorsqu'il m'apprit que le chevalier, que j'avais tant de plaisir à obliger, avait fait avec sa sœur une chanson très méchante contre lui et moi pendant mon voyage à Sainte-Olive[1].

Mais qu'est-ce donc que cela me fait ? Cela confirme ma réflexion, voilà tout ! Raison de plus pour l'obliger. C'est même un moyen sûr pour oublier sa chanson.

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Monsieur, Monsieur... mon pauvre beau-père !

Quoi, toujours de nouvelles peines, de nouveaux tourmens ? M. de Montbrillant ne se lassera-t-il pas de faire notre malheur ? Mon Dieu ! que je suis inquiète de M. de Bernon ! Il s'est trouvé mal. Je crois que je ne sais ce que je dis; mais je n'ai qu'un moment pour écrire... L'impression a été si forte... Il n'a pu y résister.

Je parlerai à M. de Montbrillant; je suis en droit de lui parler... Imaginez-vous que, ne pouvant parvenir à jouir de la petite Rose, il lui a écrit pour lui proposer une rupture décidée avec M. de P***, et a accompagné cette proposition d'offres considérables.

[2]J'ignore quel a été le motif de Rose pour le refuser; mais ne voulant pas que ses bienfaits sortissent de sa famille, elle lui a proposé sa sœur cadette, tout aussi jolie qu'elle, appartenant au vieux comte d'Artur[3]. On a négocié cette belle affaire; il y a quatre mois

1. Cf. la Note marginale du fol. B 133 (verso) : « *Rappeler la conduite de Sainte-Olive pendant l'absence.* »

2. Ce qui suit, jusqu'à « en public de longtemps », a été publié avec des retouches dans *Jeun.*, p. 297-299.

3. *Jeun.*, p. 297 : « *Comte d'A**** ». Si les initiales du récit étaient sincères, il pourrait s'agir du « comte d'Artus », père de Mme Thiroux d'Arconville, en qui Perey et Maugras ont voulu retrouver « la marquise de Vignolles ». Mais on verra un peu plus loin (p. 65, n. 1) que le délateur de M. d'Épinay fut, en réalité, un certain M. de Cindré.

que les négociations durent. Tout est convenu et le marché allait être mis à exécution, lorsque le comte a tout découvert.

Jusques-là il n'y a rien, malheureusement, que d'ordinaire aux mœurs connues de M. de Montbrillant, et une aventure de plus ou de moins dans ce genre pouvait être ignorée, ou du moins ne pas le perdre. Mais voici la chose déshonorante, celle qu'il aurait fallu cacher au risque de toute sa fortune, si, en la sacrifiant, on eût pu racheter les preuves avilissantes de cette indignité.

Le comte a surpris les lettres. Il y en a trois de M. de Montbrillant, où il traite son père de bonhomme, d'avare, d'imbécile, dont la succession immense sera incessamment à sa disposition; et il assure à cette créature pour quatre-vingts mille livres de diamans, qui seront le lendemain sur sa toilette; six cents livres par mois, et douze mille livres de rente dès que son père ne sera plus.

Le comte, au milieu de sa fureur, ne s'est pas contenté de chasser la demoiselle à coups de pied au cul. Il a envoyé les originaux de ces lettres au ministre, qui les a renvoyées à M. de Bernon avec une lettre de cachet qui enjoint à M. de Montbrillant de partir dans les vingt-quatre heures pour Poitiers[1], et de ne pas revenir sans ordre.

Le pauvre M. de Bernon a été si saisi en lisant ces malheureuses lettres, qu'il nous a causé les plus vives alarmes. Bon Dieu ! si nous venions à le perdre, que deviendrais-je ? Et mes enfans ? Je vais m'occuper de leur sort.

M. de Bernon ne sait où prendre son fils pour lui signifier l'ordre du ministre. On court partout, on ne peut le trouver. Comment osera-t-il se montrer ? Pour moi, je sens que j'aurai peine à paraître en public de longtemps.

Mais, mon tuteur, d'où nous vient donc cette honte pour les folies des autres ? Et cette honte attachée, pour ainsi dire, au titre d'épouse seule ? Et si mon mari avait un mérite distingué, je n'en serais pas aussi parée que je suis humiliée de ses torts. Je vous avoue cependant, que, si je n'avais pas d'enfans, et sans M. de Bernon dont la douleur déchire mon âme, je crois que j'en serais peu affectée, et le public penserait de cette indifférence tout ce qu'il voudrait.

Cette journée est bien malheureuse pour le pauvre M. de Bernon. Il a perdu sa cause contre le comte de Lange. L'arbitrage a décidé

---

1. Ce nom, qui correspond à la réalité, a dû être laissé par inadvertance. Dans la suite, le lieu d'exil de M. de Montbrillant est désigné sous le vocable de « Pomponne ». Or, il n'existe en France qu'une localité de ce nom, située en Seine-et-Marne. Nous verrons que M. de Montbrillant s'y rend par étapes, en passant par Orléans. « Pomponne » est donc une appellation fantaisiste destinée à masquer Poitiers, où M. d'Épinay avait de la famille, et dont il était le « fermier de correspondance ».

en faveur de celui-ci. Je crains, en vérité, que tant de sujets de chagrins n'altèrent beaucoup sa santé.

Mon mari n'arrive point; je vais descendre chez M. de Bernon et vous envoyer toujours ceci. Quel éclat va faire cette malheureuse aventure[1] !... Voilà donc cet homme qui m'accable d'accusations[2].

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

On n'a trouvé hier M. de Montbrillant qu'à huit heures, comme il entrait à l'Opéra. Le Bel, qui l'avait cherché partout, lui dit d'un air très agité de venir sans perdre un instant parler à son père. Il parut interdit et fit mille questions auxquelles Le Bel n'était pas en état de répondre.

Il arriva enfin; M. de Bernon pâlit en le voyant entrer. Il voulut parler; la colère, l'indignation lui coupèrent la voix. Il lui tendit en silence la lettre de cachet. M. de Montbrillant, après l'avoir lue, resta immobile et tout à coup versa un torrent de larmes, en protestant qu'il ignorait la cause de sa disgrâce. Mais M. de Bernon, tirant les trois lettres de sa poche : « Tiens, malheureux, lui dit-il, puisque ton cœur ne te reproche rien, reconnais ton écriture, fils ingrat, enfant dénaturé... Sortez, Monsieur ! Otez-vous de mes yeux ! »

Il voulut se jeter aux pieds de son père : « Vous n'en êtes pas digne», lui cria-t-il en lui tournant le dos avec dédain et le repoussant d'une main tremblante.

Je m'aperçus que ses jambes pouvaient à peine le soutenir. Je courus à lui; il m'embrassa; je fondis en larmes. « Oh ! ma fille, me dit ce respectable vieillard, ce malheureux est né pour notre honte. »

M. de Montbrillant sembla alors avoir perdu la tête totalement. Il ne pleurait plus; ses yeux erraient fixement sans rien voir; il balbutiait quelques mots sans suite. Ma mère entra dans ce moment. Il voulut se jeter dans ses bras. Ce mouvement, auquel elle ne s'attendait pas, l'effraya. Elle jeta un cri en le repoussant. Alors M. de Montbrillant s'arracha les cheveux et donna les marques du plus grand désespoir.

1. Cf. la Note du fol. B 133 (verso) : « *A l'arrivée de M. de Montbrillant, une aventure d'éclat forte et décisive.* »

2. Cf. la Note du folio 134 (recto) : « *La dernière page du* [94, biffé] 93 : « *Voila donc cet homme qui m'accable d'accusations...*

« Sortez, vous dis-je, Monsieur, lui répéta M. de Bernon. Préparez votre départ, et ne songez à paraître en ma présence que quand je vous le ferai dire. Demain à pareille heure vous ne devez plus être ici[1]. »

Il sortit et envoya chercher M. de Ménil. M. de Bernon fut longtemps à se remettre de la révolution que lui causa cette scène.

M. de Ménil a soupé auprès de son frère. Je me suis présentée à son appartement, mais il avait donné ordre de ne laisser entrer personne, pas même moi. Il n'a pas encore ouvert sa porte ce matin; il est enfermé avec son laquais. Je l'entends marcher et parler depuis six heures. Dès qu'il sera visible, je le verrai, car je me propose de traiter plus d'un sujet avec lui avant son départ.

M. de Bernon a passé une mauvaise nuit; ma mère est restée jusqu'à deux heures dans son appartement. Ils dorment actuellement; Mme de Ménil m'avait offert aussi de rester avec moi, mais je ne l'ai pas accepté.

Mon cher tuteur, je suis si agitée qu'il m'a été impossible de prendre aucun repos.

◇

## Suite du Journal.

Depuis quatre jours, mon cher tuteur, je n'ai pas eu le temps de me reconnaître. M. de Montbrillant est parti, et il est heureux pour M. de Bernon qu'il soit parti si promptement; sans quoi il était à craindre qu'il ne pût soutenir plus longtemps les combats que lui faisait éprouver son cœur compatissant, quoique indigné. Les affaires de tout genre que cette malheureuse aventure et ce départ précipité nous ont occasionnées et nous donnent encore, entretiennent un souvenir amer dont il serait fort à désirer qu'on pût distraire M. de Bernon.

Deux heures après vous avoir écrit, j'allai chez M. de Montbrillant comme je me le proposais. J'avais vu un moment M. de Ménil, qui m'avait avoué avec peine que son frère était plus irrité qu'affligé ni repentant. Lorsque mon mari me vit venir à lui : « Que venez-vous faire ici, Madame ? me dit-il; m'accabler de vos reproches ? — Non, Monsieur; vous devez savoir que ce n'est pas mon usage. Le moment de malheur n'est pas celui où je manquerais d'indulgence pour l'offense qui peut m'être directe. Je viens mêler mes réflexions

---

1. L'inspiration, le mouvement, le style de cette scène trahissent ou reflètent la manière de Diderot, auteur du *Père de Famille.*

aux vôtres, vous aider de mes conseils (que vous les dédaigniez ou non) et savoir si l'expérience vous a enfin persuadé que le vrai bonheur n'existe qu'au milieu de ses proches et dans l'exercice de ses devoirs. »

Il ne me répondit point, me tendit la main pour me faire asseoir[1]. « Vous avez beau jeu, j'en conviens, dit-il; mais qui diable !... sans ce gueux de P*** (car c'est lui qui est encore cause de tout) on ne saurait rien; on n'aurait rien découvert ! — J'espérais que vos regrets et votre désespoir ne portaient point sur la découverte de vos torts... — Quoi ! sur ces lettres ? Mais j'ai écrit cela comme cela, moi. Il fallait gagner cette fille; qui diable pouvais-je lui dire ? J'aime mon père, je n'ai pas pensé un mot contre lui en écrivant; cette fille ne le connaît pas, cela était sans conséquence. — Oh ! Monsieur, à quel égarement, à quel oubli de soi-même peut donc porter le désordre, s'il fait commettre par pure légèreté les fautes les plus graves et les plus révoltantes ?... Quoi ! vous ne sentez pas qu'il faut, pour écrire de telles lettres, n'avoir plus au fond de son cœur... ? — Est-ce là la consolation que vous venez me donner ? — La seule que je puisse me permettre, Monsieur, est de vous montrer votre erreur et vous amener à en rougir; sans quoi une autre succédera à celle-ci, comme il est toujours arrivé. — Dites, dites que le diable s'en mêle et est à mes trousses pour éclairer tout ce que je fais. — Ce diable est la vérité, qui ne reste jamais ignorée. Qu'auriez-vous à en redouter si vous n'aviez point de reproches à vous faire ? Mais laissons une morale que vous me paraissez loin d'entendre, pour porter notre réflexion sur des objets qui vous seront peut-être plus sensibles. Si le malheureux éclat que va faire immanquablement votre aventure, excite les propos du public, comme on a lieu de le présumer, le ministre, qui nous protège par considération pour votre père, sera-t-il le maître de vous conserver votre place ? — Lui ? Belle question ! Sans doute... Et puis, il n'oserait pas; cet exemple serait d'une trop grande conséquence; toute la compagnie crierait. Cela ne s'est jamais vu. Il n'y a rien à craindre de ce côté-là. — Voilà une excellente raison : tous vos confrères crieraient. Mais on les laisserait crier. Et si eux-mêmes ne voulaient plus de vous ? Il y en a plusieurs qui ont murmuré sur vos dépenses, sur votre faste... — Bon ! trois ou quatre vieilles perruques qui radotent ! — Monsieur, si vous étiez garçon, sans enfans, isolé, il vous serait permis de risquer tout à votre aise votre fortune, votre réputation et votre honneur. Mais un père de famille est-il à lui ? Ne doit-il pas compte à la société de l'exemple qu'il donne à ses enfans ? de

1. Ce qui suit (amorcé par les mots : « Je montai chez mon mari; il me fit asseoir... ») a été publié, jusqu'à « ... en conserver deux », avec des retouches et des omissions, dans *Jeun.*, p. 299-303.

l'exemple de sa fortune ?... — Eh mais, qui diable ! je ne fais rien d'extraordinaire. J'en connais dix qui font pire que moi et dont on ne dit mot, et la plupart des gens de mon état ont des filles, des chevaux. Eh bien ! que leur en arrive-t-il ? — Leurs désordres sont ignorés. La plupart respectent le public, au moins, s'ils ne se conduisent pas mieux au fond. — Mais c'est ce diable de P***, que la terre engloutisse ! qui est cause de tout ce tintamarre. Ce n'est pas ma faute, à moi ! — Je vois que vous êtes sans ressource, et que... — Ne croyez pas cela. Ah ! je vous promets que voilà une bonne leçon; n'ayez pas peur qu'on m'y rattrape. — Non, peut-être, tant que votre père sera irrité contre vous et que durera votre exil. Mais les dispositions où je vous vois ne me laissent pas porter mes espérances au-delà. Il est de mon devoir de détacher à l'avenir la cause de mes enfans de la vôtre, mais je me dois en même temps de vous en prévenir. Ne soyez donc pas étonné, Monsieur, si je prends d'aujourd'hui tous les moyens que les lois permettent pour les faire mettre à l'abri de vos désordres. — Comment ? — Oui, Monsieur, je vais prier votre père de songer à leur sort d'une manière sûre, et... — Je ne vous conseille pas, Madame, de rien tenter à cet égard. Écoutez..., vous abusez de ma situation..., mais souvenez-vous que je pourrais... Je me souviendrai toujours... Que je suis malheureux ! dit-il en se renversant dans son fauteuil et fondant en larmes... Ma chère amie, ayez pitié de moi; attendez, attendez, vous verrez par ma conduite à venir... — Rien de ce que je projette ne doit vous alarmer, si vos résolutions sont honnêtes et conformes à vos devoirs de père de famille. Les miens, en vous donnant les consolations que vous mériterez, sont, Monsieur, de veiller à l'intérêt de mes enfans, et je ne m'en départirai point. »

Son refrain éternel était de maudire M. de P***. Je ne comprenais pas trop pourquoi. « Imaginez, me dit-il, que cette petite gueuse de Rose, en refusant mes propositions, s'en est fait gloire auprès de M. de P***, comme aussi de m'avoir proposé sa sœur. Il l'a encouragée à faire conclure notre marché. Il a été tout dire au comte d'Artus; lui a donné les moyens de s'emparer des lettres, et l'a excité à les porter au ministre. Le comte est puissant et a exigé mon exil, et voilà toute mon histoire, et de P*** n'a fait tout cela que pour se venger de moi. Voyez, sans cette circonstance, le beau malheur qu'il y aurait eu ? — M. de P*** a fait une infamie, Monsieur; mais on ne doit pas s'attendre à une probité bien délicate de la part de gens qui ont des mœurs aussi corrompues. — Laissons, laissons cela. Ma chère amie, rendez-moi un service..., un service que je n'oublierai de ma vie... Tenez, tous les diamans que j'ai commandés ne sont pas donnés. Si vous voulez me servir, vous choisirez jusqu'à concurrence de mille écus. — Je reconnais à ce langage les gens avec qui vous êtes accoutumé de traiter. Je n'ai que faire de diamans,

ni d'aucuns présens faits aux dépens de vos créanciers. Je n'en veux point. De quoi s'agit-il ? — Il faut m'éviter l'exil... Il le faut absolument, sans quoi... — Eh bien ! sans quoi ?... Les menaces, les promesses ne vous coûtent rien. Vous supposez donc que cet exil dépend de votre père ou de moi ? Vous oubliez que vous venez de m'en dire vous-même l'histoire. — Quoi, sérieusement, vous ne l'avez pas sollicité ? — Solliciter la publication de votre honte ! Ni votre père, ni aucun de nous n'en sommes capables. Votre exil vient du ministre et je ne vois aucun moyen de le parer. Je ne sais même... — C'est le diable !... Oh... je me vengerai! De P*** ne le portera pas loin[1] ! »

Notre conversation aurait duré peut-être encore longtemps, sans une foule de créanciers qui, au bruit du départ, de l'exil, et de toute cette histoire que l'on conte chacun à sa guise, étaient accourus pour se faire payer. Dans cette journée, il reçut nombre d'assignations, plusieurs créanciers ont voulu à toute force parler à M. de Bernon. Il a trouvé moyen de les apaiser, sans s'engager néanmoins à les payer. Il a satisfait seulement ceux qui ont fait assigner, afin de ne point retarder le départ de M. de Montbrillant, ce qui a fait un objet de deux mille écus que M. de Bernon se propose de retenir à son fils.

---

1. Les rapports des inspecteurs de police (publiés par Camille Piton, *Paris sous Louis XV*) confirment les faits articulés par Mme d'Épinay. En voici quelques extraits : « 25 *avril* 1751. — La demoiselle Deschamps, danseuse de l'Opéra, est âgée de vingt-deux à vingt-trois ans... Les liaisons qu'elle a eues avec la demoiselle Briseval, sa compagne, lui ont été des plus fructueuses, puisqu'elle lui a enlevé son ancienne conquête, c'est-à-dire M. de La Live d'Épinay, que la demoiselle Briseval aime autant qu'elle hait M. de Cindré... C'est M. de Cindré qui donna dans le temps avis par une lettre anonyme à M. de La Live de Bellegarde fermier général, que son fils se ruinerait indubitablement avec la demoiselle Briseval; qu'indépendamment d'une aigrette de diamants, d'un bracelet entouré de même et une infinité d'autres présents de prix, il lui avait encore donné trois billets payables au porteur de 10.000 livres chacun, lesquels ont été acquittés; ce qui a donné lieu à la tournée qu'a faite M. d'Épinay dans les généralités de La Rochelle et de Poitiers, d'où il n'est revenu que depuis environ six mois, [*soit vers octobre-novembre* 1750]... » (5$^{eme}$ *série*, p. 91-92).

« 3 *mai* 1752. — Quoique la nouvelle du jour soit que M. de La Live d'Épinay entretienne la demoiselle Fauconnier l'aînée, et qu'il aille aussi fort souvent chez la demoiselle Verrière la cadette, il n'en est pas moins vrai, à ce que l'on assure, qu'il a renoué avec la demoiselle Deschamps. » (*Ibid.*, p. 93-94).

« 17 *août* 1752. — ... L'aventure des diamants et des billets au porteur qu'il [M. d'Épinay] avait donnés à la demoiselle Briseval l'avait un peu épuisé... Il avait été chargé par une de ses parentes de lui faire l'emplette d'une applique de diamants de la valeur de 2.000 écus. L'ayant fait voir à la Deschamps, la commère à qui l'eau venait à la bouche, le pria de la lui prêter pour une première représentation d'opéra. Il fut assez sot pour y consentir, sous la restriction que, l'opéra fini, elle la lui rendrait. C'est ce qu'elle ne fit pas. L'affaire fit du bruit, et M. d'Épinay voulut requérir un commissaire de se transporter chez elle, etc... » (*Ibid.*, p. 99).

Il l'a fait descendre l'après-dîner dans son appartement pour prendre note de la totalité de ses dettes. Je suis presque sûre qu'il n'a dit vrai sur aucun des objets dont il a fait l'aveu, et qu'il en a caché beaucoup. Il nous a dit, par exemple, qu'il n'y avait de livré encore, sur les diamans qu'il avait achetés, qu'une bague de deux mille écus; et, depuis son départ, il est prouvé que cette bague n'était pas plus livrée que le reste, et qu'il l'a envoyé chercher deux heures avant de partir.

M. de Bernon nous pria ensuite, ma mère et moi, de le laissser seul avec son fils. Nous nous retirâmes.

Ils ont été enfermés deux heures, au bout desquelles M. de Montbrillant s'est retiré dans sa chambre en pleurant amèrement. Mon beau-père nous a dit depuis qu'il avait été indigné contre son fils dans cette conversation. Il n'y a sorte de mensonge et de bassesse qu'il n'ait faite pour éviter son exil et cacher les circonstances de ses désordres. Il a pourtant fini par avouer et promettre tout ce qu'on a voulu.

M. de Bernon ne semble plus aussi crédule sur ses promesses. « Je sais, m'a-t-il dit de lui-même, prendre des arrangemens pour assurer le paiement de toutes les dettes honnêtes, et faire pâtir mon drôle ! Ensuite je penserai à votre sort, et à celui de vos enfans. C'est la besogne de ma campagne. »

J'ai passé avec M. de Montbrillant la dernière heure de son séjour ici. Je voulais lui parler de mes enfans, et de plusieurs autres objets importans. Il ne m'a pas été possible de lui dire deux mots de suite[1]. Toutes les espèces possibles s'étaient, je crois, donné le mot pour nous interrompre. C'était une marchande de bouquets et de gimblettes, à qui il devait trois louis; puis des décrotteurs pour des commissions; un garçon cafetier, le baigneur, un fripier qui lui avait loué des redingotes, des habits d'hommes pour femmes, et que sais-je[2] ?

Ensuite, il me donnait des commissions à perte de vue; des ordres, dont j'acceptai quelques-uns et dont je refusai plusieurs. Ce qui le touchait sensiblement et par-dessus tout, était l'ordre précis que lui avait donné son père de se défaire de ses chevaux et de n'en conserver que quatre, tant de selle que de carrosse. Par ce calcul il en laisse ici neuf à vendre, dont il voudrait conserver deux. Mais M. de Bernon est inflexible, me disait-il, pour la première fois de sa vie.

Lorsque les chevaux furent arrivés et que tout fut prêt pour le départ, nous descendîmes. Ma mère ne lui avait pas encore dit un mot. Il donna les marques de la plus vive douleur. Il se jeta à ses genoux, lui demanda sa grâce, ainsi qu'à son père et à moi, en

1. Cf. la Note du fol. B 134 (recto) : « *Conversation à faire lors de ce départ entre le mari et la femme...* »

2. Cf. la Note, ibid : « *Tumulte de créanciers.* »

s'avouant indigne de la recevoir. Ma mère lui dit : « Je souhaite pour vous, Monsieur, et bien plus encore pour vos enfans, que vous méritiez par la suite le pardon que vous nous demandez. — J'espère, mon fils, lui dit M. de Bernon, en se laissant baiser la main, j'espère que vous allez travailler à la mériter. Songez... songez que votre... femme..., vos enfans..., vos enfans, mon fils, vos enfans ! » Il ne put achever. Il se laissa retomber dans son fauteuil en sanglotant. Mon mari était courbé sur sa main gauche, qu'il inondait de ses larmes. Ce bon père lui donna sa bénédiction : « Allez, partez, et n'abusez plus de mes bontés ! » lui dit-il encore. M. de Monbrillant vint à moi ensuite. Nous nous embrassâmes tous deux en silence, et il sortit[1].

Je le suivis, lorsqu'il fut hors de la chambre de son père. « Rentrez, me dit-il, je vous en prie, cela me fait trop de peine. » Et il ajouta tout bas : « Tâchez de me conserver mes deux autres chevaux de selle. »

Je le laissai sur cette recommandation, et je revins près de mes parens. L'instant après, nous entendîmes sortir la voiture; et alors le pauvre M. de Bernon laissa un nouveau cours à ses larmes.

Nous passâmes notre soirée en projets, pour distraire mon beau-père. Il nous dit qu'il ne tarderait pas d'aller à Montbrillant; qu'il désirait que Mlle Darcy, le chevalier Le Maire, Formeuse et René, M. et Mme de Ménil y vinssent souvent. « Vous serez maîtresse, ma fille, dit-il, d'y amener d'ailleurs qui bon vous semblera. » Je répondis que je lui demandais un autre convive de préférence à tout. « Qui donc ? me dit-il ? — Mon fils, mon papa ! — Cela est juste, reprit-il; il nous installera, je vous le promets. »

De sorte, mon cher tuteur, que, si mon repos n'est plus troublé par ces événemens étrangers qui viennent m'assommer au moment où j'y pense le moins, je me propose de mener à Montbrillant une vie délicieuse.

A propos, vous ai-je dit que j'avais vu la chanson du chevalier de Sainte-Olive ? Elle est plaisante, il en faut convenir. Elle n'est pas fort honnête de sa part, mais elle n'est pas non plus si méchante qu'on me l'avait dit. Formeuse y est mieux traité que moi. Mlle Darcy fort injustement. On la dit coquette et intéressée; cela ne lui ressemble guère. Il faut pourtant que j'avoue que je me suis sentie un petit moment de pique, qui heureusement n'a pas duré, de sorte que j'en ai joint la copie que l'on m'avait donnée à la consultation de M. de Riltière, qui lui donnait les moyens de conserver ses droits sans manquer à la soumission et au respect filial. Nous verrons quel effet ce procédé fera sur lui.

◇

---

1. Cf. la Note, ibid. : « *Scène avec le père avant le départ. Peindre son adieu.* »

## M. de Montbrillant a Émilie.

Le 17 mars.

Je suis arrivé à Orléans, ma chère amie, en assez bonne santé, mais l'esprit cruellement agité. Vous pouvez juger de toutes les réflexions qui me sont survenues quand j'ai été rendu à moi-même. Elles me mettent dans l'état le plus triste, et au moment que je vous écris, je suis accablé de chagrin.

Je me rappelle tous les torts que j'ai eus avec vous. L'idée d'avoir perdu votre tendresse m'a pénétré de douleur, et ma situation actuelle, si vous pouviez en être témoin, vous ferait pitié. Je crois cependant connaître assez votre cœur pour espérer de le regagner. Vous n'avez jamais réellement perdu le mien, et je puis vous protester qu'il n'a point eu de part à mes écarts.

J'écris par cet ordinaire à mon père et à maman. Joignez-vous à moi, ma chère amie, pour me rétablir dans leur esprit. C'est la preuve la plus forte que vous puissiez me donner de votre amitié pour moi. L'avenir vous persuadera que la jeunesse et l'étourderie sont les seules causes de mes sottises; mais je n'ai jamais cessé de vous aimer.

Adieu. Plaignez-moi; vous ne pouvez au moins me refuser de la pitié. Donnez-moi souvent de vos nouvelles, ma chère amie; j'en suis dans la plus grande inquiétude.

Adressez-moi vos lettres à Pomponne.



## M. de Montbrillant a Émilie.

Le 21 mars.

Je suis arrivé à Pomponne, ma chère amie. J'ai déjà vu M. et Mme de B***. Ils m'ont demandé de vos nouvelles avec bien de l'empressement, et m'ont fait l'accueil le plus gracieux. Ils m'ont accablé de politesses[1].

1. Ainsi se vérifie que « Pomponne », situé au delà d'Orléans, est bien le masque de Poitiers. « M. et Mme de B*** » pourraient donc être un second ménage « de Bernon », à savoir : celui de François-Christophe de Lalive frère aîné de M. de

Ce séjour-ci me paraît fort ennuyeux et, comme je ne suis ni en humeur ni en disposition de goûter aucun plaisir, il m'est égal de n'en point trouver. Mes affaires, mes livres, ma musique, et plus encore les lettres que je recevrai de vous et de mes amis, voilà ce qui remplira mes momens.

Mon projet est de faire ici une dépense honnête, mais la moins considérable que je pourrai. Mon père a eu la bonté, les années dernières, de me donner du vin, de la bougie, du café. Ces trois articles ne laisseraient pas d'augmenter ma dépense. Je vous prie, ma chère amie, de faire en sorte qu'elle ne me regarde pas. Je voudrais avoir aussi des vins de liqueurs, si cela était possible. Mandez-moi sur ce que je puis compter, car, s'il faut me pourvoir ailleurs, je n'ai pas trop de temps.

Adieu, ma chère amie. Donnez-moi souvent de vos nouvelles, et que je puisse retrouver dans vos lettres cette tendresse que vous me prodiguiez autrefois avec plaisir. Je vous jure que j'ai toujours eu pour vous les mêmes sentimens, et que mon cœur ne s'est jamais démenti.

Mandez-moi ce que l'on dit de mon départ, et si mon père et ma mère vous ont parlé de moi. Je vous souhaite plus de tranquillité que je n'en ai dans l'esprit; vous pouvez me la procurer. C'est en me rendant votre confiance que vous me rendrez à mon état naturel. J'attends de vos nouvelles avec empressement.

Je ne puis recevoir des lettres que deux fois la semaine; ainsi je vous recommande un peu d'exactitude. Votre santé n'était pas bonne lorsque je suis parti; ne me laissez pas dans l'inquiétude. Embrassez mon fils pour moi. Je ne puis vous exprimer combien je souffre d'être éloigné de cet enfant. Donnez-moi des nouvelles de ma fille.

J'ouvre ma lettre. J'oubliais de vous demander si vous avez vendu quelques-uns de mes chevaux. Je voudrais que mon père gardât aussi ma jument de carrosse. A l'égard de mon cheval boiteux, à qui on a mis le feu[1], envoyez-le à l'académie. Il faut pour le rendre droit, des précautions et des soins que l'on n'aurait pas ailleurs. Je vous prie de suivre exactement tout ce que je vous manderai à ce sujet.

◇

Bellegarde, receveur général des finances du Poitou jusqu'en septembre 1749, date où il se démit de cette charge, et de Françoise-Marguerite Dubuisson, son épouse.

1. Comprendre : à qui on a fait des pointes de feu.

### Suite du Journal.

M. de Bernon est allé à Versailles. Il a vu le ministre, qu'il a trouvé dans les dispositions les plus favorables relativement à lui.

« Je ne sais, Monsieur, lui a-t-il dit, s'il ne conviendrait pas mieux, pour l'avantage de votre famille et de vos petits-enfans, de faire passer la place de M. de Montbrillant à M. de Ménil ou à quelqu'un de vos parens ? Sans vous et sans la manière dont j'ai été instruit des désordres de votre fils, il ne l'aurait pas conservée. Mais je ne veux autoriser ni les délations, ni les vengeances. »

M. de Bernon lui a dit qu'il avait lieu d'espérer que cet exil changerait les mœurs et la conduite de son fils, et qu'il le priait de lui conserver ses indulgences et ses bontés. M. de Ménil, prenant par goût le parti de la robe, ses arrangemens ne lui permettaient pas de faire passer cette place sur aucune autre tête de sa famille.

M. de Clairsac, qui a, comme vous savez, la faveur du ministre, est venu me faire toutes sortes d'offres de service.

J'ai reçu deux lettres de M. de Montbrillant; je ne sais par où m'y prendre pour lui répondre. Je suis arrêtée dès le premier mot. Mon plus grand embarras est que je ne sais quel titre lui donner. Mon cœur et ma main se refusent à l'appeler mon cher ami. *Monsieur* est trop dur, et l'on pourrait me blâmer d'en user à la rigueur dans un moment où il est malheureux. *Mon cher mari* ? Cela ne s'est jamais dit dans une lettre; et puis *mon cher* est précisément ce que je ne veux pas dire.

Attendons Formeuse et Mlle Darcy. Ils vont venir, ils me conseilleront.

Le 21.

Malgré l'agitation de ma tête, et tout ce que j'avais encore à me dire, j'ai fini mon journal hier à quatre heures après-dîner. Je suis restée seule une bonne heure.

Formeuse est arrivé. Je lui ai dit que j'avais reçu une lettre de mon mari, et que je la lui montrerais lorsque Mlle Darcy serait venue.

Nous nous sommes consacré les momens qu'elle nous laissait en liberté. Qu'ils ont été courts !... Nous avons passé tous trois le reste de notre après-dîner. M. René est venu nous interrompre pendant l'espace d'une demi-heure. Mlle Darcy et Formeuse sont d'avis que je réponde une lettre ferme, qui prouve une bonne fois à M. de Montbrillant que nous n'avons plus rien à démêler ensemble. Je trouve ce parti-là bien extrême et bien dur. D'ailleurs je crains, si je le révolte, qu'il ne recommence à me tourmenter. Après toutes

mes indécisions, je me suis déterminée à lui parler de ses affaires et de ses enfans plus que de lui. Je suis convenue que je l'appellerai *mon cher mari*. Je n'aime pas cela, mais qu'y faire ? Je l'ai promis à Formeuse.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant.

J'ai été très aise, mon cher mari, d'apprendre que vous étiez arrivé à Pomponne en bonne santé. L'état où vous étiez au moment de votre départ m'avait donné quelque inquiétude pour votre route.

Nous allons demain nous établir à Montbrillant. J'ai impatience d'y être, ne fût-ce que pour éviter les regards des curieux et les questions des importuns et des indiscrets qui me demandent sans cesse où vous êtes, et pourquoi vous êtes parti si promptement. Cela me déplait. Je ne puis résister à tant d'humiliations. Je ne sais cependant ce qui m'affecte le plus, de la publicité de vos écarts ou de vous savoir encore en relation avec des espèces qui ne manqueront pas de les perpétuer, si vous ne prenez une bonne fois la résolution de rompre net sans retour avec eux.

Qu'il me soit permis dans ce moment de vous conjurer encore d'ouvrir les yeux sur l'avenir que vous vous préparez. Pouvez-vous vous déterminer à votre âge, étant père de deux enfans qui annoncent un naturel heureux, pouvez-vous vous résoudre à vous donner en spectacle par des écarts scandaleux ? à risquer votre état, votre fortune et la leur ? à leur fermer un jour la porte aux différens établissemens que l'on peut espérer pour eux ? Je n'ai garde de présumer que votre cœur soit dénué de tous les sentimens qui doivent vous rendre votre conduite passée insupportable. Le souvenir vous en afflige, je l'espère. Mais si vous avez été entraîné, si vous avez cédé à une séduction où peut-être d'autres n'auraient pas pu résister, soyez d'assez bonne foi avec vous-même pour en convenir, et ne vous exposez plus à des écueils si dangereux.

Dans l'ordre de la nature, les enfants sont destinés à être la récompense de la vieillesse d'un père et d'une mère honnêtes et sensibles; mais s'ils sont un jour malheureux par votre faute, ils feront le malheur de votre vie. Comment les recevrez-vous et que leur direz-vous, lorsque, dans leurs peines, ils chercheront à se réfugier dans le sein paternel ?... Votre conscience vous obligera de les repousser et de détourner les yeux de dessus eux.

Ce tableau m'arrache des larmes... Il n'est pas chargé... Il est faible même, auprès de tout ce que je vois de funeste... Puisse-t-il

fléchir votre cœur en faveur de deux innocens qui vous doivent le jour, qui n'ont pu encore démériter auprès de vous, et à qui je voudrais pouvoir apprendre à bénir leur père et à reconnaître ses bienfaits. J'étais également pénétrée de ces tristes vérités avant votre départ. Je vous en aurais entretenu, si vous eussiez voulu m'entendre[1]. Mais une circonstance me les a rendues plus frappantes encore. C'est la visite d'un chevalier de Fervaques[2] qui, vous ayant trouvé parti, a voulu absolument me parler le matin.

Certainement il porte un beau nom. Il ne lui manque, pour mériter quelques égards, que d'être véritablement le sien. Il se dit de Dauphiné, et les Fervaques sont de Flandre. Il est connu d'ailleurs pour un chevalier d'industrie; il est fils d'un garçon parfumeur de Fontainebleau. A l'âge de quinze ans, il fut chassé de la boutique de son père pour friponnerie. Je sais cela très précisément d'Hélène[3], qui est, comme vous savez, de Fontainebleau.

J'étais à ma toilette lorsqu'on vint me dire qu'il demandait à me parler pour une affaire qui vous concernait. Hélène, en entendant son nom, me fit son histoire et me conseilla de ne pas le recevoir seule. Je lui dis de me suivre et de se tenir près de la croisée comme pour raccommoder quelques hardes. Je ne voulus point le recevoir à ma toilette; je passai dans ma chambre... Pouvez-vous vous représenter ce qui se passe dans l'âme d'une femme qui n'ose recevoir seule un ami de son mari ? Car il est le vôtre, à en juger par les lettres qu'il a montrées de vous, quoique je ne vous aie jamais ouï parler de lui. Sa figure et son maintien ne m'auraient pas rassurée.

Il voulut m'engager à faire retirer Hélène; mais je lui dis que ce n'était pas mon usage; qu'il pouvait parler. Il prit d'abord un ton un peu léger sur l'envie qu'il avait depuis longtemps de me connaître. Je lui dis fort sèchement que je n'aimais point les nouvelles connaissances, et que, s'il n'avait rien de particulier à me dire, je lui demanderais permission de me retirer, ayant des affaires importantes. Alors il me montra deux lettres de vous, où vous avez eu la bonté, dit-il, de l'appeler mon cher Fervaques (ce qui est très vrai), et où vous le remerciez d'une service important pour lequel vous lui faites espérer vaguement des preuves de reconnaissance. Ce service, dit-il, est vingt-cinq louis qu'il vous a prêtés, il y a un an, sans intérêt et sans billet. Je lui ai répondu que je n'avais nulle connaissance de cette affaire, et que je n'y pouvais rien. Il m'a dit que vous l'aviez pourtant assuré que j'allais payer vos dettes. Je ne

1. Cf. la Note du folio B 134 (recto) : « *Conversation à faire lors de ce départ entre le mari et la femme et dans la première lettre de celle-cy. Prêcher, parler de ses enfans ; ce qui doit en résulter pour l'avenir.* »

2. Ici et deux lignes plus bas, le ms. C porte « Fervais ». Le nom définitif apparaît un peu plus loin; je l'adopte dès à présent, pour la clarté.

3. La femme de chambre de la narratrice.

sais si je dois ajouter foi à ce propos, mais il serait fort imprudent. Je l'ai congédié très vite et d'une manière peu honnête, je l'avoue; mais je ne m'en repens point. En partant, il me dit : « Il y a bien encore quatre louis que je lui ai gagnés au passe-dix, il y a quatre jours. Si vous vouliez, Madame, m'en donner une partie, je vous en serais obligé. J'ai fait des pertes considérables ces jours-ci. » Je lui ai donné six francs pour m'en débarrasser, qu'il n'a pas eu honte de prendre, et je l'ai consigné à la porte de manière à ne le jamais revoir.

Présentement que vous êtes instruit de l'origine de ce personnage, voyez, je vous prie, à quoi vous exposent de telles liaisons. J'espère que je n'aurai pas besoin de vous en dire davantage sur un sujet si affligeant.

J'ai fait partir avant-hier une caisse contenant cent livres de bougies et quatre-vingts livres de café que M. de Bernon m'a données pour vous. Je n'ai pu obtenir de vin, j'en suis fâchée.

J'ai appris hier que le marquis de V... venait d'être arrêté pour dettes. J'ai fait tout de suite les démarches nécessaires pour faire signifier aux maréchaux de France[1] le billet que vous avez de lui. M. de Bernon a destiné ces deux mille livres à l'acquit d'une de vos dettes; ainsi, je ne pourrai vous en envoyer le montant.

◇

## M. de Montbrillant a Émilie.

De Poitiers, le 2 avril.

Je viens de recevoir une lettre de vous, ma chère amie, par laquelle vous m'apprenez une nouvelle sur M. de V..., à laquelle je ne m'attendais pas.

Je vous sais bon gré d'avoir suivi cette affaire avec tant de célérité; mais je suis fâché que mon père s'empare de cette somme sur laquelle j'avais compté. Faites en sorte, je vous en prie, qu'il n'en dispose pas, car j'en aurai indispensablement besoin.

Le malheur me poursuit partout, je le vois. Quelle ville que celle que j'habite ! C'est le séjour le plus triste de la nature. Les momens les plus agréables que j'y passe sont ceux où je suis seul, livré à moi-même. Jugez, ma chère amie, des plaisirs que j'y goûte !

---

1. Le « tribunal des maréchaux » était une juridiction particulière, prononçant sur les contestations relatives au point d'honneur, et en particulier en matière de duels. Dans les cas de cette espèce, les maréchaux de France, réunis chez leur doyen et siégeant sous sa présidence, jugeaient eux-mêmes et sans appel (V. Hubert Pierquin, *Le tribunal des Maréchaux et la législation du point d'Honneur*).

Je vous remercie de la bougie et du café que vous m'avez obtenus. J'aurais désiré qu'on y eût pu joindre une centaine de bouteilles de vin, car je suis obligé de le faire venir de Bourgogne, ce qui me coûtera fort cher; mais enfin vous avez fait ce que vous avez pu, et je vous en ai la même obligation.

Mon postillon, qui est arrivé, m'a dit que mon père voulait que mon cheval boiteux fût dans son écurie. Faites en sorte qu'il reste à l'académie jusqu'à ce qu'il soit guéri, et employez tous les moyens possibles pour me le conserver. Si mon père s'obstine, je le ferai acheter sous-main à un prix modique, et je le ferai mettre dans l'écurie de M. de Rinville.

Mandez-moi si vous avez entendu parler à mon père ou à ma tante du temps qu'ils comptent que je resterai ici; et parlez-moi là-dessus avec la confiance et la sincérité que je veux travailler à mériter de vous. J'ai une proposition à vous faire à mon retour, dont l'exécution dépendra de la confiance mutuelle. Il suffit de lire votre dernière lettre pour me convaincre que je dois avoir en vous la confiance la plus intime. Si j'en eusse été bien persuadé, que je me serais évité de chagrins et de tourmens !

Mais ne pensons qu'à l'avenir, ma chère amie. Si vous me jugez selon mon cœur, vous me rendrez toute votre tendresse, et je verrai renaître ces premiers momens où nous n'étions occupés qu'à nous en donner des preuves. Soyez tranquille; nos enfans n'auront point à l'avenir à se plaindre de leur père, et je ne tarderai pas à le prouver.

La visite que vous a faite Fervaques m'a fait rire. Il y a longtemps que je le connais pour un drôle; mais il a de bonnes choses, il est serviable. Néanmoins vous avez bien fait de le congédier; c'est un homme qu'il ne vous convient pas de recevoir. D'ailleurs, je ne lui dois rien que les quatre louis du passe-dix; je les lui ferai tenir incessamment. N'ayez nulle crainte non plus par rapport à lui; je ne le verrai pas plus que les autres. Il suffit qu'il vous déplaise, ne voulant plus à l'avenir me conduire que par vos conseils.

Adieu, ma chère amie. Si vous avez de l'amitié pour moi, vous devez me plaindre. C'est dans les circonstances où je me trouve, que je puis ressentir mieux que jamais les effets de votre attachement pour moi. Donnez-moi souvent de vos nouvelles. Embrassez bien vos enfans pour moi. Puissent-ils n'être jamais informés qu'il y ait eu de la désunion entre nous !

A propos, je suis vraiment fort embarrassé. J'ai été obligé de me défaire de mon secrétaire. Il aurait fallu être un saint pour y tenir.

◇

### MADAME DE MONTBRILLANT A MADEMOISELLE DARCY.

Voilà une lettre fort singulière que je reçois de mon mari, ma chère amie. Lisez-la et dites m'en votre avis. Dois-je m'en réjouir ou m'en inquiéter ? Certainement ce serait un bonheur pour lui. Cependant, à moins que sa conduite ne change dans tous les points, de quoi mes conseils peuvent-ils ?... Je dois le désirer. Mais il n'y a nulle apparence.

Cette lettre m'a fait une impression singulière; elle m'étonne. Oh ! mon amie, que je suis à plaindre ! En vérité, je suis dans un trouble... Adieu, écrivez-moi, et venez nous rejoindre le plus tôt que vous pourrez. Votre avis, votre avis ?... Mon Dieu ! que je suis mal à mon aise.

◇

### MADEMOISELLE DARCY A MADAME DE MONTBRILLANT.

Consolez-vous, ma très chère. Plus d'alarmes, plus de trouble. Lisez et voyez combien vous devez compter sur les expressions et la tendresse de votre époux. Voici une lettre de lui à l'objet de ses tendres ébats, qu'elle a sacrifiée comme les autres pour de l'argent.

Je vous conterai comme quoi elle m'est tombée entre les mains, et vous pourrez juger par son style ce que l'on a à attendre de cet homme, et dans quelles dispositions il est pour vous.

Bonjour. Lisez, copiez, si vous voulez; mais renvoyez-moi la lettre sur-le-champ. J'ai promis de la rendre ce soir.

◇

### M. DE MONTBRILLANT A MADEMOISELLE ROSE[1].

Je t'en crois sur ta parole, ma petite poule. Je te savais bien un peu friponne; mais tes sentimens et ta délicatesse m'ont annoncé une probité sur laquelle je compte, et, dès le premier moment, je

---

1. Publiée, avec des altérations, dans *Jeun.*, p. 304-305, sous l'indication : « Pomponne ».

me suis bien douté que le vieux ladre avait usé de violence pour t'arracher mes lettres.

Permets-moi, cependant, cher amour, de te reprocher ta faiblesse de les avoir gardées; cette preuve de ta tendresse me coûte cher, mais tu me promets de m'en dédommager à mon retour, et je me plonge d'avance dans un délice de volupté en pensant à tous les plaisirs que nous goûterons ensemble.

Quels diables de contes t'a-t-on fait ? Ce n'est point du tout le ministre qui me tient ici; c'est la jalousie de ma femme et la dévotion de sa mère qui les ont portées à me faire partir trois mois plus tôt qu'à l'ordinaire. Elles croient avoir fait œuvre pie que de me ruiner dans l'esprit de mon père. Mais patience ! Comme elles ont fait, elles recevront. Laisse-moi faire.

J'espère avant quatre mois être de retour; et une fois près de toi, elles se souviendront de m'avoir fait voyager !

Bonjour, Reine des cœurs; souviens-toi de ton fidèle Lolo, et surtout ne prends point d'engagemens que tu ne puisses rompre à mon retour.

Je te salue et t'embrasse.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant.

Ne me forcez pas de vous répéter ce qu'il m'est si dur d'entendre dire tous les jours, et dont vous devez bien vous douter.

Je vous demande en grâce de tenir à l'avenir une conduite qui me donne autant de plaisir à vous dire la vérité, que j'y ai aujourd'hui de répugnance. M. votre père ne s'explique pas sur le temps de votre exil. Il ne vous a pas été imposé à sa sollicitation, quoi que vous en disiez. Vous n'ignorez pas que c'est le ministre seul qui en a décidé, ce qui rend votre lettre de cachet beaucoup plus difficile à lever. Si j'y puis quelque chose, je me flatte que je n'ai pas besoin de vous assurer de mon zèle, si vous le méritez. Mais je crois que vous devez laisser le temps d'oublier votre aventure avant de désirer de paraître, et que vous devez vous garder d'entretenir aucune correspondance suspecte. Quant à moi, je n'ai pas encore le courage de me montrer en public.

Je suis très fâchée que vous ayez été forcé de vous défaire de votre secrétaire.

C'était un homme de mérite, à qui on ne supposera pas facilement des torts. Je souhaite pour vous que vous le remplaciez promptement.

◇

## Suite du Journal[1].

Je ne veux plus penser à M. de Montbrillant; il m'indigne. Nous partons tous demain pour Montbrillant. J'y mène mes enfans; ils seront mon unique ressource. Mlle Darcy ne peut venir s'établir avec nous. Ses affaires et celles du chevalier Le Maire la retiennent à Paris. Le chevalier me disait hier devant elle : « Je vous assure que c'est une excuse, car je n'ai nullement besoin d'elle. » « Il le croit, me dit-elle lorsque nous fûmes seules; c'est sans avoir l'air de me mêler de ses affaires que je lui suis utile; mais si je n'y étais pas, il ne saurait où donner de la tête. Rapportez-vous-en à moi; aussitôt que je ne lui serai plus nécessaire, j'irai vous retrouver. » Je ne peux qu'estimer la délicatesse de sa conduite et désirer que tous mes amis lui ressemblent.

M. de Formeuse, d'ici à trois semaines, ne pourra pas faire d'établissement à Montbrillant. Il me donnera, m'a-t-il dit, tous les momens dont son père ne disposera pas. Il m'a paru si touché d'être obligé de me laisser partir sans lui, que j'en ai acquis plus de courage pour céder à cette dure nécessité.

M. et Mme de Ménil viendront passer avec nous la première semaine de notre séjour à Montbrillant. Je doute que la vie que nous nous proposons d'y mener lui plaise. Je ne sais encore quel jugement porter sur son caractère. Elle paraît toute occupée d'elle, de sa figure et de ce qui peut la faire valoir. Sa conversation est rarement suivie; elle a un air froid et distrait quand elle parle. Cependant, elle écoute avec attention, et il lui échappe quelquefois des mots qui annoncent plus d'esprit et de fermeté qu'on ne lui en suppose.

Elle me témoigne assez d'amitié. Il m'a quelquefois passé par la tête qu'elle m'étudiait. Je le lui ai dit une fois; elle s'est mise à rire. « Étudier une femme, m'a-t-elle répondu, ce serait peine perdue pour un homme et soins superflus pour une femme. Nous nous ressemblons toutes et nous connaissons notre secret. » J'ai cherché un sens plus fin à ces paroles qu'elle n'y en a sans doute attaché. Cette huitaine passée ensemble à le campagne m'éclairera peut-être davantage sur ce que j'en dois penser. Elle est grosse de huit mois et m'en paraît assez fâchée[2].



---

1. Publié, moins la première phrase, avec des retouches, dans *Mém.* I, p. 207-208.
2. Mme de Jully accouchera le 18 juin (1750). Nous devrions donc être vers la mi-mai.

## Madame de Montbrillant a M. de Lisieux[1].

Oh ! mon tuteur, la jolie petite créature que Pauline ! Elle n'a que trois ans, mais elle a pour son âge une intelligence singulière[2]. Mlle Carré la conduit très bien pour ce moment-ci; mais je doute qu'elle soit capable de faire une éducation comme j'en veux donner une à ma fille. Elle est bonne créature, attentive et fort gaie; mais voilà tout. Elle est d'une ignorance profonde, et elle me paraît trop bornée pour que je puisse en tirer aucun parti.

Elle prend également soin de mon fils pendant qu'il est à la campagne, mais je ne lui demande rien que de veiller à sa sûreté. J'ai mes enfans presque toutes les matinées avec moi. Mon fils aura, je crois, beaucoup d'esprit; il apprend avec une grande facilité. Je lui montre à lire; je lui apprends sur le clavecin à connaître ses notes, et, d'ailleurs, je tâche d'exciter sa curiosité pour le forcer à me faire des questions.

Je ne suis la maîtresse de me conduire avec eux à ma fantaisie que le matin. Car les après-dîners, mes parents s'en emparent. On leur fait des contes à dormir debout; ou bien, si mon fils joue tout seul et fait du bruit, on le gronde et on le fait taire. Empêcher un enfant de faire du bruit, c'est vouloir qu'il s'ennuie avec vous et qu'il ne se plaise qu'avec des domestiques. Pour moi, je leur laisse toute liberté. Je pense que cela doit contribuer à établir leur confiance. Si j'en suis fatiguée, je tâche de les attirer à quelque occupation plus tranquille; et si je ne peux les fixer, je feins d'avoir affaire, ou je les envoie faire quelque promenade. Enfin, les circonstances me guident, et je fais si bien qu'ils sont fâchés de me quitter et qu'ils ne se trouvent jamais mieux qu'avec moi.

Mme de Lange est venue dîner deux fois avec nous. M. de Bernon persiste à ne vouloir pas voir son mari. J'ai été très contente du ton qu'a pris Mme de Ménil dans une conversation que nous avons eue toutes trois sur les torts du comte de Lange. La comtesse se plaignait de la froideur de son père, et elle disait que c'était lui faire injure que de la confondre avec lui[3]. « M. de Bernon ne vous

1. Publiée, avec des coupures, dans *Mém.* I, p. 208-210.

2. « Pauline » sera l'unique fille de Mme « de Montbrillant ». On a vu plus haut que ce prénom désigne Angélique d'Épinay, dont la naissance a été arbitrairement avancée de façon à se souder à la courte existence de la première enfant (décédée). C'est donc à partir de la date de naissance de celle-ci (24 août 1747) qu'il sied de calculer l'âge de « Pauline ». En mai 1750, il lui manque trois mois pour « n'avoir que trois ans ».

3. La phrase est ambiguë; Parison l'a éclairée (*Mém.* I, p. 209) : « ... lui faire injure *à elle*, de la confondre avec son mari. »

confond pas, Madame, lui dit Mme de Ménil; mais la colère est si étrangère à son âme, qu'il ne peut en ressentir contre un objet, que tout ce qui l'entoure ne s'en ressente ! Lorsqu'il parle de M. de Lange ou de M. de Montbrillant, il nous boude pendant deux heures. Assurément, je ne suis pour rien dans leurs torts. Je vous conseille de laisser au temps à effacer cette impression douloureuse, avant de tenter de remettre votre mari en grâce. Et vous, Madame, plus vous verrez Monsieur votre père, et plus il oubliera les torts de M. de Lange. »

Elle dit aussi plusieurs choses sur les caractères en général, qui me firent grand plaisir. Je crois que je finirai par l'estimer beaucoup; mais je ne sais pas si je l'aimerai. Je ne trouve pas d'analogie dans nos caractères.

Sauriez-vous ce que c'est, mon cher tuteur, qu'une Mme Médéric qui paraît être sa très bonne amie ? Elle ne cesse de m'en parler comme d'une femme d'un esprit et d'un mérite rares. Elle la voit souvent, et m'a proposé de m'y mener. Elle dit que c'est là où l'on peut vraiment apprendre à connaître le monde, parce que tout ce qu'il y a à Paris de bonne compagnie s'y rassemble[1]. Je serais bien aise d'avoir votre avis avant de m'engager. Si vous n'y voyez point d'inconvénient, j'avoue que je serai fort aise de faire cette connaissance.

Mme de Ménil s'en retourne demain à Paris; elle est au moment d'accoucher[2]. Je lui ai promis d'aller la voir pendant ses couches. J'attends ce soir M. de Formeuse, qui vient passer trois jours avec nous. Mlle Darcy ne viendra pas de tout le mois.

◇

## M. de Lisieux a Madame de Montbrillant[3].

Puissiez-vous, ma chère pupille, conserver toujours la possibi-

---

1. « Mme (ou Mlle) Médéric » est le masque de Jeanne-Françoise Quinault, née à Strasbourg en 1699, l'une des trois filles de l'acteur Jean Quinault. Elle avait débuté à la Comédie-Française, le 14 juin 1718, dans le rôle de Phèdre, mais préféra par la suite jouer les soubrettes. Nivelle de la Chaussée composa à son intention *Le Préjugé à la Mode* (1735); et Voltaire, qui faisait grand cas du jugement de cette comédienne, lui doit, assure-t-on, le plan de *L'enfant prodigue* (1738).

Mlle Quinault, retirée du théâtre depuis le 19 mars 1741, était devenue le centre d'un petit groupe à la fois libre et distingué : la « Société du Bout-du-Banc » (v. plus loin, p. 89, note 3). Elle habitait à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

2. Nous voici donc vers la mi-juin 1750.

3. Publiée, avec des coupures, dans *Mém.* I, p. 212-213.

lité de continuer le genre de vie que vous menez présentement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis persuadé que c'est le seul qui convienne à votre caractère, et qui puisse insensiblement vous donner la supériorité que vous devriez avoir dans votre maison. Vous avez tout ce qu'il faut pour cela; mais les circonstances se sont perpétuellement opposées à vos projets, et la nécessité de varier sans cesse votre manière de vivre, vous a donné un air de légèreté que vous ne méritez pas.

Si vous m'en croyez, vous prendrez une ferme résolution de renoncer à la grande dissipation. J'avoue que, par d'autres motifs que ceux de Madame votre mère, je ne me soucierais pas trop que, dans votre situation présente, on vous vît jouer la comédie. J'ignore si vous avez sur cela quelque projet; mais en vérité, après la dernière aventure de votre mari, ce genre d'amusement pourrait être blâmé; et quand même il ne le serait pas, il vous est si important de vous occuper de vos affaires, des intérêts de vos enfans, de leur éducation, de montrer à votre beau-père une façon de penser solide et détachée de toutes ces frivolités, qu'il me semble qu'il n'y a sorte de sacrifice que vous ne devriez faire pour y réussir. Je suis même persuadé qu'ils ne vous coûteront pas. Savez-vous qu'il pourrait en résulter qu'on vous laissât maîtresse de l'éducation de vos enfans ?

Je connais beaucoup de réputation Mme Médéric. J'ai même été quelquefois chez elle. Elle voit, en effet, la meilleure compagnie en hommes et en femmes. Vous ne pouvez mieux faire que d'y aller de temps en temps; mais je n'oserais vous conseiller de vous lier intimement avec elle. Cette femme, qui a infiniment d'esprit, a établi chez elle un ton de liberté qui peut avoir des inconvéniens, toujours relativement à votre situation. D'ailleurs, Mme Médéric n'est vraiment recommandable que par la supériorité[1] de son esprit. Son âge ne rend plus aujourd'hui ses mœurs équivoques; mais elles n'ont pas toujours été bonnes et, au milieu d'un certain maintien apprêté et pédant, il lui échappe des plaisanteries quelquefois trop fortes. Elle a d'ailleurs de grandes qualités. Son esprit seul n'aurait pas fait oublier aussi généralement son premier état. En deux mots, c'est la Ninon de notre siècle.

Vous voilà au fait; c'est à vous à prendre à présent le ton qui vous convient si vous voulez la voir.

---

1. *Mém.* I, p. 213 : « *l'originalité* ». — Il est piquant de trouver Grimm en désaccord avec Mme d'Épinay. — Voici le jugement que formulera la *Corresp. litt.* en 1767 sur le compte de Mlle Quinault : « ... La soubrette a toujours voulu avoir pour elle et les gens du monde et les gens de lettres, et l'on a fait ce qu'on a pu pour lui faire une réputation d'esprit. Elle m'a toujours paru avoir plus de prétention que de fond, et surtout point de naturel. » (cité par P. Boiteau, *Mém.* I, p. 211, note).

J'espère, ma chère pupille, que, si vous venez à Paris vous ne me le laisserez pas ignorer, et que vous me mettrez à portée de vous faire ma cour.

◇

## Madame de Montbrillant au Marquis de Lisieux.

Me voilà à Paris, mon cher tuteur, et j'espère vous y voir.

Mme de Ménil est accouchée fort heureusement d'un garçon[1]. Je suis venue passer avec elle les premiers jours de la couche, et je retournerai à Montbrillant lorsqu'elle sera en état de voir du monde. J'ai eu un vrai chagrin de quitter mes enfans; mais je les retrouverai incessamment.

Mme de Ménil ne voit que sa famille, Mme Médéric et M. de Formeuse. Je n'ai pas eu le temps de vous remercier de votre dernière lettre; elle m'a fait le plus grand plaisir. Je profiterai de vos avis : j'userai sobrement de Mme Médéric; mais je la verrai, j'en ai la plus grande curiosité.

Je pense comme vous sur le genre de vie que je mène à Montbrillant, mon cher tuteur. Il ne tiendra pas à moi de n'en plus changer à présent; je vous jure que je n'ai nul projet de jouer la comédie, mais je ne réponds de rien. Vous savez tout comme moi l'attache que met mon beau-père à ce genre d'amusement. Je sais bien qu'avec deux mots de représentation il y renoncerait, mais je ne sais pas si j'en aurai le courage. Je ne puis rien promettre; M. de Formeuse aime tant jouer la comédie[2]. Si l'on ne la jouait plus chez moi, il s'engagerait peut-être à la jouer ailleurs.

Venez me voir demain matin, mon cher tuteur; nous causerons tout à notre aise. Je n'irai chez Mme de Ménil qu'à midi. Vous trouverez peut-être chez moi la comtesse de Lange. Elle va passer auprès de son père le temps que je suis ici; mais elle ne passe chez moi que pour prendre mes lettres. Elle ne nous interrompra pas longtemps.

◇

---

1. Ange-Louis-Honoré de La Live [de Jully] fut baptisé en l'église Saint-Roch, le 18 juin 1750 par son propre grand-oncle, « messire André Prouveur, licencié ès droits et théologie, chanoine et prévost de l'église collégiale de Condé ».
2. Le début de ce paragraphe est cité dans *Jeun.*, p. 311-312.

## Suite du Journal[1].

J'ai vu Mme Médéric. Nous avons fait connaissance. Elle est venue me chercher hier. Je n'étais pas chez moi, et j'ai été la voir aujourd'hui. Il me semble que j'ai assez réussi. Elle a infiniment d'esprit, mais je ne sais si tous ceux qu'on voit chez elle ne se croient pas trop dans l'obligation d'en avoir. Cela m'a mise d'abord assez mal à mon aise; Mme Médéric est la première personne de réputation d'esprit qui ait daigné causer un peu avec moi. Au moins, voilà une maison où l'on n'aura pas l'air d'avoir pitié de moi, comme disait cette pauvre Mme de Sally.

M. Desbarres était chez Mme Médéric. Tout ce que nous en a dit René m'avait donné grand espoir de le rencontrer. Il est célèbre par son esprit, mais il devrait l'être plus encore par ses vertus. Il nous a conté, avec l'air de l'enthousiasme, comment il venait de sauver par son crédit l'honneur et la fortune d'une famille de sa province[2]. J'ai compris, par ce qu'ont dit à ce sujet M. le duc de *** et le maréchal de ***, qu'il est sujet à faire de belles et grandes actions. Je pourrais dire, au ton qu'ont ces messieurs avec lui, qu'on le révère, et j'espère que c'est moins encore pour son crédit que pour ses vertus.

Mme Médéric me l'a présenté. Je ne puis exprimer le plaisir que j'ai eu à l'entendre[3]. Je lui ai parlé de René, de sa reconnaissance, du plaisir qu'il a de parler de lui, et de tout ce qu'il lui doit; et je lui ai témoigné la satisfaction que j'avais de voir un homme si admirable. Si je n'avais pas eu rendez-vous à six heures, chez moi, avec Formeuse, j'y serais encore... Il en est sept, et il n'est point venu !

---

1. *Mémoires* I, p. 213-214, donnent un texte composite, fait de quelques membres de phrases extraits du « Journal » et soudés à des fragments empruntés aux deux lettres précédentes; le tout relatif à Mlle Quinault et à Duclos. — Cette mosaïque, œuvre de l'éditeur Parison, est reproduite dans *Jeun.*, p. 305-306.

2. Duclos avait été maire de Dinan, sa ville natale, depuis le 9 juillet 1744 jusque vers le milieu de 1749. En 1744 également, il fut nommé député du tiers aux États de Bretagne, qui se réunissaient tous les deux ans. Il était très lié avec le comte de Forcalquier, fils du maréchal de Brancas, gouverneur général de Bretagne; il le fut ensuite avec le duc de Chaulnes, qui en 1750 remplaça le maréchal de Brancas à la lieutenance générale de cette province. Duclos joua un rôle actif lors de la session extraordinaire des États, en 1749; d'où ses possibilités d'intervention et de protection efficaces.

3. Cf. la Note du folio B 136 (recto) : « *Lorsqu'on le voit ensuite, dire : Enfin, j'ai vu Desbarres.* »

A 11 heures et demie.

J'ai passé ma soirée seule avec Formeuse; je lui ai fait partager le plaisir que j'avais eu chez Mme Médéric. Il m'a répété ce qu'il m'avait déjà dit. C'est qu'en effet M. Desbarres était connu pour un homme d'un mérite distingué à tous égards, et qu'il avait beaucoup de crédit à la Cour[1]. Il m'a cité deux femmes qui se sont brouillées avec lui. Cette rupture leur a fait grand tort, je le crois. Il est fort aise que j'aie fait cette connaissance.

◇

*Je vis Mme de Montbrillant ; je la trouvai ivre de ces deux nouvelles connaissances. J'approuvai fort qu'elle vît Mme Médéric, et même M. Desbarres : mais je lui répétai ce que je lui avais déjà dit, et je la priai d'aller plus doucement et de ne pas se jeter à corps perdu dans un monde qui exigeait plus d'usage, et peut-être même moins de franchise qu'elle en avait pour y paraître souvent sans inconvénient.*

*Ma leçon ne lui plut pas ; c'était, comme elle l'avait senti elle-même, les premières personnes vraiment d'esprit qu'elle eût vues. Le sien, presque sans culture et que les circonstances n'avaient pas développé au point où il le fut depuis, trouva un attrait invincible dans cette société. L'inquiétude que lui donna un accident momentané, arrivé à Mme de Ménil, ralentit pendant quelques jours la vivacité de cette nouvelle liaison.*

◇

Madame de Montbrillant a M. de Bernon.

Les nouvelles que j'ai à vous apprendre aujourd'hui, mon père, ne sont pas aussi consolantes que celles d'hier. Notre accouchée, après avoir été débarrassée en apparence de la fièvre de lait et avoir passé la nuit la plus calme, vient de prendre un frisson violent. Elle a de grands élancemens dans la tête et d'autres accidens qui ont déterminé à lui faire une saignée de pied.

Vous sentez bien, mon père, que je ne puis la quitter dans ce moment-ci, ni aller passer la journée avec vous, comme je me l'étais

---

1. Duclos jouissait de la protection de Mme de Pompadour. Elle obtint pour lui, le 20 septembre 1750, la place d'historiographe du Roi, en remplacement de Voltaire, parti auprès de Frédéric II de Prusse.

proposé. J'aurai l'honneur de vous instruire ce soir du succès de la saignée. Ma mère voudra bien, ainsi que vous, mon père, recevoir l'assurance de mon tendre respect.

◇

M. DE BERNON A MADAME DE MONTBRILLANT.

Votre billet, ma chère fille, me donne la plus grande inquiétude sur l'état de Mme de Ménil. Je ne m'attendais pas à cette révolution. Vous ferez bien de ne pas venir, que les choses ne soient changées en mieux et que nous ne soyons hors de toute crainte. Il ne faut point abandonner mon pauvre fils dans la situation où il est. Ne manquez pas de nous donner des nouvelles au moins deux fois par jour, et d'envoyer des exprès, faute d'occasion.

Je vous embrasse, ma chère fille, de tout mon cœur.

◇

SUITE DU JOURNAL.

Mois de juin.

Nous sommes sans inquiétude sur l'état de ma belle-sœur[1]. Je suis encore à Paris pour cinq ou six jours; après quoi, je retourne à la campagne. Je reverrai mes enfans, que j'ai impatience de rejoindre.

Si l'état de Mme de Ménil ne m'avait alarmé pendant quelques jours, rien n'aurait été pour moi si agréable que le temps que je viens de passer seule ici. Je donnais toutes mes soirées à Formeuse, et les journées à Mme de Ménil ou à d'autres amis que ma mauvaise santé m'avait fait négliger depuis quelque temps.

---

1. VAR. A. On peut sous des ratures déchiffrer le début suivant : « *Le danger où vient d'être Mme de Ménil m'a servi de prétexte depuis six semaines pour rester à Paris. Elle a vraiment été fort mal, et je ne lui ai pas été tout à fait inutile, quoique j'aie fait valoir auprès de mes parens le besoin qu'elle avait de moi au delà de ce qu'il était en réalité. Mais mon véritable motif, puisqu'il faut le dire et comme vous le devinez bien, était de voir Formeuse, qui ne pouvait venir à la campagne tout ce mois-ci.* Je suis encore... »

La phrase « Nous sommes sans inquiétude... belle-sœur » est ajoutée en interligne dans A.

Le texte C (ci-dessus) a été publié, fortement remanié, dans *Mém.* I, p. 215. Il l'a été fidèlement, mais seulement à partir de « Rien n'aurait été... », dans *Jeun.*, p. 307-308.

J'ai diné deux fois chez Mme Médéric. J'y ai vu beaucoup Desbarres. Il m'a demandé permission de me venir voir. Cette demande m'a flattée, mais elle m'a embarrassée en même temps, parce que c'est chez Mme Médéric que j'ai fait connaissance avec lui, et que je la vois à l'insu de mes parens. Je crains quelque indiscrétion de la part de Desbarres, et certainement ma mère, qui est dévote, me ferait un crime de ces liaisons. Or vous savez, mon tuteur, combien je redoute les misères et de certaines réprimandes[1].

◇

Le 19.

Mon beau-père étant venu hier pour affaires à Paris, il devait s'en retourner aujourd'hui. J'étais dans son cabinet lorsqu'on vint m'annoncer M. Desbarres; je donnai ordre qu'on le fît monter dans mon appartement, et je m'y rendis aussitôt.

Tout en montant l'escalier, je me disais (car il faut tout avouer) : « J'ai donc de l'esprit et du mérite, puisqu'un homme estimé et recherché comme l'est M. Desbarres désire ma connaissance et se présente chez moi dès qu'il m'en a demandé permission ? Je me rappelle que ma réponse n'avait pas été fort encourageante, lorsqu'il me demanda de me voir. S'il me regardait comme une femme ordinaire, il se serait contenté de me rencontrer et ne m'aurait pas fait d'instances pour venir chez moi. Qu'est-ce que je lui dirai ?... S'il m'allait trouver sotte, à présent que je vais être seule à causer avec lui ?... Je ne sais rien. S'il a si grande idée de moi, il me parlera peut-être de choses où je n'entendrai rien. »

Tout en réfléchissant ainsi, je me trouvai à la porte de ma chambre. La peur me prit, et j'entrai en tremblant, sans trop savoir ce que j'allais dire. Desbarres était auprès de ma table, et lisait une enveloppe de lettre qui y était restée.

Il me salua en me disant : « Je profite de la permission... Mais, Madame, je vous ai dérangée; il ne fallait pas... (*Et, en s'asseyant :*) Il n'y avait qu'à me faire dire sans façon... Je serais revenu une autre fois. — Monsieur, point du tout. J'étais avec mon beau-père; c'est un devoir que je remplis avec plaisir, mais que je puis différer. »

Il me fit plusieurs questions sur M. de Bernon, sa santé, son caractère, sa fortune. L'air d'aisance et de franchise qu'il mit à ses questions me rassura un peu. Je répondis assez bien, et j'eus d'autant plus le temps de me remettre que, sa conversation étant fort décou-

———

1. La teneur de ce paragraphe a été publiée ,très remaniée, dans *Mém.* I, p. 214.

sue, elle n'exigeait pas de suite dans mes réponses. Ensuite, il me fit à peu près les mêmes questions sur ma mère et sur mon mari. Il me fit l'éloge de Mme Médéric, de son esprit, de ses mœurs, de la façon distinguée dont elle élevait ses nièces, mais surtout de l'estime et de l'amitié qu'elle avait pour lui, s'étant fait une loi de ne jamais rien décider d'essentiel sans son avis, quoiqu'il se soit toujours défendu (dit-il) de se mêler de l'intérieur des autres.

Il me pria de le présenter à mes parens. Je lui répondis que cela n'était pas possible dans ce moment, parce que M. de Bernon était en affaires. Il me dit qu'il viendrait me demander à dîner à la campagne. Cela m'embarrassa d'abord; mais je me déterminai cependant à lui dire que je ne me permettais pas d'engager à dîner chez mon beau-père sans son aveu. Il parut estimer ma franchise, et il m'a assurée que, dans cette occasion comme dans toute autre, il se conformerait toujours à ce qui me conviendrait le mieux. Il compte se faire présenter par M. de Montreuil, qu'il connaît beaucoup, et qui lui a (dit-il) souvent parlé de moi. La manière dont il a pris cette représentation, m'a engagée à le prier de ne pas dire devant mes parens que je voyais Mme Médéric. « Et pourquoi donc ? m'a-t-il demandé. — Monsieur, ma mère est si dévote... Je craindrais peut-être... — Mais la comtesse d'Effiat, la vieille duchesse de ***, tout ce qu'il y a de meilleure compagnie la voit ! Et la vieille duchesse est dévote comme un ange. — Monsieur, tout cela est vrai. Mais comme je suis sûre que cette liaison ferait peine à ma mère, je veux la lui cacher jusqu'à ce que j'aie pu insensiblement la préparer à cette idée. — Ah ! à la bonne heure ! Je vous rendrai ce service-là, moi; j'en fais mon affaire, et je vois, à vue de pays, que, si vous m'honorez de votre confiance, ce ne sera pas le seul que je vous rendrai auprès de vos parens. Je ne suis pas maladroit... Je vous recommande une chose, c'est que Mme Médéric ne s'aperçoive jamais de ce mystère ! — Non, assurément... — Elle est haute. Elle ne voudrait pas... — Eh ! non, non, Monsieur... — Elle est flattée de vous voir chez elle. Je le suppose, Madame, parce que cela doit être; mais je vous parle franchement : elle ne vous recevrait pas, j'en suis sûr, si elle pouvait soupçonner... »

Formeuse arriva; la conversation devint générale; Desbarres se leva, et après avoir fait deux ou trois tours à la fenêtre et ouvert quelques livres qui se trouvaient dans mon cabinet, il fit une révérence et partit. Formeuse est fort aise que j'aie fait cette nouvelle connaissance; et moi je suis fort aise qu'il l'approuve. Il m'a conseillé de ménager cet homme; il peut en imposer, dit-il, à mon mari, à mes parens; c'est une trompette qu'il est bon d'avoir pour soi[1]. D'ailleurs il est honnête homme; sa franchise me plaît tout à fait,

1. L'avis de Formeuse est cité dans *Jeun.*, p. 308.

et certainement je ne puis que gagner à sa société. J'espère que ce sera aussi l'avis de mon tuteur.

◇

## Suite du Journal.

Le 22.

Desbarres est revenu me voir aujourd'hui; Mlle Darcy et M. de Formeuse étaient chez moi. La conversation n'a rien eu de bien remarquable pour tout autre que pour moi. On a parlé musique, peinture, spectacle; mais j'ai joui de la plus grande satisfaction en voyant Desbarres applaudir à tout ce qu'a dit Formeuse. J'ai vu qu'il a conçu une grande estime pour lui, dans le peu de temps qu'il l'a entendu parler. Que serait-ce s'il connaissait son âme comme moi ? Au reste, mon tuteur, je vous confierai que Desbarres me témoigne une si haute idée de mon esprit et de mon jugement, qu'il m'en embarrasse. Je crains toujours de démentir son opinion.

Il a passé deux heures avec nous. Mlle Darcy l'écoutait de toutes ses oreilles; j'ai cru qu'elle l'admirait comme moi. J'ai été très étonnée de l'entendre le critiquer dès qu'il a été sorti. Si je ne craignais de me tromper, je l'accuserais même d'avoir mis de l'aigreur dans ses remarques. Elle trouve son propos sec et son maintien indécent. Quant à moi, je n'ai rien vu de tout cela, et si je ne connaissais pas Mlle Darcy comme je la connais, je la croirais jalouse des égards que je témoigne à Desbarres.

J'attendrai mon départ, mon cher tuteur, pour vous envoyer le journal de la semaine. Il vous tiendra compagnie, en attendant que je puisse vous écrire de la campagne. Ainsi, si vous avez donné à mon silence quelque cause injurieuse à mon amitié, vous verrez combien vous êtes injuste.

Je n'ai point de nouvelles de M. de Montbrillant. Il m'en dédommagera un de ces matins par quelque épitre aigre-douce; je la lui rendrai, sur ma parole.

On m'appelle. Bonjour, au revoir.

◇

Le 26.

Je viens d'être confirmée ce matin dans un soupçon que je me reprochais d'oser former. Mlle Darcy m'a engagée dans une prome-

nade solitaire. Là, elle s'est mise à fondre en larmes; je ne savais ce qui pouvait lui être arrivé, et je le lui demandai avec tout l'empressement qu'elle pouvait attendre.

Elle me dit qu'elle voyait bien que mon amitié pour elle n'était pas aussi solide qu'elle l'avait compté; que je la boudais. « Moi, lui dis-je, ma chère amie, et pourquoi vous bouder ? Je vous jure qu'il n'en est rien. — Oh ! pardonnez-moi, me répondit-elle; je m'y connais trop bien pour m'y méprendre. Et cela, parce que j'ai osé vous dire mon avis sur M. Desbarres, qui n'est pourtant qu'une nouvelle connaissance..., une *très* nouvelle connaissance, ajouta-t-elle avec aigreur. — Mais, ma bonne amie, vous êtes folle; je ne vous boude point. Je n'y ai point pensé, et je ne sache pas que vous ayez rien dit qui puisse m'indisposer contre vous. Nous n'étions pas, il est vrai, du même sentiment sur M. Desbarres. Mais ce n'est pas la première fois que notre avis n'est pas le même, et je ne sache pas que... — Il est méchant, vindicatif... — Fort bien, fort bien, repris-je en souriant; sur quoi croyez-vous tout cela ? »

Ses pleurs redoublèrent : « Il en a la réputation, et... et... et l'air, ajouta-t-elle en sanglotant. Je vois bien que je vais vous irriter encore contre moi. Sa franchise vous séduit, elle n'est pourtant que de la brusquerie, je vous en avertis; il aura toute votre confiance avant peu, j'en suis sûre; et il..., et il me fera perdre la vôtre. Les propos malins qu'il a déjà jetés sur moi ne m'ont point échappé. »

Mais quelles chimères, mon tuteur ? J'ai eu toute la peine du monde à la rassurer. Ah ! si elle savait combien je chéris le motif de cette inquiétude, elle la perdrait bien vite ! Moi, que je croie du mal d'elle ? Jamais, jamais !

Je compte partir après-demain, mais comme je n'aurai peut-être plus le temps d'écrire, je vous envoie mon journal.

◇

### M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Je vous en prie, ma chère pupille, indiquez-moi un moment où je puisse aller causer avec vous en liberté avant votre départ pour la campagne.

Je suis bien éloigné de vous faire des reproches que votre cœur ne mérite pas; mais je crains que vous ne vous laissiez un peu trop entraîner par les circonstances[1]. Vous ne vous doutez pas de la

1. Var. A ajoute, à la suite, ce passage (raturé) : « *Voilà six semaines que vous passez seule à Paris, sans que j'aie pu vous voir chez vous, et si Mme de Beaufort*

peine que vous m'avez faite, hier à dîner, chez Mme de Beaufort[1]. L'enthousiasme avec lequel je vous ai entendue parler de vos nouvelles connaissances, malgré les avertissemens réitérés que je vous ai donnés, m'alarme pour vous. Je veux vous en parler encore[2].

Croyez qu'avec le temps, vous rabattrez beaucoup de cette haute estime. J'ai assisté, moi qui vous parle, à quelques-uns de ces dîners dont vous nous parliez[3]. En vérité, cela est beaucoup plus souvent ridicule qu'agréable. Les soi-disans bons mots y sont très fréquens; mais les mots vraiment bons, dénués d'épigrammes et remarquables par la force de la pensée et par celles qu'elles font naître, sont si rares que je n'en ai pas entendu un seul qui méritât d'être retenu ni cité.

Je pense un peu comme Mlle Darcy, je vous en demande pardon; mais ce Desbarres n'est pas une connaissance indifférente pour un caractère comme le vôtre. Elle peut vous être très utile ou très dangereuse, suivant l'usage que vous en ferez.

Je n'ai voulu rien dire en présence de Mme de Beaufort. Il n'y avait pas un mot dans votre journal de tout ce que vous nous avez dit. Au reste, ma chère Émilie, n'allez pas croire que je projette de passer le temps que vous voudrez bien m'accorder en ennuyeux avis. J'ai quelques représentations à vous faire sur vos affaires, et d'ailleurs vous dicterez le ton de notre conversation. Vous connaissez mon attachement et mon respect.

◇

---

*ne m'avait point fait avertir les deux jours que vous avez dîné chez elle, j'aurais eu le chagrin de vous voir partir peut-être sans vous avoir vue. J'en ai eu un tout aussi vif au dernier dîner que j'ai eu l'honneur de faire avec vous, ma chère Émilie.* L'enthousiasme... »

1. Cette phrase est ajoutée en interligne dans A.

2. VAR. A ajoute ici cette phrase (raturée) : « *Mme Médéric est certainement une fille d'esprit ; Desbarres en a au moins autant qu'elle ; mais* croyez... »

3. Ces dîners sont ceux dits « du Bout-du-Banc », en raison de leur caractère peu cérémonieux. Ils avaient lieu deux fois par semaine, alternativement chez Mlle Quinault, rue d'Anjou, et chez le comte de Caylus. Parmi les commensaux habituels, on relève les noms de Marivaux, Piron, Nivelle de la Chaussée, Destouches, Fagan, Diderot, Moncriff, Collé, Crébillon fils, Voisenon, Voltaire, Pont de Veyle, et bien entendu Duclos. Le chevalier d'Orléans, Maurepas, le marquis d'Argenson y assistèrent fréquemment. Les convives étaient censés y manger « sur le bout du banc », c'est-à-dire à la hâte et sobrement. (Nous dirions aujourd'hui « sur le pouce ».) Mais l'enseigne en était agréablement trompeuse; si les repas n'étaient pas aussi fins que chez Helvétius, d'Holbach, ou le président Hénault, du moins faisait-on bonne chère. Outre le plat du milieu : une écritoire dont chacun se servait tour à tour, la table était copieusement garnie et longtemps occupée. Les hôtes jouissaient d'une grande liberté de propos. Chacun composait des contes; *Les Étrennes de la Saint-Jean* et le *Recueil de ces Messieurs et de ces Dames*, imprimés parmi les œuvres du comte de Caylus, sont l'œuvre collective de cette aimable société.

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX[1].

Le 27.

Vous m'avez réveillée, mon cher tuteur. Je ne trouve pas d'autre terme, et je vous en remercie.

Je vous avoue que, d'abord, votre lettre m'a révoltée. J'y ai regardé de plus près : j'ai vu que j'avais tort; mais je ne sais en vérité comment cela se fait, si ce n'est que la grande habitude de vous adresser tous les jours mon journal, d'y causer avec vous comme si je vous parlais, m'a apparemment persuadée que je vous avais vu...

Tenez ! j'ai tort, cela est clair; mais sûrement je n'en aurai plus avec vous de ce genre. Si vous voulez venir dîner demain avec moi, nous aurons le temps de causer à notre aise, et je regagnerai le soir Montbrillant, que je n'aurais pas dû, je l'avoue, négliger si longtemps.

Je vous dirai, mon cher tuteur, que j'ai eu hier matin la visite de Mme Médéric, comme je venais de recevoir votre lettre. Elle m'a persécutée pour aller dîner chez elle, et je n'ai pu la refuser[2]. J'y ai été avec un esprit d'examen et de critique que je n'y avais pas encore apporté. J'ai bien écouté; je n'ai presque rien perdu de tout ce qui s'est dit pendant une heure après le dîner. Je vais vous rendre tout ce que j'en ai écrit promptement en rentrant chez moi[3], et je crois que vous y trouverez plus d'idées que de mots. Vous ne pouvez pas avoir raison dans tous les points; cela serait trop fort.

Nous n'étions que cinq à dîner : M. le prince de***[4], le marquis Dulaurier[5], M. Desbarres, et moi. Je crois vous avoir déjà parlé

---

1. Publiée à partir de « J'ai eu hier... », avec de nombreuses coupures et des retouches, dans *Mém.* I, p. 215-227, sous l'indication : « Trois jours de distance ».

2. *Mém.* I, p. 215, omettent la fin du paragraphe.

3. Cf. la Note 96 du folio B 134 (recto) : « *Préparer pourquoi Mme de Montb. écrit cette conversation, et comment il se fait qu'elle la retient.* »

4. Peut-être le prince de Beauvau, suggère P. Boiteau. — De toute manière, il s'agit ici d'un de ces « soupers priés où la porte est fermée à tout survenant et où l'on est sûr de ne trouver que des gens qui conviennent tous, sinon les uns aux autres, au moins à ceux qui les reçoivent. C'est là que les femmes s'observent moins et qu'on peut commencer à les étudier; c'est là que règnent plus paisiblement des propos plus fins et plus satiriques, etc... » (J.-J. ROUSSEAU, *Nouvelle Héloïse*, IIe partie, lettre XVII).

5. « Du Laurier » est le pseudonyme qui masque Jean-François, marquis de Saint-Lambert, né à Vézelise le 26 décembre 1716. Dépourvu de fortune, il commença par servir dans les gardes du roi Stanislas, à Nancy. En 1748, il entra dans l'intimité du souverain déchu, et supplanta Voltaire dans celle de la marquise du Châtelet, laquelle mourut l'année suivante, en couches de ses œuvres. Cet

du marquis ? Il a infiniment d'esprit. Il a autant de goût que de délicatesse et de force dans les idées; il fait des vers et en fait avec connaissance de cause, car il est vraiment poëte. Il est aisé de juger, par la liberté et la confiance qui règnent dans cette société, combien ils s'estiment entre eux et comptent les uns sur les autres. En vérité, mon cher tuteur, je ne puis m'empêcher de vous dire encore qu'[1]une heure de conversation dans cette maison ouvre plus les idées et donne plus de satisfaction que la lecture de presque tous les livres que j'ai lus jusqu'à présent.

Jusqu'au dessert, la conversation fut bruyante et générale. Le spectacle, les ballets de la Comédie, le projet de nouveaux impôts[2] furent à peu près les sujets sur lesquels roulèrent les propos sans suite qui furent tenus. Au dessert, Mme Médéric fit signe à sa nièce de sortir de table; elle se retira ainsi que les domestiques. C'est une jeune personne de douze ou treize ans. Elle a une physionomie noble et spirituelle[3]. Je demandai à sa tante pourquoi nous avions si peu joui du plaisir de la voir. En effet, elle n'avait paru qu'au moment du dîner. « C'est notre usage, me répondit Mme Médéric. Elle ne doit point se montrer. » Je lui fis quelques complimens sur ce que sa nièce annonçait d'aimable, et je voulus l'engager à la rappeler. « Eh ! non pas, s'il vous plaît, reprit-elle. C'est assez qu'on veuille bien se contraindre jusqu'au dessert pour cette petite morveuse. Voilà le moment où, les coudes sur la table, on dit tout ce qui vient en tête, et alors les enfans et les valets sont odieux[4]. Eh ! laissez, laissez ! Nous aurons assez de peine à faire taire pour notre compte le tendre Arbassan (c'est Desbarres qu 'on appelle ainsi; j'en

---

accident scandaleux mit Saint-Lambert en réputation. Bien qu'il n'eût encore rien publié, il était déjà célèbre quand il arriva à Paris, où il fut bien accueilli des gens de lettres. Diderot, Duclos, Rousseau et Grimm devinrent ses premiers amis.

Marmontel dira de lui :

« Saint-Lambert, avec une politesse délicate, quoique un peu froide, avait dans la conversation le tour d'esprit élégant et fin qu'on remarque dans ses ouvrages. Sans être naturellement gai, il s'animait de la gaîté des autres, et, dans un entretien philosophique et littéraire, personne ne causait avec une raison plus saine et un goût plus exquis. » (D'après P. Boiteau).

1. *Mém.* I, p. 216, omettent le début de la phrase.

2. Cf. Barbier, *Journal* (juin 1750) : « L'impôt des quatre sols par livre que l'on prend sur tous les droits devait finir. Le roi en a ordonné la continuation pour six ans... Le parlement a voulu s'opposer à cette continuation... Il a fait des remontrances... que les gens du roi ont portées à Versailles dimanche, 7 de ce mois; [les commissaires] demandaient en même temps la suppression du droit du centième denier, nouvellement établi. La réponse du roi n'a pas été satisfaisante... » (Cité par P. Boiteau).

3. *Mém.* I, p. 217, omettent la dernière phrase. — Cette nièce s'appelait Olympe; elle devint Mme Corbière. Il y a dans les œuvres de Voisenon quelques badinages à son adresse. (Note de P. Boiteau).

4. *Ibid.* : « incommodes ».

ignore la raison). Ce serait à ne pas s'entendre, si la petite y était.

— Ma foi, Madame, reprit Desbarres, vous n'y entendez rien. Je lui donnerai tout d'un coup une idée juste des choses, moi; vous n'avez qu'à me laisser faire. — Oh ! je n'en doute pas, reprit-elle; mais nous ne sommes plus au temps où l'on appelait un chat un chat, et il faut apprendre de bonne heure la langue de son temps et de son pays.

Desbarres. — Ce n'est pas celle de la nature, et il n'y a que celle-là de bonne.

Mme Médéric. — Oui, si vous ne l'aviez pas corrompue; car, malgré son langage, elle n'en a pas moins travaillé de longue main à cette chose qu'on appelle *pudeur*.

Desbarres. — Non pas à celle qu'on appelle ainsi de nos jours... Il y a des nations de sauvages, par exemple, où les femmes restent nues jusqu'à l'âge de puberté; certainement elles n'en rougissent pas.

Mme Médéric. — Tant qu'il vous plaira; mais je crois que les premiers germes de la pudeur existaient dans l'homme.

Dulaurier. — Je le crois; le temps les développa. La pureté des mœurs, l'inquiétude de la jalousie, l'intérêt du plaisir, tout y concourut[1].

Desbarres. — Et l'éducation s'est fait ensuite une grande affaire de ces vertus sublimes qu'on nomme maintien.

Le Prince. — Mais il fut un temps où, non seulement les sauvages, mais tous les hommes allaient tout nus.

Desbarres. — Oui vraiment, pêle-mêle, gras, rebondis, joufflus, innocens et gais... Buvons un coup !

Mme Médéric (*chantant en lui versant à boire*). —

Il t'en revient encore une image agréable
Qui te plaît plus que tu ne veux !

Il est certain que ce vêtement qui joint si bien partout est le seul que la nature nous ait donné.

---

1. *Mém.* I, p. 218 : « concourt ». — « Cette discussion sur la pudeur me paraît fortement arrangée par l'auteur du *Supplément au Voyage de Bougainville* », observe Pierre-Maurice Masson dans les *Annales J.-J. Rousseau* (1913), t. IX, p. 27. — C'est en septembre 1772 que Diderot rédigea ce célèbre morceau. La conversation « chez Mlle Quinault » se place vers 1750, à une époque où Mme d'Épinay ne connaissait pas encore Diderot. Ses opinions sont attribuées à « Desbarres », c'est-à-dire Duclos. — Le sujet était fort à la mode à l'époque; sur les nombreuses opinions et discussions soutenues à propos de la pudeur vers le milieu du xviii^e siècle, cf. la note de Daniel Mornet dans son édition de *la Nouvelle Héloïse* (1925), t. II, p. 154. Signalons enfin, J.-J. Rousseau, *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles* (1^re éd., p. 150) : « Tromperie des loix et de l'éducation ! La pudeur n'est rien; elle n'est qu'une invention des loix sociales [......]. Pourquoi rougirions-nous des besoins que nous donne la nature ? Pourquoi trouverions-nous un motif de honte dans un acte aussi indifférent en soi ? »

DESBARRES. — Maudit soit le premier qui s'avisa de mettre un autre habit sur celui-là[1] !

MME MÉDÉRIC. — Ce fut quelque petit vilain[2] nain, bossu, maigre et contrefait; car on ne songe guères à se cacher quand on est bien.

DULAURIER. — Et qu'on soit bien ou mal, on n'a pas de pudeur quand on est seul.

MME DE MONTBRILLANT. — Cela est-il bien décidé, Monsieur ? Il me semble cependant que j'ai de la pudeur également.

DULAURIER. — C'est l'habitude que l'on a d'en avoir avec les autres, qui la fait retrouver quand on est seul, Madame. Mais convenez au moins que vous avez beau en remporter l'impression chez vous, peu à peu elle s'affaiblit et devient moins scrupuleuse.

DESBARRES. — Cela est sûr ! Je vous jure que, quand on ne me voit pas, je ne rougis guères.

MME MÉDÉRIC. — Et pôint du tout quand on vous regarde... La belle pièce de comparaison : la pudeur de Desbarres !

DESBARRES. — Ma foi, elle en vaut bien une autre[3]. Je gage qu'il n'y en a pas un de vous, quand il fait bien chaud, qui ne renvoie d'un coup de talon toutes ses couvertures au pied de son lit ? Adieu donc la pudeur. Belle vertu qu'on attache le matin sur soi avec des épingles !

MME MÉDÉRIC. — Ah ! Il y a en beaucoup de ces vertus-là dans le monde !

DULAURIER. — Combien de vices et de vertus dont il ne fut jamais question dans le code de la nature, et dont le nom ne fut point écrit au traité de la morale universelle !

LE PRINCE. — Il y en a une multitude de pure convention suivant les pays, les mœurs, les climats même; et le mal qui est écrit au traité de la morale universelle est mal partout. Il était mal il y a dix mille ans; il l'est encore aujourd'hui.

DULAURIER. — La morale universelle est la seule inviolable et sacrée.

DESBARRES. — C'est l'idée de l'ordre; c'est la raison même.

DULAURIER. — C'est la volonté de l'espèce entière.

---

1. Cf. de DIDEROT, ce fragment (sans date) : « Oh ! la sotte invention que les vêtements ! La feuille de figuier que la femme mit après son péché fut l'origine de toutes les insolences et le désespoir de tous les amants, sots ou délicats; je ne sais lequel des deux. Vous me le direz ! » (*Lettres à Sophie Volland*, éd. Babelon, II, p. 268).

2. *Mém.* I, p. 218, omettent « vilain ».

3. Rappelons ici l'anecdote bien connue : Duclos se baignait un jour dans la Seine. Une voiture versa à proximité sur la berge. Duclos sort de l'eau, se précipite et trouve une jeune femme renversée dans l'herbe. Il l'aide à se relever et soudain se rend compte qu'il est tout nu. « Madame, dit-il, excusez-moi : je n'ai pas de gants. »

DESBARRES. — En deux mots, Messieurs : c'est l'édit permanent du plaisir, du besoin et de la douleur[1].

(*Est-ce que cette définition ne vous paraît pas admirable, mon tuteur ? Que d'idées renfermées dans ces trois mots ! Aussi Mme Médéric les releva-t-elle en disant :*)[2]

MME MÉDÉRIC. — Mais c'est fort beau, ce qu'il dit là ! Il parle comme un oracle. Buvons à la santé de l'oracle.

(*Et l'on y but.*)

DESBARRES. — Si je me transportais au commencement...

MME DE MONTBRILLANT. — Au commencement ?

DESBARRES. — Je verrais l'espèce humaine éparse sur la surface de la terre, toute nue...

MME MÉDÉRIC. — Mais cette idée vous plaît, car vous y revenez souvent.

DESBARRES. — Soit; mais je voulais dire que, si quelqu'un alors s'avisa de se couvrir d'une peau de bête, c'est qu'il avait froid.

MME DE MONTBRILLANT. — Et pourquoi pas par honte ?

DESBARRES. — Et de quoi ? D'être ce qu'on est ?

LE PRINCE. — Cependant il vient un temps où la nature honteuse semble d'elle-même former un voile..., répandre une ombre...

MME MÉDÉRIC. — Tout beau, Messieurs; ceci devient scientifique.

DULAURIER. — Si c'était là le dessein de la nature, elle n'attendrait pas si tard; et puis, elle voile aussi où il n'y a rien à voiler.

DESBARRES. — Ah ! si l'on ne s'était pas voilé, on eût de beaux bras, une belle gorge[3], une tête échevelée...; sans compter le reste !

MME MÉDÉRIC. — Il en eût moins coûté pour être plus belle, et peut-être meilleure...

DESBARRES. — Sans doute, il en aurait moins coûté aux femmes pour être plus belles; mais il nous en aurait peut-être cuit à nous. Les signes de préférence auraient été trop visibles. Qui diable aurait-on fait de..., de ces choses qui n'obéissent pas ? De là les jalousies,

---

1. Cf. DIDEROT *Supplément au Voyage de Bougainville* (éd. G. CHINARD, p. 179-180) : « Qu'entendez-vous par des mœurs ? — J'entends une soumission générale et une conduite conséquente à des Lois, bonnes ou mauvaises... Parcourez l'histoire des siècles et des nations, tant anciennes que modernes, et vous trouverez les hommes assujettis à trois codes : le code de la Nature, le code civil et le code religieux, et contraints d'enfreindre alternativement ces trois codes qui n'ont jamais été d'accord... — D'où vous concluez, sans doute, qu'en fondant la morale sur les rapports éternels qui subsistent entre les hommes, la loi religieuse devient peut-être superflue, et que la loi civile ne doit être que l'énonciation de la loi de la Nature ? »

Cf. également d'HOLBACH, *Système de la Nature*, vol. II, p. 267 : « C'est donc sur ces sentiments universels, inhérents à notre nature et qui subsisteront autant que la race des mortels, que l'on doit fonder la morale, qui n'est que la science des devoirs de l'homme vivant en société. »

2. *Mém.* I, p. 220 omettent cette parenthèse.

3. *Id.* omettent ces trois mots.

les querelles et tout ce qui s'en suit. Et puis, quelque belle que soit une femme, elle n'est pas toujours bonne à voir, et il y a des hommes qui ne le sont jamais et qui ne sont pourtant pas fâchés de faire croire qu'ils en valent bien d'autres. Voilà, Messieurs, la véritable origine des vêtemens, si vous me le demandez[1].

(*Comme ma première objection avait réussi, j'en fis une seconde plus sérieuse, d'autant que je ne fus pas fâchée d'arrêter Desbarres*[2].)

— Je crois, dis-je, que, quelque idée qu'on se fasse de la pudeur, on n'en peut séparer celle de la honte.

Le Prince. — Mais, Madame, qu'est-ce que la honte ?

Mme de Montbrillant. — Je ne puis vous rendre ce que j'entends par là, qu'en vous disant que je me déplais à moi-même toutes les fois que je suis honteuse. J'éprouve alors, pour ainsi dire, l'appétit de la solitude..., le besoin de me cacher.

Dulaurier. — Cela est très bien dit, Madame. Mais cette déplaisance n'existerait pas sans la conscience de quelque imperfection; cela est sûr. Si l'imperfection dont vous rougissez n'est connue que de vous, le sentiment de la honte est court, faible et passager. Au contraire, il est long et cruel, si le reproche des autres se joint à celui de votre conscience.

Mme de Montbrillant. — Si cela est, pourquoi donc suis-je soulagée lorsque j'ai avoué le sujet de ma honte ?

Dulaurier. — C'est que vous avez le mérite de l'aveu. Cela est si vrai, que vous n'auriez peut-être pas le courage de regarder celui qui l'aurait deviné.

Desbarres. — Voilà pourquoi j'avoue tous mes défauts.

Mme Médéric. — ...quand vous voyez que vous les cacheriez inutilement.

Le Prince. — Et puis, il y a défauts et défauts. Ceux qu'on avoue

1. *Mém.* I, p. 221, omettent cette réponse de Desbarres. — Cf. Diderot *Supplément*... (éd. G. Chinard, p. 185-186) : « L'homme ne veut être ni troublé ni distrait dans ses jouissances; celles de l'amour sont suivies d'une faiblesse qui l'abandonnerait à la merci de son ennemi. Voilà tout ce qu'il pourrait y avoir de naturel dans la pudeur; le reste est d'institution... L'Otaïtien ne rougit pas des mouvements involontaires qui s'excitent en lui à côté de sa femme, au milieu de ses filles; et celles-ci en sont spectatrices quelquefois émues, jamais embarrassées.

« Aussitôt que la femme devint la propriété de l'homme, et que la jouissance furtive fut regardée comme un vol, on vit naître les termes *pudeur*, *retenue*, *bienséance*, des vertus et des vices imaginaires, en un mot entre les sexes des barrières qui empêchassent de s'inviter réciproquement à la violation des Lois qu'on leur avait imposées, et qui produisirent souvent un effet contraire en échauffant l'imagination et en irritant les désirs... L'Otaïtien nous disait : « Pourquoi te caches-tu ? De quoi es-tu honteux ? Fais-tu le mal quand tu cèdes à l'impulsion la plus auguste de la Nature ? Homme, présente-toi franchement, si tu plais; femme, si cet homme te convient, reçois-le avec la même franchise. »

2. *Mém.* I, p. 221, omettent cette parenthèse.

sont bien voisins d'une vertu. Il y a plus à gagner qu'à perdre alors.

MME DE MONTBRILLANT (*à mi-voix à Desbarres*)[1]. — Si vous admettez dans l'homme la possibilité d'aller nu sans rougir, vous admettrez bien d'autres choses.

DESBARRES. — Eh ! mais, sans doute. Sans l'exemple, sans les leçons de votre mère, les remontrances de votre bonne, vous auriez osé[2]... Et qui diable ! si les mouvemens involontaires qui accompagnent les besoins de la nature et qui les décèlent nous font craindre la présence des autres, encore une fois, ce n'est pas par honte.

LE PRINCE. — Cela est certain. Mais[3] il est plaisant, en effet, que les lieux habités par les hommes soient les seuls où l'on rougisse d'obéir à l'impulsion de la nature[4].

DULAURIER. — Cependant elle n'est pas seulement respectable par son caractère de généralité. Aussitôt qu'elle commande, elle devient la source d'une sympathie mutuelle, d'une amitié tendre, d'une bienveillance active dont l'influence se répand sur toutes les autres affections.

MME MÉDÉRIC. — Reste à savoir si tous les objets qui n'excitent en nous tant de belles et de vilaines choses que parce qu'on en dérobe la vue, ne nous auraient pas laissés froids et tranquilles par une contemplation perpétuelle; car il y a des exemples de ces choses-là !

DESBARRES. — Croyez-vous que le tact eût également perdu ses prérogatives[5] ? Les caresses de l'amitié auraient peu différé de celles de la tendresse. On se serait pris les bras, les cuisses, etc., comme la main, et cela aurait fait une jouissance perpétuelle.

(*Dulaurier, sans écouter ce que venait de dire Desbarres*[6], *présenta un verre à Mme Médéric avec l'air de l'enthousiasme.*)

DULAURIER. — Madame, dit-il, donnez-moi, de grâce, un verre de vin de Champagne. Messieurs, je veux vous faire une ode, et vous verrez que, de toutes les liaisons humaines, la plus délicieuse eût été la plus solennelle. Le législateur a manqué son coup. Pourquoi le jeune homme et la jeune fille ne se présentent-ils pas[7] nus à

---

1. *Mém.* I, p. 221, omettent cette parenthèse.
2. *Id.*, omettent la suite de cette réponse.
3. *Id.* omettent ces quatre mots.
4. Cf. DIDEROT, *Supplément...*, p. 125-126 : « ... Accorde aux bons et simples Otaitiens de se reproduire sans honte à la face du ciel et au grand jour. Quel sentiment plus honnête et plus grand pourrais-tu mettre à la place de celui que nous leur avons inspiré et qui les anime ? Ils pensent que le moment d'enrichir la Nation et la famille d'un nouveau citoyen est venu, et ils s'en glorifient. Ils mangent pour vivre et pour croître : ils croissent pour multiplier, et ils n'y trouvent ni vice ni honte. »
5. *Mém.* I, p. 222 omettent la suite de cette réplique.
6. *Id.* omettent l'incidente.
7. *Id.* maquillent ainsi la suite de ce passage : « ... ne se présentent-ils pas ?... Pourquoi le (*Ici il y a une lacune dans le manuscrit*)... n'y conduit-il pas [etc.]... »

l'autel, la fille offerte par sa mère ?... Pourquoi n'y a-t-il pas dans le temple un lit nuptial et sacré ?... Pourquoi le prêtre lui-même, le prêtre...

Mme Médéric. — Oui, M. l'archevêque !

Dulaurier. — ... n'y conduit-il pas les mariés, et le sacrifice n'est-il pas consommé sous un grand voile ? Les parfums les plus délicieux auraient fumé autour d'eux; la musique la plus douce aurait dérobé les cris et les soupirs de la jeune épouse. Des hymnes voluptueux et nobles auraient été chantés à l'honneur des dieux[1], tandis qu'on leur forme un adorateur. Si on les avait invoqués sur celui qui va naître, l'on aurait donné à cet acte de l'importance et de la solennité. Alors le mariage aurait paru vraiment un sacrement, et l'adultère un sacrilège[2]. L'épouse, au lieu d'être abandonnée à de petites idées pusillanimes qui la troublent et lui arrachent des larmes sottes et comiques, aurait eu la crainte que les dieux ne bénissent pas son union et refusassent leurs faveurs à l'être qui va germer dans son sein.

Mme Médéric. — Voilà ce qui s'appelle une idée sublime ! C'est Pindare; c'est Anacréon; voilà ce qui s'appelle un poète.

Desbarres. — Ah ! parbleu ! J'aurais été tous les jours à la noce si cela se fût passé ainsi. »

Je trouvai d'abord ce tableau bien fort pour être ainsi crayonné en présence de femmes qui se respectent. Mais M. Dulaurier y mêla des réflexions si graves et si élevées, que tout ce qu'il y avait de choquant dans cette idée fit bientôt place à l'admiration.

Je me mourais de peur que Mme Médéric ne l'interrompît, comme elle avait fait au commencement, par une plaisanterie assez déplacée; mais, à mesure que le marquis parlait, il semblait nous communiquer son enthousiasme, et lorsqu'il eut fini, on fut près d'un quart d'heure à l'applaudir, si bien qu'on ne s'entendait plus.

A la fin, le prince profita d'un moment de silence pour reprendre ainsi la conversation :

Le Prince. — Mais comment en est-on venu, en effet, à se cacher d'une action si naturelle, si nécessaire et si générale ?

Dulaurier. — ... et si douce !

Desbarres. — C'est que le désir est une espèce de prise de possession. L'homme passionné détourne la femme, comme le chien qui

---

1. *Mém.* I, p. 222 omettent la fin de la phrase. — Cf. Diderot, *Supplément au Voyage*, p. 127-128 : « Te voilà possesseur de la tendre victime du devoir hospitalier : on a jonché pour elle et pour toi la terre de feuilles et de fleurs; les musiciens ont accordé leurs instruments; rien n'a troublé la douceur, ni gêné la liberté de tes caresses et des siennes. On a chanté l'hymne; l'hymne qui t'exhortait à être homme, qui exhortait notre enfant à être femme, et femme complaisante et voluptueuse. On a dansé autour de votre couche... »

2. *Mém.* I, p. 222 omettent cette phrase.

s'est saisi d'un os le porte à sa gueule jusqu'à ce qu'il puisse le dévorer dans un coin; et tandis même qu'il le dévore, il tourne la tête, il gronde, de peur qu'on ne le lui arrache. Je l'ai déjà dit à qui sait entendre; la jalousie est le germe de la pudeur[1].

(*Voilà encore une idée qui m'a fait grand plaisir ; j'aurais cependant désiré que la première comparaison fût plus noble.*)

Dulaurier. — Si la nature est bien éclairée, elle est quelquefois bien bête.

Mme Médéric. — Ah ! cela est bien vrai ! Buvons, buvons, messieurs !

*(Chacun reprit du vin de Champagne ; Desbarres en but trois coups de suite, et les deux bouteilles qu'on avait entamées à la fois furent bues[2] en un instant.)*

Maintenant, dit le Prince, reprenons où nous en étions. Il était question d'un chien, d'une prise de possession. Que diable disait Desbarres ?

Desbarres. — Ma foi, mon Prince, je n'en sais jamais rien. Qu'est-ce que cela fait ? Je vous dirai autre chose, moi; cela ne me coûte rien !

Mme de Montbrillant. — Monsieur disait que la jalousie est le germe de la pudeur.

Le Prince. — Mais..., mais..., un petit moment, messieurs. Il y a d'autres actions naturelles pour lesquelles on se cache encore, et où la jalousie n'entre pour rien[3]. Celles qui blessent les sens, par exemple. Nous prenons le parti de nous écarter des autres, ou ils prendraient celui de s'éloigner de nous.

Desbarres. — Eh ! pardieu, je le crois bien... Celui qui a plus de paresse alors que d'amour-propre est un impudent. Ma foi, à tout prendre, il est assez bien fait de se cacher quelquefois. Les circonstances qui accompagnent le transport de la passion[4] ne sont pas toutes agréables.

Dulaurier (*riant*). — Non, dans l'homme surtout. C'est une convulsion violente, un égarement, une défaillance...

Desbarres. — Quelquefois même, des cris aigus... une mort passagère, dont le spectacle ne plaît guère, à moins que... Et ma foi, le reste est encore plus maussade !

---

1. Cf. Diderot, *Supplément*..., p. 184 : « La jalousie ? — Passion d'un animal indigent et avare qui craint de manquer : sentiment injuste de l'homme; conséquence de nos fausses mœurs et d'un droit de propriété étendu sur un objet sentant, pensant, voulant, et libre. — Ainsi la jalousie, selon vous, n'est pas dans la Nature ? — Je ne dis pas cela ! Vices et vertus, tout est également dans la Nature. »

2. *Mém.* I, p. 224 : « vidées ».

3. *Id.* omettent la suite de la réplique.

4. *Id.* achèvent par des points de suspension et omettent la suite jusqu'à : « Mais, paix donc ! »

Mme Médéric. — Mais paix donc, paix donc; vous cassez les vitres !

Desbarres. — Ce n'est pas de moi dont je parle, Madame. J'ai une manière à part, dont je n'ai encore rien dit[1].

Mme Médéric. — Voulez-vous vous taire ! Nous n'avons que faire de votre manière.

Desbarres. — Mais pardieu ! je ne vois pas... Ce que je dis est tout simple[2]. Cela n'est pas plus fort que le projet de dépuceler la mariée sur les marches de l'autel. Au reste, je finirai ou je recommencerai; tout comme il vous plaira !

Dulaurier. — Madame, il faut avouer qu'on ne dit rien de bien de l'innocence sans être un peu corrompu.

Desbarres. — Ni de la pudeur sans être fort effronté[3].

Mme Médéric. — Et voilà pourquoi vous dites si bien. Ou changez de texte, ou parlez un langage qu'on puisse entendre[4].

Le Prince. — Mais, Madame, il y a deux heures que nous sommes au fond des forêts du Canada.

Desbarres. — Sans doute. Au reste, la pudeur n'est rien pour celui qui rapporte tout à l'état de nature et, si vous consultez le cynique, il vous dira que ce n'est pas un enfant, c'est un pet, qu'il est malhonnête de faire en compagnie !

Mme Médéric. — Il est certain qu'il n'y a que l'éducation qui puisse nous apprendre à rougir de ce qui est naturel.

Le Prince. — Madame, il faut mettre un scrupule extrême aux choses qui concernent la pudeur, ou n'y en mettre que fort peu, afin d'avoir un caractère.

Mme de Montbrillant. — Il me semble qu'il y a cependant une pudeur timorée qui marque beaucoup d'innocence et de délicatesse, et celle-là est et doit être généralement respectée.

Dulaurier. — Sans doute. C'est une belle glace qu'on craint de ternir de son souffle.

Le Prince. — Par exemple, je trouve la pudeur déplacée entre les bras d'un amant heureux. Qu'en dites-vous, Desbarres ?

Desbarres. — Fi donc; jamais avec son amant ! Et celle qu'on a avec son mari n'est qu'une pudeur politique.

Mme Médéric. — Quelqu'un, l'autre jour, définissait le mariage : un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour empêcher une honnête femme de donner du plaisir à son mari.

---

1. *Mém.* I, p. 224, omettent cette réplique et la suivante.

2. *Id.* omettent la fin de la réplique.

3. Cf. la Note du fol. B 134 (recto) : « ... [ ?] *mes vitres. Coupez l'innocence et la pudeur entre Dulaurier et Desbarres.* »

4. Dans *Mém.* I, p. 225, la fin de la discussion est résumée en huit lignes postiches de l'éditeur.

TOUS. — Bravo ! Et cela est vrai !

DESBARRES. — Une femme qui a des idées justes de la pudeur aimera mieux qu'on la surprenne nue que ses jupes levées... »

La dissertation fut interrompue par un[1] homme qui apportait une nouvelle pièce de vers de Voltaire[2]. Elle me parut charmante, et je trouve qu'on la jugea bien sévèrement. M. Dulaurier et le prince furent les seuls qui prirent parti pour les vers et pour l'auteur.

Quand elle fut lue, le prince, s'adressant à Mme Médéric, dit : « Eh bien ! Madame, que pensez-vous de cela ? — C'est un brigand, reprit Desbarres. — Je ne sais, dit Mme Médéric, jusqu'où l'on doit s'offenser de sa satire; mais il est impossible de faire le moindre cas de son éloge. — Pourquoi ? reprit Dulaurier. Personne ne loue avec tant de grâce et de finesse. — Oui, dit-elle; mais ce n'est point par un sentiment de justice qui le presse et qu'il[3] satisfasse; c'est pour obliger[4] un homme qu'il dit du bien d'un autre. — C'est un bien bel esprit, reprit le prince. — Soit, répondit Mme Médéric; mais c'est un très méchant esprit. — C'est un homme sans foi. Il en fera tant, interrompit Desbarres, qu'il armera quelque jour un flibustier qui n'aura rien à perdre et qui portera le feu dans ses riches possessions. Et ce sera bien fait !

DULAURIER. — On ne lui ôtera jamais un cœur bienfaisant.

MME MÉDÉRIC. — Eh oui ! c'est la vertu des gens qui n'en ont point.

DULAURIER. — C'est la vertu sans laquelle il n'en est guère d'autre. O heureux celui qui, en regardant de près sa vie morale, pourrait trouver une balance égale de bien et de mal ! Oh ! très certainement Voltaire a fait plus de bien réel qu'on ne lui a jamais supposé de mal. Si vous joignez à cela une supériorité de génie, telle qu'on ne peut la lui disputer, vous aurez pour lui bien plus que de l'indulgence, à moins que vous ne vous décidiez à jeter tous les Poussins, les Raphaëls, les Guides au feu, parce que vous aurez découvert une légère imperfection dans un des coins du tableau[5].

MME MÉDÉRIC. — Oh ! Oh ! Passons là-dessus, et disons qu'il ne faut avoir de liaison ni de près ni de loin avec ces gens-là. »

---

1. *Mém.* I, p. 225 : « Mais cette dissertation fut bientôt interrompue tout à fait par... »

2. Cet « homme » était peut-être Thiériot, l'un des commensaux de la société.

3. *Mém.* I, p. 226 : « et le satisfasse ».

4. *Id.* : « affliger ».

5. L'un des éléments de la petite gloire littéraire de Saint-Lambert fut le zèle qu'il mettait à louer Voltaire et que Voltaire mettait à le prôner. Gilbert dira bientôt :

*Saint-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante*
*Fait des vers trop vantés par Voltaire qu'il vante !*

(Note de P. BOITEAU.)

Il se faisait tard; j'étais attendue chez moi, et je profitai d'un moment de silence pour me retirer[1], à mon grand regret.

Maintenant que j'ai transcrit cette conversation, mon cher tuteur, trouvez-vous encore qu'ils n'ont ni génie, ni originalité ? Je trouve seulement leur ton un peu libre; mais en réfléchissant cependant que la compagnie était peu nombreuse et qu'on avait renvoyé les domestiques, j'admire leur franchise et leur confiance bien plus que je ne blâme leur liberté.

En vérité, M. Desbarres est un homme profond[2]. Comment pourrais-je me repentir d'avoir acquis un tel ami ? Nous en causerons cependant.

Bonjour, mon cher tuteur. A demain.

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Je me rendrai demain à vos ordres, ma chère pupille, et j'aurai l'honneur de dîner avec vous. Votre récit est charmant. Je ne suis pas étonné que vous vous soyez infiniment amusée; mais je suis persuadé en même temps que vous sentirez que, sans y mettre de pédanterie, une femme de votre âge qui se respecte un peu ne se trouve pas deux fois à dîner avec des gens qui ne se refusent aucun des propos qu'inspirent à une imagination vive le vin et la liberté.

Réfléchissez de sang-froid au sujet de cette conversation. Quel en a été le résultat ? Que la pudeur est une vertu factice ? A la bonne heure ! Mais[3] quand on se donne la peine de détruire un préjugé utile, il faut au moins le remplacer par quelques principes qui, non seulement en tiennent lieu, mais encore qui mettent un frein plus sûr que celui d'une opinion variable. Disons donc que, par l'arrangement actuel de la société, telle qu'elle existe, (qu'à moins d'être fol on ne peut prétendre à ramener à l'état de nature)[4], la pudeur

---

1. *Mém.* I, p. 227 omettent toute la fin et la remplacent par quelques réflexions empruntées au billet qui suit.

2. D'Alembert dira de lui : « De tous les hommes que je connais, Duclos est celui qui a le plus d'esprit dans un temps donné. »

3. La réflexion qui suit est mise, dans *Mém.* I, p. 227, au crédit de Mme d'Épinay. La fin en est ainsi altérée : « ... variable; et qu'à moins d'être fou, on ne peut prétendre à ramener *l'homme* à l'état de nature ». La suite est omise.

4. La lettre de Rousseau aux académiciens de Dijon, pour les remercier de leur prix, est du 18 juillet 1750, époque où se situe le dîner chez Mlle Quinault. Le discours « Sur le Rétablissement des Sciences et des Arts » continuait de sus-

est une vertu ou une erreur, tout comme il vous plaira, très utile, très nécessaire, et indispensable.

Vous avez senti très juste, et toutes les objections que vous avez faites à ces Messieurs m'ont fait grand plaisir. Mme Médéric a, dans cette conversation, un certain ton de débauche réservée qui vous dit assez qu'il faut user très sobrement de cette société. Le marquis Dulaurier est l'homme de goût, et celui qui me paraît avoir le meilleur ton. Desbarres dit vigoureusement et sèchement des choses très fortes; mais il n'a ni délicatesse ni sensibilité. Il m'a paru même souvent manquer d'égard.[1]

Nous étendrons demain nos remarques, ma chère pupille, et nous verrons si cette brillante assemblée soutiendra le parallèle de celle qui, moins saillante, vous attend à la campagne, au milieu de laquelle se trouveront vos enfans et votre mère.



## SUITE DU JOURNAL.

Le premier juillet.

Je pars ce soir pour Montbrillant. Mme de Ménil est très bien rétablie et viendra incessamment me trouver. Mon tuteur est venu dîner avec moi. Nous nous sommes grondés; nous avons fini par être d'accord.

Je lui ai promis de voir rarement Mme Médéric; de ne pas presser Desbarres de se faire présenter à mon beau-père. Il le croit mauvaise langue et tracassier. Si cela était, Formeuse le saurait et me l'aurait dit. Mais enfin il n'y a nul risque à être sur ses gardes.

Formeuse n'est plus retenu par ses affaires; ainsi rien ne m'arrête ici.



De Montbrillant, cinq jours de distance.

Il faut l'avouer; j'ai éprouvé à mon retour ici tout ce que mon

---

citer de bruyantes controverses. La discussion relatée ci-dessus entre admirateurs de la nature primitive est un écho de cette renommée.

La réflexion sur la sottise de ceux qui prétendent ramener l'homme à l'état de nature est censée, par sa date supposée, « annoncer » les répliques fameuses que lanceront Voltaire et Palissot. En fait, sa rédaction doit leur être postérieure.

1. Cf. Comte de FORCALQUIER-BRANCAS : « Ses principes, ses idées, ses mouvements, ses expressions sont brusques et fermes... »

tuteur m'avait prédit. Le plaisir que mes enfans ont eu de me revoir m'a causé la satisfaction la plus vive que j'aie jamais ressentie. Les amitiés que m'ont faites mes parens, la tranquillité de la campagne, la joie de m'y retrouver entre Formeuse et Mlle Darcy que j'ai ramenée, tant de bonheurs réunis ont excité dans mon cœur des mouvemens si violens, un enthousiasme, un délice qu'il m'est impossible d'exprimer.

Voilà cinq jours que je suis ici; ils ont passé comme l'éclair. Je redoute la moindre distraction étrangère à tous ces biens. Je ne sais, mais il me semble que la conversation de Mme Médéric et de tous ceux que j'ai vus chez elle, ont donné un nouveau tour à mes idées. Ils ont éclairé mon esprit; mon imagination est plus vive; je sens avec plus de chaleur.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Je l'ignore. J'aime Formeuse avec plus d'ardeur; mais je suis moins portée, je crois, à l'indulgence. Par exemple, j'ai fait ce matin ce que j'ai pu pour l'engager à détourner M. de Bernon de nous faire jouer la comédie. Car il m'avait déjà demandé si nous songions au répertoire. Jamais je n'ai pu le déterminer à renoncer à cet amusement, ni lui faire sentir que nous ne pouvions être plus heureux, et que tout ce qui nous forcerait à la dissipation serait un malheur pour nous. J'en ai conclu que je ne suffisais pas à son bonheur. Il me trouve injuste. Peut-être bien le suis-je. Je suis si différente de moi-même, que je ne sais plus ce que je suis. Il faut cependant que j'aie tort, car Mlle Darcy a été de l'avis de Formeuse. Enfin, nous jouerons la comédie.

Dans cinq jours nos acteurs se rassemblent, et je ne serai plus tout entière à tant d'objets si chers. Le spectacle ira comme il pourra; mais certainement je ne négligerai point pour cela le soin de mes enfans.

Je ne saurais me dissimuler non plus que Mlle Darcy ne soit un peu différente. Elle a l'air inquiet, contraint; son maintien est composé. J'ai cru qu'elle était en peine du chevalier Le Maire, ou relativement à lui. Je me proposais de l'engager à venir nous voir. Il vint hier, et Mlle Darcy ne m'a pas paru plus à son aise. J'ai communiqué mes remarques à Formeuse; il paraît qu'il n'en a pas été si frappé que moi.

Ce matin, j'ai pressé Mlle Darcy, en sa présence, de me dire quelle pouvait être la cause de son changement. Nous avons pensé avoir une scène sérieuse. Elle a pris mes questions pour des reproches. Elle croyait que je l'accusais de caprice, et que c'était une manière honnête de lui faire entendre qu'elle ne me plaisait plus.

M. de Formeuse et moi nous avons eu toutes les peines du monde à la ramener au vrai but de mes inquiétudes. Elle est un peu mieux

aujourd'hui; mais pas encore comme elle était. Je vois que Desbarres lui déplaît, et qu'elle redoute sa présence.

◇

En vérité, je crois que la tête tourne à tout le monde ! Je viens de recevoir une lettre de M. de Montbrillant; la première depuis celle que je lui ai écrite il y a plus d'un mois. Elle est d'un déraisonnement complet. Je ne sais d'où il a pu savoir tout ce que j'ai fait, et être au fait des sociétés que j'ai vues, à moins qu'il n'ait à Paris quelques émissaires chargés de lui rendre compte de ma conduite. Quoi qu'il en soit, sa lettre est incroyable; en vérité je crois qu'il a peur de Desbarres. Je vous la copie, mon tuteur, pour vous divertir. Vous y reconnaîtrez l'envie de parler et de blâmer sans avoir rien à dire. Il y a de tout, dans cette lettre; jusqu'à une médecine qu'on a fait prendre à mon fils; tout s'y trouve. Si je n'ai rien à faire je lui répondrai aujourd'hui.

◇

M. de Montbrillant a Madame de Montbrillant[1].

Vous êtes surprise, ma chère amie, que j'aie renvoyé mon secrétaire, et vous paraissez douter qu'il se soit oublié jusqu'à me manquer[2]. Rien n'est pourtant plus vrai. J'avoue qu'il peut y avoir de ma faute; je lui avais laissé prendre un ton de familiarité que j'aurais dû réprimander. Je n'y retomberai plus. Il est remplacé par un homme mal partagé du côté de la figure; il est boiteux et bègue et écrit médiocrement, mais il est plein de talens. De plus, il sait parfaitement la musique et joue à ravir du clavecin et de la vielle. Cela nous sera quelquefois de ressource.

Je sais que vous avez fait prendre à mon fils une médecine de précaution. Je ne suis pas content de le voir droguer; mais apparemment qu'il en avait besoin; l'attention que vous avez pour lui m'en assure. Vous m'accuserez peut-être d'indifférence pour mon autre enfant, ma chère amie, parce que je ne vous en demande pas si souvent des nouvelles. Je ne craindrai pas de vous avouer la préférence que je donne à mon fils dans mon cœur; c'est le premier fruit de notre

1. Publiée avec des omissions, dans *Jeun.*, p. 310-311 (La seconde partie, jusqu'à « oublier votre mari », s'y trouve placée en tête de la lettre).
2. Cf. une Note du fol. B 134 : « *Un mot sur le secrétaire renvoyé.* »

nclination; vous devez me le pardonner, et jamais sa sœur ne s'apercevra de cette préférence. Ils retrouveront dans leur père la tendresse que j'ai pour leur mère, et leur ressemblance avec vous ne servira qu'à l'augmenter. Oublions réciproquement le passé, ma chère amie. Mais hélas ! vos malheurs touchaient-ils sensiblement votre cœur ?...

(Mais vraiment, cette lettre est pire que ridicule; elle est fort injurieuse. Je ne sais comment je l'avais lue d'abord, mais elle me révolte en l'écrivant. Je veux achever cependant de la transcrire, et j'y répondrai tout de suite.)

J'ai appris que vous aviez fait connaissance intime avec Mme Médéric. J'en suis fort aise. Vous voilà livrée dans le monde le plus élégant. Garantissez-vous cependant des épigrammes de M. Desbarres et des madrigaux d'un certain marquis Dulaurier. Avec cela, cette société pourra vous dédommager un peu de la pesanteur des assemblées patriarcales.

On dit qu'incessamment Desbarres va être admis au cercle paternel. J'espère qu'il ne deviendra pas le confident de la famille, et que nos vieux démêlés n'iront pas jusqu'à lui. J'espère encore que la fureur du bel esprit ne vous attachera cependant pas au point d'oublier votre mari.

Pour moi, malgré la sécheresse de vos lettres, je vous proteste que je vous conserve les sentimens que vous m'avez toujours connus. Je jurerais que vous n'avez jamais rien perdu de vos droits sur mon cœur. En lisant cette lettre, vous pouvez vous convaincre que je suis occupé de vous par les détails qu'elle renferme[1]. J'en sais vraiment bien d'autres; mais il ne faut pas tout dire à la fois.

Adieu, ma chère amie, embrassez mes enfans; parlez-leur quelquefois de leur père. Je vous embrasse mille fois.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Montbrillant.

Il est bien étrange, Monsieur, qu'en continuant de mener le même genre de vie qui vous a conduit où vous êtes, ou du moins en cherchant à vous ménager les moyens de ne rien changer à votre retour, vous vous permettiez de m'assurer de la vivacité de vos sentimens

1. Cf. la Note du fol. B 134 (recto) : « *Faire épier par le mari pendant l'exil, et lui faire parler de toutes les connaissances.* »

pour moi. Vous voyez que, sans me donner peut-être autant de peine, je suis beaucoup mieux instruite que vous. Au reste, quel que soit votre motif pour me faire valoir votre tendresse, il n'est pas flatteur. Si c'est un persiflage, comme votre lettre en a l'air, peu de gens auraient comme vous le courage d'insulter au malheur dont ils seraient l'auteur. Si, par hasard, vous étiez sincère, ce qui n'a nulle apparence, ce ne pourrait être que par un manque de caractère. Jugez, dans tous ces cas, de celui que je dois faire de votre lettre.

Je ne sais si je dois croire ce que vous me dites de votre nouveau secrétaire. Si vous dites vrai, il est pourtant dommage qu'il ne sache pas écrire; mais je comprends que, pour peu que vous vouliez faire mettre votre correspondance en musique, il pourra vous être fort utile.

J'espère que vous ne me laisserez pas ignorer le motif qui vous fait douter que j'aie été sensible à mes malheurs. Vous en paraissiez sûr à votre départ, par les pardons que vous m'avez demandés dans des momens où je ne vous reprochais rien. Votre douleur était donc feinte ? Expliquez-vous; je n'entends rien à tout cela.

Oui, Monsieur, M. Desbarres va être admis chez Monsieur votre père. Je ne sais pourquoi vous me recommandez le silence sur mes malheurs. Si j'avais eu l'intention de les rendre publics, il y a longtemps que vous avez fait tout ce qu'il fallait pour m'y déterminer. Puisque je ne l'ai pas fait, vous pouvez être tranquille.

M. de Formeuse est entré chez moi comme je fermais mon paquet; il désapprouva ma lettre; il la trouva sèche, railleuse et pleine d'humeur. Mais aussi qui n'en aurait pas ?... Je n'y saurais que faire. Elle est écrite, elle partira. Bonjour, mon tuteur.

◇

### Mademoiselle Darcy a M. le Chevalier le Maire[1].

Comment pouvez-vous croire, mon cher chevalier, que j'aie mis de la négligence à vous donner de mes nouvelles ? Est-ce que vous ne me connaissez pas ? et ne savez pas qu'on ne fait jamais ici ce qu'on veut faire ? Avec des cervelles comme celles-ci, a-t-on un moment de repos ? Aussi je m'y déplais fort, je vous jure. Mais je ne puis, sans une ingratitude marquée, quitter le bonhomme après le désir qu'il a de me garder. Vous avez donc oublié les dix

1. Publiée dans *Mém.* I, p. 227-230, avec des omissions, des retouches et la précision ajoutée : « De la Chevrette »; partiellement et avec des omissions, dans *Jeun.*, p. 314-315, et p. 312-313.

mille livres dont ils m'ont fait l'avance l'été dernier[1] ? Si je pouvais accrocher celui-ci[2] les cent louis dont j'ai besoin pour payer mes dettes, cela vaudrait bien la peine de le caresser[3].

On a été deux fois à Paris sans que je l'aie su, et les autres occasions ne m'ont pas paru assez sûres pour oser risquer une lettre; voilà la raison de mon silence. J'espère qu'il ne vous en passera pas d'autres par la tête, entendez-vous ?

On ne parle et l'on n'entend autre chose ici que comédie. On répète un rôle d'un côté, on fait les beaux bras de l'autre, on essaie des habits, on fait des plaisanteries auxquelles personne n'entend rien. J'ai pris le parti d'assister aux répétitions afin de m'ennuyer moins. J'y aurais réussi, si j'avais quelqu'un à qui confier mes remarques. Ils sont là une troupe d'amoureux... En vérité, cette société est comme un roman mouvant. Formeuse et la petite femme sont ivres comme le premier jour. Saint-Urbain, ce basset sexagénaire, fait le douloureux[4] auprès de l'indolente Ménil. Elle le persifle et l'écoute tour à tour. Lorsqu'il est persiflé, il se retourne du côté de notre Émilie, qui le plaint, qui le console, qui le dorlote en tout bien tout honneur, comme vous savez qu'elle fait lorsqu'elle aime les gens. Cette sensibilité est presque[5] ridicule au moins. Ne pouvoir parler[6] à ses amis que les larmes aux yeux ! Je ne sais; cela lui va pourtant... Il est certain que c'est une séduisante créature. Elle n'est point jolie; elle est au milieu de quatre femmes qui font bruit par leur beauté; elle les efface toutes. Desbarres en sera amoureux, s'il ne l'est déjà.

Quant à elle, elle n'a des yeux que pour Formeuse. Avec cela[7] l'engouement qu'elle a pour ce Desbarres est étonnant. Tout ce qu'il dit est impayable. Rien n'est bien que ce qu'il approuve. On ne jure que par lui. C'est un esprit; c'est une âme !... Le père Saint-Urbain lui a déjà dit, comme moi, de s'en défier. Bon ! nous sommes d'une injustice, d'une prétention !... On lui a cité Mme de R...[8] qui a été obligée de le chasser de chez elle et qu'il

---

1. Cf. la Note du fol. B 134 (recto) : « *Vérifier et faire cadrer les dix mille livres de Mlle Darcy.* »

2. *Jeun.*, p. 315 : « cette fois-ci ».

3. Cette phrase est omise des *Mémoires*. Cf. la Note du fol. B 134 recto : « *Faire sentir tout le long de la campagne les projets de Mlle Darcy pour trouver une bonne fortune qui accommode la sienne.* »

4. *Mém.* I, p. 227 : « le doucereux »; *Jeun.*, p. 315 : « le langoureux ».

5. Var. A, d'abord : « *n*'est *pas trop mal* ».

6. Var. A, d'abord : « *presque* parler ».

7. *Mém.* I, p. 228 : « Malgré cela... » — Le passage suivant, jusqu'à « la répétition », est publié dans *Jeun.*, p. 312-313, avant ce qui précède et comme faisant partie d'une lettre distincte.

8. Les *Mém.* précisent (I, p. 229), sans justifier : « Mme *de Rochefort* ». — Duclos a, en effet, bien connu et fréquenté cette dame : Marie-Thérèse de Brancas, née

a perdue de réputation[1]. « Cela est fort différent, répond-elle. Que voulez-vous qu'il prenne chez moi ?... — Il en a déjà sur votre esprit. — Eh bien ! s'il vient à me manquer d'égards, je pourrai rompre avec lui sans inconvénient. — Je n'en sais rien, répond Saint-Urbain. — Oh ! je le sais bien, moi, reprend Émilie avec humeur; car que voulez-vous qu'il dise ?... — Vrai ou faux, il dira. — Fort bien, courage, mon père; le voilà un coquin, à vous entendre. En vérité... — Eh bien ! quoi, ma fille ? » répond le basset en lui prenant les mains, (car c'est un vrai basset que ce Saint-Urbain). Je ne sais, il a certainement du mérite, mais je ne puis me faire à respecter un homme de robe qui joue la comédie et qui n'a que que quatre pieds de haut. « Quoi qu'il en soit, cela vous fait mal, dit-il à Émilie, qu'on vous rende suspect quelqu'un que vous aimez. Je vous dis qu'il n'est pas nécessaire de se compromettre pour qu'il cause bien du désordre. Mme Desfontaines[2] l'a mis à la porte au bout de dix ans de liaison, pour avoir bouleversé toute sa maison et avoir brouillé tous ses parens. — Bon, cela est-il vrai ? Je n'en crois rien. Tenez, il y a du plus ou du moins à tout cela. Comment voulez-vous que je croie qu'elle l'a mis à la porte, tandis qu'elle l'accable d'amitiés quand elle le rencontre ? Je vous dis que c'est le plus honnête homme du monde. J'en suis sûre... Allons allons ! la répétition ! Mon frère, ma sœur, Formeuse, M. le Comte, M. le Marquis ! la répétition ! la répétition !... » Et voilà comme tout se place dans cette tête.

J'oubliais bien le meilleur. Au milieu de tout cela, elle s'enferme tous les matins deux heures dans sa chambre pour donner elle-même à ses enfans leur leçon de musique, de lecture, et leur apprendre leur catéchisme. Y comprenez-vous quelque chose ?

---

à Paris, le 1er avril 1716, fille du maréchal de Brancas. Le 13 février 1736, elle avait épousé Jean-Anne-Vincent de Larlau de Kercadio, comte de Rochefort, dont elle se sépara pour devenir la maîtresse du duc de Nivernais. Mais on ne sache pas que Duclos ait jamais rompu avec elle. Il resta jusqu'à sa mort au nombre des habitués du salon de Mme de Rochefort. Celle-ci finit par épouser son duc (14 octobre 1782), et mourut sept semaines plus tard (6 décembre). « Duclos est un homme impayable (écrit Mme de Rochefort au comte de Forcalquier, son frère). On dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Duclos fait bien mentir le proverbe; car il est bien sûr qu'il n'a eu, ni qu'il n'aura jamais son pareil ! »

1. On peut, à ce propos, rappeler un trait cité par CHAMFORT dans ses *Caractères et Anecdotes* (chap. VI) : « Duclos disait un jour à Mmes de Rochefort et de Mirepoix que les courtisanes devenaient bégueules et ne voulaient plus entendre le moindre conte un peu vif. Elles étaient, disait-il, plus timorées que les femmes honnêtes. Là-dessus, il enfile une histoire fort gaie, puis une autre encore plus forte; enfin, à une troisième, qui commençait plus vivement encore, Mme de Rochefort l'arrête et lui dit : Prenez donc garde, Duclos; vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes ! »

2. Personnage non identifié.

Mme de F*** vient de nous arriver. C'est une grosse petite femme toute ronde, toute gaie. J'ai demandé à Émilie ce qu'elle en comptait faire; elle m'a répondu dans la naïveté de son cœur qu'elle la destinait aux rôles de commère. Dans une autre bouche que la sienne, ce serait une épigramme.

Je me flattais que cette lettre partirait ce soir, mais j'apprends qu'il n'y aura d'occasion que le lendemain de la comédie. J'aurai le temps, mon cher chevalier, de vous rendre compte de cette fameuse journée.

◇

## Suite de la même lettre[1].

Il est certain qu'on ne tient pas aux variations de cette maison-ci. Émilie me dédommageait de tout, parce qu'elle était remplie d'égards et d'attentions pour moi, et qu'elle me recherchait de préférence à tous les autres.

Depuis hier que Desbarres est arrivé, on n'a des yeux que pour lui et on ne m'appelle que pour amuser monsieur. La comédie lui a servi de prétexte pour se faire présenter au bonhomme par M. de Montreuil[2] qui n'avait pas reparu ici depuis deux ans, et je ne sais pourquoi; car il est franc, honnête, généreux, et c'est, de ceux qui viennent, celui qui me paraît avoir le plus de mérite réel. On a reçu Desbarres à merveille. On l'a conjuré de rester deux jours de plus, afin de voir jouer la comédie. Il les a pris bien vite au mot. Mme de Gondrecourt a mis dans sa réception la vénération qu'inspire la réputation d'un homme d'esprit à ceux qui n'ont jamais rien vu, ou qui ont oublié dans la solitude ce qu'ils ont vu autrefois dans le monde. Néanmoins, elle y met de la réserve et examine l'homme en silence[3]. Ils ont tous la manie de prendre sa brusquerie pour de la franchise.

Montreuil s'en est allé et reviendra le jour de la représentation seulement. Mais Mme de Ménil, et surtout Mme de P***, qui ne sont ni engouées du mérite de Desbarres, ni si sûres de leurs talents que Mme de Montbrillant, se sont révoltées et ne veulent pas jouer devant lui. Elles disent qu'elles ont mis la condition qu'il n'y aurait que leurs amis et leurs familles aux représentations; qu'elles ne con-

---

1. Publiée, avec des omissions et des retouches, dans *Mém.* I, p. 230-232.
2. Les *Mém.*, ici ou ailleurs, omettent tout ce qui a trait à « M. de Montreuil », personnage sans doute fictif.
3. Cf. la Note du folio B 134 (recto) : « *Voir le rôle de Mme de Gondrecourt sur Desbarres. Ses craintes, et l'œil dont elle le voit.* »

naissent point Desbarres; que c'est un homme caustique[1], méchant; en un mot, qu'elles ne joueront point s'il reste. Sur cela, la petite femme se démène, veut prouver l'impossibilité de ne pas jouer et l'impolitesse marquée dont ce refus serait pour Desbarres. Ces dames s'en soucient fort peu et vont leur train. Elle fait l'éloge de Desbarres; on lui rit au nez. Elle ne sait plus par où s'y prendre. Elle m'a confié son embarras. Je n'ai pu m'empêcher de me moquer d'elle. Elle a voulu se fâcher; mais je lui ai fait tant de mauvaises plaisanteries qu'elle s'est un peu radoucie. Sa peur est, si l'on ne joue pas, que le bonhomme, qui attend cette comédie avec une impatience extrême, ne prenne Desbarres en grippe.

Je sais un moyen, moi, et sans m'en vanter, je le mettrai en usage avant la fin du jour. C'est de confier à Desbarres tout le désordre qu'il cause. Je lui dirai que Mme de Montbrillant n'a jamais osé lui en parler; et je ferai si bien qu'il prendra le parti de s'en aller, pour peu qu'il entende le français.

Le soir, à 7 heures[2].

On est venu m'interrompre ce matin, mon cher chevalier, tandis que j'étais à vous écrire. Il a fallu descendre chez Mme de Gondrecourt, qui avait besoin de moi pour acheter de la toile (car, Dieu merci, on me met à toute sauce dans cette maison). J'avais aperçu Desbarres se promenant seul dans le bois. Je fus l'y joindre, bien résolue de lui parler net et de faire cesser par ma franchise la gêne qu'il nous donne ici.

Je l'abordai en riant. « Avouez, Monsieur, lui dis-je, qu'il faut avoir un fond de confiance bien grand pour oser interrompre vos rêveries. — Pourquoi donc, Mademoiselle ? me répondit-il. Le jardin n'est-il pas libre ? S'il vous convient de vous y promener avec moi, il ne me déplaît pas de vous y voir, puisque j'y reste. — Rien n'est plus naturel, et ce ton de franchise me plaît aussi, lui répondis-je. — Tant mieux, dit Desbarres, car vous ne m'en verrez jamais d'autre[3]. — Puisque vous faites gloire d'une qualité

1. Cf. la *Notice* de L. S. Auger : « Il est facile de se figurer qu'avec son caractère franc et son tour d'expression vif et piquant, Duclos a dû passer pour caustique. C'est encore un reproche que presque tous les gens d'esprit ont eu le malheur ou, si l'on veut, le tort de s'attirer. Heureusement, il ne leur est guère fait que par les sots... Au reste, la causticité de Duclos n'était pas cette moquerie, à la fois légère et cruelle, d'un homme qui s'amuse et veut amuser les autres des travers qu'il a saisis. C'était presque toujours l'expression soudaine et énergique de l'indignation qu'excitaient en lui le vice et la bassesse. »

2. Publié avec des omissions et des retouches, dans *Mém.* I, p. 232-238.

3. La question du franc parler, de la brusquerie, de Duclos a fait couler beaucoup d'encre. Citons d'abord l'intéressé lui-même : « Il m'est impossible de cacher mes sentiments, les mouvements de mon âme. Je l'ai essayé, non pour tromper, mais pour me garantir des pièges. J'ai bientôt vu l'inutilité de mes efforts. J'en

que je n'estime pas moins que vous, ne trouvez pas mauvais, Monsieur, que je prenne le même ton. — Pourquoi pas ? Je n'ai jamais gêné personne, attendu que je n'aime point à l'être. — En ce cas, votre pénétration est en défaut, repris-je en riant, car vous faites, sans vous en douter, ce qui répugne à votre façon de penser. — Quoi ! je vous incommode ? dit-il précipitamment. Eh ! que ne [le] disiez-vous !... Dans le fond, c'est votre faute... allons; prenez par ce côté, et moi par l'autre. »

Je l'assurai qu'il ne m'entendait pas; et, le prenant sous le bras : « Ce n'est point moi dont il est question, lui dis-je. Je vous proteste même sans fadeur que, si j'étais seule dans cette maison avec les grands-parens et Mme de Montbrillant, on ne vous trouverait point de trop. — Qu'appelez-vous de trop ? dit-il en fronçant le sourcil. — C'est, lui répondis-je doucement, qu'un homme comme vous n'est pas à sa place au milieu d'une troupe de petites cervelles qui, étant incapables de tirer avantage de votre société, doivent s'en effrayer. Ne savez-vous pas de quel genre est l'amour-propre des sots ? — Ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'en doute, Mademoiselle. Mais qu'ont à craindre ceux-ci dès que je veux bien me prêter à leur ton ? Quand je voudrai les assujettir au mien, alors je leur permettrai de se plaindre. — La chose ne serait pas facile, repris-je malicieusement. — Je le crois, dit-il en riant; mais je suis venu ici sans esprit de critique, et ne veux montrer ma supériorité à personne. D'ailleurs, l'un fait supporter l'autre. Apprenez de moi qu'il n'y a jamais que le sot qui s'ennuie ou qui se trouve déplacé. — Voilà qui est fort bien, quant à vous. Mais ceux que vous supportez n'ont peut-être pas la même indulgence. — Quel diable de langage énigmatique ? reprit Desbarres. Voilà bien de la tour-

---

ai abandonné le projet, et je me suis livré à mon caractère. Je ne connais personne plus sincère que moi... » Et ailleurs : « Je suis très colère, nullement haineux, et... sans jalousie... Je ne suis pas grossier, mais trop peu poli pour le monde que je vois. Je n'ai jamais travaillé sur moi-même, et je ne crois pas que j'y eusse réussi. »

« Ce qui lui manque de politesse (écrit de Duclos, son ami, le comte de Forcalquier) fait voir combien elle est nécessaire avec les plus grandes qualités, car son expression est si rapide, et quelquefois si dépourvue de grâces, qu'il perd avec les gens médiocres qui l'écoutent ce qu'il gagne avec les gens d'esprit qui l'entendent. »

Ce droit qu'il s'était arrogé de dire hautement sa façon de penser, fut un jour ratifié par Louis XV lui-même : « Oh ! pour Duclos, dit le roi à un courtisan, il a son franc parler ! »

Dans des notes écrites en marge d'un exemplaire des *Mémoires secrets*, l'abbé Bourlet de Vauxcelles prétend que cette rudesse de Duclos était de commande, et sa franchise une simple attitude. L. S. Auger a défendu Duclos contre cette imputation de fausse sincérité. « Ce qui pourrait rendre suspecte sa franchise, ou si l'on veut sa brusquerie, ... c'est que cette brusquerie n'était pas toujours chez lui l'accent du blâme ou de la contradiction; qu'elle était quelquefois celui de la louange ou de l'assentiment, et qu'alors elle semblait servir à leur donner plus de force et de grâce. »

nure pour dire que je déplais à quelqu'un ici. Est-ce à vous ? Car je ne puis croire que ce soit à Mme de Montbrillant. C'est elle qui m'a tourmenté pour venir ici. Dans le fond, je conçois qu'entourée de linottes et de collets montés, elle ait imaginé que je lui fusse d'une grande ressource. Naturellement j'aime à obliger les malheureux. Cette pauvre petite femme me fait pitié. Elle a du bon. Je suis sûr même que, si elle veut écouter mes avis, elle s'en trouvera bien à la longue. »

Comme je lui vis le plan formé de se faire le pédagogue de la petite de Montbrillant, et que j'envisageais un ridicule de plus pour elle à se laisser dominer par cet homme, je crus nécessaire de diminuer l'intérêt qu'il semblait déjà y prendre en me promettant[1] de badiner un peu avec ses défauts. Il est des circonstances où l'on nuit à ses amis en les parant des qualités qu'ils ont ou qu'on voudrait leur reconnaître. Desbarres est de ces gens qui, ne cherchant que le côté faible, subjuguent plus aisément par la connaissance qu'ils donnent de leur pénétration. Mais si le premier sentiment qu'il fait éprouver est en faveur de son esprit, je crois que celui de la crainte en doit être la suite. Il faut à la vérité plus d'usage des hommes que n'en a la petite de Montbrillant, pour en juger un tel que Desbarres. La pauvre femme donne tête baissée dans tous les panneaux qu'on lui tend; c'est un continuel éblouissement que sa vie. Celui que, pour l'intérêt de sa réputation, je voudrais éloigner d'elle, connaît la facilité de son triomphe. Je le présume encore plus par ce qu'il est que par ce qu'il fait. Vous allez en juger.

« Je penserais comme vous, lui dis-je, sur Mme de Montbrillant, si elle avait appris de bonne heure[2] à distinguer les vrais amis d'avec les connaissances frivoles; mais que peut-on attendre de quelqu'un dont les travers étouffent continuellement la raison ? Celle dont nous parlons était faite pour l'entendre; par exemple, je dois rendre justice à la sensibilité de son cœur. — Diable ! Mademoiselle, ce n'est donc rien, à votre avis ? — Beaucoup, repris-je, lorsqu'on en sait régler les mouvemens; mais peu de chose, lorsque tout peut l'émouvoir également. Il faut savoir faire des distinctions, et ce n'est pas là le fort de Mme de Montbrillant. »

A cela, Desbarres répondit que ce n'était qu'à force de faiblesse qu'on acquérait du nerf. « Chaque chose à son temps, ajouta-t-il. Pour connaître le vrai, il faut avoir vu le faux. — Il n'a pas tenu à moi qu'elle n'en ait approfondi le danger, lui dis-je. Plus fine qu'elle, je lui aurais évité de dangereuses démarches si elle avait été disposée à recevoir des conseils de l'amitié; mais livrée à cette troupe d'évaporées que vous voyez ici, elle n'ose rien leur refuser,

1. VAR. A (et *Mém.*) : « *permettant* ».
2. Le ms. porte : « de *bonheur* ».

et la crainte de leur déplaire l'entraîne au point de manquer à ceux qu'elle ne peut pas douter qu'ils lui veulent du bien[1]. — Mais, dit Desbarres, je ne vois pas qu'elle manque à personne. Il me paraîtrait même qu'elle a un certain discernement dans le choix qu'elle fait de ses amis, car je ne compte pas qu'elle mette à ce rang tous ceux qui sont ici. Je lui dois la justice de dire qu'elle témoigne un désir d'attirer dans sa société des gens de mérite, qui fait honneur à ses lumières. »

Je ne pus m'empêcher de rire de cette fatuité que je sentis à merveille. Cette gaieté ne plut pas à Desbarres, qui me demanda d'un ton sèchement effronté ce que je trouvais de si plaisant à ce qu'il venait de dire. « C'est, lui dis-je en feignant de n'avoir point aperçu son humeur, que ce que vous pensez que notre petite femme désirait avant-hier, en vous attirant ici, est ce qu'elle redoute le plus aujourd'hui. — Je veux mourir si je comprends rien à ce galimatias, reprit-il en haussant les épaules. Eh ! pour Dieu, Mademoiselle, parlons clair. Pourquoi ne me voudrait-on plus ? — C'est qu'on vous craint. — Par quelle raison ? — Parce que vos critiques effraient. Il est question de jouer la comédie, comme vous savez. — Eh bien ! pourquoi pas ?... La tragédie, si elles veulent ! J'applaudirai. Tout est bon en passant. — Jamais, Monsieur, elles ne vous supposeront cette indulgence. Et ne peut-il pas vous échapper quelque plaisanterie ? Dès ce moment, voilà leurs petits talens au diable. — Au contraire, Mademoiselle, rien n'encourage comme les connaisseurs. N'est-ce pas eux qui forment les autres ? Et puis, si je plaisante, ils sont bien les maîtres d'en faire autant. Allez, je suis plus juste qu'ils ne pensent. — J'en suis persuadée; mais ils n'ont pas eu le temps de vous approfondir. — Dites-moi, interrompit-il, est-ce demain qu'on joue ? — C'est selon, dis-je en souriant. — Et quelles pièces ? — Oh ! je n'en sais rien. Je ne m'occupe pas de leur répertoire. Ma présence ici n'a pas la comédie pour objet. Sans M. de Bernon et la pauvre Mme de Gondrecourt qui, sans moi, seraient seuls au milieu du grand monde, je ne grossirais pas le nombre des spectateurs. Cette frénésie et la turbulence qu'entraînent ces sortes de plaisirs ne conviennent point à des têtes telles que la vôtre et la mienne; et je crois que si nous avions une société à nous choisir, ce ne serait pas celle d'une jeune femme. Je ne fais cas que des amis dont la franchise puisse me corriger, si j'en ai besoin; dont l'esprit droit et éclairé m'instruise; de ces gens sans air, sans tournure, qui connaissent et jouissent aussi bien que moi du charme d'une amitié que le mérite fait naître, et que le rapport constant des caractères entretient. — Comment, me dit-il

1. La phrase est peu claire, sinon incorrecte. *Mém.* I, 235, la rectifient ainsi : « ... au point de manquer même à ceux qui lui veulent le plus de bien.»

en fronçant le sourcil et me regardant en-dessous; j'ai cru que vous aimiez Mme de Montbrillant ? — Et qui vous dit le contraire, Monsieur ? Parce que je blâme sa conduite et n'aime point à la voir obsédée par un tas de petites espèces qui nuisent encore plus à sa réputation qu'ils ne servent à ses plaisirs, est-ce lui faire injure ? Je pense, Monsieur, qu'en amitié il faut... — Tenez, Mademoiselle, interrompit-il avec humeur, il faut que chacun fasse ce qui lui plaît. — Quoi ! Monsieur, vous trouvez tout simple ?... — Moi, je trouve tout bon, excepté le mal cependant. — En ce cas, que dites-vous... ? — Quoi ! Parce qu'elle joue la comédie ? Eh pardi ! je la jouerai, moi, tant qu'on voudra... Tenez, dites-le-leur, cela mettra fin à leurs craintes. Non seulement elles peuvent s'assurer en moi d'un spectateur désirable; mais je veux bien même, pour les mettre à l'aise, prendre tel rôle qu'ils voudront. Ce sera bien le diable, si je ne vaux pas autant qu'eux. »

Je vous avoue que je ne pus me défendre de marquer un peu de surprise. En lui parlant, mon but n'avait pas été de l'entraîner à partager un amusement[1] que je pensais qu'il condamnerait. « Comment ! vous joueriez avec eux[2] ? — Sans doute. Il faut bien les rassurer. D'ailleurs, venant ici pour Mme de Montbrillant, je suis bien aise qu'elle voie que je suis tout aussi complaisant qu'un autre. Allez, allez; je parie qu'elle en sera fort aise. — Mais point du tout, repris-je en colère. Quoi ! vous ne voulez pas m'écouter ? — Eh ! que fais-je donc depuis une heure ? — Je l'ignore; mais sachez donc, puisqu'il faut parler clairement, que c'est Mme de Montbrillant elle-même qui désire, le plus honnêtement qu'il est possible, que vous remettiez à un autre moment le petit séjour que vous vous destiniez de faire ici, attendu qu'on s'est donné parole de ne point jouer tant que vous y resteriez. Votre présence effarouche les belles dames, glace d'effroi les agréables; ce qui met la maîtresse du logis dans un embarras... — Voilà donc de quoi il s'agit ? Laissez-moi faire; j'arrangerai les choses de façon que tout le monde sera content. Vraiment, je suis bien fait pour gêner ! Ils ne me connaissent pas. C'est toujours par médiocrité de génie qu'on est timide. Je m'en vais dire à Mme de Montbrillant qu'elle se tranquillise. Avec moi, l'on n'a pas à craindre de tracasseries ni de pas de clerc; mais il faut apprendre à être maître chez soi. En deux mots j'aurai tout aplani. Vraiment, je ne veux point qu'on me craigne dans cette maison. C'est de l'estime, morbleu ! qu'il me faut, et il ne me sera pas difficile de leur prouver que j'en mérite. »

Je ne sais tout ce qu'il ne me dit pas encore. Ce que je crois,

---

1. VAR. A : « une *extravagance* » (corrigé).

2. VAR. A : « cette *troupe de folles* » (corrigé). Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Il y a un jour la comédie. Il les loue. Cela ne vaut-il pas la peine, etc... Satire et louange etc.* »

c'est qu'il est amoureux de la petite de Montbrillant. J'ai sondé Saint-Urbain sur cela. Il croit que Desbarres a démêlé tout de suite le caractère bon, timide et faible de la petite femme; et, comme il aime à dominer, il veut s'emparer de sa confiance, de son esprit, et la conduire. « Oui, ai-je répondu, et peut-être même en faire, sans qu'on s'en doute, l'instrument de ses mièvreries. » Cela est à merveille; mais si c'est là son but, j'espère qu'il n'y parviendra pas; car Formeuse, à qui elle ne cache rien, ne la laissera pas s'embarquer. Je compte bien même lui faire sentir qu'il y va de son intérêt. Je vois, que, sans m'en apercevoir, je suis presque aussi occupée de tout ceci qu'eux tous. C'est une maladie qui se gagne. Mais laissons-les un moment, et parlons un peu de nous.

J'ai reçu hier une lettre de votre frère[1]. Je vois avec grand plaisir qu'il ne se paie pas de mon refus. Il renouvelle ses persécutions pour aller[2] passer l'automne avec eux. J'attends votre avis pour... On m'appelle encore. On ne saurait être ici un moment en paix. Quelle vie !... Adieu donc, mon cher chevalier. Pour cette fois, je ferme ma lettre et je vous instruirai du jour de la représentation.

◇

[3]*La sécurité de Mme de Montbrillant sur le compte de Mlle Darcy fait qu'il ne se trouve rien dans son journal qui montre clairement le caractère et le manège de cette fille*[4]*. Soit le mauvais état de sa fortune, soit inconstance naturelle dans son caractère, il est certain qu'elle cherchait à former de nouveaux liens plus utiles que ne lui étaient ceux qui l'attachaient au chevalier Le Maire. La suite nous a persuadé que c'était le principal but de ses assiduités chez M. de Bernon. Dans le nombre de ceux qu'attiraient les plaisirs que lui procuraient ses enfans, elle cherchait particulièrement à plaire à ceux qui avaient une réputation établie de générosité et de fortune ; mais c'était toujours de façon à ne se pas compromettre. Elle tenta de ménager Desbarres dans la vue de lui en imposer vraisemblablement, plutôt que de le séduire. Mais, le succès ne répondant point à ses vues, elle lui voua la haine la plus décidée. M. de Montreuil fut quelque temps l'objet de son attention. Peut-être s'y serait-il attaché, suivant ce qu'il m'a dit depuis, s'il avait été à portée de la voir plus assidûment. Mais ayant été une fois*

---

1. Le marquis de Valory, ambassadeur, séjournant alors en France (cf. *Journal de* Collé, I, p. 336).
2. Comprendre : pour que j'aille.
3. Publié, jusqu'à « la plus décidée » (de façon à exclure ce qui concerne « M. de Montreuil »), dans *Mém.* I, p. 239.
4. Cf. la Note du fol. B 135 (recto) : « *Un bout de journal de temps à autre où Mme de Montbrillant montre qu'elle n'est pas dupe.* »

*suspect à M. de Montbrillant, quoique fort injustement, les égards qu'il avait pour Mme de Montbrillant ne lui permirent pas de suivre un goût qui l'aurait forcé d'être de nouveau dans sa société la plus intime.*

◇

## Mademoiselle Darcy au Chevalier le Maire[1].

On vous attend après-demain, mon cher chevalier; tout est arrangé. Ce Desbarres est sorcier, je pense; toutes ces femmes en raffolent à présent ! L'autre jour, après notre conversation qui, à ce que je vois par votre lettre, n'a pas eu votre approbation, je ne sais pourquoi, Desbarres revint me trouver pour savoir quelles étaient précisément les effarouchées de la troupe : voilà son terme. Je nommai tout franchement la grosse marquise et la petite de Ménil. Il fut aussitôt dans leur appartement. J'ignore comment il s'y prit, mais lorsqu'on se rassembla dans le salon, on ne l'appelait plus que *le bonhomme*, et je crois que le nom lui en restera. Enfin, on joue après-demain; on joue devant lui; on mendie son suffrage, et l'on jouerait, je crois, pour lui tout exprès, si l'on osait ! On vous offre un lit; mais comme il y a beaucoup de monde, peut-être ferez-vous aussi bien de ne le pas accepter. Au reste, tout comme il vous plaira.

Bonjour, mon vieux ami.

◇

## Suite du Journal[2].

Le 1er septembre, à Paris[3].

Depuis quinze jours, mon cher tuteur, je n'ai pas eu le temps de me reconnaître. Aussi ne serez-vous point étonné de ce que je ne vous ai point écrit. Me voici à Paris pour vingt-quatre heures[4]. Je vous assure que rien n'éloigne tant d'un journal que de jouer la comédie. Tâchons cependant de nous remettre au courant.

Desbarres s'est fait présenter à mon beau-père par M. de Mon-

---

1. Publié, avec deux retouches, dans *Mém.* I, p. 239-240.
2. Publié, avec des omissions et des remaniements, dans *Mém.* I, p. 240-244.
3. A l'indication de lieu, les *Mém.* substituent le millésime : 1750.
4. Cette phrase est un ajouté en interligne dans A.

treuil, comme nous en étions convenus. Il l'a très bien reçu. Je craignais qu'il ne lui échappât dans la conversation quelque chose qui découvrît ma liaison avec Mme Médéric; mais, malgré sa vivacité, je le vois d'une grande exactitude sur tout ce que je lui ai demandé. M. de Bernon l'a engagé à rester plusieurs jours ici et à nous voir jouer la comédie. Il l'a accepté et j'en étais très aise, je ne vous le cache pas. Ces dames ont d'abord fait difficulté de jouer devant lui. Cela m'a fort embarrassée. Mais Mlle Darcy, avec son adresse ordinaire, a tout raccommodé. En vérité, mon tuteur, je lui dois bien de la reconnaissance : elle n'est occupée que de moi. Elle m'avertit sans cesse de ce qui peut me nuire. Elle en est plus affectée que moi-même. Il y a bien peu d'amis comme elle.

Je craignais que la dissipation et les embarras qu'entraine la comédie ne vinssent troubler mon bonheur. Cette crainte était mal fondée. Je n'ai presque pas passé une matinée sans mes enfans. Formeuse était plus que jamais occupé de ce qui pouvait me plaire, et Mlle Darcy est aussi un peu plus à son aise, malgré la présence de Desbarres. M. de Formeuse est très content de Desbarres et de l'intérêt qu'il me marque. Il est même d'avis que je ne lui cache rien, lorsque j'en trouverai l'occasion, de mes anciens sujets de peine et des chagrins que m'a donnés M. de Montbrillant. Je crois en effet qu'il pourrait bien être utile pour moi qu'il en fût instruit, lorsque je le connaîtrai davantage, ou si l'occasion s'en présente naturellement.

Formeuse m'a fait hier un grand plaisir en faisant à Mlle Darcy la galanterie d'une très belle robe de Perse qu'il a supposée avoir été rapportée de l'Orient dans une pacotille dont un de ses amis lui a fait l'emplette. Pour qu'elle ne fît aucune difficulté de l'accepter, il m'a donné devant elle quelques aunes de mousseline comme venant du même endroit. Elle m'a paru fort touchée de cette attention.

Je vous ai promis de vous dire, mon cher tuteur, ce que je penserai de Desbarres à mesure que je le connaîtrai davantage, et comment je me trouverai de sa société. Jusqu'à présent je l'estime fort. Je le vois avec plaisir, et cependant je ne le trouve pas fort aimable. Il m'amuse quelquefois. Je l'écoute volontiers, mais il me cause de l'embarras, et je crois que c'est tout ce que vous et Saint-Urbain m'en avez dit qui me donne cette gêne. Je ne sais jamais que lui dire. Je ne me trouve pas toujours de son avis; mais je n'hésite pas à y déférer. Je me rends justice. D'ailleurs M. de Formeuse et René en font grand cas[1]. L'idée qu'on m'a donnée qu'il pourrait m'être utile, n'entre pour rien, je pense, ou du moins pour fort peu de chose, dans le désir que j'ai de l'attirer chez moi; mais il a l'air

1. Cette phrase est en surcharge dans A.

de se plaire avec moi, et je jouis du plaisir que je lui procure. Quel inconvénient y a-t-il à cela[1] ? C'est de l'amour-propre tout pur, j'en conviens, mon tuteur; je n'y saurais que faire. Je pense et je sens tout ce que je viens de dire. Je suis beaucoup plus à mon aise avec M. de Saint-Urbain, par exemple. Il m'a dit souvent que j'avais plus d'esprit qu'on ne croyait et que je ne le croyais moi-même. Il ne me manque, dit-il, que de la culture et l'habitude de causer avec des gens qui me forcent à penser[2]. Si cela est, personne n'est plus propre que M. Desbarres à suppléer à ce qui me manque. C'est encore un but qui me soutient dans la recherche d'un homme qui, au fond, ne m'est pas fort agréable[3]. Voici une conversation que j'ai eue avec lui, la veille de la comédie. Vous me direz, mon cher tuteur, ce que vous en pensez.

Nous étions à nous promener. Après un bon quart d'heure de silence (car nos conversations commencent toujours par des silences; je voudrais savoir pourquoi ?)

« Dites-moi un peu, me dit Desbarres en riant... Eh bien ! ces dames avaient peur de moi; elles ne voulaient pas jouer ? — Non pas peur, Monsieur; mais en général, nous étions toutes convenues de ne jouer devant aucun étranger. — Oh ! soit; mais moi !... Ne leur avez-vous pas dit ?... Et, au contraire, elles doivent s'attendre à plus d'indulgence d'un homme qui s'y connaît. »

Je fus choquée de cette phrase, par exemple; je n'osai pas le marquer, de peur de l'humilier, et je répondis contre mon sentiment : « Cela est vrai. »

« Tout est raccommodé, continua-t-il; vous jouerez demain. Mais pourquoi ne m'avoir point dit l'embarras que cela vous causait ? — C'est que j'ignorais si ces dames entendraient raison, et je craignais de vous mettre dans le cas de nous quitter par politesse. — Moi, non, je ne serais pas parti. Et d'ailleurs... elles auraient joué, j'en étais sûr... Vous le voyez bien... Ah ! vous ne me connaissez pas. Il faut toujours me parler naturellement. Vous saurez cela, si vous me permettez de vous faire ma cour... Pas tant cet été, car il faudra que je fasse un petit voyage avec la duchesse de ***, et puis quinze jours pendant le Fontainebleau[4]. Voilà tout; après je suis à vos ordres ici, si vous y êtes encore. Mandez-moi un papier qui m'avertisse d'une occasion. Je mettrai mon bonnet de nuit

1. Cette question est en surcharge dans A.

2. Var. A, d'abord : « qui *le* forcent à *travailler* ».

3. Var. A, d'abord : « ... qui *me déplaît plus qu'il ne m'est agréable* ».

4. C'est-à-dire : le séjour à Fontainebleau. Depuis Louis XIV, la Cour s'y rendait chaque année en octobre. — Duclos avait été nommé historiographe de France, sur la recommandation de Mme de Pompadour, le 20 septembre 1750, au moment même où « Mme de Montbrillant » reprend son journal. Il devait donc suivre la Cour en sa nouvelle qualité.

dans ma poche, un livre, et je viens passer deux ou trois jours avec vous. — Ah ! Monsieur, vous me ferez le plus grand plaisir... — Vrai ? Moi, je vous parle naturellement; je me plais fort ici; vous êtes bonne femme... Je dis : vous avez de l'esprit...; plus même qu'on n'en trouve communément dans une femme du monde... Écoutez; quand je dis bonne femme, j'entends brave femme, femme d'esprit qui remplit ses devoirs... Demandez à Mme Médéric... Ce qui me plaît en vous, c'est votre respect, votre amour pour vos parens. »

Je ne trouvais point de réponses à tout ce qu'il me disait. A la familiarité près, son éloge me plaisait. Voyant que je gardais le silence, il continua :

« Hem ! Me suis-je trompé ? Ne les aimez-vous pas ? — Oui, assurément, de toute mon âme, Monsieur... — Voyez, Madame; je prends avec vous le ton que la franchise et l'amitié m'ont dicté. Voyez; s'il vous déplaît par hasard, vous n'avez qu'à dire... — Non, assurément, Monsieur; je suis trop flattée... »

Il a raison. C'est sa franchise qui lui donne ce ton libre. Ne le pensez-vous pas ? « Ah ! ça ! imitez-moi donc, continua-t-il. Tenez, avec moi, vous pouvez tout dire : Venez, allez-vous-en, faites ceci, faites cela... Oui, tout franchement... Je suis l'homme du monde le plus aisé à vivre. Tout le monde vous le dira, et... je vous dirai même une chose; j'ai été dans l'intimité de vingt maisons dans Paris; j'ose dire l'intimité la plus entière; ce qui s'appelle... Enfin jusqu'à être dans la confidence du mari et de la femme en même temps. Je me suis brouillé avec plusieurs; aucun ne s'est repenti, je crois, de m'avoir donné sa confiance; et si... L'on m'a dit des choses qui, si je voulais... Mais sur cela je ne me suis jamais laissé entamer, ni dans la vivacité, ni dans la colère... Voici ce qui prouve bien l'honnêteté de mon caractère : sachant combien je suis violent, et que, pardieu ! il ne fait pas bon, en général, s'attacher un petit chat comme moi aux jambes, ils ont eu l'impudence de ne me ménager en aucune façon; au contraire même, la duchesse de R..., la marquise de C..., et une autre que je ne veux pas nommer, quoiqu'elle fasse des bassesses pour se raccommoder avec moi... »

On nous interrompit; mais voilà à peu près tout ce qu'il m'a dit de plus remarquable. Qu'en pensez-vous, mon tuteur ? Il faut qu'il ait confiance en moi, qu'il m'estime beaucoup pour me parler ainsi. Et puis, quelqu'un de si franc, de si ouvert, pourrait-il être dangereux[1] ? Si ce qu'il dit de ces femmes est vrai, comme je n'en doute pas, il est en vérité bien estimable.

Le lendemain[2] nous jouâmes la comédie. Si j'en crois les éloges,

---

1. Le passage « Il faut... dangereux » est une surcharge interlinéaire en A.
2. Peut-on préciser la date de cet épisode, à admettre qu'il ne soit pas pure-

il n'y eut jamais de talent plus décidé[1]. J'en croirais assez Desbarres, car il est vrai et n'est pas prévenu comme Formeuse, qui était fou et ivre de plaisir. Desbarres prétend qu'il ne me manque que l'habitude pour être la première actrice qu'il ait vue. Tous mes parens pleuraient de joie.

Formeuse avait affaire pour vingt-quatre heures à Paris. Il m'a priée d'y venir[2]. Pensez-vous, mon tuteur, que je me le sois fait dire deux fois, moi qui ne peux vivre heureuse un instant sans lui ? Nous sommes donc revenus ce matin, Desbarres, Formeuse et moi. J'ai prétexté une affaire pour M. de Montbrillant. On a eu de la peine à me laisser aller. Je crois, en vérité, qu'ils sont tous amoureux de moi. J'ai dîné tête-à-tête avec Formeuse. Comme il ne peut pas souper chez moi, il m'a dit d'engager Desbarres à venir me tenir compagnie. Il a accepté ma proposition. Il doit se rendre ici vers huit heures.

Formeuse vient de sortir pour quelque affaire et doit revenir à six heures. Je veux d'ici à ce soir rassembler dans ma tête plusieurs choses que je veux dire à Desbarres, si j'en trouve l'occasion. Si je croyais vous trouver chez vous, je vous proposerais de venir. A tout hasard, je vous envoie mon journal, et si vous venez, mon tuteur, vous serez sûr d'être bien reçu[3].

◇

---

ment imaginaire ? — La note est du « 1er septembre »; or nous sommes en 1750. Il s'agirait donc des représentations qui eurent lieu à la fin du mois d'août, et auxquelles assista le DUC DE CROŸ (cf. son *Journal*, t. I, p. 141) : « Le 23 août, j'allai... à Bercÿ... Le lendemain, chez M. de Bellegarde, à la Chevrette, où j'assistai avec plaisir à deux comédies fort bien jouées par les enfants de la maison, tous remplis de talents et du désir de plaire à leur père, qui a été un homme sage et aimable. C'est pourquoi M. de la Fautrière [Davy de la F., *conseiller au Parlement, depuis* 1726] un des acteurs qui fit les vaudevilles que l'on chanta à la fin, fit celui-ci pour le père :

*Vous verrez toujours sur vos traces*
*Les plaisirs suivre la raison ;*
*L'esprit, les talents et les grâces*
*Sont les enfants de la maison.*

« Cette fête fut fort agréable, cette société, toute financière, étant fort aimable. Le lendemain [25 *août*] ils jouèrent encore la comédie... »

1. Suppléer : que le mien.

2. Cf. la Note marginale du fol. B 134 (verso) : « *Faire partir Formeuse pour* 24 *heures.* »

3. Ce détail implique une proximité des logements. En fait, le comte d'Affry, ex-tuteur de Louise d'Esclavelles, habitait sur la place Vendôme, « dans la première maison à gauche en entrant par la rue Saint-Honoré » (J. de NORVINS, *Mémorial*, I, p. 628), donc fort près de l'hôtel de Bellegarde, où résidait Mme d'Épinay.

## M. de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Si je n'étais retenu chez moi, ma chère pupille, par une espèce d'entorse, j'accepterais avec empressement votre invitation. Je souhaite que mon billet vous soit remis assez à temps pour que vous ayez égard à ma prière.

Ne vous pressez point de rien confier de ce qui vous concerne à Desbarres, je vous en prie[1]. Je n'aime point son ton avec vous. Il y a des confidences qu'une femme ne doit jamais faire[2]. Ne vous pressez sur rien, je vous en conjure. Vous ne savez pas combien il aime à dominer.

Honorez-moi de votre visite avant de retourner à la campagne, et recevez l'assurance de mon respect. Au nom de Dieu, prenez garde à Desbarres; vous êtes dans une ivresse qui me fait trembler pour vous[3].

◇

## Suite du Journal.

Je regrette de toute façon, mon cher tuteur, de n'avoir pas reçu plus tôt votre billet. Je me serais conduite par vos avis certainement; quoique je sois bien persuadée que je n'ai rien à redouter de Desbarres, je ne lui aurais rien dit de ce qui me concerne. Mais le mal est fait. J'étais avec Formeuse et Desbarres quand mon laquais est revenu de chez vous. Il n'a osé nous interrompre; il ne m'a rendu votre réponse qu'à minuit. Quoique ce que j'ai à vous dire ne soit pas absolument mon secret, je me reprocherais de vous cacher une chose qui me regarde d'aussi près, bien sûre d'ailleurs de votre discrétion.

Desbarres devait venir chez moi à huit heures, comme je vous l'ai mandé. Il vint à sept[4] et me trouva avec Formeuse qui ne faisait que d'arriver. Il s'était proposé de rester jusqu'à l'arrivée de Desbarres.

Je fus un peu fâchée de l'heure qu'il me faisait perdre, mais je

1. Ces quatre mots sont en surcharge dans A.
2. Phrase en surcharge dans A.
3. Phrase en surcharge dans A.
4. La suite du texte, très remaniée et altérée, a été publiée dans *Mém.* I, p. 244-253.

m'en consolai, parce que Formeuse me dit en sortant que, si son souper ne le menait pas trop tard, il viendrait passer une heure avec moi. J'avais fait le plus beau plan de conversation..., et je n'en ai pas pu suivre un mot. Je m'étais dit : « Le meilleur moyen d'avoir Desbarres pour ami, c'est de lui donner de l'estime pour moi et de l'intéresser à mon sort. Je n'ai qu'à me montrer à lui telle que je suis, ne lui rien cacher de ce qui m'est arrivé, excepté mon amour pour Formeuse et le sien pour moi, qui n'est pas nécessaire à lui dire. J'amènerai la conversation adroitement, me disais-je, sur les apparences du bonheur; combien elles sont fausses, trompeuses, etc., etc. Cela lui donnera de la curiosité; il me fera des questions, et je n'aurai qu'à répondre. » Rien de tout ce beau plan ne put avoir lieu; mais je suis bien sûre que vous ne devineriez pas le sujet qui a été substitué à celui-là.

En arrivant, il me prévint qu'il ne souperait pas. Je n'avais pas faim; je me fis apporter une compote, du pain, du vin et de l'eau; lui, des échaudés, de la bière. Tout cela, dès huit heures, parce qu'il lui plut ainsi. On plaça ce frugal repas sur ma table, et nous nous assîmes chacun de notre côté, les bras appuyés sur la table.

D'abord, il fut question de la comédie, de mes talens qu'il exaltait[1] sans cesse. A la fin, je lui dis[2] :

« Tout cela n'est bon que lorsqu'on en peut jouir sans retour désagréable. Il faut avoir la tête bien libre...

— Nous avons joué la comédie aussi dans une société, répondit-il. J'étais très bon; je faisais les valets... Il y avait une petite soubrette qui était pardieu ! charmante... Voilà pourquoi je jouais les valets.

— Pourquoi n'avons-nous pas su cela plus tôt ? lui dis-je. Vous auriez joué avec nous. »

Il continua sans avoir l'air de m'écouter[3] :

« J'en étais amoureux, moi, de la soubrette, et... (*en souriant et me regardant fixement*) nous jouions bien notre rôle tous les deux. (*Un moment de silence, et puis, continuant de rire :*) Il m'est arrivé de singulières aventures dans ma vie...; mais je dis uniques... à ne pas croire[4]... ! »

1. Var. A, d'abord : « *qui revenaient* ».

2. Dans A, le dialogue ci-dessus se présente sous l'aspect d'alinéas, avec le nom des interlocuteurs répété en marge, devant chaque réplique. Ces noms ont ensuite été biffés.

3. Cette phrase est en surcharge interlinéaire dans A.

4. C'est chez le comte et la comtesse de Forcalquier-Brancas, dans leur hôtel de la rue Saint-Dominique, que Duclos jouait la comédie, devant un auditoire qui compta Montesquieu et le président Hénault parmi ses membres.

Louis-Bufile de Brancas, comte de Forcalquier, fils du duc de Brancas, composait de petites pièces. Il avait épousé, en 1742, Marie-Françoise de Carbonel de Canisy, veuve en premières noces d'Antoine-François de Pardaillan de Gon-

Je ne disais mot de tout cela; je souriais; j'avais l'air étonnée. Je pourrais dire que je jouais l'attention. Cependant j'en avais une; c'était de guetter le mot qui m'amènerait à ce que je voulais traiter.

« Je fais un roman bien singulier actuellement, dit-il, où on verra des choses... toutes nouvelles et vraies. Oui, pardieu ! vous le verrez. Je vous en lirai quelque chose[1]. — Ah ! je vous en prie. — Oui, sûrement; je vous le promets... Mais c'est qu'il faudrait que vous eussiez... Ah ! ça ne fait rien... Il y en a une, entre autres, où j'ai eu une conduite bien honnête, continua-t-il en secouant la tête[2]. Je suis bien sûr qu'à ma place il n'y a pas deux hommes qui eussent agi comme moi, ni qui puissent même, de sens froid, s'en répondre[3]. »

J'avoue que, si quelque chose pouvait me rendre Desbarres suspect, ce serait l'attention qu'il a de vanter son honnêteté. Mais comme il semble mettre de la chaleur et de l'enthousiasme à tout, cela est moins étonnant. C'est pourquoi je lui répondis :

« Vous devez être bien vengé en pensant comme vous faites. Une conduite honnête humilie bien plus ceux qui ont de certains torts... C'est une expérience que j'ai eu le malheur ou le bonheur de faire. — Pauvre femme ! dit-il en prenant un air d'intérêt... Si jeune !... Dites-moi un peu, Madame : votre mère me paraît une femme respectable ? —Ah ! Monsieur, c'est la plus digne mère, la plus... — Oui, cela me paraît ainsi... Vous gêne-t-elle beaucoup ? — Moi ? Point du tout. En quoi pourrait-elle me gêner ? — Mais

---

drin, marquis d'Antin. Mme de Rochefort, sœur du comte, jouait les ingénues; Mme de Mirepoix, les grandes coquettes; quant aux soubrettes, c'est la maîtresse de maison elle-même qui en tenait l'emploi.

« Desbarres » n'en dit pas davantage sur cette affaire. L. DE LOMÉNIE, dans son étude sur *La Comtesse de Rochefort* (1870) pose la question suivante à ce propos : « Est-il admissible que Duclos, présenté si souvent dans ce journal [de Mme d'Épinay] comme le plus vaniteux des hommes, ait poussé la modestie jusqu'au point de se contenter de dire qu'il jouait *dans une société*, en laissant supposer qu'il s'agit peut-être de bourgeois de la rue Saint-Denis, tandis qu'il jouait avec les plus grandes dames et les plus grands seigneurs de France ? Est-il probable, puisque l'arrangeur de ce discours lui prête un ton de fatuité brutale, qu'il n'aura pas même osé dire, s'il ne nomme pas la soubrette, qu'elle était une personne de haut rang ?... N'est-il pas visible que ce discours a été arrangé à plaisir pour ridiculiser le personnage qu'on met en scène en supprimant ce qui pourrait le faire valoir ? Peut-être Mme d'Épinay avait-elle commencé par écrire plus exactement la conversation. Puis, son ami Grimm, ennemi de Duclos comme de Rousseau, et qui revoyait son manuscrit, sera venu en un tour de main ôter ce qui pouvait être flatteur pour Duclos et disposer le reste de manière à lui donner l'attitude et les intonations d'un sot grossier. Or, s'il était parfois grossier, il est trop reconnu qu'il n'était pas un sot pour que l'on s'en rapporte sur lui aux peintures suspectes de Mme d'Épinay ou de Grimm. »

1. En 1750, Duclos publia ses *Considérations sur les Mœurs* et rédigea ses *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, qui parurent l'année suivante.

2. VAR. A, ajoute (biffé) : « *sans rien dire* ».

3. C'est-à-dire : répondre d'en faire autant.

je dis : est-elle exigeante, curieuse ? Elle est fort dévote, ce me semble ? — Oui, extrêmement. — Et comment diable vous laisse-t-elle jouer la comédie ? — Mais, elle n'en est pas trop contente. C'est M. de Bernon qui le veut; et c'est par complaisance, et comme une peine attachée à son état, qu'elle y consent. — Fort bien. Elle l'offrirait à Dieu, en cas de besoin ? — Précisément, et en vérité, moi aussi, assez souvent. — Comment ? Pourquoi cela ? — Ah ! mon Dieu, pourquoi ? — Comment ? Vous ne jouez pas comme quelqu'un qui ne s'en fait pas un plaisir... Si c'est par dévotion, je conçois que vous en fassiez scrupule... Car, pardieu ! on ne vous voit pas jouer impunément... (*En riant comiquement :*)

Par de pareils objets les âmes sont troublées
Et cela fait venir de coupables pensées[1]...

— Non, ce n'est ni par dévotion, ni par pruderie; mais il faut être gaie, avoir l'âme à son aise... — Ah ! c'est une autre affaire ! Si vous avez du chagrin, je vous plains de toute mon âme; vous ne le méritez pas. Et qu'est-ce qui vous en donne ? »

Je ne répondis point[2]. Puis, fronçant le sourcil pour marque de compassion :

« Madame, dit-il, je m'intéresse très vivement à vous; cela me donne droit à votre confiance. Vous pouvez tout dire. » Et, me regardant fixement : « Pauvre femme ! continua-t-il[3]... Où est votre mari ? — Il est à Poitiers[4], Monsieur, depuis quatre mois. — A Poitiers ! J'y vais incessamment. Pardieu ! je le verrai[5]. Je veux faire connaissance. Il est jeune; j'ai ouï parler de lui; je me doute bien qu'il est la cause de vos chagrins; mais qui diable !... — Il est vrai, Monsieur, qu'il m'en a donné beaucoup. — J'ai envie de boire un coup, dit-il, en prenant la bouteille de bière[6]. En voulez-vous ? — Je vous rends mille grâces, lui dis-je. Je mangerai tout à l'heure de la compote. — Et moi, ce croûton. Je bois encore un coup, et voilà qui est fait... Vous êtes délicate, d'une santé faible ? — Oui, très faible, surtout depuis deux ans. — Toutes les jeunes femmes sont mourantes, et que diable ! que ne buvez-vous du vin ? Je leur dis

---

1. *Tartuffe*, acte III, scène II. Mais Molière a écrit « blessées ».

2. VAR. A, d'abord : « *Silence* ». — Ce mot, joint aux suivants, constituait une indication scénique.

3. Ces deux mots sont en surcharge en A. — Ces diverses additions, dont on trouvera d'autres exemples, confèrent une allure narrative à un dialogue conçu d'abord sous forme purement dramatique.

4. Voici que reparaît le nom de cette ville, un instant éclipsé par celui de Pomponne. Les *Mémoires* le remplacent prudemment par « en tournée ».

5. A partir de ces mots, le texte des *Mém.* I, p. 247, est très fortement remanié. — Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Le faire voyager sur le chemin de M. de Montbril.* »

6. L'indication : « dit-il... bière » est ajoutée en interligne dans A.

à toutes, moi : cela vous fortifierait... M. de Montbrillant est d'une bonne santé, lui ? — Oui. — Dites-moi un peu, Madame : qu'est-ce que c'est que Mlle Darcy ? — C'est une fille de condition d'Alsace, qui est sans fortune. Une fille estimable, très estimable, et mon amie la plus tendre. — Vrai ? Et qu'est-ce qu'elle fait ici ? Comment la connaissez-vous ? — Elle était amie de ma mère[1]... — J'entends... Je vois le reste d'ici. Il ne faut pas tant me dire. C'est une fille galante, ou je suis bien trompé... — Elle ? Je vous assure que non. — Hem ! hem... Je m'y connais. Elle est souple, adroite, n'est-ce pas ? — Elle a de la finesse et beaucoup; mais... — Oui, oui; je savais bien... Laissons cela. Ah ça !... Vous avez eu beaucoup d'enfans ? Cela vous a tuée. — Non, Monsieur; je n'en ai eu que deux[2]. — J'ai vu comme cela une pauvre petite femme de qui j'étais l'ami, qui a eu plus de chagrin... Vous n'habitez plus avec votre mari, lorsqu'il est à Paris ? »

Cette question m'étonna; me déplut même; mais je n'osai le lui marquer, parce que je vis qu'elle était faite par intérêt et par franchise. Je n'hésite pas à lui répondre franchement que non. Ensuite il se mit à rêver, but un ou deux coups avec l'air occupé, et enfin il rompit le silence en disant[3] :

« Je ne vous serai peut-être pas inutile. Un de ces jours, en nous promenant, il faudra que vous me disiez tout ce que vous avez dans l'âme... Vous promenez-vous beaucoup ? — Oui; j'aime fort à marcher. — Eh bien ! nous irons à la Meute. J'y ai un appartement, à la Meute[4]. Il est fort joli. C'est Mme Médéric et Mme de R*** qui me l'ont meublé. Mais j'ai un projet; je verrai... Voilà presque toutes mes connaissances dans ce quartier-ci, et si je vous fais souvent ma cour... — Ah ! Monsieur, lui dis-je, vous me ferez tant de plaisir !... Je vous aurai tant d'obligations... — Même si je prends auprès de vos parens ? continua-t-il. Si vous croyez que ma présence,... quelquefois un mot de ma part puisse... ? Vous voyez bien qu'il faut que je sois à portée de vous. Je veux me faire donner un appartement au Luxembourg[5]; mais je ne veux pas rendre celui de la Meute. Cela me sera fort aisé par Mme de P***[6], avec qui je

---

1. Ce détail, qui vieillit Mlle d'Arcy, est en désaccord avec ce qui a été dit antérieurement, le 2 mars [1748] (*Mém.* I, p. 100) : « M. de Montbrillant m'a présenté aujourd'hui à Mlle D. qui vient s'établir à Paris. Il l'a connue dans sa dernière tournée... Elle a trente-trois ans... »

2. VAR. A; d'abord (biffé) : « *J'ai eu cinq grossesses de suite.* »

3. Cette dernière phrase est en surcharge interlinéaire dans A.

4. C'est le nom original du château de la Muette, au Bois de Boulogne, près Paris. Louis XV y fit de fréquents séjours, et Duclos y pouvait loger en sa qualité d'historiographe.

5. L'éditeur des *Mémoires* a substitué : « aux Tuileries », où Duclos par la suite occupa effectivement un appartement.

6. Les *Mém.* croient devoir préciser : « de Pompadour ».

suis très bien. Et, en attendant, l'abbé de C***[1], qui est mon ami, me prêtera le sien. Je n'ai qu'à lui en dire un mot, ou le lui faire demander par la princesse de G***[2]. Je suis dans leur confidence; ils ne me refusent rien... Et j'y suis de l'aveu de tous les deux. C'est une chose singulière. Je ne vous en parlerais pas, si cela n'était connu de tout le monde. Au surplus, ils ne m'en ont pas demandé le secret. La princesse traite cela fort lestement, en grande dame, ce qui s'appelle. Elle a de la hauteur et du courage. Elle s'est conduite à merveille avec l'abbé. Je dis tout au mieux. Elle lui a tout dit et à moi aussi, avec une franchise qui me l'a fait respecter... Et cela, dès la première fois que nous l'avons vue... Car, dans ces choses-là, moi, je vous dirai, je ne fais point un crime à une femme d'avoir un amant. Au contraire. Mais je veux qu'elle ait le courage d'avouer hautement la préférence de cœur qu'elle lui donne. Pour ses faveurs, qu'elle les cache, cela me plaît assez même... — Mais je crois que, lorsque la tendresse est bien vive, il est fort difficile de pouvoir la cacher. Cela serait plus prudent, mais... — Prudent, pourquoi ? Est-il honteux d'avoir un ami ? — Non assurément, au contraire. — Eh bien ! que diable, on aime mieux coucher avec son ami qu'avec un autre. Qu'on le devine si on veut, pourvu qu'on ne l'affiche pas. Voilà à quoi tout cela se réduit. Buvons encore un coup. (*Silence.*) Vous n'aimez plus votre mari, à ce que je puis juger ? — Hélas, Monsieur ! Il m'y a forcée... (*Autre silence.*) J'ai été bien malheureuse avant que d'en venir au point d'indifférence où je suis pour lui. (*Venant à moi, et me tendant la main d'un air très touché :*) Pauvre petite femme, dit-il en me baisant la main, vous avez l'âme tendre. Comment votre mari ne sent-il pas ce que vous valez ?... Vous n'aimez rien ? Aimez-vous quelqu'un à présent ? — Monsieur, ...j'ai des amis qui me consolent..., qui me dédommagent, et que j'aime tendrement... »

Il m'interrompit et me rebaisa la main. Il alla se rasseoir, versa un verre de bière, alla à la fenêtre, revint en disant : « Je ne sais ce que je ne donnerais pas pour que vous fussiez heureuse. » Et après avoir bu : « Je vous aime bien... »

Moi, je fis un signe de tête en remerciant. Puis il vint tout à coup à moi, les bras étendus et disant : « Tenez, Madame, je suis amoureux de vous. Voulez-vous de moi ? Je sens que je vous aimerai comme un fol. Je suis honnête homme; mais je ne veux pas être trompé. Parlez-moi vrai; vous ne vous repentirez pas de votre confiance. Vous n'avez qu'à dire un mot. — Monsieur, je suis très flattée de votre façon de penser. Conservez-moi votre amitié; je vous la demande avec instance; mais je serais bien fâchée que vous

1. Var. A, d'abord : « *de B**** ».
2. Var. A, d'abord : « *de R**** ».

eussiez un autre sentiment pour moi. — Et pourquoi cela ? Me trouvez-vous désagréable ? Écoutez; vous pourriez faire pis. Ma foi, je vous regarde déjà comme mon enfant... (*Me prenant les mains.*) Pourquoi ne m'aimeriez-vous pas ? — Mais il n'est pas possible que je n'aie beaucoup d'amitié pour vous, ne fût-ce que par reconnaissance. »

En vérité, mon tuteur, je le pensais. Cette déclaration brusque m'avait d'abord fort étonnée. Elle m'avait même paru ridicule, mais il avait l'air si franc et si bon, que je me suis su mauvais gré de l'envie de rire qu'elle m'avait donnée dans le premier moment.

« Je ne saurais vous exprimer, lui dis-je encore, combien je suis sensible à la tendresse que vous me marquez. En vérité, j'en suis pénétrée. Vous êtes plein de bonté à mon égard; mais, Monsieur, l'amitié et la reconnaissance vous suffisent-elles[1] ? Je n'ai rien à accorder au-delà. — Madame, encore une question, me dit-il en me serrant les mains[2], et je ne vous en parle plus. Mais je veux une réponse précise, claire et vraie surtout. Souvenez-vous-en. Avez-vous un amant ? »

J'hésitai beaucoup à répondre.

« Monsieur, dis-je, pourquoi cette question ?... Non... J'ai des amis, comme je vous l'ai dit... J'en ai un entre autres qui m'aime tendrement. Voilà tout. — Vous me trompez... Tenez, je ne veux pas forcer votre secret. Vous avez de la confiance en moi. Je vous avertis qu'une demi-confidence ne me convient point. Dites-moi : *Je ne veux pas m'expliquer*; voilà qui est fini. Ou parlez-moi net. »

Il est certain que j'aurais voulu lui cacher mon amour pour Formeuse. Mais en même temps je me reprochais de ne pas répondre à l'amitié qu'il me marquait, et de ne pas lui dire ce que je ne doutais pas qu'il apprendrait incessamment, pour peu qu'il continuât à vivre dans notre société. Il me parut que je devais avoir au moins vis-à-vis de lui le mérite de la confiance et de la bonne foi, de sorte qu'après avoir un peu rêvé, je vous avoue, mon tuteur, que je lui dis :

« Il est vrai, Monsieur, que j'aime et que j'aime passionnément. »

Tandis que je parlais, je n'osais le regarder. J'avais les yeux baissés et il me serrait fortement les mains.

« Voilà, lui dis-je, le premier aveu que j'en fais. Je ne vous cache pas qu'il me coûte, et d'ailleurs j'ignore si celui que j'aime l'approuvera. — Et qui est-ce ? Je parie que c'est Formeuse. — Il est vrai.

---

1. A et C portent tous deux « *ils* ». Les *Mém.* (I, p. 250) ont reproduit cette inadvertance.

2. Les mots : « me dit-il... mains » sont en surcharge interlinéaire dans A. — Précédant la réplique : « Madame, etc... », on lit en marge l'indication (barrée ensuite) : « DESBARRES (*après avoir gardé le silence et toujours en me serrant les mains*) ».

— Je m'en suis douté. Madame, voilà qui est fait : je vous parlerai de ma vie, de mon amour. Je veux aussi votre parole d'honneur que vous n'en direz mot. Mais je dis que vous n'en ouvrirez la bouche ni à M. de Formeuse, ni à personne. — Vous y pouvez compter, Monsieur, si vous ne m'en parlez plus. — Mais songez-y au moins. Je ne vous le pardonnerais pas. Ces choses-là sont sacrées. — Monsieur, je serais au désespoir de vous faire la moindre peine. »

On donne de ces paroles-là de très bonne foi; mais, mon Dieu ! qu'on est pressé d'y manquer ! La première chose que j'ai faite, c'est de tout conter à Formeuse... Desbarres me fit des questions sur mon sort. Il fut se rasseoir à sa place, de l'autre côté de la table. Je ne lui ai rien caché de tout ce qui m'était arrivé, ni de tout ce qui concerne et a précédé l'exil de mon mari. Il m'a marqué prendre la plus grande part à mes peines. Il m'a promis de me rendre service même auprès du ministre, quand cela serait nécessaire; mais surtout auprès de mon mari, qu'il va voir dans un petit voyage qu'il se propose de faire dans la province où il est. Il a des projets pour me servir[1] auprès de mes parens et dans le monde où il prétend que j'ai besoin d'être prônée. Je n'en suis pas étonnée, car je suppose aisément que mon mari ne m'y a pas plus ménagée qu'auprès de ses parens.

Desbarres va venir demeurer au Luxembourg au retour de sa province, où il va passer deux mois. Son parti est pris, m'a-t-il dit; il sent trop le besoin que j'ai de lui pour ne pas se rapprocher de moi. Les éloges qu'il m'a faits de Formeuse m'ont flattée, et je lui ai su gré de l'envie qu'il m'a marquée de se lier avec lui.

Formeuse est arrivé à minuit, un quart d'heure après que Desbarres était sorti. J'aurais été fâchée qu'il l'eût vu revenir si tard. Nous avons causé jusqu'à une heure et demie. Je lui ai rendu compte de tout ce qui s'était passé, à l'exception de l'aveu que j'avais fait de notre amour, parce qu'il m'a prévenue en me disant avec vivacité : « Vous ne lui avez pas dit, apparemment, la manière dont nous sommes ensemble ? » Le ton et l'air dont il m'a dit cela m'a fermé la bouche; mais il me semble cependant que je n'ai pas pu faire autrement que d'avouer notre amour à Desbarres. Il est si franc, si honnête, et m'aime tant ! Qu'en dites-vous, mon tuteur ? Ne lui aurais-je pas manqué essentiellement en lui niant ce qu'il ne peut manquer de voir ? Après ce qu'il m'a confié sur la princesse de G***, et tout ce qu'il doit me dire de lui-même... Cependant, je suis mal à mon aise. J'ai fait une chose qui déplaît à Formeuse, et elle est sans remède. Il faut donc que je la lui dise. J'attendrai que

1. Les mots : « dansl a province... me servir » sont en surcharge interlinéaire dans A.

je sois à la campagne, afin d'être plus à portée de lui faire promptement oublier cette faute ou de l'en consoler. Je repars demain au soir, et je crains qu'il ne me soit pas possible d'aller vous voir.

◇

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant[1].

On ne fuit pas sa destinée. De toutes les démarches inconsidérées que vous avez pu faire dans votre vie, celle-ci est la plus dangereuse et celle qui m'afflige le plus. Mais le mal est fait. Que voulez-vous que je vous dise, ma chère pupille ? Je respecte et révère votre belle âme, sa candeur, sa sécurité; et je tremble que vous n'en soyez la victime. Vous vous en laissez imposer par l'affiche de l'honnêteté et de la bonhomie. Je n'ai aucune raison pour regarder Desbarres comme un malhonnête homme; au contraire. Mais il veut dominer. Il est tyran par orgueil, et je sais très précisément qu'on ne se soustrait pas facilement à son pouvoir, quand on lui a laissé prendre de l'empire.

Quand il n'y aurait que l'inconvénient d'une rupture avec un homme célèbre, à qui le public, sans trop savoir pourquoi, ne se permet pas de supposer des torts, ce serait un grand inconvénient. C'en est un tout aussi grand que d'avoir été obligée d'entendre sa ridicule déclaration. Vous l'auriez trouvée telle de la part de tout autre, et moins prévenue de l'intérêt prétendu qu'il prend à vous.

Je ne vous conseille point du tout de permettre qu'il parle de vous à votre mari. Sans doute il peut servir à lui en imposer; mais ce sera tant que M. de Montbrillant pourra craindre que vous ne l'instruisiez de ses torts. Dès qu'il paraîtra instruit, il perdra la moitié de son crédit, et votre mari sera fondé à le trouver mauvais. De plus, la véhémence de Desbarres ne lui permet pas d'être ami adroit[2]. Il peut être de bon conseil. Je n'en sais rien[3]. Mais il est à coup sûr mauvais acteur dans une affaire ou dans une médiation. Je ne vois pas même à quoi tout cela peut mener. Votre mari vous laisse tranquille; que voulez-vous de plus ? Cette lettre de lui que vous m'avez envoyée[4] n'est que du bavardage qui ne signifie rien. Je ne sais pourquoi elle vous a tant révoltée. J'ai oublié de vous en parler. A votre place, je n'y aurais pas fait de réponse. Elle n'en méri-

1. Publiée en partie dans *Mém.* I, p. 255-256.
2. J.-J. Rousseau était d'un avis opposé : « *Droit et adroit* », disait-il de Duclos.
3. Ces quatre mots sont une surcharge dans A.
4. Var. A (biffé) : « [envoyée] *à Mlle Darcy il y a quelque temps.* »

tait point. Cela ne sert qu'à réveiller les persécutions et à autoriser le soupçon d'animosité contre lui[1].

Je voudrais bien savoir ce que Madame votre mère pense de Desbarres. Vous ne m'en avez rien dit. Il me paraît assez difficile de réparer votre imprudence. Tâchez cependant, ma chère Émilie, je vous en conjure, d'y remédier autant qu'il sera possible. Je suis persuadé, par exemple, que vous ne souffrirez jamais qu'il vous parle de M. de Formeuse, ni qu'il rappelle la confidence que vous n'auriez jamais dû faire[2]. Je suis plus affligé de tout cela que je ne puis vous dire. Sentez-vous tout ce que suppose le courage d'un pareil aveu fait à un inconnu ou à une si nouvelle connaissance ? Et qu'est-ce que c'est que le rôle que vous avez joué avec lui ? Que de tournure et de manège ! Est-ce que votre considération doit tenir à tous ces vains propos[3] ? Je n'ai garde de vous juger avec rigueur, moi qui vous connais; mais quelle opinion Desbarres lui-même peut-il prendre de vous ?

Je suis bien fâché de ne pouvoir vous voir. J'ai reçu un exprès de ma sœur qui est malade à la campagne; je vais m'y faire transporter comme je pourrai et j'y attendrai de vos nouvelles[4].

◇

---

1. Tout ce paragraphe est omis de *Mém.* I, p. 255.

2. Citons ici ce commentaire des GONCOURT, *La Femme au XVIII*e *siècle*, p. 459-460, précisément inspiré par le rôle attribué au Duclos des prétendu-*Mémoires* : « La direction [de conscience] n'est plus le grand pouvoir obscur, redous table, absolu, du dix-septième siècle... Elle n'est plus dans l'Église humiliée, dans le prêtre discrédité... Ses bénéfices et ses pouvoirs, son exercice et sa domination sont tout entiers aux mains de la philosophie... Partout, dans toutes les maisons un peu famées..., il s'installe un de ces hommes, quelque saint de l'*Encyclopédie*, que rien ne déloge plus. C'est d'Alembert qui conduit le ménage Geoffrin; c'est Grimm régnant chez le baron d'Holbach. C'est cet autre, le grand tyran des sociétés, Duclos, qui, à la Chevrette, auprès de Mme d'Épinay, va révéler l'omnipotence et toute la profondeur de ce personnage de directeur laïque. Il s'interpose entre la femme et le mari, il prêche la femme, il lui apprend les infidélités de l'amant qu'elle a; il lui dit du mal de l'amant qu'elle aura; il entre de force dans toutes ses affaires, il pénètre ses sentiments, il prend en main sa réputation; il lui ordonne, au nom de l'opinion du monde, de quitter celui-ci pour celui-là; il la met en garde contre l'amour, contre l'amitié, contre la sévérité de morale des gens qu'elle estime; il l'empoisonne de soupçons; il la remplit et l'assombrit de défiances, de terreurs, de remords; il la gronde; il la morigène; il la domine par les tourments qu'il lui donne, les inquiétudes qu'il lui souffle au cœur; il s'établit dans sa famille, dans ses relations, partout autour d'elle; il lit ses lettres; il les refait; il jette au feu ses papiers; il s'empare de la confiance du mari; il commande au précepteur; il préside à l'éducation des enfants. Il touche à tout; il se mêle à tout; il commande à tout. Son obsession de bourru malfaisant et insinuant prend la grandeur et la terreur d'une possession diabolique; et, tandis qu'il plane avec des sarcasmes sur cette femme frissonnante, l'ombre de Tartuffe passe au mur derrière lui. »

3. Le passage : « Et qu'est-ce... vains propos » est une surcharge interlinéaire en A.

4. Les *Mém.* substituent à ce paragraphe un texte entièrement différent.

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Je suis désolée, mon tuteur, car je ne vois guère de moyen de réparer mon imprudence. Vous me la faites envisager de façon que je ne puis douter de tous les inconvéniens qu'elle entraîne. J'avais bien senti une partie des choses que vous me dites, sans avoir d'idée des inconvéniens du caractère de M. Desbarres. Mais comment pouvais-je éviter cette confidence, par la manière dont il s'y est pris ? Les circonstances m'ont dominée. Que ferai-je à présent ? Il faut au moins tout employer pour éviter qu'il ne parle à mon mari. Cela ne me sera pas difficile, à ce que j'espère. Il doit venir encore passer vingt-quatre heures à Montbrillant avant son départ. Je les emploierai le mieux. Je pars. Je n'ai que le temps de vous envoyer mon billet, et de vous dire la part que je prends à l'incommodité de Mademoiselle votre sœur et à la vôtre. J'espère que vous me donnerez de vos nouvelles.

◇

Suite du Journal[1].

Nos fêtes sont enfin terminées et nous allons rentrer dans la tranquillité dont je commence à avoir besoin. Je suis lasse de ce brouhaha, et plus j'y pense, plus je préfère la solitude[2]. Je me suis pourtant engagée à aller dans un mois passer huit ou dix jours à Sainte-Olive. Sans le désir de ne pas quitter Formeuse, qui ne peut se dispenser d'y aller, j'aurais refusé cette invitation. J'aurai au moins un mois de repos.

M. de Bernon a reçu une lettre de mon mari, dans laquelle je vois, par quelques mots équivoques et jetés adroitement, qu'il suppose toujours ma mère et moi d'être les auteurs de son exil. C'est cependant une opinion fâcheuse. M. de Bernon l'a senti et m'a dit de lui-même qu'il voyait bien qu'il fallait penser à mettre à exécution les projets qu'il a formés, tant pour mes enfans que pour moi. Je lui ai répondu que notre sort était entre ses mains, et qu'il avait pu remarquer que j'avais cessé d'en être inquiète et de m'en occuper

1. Publiée partiellement et remaniée, dans *Mém.* I, p. 256-261.
2. La fin du paragraphe est omise des *Mém.*, ce qui permet d'y supprimer, par voie de conséquence, le long échange de lettres ayant trait à ce séjour.

depuis qu'il m'avait donné sa parole d'y pourvoir. Cette lettre m'avait été remise en présence de Desbarres, et ce fut aussi en sa présence qu'en la rendant à M. de Bernon il me tint le propos que je viens de transcrire. Je remarquai qu'il écoutait avec attention; mais il ne dit mot. Je me proposai de profiter de ce qu'il venait d'entendre pour lui démontrer l'inutilité de parler à mon mari de ce qui me concernait.

L'après-dîner, nous allâmes nous promener, Mlle Darcy, M. de Formeuse, M. Desbarres et moi. La conversation fut quelque temps générale. Ensuite Desbarres me donna le bras et, ayant marqué par ses distractions et ses inquiétudes avoir à me parler, Mlle Darcy prit le bras de Formeuse. Ils se promenèrent à quelque distance de nous. Je ne sais si je vois Desbarres avec d'autres yeux, ou s'il se contraignait d'abord; mais sa franchise me paraît bien près de la brutalité[1].

« Eh bien ! dit Desbarres, c'est donc cette lettre donnée par le beau-père qui vous occupe au point de ne pas voir que je suis ici ? Vous oubliez que vous voulez me dire ce qu'elle contient. — Qu'aurais-je à vous dire que vous ne sussiez déjà, Monsieur ? Des suppositions injustes, des mots équivoques, des menaces ridicules, desquelles vous avez bien entendu que M. de Bernon veut me garantir. — Oui, car il est bon homme. C'est peut-être le premier homme sans génie à qui j'aie remarqué des qualités sensibles. Cependant il ne faut pas entièrement s'y fier. — Pourquoi ? Je lui ai déjà d'assez fortes obligations pour qu'il ait droit à toute ma confiance. Il est mon appui et mon unique ressource. — Soit; mais il est le père de cet homme qui vous a donné bien du chagrin, sans compter le reste. Il faut bien des choses pour consoler de tout cela... Quoi ?... Qu'est-ce que vous avez ? — Rien, Monsieur. — Vous avez l'air mal à votre aise... Êtes-vous lasse ? — Non, Monsieur, point du tout. — Eh bien ! qui diable, marchons donc... Je voudrais être M. de Bernon, moi; vous verriez comme je mènerais votre mari, qui diable ! Messieurs... Cela est vrai; qui a jamais vu ?... Des plaintes..., des plaintes... Je lui dirais : Mon ami, quand on est escroc et débauché[2], il n'est pas juste d'être sans indulgence pour les faiblesses honnêtes... Couche avec des gueuses[3], puisque cela te plaît, je le veux bien; mais, pardieu ! laisse ta femme en repos, car tu ne gagneras avec moi que des coups et de la misère. — Fi ! ce langage serait aussi dur pour moi que pour lui. — Dites donc équitable. Mais c'est que... tout cela, il n'y en a pas un qui le voie... Les premières impressions ont une force du diable. Voyez : malgré ses procédés

---

1. Cette dernière phrase est une surcharge interlinéaire dans A.
2. *Mém.* I, p. 258 atténuent : « libertin et sans délicatesse ».
3. *Ibid.* : « Plonge-toi dans la crapule. »

(car il y en a de quoi révolter)... n'avez-vous pas eu toutes les peines du monde à lui préférer Formeuse ? Tous ces combats, ces enfantillages, ces terreurs romanesques d'une tête faible et d'un cœur tout neuf... Je suis sûr... à présent, s'il vous prenait fantaisie d'en aimer un autre, vous agiriez bien plus nettement, n'est-ce pas ?... A propos... eh bien ! comment va le ménage ? — Quel ménage, Monsieur ? — Pardieu ! vous et cet homme que la Darcy cajole là-bas... Je veux croire que c'est pour l'amour de vous; car naturellement, je ne suis ni mal pensant ni tracassier. — Je le crois. — Qu'appelez-vous : *je le crois ?* Vous n'en êtes pas sûre ?... Mais qui diable avez-vous donc ? Votre air préoccupé, des réponses laconiques, de l'embarras !... Tenez; vous avez à coup sûr quelque chose en tête qu'il est bon que je sache. — Je vous assure que je n'ai rien. — Est-ce cette lettre ? Est-ce le mari ? Eh bien, le beau-père répondra à l'une. Et moi je vous promets, quand je verrai l'autre, de lui parler et de façon qu'il vous laissera tranquille, ou il dira pourquoi. — Oh ! non, je vous en prie. Tenez; j'y ai pensé depuis, cet intérêt me nuirait plus que vous ne pensez. Vous ne pouvez pas juger cela comme moi... Et puis, vous êtes étranger pour mon mari. — Belle raison ! Eh parbleu ! je commencerai par lui faire toucher au doigt et à l'œil que je suis votre ami intime. — Ne voyez-vous pas qu'il n'en sera que moins disposé à vous écouter ? — Suis-je un sot, à votre avis ? Vous figurez-vous que, de prime abord, j'aille lui reprocher, comme un gouverneur, ses fadaises[1] ? C'est de vous que je lui parlerai. Laissez-moi faire. Je vous donnerai, avant qu'il soit peu, une valeur très différente de celle que vous ont acquise vos entours. — Quoi donc ? Vous imaginez... — Je n'imagine rien. Je vois tout, et je dis qu'on vous gouverne et que vous n'en valez pas mieux. Quand on prend le ton de tout le monde, on détonne, je vous en avertis. — Avant de discuter cette thèse, revenons à mon mari, s'il vous plaît[2]. — Tout est dit à ce sujet. Je lui dirai des vérités. Il s'en fâchera ou ne s'en fâchera pas; mais à coup sûr il me craindra et vous en respectera davantage. Ah ! quand je prends intérêt à quelqu'un, il peut dormir tranquille ! — Non, je vous demande en grâce. Je suis, en vérité, bien touchée de votre zèle; mais je vous assure qu'il est très important pour moi de ne rien faire. Laissons agir M. de Bernon. Lorsque tous les projets d'actes seront exécutés, que les précautions seront prises pour l'avenir, il sera temps d'opposer les secours de l'amitié au ressentiment de M. de Montbrillant. Je vous promets de rechercher alors avec confiance les preuves de celle que vous me marquez aujourd'hui. — Oui; j'entends. Vous me consulterez quand tout sera fait.

1. *Mém.* I, p. 259 : « ses fredaines ».
2. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Pots pourris ; coq-à-l'âne.* »

Ce propos sent le détour. Cela ne me convient pas. Je vois que vous avez de l'incertitude dans l'esprit. Pauvre femme ! on vous fera donc toujours peur quand on voudra ? — C'est la connaissance des caractères à qui j'ai affaire qui exige les ménagemens que vous condamnez. La vivacité, croyez-moi, gâterait tout[1]. — Eh ! mais, qui diable vous parle de vivacité ? C'est de l'activité que je vous prêche... Certes, ils n'en sont pas pourvus. Votre mère est une digne et brave femme à sa façon, qui n'ose vous soutenir; M. de Bernon, un bon diable, avare[2] et faible. Vos beaux-frères et vos belles-sœurs, une troupe de hannetons; et leurs maris, de plats importans[3]... — Monsieur ! — Eh bien ! quoi, Monsieur ? Vous riez; mais cela est sûr. La Darcy vous paraît une aigle par comparaison. Elle vous a empaumée. Croyez qu'elle y trouve plus son compte que le vôtre. — Elle ? Ah ! je vous proteste... — Je ne proteste ni ne jure; mais j'ai de bons yeux... Ah !... Demandez, demandez; j'ai vu des choses en ma vie... Je vois qu'elle vous conseille, et vous conseille mal[4]... Et je le lui dirai au moins, sans nulle difficulté, comme je vous le dis. — Je crois que vous vous trompez; j'en suis même très sûre. — Je ne vois dans vos alentours que Formeuse qui ait le sens commun et qui aurait pu vous donner quelques conseils sages; mais on ne peut être juge et partie dans sa propre cause. — Je vous assure, Monsieur, que vous faites injure à Mlle Darcy. — Diable ! vous m'en dites bien plus que vous ne croyez. — Comment ? — Oui, oui. Quoi qu'il en soit, j'ai à vous reprocher le mauvais usage que vous faites de mon amitié. Ah ! si vous me prenez pour une marionnette !... — Je ne sais en vérité pas... — Si l'on croit faire de moi un toton, on se trompe. Je leur ferai voir, parbleu... — Mais qu'est-ce que vous voulez dire ? — J'entends, j'entends de reste. Vous avez jugé d'abord que je méritais votre confiance; vous avez bien vu. Je vous en ai su gré. — J'espère que je n'aurai pas à m'en repentir, lui dis-je avec quelque embarras. — Je crois, au contraire, Madame, qu'il y aurait beaucoup plus d'inconvénient à la reprendre, répliqua-t-il en fronçant le sourcil. En tout cas, dites à ceux qui vous donnent ce conseil, qu'ils n'entendent ni leur intérêt ni le vôtre. — C'est une supposition que vous ne devez point faire, Monsieur. La bonne foi avec laquelle j'ai agi vous prouve ma sécurité sur vos principes. — Voilà une conséquence juste, et le premier mot raisonnable que vous ayez dit de la journée; mais il ne faut donc plus varier. — Mais le silence que je vous recommande avec M. de Montbrillant n'est point une variation. Faites donc réflexion... — Cela est dit. Je

1. Cette phrase est en surcharge interlinéaire dans A.
2. *Mém.* I, p. 260, omettent « avare ».
3. *Id.* omettent les six derniers mots.
4. Cette phrase est en surcharge interlinéaire dans A.

vois à quoi il faut me borner. Fiez-vous à moi; j'agirai en ami, et suivant vos vues. Vous avez ouï dire ce que valent mes soins quand je me donne la peine d'en prendre. Allons; rejoignons Formeuse et la Darcy. Elle est inquiète, cette fille. Voilà dix fois qu'elle retourne la tête. Ah ça ! plus de petitesse, et rapportez-vous en à moi ! »

Nous rejoignîmes notre compagnie et nous revînmes tous quatre au château. Cette conversation nous tint presque toute la promenade; mais il m'est impossible de m'en rappeler tous les détails. En voilà le précis qui m'est revenu à différentes fois.

Desbarres devait partir le lendemain. Il vint dans mon appartement dès qu'il me sut levée, et s'y installa jusqu'à onze heures. Il me fit mille questions sur tous mes alentours.

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Je reçois dans l'instant votre billet, mon cher tuteur. Je prens toute la part possible à la perte que vous venez de faire; mais comme vous n'aviez jamais vu Monsieur votre oncle, ce que je trouve de plus fâcheux pour vous, et particulièrement pour moi, c'est l'obligation de faire cent soixante lieues pour recueillir une succession qui n'en vaudra peut-être pas la peine et qui vous tiendra trois ou quatre mois absent. Je suis désolée de cette nécessité. Soyez sûr au moins que je ne perdrai pas de vue vos bons avis; mais vous verrez, par ce que je vous envoie, qu'ils sont venus trop tard et que ma sottise est irréparable.

Je profiterai de l'adresse que vous me donnez, et je confie ce paquet à votre exprès. Bonjour, mon cher tuteur... Vous n'imaginez pas combien je suis affligée de votre voyage.

◇

## Suite du Journal[1].

Huit jours de distance.

Je ne me fais point à votre départ, mon cher tuteur; il me désole.

---

1. Publiée, depuis « Jamais je ne me tirerai... » jusqu'à « en pensant à cet homme », avec de nombreuses omissions, dans *Mém. I*, p. 262-265.

Vous comprendrez aisément, lorsque j'aurai achevé de vous parler de ce Desbarres, que je sois en peine de lui. Jamais je ne me tirerai d'affaire pour la réserve. Il est trop tard, et elle n'est pas en moi. Il est parti depuis huit jours et j'ai déjà vu de ses œuvres. Mais il faut me débarrasser de ce que j'ai à vous apprendre d'ailleurs.

Je vous ai laissé au moment de son départ; je veux seulement vous rendre les propos qu'il m'a tenus sur René.

« A propos, me dit-il (cet *à propos* ne revenait à rien), à propos, je voulais vous dire : Depuis quand connaissez-vous René ? — Il y a un an à peu près. Il est le premier à qui j'ai ouï parler avec transport de tout ce que vous aviez fait pour lui. Il est certain qu'il vous doit la vie[1]. — Et l'honneur, chose plus essentielle ! Qui vous l'a amené ? — C'est M. de Formeuse à qui je dois l'agrément de le connaître... — Quoi ? Pour jouer la comédie ? Il valait mieux l'employer à autre chose, car il est méchant acteur. — Cela est vrai; mais il faut lui savoir gré de sa complaisance[2]. — De la complaisance ? C'est chose nouvelle pour lui. Mais profitez-en tandis que le jeu lui plaît. Ou pour mieux dire, ne vous accoutumez pas à des petits soins de sa part, car je vous avertis qu'il n'est pas homme à femmes. — Qu'est-ce que vous entendez par là ? — Parbleu ! de ces bonnes gens qui se prêtent à vos plaisirs tant que vous voulez, et qui vous sauvent des tracasseries au lieu de vous en faire; qui trouvent tout bon; qui n'exigent rien; enfin tel que je serais, par exemple, si vous étiez maîtresse chez vous. — Je ne vois pas que les obligations que m'imposent mes parens me privent de la liberté de rendre à mes amis la vie agréable. Je ne crois pas, ajoutai-je en riant, que vous vous trouviez gêné chez moi. »

Desbarres, qui entend si finement, n'entendit point ou feignit de ne pas entendre ce que je voulais dire, car il me répondit : « Ce n'est pas moi dont je parle, Madame; et la preuve que je m'y trouve bien, c'est que j'y viens et que j'y reste. — Mais est-ce que René vous aurait fait des plaintes ? lui dis-je. Cela m'étonnerait. — Lui ? point du tout. Il sait trop à qui il a affaire pour venir me porter des plaintes des gens qu'il sait que j'aime; et il a trop d'esprit pour ne pas les ménager avec d'autres. — Ah ! pour de l'esprit, on n'en a pas davantage. — Diable ! Vous avez senti cela ? Le public ne voit pas si bien que vous; mais donnez-lui du temps, et vous

1. Les *Mém.* omettent la fin de la réplique, supprimant ainsi l'allusion à l'aventure espagnole, épisode controuvé qu'ils n'ont pas reproduit (voir plus haut, tome I, p. 531).

2. On sait que Rousseau lui-même ne se faisait pas d'illusion sur ses talents comiques : « Malgré ma bêtise et ma gaucherie, Mme d'Épinay voulut me mettre des amusements de la Chevrette... On me chargea d'un rôle que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre de la représentation. » (*Confessions*, II, livre VII).

verrez cet homme faire un bruit du diable. — Je suis étonnée qu'avec toutes les ressources qu'il pourrait trouver dans son génie, sa situation soit encore si malheureuse. Que n'écrit-il ? — Donnez-lui le temps de se reconnaître. Qui diable voulez-vous qu'il écrive ? Un traité sur les gibets[1] ? Il faut être heureux pour bien écrire; sans quoi on ne fait rien de bon... Mais je le lui ai dit, au moins; c'est peut-être plus sa faute que celle des autres, s'il n'est pas mieux. Pourquoi aussi a-t-il de l'humeur comme un dogue ? — Bon, cela est singulier; je ne m'en suis jamais aperçue, — Avec le temps, vous m'en direz des nouvelles... Au reste, cela ne me déplaît pas. Quand on a couru risque d'être pendu[2], il faut être plus orgueilleux qu'un autre pour effacer cette tache. — Ce n'est pas lui que ses malheurs avilissent; vous en savez les détails... — Ma foi, si je l'avais oublié, sa reconnaissance m'en ferait souvenir; c'est une justice qu'il faut lui rendre. Tout le monde ne pense pas comme lui... — C'est en grande partie sa reconnaissance qui a commencé mon estime pour lui. — Estimez-le; c'est le terme, et précisément le sentiment qu'il mérite. N'allez pas au-delà, au moins ! — Par quelle raison, Monsieur ? — Voulez-vous que je vous le dise ? C'est que son âme est trop sensible pour s'attacher à des femmes... Vous riez ?... Ma foi, si vous ne sentez pas cela, j'en suis fâché pour vous. — C'est peut-être aussi par délicatesse qu'il a de l'humeur ? — Sans doute... Accoutumez-vous à le croire, Madame, car vous m'en verrez beaucoup par ce motif. — Ah ! Monsieur, je vous crois sincère, essentiel et rempli d'honneur ; mais pour délicat... — Eh ! comment appelez-vous donc ma conduite avec vous ? — Mais, si vous voulez que je vous parle franchement, je vous crois beaucoup plus sévère et plus exact en amitié que tendre. — Sévère ? Oui, parbleu ! Vous avez bien trouvé votre homme. — Mais enfin, vous me grondez et me contrariez depuis deux jours sur toutes mes opinions. — Mais, qui diable ! que ne pensez-vous comme moi; je n'aurais rien à vous reprocher. »

Je partis d'un éclat de rire. Il ne put s'empêcher de rire aussi de la franchise qu'il avait eue, peut-être malgré lui. On se rassembla pour le déjeuner, et la conversation devint générale. Mlle Darcy lui fit encore quelques avances, mais elles ne prirent point. Ils se persiflèrent ensuite réciproquement assez plaisamment, et il partit vers les midi pour retourner dîner à Paris, d'où il prit la poste le lendemain pour aller à Poitiers. Mais il m'est revenu hier, par Mme de Ménil, qu'il avait fort mal parlé de Mlle Darcy chez

1. *Mém.* (I, p. 263) omettent naturellement ces cinq mots de la réponse.
2. Nouvelle allusion à l'aventure espagnole. Les *Mém.* I, p. 263, y substituent : « Dans le malheur », et suppriment « pour effacer cette tache » et la suite jusqu'à : « Estimez-le... ».

Mme Médéric. Il est vrai, en même temps, qu'il dit assez de bien de moi, à ce qu'on prétend; mais d'un ton de protection, cependant, qui me déplairait fort si je pouvais croire ce qu'on m'en a dit. Mais peut-être cela est-il exagéré ?

Mme de Ménil n'aime point Desbarres, et quoique nous ayons lié une amitié un peu plus intime, elle et moi, depuis ses couches[1], je ne la connais pas assez pour ajouter une foi aveugle à son récit. Malgré cela, mon cher tuteur, je ne suis pas à mon aise en pensant à cet homme. S'il allait m'arriver quelque scène désagréable à son sujet, comment me conduire ? Vous n'êtes point ici... Mlle Darcy ne me parle plus du tout de lui; et Formeuse, à qui j'ai tout avoué, parce que je ne lui peux rien taire, a blâmé comme vous la confidence que je lui ai faite; mais il espère qu'elle n'aura pas de suite fâcheuse, par la connaissance qu'il croit avoir de son caractère. Mes parens le comblent d'amitié. Ma mère commence à être à son aise avec lui. Elle l'a prié de revenir passer ici quelques jours à son retour. Elle n'aime pas son ton; mais elle dit qu'il est l'effet de sa franchise et qu'elle l'en estime mieux.

Je vais rester seule demain avec Mlle Darcy et ma mère. Formeuse et M. de Bernon vont passer deux jours à Paris.

◇

## Suite du Journal[2].

Je suis triste. J'ai l'âme mal à mon aise et je ne sais précisément pourquoi. J'ai... J'ai un certain pressentiment... Sûrement, il m'arrivera quelque chose de fâcheux. C'est un peu, je crois, la crainte de Desbarres qui me trouble... Mon tuteur a raison : j'ai fait une grande imprudence..., et elle est irréparable. Cet homme pourrait me perdre, s'il voulait. Tout le monde dit qu'il est honnête, cependant; je n'ai rien à redouter... Oui, mais il est violent, et si je choquais son amour-propre, peut-être dans le premier moment lui échapperait-il des propos dont il serait au désespoir ensuite; mais il n'en aurait pas moins trahi ma confiance et terni ma réputation. Je crois pourtant que je m'exagère ces inconvéniens, et que la conversation que j'ai eue avec Mlle Darcy ce matin a peut-être achevé de jeter du trouble dans mon âme.

1. L'unique enfant de Mme de Jully fut baptisé le 18 juin 1750, en l'église Saint-Roch. Il mourut quelques jours après.

2. Publiée avec des omissions, à partir de « Tout le monde dit... », dans *Mém.* I, p. 265-267.

Je lui disais que j'étais mal à mon aise et désœuvrée lorsque je perdais de vue Formeuse. « Bon ! me dit-elle, est-ce que vous en êtes encore là ? Je croyais que cette folie commençait à vous passer. — Comment ? Que voulez-vous dire ? — Eh ! mais oui; est-ce que vous êtes encore amoureux tous les deux ? — Mais voilà un langage bien étrange et bien contraire à celui que vous m'avez tenu il y a dix-huit mois. — Ce langage est tout simple et n'est point contraire à celui que je vous ai tenu il y a... — Quoi ? Appeler *folie*... — Mais je ne prétends pas appeler folie la tendresse que Formeuse et vous avez, et aurez sûrement toujours, l'un pour l'autre. Au contraire. J'appelais ainsi cette première fureur, cette illusion enchanteresse qui est si douce et qui dure si peu. Je la croyais finie, et je vous en félicitais au fond de mon âme, car on en est plus heureux. Voyez comme il est aimable d'être comme vous voilà ! En vérité, il faut être moi pour y tenir. Tenez, ma chère Émilie, vous ne serez jamais vraiment heureuse que lorsque vous vous retrouverez tous deux avec plaisir; mais que vous vous quitterez sans peine. — Oh ! que nous serions à plaindre, si... Mais vous êtes donc comme cela avec le chevalier ? Je vous avoue que c'est une chose qui m'étonne, et dont je voulais vous parler. — Quoi ? — Comment faites-vous pour passer votre vie sans le voir, et sans profiter même des facilités que vous auriez eues de l'amener ici ? Je ne le comprends pas. Je ne le pourrais pas, moi; cela me serait impossible. — Le temps, la réflexion et l'expérience donnent très naturellement ce secret-là; et quant à moi, je ne gémis point de l'avoir trouvé. Nos plaisirs ne sont plus si vifs; ils en dureront plus longtemps. A tout prendre, on y gagne à se voir moins. Le chevalier a des défauts; j'en ai aussi. Quand tout cela se combine de près et tous les jours, l'indulgence disparaît, l'impatience et l'aigreur prennent sa place; et puis, il n'est plus de la première jeunesse... A tout prendre, les absences ne font point de mal. — Pour un peu de repos que vous acquérez, que de momens délicieux vous perdez[1] ! — Vous le croyez ? Revenez de cette erreur, et soyez sûre, au moins, qu'on gagne à ce calcul. — Comment ? — Pourquoi ne compteriez-vous pour bonheur que les sentimens violens ? Cela est bien mal entendu. Si vous y regardez, ils coûtent toujours trop et ne rendent que du chagrin. — Ah !... — Et, ce qui est pire encore, ils dégoûtent des impressions douces, qui deviennent insipides à la suite d'un transport violent. Il y a mille petits riens agréables, qui sont de tous les instans, et qui n'exis-

1. Cf. la Note du fol. B 135 (recto) : « *Conversation sur l'étonnement de la voir séparée du chevalier... Je ne le pourrais pas... Affiche d'une morale raisonnable. Penser, en la faisant, à l'effet dans la suite. Cela n'est pas si vif..., dure plus. Il a des défauts et moi aussi. Il n'est pas de la première jeunesse. Les absences ne font point mal... Autre que Formeuse, etc...* »

tent pas pour une âme concentrée à un seul objet... — Eh bien ! je trouve, moi, que c'est tout le contraire. Depuis que j'aime Formeuse, je rapporte tout à lui, et il n'y a plus rien d'indifférent pour moi dans la nature. — Je souhaite pour vous, ma bonne amie, que cette erreur vous dure longtemps encore. Mais, quand vous voudrez réfléchir un peu sérieusement sur l'amour, surtout ce que vous avez éprouvé depuis que vous aimez, vous verrez qu'on chérit bien plus cette passion pour les peines dont elle console que pour les plaisirs qu'elle donne; et, ce que l'on peut faire de mieux, c'est de la réduire de bonne heure à... — N'allez pas dire cela à Formeuse, Mademoiselle. — Mais il n'est pas nécessaire de m'appeler Madeselle pour cela. Je vous promets que je n'en dirai rien. Enfant que vous êtes ! Le temps, le temps sera plus bavard que moi. — Mais laissez-le faire tout seul, ma bonne amie... Tenez; je ne suis point contente; vous m'avez affligée. — Bon ! me dit-elle; nous causons raison et vous vous affligez ? Allons, allons; écrivez à Formeuse aussi gaîment que je vais écrire à mon vieux ami, et il n'y paraîtra plus. René nous arrive aujourd'hui; nous le ferons causer, et vive la joie ! »

Elle est sortie et ne m'a laissé que de la tristesse. Je n'ai pas voulu lui rien confier sur Desbarres... La nécessité de ménager cet homme me désole; j'en reviens toujours là.

◇

## Suite du Journal[1].

Deux jours de distance.

Ah ! par exemple, Mlle Darcy aurait fort bien pu se dispenser d'emmener Formeuse se promener au sortir du dîner ? Qu'est-ce qu'elle peut avoir à lui dire ? Il est bien difficile au moins que son opinion sur l'amour ne s'échappe dans quelque moment où ils parleront de moi. Sûrement Formeuse parlera de moi... Elle m'a cependant promis... Mais c'est sans le vouloir qu'elle dira... Pourquoi Formeuse s'est-il laissé emmener ?... Ils sont toujours là-bas, sur ce banc... Je les vois d'ici[2]... Qu'est-ce qu'ils peuvent dire ?... Oh ! cela est trop fort !...

◇

---

1. Le texte publié dans *Mém.* ne reprend que plus loin, après « dénoircir la tête ».
2. Var. A, d'abord : « *Les voilà !* »

Le soir.

J'ai été les retrouver, mon tuteur. Ils ont prétendu que j'avais l'air fâchée. Cela n'est pas vrai, car je ne l'étais pas. Je n'étais qu'étonnée... Un peu inquiète peut-être; voilà tout. Enfin, ils se sont moqués de moi. Les larmes me sont venues aux yeux. Formeuse l'a vu le premier et m'a embrassée si tendrement, il m'a dit tant de choses douces et tendres, qu'alors je n'aurais pas voulu pour beaucoup n'avoir point eu la peine qui m'avait emmenée. Que Mlle Darcy lui ait tenu ou non les mêmes propos qu'à moi, cela m'est fort indifférent. Ils ne lui ont fait aucune impression, et je suis une sotte, une ingrate même, d'en avoir eu la peur.

Mme de Ménil vient demain passer quatre jours de suite ici sans son mari. Nous aurons bientôt aussi M. le comte et Mme de Grangé. Ils ont mandé à M. de Bernon qu'ils allaient passer trois mois à Paris. On les attend sous quinze jours.

◇

## M. Desbarres a Madame de Montbrillant[1].

De Poitiers.

Eh bien ! ce mari qu'il ne fallait pas que je visse, je l'ai vu; et c'est ce qui pouvait vous arriver de plus heureux. Nous sommes les meilleurs amis du monde. Une fois pour toutes ne faites rien que je ne le sache. Vous voyez bien que j'en sais plus que vous[2]. Pourquoi êtes-vous deux mois sans lui écrire ? Il s'en plaint; il a raison. Je n'ai pas pu me dispenser d'en convenir. Il faut être vrai avant tout. Je vois[3] qu'avec de l'adresse on en peut faire ce que l'on veut. Il m'a tout dit : la Darcy lui déplaît. Il faut le satisfaire. Qui diable ! votre intérêt va avant tout, et je vous dois la vérité, que vous le trouviez bon ou non. J'ai parlé de manière à vous donner plus de consistance. Ne me répondez point. Je vais et je viens, et ne suis stable nulle part. Mon voyage sera plus court que je ne croyais.

---

1. Publiée sans indication de lieu et avec des omissions dans *Jeun.*, p. 317.
2. Cf. la Note marginale du fol. B 135 (verso) : « *Eh bien ! ce mari qu'il ne fallait pas que je visse... C'est ce qui a pu vous arriver de plus heureux... Une fois pour toutes, ne faites rien, ne dites rien que je ne le sache. Vous voyez bien que j'en sais plus que vous.* »
3. *Jeun.*, p. 317 : « Je crois ».

Je profiterai peut-être d'une occasion; je n'en sais rien encore. Nous verrons. Je vous instruirai de mon arrivée par un billet. Je vous assure de mon respect. Je ne dis rien à personne; il n'est pas nécessaire qu'on sache que je vous ai écrit.

◇

## Suite du Journal[1].

Ah ! mon tuteur ! Que direz-vous de cette lettre ? Voyez-vous combien je dépens de cet homme à présent ? Je suis au désespoir. Formeuse et moi, nous pensons qu'il ne faut point écrire à mon mari. La proposition de sacrifier Mlle Darcy nous a révoltés tous les deux. M. de Formeuse verra Desbarres à son arrivée et lui fera sentir que ce serait une chose impossible et malhonnête. Il dit que, puisque le mal est fait, il n'y a d'autre parti à prendre que de flatter Desbarres, et qu'en lui marquant de la confiance et de la considération, il peut vraiment m'être utile et qu'il n'est capable de nuire que par trop de zèle. Sur cela il se charge de lui parler et de lui faire sentir les inconvéniens d'une activité déplacée.

Tout cela ne me rassure pas; mais c'est pourtant le seul parti à prendre à présent. Je veux tâcher de vous parler d'autre chose, afin de me dénoircir la tête.

Je[2] suis en vérité tous les jours plus contente de Mme de Ménil. Elle a de l'esprit et une tournure très plaisante. Elle a l'extérieur très froid, et néanmoins l'imagination gaie. Elle cause très agréablement lorsqu'elle est tête à tête, et, quoiqu'elle soit fort décidée, il semble que le monde lui impose. Elle adore son mari, et je crois que c'est une des raisons qui l'empêchent de se livrer autant à la société, parce que toute son activité, ou plutôt tous ses sentimens, sont concentrés à ce seul objet. Cependant elle aime la dissipation, les plaisirs, le spectacle. Je ne sais trop comment tout cela s'arrange; mais cela est pourtant ainsi. Elle me témoigne beaucoup d'intérêt et d'amitié. Je suis très circonspecte avec elle; car, aimant son mari comme elle l'aime, elle aurait sûrement très mauvaise opinion de moi si elle pouvait savoir jusqu'à quel point je suis loin de penser comme elle.

---

1. Publiée jusqu'à « pas trop de zèle », en tant que lettre, dans *Jeun.*, p. 305-306.
2. Publiée, jusqu'à « penser, comme elle », avec des retouches, dans *Mém.* I, p. 268; et en tant que lettre, littéralement, avec une omission, dans *Jeun.*, p. 305-306.

Nous devons nous arranger pour aller et revenir ensemble de Sainte-Olive.

◇

## Suite du Journal[1].

M. Desbarres est arrivé. Il me l'a mandé hier au soir, et il est venu lui-même aujourd'hui. Nous avons eu un moment de dispute assez vive, sur ce que je n'avais point écrit à mon mari. Formeuse est venu me tirer de peine. J'ai prétexté une affaire afin de les laisser causer. Ils ont été se promener ensemble.

A leur retour, j'ai trouvé Desbarres de beaucoup meilleure humeur.

« Tout est arrangé, m'a-t-il dit; cela est bien. Qui diable ! vous ne m'aviez pas dit... Une circonstance de plus ou moins change bien la thèse... Restez comme vous êtes avec la Darcy. Mais, de la prudence. Elle plaît à vos parens; elle est utile à Madame votre mère. C'est différent. Je suis juste, vous voyez... Je dis... Dès que j'ai su... Et votre mari, vous a-t-il écrit ? »

Je lui ai dit que non, et je lui en ai marqué mon étonnement. « Cela ne fait rien, dit-il. N'écrivez pas, je m'en charge. »

Il prétend que M. de Montbrillant a pris une grande confiance en lui; mais je n'ai jamais pu savoir ce qu'ils se sont dit[2]. Il a été très bien toute la journée. Mes parens l'ont reçu à merveille. En partant, il m'a dit :

« Je m'en vais; je ne reviendrai pas de quelques jours. S'il vous arrive quelque chose de nouveau, mandez-le-moi. Je ne ferai rien sans en raisonner avec Formeuse. Il a du sens et des vues droites. C'est un honnête homme, ce qui s'appelle. Je suis bien aise d'avoir causé avec lui. »

M. de Bernon est un peu incommodé depuis quelques jours, j'espère cependant que cela n'aura pas de suite, et que son indisposition ne mettra pas d'obstacle à mon voyage.

Formeuse va demain à Paris passer huit jours[3] avec ses parens afin de pouvoir ensuite aller[4] à Sainte-Olive. M. de Saint-Urbain

---

1. Publiée, avec des remaniements et des omissions, sous indication « *De la Chevrette* », dans *Mém.* I, p. 268-271.

2. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Il faut tout conter au mari... Écriture à ce sujet... Le mari a l'air de le prendre en amitié parce qu'il l'instruit... Desbarres tient par là. Comment m'en débarrasser ? dit-elle au tuteur. Il peut la perdre.* »

3. Var. A, d'abord : « huit jours *de suite* ».

4. Var. A, d'abord : « *venir aussi* ».

vient dîner ici et l'emmène avec René. Nous resterons seuls cette huitaine avec Mlle Darcy et le chevalier, qui est arrivé ce soir.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. DE FORMEUSE.

Je vois, mon tendre ami, qu'il n'y aura pas pour moi de voyage à Sainte-Olive. Mon beau-père a encore de la fièvre aujourd'hui; le dévoiement continue et paraît même tourner en dyssenterie. Vous entendez bien que, quand cette maladie n'aurait pas de suites fâcheuses, il ne serait pas assez bien, la semaine prochaine, pour que je puisse le quitter. Il vaut mieux y renoncer. Ce serait pourtant renoncer à passer trois semaines avec vous, mon ami. Tâchez de venir demain; nous arrangerons ensemble le parti que vous aurez à prendre pour être absent le moins de temps qu'il sera possible. M. et Mme de Grangé viennent d'arriver[1] et comptent rester ici tout le temps de la maladie de M. de Bernon.

Adieu, mon tendre ami. On attend ma lettre; venez demain, je vous en prie.

◇

M. DE FORMEUSE A MADAME DE MONTBRILLANT.

Croyez-vous, ma chère amie, que j'eusse attendu jusqu'aujourd'hui pour aller vous trouver, si je n'étais pas moi-même malade[2] ?... Je ne vous ai rien dit depuis trois jours... J'espérais en être quitte pour du régime et du ménagement... C'est une dyssenterie dans les règles... Je souffre le martyre. Voilà quatre fois que je prends ce billet sans avoir le courage de l'achever...

Bonjour; ne vous inquiétez pas... Plaignez-moi de n'être pas près de vous... Ménagez votre santé... Et donnez-moi des nouvelles du beau-père...

◇

1. Les *Mém.* omettent tout ce qui concerne le couple de Grangé et son séjour.
2. Les *Mém.* omettent tout ce qui concerne la maladie de Formeuse.

MADAME DE MONTBRILLANT A M. DE FORMEUSE.

Bon Dieu ! vous êtes malade ? Que vais-je devenir ? Vous, sérieusement malade ? Que ferai-je ?... Et mon beau-père qui est bien mal... Mais vous... !

Non, je ne puis quitter, cela est impossible... Je crois même que je ne le voudrais pas... Ce pauvre père !... Oh ! mon ami !... Et toi, toi, mon unique ami... Je deviendrai folle si je n'ai pas de tes nouvelles d'heure en heure. Il m'en faut absolument. C'est ton valet de chambre qui doit m'écrire, ce n'est pas toi. Aie bien soin de toi, je t'en prie, je t'en conjure !... Qu'est-ce qui te conduit ? Qu'on me mande tout. Qu'on ne me cache rien. Adieu, adieu !...

Vite, un autre exprès. Mlle Darcy m'a offert d'aller vous trouver. Elle vous fait mille amitiés.

◇

MADEMOISELLE DARCY A M. DE FORMEUSE.

Que ne puis-je quitter et aller vous donner mes soins, mon bon ami ! La tête me tourne d'inquiétude... Mais sous quel prétexte ? On a besoin de moi ici. Le chevalier y est... Voyez cependant : si vous voulez, je quitterai tout, d'autant que je l'ai offert à Mme de Montbrillant. Donnez-nous de vos nouvelles à tout instant. Vous devez sentir l'inquiétude... J'ai cru inutile de dire que je vous écrivais.

◇

M. DE FORMEUSE A MADAME DE MONTBRILLANT.

Je suis trop faible pour dicter... Ce mot seulement... Un autre ne doit l'écrire... La rente viagère... Toutes les affaires sont-elles terminées ?... Suivant le billet on se meurt, profitez du temps... Bonjour, tendre amie... Réponse... Que j'aie l'esprit tranquille... Je suis mieux, mais je frémis pour vous si vous n'achevez pas vos affaires.

Mes remerciemens à votre amie.

◇

### Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Non, tu n'es pas mieux. Tu me caches ton état. Mais cela est inutile. Je devine tout; je sais tout... Oh ! mon ami, devrais-tu, dans cet état, être privé de la seule personne qui pouvait t'en adoucir l'amertume ?... Et tu penses à moi, à mes intérêts, dans ce moment; quel ami ! Il n'y en a pas comme toi... Mais tu te meurs, ô mon bien, mon unique bien !... Tu souffres... Que ferai-je ? Je puis moins quitter que jamais. Mon pauvre père est au plus mal... Je succombe à toutes ces horreurs... Non vraiment, mes affaires ne sont pas terminées; mais qu'est-ce que tout cela me peut faire, à présent ?... Je suis anéantie, je ne sais si je rêve ou si j'existe réellement... Ton homme attend. Il y a une heure que j'écris ceci. Je tombe sur mon papier. Je suis comme une masse, sans idée, sans expression... Ah ! de tes nouvelles sans cesse... En vérité... Bon Dieu, que vais-je devenir ?

◇

### M. de Formeuse a Madame de Montbrillant.

Vous me forcez à écrire malgré mon état. Vous augmentez mes maux par votre indifférence sur vos affaires. Travaillez-y donc, pour mon repos. Voyez d'un coup d'œil votre situation. Séparée de votre mari, pas un sol d'assuré. La substitution seulement en projet. Votre mari exilé, et croyant l'être par votre crédit, sachant que c'est vous et votre mère qui avez travaillé à cette substitution... Voyez, voyez votre mère sans pain, et vous hors d'état de pouvoir l'aider... Vous serez seule responsable de votre sort et je ne me pardonnerai pas de vous avoir conseillé la séparation, car elle vous rendra pire qu'auparavant... Je suis mieux, infiniment mieux, je vous le jure. Mais il me faut du repos. Travaillez donc à m'en donner... Rendez-moi compte exactement de tout ce qui se passera, quelque chose qui arrive... Ne terminez rien sans moi ou sans Desbarres, puisque votre tuteur est absent.

◇

### Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Vous le voulez, mon ami; je vais donc penser à mes affaires. Mais, oh ! dieux, que je suis loin de la tranquillité d'esprit qu'il faudrait pour m'en occuper ! N'importe, je vais faire l'impossible... M. de Bernon est presque sans espérance... Mais comment, dans l'état où vous êtes, vous occuper des détails que j'aurai à vous faire ?... Songez qu'il me faut de bonnes nouvelles, et qu'il m'en faut à tout moment.

◇

### Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Le même jour.

Le confesseur et le notaire sont arrivés. J'ai suivi votre conseil et celui de Mlle Darcy... Je n'en suis pas plus avancée; au contraire... Mais je voudrais bien avoir de vos nouvelles. Je ne puis prendre courage sans savoir si vous êtes mieux... Je ne puis vous faire les détails fort tristes, en vérité... Êtes-vous en état de les lire ?... De les soutenir ? Je ne puis rien dire à Mlle Darcy. Ce n'est pas que j'aie le moindre doute; je ne me le pardonnerais pas... Mais, mon ami, je suis au désespoir. Je n'ai rien à attendre, je le vois bien; tout, tout me manque... Mais ne sois pas inquiet; je ferai le mieux que je pourrai. De vos nouvelles, je vous en conjure.

◇

### M. Desbarres a Madame de Montbrillant[1].

Rien n'est si maladroit, je vous en demande pardon, Madame, que de parler pour ne rien dire. M. de Formeuse vous demande promptement des détails, et, quels qu'ils soient, vous ne pouvez les lui refuser. Comment diable voulez-vous qu'on vous conseille, si vous ne parlez jamais clair ? Au fait, que s'est-il passé ? Répondez par

1. Publiée dans *Jeun.*, p. 319-320.

l'exprès à M. de Formeuse; il est un peu mieux. Tenez-moi au courant de l'état de M. de Bernon. Vous n'en dites seulement pas un mot. Je vous assure de mon respect.

A propos : n'allez pas avoir la tête tournée si j'écris pour M. de Formeuse. Il est dans l'opération d'un purgatif, et je me suis trouvé chez lui au retour de l'exprès. Voilà tout.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Puisque tu l'exiges, mon ami, apprends donc que, d'après ton dernier billet, j'ai été trouver ma mère pour combiner avec elle comme il fallait nous y prendre pour engager M. de Bernon à mettre ordre à ses affaires et aux nôtres. Elle refusa de s'en mêler, dans la crainte d'être soupçonnée d'y avoir trop d'intérêt. « Recommandons-nous à la Providence, mon enfant, me dit-elle, et tenons-nous tranquilles. » Peut-être aurais-je suivi son conseil sans toi; mais tu me parles de ta tranquillité, de ton repos... Puis-je avoir, ô mon ange, une autre volonté que la tienne ?

D'après ce refus et le conseil de Mlle Darcy, j'ai été trouver M. de Grangé pour tenter de le toucher sur ma situation. Mlle Darcy m'endoctrina bien et me dit, entre autres choses, qu'elle ne doutait pas que, dès que j'entrerais un peu en détail avec M. de Grangé sur mes chagrins et sur les torts de mon mari, il ne me parlât de vous. « Il faut parler ferme; ni trop ni trop peu, me dit-elle. Songez que l'essentiel est d'obtenir ce que vous allez demander. — Songez-vous, lui dis-je,... que les deux personnes qui me sont les plus chères sont... »

Je fondis en larmes en me cachant le visage de mon mouchoir. Elle me consola en me serrant dans ses bras, et me rendit le courage[1].

Je passai dans l'appartement de M. de Grangé. Il sortait de chez M. de Bernon et me dit que les médecins conseillaient de penser plus tôt que plus tard à prendre toutes les précautions spirituelles et temporelles.

« Eh bien ! mon frère, lui dis-je, quel parti prendra-t-on ? — Celui de faire venir cet après-dîner le confesseur, le notaire, et M. de Riltière, me répondit-il. — Qu'est-ce qui lui annoncera cette cruelle nouvelle. — Hélas ! c'est moi, reprit-il d'un air assez touché. — En ce cas, mon frère, tout mon espoir est en vous, lui dis-je en levant

---

1. Var. A, d'abord : « *assez de courage pour espérer de faire un tableau touchant de ma situation, et je profite de cette disposition.* »

les mains au ciel et le regardant, les larmes aux yeux ... — Moi, ma chère sœur ? Eh ! mon Dieu ! que puis-je faire pour vous ? Parlez, que ne ferais-je pas ? »

Il me marqua beaucoup d'intérêt et d'amitié.

« C'est une chose juste et très juste que je demande, mon frère, lui dis-je. Mais pour vous l'expliquer, je suis obligée de vous révéler des choses qui me coûtent presqu'autant à vous rappeler qu'elles m'ont coûté à supporter... »

Il garda le silence, me regardant en rêvant profondément. Je me tus aussi un moment. Mais, voyant qu'il attendait que je parlasse, je lui expliquai le mieux qu'il me fut possible la situation où je me trouvais, et je finis en lui disant : « Jugez, Monsieur, si, dans les termes où nous en sommes, je n'ai pas l'avenir le plus affreux à prévoir si je me trouve dépendante de M. de Montbrillant. »

Il m'avait écoutée fort attentivement. Lorsque j'eus cessé de parler, il me prit la main en silence et il me dit en soupirant : « Je vous plains fort, ma belle cousine. La conduite de votre mari est odieuse, inexcusable; il n'est pas digne de vous avoir pour femme. Mais, dès que vous me prenez pour juge, je dois d'abord peser les intérêts de tous les deux, plutôt que de me laisser aller tout d'un coup au penchant que j'aurais de vous obliger. J'y ferai bien ce que je pourrai; mais auparavant je dois vous dire que votre mari se plaint de vous aussi; il s'est même adressé à moi... — De moi, mon frère ? Eh bon Dieu ! quelles plaintes peut-il faire ? — Mais vous parlerai-je vrai, ma belle cousine ? — Oui, assurément; je ne crains rien. — Eh bien ! il se plaint des assiduités de M. de Formeuse. — Ah ! je suis accoutumée à ce langage. Ne s'est-il pas servi de lui pour me brouiller avec toute la famille ? Et peut s'en faut qu'il n'y ait réussi[1]. Lui-même l'attirait, pour me reprocher ensuite ses visites. — Cela est possible. Mais, Madame, ses plaintes sont d'une nature très grave. M. de Formeuse n'est pas le seul qui lui déplaise, et peut-être auriez-vous dû prendre un parti que vous n'avez cependant pas pris. Dans votre situation il fallait ne rien épargner pour mettre le bon droit de votre côté... Tenez, jugez, » me dit-il en me présentant une lettre de M. de Montbrillant.

Cette lettre était de fraîche date. Je demandai à M. de Grangé de la garder. Il me le refusa, mais il me permit de la copier. La voici. « Je veux la lire moi-même, » dit-il encore. Il me la lut en faisant les réflexions que j'ai marquées à tous les endroits où il s'est interrompu.

◇

1. Cf. les Notes du fol. B 134 (verso) : « *Il faut qu'il soit beaucoup question du comte dans la conversation de M. de Grangé avec Mme de Montbrillant... Est-ce qu'il ne s'est pas déjà plaint ?... Est-ce qu'il ne s'est pas servi de M. de Formeuse pour me brouiller avec toute la famille ?...* »

M. de Montbrillant a M. le Comte de Grangé.

« J'apprends par ma sœur, Monsieur mon cher beau-frère, que vous vous proposez de faire un séjour de trois mois à Paris. Dans des temps plus heureux, j'aurais pu espérer de vous y voir; mais tout conspire contre moi, et ma sœur même est devenue suspecte à mon père pour avoir tenté une fois de prendre mes intérêts avec chaleur. Et contre qui ? Contre une femme de qui j'ai fait la fortune, que j'aimais, que j'adorerais encore si elle ne me détestait... »

( Il est vrai que M. de Bernon n'a pas encore pardonné[1] à Mme de Grangé son zèle peut-être mal entendu. Il n'y a rien à dire; elle avait tort dans la forme.)

« Ce n'est qu'en tremblant que je vous adresse mes plaintes et la prière de me protéger auprès de mon père et de ma belle-mère. Ils sont aveuglés sur le compte de Mme de Montbrillant. Ils ne voient point qu'elle vit avec un certain M. de Formeuse de la manière la plus indécente... »

(Pardon, ma chère sœur. Je suis obligé de lire comme il est écrit; mais je n'adopte pas pour cela ses expressions. — Je l'espère, Monsieur.)

« Mais je ne m'en prends plus à elle de ses torts. J'ai eu des mémoires très sûrs en différens temps; c'est à Mlle Darcy, c'est à Formeuse, et je ne sais qui encore, un nommé René, je pense, qui la mènent, qui la conseillent. »

(Cela est-il vrai ? — Pas un mot, Monsieur !)

« Autrefois... Pardon si je m'interromps; soit faiblesse, soit un reste de tendresse, je ne puis penser à elle sans avoir les larmes aux yeux. »

( Ah ! je le lui pardonne, dit-il en me regardant.)

« Je suis trop sensible, voilà mon malheur, et elle le sait bien. Autrefois, dès que quelqu'un m'était suspect, elle le sacrifiait sur-le-champ. Présentement, je veux croire qu'elle serait aussi douce, aussi bonne, sans les perfides conseils qui lui tournent l'esprit et l'aigrissent contre moi. Croirez-vous bien que je suis ici exilé par leurs menées ? Lorsque j'y pense, je ne me possède plus de colère. Ils s'en repentiront, Monsieur; ils s'en repentiront tôt ou tard; mais présentement ils triomphent. »

(Voilà ce que je crains pour vous, ma chère sœur. Il peut vous forcer à de grands sacrifices... Mais, continuons.)

---

1. La fin de la phrase est ajoutée en interligne dans A.

« Ce qui me chagrine le plus, c'est qu'ils ont trouvé le secret de me peindre comme un monstre aux yeux de mon père, et qu'il a la faiblesse de les croire. Cette demoiselle Darcy est une ingrate dont ils sont tous la dupe. Elle me vengera si elle en a le temps; elle est fille à enlever à Mme de Montbrillant son Formeuse. »

(Il garda le silence. Je fus au moment de me récrier sur l'injustice de cette imputation; mais heureusement que je n'en fis rien. Après? lui dis-je. — Il sourit et continua.)

« J'ai eu l'occasion de voir ici un homme qui se dit aussi ami de la maison. Il a Mme de Montbrillant en grande estime, si l'on l'en croit. Il est vrai que la connaissance est de fraîche date. Il m'a dit des choses, dans la chaleur de la conversation, qui trouveront leur place. Il n'y a rien de perdu avec moi. Je l'ai beaucoup cajolé. Nous sommes les meilleurs amis du monde. Au moins celui-là a de la réputation, de l'esprit et du mérite, et peut être utile dans l'occasion; c'est une bonne trompette à emboucher. »

(Qui est cet homme ? — Je crois, lui dis-je, que c'est M. Desbarres.)

« Tout cela, Monsieur mon cher beau-frère, est pour vous mettre au fait des choses et vous prier de me mettre à portée de me faire écouter de mon père. Il est bien dur, après la vie que je mène ici, m'étant sacrifié comme je l'ai fait pour réparer quelques petites frasques de jeunesse qui ne valaient pas au fond la peine d'en parler, il est, dis-je, bien dur de se voir la victime de la ruse et de l'intrigue, tandis que mes persécuteurs ne se conduisent pas mieux que moi. Je serais content si... Je suis trop bon; mais enfin je serais content si Mme de Montbrillant me sacrifiait les deux objets de scandale qui me choquent. Je connais son bon naturel; elle serait bientôt rangée à son devoir ensuite. »

(Il me paraît difficile de ne pas le satisfaire.)

« Je remets mes intérêts entre vos mains. Il ne vous faudra pas un long séjour pour juger par vous-même de la vérité de ce que je vous dis.

« Je suis avec toute la considération que vous méritez, Monsieur mon cher beau-frère, etc., etc. »

« Voilà, lui dis-je après avoir lu, un tissu indigne de noirceur et de fausseté ! Non, Mlle Darcy n'est pas coupable... » Je sentis que j'en disais trop; mais, mon tendre ami, mon premier mouvement fut de vous rendre à tous deux l'hommage et la réparation que je vous devais. Il avait déjà pensé m'échapper une fois; je ne pus m'y refuser. Non, non, je n'ai aucun doute, sois en sûr...

Que je voudrais vous voir ! Il y a mille petits riens qui s'expliquent si bien en parlant et qui ne peuvent s'écrire... Il fallait réparer ce que j'avais dit. M. de Grangé me considérait en silence. « Ni Mlle Darcy, ni M. de Formeuse, continuai-je, ne sont capables

de nuire à personne ni de me donner aucun mauvais conseil. »

Sans donner à M. de Grangé le temps de respirer, je lui contai les détails des dernières aventures de M. de Montbrillant, la lettre que j'avais vue de lui depuis son exil à cette fille, et je finis par lui dire d'un ton très ferme : « J'ai pour M. de Formeuse et Mlle Darcy la plus grande estime, une amitié très tendre, et toute la reconnaissance que je dois à leurs sentimens pour moi. Jugez, Monsieur, si je dois sacrifier des amis réels et ma seule consolation dans mes malheurs à des chimères et à de mauvais procédés. — Je ne doute pas, me dit M. de Grangé en m'interrompant, que tous les soupçons de votre mari ne soient sans fondement; mais il fallait le mettre dans son tort, au moins jusqu'à ce que vous ne fussiez plus sous sa dépendance. Il fallait éloigner M. de Formeuse... — Oui, repris-je, et manquer à la reconnaissance envers la seule personne... — Non, Madame, non; on ne manque point à la reconnaissance pour cela. On dit à son ami ce qui se passe, et s'il est vraiment notre ami, il fait lui-même ce qu'il doit faire; sans quoi on s'expose tous les deux à être soupçonnés d'intelligence, et je ne sais s'il n'est pas bien dur à un homme qui..., qui a fait la fortune de sa femme enfin, de la voir se conduire avec aussi peu d'égard pour ses volontés. »

Je ne pus pas y tenir; ce discours me révolta :

« J'entends, Monsieur, lui dis-je. Puisque mon sort dépend aujourd'hui d'une bassesse ou d'un acte d'ingratitude, je renonce pour ma vie à demander même le pain qu'on ne pourrait me refuser en justice. Car telle est la demande que je suis contrainte de faire aujourd'hui. Voilà à quoi se réduit la fortune que m'a faite M. de Montbrillant. A cet égard, je suis quitte de la reconnaissance ! » Et je sortis.

« Ma sœur, ma chère sœur, me dit-il en me reconduisant, songez que votre mari est le maître et peut vous forcer au sacrifice qu'il vous a demandé inutilement !... »

Je vois bien que je n'ai rien à attendre de M. de Grangé. Mais, ô mon cher Formeuse, que le dernier mot qu'il m'a dit m'alarme. Quoi ! l'on pourrait nous séparer ?... Non; M. de Montbrillant ne l'osera jamais, si mon sort peut être une fois indépendant de lui... Je ne veux pas me rebuter. Je me défie de M. de Grangé. Je n'ai osé tout dire à Mlle Darcy. Tout le monde, d'ailleurs, m'est suspect. J'ai pris le parti d'intéresser pour moi le confesseur et le notaire...

On m'appelle. Adieu, mon trop aimable ami. Envoyez-moi promptement de vos nouvelles. Il n'est pas trop nécessaire de dire tout cela à Desbarres.

◇

## Mademoiselle Darcy a M. de Formeuse[1].

Mme de Montbrillant vous a mandé la conversation qu'elle a eue avec le Grangé, mon bon ami. Elle m'en avait caché une partie; mais, dans l'état où elle est, il était difficile qu'elle gardât longtemps le silence. Il y a un terrible mot au moins dans cette lettre. Il m'a fait trembler; mais je n'ai pas le temps de dire des choses inutiles. Allons au fait. Je vous dépêche un exprès de mon côté pour vous mander mon avis. Il faut promptement prendre un parti. Il faut, à tel prix que ce soit, que votre Émilie gagne son beau-frère et se conduise de façon qu'aucun de nous ne soit suspect. Cela n'est pas fort difficile.

Mme de Gondrecourt ignore la conversation qu'a eue sa fille et, par un excès de délicatesse qui la rend neutre sur tout ce qui se passe, elle ne croisera aucune mesure, de quelque espèce qu'il nous plaise d'en prendre.

Mon avis est que Mme de Montbrillant les étonne[2] par un coup d'éclat. Il faut que, d'elle-même, elle renonce à vous voir; qu'elle le dise hautement. Vous voyez de reste que ce parti violent n'aura jamais lieu; que le bonhomme, s'il en revient, sera le premier à s'y opposer; et s'il n'en revient pas, les affaires une fois arrangées, on va son train et l'on ne se souvient pas d'avoir jamais pensé seulement à prendre un tel arrangement. Mais jamais elle n'en aura le courage, si vous ne l'exigez pas.

Consultez Desbarres, mais sans lui parler de moi; je parie qu'il m'approuve. Nous attendons à tout moment de vos nouvelles. Qu'elles soient bonnes et tous les bons momens ne seront pas finis pour vous.

Bonjour, ami trop cher... Oui, je vous aime tous deux plus que moi-même.

◇

1. Le minimum indispensable de la matière qui précède est résumé en quelques lignes apocryphes de l'éditeur des *Mémoires* (I, p. 272), qui les interpole parmi des bribes de la lettre ci-dessus.

2. « Étonner » est pris au sens fort : stupéfier. — *Mém.* y substituent « les étourdisse ».

### Madame de Montbrillant a M. de Formeuse[1].

Quoi ? Se sont-ils donc donné le mot pour me mettre au désespoir ? Mlle Darcy prétend que je dois m'engager à ne plus vous voir, ne fût-ce que pour le temps de fixer mon sort; car j'ai été obligée de lui tout dire. Le détail de ce qui la concerne l'a saisie. J'ai eu toutes les peines du monde à la tranquilliser sur ma façon de penser. En vérité, j'aurais voulu ne lui avoir pas parlé; mais j'y avais été forcée. Je n'ai pas le temps de vous dire comment.

Quoi ? moi, mon tendre ami, je pourrais renoncer à te voir ? Formeuse, mon cher Formeuse ! Non, jamais ! Je ne puis seulement en soutenir la pensée.

Je ne reçois de personne autant d'amitié et de marques d'intérêt que de Mme de Ménil et de Mme de Lange. La mari de cette dernière est dans un cabaret dans le village, et n'ose entrer au château. Personne n'a voulu prendre sur soi de l'y faire venir... Bon Dieu ! que deviendrai-je ? Que deviendrons-nous tous ?...

Mme de Ménil est venue m'interrompre. Je lui ai dit l'envie que j'avais de mettre le Père J... dans mes intérêts. Elle m'en a dissuadée et m'a conseillé de m'adresser plutôt au notaire et à M. de Grangé. Je lui ai confié que j'avais parlé à ce dernier, mais que je l'avais trouvé peu disposé à me rendre service. Je n'ai osé lui rendre compte du détail des objections qu'il m'avait faites. Je voulais parler de toi, ô mon cher Formeuse; car je n'aurais pu, avec l'amitié qu'elle me marque, m'empêcher de la mettre dans notre confidence, d'autant que j'ai tant de besoin de conter mes peines !... Mais je suivrai son conseil quant au notaire.

Il est trois heures et je n'ai pas eu encore de vos nouvelles... Votre courrier arrive; je lis votre lettre et j'ajoute ici quatre mots pour ne pas le retarder.

Quoi ? quoi ? Vous êtes hors de danger ? Est-il bien vrai, Formeuse, que vous soyez hors de danger ? ...Ne me trompes-tu pas ? Ah ! Tout le reste ne me fait plus rien... Mais, ô grand Dieu, qu'exigez-vous de moi ? Je vous envoie le bulletin; vous serez au courant de tout par cette lettre. Adieu ! J'espère que j'aurai le courage de vous désobéir[2].

◇

1. Les deux premiers paragraphes, remaniés et réduits en un billet, ont été publiés dans *Mém.* I, p. 275.

2. Entre cette lettre et la suivante, se trouve intercalée, en A, une autre « Lettre de M. de Formeuse a Mlle Darcy : *Il me faudrait plus de force que je n'en ai pour soutenir l'idée de perdre Mme de Montbrillant.* Je sens cependant de quelle impor-

M. DE FORMEUSE A MADAME DE MONTBRILLANT[1].

Qu'avez-vous fait ? Il s'agit bien ici d'une délicatesse déplacée ! Ce n'est pas de votre sort seul, ma tendre amie, dont il s'agit; c'est de celui de vos enfans. Il y faut tout sacrifier. Ne perdez pas un moment. Dites que vous avez réfléchi, et que, puisqu'on désapprouve la conduite que vous avez tenue, vous êtes prête à suivre celle qu'on vous dictera par rapport à moi. Ne cédez rien à l'égard de Mlle Darcy... Croyez-moi; ce sacrifice ne sera que momentané; assurez d'abord votre sort, et nous conviendrons ensuite de ce qu'il faudra faire... N'hésitez pas un instant, mon aimable amie. Je le veux, je l'exige par toute la tendresse que nous avons l'un pour l'autre, et qui ne finira qu'avec nous.

Je suis encore excessivement fatigué de l'ipécacuanha que j'ai pris hier. Les médecins assurent que je suis hors de danger. Cette maladie est une circonstance bien fâcheuse... J'ai dans la tête que, si j'eusse pu être auprès de M. de Bernon dès le commencement de sa maladie, votre sort serait arrangé... Songez avec quelle impatience j'attends de vos nouvelles. Je n'ai pu cacher à Desbarres une partie de ce qui s'est passé; mais je ne lui ai point lu la lettre de votre mari.

◇

MADEMOISELLE DARCY A M. DE FORMEUSE[2].

Ah ! je respire; vous voilà donc sauvé ! Le reste ira bien, je l'espère. Eh bien ! notre bon ami, que dites-vous donc de ce monstre de Montbrillant ? Je voudrais l'étouffer. En vérité, je ne m'y attendais pas. J'en ai été atterrée. Mais d'où lui vient cette idée ? Serait-ce ce Desbarres ?... Heureusement, Mme de Montbrillant n'en a point

---

tance il est pour elle d'arranger ses affaires et de n'être point suspecte. Je souscris donc à tout. Ne l'abandonnez point, ma bonne amie; ne m'abandonnez point. Mais songez à tout ce que je vous ai dit il y a huit jours. Son bonheur ! son bonheur ! Il m'est plus cher que la vie ! »

L'éditeur des *Mém.* a utilisé ce billet, qu'il a reproduit (I, p. 275) après l'avoir remanié.

1. Publiée partiellement (depuis « Ce n'est pas de votre sort... » jusqu'à « ne finira qu'avec nous ») dans *Mém.* I, p. 273-274.

2. Publiée partiellement et avec des omissions dans *Mém.* I, p. 274-275.

été aussi affectée qu'elle pouvait l'être. Cela était du plus grand danger et pouvait nous brouiller tous, ou du moins troubler l'âme de la pauvre petite femme, et la tourmenter cruellement. J'en serais au désespoir. Dieu nous préserve de lui faire jamais chagrin ! Nous en sommes convenus. Mais tout est bien; nous vous savons hors de danger, c'est au moins le principal. Je réserve à vous dire toute l'inquiétude que vous m'avez donnée. En attendant, vous en êtes sûr.

M. de Bernon n'est pas si heureux que vous. Il est au plus mal; chacun y prétend être le maître; c'est un train inconcevable. Ils se conduisent comme s'ils étaient sûrs qu'il mourra. Mme de Gondrecourt a bien de la peine à les contenir. Le comte de Lange, qui s'était établi dans un cabaret, voyant le beau-père mourant, s'est sans façon installé dans la maison avec un valet de chambre qui ressemble plus à un procureur normand qu'au valet de chambre d'un talon rouge[1]. Mme de Gondrecourt n'a osé prendre sur elle ni d'autoriser son établissement, ni de l'empêcher. Elle s'est contentée de dire à la comtesse d'empêcher son mari d'entrer chez son père, tant pour éviter la révolution que pourrait lui faire sa présence, que pour tout ce qui en pourrait résulter de fâcheux pour leur intérêt. Elle a paru touchée de cet avertissement. Mais le comte y a vu, au contraire, des projets de l'éloigner et de le tenir à l'écart de tout ce qui se ferait.

Mme de Grangé ne paraît pas apporter des intentions plus amicales. Quant à son mari, il est clair qu'il est amoureux d'Émilie et qu'il se propose d'en tirer pied ou aile. Je ne vous dirais pas cela si je ne vous croyais la tête trop bien faite pour vous aviser d'être jaloux.

Par toutes sortes de raisons, mon bon ami, je vous voudrais ici. Il y a en vérité de quoi rire à suivre la conduite de tous ces gens-là. Je crois qu'Émilie a pris le bon parti de s'adresser au notaire, et j'espère que son sort s'arrangera au gré de nos désirs. Cette promesse de ne vous plus voir ne signifie rien et se rompra le lendemain des signatures. Je pense que, pour son intérêt, elle ne doit pas fléchir de même sur ce qui me concerne. Elle me doit la plus grande fermeté à cet égard, et mon rôle est d'ignorer toutes ces horreurs, excepté vis-à-vis de vous. Je ne me permettrai pas de paraître instruite; mais puis-je avoir un mouvement dans l'âme que je puisse cacher à mes deux bons amis ?

Je voulais vous dire encore que le comte de Lange fait des questions à perte de vue, qui toutes tendent à annoncer des procès, si les

---

1. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Peindre le confesseur honnête, mais ayant des yeux. Il faut un peu de mouvement à M. de Lange. Lui donner un agent normand. Il l'installe dans la maison brusquement, le croyant mourant.* »

dispositions du bon homme ne lui conviennent pas[1]. Allons, notre bon ami, guérissez-vous promptement; et, comme vous êtes censé tout ignorer, rien ne vous empêchera de venir achever votre convalescence dans les bras de l'amitié[2].

◇

M. Desbarres a Madame de Montbrillant.

Des nouvelles du beau-père. Pourquoi n'en ai-je point ? Un mot de votre santé, qui m'intéresse plus que tout le reste. Si vous avez besoin de moi, vous savez que je suis à vous à la vie et à la mort, tant que cela vous conviendra.

◇

Madame de Montbrillant a M. Desbarres.

Hélas ! Monsieur, je n'ai rien de bon à vous apprendre. Mon beau-père est toujours fort mal, et quant à moi, à peine ai-je la force de m'apercevoir que je suis malade aussi. Votre amitié et l'intérêt que vous prenez à moi me consolent.

Je vais profiter de vos offres obligeantes pour vous demander conseil sur mes affaires. Je ne sais plus par où m'y prendre; tout réussit au contraire de mes projets. Vous savez que je me suis adressée à M. de Grangé pour parler à mon beau-père de ma mère et de moi, et l'engager à terminer nos affaires, auxquelles la forme manque encore. Il m'a fait beaucoup de protestations d'offres de service; mais mon mari l'avait de longue main mis dans ses intérêts et ce n'a été qu'après l'avoir dissuadé des impressions qu'on lui avait données sur M. de Formeuse et moi que je l'ai vu décidé à s'y employer.

Mais comment l'ai-je dissuadé ? C'est par une feinte que je déteste. Imaginez, Monsieur, que j'ai promis, que j'ai offert même, de ne plus voir Formeuse. Lui-même m'y a engagée. Mais je suis bien

1. Cf. la Note marginale du fol. B 134 (verso) : « *De Lange fait des questions qui annoncent des procès.* »

2. Les *Mém.* I, p. 275, atténuent les termes et les intentions de Mlle d'Ette, en substituant à ces mots chaleureux la sèche formule « nous venir voir ».

résolue de n'en rien faire. En vérité, depuis ce moment je suis mal avec moi-même. Je vous avoue que je ne me fiais que médiocrement à M. de Grangé, et je m'étais proposé de parler au notaire et de le prendre à part cet après-dîner. Au sortir de table, Mme de Grangé me dit qu'il avait des choses importantes à me communiquer et m'engagea à me promener dans le jardin avec lui. Voici notre conversation. (Il avait passé le temps du dîner auprès de M. de Bernon; il l'avait amené au point de demander lui-même ses gens d'affaires.)

« J'ai parlé à votre beau-père, Madame, de votre mère et de vous; et il ne m'a pas répondu. — Monsieur, je vous ai bien de l'obligation. — Je vous jure que je la sens bien; mais... il ne vous a pas répondu ? — Non; mais ne vous effrayez pas pour cela; il n'y a encore rien de gâté. Je lui ai représenté les obligations qu'il a à Madame votre mère. J'espère que cela suffira. — Monsieur, ne lui avez-vous pas parlé aussi de la conduite de son fils, et de la nécessité où mes enfans pourraient se trouver un jour ?... — Sans doute, mais sans prononcer votre nom, ni sans me montrer au fait des projets qu'il avait eus. Avec un homme comme lui, aussi juste, aussi bon, je crois qu'il n'en faut pas davantage Aussi la seule chose qui m'alarme à présent pour vous, c'est le peu de déférence que vous montrez pour la volonté de votre mari. Ce sont des chimères, si vous voulez; mais elles peuvent influer sur le repos de toute votre vie. »

[1] Ma bouche se refusa jusqu'à deux fois au blasphème que j'allais proférer. A la fin, bien résolue de manquer de parole, je lui dis : « Eh bien ! Monsieur, puisque vous me jugez ainsi, je ne verrai plus M. de Formeuse chez moi. Quant à Mlle Darcy, rien ne me fera jamais renoncer à elle... »

M. de Grangé est resté fort étonné. Cependant, il n'a pas paru content. « A présent, m'a-t-il dit, si votre résolution est sincère, on ne peut plus me soupçonner de partialité. Je vais faire l'impossible pour rendre votre sort indépendant et digne de vous. J'ai déjà dit un mot à l'oreille du notaire sur les points principaux dont il fallait faire ressouvenir M. de Bernon; j'espère que cela suffira. — Dieu le veuille ! — C'est une grande perte que nous faisons tous, ma chère sœur. — Ah ! mon frère, à qui le dites-vous ? Elle n'est pourtant pas aussi cruelle pour vous que pour moi. — Je n'en sais rien. Il n'y a ni union, ni tendresse dans cette famille. Ils ne tiennent tous à rien; point de protection et rien qui en dédommage. — Cela est vrai. — Il serait pourtant bien essentiel de les rendre tous intéressans les uns aux autres, et que nous puissions nous

---

1. Ce qui suit, jusqu'à « cela suffira », a été publié, légèrement abrégé, dans *Jeun.* p. 320. La promesse de ne plus revoir M. de Francueil est rapportée sous forme d'un narré du tuteur dans *Mém.* I, p. 275.

entendre et n'avoir qu'une volonté; sans quoi la désunion se mettra entre nous, dès que le pauvre homme aura les yeux fermés. Le comte de Lange nous a assez fait voir combien il est intéressé. Nous n'avons rien d'honnête à attendre de lui. Il m'a fait entendre que, si M. de Bernon n'en agissait pas aussi bien avec ses gendres qu'avec vous, il fallait se liguer pour plaider. J'ai répondu comme je le devais à cette indignité; mais cela annonce un avenir fâcheux. Votre mari se rendra difficile, parce qu'il ne sera pas content... Que de dissensions je prévois !... Je ne vous cacherai pas non plus, ma sœur, la peine que je ressens à voir l'éloignement qu'il y a entre Mme de Grangé et vous. — Mon frère, vous savez si c'est ma faute. — Je conviens que Mme de Grangé ne pense pas comme elle le devrait à votre égard. Elle a même des torts avec vous... Il semble que j'aie rassemblé en moi seul la tendresse que vous aviez droit d'attendre de nous deux... Je ne la conçois pas. Cependant elle est sensible à l'amitié qu'on lui marque... Si, dans une occasion comme celle-ci (car cela est en vérité bien essentiel), vous pouviez prendre sur vous de lui faire un peu plus d'avances... Pardon, ma chère sœur, mais c'est par intérêt pour vous ce que j'en fais, et... je ne vous cache pas que vous êtes un peu sèche avec elle. — Cela se peut bien, mon frère; mais ne le mérite-t-elle pas ? Dépend-il de moi d'être autrement ?... Et si je pouvais me résoudre à suivre votre conseil, des avances de ma part dans ce moment-ci n'autoriseraient-elles pas des soupçons d'intérêt qu'elle a formés plus d'une fois si injustement contre moi ? — Non, non, ne craignez rien !... En tout cas, un mot de ma part lui en imposerait. Elle a une confiance aveugle en moi. — Monsieur,... je ne saurais m'engager à cela; ma façon d'agir à son égard n'a jamais changé, malgré tous les sujets que j'ai eus de m'en plaindre. Mon frère, n'est-ce pas bien assez ? Mais servez-vous de ce pouvoir que vous avez sur elle pour la ramener à la raison sans avances de ma part; ce serait tout ce que je pourrais faire si j'avais tort. »

Un signe de tête en silence marqua quelque temps l'indécision de son opinion. Il dit ensuite[1] :

« J'en reviens toujours là : s'il y avait entre nous une union bien intime, bien étroite, votre mari n'oserait pas vous attaquer. Songez-vous à cela ? Depuis que je suis marié, je cherche dans la famille de Mme de Grangé un ami assez sûr pour n'avoir rien de caché l'un pour l'autre; mais pas un d'eux, entre nous, n'est bon à rien... J'avoue que, si j'avais pu espérer la part que vous me donnez aujourd'hui dans votre confiance, vous m'auriez vu travailler plus tôt avec ardeur à vous montrer que j'en étais digne et combien

1. La suite, jusqu'à « je la désirais », a été publiée, après une transition postiche des éditeurs, dans *Jeun.*, p. 320-321.

je la désirais. — Ah ! mon frère, je n'ai jamais eu le moindre doute là-dessus. C'est, je vous assure, la crainte de vous importuner qui m'a retenue jusqu'à présent et qui m'a empêchée plus tôt de vous ouvrir mon âme[1]. — Ah ! ma belle cousine, ne vous refusez jamais cette consolation. Je ressens vos peines comme vous-même. »

Il m'avait présenté son bras en marchant. Je l'avais pris. Nous nous trouvâmes près d'un banc. Il me proposa de nous asseoir et me serra la main.

« Une circonstance, lui dis-je, qui m'a souvent empêchée de vous confier mes peines, c'est le peu de séjour que vous faites parmi nous... Toujours dans votre terre ou dans votre commandement... — Et alors on s'écrit; c'est une occupation même bien douce, lorsqu'on peut confier à son ami l'histoire de sa vie; car, pour peu qu'on ait une suite de lettres détaillées, cela devient réellement l'histoire de notre vie... — Ah ! mon frère, il y a des choses... J'ai eu tels chagrins que j'aurais eu peine à confier. Comment risquer de les écrire ?... — J'ai un moyen sûr pour que mes lettres ne courent aucun danger; mais il y a un autre remède à cela[2]. Je suis resté jusqu'à présent fort assidûment dans mon commandement, parce que rien ne m'intéressait à Paris. Si je puis compter sur une tendresse sans bornes de votre part, telle qu'est la mienne pour vous (*en me prenant les mains*), et telle qu'elle est depuis longtemps, sans avoir osé vous le dire..., je passerai sept ou huit mois de l'année ici. Qu'est-ce qui vous empêcherait de venir passer le reste du temps avec moi[3] ? »

Je gardai le silence. J'étais embarrassée quel sens donner à ses paroles. J'étais touchée de l'amitié qu'il me marquait; mais je craignais qu'il n'y attachât un sens plus fort que je ne voulais, soit pour m'éprouver, soit que réellement il m'aimât depuis longtemps, ce que j'avoue que je ne suis pas éloignée de croire. Mais je pouvais me tromper et lui paraître ridicule. Un signe de tête et un mouvement des mains qui marquaient ma sensibilité sans me compromettre fut toute ma réponse.

« Mais, continua-t-il, ce sont des arrangemens que je ne prendrai qu'autant que je pourrai être sûr qu'ils feront votre bonheur, comme ils feraient le mien. — Certainement, mon frère, votre tendresse, votre confiance, vos conseils, feront un changement et une ressource bien agréables dans ma vie. »

Il garda à son tour quelque temps le silence, puis il fit un éloge

1. Je rétablis le texte de A; le copiste de C ayant, par inadvertance, répété « vous importuner ».

2. La fin de cette réplique, faisant suite à une transition postiche, a été publiée dans *Jeun.*, p. 321.

3. *Jeun.* : « avec *nous* ».

de mon esprit, de mes agrémens dans la société, de la solidité de mon caractère, que vous me dispenserez de vous rapporter. Il le termina en disant :

« Ce que je vous dis là, je le répéterai hautement. La parole que vous m'avez chargé de porter à M. de Montbrillant m'en donne le droit sans être accusé de prévention. Toute la famille, comme de raison, aura toujours égard à mon opinion. Quel bonheur pour moi de pouvoir vous être utile ! Soyez sûre que je vous servirai de rempart, et contre votre mari et contre ceux à qui il a donné de mauvaises impressions contre vous, et le nombre en est grand !... De plus, le ministre a de la bonté pour moi[1], que votre mari fasse ou ne fasse pas pour vous... — Ah ! mon frère, je n'emploierai jamais l'autorité contre lui. — Ma belle cousine, c'est suivant les circonstances. Peut-être il vous y forcera... »

Nous gardâmes quelque temps le silence. Je rêvais à M. de Bernon; beaucoup plus encore, je l'avoue, à Formeuse. Je désirais intérieurement qu'il fût à la place de celui qui venait de me parler. Des larmes s'échappèrent à la fin de mes yeux. Je fus tirée tout à coup de ma rêverie en me sentant serrer doucement par M. de Grangé.

« Que vous êtes belle ! disait-il. Que votre douleur est touchante !... Ma sœur, ma chère sœur !... Ah ! combien ce nom est doux ! Livrez-vous à la consolation que vous en pouvez attendre. »

Il voulut m'embrasser. Son air, le lieu, les circonstances, m'alarmèrent. Je me retirai brusquement.

« Est-ce là, me dit-il d'un air fort tendre, le résultat de nos conventions ? — Mon frère,... nous ne sommes convenus de rien qui autorise... — Ne sommes-nous pas convenus d'avoir l'un pour l'autre une confiance sans bornes ? — Oui. — Eh bien ! c'en sont les preuves que je vous demande. C'est un abandon entier que cela suppose et que ma tendresse vous demande ... »

Il s'approchait de moi d'un air très passionné; et moi, en m'éloignant, je répondis :

« Mon frère, je suis trop flattée de l'opinion que vous me marquez pour m'exposer à la perdre. D'ailleurs le degré de parenté qui nous joint, en autorisant notre tendresse, marque les bornes que nous pouvons nous permettre. Elles ne sont pas assez étroites pour n'y pas fonder tous les deux la douceur et l'agrément de notre vie. Je n'ai rien promis et ne veux rien promettre de plus... — Je

---

1. Le personnage ne se vante pas indûment. Le marquis d'ARGENSON note dans son *Journal*, à la date du 5 juillet 1749 : « M. de Lucé, intendant de Valenciennes, qui a des talens et l'usage du monde, etc... ». Il sera encore question de lui au début de 1752, pour le poste de secrétaire d'État à la Guerre.

ne vous demande rien au-delà non plus, ma sœur, dit-il en s'éloignant d'un air plus froid. Si j'ai dit... Je me suis mal expliqué peut-être... J'ai cru pouvoir embrasser ma sœur, la serrer contre mon cœur. Je vous respecte, Madame, soyez-en sûre... N'en parlons plus; mais un tel scrupule, ou je me trompe fort, vient... Il n'est pas naturel... Peut-être cependant l'aurais-je à votre égard...? »[1]

En vérité, nous ne savions trop où nous en étions, mais par un principe, je crois, bien différent... Ne vous semble-t-il pas, Monsieur, que c'était une déclaration que tout ce que venait de me dire M. de Grangé?... Et ce dernier propos?... Enfin, écoutez la suite et dites-moi ce que vous en pensez.

« Mon frère, lui dis-je après un peu de silence, nous devrions retourner au château. Je suis en peine... — Pourquoi? Quelle impatience[2]!... — Le confesseur allait entrer; le notaire devait suivre. Si notre pauvre père nous demandait... »

Les larmes vinrent encore m'empêcher de parler. Nous marchâmes quelque temps en silence. Il le rompit en disant : « Je vous plains de tout mon cœur, ma sœur... Oui, votre sort est fâcheux. Je crains pour vous... C'est une dure extrémité pour une femme de lier les mains de son mari... Si M. de Bernon pour surcroît ne faisait pas pour vous tout ce qu'il pourrait faire... Lorsque Montbrillant apprendra vos projets, ce qu'il a à en redouter... — Monsieur, je l'en avais prévenu s'il ne changeait pas. — J'entends bien, mais il n'a jamais pu le croire, et si vous vous trouvez dans la dépendance de cet homme..., il pourrait bien vous rendre la vie dure... Vous serez peut-être blâmée; car telle est l'injustice des hommes. L'événement souvent décide leur opinion. Vous serez approuvée si le plan s'exécute; et ses plaintes trouveront crédit s'il ne s'exécute qu'à demi... — Vous avez vu mon âme, mon frère, vous la verrez toujours; ne me rendez-vous pas justice? Vous m'avez promis d'être mon soutien, mon appui. Mon frère, mon cher frère, ne m'abandonnez pas... — Eh! mon Dieu, ma sœur, de toute mon âme, mais je... Lorsqu'une fois je serai parti... à moins que vous ne veniez avec moi; et encore!... »

Nous fûmes interrompus par ma mère qui venait prendre l'air. J'ai été machinalement me jeter dans ses bras en fondant en larmes. Cette tendre mère m'a serrée sur son sein. « Sa douleur m'arrache l'âme, lui disait M. de Grangé. Il n'y a rien au monde que je ne fasse pour lui rendre service[3]. » Ma mère lui a témoigné sa reconnaissance, et je les ai laissés ensemble.

---

1. La scène qui précède est résumée dans *Jeun.*, p. 322.
2. VAR. A, d'abord : « *importance* » (biffé).
3. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Grangé voyant qu'il ne peut réussir, la sert.* »; et celle du folio 21 : « *Le Grangé a deux buts : d'avoir Mme de Montbrillant et de la*

J'ai regagné ma chambre; je m'y suis enfermée. J'y suis restée absorbée de ma situation, ne sachant quel parti prendre, ni que devenir. Il me semble, monsieur, que, malgré toute la tendresse de M. de Grangé, je ne dois pas compter sur lui. Je crains qu'au fond il n'approuve pas ce que mon beau-père veut faire pour moi, et tout ce qu'il peut faire dans son idée est de ne s'y pas opposer.

M. de Bernon s'est confessé; il est encore avec le notaire, parce qu'il s'est interrompu deux fois, à ce qu'on m'a dit[1].

Monsieur, Monsieur, votre avis, je vous en conjure... C'est moi qui veille cette nuit. Je vais tâcher de me reposer une heure ou deux. Adieu, Monsieur; cette lettre sera pour vous et pour M. de Formeuse.

◇

## M. Desbarres a Madame de Montbrillant[2].

A 11 heures du soir.

Qui diable ! vous avez bien à faire de passer votre temps à m'écrire douze pages; un mot suffisait. Cet homme veut coucher avec vous. Vous êtes folle si vous le refusez. Ne voyez-vous pas que c'est la condition qu'il met au service que vous exigez de lui ? Il ne fera rien sans cela, cela est clair. Il est jaloux de Formeuse; cela m'est tout aussi démontré. Au premier mot, consentez ! J'irais vous y déterminer, si je ne craignais que mon arrivée ne parût concertée avec vous. Mais ce n'est pas lorsqu'un homme se meurt qu'on peut aller sans être mandé. Voyez si vous pouvez me faire prier; je partirai sur-le-champ. Finissez avec le Grangé avant tout, et ne dites rien à Formeuse. Laissez-vous conduire; il faut de la prudence.

P. S. — Ne dites mot non plus à la Darcy, si cela n'est déjà fait.

◇

*lier de manière qu'elle ne s'oppose point à ses intérêts. Il tâche de ne pas se compromettre. Il parle clair et, ne pouvant la gagner, il change de ton, veut la surprendre et pour cela offre ses services. »*

1. C'est le 21 septembre 1750, d'après le document lui-même (*Archives Nationales*, Y 56) que M. de Bellegarde dicta son testament, à la Chevrette. — On en trouve l'analyse sommaire dans Aug. Rey, *le Château de la Chevrette*, p. 42; ou dans H. Buffenoir, *la Comtesse d'Houdetot* (1905), p. 4 et sq.

2. Publiée littéralement dans *Jeun.*, p. 322-323.

### Mademoiselle Darcy a M. de Formeuse[1].

Eh bien ! ne l'avais-je pas deviné ? Le cher Grangé est amoureux d'Émilie. Il le lui a dit très clairement, mais elle n'en est pas encore sûre ! Elle est étonnante, cette femme, pour la naïveté. Il y a des momens où elle en est imbécile. Ce que je trouve de pire à tout cela, c'est que les affaires n'avancent point, et que le comte amoureux ne sera peut-être pas d'humeur à seconder Émilie, si elle continue d'être rebelle à ses vœux.

Elle a écrit hier une grande lettre à Desbarres, qu'il a ordre de vous montrer. Mais s'il n'en fait rien, souvenez-vous que vous ne savez rien par moi. Elle contient le détail de sa dernière conversation. La pauvre femme est dans un abattement effroyable. Je l'encourage et la console le plus qu'il m'est possible.

M. de Grangé a été pétrifié cependant du parti qu'elle a pris de renoncer à vous voir chez elle[2]. Cela a fait un grand effet et l'a mis au pied du mur. Il n'a plus de prétexte de refuser de la servir, surtout après les offres qu'il a prodiguées...

On m'appelle; adieu. Le chevalier retourne à Paris avec le médecin. Le cocher vous portera ma lettre. Le beau-père est toujours fort mal. Adieu, adieu, mille fois.

◇

### M. de Formeuse a Madame de Montbrillant.

A 7 heures du matin.

Est-il possible que, depuis hier au matin, vous m'ayez laissé sans nouvelles ? Si vous ne pouvez pas écrire, chargez-en Mlle Darcy. Seriez-vous malade, ma tendre amie ? Mettez-vous à ma place et jugez de mon inquiétude.

Où en sont vos affaires ? Y travaillez-vous ? En ce cas, je vous passe votre silence. Si vous êtes embarrassée, mandez Desbarres et consultez-le. Ne terminez rien sans lui; il peut vous être fort utile. Il sera flatté de votre confiance. Donnez-la lui tout entière; c'est un par-

---

1. Publiée (moins le deuxième paragraphe) dans *Jeun.*, p. 323.
2. Cf. la Note du fol. B 135 (recto) : « *Il ne faut pas que Mlle Darcy sache rien de l'offre de ne plus voir Formeuse.* »

faitement honnête homme. Je ne l'ai point vu. Si vous lui avez écrit, autorisez-moi à lui demander votre lettre[1]. Je suis beaucoup mieux, mais pas assez pour aller à votre secours, ni vous être bon à rien.

Plaignez-moi... et plaignez-moi assez pour ne pas me laisser dans l'inquiétude. Que je suis en peine de vous ! Votre silence m'alarme. O ma belle, mon unique amie, jamais, jamais je ne vous ai tant aimée ! Tirez-moi promptement de peine. Je vous conseille de ne pas trop compter sur votre beau-frère. En vérité, je ne vous le conseille pas.

◇

## Émilie a M. de Formeuse.

Que je consulte Desbarres ? Qui ? O mon ami, si vous saviez !... Je me meurs de lassitude, de douleur et de tourment... Je ne sais plus ce que je fais...

Mon Formeuse, mon cher Formeuse, tiens ! je les déteste tous ! Ils me font horreur. Toi, toi seul mérites toutes mes affections, mon estime, mes égards... Et que m'importe, après tout, leur opinion ? Qu'est-ce qu'ils me feront ? Ils ne peuvent pas m'empêcher de t'aimer... Ah ! je les brave sur tout le reste[2]. Je me défie de tout le monde. M. de Grangé... Il ne me manquait plus que cela... Je n'ai pas la force de vous faire des détails... Ils sont bien inconcevables. Il faut... Mais vous n'êtes point encore en état de venir. Il ne le faut même pas[3]...

J'avais écrit à Desbarres. Je voulais que vous vissiez ma lettre. Je lui avais dit... Mais je vois par sa réponse qu'il ne vous la montrera pas. Cependant, demandez-la-lui de ma part[4]... J'achèverai ce soir, si j'en ai la force[5].

Adieu, ô vous qui dirigez toutes les facultés de mon âme... Adieu ! Mes affaires ne sont pas terminées. Je l'ai déjà dit, je crois : j'ai un peu d'espérance... Venez dès que vous le pourrez, mon

---

1. Var. B, d'abord : « ... vu. *Lui avez-vous écrit ?...* Je suis, etc. »

2. Suit, en A, ce passage (biffé) : « *Mais si M. de Montbrillant allait, en effet, nous séparer ? Je dépends encore de lui ; mon sort n'est pas encore arrangé... Mon tendre ami, conseillez-moi !* »

3. Suit, en A, ce passage (biffé) : « *Tranquillisez-vous, mon cher Formeuse... Je ne me porte point mal, à la fatigue et à un rhume près.* »

4. Cette phrase remplace, en A, la suivante (biffée) : « *Il croit apparemment que la prudence s'y oppose : de la prudence, avec son ami !* »

5. Suit, en A ,cette fin de phrase (biffée .« , *d'écrire tout ce que vous ne savez pas encore.*

tendre ami. Donnez de vos nouvelles à Mlle Darcy. A moi aussi; mais plutôt à elle pour moi.

◇

## Mademoiselle Darcy a M. de Formeuse.

Je suis plénipotentiaire pour vous mander en détail tout ce qui s'est passé.

J'ai été deux heures ce matin avec notre pauvre amie. Elle repose présentement, ou du moins elle est au lit et sa porte est fermée à cette intention. Jamais je n'ai rien vu de si effrayant que l'état où elle était quand elle m'a fait appeler !

J'ai promis de ne rien omettre. Vous savez que le Grangé est amoureux et s'est déclaré, selon elle d'une manière très vague, et selon moi très clairement.

Hier, à dix heures du soir, on a interrompu le testament. Les forces du beau-père ne lui ont pas permis de continuer. A onze heures tout le monde s'est retiré. Émilie est restée avec la garde et le chirurgien. Mais, vers le minuit, après avoir donné une cuillerée de restaurant à M. de Bernon, il lui a pris un accès de toux violente qui lui fit cracher un peu de sang. Le chirurgien lui ayant trouvé de la fièvre, elle se fit saigner dans son fauteuil au pied du lit du malade, sans dire mot. Comme on finissait cette opération, M. de Grangé est entré, pressé (disait-il) par son inquiétude. Elle était prête à se trouver mal; mais sa présence lui fit une si singulière impression qu'elle reprit des forces pour lui demander avec assez d'arrogance ce qu'il venait faire à cette heure, et à quel dessein ? En effet, l'heure, le silence de la nuit, son air, je ne sais quoi, lui fit envisager cette apparition comme une insulte.

« Mon dessein, répondit-il, est de remplir mon devoir et de me trouver où je dois être... Mais qu'avez-vous ? continua-t-il d'un air troublé et alarmé. Que vous est-il arrivé ? Pourquoi cette saignée ? »

Il voulut l'engager à se retirer. Elle le refusa, dans la crainte qu'il ne l'accompagnât. Elle se sentait besoin de repos; elle se jeta sur le lit de la garde. M. de Grangé resta toute la nuit à lui marquer son inquiétude. Il ne lui échappa pas un mot qu'elle pût blâmer; mais son air, ses soins, semblaient dire beaucoup plus que ses paroles.

Je vais vous dire en propres termes tout ce qu'elle m'a confié. « Je remontai vers les six heures dans ma chambre, me dit-elle, avec la douceur d'avoir vu M. de Bernon prendre quelques heures d'un sommeil assez suivi. M. de Grangé voulut absolument m'accompagner jusqu'à la porte de mon appartement. En me retirant, on

me remit deux lettres qu'un exprès de Formeuse m'apportait. L'une était de lui et l'autre de Desbarres. M. de Grangé, au nom de Formeuse, changea de couleur. « Je ne m'étonne pas, dit-il d'une voix altérée, si vous ne vous souciiez pas que je vous accompagnasse ! Vous craignez sans doute, après l'engagement que vous avez pris hier, que je ne sois témoin de ce message ? Ne craignez rien, au reste... Je suis discret. Il n'y a que le manque de confiance qui me blesse... »

Ce propos l'alarma et la troubla si fort, qu'au lieu de le relever (comme elle sent à présent qu'elle l'aurait dû), elle ne songea qu'à s'excuser comme si elle eût été coupable.

Il lui prit la main. Elle était à la porte de sa chambre. Elle lui faisait la révérence pour éviter qu'il n'entrât dans son appartement. Mais lui, sans avoir l'air de pénétrer son intention, ouvrit la porte et entra en même temps qu'elle; ou plutôt la tira à lui, et repoussa la porte.

« Ne craignez rien, lui dit-il en souriant. Je ne suis pas si méchant ni si injuste que vous le croyez. Mais parlons raison et sensément. Plus d'effroi ni de feinte, ma petite sœur. Il ne tient qu'à vous de me rendre l'homme du monde le plus heureux, et vous n'en vaudrez pas moins... Je veux être heureux, vous dis-je, et je vous jure que, loin de vous tourmenter, de contrarier vos goûts et vos désirs, je serai le premier à détourner les regards du public et...[1] — L'étonnement et l'indignation que vous me causez, lui dit Mme de Montbrillant, m'ont empêchée plus tôt de vous imposer silence. Est-ce là, Monsieur, cette estime, cette admiration que je vous inspirais ?... — Sans doute, en voilà les preuves. Serais-je si amoureux de vous, si vous n'en valiez la peine ? — Monsieur, je vous rends grâce, mais je ne suis point flattée de cette espèce d'hommage. — Oh ! que pardonnez-moi, ma belle petite sœur, dit-il en lui prenant la main et ricanant d'un air très décidé; vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir qu'une jolie femme doit, en effet, n'avoir l'air d'être à personne, mais se donner à tout ce qui fait plaisir. — Monsieur, Monsieur ! — Que craignez-vous ? Je ne suis pas redoutable !... — Monsieur ! — Convenez que je ne suis pas amant incommode[2]... Il est vrai que j'ai la manie de vouloir être amant heureux; et je le serai ! — Je vous jure, Monsieur, que je vais éveiller toute la maison par mes cris, si vous ne sortez de mon appartement... Hélène ! Hélène ! — Madame, songez-vous à ce que vous faites ? Vous me perdez, mais vous vous perdez aussi... — Cela m'est égal... Hélène !... — Hélène ne vient point, Madame; vos cris sont en pure perte. Mais cela suffit... Je me retire; j'aurai peut-être plus d'une occasion

---

1. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Une conversation quelconque où Grangé parle clair : Je veux être...* ».

2. *Id.* : ... « *Convenez que je ne suis pas amant fâcheux. Une femme ne doit avoir l'être* (sic) *d'être à personne, et se donner à tout ce qui fait plaisir.* »

de me rappeler la cause de vos refus... Un homme malheureux ne peut pas toujours se promettre d'être aussi juste qu'un homme heureux... Vous l'aurez voulu... Adieu, adieu, Madame. »

Il la quitta brusquement, avec un sourire mêlé d'amertume et d'ironie qui la mit au désespoir. Hélène s'était pourtant réveillée et entra comme il s'en allait. Vraisemblablement il l'avait entendue.

Dès qu'il fut parti, elle m'envoya chercher et elle ouvrit ses lettres en m'attendant. La vôtre la pénétra de tendresse et de reconnaissance. Mais ce qui venait de lui arriver, l'incertitude où elle était sur ses affaires, le souvenir de la parole qu'elle avait donnée de ne plus vous voir, tout cela la mit au désespoir et lui jeta un tel découragement dans l'âme que, lorsque j'entrai chez elle, je crus que la tête lui avait tourné. Elle demandait conseil et pitié à tous les fauteuils de sa chambre. On revint dire que l'exprès attendait réponse. Elle répondit les quatre mots sans suite que vous avez reçus, et je l'ai fait mettre au lit avant de rien savoir encore de ce qui s'était passé. Lorsqu'elle me l'eut confié[1] et que je lui eus donné parole de vous tout mander, j'ai fermé les rideaux et sa porte, dont j'ai la clef dans ma poche, afin qu'aucune crainte ne trouble le repos dont elle a grand besoin.

En relisant mon récit, je vois que l'appel d'Hélène pourrait bien mener votre imagination plus loin qu'il n'est besoin. On m'a dit que cela s'était borné à un baiser sur l'œil qu'on n'a pu l'empêcher de prendre. Mais sans les pantouffles d'Hélène qui se sont fait entendre, je ne sais ce qui en serait arrivé.

M. de Bernon a demandé le notaire pour achever son testament. Les médecins le trouvent moins mal, quoique toujours dans un très grand danger par son extrême faiblesse.

J'ai conseillé à Mme de Montbrillant de penser à solliciter auprès du ministre le rappel de M. de Montbrillant, qui ne lui pardonnerait jamais de laisser son père expirer sans l'en avertir. Elle a senti ces raisons; mais elle envisage ce retour comme le comble du malheur. Cependant, elle s'est déterminée en pensant que cette démarche pourrait en imposer à M. de Grangé. J'ai été l'engager de sa part d'écrire sur-le-champ au ministre pour appuyer sa démarche. Il m'a fait quelques difficultés, qu'il a colorées de la crainte de déplaire à M. de Bernon, qui était véritablement irrité contre son fils; mais auxquelles[2] nous donnons d'autres motifs. Il a pourtant cédé à mes représentations et a écrit. Nous attendons que Mme de Montbrillant soit réveillée pour qu'elle écrive aussi et que leurs deux lettres partent ensemble.

Rien n'est si scandaleux ni si indécent que la conduite du comte de Lange. Il veille à tout, il est partout; on le rencontre à chaque pas.

---

1. VAR. A : « *elle m'a eu tout dit* ».
2. Le ms. porte : « auquel ».

La nuit, il se promène en robe de chambre autour de l'appartement du beau-père, et le valet de chambre procureur est en sentinelle à la porte de dégagement[1]. Mme de Gondrecourt, qui est à mille lieues d'avoir aucune vue d'intérêt, gémit néanmoins du fond de son âme de l'avenir qu'une telle avidité annonce. M. de Grangé affiche un peu trop son désintéressement pour que je puisse le croire sincère; d'autant que j'ai déjà remarqué quelques traits de vilenie de sa part. M. de Ménil ne voit que son père mourant, et en est au désespoir. Sa femme console tout le monde. Je ne sais trop si c'est indifférence ou fermeté; mais elle a l'air toujours au-dessus du nuage[2]. Si elle était à la place d'Émilie, elle s'en tirerait, je crois, mieux qu'elle.

A propos, Émilie m'a priée de vous dire de mander à Desbarres qu'elle lui écrirait dès qu'il y aurait quelque changement dans sa situation.

J'ai une inquiétude personnelle, mon bon ami, et je ne puis guère la confier qu'à vous. S'il arrive un malheur à M. de Bernon, il pourrait très bien se faire que la famille, ou M. de Montbrillant lui-même, rompît l'arrangement de mes dix mille livres. N'y aurait-il pas moyen de me les faire trouver, afin de les leur rembourser et que je ne perdisse pas le fruit de ce que M. de Bernon et Mme de Montbrillant ont fait pour moi ? Si vous m'eussiez plus tôt rendu ce service, j'aurais su combien il fallait vous en savoir gré. Mais à présent, je ne le sais plus.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Le même jour, au soir.

Ah ! mon ami, on exprimerait faiblement nos transports; c'est un délire ! Mon beau-père est hors de danger. Je l'ai embrassé; il a été si tendre, particulièrement pour moi !...

Venez, venez, il n'y a plus d'inconvénient. Mes affaires sont arrangées. Venez dès demain. Je voulais vous mander tout ce qui s'est passé; mais j'ai le cœur trop plein; j'aime mieux vous dire... Ou Mlle Darcy vous mandera... Votre présence me consolera de tous les détails fâcheux. Mais ce n'est plus rien...

Quoi ! je te verrai demain ? Est-il bien vrai que je te verrai ? Quelle différence d'un jour à l'autre ! Mais je pense : attendez plutôt

---

1. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Il faut un peu de mouvement à M. de Lange...*
2. *Id.* fol. 135 : « *Ils se conduisent comme s'ils étaient sûrs qu'il mourra.* »

pour partir les nouvelles de demain. Si par hasard, nos espérances ne se soutenaient pas..., car les médecins disent : « J'en réponds, *s'il ne survient pas d'accident.* »

Donnez-moi encore de vos nouvelles, et si celles d'ici sont bonnes, vous viendrez après-demain, d'autant que je compte que M. de Grangé n'y sera pas.

◇

## Mademoiselle Darcy a M. de Formeuse.

Le même jour, à 8 heures du soir.

Nous avons beaucoup d'espérance, mon bon ami. Les médecins attendent cependant à demain à prononcer définitivement. S'il n'arrive pas d'accident cette nuit, comme on n'a pas lieu d'en craindre, il est sauvé.

La pauvre Mme de Montbrillant est si fatiguée de ses peines, qu'elle se livre avec transport au rayon d'espérance qui nous luit. Elle voit tout en beau. Je crois cependant que vous ferez mieux de ne pas vous rendre si promptement à son invitation. Ce sera plus prudent par toutes sortes de raisons. Le Grangé aura des yeux d'Argus. Il est certainement très nécessaire de le ménager. Je vois qu'il l'a véritablement servie auprès du beau-père. Il n'est plus que pour quelques jours ici. Il ira faire un voyage de quatre jours à Paris. Vous en profiterez.

La nuit dernière a été bonne et a mis le malade en état de finir son testament. Nous n'avons dîné qu'à trois heures. Ce matin, nous nous sommes assemblés dans le salon en attendant; excepté la comtesse de Lange, qui était dans sa chambre avec son mari. L'on a tout tenté, mais inutilement, pour le faire rentrer dans les bonnes grâces de M. de Bernon. C'était une chose à voir, ce matin, que la contenance de tout ce monde-là et comme elle dévoilait les mouvemens de leur âme : M. de Ménil se promenait en rêvant; Mme de Gondrecourt était assise en face de la cour et veillait à ce qu'aucun domestique n'emportât rien, comme elle n'a cessé de le faire depuis que M. de Bernon est malade; Mme de Grangé faisait des nœuds sur un canapé, jouait avec ses chiens, nous examinait tous, disait de temps en temps quelques mots à l'oreille de son mari, qui était assis près d'elle, avec l'air beaucoup plus occupé de Mme de Montbrillant que de ce que sa femme lui disait. Émilie était couchée sur un autre canapé, ses enfans à ses genoux. Ils jouaient à la dérobée, comme pour ne pas la distraire de sa douleur. Elle appuyait de temps en temps sa tête sur l'épaule de Mme de Ménil,

qui était sur un siège à côté d'elle. Nous faisions nos efforts pour la distraire en faisant l'interprétation de tout ce qui se passait, mais elle n'entendait rien.

Enfin le notaire sortit et dit à M. de Grangé que leur père les demandait. Mme de Ménil l'appela, et j'entendis alors qu'elle lui disait[1] :

« Comment est-il, Monsieur ?... — Mieux, Madame. — Est-il bien vrai, dit Émilie, qu'il soit mieux ? — Oui, Madame, et tout va bien à tout égards; (*et tout bas :*) vous ne tarderez pas à savoir combien il est sensible à votre tendresse... Il a passé vos espérances. — Pour mes enfans, Monsieur ? — Pour vos enfans, Madame, pour vous, et pour Madame votre mère. — Pour ma mère ? Oh ! le bon père ! (*et elle fondit en larmes.*) Monsieur, puis-je savoir ?... dit-elle. Pour ma mère..., qu'a-t-il fait ? — Madame, je suis obligé au secret. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous n'avez plus aucun cas à redouter. »

Mme de Ménil, qui l'avait entendu, courut embrasser Mme de Gondrecourt, qui n'avait pas quitté sa place. « Ah ! ma tante, dit-elle, que je suis contente ! »

M. de Bernon les demanda les uns après les autres et les embrassa. Il distingua particulièrement Mme de Ménil et Mme de Montbrillant. « J'ai l'obligation à M. de Grangé, lui dit-il, de m'avoir rappelé les moyens de mettre votre mari hors d'état de vous faire du mal. Soyez tranquille, ma fille, il ne vous en fera pas[2]. » Aucun d'eux ne pouvait parler, mais par des motifs bien différens. Il avait l'air serein. Son pouls cependant était ému. Il demanda à être tranquille, et nous allâmes dîner.

Depuis deux heures du matin, les accidens les plus graves avaient cessé. On vint nous dire, à la fin du dîner, qu'il dormait d'un sommeil paisible. Au sortir de table, M. de Grangé dit à Mme de Montbrillant ; « Ma sœur, tout a été arrangé à peu près comme vous le désiriez; je vous en félicite. — Oh ! bien mieux que je ne l'espérais, mon cher frère. Que ce sommeil est bon ! qu'il est heureux !... Ah ! mon frère, l'espérance est entrée dans mon âme, lui dit-elle d'un ton pénétré. — Mais au moins, nous pouvons en effet espérer, si la prudence ne nous permet pas encore de chanter victoire... Eh bien ! ma chère sœur, vous voyez qu'il n'y a rien d'impossible, lorsqu'on veut vous obliger. Vos affaires, à ce que m'a dit M. de Bernon, qui a bien vu par mon importunité l'intérêt que j'y prends,... — Oui, Monsieur, lui dit-elle, elles sont arrangées. Je vous en ai la plus

---

1. Lui : au notaire.
2. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Lorsque M. de Bernon embrasse ses enfans après sa maladie, distinguer chacun par ses caresses ; donner l'espérance que le mari ne fera pas de mal.* »

grande obligation. Je ne l'oublierai jamais. J'en serais pénétrée si... »

Mme de Grangé s'approcha et les interrompit. Le notaire s'en retourna à Paris après souper et nous profitons de l'occasion pour vous écrire. Mme de Montbrillant écrit à Desbarres[1].

◇

M. de Formeuse a Mademoiselle Darcy.

Je suis au désespoir. Peut-être suis-je injuste ? Je l'espère. Mais, Mademoiselle, je ne comprends plus rien à tout ceci. Cette joie, ces transports de Mme de Montbrillant ?... A-t-elle donc oublié qu'elle a promis de ne plus me voir ? J'ai été le premier à le lui conseiller, j'en conviens. Vous m'avez montré son repos intéressé à cette démarche, qui n'a servi (ce me semble) qu'à rendre le comte de Grangé un peu plus impertinent. Je n'étais pas alors fort en état de combiner. Elle n'a jamais dû souffrir qu'on m'envisageât sous un autre point de vue que sous celui de son ami, et l'on ne doit point renoncer à son ami. Me trahiriez-vous aussi en me donnant pour but le bonheur de Mme de Montbrillant ? On me fera faire tout ce qu'on voudra; mais s'il n'en est que le prétexte, je sais ce qui est dû en pareil cas.

Pourquoi ne m'écrit-elle que des mots, et ne me parle-t-elle plus elle-même de M. de Grangé ? Pourquoi Desbarres évite-t-il de me voir, surtout allant aujourd'hui à Montbrillant ? Il s'est contenté de me le faire dire. Je lui envoie mes lettres. Vous ne me dites point ce que contenait sa lettre à Émilie, ni sa réponse. A présent, vous me conseillez de ne pas paraître...

Pardon, tout m'est suspect. Je vois que le comte domine Mme de Montbrillant. Elle le craint; cela est clair par la fin de sa lettre. Il se rendra nécessaire, tandis que je ne lui occasionnerai que du chagrin. Ma passion la plus forte sera toujours son bonheur et son repos. J'attendrai donc, et je suivrai encore cette fois votre avis. Je voudrais cependant la voir, ne fût-ce qu'un seul instant.

M'aime-t-elle encore ? Que je suis à plaindre !

---

1. Sur les sentiments et le rôle de ces personnages, cf. les notes du fol. B 21 : « *Mlle Darcy décide ses projets d'après les conversations avec M. de Grangé. Il y avait déjà eu quelques petites familiarités avec Formeuse. On le présume : on n'en est pas sûr. Elle nie à la mère ; elle conseille hautement à Formeuse de conseiller* (sic) *d'offrir la rupture. Elle presse ; elle agit ; elle met du mouvmeent, donne un grain de jalousie, rend compte de tout. Formeuse montre du regret, de l'incertitude, est flatté des avances de la Darcy. L'intérêt de son amie y est. Que faire ? Il fourre le Desbarres pour contrebalancer le Grangé. C'est par elle qu'on sait tout.*

Votre crainte sur les dix mille livres n'est pas fondée. Ils ne dépendent que de Mme de Montbrillant, quelque chose qui arrive, et vous pouvez compter sur elle. Au reste, si l'arrangement de ses affaires exigeait quelques formalités, n'en soyez pas en peine; dans ce cas, je m'en chargerais.

◇

### M. de Formeuse a Madame de Montbrillant.

Je vous félicite, ma chère amie, d'être parvenue à terminer vos affaires. C'est déjà un grand bonheur de se croire à la fin de ses peines. Je voudrais en dire autant. Je voudrais aller partager votre satisfaction; mais cela est impossible. Vous devez bien imaginer que je suis très faible. Et puis cet empressement, pouvant à peine me soutenir, serait suspect et cadrerait mal avec la circonspection qu'il faut désormais apporter dans ma conduite. Si je puis aller, il serait dur de revenir sans vous avoir parlé; et je comprends que cela serait difficile en présence de M. de Grangé, et peut-être déplacé.

Adieu, adieu, mon amie. Ménagez bien votre santé. Je désirerais savoir (si ce n'est pas trop exiger de votre confiance) ce que pense et ce que dit Desbarres ? Sauriez-vous pourquoi je ne l'ai point vu, et pourquoi il m'a refusé votre lettre ?

◇

### Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Le lendemain.

A peine suis-je sortie d'un tourment que je retombe dans un autre, mille fois plus cruel encore.

Ah ! mon ami, quelle lettre j'ai reçue de toi !... Et n'avoir pu y répondre sur-le-champ. En vérité, cela est trop dur. Qu'ai-je donc fait à toi, que j'adore uniquement, pour me traiter avec cette froideur, cette réserve ?... Tiens, je me désespère. Certainement je pars et je vais te voir, si tu ne peux venir promptement me trouver.

J'ai beau m'examiner, je ne mérite ni froideur, ni réserve de votre part. Cette parole que j'ai donnée de ne plus vous voir ne m'affecte pas un instant. Rien au monde ne me la ferait tenir. Je vous ai obéi,

bien moins pour mon intérêt que dans la vue de faire cesser vos inquiétudes. Je ne vous ai fait mystère de rien. Mlle Darcy a dû tout vous mander de ma part. Je ne comprends rien, mon tendre ami, à ce qui peut vous inquiéter.

Je t'en conjure, dis-moi ce qui trouble ton âme, comme je vais te dire ce qui indigne la mienne, si je puis prendre sur moi d'écrire, avec la peine que tu me causes...

Je n'ai pas cru devoir montrer à Mlle Darcy la lettre que m'écrivit Desbarres, que je reçus la nuit que je passai auprès de M. de Bernon, dans la crainte de fomenter quelque tracasserie. Vous savez qu'elle ne l'aime pas. Craignant qu'elle ne vous fît trop d'impression, et ne prévoyant pas qu'elle pût avoir aucune suite, je me réservai de vous la montrer lorsque je vous verrais. Je vous l'envoie. Il me conseillait très clairement d'écouter M. de Grangé. Je crus qu'en ne lui répondant pas, il sentirait tout le mépris que m'inspirait son avis. Je vous avoue, mon ami, qu'au milieu de la crise où j'étais, j'oubliai complètement qu'il m'eût écrit.

Avant-hier, voyant mes affaires arrangées et mon beau-père hors de danger, je n'aurais pensé qu'à vous dans le transport de ma joie. Mlle Darcy, à qui je portai ma lettre pour qu'elle l'enfermât dans la sienne, me dit : « N'écrivez-vous pas un mot à Desbarres ? — Vraiment oui, lui dis-je; je l'avais oublié. Un mot suffit; il n'aime pas les détails. Je ne vous retarderai point. »

Et j'écrivis sur le coin de la table ces quatre mots : « Tout est fini, Monsieur, tout, tout, et très heureusement. L'état de M. de Bernon est si bon qu'il me permettra à présent de vous recevoir et de vous remercier moi-même de l'intérêt que vous m'avez marqué. »

[1]Hier matin, j'étais dans ma chambre. J'y rêvais délicieusement à vous, mon tendre ami, et j'étais dans l'attente de vous voir paraître à toute minute, lorsque je vis Desbarres entrer. J'étais, dis-je, dans cette disposition où l'on est au moment de se rejoindre à tout ce qui nous est cher. Je courus à lui : « Concevez-vous, lui dis-je, quel changement dans ma situation ?... Quel tourment, et quel bonheur au moment où tout était perdu ! — Je l'avais bien prévu, dit-il en m'embrassant. Il n'y avait que cela. N'y a-t-il personne là ? (*en montrant le petit cabinet*). »

Sur ce que je lui dis que non, il m'embrassa encore en me tenant étroitement serrée dans ses bras, mais d'une façon qui me troubla et me fit faire des efforts pour me retirer en lui marquant toute ma colère et mon indignation.

« Qu'est-ce que cela vous fait ? dit-il. Votre chimère de fidélité

---

1. Les lignes suivantes, jusqu'à « prenez des sentiments plus honnêtes », ont été publiées dans *Jeun.*, p. 325-328. Elles y sont suivies d'un passage emprunté plus loin. (Voir page 177, n. 2).

pour Formeuse est sacrifiée à vos intérêts; il ne vous en coûtera pas davantage; vous pouvez compter sur moi. »

Je lui ordonnai de me laisser, avec tant de hauteur qu'il mit moins de force pour me retenir. Je me sauvai de ses bras; mais il me tenait toujours la main. J'allai me placer près de la sonnette.

« Qu'est-ce que signifie donc, Monsieur, ce procédé ? lui dis-je. Je vous avoue... — Mais quoi ? Vous m'avez mandé que tout était fini. Vous avez promis de ne plus voir Formeuse. J'en ai conclu que vous aviez couché avec[1] le Grangé; et alors, il ne vous en coûterait pas davantage... — Moi ? J'en serais au désespoir ! Non certainement... J'ai cru que mon silence vous avait assez marqué ce que je pensais de cet avis. — Ma foi, j'ai cru que vous n'aviez pas le temps d'écrire. Qu'est-ce qu'il y a donc, à cet avis ?... Croyez que je ne suis pas capable... Mais, en vérité... il y a quelque chose de mieux; c'est que je ne serais pas embarrassé de vous prouver que vous avez plutôt manqué à votre devoir en croyant y satisfaire... Oui, vous voilà bien étonnée ? Savez-vous qu'il s'agissait du sort de votre mère, de celui de vos enfans ?... Et s'ils eussent été réduits tous à l'aumône ? et vous hors d'état de les aider, faute d'avoir couché avec cet homme ? Hem ! Ma fois, je parie que vous n'avez pas eu une raison aussi honnête pour coucher avec Formeuse... Vous ne vous reprochez rien pourtant, à cet égard. — Je ne serais pas en peine, lui dis-je, de combattre un si faux raisonnement. J'ai voulu vous dire par mon billet, que mes affaires étaient terminées comme je le souhaitais, et nos alarmes finies sur l'état de mon père. — Que diable ! dit-il en riant de toute sa force, j'ai entendu tout autrement. Je ne m'en dédis pas; je crains que vous n'ayez fait une sottise, et le Grangé vous le fera payer tôt ou tard. Fiez-vous-en à moi... Comment diable tout cela s'est-il donc arrangé ? — Je n'en sais rien moi-même. Je crois pourtant le devoir à M. de Grangé. Il me l'a fait entendre, et M. de Bernon aussi. »

Il se mit à rêver et, répondant à son idée : « Vous conviendrez, dit-il, que si tout se fût passé comme je le supposais, vous auriez bien pu accorder à l'amitié ce que vous donniez à l'intérêt. Je vous aime, ma foi, plus qu'eux tous, pauvre enfant ! — Je vous rends grâce de votre amitié, Monsieur; mais prenez des sentimens plus honnêtes si... — Le diable m'emporte si vous avez une seule idée juste de l'honnête... Vous avez les meilleures intentions du monde... Mais, à propos de quoi avez-vous donc promis de ne plus voir Formeuse ? — Je vous l'ai mandé, je crois. — Ah ! oui. Le sait-il ? — Lui-même l'a exigé. Mais il arrivera tout ce qu'il pourra; je manquerai à ma parole. Je ne la tiendrai jamais, et peut-être dès aujourd'hui... — Tripotage que tout cela ! Vous paraîtrez fausse;

1. *Jeun.*, p. 326, atténue, ici et plus bas : « cédé à ».

vous en aurez l'air; on dira que vous n'avez promis que pour les gagner tous. Ils se croiront votre dupe; cela ne se pardonne pas. Et voilà comme vous vous donnez toujours l'air que vous n'avez pas !... Tenez, j'aimerais mieux que vous eussiez couché avec dix hommes, que d'avoir de ces petites finesses-là ! — Je vous assure, lui dis-je, qu'il n'y a pas de finesses à cela. J'ai promis de ne plus voir Formeuse, parce qu'il l'a cru nécessaire. Mais de très bonne foi je ne veux pas tenir ma parole, et je ne la tiendrai pas, et je le leur dirai. — Vous la tiendrez; vous n'en serez plus la maîtresse... A propos : il m'a envoyé une lettre pour vous et une pour la Darcy... Il ne viendra pas. — Eh, mon Dieu ! donnez donc. Pourquoi ne vient-il pas ? Est-ce qu'il est plus malade ? — Non. Il a affaire, apparemment. — Qu'est-ce qu'il vous mande ? — Qu'il ne peut venir encore aujourd'hui... Ce n'est qu'un billet bien court. »

Desbarres, se promenant et rêvant, me dit : « Comment se conduit M. de Grangé ? — Bien, fort bien; trop bien même, car ses soins, ses attentions... — Vous l'avez donc refusé nettement ? — Oh ! très nettement; j'étais trop courroucée pour lui faire aucun détail. Je l'aurais chassé de ma chambre, sans la crainte des tours qu'il peut me jouer auprès de mon mari. »

Est-il possible, mon ami, que j'aie eu l'imprudence de me confier à Desbarres... ?

Toujours rêvant, il me dit tout à coup : « Il faut, pour que l'amitié se soutienne, que l'intimité et la liberté soient entières, et voilà pourquoi j'aurais voulu... Tenez ! la vieille comtesse de R... me le disait l'autre jour : Il y a mille choses qu'on ne se dit point, quelque amis qu'on soit, à moins qu'on n'ait couché au moins une fois ensemble. Je n'aime point les entraves, moi. Je veux être avec mon amie femme comme je suis avec mon ami homme; sans quoi je me trouve arrêté à chaque mot. Il faut que je m'écoute parler; cela me déplaît en diable ! Quelle chaleur peut avoir une conversation où l'on ne peut ni jurer, ni tutoyer quand l'eau en vient à la bouche ? On a beau dire : il n'y a point d'énergie sans cela... Je ne me soucierais pas de cette liberté avec toutes les femmes, au moins. Il y en a peu qui en vaillent la peine. Mais pardieu ! c'est que vous n'êtes pas comme une autre. Vous avez de la cervelle, du nerf; et, quand je parle... vous m'entendez à demi-mot, vous ! Le diable m'emporte si j'en trouve une qui m'entende aussi bien que vous ! — Je crois que peu importe le langage d'un ami qu'on estime et que rien n'a rendu suspect. On peut le tutoyer, c'est un droit qu'on peut laisser à l'amitié, quoiqu'il tienne à la familiarité. Mais je n'ai point l'oreille faite à de certains mots. Ils me donneraient la gêne que vous voulez perdre... — Cela suffit, je n'en abuserai pas... Eh bien ! vous ne sauriez croire combien je vous estime pour la permission que vous me donnez. — Mais je ne vous en donne point. Je parle

en général, et je vous défends même très expressément[1]... — N'ayez pas peur; je n'en abuserai pas, vous dis-je. »

Cependant, mon ami, j'étais distraite, rêveuse; votre billet me troublait et occupait mon esprit plus encore que ce qu'il me disait. Je ne pus y tenir, et, après un instant de silence, je m'écriai tout à coup : « Monsieur, il en arrivera tout ce qu'il pourra, mais on ne me verra jamais rompre avec M. de Formeuse. J'aimerais mieux mourir ! — Et qui diable vous parle de rompre ? Il s'agit de vous conduire de manière à ce qu'on ne puisse savoir qui vous a ou qui ne vous a pas. Le Grangé vous rendra des soins; on me verra fort assidu auprès de vous; on n'y connaîtra rien, et... croyez que je vous ferai du bien !... Je dis mon amitié; on sait bien que je ne suis pas dupe, que j'ai de bons yeux. On dira..., on parlera de Formeuse, de Grangé et l'on dira à la fin : Il faut que cela ne soit pas vrai, puisqu'il les souffre... — Mais alors, on croira donc que c'est vous qui avez des droits... ? — Certainement. Vous n'en rougirez pas plus en public que vis-à-vis de moi, j'espère ?... Ne m'avez-vous pas dit tout à l'heure que j'en avais assez sur vous pour trouver bon... ? — Je vous ai dit tout le contraire. —[2] Comment, mordieu ! vous n'avez pas de l'estime, de l'amitié, pour moi ?[3] — De l'amitié, à la bonne heure... — Eh mais ! sans doute. Qui parle d'autre chose ? — Mais ils ne suffisent pas, ce me semble, pour disposer... — Non ? voilà encore de vos idées saugrenues... Savez-vous, Madame, que les droits de l'amitié sont quatre fois plus forts, plus respectables, que ceux de l'amour ? Ce sont les seuls dont on puisse user librement... Quant à ceux de l'amour, il n'en faut jamais parler. Il n'y a que les coquins qui en usent... Mais vous ne vous doutez pas, vous dis-je, de ce qui est honnête. »

Voilà pourtant, mon ami, la morale de cet homme, si honnête, si sévère[4] !... Je sens que je le déteste. Croyez-vous qu'il a osé finir par me dire du mal de vous ? « Apprenez, m'a-t-il dit, qu'on parle fort mal de vous dans le monde. — De moi ? — Vous ne sauriez

1. Les sept derniers mots sont ajoutés en interligne dans A.

2. Les lignes suivantes, jusqu'à « honnête et si sévère », ont été publiées avec des retouches dans *Jeun.*, p. 328, immédiatement à la suite de celles signalées plus haut (p. 174, note 1).

3. Le passage : « Je vous ai dit... pour moi ? » est en surcharge interlinéaire en A.

4. Perey et Maugras commentent ainsi cet entretien (*Jeun.*, p. 328) : « Il n'existe pas de réflexions philosophiques qui peignent mieux que cette conversation l'état des mœurs au XVIIIe siècle. Le sens moral était tellement faussé qu'une femme comme Mme d'Épinay, vivant dans le meilleur monde et relativement honnête, non seulement ne s'indigne pas de ces scandaleux propos, mais ne trouve d'autre blâme à infliger à Duclos que de s'écrier : « Voilà pourtant la morale de cet homme si honnête et si sévère ! » Et elle continue à le voir comme par le passé. »

croire combien j'ai déjà rompu de lances pour vous. Formeuse est un garçon charmant; moi je l'aime fort. Mais il a la réputation d'une tête, et vous aussi... qui diable !... Toutes vos comédies, vos soupers tête-à-tête chez vous tandis que vos parens sont à la campagne, tout cela se sait et ne va pas avec cet air modeste que vous affichez. — Je vous jure, Monsieur, que je n'affecte rien. Vous devez me connaître et répondre... — Eh ! mais aussi, depuis que je prends votre parti on parle moins. Je leur dis : Pardieu, Messieurs, elle est jeune. Elle a des talens et vous ne voulez pas... ? Formeuse est aimable; son père l'aime..., elle est malheureuse... Je ne vois pas... — Mais n'avez-vous pas dit... ? — Ah ! fiez-vous à moi, je ne suis pas gauche... Mais savez-vous qu'il n'est permis qu'aux grandes dames d'y mettre ce lest-là ? J'ai une femme, moi, actuellement. On ne s'en doute pas; nous nous sommes expliqués. Je lui ai dit : Madame, je vous estime comme un honnête homme; c'est pourquoi j'aime mieux coucher avec vous qu'avec une autre. Je vous verrai quatre ou cinq fois la semaine. Du reste, vivez comme il vous plaira de votre côté; je vivrai du mien. Cela durera tant que cela pourra. Ce que j'exige, c'est que vous ne me trompiez pas. Je trouverai tout bon, pourvu que vous me le disiez. Elle a un mari; je le traite bien et il me le rend... Du reste, la fidélité, la constance, cela cause des ruptures et des entraves du diable. Rien de caché l'un pour l'autre : voilà l'essentiel et ce qui prime tout. — Mais, si j'eusse adopté votre morale, vous lui auriez donc dit ?— Non pardieu ! pas. Le secret d'une femme est à elle. Elle peut tout dire; mais je ne peux rien révéler sans le consentement de la personne à qui j'ai affaire. — Fort bien ! C'est-à-dire que vous avez des principes suivant les occasions. »

Oh ! j'ai cru qu'il crèverait de dépit à cette réflexion. Il finit cependant par en rire, et je profitai de ce moment de bonne humeur pour rompre la conversation. J'envoyai à Mlle Darcy sa lettre, et je m'installai dans le salon, désolée de n'avoir pas une minute pour vous écrire. Je ne voulais pas non plus charger Desbarres de ma réponse. Je ne sais si je me trompe, mais je crois que sa probité trouverait bien encore un prétexte d'honnêteté pour ouvrir une lettre dont le contenu l'intéresserait !

Vous voyez, mon cher ami, que je suis plus à plaindre que coupable; que je mérite de la tendresse et de la pitié de ta part, et que, pour peu que tu sois juste envers celle qui t'aime uniquement, tu te hâteras de venir à son secours. Je ne veux plus prendre conseil que de toi et de mon tuteur.

A propos de lui, fais-moi le plaisir de me rapporter tout ce que je t'ai écrit, parce que, n'ayant ni la force ni le loisir de transcrire ces détails sur mon journal, je les lui enverrai.

Desbarres, pour preuve de son honnêteté (dit-il), m'a rapporté

mes lettres. Il voulait que je les brûlasse devant lui. J'ai été obligée de trouver un prétexte pour m'en dispenser. Rien n'est égal à cette tyrannie.

J'oubliais de vous dire que le comte de Grangé, malgré les efforts qu'il faisait pour paraître à son aise, semblait souffrir et être embarrassé par la présence de Desbarres. Certainement, il lui en impose. C'est quelque chose dans la dure nécessité où je suis de le souffrir.

Voilà un volume. Il y a trois heures que j'écris. Je t'envoie ceci par un exprès, et je continuerai mon journal à l'avenir dans l'espérance où je suis, mon cher ami, de te voir avant d'avoir le temps de t'écrire.

Adieu, adieu ! je t'embrasse mille fois.

◇

## Mademoiselle Darcy a M. de Formeuse.

Mais savez-vous que vous êtes jaloux, mon très cher ? Vous ne vous en doutez seulement pas, mais vous l'êtes à un point incroyable ! Or qui dit jaloux, dit extravagant. Partant de là, n'attendez ni justification ni raisonnement en règle de ma part.

Je crois que vous perdez la tête avec vos menaces. Vous, des menaces ? à moi ? Votre maladie vous a, je crois, fait perdre la mémoire.

Tout ce que j'ai su, je vous l'ai dit. Je ne sais rien de Desbarres; Mme de Montbrillant ne m'en a pas parlé. Je ne comprends rien à leurs petits mystères, pas plus que vous. Au reste, je vous défie de trouver un mot dans tout ce que je vous ai dit, dans les avis que j'ai donnés, qui n'ait pour but très véritable l'intérêt et le bonheur de Mme de Montbrillant et le vôtre. C'est encore lui qui me fait vous dire que ce Desbarres n'est qu'un brouillon et un bavard. Vous avez tous la rage de croire que son amitié peut être utile, et moi je vous répète qu'elle ne peut que nuire, dussiez-vous encore m'accuser de ne pas l'aimer.

C'est toujours par le même motif que je ne saurais vous cacher que je crois très nécessaire pour le repos et la réputation de Mme de Montbrillant, non que vous vous détachiez d'elle, mais que vous apportiez de très grands ménagemens dans votre conduite; que vous la voyiez beaucoup moins pendant quelque temps; que vos affaires, la mauvaise santé de votre père, tout ce qu'il vous plaira d'imaginer, vous servent de prétextes pour être un peu moins assidu. C'est un égard que vous lui devez; mais sa tendresse serait vivement alarmée si elle peut vous croire un plan formé de retraite.

Ce n'est certainement pas sérieusement que vous demandez si elle vous aime encore. Vous seriez trop injuste d'en douter. Le billet que vous lui avez écrit l'a mise au désespoir; elle n'y comprend rien. Venez nous voir, car je vois bien qu'il faut donner quelque chose à la fermentation de vos têtes. Grangé ou non, venez toujours. Peut-être n'y sera-t-il pas demain au soir. J'irai au-devant de vous, pour vous bien persuader de la nécessité de votre conduite et vous expliquer mille choses impossibles à mettre par écrit. Venez, venez; soyez tranquille; on ne vous veut que du bien; on ne vous chagrinera pas, et, s'il le faut, on vous traitera en malade.

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Vous verrez, mon cher tuteur, par les correspondances ci-jointes, les tourmens de toute espèce que j'ai éprouvés depuis votre départ. Je ne comprends pas comment j'ai pu y résister. Je commence à respirer. Je serais au moins tranquille, sans l'attente où je suis de de voir arriver M. de Montbrillant. Cette lettre qu'il a écrite à M. de Grangé me tracasse et n'a pas peu contribué à me faire ménager Desbarres, que je ne reverrais de ma vie sans la crainte de ce qu'il peut faire ou de ce qu'il a peut-être déjà fait. Ce que celui-ci m'a dit dans notre dernière conversation sur ma réputation m'a singulièrement affectée; plus que cela ne valait, même.

Je me suis dit plus d'une fois qu'on ne me marquait pas la considération que je crois mériter. Je vois en général une grande disposition à me traiter en enfant, et comme quelqu'un qui intéresse et qu'on protège. Cela pourrait bien venir de la maladresse de ma conduite. Mais pourquoi donc Formeuse ne m'en a-t-il jamais rien dit ? C'est parce que, me connaissant mieux, il n'interprète pas mal mes actions. Il les juge comme elles sont. Je crois que, sans une vanité déplacée, mon cher tuteur, je puis penser cela. Vous m'avez quelquefois avertie; mais le mal est qu'on ne voit l'imprudence que quand elle est faite. Par exemple : ce qui m'avait donné, malgré vos avis et malgré moi, de la confiance en Desbarres, c'est qu'il n'a pas commencé comme les autres par me protéger. Il m'a marqué les plus grands égards, de l'admiration même; et cela m'a séduite. Ah ! mon tuteur, que ces maudites tracasseries qui vous ont éloigné de moi m'ont fait de tort !

---

1. Var. A, d'abord : « *Suite du Journal de Mme de Montbrillant.* »

M. de Bernon est totalement hors d'affaire. Nous avons passé la matinée près de son lit. Il nous a donné les marques les plus flatteuses de sa tendresse; mais il m'a distinguée par des remerciemens des soins que j'avais pris de lui. Je lui dis qu'ils ne pouvaient avoir de mérite particulier, que l'expérience que m'avait donnée l'habitude des souffrances. Cette préférence, qui irrita Mme de Grangé, parut au contraire flatter son mari; elle fit un plaisir réel à tous les autres et embarrassa beaucoup ma mère, à qui M. de Bernon avait pris la main pendant qu'il me parlait.

La comtesse de Lange sortit la première, les larmes aux yeux, et me toucha sensiblement en me priant de monter avec elle chez son mari.

« Je vois, dit-elle, qu'il n'est plus décent qu'il reste dans la maison de mon père à son insu. Vous, ma chère sœur, que je chéris depuis mon enfance, qui avez tant de pouvoir aujourd'hui sur son esprit, nous abandonnerez-vous ? » Je lui promis de travailler à son raccommodement; mais il faut attendre un moment favorable. Le comte m'a fait tant de bassesses pour m'engager à le servir, que mon mépris pour lui s'en est encore accru. Sans sa femme, je ne me serais jamais refusé la satisfaction de le lui faire sentir.

Je prends ici congé de vous, mon cher tuteur, à moins qu'il n'arrive quelques nouveaux événemens d'ici à l'arrivée de Formeuse. Dès que j'aurai reçu les papiers qu'il doit m'envoyer, je ferme mon paquet, et je recommence à écrire dès qu'il sera parti.

A 10 heures du soir.

Je viens d'apprendre, et je m'en suis doutée, que c'est un excès de délicatesse qui a empêché Formeuse de venir avant-hier. Il a consulté Mlle Darcy pour savoir si sa visite n'a nul inconvénient pour moi. Elle l'a rassuré; elle me l'a dit, et lui a mandé de venir demain. Ce désintéressement me le rendrait plus cher, s'il pouvait me le devenir davantage. Mais il ne devait pas le marquer par une froideur apparente... Ah ! je voudrais être à demain, pour lui dire combien je l'adore !

Mlle Darcy avait brûlé sa lettre. Elle n'a pu me la montrer... Les gens qui n'aiment point mettent de la négligence à tout. Brûler une lettre de Formeuse sans penser à me la montrer ! Formeuse m'a envoyé ce matin mes papiers, mais il ne m'a donné que des extraits des lettres de Mlle Darcy. parce qu'il y avait des détails d'affaires inutiles (dit-il) au courant des miennes.

Je crois, mon cher tuteur, que ces extraits suffisent pour vous mettre au fait.

◇

[1] *Je n'eus alors que des extraits des lettres de Mlle Darcy à Formeuse. Depuis que je suis parvenu à me les procurer en entier, elles m'ont aidé à entendre tout ce qui me paraissait incompréhensible. M. de Formeuse, ayant quelque inquiétude sur l'esprit d'intrigue et sur les vues intéressées de Mlle Darcy, prit le parti de garder copie, à tout événement, de celles qu'il lui écrivait. Quoiqu'elles soient en petit nombre, elles justifient en partie la conduite qu'on lui verra tenir[2]. Il n'y a pas de fautes indifférentes, lorsqu'on a affaire à ceux qui savent tout sacrifier à leur intérêt.*

◇

## Suite du Journal.

Ah ! mon cher tuteur, que M. de Formeuse est changé ! Cela est inconcevable. Il a passé deux jours ici, dont la douceur a été bien troublée par la peine que j'ai ressentie de son état. Indépendamment de sa pâleur et de sa maigreur, il a un certain air singulier. Il est triste, rêveur; il ne se ressemble point[3]. La joie qu'il a eue de me revoir l'a fait se trouver mal.

Mes parens l'ont reçu à merveille. M. de Bernon lui a fait mille amitiés et lui a témoigné beaucoup de regret d'avoir été si longtemps sans le voir. Cela s'est passé en présence du comte de Grangé, qui a été très honnête avec lui et même avec moi. Cependant il a tenté de me persifler tout bas; mais comme j'ai répondu sèchement, il m'a dit avec un air qui était presque bon :

« N'ayez pas peur, ma belle cousine. Je suis trop de vos amis pour troubler le premier moment de douceur que vous ayez goûté depuis longtemps. Je peux envier le bonheur des autres, mais ce ne sera pas aux dépens du vôtre. »

Je ne sais si je me suis trompée, mais il m'a semblé que Formeuse était inquiet pendant qu'il me parlait. Je lui ai cependant rendu ce que M. de Grangé m'avait dit. Il a paru approuver ma conduite et mes réponses en général dans tout ce qui s'est passé; mais il croyait

---

1. On lit ici, en A, cette indication marginale : « *Narré de M. de Lisieux.* »

2. Ce passage, depuis « M. de Formeuse, ayant... » figure, remanié, dans *Mém.* I, p. 275, à la suite de la promesse de Mme d'Épinay. — Toute la matière intermédiaire (assiduités de Grangé, conversations avec Desbarres, lettres de Mlle Darcy) est remplacée par quelques lignes postiches de l'éditeur Parison : « Elle promit donc de ne plus recevoir chez elle M. de Francueil, au moins pendans l'absence de son mari; mais il fut convenu que Mlle d'Ette se chargerait de leur correspondance; peut-être était-ce là où cette demoiselle en voulait venir ? Mais, quoi qu'il en soit, *etc.* »

3. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Elle doit trouver un air singulier à Formeuse, qu'elle attribue à sa maladie.* »

que Mlle Darcy m'avait donné des conseils relativement à M. de Grangé, dont je ne voulais pas lui parler. J'ai eu beaucoup de peine à lui ôter cette idée. J'ai voulu même m'en expliquer en sa présence, mais il m'a expressément défendu de lui parler des questions qu'il m'avait faites à cet égard. Je comprends, comme il dit, que sa délicatesse pourrait en être blessée. Je lui ai promis le silence; mais je ne comprends rien à ce soupçon. Il n'était pas inquiet comme cela avant sa maladie.

Il est certain qu'elle a toujours traité l'amour de M. de Grangé comme une folie qui ne méritait pas d'être combattue sérieusement; mais elle ne m'en a pas moins fait sentir de quelle importance il était pour moi de le ménager, sans cependant lui jamais laisser pénétrer les secrets de mon âme. C'est une justice que je lui ai rendue auprès de Formeuse. Il dit qu'au contraire il faut continuer de montrer à M. de Grangé tout le mépris que m'inspirent ces principes. Il dit aussi que cet homme ne mérite aucun ménagement et ne peut jamais m'être utile.

M. et Mme de Grangé sont partis le même soir de l'arrivée de M. de Formeuse. Ils seront quatre jours absens.

Le jour que Formeuse est arrivé, Mlle Darcy, qui était sortie le matin pour dissiper un assez grand mal de tête, s'est trouvée par hasard sur son chemin et a eu le plaisir de le voir un bon quart d'heure plus tôt que moi. J'aurais payé bien cher cet avantage, auquel elle m'a paru peu sensible. J'avais d'abord été tentée de la suivre, mais elle me fit remarquer que cet empressement pourrait être mal interprété si, par hasard, nous venions à rencontrer Formeuse; et que je manquerais le moment de son arrivée, si nous dirigions notre promenade par un autre chemin.

Je voulais lui dire combien j'avais été indignée de la lettre de M. de Montbrillant, et combien mon âme était loin de soupçonner jamais ni lui ni Mlle Darcy de me trahir. Mais j'ai cru qu'il y avait plus de délicatesse à ne lui en rien dire; et puis, je ne sais pourquoi, mais il y a eu une multitude de choses que je n'ai jamais osé lui dire.

Il était dans une sorte de disposition épineuse que je ne lui ai jamais vue. Il y a des malades qui sont sujets à l'humeur dans leur convalescence; apparemment que Formeuse est du nombre. Il a été d'ailleurs si tendre; il s'est trouvé si bien près de moi, surtout le second jour, que je n'ai pas cru devoir avoir l'air de remarquer ses petits momens de caprice. Mlle Darcy en a souffert plus que moi. Il lui a fait une ou deux réponses brusques, qu'il a cependant réparées ensuite par beaucoup d'amitié.

Il est indigné de l'insolence de Desbarres. Il est bien revenu de cette prétendue honnêteté dont il fait tant de parade. Mais, dit-il, tout le monde en est la dupe; on a dans le public la plus profonde vénération pour lui. Il dit qu'il ne faut pas risquer un éclat qui tour-

nerait contre moi, après l'estime que j'ai affichée pour lui. Il faut voir ce qui se passera à l'arrivée de mon mari; et, en attendant, le bien recevoir, sans empressement et sans lui donner davantage les marques de confiance qu'il ne peut plus exiger après la conduite qu'il a tenue.

M. de Saint-Urbain, M. René et le chevalier Le Maire sont venus dîner ici hier et ont emmené Formeuse, qui reviendra passer encore quelques jours ici avant le voyage de Sainte-Olive, qui est retardé de douze ou quinze jours, par l'impossibilité de nous avoir plus tôt.

Je suis décidée à n'y point aller. Formeuse m'a offert de m'en faire le sacrifice, mais je n'ai pas voulu l'accepter. Je suis satisfaite du désir qu'il m'en a marqué. Il faut pourtant que je vous avoue, mon tuteur, que j'aurais peut-être été assez injuste pour exiger ce sacrifice, s'il ne me l'eût point offert. Après cela, c'est bien à moi de parler de caprice !

Nous sommes convenus qu'il n'y resterait que le temps nécessaire pour ne pas faire manquer les comédies et les fêtes qu'on prépare pour le mariage de Mlle de Sainte-Olive[1]. Il a les rôles d'amoureux. Je devais faire ceux d'amoureuse; je ne sais à qui l'on les donnera.

[2]Le chevalier Le Maire a eu une altercation assez vive avec Mlle Darcy. J'en ignore le sujet. Elle a prétendu que c'était un radotage dont elle serait bien fâchée de se souvenir. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le pauvre chevalier avait l'air très impatienté, et elle très impertinente. « Ah ! dit-elle, l'amour n'est bon que lorsqu'il ne donne ni peine ni tourmens[3]. »

Jugez, d'après ce principe qui va d'ailleurs à merveille et qui est très conséquent à sa manière d'être, si j'ai quelque chose à redouter. Non, non, je n'ai nulle inquiétude. Je suis trop sûre de Formeuse et d'elle. Mais je le serais moins, que je trouverais tout autant de sûreté dans l'opposition de leur caractère. Il lui doit de l'amitié et de la reconnaissance. Je serais bien fâchée qu'il en manquât.

Voici bientôt trois mois que vous êtes absent, mon cher tuteur,

---

1. Ce mariage et les fêtes qu'il amène sont-ils autre chose qu'un artifice de romancière ? — Il n'y a pas trace de mariage, à l'époque où nous nous trouvons, dans les familles La Live ni Dupin. Si « Sainte-Olive » masque le nom de Savalette (de Magnanville), il se pourrait que Mme d'Épinay ait fait une sorte de moyenne entre les dates du mariage de Geneviève de Savalette, qui, le 7 septembre 1748, épousa le marquis de Gléon; et celui de Jeanne-Thérèse, qui épousa François de Broglie, comte de Revel, le 4 septembre 1752. Peut-être encore — mais les documents font défaut pour étayer cette hypothèse — s'agirait-il du mariage (date inconnue) de Guillaume Dupleix de Bacquencourt, né en 1727, avec Jeanne de Nogué ? DUFORT DE CHEVERNY nous dit en ses *Mémoires* (I, p. 87) que M. de Bacquencourt « passait sa vie... au théâtre de la Chevrette ».

2. Ce paragraphe, remanié, constitue la seconde partie d'une lettre postiche, placée beaucoup plus loin dans les *Mém.* I, p. 279.

3. *Mém.* I, p. 279 : « ni *plaisir* ».

et je n'ai encore reçu que quatre mots de vous. Il est bien difficile, j'en conviens, de conseiller de si loin. Dites-moi au moins ce que vous pensez, et consolez votre pupille, en lui disant que vous l'aimez toujours.

◇

## Suite du Journal.

M. de Grangé est arrivé ce matin. Il est venu dans mon appartement avant d'entrer chez M. de Bernon. « Ma petite sœur, m'a-t-il dit, j'ai une assez sotte nouvelle à vous apprendre. — Quoi donc, mon frère ? — Votre mari arrive dans deux heures. Avez-vous dit à M. de Bernon que vous aviez sollicité son rappel ? — Mon Dieu, non. Comme il n'a pas répondu à nos lettres, j'ignorais s'il viendrait ou non; même s'il les avait reçues. — Il est arrivé. Il est à Paris; il vient avec ma femme, et j'ai voulu vous en prévenir. Savez-vous pourquoi l'on n'a point entendu parler de lui ? C'est qu'il s'était absenté secrètement pour courir je ne sais où. Il y avait quatre jours que vos lettres étaient à Poitiers[1] quand il y est revenu. »

Je n'ai pas cru devoir répondre à cela, et nous sommes descendus chez M. de Bernon, à qui nous avons appris l'arrivée de son fils. « Tout ce que vous faites est marqué au coin de la prudence et de l'honnêteté, ma fille, me dit M. de Bernon. En revenant des portes de la mort, comment ne pas revoir son fils avec plaisir ? »

Ma mère, qui était présente, ne dit mot et parut souffrir de cette dernière phrase. Elle prit à part M. de Grangé. « Monsieur, lui dit-elle, je suis très éloignée de blâmer la sensibilité de M. de Bernon. Mais ne croyez-vous pas qu'il y aurait de l'imprudence à lui de la marquer tout entière ? Montbrillant ne sera-t-il pas confirmé dans l'opinion qu'il nous doit son exil ? — Je le pense comme vous, lui répondit M. de Grangé. Mais son opinion est heureusement de peu d'importance aujourd'hui, et il me paraît difficile de rien représenter à cet égard à M. de Bernon. Laissons aller les choses. »

J'étais, je l'avoue, dans un trouble inexprimable, lorsqu'il arriva avec Mme de Grangé. Elle le présenta à son père d'un air de triomphe; elle semblait faire une action héroïque. M. de Bernon l'a embrassé en pleurant; M. de Montbrillant s'est prosterné et a pris toute la contenance d'un coupable, ne pouvant prendre celle d'un homme touché[2]. Il a baisé très respectueusement la main de ma mère, et il m'a embrassée avec une tendresse à laquelle je ne m'attendais pas et qui m'a

1. Var. A, d'abord : « à *Pomponne* ».
2. Cf. la Note du fol. 134 (verso) : « *L'arrivée de M. de Montbrillant est froide sans mouvement.* »

pétrifiée d'étonnement. « Vous avez l'obligation de votre retour à votre femme, lui dit M. de Grangé. Elle-même l'a sollicité et obtenu du Ministre. » M. de Montbrillant baissa la tête sans rien dire, comme pour me remercier, et Mme de Grangé, en murmurant dans ses dents, dit : « Cela était assez juste. »

Mme de Ménil a repris tout bas en riant : « Une chose plus juste qu'il ne faut n'équivaut-elle pas à une injustice ? » Mlle Darcy me dit, aussi tout bas : « Si ce comte ne se fait pas aimer, ce ne sera pas sa faute. Plaignez-le au moins. — De quoi ? lui dis-je. — De ce qu'il me rend justice. »

La conversation devint générale. On raconta en détail la maladie que venait d'essuyer M. de Bernon. Il nous dit des choses agréables sur le soin que nous avions pris de lui. Il en marqua beaucoup de reconnaissance à Mlle Darcy. En effet, elle l'a veillé presque toutes les nuits, et l'a soigné comme une garde. Tous ces détails ne se rappelèrent pas sans nous faire verser des larmes; mais ils rendirent peu à peu M. de Montbrillant soucieux. Il demanda des nouvelles de ses enfans; on les fit descendre[1]. Son fils eut de la peine à le reconnaître. Pour s'en venger, il lui trouva l'air d'un polisson mal élevé. Il caressa sa fille qui lui tendit les bras en riant, comme elle fait à tout le monde, et il en fut touché jusqu'aux larmes. Il demanda si l'on ne renvoyait pas bientôt son fils au collège. « La semaine prochaine, répondit M. de Bernon[2]. Nous allons même songer à lui donner un gouverneur. — Il en a grand besoin, dit M. de Montbrillant. Je lui en chercherai un. »

M. de Grangé, qui s'était assis près de moi, me dit tout bas : « Voilà ce qu'il faut éviter, et je crois que j'en sais un qui vous conviendrait. — Si cela est, lui dis-je, n'en dites mot à présent; vous seriez refusé. Faites-le-lui désirer en causant avec lui. — Cela suffit, » me dit-il.

M. et Mme de Ménil dirent ensuite qu'ils comptaient partir dimanche pour aller jouer la comédie à Sainte-Olive. « Et vous, ma fille, m'a demandé M. de Bernon, quand partez-vous ? — Je ne pars point, mon père. — Mais comment fera-t-on pour se passer de vous ? Il me semble qu'il n'y a pas de bonnes fêtes sans vous. Que ce ne soit pas pour moi, je vous en prie ! Que je ne sois pas cause que cette partie soit dérangée ! — Mon père, rien n'est si facile

1. A partir de cet endroit, les *Mém.* reprennent la publication du texte (I, p. 276 et suiv.). Le retour de M. d'Épinay y est très simplifié, M. et Mme de Grangé ayant disparu du récit. Sa rentrée en scène n'est ni annoncée ni prévue. Elle a été signalée en deux lignes (*Mém.* I, p. 275) : « M. d'Épinay vient d'arriver; comme il avait été plus longtemps dans cette tournée que dans les précédentes, son fils, etc. » — La suite, jusqu'à « ... je ne la conserverai pas », a été publiée dans *Mém.* I, p. 276, fortement abrégée et remaniée.

2. *Mém.*: « ai-je répondu ».

que de me remplacer; mais je vous assure (*en lui baisant la main*) que c'est pour moi que je reste. »

Il m'embrassa. Ma mère fut enchantée, d'autant qu'elle ne me rendait pas, je crois, assez de justice pour compter que je refuserais ce voyage. Mais ce qui me divertit, ce fut l'étonnement de M. de Grangé et de M. de Montbrillant. Pour pénétrer apparemment mon motif, mon mari demanda assez gauchement, sans adresser la parole à personne en particulier : « Qu'est-ce qui y allait ? — Toute notre société à peu près, » me hâtai-je de répondre pour jouir de leur embarras.

Comme cela ne satisfaisait pas sa curiosité, il fut obligé d'y revenir encore plus gauchement. Je laissai répondre Mme de Ménil, qui nomma par hasard Formeuse le dernier. « Comment se porte-t-il ? reprit M. de Montbrillant. — Mieux, dit M. de Bernon; mais il a vraiment été fort mal, en même temps et de la même maladie que moi. — Y a-t-il longtemps que vous ne l'avez vu ? me demanda mon mari. — Non, lui dis-je. Il devait même venir dîner aujourd'hui, mais il a remis son voyage. Je crois qu'il viendra ce soir ou demain[1]. » Et l'on ne dit plus mot sur cette matière.

Mlle Darcy prétend que, pendant cette conversation, j'avais l'air insolent à s'y méprendre, et que, si je voulais toujours en user ainsi incessamment, M. de Montbrillant n'oserait souffler devant moi. Je ne me suis point aperçu de ce ton, et je crois que, si je m'en fusse doutée, je l'aurais peut-être réprimé. D'où je conclus que je ne le conserverai pas.

Mme de Ménil m'a dit que Mme de Lanzac devait prendre mes rôles dans les comédies de Sainte-Olive. Elle est si bête et si bizarre que j'aime mieux qu'elle en soit chargée qu'une autre. Elle fera rire Formeuse par son ridicule, sans l'intéresser par aucun agrément, et quoique je sois parfaitement sûre de lui, j'aime autant qu'il n'ait point de mérite à combattre.[2]

◇

## Suite du Journal.

Lorsque je me suis trouvée seule avec mon mari, le premier mot qu'il m'a dit a été un remerciement ironique du service que je lui avais rendu si généreusement. « J'ai fait ce que j'ai dû, lui ai-je ré-

1. *Mém.* réduisent toute la réponse aux deux seuls mots : « Huit jours ».
2. Cf. la Note du fol. B. 135 (verso) : « *Le rôle de M. de Grangé n'est pas fait* [ ?] *d'action ni de ton. Son adieu doux et honnête. Jetez des mots sur Mme de Lanzac et Mlle Darcy.* »

pondu, comme j'espère que je le ferai toujours. — Comment gouvernez-vous votre ami Desbarres ? — M. Desbarres ? Il y a quelques jours qu'il était ici[1]. — Dites-moi, mon père a fait un testament. Sait-on ce qu'il contient ? — Non, Monsieur; comment voulez-vous qu'on sache cela ? — Il n'en a rien percé ? — Je l'ignore. Quant à moi, je ne sais rien. — Il me semble que vous êtes à merveille avec le comte de Grangé ? — Il me témoigne de l'estime et de l'amitié, parce que, apparemment, il croit que j'en mérite; cela me prouve qu'il juge plus par ses yeux que par ce qu'on lui dit. — Cela est clair... Diable ! vous avez fait des progrès. Voilà ce que c'est que d'avoir la conscience nette. Et qu'est-ce qu'on dit de moi, à Paris ? — De vous ? — Oui. — Je n'en sais rien. Je suis depuis longtemps sédentaire ici. J'ignore les propos, et je crois que c'est ce qui me peut arriver de plus heureux pour ma tranquillité. — Vous croyez donc que vous en entendriez dire bien du mal ? — Je crois, malheureusement pour vous et pour moi, que vous n'avez pas autorisé à en dire du bien. — Mais croyez-vous, Madame, que votre conduite soit meilleure que la mienne ? Apprenez qu'il faut être plus sûre de son fait que vous ne pouvez l'être, pour prendre un tel ton d'aigreur. Je ne serais pas en peine de vous prouver que... — Que quoi ? — Que tout le tort est de votre côté. — Oui, témoin surtout la lettre écrite depuis votre exil à la sœur de Rose. — Quelle lettre ? quoi ? que voulez-vous dire ? — La lettre écrite depuis votre départ à la sœur de Rose, vous dis-je. — Je ne sais pas ce que c'est que cela. — Non ? Eh bien ! je vais donc vous en faire lecture, car j'en ai copie. (N. B. — C'est la lettre du cahier)[2]. — Eh bien ? — Je ne me souviens pas trop d'avoir écrit cela. Mais, quand cela serait, ce qui est permis à un homme ne l'est pas à une femme. — Excellente réponse, et bien placée[3], » lui dis-je.

Sur cela, je repris ma lettre, je rompis la conversation, et lui tournai le dos. Mais je ne comprends pas au milieu de tout cela...

Ah ! mon tuteur, je pars pour Paris dans l'instant. Je reçois un exprès : Mme de Beaufort est tombée d'apoplexie. Ma mère ne peut quitter M. de Bernon; Mlle Darcy vient à Paris avec moi. Hélas ! ce malheur me fait perdre quatre jours que Formeuse devait venir passer avant son départ... Ma pauvre maman Beaufort !... C'est M. de Sally qui m'a fait avertir.

Adieu, je vais partir; j'achèverai cet envoi à Paris.

◇

1. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Il a vu Desbarres. Il remercie des services héroïques rendus.* »

2. Le nota ci-dessus fait partie du texte de l'auteur. La « lettre du cahier », à laquelle il renvoie, n'est peut-être qu'une fiction littéraire.

3. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « ...*Elle lui reproche sa lettre à la sœur de Rose. Ce qui est permis à un homme ne l'est pas à une femme.* »

### Suite du Journal[1].

Hélas ! Mme de Beaufort n'est plus, Monsieur. Je suis, en vérité, bien touchée de sa mort. La connaissance ne lui est pas revenue un instant. J'ai trouvé chez elle l'indigne président de Sally, qui est venu à moi les bras ouverts :

« Eh ! venez, venez, notre cousine !... Ah ! si jamais, dit-il, la connaissance revient à notre pauvre marquise, qu'elle sera touchée de votre attention ! — Où est Mme de Sally, lui dis-je, Monsieur ? Sans doute est-elle de retour ? — Ma foi non. Je vous dirai : elle..., elle est grosse. Elle est heureuse, contente comme la reine, là-bas. Je n'ai point voulu lui mander... Elle est si sensible !... Si la bonne maman en revient, elle me saura bon gré... Si elle périt, avec des ménagemens... »

Je ne lui ai pas laissé le temps d'achever. Je lui ai tourné le dos et je me suis rendue près du lit de Mme de Beaufort. J'ai présumé dès le premier moment que son état était sans ressource. Toutes les vilenies et les indignités que le président a faites aux domestiques m'ont retracé tout ce que ma pauvre cousine a à souffrir avec lui. J'ai été tellement révoltée de sa conduite, que je me suis retirée promptement en donnant ordre qu'on vînt m'avertir si la connaissance revenait à Mme de Beaufort, et je suis revenue m'enfermer chez moi.

A sept heures on est venu m'apprendre sa mort.

J'ai mandé à Mlle Darcy que je ne recevrais qu'elle et Formeuse. Elle m'a fait dire qu'elle ne pouvait pas sortir et qu'elle ne me verrait que demain. Cela m'étonne. Il est neuf heures et je n'ai point encore vu Formeuse. Cela est singulier. Ignore-t-il donc combien mon âme a besoin de se consoler près de lui ?

◇

### Suite du Journal.

Je suis désolée de ce qui m'est arrivé hier, mon cher tuteur. Cela est fort singulier. Certainement Mlle Darcy ne cherche point à

1. Publiée jusqu'à « apprendre sa mort », avec des remaniements et sous forme de lettre, dans *Jeun.*, p. 329-330. — Je n'ai pu trouver la date du décès de la marquise de Roncherolles, *alias* « Mme de Beaufort ».

me nuire; cela est impossible. Mais sa conduite n'est pas adroite. Et puis, je ne sais, elle ne me sert pas suivant mon cœur[1].

Vous aurez vu par le journal d'hier que j'étais chez moi, que j'y étais seule, et que j'attendais Formeuse. A neuf heures il n'était pas venu. J'avais mal à la tête; j'avais beaucoup pleuré; j'étais lasse et un peu découragée. Je me suis mise au lit, pour me reposer, et je donnai ordre qu'on ne laissât absolument entrer que Formeuse, qui vint à dix heures.

Il soupa près de mon lit. A la fin du repas je renvoyai les domestiques et, eux étant partis, Formeuse s'assit au pied de mon lit. Il y avait environ un quart d'heure que nous causions du sort de la pauvre Mme de Sally. M. de Formeuse me disait que le mien était plus doux. J'en convenais. Il pouvait, disait-il, devenir même plus fâcheux que le sien, si M. de Montbrillant se révoltait contre lui à un certain point. Voilà ce que je niais. Nous étions cependant à peu près d'accord sur la nécessité de nous observer. Mais je n'avais pour motif de cette nécessité que ce que je me dois à moi-même; et lui, la crainte de M. de Montbrillant. Je n'ai jamais pu comprendre d'où lui venait cette terreur. Mais comme il lui est échappé des choses qui me font croire qu'il avait passé du temps l'après-dîner chez Mlle Darcy, c'est sûrement le résultat de quelque crainte que son amitié lui aura exagérée[2].

Nous étions donc sur cette discussion, mon cher tuteur, lorsqu'à près de onze heures, je vois entrer dans mon appartement comme une bombe M. de Grangé. A la vue de Formeuse sur le pied de mon lit, il recula trois pas; il pâlit, et nous restâmes comme trois statues.

Un peu remis, il me dit qu'ayant appris la mort de Mme de Beaufort, il était venu vers les huit heures pour me marquer la part qu'il y prenait. « Sur ce qu'on m'a dit que vous n'y étiez pas, me dit-il, je suis allé vous demander chez Mlle Darcy. Je lui ai fait demander la permission de la voir et je me suis informé d'elle, de votre santé et où vous pourriez être. Je l'ai trouvée excessivement en peine de vous. Elle vous croit malade, et sur ce qu'elle m'a assuré qu'à onze heures je pourrais vous voir sans indiscrétion, parce que vous seriez sûrement rentrée, je suis venu et je lui ai promis de lui faire dire de vos nouvelles... Mais (dit-il ensuite d'un air plus aisé), que

---

1. Cf. la Note du fol. B 135 (recto) : « *Un bout de journal de temps à autre, où Mme de Montbrillant montre qu'elle n'est pas dupe... Mlle Darcy se sera fixée à Formeuse. Elle saisira toutes les occasions honnêtes de le détacher de Mme de Montbrillant. Rôle toujours équivoque auprès des parens. Faire qu'elle ait l'approbation de tout le monde. Mme de Montbrillant doute et se le reproche. Elle ne me sert pas suivant mon cœur.* »

2. Cf. ibid. : « *Peut-être faudra-t-il que Mlle Darcy ait empêché Mme de Montbr... de voir Formeuse seul.* »

je ne vous dérange pas ! Je vais m'asseoir aussi (et il se mit en effet sur le lit). Il me semble que vous êtes mieux, ma petite sœur. Je suis venu assez à propos (dit-il tout bas), car votre mari va rentrer. »

Je n'osai blâmer la liberté qu'il avait prise de s'asseoir près de moi, ayant trouvé Formeuse de même.

Formeuse s'était mis dans un fauteuil, observait, écoutait et ne disait mot. Craignant qu'il ne fût en peine de ce que M. de Grangé me parlait bas, je répondis assez haut pour qu'il m'entendît : « Je ne redoute ni le retour de M. de Montbrillant, ni la présence de personne. Je sais qu'il doit revenir après souper de Montbrillant... — Point du tout, dit-il, nous sommes revenus ensemble. Je l'ai descendu près de l'Opéra contre mon avis, et il m'a assuré qu'il rentrerait de bonne heure. — Tout cela est égal, lui dis-je; mais il est tard et comme j'ai besoin de repos, je vous prie, Messieurs, de vouloir bien vous retirer tous deux. A demain, Monsieur de Formeuse; et vous aussi, Monsieur le Comte. »

Je sonnai. Le comte aurait voulu rester; mais il ne l'osa pas. Formeuse sortit avec lui en me souhaitant un heureux repos.

Ce matin, j'ai été dès huit heures chez Mlle Darcy lui demander raison de cette imprudence. J'étais, comme vous pouvez penser, très courroucée contre elle; mais je vois qu'elle n'a pas tort et qu'elle a tout fait pour le mieux. Ce mieux a bien mal tourné. M. de Grangé lui a marqué, dit-elle, avoir absolument à me parler. Elle lui a dit d'abord que j'étais sûrement dans la famille de Mme de Sally, et sur ce qu'il a insisté, elle lui a dit qu'il me trouverait à onze heures, parce qu'elle était persuadée qu'alors j'aurais congédié Formeuse, sachant que mon mari devait revenir après souper.

M. de Formeuse vint chez elle pendant que j'y étais. Il avait l'air très irrité et, pour qu'elle ne pût s'y méprendre, jamais, je crois, en présence d'un tiers, il ne m'a témoigné tant de tendresse. Je vis[1] à son air combien il était injuste. Je pris le parti de Mlle Darcy. Je lui expliquai comme la chose s'était passée. Elle me parut touchée de la chaleur que je mettais à la justifier, et très piquée des soupçons de M. de Formeuse, car elle ne lui dit pas un mot. Je lui vis seulement deux ou trois fois les larmes aux yeux.

Formeuse écouta fort attentivement, et puis, la regardant : « Cela peut s'être passé ainsi, dit-il. Mais d'où vient donc cette grande inquiétude sur sa santé, et à propos de quoi ? — Que diriez-vous de plus pour me trouver coupable, dit-elle, si je n'en avais pas eu ? Savez-vous, Madame, me dit-elle, ce qui me rend si suspecte aux

1. Var. A, d'abord : « *Comme* je vis *tout de suite...* »

yeux de Monsieur ? C'est une conversation que j'ai eue hier avec lui, et dont je lui avais recommandé le secret, dans la crainte de vous renouveler des inquiétudes que je voulais vous éviter. M. de Montbrillant vous épie, Madame, et attend pour éclater qu'il ait quelque preuve contre vous. Comme je suis très sûre de cela, et que je ne puis compromettre ceux qui m'en ont donné avis, j'avais cru inutile de le dire; mais j'ai employé toute mon éloquence (je vois qu'elle m'a assez mal servie) à persuader hier à Monsieur, qu'il était très important d'afficher une conduite qui ne montrât que de l'estime et de l'amitié pour vous aux plus clairvoyans, et que peu à peu vous feriez très sensément l'un et l'autre de vous livrer à quelques distractions étrangères qui vous empêchassent d'être malheureux de la nécessité qui vous éloigne pendant quelque temps. Je sens, Madame, que je vous déplais, en vous annonçant si crûment ces dures vérités; mais il est bien plus cruel à Monsieur de faire tant d'efforts pour me rendre..., me rendre[1]..., me faire paraître des torts avec vous que je n'ai point, tandis... »

Elle le regarda avec les yeux pleins de larmes et cependant courroucés. Nous l'embrassâmes toutes deux. Je fis ce que je pus pour la calmer. « Cette femme est un ange, lui dit Formeuse en me prenant par la main. Je l'adorerai toute ma vie. — Et qui vous dit le contraire ? reprit Mlle Darcy. Aimons-la; mais soyons tous raisonnables et prudents, si nous voulons être heureux. »

Après nous être un peu remis de cette altercation, nous avons pensé à nous prescrire une conduite qui nous mette à l'abri des persécutions. Nous sommes convenus que M. de Formeuse ne m'écrirait que par Mlle Darcy, et qu'il ne viendrait me dire adieu que lorsque M. de Montbrillant serait chez moi. J'irai après-demain au soir passer deux heures avec lui chez Mlle Darcy.

Nous ne laissons pas d'être en peine de M. de Grangé, relativement à notre surprise d'hier au soir :

« Premièrement, dit Mlle Darcy à Formeuse, tranchons le mot : vous êtes jaloux de M. de Grangé, et vous avez tort. Vous faites injure à Émilie, et elle ne le mérite pas. — Ah ! lui dis-je, prescrivez-moi la conduite que je dois tenir; je la suivrai exactement. — Je conviens, me dit-il, que cet homme me déplaît, parce qu'il[2] peut nous nuire. C'est à vous-même à vous guider; je doute qu'il puisse jamais vous être utile... Et mon plus grand chagrin, en vous perdant de vue, est de vous savoir livrée à une foule de gens les uns sans principes, les autres sans caractère... Que faire ? Je ne vous suis bon à rien; je ne vous cause que des tourmens. Je suis

1. VAR. A, d'abord : « me rendre *heureuse* ». L'adjectif, biffé, est remplacé par « me rendre » ajouté en marge.
2. Les mots « me déplaît parce qu'il » sont en surcharge interlinéaire dans A.

indigne... Je suis au désespoir », dit-il en se jetant dans un fauteuil et fondant en larmes.

J'ai eu de la peine à calmer sa douleur. L'heure me pressait; je l'ai laissé avec Mlle Darcy à qui je l'ai recommandé... Mais je ne sais; il n'y a pas, malgré toute l'amitié qu'elle nous témoigne et dont je me reprocherais de douter, il n'y a pas une certaine franchise[1]. C'est qu'il n'y en a pas dans son caractère.

Dites-moi aussi, mon cher tuteur, par quelle bizarrerie je ne me sens point affectée de ce que Mlle Darcy m'a dit de M. de Montbrillant. Je crois qu'elle est mal informée, et je ne saurais me persuader qu'avec l'air occupé de tout autre chose que de moi, il médite ainsi ma perte de sens froid ?

Une autre crainte trouble et agite bien autrement mon âme : c'est qu'à la fin, Formeuse ne s'accoutume à se passer de moi, par la nécessité où nous sommes de nous contraindre. Cette crainte est plus pour l'avenir que pour le moment présent, car il ne me donne pas lieu d'avoir la plus légère inquiétude. Je suis obligée de le consoler, et jamais je ne l'ai vu si tendre; mais cette petite absence qu'il va faire m'inquiète d'autant plus que, comme il sera extrêmement dissipé, il aura à peine le temps de penser à moi. Il éprouvera qu'il y a donc un moyen de s'en passer sans être fort malheureux. Et moi, mon cher tuteur, je puis presque dire que je n'ai que lui. Oh ! quelle dure situation !

◇

## Suite du Journal.

M. de Grangé est venu me voir hier matin :

« Ma petite sœur, m'a-t-il dit après les premiers complimens, j'ai vu votre mari. Il a su votre tête-à-tête d'hier; il m'a chargé de vous en parler. Il prétend que vous manquiez essentiellement à l'engagement que vous aviez pris avec moi. Je le lui avais mandé, ne doutant point que vous ne fussiez résolue de le tenir. Je m'en serais bien gardé, si j'avais pu prévoir... Mais ce qui est fait est fait. Il est fort irrité. — Cela m'étonne, Monsieur, lui dis-je. Je l'ai vu ce matin. Il m'a paru n'avoir nul souci. Et pourquoi en aurait-il ? Pourquoi mes amis ne me témoigneraient-ils pas la part qu'ils prennent à la perte que je viens de faire[2] ? Au reste, un engagement

1. Var. A, d'abord « *aménité* », biffé et remplacé par : « *vanité* », biffé à son tour.
2. Le passage : « Et pourquoi en aurait-il ?... je viens de faire » est ajouté en interligne dans A.

qui n'est pas honnête à prendre ne peut jamais être tenu. — Parlons net, ma sœur, vous n'avez voulu que nous en imposer. Croyez que je ne m'y suis pas trompé. Vous n'aviez nulle intention de tenir parole, cela est clair; et peut-être ne le pouvez pas. Je crois que vos intentions sont droites actuellement. Mais il y a des cas où il ne dépend pas toujours de nous... Je comprends que votre engagement de ne plus voir M. de Formeuse a été pris trop légèrement pour exiger une entière exécution. Mais ce que nous attendons de vous, et que vous ne pouvez refuser, c'est d'éviter et ses assiduités et les tête-à-tête tels que celui d'hier au soir. Ne le voulez-vous pas ? — Mon frère..., certainement !... Mais je veux qu'on s'en rapporte à moi... Il serait singulier... Je ne suis pas portée à faire ce qu'on exige. Cela est humiliant... — Vous voyez bien qu'on s'en rapporte à vous aussi, car sans cela votre mari dirait : *Je veux, j'ordonne.* Et ce n'est point cela. Je l'ai prié de patienter, bien sûr que vous ne le forceriez pas d'user de son autorité... J'ai répondu pour vous, je vous en avertis. »

Les larmes commençaient à me gagner. Je voulus les cacher; je passai un moment dans ma garde-robe pour me remettre un peu. « Je reviens », lui dis-je tandis qu'il achevait sa phrase. Je sentis la rage, le désespoir s'emparer de mon cœur. Ces tourmens violens séchèrent mes larmes. Mon âme se révolta tout à fait, et je rentrai en disant : « Monsieur, personne n'aura jamais le droit de me faire manquer à l'amitié. Je verrai M. de Formeuse tant qu'il le désirera et qu'il me conviendra de le recevoir. M. de Bernon l'aime; ma mère aussi, et si M. de Montbrillant use de son autorité pour m'en empêcher, alors nous verrons dans le temps qui de nous deux aura raison. Le public est un juge équitable à la longue, et plus que tout autre, car il n'a pas d'intérêt ni de vues personnelles dans ses jugements... — Que voulez-vous dire, Madame ?... Il y a un mois que vous ne parliez pas si haut, lorsque j'ai été assez heureux pour vous rendre service... — Voilà un soupçon odieux et qui ne saurait retomber sur moi. — Madame, l'intérêt que je prends à vous m'a engagé à être médiateur entre vous et votre mari. Dès que je vous suis suspect, je me retire et vous donne parole de ne vous en plus parler. Qu'il me soit permis de vous représenter qu'il est cependant très fâcheux de faire l'histoire du jour, et qu'en attendant que le public prononce ce jugement, que vous croyez devoir vous être si favorable, il s'amusera à rire à vos dépens[1]... M. de Montbrillant, envers qui je me suis engagé de vous parler, me demandera compte de notre conversation... Que voulez-vous

1. Cf. la Note du fol. B 135 (recto) : « *Il faut qu'elle tâche de faire surprendre* [Émilie] *dans un rendez-vous... Le Grangé sera sa machine. Il* [la] *surprend en effet. Elle le brave : Dites-le à toute la terre. Il n'en fait rien.* »

que je lui dise, Madame ? — Tout ce qu'il vous plaira, Monsieur... Rien. Que l'avenir lui apprendra mes dispositions..., qui sont telles qu'il les a toujours connues... Elles sont fondées sur l'honneur et sur le respect de moi-même. Il peut être tranquille avec cela, je crois. — Sans doute; surtout si votre conduite est d'accord avec ces grands mots-là. »

Voyant que je ne répondais plus, il parla d'autre chose, à quoi je ne répondis guère davantage, et sortit assez promptement. Je voulais en écrire tout de suite à Formeuse; mais la crainte d'être surprise par M. de Montbrillant m'a fait remettre au lendemain[1].

◇

## Suite du Journal[2].

Ce matin je me suis levée de bonne heure pour remener mon fils au collège et aller de là chez Mlle Darcy, afin d'y écrire en liberté à Formeuse tout ce qui s'était passé la veille avec M. de Grangé. Comme j'allais sortir, Mme de Saint-Amand, que je n'avais pas vue depuis un siècle, est venue me dire adieu. Elle repart pour ses terres, d'où elle arrive et où elle retourne pour six mois. En s'en allant, elle me dit : « Croyez-vous que vous avez beaucoup gagné à la solitude où vos parens vous ont tenue, et au vœu authentique que vous avez fait de ne plus me voir ? On vous donne une botte d'amans, ma chère. D'abord Formeuse, et puis Desbarres, le comte de Grangé, Saint-Urbain... et je ne fais que d'arriver[3] ! »

Cela me fit rire d'abord; mais je compris que j'étais redevable de ces propos à mon mari, et peut-être même à Desbarres. Il est venu me faire compliment sur la mort de Mme de Beaufort, et s'est fait écrire pour mon mari.

J'ai dit à Mlle Darcy ma conversation avec M. de Grangé, et l'inquiétude que me donne la mauvaise volonté qu'il m'a marquée. « Pour la première fois de votre vie, me dit-elle, vous avez bien répondu à M. de Grangé; mais c'est bien tard. Cet homme est

---

1. Var. A poursuit tout d'abord ainsi : « *Ce qui m'étonne, c'est que M. de Grangé* » et biffe cette phrase inachevée.

2. Publiée, depuis « Comme j'allais... » jusqu'à « ... mon mari », sous l'indication « *A Paris* », avec des remaniements et des omissions, dans *Mém.* I, p. 276-277; le même fragment, avec de légères différences, a été réimprimé, jusqu'à « même à Desbarres », dans *Jeun.*, p. 331.

3. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Mme de Saint-Amand, botte d'amants, et je ne fais que d'arriver.* »

dangereux, accoutumé à l'intrigue. Il a démêlé vos craintes, et vous lui en imposerez d'autant moins que vous ne soutiendrez pas le ton que vous avez pris. Je ne sais même si on oserait le conseiller. Ceux de vos parens qui pourraient vous seconder ont trop de faiblesse[1]. Vous n'avez rien de mieux à faire que, sans avoir l'air d'y consentir, de faire ce qu'on exige de vous. Moins d'assiduité, point de tête-à-tête les mettront dans leur tort. Vous verrez Formeuse chez moi quelquefois. Vous y causerez en liberté. D'ailleurs, toutes ces simagrées n'auront qu'un temps. Peu à peu on s'accoutumera à le revoir et, si on revient à vous en parler, vous serez en droit de ne plus écouter. »

Sa conversation et les consolations qu'elle m'a données m'ont remis un peu de calme dans l'âme, et je suis revenue plus tranquille chez moi.

◇

### Suite du Journal.

Ah ! mon tuteur, quelle cruelle soirée ! Mais qu'elle a été douce en même temps ! J'ai passé deux heures cet après-dîner chez Mlle Darcy avec Formeuse. Que notre séparation m'est douloureuse ! J'ai cru le voir pour la dernière fois; mon cœur était prêt à se fendre.

Il était aussi touché que moi. Il éprouvait les mêmes alarmes. Il n'a pu s'empêcher de s'écrier en nous séparant : « O ma tendre amie, l'un de nous serait-il destiné à ne plus revoir l'autre ?... » Il m'a répété vingt fois le serment de n'être absent que le temps indispensable; et nous nous sommes séparés. Il est parti; je suis revenue chez moi. Je n'ai pas la force d'écrire davantage...

Desbarres est venu me voir deux fois depuis que je suis à Paris, mais je ne me suis trouvée presque jamais seule, de sorte que j'ai évité la nécessité des détails que je ne voulais pas lui faire. Il ne m'a rien dit qui m'ait mis dans le cas de lui en imposer.

Je retourne ce soir à Montbrillant avec Mlle Darcy; M. et Mme de Grangé y viennent demain.

◇

---

1. Var. A, d'abord : « *Je ne vous le conseille même pas. Il y a trop de danger peut-être et trop de faiblesse dans* ceux de vos parens qui pourraient vous seconder *pour oser le risquer.* »

2. Cf. la Note du fol. B 135 (recto) : « *Adieux tendres de Formeuse.* »

Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

A Montbrillant.

Je viens d'avoir une conversation assez vive avec le comte de Grangé, mon ami. Je l'avais aperçu se promenant dans le jardin. J'ai cru devoir le joindre, tant pour lui marquer que je ne redoutais pas sa présence, que pour effacer doucement le ressentiment que j'ai bien vu qu'il avait conservé du propos que je lui avais tenu l'autre jour.

Il m'a abordée fort sérieusement. Moi, pour entrer en matière, je lui ai demandé s'il avait pensé au moyen de me faire avoir le précepteur dont il m'avait parlé pour mon fils.

« Je n'ai pas cru, m'a-t-il dit, que ce qui venait de moi vous fût assez agréable pour m'en mêler, d'autant que vous ne m'en avez pas reparlé. — Hélas ! ai-je repris, la perte de Mme de Beaufort m'a si fort affectée que j'avoue que je n'ai pensé qu'à la douleur de l'avoir perdue et au sort de la pauvre Mme de Sally. — Je conviens que vous avez eu plus d'une raison de chagrin; le départ de votre ami... — Qui ? M. de Formeuse ?... Ah ! un départ de trois semaines ou d'un mois... »

Il me regarda en souriant : « De la bonne foi, Madame ! Je vous l'ai dit, je le répète : je n'aspire qu'à votre confiance, à votre amitié, et il faut que j'aie un grand fond de tendresse pour vous, car vous faites tout ce qu'il faut pour me rendre votre ennemi, si j'étais capable d'un sentiment aussi odieux. — Et en quoi donc, Monsieur ? Vous êtes, en vérité, bien injuste. Si je vous eusse traité comme vous méritiez de l'être après vos indignes prétentions..., vos violences... Oui, Monsieur, cette maison-ci vous serait peut-être fermée, si je voulais. — On n'a jamais fait un crime à un homme de désirer les bonnes grâces d'une jolie femme, et si je vous disais aujourd'hui qu'ils sont plus vifs que jamais, ces désirs, qu'il faut les satisfaire, que je vous donne d'ici à minuit pour y penser, et qu'avant de prononcer clairement votre refus, vous vous souveniez que j'ai été témoin et seul témoin d'un tête-à-tête fort suspect, que diriez-vous ? — Que je méprise trop quiconque ose me tenir un pareil langage pour le craindre; que je me défendrai en disant et prononçant tout ce qui vous concerne; et que je me ferai croire plus que vous. — Vous avez raison, ma belle petite sœur. Aussi n'est-ce point là comme je veux en user avec vous. — Quiconque ose tenir un tel propos, Monsieur, ne le pense pas et est très loin de l'effectuer. — Rendez-moi plus de justice : si je ne perds pas de vue mes prétentions, au moins est-ce avec d'autres armes que je veux vous attaquer. Rassurez-vous; votre frayeur est à faire mourir

de rire. Je ne me croyais pas si redoutable : vous avez l'air d'un pauvre petit oiseau effarouché. »

J'étais en effet fort en colère, inquiète même, et je ne savais trop comment je devais me conduire. Je crus à la fin qu'il convenait de le prendre au mot. « Il est certain, lui dis-je, qu'on pourrait être choqué à moins. Mais si vous voulez que je sois à mon aise avec vous, que je prenne en vous cette confiance qui paraît tant vous flatter, jurez-moi une fois pour toutes de perdre de vue toute autre prétention et de ne m'en parler de vos jours; sans quoi... — Je ne puis faire un faux serment, un serment au-dessus de mes forces. Mais comme ce que je crains le plus est de vous déplaire, je vous promets par vous-même de ne vous en plus parler tant que je ne vous verrai pas en disposition de m'être plus favorable. Peut-être il viendra un temps... ? Les choses peuvent changer... Êtes-vous contente ? — Non, Monsieur, ce n'est pas assez. — Commencez donc, pour m'encourager, par quelque confidence qui en vaille la peine. — Je n'ai rien à confier, je vous assure. — Rien absolument ? — Non, rien qui... — Mais achevez donc ! Tenez, voulez-vous que je commence l'histoire de ma vie, pour vous montrer l'exemple ? — Je ne sais pas trop si je voudrais l'entendre... Mais est-ce qu'on ne peut avoir de l'estime, de l'amitié, sans avoir des confidences à faire ? — Ah ! de l'estime, de l'amitié; nous y voilà ! Nous ne nous entendons pas... Allons, baisez-moi, pour vous apprendre... — Monsieur, Monsieur ! »

Il m'embrassa en disant : « Allons, allons, vous faites l'enfant... Parlons d'autre chose. J'ai fait parler à M. de Montbrillant du précepteur que je vous ai indiqué. Il a goûté ce qu'on lui en a dit et a prié qu'on le lui envoyât. — Vous croyez donc qu'il convient, Monsieur ? Le connaissez-vous particulièrement ? — Non. Je connais un de ses élèves, et il lui fait honneur. Je l'ai vu quelquefois. Il a un maintien honnête. Il parle peu. Il est doux. — Comment s'appelle-t-il ? — Il se nomme Balbi[1]; il porte le petit collet; mais il n'est pas prêtre[2]. — Tant mieux, car l'habit ecclésiastique, ou je

---

1. « M. de Grangé » étant exclu des *Mém.*, toutes ses démarches en vue de trouver un précepteur en sont également omises. Cette phrase postiche les remplace : « Un des amis de M. d'Épinay lui a procuré un précepteur pour son fils, etc. » (I, p. 277).

Le prototype de ce pédagogue serait l'abbé Jean de Linant, « du diocèse de Paris ». Il ne faut pas le confondre avec un homonyme, qui fut secrétaire de Voltaire. Ce dernier a d'ailleurs connu le Linant de Mme d'Épinay, qui lui fut présenté en 1759, à Genève. Le grand homme l'accueillit aimablement, peut-être pour faire plaisir à sa maîtresse. Linant serait devenu par la suite souffleur dans le théâtre privé des demoiselles Verrière; par la grâce, sans doute, de M. d'Épinay.

2. Le petit collet et l'habit noir indiquaient seuls que leur porteur appartenait à l'ordre ecclésiastique, et désignaient l'abbé « commendataire », à défaut de tout costume monastique. On nommait ainsi le prétendu supérieur d'une abbaye

me trompe fort, déplairait à M. de Montbrillant. — Vous présumez très juste, car c'est le première objection qu'il a faite. Il faudra, s'il me convient (a-t-il dit), qu'il quitte le petit collet. Je veux que mon fils puisse aller aux spectacles avec son gouverneur. — Quoi, à six ans ?[1] — C'est en effet de bonne heure. Mais cet homme, s'il est choisi, nous sera dévoué. Je lui parlerai, et ce sera à vous à combiner avec lui les choses qu'il vous conviendra de permettre ou de refuser. M. de Montbrillant a su, je ne sais comment, que je le connaissais. Il m'en a parlé; je lui ai dit du bien, et je crois qu'il me priera de le faire venir ici[2]. »

Voilà à peu près, mon cher ami, le précis de notre conversation. Mlle Darcy, à qui je l'ai confié, prétend qu'il n'osera plus m'attaquer. Je le souhaite, car la situation de mon âme est trop douloureuse et je n'y saurais résister. Être sans cesse en défense, et ne pas oser avoir ni marquer de la reconnaissance pour les services réels qu'on me rend, avoir même à en suspecter le motif, en vérité cela est si contraire à mon caractère qu'il me prend des envies de fuir. Vous imaginez de quel côté je dirigerais ma route; dans quels bras j'irais me réfugier... Oh ! mon ami, que notre séparation est dure[3].

Je vois avec peine que je ne pourrai pas garder Mlle Carré, mon ami. J'en suis fâchée par l'intérêt que vous y prenez, et pour elle-même, qui est une bonne fille[4]. Je prends le parti de laisser Pauline[5] à la campagne encore cet hiver. Sa santé a besoin de se fortifier, et les médecins m'assurent que l'air de Paris lui serait contraire; et, par une contradiction qui se mêle presque toujours de mes affaires, la poitrine de Mlle Carré ne paraît pas s'accommoder d'un air aussi vif. Depuis le rhume qu'elle a eu le printemps dernier, elle en a presque toujours souffert. Vous imaginez bien que je ne la renverrai pas sans lui avoir procuré une place avantageuse. Je la ramènerai à Paris et je la garderai chez moi jusqu'à nouvel ordre; à moins qu'elle ne préfère d'aller avec sa sœur chez Mme de Formeuse. C'est vous au reste qui en déciderez[6].

◇

---

« en commende », c'est-à-dire pourvue d'un administrateur provisoire. Désigné par le roi, et non pas élu par les moines, le commendataire ne résidait pas à l'abbaye, mais il en touchait les revenus et bénéfices.

1. Nous sommes au début de 1751. Louis étant né le 26 septembre 1746, n'a que quatre ans et demi, ce qui est bien jeune pour être livré à un précepteur.

2. Ce passage, depuis « M. de Montbrillant a su... », est un ajouté en A.

3. Var. A ajoute (biffé ensuite) : « *Nous comptons retourner tous à Paris la semaine prochaine.* »

4. Var. A, d'abord : « une fille *de mérite* » (corrigé).

5. Var. A, d'abord : « *ma fille* ».

6. Cf. l'indication marginale du fol. B 135 (recto) : « *Mlle Carré* »; et la note 106, *ibid.* (verso) : « *On ne sait à propos de quoi Mlle Carré sort.* »

## Suite du Journal.

De Montbrillant.

Je persiste à croire, mon ami, qu'en nous conduisant avec prudence, sans la pousser au point de nous rendre malheureux, nous n'aurions rien à redouter de M. de Montbrillant. Son ton est très honnête avec moi, et j'ai peine même à accorder son maintien avec la commission dont M. de Grangé prétendait être chargé il y a quelques jours auprès de moi.

Mon mari est arrivé ce matin avec deux chevaux de selle superbes. Les chevaux paraissent à présent sa passion dominante. Je lui en connais huit, que M. de Grangé prétend qu'il n'a pu avoir à moins de cinquante louis pièce. M. de Bernon, qui n'a vu encore que les deux arrivées d'aujourd'hui, lui a déjà reproché cette dépense, tandis que ses anciennes dettes ne sont point encore acquittées. Il l'a écouté en silence et le résultat a été de me dire : « En vérité, mon père devient tous les jours plus pédant. Il n'a nulle idée des usages. — Tout injuste et malhonnête, lui dis-je, qu'est ce reproche, il serait peut-être à désirer que vos enfans puissent en dire autant de vous. — Fort bien ! Et que diriez-vous donc si vous saviez que je viens d'envoyer au Danemark pour avoir un attelage de huit chevaux de carrosse ? — Qu'il est bien malheureux que vous fassiez perpétuellement succéder une folie à une autre. — Croyez, Madame, que c'est ce qui peut vous arriver de plus heureux. — Je suis bien loin, Monsieur, de sentir mon bonheur, et je crains bien que vous n'en soyez la victime. — Erreur et fausse combinaison ! Ne voyez-vous pas que j'affiche par là une fortune immense ?... Eh bien ! on ne s'avise pas d'attaquer un homme riche, cela est clair; et, sans vous et mon père, le Ministre n'aurait jamais osé m'exiler. »

Vous voyez ce qu'on peut attendre et ce qu'on peut craindre d'une telle cervelle. Nous attendons aujourd'hui de vos nouvelles, mon tendre ami, et j'attends tout aussi impatiemment la réponse à tout ce que je vous ai mandé. M. de Grangé compte présenter demain M. Balbi à M. de Montbrillant. Il lui a mandé de venir le trouver ici.

Bonjour; prenez courage, ô le plus aimé de tous les hommes ! Tant que tu chériras ton Émilie, l'espérance ne l'abandonnera pas. Puisse-t-elle être toujours l'objet unique de toutes tes affections !

◇

M. de Formeuse a Madame de Montbrillant.

Prenez garde, ma chère amie, que ce Balbi ne soit auprès de vous l'espion du comte, et peut-être un jour celui de votre mari. Examinez-le avec soin, et assurez-vous bien de son caractère avant de le laisser installer chez vous.

Le comte vous avait promis de vous le faire voir avant de le présenter à votre mari. Pourquoi n'en a-t-il rien fait ? N'y a-t-il donc que lui qui connaisse cet homme ? Vous sentez bien que mon but est votre repos et votre bonheur. J'ai cru devoir vous faire part de mes réflexions; vous ferez d'ailleurs ce qui vous conviendra.

Ne croyez pas que Balbi me déplaise parce qu'il est présenté par le comte. Je vous assure que cette petite inquiétude est fort loin de mon cœur. Mais tout ce qui peut vous occasionner de la peine m'alarme, et cet arrangement me paraît bizarrement combiné. Le comte a été un siècle sans vous parler de cet homme; ou peut-être vous en a-t-il parlé ? Mais je l'ignore. Les circonstances me tiennent depuis quelques mois si souvent éloigné de vous que, lorsqu'on se retrouve, on n'a pas le temps de tout dire. Quoi qu'il en soit, il vous en dit un mot, il y a deux jours. Il va être présenté à toute la famille sans que vous ayez fait aucune information sur son compte. Desbarres aurait peut-être pu vous rendre service dans cette occasion, et il n'y a pas grand inconvénient à l'employer à cela.

Je n'ai rien à vous dire, ma tendre amie, sur le reste de votre conversation avec M. de Grangé. Je crois que vous ne vous exposerez pas à en avoir de fréquentes avec un homme de ce caractère.

Oh ! mon amie, je suis triste et malheureux de me trouver ici sans vous ! Ce lieu et les fêtes qu'on y prépare ont perdu leur prix à mes yeux. Mon cœur vous cherche partout et me tient séparé de cette assemblée tumultueuse. M. et Mme de Ménil sont ma seule ressource. Tout le monde vous regrette; mais qui vous regrette autant que moi ? Si l'on voulait me laisser à moi-même, je serais moins à plaindre, mais je n'ai pas un instant de repos. Si j'avais pu comme autrefois vous consacrer tous mes momens, l'empire du monde ne m'aurait pas déterminé à venir ici sans vous. C'est un sacrifice que je fais à tous les sentimens que je vous dois. Si c'était le dernier ! Mais, hélas ! qui sait ce qui nous attend ?

Je vous prie, ma chère amie, de me rendre le service de vous informer si Félix a fait l'emplette du présent que je veux faire à Mlle Darcy. Je désirerais qu'elle trouvât ses meubles placés chez elle à votre retour de la campagne. Il faut bien reconnaître les services qu'elle nous rend. Il est dur d'être réduit à en avoir besoin.

J'avoue que tout cela me répugne beaucoup, et vous savez que ce n'est pas d'aujourd'hui. Je vous le demande en grâce, soyons à cet égard le plus réservé qu'il sera possible.

◇

Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

J'ai vu ce M. Balbi; je ne sais qu'en dire[1]. Il a l'air bon homme. Il est doux, à ce qui paraît. Il parle peu. Ses réponses sont sensées. Mais avec tout cela je ne vois aucun caractère décidé. Je crois, en effet, qu'on pourrait le mener. Il a plu beaucoup à mes parens. M. de Montbrillant a eu une heure de conversation particulière avec lui. Je n'ai pu savoir ce qu'il lui avait dit.

Balbi a dit à M. de Grangé que M. de Montbrillant l'avait prié de passer chez lui, à Paris, dans la semaine, sans lui donner encore de parole positive. Une chose me prévient un peu contre lui : c'est qu'il vante beaucoup sa façon de penser et sa délicatesse. Est-ce qu'on en parle quand on en a ? Si c'était une bête ? J'en ai peur. Il est si gracieux, si... Enfin, il ne me revient pas trop. Toute réflexion faite, je lui trouve la contenance d'une mie[2]. Je suis bien trompée si ce n'est pas cela même[3] qui a séduit ma mère. Elle meurt de peur qu'on ne soit trop sévère avec mon fils.

M. de Bernon lui a parlé latin; il dit qu'il le sait bien. Il paraît, dit-il, qu'il a bien fait ses classes. C'est de quoi je m'embarrasserais assez peu, si j'étais maîtresse de décider. J'aurais peut-être tort; mais je voudrais tant d'autres choses auxquelles il me semble qu'on ne pense guère et que je crois bien autrement importantes.

J'ai suivi votre conseil, mon ami; j'ai écrit à Desbarres pour le prier de s'informer de M. Balbi. Ah ! je vous assure qu'il n'a point du tout la tournure d'un espion. Mais, tel qu'il soit, mes informations ne me serviront guère, car ce ne sera pas moi qui en déciderai, à moins que les témoignages ne soient si mauvais que M. de Bernon ne prenne sur lui de l'exclure. S'il n'est que médiocre, je l'aurai. L'air du bureau est pour lui, et je m'en consolerai, car je pourrais avoir pire.

---

1. La plupart des détails qui suivent, jusqu'à « autrement importantes », constituent le portrait du personnage de « Linant » dans *Mém.* I, p. 277-278, ainsi que dans *Jeun.*, p. 324-325.

2. « *Mie :* nom que les enfants donnaient à leur gouvernante. » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1762).

3. *Mém.* I, p. 277 : « cet air bénignement bête ».

Vos emplettes pour Mlle Darcy sont faites, mais Félix n'a pu les faire placer dans son appartement. Elle en a emporté la clef. Je ne puis causer plus longtemps avec vous aujourd'hui, mon ami. Bonjour, à demain.

Nous retournons dans deux jours à Paris. J'ai mille choses à préparer. J'installe ce soir Pauline dans la maison où elle doit passer l'hiver; je suis désolée de m'en séparer.

Adieu, mon tendre ami. A propos, vous ne m'avez pas répondu sur ce qui regarde Mlle Carré.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Je ne sais quel projet roule dans la tête du comte de Grangé, mais il est d'une singulière attention pour ma mère et pour moi. Il cherche toutes les occasions de me faire valoir et de rabaisser mon mari, et il n'en néglige aucune. Il nous montra hier assez adroitement une lettre qu'il écrivait à la princesse de R***, où mon éloge se trouvait comme par hasard. Il appuyait beaucoup sur le regret qu'il avait que toute la fortune de mon mari ne fût pas à ma disposition plutôt qu'à la sienne, et faisait un parallèle de l'usage que l'un et l'autre en pourraient faire, qui était tout à mon avantage. Quant à moi, il se conduit très honnêtement et, depuis cette dernière conversation dont je vous ai fait part, mon ami, il a pris un maintien beaucoup plus réservé.

[1]Desbarres est arrivé hier au soir et reste jusqu'à demain. Nous retournons tous ensemble à Paris. Il dit que Balbi passe pour un fort honnête homme. Peu de gens le connaissent à Paris. Il a eu beaucoup de peine à trouver quelqu'un qui pût l'éclairer sur ce que nous cherchons. Le comte de Grangé ne le connaît pas plus que lui. Il prétend qu'il lui a été recommandé par le secrétaire d'une grande dame. « Quant à l'esprit, je ne vous en suis point caution, m'a-t-il dit, car c'est une bête qui m'a dit qu'il en avait[2]. Il a des mœurs; c'est le principal. Je le formerai sur le reste. Laissez-moi faire. »

Voyez, mon ami, s'il ne faut pas que cet homme s'empare et se mêle de tout. Il a eu ce matin une discussion très comique avec

1. Le début de ce paragraphe, jusqu'à « honnête homme », suivi de la citation : « Quant à l'esprit, etc... » ont été publiés dans *Mém.* I, p. 278.

2. On pourrait rapprocher cette phrase d'un propos effectivement tenu par Duclos : « Un tel est un sot; c'est moi qui le dis et c'est lui qui le prouve. »

le comte de Grangé, qui a cependant pensé devenir sérieuse. Je n'ai pas le temps de vous en faire le récit. Le comte le persiflait assez lestement. Desbarres répondait par des épigrammes. J'ai vu le moment qu'ils se fâcheraient tous deux[1]. Mlle Darcy a voulu rompre la conversation. Desbarres commençait à la malmener. Je l'ai emmenée à ma toilette et les ai laissés, le comte et lui. Je les ai vus ensuite par ma fenêtre se promener avec Mme de Grangé et ma mère. Ainsi cela n'est pas fort inquiétant.

Desbarres m'a dit, et prétend savoir de bonne part, que le comte dessert mon mari auprès du Ministre. J'ai bien de la peine à le croire. A quoi cela le mènerait-il ? Tous ces gens si fins font comme cela des spéculations à perte de vue, auxquelles moi je n'entends rien. Je vais au jour le jour et n'en demande pas davantage[2]. Je me contente de vivre simplement, sans intrigue, sans remords. Que mon Formeuse m'aime, et j'aurai tout ce que je désire. Voilà le but de tous mes vœux.

◇

M. de Formeuse a Madame de Montbrillant.

Toujours M. de Grangé ! Je vous le demande en grâce, mon amie, ne me parlez plus de cet homme-là. Je n'entends rien à toutes ses manœuvres, et je trouve en vérité que vous en êtes beaucoup trop occupée. Son nom se trouve à chaque ligne de vos lettres. Il n'y a pas un mot de doux, de consolant, dans les deux dernières que vous m'avez écrites. Si vous saviez combien j'en ai de besoin. Séparé de vous, comment voulez-vous que je résiste à l'ennui, à la contradiction ?

O mon amie, que vous vous êtes faite promptement à notre séparation ! que vous m'aimez faiblement !... Tenez, j'ai l'âme en presse. Je suis trop malheureux. Si cela dure, je n'y pourrai résister. Mon amie, je vous afflige. Je vais attendre que je sois plus calme pour vous écrire. Adieu; ayez pitié de votre ami, il ne peut vivre que pour vous.

Il n'est pas possible de placer Mlle Carré auprès de Mme de Formeuse. Arrangez son sort comme vous voudrez. Elle a été si peu de temps chez vous, que vous ne lui devez, ce me semble, que votre protection, puisque vous en êtes contente.

◇

1. Cf. la Note du fol. B 13 : « ... *Il faut que Desbarres veuille mener tout le monde. Le Grangé le persiffle. Desbarres le lui rend, et puis se fâche.* »

2. Cette phrase est un ajouté marginal en A.

MADAME DE MONTBRILLANT A M. DE FORMEUSE.

Nous arrivons. Je ne vous écris qu'un mot. Je ne puis vous laisser dans le tourment où vous êtes, mon ami; vous n'êtes pas raisonnable. Que me diriez-vous de plus sur M. de Grangé, si je ne vous parlais pas de lui et si je ne vous rendais pas compte de tout ? Non, vous n'êtes pas inquiet, vous ne pouvez pas l'être. Vous savez trop combien je suis entièrement à vous, combien je suis malheureuse de notre séparation. Vous n'aggraverez plus ma peine en en ajoutant de superflu à la vôtre. Faites comme moi, mon tendre ami : écrivez-moi sans cesse, et venez le plus promptement que vous le pourrez.

Je cours au collège voir mon fils. M. Balbi est installé d'hier[1].

J'ai à peine le temps de te dire encore une fois que tu es pour toujours l'unique objet de mes sentimens les plus tendres. Entends-tu, ô toi que j'adore ?

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. DE FORMEUSE.

A Paris.

Je n'ai point eu de nouvelles ni hier ni aujourd'hui, mon cher ami. Si je passais la journée de demain sans en avoir, en vérité je serais fort inquiète. Mais je présume que vous êtes tous rassemblés et qu'apparemment vos fêtes sont déjà commencées. Tant mieux ! Puissent-elles être finies et vous laisser libre de revenir... Cependant, un mot est si tôt écrit. Il m'aurait fait tant de bien. Il faut que vous n'en ayez pas eu le loisir. Je ne veux pas y penser. Je ne veux que vivre dans l'espérance de demain et vous rendre compte du courant[2].

Desbarres est venu passer hier l'après-dîner chez moi. Il était de bonne humeur. Je n'avais que Mlle Darcy et le chevalier. J'ai

---

1. Il était d'usage d'installer les fils de famille avec leur précepteur dans de petits logements situés dans les collèges mêmes, où ils habitaient en dehors des périodes de classe. — Cf. la Note du fol. B 13 : « *Il faut peindre l'installation de Balbi.* »

2. Ce paragraphe, rogné et remanié, constitue la première moitié d'une lettre postiche des *Mém.* I, p. 279.

hasardé de le plaisanter sur la dispute qu'il avait eue avec M. de Grangé, le jour de notre départ de Montbrillant. « Savez-vous, lui ai-je dit, que vous lui avez tenu des propos fort durs ? — Et de quoi diable s'avise-t-il de me persifler ? — Mais il ne vous a rien dit de choquant. — Ni moi; je ne lui ai dit que la vérité. Mais je ne lui ai pas dit toute la vérité, de peur de vous compromettre. — Que lui auriez-vous dit de plus que de lui reprocher assez clairement de desservir mon mari ? — Diable ! Et le motif de ses manœuvres ? Il est pour moi plus clair que le jour. Fiez-vous-en à moi; il a quelque but d'intérêt. Vous vous y trouverez liée sans vous en douter. » Nous n'avons pas pu le tirer de là, et jamais il n'a voulu parler plus clairement.

La conversation s'est égayée ensuite entre Mlle Darcy et lui. Le chevalier sortit, et alors il y a eu combat à mort. Desbarres prétendit que tout était bon en fait de mœurs, pourvu qu'on fût franchement ce qu'on était. Mlle Darcy soutenait qu'excepté quelques dimanches en passant dans la canicule, il fallait toujours en imposer par les apparences, et que l'amour gagnait à la pédanterie extérieure. De là ils eurent sur la délicatesse une dispute à peu près aussi délicate et aussi décente. Je les fis taire.

Mlle Darcy lui tint un propos fort plaisant. « Je parie, dit-elle, que les plus beaux yeux du monde, même les vôtres, Mme de Montbrillant, n'ont pas pour lui le mérite d'une louche telle que la petite V***. — J'en conviens, reprit-il. Pourvu qu'elle soit grasse et rebondie, même pas plus que vous, je m'en accommoderai encore... Ou je me trompe fort, ou vous êtes au fond de mon avis. — Voilà, lui dis-je en me levant pour passer un moment dans mon cabinet, des propos un peu loin de la pédanterie, et une morale tout à fait honnête ! — Vous vous en allez ? reprit Desbarres. Est-ce pour nous la laisser mettre en pratique ? Nous sommes gens à nous prendre au mot. — Oh ! non, dit Mlle Darcy, d'un air dédaigneux. — Vous avez raison, répondit Desbarres, je ne suis cossu que par l'écorce[1]. » Elle rougit, et tous deux se turent après quelques rires en-dessous de Desbarres.

Lorsqu'il fut sorti, je fis quelques reproches sérieux à Mlle Darcy sur le ton de sa conversation, qui m'avait déplu, et que je ne lui avais jamais vu. Je n'ai pas été trop contente de ses excuses. Mais comme elle m'a paru un peu humiliée de s'être laissée emporter à une gaieté trop forte, j'ai changé promptement de conver-

---

1. Cf. la Note 107 du fol. B 135 (verso) : « *De gaieté peut-être faut-il que Desbarres se propose lestement en présence de Mlle Darcy. Tous deux, au ton près, disent très fortement la morale la plus relâchée. Mme de Montbrillant les fait taire. Allez-vous nous la laisser mettre en pratique ?... Nous sommes gens à nous prendre au mot. Elle : Oh ! non. — Lui : Je ne suis pas assez riche.* »

sation[1]. Elle est honnête au fond, et qui est-ce qui ne s'égare pas ?

Je suis jusqu'à présent très contente de M. Balbi. Je trouve qu'il s'y prend bien avec mon fils. Il a de la douceur, et néanmoins il se fait obéir. M. de Montbrillant a voulu lui faire quitter le petit collet; mais comme il a un bénéfice assez considérable attaché à son habit, il a répondu qu'il n'y pouvait renoncer sans être sûr qu'il nous convenait. M. de Montbrillant trouve que c'est un grand inconvénient; mais qu'il faut voir d'ici à quelque temps le parti qu'on pourra prendre pour le dédommager de ce sacrifice, s'il l'exige. A tout cela je ne dis mot. Je n'ose marquer ni le désir de le garder, ni faire remarquer les inconvéniens d'un engagement précipité. A votre retour, mon cher ami, nous consulterons ensemble la conduite que je dois tenir.

Puisque vous ne jugez pas à propos de mettre Mlle Carré auprès de Mme de Formeuse, je la garderai chez moi jusqu'à ce que j'aie trouvé occasion de la placer. Ma mère a des vues pour elle. Si elles peuvent réussir, elle sera infiniment mieux qu'elle n'aurait jamais été chez moi.

J'étais chez Mlle Darcy lorsqu'on lui a apporté la commode et les coins que vous lui avez achetés. J'ai vu avec grand plaisir celui que lui a fait cette galanterie de votre part, et en vérité j'en ai joui autant qu'elle. Elle a dû vous en écrire.

Voici à peu près l'heure de la poste. Je vais chez elle, afin d'aller au-devant de la lettre que j'espère y recevoir de vous. J'attendrai, pour fermer celle-ci, que je sois rentrée, d'autant qu'elle ne peut partir que demain[2].

◇

SUITE DE LA MÊME LETTRE[3].

Je reçois votre billet de quatre lignes, au bout de huit jours de silence. Quoi ! Formeuse, c'est parce que vous avez été à la chasse, parce qu'on a fait de la musique et des répétitions, que vous ne m'avez point écrit ?... Je vous croyais malade; jugez de mes inquiétudes !... Ah ! Formeuse, si vous saviez dans quel chagrin me jette votre absence !... En vérité, c'est la moindre des consolations que vous puissiez me donner, que celle de m'écrire régulièrement. Il y a de la dureté à me la refuser...

---

1. VAR. A ajoute : « *Il n'y a point de suite à craindre, ni de retour semblable à appréhender.* » (Biffé.)
2. VAR. A ajoute : « *Comme il est attendu, je vais lui écrire.* » (Biffé.)
3. Publiée, avec des remaniements et des omissions, dans *Mém.* I, p. 280-281.

Votre voyage sera-t-il encore long ? J'espère que non. Quand donc finiront ces fêtes ?... Ah ! mon ami, quel besoin j'ai de vous ! que j'ai de choses à vous dire !... Il n'est pas possible de tout écrire. Je n'en ai pas la force. N'allez pas vous inquiéter, cependant; vous savez que je n'ai courage à rien quand je suis séparée de vous; voilà tout..

Si j'ai bien calculé, vous jouerez cette semaine et vous serez libre de revenir dans celle d'après. Toute ma ressource est de parler de vous avec Mlle Darcy, et de m'en occuper sans cesse intérieurement. Je vous parle; vous me répondez selon mon cœur. Mais je ne sais; depuis ce billet de quatre lignes, je crains que vous ne répondiez pas si bien. Il faut se résigner à son sort; le mien est bien dur... Oh ! mon aimable ami, il serait au-dessus de mes forces de m'y soumettre si vous m'abandonniez. Je suis peut-être injuste; oui sûrement, je le suis. Vous n'avez pas pu m'écrire, puisque vous ne l'avez pas fait... Un mot cependant, un seul mot !... Vous n'y manquerez plus à chaque ordinaire. Il suffira pour calmer mon inquiétude. Mon Formeuse, mon bien, mon unique bien, ne me mets pas dans le cas de te défendre contre moi-même.

[1] J'ai reçu enfin une lettre[2] de Mme de Sally; mais froide, courte, et telle que sûrement lui aura dictée son tyran. Qui aurait jamais cru, du caractère dont elle était[3], qu'elle aurait fini par être totalement subjuguée par cet homme[4] ? J'ai vu quelqu'un[5] l'autre jour, qui les a vus dans leur terre, et qui m'a fait des détails de cet intérieur qui font trembler. Sa santé se détruit; elle se meurt d'ennui et de chagrin. Je la plains de toute mon âme. Cet exemple me fait peur[6].

Nous avons trouvé une place admirable pour Mlle Carré. La comtesse de Bressé a écrit à ma mère pour avoir une fille pour mettre auprès de la sienne, qui a quinze ans. Elle veut qu'elle lui serve plutôt de compagne que de gouvernante. Mais comme il s'agit de passer plusieurs années dans une terre éloignée de Paris, Mlle Carré aura peut-être peine à y consentir. Je tâcherai de lui faire faire ses conditions si bonnes, qu'elle n'ait rien à regretter ici. Si vous saviez avec quel plaisir je m'occupe des plus petites choses, lorsqu'elles vous intéressent... Je ne suis sûrement pas ingrate. Néanmoins, je suis obligée d'avouer que je ne mettrais peut-être pas un degré

1. Ce paragraphe, réduit dans *Mém.*, p. 281, a été publié intégralement dans *Jeun.*, p. 320.
2. Var. A, d'abord : « une *réponse* ».
3. Var. A, d'abord « dont était *cette femme* ».
4. Les *Mém.* omettent ce qui suit, pour ne reprendre que la dernière phrase : « Je fais toujours partir, etc. »
5. Var. A, d'abord : « un homme ».
6. Var. B, d'abord : « me fait *trembler* ».

de chaleur si fort dans cette affaire-ci, quelque contente que je sois de Mlle Carré, si elle ne vous intéressait pas.

Je fais toujours partir cette lettre, mon cher Formeuse, pour ne pas manquer le courrier, et je ne tarde pas à en commencer une autre. Bonjour, bonjour mille fois.

◇

## M. de Formeuse a Madame de Montbrillant[1].

Il n'a pas été en mon pouvoir de vous écrire, ma chère amie, puisque je ne l'ai pas fait. Si vous saviez tout ce qu'il m'en coûte, quelle impatience j'aurais de vous rejoindre, si cela m'était permis, vous ne me feriez pas de reproches. Je suis effrayé en pensant à tout le pouvoir que vous avez sur moi.

Je ne sais encore quand je pourrai partir[2]. La fête est retardée, et mon exil en sera d'autant plus long. Soyez sûre, ma chère amie, que si je ne consultais que mon cœur, je ne vous aurais pas quittée; je ne vous quitterais jamais ! Si j'étais à Paris, je ne pourrais peut-être pas vous voir davantage, ou du moins votre intérêt exigerait que je vous visse un peu moins que par le passé; nous en sommes convenus... Quel sacrifice ! Je n'en regretterai aucun, s'ils peuvent vous procurer le bonheur, ou du moins le repos.

Je vous remercie de tout ce que vous faites pour Mlle Carré Vous ne vous connaissez pas vous-même, mon amie, lorsque vous croyez ne l'obliger que pour moi. Sans l'intérêt que j'y prends, vous l'auriez obligée de même; je vous en réponds. Il faut qu'elle accepte. Elle aurait mauvaise grâce de faire la difficile.

Parlez-moi plus de vous que des autres. Que dit, que fait votre mari ? Comment se conduit-il avec vous ? Et le Grangé, et Desbarres, et vos parens ?... Je suis de l'avis de ce dernier sur ce qui concerne le comte. Je ne comprends rien à la folie de Mlle Darcy et de Desbarres. Vous avez fort bien fait de leur en imposer.

Adieu, ma tendre amie; dites-moi tout ce qui se passe... Mais non, ne m'en dites mot. Je ne pourrais vous être utile; et, si l'on vous tourmente encore, il faut que je fuie au bout du monde. Adieu mille fois.

◇

---

1. Publiée, avec des omissions et des remaniements, dans *Mém.* I, p. 281-282.
2. Var. A, d'abord « *vous rejoindre* ».

### Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Votre lettre m'alarme, mon cher ami, et je ne saurais dire précisément pourquoi. J'y trouve de la gêne, du détachement, et cela me désole... Que vous dirai-je? Je suis d'une tristesse mortelle; je ne puis m'empêcher de m'affliger. Je ne sais ce que je deviendrai, si votre séjour à Sainte-Olive se prolonge.

M. de Bernon me marque toujours des bontés; mais son fils a un pouvoir sur lui que je ne comprends pas. Vous sentez bien que le détail de cette faiblesse est impossible à faire[1]. Chaque instant de la journée, chaque événement, chaque misère me ramène à dire : il faudrait que mon Formeuse fût ici.

Ma mère est comme vous savez qu'elle est. M. de Montbrillant a depuis deux jours une humeur que je ne comprends pas. Je ne puis rien dire ni rien faire de bien à ses yeux, ou à quoi il ne suppose quelque motif secret. Vous voyez que ce n'est pas votre présence qui s'oppose à mon repos. C'est un supplice de plus, mon unique amour, et celui-là seul m'ôte le courage de supporter les autres.

M. de Grangé met tout en usage pour me faire oublier ses prétentions. Il voudrait même me persuader, je crois, qu'il n'en a jamais eu. Je le prends au mot; il me convient bien mieux comme cela[2].

Voilà, mon cher ami, tout ce que vous désirez savoir. Je ne puis causer plus longtemps; j'ai un grand mal de tête; je vais me coucher. Je serai seule au moins, car je n'ai pas toujours la consolation de m'affliger en liberté.

Adieu, adieu; soyez heureux. Amusez-vous, ou plutôt : dissipez-vous !... Ah ! mon ami, la condition d'une femme est trop dure.

◇

### Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Ah ! mon ami, je suis outrée. Ils ne seront pas contens, qu'ils ne nous aient séparés. Que deviendrez-vous en apprenant la nouvelle

---

1. Var. A ajoute ici (biffé) : « par écrit ».
2. Cf. la Note du folio B. 21 : « *Le Grangé a deux buts : d'avoir Mme de Montbrillant et de la lier de manière qu'elle ne s'oppose point à ses intérêts. Il tâche de ne pas se compromettre. Il parle clair et, ne pouvant la gagner, il change de ton, veut la surprendre*

scène ? Pourras-tu conserver, sans me voir, toute la tendresse dont mon cœur a besoin ? car je vois bien qu'il faudra être quelque temps sans te voir. J'en mourrai peut-être, mon ami... Tu me survivras, ah ! que tu seras malheureux !

Desbarres est venu dans mon appartement hier matin. Il y avait plus d'une heure qu'on m'avait dit qu'il était chez mon mari. Après quelques tours de chambre, en silence : « Madame, me dit-il tout à coup, vous avez voulu vous conduire sans moi. Je vous ai laissée faire; mais vous allez apprendre ce qu'on gagne à dédaigner mes avis. Vous avez fait, malgré tout ce que je vous ai dit, la partie la plus indécente, la plus scandaleuse; une orgie... — Que dites-vous donc, Monsieur ? Que voulez-vous dire ? — Quoi ? Allez-vous nier ce souper tête-à-tête avec Formeuse, la veille de son départ, étant au lit, sans domestiques ?... Les bouteilles, les verres renversés... — Doucement, Monsieur; modérez votre zèle; ou du moins qu'il ne se permette point des tableaux aussi exagérés et aussi faux qu'indécens. Qui vous a si mal instruit, s'il vous plaît ? — Il s'agit bien de qui m'a instruit ! Il s'agit de réparer un mal presque irréparable. Votre mari le sait. Il va porter plainte à vos parens. N'importe qui lui a dit. Je ne vois pas comme on se tire de là. Il n'y a, ma foi ! que le couvent, pour vous, ou de renoncer à Formeuse; mais je dis nettement, et peut-être encore ?... Allons, avouez-moi tout ! »

Mon tendre ami, conçois-tu combien je fus saisie, et quel effroi ce propos jeta dans mon âme ? Mais je sentis cependant qu'il n'était pas possible qu'on pût de rien faire une affaire aussi grave. Je sentis encore que le plus grand des malheurs était, dans ces circonstances, d'avoir quelque obligation à Desbarres. Je me déterminai tout à coup à lui dire fort sèchement : « Je vous rends grâces, Monsieur, de votre zèle. Mais, puisque vous faites tant de cas de la franchise, retenez, je vous prie, une bonne fois pour toutes, que je n'ai rien à avouer et que je ne veux pas qu'on se mêle de mes affaires sans mon aveu. Laissez-moi, je vous prie. — Ah ! pardieu, Madame... vous imaginez...; vous espérez peut-être ?... Tenez, vous me faites pitié. Pauvre femme, vous mériteriez que je vous abandonnasse. Je veux vous servir malgré vous. Mais prenez garde, s'il vous plaît... Mais savez-vous que, si je vous laissais là, dans une affaire de ce genre, je ne sais ma foi pas... Tout Paris vous condamnerait. — Eh bien ! Monsieur, laissez-moi condamner, lui dis-je en me levant. Je vais trouver mes parens... — Il est trop tard; votre mari y est. — Vous le savez, et vous me retenez ici ! »

Je sortis précipitamment. Il me suivit : « Souvenez-vous, me dit-il, qu'il n'y a d'autre parti à prendre qu'un sacrifice; voilà au

---

*et pour cela offre ses services. Remarque de Mme de Montbrillant sur ce changement de ton qu'elle remarque.* »

moins un conseil dont vous m'aurez l'obligation. Je vous avertis encore que vous avez fait une sottise de refuser les présens que votre mari a voulu vous faire. »

Il est vrai qu'il a voulu me donner une robe magnifique[1], et que je jugeai, comme je crois vous l'avoir mandé, que c'était pour tirer de moi quelque éclaircissement sur les dispositions de son père. Vous savez quelle a été ma réponse, et le mépris dont j'ai accompagné mon refus. Je me rappelle que je vous ai écrit tout cela. Nous étions près de la porte. Je l'ouvris et la lui refermai presque sur le nez. Il me cria : « Vous ai-je dit que le Grangé y est ? » J'étais alors dans l'antichambre. Cela m'arrêta un instant; mais l'inquiétude de ce qui se passait l'emporta, et j'entrai, résolue de faire tête à l'orage.

Peux-tu te représenter l'état où j'étais ? Cette démarche pouvait décider de mon sort à venir.

L'effroi de M. de Montbrillant à mon arrivée fut visible. Ma mère lui disait : « Il est bien étrange, Monsieur, que vous jugiez M. votre père assez faible pour ajouter foi à des calomnies aussi odieuses. » M. de Bernon reprit : « Non, Monsieur, non. Je vous connais trop bien; ne croyez pas que je les souffre. Si votre femme a refusé vos présens et vous a traité avec mépris, elle peut avoir eu tort, mais elle est bien excusable. Et pour l'autre accusation, elle ne peut pas être fondée. Mais qu'elle parle, qu'elle dise ses raisons. Elle est bien loin de supposer le sujet de notre discussion. N'est-ce pas, ma fille ? »

Comme ce préambule m'avait un peu rassurée, je répondis : « Pardonnez-moi. M. de Montbrillant ne se borne pas à m'accuser près de vous. Il a causé de ses prétendus griefs avec M. Desbarres, qui vient de m'en instruire, et je viens voir jusqu'à quel point il cherche à me noircir auprès de vous. — Il ne s'agit pas de plaider ici sa cause, Madame, reprit M. de Montbrillant. Comme vous l'avez fort bien dit vous-même un jour : il y a d'autres juges auxquels je veux recourir. J'ai des faits, j'ai des preuves, et nous verrons. — Si vous n'en avez pas d'autres, reprit M. de Grangé, que le dernier fait que vous venez de nous décliner, je vous plains et vous en félicite en même temps. Où seront vos témoins ? Madame était *seule* avec M. de Formeuse, dites-vous ? Comment le sait-on ? Qui l'a vu ? Qui sait les détails que vous nous avez faits, et que sa présence m'empêche de répéter ? — J'ai des preuves, Monsieur, j'ai des preuves ! reprit M. de Montbrillant. — Et moi, Monsieur, dit M. de Grangé, je suis témoin du contraire. Madame n'était point tête-à-tête, et j'étais en troisième. Elle le sait, et peut m'appeler en témoignage. M. de Formeuse est sorti en même temps que moi. Qu'avez-

1. Cf. la Note 116 du fol. B 136 (verso) : « *Oter la proposition des bijoux de M. de Montbrillant à sa femme.* »

vous à dire ? Je suis, je pense, aussi croyable que des accusateurs ou des accusatrices qui se cachent, et des témoins qu'on n'ose nommer. »

Que pensez-vous donc, mon ami, de cette conduite du comte ? Cet homme est-il à craindre ou à chérir ? Je l'ignore. Y a-t-il quelque piège caché sous cette apparence de générosité ? Oh ! que je suis à plaindre ! Je me défie de tout; la sécurité est bannie de mon cœur, et c'est le plus grand de tous les tourmens. Quoi qu'il en soit, M. de Grangé en imposa tant à M. de Montbrillant, qu'il resta pétrifié de la déclaration qu'il venait de faire. Il se troubla. Il dit et se dédit, et dans le désordre où il était, il lui échappa de dire : « Il y avait encore une autre personne, car on m'a promis un témoin oculaire qui paraîtrait quand il en serait temps. — Nous étions donc quatre ? repris-je. Voilà un singulier tête-à-tête. »

M. de Grangé trouva le moyen de me dire à l'oreille, lorsque M. de Montbrillant fut parti : « Je parie que c'est moi qu'on lui avait promis pour témoin. Mlle Darcy vous trahit, prenez-y garde. — Fi donc ! lui dis-je, elle n'en est pas capable. — Perdez cette idée. — Je crois plutôt que c'est quelque rabâcherie de domestique. Il y en a un que j'ai fait chasser. — Si c'était lui, reprit M. de Grangé, il m'aurait nommé. Votre mari n'aurait pas été si pétrifié... Lui promettre un témoin sans le nommer, remarquez bien cela. »

J'avoue à ma honte, et j'en rougis, mon cher ami, que j'ai eu un moment de violens soupçons. Mais mon cœur les repousse. Quel motif, d'ailleurs ? Cela ne se peut pas. Non, c'est quelque valet mal instruit. C'est sûrement cet homme que j'ai fait chasser. Ne le pensez-vous pas ?

Ma mère me fit signe de la suivre, et nous laissâmes M. de Bernon avec M. de Grangé. « Ma fille, me dit-elle lorsque nous fûmes seules, voilà qui est à merveille. Je ne crois pas un mot de toutes ces horreurs. Mais il ne faut pas être exposée davantage à de pareils outrages. Il faut être nette et renoncer sans balancer à voir M. de Formeuse. — Ma mère, lui dis-je, quand même cela serait nécessaire pour me procurer la paix, ce que je ne crois pas, ce serait m'avouer coupable que de renoncer à présent à le voir. Je n'en ferai rien, ni présentement ni dans aucun autre temps. — Ma fille, me répondit-elle, je sais mieux, ou tout aussi bien que vous, ce qui vous convient. Je le veux, je l'exige, et je me charge de dire moi-même ce qu'il convient à M. de Formeuse, non pour lui faire rompre avec nous une liaison d'amitié qui ne saurait être répréhensible, mais pour lui faire prendre le parti qui convient en se bornant à rendre des soins à M. de Bernon ou à moi. Ne vous mêlez pas de cela et laissez-moi lui parler. C'est un ami qui peut vous être utile et qui peut vous être un jour d'une grande consolation. Je ne veux point vous le faire perdre. Vous ne le perdrez pas; je vous le promets. Quand

revient-il ? — Ma mère, je l'ignore », et je fondis en larmes. Elle m'embrassa.

« Cette scène nous annonce peut-être une nouvelle sottise de la part de Montbrillant, me dit-elle. Allons, mon enfant, ceci est un temps de crise qu'il faut passer. Rentrons; faites toujours assidûment la cour à votre beau-père. Il ne faut pas trop le perdre de vue. Vous avez de grandes obligations au comte de Grangé. Il paraît vous être bien dévoué. — Croyez-vous, lui dis-je ? — Qui peut vous en faire douter ? — Hélas ! maman, je n'en sais rien; mais je me défie de tout le monde. »

Voilà, mon tendre ami, le précis d'une des plus cruelles journées que j'ai passées de ma vie. Vous imaginez bien que ma nuit n'a pas pas été plus tranquille. Je suis, en vérité, dans un trouble inexprimable. Mon mari n'a pas paru depuis cette scène. J'avais envoyé prier Mlle Darcy à dîner. Elle m'a fait dire qu'elle était un peu malade et qu'elle ne sortirait point. Je suis bien moins en état qu'elle de sortir. Je n'ai pas non plus revu Desbarres. En vérité, si ma réception d'hier ne l'a pas corrigé de donner des avis...

J'ai tort. Comme j'écrivais, il est arrivé. « Allons, dit-il, votre mari se tiendra tranquille. Je le lui ai dit. Il m'a conté votre entretien d'hier... Vous avez, ma foi, joué à quitte ou double. Mais le comte, est-ce qu'il était à votre souper ? — Cela se peut bien, Monsieur. — Mais qui diable ! vous n'étiez donc pas en tête-à-tête ? Que ne le disiez-vous hier ? — Cela ne m'a pas paru nécessaire. Je vous en demande pardon, Monsieur, mais encore une fois, laissons cela. — Diable ! auriez-vous suivi mon conseil ? Je parie que vous avez couché avec le Grangé ? Ah ! pardieu ! vous m'en devez l'aveu. — Je veux bien, Monsieur, pour dernière réponse vous assurer qu'il n'en est rien, parce qu'il ne me convient pas de laisser aucun doute sur ma conduite. Parlons d'autre chose ou.... — Qui diable ! vous l'amusez donc ? — Pas plus que vous, Monsieur. Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu Mme Médéric ? — Madame, écoutez : si vous me jouez ici, ce n'est pas ce que vous pouvez faire de mieux. Je le saurai tôt ou tard, et ma foi... — Je ne redoute aucune découverte, Monsieur. »

M. René et Saint-Urbain sont venus fort à propos rompre un entretien qui me pesait à mourir. Je ne puis vous dire, mon cher ami, le plaisir que m'a fait la présence de René. Dans ce moment, voir un de vos amis, un homme [1] qui vous aime, qui parle de vous avec autant de vivacité que moi... Oh ! mon ami, dois-je désirer ton retour ? Oui, sans doute. Quelle plus cruelle situation que celle où je me trouve ?... Il faut réfléchir à ce que vous répondrez à ma mère lors-

1. VAR. A, d'abord : « *C'est quelqu'un* » (au lieu de : « Dans ce moment..., un homme »).

qu'elle vous parlera. Je crois que vous pouvez lui faire sentir encore plus fortement que moi qu'il y aurait beaucoup d'imprudence à renoncer à me voir.

Tout mon espoir est en toi. N'abandonne pas celle qui t'adore uniquement, et qui ne veut vivre que pour toi.

◇

## M. de Formeuse a Madame de Montbrillant.

Que je suis malheureux, ma tendre amie; votre lettre a déchiré mon âme. Je ne puis résister à l'idée que je peux être cause des tourmens que vous éprouvez. Il est certain que, quoiqu'il en coûte à mon cœur, il n'y a rien à quoi l'on ne me fasse consentir pour tenter de vous procurer le repos. Si Madame votre mère me parle à mon retour, je répondrai[1] comme vous désirez. Mais je ferai ce que je pourrai cependant pour l'éviter. Je crois qu'il convient... Au reste, je ne puis rien dire de si loin, ni si en l'air. Je suis désespéré; c'est tout ce que je puis vous dire.

Nous avons joué hier la comédie; nous jouons demain; votre lettre m'a bouleversé; j'ai oublié mes rôles. Je ne sais ni ce que je dis ni ce que je fais. Il faut paraître gai, et j'ai le désespoir dans l'âme. J'ai déjà pensé dix fois partir; mais où fuir ? Je ne serais bien qu'auprès de vous. Si j'étais à Paris, je ne pourrais vous voir. Il faut donc rester. Je donnerai tout au monde pour que les fêtes fussent au moins finies.

Adieu, adieu mille fois. Vous devriez me haïr pour toutes les peines que je vous cause. Voyez, ma tendre amie; décidez de mon sort. Je souscrirai à tout ce que vous croyez essentiel à votre bonheur.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Il n'est qu'une seule chose essentielle à mon bonheur, mon cher ami; c'est votre amour, c'est votre tendresse, c'est vous enfin. Mais il faudrait vous voir, vous entendre me dire de temps en temps

1. Var. A, d'abord : « *je lui parlerai* ».

que votre amour sait résister à tant de traverses; qu'il saura, s'il le faut, se nourrir de lui-même, et que, ce temps de crise passé, je vous retrouverai tel que je serai toujours pour vous. Avec cette certitude, rien n'aura à l'avenir le droit de m'abattre et je tiendrai tête à tout.

J'ai vu Mlle Darcy. Elle a été malade deux jours. Je lui ai conté mes nouveaux sujets de peine, sans lui laisser entrevoir le moindre doute injurieux à son amitié et à son honnêteté[1]. Elle a cependant été excessivement étonnée du témoignage que M. de Grangé a donné en ma faveur. Je ne sais si c'est prévention, il m'a semblé un moment qu'elle a changé de couleur; mais je n'oserais l'assurer. Si c'est elle qui est cause par hasard de ce qui s'est passé, ce sera peut-être tout au plus par quelque légèreté, quelque imprudence; mais je ne croirai jamais qu'elle ait joué à me perdre de propos délibéré, d'autant que je ne lui vois aucun motif. Au contraire, en supposant, comme elle en a été quelquefois soupçonnée, qu'elle ait des vues intéressées qui règlent souvent ses démarches, il me semble que tout l'a portée à nous ménager. Elle a beaucoup d'amitié pour vous. Elle vous aime comme un frère; elle le dit elle-même. Vous voyez bien que tout concourt à détruire les soupçons et à les détourner de dessus elle. Elle a été vraiment touchée de ma situation; elle m'a conseillé de laisser faire ma mère; d'aller au jour le jour, et a d'ailleurs très applaudi à ma conduite.

M. de Bernon n'est pas trop bien aujourd'hui. Voilà deux jours qu'il ne mange point. Il n'a pas dormi cette nuit, et il a le plus mauvais visage du monde. Il paraît désirer que M. et Mme de Ménil reviennent le lendemain des fêtes. Je leur écris de sa part. Vous pourriez peut-être vous arranger avec eux pour le retour, mon tendre ami. Voyez si cela vous est possible.

Les chevaux danois que mon mari a fait venir[2] sont arrivés; on le sait. M. de Bernon en est plus affligé que la chose même ne le mérite. M. de Montbrillant ne paraît point. Nous ne savons où il est; au moyen de quoi tout est assez tranquille. Bonjour, pour ce matin, mon cher ami; il est tard; nous avons du monde à dîner; il faut vaquer à ma toilette. Triste soin pour moi quand tu n'en es pas l'objet ! Adieu.

◇

1. Cf. la Note du fol. B 135 (recto) : « *C'est Mme de Montbrillant qui apprendra à Mlle Darcy les nouveaux* (mot illisible : tourments ?). »
2. « Que mon mari a fait venir » est une surcharge interlinéaire en A.

### MADEMOISELLE DARCY A M. DE FORMEUSE.

Quoique vous me traitiez assez mal, et que je n'aie encore reçu qu'une lettre de vous, mon bon ami, je dois vous marquer toute ma sensibilité sur vos nouveaux chagrins et sur les tourmens qu'éprouve cette pauvre petite femme.

Je ne comprends pas qui a pu découvrir l'histoire de votre adieu, en exagérer les circonstances, et la rendre si méchamment à M. de Montbrillant. Il faut, à en juger par les circonstances, que ce soit quelqu'un de bien mal instruit. Mais savez-vous que, si c'était le Grangé, cela serait assez bien vu de sa part ?

Ma foi, mon ami, plus j'y pense et plus je le crois. Il aura fait faire l'accusation par quelqu'un à sa dévotion; puis il se sera porté témoin contre sa propre délation, afin d'en arrêter les suites. Et il aura très bien vu qu'il ne résulterait de tout cela que ce qu'il voulait précisément : qui était d'avoir l'air de servir Mme de Montbrillant et[1] de vous éloigner, comme cela deviendra presque indispensable, si l'on ne veut pas tenir notre pauvre amie sur la roue toute sa vie !

Bon Dieu ! que les hommes sont méchans !... Il faut bien qu'il s'en trouve de bons, d'aimables, de généreux, pour dédommager des autres. Heureusement pour nous, nous avons le bon lot. Toute cette machination est affreuse. La pauvre Émilie n'y résistera jamais. On ne saurait être dans un état de guerre perpétuel. Je vous promets de ne la pas quitter. Je souffre pour elle de tous les tourmens qui ne cessent de l'obséder; convenez que je suis une bonne créature. En vérité, je ne lui veux pas de mal. Il y a même des momens où je l'aime comme mon enfant[2].

Nous reviendrez-vous bientôt, mon bon ami ? Je ne suis pas celle qui désire le moins votre retour. Parlez-moi un peu de vos peines et de vos plaisirs. Comment vous tirez-vous d'affaire avec toutes vos jolies femmes ? Êtes-vous délaissé ou cruel ? Aucun de ces rôles ne vous va. Le mien, mon bon ami, est toujours de vous aimer beaucoup plus que je ne puis vous le dire.

◇

1. « D'avoir l'air... et » est une surcharge interlinéaire en A.

2. Cf. la Note marginale du fol. B 135 ( verso) : « *Quelques mots dans la lettre de Mlle Darcy où elle se fait un mérite du rôle qu'elle joue entre eux deux. Avouez que je suis une bonne fille. Je l'aime toujours.* »

*M. de Formeuse m'a dit qu'il n'avait que très rarement répondu à Mlle Darcy. La lettre qu'on vient de lire est une de celles à laquelle il ne fit point de réponse. L'incertitude où il était sur l'auteur de toutes ces tracasseries lui fit garder le silence ; mais cette lettre confirma ses soupçons sur elle, plutôt que de les détruire, et le rendit très circonspect sur tout ce qui devait passer par les mains de Mlle Darcy.*

*L'inquiétude perpétuelle où était Mme de Montbrillant lui fit brûler aussi quelques lettres de M. de Formeuse avant d'en tirer copie. Ce ne fut pas toujours l'importance de la lettre qui la déterminait à la brûler; mais suivant qu'elle se trouvait plus ou moins craintive*[1].

◇

## Suite du Journal.

Que fait Formeuse ? Il y a quatre jours que je n'ai eu de lettres et, dans la dernière, il me mandait qu'il ne me conseillait pas de lui écrire si naturellement. « Écrivez dans votre Journal, disait-il, et vous me le remettrez à mon retour. Mais une lettre peut se perdre, et dans le moment de crise où vous êtes, j'aime mieux me priver de la consolation d'avoir de vos nouvelles que de vous faire courir le moindre risque. »

Mais mes lettres passent par Mlle Darcy. Est-ce qu'il se défierait d'elle ? Il ne m'a pas répondu; ni sur le service que m'a rendu M. de Grangé, ni sur les soupçons qu'il a cherché de me faire naître contre Mlle Darcy. C'est peut-être moi qui suis cause de la crainte qui s'est emparée de lui ? Si je le voyais, un mot expliquerait tout...

Oh ! que l'absence est cruelle ! Je ne puis plus y tenir. Je te cherche partout, mon Formeuse, et je ne te trouve point. Il ne parle pas de son retour. Cependant M. et Mme de Ménil reviennent... Sa dernière lettre est froide... Ah ! s'il faut soupçonner Formeuse, j'aime mieux mourir !

Depuis huit jours, je n'ai éprouvé aucune persécution. Je n'aurais pu y résister, dans l'abattement que me causait le silence de Formeuse. Mlle Darcy avait deux lettres de lui pour moi, qu'elle ne m'a apportées qu'aujourd'hui. « Comment va votre âme ? m'a-t-elle dit ce matin. Dois-je bien augurer de votre silence ? Depuis quelques jours vous ne m'avez presque point parlé de Formeuse. — Hélas !

---

1. Var. A. Ce dernier paragraphe remplace en surcharge la phrase (biffée) suivante : « *On verra que ce n'était cependant pas la seule cause de la froideur dont se plaint Mme de Montbrillant.* »

lui dis-je en fondant en larmes, c'est que je ne puis plus prononcer son nom sans être au désespoir. Il ne m'écrit plus !... — Il craint peut-être les hasards de la poste[1] ? Peut-être aussi veut-il vous désaccoutumer insensiblement d'être si uniquement occupée de lui ? Cet effort sur vous-même serait... — Cet essai me tuera; je suis désespérée. — Ne sachez mauvais gré qu'à moi, me dit-elle. J'ai voulu voir s'il ne vous serait pas plus avantageux d'être quelque temps sans entendre parler de lui. Je vois avec douleur qu'en voulant vous épargner des peines à venir, je les ai augmentées, ma chère Émilie. Pardonnez à mon zèle. J'ai deux lettres pour vous depuis trois jours. Les voilà. Que Formeuse ignore, je vous le demande en grâce, la tentative que j'ai faite. Je vous proteste que je n'avais en vue que votre repos mutuel. »

J'ai pris les lettres sans lui répondre et je les ai lues. Elles ne sont pas si froides que les précédentes; mais il ne revient point avec M. et Mme de Ménil. Il ne peut, dit-il, refuser à M. de Sainte-Olive de rester encore huit jours avec eux. Est-il possible qu'il en ait le courage ? Je n'ai pas celui de me livrer à mes réflexions. Elles me mettraient au désespoir, si je me laissais entraîner à toutes les idées qui me viennent dans la tête.

Mlle Darcy m'a sollicitée avec tant de tendresse de lui pardonner, et elle m'a paru si touchée de la peine qu'elle m'a causée sans le vouloir, que je n'ai pu m'empêcher de lui rendre justice. Ses intentions sont bonnes. Il faut lui en savoir gré. Mais elle ne sait donc pas qu'elle nous a privés de la plus douce de toutes les consolations[2] : celle de s'affliger ensemble ? Elle ne sait pas cela, et elle croit savoir aimer !

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

L'état de M. de Bernon m'inquiète, mon cher tuteur. Il paraît tourner en langueur. Les médecins en augurent mal et doutent qu'il

---

1. Ces « hasards » n'étaient pas uniquement les irrégularités de transport et les risques de perte. La poste se rendait parfois coupable de certaines infidélités : « Six ou sept commis de l'hôtel des Postes (note Mme du Hausset dans ses *Mémoires*) triaient les lettres qu'il leur était prescrit de décacheter et prenaient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure. Ensuite on mettait la lettre du côté du cachet sur un gobelet d'eau chaude qui faisait fondre la cire sans rien gâter; on l'ouvrait, on en faisait l'extrait, et on le recachetait au moyen de l'empreinte. L'Intendant des Postes apportait les extraits au Roi les dimanches. On le voyait entrer et passer comme les ministres pour ce redoutable travail ! »

2. Var. A, d'abord : « *satisfactions* ».

puisse aller au delà d'une année. Le comte de Grangé et moi, nous sommes convenus de travailler au raccommodement du comte de Lange[1].

« Je suis étonné, m'a-t-il dit, qu'avec la faiblesse dont le ciel a doué M. de Bernon, il ait mis autant de résistance à ce qu'a désiré de Lange. N'est-il pas bien singulier que, voyant les nouvelles folies de votre mari, il le laisse tranquille ici sans songer à le faire retourner en province ? — C'est son fils. L'autre n'est que son gendre et n'a jamais rien fait pour lui plaire. — J'ai pourvu à cette indolence et je lui ai fait sentir la nécessité de le faire partir. Il le fait chercher, et je crois que la semaine prochaine vous en débarrassera. Mais en vérité, je crains pour sa fortune à venir. S'il continue, dès que son père aura les yeux fermés, il y a cent à parier qu'il perdra sa place. — Certainement cela serait fâcheux; mais qu'y faire ? Heureusement le sort de mes enfans est assuré. Le mien l'est aussi, et quoiqu'il soit modique, j'espère qu'il me suffira. — Cela est à merveille. Mais ne voyez-vous pas que vos enfans ne jouiront de ce sort qu'après leur père ? Si votre mari ne conserve pas un revenu considérable, il les laissera manquer de tout. Vous-même ne jouirez peut-être de vos droits qu'en plaidant; et vos enfans, que vous ne voudrez pas laisser dans la peine, vous mangeront toute l'année et vous mettront hors d'état d'aider votre mère. — Ce tableau est affreux, mon frère, j'en conviens. Mais quel remède ? — J'en sais un, si vous avez le courage de braver les propos des sots et des gens mal instruits. — Lequel ? — C'est de nous faire donner, à votre mère, à vous et à moi, la moitié de la place de votre mari. — Mais comment cela ?... M. de Bernon ne consentira peut-être pas à faire cette demande. — Il faut vraiment bien se garder de lui en parler. C'est au ministre à qui je m'adresserai[2]. Je suis presque sûr du succès; mais il faut que cela reste entre vous et moi, et que vous m'en gardiez le plus profond secret. — Je vous avoue, pour ce qui me concerne, que je ne trouverais pas honnête, après ce que M. de Bernon a fait pour moi, d'obtenir par autorité une portion du bien de son fils. Cette avidité me répugne et serait blâmable. — C'est pourtant le seul moyen de lui faire conserver son état, que de le faire envisager au ministre comme la ressource de toute la famille. — Mais c'est qu'il n'y a véritablement que ma mère et mes enfans[3] qui soient dans le cas de réclamer avec justice des secours du ministère. Mais je n'ai pas le droit de prononcer pour elle. Il faudrait la consulter.

---

1. Var. A ajoute (biffé) : « *Après avoir causé des moyens de réussir*, M. *de Grangé me dit :* »

2. Cf. la Note marginale du fol. B 136 (recto) : « *Faire dire à la mort de* M. *de Bernon que c'est le garde des sceaux qui accorda à* M. *de Grangé...* »

3. Les mots « et mes enfants » sont en surcharge interlinéaire en A.

Cela ne se peut pas. Cela exige trop de secret. — J'exige, Madame, que vous le gardiez scrupuleusement. Il faut, si cela vous convient, que je forme la demande à son insu. Le prétexte sera les services du feu marquis de Gondrecourt. — Mon frère, nous avons heureusement du temps. Je ne puis me décider sur-le-champ dans une matière aussi délicate. Il faut se donner le temps de la réflexion. — Comptez sur ma discrétion. »

S'il vous est possible, mon cher tuteur, de me donner votre avis, je vous serai sensiblement obligée. Je vous avoue que toute démarche de cette nature me répugne. Je crois entrevoir que le comte veut étayer sa demande personnelle d'une plus honnête. Si je savais ce que M. de Bernon a fait pour ma mère, je serais plus décidée dans mon refus. M. de Montbrillant peut changer, et je verrais avec peine un étranger s'emparer d'un avantage qui ne lui est pas dû, dont il n'a nul besoin, pour en priver mes enfans. Cependant si M. de Grangé continue à vivre honnêtement avec nous, comme il pourrait leur être utile, je ne m'opposerai pas à lui payer ainsi les services qu'il pourrait leur rendre.

◇

*Je n'ai point trouvé dans les papiers de Mme de Montbrillant ma réponse. Elle ne m'envoyait que des morceaux détachés de son journal*[1]. *N'étant pas aussi au fait qu'elle le supposait de sa situation, je lui dis que je n'avais point de conseil précis à lui donner, mais qu'en général je regarderais comme une faute grave d'avoir des obligations à un homme qu'on pouvait supposer très porté à abuser de sa reconnaissance ; qu'au moins fallait-il faire son possible pour tourner les circonstances de manière à ne pas dépendre de lui.*

◇

## Suite du Journal.

[2]M. et Mme de Ménil sont arrivés. Je les ai revus avec un plaisir inexprimable. Ils venaient de quitter Formeuse. Ils m'ont parlé de lui; mais je n'ai osé leur faire toutes les questions que mon cœur me dictait. Je vois par ce qu'ils m'ont dit qu'il est malheureux. J'espère

---

1. Var. A, d'abord : « de *cette portion du* journal. *J'avoue que, ...* ».
2. Var. A débute par : « *M. de Montbrillant est parti et* » (biffé). On verra un peu plus loin qu'il est encore avec les siens.

que j'ai été injuste. Il passe presque tout le jour dans sa chambre, ou à se promener seul.

Que je suis inconséquente ! Je le vois, je le suis, je souffre sa peine, mon cœur vole à lui et voudrait le consoler. Je voudrais même souffrir encore plus et lui éviter une partie de la tristesse qu'on lui remarque. Et, en même temps, j'ai été fâchée d'apprendre qu'il semble tous les soirs chercher dans des dissipations étrangères à se distraire de lui-même. Il fait de la musique. Il s'enivre même... Quel doit être son tourment ! Car cela est bien loin de ses mœurs. Mais ensuite, il danse jusqu'à cinq heures du matin. Ah ! Formeuse, vous n'êtes plus vous !...

Je lui ai écrit pour lui rendre un peu d'espérance. Je lui ai appris le prochain départ de M. de Montbrillant. Que je voudrais qu'il fût de retour de Sainte-Olive ! Mme de Lanzac y est encore. Elle a fort mal joué mes rôles; je m'en étais doutée. Il n'y a plus qu'elle et Formeuse d'étrangers à Sainte-Olive[1].

M. de Montbrillant n'a pas paru du tout étonné de l'ordre que son père lui a donné de partir. Il semble même qu'il s'y était préparé. Ses chevaux sont en chemin pour se rendre à Pomponne[2]. Il m'a dit ce matin très gaiement qu'il viendrait demain souper chez son père, et qu'il partirait à minuit. Il peut bien y avoir quelque chose de singulier à cela; mais je ne me donnerai pas la peine d'en faire la recherche[3].

J'ai enfin terminé l'affaire de Mlle Carré. Je l'ai mandé à Formeuse. J'espère qu'il sera content de ma négociation. Mme de Bressé lui donne 400 livres d'appointemens, quatre robes achetées à la pièce, une de chaque saison, et une noire pour les deuils de Cour. Elle se réserve une récompense honnête en mariant Mlle de Bressé. Elles partiront ensemble au commencement du mois prochain. Elle restera avec moi jusque là.



## Suite du Journal.

Enfin, M. de Formeuse m'annonce son retour. Mais par quelle lettre ! Elle est froide. On y voit même un certain air pressé, comme s'il se fût acquitté d'une tâche. Elle n'a pas une page. Il y a deux

---

1. Cf. la Note du fol. B 135 (verso) : « *Jeter des mots sur Mme de Lanzac et Mlle Darcy.* »

2. Inadvertance de la narratrice : il s'agit toujours de « Poitiers ».

3. Cf. la Note marginale du fol. B 135 (verso) : « *Faire trouver un motif qui est* (sic) *fait partir le mari avec plaisir.* »

ou trois ratures. L'écriture est de deux plumes différentes. Il y a des mots les uns pour les autres !... Enfin ! je le verrai.

Hélas ! je ne sais pourquoi, mais je ne sens pas cette joie, ce transport, que j'éprouvais[1] lorsque je pensais à son retour. Il est vrai que l'état de M. de Bernon, que j'ai sans cesse sous les yeux, peut bien avoir mal disposé mon âme. Je suis si triste, si découragée ! Sans ma mère, M. de Grangé et moi, ce digne vieillard, ce respectable père, finirait ses jours seul et isolé[2]. Mme de Grangé va sans cesse aux spectacles et ne vient que lorsque, de temps à autre, son mari l'amène. M. et Mme de Ménil viennent tous les matins; mais on ne les aperçoit pas le reste du jour. Mme de Lange est presque toujours à Versailles, tandis que nous travaillons pour elle. Nous avons mis M. de Saint-Urbain de notre négociation.

M. de Bernon, soit faiblesse, soit qu'il sente sa fin approcher et qu'il se fasse un devoir de se réconcilier, ne nous a pas fait taire comme à son ordinaire, lorsque nous avons entamé cette matière. Nous sommes convenus qu'à la première occasion favorable nous proposerions d'amener le comte de Lange, et nous le porterions[3] à faire toutes les soumissions et à souscrire aux conditions qu'il plairait à M. de Bernon de mettre à son accommodement.

◇

## Suite du Journal.

Formeuse est arrivé. Je l'ai vu, je n'ai pas à m'en plaindre, et je suis triste... Hélas ! c'est qu'il me semble que je pourrais être plus contente de lui que je ne le suis. Je ne sais. Il paraît content de me revoir; mais son air me le disait plus que ses paroles. Je me plaignais de la contrainte où nous allions vivre, d'autant plus grande que, M. de Bernon étant malade et ses enfans le voyant peu, j'étais forcée d'être très sédentaire et je perdais les occasions de le rencontrer. Il trouvait que j'exagérais mes peines; qu'il n'y avait pas de nécessité à être si sédentaire et qu'il fallait laisser ses enfans remplir leurs devoirs. Ce n'est pas là sa manière d'être ordinaire. Il ne voit pas comme cela. Il n'a pas surtout cette parfaite résignation qui est presque toujours le partage des indifférens.

Je m'en donne une raison : il était prévenu. Mlle Darcy l'a vu avant moi. Je l'avais chargée de lui dire de venir tout de suite dans

1. Var. A ajoute (biffé) : « *seulement* ».
2. Cf. la Note du fol. B 135 (verso) : « *Voir si M. de Bernon ne meurt pas isolé.* »
3. Var. A, d'abord : « ... de l'amener, et nous porterions le comte... »

mon appartement, de peur que, s'il entrait d'abord chez M. de Bernon, on ne l'empêchât de me voir. Elle lui aura dit combien j'étais affligée. Il se sera tenu sur ses gardes pour ne pas me montrer des alarmes qu'il croit peut-être devoir augmenter les miennes; et, comme on rend toujours mal ce qui n'est pas naturel en nous, il a été au delà du but... Voilà sûrement l'explication de cette énigme et celle de ses lettres. Tout cela part du même but.

Pauvre Formeuse ! Tu te donnes bien de la peine pour m'en épargner. Laisse là toute cette feinte, cette dissimulation !... Eh ! qui peut mieux que toi, tel que tu es, tel que je t'aime, sans art, étant toi enfin, qui peut mieux me faire oublier en une minute les tourmens de toute une année ? Je te le dirai : mais la contrainte où nous étions l'autre jour en nous parlant, la crainte d'être d'un instant à l'autre interrompus, ne me l'a pas permis... Cette raison peut l'avoir encore empêché de se livrer... Pour moi, j'avoue que la plupart de toutes ces remarques ne sont venues qu'après coup. J'étais tout entière au bonheur de le voir. Ce n'a été qu'à la fin de notre conversation que je n'ai pu me dissimuler qu'il n'était pas au même ton que moi. Mais j'en ai trouvé la cause. Je ne dois pas en être inquiète. Non, je crois que je ne le serai pas... Je pourrais peut-être te faire injure si je l'étais... Cela suffit, Formeuse; je ne le serai plus.

Ma mère et M. de Bernon l'ont très bien reçu. Ma mère ne lui a rien dit relativement à moi. Comme M. de Montbrillant est parti, peut-être ne lui parlera-t-elle pas. Nous sommes convenus, lui et moi, qu'il ne viendrait que très rarement dans mon appartement. Je le verrai chez Mlle Darcy. Il ne croit pas qu'elle ait été capable de nous trahir. Mais il dit qu'à tout hasard il faudra tâcher de nous voir ailleurs[1] : soit chez Mme de Ménil, soit chez Mme de Sainte-Olive, qui revient la semaine prochaine.

Nous serons débarrassés aussi de M. de Grangé très incessamment. Il dit qu'il ne peut se dispenser d'aller faire un tour à son commandement, dont il est absent depuis très longtemps[2]. Il se propose de partir de demain en huit. Formeuse en sera ravi, car il ne saurait se faire à lui. Je lui ai confié la proposition qu'il m'a faite pour lui, ma mère et moi. Il est absolument de votre avis, mon tuteur. M. de Grangé ne m'en a pas reparlé. S'il y revient, je refuserai. J'y suis décidée. S'il ne me dit mot, nous resterons où nous en sommes.

◇

1. Détail utilisé, dans une rédaction postiche, par les *Mém.* I, p. 282.
2. VAR. A, d'abord : « *près de trois mois* ».

## Suite du Journal.

Huit jours de distance.

Enfin, j'ai vu Formeuse tel que je le désirais et que j'étais bien sûre qu'il était au fond de son âme. Mlle Darcy avait, je crois, contribué sans le vouloir à cet apprêt qu'il avait mis dans sa conduite. Avec les meilleures intentions du monde, les tiers gâtent toujours tout lorsqu'ils veulent se mêler des affaires de gens qui s'aiment.

Je trouve cependant que Formeuse devient distrait. Il a des momens d'absence singuliers. J'en ai souvent, moi; mais ce n'est pas avec lui. Je ne serais pas étonnée qu'il fût encore plus profondément affecté de notre situation que moi-même. Il ne peut savoir comme moi que je suis bien décidée à secouer toute contrainte dès que M. de Grangé sera parti. Il m'a vue timide, alarmée des craintes de mes parens. Il doit craindre que cette faiblesse ne me dure. Je lui ai cependant bien juré le contraire; mais il n'y a que l'avenir qui puisse lui prouver quelle fermeté peut donner l'amour et la crainte de perdre ce qu'on aime.

Nous sommes convenus qu'il viendrait voir M. de Bernon deux fois dans la semaine, ou tout au plus trois; mais qu'il ne monterait jamais dans mon appartement lorsque M. de Grangé ou M. de Montbrillant y serait. Lorsque la santé de M. de Bernon me permettra de sortir, j'irai quelquefois chez Mme de Ménil et je lui ferai savoir.

Jamais une contradiction[1] n'arrive seule. Cette année son père[2] est en exercice de sa charge et, comme il en a la survivance, son père trouve plus commode de lui faire faire souvent sa besogne. Il craint que ce nouveau devoir ne vienne apporter des obstacles aux momens dont nous pourrions profiter; mais il m'a promis avec tant d'attendrissement et de vivacité d'écarter tous ceux qui seront en son pouvoir, qu'il m'a consolée de l'alarme que j'en avais conçue d'abord.

M. de Saint-Urbain est venu me voir et m'a engagée à suivre le plan de lecture et d'occupation que j'avais commencé l'année dernière. C'est mon projet, et je l'en ai assuré. En effet, je crois que l'application pourrait m'être de quelque ressource dans la vie sédentaire que je suis obligée de mener.

Formeuse m'a rendu compte des fêtes qu'on a données aux nouveaux mariés à Sainte-Olive[3]. Mais, lorsque j'ai voulu savoir des

---

1. Au sens de : contrariété.
2. Le « père de Formeuse », c'est dans la réalité M. Dupin, fermier général.
3. Var. A, d'abord : « compte] *de la vie qu'on menait* à Sainte-Olive *et des plaisirs qu'on y a donnés* aux nouveaux mariés ».

détails de la manière dont Mme de Lanzac s'était tirée de mes rôles, il s'est récrié : « Ne me parlez pas d'elle[1] », avec une vivacité si comique que j'ai compris qu'il en était excédé. J'ai voulu, un peu par amour-propre, je l'avoue, faire le parallèle en plaisantant de la manière dont il me disait qu'elle avait rendu ses rôles, avec celle dont je me proposais de les rendre. Il m'a menacée avec tant d'action de s'en aller si je continuais, que je n'ai pu m'empêcher d'en rire.

M. et Mme de Sainte-Olive arrivent ces jours-ci. C'est encore une maison où je pourrai le voir.

◇

## Suite du Journal.

Treize jours de distance.

Je ne comprends pas Formeuse. Après avoir passé deux mois à nous voir rarement, mais à nous écrire exactement et à profiter des momens que le hasard nous donnait, depuis quinze jours, il m'écrit moins; son style est plus embarrassé; et, sous prétexte d'affaires, il a refusé deux rendez-vous que je lui indiquais. Et, les mêmes jours, il a passé ses soirées, l'une chez Mme de Sainte-Olive, et l'autre chez Mme de Ménil; de sorte que je ne l'ai point vu cette semaine, parce que les jours qu'il est venu chez M. de Bernon j'étais incommodée. Je gardais ma chambre, et M. et Mme de Grangé, dont le voyage a été retardé, étaient chez moi.

Il m'écrit qu'il est désolé de ne me point voir; il maudit les affaires, les conventions. Mais, comme je le lui ai mandé, mon indisposition était une occasion très honnête de monter dans mon appartement... Je ne comprends rien à cela... Rien ne me paraît plus supportable, si Formeuse s'accoutume à vivre sans moi... O hommes ! hommes ! quelle est donc votre façon d'aimer ? Si votre constance ne tient pas à la plus légère contradiction[2], en quoi consiste donc cette supériorité dont vous faites tant de bravade ?

◇

1. Ces cinq mots sont en surcharge interlinéaire dans A.
2. Le fragment de phrase « Si votre... contradiction » est en surcharge interlinéaire dans A.

## Suite du Journal.

Le lendemain.

Oh ! ma mère ! ma mère, vous m'avez mis la mort dans le cœur... Hier, lorsque M. et Mme de Grangé nous eurent fait leurs adieux, (ils sont partis, je le dirai ensuite), elle me fit entrer dans sa chambre : « Ma fille, me dit-elle, avez-vous parlé à M. de Formeuse de ce que je me proposais de lui dire ? — Moi ? Non, maman. Je ne l'ai vu ici qu'en votre présence. »

Le cœur me battait bien fort; je redoutais une nouvelle scène. Hélas ! je l'aurais préférée à la malheureuse conviction qu'elle m'a donnée. « Vrai, me dit-elle, il ne sait rien des persécutions dont il est l'objet ? — Maman, je l'ignore; mais ce n'est pas par moi. Je ne pourrais pas, ce me semble, sans manquer à la prudence, lui dire de telles extravagances. »

Si vous aviez vu, mon tuteur, l'air de bonté que ma mère avait en me parlant, comme c'était bien à son enfant que son cœur adressait la parole, vous pourriez avoir l'idée de ce qu'il m'en a coûté de lui cacher la vérité.

« Eh bien ! continua cette digne mère, je commence à estimer véritablement M. de Formeuse. Je vois qu'il s'éloigne peu à peu, et je suis enchantée que cette conduite vienne de lui, sans que nous ayons été obligées de la lui suggérer. J'ai même remarqué qu'il a l'air bien moins occupé de vous. Il suit davantage la conversation; ses attentions pour M. de Bernon, pour vous, pour moi, ont un tout autre caractère. Il est tel enfin que je le désirais depuis longtemps. — Trouvez-vous, maman ?... »

Un coup de poignard ne m'aurait pas fait une douleur plus cuisante. Il est donc vrai que Formeuse ne m'aime plus ? Tout le monde remarque son changement... Achevons de tout vous dire... Mon tuteur, que n'êtes-vous ici ?... Mais si cela n'était pas vrai; et que ce fût un piège pour me détacher de lui ?... On n'y réussirait pas... Non, ma mère est incapable d'une telle barbarie.

Je lui dis donc quelques mots, que je balbutiai le mieux qu'il m'était possible, sans trop savoir ce que je disais, et seulement pour cacher mon trouble.

« S'il continue[1] ainsi, me dit encore ma mère, je serai bien plus à mon aise avec lui. Il se conduit comme un galant homme, et je veux par mes amitiés lui marquer ma satisfaction. Il aura ouï dire

1. Var. A, d'abord : « *de se conduire* ainsi » (biffé).

combien il avait de part aux scènes désagréables et humiliantes que vous avez essuyées; il aura senti que l'amitié ne doit compromettre ni l'honneur ni le repos, et j'avoue que sa sécurité à cet égard ne me donnait pas bonne idée de ses mœurs. »

Je ne sais plus ce qu'elle a dit ensuite. Je sentais que je me trouvais mal. Je la priai de me permettre de remonter dans mon appartement un instant, en l'assurant que j'allais revenir. Je ne peux presque pas douter qu'elle n'ait remarqué l'état où j'étais. Il me semble qu'elle m'a regardée d'un air étonné. Comme je sortais, elle a appelé sa femme de chambre pour me suivre et, lorsqu'au bout d'une heure je suis descendue, elle était chez M. de Bernon.

Nous nous sommes cependant trouvées seules après le souper. Elle ne m'a rien dit de la manière dont je l'avais quittée. Elle ne m'a point demandé comment je me trouvais, et elle m'a embrassée comme à l'ordinaire quand nous nous sommes séparées. Ce matin, je l'ai revue. Sa réception a été la même. Cette situation me met dans l'âme un trouble inexprimable.

C'est aujourd'hui que Formeuse doit venir; je suis au supplice. Comment soutenir sa présence devant ma mère? Si je reste dans mon appartement et qu'il y vienne, ma mère croira que c'est un rendez-vous arrangé pour lui rendre compte de ce qu'elle m'a dit. Je ne puis cependant me passer de le voir. L'état où je suis est trop cruel.

Je ne puis rien vous dire du départ de M. et Mme de Grangé. Je suis trop abattue, trop occupée de ma peine, mon tuteur, pour me rappeler même aucune circonstance que celles qui ont rapport à Formeuse. Beaucoup d'honnêteté et d'offres de service de la part de M. de Grangé; beaucoup de platitude et de folie de celle de sa femme; voilà tout. Promesse aussi de nous écrire... Mais concevez-vous Formeuse? Que veut-il que je devienne?

◇

## Suite du Journal.

Voilà la journée passée, passée seule, absolument seule, et pas même de nouvelles de Formeuse. Pas le plus petit mot, pas la plus légère marque de regret. Il y a quelque chose à cela qui n'est pas naturel.

M. et Mme de Ménil sont étonnans. Leur père est malade, ils l'abandonnent et, non contens de se livrer à toutes sortes de dissipations, ils y engagent Formeuse; ils y engagent tous mes amis et s'embarrassent peu si je suis seule, si je suis heureuse.

Formeuse, peux-tu m'oublier ainsi ?... Ils soupent tous ce soir chez Mme de Lanzac. C'est une suite de ce voyage de Sainte-Olive, où je devais être. J'ai pensé aller aujourd'hui chez Mme de Sainte-Olive; mais j'aime mieux aller un matin chez Mme de Ménil. Avec l'air désintéressé, je tâcherai de pénétrer... Pénétrer... quoi ? Pardon, Formeuse, si je t'offense. Serait-ce toi, toi que j'idolâtre, qui mettrais le comble à mes malheurs ? Il pourrait bien avoir eu affaire tout le jour, et n'avoir été libre que pour le souper... Mais pas même de lettres !

◇

## Suite du Journal.

Le surlendemain, dimanche.

J'ai vu hier Formeuse; mais je ne l'ai vu que chez M. de Bernon, au milieu de cinq ou six personnes. Il faut qu'il n'ait pas tort, me suis-je dit, car il a l'air à son aise; ce qui m'a décidée à renfermer au fond de mon cœur les soupçons sans doute injustes que j'avais osé former contre lui.

Ma mère lui fit beaucoup d'amitiés lorsqu'il sortit, et lui cria : « Adieu, notre bon ami; venez dîner avec nous mercredi. »

C'était assez lui dire de ne pas venir plus tôt. Il accepta.

J'étais priée à souper avec lui chez Mme de Sainte-Olive. J'avais refusé. Mais M. de Bernon étant un peu mieux depuis quelques jours, il a été le premier à me forcer d'y aller. Je me suis assurée, avant d'accepter, que M. le Chevalier Le Maire[1] viendrait lui tenir compagnie. Un moment de la présence de Formeuse, comme je viens de vous le dire, avait presque détruit tous les tristes soupçons qui déchirent mon âme. Il n'y avait personne que lui lorsque j'arrivai chez Mme de Sainte-Olive, et j'eus tout lieu d'être contente. La société se rassembla et je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que Formeuse alors remarquait tout, excepté moi[2]. Le souper fut long, très gai, très fou, et, suivant la nouvelle coutume que M. de Formeuse a prise à Sainte-Olive, il s'enivra.

On dansa après souper; il vint se mettre près de moi et, par une bizarrerie dont je ne sais encore si je dois m'applaudir, il ne me quitta plus. N'importe, je fus heureuse ces deux heures-là, comme si je n'avais pas dû à son ivresse tout ce qu'il me dit de tendre. On lui fit quelques plaisanteries sur la rigueur qu'il tenait à Mme de Lan-

1. Var. A, d'abord : « *M. de Grangé.* »
2. Le passage qui suit, depuis « Le souper » jusqu'à « minaudière », a été publié (remanié et réduit) dans *Jeun.*, p. 332-333.

zac, auxquelles je ne compris rien, ni lui non plus à ce qu'il me parut.

M. de Versel, ami de M. de Ménil et de M. de Sainte-Olive, et confrère de M. de Formeuse, amena sa femme danser après souper[1]. Je fus frappée de sa figure. Elle n'est pas belle, mais elle est bien mieux. Quels yeux ! Quelle grâce ! Jamais je n'ai rien vu de s séduisant. Je redoutai l'impression qu'elle ferait sur Formeuse... Il y a six mois, il y a moins que cela, je ne redoutais rien. L'ombre d'un soupçon n'entrait pas dans mon âme... Quelqu'un vint nous la faire remarquer. Je lui donnai de bonne foi les éloges qu'elle me semblait mériter. Elle me parut mieux encore, je crois, lorsque Formeuse m'eut dit à l'oreille qu'il y avait longtemps qu'il la connaissait; qu'elle avait en effet une jolie tête, mais qu'elle était mal faite et minaudière. Je me crus heureuse de ce qu'il ne la voyait pas des mêmes yeux que moi. Où en suis-je réduite, mon tuteur ?

Nous nous retirâmes à deux heures. Formeuse me donna la main pour sortir. Il m'avait promis de m'écrire aujourd'hui. Il n'en a rien fait. Je viens d'envoyer chez lui; peut-être dort-il encore ? Il est cependant midi. Si je peux le voir seul, je veux tâcher de savoir ce que veulent dire les plaisanteries qu'on lui a faites.

J'ai causé avec Saint-Urbain avant le souper. Il m'a trouvée changée; je n'en suis pas étonnée. Je crains qu'il n'ait pénétré le motif de ma mélancolie, car il m'a dit qu'il fallait occuper mon esprit pour consoler mon cœur et guérir mon corps. J'ai feint de ne pas le comprendre. Il a eu la délicatesse de feindre à son tour qu'il déraisonnait. Je suivrai pourtant son conseil; je crois que j'en ai besoin.

Formeuse était sorti. Sans doute il est allé porter sa lettre à Mlle Darcy et je la verrai ce soir...

Je n'ai entendu parler ni de Formeuse ni de Mlle Darcy, mais j'ai vu M. de Ménil qui m'a dit qu'il l'avait vu à la comédie avec Mme de Lanzac... Je ne puis tenir à tout cela... Ah ! j'irai demain voir Mme de Ménil.

Le lendemain matin.

Enfin j'ai eu une lettre. Elle était écrite le matin, hier; mais un quiproquo m'en a privée. Elle est douce; elle est tendre. Il me prie de faire des vœux comme lui pour que notre contrainte cesse promptement; alors il ne veut plus vivre que pour moi...

1. « M. de Versel » est le masque de M. Dubois de Courval, conseiller (depuis 1747) à la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Il avait épousé la cadette des trois filles de Leonor Chambon et se trouvait être ainsi, non seulement l'ami, mais le propre beau-frère de M. et Mme de Jully, les « Ménil » de la présente histoire.

Je le souhaite; mais... Enfin j'irai voir Mme de Ménil. Je me sens poussée à cette démarche par une impulsion à laquelle je ne puis résister.

◇

## Suite du Journal.

Le soir.

Bon Dieu ! qu'ai-je appris ?... Ah ! Monsieur... Hélas ! j'ai été voir Mme de Ménil; mais ne me demandez plus rien... Que vous dirai-je ?... Tout est fini pour moi : Formeuse est infidèle.

Deux heures après.

Cela est-il bien vrai ? Formeuse infidèle... Et pour qui ? Cette Mme de Lanzac lui a fait toutes sortes d'agaceries pendant le voyage de Sainte-Olive. Il s'en est moqué d'abord; mais il a fini par y répondre. Ils ne se sont pas quittés les deux derniers jours... Ils étaient la fable de tout ce qui était là... Aujourd'hui, ils sont ennuyés l'un et l'autre et n'osent se le dire. Cette femme se moque de lui à son tour. Ah ! je me meurs. Est-il possible que Formeuse m'ait manqué à ce point... ? Et quelle fausseté dans sa conduite !

Le lendemain.

Formeuse est venu dîner. La douleur a pensé me suffoquer en le voyant. J'étais chez mon beau-père. Je désirais le voir seul, et je le craignais... J'ai été obligée de me retirer deux fois de l'appartement, ne pouvant retenir mes larmes. Une fois j'étais montée chez moi, dans l'espérance qu'il me suivrait; et je suis descendue tout de suite, de peur de n'avoir pas le temps de lui parler.

A présent, il est parti. Je suis désolée de ne l'avoir pas vu seul... Qu'aurait-il osé me dire ?... Mais comment accorder avec sa conduite ?... Ah ! cela ne s'accorde que trop avec tout ce que j'ai vu depuis quelque temps[1]... Cet attachement ne saurait être sérieux... Les remords le rongent, j'en suis sûre[2]... Et comment n'en serait-il pas tourmenté ?... Avoir trahi celle qui t'adorait uniquement, qui mettait sa gloire, son bonheur, toute son existence à être aimée de toi !... Ah ! Formeuse !... Quelle confiance aurai-je à présent dans tes sermens ? Tu as pu me tromper; tu m'as trompée[3], pour

1. Var. A ajoute : « *Je crois que je ferais peut-être mieux de ne lui en rien dire.*
2. Var. A ajoute (biffé) : « *J'ai vu des choses...* »
3. Ces trois derniers mots sont en surcharge interlinéaire dans A.

quelqu'un qui ne méritait pas tes regards; et s'il s'en trouve une qui mérite ton estime, tu m'abandonneras donc ?

Non, je ne veux plus rien avoir à démêler avec lui; cette conduite est indigne; il ne mérite pas que je m'en afflige... Ah ! Monsieur, je suis seule dans l'univers !... Mon cœur est prêt à se fendre... Faut-il renoncer à Formeuse ?... Puis-je l'aimer coupable ?... Chaque réflexion achève de m'accabler.

◇

## Suite du Journal.

Je veux m'en aller, mon tuteur; tout me désole; tout m'arrache l'âme... Rien n'est plus cruel que l'état où je suis. Je voudrais être morte[1]. Tout le monde me trahit.

Après avoir passé la nuit dans le plus violent désespoir, le besoin de confier ma peine m'a fait recourir à Mlle Darcy. J'arrive chez elle; je me jette dans ses bras. « Sauvez-moi, sauvez-moi de moi-même, lui dis-je, ma bonne amie. Formeuse !... Formeuse ! » Les sanglots m'empêchaient d'achever. « Grand Dieu, dit-elle en pâlissant, que lui est-il arrivé ? — Il ne m'aime plus. — Bon ! quelle chimère ! Parce qu'il n'est pas ivre comme le premier jour, il ne faut pas tout croire perdu pour cela. La conduite qu'il tient est très sage... — Non, non ! vous ne savez pas... Il en aime une autre ! — Ah ! voilà quelques bons bavardages, bien méchants, bien empoisonnés... — Non, vous dis-je; quand vous saurez !... »

Les sanglots m'empêchaient de dire tout de suite tout ce que je voulais lui confier. Au moyen de quoi elle badina et me traita tout à son aise d'enfant, de visionnaire, de folle. Mais dès que je fus parvenue à lui nommer Mme de Lanzac, et à lui donner les preuves que j'avais de cette perfidie, elle entra dans une colère contre Formeuse dont je fus la dupe un moment, tant j'étais aveugle et j'avais besoin de consolation. Mais, voyant ensuite qu'elle s'abandonnait à une fureur qui alla jusqu'à m'effrayer, je revins comme d'un songe. L'illusion fut détruite et, comparant la légèreté des propos qu'elle venait de me tenir avec l'état où elle était, je vis tout d'un coup l'explication de tout ce que j'avais pressenti depuis un an et que je n'avais jamais osé me prononcer.

Je restai un moment interdite. Elle ne parlait que de vengeance, des moyens de punir le perfide, etc. Je la regardai et lui dis en me

---

1. Var. A ajoute (biffé) : « *Vous ne le croirez jamais !* »

levant pour me sauver, car elle me faisait frémir pour Formeuse plus encore : « Je crois que pour moi, Mademoiselle, vous m'en dites plus que vous ne croyez... Ce n'est pas Mme de Lanzac qui a appris à Formeuse à me trahir. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je le soupçonne; mais c'est à présent que je n'en doute plus ! »

J'allais sortir. Elle me retint fortement par le bras. « Restez, dit-elle, voyant que je résistais; restez, Madame... Écoutez-moi; je vous conjure, écoutez-moi ! »

Les jambes me manquaient. Je m'assis près de la porte sans lui répondre. Elle se jeta à mes genoux. « Je suis bien malheureuse, me dit-elle, moi qui vous aime comme ma sœur, comme mon enfant, qui vous aime avec plus de vivacité peut-être que votre amant ne vous a jamais aimée ! Je partage votre injure comme vous-même, et je vous suis suspecte ! Chacun ressent et s'exprime avec son caractère. Le mien est ferme et violent. Quelles preuves, s'il vous plaît, avez-vous pour oser m'accuser de la plus infâme trahison ? Est-ce l'indignation que me cause la conduite de Formeuse, qui peut faire preuve contre moi ? — Peut-être, Mademoiselle, en la comparant à la gaieté avec laquelle vous avez répondu aux premiers mots que je vous ai dits. — Je ne supposais pas que vous eussiez des preuves contre Formeuse; mais... — Ah ! si je vous demandais compte de tout ce que je me rappelle : ... l'embarras, la crainte même de Formeuse..., de certains mots échappés... — Cela est faux. Tout ce qu'il a pu dire est faux ! »

Enfin, mon tuteur, les pleurs, le désespoir, les pardons de tout ce que sa vivacité a pu lui faire avoir de torts involontaires, rien ne fut épargné pour me dissuader de l'indigne abus qu'ils ont fait sûrement de ma sécurité et de ma tendresse.

Je ne fus pas la dupe de cette tournure; mais je feignis d'être incertaine pour avoir la liberté de fuir et d'écrire à Formeuse d'éviter la présence de Mlle Darcy.

Elle fondit en larmes; elle s'arracha les cheveux; elle prit un très beau vase de porcelaine qui était sur sa cheminée et le brisa à mes pieds en mille pièces[1]. « Tenez, dit-elle; voilà un présent qu'il m'a fait hier; je ne veux rien avoir de lui, ni jamais en entendre parler, puisque je vous suis suspecte ! C'est vous, c'est vous seule, votre estime, votre tendresse, que je veux conserver. »

Je l'ai calmée le mieux qu'il m'a été possible, sans cependant feindre une amitié que je sens bien loin de mon cœur. Je suis rentrée écrire à Formeuse le billet dont voici la copie, et puis

---

1. Cf. la Note du fol. B 135 (recto et verso) : « *Liens de Formeuse. Elle* [Mlle Darcy] *entre dans une colère qui surprend Mme de Montbrillant. Puis elle fond en larmes, sans achever sa confession. Il faut qu'il y ait eu une passade qui fait taire Formeuse. Mme de Montbrillant s'en doute.* »

voir M. de Bernon qui a eu un accès de fièvre violent cette nuit. Il est très abattu.

Je suis remontée dans mon appartement. Jamais, je crois, je n'eus tant de besoin d'être seule et, par une fatalité qui me poursuit sans cesse, je suis forcée de m'occuper de petits détails minutieux et insupportables. Mlle Carré va partir incessamment avec Mme de Bressé. Il faut qu'elle envoie ses hardes par la voiture publique. Il faut par conséquent que je reprenne ses comptes.

◇

### Madame de Montbrillant a M. de Formeuse.

Je vous demande en grâce de ne point voir Mlle Darcy, que je ne vous aie vu. Qu'elle vous demande, qu'elle vous écrive ou non, c'est une grâce que je vous demande avec la plus vive instance. J'ai à vous parler de plusieurs choses importantes.

Vous pourriez venir ce soir. M. de Bernon a eu de la fièvre cette nuit; c'est un prétexte honnête. Il faut que je vous parle; j'en ai besoin... Il faut nous rendre compte mutuellement de l'effet qu'a produit en nous l'absence... Avec quelle joie je subirai de votre part cet examen ! Et vous ?... J'espère... Je serai toujours digne de mon ami, bien moins par ce que j'ai souffert pour lui, que par la tendresse et l'honnêteté de mon cœur.

*Souvenez-vous de ne pas voir Mlle Darcy.*

◇

### Réponse de M. de Formeuse.

Je ne prévoyais pas avoir la permission de vous voir aujourd'hui. Je suis engagé, ma chère amie. J'en suis désolé. Ce sera pour demain.

Je suivrai vos ordres exactement; ils seront toujours ma loi. Bonjour, ma chère amie. J'enverrai savoir des nouvelles de M. de Bernon.

◇

*Ce billet de Mme de Montbrillant inquiéta beaucoup M. de Formeuse, à ce qu'il m'a dit depuis. C'est ce qui lui fit prendre le parti de refuser le*

*rendez-vous, afin d'avoir le temps de la réflexion et de faire quelques informations pour découvrir ce qu'elle pouvait avoir à lui dire. Il se préparait même à aller chez Mlle Darcy, malgré la défense de Mme de Montbrillant, lorsqu'il reçut un billet d'elle qui le fit changer d'avis, sentant bien que, dans tous les cas, il n'avait rien à redouter de Mme de Montbrillant, et qu'il pouvait avoir tout à craindre de Mlle Darcy, dont il se souciait médiocrement.*

◇

## Mademoiselle Darcy a M. de Formeuse.

Si je n'écoutais que mon ressentiment, vous sauriez ce dont je suis capable. Ne vous présentez pas devant moi jusqu'à ce que j'aie mis de l'ordre dans mes idées, et que j'aie vu clairement ce que je veux faire de vous.

Vous aurez une explication peut-être... Prenez garde à ce que vous y direz. Songez qu'on ne me sacrifie pas impunément, et n'oubliez pas que, dans tout ceci, ce n'est pas vous qui avez à vous plaindre ! Si vous voulez être prudent, il y aura peut-être moyen de tout réparer, si vous en valez la peine.

Surtout ne me voyez pas, de plus de vingt-quatre heures !

◇

## Suite du Journal.

Le soir.

Voici qui est bien bizarre. En vérité je n'y comprends plus rien. Mlle Carré, après m'avoir rendu ses comptes, m'a demandé un moment d'entretien. C'était pour m'apprendre que Formeuse la persécutait pour rompre l'engagement que je lui ai fait prendre avec Mme de Bressé, pour en contracter un autre avec Mme de Versel. On lui assure, dit-elle, deux cens livres de rente en se chargeant de ses enfans et, l'éducation finie, elle aura deux mille écus, une fois payés, en gratification.

J'avoue que cela est préférable à la condition que lui fait Mme de Bressé. Mais il y a trois mois qu'elle y est engagée. Elle a reçu une demi-année d'arrhes. Elle a fait partir une partie de ses hardes, et doit partir elle-même avec Mme de Bressé dans

quatre jours. Elle compte sur elle, et a refusé même, par égard pour moi, une personne qui aurait pu lui convenir.

J'ai été contente[1] de la manière dont m'a parlé Mlle Carré; mais c'est de Formeuse dont je ne reviens pas. « J'ai senti, m'a-t-elle dit, que je ne pouvais manquer de parole à Mme de Bressé sans vous compromettre, et en conséquence j'ai refusé. Mais voici la lettre que j'ai reçue ce matin de M. de Formeuse. Je tremble de me brouiller avec lui et avec Mme de Formeuse; le sort de toute ma famille dépend d'eux. Ce sont nos seuls protecteurs. Dictez-moi ma conduite, Madame. Que dois-je faire ? »

Voici la lettre de Formeuse :

« Rien n'est si aisé, Mademoiselle, que de vous tirer de presse. Vous n'avez qu'à mander à Mme de Bressé que vous êtes au désespoir de manquer à votre engagement, mais que vos protecteurs exigent que vous entriez dans une maison de leur famille, et que vous leur avez trop d'obligation pour oser seulement penser à les refuser. Dites-lui aussi, si vous voulez, que Mme de Montbrillant est furieuse contre vous; qu'elle ne veut plus vous voir, quoiqu'elle convienne que les avantages qu'on vous propose ne se refusent pas. Enfin, ce que je puis vous dire, Mademoiselle, c'est que vous ne devez en vérité plus compter sur ma femme ni sur moi, si vous manquez cette occasion de vous faire un sort.

« Je verrai Mme de Montbrillant, et je me charge de l'y faire consentir. Écrivez toujours à Mme de Bressé. »

Voici ce que j'ai répondu à Mlle Carré; et, en vérité, il me semble que le ressentiment ne m'aveugle pas.

« Si l'on vous tient toutes les promesses que l'on vous fait (lui ai-je dit), certainement, Mademoiselle, rien n'est plus avantageux. Mais M. et Mme de Versel sont mineurs. D'ici au temps où ils pourront contracter, leur engouement peut passer. Vous avez reçu de l'argent de Mme de Bressé. Elle a renvoyé la personne qui était près de sa fille. Elle est à la veille de son départ, et dans l'impossibilité de vous remplacer. Elle ne vous a pris qu'à ma persécution. Ne comptez pas que j'approuve cette démarche, ni que j'y puisse consentir. »

Mlle Carré a senti mes raisons, et a écrit un refus très honnête à M. de Formeuse, où elle montre quelque répugnance à retirer sa parole et à se donner l'air d'avoir été décidée à un mauvais pro-

1. A partir de ces mots, les folios du ms. A (cahier 93) ont été découpés. La suite du texte est écrite sur des feuillets collés en onglet, de la main de Mme d'Épinay.

cédé par l'espérance d'une fortune un peu plus considérable. Elle lui communique aussi mes doutes sur la solidité de cet engagement. Elle finit par en appeler à sa justice de la menace qu'il lui fait en cas de refus.

Sa lettre est très bien; nous verrons ce qu'elle produira. Pour moi, je vous avoue que je suis outrée de cette légèreté. Elle me semble impardonnable.

◇

## Suite du Journal.

Le lendemain.

Enfin, j'ai vu Formeuse ! Il ne fait que de sortir. J'avoue que je suis un peu rassurée sur ce qui concerne Mme de Lanzac et Mlle Darcy. Mais je ne le suis pas plus sur la manière d'être de Formeuse avec moi. Je ne sais à quoi cela tient. Je ne puis rien prononcer; mais ce n'est plus le Formeuse d'autrefois. Je vais vous rendre notre conversation le plus exactement que je pourrai; mais elle ne vous prouvera pas ce que je veux dire. C'est la contenance; c'est la manière de s'entendre, de s'expliquer; c'est cette certaine harmonie qui n'y est plus, et qui fait qu'on a raison de n'être pas content, et qu'on a tort de se plaindre.

Vous concevez aisément que j'étais très en peine de la raison que je lui donnerais d'abord pour l'avoir empêché de voir Mlle Darcy, car je ne voulais pas débuter par paraître sûre de mon fait. Je ne voulais que lui montrer des soupçons, et juger si les excuses cadreraient avec les malheureuses connaissances que j'avais acquises.

Desbarres était chez moi lorsque Formeuse y vint. Je n'avais osé faire fermer ma porte. La présence de Desbarres me donna le temps de me remettre du trouble que me causait celle de Formeuse.

Lorsque nous fûmes seuls, je gardai quelque temps le silence. Il ne me parla pas d'abord de Mlle Darcy.

« Qu'avez-vous ? me dit-il. Vous êtes triste. — Toujours, lui dis-je. La vie que je mène, le spectacle que j'ai sans cesse devant les yeux... Nulle consolation... Nulle ressource... — Pauvre amie !... »

Il me prit la main. Je pensai la retirer; mais ne voulant lui marquer aucune jalousie ni dépit, ce qui était nécessaire à mon plan, je la lui laissai.

« Mais vos amis, dit-il, ne vous viennent-ils pas voir ? — Ils viennent peu; mais..., c'est de *mon ami* dont j'aurais besoin, et non de *mes amis*. — Ce n'est pas sa faute. Vous avez cru prudent de l'éloigner. Cela l'était en effet, ma chère amie... — Vous pourriez

bien ajouter que vous l'avez exigé vous-même; et peut-être aviez-vous vos raisons. Mais à quoi cela s'est-il réduit ? A vous dire : ne venez pas tel jour ou à telle heure. Mais le lendemain... Mais toutes les fois que je vous ai mandé depuis ? »

Je sentis que j'allais pleurer. Je ne le voulais pas; je gardai le silence.

« Mes affaires m'ont empêché... — Oui; vous m'aviez même prévenue qu'elles seraient souvent un obstacle... Malgré cela, je ne m'attendais pas qu'elles commenceraient toujours avec mes momens de liberté, et qu'elles finiraient juste pour vous laisser remplir les engagemens que vous preniez ailleurs... — Ma chère amie, vous exagérez... Vous avez de l'humeur, et puis vous devez croire que, si j'ai manqué ces momens... — Je dois croire... ? »

Et puis je gardai le silence. J'étais piquée, affligée; j'avais bien de la peine à me contraindre. Je jetai les yeux sur lui à la dérobée. Il rêvait, mais froidement, et avait l'air plus contraint qu'affecté.

« A propos, dit-il tout-à-coup : Mlle Carré vous a-t-elle dit... ? — Quoi ? »

Je fus désolée de ce changement de conversation.

« L'excellente condition qui se présente pour elle ?... C'est une occasion unique... — Elle m'en a parlé. C'est dommage en effet qu'elle ne se soit pas offerte plus tôt. Il est trop tard. — Ma foi non. Il faudrait qu'elle fût folle ! Dans un cas comme celui-ci, il n'y a rien qu'on ne lui pardonne de rompre. Ma femme l'exige d'elle; et pour moi, je vous avertis qu'elle ni ses sœurs n'ont plus rien à attendre de moi si elle refuse. Il faut même... — Voilà une façon de penser qui n'est pas de vous. Je reconnais là la légèreté de certaines gens... Qui sont donc ceux que vous avez fréquentés depuis que je vous ai perdu de vue ?... — Vos parens et vos amis vous remercieront comme moi de cette question. Je ne suis pas sorti de leur société. — Depuis quelque temps, lui dis-je, on dit leur compagnie bien mêlée... — Qu'est-ce qui dit cela ? Des pédans comme votre Grangé, qui s'avisa de leur faire le plus plat sermon, l'autre jour... Mais laissons cela. C'est de la pauvre Carré dont il s'agit. Il faut que vous lui rendiez le service de la débarrasser de votre marquise de Bressé. — Moi ? Vous vous moquez : je n'en ferai rien. — (*En me prenant les mains :*) Ah ! pardonnez-moi, ma chère amie, vous le ferez, pour l'amour de moi et par égard pour ma femme qui m'a chargé de vous en presser. — Par égard pour moi d'abord, Monsieur, je n'en ferai rien... Ne sentez-vous donc pas la mauvaise grâce de ce procédé ? C'est manquer à Mme de Bressé. C'est me compromettre. Cette négociation de ma part serait indécente, sans compter que je ne crois pas du tout la condition de Mme de Versel solide, ni toutes leurs promesses sûres !... — Que dites-vous là ? Ce sont les plus honnêtes gens, les plus

rangés, les plus sages... — Tant qu'il vous plaira. Ce n'est pas là ce dont il est question. Tout ce que je vois, et dont j'avais mille raisons de me douter, c'est que c'est vous qui exigez qu'on se joue des soins que j'ai pris pour placer Mlle Carré avantageusement; des paroles que j'ai données pour elle... — Et n'en ai-je pas donné, moi aussi ? Je l'ai promis à Versel et à sa femme... — Et pourquoi l'avez-vous promis ? Vous saviez très bien qu'elle était engagée. — C'est que je n'ai pas supposé que vous feriez l'enfant, car c'est de l'enfance[1] que tout cela. Que voulez-vous que je leur dise ? En vérité, on se moquera de vous... J'ai mal pris mon temps pour vous en parler... J'y reviendrai dans un moment plus heureux, une autre fois... — Une autre fois, vous me trouverez peut-être encore moins patiente, car votre procédé est inouï... Il y a un temps où..., certainement, vous n'auriez pas agi... »

Croiriez-vous qu'il se mit à rire ? Il vint à moi pour m'embrasser. Oh ! cette fois je le repoussai. Il se promena en silence. Puis, tout en marchant, il me dit, comme une suite de sa rêverie :

« Il est certain que vous êtes trop sédentaire. Cela vous donne du noir..., de l'humeur... Il faudrait vous dissiper... — Oh non ! Monsieur, je n'ai point d'humeur; je n'ai point de noir; je ne me dissiperai point. — Pourquoi rester constamment dans cette solitude ?... — Pourquoi ? Cela est excellent ! Parce que tous les enfans de M. de Bernon jugent à propos de courir les spectacles, les promenades, les fêtes, et que, si je ne restais pas ici, mon pauvre père serait tout seul. — Mais c'est votre faute. Que ne sortez-vous aussi ? Le bonhomme se plaindra; il faudra bien que les autres restent. — Et en attendant, il aura été un ou deux jours seul et sans soin !... Au reste, je suis très loin de me plaindre des soins que je lui rends. Ne vous y méprenez pas; ce n'est pas là le motif de mes peines. Quoique nous n'ayons pas encore dit un mot de tout ce que j'avais à vous dire, la tournure qu'a prise notre conversation m'instruit beaucoup plus que vous ne pensez. — Comment ? — Oui, Monsieur, tout me confirme mon malheur; tout est fini pour moi. Je vois que nous n'avons plus rien de commun... » Et je fondis en larmes.

« Mais je ne vous conçois pas ! me dit Formeuse. M'avez-vous mandé pour me faire une scène, me chercher querelle ?... — Un peu plus de bonne foi, Monsieur ! Vous avez parlé le premier; pourquoi ne m'avoir pas demandé quelle importance je mettais à vous empêcher de voir Mlle Darcy ? Quel pouvait être mon motif ?... — Ma foi, c'est qu'il m'a suffi que vous ne le vouliez pas. Qu'est-ce que cela me fait, d'ailleurs ? Si cela est si important,

---

1. Au sens désuet d'enfantillage. — Cf. la Note marginale du fol. B 135 (verso) : « *Dans la conversation, vous faites l'enfant...* »

que ne me l'avez-vous dit d'abord ? — C'est qu'il m'est bien assez dur de me voir aussi indignement jouée, d'en avoir la certitude !... — Jouée ? Et par qui ? — Vous osez me le demander ? Par vous, Monsieur; par elle; par mon propre cœur, qui a la faiblesse d'être déchiré, tandis qu'il ne devrait ressentir que de l'indignation... — Doucement, Madame, je vous en prie. Il faut être bien sûr de son fait, pour se livrer ainsi à un dépit qui serait très offensant si, par hasard, il n'était pas fondé. Expliquons-nous tranquillement. De quoi s'agit-il ? — Il s'agit d'un homme que j'adore, en qui j'ai toute mon existence, à qui j'ai tout sacrifié, et qui, pendant que j'éprouvais les tourmens les plus cruels et les plus répétés à son sujet, me trahissait avec une amie aussi perfide que lui. Il s'agit d'un homme qui, non content de cette première trahison, tandis que je pleurais son absence, oubliait jusqu'à mon existence dans les bras d'une petite écervelée, de Mme de Lanzac enfin ! Voilà, Monsieur, de quoi il s'agit ! »

Je m'étais levée en lui parlant. Je retombai dans mon fauteuil, presque sans sentiment. Il se jeta à mes genoux et se prosterna sur mes mains, que je n'eus pas la force de retirer. Lorsque je fus un peu revenue : « Je ne sais, m'a-t-il dit, qui vous a instruite, ma tendre amie; mais on a cruellement empoisonné les récits qu'on vous a faits. Je vais vous parler vrai. Mon cœur est à vous. Il est droit, il est honnête et incapable de vous tromper. »

Il s'assit près de moi. « Ce qui s'est passé à Sainte-Olive entre Mme de Lanzac et moi, continua-t-il, ne signifie exactement rien et ne mérite pas une seule larme. Mme de Lanzac est bête, méchante et étourdie. Vous êtes bonne, aimable... — Laissons ce que je suis, Monsieur; allons au fait. — Eh bien ! elle a cru que, jouant un rôle d'amoureux avec elle aux comédies de Sainte-Olive, nous devrions avoir la tête tournée l'un de l'autre. Elle me fit les agaceries les plus maussades et les plus repoussantes. Je n'y répondis d'abord qu'en feignant de ne les pas voir. Mais elles devinrent si claires que tout le monde les vit, s'en moqua, et j'en fis de même.

« A notre retour, elle se vanta de m'avoir fait rester quelques jours de plus à Sainte-Olive. Elle s'en vanta en ma présence, et me demanda un jour, à souper chez elle, si tout cela n'était pas vrai. Je me divertis un moment à le nier, puis à l'avouer, et je m'aperçus qu'elle avait tourné ces récits à son avantage, et m'avait rendu ridicule à plusieurs personnes que je ne connaissais pas.

« Je conçus le projet de m'en amuser et de m'en venger en même temps. Je l'agaçai de la manière la plus mystérieuse et la plus indécente que je pus. Elle ne se refusa à rien, et je vous réponds que je l'aurais menée fort loin si j'avais voulu. Elle me donna rendez-vous pour souper chez elle quatre jours après. J'y arrivai très tard; je me plaçai près d'elle à souper et, lorsqu'elle eut bien arrangé

tout pour faire remarquer aux autres son triomphe et sa cruauté, je lui glissai une lettre gauchement et de façon à être vu. Ces dames, qui m'avaient plaisanté tout comme elle, poussèrent la folie au point de vouloir lire ma lettre hautement. J'eus l'air de m'y opposer; mais elle fut lue, et les rieurs ne furent pas pour Mme de Lanzac...

« J'y rappelais avec reconnaissance toutes ses agaceries, et je finissais par prendre congé d'elle, désolé de ne pouvoir suivre une conquête qui promettait autant. Mais un malheureux engagement pris pour trois ans avec une fille, et que j'avais oublié, que je croyais même fini, m'avait été rappelé d'une manière à laquelle je ne pouvais résister parce que j'étais homme d'honneur. J'en avais encore pour trois mois. Si au bout de ce temps elle voulait me conserver ses bontés, je lui promettais de revenir plus amoureux que jamais.

« Elle fut outrée et se mit à pleurer comme un enfant. Ces dames en pâmèrent de rire. Nous nous promîmes le secret, et je n'y ai pas remis les pieds depuis. Voyez, ma chère amie, si cela mérite l'état où vous êtes ! — Si ma tendresse ne doit pas être alarmée de cette aventure, au moins n'en dois-je pas être contente pour vous. Je n'aime pas cette plaisanterie ! Elle est sanglante et a quelque chose qui me répugne. — Je conviens qu'elle est un peu forte; mais j'étais piqué et je voulais me venger. — Mais comment vous tirerez-vous, s'il vous plaît, de votre intelligence avec Mlle Darcy ? — Mais je ne sais pas ce que vous voulez dire. Qu'est-ce que c'est que mon intelligence ? J'ai certainement de l'amitié pour elle. Je lui dois de la reconnaissance. Elle vous a rendu service, vous le savez; elle peut nous en rendre encore. Je ne sais pourquoi vous supposez un autre motif... ? — Mais pourquoi donc m'avez-vous mandé de Sainte-Olive de ne pas vous écrire si naturellement, mes lettres passant par ses mains ? — Vous ai-je mandé cela ? Je n'en sais rien. Apparemment que j'ai eu quelque raison; je ne m'en souviens pas. Mais, quand cela serait, qu'est-ce que cela prouve ? — Chaque soupçon que j'ai eu jusqu'à présent contre elle en différens temps ne suffisait pas pour mettre en doute votre fidélité, sur laquelle je croyais pouvoir compter. Aussi je ne m'y arrêtais pas; mais c'était sur vous qu'était fondée ma sécurité. L'aventure de Mme de Lanzac me l'ayant fait perdre, je ne puis donner une interprétation favorable à ce qui m'est arrivé hier chez Mlle Darcy. »

Je lui contai tout ce que je vous ai mandé hier, mon tuteur. Il m'écouta, ce me semble, avec plus de curiosité que d'attention. Lorsque j'eus fini : « Ma foi ! dit-il, je ne vois dans tout cela que les propos et la conduite d'une folle. — A la bonne heure ! Mais pourquoi perd-elle la tête en apprenant que vous êtes amoureux d'une femme ? — Ah ! je sais parfaitement le mot de cette énigme-là. Mlle Darcy, avec de très bonnes qualités, a le malheur d'être

très intéressée. — Qu'est-ce que cela fait à l'affaire dont il est question ? — Cela y fait beaucoup. Croyez que, sans me vanter et sans avoir eu l'air de payer les services qu'elle nous a rendus, elle s'est très bien trouvée de notre union et de mon amitié. Elle a craint vraisemblablement d'y perdre, si je prenais du goût pour une autre que vous. Et voilà sûrement le motif de cette grande douleur. — Quoi ? C'est par avarice qu'elle a cassé un vase de prix qu'elle avait reçu de vous ?... — Oh ! que oui. Le cœur est plein de ces contradictions, et puis quand la tête est perdue, est-ce qu'on sait ce qu'on fait ? »

Croiriez-vous bien, mon tuteur, que j'ai eu la faiblesse de trouver ces raisons vraisemblables, tandis qu'il me les disait ? Lorsque j'ai commencé à vous écrire, je les croyais encore. Mais par la peine que je me sens à les prononcer, un certain sentiment sourd me dit que Formeuse ne sera plus justifié à vos yeux. Je sens, je vous avoue, que mes doutes renaissent; je ne sais plus que croire. Formeuse cependant m'a paru de bonne foi.

La fin de notre conversation a été fort douce et fort tendre; mais il y a quelque chose à tout cela que je n'entends pas. Je lui ai dit aussi ce qui s'est passé avec ma mère. J'ai lieu d'espérer qu'il me dédommagera du tourment qu'il m'a causé. Malgré cela, je sens que je ne puis reprendre de la sécurité. Combien de choses vont me faire ombrage, auxquelles je ne pensais pas ! O mon tuteur, que votre pauvre pupille est à plaindre !

◇

## Suite du Journal.

Le lendemain.

M. de Ménil est venu souper hier avec M. de Bernon, ma mère et moi. Nous avons repris assez vivement la négociation du raccommodement du comte de Lange; M. de Bernon se défend faiblement et nous a dit que, sous peu de jours, il nous apprendrait son intention à cet égard.

Le soir.

J'ai essuyé ce soir une scène bien ridicule. Je suis descendue chez M. de Bernon, après les deux mots que j'ai écrits dans mon journal. Il n'y avait pas une heure que j'y étais, qu'on vint me demander. Je suis remontée et j'ai trouvé dans mon appartement toute la société de Mme de Ménil, à l'exception de Formeuse et de

Saint-Urbain, qui venait en corps me demander Mlle Carré pour Mme de Versel.

Ils parlaient tous à la fois, riaient, se jetaient à genoux, faisaient semblant de pleurer, et disaient les plus grandes extravagances. J'en aurais peut-être ri dans un autre moment; mais vous concevez aisément que je n'étais pas tournée à la gaieté. Peu s'en fallut que je ne regardasse cette visite comme une insulte. Je parvins avec peine à les faire taire et à me faire écouter.

« Je ne suppose pas, leur dis-je, que votre intention soit de vous moquer de moi. Cependant, si vous continuez, je ne pourrai pas m'empêcher de le croire et de me conduire en conséquence. Je n'empêche point Mlle Carré de faire tout ce qui lui plaira. Elle m'a demandé mon avis. Je le lui ai dit, voilà tout. — Non, me dit Mme de Ménil, ce n'est pas tout, ma petite sœur. Il faut que vous ayez la complaisance d'écrire à Mme de Bressé. — Je n'aurai point cette complaisance, ma sœur; n'y comptez pas et ne m'en parlez plus, je vous prie. — Mais au moins, si M. de Versel peut déterminer Mlle Carré, ne lui en saurez-vous pas mauvais gré ? — Je dirai au fond de mon âme qu'il a eu un très vilain procédé pour la comtesse de Bressé. Mais, quant à moi, il ne me connaît pas et ne me doit rien. »

Ils s'en allèrent à peu près comme ils étaient venus. « Allons-nous-en, dit Mme de Ménil. J'ai laissé Formeuse chez moi avec Saint-Urbain; ils n'ont jamais voulu venir. — Je le crois », lui dis-je[1].

Mme de Ménil ne fit pas semblant d'entendre ma réponse. « Vous devriez bien, lui dis-je, envoyer Formeuse souper avec moi. — Je le lui dirai, me répondit-elle. Mais M. et Mme de Versel soupent au logis. Il y a une partie arrangée depuis trois jours. Nous avons besoin de lui. Cependant, si vous voulez absolument... — Point, ma sœur; je ne veux point déranger des choses si importantes. » Et ils s'en sont allés.

Formeuse n'est point venu. Pour rien dans le monde il ne romprait de tels engagemens ! Je ne suis pas au bout de mes peines; il faut les dévorer. Il m'a écrit ce matin pour me prier d'accepter la proposition que doit me faire Mme de Ménil d'aller avec toute sa société souper à Saint-Cloud dans une petite maison qu'on leur prête. Il prétend ne pouvoir s'en dispenser, et craint de se trouver forcé, si je n'y viens pas, d'être quatre jours sans me voir.

J'irai, puisqu'il le désire. Je ne sais : sa lettre a un certain air de gêne. Je comprends cependant qu'il est assez simple qu'il en ait un peu; mais il ne faut pas qu'elle dure.

Je n'ai point revu Mlle Darcy depuis le jour..., ce jour que je ne

1. Var. A ajoute (biffé) : « *il n'y aurait manqué que cela !* »

puis oublier ! Si vous l'aviez vue comme moi, mon tuteur, elle ne vous sortirait pas de la tête. Je n'irai point au-devant d'elle. Nous verrons ce qu'elle fera.

◇

## Suite du Journal[1].

Si j'étais restée chez moi hier au soir, au lieu d'aller à Saint-Cloud, j'aurais pu croire que Formeuse me désirait, me regrettait. Il n'aurait pas manqué de me le dire et me l'aurait persuadé. Au lieu que j'ai été témoin de son indifférence et de folies qui m'ont humiliée pour lui. Il fut assez bien jusqu'au souper, et j'eus lieu de croire que je lui rendais cette partie agréable[2]. Il se plaça à table entre Mme de Ménil et Mme de Versel[3].

Le souper fut libre et fou. Les hommes avaient chassé, excepté Formeuse et Saint-Urbain. Aussi furent-ils ivres dès le milieu du souper. Formeuse se passionna pour Mme de Versel. Cela me fit rire d'abord. Mais les plaisanteries devinrent si fortes, qu'elles me déplurent par plus d'une raison. Mme de Versel en fut embarrassée, et la manière dont Formeuse la rassura ne diminua pas son embarras. Il l'assura qu'elle ne devait pas être inquiète de ce qu'il sentait pour elle. « Cela n'aura, disait-il, aucune suite fâcheuse. Je ne veux que coucher avec vous, et puis tout sera dit ! »

A la fin je me levai la première, avec Mme de C*** qui se déplaisait autant que moi à cette indécente orgie. Nous nous retirâmes dans le salon, où ces dames n'eurent cependant pas le front de nous laisser seules. On prit du café; l'ivresse se dissipa et le ton devint plus honnête. A minuit je demandai à partir. On me dit que c'était la plus belle heure du jour pour la promenade, et ils s'en allèrent tous se promener dans les jardins du château, en m'assurant que l'on n'y serait pas plus d'une demi-heure.

Comme je crains l'humidité, je restai. Quelques hommes (et Formeuse était du nombre) voulurent me tenir compagnie. Je n'osai l'accepter, et je refusai les autres dont je ne me souciais pas et que je ne voulais pas gêner. Ils me laissèrent seule jusqu'à près de trois heures du matin. J'étais excédée de fatigue, d'ennui et d'inquiétude. Ils arrivèrent enfin, enchantés du délice de la promenade, me plaignant d'en avoir été privée. Formeuse me donna de grands

1. Cette « suite du journal » occupe un feuillet collé en onglet, de l'écriture de Mme d'Épinay.
2. Les mots « et j'eus lieu… agréable » sont un ajouté marginal en A.
3. Var. A intercale : « *On s'était promené jusqu'au moment où…* » (biffé).

éloges sur ma prudence et me crut apparemment dédommagée par là des deux heures d'ennui que j'avais essuyées. Je ne répondis point et je demandai à partir promptement.

J'avais un si fort enrouement, qu'à peine m'entendait-on parler. On en fut étonné, Mme de Ménil fut cependant la seule qui m'en marqua du regret et de l'inquiétude. Formeuse m'assura d'un ton très désintéressé qu'avec deux ou trois tasses de thé au lait il n'y paraîtrait pas. Il dormit, ou en fit semblant, le long du chemin.

Il s'est contenté d'envoyer savoir de mes nouvelles aujourd'hui, comme les autres. M. de Maurepaire, qui était de la partie d'hier, est le seul qui soit venu me voir. Il avait été avec Formeuse chez Mme de Ménil et chez Mme de Versel. Il n'a pas voulu venir chez moi, parce que son père, dit-il, l'attendait.

Que penser de cette conduite ?

◇

*M. de Formeuse vit Mlle Darcy. Elle exigea de lui d'engager Mme de Montbrillant à la voir la première, et à lui faire une espèce de réparation de ses soupçons. En effet, il la peignit fort touchée de cette prétendue injustice. Il parvint à persuader à Mme de Montbrillaut qu'elle s'était abusée par la prévention où elle était contre lui en allant trouver Mlle Darcy. Elle eut la faiblesse de le croire, et se sut le plus mauvais gré de l'injure qu'elle crut avoir faite à son amie.*

◇

## Suite du Journal.

Une semaine de distance.

J'ai été trois jours dans mon lit avec de la fièvre et un gros rhume. Je suis encore un peu faible, mon tuteur; c'est pourquoi je n'entreprendrai pas des détails qui me mèneraient trop loin et qui me fatigueraient.

Formeuse a bien réparé l'inquiétude qu'il m'a donnée. Il est venu me voir très exactement. J'ai eu une seconde explication avec lui dont j'ai lieu d'être satisfaite. Sa conduite est actuellement d'accord avec tout ce qu'il m'a dit. Il y a eu, je crois, plus de facilité et de légèreté de tête dans celle qu'il a tenue précédemment, que d'inconstance. Il est à moi, à moi uniquement. Il m'a prouvé que j'étais injuste avec Mlle Darcy, et que toutes mes inquiétudes étaient mal

fondées et exagérées. Je ne sais si j'ai tort d'avoir une confiance si aveugle; mais il m'en coûte trop de douter ce qu'il me dit.

J'ai revu Mlle Darcy. Elle m'a rendu compte d'une conversation qu'elle a eue avec Formeuse sur Mme de Lanzac. Elle lui a parlé comme un ange sur ce qu'il me devait. Il est certain que c'est depuis cette conversation[1] que je l'ai retrouvé tel que mon cœur le désirait. J'ai cru que je devais, en réparation, lui faire l'aveu de cette remarque et lui en marquer ma reconnaissance. Elle m'a écoutée avec attendrissement. Elle s'est défendue, les larmes aux yeux, d'avoir aucune part à cet heureux changement, voulant sans doute en laisser le mérite à Formeuse. Enfin elle a rompu la conversation avec tout l'embarras d'une belle âme qui veut se dérober aux éloges qu'elle mérite.

◇

M. le Marquis de Lisieux a Émilie.

Ne me faites plus d'envoi, cette lettre reçue, ma chère pupille; j'aurai le plaisir de vous rejoindre sous trois semaines. Le Roi vient de me nommer gouverneur de l'isle de Retz[2]. J'arrive pour le remercier et aller prendre possession. Vous voyez que je ne jouirai pas longtemps du plaisir de vous voir; mais au moins aurons-nous le temps de causer de tout ce qui nous intéresse. Peut-être aussi pourrai-je faire quelques propositions au ministre qui, si elles sont acceptées, me feraient rester à Paris trois ou quatre mois.

Vous imaginez bien qu'au moment de mon retour je suis un peu surchargé d'affaires. Recevez donc l'assurance de mon respect et, pour ne pas perdre mes vieilles habitudes, permettez-moi de vous faire souvenir de ne pas négliger la lecture et les occupations solides et vraiment consolantes dont vous ne me dites plus mot et dont je vois que vous auriez grand besoin.

◇

1. Var. A ajoute : « *qu'elle a eue avec Formeuse sur Mme de Lanzac* » (biffé).

2. On ne trouve rien à cette date dans la biographie du comte d'Affry, qui corresponde à ce gouvernement. Maréchal des camps depuis 1748, il perdit sa mère le 27 mars 1752, et fut nommé ministre de France à Bruxelles en 1755.

Nouvelle preuve que ce personnage n'a rien de commun avec « le marquis de Lisieux », comme le prétendent Pérey et Maugras.

MADAME DE MONTBRILLANT A M. DE LISIEUX.

Je reçois dans l'instant votre lettre, par laquelle vous m'annoncez la grâce que le Roi, mon cher tuteur, vient de vous accorder. Je vous en fais mon compliment de tout mon cœur. A peine, dans la joie que j'en ai, puis-je envisager tout ce qui résulte de fâcheux pour moi dans cet arrangement. Car enfin le gouvernement oblige à résidence. Une chose m'y déplaît encore : c'est qu'on dit l'air de ce pays fort malsain. Arrivez toujours. Peut-être votre présence m'apprendra-t-elle des choses dont j'ai le soupçon, et qui calmeront mes craintes.

Je vois par votre lettre que j'ai négligé de vous rendre compte de mes occupations, car vous m'exhortez à m'occuper comme si je ne faisais rien[1]. Je me suis fort appliquée à l'étude de l'italien. J'ai traduit assez passablement les trois premiers livres du Tasse. Je vous dirai même que M. de Saint-Urbain, à qui j'ai montré mon ouvrage, m'en a donné de si grands éloges que j'ai hasardé de le montrer aussi à Desbarres. Celui-ci a un peu rabattu mon amour-propre. « Cela n'est pas mal, m'a-t-il dit; mais croyez-moi, ne le faites voir à personne. — Pourquoi donc ? lui dis-je. Je serais bien aise d'avoir l'avis de mes amis et de jouir avec eux de la peine que je me suis donnée. — Cela n'est bon à rien, m'a-t-il répondu, qu'à vous donner un air de prétention et de légèreté. Vous ne vous êtes livrée à l'étude que parce que Formeuse a paru vous quitter. Mais il reviendra; l'étude restera là, et la traduction ira au diable. »

Quelles expressions dures et maussades ! Quant à ma traduction, je crois qu'il m'a parlé au fond plus naturellement que M. de Saint-Urbain, qui pourrait bien, pour m'encourager, avoir exagéré mes talens et mes progrès.

Au reste, je ne suis flattée de réussir que pour avoir un avantage de plus à offrir à Formeuse, et une ressource de plus à opposer à mon sort. Il est certain que, depuis huit jours, je me suis peu occupée de travail; mais je suivrai votre avis et je ne le négligerai plus[2].

M. de Saint[-Urbain] s'est joint à moi et à M. de Ménil pour raccommoder M. de Lange avec M. de Bernon. Il a enfin consenti à

---

1. Le passage qui suit, jusqu'à « mes talens et mes progrès », a été publié, falsifié, dans *Mém.* I, p. 278-279. Il y débute ainsi : « Et moi aussi, depuis quelque temps, mon tuteur, je me suis faite écolière. De qui ? Devinez : de M. de Gauffecourt. Il m'enseigne l'italien. J'ai déjà traduit les trois premiers livres de la *Jérusalem délivrée*. Comme mon maître, etc... »

2. VAR. A, d'abord : « je ne négligerai *point cette ressource* ».

le voir. Il ne reste que quelques clauses à diriger pour terminer cet accommodement. La comtesse exagère nos soins et en est pénétrée de reconnaissance. Elle les compterait pour bien peu si elle savait combien j'ai de joie de réussir !

◇

## Suite du Journal.

Quatre ou cinq jours de distance.

Tout est arrangé, au grand contentement de tout le monde. Le comte de Lange a dîné hier ici avec toute la famille. La joie aurait été générale si M. de Bernon ne se fût trouvé plus incommodé le soir. Il continue aujourd'hui à souffrir. Ses vieux amis lui conseillent de se mettre entre les mains d'un empirique qui a fait des miracles depuis peu. On n'ose rien dire en pareil cas; mais je n'y ai pas de confiance et je serais désolée qu'il s'y livrât. Ma mère en a dit assez hautement son avis; mais comme nous sommes seules dans cette opinion, il faut laisser décider. On ne fuit point son sort.

◇

Quatre jours de distance.

M. de Bernon s'est mis entre les mains de l'empirique et n'en est pas mieux. Au contraire, il semble plus faible et plus exténué que jamais. Son état m'alarme extrêmement, mon cher tuteur. Si nous avons le malheur de le perdre, je désire bien que vous soyez de retour. Ce serait au moins une consolation pour moi, dont j'aurais grand besoin à tous égards[1]. Nous avons mandé à M. de Grangé l'état de M. de Bernon, et le raccommodement du comte de Lange. Quant à M. de Montbrillant, j'ai adressé ma lettre à tout hasard à Pomponne, car nous n'avons pas entendu parler de lui depuis son départ. Savez-vous que j'ai cru un moment qu'il avait feint de partir, et qu'il pourrait bien être caché dans quelque coin à Paris ? Son silence n'est pas la seule raison que j'aie eue de le soupçonner. La gaieté qu'il avait en partant, et nombre de gens que l'on ne connaît pas, qui viennent de temps à autre s'informer des nouvelles de M. de

---

1. La fin de ce paragraphe, jusqu'à « je reviendrai », a été publiée littéralement dans *Jeun.*, p. 334-335.

Bernon, qui ressemblent à des émissaires; toutes ces circonstances réunies annoncent certainement quelque chose d'extraordinaire. Cependant, tous ces inconnus pourraient bien être des créanciers. Il en est venu un ce matin, qui avait tout l'air d'un usurier; après avoir presque pleuré sur l'état où on lui a dit qu'était M. de Bernon, après avoir assuré qu'il ferait dire une messe pour lui, il a demandé si M. de Montbrillant ne revenait pas bientôt, si on n'avait pas déjà fait quelques saisies, lâché quelques assignations. Et sur ce que le portier l'a assuré que non, il s'est en allé en disant : « Dieu soit béni ! je reviendrai... »[1]

Quel avenir cela m'annonce ! Je n'ose y penser.

Je ne sais si je vous ai dit ce qui a été décidé pour Mlle Carré ? Elle est partie avec Mme de Bressé. Dans trois mois elle feindra, lui a-t-on prescrit, de ne pouvoir s'accommoder de l'air du pays, et elle viendra se rendre aux vœux de M. et Mme de Versel. Je me lave les mains de tout ce tripotage; il n'est pas de mon consentement.

◇

## M. le Comte de Grangé a Madame de Montbrillant.

Je m'étais bien attendu, ma belle petite sœur, à recevoir de mauvaises nouvelles de l'état de M. de Bernon. Son grand âge et ses infirmités nous annoncent une catastrophe prochaine. Il en aura sans doute accéléré le moment en donnant sa confiance à un charlatan. Le malheur d'une fin prochaine est plus cruel pour nous que pour lui.

Dans cette fâcheuse extrémité je vous offre encore mes services pour Madame votre mère. C'est un moment favorable pour obtenir quelque chose pour elle, et ce moment ne se retrouvera pas[2].

M. le Garde des Sceaux[3], qui m'honore, comme vous le savez, de sa protection, me mande que la place de votre mari est demandée, tant on est persuadé qu'il la perdra dès que son père aura les yeux fermés.

Je vous ai déjà représenté qu'il n'y a aucune union dans cette famille. L'un ne songe qu'à détacher ses intérêts de ceux de son

---

1. Cf. la Note du fol. B 136 (recto) : « *Dans la maladie, des gens, créanciers, qui viennent s'informer de l'état des choses.* »

2. Cf. la Note du fol. B 136 (recto) : « *A la mort du père, faire écrire une lettre par le Grangé pour tendre un piège sur l'intérêt et pouvoir dire : ces dames le savai(en)t.* »

3. Depuis décembre 1750, c'était J.-B. Machault d'Arnouville.

frère. L'autre se livre à une dissipation qui ne lui laisse pas le loisir de penser à l'avenir. Que peut-on espérer de telles espèces ? S'il survient une discussion entre nous tous, quel sera l'arbitre ? Un étranger. Il juge presque toujours aux dépens de tous.

On me mande aussi de Paris que votre mari s'est trouvé trop heureux de retourner à Pomponne, parce qu'il allait être attaqué en justice par une femme de ce pays-là à qui il avait fait je ne sais quelle promesse. Voyez, je vous prie, quel homme vous voulez ménager[1]. C'est à Madame votre mère et à vous de décider promptement de ce que vous voulez que je fasse. J'attendrai votre réponse pour former la demande qui m'est personnelle.

Vous savez combien vous pouvez et vous devez compter sur moi. Quelle que soit votre décision, songez que vous me devez le secret. Faites-moi prompte réponse. Adieu, ma belle petite sœur. Je vous aime plus que tous ceux qui ont le bonheur de vous le répéter plus souvent que moi[2].

◇

## Suite du Journal[3].

Je viens de recevoir une réponse de M. de Grangé, dans laquelle il me presse de penser aux intérêts de ma mère et m'en démontre la nécessité. Comme il me semble qu'on ne peut jamais me faire un crime d'une vue aussi honnête, surtout après avoir refusé de rien demander pour moi, je n'hésite point à accepter sa proposition sans en parler à ma mère, qui se trouvera par ce silence à l'abri des reproches de M. de Montbrillant, s'il osait lui en faire. Je viens donc de répondre au comte de Grangé que je le laissais le maître de demander pour ma mère ce qu'il croirait convenable. C'est l'avis de Formeuse, c'est celui de Saint-Urbain, de Desbarres.

L'état de M. de Bernon devient tous les jours plus fâcheux. Il meurt de vieillesse et de dépérissement, sans être cependant d'un âge à se craindre menacé d'une fin si prochaine[4]. Je crois qu'il sent son état; mais je ne le soupçonne que par les efforts qu'il fait pour nous le cacher. Il a eu des faiblesses cette nuit. J'en ai averti mes

---

1. Cf. la Note 109 du fol. B 135 (verso) : « *Dans la lettre de M. de Grangé, lettre honnête, mais où il a la maladresse de rappeler des choses, quoique adroitement, dont il n'aurait jamais dû parler, il y a des choses et des circonstances...* »

2. Cf. Note 110, ibid. : « *Il faut qu'il finisse sa lettre Grangé : Je vous aime plus que tous ceux, etc.* ».

3. Publié, jusqu'à « la vie dure », dans *Jeun.*, p. 335-336.

4. M. de Bellegarde avait alors soixante et onze ans.

belles-sœurs et leurs maris. Nous sommes convenus que deux de nous passeraient toutes les nuits auprès de lui. Le comte de Lange voudrait ne le pas perdre de vue. Je vous promets qu'il n'y a pas de jolie femme qui soit plus fâchée que lui d'avoir les yeux petits.

Le comte de Lange, aussi vilain que riche, vient d'acheter une charge de secrétaire du Roi pour éviter de payer une partie des droits d'une terre qu'il a en vue et qui relève du Roi. Il ne manque ni messe, ni service, ni aucune des assemblées qui lui procurent son jeton. Je commence à croire qu'en effet le comte de Grangé pourra bien nous être utile pour parer les embarras que l'avarice du comte de Lange nous suscitera. Je tremble aussi de l'effet que peut faire le testament de M. de Bernon sur M. de Montbrillant, lorsqu'il se verra dans l'impossibilité de disposer de ses fonds. Il ne verra d'autre vengeance que de me rendre la vie dure. Tout ce que je lui demande, c'est de me laisser maîtresse de mes enfans et de leur éducation. Je me soumettrai à tout, pourvu qu'il m'accorde cet article.

Je ne puis juger de ce qu'est ce M. Balbi. Je le vois si peu, et c'est toujours avec l'apparence d'une visite. Ou je me trompe fort, ou son dictionnaire est court. Il répète assez volontiers la même chose. Il paraît doux et ne marque pas avoir de répugnance à se laisser conduire par mes avis. Ce qui me fâche, c'est que les choses qui l'extasient et où il met de la chaleur n'en valent jamais la peine, tandis que les belles et grandes choses, dignes vraiment d'exciter l'admiration, ne font pas toujours leur effet auprès de lui.

Je n'ai osé faire venir mon fils depuis quelques jours, de peur d'attendrir M. de Bernon. Je voudrais qu'il le demandât. J'aurais tiré parti de ce spectacle touchant pour faire sentir à l'enfant la perte que nous faisons, autant que son âge l'en rend susceptible.

[1]Je n'ai presque point vu Mlle Darcy. Il semble qu'elle veuille se retirer insensiblement. Je lui trouve la contenance un peu embarrassée. Cette conduite réveille malgré moi mes soupçons.

M. de Formeuse m'écrit tous les jours, n'osant venir assidûment. Il profite de tous les momens qu'il me peut donner. Sa conduite est nette et franche. Aussi il ne me reste aucun nuage. Il m'envoie ses lettres directement; je lui réponds de même, et cela sans que nous en soyons convenus.

Si j'ai été injuste envers Mlle Darcy, je lui dois une réparation sans borne. Mais, je ne sais pourquoi, mon cœur s'y refuse. Il me semble, malgré les efforts que je fais pour lui marquer de l'amitié, qu'il y a une barrière entre nous. Elle s'en est peut-être aperçue. Je sens moi-même que je n'agis avec elle que par boutades...

Je reçois votre billet, mon cher tuteur. Soyez le bien arrivé. Je

1. La suite, jusqu'à « aucun nuage », a été publiée dans *Jeun.*, p. 336-337.

voudrais aller demain vous embrasser, mais je veille cette nuit M. de Bernon qui est toujours fort mal. J'ai l'âme déchirée, et j'aurais grand besoin de votre présence.

Si son état le permet demain et que je ne sois pas harassée, j'irai sûrement vous voir. Je vous embrasse et vous envoie toujours mon journal.

◇

J'étais si aise de vous voir, mon cher tuteur, j'avais tant de choses à vous dire, que j'en ai oublié la plus grande partie. Toutes nos idées se sont réunies sur le malheur dont je suis menacée. Je suivrai certainement vos conseils, d'autant plus qu'ils sont suivant mon cœur et ma façon de penser.

Ma mère ne quitte guère M. de Bernon. Soit que chacun sache à quoi s'en tenir sur ses dispositions, soit qu'ils soient tous plus portés à rendre justice à la façon de penser de ma mère qu'ils ne l'étaient ci-devant, elle n'a lieu que de se louer des égards et de la déférence de ses neveux et de ses nièces. Il est vrai qu'elle ne prend rien sur elle. Ses domestiques sont tous empressés auprès de leur maître. Le bonhomme Le Bel est au désespoir; les autres, sans paraître aussi affligés, se comportent convenablement à la date de leurs services, qui n'est pas fort ancienne.

Je voudrais que M. de Montbrillant gardât Le Bel. Il n'a que cinquante ans, quoiqu'il ait les cheveux blancs. Mais voudra-t-il se défaire de son valet de chambre, qui est un drôle bien merveilleux, bien impertinent, pour un homme qui l'a vu naître et dont la sagesse et la droiture lui deviendraient peut-être importunes ? Je le disais cette nuit à Mme de Ménil avec qui j'ai veillé. « Il faut que vous tâchiez, me répondit-elle, de ne l'engager à rien. Voyez-le venir, et n'allez pas obtenir, avec bien de la peine, de petites choses pour être forcée, par représailles, d'en accorder de fort importantes et de fort injustes. N'admirez-vous pas, me disait-elle ensuite, comment, avec bien de la tendresse, bien de l'honnêteté, on se hâte de disposer de la dépouille d'un pauvre moribond qui existe encore ? Rien n'est pourtant si naturel, si prudent que tous nos *si*, nos *car* et nos *mais*. Vous croyez bien que je suis trop sûre de votre cœur et du mien pour mettre plus de valeur qu'il n'en faut à cette réflexion. Je veux seulement dire que les circonstances font tout et que, comme on ne peut les savoir et qu'elles tiennent presque toujours à des choses fugitives, il ne faut pas se permettre de juger légèrement les autres, comme nous n'y aurions pas manqué, si l'on nous était venu dire d'autrui ce qui nous arrive et comme vous avez pris la peine de faire là-bas tout à l'heure, ma chère petite sœur, en me reprochant la

conduite que j'ai tenue depuis que M. de Bernon est malade. »

Il est vrai que je lui avais reproché l'oubli qu'elle avait fait et de son beau-père et de moi. Elle m'en avait donné l'occasion en m'assurant de son amitié et me marquant la crainte qu'elle avait pour mon bonheur à venir. Elle s'était assez mal défendue de mes reproches, et avait fini par me dire : « Cela est plaisant; vous croyez que j'ai tort ? Eh bien ! en vérité, je ne l'ai pas; mais je ne sais plus ni comme quoi, ni comment. »

Notre conversation toute la nuit a été fort singulière. Mais elle a été si fort à bâtons rompus, par toutes les interruptions que le service du malade exigeait, qu'il me serait impossible de vous la rendre de suite. Je ne me souviens que de quelques traits qui m'ont frappée par leur justice ou par leur originalité.

Par exemple : elle arriva à onze heures et, lorsque nous fûmes seules avec la garde et le laquais, nous envoyâmes la garde sur son lit, et nous fîmes tenir le laquais à l'entrée du petit cabinet pour nous servir. Nous restâmes auprès de la cheminée; nous causâmes d'abord de l'état de M. de Bernon. Nous nous rappelâmes toutes les qualités estimables qu'on ne peut lui refuser, et nous en étions attendries jusqu'aux larmes. Le laquais vint m'avertir qu'il était temps de donner un bouillon. Il me parut si touché de notre attendrissement qu'en nous rapportant l'écuelle, les larmes lui tombaient des yeux. Il observa le malade, tandis que ma sœur et moi nous le faisions avaler. Il était prêt à sangloter. Je le fis remarquer à Mme de Ménil. « Vous êtes la dupe de cela, me dit-elle. Il pleure toutes les fois qu'il approche de son maître, et jamais quand il ne croit pas qu'on le regarde. Il pleure depuis que son maître est au lit; ce n'est pas d'aujourd'hui que je l'ai examiné. » J'y ai fait attention, et ce qu'elle m'a dit est à la lettre.

Dans un autre moment où je disais combien il m'était doux de retrouver en elle la même amitié qu'elle m'avait marquée cet automne : « J'en suis d'autant plus aise, lui dis-je, que je vous avais cru changée. — Fi donc ! dit-elle, je ne m'estimerais plus, car je trouve qu'entre femmes rien ne peut excuser l'inconstance. Si l'on a des sujets de plainte, des griefs, qu'on se brouille, soit ! Mais changer d'amis par légèreté, c'est une dépravation du cœur intolérable. — Voilà, lui dis-je, une morale assez bizarre et bien sévère. Vous faites le procès à bien des femmes. — Pas tant que vous croyez, dit-elle. Je ne crois pas les femmes naturellement légères, et lorsqu'elles se brouillent, c'est presque toujours la faute d'un tiers. — Eh ! mais, sans doute; c'est que ce tiers les met souvent en rivalité. — Non, non ! ce n'est pas comme cela que je l'entends. Chacun, ou plutôt chacune, n'a qu'à se servir de ses avantages, et celle qui manque son but peut, si elle le veut, vouer un souverain mépris au sot qui préfère sa rivale. Mais quant à la pauvre préférée, c'est

d'une injustice inouïe; d'autant qu'avec le temps elle est délaissée à son tour. — Oui, tout cela est fort aisé à dire. Mais si, par hasard, la pauvre préférée accable l'autre de son triomphe ? — Oh ! c'est une sotte qui ne mérite pas l'envie, car il ne faut jamais se moquer d'un rôle qu'on peut être forcé de jouer. Revenons à vous : j'ai été longtemps à savoir si je vous aimerais; mais croyez, ma sœur, que, puisque je vous l'ai dit une fois, c'est que j'y ai bien regardé et que rien ne me fera changer. »

Elle m'a dit des choses très sensées sur nous tous[1]. Elle prétend que le comte de Lange attend que le pauvre M. de Bernon ait les yeux fermés pour conclure le marché de sa terre, et que, sous le prétexte d'aller la voir, il y mènera sa femme et l'y laissera. Elle assure que M. de Grangé nous accablera tous de sa toute-puissance et du crédit usé de sa vieille duchesse. Elle dit qu'elle ne souffrira pas qu'on mate son mari, qui est honnête et faible, et qu'elle veut prendre connaissance de tout; non qu'elle entende rien aux affaires, mais pour qu'on sache qu'elle est là, toute prête à empêcher les injustices, les partialités, et à rabattre les impertinences. « Si vous m'en croyez, dit-elle, vous ferez comme moi. Faites face à l'orage; cela suffit quelquefois pour le détourner. »

Nous parlâmes aussi de ma mère. J'ignore le parti qu'elle prendra; elle ne s'explique pas, et je n'ose lui en parler. Je désirerais qu'elle voulût consentir à demeurer avec moi; mais comme j'ignore ce que pense M. de Montbrillant et ce qui lui conviendra, je suis contrainte au silence. Il me coûte d'autant plus, que je crains qu'elle ne l'interprète défavorablement à ma tendresse pour elle. « Eh bien ! me dit Mme de Ménil, vous ne le croyez peut-être pas; si votre mère demeure avec vous, c'est ce qui peut vous arriver de plus fâcheux. Elle n'arrêtera aucun des désordres de votre mari. Il faudra qu'elle prêche et qu'elle finisse par se retirer vraisemblablement brouillée avec lui. Vous vous trouverez entre eux deux. Cela fera un éclat abominable dont il se moquera, et qui fera le malheur de votre vie. Au lieu que, si elle vit dans son particulier, ils resteront unis en apparence, et elle sera toujours un refuge, un prétexte honnête, quand vous voudrez fuir votre maudit intérieur. »

Elle pourrait bien avoir raison. Cependant cette séparation coûte à mon cœur, et je ne saurais y penser sans me sentir très douloureusement affectée.

Nous restâmes auprès de M. de Bernon jusqu'à cinq heures. Ma mère vint alors avec le médecin, qui le trouva sans fièvre, mais d'une excessive faiblesse. Son avis fut qu'il quittât promptement les remèdes de l'empirique. Il est certain qu'il est beaucoup plus

---

1. Cf. la Note du fol. B 135 (verso) : « *Rappeler dans la conversation avec Mme de Ménil des détails sur toute la famille, leur position, etc.* »

mal depuis qu'il les a commencés. Nous remontâmes chez moi prendre un potage au riz. Elle s'en retourna, et je me couchai.

Hier on a congédié l'empirique, du consentement de toute la famille. M. et Mme de Lange sont restés cette nuit. M. de Bernon a dormi trois heures, et ce matin son pouls est un peu meilleur. Malgré cela, nous n'osons concevoir d'espérance.

◇

Ah ! monsieur, le pauvre M. de Bernon est au plus mal. Des faiblesses, des convulsions, cette nuit... Je n'ai le temps de vous rien dire... Je suis désolée. Il était si bien hier !... Il faut que j'écrive à mon mari, à M. de Grangé. Il faut qu'ils viennent. Il n'y a plus d'espérance; peut-être vingt-quatre heures tout au plus !...

Le soir[1].

Toujours de même; point de pouls et presque sans connaissance.

Cet indigne comte de Lange !... Il est venu ce matin *en deuil* pour accompagner les sacremens, et cela parce qu'il n'a pas voulu manquer une messe de secrétaire du Roi, qui lui vaudra un jeton de trente sols !

Tout le monde nous offre des retraites, à ma mère et à moi, pour le premier moment. Elle préfère la maison de l'abbé de Sainte-Olive, parce qu'il est absent et qu'elle est plus proche de la nôtre.

Formeuse est venu me voir deux fois aujourd'hui. Il m'a apporté une fort jolie bague pour symbole de notre tendresse, dit-il. Ce sont deux cœurs couronnés. Il croit convenable de venir peu me voir dans les premiers momens, et jusqu'à ce qu'on ait vu les dispositions de tout le monde à mon égard.

« Je ne redoute rien, lui ai-je répondu, qu'un éloignement pareil à celui que j'ai déjà éprouvé de votre part... Ah ! mon ami, s'il arrivait encore, j'en mourrais. » Il m'a rassurée; mais je n'ai rien décidé sur la conduite que nous avons à tenir. Ce conseil est trop sage. Je suis presque fâchée qu'il soit venu de lui. Nous verrons; j'agirai suivant les circonstances.

M. de Grangé s'attend aux mauvaises nouvelles que je lui marque. Je ne doute pas qu'il ne parte au reçu de ma lettre. Peut-être arrivera-t-il assez tôt pour rendre les derniers devoirs à notre pauvre père.

---

1. Publié, jusque « à mon égard » (à l'exception du troisième paragraphe), dans *Jeun.*, p. 337.

J'aurais mille détails à vous faire; mais je n'en ai pas la force. Que je voudrais vous voir !

◇

*J'allai chez Mme de Montbrillant aussitôt que j'eus reçu son journal. Je n'étais pas sur sa liste, parce qu'elle n'avait pas prévu que je tenterais d'être reçu chez elle. Je fus refusé. Je priai un domestique de lui dire que je demandais à la voir. Elle était alors avec sa mère et Desbarres. Elle voulait me recevoir dans son appartement ; mais la profonde politique de Desbarres, qui voulait toujours avoir un avis qu'on ne lui demandait pas, lui fit envisager cette démarche comme une insulte faite à M. de Bernon, avec qui j'étais brouillé. Il en tira les conséquences les plus inquiétantes sur l'effet que cette visite pourrait faire. Mme de Montbrillant lui rit au nez, le remercia du motif, et dit au domestique de me faire monter.*

*Sa mère, qui a senti plus d'une fois qu'elle avait eu tort avec moi, et qui apparemment se serait trouvée gênée de ma présence, fut de l'avis de Desbarres et pria sa fille de ne me pas recevoir. « Je n'ai rien à vous refuser, ma mère, lui répondit Mme de Montbrillant. Mais je vais moi-même lui faire mes excuses. » Elle vint en effet me recevoir sous la porte. Elle était dans un si grand abattement que je ne fis que la remercier de son attention et l'assurer du regret que j'avais de ne pouvoir lui être utile.*

*Je l'engageai à se retirer promptement, et j'avais en cela une autre raison que celle du lieu où elle me recevait. Pendant le peu de temps que j'étais resté à attendre sa réponse, il se présenta plus de dix personnes, tant hommes que femmes, qui avaient l'air d'autant d'escrocs, qui venaient pour savoir si M. de Bernon vivait encore et si on croyait qu'il pût aller loin. Deux d'entre eux laissèrent des assignations : l'une au nom d'un cafetier à qui M. de Montbrillant devait quinze cents livres ; l'autre au nom d'une fripière à qui il devait cent louis pour louage de linge fourni à une nommée Suzon de Lorme depuis trois ans.*

*Le portier ne savait ce qu'il devait faire de ces deux exploits. Il n'osait en parler à Mme de Montbrillant, dont la situation et la douleur intéressaient tout le monde. Je donnai au portier[1] le nom et la demeure du procureur de M. de Montbrillant[2]. Je lui conseillai de lui remettre promptement tous les papiers qu'il recevait de ce genre et je m'en revins, l'âme déchirée du sort que je prévoyais qu'aurait ma pauvre pupille.*

◇

1. Var. A, d'abord : « Je savais heureusement ».
2. Le procureur de M. d'Épinay était Me de La Rivoire.

## Suite du Journal[1].

Hélas ! Monsieur, quel spectacle ! Quelle douleur ! Mon pauvre beau-père n'est plus ! J'ai tout perdu, j'en suis sûre. Si vous saviez !... On a caché sa mort pendant quelques heures, pour éviter le premier scellé de la chambre des Comptes.

M. de Ménil a la charge de grand maître des Eaux-et-Forêts; M. de Bernon avait écrit il y a huit jours lui-même au ministre. L'agrément est arrivé deux heures avant sa mort.

Les créanciers de M. de Montbrillant nous assiègent. Ils sortent de dessous terre !

Ne soyez pas en peine de nous. Ma mère est assez bien, quoique excessivement fatiguée. Nous sommes chez l'abbé de Sainte-Olive[2].

Quelle perte, quelle perte pour moi ! Adieu, je ne pourrai peut-être vous écrire de quelques jours. Personne n'est encore arrivé.

◇

*Aussitôt que M. de Bernon eut les yeux fermés, les dames se retirèrent chez l'abbé de Sainte-Olive. Je fus y voir plusieurs fois Mme de Montbrillant, mais je ne vis point Mme de Gondrecourt.*

*M. de Grangé arriva le lendemain matin. Il fut voir d'abord M. et Mme de Ménil, le comte et la comtesse de Lange, ensuite Mme de Gondrecourt et sa fille. Le premier mot qu'il dit à Mme de Montbrillant l'indigna. « J'ai passé[3] par Versailles pour voir les ministres et la duchesse, lui dit-il ; cela m'a retardé. — Sans doute, répondit-elle ; et vous a privé de la consolation de fermer les yeux à M. de Bernon. — Le Garde des Sceaux*

---

1. Publiée — moins le deuxième paragraphe — dans *Jeun.*, p. 328. — La mort de M. de Bellegarde se produisit le 3 juillet 1751 (Acte de décès en date du 5, extrait des registres de l'église Saint-Roch; reproduit par Boiteau, *Mém.* I, 283, note 2). — Cet événement est relaté dans un texte apocryphe des *Mém.* (I, p. 283), composé d'une phrase du billet de Mme de Montbrillant, suivie de l'allusion aux créanciers importuns prise dans le « narré de M. de Lisieux » qui précède.

2. *Jeun.*, p. 338 : « l'abbé Terrisse » (neveu de M. de Bellegarde). — Perey et Maugras ajoutent hardiment, en note : « Il est désigné dans les *Mémoires* sous le nom d'abbé de Vaux. » C'est fort possible; mais il s'agit ici d'un abbé « de Sainte-Olive », et non pas de l'abbé « de Vaux ». Que vaut alors leur identification péremptoire ?

3. Ce passage a été publié, jusqu'à « ne change pas de conduite », et moins les réponses de Mme de Montbrillant, dans *Jeun.*, p. 339.

*m'a appris, reprit-il, que le Roi me donnait un quart de la place de votre mari, avant que j'aie eu ouvert la bouche pour lui en parler. C'est son crédit qui me l'a fait obtenir. Quant à la demande que je lui ai faite pour Madame votre mère, cela a souffert quelques difficultés. Cette démarche a été d'abord assez mal prise, et pouvait faire grand tort à votre mari. — Comment donc ! lui dit-elle, mon frère. Et ne me l'aviez-vous pas conseillée ? — Sans doute ! Mais il a semblé au ministre que vous supposiez que votre mari était capable de laisser manquer votre mère... Mais enfin je lui ai parlé comme il le fallait pour lui montrer que votre démarche était simple et honnête, puisque nous avions concerté ensemble précédemment ce qu'il convenait de faire : et j'ai replâtré le mieux que j'ai pu ce qui concerne votre mari, qui a du reste si mauvaise réputation qu'il ne faut pas qu'il se flatte de rester en place le bail prochain, s'il ne change pas de conduite. J'emploierai bien tout mon crédit... Peut-être à ma considération... »*

*Mme de Montbrillant se sentit jouée. « Il en changera, lui dit-elle assez sèchement, Monsieur, je l'espère. Au moins il ne tiendra pas à moi. — Je ne l'espère guère, Madame, reprit M. de Grangé. Mais, quoi qu'il en soit, on se doit réciproquement de l'appui dans une famille. Comptez sur moi, et pour vous et pour lui. » Il se leva et alla vaquer à d'autres affaires.*

*Mlle Darcy vint un jour chez Mme de Montbrillant, tandis que j'y étais. Ma présence la déconcerta singulièrement. Comme j'avais l'air assez établi, elle s'en alla au bout d'un quart d'heure en disant qu'un moment tel que celui-là était destiné aux affaires et aux parens, et qu'elle attendrait que Mme de Montbrillant la demandât pour revenir.*

*Le lendemain de la mort se fit le convoi funèbre. M. de Ménil et le comte de Lange menaient le deuil. Le corps fut transporté à Montbrillant*[1]*. M. de Montbrillant arriva peu d'instans après qu'on fut de retour de cette triste cérémonie. Mais avant de transcrire ici ce que Mme de Montbrillant manda sur son arrivée à Formeuse, je dois placer deux articles d'une lettre qu'elle m'écrivit l'après-dîner lorsque j'arrivai chez elle.*

◇

1. Ces trois détails sont utilisés par les *Mém.* I, p. 283-284. — M. de Bellegarde fut effectivement inhumé à Épinay, mais seulement le surlendemain de son décès, « par Denis La Live d'Épinay, son fils, Ange de La Live de Jully, aussi son fils, et Alexis Janvier La Live de la Briche, son fils ». La présence de M. d'Épinay aux obsèques de son père est donc constatée par un acte officiel.

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

M. de Clersac sort d'ici, mon cher tuteur. Il a confirmé mes soupçons. C'est que le comte de Grangé n'est qu'un fourbe. Il a sollicité pour ma mère, comme étant persécuté par moi pour cette démarche. Il l'a appuyée de façon à me faire refuser, convenant adroitement qu'il était dur de prescrire à un gendre ce qu'il doit faire pour sa belle-mère[1]. Il est même à craindre, dit-il, que ce début ne nous brouille tous. Clersac a vu la lettre. Il était chargé de faire la réponse, et s'il n'avait pris sur lui de confier au ministre la vraie situation des choses, ma mère n'aurait rien eu, et cette démarche m'aurait assez mal notée dans l'esprit du ministre. Je suis outrée contre M. de Grangé. Je voulais éclater et dévoiler sa conduite. M. de Clersac m'en a détournée et a même exigé de moi de n'en rien faire. Comme cela pourrait le compromettre, je me tairai. Ma mère aura un intérêt de 60.000 livres. Il prétend que M. de Grangé a en effet plus de crédit qu'on ne pense et que, sans lui, M. de Montbrillant, s'il ne change, pourrait bien ne pas conserver sa place. Je vous avoue qu'il m'en coûte pour feindre avec cet homme. M. de Clersac m'a promis de parler à mon mari à son retour, et de ne lui pas cacher sa position.

Tout contribue aujourd'hui à troubler mon âme. La triste cérémonie où ils sont tous allés et qui se passe tandis que je vous écris, l'attente de l'arrivée de mon mari, la résolution où est ma mère de se séparer de nous, et qu'elle vient de me déclarer, tout me remplit de terreur et m'offre un avenir désespérant.

Ma mère... Ma mère veut absolument nous quitter et prendre son ménage. Je ne saurais m'y opposer. Je sens qu'elle a besoin de repos, et si M. de Montbrillant ne change pas de conduite, les désordres dont elle serait témoin la mettraient sans cesse au désespoir. Je redoute cette séparation. Indépendamment de ma tendresse

* *Note du mss.* — Ce M. de Clersac était alors secrétaire du contrôleur général[2]. Il avait eu anciennement quelques obligations au comte de Gersay, et quoiqu'il vît rarement la famille du comte, il avait écrit en dernier lieu à Mme de Gondrecourt et à Mme de Montbrillant pour leur offrir ses services. Mme de Gondrecourt l'avait remercié et refusé; Mme de Montbrillant les avait acceptés pour sa mère et lui avait confié la démarche dont le comte de Grangé s'était chargé

1. Ce début (remanié) et le troisième paragraphe, jusqu'à « avenir désespérant », ont été publiés dans *Jeun.*, p. 340-341.

2. Le contrôleur général en 1751 était M. de Machault. Sans doute serait-il possible d'identifier son secrétaire si la chose en valait la peine. Ce devait être, sauf erreur, un M. de Vougny.

pour elle, je crains d'être encore plus exposée aux humeurs et aux caprices de mon mari.

Mlle Darcy prétend que, le premier mouvement de colère auquel il faut s'attendre une fois passé, il me laissera tranquille, parce qu'il n'aura plus aucun intérêt à me tourmenter, et que la crainte de son père et de ma mère étaient le seul motif de ses fureurs.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Formeuse[1].

M. de Montbrillant est arrivé hier, mon ami, presque au moment où vous êtes sorti de chez moi. Il est sorti ce matin, et j'en profite pour vous rendre compte de ce qui s'est passé.

Ah ! mon tendre ami, que j'ai l'âme oppressée ! Je suis troublée, effrayée même. Je ne sais; la crainte qu'il ne sache que j'ai sollicité pour ma mère, la dépendance où va nous tenir M. de Grangé, car cet homme n'a pas assez de générosité[2] pour n'en pas abuser... (Vous savez[3] son début chez moi...); mais plus que tout cela, mon aimable ami, la nécessité où je me trouve encore d'être plusieurs jours sans vous voir, déchirent mon âme et m'ôtent le courage de soutenir avec fermeté les nouvelles peines qui m'attendent. Votre tendresse, dont vous me donnez des marques si chères à mon cœur, me rassure à peine sur tout ce que mon expérience me rappelle malgré moi[4]. Si vous alliez m'oublier ? ou supposer encore que je puisse vivre et vivre heureuse sans vous ?... Ah ! j'espère que mes pressentimens sont faux, et que je n'ai rien à redouter de celui de qui dépend uniquement ma destinée. Non ! il n'est rien que je ne brave avec votre amour, et rien ne saurait jamais me dédommager de votre indifférence. Mais je me laisse entraîner au charme de causer doucement avec vous, et à peine aurai-je le temps de vous rendre compte.

M. de Montbrillant descendit d'abord chez son frère. Mme de Ménil me fit avertir sur-le-champ. Je pensai me trouver mal. Je jugeai à propos de l'attendre auprès de ma mère. Il y vint avec toute la démonstration d'une fausse douleur. Il se pressait les yeux de son mouchoir et ne pleurait pas. Il tressaillait pour faire

---

1. Lettre écrite de la main de Mme d'Épinay sur des feuillets rapportés sur onglet en A.
2. Var. A, d'abord : « *supériorité* ».
3. Var. A, d'abord : « *Mlle Darcy vous rendra...* »
4. Var. A, d'abord : « tout ce que me rappelle malgré moi, *ma tendresse*, mon expérience ».

croire qu'il sanglotait[1]. Il nous embrassa toutes deux. Puis nous prîmes congé de ma mère, et nous fûmes ensemble chez M. de Ménil pour passer la soirée.

Il était neuf heures. M. de Grangé lui dit qu'on l'avait attendu pour l'ouverture du testament. On proposa de la faire après le souper; mais M. de Montbrillant la demanda tout de suite. Nous étions tous rassemblés. M. de Riltière et le notaire furent mandés. On retarda le souper et l'on lut le testament[2]. L'exhortation en est extrêmement touchante. Tous ses legs sont simplement et sagement motivés. Il n'a oublié aucun domestique. Le Bel a 400 livres de rente[3]. Il laisse 30.000 livres à ma mère. Il partage tous ses enfans également. Il substitue toute la portion de M. de Montbrillant à nos enfans, nés et à naître. Il substitue jusqu'à sa légitime, à laquelle il est réduit s'il n'accepte pas la substitution en son entier. Au défaut d'enfans, les frères et sœurs sont appelés à la substitution[4].

M. de Montbrillant changea plusieurs fois de visage à la lecture de cet article et me regarda avec colère, à ce que me dit Mme de Ménil, car j'étais si émue, si tremblante, que je n'avais garde de l'examiner. Mais je pensai me trouver mal à la lecture d'un autre legs auquel je ne m'attendais pas. En voici à peu près les termes :

« Voulant que Mme de Montbrillant, ma chère belle-fille, puisse jouir en entier de la rente que je lui ai faite par tendresse et par reconnaissance, je lui lègue en sus 500 livres par année par chaque enfant né et à naître, pour tenir lieu de la contribution qu'elle serait obligée de payer pour sa part de leurs frais, comme étant séparée de biens de son mari, et j'entends que la dite somme soit employée comme elle l'entendra, au profit et à l'entretien et éducation des dits enfans, personne n'étant plus en état qu'elle d'en fixer un bon usage.[5] »

Il nomma M. de Grangé et M. de Riltière exécuteurs testamentaires.

La lecture finie, M. de Montbrillant resta consterné. Le souper fut court et silencieux. Dès qu'il fut fini, on revint dans le salon. Il se promena longtemps en regardant M. de Riltière et moi d'un air courroucé, et fit entendre qu'il était si maltraité par les dispositions de son père qu'il serait aisé de prouver qu'elles avaient été conseillées par des gens qui avaient intérêt de les décrier. « On

---

1. La description de cette douleur feinte est utilisée, littéralement, dans *Mém.* I, p. 284, lors de l'ouverture du testament.

2. VAR. A ajoute (biffé) : « *J'en referai le détail pour une autre* [lettre ?]. *Mlle Darcy vous en fera part.* » — L'acte authentique (*Arch. Nat.* Y, 56) est en date du 21 septembre 1750, avec codicilles des 25 janvier et 25 mai 1751. — Quelques lignes (remaniées) du texte ci-dessus ont été utilisées dans *Mém.* I, p. 284.

3. Cette phrase est un ajouté marginal en A; le détail est exact.

4. Mme d'Esclavelles ne recevait que 20.000 livres; le testament établissait effectivement, d'autre part, une double substitution éventuelle.

5. Cet article est exactement transcrit.

s'en repentira, disait-il. Oui, j'attaquerai plutôt le testament !... »

Moi j'étais assise auprès de Mme de Ménil et appuyée sur elle. Je gardais le plus profond silence. A une heure, chacun s'est séparé. M. de Montbrillant est resté à coucher chez son frère; ma mère et moi nous sommes encore jusqu'à ce soir chez l'abbé de Sainte-Olive.

Mme de Ménil sort d'ici; elle m'a dit que mon mari était sorti, dès six heures du matin, apparemment pour consulter. Elle craint que le petit legs particulier que m'a fait mon beau-père ne prévienne et n'irrite contre moi. En tout elle prétend qu'il a été regardé par tout le monde comme injurieux à mon mari[1]. Je ne veux pas qu'on puisse me soupçonner ni d'intérêt, ni de chercher à l'humilier. Mille francs, dix mille francs même[2], ne me dédommageraient pas de l'humiliation d'être suspecte. Je vais aller ce matin faire ma renonciation de ce legs. J'ai mandé M. de Riltière pour qu'il en dirige la forme[3]. Cela peut faire un très bon effet et peut disposer M. de Montbrillant à écouter plus favorablement les représentations que j'ai à lui faire sur sa conduite. Je suis sûre, mon ami, que vous m'approuverez.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Formeuse[4].

Le lendemain.

Ah ! mon ami, je suis enchantée que vous approuviez ma démarche. Elle n'a pas réussi comme je le désirais auprès de M. de Montbrillant; mais elle a disposé toute la famille si favorablement pour moi, que je me félicite d'en avoir eu l'idée. Je revins hier de chez le notaire, bien impatiente de voir mon mari. Il était venu voir ma mère et s'était informé où j'étais. Personne n'avait pu le lui dire. Il lui parut d'assez mauvaise humeur. Elle lui dit que notre projet était de retourner le soir dans sa maison, aussitôt que les scellés seraient levés. Elle ajouta qu'elle ne l'embarrasserait pas longtemps, et que son projet était de prendre son ménage et de chercher un appartement retiré, qui ne fût cependant pas trop loin de moi. Il ne la pressa point du tout de rester avec lui; au contraire, il convint qu'elle serait plus convenablement à ses goûts chez elle que chez lui.

A midi, nous fûmes, ma mère et moi, dans la maison mortuaire

---

1. Ce qui suit, jusqu'à « renonciation à ce legs », a été utilisé, remanié, dans *Mém.* I, p. 284.
2. Ces quatre mots sont en surcharge en A.
3. Phrase en surcharge en A.
4. Cette lettre est, en A, de la main de Mme d'Épinay.

reconnaître et déclarer nos effets. Puis nous revînmes dîner chez Mme de Ménil, où la famille et les gens d'affaires étaient rassemblés. M. de Montbrillant ne s'y rendit qu'à près de trois heures. Il salua tout le monde d'un air contraint et mal à son aise. Je le pris à part et je lui dis tout bas, en lui remettant ma renonciation : « Je suis bien fâchée de ne m'être pas trouvée chez ma mère, lorsque vous y êtes venu ce matin. En voici la raison; j'espère que vous agréerez mon excuse. »

Il prit le papier sans me répondre, le lut et le mit froidement dans sa poche en me disant : « C'est bon ! Vous avez, je crois, bien fait. » Je vous avoue que je me sentis piquée, et le silence obstiné qu'il garda me choqua. Cependant je me trouvai contente de ma démarche, que je pense sincèrement que je devais faire.

Après le dîner, nous retournâmes tous dans la maison où l'on commença l'inventaire. Le notaire s'avisa de dire tout haut : « M. de Montbrillant, je vous fais mon compliment sur le présent que vous avez reçu ce matin. — Quoi donc ? » dit-il. Chacun demanda ce que c'était. « Ce papier timbré que Madame vous a remis, dit le notaire. Cela ne vaut-il pas bien la peine d'en parler ? » Il fut un peu embarrassé, et du mystère qu'il en avait fait et de l'obligation de le mettre au jour.

Je sortis, pour le tirer d'embarras, en assurant que mon mari m'avait rendu justice en ne mettant pas à cela plus d'importance que moi; que cette démarche était simple dans ma façon de penser, et que je serais étonnée qu'on ne s'y fût pas attendu, puisqu'on avait regardé les termes du legs comme offensans à M. de Montbrillant.

Lorsque je rentrai, on me donna des éloges au-delà de ce que je méritais. Je vous les offrais, mon Formeuse, au fond de mon cœur. Ils me vengèrent un peu de la réserve affectée de mon mari. Il ne put y tenir et proposa de suivre l'huissier et d'examiner sa besogne.

J'ai vu un moment Saint-Urbain. Desbarres est venu aussi, mais dans un moment où il m'était impossible de quitter l'assemblée de famille. Il n'en sera pas, je crois, plus content; je n'y saurais que faire. Je ne vois nul inconvénient, mon ami, à ce que vous veniez demain matin un moment. Vous n'avez point encore vu M. de Montbrillant[1]. Il y aurait aussi de l'affectation à ne pas paraître.

Je finis brusquement; il est près de midi... Il n'y a plus de sûreté. C'est ce soir l'inventaire de l'argent et des papiers. Bonjour, bonjour mille fois.

◇

1. VAR. A, d'abord : « *Il y a* [*trois*, barré et remplacé par] *quatre jours que je ne vous ai vu.* » (Biffé et remplacé en interligne.)

## Suite du Journal[1].

Le lendemain.

Rien n'est en vérité comparable à l'indécence avec laquelle s'est passé l'inventaire de l'argent comptant et des registres concernant les capitaux de M. de Bernon. Nous étions tous rassemblés dans son cabinet; le notaire était assis au milieu d'une grande table à tapis vert, son clerc à côté de lui, le commissaire de l'autre côté, et nous tous indifféremment rangés autour de la table. M. de Ménil était enfoncé dans son fauteuil, les bras croisés, et l'air de penser à tout autre chose qu'à ce qui se passait dans la chambre. Il semblait même désirer d'en être loin. M. de Grangé avait l'œil à tout et son maintien était grave, peut-être pour paraître triste. M. de Montbrillant avait l'air inquiet, embarrassé, et affectait de l'indifférence. Le comte de Lange était assis de côté, sur une chaise, les jambes croisées, le coude sur la table et la tête appuyée sur sa main. Mme de Ménil et moi, nous les examinions tous[2].

On commença par apporter sur la table un des tiroirs de la commode. On y trouva cent-quatre-vingts louis en or, un sac d'argent blanc, un panier plein de monnaie, et quelques bijoux. Mon mari parut étonné de trouver si peu d'argent; mais le comte de Lange s'écria en ricanant : « Messieurs, vous n'y pensez pas ! Et le coffre-fort qui est dans cet arrière-cabinet, croyez-vous qu'il soit vide ? — Cela est bien dit », reprit sèchement Mme de Ménil.

A la découverte de chaque nouveau capital, le comte de Lange se frottait le nez, se passait la main sur les yeux. Il lui échappait de gros rires qu'on voyait qu'il lui était impossible de retenir, et qui nous rendit tous excessivement sérieux. On partagea les bijoux. Je demandai un cachet de peu de prix, mais qui en avait un inestimable à mes yeux, parce que c'était celui dont se servait mon beau-père. Ce fut le seul bijou que j'eus.

La séance terminée, le notaire resta dépositaire de l'argent comptant qui se monte à 91.000 livres. On me remit seulement un sac de douze cents livres pour faire aller la maison aux dépens de la masse jusqu'à ce que l'inventaire fût clos.

Le lendemain, même cérémonie, même scandale, même avidité. M. de Montbrillant avait été mandé par le ministre. J'avais fait dire à Formeuse de profiter de ce moment d'absence; mais il vint

1. Ce morceau est en A partiellement de la main de Mme d'Épinay. — Il est résumé avec des remaniements et des omissions considérables, dans *Mém.* I, p. 284 et sq. « Les jours suivants ont été employés à l'inventaire, etc... »

2. Cette phrase est un ajouté marginal en A.

trop tard, je ne pus le voir seul. Mon mari à son retour vint me trouver, pâle, tremblant. En vérité, il me fit pitié. « Imaginez-vous, me dit-il, que le ministre m'oblige de placer dans mes fonds 50.000 écus à M. de Grangé, et à lui en payer l'intérêt à 10 pour cent. » Mon Dieu ! que je me sus de gré alors de n'avoir rien demandé pour moi. « Eh bien ! lui dis-je, que faites-vous à cela ? — J'y ai consenti pour le reste du bail seulement, dit-il. Mais ce n'est pas tout. Il voulait m'obliger à faire le même avantage à votre mère... Ah ! pardieu ! celui-là m'a révolté. Si je croyais qu'elle l'eût demandé, je ne sais pas ce que je ne ferais pas plutôt... — Je vous jure, lui dis-je, qu'elle n'y a pas pensé. »

J'allais lui dire comme la chose s'était passée[1], mais il ne m'en donna pas le temps. « Je sais, dit-il; le ministre me l'a dit. Je l'ai prié instamment de s'en rapporter à moi du sort de ma belle-mère, et j'ai ajouté[2] qu'au cas qu'elle ne fût pas contente de mes procédés, j'en passerais alors par tout ce qu'il ordonnerait. — Eh bien ! m'a répondu le Garde des Sceaux, j'y consens. Mais je serai instruit de tout et, si vous vous conduisez mal, vous vous en repentirez. »

M. de Clersac, que j'ai vu un moment, m'a dit que le ministre avait ajouté : « soit avec votre belle-mère, soit avec votre femme », et qu'il l'avait menacé de lui ôter sa place s'il ne changeait de conduite en général.

[3]« Cet homme est bien dur, bien sec, continua M. de Montbrillant. Il est cruel de se voir traiter ainsi par un homme qui, mordieu ! avant d'être ministre ne se conduisait pas mieux que moi... Voilà ce que c'est; le testament de mon père est su partout. On suppose, d'après ses indignes clauses, que je suis un homme sans cervelle, incapable... Maudite substitution !... Elle est, mordieu ! inattaquable encore. C'est vous, me dit-il, avec vos clabauderies, vos jérémiades ! — Mais mon ami, lui dis-je, ne vous guérirez-vous jamais d'attribuer aux autres les événemens que vos égaremens seuls occasionnent ? Voyez donc l'éclat que toutes vos sottises ont fait, passez-moi le terme. On pardonne quelque chose à l'âge; mais ce qui n'est qu'étourderie à vingt ans, devient vice à trente quand on ne se corrige pas. »

J'étais animée véritablement de son intérêt. Je lui retraçai avec autant de chaleur que d'amitié toute sa conduite passée. Il m'écouta en silence et me parut touché. Il le rompit en disant : « Ce qui est fait est fait; songeons à l'avenir. Vivons ensemble et oublions réciproquement nos torts. — Nos torts ? lui dis-je. Je n'en ai point

---

1. VAR. A ajoute (biffé) : « *tant il me faisait de compassion, car il était, en vérité, trop humilié* ».

2. La suite n'est plus de la main de Mme d'Épinay.

3. Le passage suivant, jusque « à concurrence de 8.000 livres », a été publié, retouché et abrégé, dans *Jeun.*, p. 342-345.

et n'en ai jamais eu. — Soit, reprit-il; ne disputons point sur les termes, et parlons d'autre chose. — Oui, lui dis-je, parlons de toutes les saisies et les oppositions qui arrivent sans cesse, depuis huit jours que notre pauvre père n'est plus. Il y en a déjà pour plus de quatre-vingt mille francs ! — Cela est vrai, reprit-il, mais aussi c'est tout. — En êtes-vous bien sûr, et pouvez-vous promettre d'avoir vous-même assez de connaissance de vos affaires... ? — Oui, d'honneur ! Je dis à dix, quinze, vingt, trente mille francs près. Qu'est-ce que c'est que cela, avec la fortune qui m'attend ? — Ah ! monsieur, vous êtes perdu, si vous voyez[1] ainsi... — Écoutez, ma chère amie; si mon père ne me laisse pas 15 millions, dites du mal de moi. — Mais en vérité, pouvez-vous croire... ? — Retenez bien ce que je vous dis : 15 millions. Et dites du mal de moi s'ils n'y sont pas... Ah ça ! je vous dirai qu'en sortant de chez le ministre, j'ai vu une maison affichée qui n'est qu'à quatre pas d'ici. Elle convient à votre mère comme si elle eût été faite pour elle. Je l'ai vue, je l'ai louée. Le bail est sous mon nom, ainsi elle n'en sera jamais embarrassée, si elle ne lui convient pas. Mais elle lui conviendra ! Ne lui en parlez pas; j'y ai donné rendez-vous au tapissier. Je veux la meubler de fond en comble et ne l'y mener que lorsqu'il n'y manquera rien. Choisissez les meubles que vous imaginez pouvoir lui convenir; je payerai tout, jusqu'à concurrence de 8.000 livres. Le loyer de la maison est de 1.800 livres... Mais, à propos, j'ai pensé à une chose. — Monsieur, tout ce que vous venez de me dire est très honnête. Je vous en remercie de toute mon âme. Mais permettez-moi de vous représenter que cela est bien prompt. N'aurions-nous aucune espérance de garder ma mère avec nous ? Voudra-t-elle accepter vos bienfaits ? — Et pourquoi pas ? — Mais peut-être... votre conduite passée... vos torts avec elle... vos créanciers... — Mais qu'est-ce que vous dites donc là ? Je n'ai point de torts avec elle, et qu'est-ce que lui font mes créanciers ?... Non, cela est bien, fort bien comme cela, et me convient d'ailleurs tout à fait. Au reste, si elle juge à propos de mettre obstacle par des délicatesses ridicules à l'union dans laquelle je me propose de vivre avec elle et avec vous, ce n'est pas ma faute et je m'en lave les mains. Mais je ne dois pas le supposer; ainsi j'irai mon train. Je disais... Il y a un jardin dans sa maison et, au second étage, un appartement en bon air, très convenable pour des enfans. Il faut lui donner les nôtres avec le gouverneur et la gouvernante. Cela l'amusera, nous en débarrassera, et nous évitera des pensions. — Je vois beaucoup d'obstacles à ce projet et fort peu de convenance. J'ose même dire de décence. — Comment donc ? — Ma mère n'est point en état de défrayer quatre personnes et les domestiques que tout cela entraîne. — Vous ne savez donc

1. *Jeun.*, p. 343 : « si vous croyez ».

pas ?... Je lui prendrai ses fonds, qui se montent aujourd'hui à 100.000 livres, et je lui en ferai 8.000 livres de rente. Huit mille livres de rente, et point de loyer à payer est, ce me semble, un joli revenu. — Je crois qu'elle serait aussi bien avec le simple intérêt de son argent, sans les charges que vous lui imposez, pour une légère épargne peu conséquente, permettez-moi de vous le dire, avec la perspective de vos quinze millions. — Oui, mais de ces quinze il ne m'en revient pas quatre. — Je vous avoue d'ailleurs que je m'étais flattée, que je me faisais même une fête d'avoir mes enfans avec moi. C'est un devoir auquel j'attache la douceur et tout le bonheur de ma vie. — Et qu'est-ce que cela empêche ? Vous vivrez beaucoup avec votre mère et par conséquent avec eux. Je consens même qu'ils viennent s'établir tout l'été à Montbrillant; et l'hiver, qui est le temps des plaisirs, des spectacles, des veilles, ils seront beaucoup mieux chez votre mère que chez vous. — Mais je ne compte point du tout mener cette vie bruyante et dissipée... Non, Monsieur; je demande mes enfans, et je ne me départirai point du plan que je me suis fait depuis longtemps de les élever moi-même, de les avoir sans cesse sous mes yeux et chez moi. Cela n'empêche point que vous n'ayez un dîner, un souper, et que je ne me fasse un devoir de faire les honneurs de votre maison... — Un devoir, toujours le devoir ! Mais vous devenez d'une tristesse et d'une pédanterie ridicules. Je vous ai vue autrefois si gaie... — Je ne croyais pas que la circonstance malheureuse où nous sommes... »

On annonça Formeuse; M. de Montbrillant le reçut à merveille, et nous allâmes tous trois voir cette maison qu'il a louée. Il m'a priée de l'annoncer à ma mère, après l'avoir conduite dans cette maison comme pour la voir. Je ne sais comment elle prendra ce bienfait. Pour moi, je fais ce que je peux pour être reconnaissante, mais mon cœur s'y refuse. Je ne vois dans tout cela que l'obligation qu'il a contractée avec le ministre, mêlée d'une sorte d'avarice qui lui fait retirer d'une main ce qu'il donne de l'autre.

Il m'a laissée avec Formeuse, qui était d'abord tout émerveillé de cet étalage de générosité, mais qui a été de mon avis en apprenant la conversation que je venais d'avoir. Hélas ! si toutes mes peines à venir ne dépendaient que des procédés de M. de Montbrillant, je pourrais ou m'en garantir ou m'en consoler d'avance. Si j'osais, j'avouerais que ma plus forte inquiétude porte de nouveau sur Formeuse. Je trouve qu'il reprend de la gêne. Il ne vient pas quand je pourrais le voir. Cependant, les raisons qu'il m'en donne me paraissent vraies.

◇

Certainement, si je n'avais pas été chargée d'annoncer à ma mère ce que M. de Montbrillant fait pour elle; si je n'avais pas eu l'air d'y être de moitié, elle l'aurait absolument refusé. Je n'ai eu garde de lui dire la part que le ministre avait à ce bienfait. J'ai beaucoup appuyé sur la nécessité d'aller au-devant de tout ce qui avait apparence de bon procédé et d'union, afin que mon mari n'ait aucun prétexte pour ne pas suivre le projet qu'il affiche de bien vivre avec nous. J'ai eu bien de la peine, malgré cela, à vaincre sa répugnance. Enfin le mot est prononcé. Elle a accepté et remercié M. de Montbrillant. « Mais à condition, lui a-t-elle dit, que votre conduite sera telle que vous l'annoncez. Sans quoi, Monsieur, je quitte votre maison et je renonce à tout bienfait de votre part. » Il lui a répondu très convenablement.

Toute la famille est indignée de l'avidité qu'a marquée M. de Grangé en se faisant donner 7.500 livres de rente sur la place de son beau-frère, au moment où sa femme lui apporte un bien immense. M. de Montbrillant est outré et ne s'en cache pas.

Le comte de Grangé est venu cet après-dîner chez ma mère. Desbarres y était. « Il me revient, nous dit tout à coup le comte, que Montbrillant est fort piqué de l'intérêt que j'ai obtenu sur sa place. Je lui conseille de s'en consoler, car, au bail prochain, il sera fort heureux d'être conservé aux mêmes conditions. — Il serait fort heureux, lui dis-je, et assez juste que chacun se contentât à la fin de ce qu'il a, surtout quand ce qui lui revient passe ses espérances [1] ! »

Desbarres m'interrompit brusquement, car j'allais dire un mot encore plus dur. Il rompit la conversation et empêcha ma mère de lui répondre. Elle fut cependant moins choquée que moi, « parce que, dit-elle, mon mari mérite si fort cette façon de penser qu'elle devient simple ». Cela se peut; mais il n'en est pas moins dur à M. de Grangé de nous le répéter sans cesse. Desbarres ne manqua pas de nous faire un sermon sur ma vivacité, lorsque le comte de Grangé fut parti. Je lui répondis qu'il était au-dessus de mes forces d'avoir de l'indulgence pour les despotes. « Il est certain, leur dis-je encore, qu'à la place de M. de Montbrillant, j'aimerais mieux renoncer à toutes les places du monde que d'autoriser de tels propos. »

Je passai la soirée chez Mme de Ménil. Toute la société y était. Je rendis compte à M. de Saint-Urbain des procédés de mon mari. Formeuse nous joignit et lui dit aussi tout ce dont il avait été témoin. « Allez doucement sur la reconnaissance, me dit Saint-Urbain; ne vous avancez pas trop. Je parie que tout cela finira par vouloir

1. Cf. la Note marginale du fol. B 136 (recto) : « *Dire que toutes les charges de la succession restèrent à M. de Montbrillant par l'intrigue de Grangé.* »

rompre la séparation de biens[1]. On veut vous amadouer. — Je crois plutôt, lui dis-je, que c'est la mercuriale du ministre qui opère ce changement. Ce moment-ci est décisif pour le reste de sa vie. Il peut vouloir réellement changer. — Je le souhaite; mais je n'en crois rien, » me dit Saint-Urbain.

Je suis obligée d'interrompre; mes affaires me commandent.

◇

Huit jours de distance. — De Montbrillant.

Eh bien ! mon cher tuteur, il n'est que trop vrai que les procédés de M. de Montbrillant n'étaient qu'un piège[2]. Il est venu me faire les propositions les plus séduisantes pour rompre ma séparation de biens. Il ajoutait à tous les dons qu'il se proposait de me faire, l'assurance de vivre à l'avenir uniquement occupé de moi. « Notre attachement réciproque, lui ai-je dit, ne tient pas, ou ne doit pas tenir à des conditions d'intérêt.Puisque la séparation est faite, laissons-la subsister, de même que tout ce qui en dépend. Si vous avez vraiment de si bonnes intentions, rien ne doit vous empêcher de m'en donner des marques à votre volonté. Et quant à moi, je ne vous cache pas qu'il faut que le temps ramène la confiance que votre conduite vous a fait perdre. Je ne doute point de vos intentions; mais voyons si vous êtes capable de les tenir. »

Cette discussion fut longue et vive. A mesure qu'il me jugeait inébranlable sur la rupture de la séparation, il s'échauffait, et son dépit devenait plus visible malgré les efforts qu'il faisait pour le cacher. Il s'échappa à la fin avec une telle violence qu'il me fit peur un moment. « Eh bien ! Madame, dit-il, n'attendez rien de moi ! Je vois, je vois le motif de votre goût pour l'indépendance... Je le crois, mordieu bien ! qu'elle vous est chère... Mais on ne me mène pas ainsi. J'ai de bons yeux... Je vois tout, et j'aurai assez d'autorité pour... Un bon couvent, morbleu ! mettra[3] à la raison les gens qui me bravent, et vous, et vos conseils, et vos amans[4]...— Arrêtez, lui dis-je, en sonnant de toutes mes forces. Si vous voulez m'insulter, que ce soit, s'il vous plaît, en présence de témoins... Priez, dis-je à mon laquais, ces messieurs qui sont là-bas de monter tous, tous.

1. Elle avait été prononcée au Châtelet, le 14 mars 1749, un peu plus de deux ans auparavant.
2. Tout ce qui suit, jusque « vous vous confiez ! » est, en A, de la main de Mme d'Épinay.
3. Le ms. porte « mettront ».
4. Cette sortie comminatoire de M. de Montbrillant est citée dans *Jeun.*, p. 344.

— Non, je vous le défends, reprit-il en sortant. — Eh bien ! lui dis-je, vous avez raison : descendons. »

Je passai devant lui et je descendis comme un éclair. J'étais hors de moi. Il était pâle de colère, ou de peur. « Qu'allez-vous faire ? me criait-il. Vous vous en repentirez ! » En entrant, je lui dis : « A présent, Monsieur, continuez, ou recommencez toutes les injures que vous m'avez dites là-haut... M. de Riltière, je vous prends pour mon avocat. Répondez pour moi. » Il se radoucit et, d'un air de douceur et de pitié, il me dit : « Mais en vérité, vous êtes folle ! Messieurs, je vous fais juges. Je fais à Madame les propositions les plus avantageuses, les plus honnêtes, qui lui prouvent combien j'ai à cœur de bien vivre avec elle et qu'elle soit heureuse. Elle me reçoit sèchement, ironiquement, et finit par se mettre dans la colère où vous la voyez. — Il n'y a pas un mot de cela, m'écriai-je... Ah ! quelle fausseté ! — J'avoue, continua-t-il, qu'à la fin je me suis fâché et que je puis bien vous avoir dit un peu trop brusquement des vérités que vous vous êtes attirées. Mais laissons tout cela et, puisque mes propositions ne vous conviennent pas, il n'y a qu'à fixer ce que vous me devez payer comme séparée de biens en vivant chez moi. — En vivant chez vous ? Cela vous plaît à dire, Monsieur. Je n'y vivrai point. Je n'y mettrai seulement pas les pieds, après la manière dont vous m'avez traitée, les menaces que vous m'avez faites, et la fausseté que vous mettez encore actuellement dans votre conduite. Vous m'avez menacée d'un couvent : j'en vais chercher un. Je vais trouver ma mère et m'arranger avec elle pour ne vous plus rien devoir. — Eh bien ! allez, Madame, vous êtes fort la maîtresse. J'ai des témoins de ce que ma générosité me faisait faire pour votre mère et pour vous. Votre haine l'emporte; il n'y a rien à dire. — J'y vais, lui dis-je, Monsieur; et ce ne sera pas aussi sans avertir le ministre que nous renonçons à vos bienfaits. Vous les faites payer trop cher. » Et je sortis.

M. de Grangé me suivit. Il tenta de me ramener[1]. Je lui dis que j'étais résolue à demander ma séparation. Comme il ne put rien gagner sur moi, il me laissa en me faisant cependant promettre que je ne me presserais pas d'écrire au ministre.

J'allai trouver ma mère, qui au récit que je lui fis, m'avoua qu'elle avait pressenti tout ce qui venait d'arriver. « Je n'ai accepté, dit-elle, tout ce que mon gendre a fait pour moi, que dans la crainte que mon refus ne fût un obstacle à son changement, ou un prétexte à ses plaintes. Mais il m'en coûte tant de lui devoir quelque chose, que je suis ravie de trouver cette occasion de renoncer à ses bienfaits. » Nous sortîmes ensemble pour aller chercher un appartement.

A deux pas, nous trouvâmes Saint-Urbain et Formeuse. Nous les

1. VAR. A ajoute (biffé) : « *Je lui rendis compte de tout ce que m'avait dit mon mari.* »

prîmes dans mon carrosse, et, chemin faisant, nous les instruisîmes de ma nouvelle situation. Je vis ma mère un peu embarrassée de la présence de Formeuse, dans la crainte qu'après les propos de mon mari, on ne balançât de l'avoir mise de moitié de nos démarches. Pour moi, je vous avoue que je ne voyais rien que l'espérance d'une prochaine liberté, et celle d'être à l'avenir toute à Formeuse. Cela me donnait un courage et une sécurité surnaturels. M. de Saint-Urbain me conseilla de prévenir toujours M. de Clersac, sans le faire agir, dans la crainte qu'on ne prévînt encore le ministre contre moi.

Formeuse, en descendant, me dit qu'il était très important de mettre beaucoup de prudence dans notre conduite dans ce moment-ci : « Soit ! lui dis-je; mais, mon ami, pourquoi les conseils de la prudence et de la réserve viennent-ils toujours de vous ? — C'est, me dit-il, que je vous aime véritablement, et que vous avez eu tort de me mener avec vous. Aussi je vais vous laisser. »

Après avoir couru beaucoup, nous trouvâmes un appartement à Saint-Joseph[1], tel qu'il nous le fallait; nous l'arrêtâmes sous condition. Ces messieurs nous quittèrent. Je ramenai ma mère et je m'en allai chez Clersac. Il était à Versailles. Je me fis écrire comme ayant à lui parler.

Je trouvai Desbarres qui m'attendait chez moi et qui me dit très brusquement : « Où diable allez-vous donc toujours ? Il y a une heure que je vous attends, et quatre jours que je ne vous ai vue... Madame, un mot par intérêt pour vous[2]. Vous ne me dites plus rien de vos affaires. Si cela vous convient comme cela, je le veux bien, moi. Mais prenez garde à qui vous vous confiez ! »

Dans un autre temps, je n'aurais jamais eu la patience de l'écouter. « Eh ! Monsieur, lui dis-je, je ne vous cache rien. J'ai des affaires, et c'est pourquoi je sors; voilà tout. — Eh bien ! on ne peut donc pas les savoir ? — Mon Dieu ! pardonnez-moi; mais laissez-moi donc le temps de vous les dire. »

A peine avais-je commencé à lui en rendre compte, qu'il m'interrompit et me dit : « Tenez ! il faut que je vous prévienne : votre Saint-Urbain, vous allez, vous allez !... Il croit juger de tout... Je le vois chez la duchesse de R... Cela fait pitié !... Et puis, cela se vante. Je l'entendais l'autre jour... — Eh mais ! lui dis-je, qu'a de commun Saint-Urbain avec... ? — Comment ! ce qu'il a de com-

---

1. C'est-à-dire au couvent de Saint-Joseph, ou plus précisément des *Filles de Saint-Joseph*, établi le 3 février 1640 dans la rue Saint-Dominique. La Montespan s'y était réfugiée en 1681; et Mme du Deffand y transférera son salon vers 1755. Les bâtiments en sont aujourd'hui occupés par les services du Ministère de la Guerre.

2. VAR. A. Ces six mots en surcharge interlinéaire remplacent : « *prenez garde à vous !* », biffé.

mun ?... Bien plus que vous ne croyez. C'est un ami gauche; il n'y a rien de pire !... Il était encore sorti avec vous. — Mais, lui dis-je, vous ne savez encore qui a tort ou raison. Écoutez donc. — Je parierais d'avance contre votre mari pour le fond; ce n'est pas là l'embarras. Qui diable ! il ne m'en faut pas tant dire à moi, pour mettre au fait ! L'important, actuellement, est qu'il vous tienne une bonne maison. — Ah ! Monsieur, je suis dans ce moment peu sensible à cet avantage. — Si vous ne l'êtes pas pour vous, Madame, il faut l'être pour vos amis. — Monsieur, je n'en suis plus là. Écoutez donc, si vous voulez juger. — Tant pire, si vous n'en êtes pas là ! »

J'allais reprendre où j'en étais restée : « Que je vous dise encore un mot, dit-il. Prenez garde de vous mettre dans le cas d'avoir à répondre à des accusations dont vous ne vous laveriez peut-être pas... Il faut éviter... Je vous l'ai dit cent fois : si vous le poussez à bout, je ne sais ma foi pas comme vous vous en tirerez. Vous lui casserez peut-être le col; mais il vous déshonorera... » Enfin je parvins à me faire entendre. Lorsqu'il eut tout entendu : « Je ne vous aurais jamais conseillé, me dit-il, un parti aussi vigoureux. Diable ! je ne vous en aurais pas crue capable. Mais, puisque les frais en sont faits, ma foi ! il faut le soutenir... Tenez bon, je vous soutiendrai dans le monde. Voyez le Clersac, mais ne parlez pas encore au ministre. Adieu, je m'en vais; bonsoir. Il convient que j'entre chez votre mère. Je l'aime, moi, je la respecte. Je lui dirai ce que je pense, tout franchement. Au revoir !... »

Dès que je fus seule, M. de Grangé et M. de Riltière se rendirent dans mon appartement. « Vous m'en croirez si vous voulez, me dit M. de Grangé, mais vous risquez beaucoup à suivre votre ressentiment. Votre mari vous accuse de choses graves. Vous n'avez à articuler contre lui que des griefs qui ne sont pas recevables en justice. Il prétend avoir des preuves contre vous.... — Contre moi ? Ah ! je lui en défie ! Non, non, je ne crains rien... — Mais êtes-vous bien sûre de votre fait, ma sœur ? On n'invente pas de tels propos. — Très sûre, Monsieur. Mais que dit-il donc ? Ne puis-je le savoir ? »

Ces messieurs se renvoyaient tous deux la parole. Enfin M. de Riltière me dit qu'il m'accusait d'avoir fait entrer un de mes amans... — Un de mes amans[1] ! — ...la nuit dans la maison, et prétendait en avoir la preuve. Vous croyez bien que je fus peu alarmée de cette menace. Mais ce qui me fit une peine sensible, c'est que M. de Riltière m'a démontré que je ne serais pas reçue à plaider contre mon mari; que les griefs que je pouvais avoir contre lui étaient tous effacés par l'acceptation de ses nouveaux bienfaits; que cette démarche ne m'avancerait de rien et lui ferait grand tort; l'indis-

1. Cette répétition exclamative est en surcharge en A.

poserait de manière à me rendre la vie dure le reste de mes jours; et qu'enfin il fallait attendre qu'il m'eût donné quelque autre sujet de plainte dont je pusse profiter. « Il est prêt à vous demander excuse, me dirent ces messieurs, si vous voulez l'écouter. Mais si vous le rejetez, il vous causera sûrement bien de la peine. — Mais Monsieur, dis-je à M. de Riltière, quel préliminaire de paix, que de dire de moi les dernières horreurs !... Eh bien ! c'est d'après ce qu'il a dit et comme calomniateur, que je l'attaque. — Cela ne se peut, me dirent-ils. Ce n'est qu'à nous, qu'il a pris pour juges, pour arbitres et négociateurs entre vous et lui, qu'il a porté ses plaintes. — Messieurs, je ne puis me résoudre à vivre avec un homme qui me calomnie et à qui il n'en coûte rien de déshonorer sa femme. »

En effet, j'étais décidée à ne pas demeurer avec lui, à moins que je n'y fusse absolument forcée. Je les menai chez ma mère. Ils la trouvèrent comme moi inflexible.

Mes beaux-frères et mes belles-sœurs sont arrivés pour nous demander à genoux de renoncer à notre retraite. Cette scène a été très vive et très touchante et m'a mise au désespoir. M. de Ménil répond à l'avenir des procédés de son frère. Enfin, ils ne nous ont pas quittés, qu'ils n'aient arraché notre consentement d'oublier tout ce qui s'était passé et de revivre à l'ordinaire.

Ma mère se rendit la première. J'en fus étonnée. Elle exigea que je suivisse son exemple. Jamais, jamais rien ne m'a autant coûté à prononcer ! Ç'a été néanmoins sous la condition qu'il se dédirait totalement de ce qu'il avait avancé contre moi, ou qu'il en donnerait des preuves claires et sur-le-champ, telles qu'il les avait promises; que M. de Grangé et M. de Riltière régleraient mes contributions, et que nous nous en rapporterions tous deux à leurs décisions à cet égard. Ils sortirent tous pour aller faire leur proposition.

Dès que nous fûmes seules, ma mère et moi, nous nous embrassâmes en fondant en larmes. « Mon enfant, me dit-elle, c'est pour toi, pour ton repos, pour ton devoir, que j'ai consenti. Mais ce raccommodement me coûtera la vie. »

M. de Montbrillant a accepté les deux conditions, d'où je conclus que la menace du ministre lui a fait peur. Ces messieurs ont réglé mes contributions et, si on peut les accuser de partialité, ce n'est assurément pas en ma faveur. Je vous envoie copie de ce détail. Il a déclaré qu'il ne savait ce qu'il avait dit contre moi que par un domestique à lui, qu'il regardait à présent comme un imposteur; qu'il n'ajoutait aucune foi à ces propos, et qu'il avait pour moi toute l'estime que je méritais. Je n'ai pu m'empêcher de leur dire : « Je suis bien fâchée de ne pouvoir pas lui rendre le même sentiment. »

Après ce replâtrage, j'allai dans mon cabinet écrire à Formeuse. Je le conjurai de ne s'engager pendant quelque temps que conditionnellement, pour ne pas risquer de manquer les momens que je pour-

rais lui donner. J'écrivis aussi à M. de Clersac, pour lui donner une excuse du billet que j'avais écrit à sa porte, n'ayant plus rien à lui dire.

Desbarres vint dans l'après-dîner. Il me dit que j'avais bien fait de céder à la famille; qu'il était pourtant fâché que je n'eusse pu le consulter; qu'il aurait changé quelque chose à notre conduite; mais qu'il était trop tard. Il prétendit qu'il eût fallu se raccommoder; mais exiger ce que M. de Montbrillant faisait pour ma mère comme intérêt, comme bienfait du ministre, et plus comme de lui. Il a raison; mais le moyen de résister à une famille entière qui nous accablait de tendresse ?

◇

A Montbrillant.

Depuis cinq jours nous sommes ici pour la suite de l'inventaire. A peine ai-je pu voir Formeuse avant mon départ. Je tremble que toutes ces circonstances ne l'éloignent encore de moi. Nous retournerons après-demain à Paris. Nous soupons chez Mme de Ménil. J'espère qu'il y sera. Nous n'avons osé nous écrire pendant ces cinq jours. Que je serai heureuse si je lis demain dans ses yeux une joie de nous revoir égale à la mienne !

◇

L'inventaire est presque fini. Il s'agit à présent de régler les partages. Les experts sont nommés pour évaluer les terres, les maisons, etc. On fait des lots de la vaisselle, du linge, des tableaux, et de la bibliothèque, qui seront tirés au sort entre les quatre enfans de M. de Bernon. Je crois que les partages seront assez difficiles à faire[1]. M. de Montbrillant a bien envie de la terre; mais le comte de Grangé et le comte de Lange, qui ont sûrement pénétré son désir, tâchent déjà de la faire porter au-dessus de sa valeur. Mme de Ménil a fait la même remarque pour la maison de Paris, que son mari désire de garder.

Nous communiquions hier nos craintes à M. de Riltière, qui nous assure que l'expert nommé était un homme incorruptible. Mais on évalue très haut, par exemple, un grand nombre de redevances

1. Le passage suivant, jusqu'à « conforme à leur mérite », a été publié, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* I, p. 285.

dont j'ai toujours ouï dire à M. de Bernon que les débiteurs étaient insolvables. J'en ai averti M. de Montbrillant, qui n'entend rien aux affaires, et qui ne veut pas qu'on se mêle des siennes, à en juger par la manière dont il a reçu mon avis. Le comte de Lange l'a subjugué. Je serais fâchée de mal juger; mais il y a cependant toute apparence que c'est pour le duper. « Ne vous embarrassez pas, m'a dit M. de Montbrillant. Je ne fais rien sans consulter de Lange. Il entend la chicane. Laissez-nous faire; on ne nous en fera pas accroire. Il m'a déjà donné d'excellens avis. — A votre place, lui ai-je dit, j'aimerais mieux consulter M. de Riltière... — Ah ! pardieu oui ! Je m'en suis si bien trouvé ! Vous avez vos raisons pour me conseiller ainsi. Grand merci, Madame. »

Vous croyez bien que je me le suis tenu pour dit. Au reste, le Grangé nous traite tous avec une hauteur révoltante. Mme de Ménil en est tout aussi blessée que moi. « Mais il ne faut pas retarder la conclusion des affaires, dit-elle, en augmentant l'aigreur et l'indisposition. Cela ne servirait qu'à faire dire : ce sont ces femmes qui se sont révoltées ! Patience, ma sœur; ils n'y perdront rien. Je leur ménage un remerciement conforme à leur mérite. »

Les seuls momens agréables que j'ai eus dans mon séjour ici, mon cher tuteur, sont ceux où j'ai fait venir ma fille de chez la sevreuse. Elle est tout aimable, toute gentille. Elle a une certaine fierté dans le regard qui me plaît tout à fait. Mme de Ménil me faisait remarquer hier la façon dont elle regardait le comte de Grangé. On eût dit qu'elle y entendait finesse.

[1]Je crois que je ne vous ai rien dit encore de la comtesse de Lange. Elle a un maintien très honnête. Elle paraît souffrir de l'avidité de son mari, mais elle le traite avec une douceur, un égard qu'il reçoit comme lui étant dus, et dont j'ai peur pour elle qu'il n'abuse. Lui, au contraire, la caresse d'une façon peu délicate, ou la gronde brusquement et sans ménagement; et toujours pour des misères, des distractions, des étourderies, des enfances. Elle est vive, sensible et même fort tendre. Elle lui répond des madrigaux qui deviennent, en vérité, des épigrammes pour l'un et pour l'autre.

◇

Hélas ! mon cher tuteur, en arrivant avant-hier je n'ai plus trouvé ma mère. Elle s'est établie dans sa nouvelle maison pendant la huitaine que nous avons passée à Montbrillant. J'en ai eu le pressenti-

1. Paragraphe publié littéralement dans *Mém.* I, p. 285-286; ainsi que dans *Jeun.*, p. 345.

ment. Je le craignais. Je l'ai même dit à M. de Riltière en revenant; et en même temps je désirais, puisqu'il faut nous séparer, qu'elle eût pris le temps de notre absence. Croiriez-vous, malgré cela, qu'en ne la trouvant plus[1] chez moi, je fus saisie d'une peine si vive, qu'à peine pus-je parler pour demander de ses nouvelles et quel jour elle s'en était allée ? L'idée de ne plus la voir à tout instant, elle que je n'ai jamais quittée depuis mon enfance, la crainte qu'elle ne se trouvât isolée et qu'elle ne s'ennuyât de sa solitude, ensuite le retour sur moi-même, le tête-à-tête de mon mari dès le soir même, m'alarma si fort que je priai à genoux M. de Riltière de rester à souper avec nous.

Il était si tard quand j'arrivai, qu'il me fut impossible d'aller voir ma mère. Je lui écrivis un billet plein de mon trouble. Jamais je ne m'étais sentie tant de besoin de la voir.

Hier matin j'ai été déjeuner avec elle. Je me suis jetée à ses genoux en entrant chez elle, et nous nous sommes embrassées toutes deux en fondant en larmes. Je l'ai trouvée si contente de son habitation, si heureuse de la solitude que je redoutais tant pour elle; elle avait tant de sérénité, une joie si douce était répandue sur son visage et dans toutes ses actions, que je fus forcée d'oublier la douleur que me cause notre séparation pour jouir de son bien-être.

« Me voilà parvenue, mon enfant, me dit-elle, au moment de paix et de repos si longtemps désiré. Si ma fille peut n'être pas malheureuse, je jouirai délicieusement du peu de temps qui me reste à rester sur la terre, et je bénirai la Providence qui arrange tout pour le mieux et pour le bonheur de ceux qui ont confiance en elle. » J'ai passé auprès de ma mère deux heures bien douces, et je m'en suis arrachée avec peine. Je vous assure que l'état d'une dévote de bonne foi est un état très heureux; mais il faut pour cela... Il faut tout ce que je n'ai pas !

Nous avons arrangé que je dînerai chez ma mère tous les jeudis et les dimanches, parce que ce sont les jours de congé de mon fils, et que nous serons tous réunis. « N'annoncez rien encore de ce projet, m'a-t-elle dit. Je veux voir quels seront ceux de tous nos prétendus amis et de la famille qui me cultiveront et qui seront dignes d'être regardés comme nos amis. »

Elle m'apprit à ce sujet que le président de Sally s'était fait écrire pour elle, et que sa femme lui avait écrit. Il y avait un petit billet inséré dans la lettre, où il était écrit comme à la hâte et furtivement : « Mille, mille amitiés à ma chère, très chère Émilie. Est-elle heureuse ? Que je le... » Apparemment qu'elle aura été surprise et qu'elle n'aura

1. Publié, depuis « ne la trouvant plus » jusqu'à « attendrie », avec des omissions dans *Jeun.*, p. 348-350. — Un fragment (remanié) du même passage, depuis « Hier, j'ai été voir... » jusqu'à « ce que je n'ai pas ! », figurait déjà dans *Mém.* I, p. 287.

pu achever. Je n'ai entendu parler ni du mari ni de la femme. Ce billet en dit assez la cause. Je suis sûre que ma pauvre cousine se meurt de chagrin. Je ne puis en vérité penser à elle, sans être aussi révoltée qu'attendrie.

M. de Formeuse a vu deux fois ma mère pendant mon absence. Vous imaginez aisément, mon cher tuteur, combien je lui ai su gré de cette attention. Ce qui m'étonne, c'est qu'elle ne m'en ait rien dit. Je ne l'ai sue que par lui. Elle m'a pourtant parlé du chevalier Le Maire qui était venu presque tous les jours. Il va faire un voyage de trois mois en Alsace. Mlle Darcy n'est venue qu'une fois; mais il est vrai qu'elle est un peu malade et qu'elle ne sort pas depuis plusieurs jours, à ce que m'a dit ma mère.

J'ai encore beaucoup de choses intéressantes à vous dire, mais j'espère aller vous voir ces jours-ci, ou vous recevoir, si vous voulez venir. Bonjour mille fois, mon cher tuteur.

◇

*Comme je vis Mme de Montbrillant plusieurs jours de suite, et que ses affaires et celles de son mari la tenaient fort en l'air, elle ne mit dans son journal que ce qu'elle n'avait pu, ou n'avait pas voulu, me dire. On peut cependant être curieux de savoir comment se firent les partages de la succession. Il se serait agi de celle d'un royaume, qu'on n'aurait pas fomenté plus d'intrigues et montré plus de défiance et d'envie de se duper mutuellement que le firent le comte de Lange, le comte de Grangé et M. de Montbrillant*[1].

*M. et Mme de Ménil prirent le parti de s'en tenir à l'argent comptant, voyant qu'il fallait nécessairement former des cabales et des partis en règle pour être sûrs de n'être pas trompés en prenant la maison de Paris qu'ils désiraient avoir. Enfin M. de Montbrillant, qui se crut plus fin qu'eux tous, parce qu'il était parvenu à troquer le lot des tableaux qui lui était échu*[2] *contre le lot des livres qu'il voulait, on ne sait pourquoi*[3], *finit par prendre les terres et les maisons au-dessus de leur valeur, resta chargé des charges de la succession comme ayant l'avantage sur ses frères et sœurs d'une place*

1. Cette phrase isolée, appliquée au seul comte d'Houdetot, est reproduite dans *Mém.* I, p. 284. Elle figure intégralement, accompagnée du début de la suivante (jusqu'à « argent comptant »), dans *Jeun.*, p. 345, comme un résumé dû aux biographes. — Ce qui suit, jusqu'à « 1.500 livres » a été publié, avec des retouches, dans *Mém.* I, p. 286.

2. L'inventaire des tableaux de M. de Bellegarde fut dressé par le sieur Colin, « chargé de la garde des tableaux du Roy, venu exprès dans ce but au château de la Chevrette ».

3. Var. A ajoute (biffé) : « *et qu'avait eu M. de Ménil* ».

*d'un revenu considérable, et l'on lui donna encore, pour appoint de* 20.000 *francs, les créances sur les fermiers insolvables, dont la valeur réelle eût été de* 35.000 *livres. Il consentit à tout, par l'avis secret que lui fit donner le comte de Grangé qu'il y avait un avis de parent tout prêt pour le forcer à acheter une terre à soixante lieues de Paris, pour assurer les fonds substitués, s'il prenait son lot en argent comptant. Sa portion, comme aîné, se monta à* 1.700 *mille livres. Les autres eurent* 1.400 *à* 1.500 *mille livres.*

*Mme de Montbrillant, dans la dernière assemblée de famille, parla avec beaucoup de raison et de justice. « Je n'entends rien aux affaires, Messieurs, leur dit-elle, mais il me paraîtrait très équitable de laisser en dépôt entre les mains du notaire l'objet des* 35.000 *livres que vous donnez à M. de Montbrillant pour vingt. Il n'est pas juste qu'il y perde ni qu'il y gagne. Lorsque le temps aura décidé du sort de cette créance, on en supportera la perte en commun. Quant aux charges de la succession que vous lui laissez en entier, il peut y avoir au premier coup d'œil une sorte de justice ; mais M. de Montbrillant peut perdre sa place un jour par quelque événement quelconque. Il serait réduit, avec des fonds considérables, à* 30.000 *livres de rente de moins que vous, Messieurs. Je pense qu'il faut qu'il n'en soit chargé que provisionnellement, et seulement tant qu'il jouira de sa place. S'il vient à la perdre, les charges seront partagées entre nous tous également. »*

*Comme on ne s'attendait pas à une réflexion si judicieuse, et que M. et Mme de Ménil y souscrivirent sur-le-champ, elle allait passer d'une commune voix, lorsque le comte de Grangé dit que cet arrangement précaire pourrait causer par la suite les discussions les plus fâcheuses, qu'il faudrait laisser des fonds en suspens et en dépôt pour la sûreté des légués, que la plupart des charges étaient des rentes viagères à d'anciens domestiques, qui s'éteignaient annuellement, et qu'enfin, par cet arrangement*[1]*, M. de Montbrillant n'avait qu'à se défaire de sa place et en avoir une meilleure, il se trouverait injustement débarrassé des charges de la succession ; mais que, s'il courait jamais le risque de n'être plus en place, ce ne pouvait être avant cinq ans, puisqu'il y avait encore ce temps à courir jusqu'à la fin du bail, pendant lequel il pouvait épargner de quoi faire face à ses engagemens.*

*« D'ailleurs, ajouta-t-il, je le soutiendrai de tout mon crédit, s'il le mérite, comme j'en suis persuadé. On n'a pas toujours quinze ans. — Oui, oui, » reprit le comte de Lange. Puis, à mi-voix, il dit à mon mari et à moi : « Je te ferai débarrasser de ces* 7.500 *livres qu'a obtenues Grangé sur ta place. Ne te mets pas en peine ! — Sans doute, sans doute, reprit M. de Montbrillant. Messieurs, cela va comme il a été dit. — Monsieur, dit M. le comte de Lange au notaire, avez-vous fait délivrer* 40.000 livres *par provision à Montbrillant ? Il faut qu'il les touche aujourd'hui : cela est essentiel. N'en sommes-nous pas convenus, Messieurs ? Il faut lever les assignations, les arrêts, et apaiser les plus mutins de ses créanciers. Nous ne pouvons rien faire sans cela. »*

1. Ces trois mots sont ajoutés en interligne dans A.

*Ils lui furent comptés sur-le-champ, au moyen de quoi il signa tout ce qu'on voulut.*

*Après l'assemblée, M. de Lange s'approcha du comte de Grangé et lui dit en riant à l'oreille : « Nous l'avons bien mené ! — Ma foi, répondit l'autre, pourquoi veut-il la terre et la maison ? Il l'a achetée crin, queue et oreilles. »*

*Mme de Ménil, qui les entendit, leur dit : « Voilà, en vérité, Messieurs, de quoi bien s'applaudir. Cette façon de penser est noble et digne de gens de qualité comme vous ! Si c'était mon mari que vous eussiez mené ainsi, cela ne se passerait pas comme cela ! »*

*Le comte de Lange acheta, le lendemain des partages, la terre de Saint-Hilaire, à cinquante lieues de Paris. C'est une terre de* 30.000 *livres de rente. Il l'a payée neuf cent mille livres. Mme de Montbrillant me dit tout de suite qu'elle parierait qu'il y mènerait sa femme incessamment, mais qu'il l'y laisserait longtemps ; ce qui arriva.*

*M. de Montbrillant n'osa pas effectuer le projet qu'il avait eu de mettre ses enfans chez Mme de Gondrecourt. Mme de Montbrillant le pressa de retirer son fils du collège ; mais il remit jusqu'aux vacances à lui donner cette satisfaction, de même qu'à la fin de la campagne pour retirer la petite de chez la sevreuse. Elle employa ce temps à chercher une gouvernante. Elle m'en parla, et je lui en trouvai une que je lui retins pour le temps où elle en aurait besoin.*

*Cette fille, nommée Mlle Durand*[1]*, avait été première femme de chambre de Mlle de Duras, aujourd'hui duchesse de Mazarin. Elle fut très bien traitée et mal payée, ce qui l'obligea de chercher quelque moyen d'améliorer son sort, qui n'était pas suffisant pour la faire vivre. Elle avait infiniment d'esprit et de sens. Elle avait profité pour elle-même des leçons en tout genre qu'avait reçues sa maîtresse, auxquelles elle assistait, tandis que la gouvernante recevait des visites ou faisait sa partie de jeu, au lieu de veiller à son élève. Je l'avais vue plusieurs fois à l'hôtel de Duras, où j'allais souvent, et j'avais eu occasion de l'entendre parler. J'en avais conçu bonne opinion, et elle ne l'a pas démentie.*

*Je partis pour la campagne où était ma sœur, et Mme de Montbrillant m'y écrivit ce qu'on va lire.*

◇

---

1. La gouvernante connue d'Angélique d'Épinay fut une dénommée Marie Bottemotte, dite Mlle Drinville (ou Drinvillé, selon Emile Campardon, *op. cit.*, p. 37). Par qui elle fut procurée ou recommandée, je l'ignore. Elle sortait de chez M. de La Noue, lieutenant général de Meaux, dont elle avait achevé d'éduquer la fille. Au reste, affirme Aug. Rey (*Le Château de la Chevrette*, p. 46), elle n'entra pas au service de Mme d'Épinay avant octobre 1762. — Cet écart de dix ans paraît inexplicable : la jeune Angélique ne dut pas demeurer tout ce temps-là sans gouvernante. Il faut donc admettre qu'une autre « Mlle Durand », qui qu'elle fût, a comblé l'intérim de cette éducation.

## Suite du Journal[1].

Ah ! je vous avoue que je ne saurais me faire à l'habitude que prend Formeuse de s'enivrer. Hier encore, chez Mme de Ménil... Serait-ce la nécessité de se distraire du chagrin de vivre sans moi ? Mais pourquoi prendre un genre de dissipation qui mène aussi sûrement à l'indifférence et à l'oubli ? Ai-je cherché, moi, à me distraire ? Je me console de mes peines par leur cause même, en attendant qu'elles finissent. Cela n'est pas dans son caractère, il en faut convenir. En général, les hommes ne sauraient souffrir la contradiction longtemps... Ah ! pourquoi donc se mêler d'aimer ?... J'ai pensé payer bien chèrement un moment de son ivresse.

Hier nous soupâmes chez Mme de Ménil[2]. J'avais écrit un billet à Formeuse, que j'espérais y trouver. Je le lui donnai adroitement lorsqu'il me donna la main pour nous mettre à table, et je lui dis précipitamment[3] : « Serrez-le bien, il est important ! — Soyez tranquille, me dit-il; je vous remercie... Quand nous verrons-nous donc ?... Que vous êtes aimable ! — C'est un peu votre faute, lui dis-je, mon ami, si je ne vous ai pas vu. — Je vous jure que non, » reprit-il. Je secouai la tête. « Qu'auriez-vous à craindre, me dit-il encore; comment ne pas vous adorer ? » Nous nous serrâmes la main, et il fut se placer loin de moi.

Le souper fut gai. M. de Montbrillant fit beaucoup d'amitiés à Formeuse; mais il l'excita à boire et chercha, lorsqu'il le vit un peu pris, à lui faire dire des choses dont il pût tirer avantage contre moi. J'en eus toute la crainte pendant le souper. Heureusement qu'il ne lui échappa rien; mais l'assurance qu'il nous donnait de temps en temps de son sens froid aurait seul suffi pour montrer clairement qu'il pouvait avoir à dire. Cette scène ridicule pour lui, et excessivement embarrassante pour moi, m'occupait assez tristement.

Mais jugez ce que je devins après souper, lorsqu'étant tous rassemblés dans le salon, les femmes assises et les hommes debout, assez éloignés de nous, il s'élève une dispute. On fait une gageure; Formeuse tire sa bourse, et laisse tomber mon billet aux pieds de mon mari. Celui-ci ne fait pas semblant de s'en apercevoir, et cherche à le ranger derrière lui avec le bout du pied. Je le vois; je veux l'aller ramasser; les forces me manquent. Je dis à Mme de Ménil tout bas :

---

1. Publiée intégralement, avec quelques retouches, dans *Mém.* I, p. 287-290.
2. Var. A, d'abord : « *Hier, nous revînmes tous de Montbrillant* » (biffé).
3. Publié, avec des omissions, depuis ce mot jusqu'à « j'en étais stupide », dans *Jeun.*, p. 350-352.

« Vite, vite, emparez-vous de ce billet, il est à Formeuse, et ne le rendez à personne, pas même à lui. »

Elle ne fit qu'un saut, prit le billet comme M. de Montbrillant allait mettre le pied dessus, et revint comme si elle avait fait une niche, en faisant signe à mon mari de ne rien dire. Il s'approcha d'elle et lui dit : « Je garderai le secret; mais c'est à condition que je serai de moitié. — C'est selon, dit-elle. Je m'en régalerai d'abord, et s'il était par hasard important, ou qu'il compromît quelqu'un, je le lui rendrai, et personne n'en verra rien. Mais, autant que j'en puis juger, c'est quelque griffonnage de procureur. » J'étais si troublée qu'il n'était pas difficile de juger de l'intérêt que je prenais à cette étourderie.

Lorsque mon mari fut éloigné, elle me demanda ce qu'elle ferait de ce billet : « Gardez-le, lui dis-je, jusqu'à ce que nous soyons tous partis. Ensuite, vous le ferez lire à M. de Formeuse en lui disant comme il l'a perdu, et vous le brûlerez. — Je vous jure, me dit-elle, qu'il n'y a nulle sûreté ce soir avec lui, car il est ivre et ne sait ce qu'il fait. — Mais comment donc ferai-je ? lui dis-je. Car je voudrais bien qu'il sût ce qu'il contient. — Si je pouvais, me répondit-elle en souriant, m'en charger sans indiscrétion ? »

J'hésitai un moment; enfin je me déterminai à lui faire dire par elle qu'il vînt le lendemain, à quatre heures, parce que M. de Montbrillant devait aller à Versailles l'après-dîner avec son frère[1]; et je repris le billet, que je serrai dans mon corset.

Le reste de la soirée, on fit de la musique, dont je n'entendis pas un mot. J'étais si troublée de ce qui avait pensé m'arriver, que j'en étais stupide. Je n'en ai pas dormi de la nuit.

J'attends Formeuse; mon mari est parti à trois heures. Il en est plus de quatre. Formeuse n'est plus exact.

Il faut que je vous dise, mon tuteur, une chose qui m'étonne et à laquelle je n'entends rien : M. Landry, fameux chanteur de l'Opéra[2],

---

1. « Les voyages à Versailles devaient s'expliquer par la nécessité qu'il y avait pour un fermier général d'aller de temps en temps dans les bureaux du Contrôle général des finances, établis dans le palais même du roi..., rue de la Surintendance. » (Note de P. BOITEAU).

2. Le ms. porte ici : *Léandre*. Je restitue le nom de Landry que le personnage porte partout ailleurs dans la suite. Ce « fameux chanteur » serait Pierre Jélyotte (ou Jéliotte), né le 13 avril 1713 dans le Bigorre. D'abord enfant de chœur à Toulouse, il débuta sur la scène de l'Opéra en mai 1733 (cf. *Mercure*, mai 1733, p. 1030). Il prit sa retraite du théâtre le 15 mars 1755, mais continua de chanter à la Cour jusqu'en novembre 1765.

Il alla vivre à Oloron, sa ville natale, où il mourut en octobre 1797.

Sur Jélyotte chanteur et musicien, cf. E. CAMPARDON, *L'Académie de musique*, t. II, p. 11. Sur l'homme, cf. les *Mém.* de DUFORT DE CHEVERNY, t. I, p. 98-99, et II, p. 336-366, *passim*.

Marmontel a tracé de lui (*Mém.*, livre IV) un aimable portrait, dont voici

s'est installé chez Mme de Ménil pendant l'hiver dernier. Il a un ton, une aisance à laquelle je ne me fais point. Je sais qu'il y a nombre de bonnes maisons où il est reçu; mais cela m'est toujours tout neuf, et quand il perd vingt louis au brelan, je ne puis m'empêcher d'être étonnée qu'on les prenne. Il est réellement d'une société très agréable. Il cause bien; il a de grands airs, sans être fat; il a seulement un ton au-dessus de son état. Je suis même persuadée qu'il parviendrait à le faire oublier, s'il n'était pas forcé de l'afficher trois fois la semaine.

◇

## Suite du Journal[1].

Au lieu de Formeuse, je fus interrompue hier par Mme de Ménil, qui me dit : « Je viens vous enlever pour vous mener passer l'après-dîner chez ma tante. Le voyage de Versailles a été remis à un autre jour. Mon mari et le vôtre sont allés faire une course chez le notaire qui les a mandés pour affaire pressée. Comme ils allaient partir, et comme Montbrillant aurait pu déranger la visite de Formeuse, je lui ai fait dire de se rendre chez ma tante. Nous irons tous, alors on n'aura rien à dire. » Je l'embrassai, les larmes aux yeux, n'osant lui parler clairement.

Elle aime son mari et peut blâmer ma conduite au fond de son âme, me disais-je. L'indulgence et l'intérêt qu'elle me montrait lui donnaient en même temps un air de supériorité et de pitié pour moi

---

quelques éléments : « Doux, riant, *amistoux*, ... il portait sur son front la sérénité du bonheur.

« Il n'était ni beau, ni bien fait; mais pour s'embellir il n'avait qu'à chanter. Les jeunes femmes en étaient folles; on les voyait à demi corps, élancées hors de leurs loges, donner en spectacle elles-mêmes l'excès de leur émotion.

« Chéri, considéré parmi ses camarades, ... il vivait en homme du monde, accueilli, désiré partout... Son esprit, son caractère, lui faisaient dans la société autant d'amis qu'il avait eu d'admirateurs. Il en avait dans la bourgeoisie; il en avait dans le plus grand monde; et partout simple, doux et modeste, il n'était jamais déplacé.

« ... Il s'était fait par son talent... une petite fortune honnête... Il jouissait, dans les bureaux et les cabinets des ministres, d'un crédit très considérable...

« Homme à bonnes fortunes autant et plus qu'il n'aurait voulu l'être, il était renommé pour sa discrétion; et, de ses nombreuses conquêtes, on n'a connu que celles qui ont voulu s'afficher. »

D'aucunes ne s'en faisaient pas faute. Voir sur ce point l'anecdote, en date du 20 novembre 1750, citée plus loin, page 331, note 2. C'est environ douze mois plus tard que nous trouvons le séduisant chanteur chez Mme de Jully.

1. Publié, avec de légères retouches, dans *Mém.* I, p. 291-296. — Le premier paragraphe isolément, avec des omissions, dans *Jeun.*, p. 352.

qui me déplaisait. « Il y a longtemps, me dit-elle, que je vous désirais un attachement qui pût vous dédommager des procédés et de la conduite de votre mari. Si vous m'eussiez mise plus tôt dans votre confidence, vous vous seriez épargné bien des peines. Je vous ai bien soupçonnée d'aimer, mais votre conduite avec Formeuse est si prudente, et sa vie si dissipée, que je n'avais pas trop arrêté mes idées. Le hasard nous a bien servies hier toutes deux; vous, parce que je vous éviterai des embarras; et moi, parce que mon plus grand plaisir est de vous être utile », me dit-elle en me serrant dans ses bras.

La reconnaissance fit taire mes réflexions et mon amour-propre. Nous nous en allâmes ensemble. Chemin faisant, je me ressouvins que Desbarres pourrait bien venir passer la soirée chez moi. Mais comme il ne l'avait pas promis, je n'en dis rien à Mme de Ménil, dans la crainte qu'elle ne me proposât de le faire venir chez sa tante. Comme c'est la première fois que j'y vais, cela n'aurait pas été honnête. Il est venu, en effet. Il m'a fait demander si je serais chez moi aujourd'hui.

[1] Mme de Ménil me demanda comment je m'accommodais d'être aimée si en l'air (c'est son expression). Cette question me parut singulière de sa part, parce que personne, pour me servir de ses termes, n'aime si en l'air que son mari. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que je commençai par défendre Formeuse et vouloir prouver qu'il m'aimait plus que jamais homme n'avait aimé. Vous croiriez peut-être que c'est par amour-propre que je me conduisis ainsi; point du tout, car je me suis bien examinée. C'est dans la crainte qu'on ne m'apprît des choses que je redoute, que j'ai commencé par établir cette sécurité. Hélas ! peut-être dans un autre moment payerai-je bien cher le moyen de m'instruire de mon malheur. Elle ne me dit rien qui pût me troubler; elle me conseilla seulement de me livrer à la société plus que je ne faisais. Elle prétend qu'elle est du goût de Formeuse... Il en avait tant autrefois pour la solitude !... Elle dit que c'est un homme trop facile pour le perdre de vue, et que ma situation ne me permettant pas de le voir seule ni souvent chez moi, il faut le suivre dans le monde.

[2] Notre conversation n'a pas pu continuer chez la tante de Mme de Ménil. Rien n'est si singulier que le ton de cette société. La compagnie est toujours séparée dans deux chambres et, lorsqu'on veut causer, on quitte la maîtresse de la maison, qui a deux ou trois vieilles qui filent auprès d'elle. Néanmoins il reste toujours une ou deux personnes de la société et, dès qu'il arrive quelqu'un, l'une d'elles vient sans affectation en faire part dans ce que l'on appelle

1. Var. A débuté par « *Chemin faisant* », biffé.
2. Paragraphe publié isolément dans *Jeun.*, p. 352-353.

le salon de la jeunesse, de sorte que chacun alors se conduit en conséquence de l'intérêt qu'il prend à l'arrivant.

Tout cela me choqua excessivement d'abord. Mais il me fut aisé de remarquer que la gaieté et l'innocence de tous ces tête-à-tête ne pouvaient être suspects qu'à ceux qui ne les voyaient pas de près. Je m'apprivoisai assez avec cette manière d'être pour causer avec Formeuse à mon aise.

Je profitai de ce moment de liberté pour lui reprocher son étourderie de la veille[1], et le prêcher fortement sur la malheureuse habitude qu'il contracte. Je suis très contente de tout ce qu'il m'a dit, et si je l'avais été autant le soir de sa conduite avec Mme de Versel, j'aurais pu dire que, de longtemps, je n'avais eu une aussi bonne journée. Elle arriva vers les huit heures, et peu de temps après M. de Ménil et M. de Montbrillant.

Une sœur de Mme de Ménil[2], en nous amenant Mme de Versel, nous apprit l'arrivée de nos maris. Les jeunes demoiselles, ses compagnes, se réunirent autour d'une table à travailler, et quelques hommes restèrent à causer avec elles. Mme de Ménil, Mme de Versel, M. de Saint-Urbain, Formeuse et moi, nous nous assîmes auprès d'une fenêtre. Le reste de la compagnie allait et venait d'une chambre à une autre.

[3]On conta quelques histoires scandaleuses. Mme de Ménil fit taire en disant qu'elle ne les aimait pas, qu'il fallait laisser la médisance aux dévotes et aux vieilles, mais que, lorsqu'on était en âge de souffrir la représaille, il était prudent de ménager son prochain. « Pour moi, dit-elle, je vous déclare que je ne crois rien. — Pas même le bien, reprit Saint-Urbain. — Non, dit-elle, vous avez raison. Le mal, parce qu'il me répugne à croire; et le bien, parce qu'il est trop difficile à pratiquer dans ce monde. — Bon ! reprit Mme de Versel, avec son air étonné et ingénu, mais vous ne croyez donc qu'en Dieu ? — Pas même en Dieu, ma petite mère, si vous voulez que je vous le dise. — Paix donc, ma sœur, lui dis-je; si votre mari vous entendait ! — Qu'est-ce que cela fait donc ? dit-elle. C'est à son amant qu'il ne faut jamais dire qu'on ne croit pas en Dieu; mais à son mari, cela est bien égal. — Et pourquoi donc, repris-je, cette distinction ? — C'est, dit-elle, qu'avec un amant on ne sait jamais ce qui peut arriver[4] et qu'il faut se réserver une porte de dégagement. La dévotion, les scrupules coupent court à tout. Il n'y a ni suite,

---

1. Cf. la Note du fol. B 136 (recto) : « *Peut-être faut-il un bout de conversation avec Formeuse sur le billet perdu tombé de sa poche pendant l'ivresse.* »

2. Mme de Jully, prototype de Mme de Ménil, avait deux sœurs, dont Mme de Courval (*alias* de Versel). Il s'agirait donc de la troisième demoiselle Chambon, mariée à M. La Corie, intendant de Besançon.

3. Paragraphe publié dans *Jeun.*, p. 353-354.

4. Var. A, d'abord : « *ce qu'on tient* ».

ni éclat, ni emportement à redouter avec cette raison de changement. — Mais, dit Mme de Versel, il n'y a qu'à dire tout uniment à son amant qu'on ne l'aime plus, quand on ne l'aime plus. » Les maris arrivèrent et firent cesser cette folle conversation.

On soupa et les naïvetés de Mme de Versel n'eurent que trop de succès auprès de Formeuse. Je crus remarquer aussi qu'elle n'était pas trop fâchée de lui plaire. Après souper, on fit un tour au Luxembourg. Formeuse donna le bras à Mme de Versel et à moi. Il ne mit guère de distinctions entre nous deux, et j'eus lieu de craindre que s'il y en eut, elles ne la regardassent plus que moi. Nous revînmes à une heure. J'ai passé une partie de la nuit à me demander si j'avais lieu ou non d'être contente.

◇

## Suite du Journal[1].

M. et Mme de Lange nous annoncèrent hier, à souper chez moi, l'acquisition qu'ils ont faite de Saint-Hilaire[2]. Ils en avaient les plans. S'ils sont exacts ce doit être un beau lieu, mais d'un abord assez difficile. On ne peut y arriver que par eau. La comtesse y porte l'enthousiasme qu'elle met à tout. Elle meurt d'envie d'y être, et le comte a daigné l'assurer avec bonté qu'il lui procurerait cette satisfaction avant la quinzaine. Ils nous ont fait donner parole d'aller les y voir. M. de Montbrillant n'a pas hésité à la donner; mais j'espère qu'il ne m'obligera pas de le suivre. Comment perdre de vue pendant un mois tout ce qui m'est cher: ma mère, mes enfans, Formeuse ? Il me semble qu'il y a un siècle que je ne les ai tous vus.

J'ai au moins grand désir de voir les affaires de M. de Montbrillant tout à fait terminées, afin d'aller m'établir à la campagne avec ma mère et les enfans. Je tâcherai d'intéresser Formeuse à quelques points de leur éducation pour le fixer près de nous. Je le chargerai de donner les premières leçons de musique et de dessin à mon fils; ce soin l'amusera et ôtera à l'enfant ce que les commencemens ont de rebutant. Ce projet est doux et séduisant. Il flatte mon imagi-

1. Publiée, avec quelques retouches et moins le troisième paragraphe, dans *Mém.* I, p. 296-297.

2. « Saint-Hilaire » serait le domaine de La Mailleraye, sur la rive gauche de la Seine, à courte distance de Caudebec. M. d'Houdetot en fit l'acquisition moyennant 600.000 livres prélevées sur la part d'héritage de sa femme, à la succession du maréchal d'Harcourt; il fut revendu pour un million, trois ans plus tard, à la duchesse de Chaulnes.

nation d'une manière délicieuse. Mais s'exécutera-t-il ? Il se passera bien un mois avant qu'il puisse avoir lieu.

Tout est fini quant aux affaires de la succession. M. de Grangé part demain. Il est venu prendre congé de ma mère; mais M. de Montbrillant n'est pas encore libre. Il faut qu'il s'arrange avec ses créanciers; qu'il forme sa maison. Nous avons repris tous les meubles; mais il faut du linge, de la vaisselle; il faut choisir des domestiques, en fixer le nombre, et j'ai grand peur qu'il ne mette pas à ce détail toute la recherche et la prudence qui seraient nécessaires. Cela est pourtant très important, car de la sagesse et des mœurs des domestiques dépendent la sûreté et le repos des maîtres. Je vois avec peine que je ne serai pas consultée. Il a essayé un cuisinier qui est excellent, à la vérité; mais, sans autre information, il l'a arrêté. J'ai fait quelques représentations sur la nécessité de savoir s'il était honnête homme. Il m'a répondu : « On y veillera, ce sera votre affaire. » Il est pourtant chargé de la dépense. M. de Montbrillant m'a dit qu'il avait commandé pour 25.000 francs de vaisselle pour commencer. Si elle est bien entendue, cela est raisonnable. Il garde Le Bel. J'en suis enchantée. Mais ce que je n'approuve pas (et je lui ai dit), c'est qu'il lui fait servir sa rente viagère de gages. Cela n'est pas juste. Le pauvre Le Bel est si aise de rester dans la maison de son ancien maître, qu'il a souscrit à tout ce qu'on a voulu, même à être mon valet de chambre, quoiqu'il perde encore par là les profits de garde-robe. Je tâcherai de l'en dédommager sur mes épargnes.

Mlle Darcy est venue me voir aujourd'hui. Elle avait passé une heure auparavant chez M. de Montbrillant, qui lui a donné une magnifique pièce de toile qu'il a eue d'hasard dans son voyage. Cette galanterie m'étonne. Elle a eu tout le succès possible. Aussi la Darcy a-t-elle été d'une humeur charmante. Elle compte bien, m'a-t-elle dit, venir à Montbrillant pendant l'absence du chevalier. Je n'ai pas trop répondu là-dessus, parce que je ne me soucie pas infiniment de l'avoir à demeure. Formeuse ne la voit presque plus, et je me prêterais avec peine à les réunir[1]. Et qui sait si elle ne serait pas l'espion de mon mari ? Sa conduite est si bizarre. J'ai tant de sujets de la suspecter !... Cette opinion me gêne. J'aime mieux ne la pas voir et n'avoir point à y penser.

◇

1. Var. A. La fin du paragraphe est en surcharge, au bas d'une page.

## Suite du Journal[1].

Je suis si rebutée de la conduite de Desbarres, de son ton, de ses manières, que, si je ne craignais qu'il abusât de la confiance que j'ai eue en lui, je ne voudrais de ma vie en entendre parler. Cette considération me retient et me fait supporter des choses dont je rougis au fond de l'âme et auxquelles je ne tiendrais pourtant pas, si elles duraient.

Imaginez que ces jours passés, il vint dès quatre heures chez moi. J'étais sortie; et, comme je l'attendais, j'avais dit en sortant que je ne tarderais pas à rentrer. On le fit monter, de même que M. de Saint-Urbain et M. de Ménil. J'arrive; à peine me regarde-t-il. Je lui témoignai quelque regret de ne m'être pas trouvée la veille chez moi. Il ne me répondit point et resta fort longtemps sans prendre aucune part à la conversation. Il se levait, se rasseyait, regardait sa montre et avait l'air de dire à la compagnie : Allez vous-en ! Cela m'inquiéta et me mit tout à fait mal à mon aise.

A la fin, ce maintien me parut si ridicule que je ne pus pas y tenir. « Qu'avez-vous, lui dis-je, Monsieur ? Désirez-vous quelque chose ? » Il me regarda d'un air étonné, et après ce regard silencieux, il me répondit avec un sourire froid et affecté : « Non, Madame, je n'ai rien. »

Je continuai à causer sans paraître faire attention à lui. Il en devint un peu plus inquiet, et outra si bien la même conduite que, ne sachant comment, sans faire une scène, lui marquer combien je le trouvais ridicule, je lui dis en riant : « Mais en vérité, Desbarres, je crois que vous avez des puces dans le sang; vous ne sauriez vous tenir en place. — Cela vous déplaît-il ? reprit-il brusquement. Vous n'avez qu'à dire. — Ah ! mon Dieu, Monsieur, promenez-vous tant qu'il vous plaira, pourvu que vous m'assuriez que vous n'avez pas la fièvre, car j'en avais peur pour vous. » Il prit un ton grave et respectueux pour me répondre : « Je vous rends grâce, Madame, de l'intérêt vif que vous y prenez. »

M. de Montbrillant fit dire qu'il ne reviendrait pas souper; tout le monde sortit. M. de Saint-Urbain me dit à l'oreille : « Traitez-moi ce faquin-là comme il le mérite; vous ne sauriez croire le tort qu'il vous fait ! — Laissez-moi faire », lui dis-je.

Je restai seule avec Desbarres. « Votre conduite de ce soir, lui dis-je, Monsieur, est d'un ridicule, et m'a choquée à un point !...

---

1. Publiée avec quelques retouches, dans *Mém.* I, p. 297-305.

Qu'avez-vous, s'il vous plaît ? — Pardieu, Madame, me prenez-vous pour un sot dont on se joue ?... Si vous croyez que je sois votre valet, je vous ferai voir que non... — Monsieur, songez, je vous prie... — J'ai pensé me moquer de tout cela... et puis j'ai dit... : Cependant, il faut voir..., il faut la ménager ! — Me ménager... ? En vérité je vous rends grâces et je vous en dispense. Tout ce que j'attends de vous, ce sont des marques d'estime et des égards, sinon... — Mais mordieu ! quand j'ai vu votre petit air aisé..., et des plaisanteries !... Ah ! pardieu ! cela ne vous réussira pas avec moi. — Mais, êtes-vous fou ?... Je vous ai laissé dire, mais en vérité je tombe de mon haut. Qu'est-ce que c'est que cette ridicule sortie que vous me faites, tandis que c'est moi qui ai vraiment à me plaindre de vous ?... Et quel ton !... Quelle conduite indécente et affectée que celle que vous avez tenue ici ce soir ?... Je vous avertis que je ne puis, sans me manquer, la souffrir davantage, et que je ne la souffrirai pas. — Vous ne voyez pas que c'est votre air sec ? Je vous en demande pardon, mais je suis franc, moi !... C'est la remarque qu'il vous a plu d'en faire, qui l'a rendue ridicule. — Non, Monsieur, mais c'est le ménagement que j'ai eu pour vos caprices, et que je n'aurai plus, qui fait mon tort. Et tout cela, sur quoi fondé, je vous prie ?... — Sur quoi, Madame ? Et où étiez-vous donc, je vous prie, hier au soir ? — Comment, où j'étais ? Et qu'est-ce que cela vous fait, je vous prie, pour me le demander ainsi ? — Ah ! je n'ai rien à dire... Je me suis cru votre ami : je me suis trompé apparemment. Mais si je ne suis que votre connaissance, votre procédé est bien plus impardonnable... Vous me dites que vous êtes tous les soirs chez vous, que je n'ai qu'à venir quand je voudrai. Je m'arrange là-dessus, je viens... ; et je ne trouve personne !... Qui diable !... Je vais chez Mme de Ménil; vous n'y êtes pas... Je m'informe où vous êtes; je questionne tous les valets; personne n'en sait rien. — Je ne prévoyais pas sortir. J'ai été engagée chez la tante de Mme de Ménil sans pouvoir refuser, et, de plus, je ne vous attendais pas. Je vous en ai témoigné cependant du regret en entrant. — Mais au moins fallait-il m'écrire un mot ce matin; mais point ! — Monsieur, je n'entends rien à toutes ces misères-là. Je suis sortie, ou je ne suis pas sortie. Je n'ai de compte à rendre à personne. J'aurais pourtant envoyé chez vous ce matin, si vous ne m'eussiez prévenue pour me mander que vous viendriez aujourd'hui... Mais, avec l'exigence que vous y mettez, de ma vie je ne vous ferai rien dire. Arrangez-vous pour ne jamais compter sur moi, cela est plus simple. Quand j'y serai, vous me trouverez et je vous recevrai bien, à condition toutefois que vous aurez un maintien décent. — Pardieu, croiriez-vous m'apprendre à vivre ? — Non, je prétends ne vous rien apprendre que ce qui me convient, et que vous n'avez pas encore deviné. »

Il se mit à rire : « Voilà, mordieu ! ce qui s'appelle, dit-il, avoir la réponse à la main. Cela me plaît. J'ai cru..., je m'en vais vous le dire, moi, tout franchement... J'ai cru que vous aviez quelque partie folle, dont vous ne vouliez pas que je fusse. — Vous avez une faible idée de la douleur que j'ai d'avoir perdu mon beau-père, si vous croyez que je puisse déjà me prêter à des parties de plaisir. — Allons, me dit-il en me prenant la main, n'y pensons plus ! Promettez-moi d'être plus exacte avec moi. »

Je retirai ma main, et lui dis : « Ah ! pardonnez-moi; il faut y penser encore et me promettre de changer de ton, car, en vérité, celui-là n'est pas tolérable[1]. — Qu'est-ce que cela vous fait ? Vous savez bien qu'au fond je vous aime comme mon enfant; vous n'avez qu'à ne pas prendre garde au reste. — Cela n'est pas possible, Monsieur. Ce ton me choque, et pour moi et pour les autres. — Diable ! vous verrez que je ne suis pas connu. Mordieu ! si je croyais qu'on pût douter de mes principes !... On sait que je vous suis nécessaire pour vos affaires; que sans moi la tête vous aurait tourné vingt fois, et le Grangé... et votre mari... Je vous jure qu'ils aimeraient autant me voir loin... Allons, allons ! n'en parlons plus... Je n'aime pas, moi, à rappeler les services que je puis rendre. Demandez à l'abbé de B***[2]. Je lui en ai rendu cent dans sa vie. Au diable si je lui en ai jamais parlé... Mais ils sont comme cela : ils croient, parce qu'on ne se vante pas... Hum !... Je leur dirai une fois...; j'en aurai le cœur net... Allons, mangeons un morceau. Je veux m'en aller de bonne heure. »

Nous soupâmes. Je fus assez silencieuse. Il bavarda beaucoup. « Eh bien ! me dit-il, peut-on compter ou non vous trouver ici, les soirs ? — Je crois que j'y serai souvent, mais je ne m'engage à rien. Quand j'y serai, vous serez le bienvenu; voilà tout ce que je puis vous dire. — Mais qui diable ! cela ne m'arrange pas...

---

1. Cf. la Note du fol. B 136 (recto) : « *Remettre les conversations de Desbarres au ton et dans la position.* »

2. Les *Mém.* précisent : « l'abbé de Bernis ». C'est possible, car celui-ci fut très lié avec Duclos qui contribua à le faire distinguer par les gens de Cour. — Né en 1715 à Saint-Marcel (Ardèche), François-Joachim de Pierres de Bernis vint de bonne heure à Paris, où il se fit connaître comme auteur de vers galants. Voltaire le surnomma la Bouquetière du Parnasse. J.-J. Rousseau le rencontra en 1742 chez Mme Dupin, où Bernis faisait l'aimable. Il entra à l'Académie en 1744, âgé de vingt-neuf ans, grâce à Mme de Pompadour; eut par elle un logement aux Tuileries; passa du chapitre de Brioude à celui de Lyon; fut l'amant en titre de la princesse de Rohan; et se trouva tout à coup désigné pour occuper l'ambassade de Venise (1751). Il devait y séjourner au moment où « Desbarres » fait allusion à lui (si tant est que...). Conseiller du roi en 1756, Bernis sera ministre des Affaires étrangères depuis juin 1757 jusqu'au 11 novembre 1758. Nommé cardinal la même année, il devint en 1759 archevêque d'Albi et fut nommé (1764) ambassadeur à Rome, où il mourut en 1794.

Tenez, je veux vous confier un secret; mais n'en allez pas parler. — Je n'aime pas les secrets. Non qu'ils me coûtent à garder; mais si je n'y puis rien, cela est au moins inutile. — Pardieu si, vous y pouvez ! Sans cela !... Mais vous me prenez donc... ? — En ce cas, parlez, Monsieur, et soyez sûr de ma discrétion. — C'est que Mme Médéric médite une retraite; sa fortune ne lui permet pas de rester à Paris[1]. C'est une perte pour ses amis, et nommément pour moi. Il faut que je m'arrange différemment. C'est le diable ! Tout le monde ne me convient pas. Il faut que je me plaise pour me fixer quelque part. Si vous eussiez voulu vous arranger pour donner toute votre journée à vos sociétés, et rentrer tous les soirs de bonne heure, vous auriez été sûre de n'être jamais seule. Je viendrais vous tenir compagnie, et cela nous arrangerait tous. Au moins cela serait fort convenable à votre santé, à votre situation. Votre mari serait sûr de trouver un bon souper et de la gaieté. Pensez-y; sans compter que Formeuse aurait ses soirées pour courir à son aise. »

Je voulus m'amuser jusqu'au bout du despotisme inouï de cet homme. Je disais en moi-même : Que n'est-ce Formeuse qui me fait cette proposition ? « Cela est très séduisant, lui dis-je. Il n'y a que l'impossibilité de ce plan qui me déplaise. — Comment ? — C'est qu'il ne conviendrait ni à mon mari, ni à ma société, ni à M. de Formeuse, ni, par conséquent, à moi. A cela près, il est charmant. Dans huit ou dix ans, nous verrons... Ah ! s'il convenait à Formeuse, le reste irait tout seul. — Mais voilà où je vous attends ! Je vous jure qu'il lui conviendra plus que vous ne croyez. — Je n'en crois rien. — Oh ! pardieu ! vous me prenez donc pour une buse ? Qui diable ! je vois tout aussi bien et mieux qu'un autre peut-être. Parce que vous ne m'avez rien dit, vous croyez que je n'ai rien vu. Vous n'êtes pas heureuse, pauvre femme, et c'est votre faute. Pourquoi vous attacher mordicus à la patte d'un hanneton[2] ? On vous a dupée. La Darcy est une coquine; je vous l'ai toujours dit. Vous n'avez pas voulu me croire. Je suis sûr que vous avez su à quoi vous en tenir; j'en suis sûr ! Vous avez beau secouer la tête et faire semblant de rire, vous n'avez qu'un parti à prendre. Laissez aller Formeuse; restez amis, et rien de plus; mais restez amis, parce qu'il ne faut pas se brouiller. Et n'ayez plus d'amant. J'entends plus d'amant affiché. Alors il y a un moyen bien

---

1. On verra plus loin que Mlle Quinault quittera en effet Paris pour se retirer à Saint-Germain-en-Laye. — Cf. la Note du fol. B 136 (verso) : « *Il faudrait que Mme Médéric se retire en province et que Desbarres veuille se fonder un souper chez Mme de Montbrillant.* »

2. Cf. la Note du fol. B 136 (verso) : « *Une conversation de Desbarres sur le changement de Formeuse avec lui. Ce qui leur tient à cœur, c'est l'idée que vous avez donnée de mes principes. Cela n'a ni philosophie... Si vous aviez dit cela à un homme de cervelle et de tête; mais un hanneton qui...* »

sûr pour vous venger très honnêtement de la Darcy et la faire servir à vos intérêts sans qu'elle puisse jamais vous nuire. Cela vaut, je crois, la peine d'y penser. — Comment, cela est sublime ! Et quel est-il ? — Quel il est ? Il faut qu'elle devienne maîtresse de votre mari; que nous en ayons les preuves. J'en ai déjà de la trahison qu'elle vous a faite. — Vous en avez ? — Eh ! mais, sans doute. Ne semble-t-il pas que vous n'en ayez pas, vous ? — Non, je vous assure que je n'en crois rien même. — Cela est égal, tant mieux ou tant pire pour vous. Mais je disais qu'alors vous la confondrez tête-à-tête, ou plutôt en ma présence. Et nous la menacerons de rendre ces preuves publiques, si elle ne conduit pas votre mari à tout ce qui nous conviendra. Vous n'avez qu'à me laisser le soin de cette affaire; je vous promets de la mener à bien. — Je vous rends grâce de votre zèle, Monsieur; mais il est compliqué à tel point qu'il m'effraie plus qu'il ne me console. Croyez-moi, restons chacun comme nous sommes; c'est tout ce qui peut nous arriver de mieux; et quant à moi, c'est ma ferme résolution. — Ma foi, tant pis pour vous ! Il faut pourtant que je vous dise encore qu'il est plus que temps de vous défaire de Formeuse comme amant, si vous voulez parvenir à la considération dont vous avez besoin pour votre famille et pour vous. — Et qui vous dit que nous n'en sommes pas là ? — En ce cas, pourquoi refuser l'arrangement que je vous propose ? — C'est qu'il ne me convient pas par mille autres raisons. »

Croirez-vous, mon tuteur, que je fus un moment fort troublée des preuves qu'il prétendait avoir contre Mlle Darcy et Formeuse ? Mais je suis persuadée, en y réfléchissant, qu'il n'en a nulle. S'il en avait, il les aurait montrées. Il ne voulait que me faire parler et, en me conseillant de n'avoir point d'amant affiché, il perd dans mon esprit le mérite de ce conseil, car il ne me l'a sûrement donné que pour prendre la place de Formeuse, si j'étais assez simple pour donner dans le piège. Je l'ai congédié de bonne heure, et assez lestement.

J'ai dîné hier chez ma mère avec Formeuse, et je ne lui ai rien caché de ce que m'a dit Desbarres, afin qu'il s'observât davantage avec lui. Il lui fait trop d'avances et trop d'amitiés pour un homme dont nous avons reconnu le danger. Il en est convenu.

Mon mari, mon fils et Balbi étaient de ce dîner. Je ne suis point du tout contente de la manière dont cet homme s'y prend pour l'instruire. Il n'a ni ordre, ni plan fixe dans son institution; aussi l'enfant ne sait rien, a la tête étonnée lorsqu'on lui fait une question. Il ne sait pas même dire à quel genre d'étude on l'applique, ou, pour mieux dire, quelle matière on traite dans ses leçons. On passe sans cesse d'un objet à l'autre, sans suite et vraisemblablement

sans projet. Je veux remédier à cela promptement; mais je veux consulter Saint-Urbain et même Desbarres. René est absent, sans quoi je m'en rapporterais à lui seul.

◇

## Suite du Journal[1].

Huit jours de distance.

Ah ! mon tuteur, quel chaos, quel tumulte ! Que je suis loin du repos et de la tranquillité ! Que de choses à vous dire, et par où commencer ?... Par un souper que M. de Montbrillant a donné et dont j'ai fait les honneurs; mais auparavant il faut que vous sachiez qu'il a complété son domestique. Il a trois laquais et moi deux; je n'en ai pas voulu davantage. Il a un valet de chambre; je vous ai dit qu'il m'a donné Le Bel. Il voulait aussi que je prisse une seconde femme; mais comme je n'en ai que faire, j'ai tenu bon. Par accommodement il a exigé que la femme chargée du soin du linge assistât tous les jours à ma toilette. Lorsqu'il y assiste lui-même, je la fais venir; mais je m'arrange pour qu'elle soit faite avant qu'il se lève, ce qui ne m'est pas difficile, car il est rarement debout avant dix heures. Enfin les officiers, les femmes, les valets se montent au nombre de seize[2]. Je n'ai pas grand chose à vous dire de la vie que je mène; elle est trop uniforme et vous la connaissez. J'espère n'être pas obligée d'en changer.

Celle de M. de Montbrillant est différente. Lorsqu'il est levé, son valet de chambre se met en devoir de l'accommoder. Deux laquais sont debout à attendre les ordres. Le premier secrétaire vient avec l'intention de lui rendre compte des lettres qu'il a reçues de son département et qu'il est chargé d'ouvrir. Il doit lire les réponses

---

1. Publiée, depuis « M. d'Épinay a complété son domestique », avec quelques retouches et des omissions (surtout *ad finem*), dans *Mém.* I, p. 306-309; littéralement (mais seulement jusqu'à « souper chez lui »), dans *Jeun.* p. 354-357.

2. Chiffre qui, en dépit des apparences, n'est pas excessif pour l'époque. « Dans telle maison de fermier général, notera trente ans plus tard Mercier (*Tableau de Paris*, I, p. 319), vous trouverez vingt-quatre domestiques portant livrée, sans compter les marmitons, aides de cuisine, et six femmes de chambre pour Madame... Trente chevaux frappent des pieds dans l'écurie. »

Le duc de Choiseul, en disgrâce à Chanteloup, nourrissait quatre cents personnes, dont cinquante-quatre à sa livrée. Un président au Parlement possédait environ trente-six domestiques et quatorze chevaux de carrosse, sans compter la maison particulière de Mme la Présidente. Ainsi, M. de Montbrillant menait un train presque modeste.

et les faire signer, mais il est interrompu deux cents fois dans cette occupation par toutes sortes d'espèces imaginables. C'est un maquignon qui a des chevaux uniques à vendre, mais qui sont retenus par un seigneur; ainsi il est venu pour ne pas manquer à sa parole, car on lui en donnerait le double, qu'on ne pourrait faire affaire ! Il en fait une description séduisante. On demande le prix. « Le seigneur Un tel en offre soixante louis. — Je vous en donne cent. — Cela est inutile, à moins qu'il ne se dédise », et l'on conclut à cent louis sans les avoir vus, car le lendemain le seigneur ne manque pas de se dédire. Voilà ce que j'ai vu et entendu la semaine dernière.

Ensuite, c'est un polisson qui vient brailler un air et à qui on accorde sa protection pour le faire entrer à l'Opéra, après lui avoir donné quelques leçons de bon goût et lui avoir appris ce que c'est que la propreté du chant français. C'est une demoiselle qu'on fait attendre[1], si je suis encore là. Je me lève et m'en vais. Les deux laquais ouvrent les deux battans pour me laisser sortir, moi qui passerais alors par une aiguille; et les deux estafiers crient dans l'antichambre : « Madame ! Messieurs, voilà Madame ! » Tout le monde se range en haie, et ce sont des marchands d'étoffes, d'instrumens, des bijoutiers, des colporteurs, des laquais, des décrotteurs, des mines de créanciers, tout ce que vous pouvez imaginer de plus ridicule et de plus affligeant.

Midi ou une heure sonne avant que cette toilette soit achevée, et le secrétaire qui, sans doute, sait par expérience l'impossibilité de rendre un compte détaillé des affaires, a un petit bordereau qu'il remet entre les mains de son maître qui l'instruit de ce qu'il doit dire à l'assemblée[2]. D'autre fois, il sort à pied ou en fiacre, rentre à deux heures, fait comme un brûleur de maison, dîne tête-à-tête avec moi, ou admet en tiers son premier secrétaire, qui lui parle de la nécessité de fixer chaque article de dépense, de donner les délégations pour tels objets, etc. La seule réponse est : « Nous verrons cela. » Ensuite il court le monde et les spectacles, et il soupe en ville quand il n'a pas de monde à souper chez lui.

Je vois que mon temps de repos est fini, et que, s'il n'a pas eu de monde jusqu'à présent, c'est que sa vaisselle n'était pas prête, ni

---

1. *Mém.*, p. 307, et *Jeun.*, p. 356, ajoutent tous deux ici : « *pour savoir* ».

2. L'assemblée de la ferme générale. — Voici un extrait du journal des fermiers généraux :

« Le lundi, à 4 h. : Les cinq grosses fermes et les domaines.

« Le mardi, à 4 h. : la régie du tabac et les domaines.

« Le mercredi, à 9 h. : les domaines. — A 4 h. : le conseil de la ferme.

« Le jeudi, à 9 h. : l'assemblée du tabac, à l'hôtel de Longueville. — A 4 h. les cinq grosses fermes.

« Le vendredi, à 4 h. : la régie du tabac et les domaines.

« Le samedi, à 9 h. : l'examen des comptes. » (*Note de* P. Boiteau).

sa maison montée à sa fantaisie. Elle est fort bien, cette vaisselle : ni trop magnifique, ni mesquine. Il a donné, dès le lendemain qu'on l'a apportée, un grand souper qu'il a commandé lui-même, dans la crainte que je n'y misse pas assez d'élégance. Il vint la veille dans mon appartement m'annoncer ce projet et me montrer la liste des gens qu'il avait priés. Ils étaient au nombre de douze et, à l'exception de M. et Mme de Ménil, de la petite comtesse de C***, fille de Mme de Sainte-Olive, et de Landry, il n'y avait qui que ce soit de ma connaissance. Je lui fis cette observation. « Priez ensuite qui vous voudrez, me dit-il. — Je crois, lui dis-je, devoir engager Saint-Urbain; j'aurais pu prier M. et Mme de Sainte-Olive, puisque nous avons leur fille, mais cela ferait trop de monde. — Fi donc ! dit-il, rien n'est si ennuyeux ni si ignoble que de rassembler ainsi toute une famille. Vous n'avez aucun usage; vous verrez lorsque vous serez un peu répandue, qu'on a même grand soin de ne jamais prier le mari et la femme le même jour. J'ai prié le comte de C***, parce que sa femme est trop jeune pour aller sans lui. — Il faut que j'ignore en effet les usages, lui dis-je; car je croyais, par exemple, qu'on ne venait pas souper chez une femme sans lui avoir été présenté. Je n'ai point vu la comtesse chez moi depuis sa visite de noces, et je connais à peine de nom les cinq ou six hommes que vous m'annoncez. Cette légèreté ne me convient pas, je vous l'avoue. — Bon ! reprit-il, ils se feront écrire[1] aujourd'hui, et tout sera dit. »

Soit en effet qu'il les fît écrire, ou qu'ils soient venus eux-mêmes, je trouvai le soir leur nom à ma porte. Comme j'espère que je ne les verrai guère, je ne vous dirai qu'un mot d'eux. L'un est un maître des Requêtes, joueur, fameux par ses méchans mots. Deux autres sont des confrères de M. de Montbrillant. Le petit de Rinville en est un; et les deux autres sont des gens de la Cour, dont l'un affiche la plus grande passion pour la petite comtesse. Le comte de C... qui me paraît un étourdi, n'en voit rien ou en plaisante.

Le souper fut fort insipide; on ne parla que chevaux, spectacles et filles. Au dessert, Landry chanta; et après souper, on joua. A minuit, les femmes se retirèrent. J'en fis de même, et j'appris le lendemain que M. de Montbrillant, le maître des Requêtes et le petit de Rinville étaient restés à jouer au brelan et au trente-et-quarante jusqu'à deux heures. « Il n'y a rien eu; il n'y a eu que trente-cinq louis de perte », me dit M. de Montbrillant.

◇

1. C'est à dire : inscrire sur le registre des visiteurs.

SUITE DU JOURNAL.

Je suis outrée, mon tuteur, contre M. de Montbrillant. Il faut en vérité n'avoir ni âme, ni le moindre sentiment d'honneur. Deux aventures à la fois que je viens de découvrir ! Cela est affreux. En vérité, je le hais, je le méprise; j'en suis au désespoir; mais je ne puis m'en empêcher.

Imaginez qu'au milieu des saisies qu'il y a eu à la mort de M. de Bernon, il y en avait deux d'usuriers; une pour 18.000 livres et l'autre pour quinze. M. de Montbrillant a voulu plaider et revenir contre ses engagemens, et offrait de prouver qu'il n'avait pas touché 15.000 livres des 33. Il y avait des filles, des escrocs mêlés là-dedans; de sorte qu'il était très douteux que M. de Montbrillant gagnât ce procès, mais pleine certitude que, même en le gagnant, il serait déshonoré.

Que fait-il dans le moment où il est le plus choqué des procédés de M. de Grangé, de ses propos, de son ton avec lui et avec nous tous ? Il va mendier sa protection pour obtenir par autorité la réduction de la somme due à ces usuriers. Vous imaginez bien que le comte n'a eu garde de refuser ce service, qui lui donne un titre de plus contre son beau-frère. Il a en effet fait réduire la dette à sa juste valeur, et s'il lui a gardé le secret pour le moment, je vous réponds qu'il trouvera celui de tirer bon parti de ce service[1]...

Mais je ne connais rien de si propre à contenir la jeunesse et à l'arrêter, qu'un pareil fait. Je suis au désespoir d'être la mère de mes enfans dans ce moment-ci. Je leur conterai cette histoire, mais surtout l'autre[2]. Je leur ferai voir la gradation de cet oubli de tout principe d'honneur, de cette bassesse d'âme qui me désole. Assurément, si l'on eût pu montrer à M. de Montbrillant, il y a dix ans, dans un étalage, le chemin qu'il parcourrait, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a fait depuis, jusqu'aujourd'hui, il en aurait eu horreur, car il n'est point mal né. Et si l'on lui eût démontré bien clairement que c'est du premier oubli de soi-même que viennent ses torts, et que toute sa dépravation actuelle en est une suite et un résultat nécessaire et indispensable, jamais il n'aurait eu le courage de commettre la première faute.

Je ne sais si je me trompe, mon cher tuteur, mais je crois que la

1. Cf. la Note 110 du fol. B 136 (recto) : « *Les liaisons de M. de Montbrillant. Sa conduite dans ses affaires, les créanciers ; les filles qui viennent, etc. Il veut revenir sur les engagemens d'usuriers. Le Grangé par autorité l'en tire et à Paris et en province.* »

2. Les trois derniers mots sont en surcharge interlinéaire dans A.

meilleure éducation et la plus sûre serait de commenter à ses enfans de tels exemples; ou peut-être même devant eux, sans leur adresser la parole. J'ai remarqué qu'ils ont un instinct qui les porte à écouter et à retenir de préférence tout ce qu'on ne leur dit pas, plutôt que ce qu'on leur dit. J'appuierais beaucoup sur la nécessité d'éviter une première faute d'inconduite, car, toute la vie n'étant qu'un enchaînement d'instans et d'actions nécessaires, de quelle importance n'est-il pas de donner toute la perfection possible au premier de ces chaînons, au second et au troisième, etc., parce que chacun de ceux qui suivent précède toujours un autre d'où dépendra celui qui suit...

Il me passe une idée par la tête qui vous paraîtra peut-être bizarre. Je veux acheter toutes les estampes d'Ogarde et celles des tableaux de Greuze[1], et j'aurai sur le vice et sur la vertu un cours de morale complet, qui suffirait pour l'instruction de mes enfans...

Mais revenons à ma seconde découverte. Ah ! Monsieur, je vous avoue que celle-ci m'affecte, s'il est possible, encore plus que tout le reste. Abuser et se jouer de la misère ! de toute une pauvre famille ! de la simplicité et de la détresse !... Mais vous ne comprenez rien à ce que je dis. Une femme de Pomponne, mariée à un capitaine-général des fermes. Cette femme était sage, honnête. Elle fut trouver M. de Montbrillant à Pomponne pour demander l'avancement de son mari, bon sujet, honnête homme, qui n'avait qu'un emploi de huit cents livres pour tout revenu, sur lequel il est obligé pour son service d'entretenir un cheval. Cette femme est à Paris. Elle est venue avant-hier. Elle a demandé M. de Montbrillant. Il était sorti; mais malheureusement pour moi et heureusement pour elle, j'y étais. Elle m'a demandée et je l'ai reçue. J'étais seule. Voici mot à mot ce qu'elle me dit :

« [2] Pardon, Madame, si je viens vous importuner; mais j'ai demandé Monsieur votre frère, et comme il est sorti... — Mon frère, Madame ! Ne vous trompez-vous pas ? — Vous êtes Mme de Montbrillant, je crois ? — Oui, Madame. — C'est M. de Montbrillant, votre frère, fermier général, avec qui vous demeurez, que j'ai demandé. »

Je me doutai qu'il y avait quelque chose de singulier là-dessous. Moitié curiosité, moitié intérêt que m'inspira, je ne sais pourquoi, la physionomie honnête de cette femme, je ne voulus pas la désabuser sans l'entendre. Je me contentai de lui demander qui lui avait dit que M. de Montbrillant était mon frère. « C'est lui, me dit-elle, Madame, qui me l'a dit un jour que son secrétaire vint lui apprendre

1. Greuze (1725-1805) est suffisamment connu par son œuvre et par les *Salons* de Diderot pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister.

Quant à « Ogarde », c'est *Hogarth* qu'il faut lire. Peintre et graveur anglais (1697-1764), son œuvre est, en effet, d'un moraliste par l'estampe et par le tableau.

2. Quelques lignes de ce dialogue sont citées dans *Jeun.*, p. 358.

devant moi qu'on avait mandé que vous étiez indisposée. Je sais que vous êtes chanoinesse, et que c'est pour cela que vous vous appelez Madame. Je sais tout; plût à Dieu que je n'eusse jamais été à portée d'être si bien instruite ! Mais, Madame, vous êtes bonne, tout le monde le dit, et vous avez un grand crédit; j'implore votre protection, dit-elle, en se jetant à mes genoux et en fondant en larmes. Sauvez-moi, sauvez-moi, ma chère dame ! Je suis perdue, mon mari est victime... Nous n'avons pas de pain, mes enfans..., j'ai un billet... »

Les sanglots l'empêchèrent de continuer. « Voyons, lui dis-je en la relevant, de quoi il est question. Mais parlez-moi vrai. — Oh ! Madame, je ne sais pas mentir. M. de Montbrillant fit venir un jour mon mari à Pomponne pour lui rendre compte de son travail, et comme il en fut content, moi, je vins le lendemain le trouver. Je lui dis : « Monseigneur, il y a sept ans que nous sommes mariés; nous avons quatre enfans et nous n'avons rien que l'emploi de mon mari pour vivre. Ses supérieurs ont toujours été contens de lui. M. le Directeur avait promis depuis deux ans de l'avancer, mais ça ne vient point et, pendant ce temps-là, nos enfans grandissent et mangent toujours et ne prennent point d'éducation. Si Monseigneur pouvait nous faire avoir une petite gratification, en attendant qu'il puisse nous favoriser d'un autre emploi, nous en avons bien besoin. »

« Monsieur votre frère tira quatre louis de sa poche, qu'il voulut me donner. Moi, je fus bien honteuse, parce que je craignais de l'offenser, mais je ne voulais pas les prendre. Je pris la liberté de les refuser en lui faisant sentir le mieux que je pus que nous n'étions pas de famille à prendre rien en guise d'aumône, que c'était une gratification de la Compagnie que je demandais. Il rêva un moment. J'avais le cœur bien gros; je ne pouvais plus parler. Il s'approcha, me prit la main, qu'il serra, et me dit que je serais contente. Il me dit de revenir dans quelques jours et d'amener mes enfans. Je m'étais levée pour sortir. Il me retint en me prenant encore mes deux mains et puis me dit des complimens et des plaisanteries sur ce que c'était dommage que l'emploi de mon mari le tînt absent de moi presque toutes les nuits. Moi je répondis que je n'en étais pas fâchée, parce que, n'ayant pas de quoi nourrir mes enfans, je ne me souciais pas que le bon Dieu m'en envoyât davantage. Il dit que le bon Dieu le veuille ou non, qu'il avait un secret pour n'en pas faire qu'il m'apprendrait si je voulais. Je répondis que non, que je n'en avais que faire, et comme il m'embrassa deux ou trois fois de suite sans que je pusse l'empêcher, je le priai de me laisser en aller. Il me retint encore et dit qu'il fallait un peu plus de douceur et un peu plus de complaisance, si je voulais qu'il s'employât avec chaleur pour mon mari. Je répondis que j'aimerais mieux y renoncer que

de tromper mon mari; que nous nous aimions trop pour cela. Il me dit pourtant, avant de me laisser sortir, qu'il était bien aise de me voir si sage, et que sûrement il nous rendrait bientôt service.

« Je m'en revins chez nous et je dis tout cela à mon pauvre homme qui dit bien, lui, de suite : « Mon enfant, nous sommes perdus ! » Cinq jours se passent, huit jours; point de nouvelles. Enfin le neuvième, M. de Montbrillant envoie Monsieur son valet de chambre nous dire que nous n'avions qu'à aller chez le receveur qui avait ordre de nous payer une gratification de cent écus pour la Compagnie. Oh ! alors, mon mari fut bien honteux d'avoir si mal pensé. Nous fîmes la meilleure chère que nous pûmes à ce monsieur qui était venu nous apprendre de si bonnes nouvelles. Mon mari alla tout de suite après le dîner toucher son argent, et je me souviens que, pendant ce temps-là, Monsieur le valet de chambre me dit tout plein de choses que je ne compris pas bien, mais que je me suis rappelées depuis, qui voulaient dire que, si je voulais écouter son maître, je m'en trouverais bien, et que si je ne le voulais pas, je pourrais m'en repentir. Enfin, bien des pauvres raisons. Il me conta qu'il avait fait la fortune de deux ou trois pauvres filles, et je le bénissais du fond de mon âme.

« Le lendemain, mon mari et moi nous allâmes le remercier. Il nous reçut si bien, il nous assura tant de sa protection, que je fus enchantée. Il daigna m'ordonner de lui amener mes enfans comme il avait déjà fait une fois. Je lui obéis quelques jours après. Il donna une belle coiffure à Manon, qui est mon aînée, et une petite montre d'argent à son frère, qu'il fallut bien accepter. Mais, Madame, j'abuse de votre bonté. — Non, non, Madame, achevez et surtout ne craignez pas de me déplaire dans tout ce que vous aurez à me dire. »

Je sonnai et je donnai ordre qu'on ne laissât entrer qui que ce soit, sous quelque prétexte que ce fût.

« J'abrégerais bien, me dit-elle; mais alors, vous ne sauriez pas qu'est-ce qui a tort ou raison. — Non, Madame, n'abrégez rien; soyez sûre que je vous rendrai tous les services qui dépendront de moi, si vous ne me cachez rien. — Eh bien ! Madame, à cette visite, M. de Montbrillant me déclara qu'il avait une si forte passion pour moi, qu'il en perdrait le repos si je ne voulais pas y répondre. Je lui répondis que cela ne dépendait pas de moi; que j'aimais mon mari de tout mon cœur, et que je n'étais pas maîtresse de ne pas l'aimer puisque mon cœur y était. Enfin, enfin, il s'y prit de toutes les façons, promesses, menaces, je ne sais où il a pu aller chercher tout ce qu'il m'a dit, ni comment j'y ai résisté alors, car plusieurs fois je ne trouvai rien à y répondre, sinon que je ne voulais pas. Mais ce n'est pas une raison pour lui, cela. Il voulut renvoyer mes enfans. Je les pris par la main et je ne les quittai point. Il ne put plus

rien me dire; je m'en allai en protestant bien qu'on ne m'y rattraperait plus. Il avait l'air fort en colère. Je vis le moment qu'il reprenait ce qu'il avait donné à mes enfans; j'avais bien envie de le lui offrir, mais je n'osai jamais.

« Mon mari fut plus affligé de cette visite encore que de la première. Nous allâmes nous confier tous deux à M. le Directeur, qui est un homme de grande probité et qui est de bon conseil. Il nous promit de nous soutenir en cas de besoin; mais ce digne monsieur s'est trouvé hors d'état de nous être utile. Je vous dirai, Madame, après, comme cela arriva. M. de Montbrillant me fit dire, sous différens prétextes, d'aller lui parler; et je trouvai toujours excuse pour n'y point aller. Il vint lui-même trois ou quatre fois à la maison; mais jamais je ne me trouvai seule, heureusement. Il me parlait tout bas, mais c'était toujours pour dire la même chose; et je répondais aussi de même que j'avais fait d'abord.

« La dernière fois cependant, je lui dis que toutes ses visites pouvaient me faire tort, parce que je n'étais pas faite pour être sa compagnie, et je le priai de ne m'en plus faire. Il avait amené deux messieurs avec lui, qui s'emparèrent de mes enfans pour les mener au jardin, afin sûrement de nous laisser seuls. Mais j'avais donné le mot à une voisine, qui est mon amie, de venir tout de suite toutes les fois qu'elle verrait arriver M. de Montbrillant. Elle vint avec son mari et ils ne me quittèrent point. Cette fois la visite fut courte, et deux jours après il me fit dire encore de venir pour savoir si un emploi qui était vacant à sa disposition me conviendrait. Je fus bien embarrassée. Je dis tout de suite que j'irais; mais je n'y fus point, et j'envoyai mon mari. C'est cette visite qui nous a perdus. Je ne puis encore y penser... »

Elle se mit à pleurer amèrement. « Remettez-vous un moment, lui dis-je; je vais toujours prendre note exacte des faits que vous venez de me dire et de leur date, et puis vous achèverez. » J'écrivis les traits principaux. Sa manière de dire naïve m'enchantait et me donnait le plus grand intérêt pour cette malheureuse, à qui je remarquai de l'honneur et même de la délicatesse. A mesure qu'elle continua, je continuai aussi à prendre note. Pendant que j'écrivais, elle implorait ma pitié, mon indulgence, et me comblait de bénédictions.

« Eh bien ! lui dis-je, Madame, comment se passa la visite de votre mari ? — Madame, Monsieur votre frère fut très étourdi de le voir, au lieu de moi. Il ne sut trop que lui dire, et mon mari vit clairement que cet emploi vacant n'était pas vacant et n'avait été qu'un piège pour m'attirer chez lui. Il eut l'imprudence de lui faire entendre qu'il n'en était pas la dupe. Il était piqué; c'était bien naturel ! Un homme qui se voit joué ! Et enfin, Madame, il y eut quelques paroles entre eux. Monsieur votre frère traita mon mari

d'insolent. Nous allâmes encore trouver M. le Directeur; mais le malheur voulut qu'il était malade et hors d'état de parler à personne. Sa maladie a duré vingt jours; voilà pourquoi il n'a pu nous servir[1]. Il a été sur le bord du tombeau, et pendant ce temps on a suscité une vilaine affaire à mon mari. On l'a accusé d'avoir favorisé des contrebandiers. Il s'est trouvé trois faux témoins. En huit jours, Madame, il a perdu son emploi, et nous nous sommes vus sans aucune ressource. Il est vrai que nous nous sommes trop fiés sur son innocence et sur sa bonne réputation. Nous n'avons jamais pu croire qu'on nous traiterait si injustement, et nous avons employé trop tard nos protections. Mon pauvre homme, se voyant sans pain de même que moi et ses enfans, en a pris tant de chagrin qu'il en est tombé malade. Je lui disais toujours : « Ne te chagrine pas, ne te chagrine pas, mon ami ! La Providence aura pitié de nous, nous avons encore les cent écus. » Il tâchait bien de prendre sur lui; mais à la fin il a succombé. L'argent s'en est allé; les meubles ont été vendus, et nous étions sans du tout de ressource. Le désespoir, la colère s'empara de moi, et je sortis un matin, à moitié folle, après avoir pleuré toute la nuit. Je m'en allai chez Monsieur votre frère, sans trop savoir ce que je faisais, pour lui reprocher notre état, car j'étais bien sûre qu'il en était la seule cause... Pardon, pardon, ma chère Madame; vous pleurez, je vous afflige... Hélas ! c'est là le moindre malheur ! »

En effet, j'étais si touchée, si indignée, et en même temps si pressée de tout apprendre, pour voir s'il y aurait moyen de la consoler et de lui rendre son état, que je partageais tous les mouvemens de son âme. Je la pressai de continuer.

« Je vins donc chez M. de Montbrillant, dit-elle. J'entrai comme une folle. Jouissez bien de votre ouvrage, Monsieur, lui dis-je en sanglotant, vous qui êtes venu si souvent chez nous sans nécessité. Venez, venez y voir mon mari mourant de chagrin sur un mauvais grabat, mes enfans et moi sans pain, car vous savez bien au fond de votre âme que mon mari est un honnête homme. Pourquoi nous avoir tout ôté ? Qu'est-ce que nous vous avons fait ? Monsieur, Monsieur, au nom du Ciel ! ayez pitié de nous, dis-je en tombant à ses genoux... Mon mari, mes enfans ! — Sortez, dit M. de Montbrillant à Monsieur son secrétaire qui était là. — Non, non ! m'écriai-je, Monsieur, ne sortez pas : soyez témoin... — Sortez, Monsieur, je vous prie, » lui dit-il. Et ce malheureux homme se retira. « Votre mari est un insolent, me dit alors Monsieur votre frère, et c'est par égard pour vous que je ne l'ai pas fait mettre dans un cul de basse-fosse... — Monsieur, Monsieur ! — Cela est comme cela. Il a autorisé

1. La phrase « Voilà pourquoi... nous servir » est une surcharge en interligne dans A.

des malversations effroyables. Il y avait de quoi le faire pendre. — Ah ! miséricorde, Monsieur, pouvez-vous dire des choses... Eh bien ! Monsieur, prouvez-le, voyons donc. — Cela n'est que trop prouvé, me dit-il. Vous croyez bien que, si je l'avais pu sauver, je l'aurais fait. Mais tout ce que je puis faire, non pour lui (car je n'en veux de ma vie entendre parler), mais pour vous (si j'ai lieu d'être satisfait de vous), c'est de vous donner, dans une autre province, un entrepôt de tabac... Mais pour cela, il faut... Ce ne sera... » — J'entends, dis-je à cette pauvre femme qui commençait à traîner ses paroles et qui avait bien de la peine à achever. Il renouvela ses persécutions, n'est-ce pas ? — Oui, Madame. — Et enfin, cédâtes-vous ? — Non encore ce jour-là; mais à la fin nos ressources étant épuisées, non seulement il m'offrit un emploi pour mon mari, mais il me promit une somme d'argent si forte que je crus voir, je l'avoue, notre repos assuré, l'éducation, l'établissement de mes enfans, que sais-je ? toutes choses auxquelles on ne résiste pas, je crois... — Eh bien ! qu'en est-il arrivé ? — Qu'il s'est borné, après avoir abusé de moi, à me donner ce billet que voici de 10.000 livres, quelques louis comptants, et puis il m'a tout à fait oubliée. Mais ce qu'il y a de plus affreux, c'est que sûrement mon mari se doute de la chose, car lui, qui était toujours de bonne humeur dans notre malheur, depuis ce temps est d'une tristesse inconcevable. Ce malheureux billet, il m'a désolée depuis que je l'ai pour le cacher. — Mais n'avez-vous pas écrit à M. de Montbrillant ? — Dix lettres, Madame. Il ne m'a pas seulement fait répondre, et j'ai appris par un monsieur de chez nous, en causant, que M. de Montbrillant avait obtenu que toutes ses dettes seraient réduites, à moins qu'on ne prouve la possession... Il est bien à moi, ce malheureux billet; il me coûte assez cher; mais Madame, si vous n'avez pas la charité de vous en charger auprès de Monsieur votre frère, jamais, jamais, je n'oserai le produire ! Que voulez-vous qu'on pense, moi pauvre femme, dont le plus beau n'a jamais été qu'un emploi de huit cents livres, où aurais-je été prendre dix mille livres ?... Non, non ! Ah ! que ne puis-je racheter ce qu'il m'a coûté, de la misère de toute ma vie ! Je le ferais, car, depuis ce maudit quart d'heure, il semble que mon homme et moi nous ne tenons plus l'un à l'autre. Cela n'est-il pas cruel, nous aimant comme nous faisons ? Si je dis : « Je pense cela; je veux faire telle chose; j'ai envie d'aller là », il ne dit plus rien que : « Comme vous voudrez ! comme vous voudrez ! » et toujours comme vous voudrez ! — Et qu'est-ce qui vous a déterminée à venir ici ? — Madame, je n'en sais rien, car je n'avais nulle espérance de rien faire. Mais j'aurais tâché, par quelque domestique, de parvenir jusqu'à vous. Monsieur votre frère vous craint, il me l'a avoué, peut-être pourriez-vous me rendre service... Mais vous n'empêcherez pas que ce qui soit,

ne soit. Ne suis-je pas bien avancée ? Imbécile que j'étais ! Comme si une mauvaise conduite pouvait jamais tourner à bien à la longue. Je suppose que nous ayons eu l'emploi et les 10.000 livres; j'aurais toujours perdu le repos et la confiance de mon mari. — Où est-il votre mari ? — Il est resté à Pomponne, où M. le Directeur le fait écrire à 15 sols par jour. — Et vos enfans ? — Ma voisine s'en est chargée pendant mon absence. C'est mon mari qui m'a conseillé, Madame, d'avoir recours à vous. — Voulez-vous, Madame, me laisser votre billet, et je vous réponds du paiement. — Madame, le voilà; mais..., je vous supplie, ménagez... Si vous le produisez... — N'ayez nulle crainte, vous serez payée et vous ne serez point compromise. — Est-il bien possible, ma chère dame ? Quoi ? Oh ! je n'ose m'en flatter ! — Voulez-vous un billet de ma main pour vous répondre du vôtre ? — Dieu m'en préserve ! Non, non, Madame; je m'en remets entièrement à vous... Eh ! mon Dieu, qu'est-ce que j'ai à craindre ? — Mais dites-moi, je vous prie, Madame, est-ce que vous n'avez jamais entendu parler de moi qu'à M. de Montbrillant ? — Pardonnez-moi, Madame, à M. le secrétaire et à M. le Receveur. — Et l'on vous a dit que j'étais sa sœur ? — Oui, Madame. »

Je crus devoir la désabuser. Je m'y pris avec tout le ménagement que je pus, et après l'avoir bien assurée de toute mon estime et du soin que je prendrais d'elle. Je crus, malgré cela, que la pauvre malheureuse allait perdre connaissance lorsqu'elle apprit que j'étais la femme et non la sœur de M. de Montbrillant.

Je lui offris encore un billet de moi contre le sien; mais elle persista à s'en rapporter à moi. « Ne craignez pas, lui dis-je, que je vous fasse aucun reproche. Ce n'est pas vous qui êtes coupable, ma chère enfant, c'est M. de Montbrillant. » Elle me conta toute l'histoire apocryphe qu'il lui avait faite sur mon compte, et qu'elle avait crue bonnement : je ne voulais point me marier, parce que j'avais eu une grande passion pour lui, qui était finie heureusement par une amitié très tendre. Je m'étais faite chanoinesse pour avoir un état... J'étais fort sévère avec lui. Il le souffrait en faveur du motif, etc. Que sais-je ? Tout ce qu'elle me conta est aussi inouï que la simplicité de cette bonne créature.

Je lui ai dit qu'il ne fallait pas absolument voir M. de Montbrillant. Je l'ai logée près de chez moi, et j'ai chargé Le Bel de pourvoir à tout ce dont elle aurait besoin. Je lui ai recommandé le secret, et nous verrons, suivant les éclaircissemens que je prendrai, ce que je puis faire quand j'aurai parlé à M. de Montbrillant. En attendant, j'ai écrit tout de suite au directeur pour m'informer du mari. Je l'ai prié de me mander l'exacte vérité, et s'il est aussi net que sa femme le prétend. Je lui mande en ce cas de tourner sa réponse de manière qu'elle puisse faire un titre à ce pauvre malheureux. Je sais, il y a longtemps, qu'on peut s'e rapporter à cet homme.

J'ai promis à Mme Constant (c'est son nom) de la voir et de la consoler. Je lui ai recommandé le plus profond silence, et je lui ai défendu de paraître[1].

◇

## Suite du Journal.

Rien n'est au monde si difficile que de causer de suite avec M. de Montbrillant et de le fixer à un objet, quelque grave et quelque intéressant qu'il puisse être. Il y a cinq jours que je le guette, sans pouvoir le voir seul[2]. Il ne vient point souper. Hier, il sortit dès le matin. Nous devions dîner chez ma mère. Comme il m'avait fait dire par Le Bel qu'il n'était pas sûr d'y dîner, mais qu'en ce cas il irait la voir le matin de bonne heure, je fus m'établir chez elle dès dix heures pour ne le pas manquer. Ce fut en pure perte; il n'y vint pas. De sorte que, depuis ces cinq jours, je n'ai pu encore lui parler de la pauvre Constant, quoique je l'aie vu un moment ce soir. Mais, indépendamment de ce que nous n'étions pas seuls, j'avais une autre affaire très importante à traiter avec lui. Comme j'ai aujourd'hui le temps de causer à mon aise, vous en allez juger.

[3]Il faut, chemin faisant, que je vous dise un mot de ma mère, avec qui j'ai passé la matinée. S'il fallait vous décrire la vie qu'elle mène, j'en serais embarrassée, et peut-être vous paraîtrait-elle insipide. On ne peut pas dire qu'elle soit à rien faire, mais les riens qui l'occupent ont tous un but d'utilité relatif à elle ou aux autres, qui leur donne de l'intérêt et quelquefois même de l'importance. Des prières et, une fois par semaine, la visite des pauvres lui prennent déjà beaucoup de temps. Elle leur porte le samedi les petits ouvrages qui l'ont amusée durant toute la semaine. Ensuite, c'est l'ordre à maintenir dans son ménage. Une petite promenade dans son jardin, dont l'intention est d'examiner les progrès d'une plantation de deux ou trois arbres fruitiers, d'une salade, d'un carré de fraises. Elle a dans sa cour une demi-douzaine de poules qu'elle contemple par sa fenêtre. Elle fait des réflexions sur leurs mœurs, assez plaisantes pour une dévote. Quand on lui apporte un œuf, ou qu'on

---

1. Cf. la Note 110 du fol. B 136 (recto) : « *La femme de province avoue tout. Bonne créature livrée pour se tirer de peine et ses enfans. Il finit par lui faire avoir un emploi.* » — Cet épisode ressemble quelque peu au « cas de conscience » soumis par Diderot à Sophie Volland dans sa lettre du 31 juillet 1762. (Ed. Babelon, *Lettre* LXXIV).

2. La phrase : « Il y a... voir seul » est en surcharge interlinéaire dans A.

3. La suite a été publiée, jusqu'à « détaché des illusions », dans *Jeun.*, p. 363-365.

lui annonce la naissance d'un poulet, c'est une joie générale dans toute la maison.

Concevez-vous tout ce qu'il faut de sécurité et de tranquillité d'âme, mon cher tuteur, pour jouir ainsi ? Quelle bonne conscience cela suppose ! Tandis que j'étais témoin à peu près de tout ce que je viens de vous dire, je comparais en moi-même sa situation avec la mienne, et j'étais forcée de convenir que, dans le temps même le plus heureux que je puisse me rappeler, je n'avais que de l'ivresse; mais je n'ai jamais goûté cette joie qui n'existe qu'avec une vie sans reproche et dans un cœur tout à fait détaché des illusions. Si je ne puis m'empêcher d'en convenir, quelle opinion aurons-nous du bonheur de M. de Montbrillant, par exemple, qui ne saurait faire un seul retour sur lui-même sans rougir ? Je lui défie de se rappeler une seule action sans que ce souvenir ne soit accompagné d'un reproche. Socrate avait raison : la vérité, la justice et le bonheur ne sont qu'une même chose. Me voilà un peu loin de ce que je voulais vous dire !

Maman se faisait une fête... Pourquoi ai-je dit maman ? En parlant d'elle, je dis toujours *ma mère* ordinairement. Il est certain que je m'attendris en y pensant. Je sens que, plus je réfléchis, plus je me rapproche d'elle. Je l'aime, je la respecte et l'admire tous les jours davantage. Enfin, cela est au point que je regrette les momens où la dissipation, et je sais bien quoi encore, m'ont tenue et me tiennent loin d'elle. Il est bien difficile d'accorder de certaines choses... Il semble cependant que tous sentimens tendres et honnêtes ne devraient pas être incompatibles entre eux... Mon cher tuteur, voyez-vous clair dans mon cœur ! Pour moi, j'avoue que je n'y vois goutte. O nature humaine, si vous êtes quelquefois admirable, vous êtes souvent bien folle !

Allons, allons au fait. [1] Mon fils devait venir dîner. Il n'est pas venu. Un billet de Balbi a annoncé gravement qu'un thème fait à la serpe (c'est son mot) l'avait forcé de retenir l'enfant en pénitence. Ce jour de fête s'est changé moyennant cela en tristesse, et il est certain que j'en ai été presque aussi affectée que ma mère. Elle avait trouvé bon que je priasse Desbarres à dîner chez elle. Je voulais le mettre aux prises avec Balbi, pour savoir à quoi m'en tenir sur le plan d'éducation dont il me berce toutes les fois que je lui fais quelque objection. Je désirais que cette conversation se passât en présence de M. de Montbrillant. Mes projets dérangés me décomposèrent l'âme tout à fait, parce que je craignais d'être forcée d'aller m'établir à Montbrillant avant d'avoir rien statué sur cet objet.

Nous dînâmes avec Desbarres, M. de Saint-Urbain et M. de For-

1. L'épisode qui suit a été publié, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* I, p. 309-322. — Il est résumé dans *Jeun.*, p. 359-360.

meuse. Formeuse fut d'un sérieux et d'une distraction révoltante. Il est vrai qu'il ne fut presque question que de mon fils, de mes espérances, de mes inquiétudes; mais si elles devaient être fatigantes pour quelqu'un, devait-ce être pour lui ? Je lui demandai après le dîner ce qu'il avait. Il m'assura si précisément qu'il n'avait rien et qu'il était à son ordinaire, que je crus m'être trompée, et qu'en y regardant de plus près aujourd'hui, je ne puis douter que ce ne soit la présence de Desbarres qui ne lui ait donné de la gêne.

Après le dîner, Desbarres me proposa d'aller au collège avec lui[1]. Je l'acceptai de bon cœur; je voulus engager ces deux messieurs à y venir aussi; mais je me doutai bien qu'ils auraient des affaires qui ne leur permettraient pas, et nous promîmes à ma mère de revenir chez elle. Chemin faisant, j'instruisis Desbarres plus particulièrement de ce que j'exigeais de lui. Il interrompit en disant : « Je sais, je sais. Il ne me faut qu'un mot. Mais dites-moi un peu à qui diable en a Formeuse ? — Je ne sais pas; il me semble qu'il était à peu près à son ordinaire... — Oui, son ordinaire depuis quelque temps; mais cet ordinaire me déplaît. Quoi ! quand je lui parle, à peine daigne-t-il me répondre. Qu'est-ce que cela signifie ? Il y a quelque chose là-dessous. — Je ne crois pas; je ne me suis point aperçue... — Au reste, cela m'est fort égal; mais ce qui ne me le serait pas, serait que vous lui eussiez rendu nos conversations. Voilà ce qui me tient à cœur. Que diable ! sais-je l'idée que vous lui aurez donnée de mes principes, à en juger par son air ? Tout dépend de la manière de dire et des gens à qui l'on parle. Je sais que vous me connaissez et que vous savez entendre. Cela n'a ni philosophie ni idée forte. Si vous eussiez rendu nos conversations à un homme de cervelle et de tête, encore passe; mais à un hanneton qui... Comment, mordieu ! je vous donne des conseils comme à mon enfant, et vous jouez à me perdre... ? — Mais qui vous dit cela ? Vous avez une tête incroyable. — Mais vous ne répondez rien. — Vous ne m'en avez pas donné le temps. Non, Monsieur, non, je ne vas pas redisant les choses auxquelles je ne veux point m'arrêter, et je vous ai déclaré que je ne voulais point suivre ces conseils. Ainsi, soyez en paix ! »

Je rompis promptement ce sujet qui me gênait; je revins à ce qui concernait mon fils, et nous arrivâmes au collège ainsi[2]. Nous

1. « On peut dire qu'il y eut, entre 1750 et 1760, une véritable fureur de pédagogie et que tout le monde se mêlait d'enseignement pour en discuter, et même pour le pratiquer. » (D. Mornet, éd. de *la Nouvelle Héloïse*, t. II, p. 78, note 2). — « La manie est d'écrire sur l'éducation, et les brochures et feuilles sur cette matière sont innombrables, » observera Grimm dans sa *Corresp. littéraire* du 15 décembre 1762 (éd. Tourneux, V, p. 196). — Signalons simplement au passage la *Lettre à une dame occupée sérieusement de l'éducation de ses enfants*, parue dans le *Mercure de France* en 1756.

2. Probablement au collège du Plessis, de la rue Saint-Jacques (devenu le

trouvâmes l'enfant vis-à-vis d'une table, un cahier de papier devant lui, sur lequel il faisait des croix et des pâtés, faute de rien trouver dans sa tête de ce qu'il y devait écrire. M. Balbi était en robe de chambre, nu-tête[1], lisant couché sur un fauteuil, et les jambes allongées sur un autre. Cette contenance ne me plut pas infiniment. J'entrai avec un air plus affligé que sévère. Je voulais par là inspirer à mon fils la crainte de me faire de la peine une autre fois, plutôt que celle d'être puni.

Il vint à moi pour m'embrasser; je me retirai. « Je ne le peux pas, lui dis-je. Si M. Balbi a jugé que vous n'étiez pas digne de notre présence, mon ami, à plus forte raison ne l'êtes-vous pas de m'embrasser. » L'enfant fut honteux et restait interdit près de moi. Desbarres dit tout de suite : « Eh bien ! voyons, de quoi s'agit-il ? D'un thème mal fait. Il va le bien faire, j'en suis sûr. » Mon fils courut le chercher en lui disant : « Ah ! Monsieur, c'est qu'il est bien difficile ! Vous allez voir. — Si ce n'était que cela, reprit M. Balbi, qui venait de remettre sa perruque, cela serait sans doute très répréhensible; mais c'est le troisième jour que Monsieur le recommence, parce qu'il s'est mis dans la tête de ne le pas faire; et ce n'est pas là les seuls griefs que nous avons contre lui ! — Voyons donc les autres, dit Desbarres. — Mais, Monsieur, que dites-vous d'un enfant qui a parlé à son laquais comme je ne parlerais pas à un décrotteur ? — Il n'y a qu'à le lui ôter; qu'il se serve tout seul. Il verra qu'il ne peut s'en passer; cela lui apprendra comme il faut se comporter avec ceux dont on a besoin[2]. — Oui, oui, cela est vrai, Monsieur, j'y ai pensé; mais ce n'est pas tout ! De quinze vers latins qu'il avait à apprendre hier en classe, il n'en savait pas dix; et quand on gronde, Monsieur, il a de l'humeur. — Diable ! reprit Desbarres. Allons, allons, je vais lui donner un thème qui en vaudra bien un autre. Il passera dans ce cabinet pendant que nous causerons, et avant que nous ne nous en allions, il sera fait et parfait. »

Desbarres écrivit huit ou dix lignes à sa portée sur l'emploi du temps, dont la perte ne se réparait pas comme celle de la fortune, des mœurs, etc. Il fut installé dans le cabinet, et nous restâmes tous trois. « Monsieur, dit Desbarres à Balbi en rentrant, ce thème était trop difficile. C'est, ma foi ! tout ce que je pourrais faire, moi qui n'ai fait autre métier pendant sept ans sans en être plus avancé. » Vous imaginez bien que Balbi défendit son thème et son latin tant qu'il put. « Qui diable ! lui dit Desbarres, c'est bien là ce dont il doit être question dans une éducation. Ne dirait-on pas qu'on

---

lycée Louis-le-Grand), où fut également élevé le jeune Lalive de La Briche; peut-être au collège de Lisieux ?

1. C'est à dire : sans perruque,

2. Rousseau s'est déclaré partisan d'une méthode de persuasion analogue cf *la Nouvelle Héloïse*, 5e partie, lettre III).

élève tous les hommes pour en faire des moines ? Monsieur, voyons s'il vous plaît. Tenez, M. et Mme de Montbrillant ont quelque confiance en mes lumières; allons au but Dites-moi, je vous prie, votre plan, l'ordre de votre journée. D'abord à quoi est-elle employée le matin ? — Monsieur, nous nous levons à six heures; ensuite les prières. — Sont-elles courtes ? — Monsieur, elles durent un quart d'heure. — Cela est trop ! — Monsieur Balbi, lui dis-je, faites sur cela comme vous voudrez. — Mais, Madame, reprit Desbarres, ne voulez-vous pas en savoir plus que Jésus-Christ ? *Orantes nolite multum loqui.* C'est lui qui l'a dit. Il n'aime pas plus le bavardage que les hommes. Je lui en sais gré.

« Ce que je trouve de bon à ce quart d'heure, leur dis-je, c'est que c'est toujours un temps employé à réfléchir. — Bon ! dit encore Desbarres, vous croyez qu'il pense alors à ce qu'il dit ? Mais il n'y a rien de si absurde que ces prières apprises ou récitées dans un livre ! C'est comme ces placets que les sots achètent aux charniers Saints-Innocens... Mais avant d'aller plus loin, Monsieur, qui êtes-vous ? — Comment, Monsieur, qui je suis ? — Oui, votre père, votre mère, leur état ? D'où venez-vous ? Et qu'avez-vous fait ? — Monsieur, je ne vois pas ce qu'a de commun... — Diable ! vous ne voyez pas. Pour savoir si vous pouvez élever, il faut bien savoir si vous l'avez été vous-même. — Eh bien ! Monsieur, j'ai été élevé aux Jésuites. — J'aimerais bien autant que ce fût ailleurs. — J'étais un des forts compositeurs en grec. — Je vous en révère. Savez-vous le français, Monsieur ? — Monsieur, je m'en flatte, et je crois que c'est à juste titre. — Bon cela ! — Je suis fils d'un intendant de M. le duc de ***. — Je connais le duc. Sa maison a toujours été très bien rangée. J'en conclus que Monsieur votre père n'est pas riche, et je vous en fais mon compliment. — Vous concluez très juste, Monsieur, et je reçois votre compliment. C'est en conséquence de sa mauvaise fortune qu'il m'avait fait prendre le petit collet; mais, n'ayant pas de goût pour l'état ecclésiastique, je me suis fait scrupule d'en embrasser autre chose que l'habit. Je suis cependant tonsuré, et j'ai un bénéfice de cinq cens livres attaché à un titre de chanoine que m'a fait obtenir M. le Duc. — Je vois que votre conscience est bien entendue. — J'aime la littérature, et j'ai préféré par cette raison de gagner ma vie dans un état qui ne fût point en opposition avec mon goût et à quelques talens peut-être que la Providence m'a donnés. — La Providence ne vous a-t-elle pas fait faire des vers, par hasard ? — Monsieur, j'en fais d'assez passables dans l'occasion; mais c'est un talent naturel auquel je n'ai jamais employé beaucoup de temps. — Ah ! j'entends de reste. Elle vous a dit : Sois poète, et tout de suite vous l'avez été. Voilà comme elle est ! Monsieur, vous sentez à merveille que ce n'est pas précisément cela qu'il nous faut. Ne donnez pas le goût des petits

vers à votre élève; gardez-vous en bien. C'est la perte du goût et de toute idée forte. Mais revenons à l'emploi de votre temps. Après les prières, la toilette, le déjeuner. Je vois cela d'ici, n'est-ce pas ? — Oui, Monsieur, dit Balbi. Alors il va deux heures en classe... — Fort bien ! la route ordinaire, reprit Desbarres. Voilà qui est dit ! Dès que vous suivrez les classes, je sais votre affaire. — Sans doute, Monsieur, répondit Balbi; que peut-on faire de mieux ? — Tout le contraire de ce que vous faites, Monsieur, car tout cela ne vaut pas le diable. Et ici, quelle lecture ? — Monsieur, nous expliquons ensemble le *Selectae*... — Encore du latin ! — Puis nous voyons de la géographie en vers du père Buffier[1] ! — Ah ! fi donc ! lui dis-je, Monsieur. — Madame, cela fixe les idées; cela grave les points dans la mémoire. — Monsieur, reprit Desbarres, il ne faut jamais apprendre ce que le sens commun nous presse d'oublier. Et les lectures, Monsieur ? — Monsieur, un peu d'*Imitation de Jésus-Christ* et, une fois par semaine, *la Henriade* de Voltaire[2].

« Je vous avoue, lui dis-je, Monsieur, que ce plan ne me plaît point. Je ne vois point de but à tout cela. — Vous avez raison, dit Desbarres. Monsieur, peu de latin, très peu de latin; point de grec, surtout; que je n'en entende point parler ! Un peu moins de dévotion. Je ne veux en faire ni un cagot, ni un sot, ni un savant. Il y a un milieu à tout cela qu'il faut prendre. — Mais, Monsieur, dit Balbi, il faut qu'il connaisse ses auteurs, et une légère teinture du grec ne peut... — Qui diable venez-vous nous chanter ? De quoi cela l'avancera-t-il, votre grec ? Il y a là une cinquantaine de vieux radoteurs qui n'ont de mérite que d'être vieux, et qui ont perdu les meilleurs esprits[3]. S'il lui arrivait de les connaître sans en être ivre, il ne serait qu'un plat érudit; et s'il en devenait enthousiaste, il se

1. Cet ouvrage n'était pas récent; la *Géographie avec le secours de vers artificiels* du R. P. BUFFIER, S. J., date de 1715, mais il avait été réimprimé.

2. Le voisinage est singulier. On notera le caractère d'ouvrage quasi classique attribué à la *Henriade* (qui date, elle aussi, de 1723). C'est une épopée, soustraite par là à l'interdit qui, pour des motifs religieux, pèse sur les œuvres dramatiques ou romanesques.

3. « L'opinion de Desbarres est celle que soutenaient Fontenelle et La Motte, défenseurs des Modernes dans la fameuse Querelle » (*Note de* L. BRUNEL). — Voici d'ailleurs la position de Duclos dans la question des langues anciennes : « Faut-il six ou sept années, se demandera-t-il dans ses *Mémoires* (rédigés vers 1770), pour apprendre le latin et les éléments du grec ? Deux ans au plus et de meilleures méthodes suffiraient pour cet objet. Faut-il qu'il y ait à Paris douze collèges... pour la même routine, et qu'il n'y en ait aucun... pour les langues vivantes et d'autres connaissances applicables aux différentes destinations des élèves ? »

Grimm, qui en 1754 deviendra directeur du *Journal étranger*, était d'un avis analogue : « Je suis bien éloigné, écrit-il (*Corr. litt.*, V, p. 80), de blâmer l'étude des langues anciennes...; mais ce qu'on ne saurait dissimuler, c'est que les jeunes gens sortent des collèges sans savoir ce latin avec lequel on les a occupés plusieurs années de suite. »

rendrait ridicule. Rien de tout cela, Monsieur. Beaucoup de mœurs, de morale[1].

« M. Balbi, lui dis-je, apprenez-lui à aimer ses semblables, à leur être utile, et à s'en faire aimer. Voilà la science dont tout le monde a besoin et dont on ne peut se passer[2]. — Ah ! sans doute, sans doute, Madame, répondit-il. Mais il faut de l'instruction, un peu de science, il faut qu'il s'assujettisse aux instructions des classes publiques. On n'en fera pas exprès pour lui. — Mais, Monsieur, lui dis-je, il n'ira pas. Instruisez-le dans sa chambre. — En ce cas, Madame, il serait infiniment mieux chez vous. — C'est une autre affaire, Monsieur, à laquelle je penserai. »

Desbarres entra en détail ensuite sur l'emploi qu'il fallait faire de la journée. « Qu'il sache, dit-il, bien lire, bien écrire, occupez-le sérieusement à l'étude de sa langue. Il n'y a rien de plus absurde que de passer sa vie à l'étude des langues étrangères, et de négliger la sienne. Il ne s'agit pas ici d'en faire un Anglais, un Romain, un Égyptien, un Grec, un Spartiate. Il est Français, c'est donc un Français qu'il en faut faire, c'est à dire un homme à peu près bon à tout[3]. Oh ! lorsque vous l'aurez mis à ce point, c'est l'affaire de Madame de voir ce qu'elle en fera. Un peu d'histoire, de géographie, mais seulement sur la carte, en causant. Il est trop jeune pour en faire un objet sérieux. Qu'il sache bien compter, Monsieur; tout se compte et se calcule. Dans quelque temps, nous le ferons passer à la géométrie; c'est une science nécessaire, parce que tout se mesure; c'est la meilleure logique, et qui tient l'esprit droit, car rien ne le redresse quand il est de travers[4].

« — Tout cela est très juste, répondit Balbi; mais il y a plus à

1. Les *mœurs* : la connaissance des caractères et des façons d'agir. — La *morale* : les préceptes à suivre, la façon dont il convient d'agir.

2. « — Oui, et facile à enseigner, n'est-ce pas ? » commente ironiquement Saint-Marc Girardin (*Études sur le XVIII*e *siècle*, II, 80). « Mme d'Épinay croit-elle par hasard qu'il suffise au maître de dire à l'élève : Aimez vos semblables ! pour qu'à l'instant l'élève se mette à [le faire], même quand ses semblables lui donnent, comme dit Duclos, de ces coups de coude qu'il faut savoir rendre ? — Mme d'Épinay, qui raconte si bien toute cette comédie, est elle-même sans le savoir un des personnages les plus comiques du récit, par le sérieux qu'elle met à répéter les aphorismes du temps. »

3. « Que dites-vous de cette définition moqueuse ? » demande à ce propos Saint-Marc Girardin (*Études sur le XVIII*e *siècle*, t. II, p. 79). « L'*à peu près* a, en effet, du bon : il se prête complaisamment à toutes les prétentions, et dispense d'effort et de travail : comment ne plairait-il pas ? De plus, l'*à peu près* est très varié...; mais le fond est toujours le même : peu de peine et l'aptitude, ou la prétention à tout. C'est ce fond-là qui fait le mérite de l'*à peu près*. »

4. « Et ainsi, après n'avoir admis que les études dont l'élève pourra tirer des services pratiques, voilà « Desbarres » qui reconnaît à la géométrie des qualités *éducatives*, le pouvoir de *former l'esprit :* le point de vue est juste, mais contredit le précédent. » (*Note de* L. Brunel).

faire pour moi que pour l'enfant. — Eh ! mais, sans doute, répondit Desbarres. Est-ce que vous êtes paresseux ? En ce cas, quittez votre métier; vous ne le ferez jamais, je vous en avertis. — Non, Monsieur, répondit-il, je ne le suis pas; rien ne me coûtera même pour donner à Madame des preuves de mon zèle et de mon attachement. J'aime l'enfant; il est doux; il a un bon naturel; mais je me défie de mes talens, ce n'est pas là une éducation ordinaire. Il faut réformer et refondre, pour ainsi dire, un caractère. — Qui diable vous parle de cela ? reprit Desbarres. Gardez-vous-en bien; il ne faut pas vouloir changer le caractère d'un enfant; sans compter qu'on n'y réussit jamais. Le plus grand succès qu'on puisse s'en promettre est d'en faire un hypocrite. Non, Monsieur, non; il faut tirer tout le parti possible du caractère que la nature lui a donné[1]. Voilà tout ce qu'on vous demande. Mais voyons un peu quels sont ses défauts. Est-il menteur ? — Jamais, Monsieur, que pour s'excuser. — En ce cas, Monsieur, c'est votre faute. C'est à vous à lui en éviter l'occasion. S'il est naturellement véridique, le défaut se réduira à rien. Mais faites-y attention, car, si au contraire, vous multipliez les occasions, vous en ferez un vice acquis et d'habitude, dont il ne se corrigera peut-être jamais. »

Cette réflexion me parut très juste, et j'appuyai fortement sur la nécessité d'éviter tout ce qui pourrait le conduire à déguiser la vérité[2]. Nous eûmes un peu de peine à nous faire entendre de Balbi, qui ne concevait pas qu'il valait mieux ignorer une faute et la laisser impunie, plutôt que de mettre l'enfant dans le cas de la défendre ou de la nier par un mensonge. Desbarres l'apostropha encore d'une manière qui me fit rire intérieurement. « L'enfant est-il paresseux, lui demanda-t-il ? — Oh ! fort, répondit le pauvre Balbi. — Je vous conseille, Monsieur, reprit Desbarres, de ne jamais être devant lui comme vous étiez quand nous sommes entrés... Eh ! mais oui, cela vous étonne ? C'est que toute la besogne est pour vous ici. Mais, dites-moi un peu, quel diable d'effet lui feront des paroles toutes aussi bien dites, aussi bien tournées qu'il vous plaira les imaginer, et comme je crois sans peine que vous les pouvez trouver, quand ensuite il verra vos actions toutes contraires ? Qu'est-ce que fera sur lui un prédicateur d'activité, enveloppé d'une robe de chambre, d'un bonnet de nuit, et couché sur deux chaises au milieu du jour ? Vous voyez bien, mon cher Monsieur Balbi, que rien n'est indifférent dans votre métier, et qu'il faut être bien plus consé-

---

1. « A la bonne heure ! Mais ainsi endigué, dirigé, ce ne sera plus le caractère *naturel*. Ici encore « Desbarres » ne s'aperçoit pas qu'il se réfute lui-même » (*Note de* L. Brunel).

2. Cf. sur ce point *la Nouvelle-Héloïse*, 5e partie, lettre III; et le chapitre de l'*Émile* où Rousseau développe la « Considération du génie particulier de l'enfant ».

quent avec les enfans qu'avec les hommes, qui ne le sont jamais. — Vous avez raison, Monsieur, reprit M. Balbi, je le sens et je ne m'exposerai plus à une réprimande aussi juste. »

Si j'avais été choquée de son maintien à notre arrivée, je fus si satisfaite de la manière dont il s'excusa sur-le-champ, que j'en conçus plus d'estime pour lui. Je le lui dis, en lui avouant la première impression que j'avais reçue. Il est certain qu'un tel aveu, en pareille circonstance, suppose plus d'un mérite et est un préjugé très favorable pour un homme. Il nous dit aussi que mon fils était fort entêté et un peu dur avec son valet. Je lui recommandai de le beaucoup raisonner amicalement sur ce point, et de le ramener sans cesse aux principes de justice et d'équité. « Ce qui est encore très important, lui dis-je, Monsieur, c'est de ne jamais souffrir qu'il exige de son valet aucun service avilissant. Ne le souffrez pas absolument. »

Ensuite nous traitâmes toutes sortes de sujets. Je ne saurais trop vous rendre de suite tout ce qui s'est dit. Desbarres lui dit d'excellentes choses, mais, emporté par la chaleur de la conversation, il en eut qui faisaient sa propre satire si à bout portant que, tout en admirant son intrépidité, j'en restai muette. Je vous en citerai quelques-unes. Il a une manière de dire qui reste assez volontiers dans la tête; mais comme Balbi n'a pas un cachet[1] si séduisant, je ne sais plus trop ses réponses. Il entend difficilement. C'est un homme borné, que je crois honnête et qui a plus de zèle que de capacité. Je ne sais s'il n'est pas un peu intéressé. Il est doucereux, sans être flatteur cependant. Desbarres lui dit tout à coup : « N'allez pas faire la bêtise de lui dire du mal des passions, ni du plaisir. J'aimerais autant qu'il fût mort que d'être condamné à n'en point avoir. » Balbi s'était pourtant piété[2] pour les combattre à force ouverte, dès qu'elles montreraient le bout de leur nez. « Je sais tout aussi bien que vous, lui dit Desbarres, qu'il serait à désirer qu'il n'eût que des passions modérées; mais j'aime mieux qu'il en ait de fortes qui le mènent tout à travers le monde comme un cheval échappé, que d'être comme une pierre. Qui diable ! s'il reçoit un coup de coude, il faut qu'il sache le rendre. Moi je n'en souffre point, et cela est fort essentiel. Inspirez-lui le goût des plaisirs honnêtes[3]. »

---

1. M. L. Brunel, reproduisant ces pages dans ses *Scènes, récits et portraits des XVII^e et XVIII^e siècles*, propose de lire « caquet ».

2. Le ms. porte « piéché ».

3. Duclos écrira sur lui-même, en ses *Mémoires :* « J'ai été très libertin par force de tempérament, et je n'ai commencé à m'occuper des lettres que rassasié de libertinage, à peu près comme ces femmes qui donnent à Dieu ce que le diable ne veut plus. »

Son ami, le comte de Forcalquier, dit de sa fougue coutumière : « ... Emporté par les passions jusqu'au transport, il les abandonne dès qu'elles s'écartent du

Balbi objecta très bien que cette expression était bien vague et pouvait être arbitraire. Je lui dis que l'explication que j'y donnerais, et qui me convenait, était plus précise. « J'entends par le mot honnête, lui dis-je, l'exercice de l'âme sur tous les objets sensibles[1]. » Cela nous mena à beaucoup de réflexions, d'explications, d'exceptions. A chaque mot Balbi faisait une objection[2], d'où je conclus qu'on ne fait point entendre à un homme borné la langue de l'esprit et du sentiment. « En fait de probité, dit Desbarres, tenez-lui la dragée très haute. L'usage du monde en rabat de reste... Monsieur, aucun préjugé dans la tête ! Balayez-les-moi tous... L'erreur n'est jamais bonne à rien, sans compter qu'une erreur n'est jamais seule. »

C'est un point dont je me suis réservé de fixer les bornes. Il lui recommanda de ne jamais rien commander sans en dire la raison, parce qu'il ne faut pas mener les enfans comme des bêtes et qu'il faut les accoutumer à mettre de l'importance et de l'intérêt à tout ce qu'ils font, et surtout à leurs devoirs. « On parle de sentiment, dit-il. Il n'y en a qu'un à suivre sans danger; c'est celui qui est acquis par l'expérience propre, par la conversation ou la lecture. Si vous l'instruisez bien, il n'aura de répugnance que celle qu'il doit avoir, et il saura toujours rendre compte de ses goûts. Nos connaissances ne sont acquises que par la voie des sens. Promenez-moi ses yeux et ses oreilles; faites-le juger de toutes les actions qui viendront à sa connaissance; c'est ainsi que vous saurez s'il n'approuve pas en lui-même une sottise, ou s'il sait apprécier une bonne chose. Monsieur, qu'il sache surtout qu'il y a d'honnêtes gens partout; mais qu'il y a encore plus de fripons, et qu'il est bien plus important de discerner les derniers, car ils font plus de mal en un moment que les autres ne peuvent jamais faire de bien. »

Voilà une des réflexions qui commencèrent à me faire rêver; mais c'est à celle-ci où je restai stupéfaite. Balbi nous disait qu'il avait toute la peine du monde à rendre son élève poli. « De la politesse, de la politesse? dit Desbarres. J'aime mieux qu'il ait le courage d'être vrai, au hasard de passer pour brutal, comme moi. Dans un pays comme celui-ci, la politesse est une petite monnaie courante

---

chemin de la probité. Il n'a pas besoin d'être ramené dans les voies honnêtes par les réflexions. Un instinct heureux, aussi sûr que ses principes, et qui ne le quitte pas, même dans l'ivresse des sens, l'a conduit, sans jamais l'égarer, à travers l'écueil de toutes les passions... » — On voit que les théories éducatives de Duclos sont fortement teintées par son tempérament personnel.

1. Cette « définition, qui croit être plus simple que le défini », rappelle à SAINT-MARC GIRARDIN (*op. cit.*, II, p. 80) « l'un des petits dialogues de Chamfort :

« LA BONNE (*à l'enfant*). — Cela vous a-t-il amusée ou ennuyée ?

« LE PÈRE. — Quelle étrange question ! Plus de simplicité !... Ma petite !

« LA PETITE FILLE. — Papa ?

« LE PÈRE. — Quand tu es revenue de cette maison-là, quelle était ta sensation ? »

2. Cette phrase est en surcharge interlinéaire dans A.

dont tout le monde a ses poches pleines, et qui ne rend pas plus riche. — Mais, Monsieur, dit innocemment Balbi, si on se disait toujours mutuellement ce qu'on pense, il y a nombre de gens qui ne se souffriraient pas. — Alors, Monsieur, il n'y a qu'à se taire; tant pire pour ceux dont le silence blesse l'amour-propre ! »

Comme c'est précisément la manière dont j'en use avec lui, et qu'il a quatre fois plus d'esprit et de finesse qu'il en faut pour en être sûr, je ne reviens point du front de cet homme.

Il me tira de mon étonnement par une assez bonne comparaison, mais que je ne crois pas de lui cependant. Il me semble l'avoir lue quelque part[1]. Il demanda à Balbi si mon fils aimait l'argent. Il répondit qu'il n'avait pas l'air de savoir encore y mettre tout le prix. « Il faut lui apprendre, dit Desbarres, et lui dire que l'on n'est estimé que par l'usage qu'on en fait. En soi, c'est une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise; mais c'est comme une épée entre les mains d'un sage ou d'un fol... Au reste, qui sait conserver la fortune de ses pères est toujours assez riche[2]. »

L'enfant interrompit une ou deux fois notre entretien pour montrer sa besogne. A la fin nous l'appelâmes. Son thème était sans faute grave, mais d'une construction comique, de sorte que, si l'on l'eût traduit littéralement, il aurait fait un amphigouri fort au-dessus de l'intention et de la finesse de l'auteur. Balbi eut bien de la peine à se dépouiller de sa gravité dans cette occasion. Après un petit sermon amical à l'enfant, nous nous en revînmes chez ma mère et nous convînmes, chemin faisant, qu'il n'y avait rien à tirer de Balbi tant que l'enfant resterait au collège; et Desbarres se chargea de décider M. de Montbrillant à l'en faire sortir promptement pour n'y jamais rentrer[3].

« A propos, me dit-il, vous voulez donc lui laisser des préjugés ? C'est votre affaire, mais souvenez-vous bien de lui dire que tout ce qu'on lui commandera, même de la part de Dieu, s'il est bon et utile à la société, c'est vraiment de la part de Dieu; mais cela fût-il écrit dans les livres les plus sacrés du monde, si cela n'est bon ni pour lui ni pour les autres, ce n'est pas de la part de Dieu. »

Nous arrivâmes chez ma mère, où nous trouvâmes très à propos

1. Ce doute exprimé est comme une invitation au lecteur à ne pas s'étonner s'il retrouve lui-même ailleurs cette « bonne comparaison ». Mais où ?

2. Cf. Duclos (*Considérations...*, chap. x) : « Il est sûr que les richesses ne font pas un mérite réel, mais elles sont le moyen de toutes les commodités, de tous les plaisirs, et quelquefois du mérite même. » — Voir aussi ce qu'il dit des financiers, chez qui il fréquentait si volontiers : « La finance est absolument nécessaire dans un état, et c'est une profession dont la dignité ou la bassesse dépend uniquement de la façon dont elle est exercée. » (*Les Confessions du Comte de* ***.)

3. Tout cet épisode est le développement d'une Note du fol. B 136 (verso) : « *Une autre fois elle va au collège avec lui* [Desbarres] *voir son fils. Conversation avec l'enfant ; Desbarres et le gouverneur. Résultat : sortie du collège.* »

M. de Montbrillant. Desbarres lui rendit compte de tout ce qu'il venait de voir et d'entendre. Nous opinâmes tous fortement pour retirer l'enfant du collège et, après une assez longue bavarderie, Desbarres l'emporta et M. de Montbrillant promit que j'emmènerais mon fils à la campagne et qu'il ne me quitterait plus.

Cette décision en entraîna une autre, toute aussi satisfaisante pour moi : c'est que ma mère consent à y venir passer toute la belle saison. Dans dix ou douze jours nous irons y en passer huit pour fonder notre établissement et y faire de petits arrangemens nécessaires; et ensuite ma mère y amènera mon fils.

Desbarres était, comme vous imaginez bien, enchanté de son triomphe; ma mère et moi nous étions très disposées à le partager, et nous passâmes une soirée délicieuse. J'ai demain matin rendez-vous pour causer avec mon mari. Il ne s'attend pas à ce que je dois lui dire. Je veux pourtant venir à bout de mon entreprise, quelque chose qui arrive. J'ai passé tout le jour à vous écrire, mon cher tuteur. Voici la nuit qui approche; je vais aller visiter et consoler un moment ma pauvre prisonnière.

◇

## Suite du Journal.

J'ai vu M. de Montbrillant. Il sort de chez moi. Notre conversation a été très vive. Je ne sais quel sentiment l'emporte en moi, du mépris ou de l'indignation. Il est affreux, mon tuteur, d'être unie à un homme qui vous met dans le cas d'en rougir à tous les instans de la vie, parce qu'il ne rougit de rien.

« Vous voulez me parler ? me dit-il en entrant. Dépêchons, car il faut que je sorte. — En ce cas, lui dis-je, sortez et revenez, car il ne m'est pas possible de dire en deux mots tout ce que j'ai à vous dire. Cela demande la plus grande attention. — Diable ! cela me paraît grave... Voyons, il n'est que dix heures... Je peux à la rigueur vous donner jusqu'à onze. — A la bonne heure ! — Auparavant, je veux vous dire une chose : nous allons retirer mon fils du collège. Il faut lui faire arranger un appartement ici, et un à la campagne. — Celui d'ici n'est pas pressé; nous avons tout l'été. — Point du tout. Je veux qu'il soit prêt en même temps, parce qu'il peut se faire que je l'amène de temps en temps à Paris, ne fût-ce que pour le spectacle. — Je n'y avais pas pensé... Vous aurez la bonté, Madame, de faire mettre dans mon appartement le meuble[1] du salon,

1. « Meuble », au sens de mobilier.

et celui de ma chambre dans celle de mon fils et de son gouverneur. — Que mettez-vous donc dans le salon ? — Je viens d'acheter un meuble complet de Beauvais, que j'ai eu pour un morceau de pain. On dore les sièges actuellement; il ne me reviendra pas à 35.000 livres. — Vous allez bien vite, Monsieur. — Non, en vérité, croyez que je sais ce que je fais. A propos, une chose essentielle : il faut faire quitter le petit collet à Balbi[1]. — Pourquoi donc ? Il faut voir s'il nous conviendra; à peine le connaissons-nous. — Qu'est-ce que cela fait ? Nous l'examinerons tout aussi bien en habit séculier, et il sera moins triste à contempler. Le petit collet me déplaît; cela est d'un ennui à périr. — Voilà qui est décisif, assurément ! Mais j'y trouve une petite difficulté : c'est qu'il a un bénéfice de 500 livres attaché à ce petit collet, et qu'il ne voudra pas le quitter. — Bon ! Ah ! que si, en lui faisant espérer... — Il ne m'a pas l'air de se payer d'espérance. — Eh bien ! j'en serai quitte pour lui faire une rente de 500 livres. — Vous êtes libéral; mais avant de faire des rentes et d'acheter des meubles de 35.000 livres, en sûreté de conscience il faudrait payer ses dettes. — Ses dettes, ses dettes ? Qui diable, Madame, je ne vous vois jamais, que vous ne me parliez de payer mes dettes. Cela est excédant ! Qui diable voulez-vous dire ? Est-ce qu'on ne les paie pas ? — Pas toutes. — On a les fonds; elles sont comme payées. — Appelez-vous payer que de les avoir fait réduire par autorité ? C'est contre toute justice, toute équité[2]. — Mais j'aime bien que vous preniez parti contre moi pour des usuriers ! — Je ne vous parle pas de ceux-là; mais il y en a d'autres très valables, qui ont eu le même sort, sans compter ceux de vos créanciers qui en sont menacés et qui n'ont point encore paru. — Des contes que tout cela; vous êtes mal instruite. — Beaucoup mieux que vous ne croyez. Je ne parle pas des moyens révoltans et humilians pour vous que vous avez employés pour parvenir à cette injustice; j'y reviendrai. Mais je dis qu'en bonne conscience vous ne devez pas vous permettre la plus légère fantaisie, que... — Mais vous me feriez donner au diable ! Je vous dis que je ne dois rien. Qui vous met de ces chimères dans la tête ? Je vous défie de me nommer une seule dette aujourd'hui dans le cas... — Vous m'en défiez ? Et celle de Mme Constant ? — Qu'est-ce que c'est que Mme Constant ?— Une honnête et malheureuse femme à qui vous devez 10.000 francs. — Vous vous moquez de moi. Qu'elle aille au diable; je ne lui dois rien ! — Vous oseriez nier cette dette ? — Oui certainement. — Mais elle a un billet de vous. — Je n'en sais

---

1. Le *petit collet* était le signe distinctif que devaient porter les abbés qui jouissaient d'un bénéfice ecclésiastique.

2. Cf. la Note 110 du fol. B 136 (recto) : « ... *Elle trouve ces accommodemens injustes, loin d'en savoir gré.* »

rien; je ne sais pas ce que c'est que tout cela. Qu'elle en ait dix, si elle veut. Elle ne sera pas payée... Une gueuse, une vraie guenipe qui n'a pas cinq sols vaillant, viendra me demander 10.000 francs ? — Contentez-vous, Monsieur, de l'avoir séduite et ruinée, de lui avoir fait perdre son état, son honneur et son repos, sans lui retenir le morceau de pain que vous lui niez aujourd'hui. — Eh bien ! qu'elle justifie cette créance, si elle l'ose. — Qu'elle la justifie ? — Oui, et l'on verra cette honnête et malheureuse femme se donner au premier venu pour de l'argent. Cela sera assurément bien intéressant et bien pathétique ! — Monsieur, vous me faites frémir ! Lequel de vous deux doit le plus craindre d'être démasqué ? L'on ne verra en elle qu'une malheureuse réduite au désespoir se sacrifier pour procurer à son mari et à quatre enfans le pain que vous leur avez ôté, et l'on ne pourra s'empêcher de reconnaître en vous un suborneur qui ne rougit pas de dépouiller toute une famille de sa subsistance pour en déshonorer la mère, et pour l'abandonner ensuite aux remords dont lui seul devrait être déchiré. Non, Monsieur, non, cela ne se passera pas ainsi. Cette femme sera payée de ses 10.000 livres; vous lui ferez rendre son emploi... — Allez au diable avec elle, encore une fois ! Vous la paierez, si vous voulez; mais je veux mourir si je lui donne un sol. »

Il se promenait violemment; il frappait du pied en jurant. Puis il me demanda : « Mais d'où savez-vous tout cela ? — D'elle-même, Monsieur. — Comment, elle vous a écrit ? — Non, Monsieur, elle est ici. — Et où est-elle ? — C'est ce que je vous promets que vous ne saurez pas. — Je ne le saurai pas ? Mais je veux le savoir. — Quand elle sera payée, Monsieur, et point avant. — Comment, mordieu ! on me mettra le pied sur la gorge, parce qu'il vous prend en gré de vous apitoyer à propos de bottes, pour une... — Monsieur, cessez encore une fois toutes ces épithètes et ces fureurs qui ne font que m'indigner sans m'en imposer. Je vous déclare que j'ai votre billet entre les mains, et si d'ici à ce soir je n'ai pas les dix mille livres bien comptées, j'assemble votre famille, je la fais juge de votre conduite. J'ai des preuves de tout; je saurai bien vous forcer à réparer cette injustice. Mais, malheureusement pour vous, je ne saurais vous ôter la honte de vous-même, qui vengera tôt ou tard cette famille opprimée. Voilà, Monsieur, sur quoi vous pouvez compter ! »

La rage, le désespoir s'emparèrent de lui jusqu'à m'effrayer. Il voulait parler; il ne trouvait pas d'expressions. Il sortit en tirant violemment la porte sur lui. Mais il revint, un quart d'heure après, pâle comme la mort et tremblant : « Où est ce billet ? dit-il. — Je l'ai, lui dis-je. — Que je le voie. — Quand vous m'apporterez l'argent, et point avant. — Mordieu ! dit-il en se frappant le front... Vous le voulez, Madame ? C'est votre affaire; elle sera payée. C'est 10.000 francs bien employés ! Mais cela ne fait rien. Seulement;

comme c'était le fonds que je destinais pour la rente de M. Balbi,[1] mon fils restera au collège, car je ne le laisserai pas aller dans le monde accompagné d'un cuistre, et ma foi je ne peux pas tout faire. — Vous êtes le maître, Monsieur, de faire tout autant de choses absurdes qu'il vous plaira, mais je ne vous en laisserai jamais faire d'injustes, tant que je pourrai les empêcher. Si vous trouvez plus pressant d'acheter un meuble de 35.000 livres que de réparer une injustice, que de donner à votre fils la meilleure éducation possible, je n'ai rien à dire et je ne puis pas vous donner le sens commun, si vous ne l'avez pas. Mais vous verrez que ce ne sera pas votre dernier mot. — Allons, finissons ! Vous aurez ce soir votre argent... Mais dites-moi donc où elle loge ? — Non, Monsieur, il faut encore... — Est-elle toujours jolie ? — Je dis qu'il ne suffit pas d'acquitter le billet de cette femme; il faut encore travailler, et très vite, à rendre à son mari un emploi au moins de la valeur. — Mais, en vérité, Madame, vous extravaguez ! Le diable m'emporte si cela ne devient risible. Connaissez-vous cet homme ? C'est bien la plus lourde bête... Il faut, ma foi, avoir la rage de protéger pour s'embéguiner de pareilles espèces. Comment voulez-vous que je m'y prenne pour présenter un homme que j'ai révoqué ?... Et assurément ce n'était pas sans sujet. Si vous saviez... Demandez, demandez au receveur de Pomponne ! — Non, Monsieur, ce n'est point à lui à qui je m'adresserai, mais au Directeur. — Ah ! cela est bien imaginé; un vieux radoteur ! Ah ! comme sa réputation est faite, à celui-là ! — Je ne vous conseille pas de l'attaquer. Je lui ai écrit, et, dès que j'aurai sa réponse, je ne négligerai rien pour obtenir un bon emploi à M. Constant. Je voulais vous en laisser le mérite, mais je saurai l'obtenir sans vous. C'est un soufflet pour vous. J'en suis fâchée; mais il ne tient qu'à vous de l'éviter. — Comment voulez-vous que je m'y prenne ? Cela est impossible. — J'attends la réponse du Directeur, alors je vous le dirai. »

Il chercha ensuite à tourner mon zèle en ridicule; il me tint trois ou quatre mauvais propos, et s'en alla. Je lui dis encore : « Souvenez-vous, Monsieur, que, si je n'ai pas les 10.000 livres ce soir, demain j'assemble votre famille. — A quelle heure, Madame, ce soir ? me dit-il. — Quand il vous plaira, Monsieur. Je ne sortirai pas. A six heures. — Ah ! vous attendrez bien jusqu'à huit. »

Et il est parti là-dessus, beaucoup plus occupé de savoir si la pauvre Constant est jolie, que si elle est malheureuse. C'est un homme sans ressource, cela est certain.

◇

1. Cf. la Note 110 du fol. B 136 (recto) : « ... *La pension de Balbi...* »

Suite du Journal.

M. de Montbrillant a tenu parole. Il est rentré à neuf heures et m'a apporté en or les 10.000 francs. Je les ai pris et serrés, et ensuite, tirant de ma poche le billet qu'il me demandait, je l'ai déchiré en sa présence. « Pourquoi donc, dit-il, déchirer ce billet et ne me le pas rendre ? — C'est, lui dis-je, qu'il est tout aussi important pour votre honneur que pour le repos de Mme Constant, qu'il ne reste aucune trace de cette affligeante histoire. — Mais quelle sera donc ma sûreté ? reprit-il. — Vous n'en avez pas besoin, dès que le billet n'existe plus. — Donnez-moi donc à présent l'adresse de cette femme ? — Un moment ! Vous n'avez fait que la moitié de ce que votre conscience exige. J'ai reçu cet après-dîner la réponse du Directeur. Il n'est pas possible de rendre un meilleur témoignage d'un homme, qu'il en rend de M. Constant. Écoutez, Monsieur... »

Tandis que je déployais la lettre, il répétait dans ses dens : « M. Constant, M. Constant !... Voyons cette lettre. » Je la lus :

« Madame,

« Je ne puis vous exprimer la satisfaction que j'ai eue en recevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Dieu a exaucé les vœux que je ne cesse de former pour le pauvre M. Constant et pour sa malheureuse femme. Il n'a pas tenu à moi qu'il n'ait été remplacé, et je suis sûr qu'il l'aurait été, si mon grand âge et mes infirmités ne m'eussent empêché d'aller à Paris plaider auprès de MM. les Fermiers généraux.

« Vous désirez savoir, Madame, qui est M. Constant ? Il est né d'une très honnête famille, et il ne la dément ni par sa probité, ni par ses mœurs. Jamais on n'a pu lui trouver un tort réel pendant près de huit ans qu'il a occupé le grade de capitaine général dans mon département. Je dis lui trouver un tort réel, parce que son intégrité et son exactitude lui ont fait des ennemis dans les employés subalternes qui ont travaillé longtemps sans succès à lui tendre des pièges pour le perdre. S'ils ont enfin réussi, ce n'est que par un échafaudage de calomnies et de mensonges, au moyen desquels on a surpris la religion de Monsieur votre époux. J'aurais paré cette injustice dans le temps, si je l'avais sue; mais j'étais alors à toute extrémité. J'ai eu l'honneur de lui en écrire depuis; mais je soupçonne des gens intéressés à tenir leur complot dans l'oubli, d'avoir soustrait ma lettre. Sûrement, M. de Montbrillant ne l'a pas reçue, car il ne m'a pas fait l'honneur de me répondre. J'allais en écrire au fermier

général de correspondance, lorsque j'ai reçu votre lettre, Madame; et je suspendrai mes sollicitations, dès que vous voulez bien accorder votre protection à M. et Mme Constant. J'ose vous répéter, Madame, que c'est un acte de justice de leur rendre le pain qu'on leur a ôté sans raison valable. Si mon témoignage est nécessaire pour les justifier des fausses imputations qu'on leur a suscitées, je le donnerai, avec certitude de conscience, tout aussi favorable qu'ils le peuvent désirer, d'autant plus que j'ai entre les mains de terribles pièces en leur faveur. J'ai beaucoup plus que du bien à dire d'eux. Vous savez, Madame, que la misère est souvent l'écueil de la probité, le courage et l'honnêteté avec lequels ils soutiennent la leur, qui est excessive, mérite l'admiration de tous les gens de bien.

« Je suis ravi qu'une occasion qui me met à portée de connaître la bienfaisance de votre âme, Madame, me procure en même temps le droit de lui rendre hommage et de vous assurer du respect, etc. »

Quand il eut entendu cette lettre, il resta quelque temps rêveur. « Vous voyez, lui dis-je, Monsieur, qu'il vous laisse une belle porte pour sortir de ce labyrinthe d'indignité. Vous avez joué à vous perdre, en ne répondant pas à cet honnête homme. S'il eût écrit à M. de Ternan[1], vous étiez perdu. — Je ne le lui aurais pas conseillé, me dit-il. Qui diable ! vous allez vous mettre à la tête d'une cabale contre moi, à présent ? Cela n'est-il pas bien honnête ? Voilà des principes bien entendus. Vous agissez comme une étourdie. Il était bien nécessaire d'écrire à ce radoteur ! J'aurais bien remplacé cet homme sans lui, peut-être... Vous ne sentez pas quel air cela me donne ? — Comment, Monsieur, vous aurez toujours la mauvaise foi d'imputer vos fautes aux autres ? — Qu'appelez-vous donc, Madame ? Comment, vous ne voyez pas que j'ai l'air d'un toton que vous faites virer à votre fantaisie ? — Je ne demande pas mieux, Monsieur, de vous éviter cet air-là. Donnez tout de suite un emploi à M. Constant; faites-lui une réparation proportionnée à vos torts; car pour l'injure, elle est irréparable. — Mais on ne trouve pas un emploi sur-le-champ. — Vous en avez trois de vacans. Bellefontaine me l'a dit. — Bellefontaine vous l'a dit; c'est donc depuis hier. — Non, Monsieur, il y a trois jours. Mais comme il ne peut pas vous joindre, il n'est pas étonnant que vous n'en sachiez rien. Faisons-le appeler; nous saurons ce que c'est que ces emplois. »

Bellefontaine nous dit qu'il y en avait un de 1.000 écus dont la survivance était promise depuis longtemps, un autre de 500 livres,

---

1. « M. de Ternan » est donc le fermier général « de correspondance » en 1751-1752. On pourrait, si ce détail présentait un intérêt majeur, retrouver le nom du véritable titulaire de cet emploi; sous la réserve, bien entendu, que l'attribution n'en soit pas elle-même de pure fantaisie.

et un contrôle de 100 louis qui était demandé par la duchesse de Brissac et par M. le Garde des sceaux. C'est celui-là, lui dis-je, qu'il nous faut, et nous l'aurons. »

M. de Montbrillant partit d'un éclat de rire et se moqua de ma prétention. Je le laissai plaisanter et je me mis à faire le modèle de la lettre que voici, au nom de M. de Montbrillant :

Monseigneur,

« J'ai reçu les ordres qu'il vous a plu d'envoyer à la Compagnie, d'expédier au nommé *** la commission du Contrôle de ***, vacant dans mon département. Permettez-moi, Monseigneur, de vous faire quelques représentations à ce sujet. J'ose espérer que votre justice naturelle vous portera à excuser la liberté que je prends, et peut-être même à écouter favorablement ma prière.

« Il y a huit à dix mois, qu'étant résident à Pomponne pour les affaires de la Compagnie, j'eus le malheur d'être induit en erreur sur le compte d'un capitaine général commé Constant. On trouva le secret de le faire paraître coupable, et je me crus fondé à le révoquer. Cet homme est chargé d'une femme et de quatre enfans. Ils sont réduits à la plus affreuse misère. Mme de Montbrillant vient de découvrir leur innocence, et de l'instant qu'elle me l'a démontrée, je ne puis vivre tranquille que je n'aie réparé mon injustice. Je leur avais destiné le contrôle que vous demandez, Monseigneur, dès que je le sus vacant. J'ose vous supplier de trouver bon que j'en dispose en leur faveur. Je prends la liberté de vous envoyer la lettre que le Directeur de la province a écrite à Mme de Montbrillant, dans l'espérance que le témoignage qu'il rend du sieur Constant, non seulement intéressera votre bienfaisance, mais vous portera même à daigner leur accorder votre protection.

« Je suis avec respect, Monseigneur, etc. »

Je renvoyai le secrétaire et je dis à M. de Montbrillant : « Voilà la lettre qu'il faut que vous écriviez au Garde des sceaux. — Vous vous moquez de moi, s'écria-t-il en reculant dix pas après l'avoir lue. Je n'en ferai rien. Vous voulez donc me faire passer pour un imbécile avec qui le premier venu a raison ? — Je veux, Monsieur, vous faire jouer le plus souvent que je pourrai le rôle d'un homme honnête. On peut très bien être la dupe d'une machination, mais il ne faut pas perdre de temps pour en réparer l'effet quand on la connaît. Je suppose un moment que je ne sois pas décidée comme je le suis à tout mettre en usage pour remplacer cet homme; vous n'êtes pas plus en sûreté pour cela, car le Directeur va écrire partout, s'il n'a pas de mes nouvelles. Après la lettre qu'il m'a écrite, vous n'êtes plus censé ignorer votre prétendue erreur. Vous n'avez qu'un moment pour vous mettre à couvert. Si vous le laissez échapper,

vous êtes perdu; vous jouez votre honneur, votre état. Vous jouez plus, car, si ces gens-là sont bien conseillés, ils vous attaqueront criminellement. — Je crois, ma foi, dit-il, que le diable vous berce ! Vous parlez de machinations; c'est la tête d'une femme qui est, mordieu ! une machination ambulante. Où diable vous m'allez fourrer ? Je ne saurais plus me tirer de là, à présent... Voyons cette lettre... Cela est inutile; je n'écrirai jamais cela. Il vaut mieux dire que je l'ai révoqué pour l'exemple, mais qu'au fond sa faute est légère. — Cela est bien singulier. Comment ? Vous aimez mieux avoir fait une injustice réfléchie ? Car, si sa faute était légère, vous n'avez pas dû le révoquer. Sans compter que vous couvrez cette impardonnable légèreté d'une calomnie. En honneur, vous perdez le sens. — Oh ! pardieu, vous le feriez perdre au Père éternel. — Voulez-vous écrire, ou non ? — Non, ma foi... Au moins, je ne veux pas que la lettre du Directeur paraisse. — Je vous jure que je l'enverrai plutôt moi-même. Mais songez que le Directeur a des preuves où vous êtes sûrement compromis. — Allons; donnez... Voilà peut-être le plus grand acte de complaisance que vous aurez de moi de vos jours...[1] »

Il se mit à écrire; puis, s'interrompant : « Mais que ne leur donniez-vous les 10.000 francs, puisque ces gens-là vous touchent tant ? Cela est très commode d'être libéral du bien des autres. J'ai bien affaire, de payer vos apitoiemens ! — Ce n'est pas moi, Monsieur, qui les ai déshonorés. Je paie vos sottises assez cher, puisque je les paie de mon repos. »

Il écrivit cependant la lettre au Garde des sceaux. Je l'adressai à M. de Clersac, avec celle du Directeur et un mot de ma main pour le prier d'appuyer fortement la demande. Comme il est à Paris, j'espère en avoir prompte réponse.

Ce matin je me suis levée à sept heures et j'ai été, accompagnée du seul Le Bel, porter à la pauvre Constant ses 10.000 francs. « Voici votre somme, lui dis-je en entrant, Madame. » En plaçant les rouleaux sur la table j'avais une satisfaction dans l'âme, que j'étais très étonnée de ne pas lui voir partager.

Elle restait immobile devant cette table et me regardait tristement. « Qu'avez-vous ? lui dis-je. — Que ferai-je de cela, me dit-elle, Madame, et qu'en puis-je faire ? — Vous avez raison, lui dis-je. Je vous demande pardon de n'y avoir pas pensé. Je vais les reprendre, et nous vous les ferons tenir comme gratification de la Compagnie. — Une gratification à un homme révoqué, Madame; vous voyez bien que cela n'est pas vraisemblable. — Cela le sera peut-être avant peu, Madame. Laissez-moi faire. Je vous demande encore un séjour de huit jours ici, et peut-être alors... ? »

1. Cf. la Note du fol. B 136 (recto) :« *Il finit par lui faire avoir un emploi.* »

Elle se jeta à mes genoux en fondant en larmes. Je la relevai et l'embrassai de tout mon cœur. Elle me dit qu'elle avait mandé au Directeur et à son mari la réception que je lui avais faite; mais qu'elle n'avait osé dire à ce dernier que je la tenais cachée, de peur de lui donner des soupçons sur le motif de cette retraite, parce qu'il n'était pas naturel qu'elle évitât M. de Montbrillant, ayant à solliciter de l'emploi, qui était le prétexte qu'elle avait pris auprès de son mari pour s'absenter. Elle lui avait seulement recommandé de mettre ses lettres sous mon adresse. Elle m'en demanda excuse, et je lui dis qu'elle avait bien fait. Je lui dis que M. de Montbrillant la cherchait partout. Elle en fut vivement alarmée. Je lui dis que j'espérais qu'il ne la découvrirait pas, mais que, dès que j'aurais achevé pour elle tout ce que je me promettais de faire, je comptais l'engager à venir dîner un jour chez moi. Elle me pria avec instance de l'en dispenser et de lui permettre de repartir aussitôt. « Je n'aurais jamais le front, me dit-elle, de paraître devant M. de Montbrillant, et surtout, Madame, en votre présence. Quel rôle puis-je jouer ? Je ne puis ni braver mes remords, ni m'humilier aux yeux de quelqu'un mille fois plus coupable que moi. » Je l'assurai qu'elle serait absolument maîtresse de ses actions et que, dès que j'aurais une réponse que j'attendais, elle serait libre de partir.

Je m'en revins chez moi. Il n'était que neuf heures. Hélène me dit que M. de Montbrillant était éveillé et m'avait demandée, et qu'ayant appris que j'étais sortie seule avec Le Bel, il avait dit : « Ah ! je sais où elle est... Le drôle est dans la confidence... Elle a une grande confiance dans les radoteurs. »

Je resserrai l'argent. Je suis sûre de mon valet de chambre, et je ne redoutai point l'interrogatoire. M. de Montbrillant entra chez moi comme j'allais passer chez lui. « Eh bien ! dit-il, est-elle bien aise, la petite coquine ?... Vous venez de porter les 10.000 francs ? — Pas un mot de cela, lui dis-je. — Comment ! vous ne venez pas de chez la Constant avec le vieux grison ? — Qui fait donc de ces contes ? lui dis-je. — Mais voilà qui est bien fin ! Je parie que vous venez de porter les 10.000 livres. — Les voilà encore, lui dis-je en ouvrant le tiroir. — Cela est incompréhensible », dit-il. Puis il fit deux ou trois pirouettes, me mena voir un habit de chasse qu'on venait de lui apporter, et sortit à cheval.

Son soupçon m'a déterminée à ne point lui porter mes registres à arrêter et à payer, comme j'ai coutume de faire à la fin du mois, jusqu'à ce que Mme Constant soit partie, parce qu'il y verrait la dépense de cette pauvre femme faite par les mains de Le Bel, et que je veux lui éviter des mensonges et des persécutions.

◇

## Suite du Journal.

Le lundi, cinq jours de distance.

En deux mots, mon cher tuteur, je pars pour la campagne demain avec M. de Montbrillant et Saint-Urbain. J'espérais y mener Formeuse; mais il m'a objecté que M. de Montbrillant ne l'a pas prié, et qu'il vaut mieux attendre quelques jours. Ma mère y viendra samedi, avec mon fils et Balbi.

La pauvre Constant est partie hier en me comblant de bénédictions. Le Garde des sceaux s'est rendu à la lettre de M. de Montbrillant et, pour éviter les obstacles qu'auraient pu faire naître les sollicitations de la duchesse de Brissac, il a rétracté sa première demande et a demandé l'emploi pour Constant, avec ordre d'en expédier la commission sur-le-champ. Il n'y a pas eu moyen de faire passer les 10.000 francs comme gratification de la Compagnie, par la difficulté des formes. Il aurait fallu mettre tout le comité dans la confidence. Mais j'ai écrit une lettre au Directeur, pour le prier d'engager M. et Mme Constant d'accepter cette somme de la part de M. de Montbrillant, en dédommagement du tort involontaire qui leur avait été fait; ce qui a été accepté d'eux.

M. de Montbrillant a fait l'impossible pour découvrir la demeure de Mme Constant; mais comme elle n'a jamais voulu consentir à le voir, j'avais redoublé de précaution et il n'en a rien su. Sa lettre à M. le Garde des sceaux lui a fait un honneur infini et a effacé bien des torts dans l'esprit de beaucoup de gens. Il en est si étonné qu'il en a dix fois pensé perdre le fruit, par ses réponses équivoques à ceux qui lui en parlaient. Cette aventure fera du bruit. Vous en entendrez sûrement parler.

Bonjour, mon cher tuteur, je suis dans les embarras, dans les ballots. Je ne sais où donner de la tête. Adieu.

◇

## Suite du Journal.

Quatre jours de distance, à Montbrillant.

J'éprouve présentement un genre de contrainte tout nouveau, et qui me deviendra insupportable, s'il dure. Mon mari est d'une galanterie, d'une attention pour moi qui ne ressemble à rien. Je ne

comprends pas le motif de cette conduite, mais il est constant qu'elle est arrangée pour en venir à quelque but que je ne pénètre pas encore, car elle n'est pas naturelle.

Je suis ici depuis mardi. M. de Montbrillant y était venu passer deux jours seul à mon insu[1]. J'ai été fort étonnée, à mon arrivée, d'y trouver tout ce que le luxe le plus recherché, et j'ose dire le plus indécent, peut imaginer d'inutile et cependant d'agréable.

Le soir de notre arrivée, M. de Montbrillant nous proposa d'aller faire un tour dans son écurie pour voir un cheval de selle dont il avait fait emplette. Ce genre d'amusement ne me parut pas fort piquant, mais je ne m'y refusai point. Je vous avoue que je fus véritablement affligée en y trouvant vingt-quatre chevaux de selle, au lieu d'un qu'il nous avait annoncé. Il s'attendait à un tout autre effet de ma surprise. Je ne pus lui dissimuler ma peine; il en plaisanta. Elle ne fit qu'augmenter en voyant jusqu'où il poussait la magnificence. Dans l'écurie qui était autrefois destinée pour les chevaux étrangers, il y avait un attelage de huit chevaux danois pour le carrosse. Les équipages étaient à proportion. Des calèches, de toute grandeur.

M. de Saint-Urbain fut aussi choqué que moi de tout cet étalage, mais il me conseilla de ne pas heurter de front le goût de mon mari. « Il a l'air, me disait-il, de vous faire l'hommage de toutes ces folies. Avec de la douceur et de la patience vous ferez de cet homme tout ce que vous voudrez, car certainement il est amoureux de vous. »

Le soir, son écuyer se tint derrière moi pendant le souper. Je ne l'avais pas vu d'abord. J'avais si peu d'idée de ce genre de faste, et je me sentais si peu disposée à en jouir que, lorsque je l'aperçus, je pensai me lever et lui proposer de prendre place avec nous. M. de Saint-Urbain, qui vit mon mouvement, se mit à rire; et M. de Montbrillant en rougit.

Après le souper, mon mari fit appeler quatre musiciens qu'il a pris à ses gages, qui nous donnèrent un fort joli concert; et tous les soirs nous jouissons du même plaisir. Je vous avoue que la première soirée, j'entendis peu la musique. Je ne m'occupai qu'à causer avec Saint-Urbain des moyens de faire sentir à M. de Montbrillant l'étendue de cette extravagance. Jusqu'à présent je n'y ai pas réussi. Elle fera certainement du bruit. J'en prévois les suites les plus funestes, dont la moindre est sa ruine.

Au reste, il n'y a sortes de soins et d'attentions qu'il n'ait pour moi. Il va au-devant de tout ce que je puis désirer, avec un

---

1. La phrase qui suit, ainsi que des bribes des autres paragraphes (dont le début de l'entretien avec Desbarres) jusqu'à « se moquer de nous », ont été publiés dans *Mém.* I, p. 322. — Ce même texte, jusqu'à « le moindre est sa ruine » a été dublié, avec de larges coupures, dans *Jeun.*, p. 365-366.

empressement qui m'embarrasse. Au milieu de tout cela, cependant, il n'a pas encore prié Formeuse de nous venir voir. Serait-il réellement amoureux de moi ? Je conviens que cela en a l'air.

Saint-Urbain me console, et cependant me gêne. Chaque remarque qu'il me fait faire sur la conduite de mon mari me semble un conseil de répondre à la tendresse qu'il me marque. Ah ! Formeuse, Formeuse ! que vous êtes loin d'apprécier les pleurs que vous me faites verser !... Hélas, au milieu de tout cela, je ne sais ce qu'il devient. Il ne s'aperçoit peut-être pas de mon absence ?

Desbarres est venu dîner aujourd'hui ici ; il m'a trouvée triste et m'en a demandé le sujet. « Tout ce faste me déplaît, lui ai-je dit, et m'annonce un avenir si fâcheux que je ne puis me résoudre à en jouir. — Qu'appelez-vous en jouir ? m'a-t-il répondu brusquement. Mais il faudrait que vous fussiez folle à mettre aux petites-maisons, pour être heureuse de toutes ces fadaises ! Vous devez empêcher cela de tout votre pouvoir, sans quoi votre maison, avant qu'il soit peu, ne sera remplie que de plates espèces qui en chasseront la bonne compagnie et qui, par-dessus le marché, n'y viendront que pour se moquer de vous... Mais pourquoi Formeuse n'est-il pas ici ? — Je ne sais, lui dis-je, si M. de Montbrillant l'en a prié. — C'est un sot s'il ne l'a pas fait, reprit-il. A moins que ce ne soit par méchanceté, car cette conduite est trop marquée. Il faut qu'il y vienne, et je l'amènerai, moi. — Vous ferez bien, lui dis-je; mais, prévenez-en M. de Montbrillant. — Je n'en ferai rien, me dit-il, je ne suis pas assez gauche pour cela. »

◇

## Suite du Journal [1].

Le mardi.

Ma mère est ici depuis samedi, avec mon fils et Balbi; et dimanche, M. de Formeuse est venu dîner ici avec M. et Mme de Ménil. J'en ai été contente; mais je ne sais ce qu'il manque à tout cela. Il y a quelque chose à dire, je ne sais pas bien quoi...

Je n'ai pu causer seule avec lui. M. de Montbrillant l'a prié de venir passer huit jours ici avec M. et Mme de Ménil. Ils arrivent demain. M. Landry doit y venir passer deux jours. L'on projette de faire de la musique tous les soirs, et d'aller à la chasse tous les matins. Je ne sais trop ce que je ferai de tout ce monde. Peut-être

---

1. Publiée jusqu'à « me ménager », avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* I, p. 323.

en trouverai-je plus aisément le moyen de causer avec Formeuse. A la bonne heure. Il est certain que c'est le seul moyen de me faire supporter ce brouhaha.

Mme de Ménil m'a demandé comment allait mon âme. « Je n'en sais rien, lui ai-je dit. — Pauvre sotte ! » m'a-t-elle répondu, d'un air qui, je vous avoue, m'a inquiétée. Cependant elle ne m'a donné à ce propos aucune explication fâcheuse. Peut-être veut-elle me ménager ?

M. de Montbrillant a été hier faire un tour à Paris avec M. de Saint-Urbain. Ils sont revenus ce matin. Mon mari m'a rapporté une belle robe de perse noir et blanc, dont il m'a fait présent. Je vous avoue que je me sens si ingrate au fond de mon âme que j'en serais affligée, si je ne me persuadais qu'il y a quelque motif à toute cette conduite, que je ne comprends pas.

Ma mère nous a déclaré qu'elle mangerait dans sa chambre avec mon fils quand il y aurait du monde. J'aurais désiré jouir paisiblement de notre réunion. J'espère au moins qu'après cette huitaine nous aurons un peu plus de tranquillité.

◇

## Suite du Journal[1].

Formeuse est près de moi. Il est gai, paraît content, à quelques momens de rêverie près. Il semble ne regretter rien. Il me sacrifie la chasse qu'il aime. Il passe auprès de moi le temps que ces messieurs destinent à cet amusement. Malgré cela, je ne suis point heureuse. Je m'en veux mal; mais, en jetant les yeux sur le passé, j'y trouve une si grande différence que je ne puis m'empêcher d'en avoir l'âme déchirée.

Ce n'est pas seulement son ton avec moi qui est changé, mais ses systèmes généraux le sont aussi; il est moins réservé dans ses propos; il parle plus légèrement des femmes. Jamais il ne faisait autrefois de plaisanteries sur elles en ma présence. Il semblait qu'il respectât tout le sexe en moi. Ce n'est plus cela. Ma plus légère peine troublait son repos; à présent ce sont des vapeurs qu'il me conseille de dissiper... Il troque des bijoux, des chevaux... Quels singuliers griefs ! Il faut pourtant que j'avoue que tout cela me choque. Je n'ose lui en parler; je crains trop de lui déplaire, et que mes reproches ne lui semblent minutieux.

◇

1. Publiée, littéralement, dans *Mém.* I, p. 323-324.

Suite du même jour[1].

Je ne connaissais guère Mme de Ménil, lorsque je redoutais qu'elle lût dans mon cœur et blâmât ma passion pour Formeuse. Cette femme est bien singulière. Je viens de me promener avec elle. En vérité, je ne reviens point de tout ce qu'elle m'a dit... Il faut que je vous fasse un aveu : c'est que je me demande si je dois l'estimer ou non. Je n'ai encore osé prononcer ni oui ni non. Tâchez donc, mon tuteur, sur le récit que je vais vous faire, où je ne retrancherai pas une syllabe, d'assurer mon jugement.

Notre promenade a commencé par de la rêverie. Nous marchions en silence. « Eh bien ! me dit-elle tout d'un coup avec cet air indolent, vous voilà bien contente, ma sœur; vous causez avec Formeuse tant qu'il vous plaît, à présent que vous ne me craignez plus. — Cela est vrai, ma sœur. — Vous n'avez jamais si bien fait que de me dire votre affaire; mais au moins ne vous gênez pas, car il ne suffit pas de causer avec son amant; parlez-m'en tant que vous voudrez. — Si j'avais à vous confier mon bonheur, j'en userais plus librement. Mais je crains de vous ennuyer et d'abuser de votre amitié. — Abuser de l'amitié ! Vous ne la connaissez donc guère. Est-ce qu'on en abuse ? Voilà ce qui fait qu'elle console de l'amour, et qu'il faut toujours chercher une femme à aimer, lorsqu'on a un amant. Ces messieurs n'en veulent pas, de l'amitié; ils en trouvent les devoirs trop difficiles à remplir. Pour l'amour, cela est différent; aussi, quand ils ont couché bien régulièrement avec nous[2], ils croient que tout est dit. Il faut bien vouloir ce qu'ils veulent... Mais vous n'écoutez pas... Je crois que vous pleurez ? — Il est vrai, ma sœur. Je suis étonnée, affligée, et je ne sais précisément pourquoi. — Mais encore, qu'est-ce qui vous chagrine à présent ? — Je n'en sais rien. Des soupçons vagues, des inquiétudes qui, dans de certains momens, me paraissent fondés, mais qui se détruisent le moment d'après, des faits qui se contredisent... Vous souriez, ma sœur ?... Sauriez-vous quelque chose ?... Ah ! ne me le dites pas... Vous m'avez appelée, l'autre jour, pauvre sotte; sûrement, vous aviez vos raisons..... — Ah ! l'on ne peut rien vous dire; vous faites tout d'un coup des crimes de billevesées. Il faut prendre Formeuse comme il est... — Ah ! si je l'aimais moins, à la bonne heure... Mais..., sûrement, vous connaissez la raison de cette conduite ?... Tenez, je le crois

1. Publiée, avec des remaniements et des retouches, dans *Mém.* I, p. 324-330; — avec des omissions, jusque « à la bonne heure » seulement, dans *Jeun.*, p. 366-371.
2. *Mém.* I, p. 325, adoucissent en : « quand ils y ont satisfait ».

amoureux de Mme de Versel... Vous ne répondez point... L'est-il ? Que pensez-vous ?... — Je ne crois pas; mais si cela était, voyons. — Si cela était ?... Ah ! je vois bien que je suis perdue... Vous riez; mais pouvez-vous rire ?... — Fort bien, en vérité, ma sœur, vous êtes folle... Je vous assure que je n'en sais pas un mot. Je n'en rirais pas, si je le savais; mais cette certitude que vous donnez à un mot jeté en l'air, est la seule chose qui m'ait fait rire, je vous le jure. Mais vous vous tuerez avec cet amour-là. Aimez Formeuse, je le veux bien; mais traitez-le comme il vous traite, et que sait-on si l'on ne le ferait pas revenir tout à fait par un autre moyen ? Que ne prenez-vous un autre amant pour vous consoler, et l'éclairer sur ses légèretés ? — Fi donc ! ma sœur. Pouvez-vous... — Et pourquoi pas ? Aimez-vous mieux crever ? — Au moins mourrai-je fidèle. Il verra ce qu'il a perdu. — Oui; mais auparavant vous deviendrez laide, maussade... — Je deviendrai tout ce que je pourrai... Ma sœur, il n'est pas possible que je ne vous importune. Laissons cela. Notre façon de penser est trop opposée. Votre ton est singulier. Je ne vous ai jamais vue si... Nous ne pouvons nous entendre. — Avec quel ton sec vous me dites cela. Je ne vous en aime ni ne vous en estime pas moins, pour avoir des opinions différentes des vôtres; et si cela vous fait changer sur mon compte, tant pire pour vous. Quant à l'importunité, à charge de revanche, mon enfant. J'aime aussi, moi. Il faut que j'aie la liberté d'en parler avec vous, et de faire dire par vous tout ce qu'il me plaira à mon amant; de le voir chez vous. — Votre amant ? — Eh bien ! vous voilà pétrifiée ?... Parce que vous avez épousé l'aîné, vous croyez avoir toute seule le privilège de faire un cocu[1] dans la famille. — Mais ma sœur, en vérité, je ne puis m'empêcher... — De rire, car vous en avez envie, et c'est ce que nous avons de mieux à faire. Laissez là votre pruderie; nous sommes seules, nous avons confiance l'une à l'autre. Sera-ce pour nous contraindre ? — Je croyais que vous aimiez votre mari. Il vous aime tant ! Je ne croyais pas que vous eussiez à vous plaindre de lui. Voilà d'où vient mon étonnement. — Cela mérite explication. Je n'ai point à me plaindre de M. de Ménil. J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour lui; mais je n'ai jamais eu que cela. — J'ai cru que vous l'aviez épousé par amour, et que vous l'aimiez passionnément. — Il l'a bien voulu croire; mais il n'en a jamais rien été. Voici le vrai. De Beauchamp était éperdument amoureux de moi et voulait m'épouser. J'y aurais consenti, car je l'aimais assez. Mais j'ai découvert en lui une humeur si violente, une jalousie, une injustice... Car la jalousie chez les hommes n'est autre chose qu'injustice et que tyrannie, ne vous y trompez pas. Enfin, ce caractère m'a alarmée. M. de Ménil s'est présenté; je l'ai préféré; voilà tout.

1. *Mém.* I, p. 326, estompent en : « des privilèges. » Un point, c'est tout.

— Mais tous ces partis qu'il m'a dit vingt fois que vous aviez refusés pour lui... ? — Il a raison : j'en ai refusé plusieurs. Mais ils ne le valaient pas. Plus je connais M. de Ménil, et plus je m'applaudis de mon choix. Il est bon enfant, doux, complaisant, faible; sans nerfs mais sans vice. En un mot, il est tout propre à jouer son rôle décemment, et je lui en sais gré. C'est un grand mérite au moins que celui-là. Au reste, il a cru être amoureux de moi; mais je vous promets qu'il s'est trompé. — Que dites-vous donc, ma sœur ? Il vous adore comme le premier jour. — Le dit-il ? Eh bien ! il se trompe encore. Il y a une fille de la Comédie à qui il fait des présens toute la journée[1]. Il l'aurait, s'il n'avait pas affiché de la passion pour moi; mais dans le fond, c'est l'homme du monde que je vois le moins, et celui qui fait le moins ma volonté. — Ma sœur, ma sœur, vous êtes injuste. Pouvez-vous nier que votre mari ne soit uniquement occupé de vous plaire ? — Quoi ? Parce qu'il me donne toute la journée des bijoux dont je ne fais nul cas, des robes qu'il choisit presque toujours contraires à mon goût; qu'il me loue des loges aux spectacles le jour que je veux rester chez moi ?... Eh ! mais, ne voyez-vous pas que ce sont ses fantaisies qu'il caresse, et non les miennes ?... Mais, priez-le de faire céder un de ses caprices ou de ses goûts aux miens, vous verrez cette perle des maris devenir tout en douceur le sultan le plus despote. Rien ne serait si aisé que d'en faire un homme insupportable. Il ne faudrait pour cela qu'y mettre bien du sentiment et de la condescendance. — Vous parlez comme un ange, ma sœur. Vous êtes excellente, mais je veux mourir si vous pensez un mot de tout ce que vous dites. Au moins votre conduite vous dément-elle, car vous êtes la complaisance et la douceur mêmes. Vous avez l'air de n'avoir tous deux qu'une volonté. — Sans doute; voilà le grand secret ! Avec un caractère comme celui de M. de Ménil, il ne s'agit pas tant d'avoir sans cesse une volonté, que de lui avoir appris, dans quelques occasions importantes, qu'on en a une qui ne plie que quand on le veut bien. Il sait qu'elle est là; cela suffit. Au reste, la complaisance ne me coûte rien, à moi; dans le courant de la vie, il y a si peu de choses qui méritent qu'on y mette de l'attache !... Mais nous voilà loin de ce que je voulais vous confier... J'aime, je vous l'ai dit. Savez-vous qui ? — Non, en vérité; serait-ce Maurepaire ?

1. La chronique scandaleuse ne révèle aucune liaison de M. de Jully avec « une fille de la Comédie » durant son mariage. S'il fut à un moment l'ami et protecteur de la fameuse Deschamps, ce ne sera que vers 1757 (cf. *Mémoires* de Dufort de Cheverny, I, p. 265-266). Il était alors veuf depuis plusieurs années. A l'époque où nous sommes (vers 1751-52), la Deschamps était entretenue par deux ou trois personnages, dont M. d'Épinay lui-même, qui l'avait prise au retour de sa tournée dans les généralités de La Rochelle et de Poitiers (Cf. les Rapports des Inspecteurs de Police; C. Piton, *Paris sous Louis XV*, 5e série, p. 92).

— Non, c'est Landry. — Landry ! Vous n'y pensez pas, ma sœur. Un acteur de l'Opéra ; un homme sur qui tout le monde a les yeux, qui ne peut décemment passer pour votre ami ! — Doucement, s'il vous plaît. Je vous ai dit que je l'aimais, et vous me répondez comme si je vous demandais si je ferais bien de l'aimer. — Cela est vrai; mais vous m'avez dit en même temps que vous exigiez que je vous rendisse service, et je vous déclare que je ne veux pas être la confidente de M. Landry, ni servir ses amours. — Vous décidez tout cela un peu légèrement, ma très chère sœur, et je n'aimerais pas à vous entendre deux fois tenir le même langage. Il ne s'agit pas ici du nom de mon amant ; c'est moi qu'il s'agit d'obliger. Le voulez-vous, ou non ? — Quant à vous, ma sœur, je n'aurai jamais rien à vous refuser; mais il faut... — Fort bien. A présent, dites-moi : Landry n'est-il pas un homme estimable ? Tout le monde ne le trouve-t-il pas au-dessus de son état ? — Cela est vrai, et cette phrase-là même vous condamne; le monde ne vous pardonnera pas... — Eh ! mon enfant, le monde est un sot, et celui qui l'écoute aux dépens de son bonheur l'est encore plus. Bref, Landry arrive ici ce soir. Il faut que vous le logiez dans la chambre bleue, à côté de la mienne. Je me plaindrai pendant le dîner du bruit que fait mon mari en sortant le matin pour la chasse. Alors vous m'offrirez de lui donner le petit appartement qui est derrière le mien. Je l'accepterai, et tout ira bien. — Ah ! lui dis-je, si vous n'exigez que cela de moi, à la bonne heure. — Eh ! qu'avez-vous donc cru, s'il vous plaît ? Vous pouviez vous en rapporter à moi, ma sœur, pour être sûre que je ne vous compromettrais pas. Si un tiers eût été témoin de notre conversation, il trouverait... Ah ! je n'ose vous dire, en vérité, qui de nous deux s'est le plus compromise. N'en parlons plus ! »

On vint nous interrompre. Mme de Ménil se plaignit, comme elle m'en avait prévenue, du bruit des chasseurs. Je lui dis tout bas : « Vous nous jouez tous, ma sœur, car je crois que vous avez aussi donné le mot à votre mari pour répondre aussi juste à tout ce que vous désirez. — Je suis sûre, me dit-elle, que c'est lui rendre un service. Il n'y met nulle attache.[1] »

En effet, il fut le premier à demander un autre appartement. « Car, en vérité, dit-il à Mme de Ménil, si je vous éveille le matin, vous me le rendez bien la nuit, quand vous vous retirez. » Je me chargeai de les mettre d'accord en arrangeant leur appartement comme j'avais promis à ma sœur.

Le soir, Landry arriva. Le bonheur éclatait dans leurs yeux. Ce tableau si séduisant me rappela des temps plus heureux pour moi, et remplit les miens de larmes. Formeuse s'en aperçut. Il était déjà dans la confidence de Landry, qui est son ami depuis longtemps,

1. Cette dernière réplique est un ajouté marginal en A.

comme vous savez. Il s'approcha de moi et me dit tout bas, en me regardant fort tendrement : « Seront-ils les seuls heureux ? — Non, lui dis-je, si vous m'aimez. » Il me serra la main et fut toute la soirée plus empressé, plus amoureux que je ne l'ai vu depuis longtemps.

Il me donna la main après le souper pour rentrer dans le salon.

« Vous me perdez, lui dis-je, et s'il faut payer cette soirée par autant de larmes que j'en ai déjà versées, laissez-moi plutôt dans cette tiédeur à laquelle j'ai tant de peine à me faire... » Il me serra la main, ne dit mot. Il disparut l'instant d'après, et fut près d'une heure à se promener seul dans le jardin. On ignorait ce qu'il était devenu. On proposa d'aller un moment prendre l'air; nous le trouvâmes au coin d'une allée, qui marchait avec action, à ce que nous pûmes juger dans l'obscurité par le bruit qu'il fit en nous approchant. Il m'offrit le bras, ou plutôt il s'empara du mien avec une vivacité qui me parut tout aussi singulière que le reste de sa conduite. Je jouis de ce transport sans chercher à en pénétrer la cause, comme j'avais cherché celle de son absence. Nous restâmes jusqu'à près de deux heures dans le jardin... Ah ! que Formeuse n'est-il toujours de même ! Aujourd'hui, il va à Paris passer vingt-quatre heures. Tout le monde prétend qu'il n'a rien à y faire, et je le croirais assez, car il était très incertain lui-même de ce qu'il ferait. Il a toujours soutenu, cependant, qu'il y avait des affaires importantes; mais il a promis de faire l'impossible pour revenir ce soir. Je n'y compte pas.

◇

## Suite du Journal[1].

Desbarres est venu dîner ici aujourd'hui. Il ne lui a pas fallu un long examen pour pénétrer les sentimens de Landry. Il échappe à Mme de Ménil des coups d'œil, de temps en temps, qui démentent son extérieur indolent. En voyant le progrès que Landry a fait dans son cœur, la manière dont elle m'a parlé, comparée avec sa façon d'être habituelle, je ne puis m'empêcher de croire qu'elle désire plus vitement que vivement. Desbarres, avec son aménité ordinaire, est venu me dire : « Que faites-vous de Landry à demeure chez vous ? Défaites-vous de cela. Le rebut d'une duchesse[2] ne peut

1. Publiée littéralement dans *Mém.* I, p. 330-331.

2. Cf. le *Journal* de d'Argenson : « 20 novembre 1750. — La nouvelle maréchale de Luxembourg a obligé Mme de La Vallière à congédier Jélyotte, chanteur de l'Opéra..... Le duc de La Vallière a dit à Jélyotte : « Quoique vous ne soyez plus désormais ami de ma femme, je veux que vous n'en soyez pas moins des miens :

donner que du ridicule. Je crois qu'il en veut à votre sœur. » J'ai plaisanté de cette idée, comme si je la croyais absurde[1]; mais il m'a confirmé ce qu'elle m'avait dit : que M. de Ménil n'est plus amoureux d'elle, et qu'il tâche d'accrocher *incognito* une actrice de la Comédie.

L'après-dîner, Desbarres ne put pas y tenir. Il fallut qu'il en parlât encore. « Voici ce qu'il va arriver, me dit-il. Landry est tout installé ici. Il va se mettre sur le ton de votre ami. Il viendra familièrement chez vous, et vous passerez pour sa maîtresse ou pour sa complaisante, car votre sœur ne manquera pas de l'exiger de vous avec sa douceur despotique... Vous ne dites mot ?... C'est peut-être déjà fait ? Hem ! parlez donc. — J'admire, lui dis-je en riant, le chemin que fait votre tête. Tout ce que vous dites là est... — Quoi ? reprit-il. Tout ce que je vous dis là est vrai. Tous les sots complaisans qui vous entourent ne vous le diront pas. Ce n'est point un homme, encore une fois, dont on puisse faire son ami. » J'en étais tout aussi convaincue que lui; mais je me suis contentée de le remercier de son zèle et de son avis, en l'assurant que ma réputation n'aurait jamais rien à redouter de M. Landry...

Ah ! quelle surprise agréable !... Formeuse est arrivé... Eh bien ! voilà de ces bonheurs qui me tuent.

◇

Formeuse est arrivé. Je ne sais ce qu'il avait. Il semblait avoir pleuré. Il prétend qu'il a dormi dans la voiture. Il nous a amené M. René qui est de retour[2]. Il m'a paru un peu effarouché de trouver tant de monde. Aussi s'en va-t-il demain. Je l'ai beaucoup pressé de revenir quand nous serions seuls. Il m'a répondu obligeamment à cette invitation[3].

◇

Le lendemain.

Nous venions de nous retirer tous quand je me mis, hier au soir,

---

nous vous aurons quelquefois à souper. » — Le répudié de la duchesse — *invita invitum dimisit* — laissait des regrets au mari.

1. La fin de cette phrase est un ajouté marginal en A.

2. Retour de quel endroit ? Si nous sommes en octobre 1752, il peut s'agir de Fontainebleau, où Rousseau avait assisté (le 18) à la représentation de son *Devin de Village*. Trois jours plus tard (le 21) il soupa chez Mme d'Épinay, à Paris.

3. Paragraphe publié, avec une omission, dans *Mém.* I, p. 331.

à vous écrire. Formeuse entra le moment d'après dans mon appartement. Nous causâmes près d'une heure. En vérité je m'y perds. Rien n'était si tendre que lui; et malgré cela, je trouve dans tout ce qu'il dit un certain je ne sais quoi qui n'est pas naturel. Il semble qu'il mette du dépit dans son retour. D'autres fois il semble honteux et repentant, et d'autres fois enfin... Il me passe par la tête... Ah ! je ne puis dire tout ce que j'imagine. Il compte rester huit jours de suite ici. Il m'a dit qu'il s'était arrangé pour cela. Seront-ils heureux, ces huit jours ?... Hélas ! Je ne sais ce que je désire !...

Le soir.

[1]Que veut dire ceci ? Mme de Versel mande à Mme de Ménil qu'elle s'ennuie de ne la pas voir et que, si elle osait, elle viendrait me demander à dîner pour passer quelques heures avec elle et raisonner du projet de leur voyage. Devinez-vous ce que c'est, mon tuteur, que ce voyage ? C'est d'aller passer quinze jours dans la terre de la comtesse de Lange qu'elle ne connaît pas, avec M. et Mme de Ménil, M. de Formeuse, M. de Maurepaire et M. de Versel. Il est certain qu'il n'y a que la passion ou la folie la plus pommée qui puisse faire faire une partie aussi bizarre. Si Formeuse tenait le moins du monde à moi, penserait-il à s'en éloigner ? Ne rechercherait-il pas le temps où j'irai voir la comtesse de Lange pour y venir alors ?... Mais comment Mme de Ménil se prête-t-elle à cela ? Et peut-elle consentir à se séparer de Landry sans nécessité ?

Je n'ai pu me dispenser de prier Mme de Versel à dîner... Ah ! si vous saviez la répugnance que j'ai à la voir chez moi !... Formeuse ne m'a rien dit de ce voyage; il n'a eu garde... Vous ne sauriez croire combien j'en suis piquée... Je lui en ai parlé; peut-être trop vivement même, je l'avoue. Vous m'en blâmerez, mon tuteur, et vous aurez raison, car enfin je n'ai aucune preuve, et de quel droit allais-je soupçonner cette femme ? C'est ce que Formeuse m'a dit;[2] je m'en suis fait des reproches, mais je n'ai jamais pu sentir que j'avais tort dans mes soupçons, mais seulement de les avoir laissés voir...

Ah ! mon tuteur, que je suis à plaindre ! Celui qui est heureux et bien établi dans le bonheur ne forme aucun soupçon; mais celui qui est mécontent et inquiet a perdu la paix et ne peut apparemment la laisser aux autres. J'ai dit tout ce que je ne devais pas dire, et je fais sans cesse le contraire de ce que mon intérêt même exige. J'ai raison, je suis à plaindre; et je finis par avoir tort et par être

---

1. Publié, avec des omissions, jusqu'à « faire du bien », dans *Mém.* I, p. 331-332. — Le début, jusqu'à « M. de Versel », a été publié également dans *Jem.*, p. 374.

2. VAR. A. La suite de cette phrase y remplace, en ajouté marginal, les mots suivants, biffés : « *J'ai senti que j'avais tort, j'en ai été outrée.* »

blâmée... Si vous saviez avec quelle dureté il m'a reçue et écoutée... lui qui a l'âme si tendre, qui prend tant de plaisir à faire du bien, non seulement à ses semblables, mais même aux animaux; lui dont la délicatesse est blessée si un ami n'a pas partagé sa peine comme il partage la sienne ! En vérité, l'homme est un assemblage des plus absurdes contradictions. Tout ce qu'il a à souffrir des autres le touche sensiblement. Il est très vivement affecté de la peine que souffre son semblable, toutes les fois que ce n'est pas lui qui la cause. Il en blâme l'auteur; il lui donne les noms d'inhumain, féroce, barbare; il plaint le patient; il le console; mais il détourne soigneusement la vue de ce que les autres ont à souffrir de lui. Souvent même il n'y prend pas garde. Vient-on à le lui faire apercevoir ? Il traite de chimère, d'injustice, les plaintes qu'on ose former contre un être si parfait que lui...

[1] Elle va donc venir demain, cette petite femme ? Et il faut se préparer à la bien recevoir, à lui faire mille amitiés, comme si j'étais enchantée de la voir ! Que cette fausseté me coûte !...

Je reçois votre lettre. Vous voyez bien que je ne rêve point; que mon malheur n'est que trop réel. Vous le voyez comme moi; Formeuse vous paraît avoir changé... Vous avez raison, mon tuteur; il faut que je ménage quelqu'un qui m'empêche de m'aller noyer si mon malheur est sans ressource... Mais Formeuse n'est pas faux; comment se fait-il qu'il soit avec moi comme il est, s'il a réellement du goût pour une autre femme ?... Je n'en sais rien; mais je ne saurais plus vivre dans ce tourment. Demain, mon cher tuteur, si j'en ai la force, je vous apprendrai ce qui se sera passé.

◇

M. de Lisieux a Madame de Montbrillant[2].

Je suis alarmé pour vous, ma chère pupille, de la vivacité avec laquelle vous vous livrez à votre douleur. Je vous en conjure : rappelez votre raison, calmez-vous. Regardez autour de vous, et voyez tout ce que vous fait perdre l'ivresse où vous êtes actuellement. Vos enfans négligés, Madame votre mère délaissée, tous vos amis n'existant plus pour vous. Livrée à un seul objet, le reste semble ne pas vous approcher, tandis que tout vous annonce le besoin de vous ménager des appuis. J'ai trop bonne opinion de M. de For-

---

1. Le passage : « Elle va donc... enchantée de la voir » figure dans *Mém.* I, p. 333, immédiatement à la suite du fragment signalé plus haut.
2. Cette lettre est tout entière ajoutée en A, de la main de l'auteur.

meuse pour le croire changé; mais ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis aperçu que son ton et ses manières le sont. La frivolité, la dissipation, le faste, voilà depuis quelque temps ce qui paraît l'occuper et avoir des droits sur lui, et je vous avoue que je désire avec ardeur que vous puissiez prendre sur vous de réduire vos sentimens pour lui à ceux de l'estime et de l'amitié. Si vous venez à Paris, j'espère que vous me le ferez savoir. Si je puis vous être bon à quelque chose, ma chère pupille, vous savez que je suis à vos ordres.

◇

### Suite du Journal[1].

Elle est arrivée, mon tuteur... Ah ! il est certain qu'elle est bien jolie. Je me suis assez bien tirée de son abord. Formeuse avait été très aimable le matin. Il avait passé près de deux heures dans ma chambre. Le cœur me battait cependant à l'arrivée de Mme de Versel. Jusqu'à présent il n'a pas trop pris garde à elle, et il a été assez occupé de ma sœur et de moi. J'ai profité d'un moment où Formeuse est allé se promener avec M. de Versel et M. de Maurepaire pour venir respirer auprès de vous[2]. On a parlé du voyage chez Mme de Lange; mais si en l'air, qu'en effet j'espère qu'il ne se fera pas. Mme de Versel paraît cependant l'avoir fort à cœur; mais Formeuse n'a relevé ce qu'on en a dit que pour faire naître encore plus de difficultés à l'exécution de ce projet. En vérité, mon tuteur, je me reproche mes soupçons. Je crois que Formeuse ne les méritait pas. J'étais injuste... Ah ! que je le voudrais !... Je vais retourner... Bonjour, à ce soir !

◇

Quatre jours de distance.

Je ne sais où je suis. Ah ! mon tuteur, quelle cruelle journée que celle... Vous savez celle dont je veux parler. J'avais commencé, je crois, à vous dire... Ah ! quelle fatale illusion[3]! On me trompe, moi, moi, mon tuteur, le croiriez-vous ? Moi qui suis tout entière

---

1. Publiée avec de légères omissions, dans *Mém.* I, p. 333. — C'est sur ce morceau que prend fin le tome premier de l'édition originale (1818) des *Mémoires*.
2. Var. A ajoute (biffé) : » *Je ne crains pas qu'il s'approche de Mme de Versel pendant que je n'y suis pas.* »
3. Var. A, ajoute (biffé) : « *Laissez-moi, vous autres ; vous êtes tous témoins...* »

à celui que j'aime; moi qui crains de ne jamais faire assez pour son bonheur; hélas ! moi qui aime tant à aimer Formeuse !... C'est lui...

Écoutez, mon tuteur. Je rentre après vous avoir écrit ces quatre mots que j'ai fait partir. Formeuse était dans l'embrasure d'une fenêtre avec elle; oui, avec cette femme que je ne voudrais seulement pas nommer. Ils parlaient tous deux avec beaucoup d'action. Dès ce moment-là, presque plus rien pour moi. Tout pour elle. Ils ont encore causé seuls à la promenade. Je me suis approchée, je crois, sans le vouloir. Ils parlaient de ce voyage. Il a dit en se retournant : « Ah ! mon ange. » J'ai répondu : « Plaît-il ? » et nous sommes restés tous trois pétrifiés, car ce n'était pas à moi qu'il parlait... Je m'en suis expliquée le soir. L'humeur et la dureté ont été la seule chose qu'on ait opposée à ma tendresse et à ma douleur.

On partira; cela est décidé; et en attendant, son impatience l'a renvoyé hier au soir à Paris avec toute la compagnie. Je suis restée seule avec Saint-Urbain et ma mère. Je voulais cacher ma douleur. J'ai dit que je ne souperais pas, que j'avais affaire pour une demi-heure dans mon cabinet. Je l'ai prié de faire un tour de promenade quand ma mère a été retirée. Lorsque j'ai été seule, et que je me suis dit[1] qu'il fallait renoncer à Formeuse, qu'il est perdu pour moi — car il l'est, cette fois, cela est clair; à présent je n'en saurais douter, quoiqu'il nie ce que j'ai très bien entendu; il se défend comme un coupable. Je meurs de douleur[2]... Eh bien ! je vous disais donc que, lorsque j'ai voulu fixer ma tête à cette réflexion, mon âme s'est révoltée. La douleur, le dépit, la colère, et malgré tout cela l'espérance, ont fait en moi un combat qui a vraisemblablement égaré pour quelque temps ma raison, car M. de Saint-Urbain, en rentrant, m'a dit qu'il était près de minuit. Je n'en savais rien et je n'ai pas trop d'idée du temps que j'ai resté seule, ni à quoi je l'ai employé. Je vous avoue, mon tuteur, que, le lendemain, Saint-Urbain m'a arraché mon secret. Il ne m'était plus possible de me contraindre, et la part qu'il a marquée prendre à un état qui n'était que trop visible m'a déterminée à lui en confier la cause. Il a consolé mon amour-propre; mais mon cœur est profondément blessé et ne peut recevoir de consolation que de celui qui[3] le déchire... Il faut que mon mal soit bien sans remède, puisque Saint-Urbain lui-même me conseille un autre choix comme le seul moyen de me tirer de l'état où je suis... Ah ! que tous ces gens-là savent peu ce que c'est que d'aimer !...

Il y a un moyen plus sûr, plus honnête... oui, je veux fermer

---

1. Var. A, d'abord : « ... de promenade *en m'attendant*. Lorsque j'ai été seule et qu'*il a fallu me dire*... »
2. Var. A ajoute (biffé) : « *Non ! je ne me ferai jamais à cette idée-là.* »
3. Var. A : « de *la part de la main* qui... » (Corrigé).

les yeux; cesser les reproches, les plaintes. Elles éloignent encore plus et ne touchent jamais... Elles éloignent et ne touchent jamais..., les plaintes d'un être qui nous adore et que nous rendons malheureux par notre légèreté. Cela se comprend-il ? et ne croirait-on pas que c'est de quelque bête féroce ou de quelque sauvage dont on parle ?... Non, c'est d'un homme. Eh bien ! montrons-lui combien une femme qui aime est supérieure à lui. Oh ! de quoi l'amour n'est-il pas capable, lorsqu'il est pur et sans mélange d'amour-propre ! On cesse d'aimer lorsqu'on commence à se rechercher.

Je veux lier intime liaison avec la petite de Versel; montrer à Formeuse que je ne la redoute point; qu'il est impossible qu'il m'oublie pour elle; qu'il peut en faire une amusette à la bonne heure; que je ne m'y oppose pas. Je ne lui montrerai qu'un visage serein et gai; je feindrai d'être contente de tout. Il aime à être amusé; c'est le faible des hommes, en général. Eh bien ! j'en chercherai les moyens, et j'y réussirai. C'est un mauvais temps à passer; mais peut-être me reviendra-t-il, plus tendre que jamais ? Comment ne serait-il pas touché des efforts que je ferai sur moi pour augmenter son bonheur ?

Oh ! que cette vive ardeur de mon âme ne se fait-elle entendre à toi, ô mon tendre ami ! Mon amour, mon ange, le bien-aimé de mon cœur, je suis toute à toi. Je voudrais étendre, augmenter mon cœur; y rassembler tout mon être pour sentir sans cesse combien il est doux de t'aimer, pour me transporter au-dessus de moi-même à force de t'adorer et me pâmer en te répétant que je t'aime mille fois plus que moi-même, puisque je ne m'aime que pour toi, et que j'aime en toi tous ceux qui peuvent contribuer à ton bonheur, comme l'ordonne la loi de l'amour... Hélas ! Formeuse ne serait plus touché de ce langage. Il ne m'aime plus !... Formeuse, Formeuse, tu ne m'aimes plus !... Pardon, mon tuteur; je ne sais ni ce que je dis ni ce que je veux. Ah ! je voudrais mourir, s'il est vrai que Formeuse ne puisse plus m'aimer.

◇

Huit jours de distance.

[1]O jour brillant que la nuit et la peine n'obscurcissent jamais, et que la souveraine vérité, la paix et le calme éclairent sans cesse ! Jour toujours rempli d'assurance, toujours exempt de changement, jour de la mort enfin, n'arriverez-vous jamais ? Oh ! plût à Dieu

1. Publié, avec quelques retouches et des omissions, dans *Mém.* I, p. 334-342. — Ce texte constitue le début du tome II de l'édition de 1818.

que cet heureux jour eût déjà paru, et que tout ce qui suit le temps fût fini pour moi !... Quoi ! celui qui me trahit est celui à qui j'ai tout sacrifié : mon devoir, mon repos, le respect de moi-même !... J'ai bravé pour lui l'opinion du public; je me suis exposée à la censure; j'ai étouffé les cris de ma conscience. On m'a vue entraînée par la passion qui m'absorbait tout entière. On a osé m'attaquer, me vexer, et j'ai perdu le droit de me défendre. J'ai tout souffert, parce qu'il me dédommageait de tout... Ils sont partis, mon tuteur. Ils sont sans cesse l'un vis-à-vis de l'autre... De quinze jours, ils ne se quitteront ni jour ni nuit... Tout ce qui m'entoure est flétri... Je le cherche... Je ne le trouve point; et c'est ma moindre peine !... Je ne puis fixer mes regards sur aucun lieu qui ne me rappelle avec quelle passion j'ai été aimée, et qui ne m'apprenne par leur solitude que je ne le suis plus... Ah ! quand serai-je délivrée du misérable esclavage de ma vie ?... Les jours du temps sont traversés de douleurs et de peines. L'homme s'y voit asservi à ses passions, et plus encore à celles de son semblable, livré à ses injustices et, ce qu'il y a de pire, à son indifférence... Oh ! quand viendra la fin de tant de maux ? Il me semble que je suis comme un banni, exilé dans un monde étranger.

Le jour de son départ, ma douleur lui était importune. Il ne pouvait contenir sa joie... Puis-je me rappeler ces momens et n'en pas mourir de douleur ?... Je n'en veux rien oublier. Puisse l'excès de ma peine ou me tuer ou me guérir.

Les deux maris sont partis dans une berline avec les deux femmes de chambre, à sept heures du soir; et Mme de Ménil, Mme de Versel, M. de Formeuse et M. de Maurepaire dans une autre, à trois heures du matin. Cet arrangement se fait ainsi, dit-on, pour ne pas manquer de chevaux de poste. Il y a soixante-cinq[1] lieues. L'habitation de la comtesse de Lange est sur le bord de la mer[2], et voilà le but ostensible de ce voyage.

Je quittai ma mère pour aller dire adieu à Mme de Ménil[3]. J'arrivai vers les huit heures chez elle. M. de Ménil, M. de Versel et les femmes venaient de partir. Mme de Ménil s'étendit sur un canapé, au fond du salon; Landry était à ses pieds. Je me mis dans un grand fauteuil à côté d'elle. Formeuse aurait pu s'asseoir près de moi, mais il se promenait dans l'appartement avec M. de Saint-Urbain et M. de Maurepaire. Celui-ci chantonnait dans ses dents et dit : « Ils partent à huit heures, ils arriveront de bonne heure à Rouen. »

FORMEUSE. — Et nous aussi, si nous partons à trois heures.

---

1. *Mém.* I, p. 335 : « trente-cinq ».
2. Pas précisément : la Meilleraye est sur les bords de la Seine; non loin de la mer, mais point tout proche.
3. Cette phrase est un ajouté marginal en A.

Mme de Ménil. — A trois heures?... Il faut être en voiture à deux.

Maurepaire. — Il en sera bien trois. Vous verrez que Mme de Versel vous fera attendre.

Mme de Ménil. — Ah! jamais assez pour retarder le départ. Elle doit être ici à neuf heures pour souper.

Formeuse. — Il les est; elle n'est pas venue...

Moi, *brusquement*. — Il n'est seulement pas les trois quarts... Landry, du tabac, je vous prie[1].

Landry, *bas*. — J'espère que vous me permettrez de vous en donner quelquefois... On vous écrira pour moi... Ce sera toute ma consolation. »

Je disais en moi-même: « Il est trop heureux; il se croit encore aimé; mais s'il l'était, pourrait-on se résoudre à le quitter? » Il fut se rasseoir aux pieds de Mme de Ménil. Je présume qu'il les lui serrait quelquefois dans ses mains. Elle le regardait avec son air gracieux et languissant. Formeuse enfin vint s'appuyer sur le dos de ma chaise, et Saint-Urbain, voyant cela, emmena M. de Maurepaire causer à la fenêtre. Formeuse me dit peu de chose. Il me parla d'un air plus embarrassé que touché du regret de me quitter, et prétendit que cette partie s'était engagée sans savoir comment. Il était malheureux, disait-il, de n'avoir pu se rendre au désir que je lui ai marqué qu'il ne fît pas ce voyage. « Je crois rêver, lui dis-je. Je ne suis pas accoutumée à des refus de votre part; ceux-ci me coûteront peut-être cher, et à vous aussi. »

Formeuse. — Cela vous prouve qu'il n'a pas été en mon pouvoir de vous obéir... De grâce, n'en parlons plus. Mon voyage ne sera pas long. J'ai mille prétextes pour l'abréger : mes affaires, la santé de mon père,...

Moi. — ...auraient pu vous servir pour le rompre bien plus que pour l'abréger!... Et si vous vouliez encore... Ah! j'en mourrai!...

Formeuse. — En vérité, cela est déraisonnable... Vous pleurez; allez-vous faire une scène?... Tenez, ma chère amie, en vérité, votre peine me tue... Je suis assez à plaindre, je vous jure... Au nom de Dieu, finissez! Parlons d'autre chose... Écrivez-moi, je vous en prie. Donnez-moi de vos nouvelles après-demain à Rouen; nous y serons trois jours... Répondez-moi donc.

Moi. — Oui sûrement... Peut-être, ...cependant je n'en suis pas sûre...

---

1. Les femmes avaient pris l'habitude de priser. Les tabatières, ou « boîtes », ornées, peintes, serties de pierre, en or émaillé, en écaille, en ivoire ciselé, etc., s'offraient en cadeaux pour dames. Caraccioli, dans son *Dictionnaire critique, pittoresque et sentencieux* (Lyon, 1768, t. I, p. 187), mentionne ce « tabac... dont les femmes et les jeunes gens n'osaient pas faire usage, il y a quarante ans », mais qui, depuis lors... !

FORMEUSE, *en me pressant et souriant.* — Ah ! vous serez plus généreuse que vous ne le dites... Vous m'écrirez.

SAINT-URBAIN, *de la fenêtre.* — Voilà un laquais de Mme de Versel. Je parie qu'elle vous mande qu'elle est malade et qu'elle ne peut pas partir.

TOUS. — Bon !

MOI. — Ah ! si cela pouvait être !

LANDRY. — Je n'en serais pas étonné. Il n'y a pas six semaines qu'elle est accouchée. Il n'est pas trop sage...

FORMEUSE. — Bon ! Qu'est-ce que cela fait ? Elle se porte si bien !... Il n'y a rien de tel que de courir la poste pour faire passer le lait.

MOI. — Il y a de quoi la faire crever... Eh bien ! ce laquais, où est-il donc ?

MAUREPAIRE. — Je parie, moi, que sa mère, qui est une femme d'ordre, comme tout le monde sait, n'a pas trouvé notre arrangement orthodoxe. C'est pourtant dommage, n'est-ce pas, Formeuse ?

LANDRY. — Mais..., cela se pourrait bien.

MME DE MÉNIL. — Cela serait fort impertinent.

SAINT-URBAIN. — Eh bien ! il n'y a qu'à faire courir après les maris, et prendre qu'il n'y a rien de fait.

MAUREPAIRE. — Oui, Messieurs, remettez-vous; ce n'est pas encore pour cette fois-ci. »

On fit de grands éclats de rire, pendant lesquels ce laquais arriva enfin, pour dire que Mme de Versel[1] ne viendrait pas souper et qu'elle se rendrait à minuit précise. On se mit à table. Je ne mangeai point. Tout le monde fut fort gai, excepté Landry et moi. On y resta jusqu'à onze heures. Je fus très étonnée d'entendre Formeuse, au sortir de table, dire qu'il avait affaire chez lui pour une heure, et qu'il serait de retour avant minuit. Je ne vis ni n'entendis rien jusqu'à son retour. Cette affaire subite parut étrange à tout le monde. Il me vint dans la tête qu'il était allé retrouver Mme de Versel. Je vis que tout le monde avait eu la même idée; mais Maurepaire fut le seul qui le communiqua hautement. Chacun garda le silence, sans doute par ménagement pour moi.

Je ne pus pas y tenir. J'étais dans un état violent; je passai dans le cabinet de ma sœur; je me jetai à ses genoux. « Ma sœur, ma sœur, je mourrai si ce voyage a lieu... Que vous êtes cruelle ! Est-ce là l'amitié que vous disiez avoir pour moi ? Vous nous faites mourir, Landry et moi. Il ne tenait qu'à vous... vous le pouvez encore... Ne partez pas !... » Les sanglots me coupèrent la voix. « Calmez-vous, me dit Mme de Ménil. Si j'eusse pu prévoir l'état où vous êtes, certainement, je n'aurais pas laissé engager cette partie; mais il est trop tard pour la rompre...

1. VAR. A ajoute : « ... *n'avait pu se dispenser de...* » (Biffé).

MOI. — Ah ! ma sœur, ils s'adorent, cela est clair... Ils sont ensemble actuellement. Comment Formeuse osera-t-il reparaître devant moi ?

MME DE MÉNIL. — S'ils étaient d'accord, mon enfant, tu ne gagnerais rien à rompre ce voyage; au contraire ils se retrouveraient toujours bien... Mais je vous promets de ne les pas perdre de vue un instant; de vous rendre compte de tout. Mme de Versel et moi, nous coucherons dans la même chambre...

MOI. — Ma sœur, faites encore une chose... Dans la voiture... ayez Formeuse devant vous...

MME DE MÉNIL. — Je vous le promets.

MOI. — Folle que je suis !... Ils se verront, ils se parleront sans cesse... Ah ! ma sœur, tout est perdu pour moi; j'en mourrai. »

Nous entendîmes un carrosse; nous rentrâmes, croyant que c'était Mme de Versel. C'était Formeuse. En entrant, sa montre à la main, il regarda autour de la chambre et dit : « Il est bien tard... Près d'une heure ! Je vous demande pardon... Mme de Versel n'est pas encore arrivée ?

MAUREPAIRE. — Non, non. Nous croyions que c'était toi qui la retenais. Qu'en as-tu fait ?

FORMEUSE. — Je n'en ai rien fait. Je t'assure que je voudrais bien lui avoir fait quelque chose; mais j'espère pour elle qu'elle sait mieux que moi ce qu'elle est devenue. (*En se retournant* :) Vrai, vrai, elle n'est pas encore venue ?

MOI. — Vous le voyez bien, (*bas*) et vous le savez encore mieux.

FORMEUSE, *bas*. — Cela est bien ridicule... Voilà la conduite d'une écervelée... Où peut-elle être ?... Mme de Ménil, avez-vous envoyé chercher les chevaux de poste ? Il en est temps avant qu'ils soient venus !...

MME DE MÉNIL. — Ah ! mon Dieu, oui. Maurepaire, allons, chargez-vous de ce soin... Vous les paierez aussi dans la route.

MAUREPAIRE. — Allons, soit. (*Revenant sur ses pas.*) Mais je voudrais auparavant que Formeuse nous rendît Mme de Versel. Ne l'as-tu pas dans ta poche ?

FORMEUSE. — Le diable m'emporte si je sais ce qu'elle est devenue... Mais cela, au reste, est fort ridicule de se faire attendre. »

On se promenait deux à deux. Landry causait avec Mme de Ménil, moi avec Saint-Urbain. Formeuse vint me prendre le bras, comme pour m'aider à marcher. Il me disait de temps en temps : « Je crois que Mme de Versel ne viendra pas. » A la fin, impatientée, je lui répondis assez haut : « Oh ! pardonnez-moi, elle ne se fera plus longtemps attendre ! »

MME DE MÉNIL. — Que dit Formeuse ?

FORMEUSE. — Je dis, Madame, qu'il y a apparence que Mme de Versel se trouve bien où elle est.

Saint-Urbain, *entre ses dents*. — Qu'elle s'y tienne !

Moi. — Ah ! elle n'en fera rien.

Formeuse. — Je voudrais qu'elle ne vînt pas : on se passerait d'elle. (*Et tout bas* :) Il faut qu'elle soit avec son amant.

Moi. — Elle n'y est plus[1].

Formeuse. — J'entends un carrosse. C'est elle.

Moi. — Ne l'ai-je pas dit ?

Mme de Ménil. — Il n'est qu'une heure et demie. Il n'y a rien à lui dire, car les chevaux ne sont pas venus.

Landry. — Eh bien, est-ce elle ?

Maurepaire. — Voici les chevaux de poste, et un fiacre pour M. de Saint-Urbain.

Saint-Urbain. — Il aura le temps d'attendre.

Tous. — Et Mme de Versel ?

Maurepaire. — Point de Mme de Versel !... Tiens, mon cher Formeuse, rends-la sans te faire fouiller. Au reste, je suis bien aise de vous dire que, sans moi, on oubliait les malles et les portemanteaux : on les attache.

Mme de Ménil. — Bon ! Et mon petit coffret, à propos, où le placera-t-on ?... Ah ! Maurepaire, voyez cela.

Formeuse. — Mais votre petit coffret, ne vous en déplaise, est bien un coffre tout entier ; où diable voulez-vous le nicher ?

Maurepaire. — Madame, votre coffre ou coffret ne peut entrer nulle part... Mais ne pouvez-vous pas vous en passer ? Qu'est-ce qu'il y a dedans ?

Mme de Ménil. — Mais je n'en sais rien. Mes femmes me l'ont recommandé ; je n'en sais pas davantage. Il n'y a qu'à l'ouvrir. Tenez, voilà la clef.

Maurepaire. — Comment diable ! ce ne sont que vos diamans, vos bijoux... votre bourse... trois bonnets de nuit et trois chemises. »

Cet inventaire fit faire de grands éclats de rire.

Mme de Ménil. — Eh bien ! que ferons-nous de tout cela ?... Tenez, tenez, mettons chacun dans nos poches ; les chemises dans mon sac à ouvrage, et laissons là le coffre.

Saint-Urbain. — Voilà Mme de Versel !

Moi, *en serrant le bras de Formeuse*. — Adieu donc !... Je me meurs.

Formeuse. — Qu'avez-vous ?... Quelle déraison !... Paix donc !

Moi. — Si cette femme pouvait savoir ce qu'elle me fait souffrir, elle serait moins cruelle que vous. »

Je n'entendis point ses excuses. Mme de Versel était sans rouge, mal peignée et, en vérité, assez laide. On partit et, malgré la promesse de Mme de Ménil, Formeuse s'établit devant Mme de Versel. Saint-Urbain me traîna chez moi.

---

1. Var. A ajouté : « *et elle ne tardera pas* » (Biffé).

J'ai été deux jours sans savoir où j'étais. J'ai feint d'être malade de la fatigue de cette nuit blanche, pour rester seule entre mes quatre rideaux. Je n'ai vu que Saint-Urbain, Landry et Desbarres. Je suis venue hier ici, seule heureusement. J'attends demain Saint-Urbain[1]. Je demandai d'être ici pour revoir à mon aise tous les lieux où Formont se plaisait tant autrefois. Mais la douce volupté qu'il y répandait par sa présence est changée en amertume... Saint-Urbain dit qu'il faut me distraire et me dissiper. Hélas ! de quoi me servirait même de fuir les lieux qui me le rappellent ; c'est mon cœur qui grave partout son image, et mon cœur ne me suit-il pas partout ? Hélas ! je ne sais pas souvent où mon corps est. Je sens où ma pensée m'emporte, et c'est toujours où est ce que j'aime. Ah ! que vous disiez bien un jour : « Où est votre trésor, là aussi est votre pensée et votre cœur. » Il était mon trésor, mon bien, mon unique bien !... Ah ! je me meurs...

## Suite du Journal[2]

Je respire un moment... Hier, après souper, je disais à M. de Montbrillant : « Si vos affaires vous l'eussent permis, je vous aurais proposé de faire aussi un petit voyage chez Mme la comtesse de Lange. Je n'ai jamais vu la mer. — Cela vous fera-t-il plaisir ? me dit-il. Il n'y a rien de si aisé. — Comment, lui dis-je, tout de bon ? — Assurément, reprit-il ; nous irons et partirons tous deux dans mon vis-à-vis... » Cette manière d'aller tête-à-tête me déplut, et je feignis de trouver ce voyage trop fatigant[3] et trop difficile.

Saint-Urbain entra : ma mère trouva aussi ce voyage très convenable. M. de Montbrillant engagea Saint-Urbain à venir avec nous. Alors j'acceptai de tout mon cœur. Nous partons après-demain tous trois. Nous arriverons chez ma belle-sœur, sans avoir prévenu personne... Saint-Urbain m'assure que je serai bien reçue... Si j'en étais sûre !... Mais s'il faut que je sois de trop... je le sentirai bien vite[4]. Bonjour. Je n'ai pas le temps de vous dire les différents mouvements qui m'occupent. Je pars dans une heure pour Paris.

---

1. Var. [illegible] : « ... Landry et Desbarres. Les deux derniers s'en vont [illegible] ; Saint-Urbain me restera. » (Biffé.)
2. Publiée, avec des omissions et des corrections, dans Mém. I, p. [illegible].
3. [illegible] — [illegible] « fatigant ». (Biffé.)
4. Mots placés ici : « Nous ne serons en tout que neuf jours », qui se trouvent plus loin dans le ms.

J'y passerai la journée de demain[1]. Je manderai Desbarres et Landry. J'ai des affaires, de la crainte, de l'espérance, plus que je n'en puis porter. Vraisemblablement je ne vous écrirai qu'à mon retour. Je vous envoie un exprès. Ah ! mon tuteur, si je pouvais vous voir, ce me serait une grande consolation et je regarderais cette complaisance de votre part comme un bon augure.

◇

[2]Je pars, mon tuteur, bien plus contente encore de vous avoir vu[3]. Je me livre à l'espérance d'être reçue avec plaisir. Ce sera au moins deux jours de bonheur et d'illusions. J'ai vu Desbarres. Il dit que c'est une partie folle, indécente; qu'on dira que je cours après Formeuse; qu'il faut que Saint-Urbain soit fou pour m'accompagner... Enfin, on dira ce qu'on voudra; je pars, et serait bien fin qui m'en empêcherait ! Nous ne serons en tout que neuf jours.

◇

De Saint-Hilaire, près de Rouen.

On ne m'attendait pas, mon tuteur; de toute manière on ne m'attendait pas. Je suis arrivée hier au soir. Je les ai vus de loin, seuls sur la terrasse qui donne sur la rivière; il lui donnait le bras; ils étaient à une lieue de tout le monde... Je n'ai qu'une minute pour vous écrire, pour soulager le poids qui oppresse mon cœur. Je voudrais tout dire à la fois. A peine ai-je la force de penser et de me rappeler tout ce que je veux vous dire. Contentez-vous d'un mot pour vous mettre au courant[4]. La première course de notre voyage a été assez silencieuse; mon mari dormait. M. de Saint-Urbain devinait toutes les diverses idées qui bouleversaient mon âme; nous nous parlions par signes. L'après-dîner, Saint-Urbain se remit dans sa chaise et me laissa tête-à-tête avec M. de Montbrillant. Il débuta par me dire des fadeurs qui me déplurent d'autant plus qu'elles m'empêchaient de rêver et de m'occuper des espérances que je concevais de mon voyage. Mais à la fin je n'en ai pas été quitte pour des douceurs. Il m'a priée, sollicitée, conjurée de revivre

———

1. Var. A poursuit (biffé) : « *auprès de ma mère* ».
2. Publié, avec des retouches, dans *Mém.* I, p. 343.
3. Les mots « bien plus... avoir vu » sont un ajouté marginal en A.
4. La suite a été publiée, avec des omissions, dans *Mém.* I, p. 343-344.

avec lui. Jamais, dit-il, il ne m'a tant aimée. Je lui ai répondu comme le mérite la fausseté de toute la conduite qu'il a eue avec moi. Il n'a rien épargné pour me séduire; et moi, rien épargné pour lui persuader qu'il ne gagnerait rien auprès de moi. Jugez quel supplice que cette route. Elle m'a paru d'une longueur insupportable. L'embarras de Formeuse à mon arrivée..., la réception froide qu'il m'a faite..., les persécutions de mon mari... Ah ! quel supplice !... Que n'ai-je le courage ?... Tout serait fini. Je l'ai bien eu une fois, ce courage, et je n'étais pas tant à plaindre. Il aimait alors, et son amour me donnait du nerf et de l'énergie; mais il ne m'aime plus. Je suis devenue pusillanime. Toute vertu est morte en moi.

Elle porte à son doigt la bague que j'ai longtemps demandée à Formeuse et qu'il m'a refusée... Il porte la sienne... Que me faut-il de plus ?... Je voudrais partir demain; m'en retourner... Je voudrais... Je ne sais ce que je voudrais... J'ai une chambre seule, heureusement... Si j'allais le trouver, la nuit ?... Lui avouer que je n'ai pas le courage... ?

◇

[1] C'était lui, hier, qui m'a interrompue. M. et Mme de Lange s'étaient enfermés pour parler d'affaires avec mon mari, et Formeuse en profita pour me voir. Je fondais en larmes lorsqu'il entra. Je voulus les lui cacher, ainsi que mon journal. Il voulut absolument en savoir la cause. J'eus beau m'y opposer, il se fâcha. Je cédai et lui donnai en tremblant ce que je venais d'écrire. Il pâlit en lisant, se jeta à mes genoux.

« Je serais un monstre, me dit-il, de préférer une petite minaudière, une enfant, une jolie poupée, à la plus adorable de toutes les femmes. — Voilà, lui dis-je, toutes épithètes que Mme de Versel ne mérite pas; et en voilà trop pour que je vous croie aussi indifférent pour elle. — Je vous jure, dit-il, ma tendre amie, que Mme de Versel ne me sera jamais rien. — Mais la bague ? — C'est une plaisanterie. » Il a fait ce qu'il a pu pour la reprendre, dès que j'y attache une idée. Voilà qui est dit ! dût-il, pour la ravoir, faire agir M. de Versel... « Mais pourquoi être sans cesse auprès d'elle ? » C'est qu'il s'ennuie, et qu'elle est drôle. Elle a des naïvetés plaisantes... Enfin, je suis un peu plus tranquille.

Nous avons causé pendant près de deux heures, aussi doucement que l'état de mon âme le peut permettre. Je lui ai confié les tendres persécutions de mon mari, qui ont été jusqu'à m'offrir une somme considérable, si je voulais lui donner une seule nuit.

---

1. Publié, avec des altérations et des coupures, dans *Mém.* I, p. 344-345.

Il y a un but à cela, sûrement. Formeuse pense qu'il veut m'amener à rompre cette séparation de biens qui le gêne et me rend en quelque sorte indépendante de lui. Il cherche à me séduire, à m'inspirer de la confiance par tous les moyens possibles.

Saint-Urbain est venu nous joindre et nous avertir sans affectation que M. et Mme de Lange et M. de Montbrillant rentraient de la promenade. Nous passâmes tous trois dans une grande galerie qui mène au salon. Toute la compagnie vint nous y rejoindre... Cette petite Mme de Versel est quelquefois gauche, et presque laide. Dans d'autres momens, elle est remplie de finesse, de grâce, et sa figure a le plus grand éclat. Formeuse, depuis cette conversation, paraît un peu plus occupé de moi. Malgré cela, je n'ai pu le voir seul de la journée. Je lui trouve un air contraint. Il ne parle pas à Mme de Versel; mais il ne lui parle pas assez non plus, et, s'il lui dit un mot, il est prononcé à l'oreille ou à double entente. Enfin je ne sais si je suis prévenue, ou si j'ai pris, comme il me le disait hier, l'habitude d'être inquiète, mais rien de toute cette conduite ne me paraît naturel. Cependant, en les supposant d'accord, il faudrait qu'elle fût prévenue nommément de prendre garde à moi...

Ah ! Formeuse ne m'aura pas compromise à ce point : voilà, par exemple, sur quoi je n'ai pas le moindre doute.

◇

[1] Je ne puis résister à mes incertitudes : qu'il parle; qu'il avoue tout ! Fût-il mille fois plus coupable que ma tendresse ne le suppose, je lui pardonne et je serai tranquille... Ah ! le plus grand malheur pour moi est de le perdre ! A quoi ne consentirais-je pas pour que son cœur me reste ?... Mais je ne veux pas être trompée. C'est un dédommagement nécessaire à mon amour-propre, car je sens très distinctement qu'un aveu sincère lui ferait tout pardonner et me rendrait au moins tranquille. Je ne parle plus de bonheur : il n'en est plus pour moi...

Hier, elle lui disait à mi-voix : « Vous n'êtes point aimable, Monsieur de Formeuse. Vous m'accusez de caprice, et vous ne cessez d'en avoir... Vous me parlez d'une façon, et vous agissez de l'autre. On ne vous retrouve jamais le lendemain comme on vous a laissé la veille. Mais d'où vient cela ? » Elle dit encore quelque chose que je ne pus entendre. Un maudit homme vint me faire deux ou trois plates questions qui me firent perdre cette conversation. Formeuse y répondit d'un air assez léger, quitta sa place brusquement, et vint

1. Publié littéralement dans *Mém.* I, p. 345-346.

causer auprès de moi avec une gaieté, une aisance à laquelle je ne comprends rien. Cependant il tombe de temps en temps dans la rêverie et a des moments d'humeur qui n'ont aucun sujet apparent.

Ils partent tous demain; nous leur laissons deux jours d'avance. Il faut encore consentir à les perdre de vue quatre jours !

◇

Ce n'est point un rêve, une alarme déplacée : il venait de l'embrasser, ce matin, lorsque je suis entrée dans le salon où ils étaient seuls. Il en a été déconcerté plus qu'elle... Ils sont partis... Ne puis-je donc être heureuse ou malheureuse tout à fait ?

J'ai eu une heure de conversation avec Formeuse avant son départ. Il m'a nié avoir embrassé Mme de Versel, et a voulu me persuader que j'avais rêvé. Il a voulu m'engager à me lier avec elle. « Jusqu'à ce que vous m'avouiez, lui ai-je dit, l'état de votre âme à son égard, c'est un si grand sacrifice pour moi de la voir, que je n'ai garde de la rechercher. Mais au contraire ce supplice se changerait en un très grand plaisir, si vous me parliez sincèrement. Si j'étais l'amie de votre cœur, je serais votre confidente, et rien ne me serait aussi agréable que de vous voir cette confiance et cette liberté. Croyez que ma jalousie porte uniquement sur ce manque de confiance. La délicatesse de mon sentiment pour vous ne me permet pas de souffrir sans peine que vous puissiez goûter un bonheur que vous ne tiendriez pas de moi. »

Il m'a juré de si bonne foi ne vouloir en aucune façon s'attacher à Mme de Versel, que je ne sais plus ce que j'en dois penser. « Quelle barbarie ! lui ai-je dit, de me ramener sans cesse à une illusion que votre conduite me fait perdre à tout instant. Sans cette cruelle pitié, depuis le temps que je suis malheureuse, je serais parvenue à prendre un parti. Je ne sais pas bien lequel; mais enfin j'en aurais pris un. » Il m'a apporté pour preuve de sa bonne foi le désir qu'il avait de me voir liée avec Mme de Versel, ce qui serait incompatible avec son amour pour elle, s'il en avait. Je ne sais jusqu'à quel point cette raison doit me rassurer.

Je suis dans un tel chaos d'idées et d'opinions, que j'en suis abasourdie et incapable de porter un jugement raisonnable; mais, ne fût-ce que pour savoir à quoi m'en tenir et achever de mettre M. de Formeuse dans son tort, je vais me lier si intimement avec Mme de Versel qu'il ne pourra rien faire, que je n'en sois instruite. La plus dure vérité est moins affreuse que l'état où je suis.

◇

A Paris.

Je ne vous parle pas de mon voyage; même retour, mêmes persécutions de M. de Montbrillant. Il y a certainement quelque serpent caché sous ces fleurs.

Sans Saint-Urbain je ne sais pas ce que je serais devenue. Il m'a donné à l'égard de Formeuse un conseil que je vais suivre, si je puis. C'est de lui montrer la plus grande confiance. J'en sens la nécessité.

J'irai voir demain Mme de Versel, et je l'engagerai à venir à Montbrillant. Si elle reste à Paris, j'y resterai. Je ne la quitterai plus d'un pas.

◇

Certainement, mon tuteur, vous aurez pitié de votre pauvre Émilie. Si cela dure, j'en perdrai l'esprit. Je vous ai écrit deux mots hier, en arrivant. J'ai été aujourd'hui chercher Mme de Versel. Je ne l'ai point trouvée, et j'en suis bien aise, car elle m'aurait peut-être traînée à son char comme une victime servant à son triomphe, et j'aurais été assez sotte pour me laisser traîner, dans l'espérance d'acquérir une certitude qui doit me tuer, si jamais... J'aurais laissé là ma pauvre mère, mes enfants qui m'attendent avec tant d'impatience. Hélas ! Je n'aime rien dans ce moment-ci.

Vous croyez peut-être que j'ai vu Formeuse ? Point du tout. Il m'a su arrivée d'hier. Il a envoyé le soir savoir de mes nouvelles. Je lui ai fait dire que je ne sortirais aujourd'hui qu'à midi. Je suis sortie, en effet. Il est venu à midi et demi, et ce ne sera pas sa faute s'il ne m'a pas vue. Ce sera quelque *quiproquo* de valet qui en sera cause. Je m'y attends !

Je pars ce soir. Je pars seule, la mort et le désespoir dans le cœur. Je vais retrouver ma mère... Que lui dirai-je ? Ah ! quelle consolation j'aurais, si je pouvais me jeter dans ses bras !

Adieu, mon tuteur; j'attends mon mari pour partir, et je vais vous envoyer ces deux mots. Faites des vœux pour... Hélas ! Je ne sais pour quoi, ni ce que je désire.

◇

Quatre jours de distance.

Ah ! mon tuteur, que pensez-vous de moi ? Je n'ai été que vingt-quatre heures à Montbrillant. Je suis revenue à Paris; mais je n'y suis que jusqu'à demain. Je vais passer quatre jours à Sainte-Olive.

Formeuse est venu. Il m'en a priée; il y va, et toute la société. Je ne savais comment faire pour quitter ma mère, après avoir été absente douze jours. Comme M. de Montbrillant est du voyage de Sainte-Olive, elle a été la première à m'y engager, et je ne me le suis pas fait dire deux fois. J'ai pourtant un peu de regret de quitter ma mère et mes enfants. J'ai trouvé mon fils charmant.

Je suis entraînée, mon tuteur; je le suis malgré moi. Que m'arrivera-t-il ? Je l'ignore; mais je sais bien qu'on ne fait point son sort.

Je soupe ce soir chez Mme de Ménil avec cette petite femme. Il y a des momens où je l'aime; et puis, je la hais.

◇

Mme de Versel va, ainsi que toute notre société, passer cinq jours à Sainte-Olive... Je la mène; nous partons dans une heure, et je ne la quitterai plus. Elle me fait mille amitiés. Formeuse sera bien fin, s'il peut lui parler sans que je le voie.

Je ne vous écrirai ni ne vous verrai qu'à mon retour. Faites des vœux, mon tuteur, pour que votre pauvre pupille ne perde pas la tête tout à fait.

◇

A Montbrillant.

Je ne puis pas me plaindre de mon voyage. Au contraire, Formeuse était avec Mme de Versel comme avec toutes les autres femmes et il était rempli de soins et d'attentions. Il n'a pas laissé perdre une occasion de me marquer qu'il était occupé de moi; mais, le jour de notre départ, je me levai un peu plus matin qu'à l'ordinaire et, ayant rencontré la femme de chambre de Mme de Versel, je lui demandai si sa maîtresse était éveillée. Elle me répondit qu'oui, et qu'elle allait lui chercher à déjeuner.

Il me prit envie d'aller la voir. J'entrai tout de suite dans son appartement, et je trouvai Formeuse auprès de son lit, lui tenant la main. Il eut un mouvement de surprise en me voyant paraître. Mme de Versel me fit mille caresses et ne vit point, ou feignit de ne pas voir, l'altération de mon visage et de ma voix. Je me sentis outrée de colère. Je me figurai qu'il se dédommageait ainsi tous les matins de la contrainte de la journée. Je me vis trompée bassement, et le dépit s'empara de moi, si bien que, ne me sentant plus maîtresse de feindre, je sortis presque aussi brusquement que j'étais entrée.

Formeuse me suivit. Il m'appela injuste, insensée; m'assura qu'il ne s'était levé si matin que pour venir chez moi, que Mme de Versel l'avait entendu passer, et l'avait appelé... « Et cette main tendue ? — Ne signifie rien du tout ! » Et j'ai la faiblesse de le croire ! En vérité, je crois qu'il m'a ensorcelée.

Nous sommes de retour ici d'hier. Formeuse y est venu avec moi. Il compte y rester cinq jours. Mme de Versel y viendra à la fin de la semaine. Saint-Urbain m'a promis de venir passer ici le temps qu'elle y serait. Quant à Mme de Menil, il lui a pris un redoublement de tendresse pour Landry, qui la retient à Paris tant qu'il durera.

◇

Quatre jours de distance.

[1] Voilà quatre jours si doux, si heureux, que j'ose à peine en jouir et les goûter. [2] Formeuse n'est pas absolument occupé de moi; mais il l'est de tout ce qui m'est cher et paraît si satisfait du plaisir que j'en ressens, qu'il faut bien cependant qu'il ait un grand fond de tendresse pour moi, puisqu'il est heureux de mon bonheur. Il n'y a sortes d'attentions, par exemple, qu'il n'ait pour ma mère. Il donne des leçons de musique et de dessin à mon fils toute la journée, avec l'attache et le soin qu'y pourrait mettre un très bon maître. L'enfant paraît avoir de grandes dispositions pour ces deux talens.

Ma mère est enchantée. Hélas ! Je crains de troubler ce moment de douceur; mais je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il semble pourtant qu'il évite de se trouver seul avec moi, et tout ce qu'il fait est pour me dédommager peut-être de cette gêne et de cette indifférence... Ne cherchons point à aller au-devant de la peine.

Je veux prier M. de Montbrillant de donner un maître de dessin et de musique cet hiver à mon fils. Il [3] a apporté l'autre jour un fort joli habit à Balbi, avec un contrat de 500 livres de rente[4]. Je ne sais si je vous l'ai dit ? Le pauvre pédant en est tout émerveillé. Il rit aux éclats en montrant ses dents blanches pour exprimer sa

---

1. VAR. A débute par ces mots (biffés) : « *Mme de Versel arrive après-demain. Formeuse demeure.* »

2. La fin de ce paragraphe se trouve dans *Mém.* I, p. 346, incorporée à un fragment factice et sous l'indication « *Épinay* (*août* 1752) ».

3. Même remarque que dans la note précédente.

4. Cette rente est destinée à compenser la perte du bénéfice ecclésiastique que comportait le petit collet. — Cf. une Note du folio B 13 : « *Voir si la rente de* 400 *liv. à Balbi est faite* ». — Ce n'est que le 13 janvier 1755 que cette donation fut accordée à Linant. La narratrice joue avec les dates, et brouille l'ordre des événements.

reconnaissance; mais il a l'air un peu guindé dans l'habit séculier. Il serre les coudes et les fesses, et croise les basques de son habit comme une robe de chambre.

Comme j'étais à vous écrire, M. de Montbrillant est arrivé de Paris, devinez avec qui ? Avec Mlle Darcy. Ils ont fait une histoire : qu'ils s'étaient rencontrés, qu'il lui avait proposé de venir jusqu'à demain pour nous voir. Elle avait affaire et ne le pouvait pas. Enfin il lui a promis de la ramener demain, et elle est venue. Concevez-vous quelque chose à ce grand empressement de M. de Montbrillant pour l'amener ? Savez-vous que cela est fort inquiétant, mon tuteur ? Cette fille peut me nuire d'autant qu'elle sait bien que je ne lui rendrai jamais... Je n'ai pas le temps d'en dire davantage[1].

◇

Mlle Darcy est repartie. Je n'ai rien remarqué qui puisse autoriser aucune crainte; mon mari ne l'a traitée ni mieux ni plus mal qu'à l'ordinaire. Elle m'a seulement paru un peu gênée avec ma mère[2]. En vérité, mon tuteur, lorsqu'on est tourné à l'inquiétude, tout paraît extraordinaire. Oh ! quand viendra le temps où je rirai de moi-même ?

Mme de Versel arrive après-demain. Formeuse devait aller aujourd'hui à Paris; mais il dit qu'il se trouve bien ici, qu'il a remis son départ au jour de son arrivée. Sûrement Formeuse n'est point coupable, puisqu'il se trouve heureux. Si j'avais prévu son séjour constant ici, cependant, je n'aurais pas prié Mme de Versel. Sa présence va peut-être tout gâter. Certainement il se passe quelque chose de fort singulier dans l'âme de Formeuse. Il n'est pas triste; mais il n'est pas gai. Ses attentions ne paraissent pas lui coûter. Malgré cela, elles ont un certain air de procédé qui ne me satisferait pas si je n'avais pas éprouvé de sa part un traitement beaucoup plus dur. Il faut espérer tout du temps, de son honnêteté et de ma constance.

◇

---

1. Cf. la Note marginale du fol. B 136 (verso) : « *La Darcy revient avec le Montbrillant. Ils se renouent secrètement...* »

2. Cf. la Note marginale du fol. B 137 (recto) : « *La mère a eu des soupçons sur Mlle Darcy.* »

Huit jours de distance.

Il faut que je vous avoue, mon tuteur, que[1] je m'inquiète à présent de n'avoir plus aucun sujet d'inquiétude. Je ne sais si les préventions fascinent mon esprit et mes yeux, mais Formeuse me semble fuir Mme de Versel plutôt qu'il ne la recherche. Souvent même il lui répond très brusquement. Cette conduite n'est pas naturelle. Il passe ses journées dans sa chambre ou à se promener seul depuis qu'elle est ici.

Je lui faisais des reproches ce matin de cette solitude. Il m'a répondu avec humeur que j'étais bien difficile à vivre. « Si je vous quittais, vous diriez que c'est pour Mme de Versel. Je tiens cette conduite pour vous éviter de l'inquiétude, et puis parce que ses petites enfances[2] sont bonnes en passant, mais à la fin elles m'ennuient et me fatiguent. »

Si c'était un retour vers moi qui lui fait tenir cette conduite, croyez-vous, mon tuteur, que je lui pardonnasse de me tromper sur le motif ? Vous me trouverez bizarre. Je vous avoue que je ne pardonne point la dissimulation, même pour mon avantage. La confiance de ce qu'on aime est le plus grand et le premier des biens. Il n'y a de bonheur que de pouvoir se dire : « Il me regarde comme un autre lui-même. »

Il dit qu'il ira demain matin à Paris et y restera jusqu'à ce qu'elle soit partie. Je ne tarderai pas à rompre le voyage, si elle ne s'en va pas. Je ne puis cependant douter que, s'il en a été amoureux, il ne fasse tout ce qu'il faut pour s'en détacher. Ce soir, il a été rempli d'attentions pour moi. Son ton, lorsqu'il est seul avec moi, est moins gêné que lorsqu'il a Mme de Versel à témoin[3].

◇

Le lendemain.

[4] Ah ! que Saint-Urbain est arrivé mal à propos !... Formeuse

---

1. Ce passage : « je m'inquiète... il ne la recherche », fort remanié, suivi de la phrase : « Il dit qu'il ira... soit partie » (placée plus bas), compose un paragraphe factice des *Mémoires*, I, p. 346-347.

2. Au sens d'enfantillages.

3. VAR. A, d'abord : « *est cependant plus gêné que lorsqu'elle a ses témoins* ».

4. Publié (avec des remaniements au début) jusqu'à « le monde est comme cela », dans *Mém.* I, p. 347-351 ; — et aussi, mais seulement jusqu'à « répéter ce que vous avez dit », et avec des coupures, dans *Jeun.*, p. 376-378.

est parti ce matin. J'ai passé une partie de ma matinée à lui dire que j'étais désolée de son départ. Cela était bien vrai; mais j'avoue que j'aurais été encore plus fâchée qu'il restât. Dès qu'il a été parti, je me suis sentie plus à mon aise.

Nous sommes restées seules, Mme de Versel et moi. Après le dîner nous avons envoyé mon fils se promener avec Balbi, et nous nous sommes établies toutes deux l'une vis-à-vis de l'autre à nos métiers de tapisserie. La conversation s'est tournée assez naturellement sur le sort d'une femme qui a un amant. Voici à peu près ce qui s'est dit. Mme de Versel a un mélange de naïveté et de finesse dans la physionomie, qui donne à ce qu'elle prononce un sens que les mêmes phrases n'auraient pas dans la bouche d'une autre. Dans d'autres momens, elle regarde fixement et est étonnée comme une enfant. Si vous ne la voyez pas d'où vous êtes, mon tuteur, et si vous ne mettez pas son ton et son air à sa conversation, vous n'y comprendrez rien.

Elle était devant son métier, jouant avec sa tabatière et ne travaillant pas. « Je crois, dit-elle, qu'une femme qui a un amant est bien malheureuse. Il n'y a plus de repos pour elle. » Moi, la tête et les yeux sur mon ouvrage, en faisant semblant de travailler : « D'où vient donc ? lui dis-je. — Mais la crainte qu'on ne le sache. — Avec une conduite sage et prudente, on ne le sait pas. — On s'en doute, dit Mme de Versel; c'est la même chose... » Puis, en riant : « On m'a si bien dit, dans mon enfance, que des fautes de cette espèce étaient écrites sur le front, que, dès que je vois une femme à qui on donne un amant dans le monde, je la regarde, je la regarde... Et comme je ne vois rien, je suis toujours tentée de croire, au fond de mon âme, qu'on l'a accusée faussement. — Vous voyez donc bien, lui dis-je en riant, qu'on n'y connaît rien. — Oui, moi qui ne sais pas lire, mais les autres ?... Et puis ce n'est pas seulement cette crainte qui trouble..., mais le caractère... — Ah ! cela dépend du choix; j'avoue qu'il est difficile à bien faire. — Je le crois impossible. Est-ce qu'ils ne sont pas tous injustes ? Sous prétexte de nous aimer, de vouloir nous rendre heureuses, de n'avoir qu'une seule et même volonté, qui est toujours la leur, ils nous subjuguent et nous rendent encore responsables de leurs caprices. »

J'étais trop convaincue de cette vérité pour n'en pas convenir. J'étais étonnée de lui voir tant d'expérience et de l'entendre parler si sérieusement. Il m'importait de pousser cette conversation plus loin. Je n'osai lui demander qui l'avait si bien instruite. Je me retournai en lui disant : « Il y aurait un moyen, cependant, pour n'être pas trompée. — Et lequel ? reprit-elle. — Ce serait de prendre pour conseil des gens qui connussent bien à fond le caractère d'un homme pour lequel on se sentirait du goût, ou qui aurait la prétention d'en faire naître. — Ah ! me dit Mme de Versel en riant, cela

serait bon lorsqu'il est question de se marier; mais les amans sont trop pressés pour faire des informations. D'ailleurs, pour être sûr de son fait, il faudrait s'adresser à quelque amie mécontente qui aurait ses raisons pour vous alarmer[1] ».

Cette remarque me causa un violent battement de cœur. Je repris vivement : « Et voilà précisément ce qu'il serait bon de savoir. Tout engagement libre et volontaire est plus sacré qu'un autre, et celui qui le rompt est coupable et très coupable. — Eh ! mon Dieu, reprit Mme de Versel tout étonnée, quel feu vous mettez à cela ! » Je baissai promptement le nez sur l'ouvrage et, faisant vite quatre points : « C'est que le vrai et le seul malheur en aimant, lui dis-je, est de cesser d'être aimée, et que je ne saurais digérer la légèreté qu'on met à tout cela dans le monde... Mon Dieu ! qu'il fait chaud, ne trouvez-vous pas ? — Moi ? Non; en vérité je suis gelée ! Il vient un vent par cette porte. — Il n'y a qu'à la fermer, » lui dis-je en me levant.

Puis, je me rapprochai d'elle en me remettant à l'ouvrage. « Je ne saurais condamner une femme, me dit Mme de Versel, lorsqu'elle aime et qu'elle est tendrement aimée... Je vous dirai même, entre nous, que je ne sais pas trop comme on fait pour résister. — Oui..., cela est difficile, » repris-je fort émue et en souriant sans envie; « mais... il faudrait bien prendre garde... on est si souvent trompée !... Vous êtes jeune, ma chère amie. Vous n'avez pas beaucoup d'expérience... Je tremble pour vous... »

Mme de Versel rougit, et puis d'un air étonné me demanda : « Qu'est-ce que vous dites donc ? Sur quoi jugez-vous que je sois dans le cas ?... Je n'ai rien dit qui puisse... — Aussi je ne dis pas, repris-je en travaillant; non... J'attaque votre inexpérience en général... je dis que les apparences trompent...; je vous en demande pardon..., mais, à votre air,... je croirais assez avoir fait de la prose sans le savoir... Vous vous taisez ? Il serait plaisant que je vous eusse donné un bon avis. — Bon ! quelle folie ! reprit Mme de Versel, un peu embarrassée. Premièrement, je n'ai pas foi aux amans. Et puis l'humeur, l'humeur ! Je redoute l'humeur, et je trouve que tous les hommes en ont. — Mais où trouvez-vous donc cela ? Nous voyons à peu près les mêmes, et je ne leur en trouve point. »

Mme de Versel se mit à rêver et puis me dit : « Dites-moi, Madame de Montbrillant, connaissez-vous le petit de Berville ? — Je l'ai quelquefois rencontré, lui dis-je d'un ton plus ferme... Pourquoi cette question ? — Ah ! pour rien. C'est que c'est un assez joli enfant; mais il l'est trop aussi. — Mais non, pas trop. Il a de l'esprit, de la grâce dans la figure, l'air honnête. Il me paraît avoir

1. Cf. la Note 114 du folio B 136 (verso) : « *Changer quelques mots sur Mme de Versel. — Ayant été trompée une fois, il faut croire plus vite et ne se pas tant étonner.* »

la candeur d'un enfant. — Pas trop, pas trop. Il aurait plutôt un peu de disposition à devenir fat. Il a toujours les bontés de quelque femme à citer. — Cela est aisé à corriger dans un enfant bien né. — Il y a une chose qui me déplaît de l'amour, » reprit Mme de Versel, avec l'air de ne plus penser du tout au petit de Berville. « C'est, comme nous disions tout à l'heure, qu'il ne peut pas toujours durer. — Cela est vrai, lui dis-je, et celui qui aime le dernier est bien à plaindre. — Je ne l'ai pas éprouvé par moi-même, mais j'ai été le témoin d'un événement de ce genre, qui, je crois, me garantira pour ma vie du malheur de prendre une passion. — Il est certain que, tôt ou tard, ce malheur est à craindre. Il est rare que nous cessions d'aimer les premières. Les hommes ne se font nuls scrupules d'une infidélité, et ne croient pas que nous ayons le droit de nous en plaindre. Quant à moi, je préférerais une rupture, sans nulle comparaison. — Vous avez raison; mais concevez-vous qu'il y ait des femmes assez viles pour se faire un plaisir d'enlever à une autre son amant ? — Vous pensez comme un ange, lui dis-je avec transport. Cela est sûr; il faut être la dernière des misérables pour se faire un jeu du désespoir d'une autre. Mais je pousse le scrupule plus loin, ajoutai-je en me rapprochant d'elle. Je voudrais être bien sûre, avant d'écouter un homme, qu'il est absolument libre. Sa parole ne me suffirait pas; je crois que je ferais des recherches. — Cela est plus difficile, répondit-elle; mais quand on le peut, cela se doit. » (L'aimable femme !) « Vous êtes charmante, m'écriai-je en l'embrassant. La belle âme ! Vous m'enchantez ! — Vous êtes drôle, Madame de Montbrillant, s'écria-t-elle en riant et d'un air étonné. Il faut donc que je vous embrasse aussi; car je n'ai fait que répéter ce que vous avez dit. Allons, embrassons-nous ! — Ah ! de tout mon cœur. — Mais pourquoi donc est-on si aise et si étonné, lorsqu'on entend un propos qui prouve seulement qu'on n'est pas malhonnête ? Car ce que nous venons de dire ne prouve pas autre chose, et nous voilà extasiées comme si nous avions fait la plus belle découverte du monde. — Ma reine, j'ai peur que cela ne fasse trop d'honneur aux gens que nous avons connus. — Non; je crois que cela ne nous est pas particulier. Il me semble que tout le monde est comme cela... J'entends un carrosse; si c'était Formeuse qui revînt ? — Formeuse ? repris-je toute troublée. Sur quoi pensez-vous ?... Est-ce qu'il vous a dit ?... — Non, il ne m'a rien dit; c'est que... Ah ! c'est Saint-Urbain ! J'en suis bien aise. — Je n'en suis pas fâchée. Cependant, nous étions bien. — Bon, bon ! » dit-elle en sautant et allant au-devant de lui. « Il ne gâtera rien. »

Que puis-je conclure de cette conversation ? Je ne sais; mais je la crois bien près de prendre un engagement. Ce qu'elle m'a dit du petit de Berville me fait espérer que son inclination la porte vers lui... Cependant, il y a eu des momens où je croyais qu'elle

voulait me sonder. Je veux profiter de l'absence de Formeuse pour renouer cette conversation. L'état d'incertitude où je suis est trop cruel; il faut en sortir... Si Formeuse est amoureux d'elle, avec les principes qu'elle m'a montrés, je n'ai qu'à lui faire ma confidence. Certainement, elle l'éloignera... Mais si elle l'aimait aussi ?... Cette supposition est affreuse... Elle me laisse sans ressource. Alors, il faut me taire et prendre mon parti. Mon parti ! Et quel parti me reste-t-il à prendre ?... Ah ! mon tuteur... Mais j'espère encore... Non, il n'y a pas d'apparence qu'elle l'aime.

◇

Le lendemain.

Tout ce qui m'arrive est si bizarre, les sentimens que j'éprouve si contradictoires, que je ne sais plus comment vous dépeindre ma situation. Je me sens plus à mon aise mille fois, et cependant... La suite de ma conversation avec Mme de Versel vous en apprendra plus que tout ce que je pourrais vous dire.

Comme j'étais très pressée de la continuer, je lui proposai de nous retirer de bonne heure. Elle me conduisit dans mon appartement après que je l'eus menée dans le sien. Cette plaisanterie me donna occasion de lui proposer de s'asseoir pendant ma toilette; et, n'étant pas dans l'usage de la faire devant aucun homme, je congédiai Saint-Urbain. Je renvoyai ensuite ma femme de chambre, et nous restâmes seules.

[1]« Eh bien ! lui dis-je, vous trouvez donc qu'il est difficile de résister à un amant qui aime bien ? — Ah ! oui, surtout quand il pleure, répondit-elle. Vous vous en souvenez ?... A propos de quoi donc ai-je dit cela ? — A propos du petit de Berville et de beaucoup d'autres que vous ne nous nommez pas. — Comment ? Est-ce que j'ai dit ?... Mais non... Ah ! vous êtes méchante, Madame de Montbrillant; cela n'est pas bien. — Non, du tout, répliquai-je en riant. Vous ne m'avez pas dit, à la vérité, que M. de Berville fût amoureux de vous, mais je l'ai deviné; ce n'est pas votre faute. Au surplus, je trouve qu'il a raison, et s'il me demande conseil, je lui dirai de pleurer bien fort. — Non, non ! je vous en prie, reprit-elle avec vivacité; ne lui dites pas, ni à... » Puis, s'arrêtant tout court : « Ah ! sérieusement, continua-t-elle, n'allez pas croire... — L'enfant ! N'ayez pas peur... Mais à qui ne faut-il pas encore que je le dise ?

1. Publié, avec de légères retouches, jusqu'à « nous nous retrouverons », dans *Mém.* I, p. 351-362.

— A personne, personne du tout, je vous assure, » reprit-elle vivement.

Cette vivacité me donna de l'inquiétude et me fit rêver un moment. Ne sachant ni ce que je disais, ni ce que je devais dire, je lui demandai si elle aimait ou non le petit de Berville. Elle m'assura que non. « Vous n'aurez donc pas de peine, lui dis-je, à refuser celui-là. — Comme elle me confesse ! me répondit-elle. Mais, ma chère amie, est-ce que vous vous intéressez beaucoup à moi ? — Si je m'y intéresse ? repris-je avec toute la vivacité et le trouble qui agitaient mon âme. Ah ! beaucoup, je vous jure. Tout ce que vous faites, tout ce que vous dites... Si vous saviez comme cela me touche ! Ah ! vous ne sauriez croire à quel point... Ma sensibilité... vos intérêts[1]... Mais qu'est-ce que nous disions ? ajoutai-je en lui serrant la main. — Ah ! Madame de Montbrillant !... Mais... en vérité, j'ai peur ! dit-elle d'un air si naïf et si étonné... — Et pourquoi donc ? — Ah ! c'est une folie qui n'a ni pied ni tête, reprit-elle en riant de toute sa force. Mais, à la façon dont nous me serriez les mains, à la vivacité de vos expressions, j'ai dit en moi-même : mais si c'était un amant déguisé ? — Ah ! ne craignez rien, lui dis-je en riant de sa naïveté; mes sentimens pour vous sont d'une autre nature. — Ah ! je le crois; je badine... Mais pourquoi votre voix est-elle altérée ?... — Est-ce que ma voix est altérée ? Ah ! ma chère amie, c'est donc par intérêt et par le désir que j'aurais de vous voir un amant qui pût vous rendre heureuse... Mais un homme sûr, constant, sur lequel on pût compter, et comme malheureusement on n'en trouve point. — Eh bien ! ma reine, si vous voulez que je vous parle vrai, je le voudrais aussi, car je suis ennuyée de voir M. de Versel avoir des maîtresses, et de passer ma vie seule. — Voilà parler franchement; cela est à merveille. Mais il s'agit du choix. Aimez-vous quelqu'un ? — Hélas ! oui, dit-elle en soupirant. — Et qui ?... Eh bien ?... Vous ne répondez pas ? — Ah ! je ne peux pas vous le dire, Madame de Montbrillant; ne me le demandez pas... — Et pourquoi ?... Vous ne pouvez pas me le dire ?... Mais cela est bien singulier. — C'est que... je crains..., j'ai peur de n'être pas aimée, et j'ai tout autant de peur de l'être. — Ah ! sûrement, vous l'êtes ! m'écriai-je... — Comment ! reprit-elle, tout étonnée ? Est-ce que vous savez quel est ?... Ne me le dites pas, ne me le dites pas. Vous ne m'estimez peut-être plus, continua-t-elle, en mettant les mains sur ses yeux[2]. Parlons d'autre chose. — Je ne vous comprends pas, lui dis-je, croyant la trop entendre, serait-il possible ?... » Elle me ferma la bouche de sa main. « Paix ! » me dit-elle.

---

1. VAR. A porte ici une ligne biffée et illisible.
2. VAR. A ajoute (biffé) : « *en se jetant dans mes bras* ».

Nous gardâmes quelque temps le silence. Je ne savais que penser de sa conduite avec moi, et quelle interprétation juste je pouvais donner à ses paroles. Je voulais m'éclaircir. « Eh bien ! lui dis-je, ne me dites mot et laissez-moi deviner. Nommez-moi seulement tous ceux qui sont amoureux de vous, car vous avez sûrement une cour nombreuse. — Non, pas trop, dit-elle. Il n'y en a guère que deux ou trois : le petit de Berville et le marquis de S***. — Oui, lui dis-je, voilà ceux qui ne le sont guère; mais ceux qui le sont beaucoup ? » Elle se mit à rire, et ne me répondit point. « Et M. de Maurepaire ? lui dis-je. — Bon ! vous vous moquez. Mme de Ménil lui tourne la tête, et je crois, entre nous, qu'elle le joue. — Laissons-là les absens en paix, lui dis-je. Souvent sur ce fait les apparences sont trompeuses, et l'on ne doit pas se permettre légèrement un jugement désavantageux. Revenons à vous. Ah ça ! je suis convaincue, par exemple, que M. de Formeuse est amoureux de vous, et qu'il n'est pas du nombre de ceux qui le sont faiblement. — Bon ! Et sur quoi croyez-vous cela ? — Mais... sur tout ce qui peut désigner une passion forte. Il en a les symptômes lorsqu'il est près de vous. »

Je tremblai en attendant sa réponse...

« Je vous dirai que je l'ai cru quelquefois, me dit-elle d'un air assez embarrassé; mais il a des bizarreries inexplicables. Il est d'un froid, dans de certains momens... Et puis des brusqueries, des impolitesses même..., et puis un air si tendre !... C'est un homme si capricieux !... Je vous en prie, ma reine, oubliez que je vous en ai parlé. Ce ne sont d'ailleurs que des suppositions. Au moins, il ne pense peut-être pas du tout à moi. — Ah ! repris-je, je vous réponds qu'il y pense. Vous en êtes plus sûre que vous ne le dites et je vous promets qu'il vous en a souvent parlé. — Cela est bien plaisant, me répondit Mme de Versel tout étonnée du ton ferme que je venais de prendre. Qui vous a donc si bien instruite, ma reine ? — Mais enfin, cela est-il vrai ou non ?... Vous vous taisez ?... En ce cas, vous m'en avez trop dit... — Mais s'il était vrai...? — Que craignez-vous ? Achevez. — Vous m'arrachez mes secrets, me dit-elle en se jetant à mon cou. Il est impossible que je me défie de vous. Vous êtes fort séduisante ! On me l'avait bien dit. »

Je ne doutai point que mon malheur ne fût au comble, et je me promis de le taire à Mme de Versel, moins en vérité par amour-propre que pour lui épargner la honte d'avoir été dupée. Mais je me promis en même temps d'obliger Formeuse à se décider entre elle et moi, si elle répondait à ses sentimens. « Mais, ajouta-t-elle, est-il vrai que vous soyez indiscrète, caustique ? — Qui vous a dit cela ? — C'est Formeuse, qui par cette raison a exigé expressé-que je ne laisserais jamais entrevoir à Mme de Ménil ni à vous qu'il était amoureux de moi. — Coquette et méchante ? Voilà un

joli portrait qu'il vous a fait de moi. Il est donc amoureux de vous ? — Comme un fou ! Il vous ferait pitié. — Vous l'aimez... Et le sait-il ? — S'il le croyait, il ne serait pas aussi malheureux; mais... Eh bien ! Qu'avez-vous ? Vous n'êtes pas à votre aise. — Pardonnez-moi...; ce n'est rien... Ce sont mes misères ordinaires... Ne prenez pas garde à cela... Eh bien ? — Et bien ! il y a plus de cinq mois qu'il est amoureux de moi. Il me persécute. J'ai été tentée vingt fois de céder par pitié, et même par raison; car... — Voilà, lui dis-je avec vivacité, ce qu'il ne faut jamais faire. Il n'y aurait que du malheur et de la honte à attendre d'un semblable engagement. Non, il faut ne le point flatter, lui dire net... Mais vous l'aimez peut-être ? — Hélas ! Je fais ce que je puis. Je le voudrais de tout mon cœur; mais... au moins je n'aurai pas de reproches à me faire. — Comment ? Au contraire !... Je ne comprends rien à ce que vous me dites... Vous vous taisez... Je ne puis deviner cet étrange secret. Mais, Madame, c'est toujours un mauvais parti à prendre que celui de forcer son goût, de s'exagérer ses sentimens, et surtout de les exagérer aux autres. — Madame, voilà un ton de cérémonie bien bizarre dans ce moment. Est-ce pour m'encourager à la confiance ? Vous avez des distractions uniques... Allons, il faut tout vous dire, rougir dans votre sein et vous avouer que je travaille en vain à me guérir d'une passion qui fait mon tourment. J'adore M. de W., et j'en suis aimée de même. — Ah ! je respire, m'écriai-je. Et où est donc le mal de cela ? Aimez, aimez-le; vous ne sauriez mieux faire... Embrassez-moi... Ah ! ma chère amie... — D'où vous vient ce transport ? Ah ! je vois bien que vous ne savez pas... — Quoi ? — Tout le monde dit qu'il a été l'amant de ma mère, et même qu'il l'a quittée pour moi. — Tout le monde dit !... Mais il doit le savoir, lui; que dit-il ? — Il le nie absolument; mais cela ne signifie rien. Il passe malheureusement pour n'être pas scrupuleux... Un fait certain, c'est que, depuis qu'il me rend des soins, ma pauvre mère semble m'avoir prise en aversion. — J'avoue que cette position est cruelle; mais dès que votre cœur est à lui, il est clair que vous ne pouvez être à un autre sans vous manquer. Embrassez-moi, ma chère amie; vous m'avez sauvé la vie !... — Mais expliquez-moi donc à votre tour ces transports... — Savez-vous pourquoi Formeuse redoutait tant Mme de Ménil et moi ? — Pourquoi ? — C'est qu'il me trahissait pour vous. — Ah, ciel ! qu'ai-je fait ? s'écria Mme de Versel. — Ne craignez rien, lui dis-je. Jamais il ne saura que vous m'ayez rien confié. Jamais la moindre plainte ne sortira de ma bouche. Je suis trop accoutumée à les dévorer. Si vous saviez tout le mal que vous m'avez fait !... — Quoi ! vous vous étiez donc aperçue ?... — Que trop ! Et quelque mystère, quelques égards dont on colore son changement, peut-il y avoir quelque chose que le regard de la passion ne pénètre ? Et dès l'ins-

tant que le voile est déchiré, chaque précaution qu'on croit prendre pour notre tranquillité est une démonstration et une injure. Malgré cela, je ne suis pas injuste, et je ne serais pas étonnée que M. de Formeuse, dans de certains momens, crût devoir être content de sa conduite à mon égard. — Comment entendez-vous donc cela, car il vous trompe ? — C'est un tort qu'en général les hommes comptent pour rien; mais lorsque la passion les entraîne malgré eux, ils ont l'humiliante et la fausse pitié de croire avoir tout fait lorsqu'à force de fausseté et de mensonge, ils sont parvenus à nous jeter dans une incertitude que la découverte des faits peut seule dissiper. Mais laissons ces vaines réflexions. Vous sentez combien il m'est important de savoir au juste les détails de tout ceci. Premièrement, ma chère amie, est-il bien sûr que vous n'aimiez point Formeuse ? — Ah ! très sûr; on ne peut pas plus sûr. Je n'ai nul mérite à y renoncer, je vous jure; mais ce serait un sacrifice qu'il serait juste que je fisse, et certainement je le ferais. Vous ne me connaissez pas, Madame de Montbrillant, si vous en doutez. Je ne m'étonne plus, continua-t-elle en souriant, si je vous trouvais si bizarre. — Je puis donc exiger, lui dis-je, que vous me rendiez un compte exact de tout ce qu'il vous dira; de sa conduite avec vous et de la vôtre avec lui ? — Je vous le promets. Vous-même n'avez qu'à me dicter celle que je dois tenir; mais qu'il ne puisse jamais supposer... — Vous y pouvez compter. — Vous sentez que j'aurais l'air de le jouer d'une façon impardonnable. — Sans doute. — Mais si je l'eusse aimé cependant, qu'auriez-vous fait ? — Je n'ose vous le dire, lui répondis-je franchement. — Quoi donc, reprit-elle d'un air effrayé dont je ne pus m'empêcher de rire, m'auriez-vous tuée ?... Vous me faites peur ! — Non, non, je ne suis pas si méchante; mais j'aurais bien pu vous sacrifier à mes intérêts. — Et qui me répondra que vous ne me compromettrez pas encore, si cela paraît nécessaire ? — Ma parole, que je vous donne. Mais puis-je vous faire des questions, et me promettez-vous de ne me rien cacher ? — C'est selon. Il y a mille choses que je vous aurais dites et que je ne vous dirai peut-être pas; non pas que je veuille vous les cacher, mais la crainte que vous ne les désapprouviez. Dans votre position, il ne faut pas s'attendre à l'indulgence. Peut-être dirai-je tout, cependant... Je n'en sais rien. Je ne sais seulement pas moi-même si j'ai quelque chose à dire ou à taire. — La cruelle chose que les égards ! Qu'ils sont offensans, m'écriai-je. Sachez, Madame, que j'ai la tête assez bonne et l'âme assez haute pour soutenir la plus cruelle vérité, dite avec franchise de la part de mon amie, et avec confiance de la part de mon amant. — Pardon, ma chère amie, me dit Mme de Versel. Comptez sur la plus sévère exactitude. — Je voulais vous demander, lui dis-je, depuis quand Formeuse est amoureux de vous, quand il vous en a parlé, et où vous en êtes ensemble ? —

Depuis dix ou douze jours, il ne m'en parle plus. Hier, en partant, il m'a donné une lettre où il me jure qu'il ne m'aime plus, et où il est clair qu'il m'adore toujours... Eh bien ?... Vous n'en pouvez plus !... Je ne dirai plus rien. »

En effet, j'étais prête à suffoquer. Je fis un effort sur moi-même. « Continuez, lui dis-je. L'avez-vous, cette lettre ? — Non, je l'ai brûlée tout de suite. — Et qu'avez-vous répondu ? — Rien. Je ne réponds pas, ou très rarement. Je lui ai dit que j'étais enchantée qu'il ne m'aimât plus, et... Cela n'était pourtant pas trop vrai. — Comment ? — C'est que je faisais tout ce que je pouvais pour l'aimer, espérant qu'il pourrait peut-être à la fin chasser W*** de mon cœur, et que, si ma mère pouvait s'en apercevoir, elle en serait rassurée. Mais je renonce pour toujours à ce projet; je vous en ai donné parole, et vous y pouvez compter. — Et qu'a-t-il dit à votre réponse ? — Que je serais contente; que certainement il ne m'aimait plus, ou que du moins, il ne m'aimerait pas longtemps. — Et y a-t-il longtemps qu'il vous aime ? — Mais c'était peu de temps avant le voyage à Saint-Hilaire qu'il m'en a parlé pour la première fois. Il prétendait alors qu'il travaillait depuis trois mois à détruire cette passion, et qu'il fallait bien qu'elle fût au-dessus de ses forces pour s'être décidé à m'en parler... — Et vous l'écoutâtes alors ? — Il est vrai. Toujours par le motif que je vous ai dit. Je ne lui donnai pas d'espérances; mais je ne le rebutai pas non plus. Je cherchai à l'étudier. Je me disais sans cesse que je pourrais l'aimer; je crois même que je me persuadai qu'il était plus aimable que W***. Ce fut moi qui imaginai le voyage de la mer pour m'éloigner de l'un, me rapprocher de l'autre, et surtout pour fuir ma mère, qui me désolait. — Eh bien ? — D'abord, il refusa ce voyage. Je le pressai. — Et il accepta ? dis-je en l'interrompant. Cela est tout simple. Il n'est en vérité pas si coupable que je le croyais... Comment aurait-il résisté ?... Ah ! vous avez bien quelques petits reproches à vous faire. — Moi ? Savais-je qu'il vous aimait, et que vous l'aimiez ? Et pouvais-je le supposer ? — Quoi ? Vous ne l'aviez pas ouï dire ? — Pardonnez-moi; avant de vous connaître tous deux. Mais lorsque j'ai vu vos façons de vivre si diverses; vous, dans la plus grande solitude, qu'il ne paraissait pas empressé de partager, votre mari affichant la galanterie auprès de vous, et dans votre intérieur ayant des gens beaucoup plus assidus que Formeuse, j'ai regardé les mauvais propos qu'on m'avait tenus comme dénués de fondement, et j'ai été confirmée dans cette opinion par sa conduite avec moi. — Oui, il vous a fait de moi un si joli portrait qu'en effet il était difficile... — Ah ! il ne m'en a jamais dit que du bien. Il m'a toujours parlé de vous avec tendresse, avec estime et comme quelqu'un à qui il serait au désespoir qu'il arrivât la moindre peine. Mais vous condamnez ma conduite; rien

n'est si aisé à dire. Je voudrais bien savoir ce que vous auriez fait à ma place ? — Je ne l'aurais pas amusé, car il est clair qu'il a été entraîné par les espérances que vous lui avez fait concevoir. — Des espérances ? Mais je ne lui en ai pas donné. Ce n'est pas ma faute s'il en a pris mal à propos. — Ma chère amie, voilà le propos d'une franche coquette. Vous avez volé celui-là à Mme de Ménil; mais il ne vous va pas. Allons, allons ! convenez de bonne foi que vous avez tort, et achevons. — Mais vrai ! Madame de Montbrillant, je ne sens pas cela. Tenez !... — Achevons, achevons ! — Vous m'en imposez, malgré que j'en aie. Je ne saurais plus rien dire, si vous me grondez. — Dites, dites, ma chère amie, lui répondis-je en l'embrassant. Je ne gronderai plus.

— Nous partîmes donc pour Saint-Hilaire. La première journée il fut triste; rêveur. Nous lui en fîmes la guerre; et le reste du temps il fut gai, rempli de soins et d'attentions pour moi, et me pressait beaucoup de répondre à ses sentimens. Il était gai, et ne me voyait pas consumée[1] de tristesse et de chagrin !... Il causait souvent en particulier avec Mme de Ménil. Je ne concevais rien à ces fréquens entretiens, dont il sortait toujours plus sérieux qu'auparavant. Mais cette impression ne durait pas. Je vois à présent que vous en étiez l'objet. Enfin votre arrivée à Saint-Hilaire fut l'époque de ses caprices avec moi. Je m'en plaignis; non que je pensasse à vous les attribuer, mais je crus fermement que c'était une affaire de caractère. Il me dit qu'il voyait bien qu'il ne pouvait me plaire; qu'il n'était pas plus avancé que le premier jour, et il me pressa de lui dire nettement ce qu'il devait espérer. « Rien », lui dis-je assez sèchement, tant sa conduite me parut bizarre et ridicule. Il fut deux jours sans avoir l'air de prendre garde à moi; mais je remarquai très bien qu'il n'était pas fâché que sa tristesse ne m'échappât pas. Il ne redevint aimable que le dernier jour de notre retour; mais ses caprices et ses inconséquences n'ont pas cessé depuis. Tantôt il jure qu'il m'adore, qu'il mourra si je refuse de l'écouter. D'autres fois, il dit qu'il ne m'aime plus. Je conçois à présent le motif de tant de bizarreries; mais je crois cependant que c'est tout de bon, cette fois, qu'il renonce à moi, car il m'a mandé qu'il allait me fuir avec autant de soin qu'il me recherchait. — Il est certain, lui dis-je, qu'il n'y a pas d'autre moyen pour vous oublier. Il faut que vous l'encouragiez à suivre ce plan, et que vous le secondiez pour que les arrangemens de la société n'en viennent pas déranger l'exécution. — N'en doutez pas, ma chère amie; mais vous, qu'allez-vous faire ? — Je l'ignore encore. Il faut que j'y réfléchisse. — Savez-vous ce qui arrivera de tout ceci ? C'est que vous ne m'aimerez plus, et que Formeuse me haïra, parce que vous vous brouille-

1. Var. A (biffé) : « *mourante* ».

rez peut-être avec lui. — Moi, me brouiller avec Formeuse ? Non, non, jamais; cela est impossible. Et pourquoi ne vous aimerais-je plus ? Au contraire, ma chère amie, lui dis-je en l'embrassant, je vous jure que vous m'êtes plus chère que vous ne me l'étiez. Est-ce à cause de votre franchise ? Est-ce à cause que Formeuse vous aime ? Je n'en sais rien; mais le fait est que je me sens bien plus d'intérêt, et même de tendresse, pour vous que je n'en ressentais avant votre explication... Mais, ma chère amie, séparons-nous. J'ai besoin de repos, peut-être d'être seule, et de mettre de l'ordre dans mes sentimens... Je ne sais où je suis; si je rêve, si je veille... J'abuse aussi de votre complaisance. — Moi ? dit Mme de Versel. Point du tout. Je passerais fort bien la nuit, si vous vouliez. Mais je comprends que vous pouvez avoir besoin de repos. Adieu, ma chère amie. A demain, nous nous retrouverons[1]. J'ai à mon tour tout plein de questions à vous faire. »

Lorsqu'elle fut partie, je restai dans mon fauteuil sans savoir où j'étais, ni quel parti j'avais à prendre. Mille projets différens me passaient par la tête. J'avais des conversations avec Formeuse, auxquelles il me semblait qu'il n'aurait pu résister. Enfin j'allais vous écrire tout ce qui s'était passé, lorsque ma lumière, en s'éteignant, me força à me jeter sur mon lit et à prendre quelques heures de repos.

Je vous écris, mon tuteur, en attendant que Mme de Versel soit éveillée. Saint-Urbain est déjà venu me voir; il partage la satisfaction que j'ai d'avoir mis Mme de Versel dans mes intérêts. Mais tout cela me rendra-t-il Formeuse ? Dans des momens, je l'excuse. La petite femme l'a amusé, cela est clair; et, pour peu qu'il se soit senti de goût pour elle, comment aurait-il résisté ? Mais lorsque je me rappelle la dureté avec laquelle il m'a quelquefois traitée dans des momens où je mourais de douleur, je dis qu'il ne m'aime plus et que les rigueurs de Mme de Versel pourront l'éloigner d'elle, mais ne le ramèneront pas. Avec cela, je meurs d'impatience de le voir. Il semble, à présent que je suis instruite de tout, qu'il ne doit plus rien avoir à me cacher. Je le consolerai, j'aurai plus d'égards à sa situation que je n'en avais. Il est à plaindre, vraiment à plaindre... Ah ! s'il savait comme mon cœur est plein de lui, il me parlerait franchement; il trouverait en moi de la consolation, j'en suis sûre... On vient d'entrer chez Mme de Versel; elle me fait demander de mes nouvelles; j'y cours... Il me semble que c'est Formeuse que je vais embrasser... Quel chaos ! Que de contradictions !

◇

1. Le texte publié dans *Mém.* est coupé, t. I, p. 362, sur ce mot.

## Suite du Journal.

A Paris.

Desbarres est odieux. Il vient de mettre obstacle à mes projets d'une manière insupportable[1]... Hélas ! Chaque instant détruit une illusion et je m'en prends à tout le monde de la perte du bonheur qui me fuit. Je n'ai plus d'espérance, mon tuteur, tout est dit. Je n'ai plus qu'un parti à prendre... Mais reprenons où j'en étais au départ de mon dernier envoi.

J'allai dans l'appartement de Mme de Versel. Quelque pressée que je fusse de lui faire de nouvelles questions, je me rappelai qu'elle m'avait prévenue, qu'elle en avait aussi à me faire, et je les lui demandai. Nous causâmes longtemps de sa situation avant de parler de moi. Je ne vous en ferai pas le détail, quoique j'en sois presque aussi vivement affectée que de ce qui me concerne. Je vous dirai seulement deux ou trois réflexions qu'elle a faites, qui m'ont frappée par leur justesse et par le rapport qu'elles avaient avec ma situation. Elle soupçonne M. de W*** de tromper également sa mère et elle, et je lui disais qu'il me paraissait très important de découvrir ce qui en était, avant d'asseoir un plan de conduite raisonnable. « Vous avez raison, me dit Mme de Versel; mais cela est excessivement difficile, pour ne pas dire impossible. Les hommes ont une adresse incroyable pour masquer leur conduite, de manière qu'on ne peut s'en plaindre sans injustice, ni s'en contenter sans être dupe. Il ne reste donc que le silence ou la découverte des faits. Elle n'est praticable que par des moyens qui répugnent à une âme honnête, et si l'excès du désespoir nous entraînait malgré nous à en employer quelques-uns, ils ne manqueraient pas de nous en faire un crime qui trouverait d'autant moins grâce auprès d'eux, malgré le motif qui y aurait porté, qu'il servirait à dévoiler leur perfidie. Dans toute autre situation que la mienne, ajouta-t-elle, on peut attendre en silence que le temps éclaire ou efface nos sujets de tourment. Mais dans la mienne, il n'en est pas de même. »

Comme nous étions à causer, je reçus une lettre de Formeuse. Il me mandait que des affaires le retenaient, et qu'il ignorait quand il pourrait venir. Nous conclûmes que c'était la présence de Mme de Versel qui l'en empêchait. Elle fut la première à m'offrir de retourner à Paris; et, comme nos maris ne nous y attendaient pas, nous convînmes d'aller à la comédie pour motiver notre retour.

---

1. Cf. la Note du fol. B 136 (verso) : « *Il faut que Desbarres suscite des embarras pour l'en tirer et se rendre important.* »

Je mandai à Formeuse de venir souper chez moi, et que j'y serais seule. Saint-Urbain vint à la comédie avec nous; Mme de Versel l'engagea à souper. J'allais m'en retourner chez moi après la comédie, lorsque j'aperçus Desbarres. Il vint me joindre et me demanda assez brusquement pourquoi j'étais revenue sans le lui faire savoir ? Je lui répondis que j'avais ignoré moi-même mon retour. « Je vais m'en retourner avec vous, » me dit-il. Je le laissai monter dans mon carrosse, et dès que nous fûmes en chemin : « Dites-moi, lui dis-je, où vous voulez que je vous descende. J'ai affaire avec Formeuse, j'ai une conversation essentielle à avoir avec lui, il faut que nous soyons seuls. — Eh ! bien, bien ! dit-il; menez-moi toujours chez vous, je vous laisserai à dix heures. — Soit, lui dis-je; mais pas plus tard, souvenez-vous-en. »

Formeuse vint. Il était pâle, défait; il ne desserra pas les dents et me fit pitié. J'étais furieuse de n'être pas seule avec lui. Je l'aurais serré dans mes bras; je l'aurais consolé; j'aurais pris part à sa peine sans lui montrer que j'en pénétrais le principe. Je faisais l'impossible pour faire partir Desbarres. Je laissais tomber la conversation, je ne répondais pas, je regardais ma montre, je n'osais prononcer : *Allez-vous-en !* parce qu'il me semblait que Formeuse craignait qu'il ne s'en allât. Enfin, à dix heures et demie, Desbarres voulut partir. Il pleuvait à verse. Il n'y avait pas un fiacre sur la place, ni un parapluie dans la maison. J'en ai fait acheter deux ce matin, qui sont fondés à perpétuité dans mon antichambre. J'offris mon carrosse[1] : mon cocher était sorti. Formeuse lui dit que, s'il voulait attendre, il le mènerait; qu'il avait demandé son carrosse à onze heures précises, et qu'il n'attendrait pas longtemps.

Ma soirée était manquée sans ressource. Je ne pouvais pas lui parler de but en blanc. Il n'y aurait eu que par la douceur et l'attendrissement d'une longue soirée que je pouvais me promettre de l'amener à la confiance que je désirais; mais il ne fallait pas pour mon projet qu'il pût soupçonner que j'eusse à cœur de lui parler, surtout après avoir passé vingt-quatre heures seule avec Mme de Versel. Je jugeai même, par une certaine inquiétude machinale que je lui remarquai, qu'il n'était pas fort tranquille sur ces vingt-quatre heures. Desbarres acheva de tout gâter, en me plaisantant sur l'intimité qui paraissait être entre Mme de Versel et moi, et en mettant de la discrétion à accepter l'offre que Formeuse avait fait de le ramener. « Non, lui dit-il; il ne faut pas vous donner la peine de me ramener; Madame a affaire à vous, à ce qu'elle m'a dit. Je prendrai votre carrosse, et je vous le renverrai. »

Formeuse n'a pu refuser cet arrangement. Il est resté; mais si

1. Cf. une Note du folio B 137 (recto) : « *Elle offre son carrosse à Desbarres, p. rester avec Formeuse.* »

froid, si embarrassé, qu'il me glaça l'âme, et, quelque pitié qu'il me fît, à peine pus-je lui demander le sujet de sa tristesse, tant j'étais interdite. Il fit un grand étalage d'une très petite indisposition qu'avait son père, pour colorer son maintien. Je fis semblant d'y croire et j'exagérai de mon côté la peine que j'en ressentais. Il ne me demanda ce que j'avais à lui dire, que lorsqu'on lui eut annoncé le retour de son carrosse. Je lui dis que c'était un prétexte que j'avàis imaginé pour me défaire de Desbarres; qu'étant revenue de la campagne pour être seule avec lui, il m'était dur de n'en pas profiter. « Pour cette fois, me dit-il, ce n'est pas ma faute. Vous avez des amis qu'il faut bien prendre quand ils vous importunent, comme quand vous les désirez. Vous avez marqué une impatience ridicule et presque indécente de renvoyer Desbarres. — Et vous, lui dis-je, un désir de le retenir qui dit bien plus que vous ne croyez. — La conversation pourrait prendre une tournure désagréable pour tous deux, me répondit-il. J'ai promis à mon père de le rejoindre de bonne heure; je devrais être rentré. Adieu, ma chère amie, » ajouta-t-il en me tendant la main et s'approchant pour m'embrasser.

Je me sentis l'âme si serrée, que je n'eus la force, ni de le retenir ni de lui parler. Il s'en aperçut et n'en sortit pas moins aussi vite que s'il se fût débarrassé d'une corvée. Étant près de la porte, je remarquai une altération sensible sur son visage. Sans doute, je lui fis compassion; mais il n'écouta pas ce mouvement. Dès que je fus seule, je fus assez de temps à espérer de le voir revenir; mais lorsque j'eus entendu sortir son carrosse... Ah ! mon tuteur !... je ne saurais vous rendre l'effet que m'a fait ce carrosse en partant !... Il a tout emmené avec lui.

Ne me demandez pas ce que je suis devenue, ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé. En vérité, je n'en sais rien. Me voilà prête à partir pour Montbrillant. Il m'a dit qu'il viendrait me voir un moment. Je l'attends, mais je vous assure que je ne désire pas qu'il vienne.

Le soir, en partant.

Il n'est pas venu. Je l'aurais parié; j'en étais sûre !... Allons, cela est dit !... adieu... adieu, mon tuteur.

◇

A Montbrillant.

M. de Montbrillant est arrivé ici hier au soir. Il m'a dit que je n'avais pas été plus tôt partie de Paris, que M. de Formeuse était venu avec l'intention de passer la soirée avec moi. Il a été fort étonné de me trouver partie. Il ne le pouvait pas croire. Mon

mari a trouvé cet étonnement fort plaisant, et s'en est amusé ou a feint de s'en divertir. Il a ajouté que Formeuse viendrait nous voir un de ces jours et me priait de lui faire savoir ma marche. Cela lui plaît à dire. Il me prend envie de lui écrire pour lui dire que je ne veux plus entendre parler de lui... au moins jusqu'à ce que j'aie gagné sur moi de ne le plus voir que comme mon ami[1]... Mon tuteur, je crois que je ne vous parlerai plus du tout de lui. En vérité, il me serait nécessaire de le perdre de vue tout à fait.

◇

Il est donc vrai que je n'ai plus rien à aimer dans le monde : amant, amis, tout m'abandonne... Je n'entends pas même parler de Mme de Ménil; elle me sait dans la peine cependant...[2]

◇

Deux jours de distance.

Ah ! mon tuteur ! Si vous saviez. Ma mère, ma bonne, ma respectable mère !... Vous ne le croirez jamais; c'est d'elle d'où je reçois ma consolation. Quelle consolation !

J'allais vous mander, il y a deux jours, que j'avais reçu une lettre de Mme de Versel. Elle m'avait dit qu'il paraissait d'abord vouloir la fuir très sérieusement. A présent, il lui demande la permission de la voir, le supplice d'être éloigné d'elle étant pour lui, dit-il, le plus grand de tous.

J'ai répondu à Mme de Versel que je lui demandais en grâce de le refuser; mais je lui demande, avec encore plus d'instance, de ne me plus parler de lui pendant quelque temps. La conduite de Mme de Versel est très nette, et je puis, je crois, m'en rapporter à elle. Je lui ai recommandé mes intérêts, etc.

J'avais donc commencé, mon cher tuteur, à vous mander mes résolutions et toutes les réflexions qui m'obsédaient, lorsque ma mère[3], alarmée du prodigieux changement qu'elle voyait en moi,

---

1. Cf. la Note du fol. B 134 (verso) : « *Elle congédie Formeuse au retour de Sainte-Olive.* »

2. Publié, suivi des deux premières lignes de la section suivante, dans *Mém.* I, p. 363.

3. Publié, à partir de « alarmée », avec des coupures, des remaniements et des altérations, dans *Mém.* I, p. 363-364. — Cf. la Note du folio B 137 (recto) : « *Dans la fermentation, elle confie tout à sa mère, qui rend confidence pour confidence. Dieu lui a*

et de la tristesse profonde que je ne pouvais cacher, est montée dans mon appartement. Elle s'est assise auprès de moi sans me rien dire. Elle m'a regardée fixement avec des yeux attendris et inquiets. Je n'ai pu les soutenir. Les miens se sont baissés, remplis de larmes. Alors elle m'a pris la main. « Il n'y a rien dans le monde, mon enfant, me dit-elle, à quoi il n'y ait du remède. Il ne faut que de la confiance et du courage pour se mettre au-dessus de tout... »

Voyant que je ne répondais pas et que je pleurais amèrement, elle continua : « Parlez-moi, ouvrez votre cœur à votre mère; ne craignez rien. De cette époque, mon enfant, dépend peut-être votre bonheur ou votre malheur à venir... Ce n'est pas un sujet léger ni frivole qui fait couler si abondamment vos pleurs... Ma fille, ma fille, regardez-moi un moment, calmez-vous et parlez. Faites quelque effort pour votre mère qui vous en presse. Hélas ! Elle n'est peut-être pas si étrangère à vos peines, telles qu'elles soient; elle en a tant eues !... Mon Émilie, regardez votre mère... »

Je levai les yeux sur elle, et je me jetai dans ses bras. « Eh bien donc ! lui dis-je, sachez... Jamais je n'aurai le courage d'achever, ma mère... — Eh bien ! vous avez perdu peut-être une amie ? Vous en avez trois autour de vous qui vous tendent les bras : vos enfans, moi ! — Ah ! ma mère... — Oui, ma fille; oui, mon enfant, continua-t-elle en me pressant contre son cœur; ils ne vous tromperont pas, ceux-ci. Livrez-vous à toutes les consolations que nous vous offrons. Je sais que vous êtes persuadée qu'il n'en est pas pour vous. Vous vous croyez seule sur la terre. Tout est vide autour de vous, n'est-ce pas ? Et bien ! je ne vous donne pas huit jours pour vous trouver heureuse... Pleure, pleure, mon enfant; laisse un libre cours à tes pleurs. Je ne te quitterai point; j'écouterai tes plaintes; je te consolerai par ma tendresse, je te connais trop pour douter que tu y sois sensible. Mon expérience te montrera le chemin du bonheur et des vraies consolations. Tu ne me diras rien que je ne sache, que je n'aie peut-être éprouvé. »

Ce mot me rassura et me fit voir combien elle était loin de soupçonner la vérité. « Il ne faut, continua-t-elle, qu'avoir vécu pour éprouver combien les hommes sont injustes, ingrats, et comptent pour peu la peine des autres, quand leurs intérêts la causent. Parlez-moi vrai : est-ce votre mari ? Mlle Darcy ? est-ce Mme du Ménil ? est-ce M. de Formeuse, dont vous avez à vous plaindre ? — C'est de tout le monde, lui dis-je, maman. Mon cœur est ulcéré

---

*fait la grâce, etc. Peinture du charme de la vie dévote. Retour sur le temps où elle y était. Émilie devient dévote... Non, c'est pour l'avenir. Elle veut la mettre entre les mains d'un directeur. — Mais, maman, pourquoi étiez-vous si sévère ? — Je prévoyais tout ce qui est... — Plus jeune, je perdais par cet aveu* [*tout ce qui*, biffé,] *l'autorité qu'il fallait conserver...* »

de voir qu'on n'a d'amis qu'autant que la gaieté, les plaisirs en appellent. »

Ma mère voulut combattre une mélancolie déplacée, dont je ne lui donnais aucun motif raisonnable. J'avais besoin d'épancher mon cœur; j'étais touchée de sa tendresse; mais il m'était cependant impossible de lui faire un aveu sincère de ma situation. Vous avouerai-je ce qui m'arrêta ? La crainte d'être privée peut-être pour toujours de voir Formeuse, si j'avouais la part qu'il avait à mes larmes.

« Je ne vois que trop, lui dis-je, que mon cœur n'est pas fait pour s'attacher à des amis si frivoles. Il cherche un bien plus pur, plus solide. Je croirais presque, après y avoir bien réfléchi, que Dieu a enfin décillé mes yeux, et qu'il m'appelle sérieusement à lui. Vous m'avez souvent parlé de mes erreurs, ma chère maman; du vide des consolations que je recherchais... Je ne vous croyais pas, alors; mais je n'en suis que trop sûre aujourd'hui. »

Maman me regarda un instant en silence, puis elle me dit : « Vous avez subi le sort commun des femmes que leur mari délaisse de bonne heure. M. de Montbrillant est seule cause de votre erreur. S'il vous était resté attaché, vous n'auriez pas été dans le cas de chercher des consolations étrangères. Vous m'avez fait trembler plus d'une fois. Le dégoût que vous éprouvez aujourd'hui est le moindre malheur de tous ceux qui pouvaient vous arriver. Je prévoyais tout ce qui vous arrive, et je craignais pis encore. J'aurais voulu vous amener plus tôt à reconnaître le peu de cas qu'on doit faire des hommes. Ne pouvant pas guider vos pas... — Ah ! maman, que ne me parliez-vous avec autant de franchise qu'à présent ? — Il n'était pas temps. En vous avouant que je lisais au fond de votre cœur, je risquais de perdre l'autorité qu'il m'était important de conserver pour votre propre avantage. Vous étiez trop ivre, mon enfant, pour m'écouter. Je me serais trouvée confidente de vos erreurs. Je ne puis l'être que de votre repentir. Il faut penser sérieusement, ma chère fille, à rentrer dans le chemin de la vertu dont vous vous êtes écartée... »

« J'aurais été confidente de vos erreurs; je ne puis l'être que de votre repentir ! » Cette phrase m'a fait trembler; mais c'est la seule qui lui soit échappée, qui ait pu me faire voir clairement qu'elle devine la véritable cause de mes chagrins. Mais, comme j'ai toujours répondu vaguement, elle a continué à parler de même. Au moyen de quoi, j'ignore si elle n'a que des soupçons ou quelque certitude. Je ne sais, mon cher tuteur, quel charme s'est répandu sur tout ce que m'a dit ma mère; mais je vous avoue qu'elle a constaté en moi le désir de m'occuper par-dessus tout des moyens de faire mon salut et d'expier mes erreurs passées.

Ma chère maman ne m'a point quittée depuis trois jours. Elle m'a fait mettre un lit dans sa chambre. Je cesserai pourtant ce soir

de coucher auprès d'elle, car elle passe les nuits à causer avec moi, et je craindrais qu'à la fin sa santé ne souffrît d'une si grande condescendance.

Je l'ai déjà éprouvé, mon cher tuteur : il n'y a de bonheur, de paix, de repos, qu'avec un véritable amour de Dieu. Si vous saviez combien maman est pénétrée de cette vérité, combien elle s'est mise au-dessus de tous les événemens, combien elle est heureuse ! Chaque privation est un bonheur et un moyen de rendre hommage à l'objet unique de notre amour. Elle me le disait encore cette nuit : rien n'est comparable au charme de la vie pieuse et retirée. Elle m'en a fait une peinture délicieuse et bien conforme à tout ce que j'éprouvais lorsque j'avais le bonheur de l'être. Elle a écrit à M. l'abbé Martin[1], qui est son directeur, pour le prier de venir dîner ici; nous l'attendons de moment en moment. Elle m'assure que je trouverai une consolation infinie dans sa conversation; je l'attends avec impatience.

Croyez-vous, mon tuteur, que je puisse être encore heureuse, que je puisse l'être sans Formeuse ?... Être quatre jours sans me donner signe de vie ! Ne pas douter que je ne sois au désespoir, car il n'en doute pas... Cela est révoltant. Je ne veux plus entendre parler de lui, je n'en veux plus parler. Mon tuteur, je ne vous en parlerai plus... Je vais retrouver ma mère. A propos, une chose singulière; je suis descendue chez elle ce matin, et j'y suis descendue sans rouge. J'avoue que c'est le premier sacrifice que je croyais devoir faire; elle s'y est opposée absolument, et elle-même a été chercher ma boëte et m'a forcée d'en mettre[2]. Je suis persuadée cependant que ce mélange spirituel et mondain ne peut jamais rien produire de bon.

◇

J'ai vu l'abbé Martin. Il a raison : je n'ai rien de ce qu'il faut pour être dévote heureuse, mais au moins ce désir me soutenait. A présent que je l'ai perdu, mon tuteur, je suis plus désolée que

---

1. L'abbé Joseph-François Martin, « licencié en droit de la Faculté de Paris », figure dans le récit sous son nom véritable. Il succéda en août 1749 à l'abbé Le Jollivet comme curé de la paroisse de Deuil, dont dépendait le domaine d'Épinay. J.-J. Rousseau lui adressa en cette occasion une lettre de compliments et de conseils (v. *Corresp. gén.*, t. I, p. 291). Selon Diderot, qui mentionne à diverses reprises l'abbé Martin dans ses lettres à Sophie, ce devait être un gros et jovial personnage. Il quittera la cure de Deuil en 1767 pour occuper celle de Groslay; et se retira, cinq ans plus tard, en Avignon, où il finit ses jours.

2. Cf. la Note du fol. B 137, recto : « *Elle veut quitter le rouge, sa mère ne le veut pas.* »

jamais. Je ne sais que faire de moi. Quoi ! je ne serai plus aimée de Formeuse ? Il m'oublie. Voilà le quatrième jour que je passe sans le voir, sans entendre parler de lui...

[1] L'abbé Martin était chez ma mère, lorsque j'y suis descendue ce matin. J'espérais qu'elle l'aurait un peu prévenu ; mais j'ai lieu de croire qu'elle ne lui avait rien dit. Lorsque j'entrai, elle lui dit que je désirais qu'il voulût bien diriger ma conduite, étant résolue de penser sérieusement à mon salut. « C'est, répondit-il, le vœu de toute bonne chrétienne, et les devoirs de votre âge et de votre état, Madame, sont moins pénibles et moins difficiles à remplir qu'on ne pense. » Ma mère nous laissa seuls. J'étais un peu embarrassée. « Ce n'est ni à mon âge ni à mon état, lui dis-je, Monsieur, qu'il faut consulter. Je suis dégoûtée du monde, et tout ce que j'y vois, ce que j'éprouve, me persuade tous les jours davantage qu'il est impossible d'y faire son salut. Si j'osais, si mes enfans pouvaient se passer de moi, j'irais me jeter dans un couvent, et je ferais bien volontiers le vœu de n'en jamais sortir. — Je vous avoue, Madame, dit-il, que je fais peu de cas de ces partis extrêmes, et qu'en général je n'ai point de confiance dans ces conversions prématurées. Elles ne sont point solides; les retours en sont toujours fâcheux. La vraie dévotion, Madame, et la disposition de l'âme la plus agréable à Dieu, est, en morale comme en philosophie, de tirer le meilleur parti possible de la situation où la Providence nous a placés. Une femme mariée, une mère de famille, n'est point faite pour être Carmélite, ni pour vivre en Carmélite[2]. Lorsqu'on se laisse emporter par caprice, ou par simple dégoût du monde, à ces retours subits vers Dieu, on ne tarde pas, à votre âge, à s'en repentir, et l'on revient au monde par le besoin de le retrouver. — Monsieur, je vous assure qu'il est impossible de faire son salut dans le monde. — D'où vient donc, Madame ? Condamnez-vous à la damnation éternelle tous ceux que leur état y retient ? Dieu ne demande de nous que l'exacte observance des devoirs auxquels nous oblige la situation où il nous a placés. Avant de faire plus qu'il exige, commencez à faire exactement ce qu'il exige; sans quoi, vous afficherez plus que vous ne pourrez tenir. Vous reviendrez au monde, vous le quitterez de nouveau pour Dieu, et vous ne serez bien ni avec l'un ni avec l'autre[3]. Lorsqu'on prend par dépit un parti extrême, lorsqu'on veut mener la vie d'un solitaire, non par amour de Dieu, mais par le dégoût de ses semblables, il n'en résulte autre chose que d'affaiblir l'espérance d'une réconciliation réelle entre le créateur et la

1. La suite de ce texte a été publiée, avec deux altérations vers la fin, dans *Mém.* I, p. 364-369.
2. Le passage « La vraie dévotion... Carmélite » a été cité dans *Jeun.*, p. 379-380.
3. Le fragment « Dieu... ni avec l'autre » est cité dans *Jeun.*, p. 380.

créature, et cela conduit même souvent à l'extinction totale de la religion dans une âme à qui elle n'offre presque plus la ressource de l'expiation. — Je vous assure, Monsieur, que mon retour vers Dieu est sincère. Il sera durable, je l'espère. J'ai tant de raisons pour qu'il le soit ! — Je vois, Madame, que vous allez faire de Dieu un pis aller. Si l'on méprise le monde quand on le quitte pour Dieu, on peut dire de même qu'on méprise Dieu quand on le quitte pour le monde; et c'est ce qui ne manquerait pas de vous arriver. Croyez-vous, Madame, que ce soit là la disposition qu'il attende de vous ? Croyez-vous que, quand vous aurez quitté le rouge; quand vous aurez fait succéder les *Essais* de Nicole aux *Essais* de Montaigne; quand vous aurez fermé votre porte à la bonne compagnie, il n'y aura plus de danger pour vous ? Vous vous trompez. Les tentations viendront vous chercher au pied des autels. La dévotion consiste principalement dans la privation des choses très douces, et ces privations ne manquent presque jamais d'aigrir l'humeur. »

Je lui dis que j'avais fait mes preuves à cet égard, et je lui contai tous les chagrins que m'avait donnés mon mari. « Vous avez à vous plaindre de M. votre mari, me dit-il; vous en aurez mille fois moins d'indulgence pour ses travers, si vous donnez dans une dévotion excessive. Cela ne devrait pas être; mais cela sera par la seule raison que vous ne croirez plus avoir aucune faute à vous pardonner. »

Nous causâmes fort en détail sur ma situation avec mon mari. Il me dit des choses très sensées, et qui certainement m'auraient consolée si c'eût été la véritable cause de mes chagrins. Il se douta que je ne lui disais pas tout; mais je n'osai en dire davantage. Après un moment de silence, pendant lequel ma contenance ne le satisfaisait pas, il me dit tout d'un coup d'un air de compassion : « Mais, Madame, je suis étonné qu'en convenant de tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, votre âme n'éprouve pas un peu de consolation. Vous êtes triste, oserais-je vous demander quel est le sujet de votre tristesse ? »

Je lui dis d'abord que j'étais lasse de vivre avec des gens corrompus et sans foi, et que souvent ceux en qui l'on croit devoir avoir le plus de confiance sont les plus perfides ou les moins indulgens. « Mais, me dit-il, la perfidie, l'inconséquence et l'intolérance des hommes sont anciennes comme le monde; l'on y doit être fait. Encore une fois, ce n'est guère là le motif dont Dieu se sert pour rappeler une âme à lui. La trahison des amis, Madame, inspire de la défiance et non de la dévotion. On en hait un peu plus l'espèce humaine; mais croyez-vous, Madame, qu'on puisse en aimer Dieu davantage ? »

Il me prit un serrement de cœur et une abondance de larmes qu'il me fut impossible de retenir. Je me cachai le visage de mes mains. Je voulus parler; il me fut impossible. M. Martin eut pitié

de mon état, et m'assura que, si j'avais quelque peine secrète dont il pût me consoler, il n'était point indigne de ma confiance, et que je pouvais parler.

Je lui avouai que le dégoût excessif que je me sentais pour le monde ne m'était venu que par la perte du cœur d'un ami à qui j'ai tout sacrifié. Je lui peignis la solitude où se trouvait mon âme, le désespoir qui s'emparait de temps en temps de moi, et enfin l'ennui insupportable que me causait mon existence.

« Je ne suis plus étonné, Madame, me dit-il, de vos projets de réforme; mais j'ai moins de confiance que jamais dans leur solidité. Vous êtes dans le cas de toutes les femmes honnêtes et malheureuses qui ont besoin d'aimer encore. Dieu devient l'objet d'une sensibilité qui ne peut demeurer oisive; mais le mauvais succès d'un parti si légèrement pris est une juste punition des motifs frivoles qui ont guidé cette profanation. En attendant, la prétendue conversion fait grand bruit, le motif en devient plus éclatant; cette réforme est une espèce de scandale qu'on donne en pure perte, car on ne tarde pas de retourner au monde, et c'est un second scandale et un ridicule qu'on n'évite que par des ménagemens et un art infinis.

« Il ne résulterait de tout ceci, si vous suiviez la vivacité de vos idées, que l'embarras de rappeler peu à peu toutes les vanités que vous auriez éloignées. C'est alors, Madame, que vous pourriez évaluer toute la distance qu'il y a entre le monde et Dieu. Pour une femme comme vous, Madame, qui a de la droiture, de la raison et de l'honnêteté, il n'y aurait d'autre parti que de soutenir celui que vous auriez embrassé. Pouvez-vous vous promettre d'être assez absolument détachée des avantages de votre position, pour n'être jamais tentée d'en jouir ? ou vous déciderez-vous à mener une vie d'hypocrisie qui ne peut jamais vous convenir ?[1] L'aveu que vous m'avez fait ne change rien à tout ce que nous avons dit. Mon avis est toujours, Madame, que vous n'affichiez rien, que vous cherchiez dans une dissipation honnête à calmer les mouvemens violens et contradictoires que le désespoir fait naître en vous. Si vous voulez que le repentir de vos erreurs soit agréable à Dieu, il faut d'abord qu'il soit sincère. Ce ne sera que dans un état de calme, que vous et moi pourrons juger sainement de vos dispositions. Je ne vous permettrai pas même, à présent, d'approcher des sacremens. Je vois plus de dépit que de remords dans vos expressions. Occupez-vous, d'abord, Madame, des devoirs réels de votre état. Faites le plan d'une nouvelle vie, le soin de Madame votre mère, l'éducation de Messieurs vos enfans, la vigilance continuelle sur les intérêts de Monsieur votre époux : voilà, Madame, par où doit commencer votre réforme. Et puis si, dans quelques années, vous

1. La fin du paragraphe est reproduite, avec des omissions. dans *Jeun.*, p. 380.

persistez dans le désir d'atteindre à la perfection de la vie dévote, j'aurai l'honneur de vous revoir. »

Voilà, mon tuteur, le précis et le résultat de notre conférence. M. Martin fut retrouver ma mère et me laissa livrée aux plus cruelles réflexions. Je lui ai demandé ce qu'il me conseillait de faire au cas que M. de Formeuse vînt me chercher à la campagne. « Je sens, lui dis-je, que je ne dois plus le voir. — Il n'est, m'a-t-il répondu, Madame, ni prudent ni honnête d'en agir ainsi. La personne dont il est question est faite apparemment pour être votre ami, puisqu'il a été avoué pour tel de toute votre famille. En pareil cas, une rupture affichée est une sottise, et une sottise déshonorante. Voyez-le venir. Il paraît[1] qu'il n'est pas fort empressé de venir vous trouver. S'il vient, il faut le recevoir et le bien recevoir. Vous ne devez souffrir aucune explication, sous quelque prétexte que ce puisse être, et ne point vous trouver seule avec lui. Éloignez-le insensiblement, ce sera bien fait; mais tant que vous serez contrainte de le voir, traitez-le comme vos autres amis, sans aucune distinction. »

Hélas ! Je crois que je me trouverais encore heureuse de le voir ainsi, si j'étais sûre qu'il a de l'amitié pour moi; mais me traiter avec ce dédain, avec cette indifférence... Ah ! cela ne peut se soutenir et me réduit au désespoir toutes les fois que j'y pense.

◇

## Suite du Journal[2].

M. Martin n'avait que trop raison. J'étais mal disposée à la dévotion[3]. Ah ! mon tuteur, que je suis faible !... Et peut-être dupe ? J'adore Formeuse. Je suis plus que jamais combattue... Que je suis heureuse de n'avoir rien avoué à ma mère !... Il m'a envoyé, par un exprès, une lettre fort douce par laquelle il me fait des reproches de mon départ précipité. Il me demande mes ordres.

Si je suis sédentaire, dit-il, il viendra s'établir ici. Il voudrait y amener M. René, s'il ne me gêne pas. Il ajoute que sa santé est fort dérangée, qu'il est tracassé dans sa famille par nombre d'affaires désagréables. Enfin il finit sa lettre par implorer ma pitié et mon indulgence.

Vous avouerai-je ma faiblesse, mon tuteur ? Mon imagination

1. Var. A, d'abord : « *vous savez* qu'il... ».

2. Le paragraphe initial a été publié, avec des remaniements, dans *Mém.* I, p. 370, sous la date ajoutée : « *Septembre* 1751 ».

3. Cette dernière phrase est en surcharge interlinéaire dans A.

m'a présenté cette lettre comme l'annonce d'un retour assuré. En conséquence, je lui répondis la lettre la plus tendre, où toute ma passion pour lui était vivement exprimée. Je finissais par le plaindre et lui demander pardon du mouvement de dépit qui m'avait fait partir à son insu.

Saint-Urbain est arrivé comme j'étais à écrire. J'avais le cœur si plein de mon prétendu triomphe, que je lui confiai la lettre de Formeuse et ma réponse. « Cette lettre, me dit-il en parlant de celle de Formeuse, est celle d'un homme qui ne peut se dissimuler ses torts; qui en est au désespoir; mais qui est entraîné malgré lui à les avoir. Il vous demande votre pitié et votre indulgence. Mais ne vous y trompez pas; c'est autant pour l'avenir que pour le passé. Votre imagination, guidée par votre passion, vous abuse, et vous perdez tout en lui montrant votre tendresse. Si vous voulez le fixer auprès de vous, faites en sorte qu'il y soit à son aise; et, pour qu'il s'y plaise, il faut lui faire perdre de vue votre passion. Chaque preuve que vous lui en donnerez est un remords que vous éveillez. Son amitié vous est nécessaire à conserver; vous la trouverez plus tendre qu'elle n'a jamais été, si vous mettez du sens-froid et de la générosité dans votre conduite. Vous m'avez dit vous-même que vous n'ambitionniez que la possession de son cœur. Il faut que la reconnaissance remplace l'illusion; alors ces liens seront indissolubles, pourvu que vous ayez l'adresse et la délicatesse de cacher les nouvelles chaînes dont vous allez vous servir. Croyez-moi; répondez-lui un simple billet de bonne amitié; excusez-vous sur quelque affaire d'être partie si précipitamment ; montrez-lui le désir de le voir; acceptez l'établissement de M. René... Cette proposition vous prouve la crainte qu'il a de se trouver seul avec vous. Lorsqu'il sera ici, évitez sans affectation le tête-à-tête. Tâchez de l'occuper, de l'amuser; ne voyez jamais qu'il a de la peine, à moins qu'il ne vous la prononce. — Cette conduite, lui dis-je, ne serait pas au-dessus de mes forces, s'il m'avait une fois confié l'état de son cœur. Mais... je crains... — Moi, je ne crains rien, me dit-il, si vous vous pénétrez bien d'une grande vérité, c'est qu'il est perdu tout à fait pour vous si vous suivez les conseils de votre passion. Vous ne le conserverez pas même pour ami; c'est moi qui vous le dis. »

Cet arrêt m'effraya et me détermina à suivre le conseil de Saint-Urbain. « Mais, lui dis-je, venez donc souvent me soutenir, et surtout les premiers jours. Je crains d'outrer cette conduite qui n'est pas dans mon caractère, et qui est si contraire à mon cœur. »

Il me l'a promis. Il est retourné ce soir à Paris. Il verra demain matin Formeuse, et s'arrangera pour venir avec lui.

Je vous quitte, mon tuteur, pour aller faire la partie de ma mère avec Mlle Darcy, qui vient d'arriver avec mon mari. Il a annoncé

qu'on ferait de la musique après le souper, et à minuit chacun se retire. C'est l'heure du repos; mais il n'appartient pas à tout le monde d'en prendre.

◇

M. de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Je crois que je n'ai pas besoin de vous répéter, ma chère pupille, combien je prends de part à vos peines.

Je suis furieux contre Formeuse et contre tout ce qui trouble votre repos. Votre cœur sensible et droit méritait un retour plus sincère. Je vous plains de toute mon âme; je gémis de ne vous être jamais bon à rien; mais je dis bien pis que M. Martin, ma pauvre Émilie; car, non seulement je dis que vous ne serez jamais dévote, mais j'ajoute : J'ai bien peur que vous ne soyez toujours jeune[1]. Je tremble pour votre santé. Vous avez échappé à Formeuse. Si vous n'y prenez garde, il en viendra un autre qui vous tuera[2].

M. Martin me paraît avoir de l'expérience; c'est un homme sensé et raisonnable. Voilà le seul directeur que j'aie rencontré qui ait le sens commun. Je suis bien aise pour Madame votre mère et pour vous qu'elle soit entre ses mains. Je vois qu'il suit le précepte de saint Paul : qu'il se fait tout à tous. Il vous a très bien conseillée; aussi bien qu'il le pouvait. Et Saint-Urbain encore mieux; aussi est-ce là le directeur que je vous conseille de préférer.

Il est certain que M. de Formeuse doit rester votre ami, si vous vous conduisez avec prudence; et à votre place, ma chère Émilie, je sacrifierais tout à cela. Votre expérience doit vous avoir prouvé de reste qu'un sentiment modéré et tranquille rend mille fois plus heureux que tous ces mouvemens violens qui coûtent tant, et qui ne rendent presque jamais que du chagrin. Mais tous les propos injurieux et humilians qu'occasionne une rupture suffisent pour vous engager de l'éviter par tous les moyens possibles. Je suis curieux de savoir ce que vous a dit Madame votre mère après le départ de l'abbé Martin, et comment vous êtes ensemble. Comment aura-t-elle reçu Formeuse et Mlle Darcy ? Car il me paraît presque démontré qu'elle sait à quoi s'en tenir, ou au moins qu'elle en a

1. Var. A, d'abord : « *jamais vieille* » (biffé).

2. Sur le début de cette lettre, cf. la Note du folio B 137 (recto) : « *Le tuteur se moquera aussi de ce projet* [d'entrer en dévotion] : *Vous ne serez jamais dévote, et j'ai bien peur que vous ne soyez jamais vieille. Vous avez échappé à de Form. Il en viendra un autre qui vous tuera...* »

de violens soupçons[1]. Est-il vrai que Mlle Darcy vient d'avoir une succession ? J'ai vu hier quelqu'un qui a été la voir de la part du chevalier Le Maire, qui est à Strasbourg, et qui l'a trouvée occupée à faire meubler son appartement en damas des Indes jaune et blanc. Il lui a fait compliment sur la beauté de ce meuble. « Ce n'est pas par gloire, lui a-t-elle dit, mais je viens d'avoir une petite succession qui me donne précisément de quoi vêtir mon corps et couvrir mes murs. »

Il y a à tout cela quelque chose que je découvrirai, qui ne me paraît pas naturel. Mandez-moi toujours ce que vous saurez, ne fût-ce que pour faire un moment de diversion.

Je suis fâché de ne vous avoir pas vue à Paris à votre dernier voyage, ma chère pupille; ou du moins de ne l'avoir pas su assez tôt pour vous voir. Je vous aurais confié ce que je ne pouvais écrire alors, et ce que je ne veux pas vous laisser apprendre par le public : je suis ministre du Roi à la Cour de Mannheim[2], et j'ai obtenu de faire passser mon gouvernement de l'île de Ré à mon neveu. Jamais on n'aura vu un si jeune gouverneur. En conséquence de cette grâce, il épouse Mlle d'Effiat qui lui apporte douze mille livres de rente. Vraisemblablement je ne tarderai guère à partir pour l'île de Ré, où se fera la noce.

Si par hasard vous venez à Paris, je vous demande en grâce de m'en avertir. Je prendrais difficilement mon parti de vous perdre de vue pour trois ou quatre ans, sans avoir eu au moins la satisfaction de causer avec vous et de prendre vos ordres. Les affaires dont je suis accablé m'empêchent d'entrer dans de grands détails par écrit, mais j'aurais beaucoup à vous dire si je pouvais vous voir.

Adieu, ma chère pupille; recevez les assurances du respect de l'homme du monde qui fait le plus de vœux pour votre bonheur.

A propos : Mlle Durand attend toujours vos ordres. Il me semble que vous lui avez donné parole pour la fin de ce mois. Voyez, ma chère pupille, ce que vous voulez que je lui dise. Il serait fâcheux que vous eussiez changé d'avis à son égard sans la prévenir. Ayez la bonté de vous décider, parce que, si vous ne la preniez pas, je pourrais peut-être lui trouver une place. Mais par ce que je connais d'elle, je doute que vous puissiez trouver mieux pour Mlle votre fille.

◇

---

1. Cf. l'annotation marginale du folio B 137 (recto) : « *La mère a eu des soupçons sur Mlle Darcy.* »

2. C'est en 1755 que le comte d'Affry fut nommé ministre du Roi (Louis XV) à Bruxelles. On voit que, si Mme d'Épinay a pu emprunter certains détails à la biographie de ce personnage, elle s'est ingéniée à en brouiller la chronologie !

Madame de Montbrillant a M. de Lisieux.

Je voudrais pouvoir aller vous chercher, mon cher tuteur; mais en vérité je suis hors d'état de me transporter. Depuis trois jours, je suis fort incommodée, sans trop savoir ce que j'ai. Ce sont des défaillances qui me prennent tout à coup, mais qui ne durent pas; des maux de tête et des maux de reins insupportables. On me donne du quinquina et je ne sais quoi encore; ce n'est pas là le remède à mes maux.

Il faudrait plus de courage que je n'en ai pour vous féliciter de la commission dont vous allez être chargé. Tout ce qui s'éloigne de moi dans ce moment-ci, mon cher tuteur, me désespère et me présage un abandon total. Mais je vous fais mon compliment de tout mon cœur sur l'établissement de M. votre neveu. J'ai vu Mlle d'Effiat. Quoique très enfant, elle annonçait de l'esprit et une jolie figure. Qu'ils soient heureux !

J'ai une grâce à vous demander, que je vous prie avec instance de ne me pas refuser : c'est de venir passer deux ou trois jours ici avant votre départ. Je sens la répugnance que vous pouvez avoir à vous trouver avec ma mère. Mais, mon cher tuteur, c'est un sacrifice que je vous demande, et que vous devez à ma tendre amitié et au besoin que j'ai de vous. M. de Montbrillant sera très aise de vous y voir, et vous pensez bien que je ne hasarde point cette proposition sans être bien sûre que vous aurez lieu d'être satisfait de la réception que vous fera ma mère. Je ne saurais vous exprimer le chagrin que j'aurais, si vous partiez sans que je vous eusse vu; mais j'espère que vous ne me refuserez pas cette consolation.

Je n'ai guère la force d'écrire aujourd'hui. Cependant je vais tâcher de vous mettre au courant de ce que vous désirez savoir.

Je n'ai vu ma mère seule que le lendemain de la visite de l'abbé Martin. Ce fut elle qui rompit le silence la première, en me disant : « Vous voyez bien, ma fille, que l'abbé n'approuve pas plus que moi les partis extrêmes. Croyez-moi, mon enfant, suivez son conseil. Il m'a dit qu'il attribuait votre mélancolie à un dérangement de santé. Je le pense comme lui. Il faut vous dissiper et vous faire des occupations dans l'intérieur de votre maison, qui intéressent votre âme, qui fixent votre esprit, et qui ne vous laissent point accessible à toutes les intrigues et les petites misères de société qui vous rendent malheureuse, comme si elles en valaient la peine. Arrangeons-nous pour avoir ici deux ou trois personnes qui vous plaisent et qui ne troublent point le plan de vie qu'il vous convient d'embrasser. »

Je lui dis que j'attendais ces jours-ci M. de Formeuse, M. René;

et que Saint-Urbain m'avait promis de revenir avec eux. Elle me parut étonnée et ne répondit rien; mais dans un autre moment, elle me dit qu'elle ne me conseillait pas d'attirer beaucoup les gens dont je croyais avoir à me plaindre. « Par exemple, me dit-elle, je crois que vous pouvez vous dispenser de traiter Mlle Darcy en amie. Je ne veux faire aucun jugement téméraire, mais, depuis quelque temps, il y a quelque chose dans toute son allure qui n'est pas naturel. Elle nous a négligées dans un temps où nous étions dans la peine et où nous avions besoin de nos amis. Le malheur est la pierre de touche de l'amitié. Je ne suis point chez moi ici; je n'ai rien à dire sur ceux qui y viennent. Mais il ne suffit pas de n'être pas dupe; c'est se manquer que de laisser croire qu'on l'est, quand il n'en résulte pas un très grand bien pour soi ou pour les autres. Or, comme ici il en pourrait résulter un très grand mal peut-être, je ne souffrirais pas à votre place ces fausses assurances de tendresse qu'elle vous prodigue. »

Mlle Darcy nous a dit, en effet, qu'elle avait eu un legs[1] d'un de ses oncles, qui allait bien à cent louis et que, comme cet argent lui venait de Dieu et sa grâce, elle en avait fait l'emploi sur-le-champ en achetant un meuble de damas pour remplacer sa vieille Bergame, une robe de Perse pour remplacer sa siamoise, et une montre d'or à répétition, parce qu'à trente-trois ans il était temps de savoir l'heure qu'il est, sans en avoir l'obligation à l'horloge de la paroisse[2]. Tout cela a fait une plaisanterie que M. de Montbrillant a trouvée délicieuse, et elle a fini par lui prendre un petit cachet de la valeur de cinq à six louis, qu'il lui a laissé pour un baiser.

Ma mère n'a pas soufflé pendant cette folie, qu'elle a prise trop gravement, à en juger par son air. Je ne sais pas ce que vous entendez en disant que ma mère sait à quoi s'en tenir; mais j'imagine qu'elle la soupçonne de m'enlever Formeuse et peut-être aussi de s'en faire un mérite auprès de M. de Montbrillant. Ce que je n'entends pas, c'est cet empressement de M. de Montbrillant pour elle, qu'il me fait valoir comme une attention pour moi. Voilà deux fois qu'il me dit qu'il lui a fait proposer de l'amener, imaginant que je serais, dit-il, bien aise de l'avoir pour m'aider à amuser ma mère. Je lui ai répondu que ce soin était trop doux et trop satisfaisant pour moi pour avoir besoin de secours. « Je ne sais, m'a-t-il répondu, si ce soin est fort satisfaisant; mais il n'est pas gai du moins, car vous êtes tous tristes ici comme des bonnets de nuit; on n'y rit pas une fois en huit jours. Si vous n'y prenez garde, vous allez vous laisser gagner par les vapeurs. Des bâillemens vous passerez aux pleurs; ma foi ! il faudra décamper. »

---

1. Var. A, d'abord : « *une grosse fortune* » (biffé).
2. Id. : « *aux passants* » (biffé).

Nous l'avons décidé à prendre Mlle Durand; mais, comme il persiste à ne vouloir lui donner que deux cens livres, je donnerai les cent francs en sus pour compléter les cent écus qu'elle demande; ainsi, vous pouvez l'amener. Vous voyez, mon tuteur, que je compte sur votre visite. Il faudra que vous la fassiez consentir à manger dans sa chambre; M. de Montbrillant ne veut pas absolument qu'elle mange avec nous.

Croiriez-vous bien qu'il nous demanda hier pourquoi nous ne proposerions pas à Mlle Darcy d'être gouvernante de ma fille ? « En prenant, disait-il, Mlle Durand pour leur femme de chambre. » Ma mère lui dit qu'il était bien peu conséquent; qu'il s'était permis fort injustement de la décrier dans un temps où elle ne le méritait pas; et qu'à moins qu'il n'eût imaginé ce projet comme une réparation publique, il n'était pas concevable[1] qu'il lui fût venu en tête; mais que, de toute façon, il n'avait pas le sens commun. « Pourquoi ? dit-il. En lui donnant cent pistoles d'appointement, je suis persuadé qu'elle accepterait. — Ce serait payer cher une absurdité, lui dit ma mère, et peut-être une indécence. Il ne faut point donner cent pistoles à quelqu'un qui ne vous convient pas, en supposant qu'elle les acceptât. Mais il faut donner cent écus à Mlle Durand qui les demande, et qui convient à votre fille. »

Il persista à n'accorder que deux cens livres, et dit qu'il aurait sacrifié cent pistoles pour nous procurer une ressource et une compagne agréable, mais que, puisque nous n'en voulions pas, il n'y avait qu'à s'embéguiner de cette Durand. « Je vois d'ici, dit-il encore, que ce sera quelque grave bégueule à grands systèmes, à beaux principes; pourvu qu'elle soit gaie encore, passe ! ou qu'elle soit bien ridicule, parce qu'elle me fera rire. » Et il nous quitta pour aller visiter ses chevaux avec son écuyer, et faire travailler à une de ses fermes qu'il a transformée en manège.

M. de Formeuse devait venir s'établir hier ici avec René et Saint-Urbain; mais ayant appris que M. et Mme de Ménil y venaient dîner avec Desbarres et le comte de Lange, qui est venu passer huit jours seul à Paris, ils ont remis leur arrivée à demain[2]. Voilà à peu près tout ce que je puis vous dire. Il faut même tout le besoin que j'ai de causer avec vous, mon cher tuteur, pour vous avoir tant écrit. J'ai un mal de tête à ne voir pas clair.

Adieu. Venez, je vous en conjure.

◇

---

1. Var. A : « *convenable* » (corrigé).
2. Cette phrase a été publiée dans *Mém.* I, p. 370.

*Je promis à Mme de Montbrillant d'aller passer trois ou quatre jours avec elle. C'est, comme elle le sentit, un sacrifice que je lui faisais, mais que je crus lui devoir faire.*

*Mme de Gondrecourt me traita à merveille, et fit tout ce qui dépendit d'elle pour réparer le procédé aussi injuste que soutenu qu'elle avait eu avec moi. Nous eûmes ensemble une explication que je ne demandais pas. Je dois lui rendre justice ; elle ne chercha point à jeter sur M. de Bernon l'irrégularité de ses procédés ; au contraire, elle s'en chargea tout entière. « Mettez-vous à ma place, Monsieur, me dit-elle. S'il eût été question de ma fille, je n'aurais pas agi ainsi, mais je répondais d'une jeune personne sur qui je n'avais qu'une demi-autorité, et dont la tête vive et légère ne se laissait pas conduire. Elle s'était enflammée pour vous. C'était elle que je redoutais, et non pas vous, etc. »*

*Je pris ses excuses pour bonnes et je lui sus gré du désir qu'elle me marquait de n'avoir point de tort, ou de chercher au moins à réparer ceux que je lui trouvais.*

*Comme ce ne fut que dix ou douze jours après avoir reçu cette lettre de Mme de Montbrillant que j'allai chez elle, je placerai ici les deux envois qu'elle me fit dans cet intervalle avant de narrer ce que je découvris sur Mlle Darcy et ce que j'en dis à Mme de Montbrillant.*

◇

## Suite du Journal.

Cinq jours de distance.

Je compte sur votre parole, mon cher tuteur, et je vous attends avec impatience, aussitôt que vos affaires vous le permettront. Vous ne pouvez pas concevoir ce que j'ai souffert depuis cinq jours que Formeuse est ici.

Depuis hier seulement, il commence à être un peu à son aise. Nous ne nous sommes pas vus seuls un instant[1]; Saint-Urbain m'a gardée à vue. Sans lui, je n'aurais jamais eu le courage de soutenir le ton qu'il m'a fait prendre. Je n'oublierai de ma vie l'intérêt qu'il m'a marqué dans cette occasion. Imaginez qu'il pousse l'attention jusqu'à m'emmener ou à la promenade ou dans ma chambre, lorsqu'il remarque que ma constance est à bout et que je suis prête à succomber à ma peine. D'autres fois, si les larmes me gagnent, il propose la lecture de quelque morceau pathétique qui puisse leur donner un prétexte spécieux.

---

1. Ce début, remanié, a été publié dans *Mém.* I, p. 370.

Ma plus grande peine est que Formeuse ne paraît pas encore désirer de causer avec moi. Il est vrai qu'il n'est pas le même depuis hier. Il est moins contraint; sans doute parce que je ne le recherche pas. Cette position est bien cruelle. « Il est vrai, me répond Saint-Urbain lorsque je lui confie ma peine; mais croyez-vous que la sienne soit douce ? Il a tort et vous ne l'avez pas. Il est donc plus malheureux que vous. » J'espère que le succès de cette conduite m'encouragera à la soutenir.

Saint-Urbain me quitte ce soir pour trois jours. Il m'a fait promettre de suivre exactement le même plan. Il prétend que rien n'échappe à M. de Formeuse de tout ce qui se passe en moi, et qu'il m'en sait gré. S'il allait pourtant me prendre au mot, et profiter de la liberté que je lui laisse pour s'éloigner peu à peu de moi ? Saint-Urbain dit encore à cela qu'il faut s'y exposer, parce qu'il n'y a pas une conduite sûre pour éviter un abandon total.

Je ne sais si c'est l'affaissement où me tient ma mauvaise santé qui me rend si docile; mais, en vérité je me laisse mener et je me soumets à la peine d'une manière qui vous ferait pitié. Formeuse nous a appris le retour du marquis et de la marquise de P***, ses anciens amis. Ils ont passé quatre ans de suite dans leur terre à trente lieues de Paris. Il se propose de les voir beaucoup cet hiver. Cette société peut le détourner tout à fait de celle de Mme de Ménil, et je n'en serais pas fâchée. Il nous faisait hier l'éloge de la marquise de ***, et me dit que je devrais faire connaissance avec elle. Je lui répondis que j'en serais fort aise si l'occasion s'en présentait. Ce désir de sa part m'a fait grand plaisir.

Ma mère a très bien reçu ces messieurs, mais M. de Formeuse un peu plus froidement qu'à l'ordinaire. L'attente où j'étais de leur arrivée m'avait tellement troublée tout le jour que je m'étais trouvée mal. Il y avait une heure que je m'étais mise au lit quand ils arrivèrent. J'avais prié ma mère de rester près de moi, sous le prétexte de ne pas me trouver seule avec M. de Montbrillant; au moyen de quoi, en la laissant répondre et me tenant un peu cachée dans mes oreillers et dans mes rideaux, j'évitai pour Formeuse et pour moi l'embarras du premier abord.

Il fut assez mal à son aise, surtout en voyant Mlle Darcy, qu'il ne s'attendait pas de trouver. Elle voulut lui parler avec sa gaieté ordinaire. Il balbutia, répondit de travers, et sortit avec René pour se promener et jouir d'une soirée que tout le monde trouvait délicieuse. Saint-Urbain resta avec ma mère et moi. Elle lui fit mille amitiés et, ayant affaire un moment dans sa chambre, elle le pria de ne me point quitter. Le soir, elle soupa seule auprès de mon lit et ne me dit pas un mot des nouveaux arrivés, sinon qu'elle trouvait M. de Formeuse bien changé. « Est-ce qu'il a été

malade ? » me dit-elle. Je lui répondis que je n'en savais rien, et tout fut dit.

Elle me conseilla de profiter du séjour de René et de Saint-Urbain pour examiner et juger la capacité de Balbi et donner un peu d'émulation à mon fils en le faisant répéter en leur présence. Elle se retira d'abord après le souper, et, sous prétexte d'indisposition (qu'elle n'a pas), elle a mangé depuis dans sa chambre et n'en est sortie que pour la promenade. D'ailleurs, nulle apparence de tristesse ni d'humeur de sa part, mais redoublant de démonstrations d'amitié pour moi quand elle me voit occupée de mes enfans et de mon ménage, et je le suis beaucoup.

Ce qu'il y a de très bon, c'est que je crois que Mlle Darcy a pris pour elle et s'est crue cause de cette retraite de ma mère. L'humeur l'a gagnée et, avant-hier, elle a prié M. de Montbrillant, qui venait de rentrer, de lui donner un carrosse pour retourner à Paris. Elle a prétendu avoir reçu des lettres qui demandaient un prompt retour. Il a voulu l'engager à attendre au lendemain; ils ont été disputer dans le jardin, et elle est partie brusquement sans prendre congé de ma mère, et ne m'a même dit adieu que de loin, en avançant sa tête à la porte de l'appartement. Mon mari, après l'avoir embarquée, a dit en rentrant : « Voilà une maîtresse fille ! Ah ! ah ! quelle tête ! » Personne n'a répondu à cet éloge.

Au milieu des intérêts de ma malheureuse passion, qui m'occupe plus que je ne voudrais, j'ai remarqué, ainsi que ma mère, que M. de Montbrillant semble vouloir prendre connaissance de ses affaires et les faire par lui-même. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Je l'ignore. Il est si inconséquent, si léger, si injuste, qu'on ne sait, en vérité, que désirer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est ici depuis huit jours. Tous les matins il travaille avec ses fermiers et des paysans qui le viennent trouver. Il mène lui-même les ouvriers voir les réparations qui sont à faire. Il est vrai qu'on dit qu'il commande toujours, chemin faisant, quelques embellissemens nouveaux et peu utiles. Je l'ai prié plusieurs fois de me mettre au fait de ce qu'il faisait faire, et me laisser sortir avec lui. Il n'a jamais voulu. Les après-dîners, il monte seul à cheval, malgré la chaleur, et il est rare qu'il rentre avant neuf heures. Il lui est même arrivé une ou deux fois, je crois, de ne rentrer qu'à onze.

Hier, j'ai voulu faire répéter mon fils en sa présence. Il n'a pas voulu rester, malgré les instances de ma mère et les miennes. Il nous donna pour excuse l'obligation où il était d'aller s'informer d'un homme qu'on lui propose pour receveur. « S'il ne lui convient pas, dit-il, il donnera ce poste... » Ce poste ! Il parle des emplois de sa maison comme pourrait faire un prince du sang. C'est un poste, un département, une chambre des archives dans laquelle, faute de titres réels à y mettre, il a renfermé tous ceux qui regardent la généa-

logie de mon père. Pour revenir à ce poste, il le donnera peut-être à ce petit secrétaire bossu et musicien qu'il a ramassé il y a quelques années dans une de ses tournées. Nous lui avons représenté que cet homme est ivre tout le jour[1], et n'annonce pas d'ailleurs une grande capacité. Il nous a répondu que c'était précisément ce qu'il fallait pour percevoir le produit d'une terre. Il sera à la portée des paysans. Il boira sans façon avec eux, et les fera payer. Pourvu qu'il ait de l'ordre, c'est tout ce qu'il faut. Il se propose de garder Bellefontaine, le secrétaire de feu M. de Bernon, pour les affaires de sa place.

Je me suis occupée hier à faire arranger l'appartement le plus proche de moi, qu'avait anciennement Mlle Darcy, pour ma fille et Mlle Durand. J'ai fait fermer la porte de communication qui donnait dans ma chambre, et j'en ai fait ouvrir une dans les deux garde-robes. J'aurai également la facilité d'aller chez elle sans sortir de mon appartement, et j'éviterai le bruit auquel il faut s'attendre avec une enfant en si bas âge[2].

Mon fils est logé au-dessus de moi. J'y puis aller également par l'escalier de dégagement. Je puis, de ma chambre, être au fait de ce qui se passe. René me regardait hier faire tous ces arrangemens et, les larmes aux yeux, il me disait : « Admirable femme ! Vous méritez bien d'être heureuse ! » Et moi, je me disais : « Cet homme me juge plus favorablement que je ne mérite ! » Je sens en effet que ces soins et ces devoirs me seraient doux, si j'étais libre d'y porter mon cœur. Mais je suis contrainte d'avouer que je ne les prends que pour m'étourdir sur l'objet unique de mes affections. Formeuse était là lorsque René m'encourageait. Je dis m'encourageait, car il est certain que la louange de ceux qu'on estime nous inspire le désir de la mériter. Formeuse sourit d'un air d'approbation et dit : « Oui, oui ! Elle mérite d'être heureuse... Elle le sera, ses enfans sont bien nés. » Puis il fit deux tours dans la chambre, et sortit.

Je serai heureuse, il le dit. Mais il ajoute : ses enfans sont bien nés !.. Cependant il a écouté la leçon de mon fils presque tout entière. Il a apporté un air d'intérêt qui a fait plaisir à ma mère. Je l'ai vu, quoiqu'elle n'en ait rien témoigné volontairement. Hélas ! J'ai tant de besoin d'être heureuse, que je m'accroche à tout ce que je puis trouver de consolant. René me paraît aimer beaucoup M. de Formeuse. Ils se promènent presque tous les après-dîners

---

1. Cf. les mots « *Le secrétaire ivre* », en marge des Notes du folio B 137 (recto).
2. Nous devons être dans les derniers mois de 1751. La petite Angélique d'Épinay, née le 1er août 1749, a donc deux ans et quelques mois. Elle est bien jeune pour avoir déjà une « gouvernante ». Mais si la mère compte à dater du 24 août 1747 (naissance de la première fillette, décédée), « l'enfant » de Mme de Montbrillant a un peu plus de quatre ans, et la gouvernante peut se justifier. D'ailleurs toute cette chronologie est plus ou moins arbitraire.

tête-à-tête, et l'on ne les revoit plus qu'au moment du souper. Je suis persuadée qu'il n'ignore rien de tout ce qui nous concerne[1]... En vérité je ne m'accoutume pas à voir Formeuse me fuir ainsi; cette idée est toujours plus douloureuse à mon cœur.

Je n'entends point parler de Mme de Versel. Je n'ose lui écrire, dans la crainte qu'elle ne me mande peut-être quelque chose qui abatte tout à fait mon courage.

Bonsoir pour aujourd'hui, mon cher tuteur. En vérité j'ai pitié de vous, et je ne sens que trop combien j'abuse de votre complaisance.

◇

*Le véritable motif qui avait fait fuir Mlle Darcy ne fut connu ni de Mme de Gondrecourt ni de Mme de Montbrillant. Une querelle survenue entre M. de Montbrillant et elle fut seule la cause de ce départ précipité et, en suivant son dépit, il y a lieu de croire qu'elle manqua le but qu'elle s'était proposé en se liant avec lui.*

*Le jour que je reçus de la part de Mme de Montbrillant ce que l'on vient de lire, je reçus un billet anonyme, que voici :*

« On m'a dit, Monsieur, que vous vous intéressiez à Mme de Montbrillant. Je vous avertis, pour que vous y mettiez ordre, que son indigne mari vient d'acheter une petite maison dans le village du Petit-Montbrillant, où il a fait mille dépenses folles. Il y a établi, sans respect pour sa famille, les deux petites Roses qui lui ont déjà coûté l'honneur et bien de l'argent. Il a renoué avec ces deux gueuses pour la troisième fois. Elles sont établies là sous des noms supposés[2], et voilà pourquoi il est si sédentaire à Montbrillant, et le sujet de ses courses d'après-dîner sous le prétexte de faire lui-même ses affaires.

Je vous le dis pour que vous fassiez votre devoir. Si vous ne le faites pas, j'en instruirai la famille. »

---

1. Le passage « René... nous concerne » a été publié, avec des remaniements, dans *Mém.* I, p. 370-371. Cf. *Confessions*, II, livre VII : « M. de Francueil me fit même sur cette dame des confidences bien singulières [*relatives sans doute à la maladie transmise par elle à son amant*] qu'elle ne m'a jamais faites elle-même, et dont elle ne m'a jamais cru instruit, car je n'en ouvris ni n'en ouvrirai de ma vie la bouche, ni à elle, ni à qui que ce soit. »

2. Les faits sont utilisés, sous une rédaction différente, dans *Mém.* I, p. 371. — En 1751, M. d'Épinay acquit pour les demoiselles Verrières un petit hôtel à Auteuil (Voir plus loin, p. 506). C'est en 1756 seulement qu'il installa les deux sœurs à la Petite-Briche (contiguë à La Briche d'Épinay), sous les noms de Mme d'Orgemont et Mme de Farcy. La narratrice anticipe sur l'événement.

*Quoique l'écriture fût contrefaite, elle ne m'était pas inconnue. Le détail de ces courses et des promenades de M. de Montbrillant me firent soupçonner, je ne sais trop pourquoi, Mlle Darcy d'être l'auteur de cette lettre. J'en avais plusieurs de son écriture ; j'allai chez un expert et je fus convaincu par son avis que celle-ci était d'elle.*

*Je fus le lendemain à Montbrillant pour passer les quatre jours que j'avais promis à ma pupille de lui donner. Lorsque j'arrivai, son mari venait de partir pour Paris. On ne savait rien encore dans la maison, et, le lendemain matin, je m'en allai de bonne heure au Petit-Montbrillant trouver le curé, qui est un homme de mérite, et que je connais anciennement, pour m'assurer de la vérité des faits. Il me les certifia d'une manière à n'en faire aucun doute : M. de Montbrillant, après avoir dépensé plus de soixante mille francs en quinze jours dans cette maison, y établit Mlles Roses, et osa les présenter au curé comme des femmes très honnêtes et sous des noms supposés.*

*Au bout de quelques jours, le curé se douta de la vérité. Il hésita longtemps sur le parti qu'il avait à prendre. Ces créatures venaient le voir presque tous les jours. Les valets avaient jasé ; on commençait à murmurer dans la paroisse. Une visite nocturne que leur fit M. de Montbrillant fut presque publique. Mlle Darcy l'apprit apparemment, car il est prouvé qu'elle vint à six heures du matin, sous prétexte de se promener, s'assurer par ses yeux du bruit qui était venu jusqu'à elle ; et ce fut apparemment la cause de la discussion qu'elle eut avec M. de Montbrillant, et de son départ précipité.*

*On n'a jamais su au juste le motif de leur intelligence ni de leur brouillerie, à moins qu'on ne l'attribue de la part de M. de Montbrillant à un souvenir du temps qu'ils avaient passé ensemble à Saint-Claude, et de celle de Mlle Darcy, au désir d'améliorer sa fortune par tous les moyens possibles, désir qu'elle ne perdait jamais de vue*[1].

*Pour en revenir à M. de Montbrillant et à son acquisition, le curé, qui devait sa cure à feu M. de Bernon et à M. le comte de Grangé, prit le parti d'écrire à ce dernier pour le consulter. M. de Grangé le chargea d'une lettre de sa part pour M. de Montbrillant, qu'il lui enjoignit de remettre lui-même, en l'accompagnant de représentations convenables à son caractère. Le but était d'exiger le départ de ces demoiselles, qu'il ne lui était pas possible de garder dans sa paroisse, à moins qu'il ne s'interdît absolument d'y paraître. Le Curé me dit que la lettre de M. de Grangé était d'un ton à faire rentrer sous terre ! Il feignit avoir appris cette nouvelle par le bruit public, qui était révolté de l'indécence d'établir un tel ménage sous les yeux de sa femme, de ses enfans, de sa belle-mère, et dans le lieu où résidaient les mânes de ses ancêtres.*

*C'était le matin du jour de mon arrivée que le Curé avait eu son entrevue avec M. de Montbrillant. Il fut d'autant plus fondé à lui parler ferme, qu'il y avait eu la veille, qui était un dimanche, une sorte de murmure de*

1. Cf. la Note 99 du folio B 134 (recto) : « *Faire sentir tout le long de la campagne les projets de Mlle Darcy pour trouver une bonne fortune qui accommode la sienne.* »

*la part des paysans au sortir de la grand'messe. Ces créatures étaient venues avec une contenance si insolente se placer dans le banc de Mme de Montbrillant, qui était fort aimée dans la paroisse, que cette démarche, jointe aux bruits sourds qui commençaient à se répandre, révolta tout le monde. Elles furent suivies chez elles par tous les polissons du village. M. de Montbrillant se défendit longtemps contre les remontrances du Curé, mais finit, comme à son ordinaire, par convenir de tout, excepté d'avoir tort. Il alla tout de suite leur annoncer leur départ, et en deux heures de temps tout fut déménagé.*

*M. de Montbrillant, qui avait déjà fait des dépenses énormes depuis la mort de son père, n'avait pu payer cette maison argent comptant. Le vendeur prit de l'inquiétude, ayant appris que tout avait été emporté de cette maison en une matinée, et n'en pouvant concevoir la raison, ayant remarqué d'ailleurs tout plein de tripotage et de mystère dans la manière dont s'était négocié ce marché, il n'hésita pas à faire assigner M. de Montbrillant. Il n'avait encore acquitté qu'un terme des paiemens convenus qui devaient se faire en trois mois ; les deux autres échéances étaient passées, et il se trouvait dans l'impossibilité d'acquitter ses engagemens. Voilà ce qui se passa pendant les quatre jours que je restai à Montbrillant, et ce qui fut le sujet principal de nos entretiens.*

*Mme de Montbrillant fut très affectée de cette aventure, qui fit pendant quelque temps une forte diversion à ses autres sujets de peine.*

*L'établissement de Mlle Durand, que je lui amenai, l'occupa également, et M. de Formeuse en eut plus de liberté. M. de Ménil, le Comte de Lange vinrent conférer avec Mme de Gondrecourt et Mme de Montbrillant de l'aventure de son mari et des moyens de le tirer d'affaire. L'acquisition de la maison, quoique chère, était sûre et bonne, et assurait le douaire de ma pupille sur un autre objet que sur la substitution. On crut que le but de leur visite, était de déterminer l'une de ces dames à prêter l'argent nécessaire ; mais Mme de Gondrecourt s'y refusa nettement, et sa fille ne s'expliqua point parce qu'on ne lui fit aucune proposition précise.*

*Le mouvement que cela occasionna dans la maison effaroucha René, qui avait un goût décidé pour la solitude. Il pria M. de Formeuse de le laisser aller passer quelques jours à Paris. Je le ramenai avec M. de Saint-Urbain, et nous laissâmes ces dames seules avec M. de Formeuse. Il est à remarquer que M. de Montbrillant fut le seul dont elles n'entendirent point parler, excepté au moment qu'il fut de son intérêt de paraître.*

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

Que le temps que vous avez passé avec nous m'a paru court, mon cher tuteur ! La multiplicité d'objets importans qui m'ont

occupée pendant votre séjour ici ont contribué, ce me semble, à faire couler les momens avec une rapidité désolante. J'ai tant de choses à vous dire, qu'en vérité je ne sais par où m'y prendre. Excusez ma faiblesse, mon tuteur, mais il faut que je commence par vous parler de Formeuse. J'avais besoin, dans la situation violente où je me trouve, d'un peu de consolation de sa part. Si mon triomphe n'est pas complet, au moins suis-je arrivée au but que Saint-Urbain se proposait pour moi, et j'en sens d'autant plus le prix que je m'en croyais loin encore.

Avant-hier, après votre départ et celui de ces Messieurs, je me trouvais au bout de l'avenue où nous avions conduit, avec M. de Formeuse, mon fils et Balbi. « Que devenez-vous ? me demanda M. de Formeuse d'un air un peu embarrassé. — Je vais rejoindre ma mère, lui dis-je en prenant mon fils par la main. Continuez votre promenade si cela vous convient ; voici mon écuyer. »

Comme il ne répondit pas et qu'il hésitait, j'ajoutai : « Ou venez, si cela vous fait plaisir; ne vous gênez en aucune façon. » Il fit un mouvement de tête et nous suivit. Je causai d'un air plus libre que mon esprit ne l'était, avec l'enfant et le gouverneur. Il se mêla une ou deux fois de la conversation, et alors je lui adressai la parole. J'entrai chez ma mère et j'y restai toute la soirée. Il se retira dans son appartement jusqu'à l'heure du souper.

Quand l'heure approcha où ma mère se retire, je vis qu'elle était inquiète du tête-à-tête où elle allait me laisser. Elle avait dit déjà plus d'une fois qu'elle n'avait point envie de dormir. Si elle ne craignait de me fatiguer, disait-elle, elle me prierait de lire lorsqu'elle serait couchée. Je lui répondis que j'étais à ses ordres, et qu'elle eût la bonté de me dire sa volonté, parce que j'avais fait dire à Mlle Durand de m'attendre dans ma chambre, voulant profiter de ma solitude pour causer un peu de suite avec elle. Je vis clairement alors que tout ce qu'elle désirait, ainsi que M. de Formeuse, était que je ne restasse pas seule avec lui.

Dès qu'elle fut sûre de mon intention, l'envie de dormir arriva et, pour ne lui laisser aucun doute, je me levai la première en lui disant : « Il se fait un peu tard, maman. Je laisse M. de Formeuse avec vous, et je vais joindre Mlle Durand. » Elle m'embrassa avec un air de satisfaction si marqué qu'il en était peut-être embarrassant pour M. de Formeuse. Il s'offrit avec tant d'empressement à lui faire la lecture, que je m'en sentis piquée. Je passai devant lui sans le regarder, et j'allai joindre Mlle Durand à qui, par projet très décidé de laisser Formeuse seul, j'avais réellement fait dire de m'attendre.

Je reviendrai à elle ensuite de même qu'à mon fils et à Balbi, mais je ne veux point interrompre mon narré.

Hier matin, je reçus une lettre de Mme de Versel, que j'ouvris en tremblant. Elle me mandait qu'elle m'écrivait avec d'autant

moins de scrupule qu'elle n'avait point entendu parler de Formeuse depuis mon départ pour la campagne. Elle ajoutait des réflexions honnêtes à cette nouvelle, et me priait de lui en donner de mon bonheur, auquel elle s'intéressait vivement. Quoique depuis deux jours Formeuse semblât un peu plus occupé de moi, il paraissait cependant craindre de me trouver seule. Vous savez que j'étais parvenue à le recevoir toujours bien, et si je ne montrais pas un visage riant, au moins n'y voyait-il plus les traces d'une douleur humiliante pour lui. Il me voit fort occupée de remplir mes devoirs de mère et de fille, autant que ma santé me le peut permettre. Tout cela était fait pour le rassurer.

L'après-dîner, il alla se promener seul dans le bois. Ayant envie de me promener aussi, je pris un chemin opposé au sien, et le hasard nous fit nous rencontrer. J'en fus interdite, tant je craignais de le gêner. Il ne me parut pas fâché de ma rencontre. Il m'offrit le bras; je le pris en tremblant. Mon émotion était si sensible que je la mis promptement sur le compte de la faiblesse que m'occasionnaient les secousses violentes que mon âme avait eues depuis quelques jours. « Pourquoi, me dit-il, ne m'avez-vous pas dit que vous vouliez vous promener ? Je vous aurais accompagnée. — Je croyais, lui dis-je, que vous vouliez être seul; et j'étais presque fâchée, ajoutai-je en souriant, de vous avoir rencontré. » Il me serra le bras et se tut.

Après un moment de silence, j'allais lui parler de mes affaires pour lui montrer combien j'étais loin de traiter aucun sujet qui pût l'embarrasser, lorsqu'il prit la parole. J'avoue pourtant que je traînai un peu le silence. Était-ce curiosité ? Etait-ce espérance ? Je n'en sais rien. « Je ne cesse, me dit-il, d'admirer vos bontés et votre indulgence pour moi. J'en suis pénétré jusqu'au fond de mon âme. Jamais, non jamais, dit-il en soupirant et en me serrant le bras, je n'oublierai. — Comment donc ? lui répondis-je. Vous m'étonnez, mon ami. Je ne mérite point tous ces remerciemens. En quoi donc suis-je si bonne, si indulgente ? Parce que vous désiriez jouir du séjour de M. René ici, et parce que vous vous promeniez solitairement avec lui ? Mais cela est tout simple. La première loi de l'amitié est la liberté. Vous m'avez mal connue si vous avez cru que j'aie jamais voulu mettre des entraves ou des obstacles à vos goûts, et voilà le seul grief que j'aie contre vous. — Vous êtes adorable, me dit-il; chaque jour ajoute un prix nouveau à ce que vous valez; mais pourquoi... ? Enfin, continua-t-il, les larmes aux yeux, excusez jusqu'au bout les caprices que me donne une mélancolie singulière qui s'est emparée de moi depuis quelque temps, et dont je ne pénètre pas trop moi-même la cause... Le dérangement de ma santé peut... — Pourquoi, lui dis-je en l'interrompant, un peu piquée de cette dissimulation, n'avez-vous pas retenu M. René ? Il vous est nécessaire... Il faut, quand on a de la peine,

ne se trouver qu'avec ceux qui nous plaisent pour le moment, et à qui on peut dire tout ce qui passe par la tête. La dissimulation, la contrainte sont insupportables dans votre état. — Il n'a pas voulu rester, me répondit naïvement Formeuse; mais je suis bien avec vous, et tous les jours mieux. — Je le voudrais, lui dis-je. Je donnerais la vie la plus heureuse pour vous procurer un moment de satisfaction. — Je le crois, me dit-il; j'en suis sûr. — Commencez donc, répliquai-je, par me le prouver, mon ami, en m'avouant franchement que pour ce moment, sans tirer à conséquence pour l'avenir, vous aimeriez mieux être avec René qu'avec moi. Ce premier pas de franchise est celui que j'attends pour remettre à jamais le calme dans mon âme. »

Il s'arrêta et me regarda, tout interdit. « Vous craignez, lui dis-je, de blesser mon amour-propre. Il l'est bien plus de votre ménagement. Est-ce que vous me prenez pour une femme ordinaire ? Est-ce pour vous, ou pour moi, que je vous aime ? Croyez que j'ai l'âme assez forte pour ne jamais redouter une vérité qui sortirait de la bouche de mon ami. L'erreur n'est pas faite pour contenter un cœur comme le mien, quelque flatteuse qu'elle puisse paraître. Mon ami, lorsqu'on est jeune et qu'on s'aime, les corps et les âmes sont étroitement liés; mais le temps quelquefois désunit les corps. Alors, les âmes doivent s'en rapprocher davantage, sans quoi la réserve, la gêne, et même l'humeur, prennent insensiblement la place de la confiance et de l'intimité, et l'on est fort étonné que l'objet choisi pour notre consolation, celui qui devait nous servir de dédommagement à tous les malheurs attachés à la condition humaine, devient sans qu'on s'en doute celui de notre tourment. » Il était comme pétrifié. Il se faisait en lui un combat que je remarquais bien sensiblement entre le désir de m'ouvrir son cœur, et la crainte de blesser le mien[1]. « Venez, venez dans mes bras, lui dis-je en l'embrassant; reconnaissez votre amie, celle qui souffre mille fois plus pour vous que pour elle de l'état où elle vous voit. Croyez que ce n'est qu'en lui ouvrant votre cœur que vous trouverez la consolation qui semble vous fuir. Ce n'est que la voix de l'amitié qui vous appelle, mais d'une amitié pure, qui n'exige de vous que d'apprendre de votre bouche les moyens de vous rendre heureux. Croyez, mon ami, que j'approuverai tout, que je serai contente de tout, pourvu que vous me mettiez à portée de partager les sentimens qui vous affectent. Nous ne devons avoir qu'un même désir, qu'une même volonté. — Laissez, laissez-moi, me dit-il en s'arrachant de mes bras et fondant en larmes. Je ne suis pas digne de posséder un cœur comme le vôtre. Rien n'égale mon désespoir. Vous achevez... — De vous

1. Var. A ajoute ici (biffé) : « *Je me sentais mille fois plus touchée de sa peine que de la mienne.* »

rendre à vous-même, lui dis-je d'un ton ferme et tendre. Si vous m'aimiez moins, ce serait en me l'avouant que[1] vous me donneriez la marque d'estime que je suis en droit d'attendre de vous. Vous croyez avoir des torts avec moi, mais vous n'en avez qu'un : c'est de me fuir. Les autres sont chimériques. Votre cœur est à moi, bien plus que vous ne croyez. Je ne veux rien de plus, et je ne prétends pas me plaindre du reste. Si d'ailleurs une erreur d'un moment vous a endormi sur vos sentimens pour moi, pourquoi vous en faire un crime ? Vous avez en cela subi le sort de l'humanité. Pourquoi me plaindrais-je de ce que vous êtes homme ? En supposant même[2] que les soupçons que j'ai eu la faiblesse d'avoir soient fondés... Mais, mon ami, quoi qu'il en soit, oublions le passé, ajoutai-je avec l'air pénétré de tout ce que je venais de dire, et juronsnous à l'avenir une confiance sans borne, et souvenons-nous bien que le seul crime en amitié est la réserve et la dissimulation. Je veux, lui dis-je en l'embrassant encore, que ce baiser soit le sceau du serment réciproque que nous allons prononcer de n'avoir plus rien de caché l'un pour l'autre. — Je le jure, me dit-il en me serrant fort tendrement dans ses bras; et dussé-je m'exposer à perdre votre cœur, ajouta-t-il en se jetant à mes genoux, je dois commencer par vous faire l'aveu le plus affreux pour vous et le plus humiliant pour moi. J'avoue que j'ai eu la faiblesse de me laisser séduire par les agrémens frivoles... — C'en est assez, lui dis-je, en lui mettant la main sur la bouche; je sais tout. Je voulais que votre cœur m'en fît l'aveu. J'épargnerai à votre bouche la douleur de le prononcer. Je suis contente, mon ami; tout est oublié; mais souvenez-vous à l'avenir du serment que nous venons de nous faire. »

Il voulut continuer à me faire sa confession. Je souffrais pour lui au-delà de toute expression. Je n'avais plus rien à apprendre. J'étais bien sûre qu'il commençait à se détacher de Mme de Versel, puisqu'il m'en avait parlé. Il voulut pourtant me rassurer à cet égard, et je lui en sus gré. Je sentis alors toute l'obligation que j'avais à Saint-Urbain de la conduite qu'il m'avait fait tenir. Formeuse ne cessait de s'accuser des tourmens qu'il m'avait causés. Cependant je sentis très bien, malgré la sincérité de ses remords, qu'il y avait dans son cœur plus d'admiration et d'estime que de tendresse pour moi, et qu'il s'en voulait mal. Je crus devoir le mettre à son aise sur cela.

« Ne croyez pas, lui dis-je, que je sois injuste. Je sens qu'un cœur brisé par une passion que sa raison condamne et dont elle veut triompher, n'est pas disposé à rendre à l'amitié tout ce qu'elle aurait

1. Var. A, d'abord (biffé) : « *C'est en avouant que vous m'aimez moins que...* »
2. Les mots « En supposant même » sont en surcharge interlinéaire dans A, suivis de plusieurs autres, raturés et illisibles.

droit d'en attendre. Je suis contente de mon lot, encore une fois. Laissez au temps à étouffer tout ce qui me nuit aujourd'hui. J'attendrai patiemment des momens plus heureux, que vous reculeriez sans doute en voulant les hâter[2]. »

Je lui dis encore qu'il pouvait à l'avenir me parler de Mme de Versel sans crainte de me blesser, mais que je ne lui en parlerais jamais la première. Il ne fut vraiment à son aise que lorsqu'il m'eut confié le commencement, les progrès de sa passion, et tout ce qu'il avait fait pour en triompher.

Je me surpris plusieurs fois avec de grandes inconséquences pendant cette conversation. J'avais des mouvemens de dépit, et puis de pitié, de douleur. Je jouissais de mon triomphe, et cependant je murmurais de ce qu'il n'était pas plus complet. Si Formeuse a été sincère, Mme de Versel a mis plus de coquetterie dans sa conduite qu'elle ne me l'a avoué, et je ne suis point du tout étonnée qu'elle l'ait séduit. J'apporte tous mes soins à cacher à Formeuse mes inconséquences, et je travaille à les détruire. Je tâche de ne lui montrer que de la satisfaction et de la gaieté. Je ne sais quel effet cette conversation avait produit en moi, mais il me semblait que tout s'était aplani, et que Formeuse ne devait plus se trouver malheureux. Mon cœur lui fit un crime de lui trouver, au sortir de cette explication, à très peu de chose près, la même tristesse, la même inquiétude, la même contenance qu'auparavant. Je n'ai pu m'empêcher de l'accuser de caprice, et cependant, en y regardant de plus près, je sens très bien, et que trop bien, que ce n'est point moi qui suis destinée à calmer le trouble que cette malheureuse passion jette dans son âme. C'est beaucoup d'avoir arraché un aveu et de trouver un peu moins d'éloignement. Sa confiance doit me flatter, et elle me flatte. J'espère que je me ferai à ma nouvelle situation; elle a des momens de douceur, je n'en disconviens pas; mais, qu'elle laisse de vide dans l'âme ! et qu'il est douloureux de bannir pour toujours l'espoir du bonheur !

Actuellement que j'ai eu la consolation de vous dire l'heureux succès de tant d'efforts faits sur moi-même, il faut que je vous remercie encore de m'avoir donné Mlle Durand. Je suis, en vérité, enchantée d'elle. Il n'est pas possible d'avoir un sens plus droit et plus juste, avec néanmoins une grande modestie. Peut-être même a-t-elle une trop grande défiance d'elle-même. Je vois qu'elle pense à étudier et à connaître l'enfant, avant de l'élever. Elle m'a priée, par exemple, de ne jamais demander à ma fille lorsqu'elle vient me voir, si elle a été bien sage. Cela m'a étonnée d'abord. Je lui ai demandé pourquoi.

« Je pense, Madame, m'a-t-elle répondu, que cela met les enfans

---

2. Var. A ajoute (biffé) : « *Nous continuâmes notre promenade.* »

dans le cas, ou de désirer de mentir ou d'avouer trop légèrement leurs fautes lorsqu'ils ont été répréhensibles. S'ils se sont bien conduits, alors ils s'en vantent et mettent une emphase étonnante à des choses qu'il faut les accoutumer à regarder comme simples. Je crois qu'il faut punir la faute sur-le-champ, récompenser de même, et qu'il n'en soit plus question. Si vous me permettez de vous le dire, Madame, ajouta-t-elle, vous devez toujours supposer que Mlle votre fille se conduit tout au mieux, à moins que je ne sois forcée de vous porter des plaintes d'elle. Elle sera jalouse de conserver cette bonne opinion, et craindra de la perdre. »

Je voudrais bien avoir autant d'éloges à faire de Balbi, mais il s'en faut bien qu'il entende son métier comme Mlle Durand entend le sien. Je vous donne en cent à deviner l'usage qu'il a fait de l'avis que nous lui donnions l'autre jour de ne pas sans cesse tracasser mon fils sur des misères, et d'attendre qu'il eût fait quelque faute grave pour m'en porter des plaintes.

En conséquence, il arriva hier matin avec une liste à la main. « Madame, me dit-il en amenant mon fils, qui était tout étonné de cette cérémonie, de même que deux négations valent une affirmation, de même deux petits mensonges en valent un gros. M. votre fils a badiné ce matin deux fois avec la vérité. Il avait déjeuné et, par gourmandise, il m'a dit que non. Puis il avait caché son livre afin de ne pas étudier, et comme il l'avait mis sous mon traversin, il m'a soutenu que c'était moi qui l'avais. De plus, si Madame veut jeter un coup d'œil sur cette liste, dit-il encore en me présentant son papier, *videbit et judicabit.* » Je ne sais tout ce qu'il n'y avait pas sur cette liste : des choses prises sans attention; une étude subtile pour pouvoir dire à chacun la chose qui leur plaît; de l'humeur avec lui et avec son laquais; de l'entêtement, de l'orgueil, de la cruauté. Je crois en vérité que les sept péchés mortels y étaient détaillés.

Je fus fort embarrassée. Je demandai qu'il me laissât seule avec mon fils, et je montrai à l'enfant une très grande peine de tant de fautes, mais sans le gronder. Je le priai, pour l'amour de moi, d'être plus sage et de ne plus s'exposer à de tels reproches. Ce qui me fit grand plaisir et ce qui me donna beaucoup d'espérance, c'est que l'enfant m'a paru fort sensible à la peine que j'ai feint de ressentir. « Mais maman, m'a-t-il dit si ingénument, quand donc ai-je fait tout cela ? » Je l'ai exhorté à avoir plus d'attention sur lui-même[1]. Il m'a sauté au col et m'a promis d'être plus sage.

J'ai eu ensuite une conversation avec Balbi, où j'ai tenté de lui faire comprendre qu'il n'a pas le sens commun; mais jamais il ne le croira. Je lui ai dit le bon effet qu'avait produit sur mon fils le ton que j'avais pris avec lui. Il s'est mis à rire de toute sa force, en se

1. Ce passage, depuis « Mais, maman... », est un ajouté marginal en A.

frottant les mains et relevant ses épaules jusqu'à ses oreilles qui n'en sont pas fort loin. « Bon ! bon cela ! a-t-il dit. Eh bien ! vous voyez bien, Madame, que nous nous y sommes bien pris. » Que faire d'un homme qui voit et entend ainsi ? Si M. de Montbrillant n'avait pas pris de si forts engagemens avec lui, je tenterais de le changer; mais il n'y consentira jamais.

Je ne m'attendais pas à vous porter ma lettre moi-même; mais je reçois dans l'instant un billet très pressant de mon mari qui me demande à Paris. J'allais vous dire que je n'avais pas entendu parler de lui, lorsque son messager est arrivé. Il me mande que M. de Grangé est arrivé. Il vient, dit-il, pour signer et terminer quelques restes d'affaires de la succession de M. de Bernon, et l'on a aussi besoin de ma signature. Il dit qu'à vue de pays, je resterai sept à huit jours.

Je ne puis vous dire combien je suis désolée de quitter dans ce moment-ci. J'ai proposé à Formeuse de le laisser avec ma mère et de faire venir René. Il l'avait d'abord accepté; mais ensuite, par réflexion, il a préféré de revenir avec moi à Paris, où la marquise de P*** doit être arrivée.

Il m'a priée, et j'en suis très aise, de ne pas trouver mauvais qu'il ne paraisse pas, ce voyage-ci, chez Mme de Ménil. Vous imaginez bien que je n'ai pas hésité à donner mon consentement. Ma mère est enchantée de rester seule avec mes enfans; et moi, mon tuteur, je me console de cette contrariété dans l'espérance de vous embrasser encore avant votre départ.

◇

## Suite du Journal

Je ne puis vous exprimer combien j'ai été désolée de trouver, avant-hier en arrivant, un billet de vous qui m'apprenait votre départ. Je m'étais fait un grand plaisir de causer encore une fois avec vous sur tout ce que contenait la lettre que je croyais vous apporter. Je vous l'ai adressée à Strasbourg, suivant ce que vous me mandez, et comme celle-ci pourrait ne plus vous y trouver, je la retarderai de quelques jours afin de vous l'envoyer directement à Mannheim.

Hélas ! je n'ose espérer qu'accablé d'affaires comme vous allez l'être, vous puissiez me répondre exactement. Je voudrais cependant bien savoir ce que vous pensez sur tout ce que je vous mande à Strasbourg. Ma mère m'avait chargée de vous prier, si vous voyez M. de Sainte-Hermine, de lui beaucoup parler d'elle et de l'amitié qu'elle lui conserve. Quoique je ne me le rappelle guère, faites-lui

aussi ma cour, je vous prie. Mais vous ne serez plus à Strasbourg lorsque vous recevrez cette lettre.

Je me mourais de peur d'oublier cette commission, que j'espère que vous aurez devinée. A présent qu'elle est faite, je vous dirai que je partage la peine que doit avoir votre neveu, de faire sa noce sans vous, et[1] je vais vous parler de choses plus graves et plus intéressantes.

La première personne que j'ai vue, en arrivant à Paris, a été M. de Montbrillant. Il m'emmena dans son cabinet où, soit dit en passant, je trouvai un meuble nouveau et magnifique. Là il se jeta à mes genoux et, avec toute l'apparence du désespoir, il me fit confidence de l'acquisition du Petit-Montbrillant et de la situation où il se trouvait, comme s'il n'eût pas su que j'en étais instruite, puisque son frère et son beau-frère étaient venus nous en parler à la campagne.

Il écouta avec d'autant plus de soumission et d'humilité les reproches que je lui fis sur cette indécente acquisition, qu'il me conjurait en même temps de lui prêter 50.000 livres sur le produit des successions de mon oncle de Gersay. Je lui dis d'abord que je n'en ferais rien, parce que j'étais persuadée que l'acquisition était au nom des petites Roses. Mais sur ce qu'il m'assura que le contrat était en son nom, je lui dis que je voulais auparavant consulter M. de Riltière. Il fit mettre ses chevaux sur-le-champ, et nous y fûmes.

M. de Riltière nous démontra qu'il n'y avait nulle sûreté pour moi à lui prêter tout autre effet que ma dot; mais que cet objet ne courait aucun risque. Je priai M. de Riltière d'en écrire à ma mère en lui expliquant son opinion. Nous emportâmes sa lettre, et nous la lui avons envoyée hier matin par un exprès. Elle a consenti au remboursement de ma dot, en me blâmant néanmoins de ma condescendance. M. de Montbrillant a été si sensible à mon procédé qu'il en pleurait de joie. Pour m'en récompenser, il n'a fait, en revenant de chez Riltière, que me parler des grâces, des talents et du mérite de ces deux créatures. « Rien n'égale, dit-il, leur franchise et leur désintéressement. » Je souhaite de toute mon âme qu'elles soient en effet douées de toutes les qualités qu'il leur trouve; car s'il s'abuse, comme il n'est pas possible d'en douter, elles le ruineront de fond en comble. Rien n'est comparable à cet aveuglement !

J'ai vu hier un moment Mme de Versel. J'ai évité de causer en particulier avec elle. Je me suis contentée de lui dire que je commençais à être beaucoup plus contente de Formeuse. C'était la première fois que je la voyais depuis mon explication avec lui. Je n'ai pu m'empêcher de ressentir un mouvement de peine en la voyant.

J'ai trouvé quantité de visages nouveaux chez Mme de Ménil:

---

1. Ce passage, depuis « je vous dirai... », est un ajouté marginal en A.

des talons rouges, des petites-maîtresses, et toujours Landry qui, cependant, a l'air un peu délaissé. Mme de Ménil a voulu me badiner sur mon goût de retraite; mais comme elle a vu que je prenais ses plaisanteries un peu sérieusement, elle n'a pas continué. Elle s'est même approchée de moi et m'a fait quelques excuses fort douces sur son étourderie et sur son indiscrétion. Il est certain qu'elle est très bonne femme dans le fond, mais il faut bien des années encore pour mûrir sa tête. Son mari me paraît tout aussi incompréhensible qu'elle. Il est à présent livré à une dissipation excessive. Sa femme est de toutes celles qu'il connaît, celle qu'il voit le moins, toujours disant qu'il en est amoureux, et, ce qu'il y a de plus singulier, le pensant de très bonne foi. Quiconque viendrait lui dire qu'il ne s'en soucie pas, l'étonnerait prodigieusement.

M. de Formeuse m'a fait prier à dîner ce matin, de la part de son père. La marquise de P*** y sera, et il désire, comme je vous l'ai dit, de me faire faire connaissance avec elle. J'irai et je reviendrai à six heures chez Mme de Ménil, où toute la famille se rassemble pour terminer nos affaires. Le notaire doit aussi nous y apporter l'acte de remboursement de ma dot. Nous l'enverrons demain à ma mère, pour qu'elle le signe et qu'elle le renvoie sur-le-champ; après quoi, je laisserai ces messieurs opérer sans moi, et je m'en reviendrai jouir paisiblement (si je puis) du reste de la campagne.

◇

Ah ! bon Dieu ! quelle scène que celle d'hier au soir chez Mme de Ménil. Se peut-il que l'intérêt puisse porter un honnête homme à s'oublier comme l'a fait M. de Grangé avec M. de Ménil ? Ils ont eu ensemble une discussion effroyable. M. de Grangé s'est emporté indécemment. M. de Ménil n'a opposé que du sang-froid à sa vivacité, en l'assurant néanmoins qu'il ne le recevrait de sa vie.

Il s'agissait d'un effet assez douteux qu'on a mis dans le lot de M. de Grangé, et dont il ne veut pas. Cet effet lui a été adjugé parce qu'il n'a aucune charge de la succession à supporter, et que M. de Ménil et principalement mon mari les ont toutes. M. de Grangé a tort dans le fond et dans la forme. Je lui ai parlé en particulier. Il soutient sa sottise avec une hauteur révoltante. J'ai parlé aussi à M. de Ménil. Deux heures après, il était déjà radouci. Mais sa femme est outrée de la manière dont son mari a été traité, et lui a juré en ma présence qu'elle se brouillerait avec lui et qu'elle prendrait de lui la plus vile opinion s'il [revoyait] M. de Grangé.

Je ne puis que l'approuver, car il a des hauteurs avec nous tous

qu'on n'aurait jamais dû lui passer. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire ce que j'en pensais; peut-être trop naturellement, car nous nous sommes quittés assez froidement. Il repart tout de suite, à ce qu'il m'a dit; et il reste pourtant chargé de l'effet qui l'a si fort révolté. Il ne m'a seulement pas demandé des nouvelles de ma mère. Mme de Ménil m'a dit qu'avant mon arrivée, il avait tenu des propos sur sa femme fort injurieux pour la famille. Il prétend que sa tête devient tous les jours plus mauvaise, et qu'elle fait toutes sortes d'extravagances qui l'obligeront, si elles continuent, à la laisser dans sa terre et à ne plus la mener dans son commandement. « Ce n'est pas trop de tout son bien, dit-il, pour payer le malheur d'une telle charge, sans aucun alentour qui en puisse dédommager. » Est-il possible d'être assez insolent pour tenir de tels propos à toute une famille ? Ma mère, à qui j'ai mandé ce matin la même chose, me répond : « Ma foi ! elle le mérite bien, cette famille, puisqu'elle les souffre ! »

Tout cela, mon cher tuteur, est aussi affligeant qu'humiliant. Parlons donc d'autre chose, quoique je n'aie rien de bien gai ni de bien intéressant à vous dire.

J'ai vu cette marquise; c'est une bonne grosse femme, toute unie, sans façon, un peu commère, un peu joueuse; mais gaie et (je crois) sans inconvénient. Moi qui redoute les nouvelles connaissances, je me suis trouvée tout de suite à mon aise avec elle. Elle m'a fait beaucoup d'avances. Elle veut me voir absolument. Elle n'est que pour sept ou huit mois à Paris. Enfin, j'y dîne demain avec Formeuse, sans autre cérémonie. Il était plus gai avec elle que je ne l'ai vu depuis trois mois...

A minuit.

J'avais proposé à Formeuse, qui est venu me voir un moment, de rester ce soir avec moi; mais il s'en est excusé si vite et si gauchement, que je n'ai eu garde d'insister.

J'ai vu Desbarres qui n'a fait qu'entrer et sortir. Il venait[1] pour m'annoncer de la part de Mme Médéric qu'elle est décidée à quitter Paris. Elle part à la fin de la semaine pour aller vivre à Argenteuil[2]. Elle y a acheté une maison avec deux arpens de terre. Elle prétend s'y retirer, y vivre à moindres frais, et y être heureuse. Je le souhaite; mais il me semble que quelqu'un accoutumé à la vie qu'elle a menée se trouvera bien isolé à Argenteuil. Desbarres répond à cela : « Pour-

---

1. Publié, avec des retouches, à partir de ces mots (amenés par « Duclos vient de m'écrire ») jusqu'à « où j'irai sûrement », dans *Mém.* I, p. 371-372.

2. De fait, c'est à Saint-Germain que se retirera Mlle Quinault. — Cf. la Note du fol. B 136 (verso) : « *Il faudrait que Mlle Médéric se retire en province, et que Desbarres veuille se fonder un souper chez Mme de Montbrillant.* »

quoi ? Il y a des figues excellentes : je les aime beaucoup; j'irai souvent. » Et moi je parierais qu'elle ne quitte Paris que pour fuir l'empire qu'il a pris sur elle, et auquel elle n'a pas le courage de se soustraire[1]. Quoi qu'il en soit, elle donne après-demain lundi un dîner d'adieu, auquel je suis priée et auquel j'irai sûrement, car je prévois ne pouvoir retourner à la campagne que mercredi au plus tôt.

J'ai été très étonnée de voir à huit heures arriver Mlle Darcy pour passer la soirée et me demander sans façon à souper. Il a bien fallu l'accepter. Nous n'en avions point entendu parler depuis son départ de Montbrillant. Elle sait comme tout le monde l'acquisition qu'a faite mon mari, et l'usage qu'il comptait en faire. Elle prétend même lui en avoir dit son avis, et en avoir été assez mal reçue. Elle suppose que sa franchise l'aura de nouveau brouillée avec lui. J'ai été assez froide sur toutes ces explications. Je ne sais; elle mettait une chaleur, en m'en parlant, qui cadre assez mal avec l'oubli qu'elle semble faire de moi dans d'autres temps. Elle avait l'air de vouloir me faire jaser; je ne vois cependant pas quel serait son motif. Je ne sais si elle a prétendu me plaire et ensuite m'intéresser par sa franchise.

Elle m'a fait un aveu qu'assurément je ne soupçonnais ni ne demandais, mais dont le motif m'a paru si clair qu'il m'a glacé l'âme de manière que je crois que je n'en reviendrai jamais. Elle me parlait du caractère de M. de Montbrillant. Elle me disait ce qu'elle m'avait déjà dit vingt fois : qu'il était très douteux qu'il fût amoureux de moi, lorsqu'il tourmentait son père pour m'épouser. Je lui répondais qu'en effet, la conduite qu'il avait tenue depuis pouvait autoriser ce soupçon, mais que, d'un autre côté, il était alors si uniquement occupé de moi, qu'il paraissait plus simple de supposer qu'il avait changé.

« Uniquement occupé de vous ? reprit-elle. Voilà précisément ce qu'il n'était point ! Premièrement il était amoureux, ou feignit de l'être, de deux ou trois salopes à Saint-Claude; et un jour qu'une de mes amies et moi voulions savoir à quoi nous en tenir et ramasser des matériaux pour un bal, nous allâmes chez lui, sachant qu'il n'y était point. Nous supposâmes qu'il nous avait chargées de prendre un livre sur sa table, qu'il nous avait promis, et qu'il ne nous avait point donné. Il y avait même quelque chose de vrai dans tout cela. Nous cherchâmes partout, ou lettre ou billet; nous trouvâmes quelques chiffons qui ne signifiaient pas grand'chose, d'une marchande de la place, de je ne sais qui, et nous nous en revenions tristement lorsque nous trouvâmes le facteur à la porte qui lui apportait des lettres.

1. Var. A ajoute (biffé) : « *autrement qu'en fuyant* ».

« Ma foi ! nous n'en fîmes pas à deux fois; nous nous en emparâmes et nous les ouvrîmes. Ce fut ainsi que je découvris qu'il se disait amoureux de vous. Vous savez bien que je vous ai toujours dit que je le savais dès Saint-Claude, quoiqu'il ne me l'eût jamais dit. Je vis aussi des polissonneries, des histoires de filles, que lui mandait Rinville. Tant y a que rien n'est si clair qu'il n'était rien moins qu'occupé uniquement de vous. Je vous dis que c'est un monstre sans ressource. Je vous assure qu'à votre place, dit-elle encore, j'aurais bien un autre nerf que vous. Vous êtes séparés de biens ? Je le ferais interdire, et je me ferais donner la conduite de toute sa fortune. Alors vous seriez vraiment heureuse. Vous auriez une bonne maison, sagement rangée, et au bout de l'année vous trouveriez encore de quoi faire plaisir à vos amis sans qu'il y parût[1]. »

Cette harangue m'indigna, et je restai interdite à cette dernière phrase qui expliquait tout le reste. « Eh bien ? dit-elle. — Eh bien ! lui dis-je, quand revient le chevalier ? » Elle rougit de colère plus, je crois, que de honte. « Je n'en sais rien, répondit-elle sèchement après un moment de silence. — J'en suis fâchée, lui dis-je. J'ai impatience de le voir. — Pour quoi faire ? reprit-elle. Pour lui dire du mal de moi ? » Je me mis à rire. « Je n'en ai jamais dit de personne, lui dis-je, Mademoiselle, et vous le savez bien. Mais ne donnons point au reste de notre soirée une tournure si aigre et si fâcheuse. » Elle rêva un moment. « Vous avez raison, me dit-elle. Mais convenez que je suis bien malheureuse. Mon zèle m'emporte et me rend gauche, de sorte qu'avec le sentiment le plus vif, j'ai l'air d'avoir tort. — Dans tout ce que vous avez dit, vous n'avez tort qu'avec vous-même, lui répondis-je. Si vous vous êtes pardonné, il faudra bien faire de même. Dites-moi ce que vous êtes devenue depuis que je ne vous ai vue. » Elle me conta toutes les intrigues et les tracasseries de la société d'une Mme de C***, chez qui elle s'est intimement liée.

Je l'ai à peine écoutée, tant j'étais occupée de la légèreté avec laquelle elle avait confessé tant de vilaines choses sans nécessité. Un fait cependant m'a paru plaisant au milieu de ce rabâchage. Je me suis promis de vous le dire, parce qu'il regarde quelqu'un de votre connaissance.

Vous savez que, depuis cinq ou six ans, le grand D. est affiché pour être l'ami très intime de Mme C. et de son frère[2]. « Eh bien ! aujourd'hui ils cherchent, dit Mlle Darcy, des biais et des tournures

1. Cf. la Note du fol. B 136 (verso) : « *Mlle Darcy viendra lever le masque... Mlle Darcy s'apercevant d'une liaison avec Montbrillant et des filles est furieuse.* »

2. Cf. une Note du fol. B 137 (recto) : « *Placer la tracasserie de Mlle Chui* ( ?)... *Desbarres où elle doit être.* » — L'initiale D. représenterait donc Desbarres (Duclos) lui-même. La dame et son frère, ses amis intimes, seraient Mme de Rochefort et le comte de Forcalquier-Brancas.

pour éloigner D. de chez eux, parce que sa méchanceté et son ton pourraient nuire à l'établissement de Mlle C. Ne trouvez-vous pas cela bien comique ? » Je n'ai pu m'empêcher d'en faire la réflexion et d'en rire avec elle. « Voilà pourtant, m'a-t-elle dit, la société où est livré le chevalier, et Desbarres, et tant d'autres ! Je plaindrais le chevalier d'avoir placé sa confiance dans Mme C., mais je ne suis point étonnée qu'on s'amuse chez elle quand on se borne à jouer le rôle de spectateur. »

Bonsoir pour aujourd'hui, mon cher tuteur. Je n'étais pas disposée à dormir; j'ai voulu causer avec vous et me distraire d'un objet que je ne sens que trop qu'il faudrait éloigner de mon idée; mais hélas ! que j'aurai de peine à y parvenir !

◇

## Suite du Journal[1].

Deux jours de distance.

J'ai deux journées à vous décrire. Je commence par celle d'aujourd'hui, de peur d'en oublier quelque chose. Je reviendrai ensuite à celle d'hier.

J'arrive de chez Mme Médéric. Je vous assure que les gens d'esprit et qui s'affichent pour tels ne sont point exempts de ridicule; et voilà certainement la cause de ce que l'admiration qu'ils inspirent quelquefois n'est ni continue ni générale. Je crois qu'ils s'étaient tous donné le mot aujourd'hui pour être alternativement sublimes et ridicules.

C'est une chose plaisante d'abord que l'assortissement des gens que Mme Médéric avait rassemblés. Ce dîner était un dîner d'adieu[2].

---

1. Publiée, depuis « J'arrive... », avec des retouches, des altérations et des coupures, dans *Mém.* I, p. 372-384.

2. Cet épisode a été étudié, quant au fond, par Pierre-Maurice Masson, *Mme d'Épinay, Diderot et J.-J. Rousseau chez Mlle Quinault*, « Annales J.-J. Rousseau », année 1913, t. IX, p. 1-28.

Selon la chronologie des pseudo-*Mémoires* (dont le ms. a d'ailleurs cessé d'indiquer aucune date précise), nous serions en septembre 1751. Or, d'après les *Confessions*, c'est sensiblement plus tard que Rousseau fut présenté, par Duclos, à Mlle Quinault. Cette présentation fut, à coup sûr, postérieure à la reprise du *Devin de Village* (1er mars 1753). Quant au dîner, il se placerait après la première brouillerie de Jean-Jacques avec d'Holbach (dîner de Carnaval, 3 février 1754), mais avant leur réconciliation, qui eut lieu à la mort de la première baronne (26 août 1754). Comme, d'autre part, Rousseau quitta Paris pour Genève le 1er juin, le dîner doit être antérieur à son départ. Si Mlle Quinault ne se hasarda pas à

En général, tous ceux qui ont été une fois admis à dîner chez elle ont le droit d'y revenir sans autre invitation; de sorte que nous courions le risque de nous trouver quinze ou vingt, quoique la fondation ne soit que pour huit personnes[1]. Desbarres y donne le ton, parce qu'il y a peu de poumons qui soient en état de lui disputer[2].

Chacun a son sobriquet. Ils sont ordinairement donnés par un esprit de critique ou de prétention, et non par le sentiment ni la gaieté. Desbarres a celui du *tendre Arbassan*[3]. Tout le monde rit lorsqu'on l'appelle ainsi. Comme je ne conçois rien à cette plaisanterie, que j'avais entendue répéter toujours avec succès chaque fois que j'étais venue chez Mme Médéric, j'en ai demandé l'explication, et j'ai été très étonnée de voir que personne n'en était plus instruit que moi, et que le hasard avait dicté ce mot dont on riait depuis deux ans sur la parole de la maîtresse de maison.

Mon embarras et l'envie que je marquai de pénétrer le fond de cette plaisanterie, lui parut fort comique. On me plaisanta sur la constance que j'avais eue d'attendre si longtemps à demander cet éclaircissement. « Il faut l'appeler *Grisélidis*, » s'écria Mme Médéric, en faisant de grands bras et de grands rires. Tout le monde applaudit. Le tendre Arbassan prit un air plus grave, et, par de certains gestes d'applaudisement, il fit entendre que ce mot avait un sens plus profond qu'on ne pensait et que, de longtemps, on n'en dirait

---

festoyer en carême, il faut en conclure — Pâques étant tombé le 15 avril — que le dîner se place entre cette date et le 30 mai (1754).

L'étude des pages qui suivent montre clairement que « toute la scène [du prétendu « diner d'adieu »] a été recomposée, ou même reconstituée, avec plus de vérité psychologique que d'exactitude historique, par un habile artiste... Le récit de Mme d'Épinay a été à tout le moins très fortement arrangé, et elle-même, ou ses collaborateurs, ont condensé en un seul dialogue des discussions plusieurs fois reprises... Quelques-uns des propos les plus significatifs, qui sont prêtés par [la narratrice] aux interlocuteurs du dîner chez Mlle Quinault, se retrouvent à peu près textuellement dans les œuvres de Diderot, dont plusieurs n'ont été publiées qu'après les *Mémoires*, et qui datent presque toutes des années 1770 à 1780, c'est-à-dire de l'époque même où Mme d'Épinay, selon la vraisemblance, a rédigé son roman épistolaire. » (P.-M. Masson, *art. cité*, p. 3, 4, 5, *passim*.)

1. Il s'agit donc d'un dîner de la Société du Bout-du-Banc (v. plus haut, p. 89).

2. Le maréchal de Richelieu aurait un jour qualifié Duclos de « bavard impérieux », rapporte Fréron dans l'*Année littéraire* de 1773.

3. Var. A : « *ambassadeur* » (biffé; c'est une erreur manifeste du copiste). La mode des surnoms paraît avoir régné à l'époque dans les coteries littéraires et mondaines. « Si la conversation tombe par hasard sur les convives, c'est communément dans un certain jargon de société dont il faut avoir la clé pour l'entendre. A l'aide de ce chiffre, on se fait réciproquement, et selon le goût du temps, mille mauvaises plaisanteries, durant lesquelles le plus sot n'est pas celui qui brille le moins; tandis qu'un tiers mal instruit est réduit à l'ennui et au silence, ou à rire de ce qu'il n'entend point. » (*La Nouvelle Héloïse ;* éd. D. Mornet. t. II, p. 334.)

un plus heureux. On le crut, et je fus appelée Mme Grisélidis. Mme Médéric me dit à l'oreille qu'un auteur de ses amis devait, après le dîner, lire une pièce de société dont il voulait qu'on lui dît son avis; qu'elle avait été bien aise de m'admettre à cette lecture, mais qu'il en fallait garder le secret, parce qu'on laisserait partir la cohue avant de commencer sa lecture. Elle oublia qu'elle venait de me demander de l'indulgence pour son mauvais dîner, « auquel, disait-elle, elle ne mettait d'autre prétention que celle de ne le faire manger qu'à ses vrais amis, parce qu'il ne faut point emporter le chat, » et elle se mit à chanter :

*Nous quitterons-nous sans boire un coup ;*
*Nous quitterons-nous sans boire ?*

Après cette heureuse saillie, elle me fit un petit compliment sur le désir qu'elle avait d'avoir mon avis sur la pièce qu'on devait lire; et, chemin faisant, elle me dicta d'avance le jugement favorable que j'en devais porter. Je me divertis intérieurement de tout ce que je voyais, et j'eus l'air d'applaudir comme tout le monde à tout ce qu'elle disait.

Lorsque j'arrivai, il n'y avait que Desbarres, René et deux hommes que je ne connais point. « L'un de ces deux hommes fait métier, me dit Mme Médéric, d'aller partout réciter les morceaux que Voltaire n'a point encore livrés à l'impression. Il croit bonnement devoir quelque consistance à cet emploi[1]. Ces sortes de gens tiennent au courant des petites nouvelles littéraires; cela a son utilité. L'autre est un abbé grand mangeur, grand braillard, et bien venu chez quelques duchesses qui, dit-on, font cas de certains talens qu'il possède dans un degré éminent[2]. Il a toujours eu de l'amitié pour moi; il fallait bien le mettre de la fête. »

Je la remerciai de son instruction, lorsque je vis entrer un homme avec une contenance plus simple et plus humble que les autres. « C'est l'auteur, » me dit tout bas Mme Médéric. Je l'examinai beaucoup. Il paraît avoir plus d'esprit qu'on ne lui en accorde dans cette société, où l'on le protège plus qu'on ne lui rend justice. Ensuite arriva un médecin qui ne ressemble pas mal à la charge de ceux qu'a peints Molière[3]. Mme Médéric le consulta avec l'air de la confiance, et ne s'en moqua pas moins hautement de ses réponses. J'en fus d'abord embarrassée pour lui, mais je vis que je pouvais m'épargner cette

---

1. Très probablement Thériot, ou peut-être Damilaville.
2. Peut-être l'abbé Baudeau ?
3. Il s'agit de Paul-Jacques Malouin, né à Caen en 1701, devenu « docteur-régent de la Faculté de Paris «, auteur d'un *Traité de Chimie médicinale* (1735), médecin du commun de la Reine, et depuis 1742 membre de l'Académie des Sciences.

peine. C'est le pédantisme, la prétention médicinale et l'absurdité personnifiée.

On n'attendait plus pour servir que le marquis Du Laurier[1]. Il arriva enfin. On avait, ce jour-là, exposé aux Grands-Augustins les magnifiques tapisseries des Gobelins qui sont en vente par la mort du duc de ***[2]. Mme Médéric s'écria : « Je parie qu'il vient de voir les tapisseries ! — Vous croyez plaisanter, reprit Du Laurier, et vous avez dit vrai. Il y a deux heures que j'y suis, et je ne puis m'en arracher. N'est-ce pas une chose bien étonnante qu'avec des brins[3] de laine peints de toutes sortes de couleurs, on parvienne à présenter un tableau immense, et si parfaitement, qu'à une certaine distance on ne sait si l'on voit une étoffe, un tableau ou même la nature, tant le dessin, la couleur, la perspective, la magie du clair-obscur enfin, et tout l'art de Vanloo ont été bien observés. »

Chacun dit son mot sur le degré de perfection où les manufactures sont arrivées en France. Les uns préféraient Beauvais aux Gobelins; les autres la Savonnerie. Tout le monde parlait à la fois, et l'on se mit à table.

René avait voulu tenter quelques réflexions, mais elles ne furent ni relevées ni entendues. Il me semble qu'une, entre autres, en valait bien la peine. Il disait que la peinture, les tapisseries, etc., étant un art d'imitation, il lui semblait absurde de mettre des personnages en tapisserie dont les pieds posaient sur les lambris. « A la bonne heure, dit-il, quelques petites figurines dans le lointain d'un paysage; la perspective étant bien observée peut m'entraîner et me faire illusion. — Quoi ! lui dis-je, vous ne pardonnerez pas même à Poussin d'avoir placé le déluge universel dans l'espace de quatre pieds en carré ? — C'est précisément celui-là qui me désespère, me dit-il, et le premier tableau qui m'ait fait faire cette réflexion. — C'est le premier, lui dis-je, qui aurait dû vous la faire oublier[4]. »

Dès que l'on fut à table, le médecin (qu'on appelait le docteur Akakia[5]) resta les bras croisés à considérer Mme Médéric jusqu'à ce qu'elle eût commencé sa soupe; puis, la prenant sur le fait, il

---

1. Rappelons que ce nom est le masque de Saint-Lambert (voir p. 90, n. 5).

2. Le couvent des Grands-Augustins était situé entre le tracé de la rue du Pont-de-Lodi et le quai des Grands-Augustins. Les tapisseries en question provenaient probablement de la succession de Charles-Joseph, duc de Boufflers, mort le 14 septembre 1751; — détail qui confirme la date supposée du dîner, selon la chronologie du roman.

3. VAR. A, d'abord : « des *fils* ».

4. Cette réplique est ajoutée en marge dans A.

5. « Homme assez habile, mais plus Purgon que Purgon lui-même (écrit MARMONTEL dans ses *Mémoires*), Malouin était le docteur Akakia de la Société du Bout-du-Banc. » — La *Diatribe contre le docteur Akakia* [= Maupertuis], de Voltaire, est de 1753; ce qui renvoie à une date ultérieure la rédaction du dialogue, réel ou imaginaire, rapporté ci-dessus.

lui cria d'une voix d'indignation : « Et les quinze grains de rhubarbe[1], Madame ? » Tout le monde partit d'éclat de rire. « Ils sont emballés, docteur, lui dit-elle. Ils m'attendent à Argenteuil. » Il voulut lui prouver que cette interruption lui serait préjudiciable, et il nous assura, de la meilleure foi du monde, qu'il vaut mieux faire des remèdes inutiles, et même contraires à son état, que de n'en pas faire. On le plaisanta si fort et si longtemps qu'à la fin il s'en aperçut. « Messieurs, dit-il, je pardonne de tout mon cœur les satires qui me sont personnelles; mais est-il possible que des gens d'esprit comme vous se laissent entraîner à la vivacité d'une saillie mordante contre le premier de tous les arts ? Tous les grands hommes, Messieurs, ont toujours respecté la médecine. — Cela est vrai, répondit René, témoin Molière. — Monsieur, reprit le docteur, voyez aussi comme il est mort[2] ! »

De plaisanterie en plaisanterie, de propos en propos, on revint encore aux tapisseries du duc de ***. Mme Médéric dit qu'il était affreux pour une famille d'être forcée de vendre des morceaux si précieux. « Voilà le sort de toutes les belles choses, des collections rares, etc. — Chut, dit Desbarres; ne dégoûtez pas les amateurs. Quelques fermiers généraux achèteront ces tapisseries et nous les étaleront avec emphase devant leur porte, le jour de la petite Fête-Dieu[3]. »

On s'arrêta un peu sur la beauté et la solennité des cérémonies de ce jour. Mme Médéric dit à Du Laurier : « Je parie, Marquis, que vous aimez à la folie les processions de la petite Fête-Dieu. » Il s'écria avec enthousiasme : « Je vous assure, Madame, que je les trouve d'un pathétique admirable. Ces hommes, ces femmes, ces enfans pénétrés de dévotion; ces flambeaux, ces prêtres magnifiquement vêtus, ce silence, rompu par intervalle, m'attendrit, me touche. Je verse des pleurs, et je suis dévot comme un ange[4]. »

---

1. Quinze grains, soit environ un gramme, sont en effet la dose de la rhubarbe prise comme tonique. ( *Note de* P. Boiteau.)

2. Marmontel en ses *Mémoires* rapporte que Malouin lui fit à lui-même cette réponse. Le mot était donc connu, et probablement il est vrai. Mme d'Épinay l'ayant entendu citer, chez Mlle Quinault ou ailleurs, l'a enchâssé dans son récit. (D'après P. Boiteau.)

3. Il était de rigueur, avant la Révolution, que les maisons fussent tendues à la Fête-Dieu. La communauté des Tapissiers était obligée, moyennant une somme de 300 livres payée par le roi, d'orner ainsi les maisons des protestants mêmes, pour la fête et l'octave du Saint-Sacrement. (P. Boiteau)

4. Cette émotion religieuse avouée par Du Laurier-Saint-Lambert, Diderot la partageait, à moins encore que celui-ci n'ait attribué la sienne tout entière au premier. A preuve cette confession (*Salon de* 1765; Œuvres, t. X, p. 391) : « L'enthousiasme de la multitude à la procession de la Fête-Dieu... me gagne moi-même quelquefois. Je n'ai jamais vu cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues, et jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement, cette foule qui

L'abbé s'écria : « Pardieu ! Monsieur, vous rendez cela si frappant que peu s'en faut que je n'entonne le *tantum ergo*[1]. »

Tout au milieu du bruit et des éclats de rire, Desbarres, avec une voix de tonnerre[2] parvint à se faire entendre. « Vous avez raison, dit-il au marquis, et ceux qui ont banni du culte religieux l'apparat des cérémonies extérieures ont fait cent fois pis que les philosophes. — Ils ont eu peur, dit René, que le peuple ne tombât dans l'idolâtrie, et de crainte qu'ils n'eussent une mauvaise religion, ils ont tout arrangé pour qu'ils n'en eussent aucune. — Et c'est ce cérémonial auguste, dit l'auteur modestement, qui a fait durer si longtemps le paganisme. — Ah ! reprit Mme Médéric, que ces fêtes étaient belles, Marquis.

Du Laurier. — Quel charme, Madame, pour le peuple spectateur ! Quelle ressource pour le poète ! Une foule de dieux... Tous ces dieux faits de la main d'Apelle, de Praxitèle, etc. »

Ils passèrent en revue tous les dieux et leurs attributs, et tous les artistes; c'était à qui peindrait avec plus de chaleur et plus de force. L'un citait Jupiter tenant la foudre en main et menaçant la tête de l'impie. L'autre le voyait avec sa tête auguste, sa chevelure flottante sur son front, ses noirs sourcils dont le mouvement seul ébranle l'Olympe, et puis Neptune et Téthys et Apollon. J'étais désolée de ne pouvoir tout entendre, tout retenir. Ce que je remarquai, c'est que cette effervescence finit par l'abbé, qui gâta le tableau en invoquant lourdement Vénus à la gorge rebondie et aux sourcils[3] voluptueux; et par Desbarres, qui s'écria : « Et Ganymède, Messieurs, parlons-en. — Fi donc ! dit Mme Médéric; laissez-là ce dieu. Je n'aime point ceux qui sacrifient à son autel. » La conversation fut encore interrompue, mais Du Laurier, qui avait la tête exaltée, y revint de nouveau. « Convenez au moins, dit-il, Madame, que tout cela était auguste et gai; au lieu que rien n'est si triste que notre catéchisme, et si plat que notre culte ! »

---

le précède et qui le suit dans un silence religieux, tant d'hommes, le front prosterné contre la terre; je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique donné par les prêtres et répondu affirmativement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles ne s'en soient émues, n'en aient tressailli, et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux. » (*Cité par* P.-M. Masson, *art. cité*, p. 27.) — Dans un *Essai sur les Fêtes nationales* (An II [1794]), Boissy d'Anglas confirme les déclarations de Diderot, et assure que ce dernier n'a jamais pu voir sans attendrissement, respect et admiration, la procession de la Fête-Dieu.

1. Le *Tantum ergo* est l'une des phrases de l'hymne *Pange, lingua, gloriosi*, qui se chante à Vêpres le jour de la Fête-Dieu. (P. Boiteau)

2. Grimm dira de la voix de Duclos, que c'était « une voix de gourdin » (*Corresp. littér.*, 15 juillet 1765); l'abbé Baudeau lui trouvait un « ton de fausset » (cf. L. de Loménie, *la Comtesse de Rochefort*, p. 223, note).

3. Ce mot est quelque peu inattendu. Les *Mém.* l'ont remplacé par « sourires ».

Cette expression me choqua. « Monsieur, lui dis-je, tout plat qu'est ce culte, tout absurde qu'est ce catéchisme, vous voyez qu'ils produisent de grands effets, puisque les philosophes sont émus eux-mêmes à l'aspect d'une multitude prosternée. »

Il en convint : « Cela est vrai, dit-il, mais cela ne se conçoit pas. »

Desbarres. — Que fait ce peuple de sa raison ?... Ils se moquent des autres peuples de la terre, et ils sont encore plus bêtes qu'eux !

René. — Pour bêtes, je le leur pardonne; mais je ne leur pardonne pas d'être atroces et de condamner à la méchanceté dans ce monde et à un supplice éternel dans l'autre ceux qui sont autrement bêtes qu'eux.

Desbarres. — Ils disent que, s'il y avait un honnête homme sur la terre qui n'eût jamais entendu parler de leur dieu, ce dieu enverrait plutôt un ange pour l'instruire que de le laisser périr. Va-t'en voir s'ils viennent[1] ! »

De là l'on conclut que, puisqu'il n'avait pas paru d'ange sur la terre depuis dix-huit cents ans que cette religion dure, il n'y avait apparemment aucun honnête homme sur la terre, hors de cette religion qui n'en occupe cependant qu'une très petite place.

Il faut convenir qu'avec un peu de sensibilité et d'humanité dans l'âme, on ne saurait croire un mot de tout cela. Je n'avais jamais bien réfléchi sur tout ce qu'entraîne ce point de notre morale, mais elle mène droit à détruire toute vertu sociale.

On cita avec admiration (je crois que ce fut René) le bon sens de ce sauvage qui disait à un de nos missionnaires : « Si ta religion est vraie, il faut donc que mon père, que mon grand-père, qui étaient de si honnêtes gens, soient damnés ? C'est ce que tu ne me persuaderas jamais[2].»

Et puis aussi ce propos d'un empereur de la Chine à un autre

---

1. Cette réplique de Desbarres a été omise des *Mémoires*. — Cf. *Émile*, II : « Pressés par ces raisons, les uns aiment mieux faire Dieu injuste et punir les innocents du péché de leur père, que de renoncer à leur barbare dogme. Les autres se tirent d'affaire en envoyant obligeamment un ange instruire quiconque, dans une ignorance invincible, aurait vécu normalement bien. La belle invention que cet ange ! Non contents de nous asservir à leurs machines, ils mettent Dieu lui-même dans la nécessité d'en employer. »

Si c'est Diderot qui a remanié ces pages du récit, il est vraisemblable qu'il se sera rappelé ce passage de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* pour le mettre dans la bouche de Duclos. Cette hypothèse théologique était aussi mentionnée par l'abbé Morellet dans son article « *Foi* » de l'*Encyclopédie*, t. VII, p. 22-23. (Note de P.-M. Masson; *art. cit.*, p. 10, n. 2.)

2. Autre souvenir de la *Profession*, qui s'explique sans doute par la même intervention de Diderot : « Vous venez, dites-vous, me l'apprendre; mais pourquoi n'êtes-vous pas venu l'apprendre à mon père ? ou pourquoi damnez-vous ce bon vieillard pour n'en avoir jamais rien su ? Doit-il être éternellement puni de votre paresse, lui qui était si bon, si bienfaisant, et qui ne cherchait que la vérité ? » (*Émile*, II) (Note de P.-M. Masson, p. 11.)

mahométan, que je ne savais pas : « A ton avis, disait-il, l'empire[1] de la Chine est-il si peu de chose aux yeux de ton Dieu, qu'il ne valût pas la peine de l'éclairer[2] ? »

Mme Médéric dit qu'en matière de religion tout le monde avait raison; elles sont toutes bonnes ou mauvaises. « Comme ils voudront, dit-elle; mais il faut que chacun demeure dans celle où il est né. — Non pardieu ! reprit René[3] avec chaleur, si elle est[4] mauvaise, si ce sont des mensonges ! Je n'en veux point souffrir en moi, si je puis. Le mensonge, et surtout celui qu'on garantit au nom de Dieu, ne peut faire que beaucoup de mal. »

Je m'avisai de dire qu'il faisait souvent aussi beaucoup de bien, parce qu'il était un frein au menu peuple qui n'avait pas d'autre morale. Tout le monde se récria à la fois et m'écrasa de raisonnemens qui me parurent, en effet, meilleurs que le mien. L'un dit que le menu peuple avait plus de peur d'être pendu que d'être damné. Du Laurier dit que c'était l'affaire du code civil et criminel de régler les mœurs, et non celle de la religion, qui faisait bien restituer un écu à Pâques à ma servante, mais qu'elle n'avait jamais fait restituer des millions mal acquis, une province usurpée, ni réparer une calomnie. « Mais, ajouta René, en revanche, elle sait faire égorger un million d'hommes le jour de la Saint-Barthélémy. »

Il est certain que, si c'est la source de quelques petits biens, c'est celle des plus grands maux[5].

---

1. Var. A : « *l'empereur* » (corrigé).

2. Cf. Diderot (article : *Chinois*, dans l'*Encyclopédie*) : « Si la connaissance de Jésus-Christ est nécessaire au salut, disait cet empereur aux missionnaires, et que, d'ailleurs, Dieu nous eût voulu sincèrement sauver, comment nous a-t-il laissés si longtemps dans l'erreur ? Il y a plus de seize siècles que votre religion est établie dans le monde, et nous n'en avons rien su. La Chine est-elle si peu de chose, qu'elle ne mérite pas que l'on pense à elle, tandis que tant de Barbares sont éclairés ? » (*Œuvres*, éd. Assézat, t. XIV, p. 140-141.) (Note de P.-M. Masson, *art. cité*, p. 11.)

3. Var. A (d'abord) : « Desbarres ». — L'attribution de ce propos à Duclos, observe P.-M. Masson (*art. cité*, p. 11, n. 4) serait en effet plus vraisemblable, car Rousseau a toujours soutenu le contraire de ce qu'on lui fait dire ici. Cf. notamment *Emile*, II : « Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires qui prescrivent dans chaque pays une manière uniforme d'honorer Dieu par un culte public, et qui peuvent toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelque autre cause locale, qui rend l'une préférable à l'autre, selon les temps et les lieux. Je les crois toutes bonnes quand on y sert Dieu convenablement... Je pense que solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né, c'est le solliciter de mal faire, et par conséquent faire mal soi-même. »

4. Var. A, d'abord : « si *elles sont* ».

5. Cf. Diderot, *Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de **** : « Pour moi, je ne doute point que votre intendant ne vous vole un peu moins la veille de Pâques que le lendemain des fêtes; et que, de temps en temps, la religion n'empêche nombre de petits maux et ne produise nombre de petits biens. » (Note de P.-M. Masson *art. cit.*, p. 12.)

René ajouta une réflexion qui acheva de me persuader. « Tenez, dit-il, il ne faut pas s'en imposer; il est absurde, en quelque religion que ce soit, d'être tolérant. Voyez où cela mène : voilà les peuples ennemis des peuples, les pères des enfans, etc. Et de quoi s'agit-il ? De l'incession, de la procession, de la circoncision[1]. »

Je m'avisai de demander ce que c'était que ces grands mots-là, et ce qu'ils signifiaient. Du Laurier me répondit à l'oreille : « C'est la manière dont les trois personnes dansent l'une autour de l'autre. — Ne soyez point effrayée de ces grands mots-là, Madame, me dit René. J'ai été autrefois protestant[2], et nous autres protestans, nous savons notre religion. — Je vous en fais mon compliment, lui dit Mme Médéric. Vous savez là de belles choses, et fort essentielles au bonheur des hommes. » Du Laurier allait répliquer. « Paix ! lui dit-elle[3], nous sommes ici pour nourrir et sustenter cette guenille qu'on appelle corps. Laissez un moment. Desbarres, sonnez et qu'on nous donne du rôt. »

Je ne sais si je vous ai dit qu'on avait expulsé les valets. Des petites tables distribuées autour de la grande, avec des verres, des bouteilles et des assiettes y suppléaient. On sonna. Du Laurier retint[4] à parler le premier. On servit et, la porte fermée, il reprit tout de suite : « Je voulais vous dire que, partout où il y a un culte religieux, l'ordre des devoirs est renversé. Les devoirs moraux ne viennent qu'après les devoirs de religion. C'est pour l'infraction de ceux-ci qu'on a inventé le mot sacrilège, et le sacrilège est le plus grand des crimes. — Il a mordieu ! raison, reprit Desbarres. Demandez à un curé de Paris s'il y a plus de mal à déshonorer publiquement une honnête femme par une calomnie, qu'à cracher secrètement dans un ciboire, il n'osera jamais vous dire que oui, et quand il vous le dirait à l'oreille, il n'osera jamais le prêcher. On pend pour un vol, mais on brûle pour un sacrilège. Rien ne parle plus forte-

---

1. VAR. A. « *circoncession* ». — « Je croirais peu vraisemblable, observe P.-M. MASSON (*art. cité*, p. 12, n. 2) que ces propos fussent de Rousseau. Quoi qu'on lui fasse dire, cette érudition scolastique n'est guère d'un protestant du XVIIIe siècle. Elle m'étonnerait beaucoup moins chez l'historien de la philosophie religieuse, que l'*Encyclopédie* avait familiarisé avec la « mythologie chrétienne ». Cf. dans l'*Encyclopédie* (XIII, p. 405), la définition de la procession trinitaire. Au tome XII, p. 471, l'abbé Mallet avait défini la *circumincession*. — Le terme *incession* manque dans l'*Encyclopédie*. — (Ajoutons que le mot *circoncision*, figurant sur le texte définitif, peut être l'erreur d'un copiste ignorant, ou la correction malicieuse du réviseur : Diderot ou tel autre.)

2. Jean-Jacques avait abjuré le protestantisme en 1728. Il devait rentrer au cours de l'été de 1754 — c'est-à-dire quelques semaines après le dîner où il figure — dans le sein de l'Église de Genève. (Cf. GERHARD GRAU, *la Conversion de* R., « Revue hebdomadaire », 1916, t. VIII, p. 351-373.)

3. VAR. A : « lui *dis-je* » (ce qui est un lapsus évident).

4. VAR. A : « Du Laurier *dit : Mademoiselle, je retiens à parler le premier, car j'ai de fort belles choses à dire.* »

ment au peuple que cette distinction de châtimens. Que diable ! comment veut-on que cela aille ? Les lois civiles apprennent elles-mêmes aux peuples à les subordonner aux lois religieuses[1]. »

Je ne sais plus trop ce que l'on répondit à cela, mais, un moment après, quelqu'un demanda si le Christ n'avait pas dit qu'il était venu apporter le fer et le feu sur la terre[2] ? « Cela valait bien la peine de venir de si loin, dit Mme Médéric. Le beau présent à faire aux hommes ! — Aussi, dit l'abbé, nous autres prêtres, nous avons dit qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Du Laurier. — Et les hommes vous ont donné des bénéfices ! —, — Sans doute, dit René, parce qu'ils ont fait dire à Dieu partout ce qu'ils ont voulu. — Mais, Messieurs, leur dis-je, du train dont vous y allez, vous détruisez toute religion. Quant aux religions révélées, j'avoue que je vous le pardonne; mais la religion naturelle, j'espère que vous lui ferez grâce ? — Pas plus qu'aux autres, » me dit Du Laurier. René répondit qu'il n'allait pas jusque-là; qu'il disait avec Horace, *Ego sum paulo infirmior*[3]. La morale de l'Évangile est la seule chose qu'il conserve du Christianisme, parce que c'est la morale naturelle qui constituait[4] anciennement tout le culte. « En rejetant, dit-il, et les miracles et les mystères absurdes et de nouvelle date dont ils ont pomponné tout cela, je ne m'en crois que meilleur chrétien. — A la bonne heure, mon ami, lui dit Mme Médéric, tu seras chrétien comme Jésus-Christ était juif[5].»

On lui disputa que la morale de l'Évangile fût la morale naturelle. Il me semble que le plus fort argument qu'on lui opposa fut celui-ci (c'est au moins le seul que j'aie retenu). Ce fut Du Laurier qui dit : « Toute religion suppose un dieu, et un dieu qui se fâche et s'apaise; sans quoi, plus de temple, plus d'autels, plus de prières. Or, je vous prie, Monsieur, de me dire ce que c'est qu'un dieu qui

---

1. Cf. Diderot, *Entretien d'un philosophe*, etc. : « Madame la Maréchale, demandez au vicaire de votre paroisse : De ces deux crimes : pisser dans un vase sacré, ou noircir la réputation d'une femme honnête, quel est le plus atroce ? Il frémira d'horreur au premier, criera au sacrilège; et la loi civile, qui prend à peine connaissance de la calomnie, tandis qu'elle punit le sacrilège par le feu, achèvera de brouiller les idées et de corrompre les esprits. » (Cité par P.-M. Masson, p. 13.)

2. Cf. Diderot, *ibid.* : « Le Christ a dit qu'il était venu pour séparer l'époux de la femme, la mère de ses enfants, le frère de la sœur, l'ami de l'ami; et la prédiction ne s'est que trop fidèlement accomplie ! » (Cité par P.-M. Masson, p. 13.)

3. *Nulla mihi, inquam.*
*Religio est. — At mi : sum paulo infirmior, unus*
*Multorum.*
Horace, *Sat.* I, ix, 70.

4. Var. A, d'abord : « *contenait* ».

5. Cf. Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et Néron* (Œuvres, t. III, p. 98) : « Il [Rousseau] me protestait un jour qu'il était chrétien. — Je le croirais volontiers, lui répondis-je; vous êtes chrétien comme Jésus-Christ était juif. » (Cité par P.-M. Masson, p. 14.)

a des passions, du plaisir, de la colère, des prédilections, du ressentiment ? C'est, ma foi, un homme et un très méchant homme, très imparfait, du moins. — Mais parlez donc, Marquis, s'écria Mme Méderic; est-ce que par hasard vous seriez athée[1] ? — Madame, répondit-il, je n'entends rien à la distinction des deux substances; je n'en admets qu'une générale, universelle, sans commencement ni fin, dont nous sommes des portions plus ou moins intelligentes. Rien ne naît, rien ne périt, tout se transforme. Décidez à présent ce que je suis. — Halte là, dit-elle, je vous entends de reste. »

René se fâcha, murmura dans ses dents. On l'en plaisanta. « Si c'est une lâcheté, dit-il, que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent[2], c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu, qui est présent; et moi, Messieurs, je crois en Dieu ! — Et moi, Messieurs, j'y crois aussi, répondit Du Laurier. — Comment, vous croyez en Dieu ? s'écria Mme Méderic. Ma foi, je ne m'y attendais pas ! — C'est, répondit Du Laurier, que M. René a son Dieu, et que moi j'ai le mien, qui n'est ni le vôtre ni celui d'un autre; et qu'il n'y a pas deux hommes sur la terre qui aient le même, parce que la croyance et les opinions varient suivant la différence des organes, de la conformation, etc. — J'entends, dit-elle : pas plus la même religion que la même probité ? »

J'en suis fâchée, mon tuteur, mais je ne trouvai guère de réponse à tout cela; pas plus qu'à ce qui suit, comme vous allez voir.

Ah ! maman, je suis plus que jamais convaincue que le directeur avait raison[3]. Mais savez-vous que ce directeur, ou je me trompe fort, n'aurait point été trop déplacé à ce dîner ? Si ma mère savait le progrès qu'ont fait mes idées en quatre heures de temps !

Revenons à nos incrédules. Tout cela perd beaucoup à être ainsi rendu à bâtons rompus. Je ne répondrais pas trop d'avoir, malgré cela, aussi bonne mémoire sur tout autre sujet, mais ma tête travaillait sur ces différentes opinions, et si je n'ai pas, à beaucoup près, tout retenu, je ne crois pas que rien de bien essentiel me soit échappé, tant je désirais de m'éclairer[4].

---

1. Quelles étaient les opinions « philosophiques » de Saint-Lambert ? — Si *les Saisons* (1769) seront un poème déiste, qui atteste à l'occasion l'Éternel, si l'ouvrage le plus étendu de notre auteur (achevé vers 1789 et publié en 1797 sous le titre de *Principes des mœurs chez toutes les Nations*, ou *Catéchisme universel*) enseignera à élever son âme vers l'Être suprême, Saint-Lambert ne cachait pas, vers 1750, que Dieu était pour lui une hypothèse inutile. (*D'après* D. Mornet, édit. de *la Nouvelle Héloïse*, t. I, p. 124.)

2. Cf. *la Nouvelle Héloïse*, 1re partie, lettre VII : « L'homme de bien le porte [le vrai courage] partout avec lui ; ... dans un cercle en faveur des absents et de la vérité. »

3. Allusion aux entretiens de Mme de Montbrillant avec l'abbé Martin, rapportés plus haut. — Var. A. les mots : « Je suis plus... savez-vous que » sont une surcharge interlinéaire.

4. Les cinq derniers mots sont une addition du réviseur.

Quelqu'un dit qu'il ne fallait employer à rien ce qu'on ne concevait pas, et ce dont chacun n'a pas la même idée, parce que cela obscurcit toutes celles qu'on a, en quelque genre que ce soit. Je répondis que Pascal avait dit que si Dieu était un grand mystère, le monde en était encore un plus grand sans lui. On prétendit que Pascal ne passait pas pour voir la vérité, mais pour soutenir bien ou mal un mensonge qu'il respectait. Il a raisonné, et cela est bien un peu vrai, comme s'il eût dit : « Je n'entends rien à ce qui est, donc il faut admettre une chose que je n'entends pas davantage. » On peut avoir cela : l'art d'avoir dans sa tête deux absurdités pour une.

Je ne me tenais pas encore pour battue, et je dis à Du Laurier : « J'avoue que je n'ai pas encore bien compris l'inconvénient de l'existence d'un être éternel, tout puissant, souverainement bon, intelligent, et il me semble que c'est une idée si grande, si consolante !... Et vous, Monsieur, qui êtes poète, vous devez convenir que c'est le germe du plus bel enthousiasme. — J'avoue, dit-il, qu'il est beau de voir ce Dieu incliner son front vers la terre et regarder avec admiration la conduite de Caton. Mais, Madame, cette notion est, comme beaucoup d'autres, très utile dans quelques grandes têtes, telles que Trajan, Marc Aurèle, Socrate, etc. Elle n'y peut produire que l'héroïsme. Mais c'est le germe de toutes les folies, du fanatisme et de ses fureurs, des extravagances des Cénobites, en un mot : c'est la source de la désolation des peuples, des haines domestiques, et l'éteignoir de toute raison. »

Cet auteur qui parle si peu, et dont je n'ai point retenu le nom, compara cette notion au mariage « qui n'est bon, disait-il, que pour trois ou quatre, et funeste à la multitude. »

« Qu'est-ce qu'une notion, continua Du Laurier, qui varie autant qu'il y a de têtes différentes, et à laquelle chacun met plus d'importance qu'à sa propre vie[1] ? — Il y a mordieu ! dit Desbarres, de quoi mettre le feu au monde; mais le peuple est comme les chevaux; il ne connaît pas sa force, sans quoi nous pourrions bien, s'il nous entendait, être avant une heure aussi rôti que ce gigot. — Oh ! que celui qui inventa ce mot terrible, reprit Du Laurier, fit un grand mal à l'homme ! Il abaissa sa condition au-dessous de la brute, qui remplit paisiblement sa destinée. Je crois entendre d'ici ce misanthrope. Il dit un jour : Comment me vengerai-je du monde entier ? Inventons quelque notion sur laquelle l'homme ne puisse jamais s'accorder, et pour laquelle il méprise le feu, le fer, la flamme; et puis, il prononça d'une voix qui s'entendit d'un pôle à l'autre[2].

---

1. On retrouvera cette même formule dans les textes cités à la note suivante.
2. « Le texte ci-dessus serait presque incompréhensible (écrit P.-M. Masson, *art. cité*, p. 16 et 17) si l'on ne connaissait pas cette *Pensée philosophique* de Diderot,

— Messieurs, s'écria René, je sors si vous dites un mot de plus[1] !
— Ah ! Monsieur le Marquis, lui dis-je, vous m'affligez. Il me semble que, lorsqu'on bannit de la nature une intelligence suprême, elle devient muette, avide, on ne sait plus à qui s'adresser, on est seul... Et puis, cet enchaînement nécessaire qui vous mène comme il lui plaît, est une idée désespérante ! — C'en est encore une bien triste, que celle de passer sans retour comme la foule des êtres, dit l'abbé. — C'en est une bien vaine, dit Desbarres, que de s'excepter de la loi générale. — Et une bien folle, ajouta le marquis, que de s'entretenir sans cesse avec un être chimérique que l'on ne conçoit pas.

Mme Médéric. — Allons, silence, Marquis, vous ne respectez rien. — Ma foi, Mademoiselle, il y a à parier, dit l'abbé, que ce n'est pas sa faute. La foi est un saint entêtement que Dieu donne à qui bon lui semble[2]. »

---

retrouvée à Saint-Pétersbourg sur un manuscrit de l'Ermitage, et qui n'a été publiée qu'en 1875 (éd. Assézat, t. I, p. 169-170) : « Là, les poings appuyés sur les yeux, et méditant une vengeance proportionnée à son ressentiment, [le misanthrope] disait : « Les pervers ! Que ferai-je pour les punir de leurs injustices et les rendre tous aussi malheureux qu'ils méritent ? Ah ! s'il était possible d'imaginer... de les entêter d'une grande chimère, à laquelle ils missent *plus d'importance qu'à leur vie*, et sur laquelle ils ne pussent jamais s'entendre ? » A l'instant, il s'élance de la caverne en criant : Dieu ! Dieu ! Ce nom redoutable est porté *d'un pôle à l'autre* et partout écouté avec étonnement..., et le souhait fatal du misanthrope est accompli. »

Cf. encore l'*Entretien d'un philosophe avec la Maréchale* (Œuvres, II, p. 513) : « Dites-moi, si un misanthrope s'était proposé de faire le malheur du genre humain, qu'aurait-il pu inventer de mieux que la croyance en un être incompréhensible, sur lequel les hommes n'auraient jamais pu s'entendre, et auquel ils auraient attaché *plus d'importance qu'à leur vie ?* »

« Ainsi, conclut P.-M. Masson (*art. cité*, p. 19), dans cette réunion, à laquelle il n'assistait pas, c'est la voix de Diderot qui domine les autres ! Le convive absent est le plus présent de tous. Des morceaux entiers du dialogue lui sont empruntés; et, comme quelques-uns étaient alors inédits, il semble bien difficile qu'ils aient pu être utilisés par un autre que par Diderot lui-même. Je ne dis pas que tout le récit lui appartienne, mais je crois impossible d'expliquer ce récit sans admettre qu'il ait été révisé et augmenté par Diderot. »

1. A propos de cette menace de sortie, Jules Lemaitre, dans ses conférences sur *Jean-Jacques Rousseau*, p. 281, renvoie à une note de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, où J.-J. Rousseau rompt en visière au parti des philosophes : « ... Le fanatisme [religieux]... est une passion grande et forte qui élève le cœur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux; au lieu que l'irréligion et, en général, l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, efféminc, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier... et sape ainsi petit à petit les fondements de toute société... Par les principes, la philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne fasse encore mieux; et la religion en fait beaucoup, que la philosophie ne saurait faire... »

2. Cf. l'une des *Notes* du folio B 137 (recto) concernant la retraite spirituelle de Mme de Montbrillant : « ... *Puis, une conversation chez la Médéric, qui renverse*

René s'était levé et, très sérieusement, voulait fuir, lorsqu'on annonça le prince de ***.

« Ah ! le voilà ! le voilà ! s'écria Mme Médéric; c'est le beau prince, c'est lui; faisons-lui place. Il a l'air d'un beau Philistin ! Il est beau comme l'antique. »

Puis, se levant de nouveau à moitié, s'appuyant des deux mains sur la table, les coudes en l'air et la tête inclinée jusque sur son assiette, avec l'air du respect le plus profond : « Mon Prince, lui dit-elle, je suis votre très humble servante; voilà Mme de Montbrillant qui a bien voulu nous faire l'honneur de manger le fricot avec nous... Prenez donc place... Lafleur, Janneton ! etc. Ils sont odieux ! »

Le Prince me salua, et nous ne pûmes nous empêcher de rire réciproquement de cette présentation. Il assura qu'il ne voulait rien prendre, et l'on servit le dessert. Il avait amené avec lui un officier de son régiment qui a un talent tout particulier pour lire, réciter et chanter les propos et chansons poissardes. Il avait dans sa poche un recueil de lettres de ce genre. Il en lut quelques-unes, avec le ton, les gestes et la contenance convenables au sujet; cela fut réellement assez plaisant. Mais le contraste de ce ton avec tout ce qui venait de se dire me frappa et m'empêcha, je crois, de me livrer au plaisir qu'aurait pu me faire, dans un autre moment, cette polissonnerie. On donna pourtant de très grands éloges au talent de cet homme et à son recueil. Desbarres dit que c'était le sublime du genre, et il fut nommé « le Corneille du ruisseau[1]. » Il fut fort content de l'éloge.

On partit de là par une grande dissertation fade sur le plaisir et le bonheur, où l'on ne dit que des lieux communs qui tenaient au moins les spectateurs très loin du but de la question. Desbarres s'en impatienta le premier : « Messieurs, dit-il, il est absurde de disputer sur une chose qui est entre les mains de tout le monde. On est heureux quand on veut, ou quand on peut... Je ne vois pas...
— Parlez pour vous, lui répondit Mme Médéric, à qui il ne faut, pour l'être, que du pain, du fromage et la première venue[2]. »

---

*toute la dévotion... Peut-être faut-il des conversations avec Formeuse sur le projet de réforme.* »

1. Ce surnom désigne Jean-Joseph Vadé, plus connu sous celui de « Corneille des Halles ». Né en Picardie, à Ham, le 18 janvier 1719, le créateur du genre poissard n'était pas officier. Successivement « contrôleur du vingtième » à Soissons, à Laon, puis à Paris, et secrétaire du duc d'Agenois, Vadé mena une vie irrégulière et mourra des suites d'une opération chirurgicale, le 4 juillet 1757. Le recueil qu'il avait en poche était probablement celui de ses *Lettres de la Grenouillère*.

2. Cf. la Note 107 du fol. B 136 (recto) : « *Il faut ôter le propos de Mlle Darcy à Desbarres... la première venue.* » Ici encore, Mme d'Épinay utilise un mot connu, et probablement vrai. Il est attribué à Mme de Rochefort, par CHAMFORT (*Œuvres*, II, p. 78), par L.-S. AUGER dans sa *Notice* sur Duclos de 1805 (p. 25), et par MUSSET-PATHAY (*Anecdotes...*, p. 66). Ces auteurs, il est vrai, se citent successivement :

Après nombre d'éclats de rire et quelques propos assez gaillards, on sortit de table et l'on rentra dans le salon. Chacun se partagea. Je me trouvai assise auprès de René; nous rêvions tous les deux. « Qu'avez-vous ? me dit-il. — C'est que je suis fâchée, lui dis-je, que Du Laurier, qui est un des hommes des plus instruits et des plus honnêtes, ne croye point en Dieu. J'avoue que j'en suis étonnée. J'avais pensé que cette opinion convenait davantage à Desbarres qu'à lui. — Je ne puis souffrir, me répondit René, cette rage de détruire sans édifier. — Il faut cependant convenir, Monsieur, qu'il plaide son opinion d'une manière bien spécieuse. — Quoi ! seriez-vous de son avis ? Gardez-vous de me le dire, Madame, car je ne pourrais m'empêcher de vous haïr. Ce n'est pas que je croie que vous en soyez moins sauvée, mais l'idée d'un Dieu est nécessaire au bonheur, et je veux que vous soyez heureuse. »

On vint nous interrompre; mais je me propose de le reprendre sur ce sujet à la campagne, et de le faire expliquer nettement, s'il peut, car il me semble qu'il est tombé en quelques contradictions; ou peut-être n'est-il pas si éloigné qu'il le dit de la croyance du marquis[1].

Desbarres, René, le prince et le marquis s'en allèrent. Mme Médéric proposa alors la lecture de la pièce. Il n'y avait plus que l'abbé, le colporteur de Voltaire, le vieux officier, l'auteur et moi. « Ah ça ! dit-elle, nous sommes entre nous : lisons. » L'auteur fut un peu fâché de n'avoir pour auditoire que ceux qu'il ne connaissait point et dont l'avis lui était très indifférent, tandis qu'il désirait précisément le suffrage de ceux qui venaient de se retirer. Il s'en expliqua

---

« Duclos parlait un jour devant Mme de Rochefort du paradis que chacun se fait à sa manière. « Votre paradis à vous, Duclos, je le connais, dit-elle; c'est du pain, du vin, du fromage et la première venue. » Cette saillie peint d'une manière assez vive la simplicité de goûts que Duclos portait dans ses plaisirs, et qui provenait en partie de sa complexion forte et de son excellente santé. Il avait des sens exigeants, et les satisfaisait sans beaucoup de recherche ni de scrupule. Lui-même a fait dire de son protagoniste des *Confessions du Comte de* *** : « L'habitude... où vous êtes de vous livrer au premier goût que vous sentez pour les femmes que vous voyez, vous fait croire que vous êtes amoureux. » Et il reconnaît, dans ses *Mémoires*, avoir eu « une ardeur immodérée » pour les femmes. « Je les aimais toutes (ajoute-t-il) et je n'en méprisais aucune. »

1. Cf. la Note 85 du folio B 134 (recto) : «*Placer au dîner d'arrivée un bout de sortie de René.* » Cf. DIDEROT, *Lettre à Sophie Volland* (du 25 juillet 1762) : « C'est [Rousseau] un homme excessif, ballotté de l'athéisme au baptême des cloches. » — L. DUCROS commente ainsi l'attitude religieuse de Rousseau : « Les paroles prononcées par lui et... transcrites... par Mme d'Épinay permettent d'affirmer que, même dans la société de ses nouveaux amis, Rousseau n'a pas seulement gardé, sur l'existence de Dieu, mais qu'il ose exprimer publiquement, des sentiments très différents des leurs... S'il y a apparence que Rousseau, dans la société des Diderot, des d'Holbach et des Saint-Lambert, a cessé d'être catholique, il est certain qu'il n'a pas cessé d'être déiste. » (*J.-J. Rousseau, de Genève à l'Ermitage*, p. 133-135.)

à mi-voix avec Mme Médéric, qui, n'ayant vraisemblablement aucune bonne raison à donner de cette bizarrerie, se fâcha et lui dit : « Voilà comme vous êtes; vous ne cessez de me répéter : Le secret ! le secret ! Sais-je ou non qui il vous plaît d'excepter ? Allons ! lisez, lisez toujours. Nous retrouverons bien les autres, et je vous réponds de ceux-ci. »

Cette lecture se passa à peu près comme je l'avais prévu; on s'efforçait de nous dicter notre jugement. Je me suis fort impoliment obstinée au silence à tous les endroits faibles de cette pièce, mais je marquais sans enthousiasme ceux qui me plaisaient. L'abbé riait à commandement; et comme il avait copieusemnt dîné, tout en riant il s'endormit. En tout, la pièce m'a amusée. Voilà ma journée qui me fera rêver longtemps.

Je souhaite, mon cher tuteur, qu'elle vous dédommage un moment de tout l'ennui et la peine que je vous cause depuis longtemps. Je suis lasse d'écrire. Demain, je vous parlerai d'hier et de ma soirée d'aujourd'hui. J'attends quelqu'un qui se fait bien attendre.

◇

## Suite du Journal[1].

Ma soirée d'avant-hier chez la marquise de P***[2] ne s'est point trop mal passée, mon cher tuteur. Nous étions peu de monde : Formeuse et René; un étranger ami de René, nommé Volx[3], dont je lui avais souvent ouï parler; un jeune homme de lettres nommé Barsin, auteur d'une petite comédie qui a le plus grand succès[4]. Il loge chez la marquise. Sa famille vit, suivant ce qu'on m'a dit,

1. Les trois premiers paragraphes (jusqu'à « j'en suis fâchée ») ont été publiés, avec une retouche au début, dans *Mém.* I, p. 384-388.

2. Les *Mém.* substituent à cet anonymat le nom de « Mme de la Popelinière ». Rien ne justifie cette identification abusive.

3. « Volx », qui ne fait ici que traverser la scène, c'est Grimm, sur qui l'on trouvera plus loin quelques renseignements.

4. « Barsin » est le masque de Desmahis, « auteur célèbre, mais éphémère, parce qu'il a survécu à sa célébrité », dira de lui l'auteur des *Confessions* (livre X). Cette célébrité d'un jour, Desmahis (v. la note suivante) la doit en partie à une agréable comédie en un acte, en vers libre, *Le Billet perdu* (titre auquel fut substitué celui de *L'Impertinent*), dont la première fut donnée le 31 août 1750, au Théâtre Français. Cette pièce atteignit quinze représentations, chiffre considérable à l'époque. Outre sa production dramatique, Desmahis rédigea pour l'*Encyclopédie* deux articles (« Fat », et « Femme ») qui, affirmera Grimm (*Corr. litt.*, 15 déc. 1762) « n'ont pas contribué à l'immortalité de cet ouvrage ». — La mention du succès de sa comédie comme d'un fait d'actualité nous replace vers la fin de 1750.

dans la même province où sont les terres de la marquise[1]; le marquis et sa femme, voilà toute l'assemblée.

La conversation n'a pas été très vive. Quelques discussions sur la musique française ou italienne ont été le sujet le plus intéressant[2]. J'ai pourtant écouté avec plaisir ce M. Volx. René et Formeuse me l'ont présenté comme un homme qui désirait me connaître[3]. Il n'a pas l'élocution facile; malgré cela, sa manière de dire ne manque ni d'agrément, ni d'intérêt. René m'en avait parlé avec un enthousiasme qui me l'a fait examiner avec une curiosité que je n'apporte guère ordinairement dans la société. Je l'ai engagé à venir voir René et Formeuse, lorsqu'ils seront à Montbrillant. Il m'a répondu honnêtement, mais je doute qu'il profite de mon invitation, car on dit qu'il n'aime pas la campagne.

Il faut cependant que cette marquise et son mari aient des qualités essentielles et très estimables, car je vois que tous leurs amis sont d'ancienne date. Et René, qui n'aime presque personne, qui les a connus il y a trois ans dans un voyage qu'il fit à Formeuse avec M. Volx, en a conservé, ainsi que ce dernier, le souvenir le plus flatteur[4]. Ils ne sont que pour l'hiver à Paris. J'en suis fâchée.

M. de Formeuse est venu hier passer la soirée chez moi, sans que je le lui aie demandé et sans qu'il m'en ait prévenue. Jugez s'il a été bien reçu ! Malheureusement Desbarres est arrivé à neuf heures pour manger sa compote. Pendant une heure qu'il nous a gratifié de son désœuvrement, il a rabâché comme une vieille femme

1. Desmahis (Joseph-François Édouard de Corsambleu) était né à Sully-sur-Loire, le 3 février 1722. Sa famille devait donc vivre dans l'Orléanais. On ignore si ce « jeune homme de lettres » logea chez quelque grande dame du milieu du XVIII[e] siècle; et, *a fortiori*, chez laquelle.

2. Le sujet était d'actualité. Grimm et Rousseau, tous deux passionnés de musique, appartenaient au « coin de la Reine » qui, à l'Opéra, accueillait avec enthousiasme les novateurs italiens. La discussion touchant les mérites respectifs des deux écoles suscita plusieurs publications. La *Lettre de M. Rousseau à M. Grimm* parut dans le n[o] 10.787 du *Mercure*, le 1[er] novembre 1751. La *Lettre de M. Grimm sur* Omphale (tragédie lyrique de Destouches), parut le 14 janvier 1752. L'abbé Raynal ripostera des vers; et Grimm répliquera en avril. En mai, le *Mercure* publiera une *Lettre au sujet des remarques de M. Grimm ajoutées à sa lettre sur* Omphale, lettre anonyme, qui est de Rousseau. Enfin au début de 1753, Grimm lancera sa brochure, *Le Petit Prophète de Bœmischbroda*, qui sema le désarroi dans le camp des amateurs exclusifs du style de musique français.

3. Ce serait donc en septembre ou octobre 1751 que Grimm fut présenté par Rousseau à Mme d'Épinay. Ed. SCHÉRER accepte cette date (*F. M. Grimm*, p. 396); mais sa seule autorité paraît être les pseudo-*Mémoires*. C'est d'ailleurs l'époque où Jean-Jacques, se relayant avec l'abbé Raynal, soignait Grimm, tombé « dans la plus étrange maladie dont on ait ouï parler » : cette continuelle léthargie causée par les rigueurs de Mlle Fel.

4. Ainsi, c'est à Chenonceaux, parmi les hôtes de M. et Mme Dupin en 1748, qu'il conviendrait de rechercher les prototypes du marquis et de sa femme. Mais ont-ils existé vraiment, et Grimm est-il jamais allé à Chenonceaux ?

toutes les petites tracasseries de ses sociétés. Il était odieux. J'ai lu à Formeuse ce que je vous mandais sur mon dîner, et, lorsque je suis arrivée à l'endroit du directeur, je suis restée tout court. Il en aurait été quitte pour n'y rien comprendre, s'il ne m'avait pas vue interdite. Il a fallu absolument lui en expliquer la cause. Je ne savais comment m'y prendre. « C'est, lui ai-je dit, qu'il n'y a pas longtemps je me suis trouvée si absolument malheureuse que le dégoût du monde et même de mon existence s'était emparé de moi. »

Il rougit et me serra la main.

« Je croyais, lui dis-je, que je voulais être dévote. Ma mère m'avait fait de cet état une peinture si séduisante que je m'y livrai tout entière pendant un après-dîner. Le lendemain matin, le directeur qui venait diriger ma conversion arriva, et le résultat de notre conférence fut qu'il fallait être bonne épouse, bonne mère, bonne fille et point dévote, parce que je n'avais rien de ce qu'il fallait pour l'être. »

Ce petit mot d'explication nous fournit une conversation très douce, le reste de la soirée. Nous revînmes réciproquement sur nos peines passées, et Formeuse y revint avec plus de liberté que je ne lui en avais encore vu sur cette matière. Il s'attendrit, et moi aussi... Ah ! il y a une sorte de peine qui a bien de la douceur !

Aujourd'hui, je compte aller dîner avec Mme de Ménil, faire quelques visites, et partir demain au soir ou après-demain matin au plus tard. Cela dépendra de Formeuse et de René, qui reviennent avec moi.

◇

Trois jours de distance.

En vérité... je crois que ce Desbarres m'a ensorcelée. Il vient de me faire une tracasserie abominable; il y a mis une mauvaise foi marquée. Je le sais; j'en suis outrée; je le lui dis, et je ne me brouille point avec lui ! C'est que je n'aime point à me brouiller. Mais actuellement que je réfléchis de sens froid à tout cela, je me battrais... Ah ! cet homme est trop dangereux; il faut m'en débarrasser absolument... Mais je parle à mon bonnet. Il faut vous mettre au fait de l'imbécillité de votre pupille.

Le jour que je dînai chez Mme Médéric[1], Desbarres vint passer la soirée chez moi et y fut insupportable; je vous l'ai dit. Il avait la tête toute renversée d'un mariage qu'il avait projeté pour

1. VAR. A, d'abord : « *Mlle Darcy* » (biffé).

Mlle C***, et qui ne peut réussir, je ne sais pourquoi. Il prétend que, quoiqu'on ne le lui ait point avoué, les parens du jeune homme ont été effarouchés de la société de cette maison, et nommément de l'intimité de D***. « Je m'intéresse à ces enfans que j'ai vus naître, me disait-il; et je le dirai à la mère. Il faut qu'elle mette ordre à cela. Je le dirai aussi à D***, mais avec prudence... Il n'y a qu'à me laisser faire..., sans quoi ils s'y prendront gauchement, et le mal serait encore plus grand. »

Je n'aurais rien compris à tout ce bavardage, sans ce que je vous ai mandé que m'avait dit Mlle Darcy. Voyant qu'il mettait un si grand intérêt à ce qui concerne cette famille, et que je ne pouvais me dispenser de l'écouter, je lui rendis tout simplement ce que j'en avais appris et j'ajoutai que, malgré le bien qu'il m'avait toujours dit de son ami D***, je n'en pouvais penser d'un homme avec qui, au bout de dix ans de liaison, il fallait prendre des tournures pour s'en débarrasser sans danger, et qu'on ne pouvait conserver pour ami sans nuire à ses filles. Il convint qu'il y aurait de l'inconvénient à lui dire de but en blanc qu'on ne voulait plus le voir, mais qu'il verrait à réfléchir au parti qu'il convenait de prendre.

Je n'ai point revu Desbarres, et je n'ai point entendu parler ni de Mme C***, ni de sa société, ni de leur tracasserie[1]. Hier enfin, au matin, au moment de partir, étant à ma toilette, je vois entrer Mlle Darcy toute essoufflée, toute échevelée : « Vous m'avez joué un tour impardonnable, me dit-elle, et je viens vous en demander raison. Vous m'avez brouillée chez Mme C***, et vous y aurez brouillé le chevalier par contre-coup. Il ne me le pardonnera de sa vie. — Moi ? lui dis-je; et comment cela se peut-il ? — En disant à Desbarres, me répondit-elle, la résolution qu'a prise Mme C*** de se défaire de D***. Il a été l'en avertir et lui a conseillé d'en user noblement, de se faire justice et de se retirer. Il lui a dit que c'était de vous qu'il tenait cet avis, que vous le teniez de moi, qui le tenais de la maison même. — Cela est odieux, lui dis-je, et je ne le pardonnerai de ma vie à Desbarres. — Vous lui pardonnerez si vous voulez, me dit Mlle Darcy; mais vous avez manqué à la confiance et à l'amitié envers moi d'une façon impardonnable... »

Je l'en ai dissuadée en lui contant exactement ce qui s'était passé avec Desbarres[2], et je l'ai fait convenir que, quand même je lui en aurais parlé la première, il n'y aurait eu tout au plus que de l'imprudence, puisqu'elle ne m'en avait pas recommandé le secret. Quoi qu'il en soit, le mal est sans remède pour Mme C***. D*** est furieux et a fait l'éclat le plus plat et le plus ridicule.

---

1. Cf. la Note du fol. B 137 (recto) : « *Placer la tracasserie de Mlle Chui* [?]... *Desbarres où elle doit être.* »

2. Var. C : « *Desbrosses* » (Inadvertance de copiste).

Je mandai Desbarres tout de suite, bien résolue de ne partir que lorsque tout serait expliqué, et de ne le revoir de ma vie s'il ne se lavait complètement de cette noirceur. Au premier reproche que je lui fis, voici comme il me répondit : « Premièrement, Madame, si vous me l'eussiez dit exprès pour que j'en fisse usage, vous n'auriez fait que ce que le devoir de l'amitié exige. J'aime D***; vous le savez. Il était très important pour lui qu'il prévînt une démarche qui lui aurait nui d'une façon peut-être irréparable. — Mais, Monsieur, qu'est donc devenu cet intérêt si vif que vous preniez à Mlle C*** ? la peur que vous aviez que cette rupture n'eût des inconvéniens ? — Cela est arrangé; il en dira du bien, et le mariage pourra se renouer. — Cela est excellent, et vous me compromettez, moi, en attendant. — Point du tout ! Vous auriez eu grand tort de ne m'en point parler... Et remerciez-moi plutôt... car je vous ai donné auprès de D*** l'air d'une femme décidée, courageuse. — Monsieur, il ne s'agit pas de cela; mais, encore une fois, vous nous compromettez tous, et moi, et Mlle Darcy, et le chevalier Le Maire !... Tandis que c'est vous... — Quelle diable de petites plates considérations ! J'ai cru, Madame, que la grande affaire était ce que vous me deviez. — Ce que je vous dois... Eh ! mais, ce que je vous dois : rien, ce me semble, surtout sur ce qui ne vous regarde pas; d'ailleurs j'y ai complètement manqué, car ce n'est pas moi qui vous ai parlé. — Le diable m'emporte ! vous êtes comme un enfant. Dès qu'on vous parle, vous perdez la tête. Je gage que la Darcy est venue vous effaroucher, car le jour que nous en avons causé, je vous ai avertie que j'en parlerais, et vous avez trouvé cela tout simple. — A moi ? Je vous jure que vous ne m'en avez rien dit. — Ah ! Madame, je sais un peu trop ce qu'on doit à l'amitié et à l'honnêteté pour y avoir manqué... On ne m'apprendra, morbleu ! pas à vivre... Et voilà comme vous êtes la dupe... Croyez... Vous voyez bien; la Darcy fait semblant d'être bien en colère... Vous ne voyez pas qu'elle ne vous a fait cette confidence que pour qu'elle me parvînt et que j'en fisse usage ? — Fort bien, Monsieur; voilà une tournure à laquelle je ne m'attendais pas; vous pouviez d'ailleurs faire envers votre ami tout ce que bon vous aurait semblé, excepté de me compromettre. Mais point; ce n'est pas pour leur rendre service, c'est une envie démesurée de... — Madame, on vous a conseillé de vous brouiller avec moi, je le vois bien. C'est un mauvais conseil, mais n'importe ! vous y perdrez plus que moi... Ah ! parbleu ! il est plaisant qu'on vous ait mis en tête de vous reprocher le seul service que vous m'ayez rendu... Eh oui ! vous n'avez que faire de vous révolter... Je vous parle franchement, moi; mais, puisque cela vous déplaît, soit ! ce sera pour la dernière fois. Vous ne tarderez pas à vous en repentir. Mais en nous quittant, mon amitié (à laquelle vous ne rendez pas justice) vous doit la vérité.

Votre mari est saucé dans le ruisseau; votre liaison avec votre belle-sœur, son intrigue avec Landry, la vôtre avec Formeuse, vos inconséquences; six mois sage et six mois attachée à la patte d'un hanneton[1], tout cela vous perd. Il n'y a que moi qui vous soutienne. Vous donnez à présent dans les gens de la Cour et dans les beaux esprits... — Moi ? lui dis-je, mais vous êtes fou ! Il faut que j'aie une singulière patience ! — Non, il est inutile de nier ! Je le sais, vous ne quittez plus la marquise de P***, et Barsin, et Volx, etc. etc. »

Il continua mille bavarderies; il me fit peur de D***, de lui. Il eut pourtant l'air affligé du peu de regret que je montrais de le perdre[2]. Enfin il sortit furieux, en jurant que je me souviendrais de mon injustice. J'allai l'après-dîner chez Mlle Darcy lui dire ce qui s'était passé, et le peu de raison que j'avais tiré de Desbarres. Je contai le soir à Formeuse ce qui s'était passé entre Desbarres et moi, car il ne me fut pas possible de partir. Il me conseilla de tout employer pour éviter de me brouiller avec lui; mais tâcher de lui faire sentir doucement le tort qu'il avait eu de me compromettre. J'eus la sottise, car je ne puis donner un autre nom à cette démarche, j'eus donc la sottise de lui écrire, le lendemain matin en partant, que le priais de ne plus me citer sans ma permission expresse; que je désirais, après avoir eu réciproquement le temps de la réflexion, d'avoir encore une explication plus tranquille avec lui. Je lui proposai de me venir voir ici. Voici son impertinente réponse. Je la mérite bien : « Pas pour aujourd'hui; j'ai affaire. J'ai répondu déjà à tout ce que vous me direz. Pauvre enfant ! vous me faites pitié. Adieu. Bon voyage ! »

Cette lettre m'outra de colère. J'ai vu Mlle Darcy en partant, et le chevalier, qui est arrivé hier au soir. Ils sentent à merveille que Desbarres a le seul tort dans cette affaire. Sans doute ils me blâment dans le fond de leur âme de ne pas rompre net avec lui. J'aurais bien fait au moins de me tenir tranquille.

◇

## Suite du Journal[3].

J'ai eu, en vérité, mon cher tuteur, le plus grand plaisir de rejoindre ma mère et mes enfans. Ma mère est très contente de

---

1. Cf. une indication du fol. B 137 (recto) : « 6 *mois sage et six mois attachée comme un fil à la patte d'un hanneton.* »

2. Var. A, d'abord : « l'air *touché de mon peu de regret.* » (Biffé).

3. Publiée, avec des remaniements et des coupures, sous l'indication « Épinay », dans *Mém.* I, p. 389.

Mlle Durand. Elle a bonne opinion de son élève. Toute petite qu'est ma fille, elle me paraît annoncer un caractère décidé, et je crois qu'elle ne manquera pas de sensibilité. Mon fils dénote, au contraire, qu'il sera faible et facile. Malgré cela, si j'en crois M. Balbi, il a tous les défauts possibles[1]. Je crois, moi, que son pédant l'ennuie et lui donne de l'humeur. M. de Formeuse m'a promis de lui donner exactement des leçons de musique et de dessin pendant les trois semaines de campagne qui nous restent.

J'ai trouvé ici installé à mon retour le petit secrétaire bossu et bègue. Il remplit à merveille le but de son maître, car il boit du matin au soir avec tous les paysans; et, le jour de mon arrivée, il était ivre mort[2]. Je tenterai de démontrer à M. de Montbrillant qu'il surpasse ses espérances, et que, comme le mieux est l'ennemi du bien, il pourrait en arriver des suites fâcheuses. Il perdit, par exemple, l'autre jour dans l'avenue une liasse de papiers, en venant se coucher. Hier encore, on en a trouvé dans le cabaret, qu'un paysan a eu la bonne foi de me rapporter. Je n'ai eu garde de les remettre à cet original; nous verrons comment son maître trouvera cela.

Il m'a mandé qu'il viendrait demain passer quatre jours ici avec son ami, le petit de Rinville, que j'ai peu vu depuis quelques années[3]. Heureusement que nous sommes en force.

Ma santé n'est pas trop bonne, mon tuteur. Je crois qu'elle paye à présent les secousses violentes et répétées qu'a reçues mon âme depuis un an. J'ai des malaises et des langueurs souvent accompagnés de frissons, qui ne laisseraient pas de m'inquiéter si cet état durait. Mais si je puis jouir d'un peu de repos, j'espère que tout cela se dissipera.

M. de Formeuse m'a dit ce matin que Landry se plaignait amèrement de la coquetterie de Mme de Ménil. Elle le rend malheureux. Il est plus amoureux que jamais. Je croirais assez qu'elle ne s'en soucie plus, car elle m'a prodigieusement négligée.

◇

## Suite du Journal[4].

Je viens d'avoir une singulière conversation avec M. René. Elle mérite, en vérité, la peine d'être retenue. Elle a fini par un conte

1. Cf. la Note marginale du fol. B 137 (recto) : « *Le petit garçon : les défauts de l'enfant, assez promptement.* »
2. Cf. ibid. : « *Le secrétaire ivre.* »
3. Var. A, d'abord : « que *je n'ai pas vu quatre fois depuis mon mariage* ».
4. Publiée, avec des coupures, dans *Mém.* I, p. 389-395. — Cet entretien, si

qu'il a fait sur-le-champ et qui m'a paru si excellent que je l'ai prié de l'écrire. J'y veux à l'avenir borner toute ma croyance. En attendant qu'il m'apporte le conte, je vais toujours vous rendre la conversation.

Tandis que Formeuse s'occupait avec mon fils, j'ai été me promener avec René. « Pourquoi donc, lui dis-je, ne vous ai-je point vu chez moi depuis un siècle, et pendant mon séjour à Paris ? — C'est que, quand je veux vous voir, Madame, je ne veux voir que vous. — Comment ? — Sans doute. Que voulez-vous que je fasse au milieu de votre société ? Je figurerais mal dans un cercle de petits mirliflores, promenant sur le poing leurs pieds endimanchés. Tout cela ne me va point. — Quelle folie ! Où avez-vous donc vu chez moi des mirliflores ? — Eh ! mais oui, Madame ! Mme votre belle-sœur, sans aller plus loin, à l'œil mourant et au sourire voluptueusement dédaigneux; un Maurepaire persiflant; une Mme de Versel, qui fait des révérences en religieuse, pour montrer sa belle gorge; un Desbarres, despote, mordant et traîtreusement brusque[1]; un Landry, mielleux et important; tous gens enfin remplis d'honnêteté, mais qui n'ont point de mœurs. — Vous êtes bien sévère; mais vous êtes encore plus injuste, Monsieur. Que vous vous permettiez de me juger, je le trouverais tout simple; vous me connaissez depuis plusieurs années[2], vous m'avez vue à la campagne, où l'extrême liberté que j'y ai établie peut suppléer à l'ancienneté de la connaissance. Mais ces dames et ces messieurs que vous venez de citer, si vous en exceptez Desbarres, à peine les avez-vous aperçus ! — Je dis, Madame, ce que le public en pense, et certainement ce que j'ai vu ne m'a pas donné le désir de les justifier. — Savez-vous que vous me faites trembler ? Je n'ose presque vous demander ce que vous pensez de moi, j'ai pourtant grande envie de le savoir. — Vous le pouvez, Madame, si cela vous fait plaisir. Je vous promets la même franchise; et, si vous n'êtes pas absolument contente de ce que vous êtes, vous pourrez l'être de ce que je vous promets que vous deviendrez, si tous ces

---

l'on admet sa réalité, a pu avoir lieu vers la mi-août 1752. A ce moment, Rousseau est à la Chevrette, d'où il fait la première allusion à Mme d'Épinay qu'on relève dans sa *Correspondance* (éd. Th. Dufour, t. III, p. 29) : « Le 12 août [1752]. — Je suis pour deux ou trois jours à la campagne, de la manière que je n'aime guère, c'est-à-dire chez autrui. Cependant, comme la maîtresse de la maison est très aimable, qu'elle me laisse toute liberté pour vivre selon mon humeur, qu'on y fait très bonne chère, et que la maison et les promenades sont charmantes, je ne me repens point encore d'y être venu... »

1. L'opinion de Rousseau sur Desclos était, en 1752, et restera longtemps encore beaucoup plus élogieuse et plus équitable. C'est le « Desbarres » du roman que « René » peut juger ainsi.

2. VAR. A, d'abord « depuis *deux ans* »; ce qui daterait la connaissance de 1749 environ.

messieurs et ces dames ne s'en mêlent. Mais je réponds qu'ils dégraderaient le plus beau naturel que le ciel ait formé. — Ah ! René, vous devenez fade ! Laissons mon portrait pour un moment; nous y reviendrons. Que pensez-vous de Saint-Urbain[1] ? — Ou je me trompe fort, ou c'est un parfait honnête homme que la société a gâté. — Fort bien. Et mon tuteur ? — Je l'ai vu peu; mais c'est un homme droit, simple et bon. Il a de l'esprit, et de l'esprit juste; nous verrons le reste au retour de son ambassade. — Je suis bien sûre qu'alors vous achèverez l'éloge. A mon tour, présentement. D'abord, laissons là la figure. Je ne suis point jolie, je le sais[2]. — C'est suivant le sentiment qui vous affecte. Lorsqu'on vous voit en face, que vous avez les yeux baissés, que vous regardez en vous-même, vous êtes mieux que jolie. En général, vous avez plusieurs visages. Ceux que je connais me font supposer que vous en avez un que je ne connais pas, qui n'est peut-être pas le moins intéressant. Mais de ceux que j'ai vus, le réfléchi est celui qui me plaît le plus. — Cela est singulier; je ne l'aurais pas cru... Mais passons au moral; c'est ce qui me touche. — Peut-être, Madame, faut-il commencer par ce qu'on dit de vous, pour vous mieux faire juger ce que j'en pense ? — A la bonne heure ! — On vous croit sans caractère, bonne femme, fausse cependant, un peu de penchant à l'intrigue; inconstante, légère, beaucoup de finesse, beaucoup de prétention à l'esprit qui n'est, dit-on, chez vous que très superficiel[3]... — Monsieur, Monsieur, on dit cela de moi ? Cela n'est pas possible. — Oui, Madame, et, quoiqu'il n'y ait peut-être pas un mot de vrai, que je n'en croie pas la moitié, je n'en suis pas étonné. — Comment, vous n'en croyez pas la moitié, Monsieur ? Si vous saviez comme tout cela est loin de moi... Quoi ! l'on parle dans ces termes ? »

Il se mit à rire. « Mais ne semble-t-il pas, me dit-il, que vous soyez la première à qui l'on ait fait injustice ? Qu'est-ce que tout cela

---

1. Le canevas de cette scène est tracé par les Notes du folio B 137 (recto) : « *Reprendre René dès le commencement. Il faut* p^mt *le mettre dans le cas, promenade ou conversation, de défendre quelque thèse bizarre, etc. Il faut qu'on s'aperçoive qu'il a de la délicatesse, beaucoup de goût p. les femmes... Galamment brusque... Certain temps sans le voir, Mme de Montbrillant en demande la raison. Il répond en faisant le portrait de tous... Beaucoup d'honnêteté et point de mœurs. Elle lui demande ce qu'il pense d'elle. Il répond ce qu'on en dit et ce qu'il en pense.* »

2. On peut rapprocher ce portrait de celui que Mme d'Épinay a tracé d'elle-même en mars 1756 et publié dans *Mes Moments heureux* (Genève, 1758, réimprimé dans *Œuvres*, 1869, t. II, p. 3 à 24) : « ... J'ai trente ans. Je ne suis point jolie; je ne suis cependant pas laide. Je suis petite, maigre, très bien faite. J'ai l'air jeune, sans fraîcheur; noble, doux, vif, spirituel et intéressant, etc. »

3. Cf. *Mon Portrait :* « La timidité m'a souvent donné les apparences de la dissimulation et de la fausseté... J'ai de la finesse pour arriver au but et pour écarter les obstacles. — Je suis née tendre et sensible. Il faut que j'aie l'âme bien honnête et un assez grand fonds d'esprit pour n'être pas un fort mauvais sujet et pour ne pas paraître une assez sotte enfant. »

signifie ? Je vais vous dire, moi, à quoi cela tient. Vous êtes bonne et souvent dupe; vous ne soupçonnez la méchanceté ou la trahison que lorsqu'elle est avérée[1]. Vous tâtonnez sans cesse pour trouver le bien, pour fuir le mal; et toutes vos actions étant incertaines et contradictoires, soit entre elles, soit avec vos paroles, la peur surtout que vous avez d'offenser ou de blesser les autres, tout cela vous fait passer pour fausse et pour être sans caractère[2]. — Mais comment donc faire pour éviter ce coup d'œil, car ce que vous venez de dire est vrai. — Ah ! cela n'est pas aisé. Cela me rappelle ce que me disait un jour un de mes amis, dont le caractère tient un peu du vôtre quant à la faiblesse; car c'est un homme, d'ailleurs, d'un mérite distingué, un génie transcendant comme je n'en connais pas deux dans ce siècle. C'est Garnier[3]. Je lui disais un jour : « Mais comment se fait-il qu'avec un caractère si facile qu'il vous fait passer la moitié de votre vie à faire des sottises que vous vous gardez bien d'avouer, et l'autre à les replâtrer, vous n'ayez pas souvent l'air de la fausseté ? — C'est, me dit-il, que je ne suis ni vrai ni faux, et que je suis transparent. » C'est qu'il est franc; et vous, Madame, vous êtes vraie sans être franche[4]. — Cela est encore vrai ! Mais, Monsieur, intrigante, par exemple ! Comment se peut-il ? — Tout de même, par trop d'envie de faire le bien, et en voulant souvent vous en dérober le mérite; ou bien la crainte de n'y pas réussir vous fait prendre des biais et des tournures, au lieu d'aller droit au but. — Cela est bien singulier ! — Quant à la prétention, quant à l'esprit super-

---

1. Cf. *Mon Portrait :* « Je croyais toutes les âmes honnêtes; je me livrais à la confiance, à l'amitié, et je ne concevais pas qu'on pût abuser de ma bonne foi. Quand je ne pouvais plus me le dissimuler, j'en étais affligée pour l'humanité; médiocrement pour moi... »

2. Cf. *Mon Portrait :* « La facilité avec laquelle on m'a vue former des liaisons et les rompre m'a fait passer pour inconstante et capricieuse; on a attribué à la légèreté et à l'inconséquence une conduite souvent forcée, dictée par une prudence tardive et quelquefois par l'honneur... Je ne médis jamais de personne, pas même pour ma défense. »

3. « Garnier », dont voici pour la première fois le nom, est le masque de Diderot. Né à Langres le 5 octobre 1713, il est à ce moment âgé de trente-huit ans. Dès 1741, il s'est lié avec Rousseau. En 1743, contre le gré de son père, il a épousé Anne-Toinette Champion. En 1745, le libraire Le Breton lui a confié la direction de l'*Encyclopédie*, tâche pour laquelle Diderot s'est assuré la collaboration de d'Alembert. Cependant, il publie l'*Essai sur le mérite et la vertu*, traduit de Shaftes bury (1745); les *Pensées philosophiques* (1746); les *Bijoux indiscrets* (1747). Sa *Lettre sur les Aveugles à l'usage de ceux qui voient*, lui a valu trois mois d'emprisonnement à Vincennes (24 juillet-3 novembre 1749), au cours desquels il y a reçu ses amis, en particulier Jean-Jacques.

Cette incarcération et le prospectus de l'*Encyclopédie* ont rendu Diderot populaire. Il devient le chef reconnu des « Encyclopédistes », en même temps que débute sa longue amitié avec Grimm. De 1750 à 1773 s'étend une période de vingt-trois ans, à peu près totalement occupée par la publication de l'*Encyclopédie*.

4. Cf. *Mon Portrait :* « Je suis vraie sans être franche. »

ficiel, on vous juge mal. Vous avez au contraire de la simplicité. Ayant beaucoup lu, beaucoup appris, vous êtes ignorante[1], parce que vous avez mal lu, sans ordre et sans choix. Vos réflexions sont plutôt le fruit de la justesse de votre esprit que de vos lectures[2]. Vous n'avez point d'idées nettes dans la tête, de principes. Où en auriez-vous pris, en vivant dans un monde qui n'en a point? — Je m'en suis fait; il me semble qu'il en existe, indépendamment de l'éducation, dans le cœur de tout homme honnête, et dont il ne se départ jamais. — Madame, je vous félicite d'avoir cette opinion. — Quant à mon esprit, je le crois juste, mais il est lent, réfléchi et sans suite[3]. — Cela n'est pas faux, mais il est difficile de sentir que cela est vrai. Vous êtes bonne mère, par exemple; mais jusqu'à présent vous aimez vos amis pour eux, et vos enfans pour vous; la mesure de vos sentimens à l'égard de ces derniers est la satisfaction qu'ils vous donnent[4]. Au reste, cela ne durera pas. Vous avez du courage, de l'élévation, une sorte de vertu[5]. Si vous parvenez à ne vous entourer que d'honnêtes gens, je vous promets que vous serez un jour une femme d'un grand mérite[6], mais je ne vous promets pas qu'on en dise pour cela plus de bien de vous. — Pourvu que mes amis me rendent justice et que mon cœur ne soit point humilié de leur estime, tout ira bien. — Vous avez raison. — Mais vous, à votre tour, vous[7] ne me demandez point ce que je pense de vous. — Madame, c'est que je ne me soucie peut-être pas

1. Cf. *Mon Portrait* : « Je suis très ignorante. Toute mon éducation s'est bornée à cultiver des talents agréables et à me rendre habile dans l'art de faire des sophismes. »

2. Var. A : « *vous* sont plutôt *dictées par* la justesse de votre esprit que *par* le fruit... »

3. Cf. *Mon portrait* : « Mon esprit est lent, juste, réfléchi, et sans suite. »

4. *Ibid.* : « J'aime mes amis pour eux, et mes enfants pour moi. La boussole de mes sentiments à l'égard des derniers est, jusqu'à présent, la satisfaction qu'ils me donnent. »

5. *Ibid.* : « J'ai dans l'âme de la vivacité, du courage, de la fermeté, de l'élévation, et une excessive timidité. »

6. *Ibid.* : « [L'amour-propre] me fait prétendre à devenir un jour une femme d'un grand mérite. » (Cette phrase termine *Mon Portrait.*)

En somme, René peint ici Mme de Montbrillant telle que celle-ci se voyait elle-même. Il n'y a évidemment pas lieu d'en être surpris ! Mais Jean-Jacques n'a laissé en divers endroits des *Confessions* que les éléments disparates du portrait de Mme d'Épinay : « Elle était aimable, avait de l'esprit, des talents... » (Partie II, Livre VII). — « Elle aimait bien ses amis, elle les servait avec beaucoup de zèle, et n'épargnant pour eux ni son temps ni ses soins, elle méritait assurément bien qu'en retour ils eussent des attentions pour elle. Elle s'était fourré dans la tête de faire bon gré mal gré, des lettres, des comédies, des contes, et d'autres fadaises comme cela. Mais ce qui l'amusait n'était pas tant de les écrire que de les lire... Sa conversation, quoique assez agréable en cercle, était aride en particulier... Elle était fort maigre, fort blanche; de la gorge comme sur ma main. » (*Ib.*, livre IX).

7. Ces quatre derniers mots sont en surcharge interlinéaire dans A.

de le savoir. — Eh bien ! cette indifférence ne me déplaît pas... Mais, à propos, savez-vous que la sortie que vous fîtes l'autre jour à Du Laurier ne m'a pas trop déplu non plus ? — Cependant, pendant toute la journée, je suis restée très incertaine. — Je le crois. Il y a certains préjugés qui nous sont inspirés de si bonne heure, qui sont si enracinés dans nos âmes, qu'il est difficile de s'en détacher. Ils sont si universellement reçus, si souvent et si efficacement prêchés, non seulement par les hommes, mais par les phénomènes de la nature qui se renouvellent sans cesse sous nos yeux, qu'on ne saurait se refuser au concours de tant de preuves : les animaux, les plantes, les fruits de la terre, les pluies, les saisons... — Cependant, j'en suis fâchée; mais je trouve que Du Laurier est le plus fort[1]. — Madame, quelquefois, au fond de mon cabinet, mes deux poings dans les yeux, ou dans les ténèbres de la nuit, je suis de son avis. Ensuite, me montrant d'une main le ciel[2], la tête élevée et le regard d'un inspiré : « Voyez cela, dit-il, le lever du soleil, en dissipant la vapeur qui couvre la terre et en m'exposant la scène brillante et merveilleuse de la nature, dissipe en même temps les brouillards de mon esprit. Je retrouve ma foi, mon Dieu, ma croyance en lui. Je l'admire; je l'adore, et je me prosterne en sa présence. — Mais, puisque vous-même, Monsieur, qui avez tant de penchant à croire, avez encore des momens de doute, d'autres pourront bien en avoir aussi. A cela, permettez-moi d'avoir plus de confiance aux témoignages de votre esprit et de votre réflexion qu'à celui de vos yeux. Dites-moi de bonne foi, vous qui avez souvent médité sur cette matière, qui avez des connaissances en tout genre que je ne puis jamais espérer d'acquérir, dites-moi de quel côté vous trouvez les preuves les plus claires ? Y a-t-il plus de probabilité à admettre un Dieu, qu'à n'en point admettre ? — Madame, nos lumières sont si courtes qu'il est presqu'impossible de prononcer. Voulez-vous que je vous fasse un conte ? — Ah ! vous allez me répondre par un conte ? N'importe, dites toujours. »

Il rêva un moment, et puis il dit le conte que j'écrirai lorsqu'il me l'aura remis. Je ne puis continuer, sans cela vous ne comprendriez rien à la suite.

Le soir.

Écoutez, voici ce conte[3] :

« Un jour, un homme se trouva jeté sur le rivage d'une terre

---

1. Var. A : « *qu'il trouve plus fort que vous* » (corrigé).

2. Var. A : « Mais, *me prenant d'une main et* me montrant *de l'autre* le ciel,... » (corrigé).

3. Publié, avec des retouches notables (jusqu'à « je m'y tiens ») dans *Mém.* I, d. 395-402. — Ce conte est en réalité de Diderot. Il figure sous le titre : *Qu'en*

étrangère. Elle était habitée d'hommes et de femmes de toutes figures et de tout âge. Après avoir porté ses regards sur les différens objets qui le frappaient, il chercha dans la foule du peuple[1] quelqu'un qui pût l'instruire des lois et des coutumes, car le lieu lui plaisait, et il désirait de s'y fixer. Il vit trois vieillards à longues barbes qui causaient à l'écart. Il les aborda. « Voulez-vous bien, Messieurs, leur dit-il, m'apprendre où je suis et à qui appartiennent ces contrées ? Si les mœurs des habitans répondent à la sagesse et à l'ordre que je remarque jusque dans la culture de vos terres, vous êtes gouvernés par le plus grand et le meilleur des princes. — Rien n'est si aisé que de satisfaire votre curiosité, répondit l'un des vieillards à l'étranger. Vous êtes dans les états du génie bienfaisant qui habite la rive opposée. Vous avez été jeté sur celle-ci malgré vous et par son ordre; il a la manie de faire des heureux, et c'est dans cette vue qu'il fait faire naufrage aux étrangers. Ceux qui ne se noyent pas, il les prend sous sa protection et il les enferme, pendant un certain temps, dans ce pays que vous admirez avec raison. Ces messieurs et moi, nous sommes ses ministres, chargés par lui d'instruire ses sujets de ses volontés, de faire observer les lois qu'il prescrit, et de promettre peine ou récompense. — Mais, Messieurs, puisque ce pays est si beau, pourquoi ne se tient-il pas au milieu de ses protégés, et qu'a-t-il à faire de l'autre côté ? — Ce que nous avançons pour lui, répondit le vieillard, le dispense de se montrer[2]; nous sommes inspirés par lui-même... Mais il faut vous instruire des conditions[3]. — Des conditions ? reprit l'étranger. Ne m'avez-vous pas dit que j'étais ici par la volonté du génie, et qu'il ne dépendait pas de moi de n'y pas être ? — Il

---

*pensez-vous ?* parmi ses « Œuvres complètes », éd. Assézat, t. IV (1875), p. 443-448. Il avait déjà paru en 1821, dans l'édition Brière, t. II, p. 554-560. — Assézat affirme à tort que ce morceau « n'est dans les *Mémoires de Mme d'Épinay* que depuis 1865 ». Il s'y trouve bel et bien depuis la publication originale (1818), t. II, p. 77 et suiv. Il n'a jamais figuré, néanmoins, parmi les œuvres de Rousseau, ce qui n'empêche pas divers exégètes de cet auteur d'en avoir admis l'authenticité et attribué la paternité à Jean-Jacques. E. Ritter, *La Famille et la Jeunesse de J.-J. Rousseau* (1896), p. 278, note; Th. Dufour, *Pages inédites de J.-J. Rousseau* (in « Annales J.-J. Rousseau », I, p. 187-188); G. Vallette, *J.-J. Rousseau, Genevois*, p. 76-77, etc. « Pourtant, observe P.-M. Masson (*Mme d'Épinay, Jean-Jacques et Diderot chez Mlle Quinault*, p. 23), cette parabole renferme des sentiments qu'il ne paraît pas que R. ait jamais éprouvés. En particulier, un déisme railleur, plus que voltairien, qui n'a jamais été celui de Jean-Jacques. Dans les conversations qui encadrent la parabole, ce dernier dit précisément le contraire de ce que dit le texte principal (... de Diderot). » — Ce conte a été réimprimé à part, à 100 exemplaires, sous la mention trompeuse d' « editio princeps », par un anonyme, à Bordeaux, en 1878 (in-8° de 14 pages, chez Féret et fils).

1. Var. *Qu'en pensez-vous ?* Diderot, *Œuvres*, Assézat, t. IV, p. 444, ajoute ici : « *qui l'environnait* ».

2. Var. id. ajoute : « *parce que* ».

3. Var. id. ajoute : « *prescrites par le génie pour vivre heureux dans ses états* ».

est vrai, répondit le vieillard. — Il est donc absurde de m'instruire des conditions, répliqua l'étranger, puisque je ne suis pas libre de les accepter ou de les refuser. — Vous n'êtes pas libre ? reprend le vieillard. Quel blasphème ! Hâtez-vous de perdre cette erreur... — Laissez-le dire, ajouta tout bas son camarade, et gardez-vous de croire à la liberté, car vous offenseriez la grande bonté du génie. — Au surplus, Monsieur, continua le premier, d'un air modeste et caressant, avant d'aller plus loin, vous saurez qu'on m'appelle Monseigneur. Ainsi l'a ordonné le génie bienfaisant qui m'a établi pour faire exécuter ses ordres. Il n'y a, dans toute la contrée, qu'un seul homme au-dessus de nous trois. C'est pour cela que le souverain génie l'a nommé le serviteur des serviteurs; car le souverain génie est rempli d'équité et de prudence, et n'erre jamais dans ses jugemens[1].

L'étranger ne savait que penser en voyant des hommes de sens, à en juger par leur maintien, leur âge et les honneurs qu'on leur rendait, débiter de sens froid de pareilles extravagances.

Comme ils causaient, ils entendirent un grand bruit mêlé de cris, les uns de douleur, les autres de joie; l'étranger, toujours aussi curieux qu'étonné, en demanda le sujet. « C'est, reprit le troisième vieillard, qu'il arrive de temps en temps que le génie, pour éprouver la patience de ses sujets et leur confiance en lui, permet qu'ils soient assommés en confessant sa bonté, sa clémence et sa justice. Ce sont ses favoris à qui cet honneur est réservé. Ce n'est pas que tous ses sujets ne soient également obligés de le croire parfait, car ils s'y sont engagés[2] dans leur premier sommeil. — Comment ! Monseigneur, on jure en dormant dans votre pays ? s'écria l'étranger. — C'est la règle, répondit le vieillard, et vous-même vous en avez fait autant lorsque vous avez été jeté sur le bord. — Moi, j'ai fait serment ? continua l'étranger. Je veux mourir si j'en sais quelque chose. — Vous n'en êtes pas moins lié, reprit le ministre; et voici comme s'est passé cette cérémonie, sans laquelle vous ne pouviez être regardé comme citoyen de l'île[3]. Dès qu'on vient nous avertir qu'un étranger est arrivé dans notre contrée, nous allons le recevoir; ensuite l'on prend au hasard deux citoyens qui sont censés de connaître à fond nos lois, nos mœurs et nos usages. On les fait tenir debout de chaque côté de l'étranger, tandis qu'il est couché à terre et qu'il dort, on le questionne, on l'instruit des conditions nécessaires pour être admis citoyen de l'île, et les deux répondans prononcent pour lui le serment par lequel il s'engage à se conformer toute sa vie à la croyance et aux lois du pays. — Vous

1. Cette dernière phrase a été omise des *Mémoires* (I, p. 396).
2. Var. *Qu'en pensez-vous ?* ajoute : « *par serment* ».
3. Id. : « *un* citoyen de *cette* île ».

vous moquez de moi ! répliqua l'étranger en colère... Et à quoi, s'il vous plaît, a-t-on prétendu m'engager ? — Mais, lui dit le vieillard, entre autres choses, à croire que le génie a trois têtes et qu'un seul esprit anime ces trois têtes; qu'il est plein[1] de justice et de bonté (car il aime ses sujets et ne les rend jamais malheureux que pour leur bien ou par leur faute, ou par celle des autres); que son cœur est fermé aux passions; que la colère qu'il marque n'en est pas; que la peine qu'il ressent n'en est pas; que le plaisir qu'il montre en apparence[2] n'en est pas, parce que son âme est dans un tel degré de perfection qu'elle ne peut être ébranlée qu'en apparence et par manière de parler. Le reste de vos obligations est contenu, en abrégé, dans les douze volumes in-folio que voici, et que vous apprendrez par cœur à votre loisir. Mais il faut savoir que, si vous en interprétez de travers un seul mot, vous êtes perdu sans miséricorde. »

Le sérieux avec lequel on lui débitait ces absurdités[3] lui fit croire un moment le cerveau de ces vieillards ou bien le sien altéré. Il les quitta, parcourut la ville et reçut les mêmes instructions de différentes personnes.

L'impossibilité de sortir de cette île lui fit prendre la résolution d'agir à peu près comme les autres, quoique au fond il ne pût se résoudre à croire un mot de tout ce qu'on avait exigé qu'il crût[4].

Un jour qu'il était fatigué d'une longue course, il s'assit sur une petite barque[5] au bord du rivage et, se laissant aller à ses rêveries, il disait : « C'est un conte que tout cela. Il n'y a pas de rive de l'autre côté; cet immense amas d'eau touche au ciel, je le vois. » Tout en voyant et en rêvant, il s'endormit et, tandis qu'il dormait, un vent frais s'éleva, agita l'eau et la barque et le transporta insensiblement au bord de la rive opposée. Il ne se réveilla que lorsqu'il y fut arrivé[6].

« Ah ! parbleu, dit-il, je verrai donc enfin ce génie bizarre. » Et il se mit en devoir de le chercher. Après avoir parcouru tous les coins de l'île, il le trouva à la fin, ou bien il ne le trouva pas; car il faut convenir que, malgré mes profondes connaissances dans l'histoire des voyages, je ne pourrais rien dire de positif là-dessus. Mais s'il le trouva, il lui dit sans doute : « Monsieur le génie, si vous saviez ce que l'on dit de vous de l'autre côté, je crois que vous en ririez de bon cœur. Au surplus, ce n'est pas ma faute, si je n'ai pas voulu

---

1. Les *Mémoires* réduisent et simplifient : « à croire que le génie est plein de justice, etc. »
2. VAR. *Qu'en pensez-vous ?* omet : « en apparence ».
3. *Mém.* I, p. 398, atténuent en : « tout cela ».
4. VAR. *Qu'en pensez-vous ?* : « tout ce qu'on *lui avait dit de croire* ».
5. Id. : « sur *une planche* ».
6. VAR. *Qu'en pensez-vous ?* remplace le passage, depuis « il disait », par : « *il ne s'aperçut qu'elle l'avait* insensiblement transporté au bord de la rive opposée, que lorsqu'il y fut arrivé ».

croire un mot de tout ce que vous prétendez avoir fait pour moi et si j'ai été même jusqu'à douter de votre existence. L'on m'a conté tout cela d'une façon si ridicule, qu'il n'y avait en vérité pas moyen d'y ajouter foi. »

Le génie aura souri vraisemblablement de la franchise de l'étranger, et lui aura dit d'un ton majestueux et moqueur : « Il importe fort peu, mon ami, que vous et vos pareils croyiez ou niiez mon existence. Tranquillisez-vous. Au reste, ce n'est ni pour votre bien ni pour votre mal que vous avez habité et parcouru ces contrées. Lorsqu'on se trouve une fois dans le chemin où vous étiez, c'est une nécessité d'entrer dans ce pays-là, parce que le chemin ne mène point ailleurs. Par la même nécessité, le courant de l'eau vous a amené ici... J'aurais sur tout cela, aura-t-il ajouté, beaucoup de très belles choses à vous dire; mais vous croyez bien, mon enfant, que j'ai autre chose à faire qu'à instruire un polisson comme vous. Allez vous établir dans quelque coin, et laissez-moi en repos jusqu'à ce que le temps et la nécessité disposent encore de vous. Bonsoir. »

L'étranger en se retirant aura dit en lui-même : « Je savais bien que, s'il y avait un génie sur cette rive, il était bon et indulgent; que nous n'aurions rien à démêler ensemble. Dans tous les cas, il n'est rien de tel pour ne pas se tromper que d'être toujours sincère avec soi-même[1]. »

---

1. VAR. Le texte des *Œuvres* de Diderot ajoute cette question finale : « *Qu'en pensez-vous ?* », qui a servi de titre au conte. — *L'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de **** (*Corresp. littér.* du 23 juillet 1776; et *Œuvres* de DIDEROT, éd. ASSÉZAT, t. II, p. 524), contient, lui aussi, une parabole qui se présente avec la même donnée et les mêmes artifices de récit. L'histoire du jeune Mexicain semble bien n'être qu'une réplique du conte inséré dans le roman de Mme d'Épinay. (P.-M. MASSON, *art. cité*, p. 24).

En voici le début :

« Las de son travail, il [le jeune Mexicain] se promenait un jour au bord de la mer. *Il voit une planche qui trempait d'un bout dans les eaux et qui, de l'autre, posait sur le rivage.* Il s'assied sur cette planche, et là, prolongeant ses regards sur la vaste étendue qui se déployait devant lui, il se disait : Rien n'est plus vrai que ma grand'mère radote avec son histoire de je ne sais quels habitants, qui, dans je ne sais quel temps, abordèrent ici de je ne sais où, d'une contrée au-delà de nos mers. Il n'y a pas le sens commun. *Ne vois-je pas la terre confiner avec le ciel ?...* [...] Tandis qu'il raisonnait ainsi, les eaux agitées le berçaient sur sa planche, et il s'endormit. Pendant qu'il dort, le vent s'accroît, le flot soulève la planche sur laquelle il est étendu, et voilà notre jeune raisonneur embarqué... Il était déjà loin du continent lorsqu'il s'éveilla. Qui fut bien surpris de se trouver en pleine mer ? Ce fut notre Mexicain. Qui le fut bien davantage ? Ce fut encore lui, lorsque, ayant perdu de vue le rivage sur lequel il se promenait il n'y a qu'un instant, *la mer lui parut confiner avec le ciel de tous côtés.* Alors il soupçonna qu'il pourrait bien s'être trompé; et que, si le vent restait au même point, peut-être serait-il porté sur la rive, et parmi ces habitants dont sa grand'mère l'avait si souvent entretenu... Cependant le vent continuait, l'homme et la planche voguaient, et la rive inconnue commençait à paraître : il y touche, et l'y voilà... A peine eut-il quitté sa planche et mis le pied sur le sable, qu'il aperçut un vieillard vénérable,

« Cela me paraît en effet fort essentiel, lui dis-je, mais il l'est bien autant, ce me semble, d'être d'accord avec soi-même. — Vous avez raison, Madame, mais cela est impossible. Le grand point est de connaître ses inconséquences, et de garder celles qui sont le plus utiles au bonheur. C'est le vrai moyen d'avoir l'esprit juste et le cœur content. Au reste, ce que je viens de vous dire n'est qu'un conte. Croyez-moi, n'allez pas y donner plus d'importance qu'il ne mérite. — Pourquoi, donc ? Il me plaît tout à fait, à moi. — En général, Madame, quand une idée ou une notion est obscure, et qu'on n'en peut démontrer la fausseté, il faut la garder; surtout lorsqu'elle sert d'appui à la vertu et aux mœurs. — Mais, Monsieur, c'est ce que celle dont il est question ne fait point; cela fut, par exemple, prouvé très clairement l'autre jour. — Au moins ne nierez-vous pas qu'elle ne console des afflictions si fréquentes en ce monde. — Comment ? Mais vous voilà bien au delà de l'existence de Dieu, et de la religion naturelle. Vous revenez donc sur ce que vous abandonniez l'autre jour; vous admettez à présent des peines et des récompenses et la religion révélée dans toutes ses parties ? — Madame, c'est une de ces inconséquences utiles à notre bonheur. — Je n'ai rien à dire. Je vois que vous ne vous servez de la religion que comme d'une illusion que vous faites succéder à d'autres. Mais il me semble qu'il y en a de plus gaies et de plus douces. — Si j'en savais une plus consolante, je l'adopterais. Mais où en trouverais-je qui nous donne, comme celle-ci, un témoin juste et équitable de nos bonnes actions ? Elle étend notre existence, et nous en promet une meilleure qu'elle prolonge jusqu'à l'infini. Elle nous inspire de la pitié pour le méchant et pour le sort malheureux qu'il se prépare. — Oui, et elle nous rend cruels pour l'homme de bien à qui elle fait faire son enfer en ce monde. — Ne lui montre-t-elle pas la récompense éternelle du bien qu'il fait ? Elle diminue les horreurs du tombeau, elle nous détache de la vie qu'il faut que nous perdions, souvent au moment où elle nous serait sans cela précieuse à conserver. Elle nous promet de revoir nos amis quand nous les perdons. — Cette espérance serait bien séduisante si elle était mieux fondée. — Et surtout elle nous fait supporter les vexations et les atrocités des grands qui les commettent de sens froid, dont le bonheur n'est point troublé, et qui, pour une fantaisie, un amusement frivole, font le désespoir et la misère de plusieurs millions d'hommes que leur devoir est de rendre heureux. Je n'ai pas l'âme féroce, mais

---

debout à ses côtés. Il lui demanda où il était, et à qui il avait l'honneur de parler. « Je suis le souverain de la contrée, » lui répondit le vieillard. [A l'instant le jeune homme se prosterne : « Relevez-vous, lui dit le vieillard]. Vous avez nié mon existence ? — Il est vrai. — Je vous pardonne, parce que je suis celui qui voit au fond des cœurs, et que j'ai lu au fond du vôtre que vous êtes de bonne foi », etc.

quand je vois qu'il n'y a pas de justice en ce monde pour ces monstres-là, je me plais à penser qu'il y a un Enfer pour eux. Et qui sait ce qu'ils ne feraient pas, s'ils n'en étaient persuadés ? C'est pour eux que cette terreur est utile, et non pour le peuple, comme vous le disiez l'autre jour. Vraie ou fausse, elle les attend au dernier moment; après avoir vécu en scélérats, il est bon qu'ils meurent en désespérés. Ne nous privons point de cette vengeance. Elle est courte, à la vérité, mais c'est la seule que nous puissions tirer d'eux.

Au reste, Madame, je vous avoue que je n'aime point ces sortes de discussions publiques. Ce dîner de Mme Médéric me déplut mortellement. De tous les gens qui y braillaient, à peine le marquis est-il le seul qui disputât de bonne foi. Il y a plus d'air que de conviction dans leur fait. Eh ! pourquoi diable afficher une incrédulité qu'on n'est pas sûr de soutenir jusqu'à la fin ? Je voudrais bien être au fond de l'âme des impies les plus déterminés lorsqu'ils sont sur le point de mourir. Je suis sûr que j'y verrais le trouble, l'inquiétude, la crainte qui percent très souvent à travers la bonne contenance qu'ils affectent. Je veux vivre en homme de bien et en bon chrétien, parce que je veux mourir en paix et que, d'ailleurs, ce sentiment ne gêne en rien la suite de ma vie et qu'il me fait concevoir une espérance qui m'est douce quand je ne serai plus. C'est, ma foi, un mauvais service à rendre à un homme qui a été tourmenté de la pierre tant qu'il a vécu, que de lui apprendre qu'il n'y a pour lui aucun dédommagement à attendre d'un mal constant qu'il n'a pas mérité. — Tout cela ne me paraît pas trop vrai[1], lui dis-je; j'aime mieux votre conte, et je m'y tiens[2] ! »

◇

---

1. VAR. A, d'abord : « Tout cela *est* vrai »; — *Mém.* (I, p. 402) : « Tout cela *est bon*..., *mais*... ».

2. « Les propos de Rousseau, commente P.-M. MASSON (*art. cité*, p. 21-22), paraissent dans leur ensemble authentiques. Ce que dit Jean-Jacques du spectacle de la nature et des illusions consolantes de la foi, se trouve confirmé par les textes les plus certains de son œuvre. La violence surtout avec laquelle il parle des *atrocités des grands*, et la haine qu'il ne sait pas dissimuler contre *ces monstres-là*, sont parmi les sentiments qu'il exprime le plus volontiers entre les années 1750 et 1755. (Cf. *Épitre à M. de l'Étang ;* lettres du 20 avril 1751 à Mme de Francueil; du 20 décembre 1754 au comte de Lastic; article *Économie politique*, etc...). Si Diderot a revu ce dialogue, et s'il y a peut-être ajouté, ce fut en homme qui connaissait bien son Jean-Jacques. »

Dans la notice qui précède le conte (*Œuvres de Diderot*, t. IV, p. 443), Assézat fait cette remarque : « Ce qui est très sensible, c'est le désaccord qui existe, dans la conversation rapportée, entre la suite du conte et le conte lui-même.

« La conclusion de la conversation est, en effet, de la part de Rousseau, une profession de foi très explicite, dans laquelle il insiste sur la nécessité de croire aux peines et aux récompenses dans l'autre monde, croyance qui est « une inconséquence si l'on veut, mais une inconséquence nécessaire au bonheur. »

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Monbrillant.

De Mannheim[1].

J'ai reçu votre lettre à Strasbourg, ma chère pupille. Je suis arrivé ici, hier au soir, et j'y ai trouvé celle que vous m'y avez adressée. Je me hâte de vous répondre avant de tenter de débrouiller le chaos où je me trouve. J'ai vu Monsieur de Sainte-Hermine, et, comme j'ai deviné l'intention de Madame votre mère et la vôtre, je me suis acquitté de vos commissions. Je suis chargé pour toutes deux de respects, d'amitiés, et de mille offres de service. Je crois que vous le verrez cet hiver.

Je vous avoue que je pense comme Mme votre mère : vous avez eu tort de prêter l'argent de votre dot à M. de Montbrillant. Plus vous lui donnerez de facilités, et plus il en abusera sans vous en savoir gré. Vous me trouverez peut-être sévère, mais l'on se rend un peu complice de certaines folies quand on se prête à les satisfaire. Ne donnez pas à ce principe plus de valeur que je n'y en mets relativement à votre façon de penser, à laquelle je rends justice. Je n'ai pas le loisir de vous développer mes idées, mais j'aurais désiré que vous eussiez conservé à votre mari cette ressource pour quelque occasion plus honnête et plus importante. Je ne suis pas trop fâché de ce qui s'est passé entre M. de Ménil et le comte de Grangé; cela le fera connaître, cela pourra vous être utile, ou du moins arrêter les effets de sa morgue et de son esprit despote. M. de Sainte-Hermine m'a parlé de lui et m'a demandé avec le plus grand intérêt des détails sur tout ce qui vous concerne.

---

« Cette chute inattendue nous fait soupçonner une confusion dans le souvenir de Mme d'Épinay. Si peu sûr de lui-même que fût Rousseau, il n'aurait pas été assez troublé pour se contredire ainsi à dix minutes de distance, et il ne l'aurait pas été non plus pour donner comme de lui et comme une improvisation un conte qu'il tenait sans aucun doute de son ami. Il faut donc... supposer que Mme d'Épinay, en retrouvant dans ses papiers le conte écrit sur sa demande par Rousseau ne s'est pas rappelé toutes les circonstances de la scène. Il est probable que Rousseau aura dit, avant de commencer : « Voici l'opinion de mon ami Diderot » et, après avoir fini : « Maintenant, voici la mienne; mon ami ne croit pas à la persistance du courroux de la Divinité après la mort du pécheur; moi, je pense qu'il est bon de compter sur des peines ou sur des conséquences dans l'autre vie, quand même cette croyance serait une inconséquence. » — Cette ingénieuse hypothèse ne tient guère en face des faits !

1. Le choix du nom de cette ville est-il purement arbitraire ou fortuit ? N'a-t-il pas été inconsciemment suggéré à Mme d'Épinay par le fait qu'en 1753, le chevalier de Vergennes, que l'on a voulu reconnaître sous le masque de « Volnex » (voir page 441, note 2), et que l'on a attribué pour amant à Mme de Jully — fut désigné comme « négociateur au congrès de Hanovre et à Mannheim » ?

Je vous félicite de votre explication avec M. de Formeuse, mais je désire ardemment pour votre bonheur et pour votre repos que vous sachiez être heureuse par ce retour d'estime et d'amitié. C'est en vérité la seule chose que je désirerais pour vous; si vous pouvez vous y borner, j'ose vous promettre avant peu une considération qui s'établira toute seule, par ce que vous valez, et à laquelle votre passion mettait un grand obstacle. Je vous ai fait une question, la dernière fois que je vous ai vue, à laquelle vous n'eûtes pas le temps de me répondre, parce que nous fûmes interrompus. En me détaillant les tourmens journaliers que vous donnait M. de Formeuse, je fus étonné de vous trouver si bien instruite de ses démarches les plus particulières. Je crus que vous l'aviez fait espionner; vous me dites que non. Je vous demandai d'où vous aviez tiré tant de connaissances, et voilà ce que je vous prie de me dire.

Plaignez-moi, ma chère pupille, d'être si prodigieusement livré à la politique que j'en ai à peine le loisir de causer avec vous. Aimez toujours un peu l'homme du monde qui vous est le plus dévoué.

◇

## Suite du Journal.

Je ne sais ce que je dois faire des tristes lumières que je viens d'acquérir. Elles n'augmentent point mon mépris pour M. de Montbrillant; il était difficile qu'il fût porté plus loin. Mais elles me font revenir d'une manière cruelle sur un sort qu'il n'est au pouvoir de personne de changer. Soit amour-propre, soit je ne sais quel sentiment dont je ne puis me rendre raison, l'effet qu'a produit en moi ce dont je vais vous rendre compte est à moi-même inexplicable.

Vous savez que j'ai fort peu vu M. de Rinville depuis mon mariage et depuis celui de la comtesse de Lange. J'en avais encore moins entendu parler. Il a eu la petite vérole il y a six mois, et la peur de mourir l'a rendu dévot, et dévot scrupuleux. Voilà ce que m'a appris M. de Montbrillant, qui, au lieu de l'amener ici, comme il me l'avait mandé, est venu seul; et M. de Rinville n'est venu le joindre que le lendemain[1]. Le jour de son arrivée, j'étais très incommodée; je ne me mis point à table. C'était une veille de fête. M. de Rinville, qui jeûne au pain et à l'eau tous les samedis et les veilles de fêtes, resta près de moi pendant le souper. La conversation ne fut

1. Ce qui suit a été publié, avec des altérations et des coupures, jusqu'à « cette lecture m'a fait du mal », dans *Jeun.*, p. 383-384.

pas fort échauffée d'abord. Il me parla de l'ancienneté de notre connaissance et, voyant que je ne répondais guère que par monosyllabes, il me dit qu'il n'aurait pas le courage de me la rappeler, si ce n'était un moyen de s'humilier devant Dieu en m'avouant combien il était indigne alors des grâces que Dieu lui avait faites depuis.

Comme j'étais assez peu touchée de sa conversion, je ne lui répondis que par des lieux communs. Il me dit que j'étais la première cause de ses remords et de sa réforme. Je ne comprenais pas trop quelle part je pouvais avoir à ses remords. Je n'en sus pas davantage cette soirée. Il avait eu beaucoup de peine à se déterminer à me parler. Il n'eut pas le temps d'achever; ces messieurs rentrèrent, et la conversation devint générale.

Le troisième jour, qui était celui de son départ, il me fit demander permission de venir dans mon appartement. Je le reçus. Il avait le regard sombre, et cependant allumé. « Madame, me dit-il en me présentant un petit porte-feuille, recevez ceci et conservez-le précieusement. Je suis confident, acteur et complice de tous les malheurs qui vous sont arrivés. Le ciel est juste; les tourmens qu'il m'envoye... Vous n'en avez point; le juste est calme et paisible, et le méchant est dévoré... »

Il regardait autour de lui. Il retirait le porte-feuille, lorsque j'allais le prendre. Il me faisait peur; je ne comprenais rien à cela. « Allons ! dit-il en me donnant encore le porte-feuille; prenez vite ! Il faut que justice soit faite. Que je suis malheureux ! » ajouta-t-il en se frappant fortement la poitrine d'une main, et de l'autre se cachant le visage. Puis, parlant avec véhémence, il dit tout de suite : « J'ai trempé dans l'horrible complot de votre mariage. J'ai contribué, depuis, à éloigner de vous M. de Montbrillant pour servir le chevalier de Canaples qui était amoureux de vous. Je le croyais ainsi du moins, mais j'ai su depuis qu'il était d'accord avec votre mari pour vous séduire. Les scrupules qui me tourmentaient de temps en temps les faisaient quelquefois se cacher de moi. Je suis un pécheur, un misérable pécheur... Je ne suis pas le plus coupable, mais il faut que j'expie pour tous. Vous trouverez dans le porte-feuille les preuves de tout ce que je vous confesse. Vous y trouverez aussi la correspondance des Saint-Flour avec M. de Montbrillant, qu'il me remit dans le temps et qu'il n'a pas pensé heureusement à retirer depuis. Comment aurais-je expié sans cela ? Ce présent, Madame, est la seule réparation qu'il soit en mon pouvoir de vous faire, c'est celle que le Ciel exige. Comme vous pourriez être avant peu forcée à une séparation totale, ceci vous servira de preuves. Vous êtes entourée des embûches du démon, etc. »

Il se mit à prêcher avec l'air encore plus égaré[1]. Il me dit encore

---

1. VAR. A, d'abord : « *un peu* égaré ».

qu'il avait balancé longtemps sur le parti qu'il avait à prendre, mais que son confesseur l'avait déterminé à me venir trouver et l'avait assuré qu'il n'y avait de salut à espérer pour lui qu'après cette démarche. Je ne puis vous dire combien cet homme m'effraya et me toucha en même temps. Il fallut bien lui parler son langage. Je lui dis que j'espérais que Dieu lui pardonnerait comme je lui pardonnais du fond de mon cœur[1]. Je m'avisai de lui dire que je ne ferais jamais aucun usage de ce qui pourrait le compromettre. Il me demanda, au nom de la justice divine et éternelle, de ne le point ménager. « C'était, disait-il, le seul moyen de lui éviter les peines de l'enfer. »

Je n'ai lu ces lettres qu'après son départ. (N. B. Ce sont les lettres des 21, 22 et 23e cahiers.) Depuis deux jours j'en suis malade. Je vous les envoye; mais je vous prie instamment, mon cher tuteur, de brûler, dès que vous les aurez lues, toutes celles qui peuvent compromettre ce pauvre homme. Il a paru plus à son aise après ce fatal présent. Mon Dieu, que cette lecture m'a fait de mal !

Je n'ai pu envisager de sang-froid M. de Montbrillant.

Desbarres est venu dîner avant-hier; mais j'étais si malade et si triste que je n'ai vu personne que ma mère. Comme j'ai eu de la fièvre, on y a attribué tout le reste.

Adieu. Je fais partir ce paquet. Je ne suis pas assez remise pour vous en dire davantage.

◇

J'ai tout lieu d'être satisfaite de la tendresse et des soins de Formeuse. Chaque jour notre union devient moins orageuse, et il me donne des marques de sa confiance et de son estime. Ma santé n'est point bonne, et cette révolution que j'ai eue la semaine dernière a achevé de me déranger. Je suis d'un abattement excessif.

J'ai reçu votre lettre. Je vous en remercie, mais je n'ai pas la force d'y répondre. Si j'avais su ce que je sais aujourd'hui, je n'aurais pas été si empressée de rendre service à M. de Montbrillant. Ce qui est fait est fait !

Quelque épuisée que je sois, je ne puis me résoudre à remettre l'éclaircissement que vous me demandez au sujet de Formeuse. Il semblerait par votre lettre, mon cher tuteur, que vous me soupçonneriez encore d'un espionnage et d'une curiosité dont je ne suis pas capable, quelque intérêt que je puisse y avoir. Voici le fait.

M. de Formeuse a, depuis deux mois, un laquais nouveau. Je ne lui ai jamais fait une question, et il m'a toujours appris tout ce

---

1. Var. A ajoute (biffé) : « *Il avait le regard sombre et pourtant allumé.* »

que faisait et disait son maître sans que j'aie jamais causé avec lui, et sans qu'il sût lui-même me l'avoir dit[1]. Ce garçon est serviable et obligeant. Toutes les fois que son maître l'envoyait à Paris, il venait me dire : « Madame n'a-t-elle rien à faire dire dans tel quartier ou dans telle rue ? ou chez telle personne ? J'y vais. »

Lorsque je n'ai plus rien eu à en apprendre, ou que je n'ai plus rien voulu savoir, je lui ai dit un jour : « Mon ami, je vous remercie. Je suis reconnaissante de vos offres; avec moi elles sont sans conséquence; mais prenez garde que, pour être utile aux autres, vous rendez compte de tout ce que fait votre maître. » Il revint comme d'un rêve et resta pétrifié. Depuis ce temps il se borne à me dire : « Madame n'a-t-elle pas d'ordre à me donner ? » Voilà tout mon secret, mon cher tuteur. Si c'est un tort, je m'en accuse.

Nous avons eu aujourd'hui Saint-Urbain et le chevalier Le Maire. Le chevalier est enchanté. Il a déterminé Mlle Darcy à venir demeurer avec lui. Je crois qu'ils prennent un mauvais parti; et je crains qu'ils ne tardent pas à se repentir. Mais comme c'est une chose faite, je me suis bien gardée de lui en dire mon avis[2].

M. de Formeuse et mon fils sont venus hier m'apporter un dessin auquel l'enfant travaille depuis huit jours sans m'en rien dire. Il est assez bien. Formeuse prétend qu'il n'y a presque pas touché. Je ne sais qui était le plus content des deux, à moins que ce ne fût moi.

◇

Nous quittons tous demain la campagne, mon cher tuteur. Ma mauvaise santé m'oblige à abréger mon voyage de cinq à six jours. Le temps est si mauvais que j'ai cédé aux instances de ma mère. Elle est partie aujourd'hui avec mes enfans et Mlle Durand. Et demain je pars avec M. de Formeuse, René et Balbi.

Mes enfans coucheront ce soir chez ma mère. Cette transplantation est une grande joie pour eux. Il s'en faut bien que j'en ressente autant. Je redoute le séjour de Paris pour Formeuse. Je ne sais pourquoi, je ne puis m'empêcher de croire que je vais y vivre seule et isolée. Cependant il paraît regretter autant que moi le séjour de la campagne.

---

1. Cf. l'ajouté marginal aux Notes du folio B 137 (recto) : « *Le laquais de Formeuse qui dit tout sans qu'on lui demande rien* » (Cette note, comme plusieurs autres, pourrait être un *memento* du réviseur signalant un détail, un épisode à mettre au point plutôt qu'une suggestion de personnage à introduire).

2. Cf. la Note marginale du fol. B 136 (verso) : « *Le chevalier Le Maire partout. Il va demeurer avec la Darcy.* »

Bonjour; je ne puis me laisser aller à la douceur de causer plus longtemps avec vous aujourd'hui. J'ai des affaires par-dessus la tête.

◇

Huit jours de distance.

Me voici de retour, mon cher tuteur; le début de mon séjour ici me plaît assez. J'ai donné à mon fils un maître de musique et un maître de dessin, et je lui ai promis, s'il faisait des progrès, de lui en donner un de mathématiques. Je suis contente de ses dispositions. Sa sœur, qui a cinq ans à présent[1], veut avoir des maîtres aussi. Je lui en ai donné un d'écriture; elle lit fort joliment. Ma matinée[2] se passerait en maîtresse d'école, si ma santé n'exigeait un repos qui me détourne de ce soin. Je mets par écrit chaque jour ce que je remarque en bien et en mal dans ces deux enfans. Mon fils aimera beaucoup la lecture, l'on peut tirer un grand parti de ce goût. J'ai peur qu'il n'acquière tout plein de petits défauts par la faute de son Balbi. Peut-être aussi toutes mes combinaisons n'ont-elles pas le sens commun ? Ce qu'il y a de bien sûr, mon cher tuteur, c'est que mes enfans sont fort jolis, et que je ne conseille à personne de me le disputer.

Je vois beaucoup la grosse marquise depuis mon retour. Elle a soupé chez moi avec M. Barsin. J'ai dîné chez elle; Formeuse n'en bouge. Il n'a été qu'une fois chez Mme de Ménil. Je l'ai vue hier, Mme de Ménil. Elle m'a fait promettre de souper ce soir chez elle; il n'y a pas eu moyen de m'en dispenser, mais c'est la dernière fois que je souperai en ville. Je veux me réserver les soirées et me retirer de bonne heure.

[3] René m'a présenté M. Volx; je l'ai prié à dîner pour le lendemain. J'ai été très contente de lui. Il est doux, poli; je le crois timide, car il me paraît avoir trop d'esprit pour que l'embarras qu'on remarque en lui ait une autre cause. Il aime passionnément la musique; nous en avons fait avec lui, René et Formeuse, tout l'après-dîner. Je lui ai montré quelques morceaux de ma composition qui m'ont paru lui faire plaisir. Si quelque chose m'a déplu en lui, ce sont les louanges exagérées qu'il a données à mes talens[4], que je sens à merveille que je ne mérite pas.

---

1. Si le récit était sincère, ce détail nous fournirait la date : 1752 (1747 + cinq), laquelle convient en effet à la chronologie de cette histoire.
2. VAR. A : « ma *destinée* ».
3. La fin de cette section a été publiée avec des retouches, des altérations, et des coupures, dans *Mém.* I, p. 402-405.
4. VAR. A, « louanges exagérées *sur* mes talens ».

Je me suis informée quel il est. Voici ce que j'en ai appris. Il est d'une très bonne famille d'Écosse qui est restée fortement attachée aux descendans de la maison de Stuart. Il est le cadet de trois frères qui occupent en Écosse des postes considérables. L'air de ce pays a toujours été contraire à M. Volx; au moins y a-t-il été malade jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Il a pris le parti de quitter l'Angleterre, et s'en est allé à Genève achever ses études. Il est sans fortune; son goût pour les sciences, les arts et la littérature le lia intimement à Genève avec le baron de Reinfelt, qui était du même âge que lui, et qui y faisait aussi ses études.

Quelques années après, le baron de Reinfelt revint en France, y amenant M. Volx; et le baron étant entré au service de France dans le régiment du comte de Sceiran, il lui présenta M. Volx et il réussit si bien auprès du comte, qu'il lui offrit la première lieutenance vacante dans son régiment. Au bout de deux ans, il fut capitaine; mais à la dernière paix, il fut réformé. Il avait alors vingt-neuf ans; il en a trente-quatre à présent[1]. La tendre amitié qu'il a pour

---

1. « Volx », c'est-à-dire Grimm, était bien « étranger », mais non pas Écossais. Né à Ratisbonne le 26 septembre 1723, il avait alors vingt-neuf ans (et non trente-quatre). Fils d'un surintendant des églises luthériennes du Haut-Palatinat, il eut quatre frères, dont trois contractèrent mariage. Frédéric-Melchior Grimm fit ses études au gymnase de sa ville natale. Dans l'hiver de 1742, il partit pour l'Université de Leipzig, où il refit la *Banise*, tragédie de Gottsched (1743). — En août 1745, on le retrouve à Francfort, auprès du comte Jean-Frédéric de Schomberg, dont le fils aîné : Gottlob-Louis (1726-1796) était lié d'amitié avec Grimm depuis plusieurs années. (Le « baron de Reinfelt » est vraisemblablement ce dernier personnage.) Puis Grimm devint précepteur d'Adolphe-Henri, né en 1734, frère cadet de Gottlob.

En 1746, Grimm tomba gravement malade. Il faillit mourir d'amour (nous apprend son secrétaire et biographe Henri Meister) pour une princesse qui ignorait jusqu'à son existence ! Il put néanmoins préparer sa thèse latine et, quelques mois plus tard, la soutenir (15 janvier 1747).

En 1748, Gottlob von Schomberg vint en France et entra comme capitaine en second au régiment de Mme la Dauphine. Le 18 décembre, Grimm annonça à Gottsched son prochain départ pour Paris, où le comte de Schomberg l'avait chargé d'accompagner son second fils, Adolphe-Henri.

Grimm arriva donc, âgé de vingt-cinq ans, à la fin de décembre 1748 ou au début de l'année 1749. Il fut d'abord lecteur chez le prince Frédéric de Saxe-Gotha. Quelques mois plus tard, il remplaça le secrétaire du comte de Friesen (ami du comte de Schomberg), chez lequel il était hébergé, rue Basse-du-Rempart.

Le 20 ou 22 août (1749), à Fontenay-aux-Roses, chez le prince de Saxe-Gotha, le baron de Thun présenta Grimm, lecteur, et Kluppfel, chapelain du prince, à Jean-Jacques Rousseau. Leurs goûts et un amour commun de la musique contribuèrent fortement à lier les deux hommes.

Au cours de ce même été, et probablement avant l'incarcération de Diderot, Rousseau lui présenta Grimm (à l'occasion, croit-on, d'un concert donné chez M. de La Poupelinière). Un an plus tard, Rousseau était devenu célèbre. En septembre 1751, lui et Francueil avaient présenté Grimm à Mme d'Épinay. Grimm étonnait alors ses interlocuteurs par sa pittoresque érudition, sa fantaisie outrée, et son intelligence incisive. Il n'avait pas encore le ton avantageux que

le comte de Sceiran et pour le baron l'a déterminé à se fixer en France, où il se livre absolument à l'étude des lettres. Il loge chez le comte de Sceiran qui vient, comme vous savez, d'être fait maréchal de camp[1]. M. Volx compte sur son travail pour se faire un sort à l'avenir. Il est, dit-on, sans ambition, et sa santé faible lui a fait renoncer sans peine à l'état qu'il avait embrassé.

René et lui me paraissent avoir la plus grande vénération pour M. Garnier. Ils en parlent avec une admiration qui m'a donné envie de le connaître. Je l'ai ouï citer quelquefois comme un homme de génie; on le met souvent à côté de Voltaire. Ces messieurs prétendent qu'il est infiniment plus profond. Mais c'est surtout son caractère dont ils sont enthousiastes. M. Volx dit que c'est l'homme moral le plus parfait qu'il connaisse. Je crois qu'ils ne m'en ont tant fait l'éloge que pour me donner encore plus de regret de ne pouvoir le voir, car ils prétendent que c'est un ours bien autrement difficile à prendre que René, dit Formeuse qui le connaît aussi[2]. J'ai prié ces messieurs de me prêter ses ouvrages, afin que je puisse au moins juger de son esprit.

◇

---

lui donnèrent dans la suite les succès mondains et l'habitude des petites cours. Réservé, il observait surtout, s'exprimant avec une sage lenteur et ces plaisants germanismes dont Rousseau s'est moqué. Il se fit connaître du public par ses *Lettres sur Omphale* (février et avril 1752), touchant la querelle musicale relative à la tradition française et aux innovations italiennes.

C'est vers ce moment qu'il est activement introduit dans l' « histoire » et la vie de Mme d'Épinay.

1. « Le comte de Sceiran », c'est Auguste-Henri, comte de Friesen, né en 1728 et neveu du maréchal de Saxe. Sa mère, comtesse de Cosel, était une fille naturelle du roi Auguste II.

Ami du comte de Schomberg, venu comme lui de Saxe à Paris, le comte de Friesen avait obtenu, le 1er mars 1747, une commission de mestre de camp; promu brigadier vingt jours plus tard, il participa à la bataille de Lawfeld et à la prise de Berg-op-Zoom. Colonel-lieutenant du régiment de la Dauphine, il servit au siège de Maestricht (1748), et reçut le brevet de maréchal de camp le 10 mai de cette même année, fort avant l'époque indiquée par Mme d'Épinay. Il n'avait encore que vingt ans.

Le comte de Friesen était un spirituel débauché, un franc mauvais sujet « qui captivait les femmes (dit en ses *Mémoires* BESENVAL) avec d'autant plus de facilité que, n'ayant point de principes, il les affichait tous; et que, n'étant pas dominé par le désir, il mettait l'emportement, le sang-froid, la louange et le blâme à leur place ».

2. En 1752, Diderot était loin de sympathiser avec Mme d'Épinay. « Je voulus le mener souper chez elle, dit Jean-Jacques (*Confessions*, II, livre VIII); il ne le voulut point, et, quelque effort que le désir d'unir tous ceux que j'aime m'ait fait faire en divers temps pour l'engager à la voir, jusqu'à la mener à sa porte, qu'il nous tint fermée, il s'en est toujours défendu, ne parlant d'elle qu'en termes fort méprisants.

## SUITE DU JOURNAL[1].

Trois jours de distance.

Ah ! quel souper que ce souper d'avant-hier chez Mme de Ménil ! Si vous saviez quelle en a été la suite !... Le duc et le chevalier de Volnex[2], que j'avais déjà vus quelquefois; M. et Mme de Versel[3], Mme de T***, les sœurs de Mme de Ménil, Landry, le marquis de T*** et l'abbé de Sainte-Hermine, composaient l'assemblée. Desbarres y vint un moment, me regarda en pitié, et disparut. Le motif de sa pitié était les attentions marquées qu'eut pour moi le chevalier de Volnex. Tout le monde m'en badina. Je trouvai cette préférence si singulière, en effet, au milieu de tant de jolies femmes qui la méritaient mieux que moi, que je fus la première à en badiner.

Après le souper, Mme de Ménil me dit de laisser partir tout le monde, parce qu'elle avait à me parler. Lorsque nous fûmes seules, elle débuta ainsi :

« Je t'ai négligée depuis quelque temps, ma sœur. Je t'en demanderais pardon si je n'avais un service à exiger de toi[4]; mais ce n'est pas le temps que je prends pour excuser mes torts avec les gens que j'estime. — En ce cas, ma sœur, laissez-moi donc me plaindre avant de vous avoir obligée, car vous voyez bien que je ne le pourrais plus. Votre oubli m'a paru très dur. — Tu as raison. Je te l'ai dit; j'ai tort; n'en parlons plus et écoute-moi[5]. — Que voulez-vous de moi ? — Que tu me débarrasses de Landry. — Comment ? — Je ne l'aime plus. — Je vous avais bien prédit que cette liaison ne pouvait pas durer. — Oh ! tes prédictions n'avaient pas le sens commun, car c'est sa faute et non la mienne. — Cela ne se

---

1. Publiée avec des altérations et des coupures, dans *Mém.* I, p. 405-410.

2. Les *Mémoires*, pour ne pas imprimer un nom de fantaisie, le réduisent à l'initiale; P. BOITEAU, par une note, suggère (I, p. 424) de la compléter en « Vergennes ». C'est accorder beaucoup de créance au choix d'un nom ou d'une lettre arbitraire. Bien qu'aucun argument ne milite en sa faveur (v. toutefois, p. 433, la note 1 concernant Mannheim) l'identification est plausible; mais tel argument invoqué plus loin (voir p. 462, note 1) est manifestement inacceptable. Rien ne permet en somme de savoir qui fut le « chevalier de Volnex » de Mme de Jully. — Charles-Gravier, chevalier (puis comte) de Vergennes, futur secrétaire d'État aux Affaires étrangères, était né à Dijon en 1717.

3. VAR. A, d'abord (en partie illisible) : « *Le duc* [... ?...] *chez elle où je trouve à souper le duc et le chevalier de Volnex. Il y avait longtemps que je ne les avais rencontrés.* M. et Mme de Versel, etc... » (biffé et raturé).

4. VAR. A : « à *te demander* » (biffé).

5. Le passage qui suit, a été cité, avec des altérations, jusqu'à « la peine d'avoir un amant », dans *Jeun.*, p. 385.

peut pas, et sûrement... — Non, en vérité, je n'ai point de tort. Est-ce ma faute s'il ne me fait pas jouir de moi ? — Comment ? — Sans doute ! Il est si accoutumé à me trouver aimable et jolie, qu'il ne prend plus seulement la peine de me le dire. Ah ! vous conviendrez bien que ce n'est pas la peine d'avoir un amant. — Je devrais être faite à votre ton, ma sœur; mais il m'est pourtant toujours nouveau. Quelque plaisir qu'on ait à s'entendre louer par quelqu'un qu'on aime, il suffit que toutes ses actions nous prouvent qu'il nous préfère... — Vous n'y entendez rien, ma sœur. On ne peut s'empêcher de répéter sans cesse ce qui nous occupe tout entier. Dès l'instant qu'on n'est plus persécuté par ce besoin, on est tiède; et la tiédeur ne me convient pas. — Si c'est là votre seul motif pour ne plus aimer Landry, vous êtes injuste. Il vous aime à la folie, j'en suis bien sûre. — Non, non, tu te trompes; il n'en est rien, et[1] pour t'éviter de pousser plus loin son apologie, je t'avertis que tout est dit, car j'en aime un autre. Tu vas me dire que mon goût pour Landry n'a été qu'un caprice. Eh bien ! je l'ai cru sincère, je me suis trompée, voilà tout. Il est certain que l'amour que je ressens[2] actuellement a un caractère bien différent de celui que j'avais pour Landry. Tous les hommes me paraissent fades, maussades. Il n'en est plus qu'un pour moi dans le monde, cela est sûr. Pour la coquetterie, tu sais que je l'abhorre. Je suis résolue de m'attacher sérieusement à celui que j'aime. »

Je me mis à rire. « Oui, très sérieusement, reprit-elle. Vous ne dites mot ? — Si votre choix est bon... — Ah ! je suis sûre que tu ne le blâmeras pas. C'est le chevalier de Volnex. — Eh bien ! vous vous trompez, car je ne puis l'approuver. — Et pourquoi, s'il vous plaît ? Auriez-vous jeté les yeux sur lui ? — Moi ? Non, en vérité. Formeuse ne m'aime plus; mais je n'en aimerai jamais d'autre que lui. — Eh bien ! ma chère Astrée, dites-moi donc pourquoi vous ne voulez pas que j'aime le chevalier de Volnex ? — Je le trouve trop grave pour que vous puissiez vous promettre un attachement solide de sa part. Il vaut mieux que vous, au moins, et vous n'ignorez pas que la petite marquise de Sainte-Roche l'aime, et qu'il lui fait sa cour très assidûment. Elle est votre amie. — C'est une enfant qui ne sait pas elle-même si elle aime ou non. D'ailleurs... je puis bien ignorer cela, elle ne m'en a rien dit; et puis il faut convenir qu'il y a des choses qui ne connaissent ni parens ni amis. Quant au chevalier, il est plus grave que moi, mais je suis plus aimable que lui. La meilleure raison, et à laquelle il n'y a pas de réplique, c'est que nous nous aimons et que tout est arrangé entre nous. Il vous a recherchée ce soir par mon ordre, à cause de Landry qui commence

1. La phrase qui suit est citée, jusqu'à « voilà tout », dans *Jeun.*, p. 385-386.
2. VAR. A, d'abord : « que *j'ai pour moi* ».

à être inquiet de ses assiduités. Je ne veux pas l'affliger; je l'estime, et il faut que vous m'aidiez à lui faire entendre raison. Lorsque vous l'aurez préparé, je lui parlerai net, car je ne veux pas le tromper. — Ah ! ma sœur, je ne me charge pas de cette commission. Je suis sûre qu'il en mourra de chagrin. — Oh ! que non. Croyez que les hommes ne comptent pas plus qu'ils ne doivent sur une jolie femme. La preuve en est la jalousie et la défiance qui percent toujours à travers leurs propos galans; et il n'y en a pas un qui résiste à nos agaceries. La loi doit être égale; ayons au moins la candeur de plus qu'eux. Je m'intéresse à Landry. Je serais fâchée s'il était malheureux; sans quoi j'irais moi-même lui faire ma confession. Mais il pleurera, et je suis comme la petite de Versel: je ne puis pas souffrir qu'on pleure; cela me met à la gêne, et je serais peut-être assez faible pour me laisser attendrir. Ce serait manquer au chevalier; je ne me le pardonnerais pas. — J'admire votre scrupule ! — A propos, ma sœur, si vous êtes demain chez vous, j'irai vous voir avec le chevalier. — Non, ma sœur, s'il vous plaît. Je vous prie très décidément qu'il n'en soit rien. Je ne veux pas absolument être mêlée dans cette nouvelle intrigue. — Vous êtes dure, ma sœur. *Intrigue* est un vilain mot[1], entendez-vous ?[2] Chargez-vous donc au moins d'envoyer chercher Landry. Parlez-lui de ma réputation, de la réforme que je veux apporter dans ma conduite; parlez-lui de ma santé, de mon mari, de tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous le mettiez au point de s'entendre dire de ma bouche que je ne veux plus vivre avec lui. Vous voyez qu'il est honnête que ce soit moi qui prononce ces derniers mots; mais je n'y veux pas de réplique. Dans trois mois il ne pensera plus à moi, et alors il trouvera tout simple que j'aie fait un nouveau choix. »

Après que je lui eus promis de voir Landry, elle me congédia pour écrire au chevalier, qu'à peine, disait-elle, elle avait osé regarder. Hier matin j'ai vu Landry; et, par tout ce qu'il me dit, je compris que Mme de Ménil ne s'était pas conduite avec lui de manière à le détacher d'elle. J'ai fait ce que j'ai pu pour le préparer à son malheur; mais il n'a voulu rien entendre. J'ai rendu compte hier au soir à Mme de Ménil du mauvais succès de mon préambule. Au reste, le chevalier et elle ne se contraignent point assez pour laisser seulement douter qu'ils soient aussi ivres et aussi heureux qu'il soit possible de l'être. Je suis résolue de me retirer insensiblement de cette société qui me déplaît, et qui ne peut me procurer que de la peine.

Il faut que je vous dise une chose bien singulière. A ce souper de Mme de Ménil, on a parlé d'un mauvais roman qui court, que j'ai

1. VAR. A ajoute : « *qui ne me va pas* » (biffé).
2. La phrase qui suit, jusqu'à « vivre avec lui », a été citée dans *Jeun.*, p. 386.

commencé, que je n'ai pu achever, parce qu'il est détestable[1]. Il s'est trouvé là des gens qui en faisaient l'éloge, et qui l'attribuaient à Garnier. Sur la parole de René, de Formeuse et de M. Volx, je me suis récriée avec indignation sur cette injustice. « Fi donc ! ai-je dit, ce livre est plat, de mauvais ton, et donne peu d'idée de la délicatesse de son auteur. Peut-on le donner à Garnier, qui est honnête, vertueux. — Honnête ? vertueux ? reprit le duc. C'est un homme sans religion, un esprit turbulent, qui mettrait le feu aux quatre coins d'un royaume. — Lui ? » m'écriai-je. Presque tous répondirent : « Ah ! cela est sûr; c'est un frondeur, un athée. — Et en supposant, leur dis-je, que cela soit, ce dont je ne crois pas un mot, à cause de cela il faut qu'il ait fait un mauvais roman ? Voilà une logique bien étrange. »

Sur le mot de logique, on partit de longs éclats de rire. Que tous ces hannetons, pour parler comme Desbarres, eussent déraisonné ainsi sans savoir ce qu'ils disaient, je n'en serais pas étonnée ! Mais un duc, un chevalier de Volnex, qui sont des gens sensés, cela m'étonne. Si c'est là, comme ils le prétendent, le jugement qu'on porte de Garnier à la Cour, vous conviendrez qu'il est bien étrange et bien opposé à celui de René et de M. Volx. J'aime mieux m'en tenir au leur; premièrement, parce que j'aime mieux croire le bien que le mal[2], et qu'il me paraît plus raisonnable, sur l'opinion qu'on doit prendre d'un homme, de s'en rapporter à ceux qui le connaissent qu'à ceux qui ne le connaissent pas.

M. Volx est venu cet après-dîner prendre congé de moi. Il va passer six semaines en Écosse[3] pour des affaires de famille. Je lui ai dit que j'espérais le voir à son retour. Il me l'a promis.

◇

## Suite du Journal[4].

Quinze jours de distance.

Pourquoi donc ne puis-je éviter de me trouver mêlée dans les extravagances de Mme de Ménil ? Je viens de la tirer d'un pas effroyable, mais je ne sais pas trop ce qui m'en arrivera.

---

1. L'auteur fait-elle allusion aux *Bijoux indiscrets ?* Ils parurent en 1747, et seraient déjà vieux de cinq ans.
2. Cf. *Mon Portrait :* « Je suis beaucoup plus affectée du bien que du mal. »
3. Var. A, d'abord : « en *Angleterre* ».
4. Publiée, jusqu'à « assez en désordre », dans *Jeun.*, p. 386-387.

Landry, toujours amoureux, est devenu jaloux; il s'est mis en tête un beau jour d'examiner pourquoi les rendez-vous qu'on lui accordait avec tant de peine trouvaient toujours des obstacles à point nommé qui les faisaient rompre.

Un jour de la semaine dernière, il vint à l'heure du rendez-vous, quoi qu'on lui eût fait dire qu'il était dérangé. On l'assura à la porte que Mme de Ménil était sortie. Mais malheureusement M. de Ménil y était, et Landry demanda à le voir. Comme il ne savait trop que lui dire, il fit sa visite courte, n'ayant pas même osé proférer le nom de Mme de Ménil, dans la peur de la compromettre. Il s'en allait; de Ménil lui dit : « Ne passez-vous pas chez ma femme ? Le chevalier de Volnex y est. Allez les surprendre, vous ne serez point de trop. Ils m'ont renvoyé pour répéter je ne sais quelle danse pour le bal de la semaine prochaine. Vous ne serez pas de trop...; allez ! »

Le pauvre Landry n'eut la force ni de répondre ni de fuir. L'indignation s'empara de lui; il traversa les antichambres comme un éclair, et entrant brusquement chez Mme de Ménil, il surprit le chevalier très près d'elle, lui tenant la main, et tous deux assez en désordre.

L'embarras, la peur, la colère, le dépit suivirent ce coup de théâtre. Landry tint des propos piquans; le chevalier n'y opposa que du mépris; enfin Landry s'oublia au point de proposer au chevalier de de se battre. Il lui répondit qu'il y avait des cas où il ne connaissait d'armes que sa canne. Landry lui répliqua qu'il était gentilhomme et qu'il le poursuivrait par tous ses titres et l'épée à la main, jusqu'à ce qu'il lui eût fait raison de l'insulte qu'il venait de lui faire.

Dès que Madame de Ménil se fut débarrassée d'eux, elle m'envoya chercher. Vous pouvez imaginer dans quel état je la trouvai ! Elle craignait que Landry, qui l'avait traitée avec mépris, ne la ménageât pas et ne fît un éclat. Elle me conjura d'aller le trouver et, par une suite de mon maudit faible pour elle, après la plus belle défense du monde, je consentis à ce qu'elle demandait.

Je fus chez Landry, et j'y fus en vain, car il me fut impossible d'en tirer deux mots qui eussent le sens commun. Lorsque je revins chez Mme de Ménil, j'y trouvai le petit de Maurepaire à qui, dans son désespoir, elle avait tout conté. Le chevalier revint, et nous allâmes tous trois à l'Opéra, dans la petite loge de Mme de Ménil, afin de pouvoir y causer en liberté; et Maurepaire se chargea d'aller calmer Landry. Le chevalier parla à Mme de Ménil avec un sang-froid et une honnêteté singulière, mais en même temps de façon à la faire rentrer cent pieds sous terre. « Vous imaginez bien, lui disait-il, que, lorsque je vous ai fait ma cour, je n'ai point été dupe de votre manège. Votre coquetterie est trop connue et trop affichée pour s'y méprendre. Si j'avais voulu contracter un enga-

gement sérieux, je ne me serais pas adressé à vous. Votre conduite m'est donc fort égale. Mais elle ne doit pas vous l'être à vous, Madame. On ne se détermine pas de sens froid à vingt ans à vivre dans le mépris. Il est encore temps de vous en relever, mais il n'y a pas de temps[1] à perdre. Vous vous préparez un avenir effroyable, etc. » Elle pleurait et se taisait.

Pour les mettre à leur aise, et moi aussi, je feignais une grande attention au spectacle; mais je ne perdis pas un mot de leur conversation. Maurepaire revint à la fin de l'Opéra. Il attendit que le chevalier fût sorti pour nous rendre compte de sa visite. Il était parvenu à calmer Landry, mais il demandait pour toute grâce de voir encore une fois Mme de Ménil. Elle eut de la peine à s'y résoudre. Mais cependant elle céda et nous y fûmes tous trois. Nous n'y restâmes qu'un quart d'heure, qui fut employé à pleurer et à se lamenter. Ils se dirent un adieu éternel. Mme de Ménil est vraiment pénétrée de ses torts. Elle m'a juré qu'elle en avait honte, et qu'elle était résolue de s'attacher fortement au chevalier et de mériter son estime.

Je ne sais trop comment ils se comportent tous; depuis quatre jours je ne les ai pas vus. Mais il faut que quelqu'un ait jasé; ma visite à Landry est sue, et on lui donne dans le monde un motif tout différent de celui qui m'a conduite chez lui. Mon mari ne m'en a pas parlé, mais on prétend qu'il est le premier à en plaisanter dans le monde. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que les propos tombent principalement sur moi, et que l'on ne parle presque pas de Mme de Ménil. Je lui dois le secret; je me laisse blâmer. Desbarres a voulu m'en parler; je lui ai répondu que j'étais si lasse d'exhortations que je ne méritais pas, si ennuyée de tracasseries, si fatiguée de mon existence, que je le priais de me laisser en paix. Formeuse et Saint-Urbain sont les seuls qui me consolent et qui me rendent justice dans la société de Mme de Ménil.

L'amitié de Formeuse est une douceur dans ma vie, mais il y a des momens où j'aurais besoin d'un sentiment plus vif pour me donner le courage de braver mon sort. Il m'a parlé aujourd'hui de Mme de Versel. Il y avait longtemps qu'il ne m'avait proféré son nom. Il a rencontré plusieurs fois son mari, qui lui a toujours fait des reproches de ce qu'il ne le voyait plus. Formeuse y a été un matin pour pouvoir se dispenser de demander Mme de Versel. Son mari le mena chez elle malgré lui, et l'y laissa. Il a profité de cette occasion pour la conjurer de se prêter à la nécessité où il était de la fuir. Elle le lui a promis. Il m'avoue de si bonne foi qu'il n'est pas maître de l'impression que lui fait cette femme, que je ne puis que lui savoir gré de sa franchise et de sa confiance. Je n'ai rien à prétendre au-

1. Var. A, d'abord : « il n'y *en* a pas ».

delà. Je sens que l'illusion une fois perdue ne revient pas. Si je puis l'amener à sentir le besoin de me voir, je croirai avoir tout gagné.

Bonjour, mon cher tuteur, je vais dîner chez ma mère avec mes enfans, et rentrer pour recevoir la marquise et Barsin qui viennent passer la soirée chez moi.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Huit jours de distance.

Ce Barsin est très aimable, il a bien de l'esprit, bien de la gaieté, beaucoup de talent; il fait des vers charmans[1]. Mais moi je ne suis point gaie, et, en vérité, je suis si loin de la tranquillité d'âme qu'il faudrait pour jouir de tout cela, qu'il y a des jours où je regarde comme une corvée d'avoir à recevoir les gens les plus aimables[2]. Quelquefois même, mes amis m'importunent. Cela ne doit pas les blesser; je ne me traite pas mieux qu'eux. Je suis si détachée de moi-même !...

Vous me demanderez ce qui est arrivé de nouveau ? Rien du tout, mon tuteur, rien que je ne vous aie mandé. Mais je suis plus que jamais blessée de l'injustice des hommes; d'imaginer que, dans cette dernière aventure, il soit beaucoup plus question de moi que de Mme de Ménil et qu'on semble me blâmer plus qu'elle, cela me révolte et me paraît inouï ! Comment voulez-vous qu'on vive avec des gens qui voyent et qui sentent ainsi ? Croiriez-vous bien que Formeuse, Formeuse qui faisait toute ma consolation il y a huit jours, me dit à présent que je n'aurais jamais dû avoir pour Mme de Ménil la complaisance d'aller chez Landry ni de l'y accompagner ?

---

1. Desmahis fut un boute-en-train jusque vers 1756. Après quoi sa verve s'apaisa, ou se tarit. Quelques lettres publiées dans *Mes Moments heureux* et adressées à un M. D***, semblent destinées à Desmahis; Mme d'Épinay y appelle son correspondant « M. de la Petite-Joie ». Il avait (écrit de lui un de ses contemporains) « tout l'esprit qu'on peut avoir en petite monnaie ». — Grimm publiera divers madrigaux, quatrains, épîtres en vers de cet auteur dans la *Corresp. littér.* (par exemple, les 15 septembre et 15 novembre 1755; les 1er février et 15 août 1756, etc.). Esprit « aimable », comme dit de lui Mme d'Épinay, Desmahis dut sentir ses limites et ne se soucia pas de les outrepasser : « Content de vivre avec les grands hommes de mon siècle dans le cercle de l'amitié, a-t-il écrit un jour, je n'ambitionne pas d'être placé auprès d'eux dans le Temple de Mémoire. »

2. La fin (remaniée) de ce paragraphe, suivie du troisième (« Desbarres... en tremblant ») ont été publiés, avec des omissions, dans *Jeun.*, p. 388.

Je ne saurais souffrir qu'on blâme ou qu'on loue suivant l'événement.

Si c'était un autre que lui, je croirais qu'il s'est laissé prévenir par M. de Montbrillant, car, depuis quatre jours, ils ont presque toujours été ensemble, le matin à cheval, et le soir au spectacle. J'aurais payé bien cher, autrefois, cette grande intimité; mais je crois qu'elle doit m'être à présent très indifférente. Il faudrait à mon âme quelque forte secousse pour me tirer de l'abattement; telle, par exemple, que serait pour moi votre retour subit dans ce pays-ci.

Ma santé n'est pas bonne non plus. Peut-être contribue-t-elle à ces momens de découragement. Je fais des remèdes, et je ne suis pas convaincue qu'ils me soient bons. Je me promène tous les jours, par complaisance pour Formeuse qui l'exige de moi, parce qu'il croit que l'exercice m'est nécessaire; mais je n'en crois rien, et malheureusement je n'ai encore d'autre volonté que la sienne. Je dis « malheureusement », car cette disposition-là n'étant plus réciproque, elle devient un esclavage dont on sent quelquefois le poids[1], mais on ne le troquerait pas, malgré cela, contre une entière liberté, bien isolée et bien indépendante.

Desbarres prétend que Mme de Ménil se retire du monde. Voici plusieurs jours que sa porte est fermée, hors pour quelques amis particuliers, pour sa famille et pour le chevalier de Volnex. J'ai été la voir, et je ne m'étais point aperçue de cette solitude. Il est vrai qu'ayant trouvé dix à douze personnes, il n'y avait en effet aucun de tous ces jeunes agréables qu'on y rencontrait. Elle était sérieuse, abattue. Elle avait la contenance assez humble. A propos, savez-vous que je regarde comme un miracle qu'il ne soit pas venu un mot de cette aventure aux oreilles de ma mère ? En vérité, chaque fois que j'y vais, j'y arrive en tremblant.

Vous devriez bien, pour me raccommoder un peu avec moi et avec les autres, mon cher tuteur, me faire à votre tour un journal de tout ce que vous allez voir et entendre. Il serait un peu plus intéressant que le mien, et fort instructif pour une ignorante comme moi. Mais vous êtes trop paresseux, vous n'en ferez rien. Quand je pense que, n'ayant rien à faire et m'aimant beaucoup (je n'en saurais douter), vous aviez bien de la peine à vous résoudre de m'écrire tous les deux mois, je ne comprends pas comment vous vous tirerez de votre correspondance, à moins que vous ne l'ayez faite d'avance et qu'il n'y ait plus que les dates à remplir.

Adieu, adieu, mon cher tuteur. Tenez ! je ne suis point en train d'écrire. Ne me demandez rien aujourd'hui.

◇

1. Var. A, d'abord : « dont *celui qui le conserve* sent le poids ».

# TROISIÈME PARTIE[1]

*La mort de Mme la Présidente de Sally, dont la nouvelle arriva peu de iours après que Mme de Montbrillant m'eut écrit cette dernière lettre, acheva de briser son âme et la jeta pendant plusieurs mois dans un si grand abattement qu'elle cessa de m'écrire. Elle me faisait donner de ses nouvelles par Mlle Durand, et elle me pria de ne point exiger d'elle qu'elle s'occupât davantage à rassembler exactement tous les tours cruels que le sort lui jouait. Il était au-dessus de ses forces, disait-elle, de résister aux réflexions affreuses que notre correspondance la forçait de faire. De sorte que*[2]*, pendant près de trois ans, je ne reçus d'elle que des lettres d'amitié qu'on lirait peut-être avec plaisir si elles ne coupaient totalement la suite des événemens qui troublèrent sa vie. C'est ce qui m'engage à les supprimer*[3].

*Ce ne fut que quelques mois après mon retour que je la persécutai pour me faire au moins le narré de tout ce qui lui était arrivé. J'eus beaucoup de peine à l'obtenir d'elle*[4]*. Enfin, un jour qu'elle était seule et que je lui avais consacré ma journée, elle me dicta ce qu'on va lire et je l'écrivis. Elle crut d'abord répondre simplement à mes persécutions, mais comme elle vit que j'écrivais très sérieusement tout ce qu'elle me disait, elle céda à mes instances*[5].

◇

1. Cette division a été adoptée dans l'édition originale des *Mémoires* (1818, t. II, p. 96). Toutefois le ms. ne présente pas d'indication de la « Deuxième partie ».

2. La fin de ce paragraphe, très remaniée, a été publiée dans *Mém.* I, p. 411.

3. Cf. une Note du fol. B 137 (verso) : « *La mort de Mme de Sally. Mêler le récit de quelques lettres.* »

4. Var. A ajoute cette phrase (biffée) : « *Elle venait de perdre Mme de Ménil ; elle était très touchée de sa mort* » .

5. Var. A ajoute cette phrase (biffée) : « *J'ai cru devoir placer les détails qu'elle me fit de la fin de Mme de Ménil après le narré de ce qui se passa pendant mon absence, pour conserver l'ordre des événemens.* »

### Fragmens dictés par Madame de Montbrillant.

En vérité, l'intérêt que vous prenez à moi vous abuse. Le désir que vous avez d'avoir par écrit l'espace de ces trois ans est une marque d'intérêt bien cher à mon cœur, mais qu'est-ce que vous y verrez ? Toujours la même chose. Une suite de malheurs assez uniformes, des inconséquences, des injustices, un dégoût de la vie, et néanmoins un désir d'être heureuse qu'on traîne, je crois, toute sa vie après soi, sans être jamais satisfait[1]... Comment ! je crois que vous écrivez ce que je dis ? — Oui, certainement, Madame. — Ah ! mon tuteur, grâce. Songez que le premier événement que j'ai à me rappeler me fait encore verser des larmes... Vous écrivez toujours et vous ne répondez point. Vous le voulez... En vérité... je ne sais par où commencer... Je passerai rapidement sur la mort de ma pauvre cousine. Il faut pourtant que vous en sachiez les circonstances. Elles sont affreuses.

J'ai cessé de vous écrire en décembre 17... en apprenant la mort de Mme de Sally[2]. Elle est morte dans sa terre[3], faute de secours, de la suite d'une couche. Elle ne faisait qu'un cri après moi, après sa mère, après la mienne. Dans son délire, elle nous appela tous et ne nous voyait jamais que sous la figure de son tyran... On n'a appris son danger que lorsqu'elle n'était plus... Elle m'avait fait écrire par sa femme de chambre. La lettre a été interceptée; je ne l'ai jamais reçue... Elle m'aimait toujours, et j'ai vu, par ce que m'a dit sa femme de chambre, qu'elle a toujours compté sur mon amitié... Imaginez qu'elle croyait à tout instant me voir arriver... On ne se console jamais de cela !... Elle lui avait remis une petite boëte[4] avec un cœur d'or pour me donner de sa part quand elle ne serait plus. « La voilà ! » dit-elle en la baisant. Ensuite elle expira.

Cette pauvre fille m'a apporté ce précieux souvenir. Elle m'a

---

1. Cette dernière phrase : « Un désir... satisfait », a été publiée dans *Mém.* I, p. 411-412.

2. Mme de Maupeou mourut le 21 avril 1752, âgée de vingt-six ans et demi, non dans sa terre, mais, selon *la Gazette*, à Paris. Il est peu vraisemblable que sa cousine n'ait appris cette mort qu'en décembre suivant.

3. La terre des Maupeou était à Bruyères-le-Châtel, près de Beaumont-sur-Oise. — Le récit de cette fin (depuis « Elle est morte... ») a été publié, avec des coupures, jusqu'à « le bien de ses enfans, qu'il ménage », dans *Jeun.*, p. 360-362. — Cf. une Note du folio B 20 (verso) : « *Mettre dans le narré du tuteur la mort de Mme de Sally.* »

4. Sur ces « boëtes » (boîtes) ou tabatières, voir la note de la page 339.

dit le contenu de cette lettre et ses dernières paroles[1]... Passons, mon tuteur, cela fait trop de mal. Je ne saurais revenir là-dessus !... Pauvre malheureuse, victime de l'avarice et de l'ambition ! J'avais été élevée avec elle; elle m'avait toujours été chère... Elle a peut-être cru que je l'abandonnais aussi...

Vous croyez bien que je n'ai jamais voulu revoir le Président. J'ai demandé à voir les enfans. On me les a refusés longtemps. Enfin, un jour, je les ai vus. Ils sont charmans. L'aîné a la hauteur et le tour d'esprit de sa mère. La petite a l'air malin comme elle; malgré cela, elle ne lui ressemble pas[2]. Mais heureusement ils ne paraissent rien avoir de leur père. Je les ai plus baisés, plus caressés ! Mais ils étaient si enfans, ils ont si peu vu leur mère qu'ils ne comprenaient pas grand'chose à mes regrets. Dieu sait ce qu'ils deviendront. Je n'ai pas voulu les revoir; cela me fait trop de peine.

Les détails que cette fille m'a faits des ladreries de M. de Sally sont inconcevables; jusqu'à refuser l'achat des cierges qu'il est d'usage de brûler la nuit qui précède l'enterrement. Le curé, qui me paraît homme d'esprit, en fit entourer le corps à ses frais. Mais le Président le laissa faire; ces cierges et ceux de l'enterrement appartenaient au curé, quand même il ne les aurait pas payés. Il les refusa et les fit distribuer aux chantres et aux paysans, etc. Comme il y avait près d'une demi-lieue du château à la paroisse, et qu'il faisait un temps exécrable le jour de l'enterrement, le curé ne douta pas qu'on ne l'envoyât prendre en carrosse. N'en voyant point arriver il envoya louer une chaise dans la ville la plus proche, et il la fit payer au Président. Je ne finirais point si je voulais faire l'énumération de toutes ces horreurs. Pas un domestique récompensé ! Il a vendu jusqu'au moindre chiffon de la garde-robe de sa femme[3].

Eh bien ! voilà un homme qui jouit pourtant dans le monde d'une grande considération ! Ce qu'on dit de plus fort contre lui, c'est qu'il est un peu dur, un peu serré. Mais c'est par honnêteté, c'est le bien de ses enfans, dit-on, qu'il ménage ! Oui, il les laisse manquer de tout, afin de mettre ses épargnes à fonds perdu[4]. Et

---

1. Cf. une Note du folio B 138 (verso) : « *Qu'on apporte une lettre de Mme de Sally, et un présent en mourant.* »

2. Les Maupeou eurent en effet deux enfants; mais tous deux des garçons. L'aîné (qui deviendra président à mortier en 1764) était né le 3 décembre 1746; le second, le 22 février 1750.

3. Cf. une Note du folio B 48 : « *Il faut refaire la mort de Mme de Sally.* » Est-ce la version refaite que nous avons ? ou la version originale « à refaire » ?

Cette seconde hypothèse est plus vraisemblable, car une Note du fol. B 137 (verso) comporte des indications dont il ne semble pas qu'il ait été tenu compte : « *La mort de Mme de Sally. Mêler le récit de quelques lettres. Ne pas oublier, à la mort, le sort des alentours. Histoires de quelques filles qui tournent mal. L'exemple. Ce que devient une sœur de Mme de Ménil enlevée par un des amis. L'autre, religieuse, etc... La mère reste seule et devient folle.* »

4. La fin du paragraphe est une surcharge interlinéaire en A.

voilà comme l'on juge ! Il n'y aurait peut-être pas grand mal à cela, si l'on ne se permettait pas bien plus souvent encore de calomnier l'innocent avec la même confiance.

Laissons là cet homme odieux, et passons à la suite de ce que vous désirez de savoir.

[1]Je fus très longtemps, comme vous savez, à me remettre du mal que ce chagrin, à la suite de tant d'autres, avait fait à ma santé. Je sortis peu tout l'hiver. Ma mère, qui se portait assez bien, venait me voir souvent; elle et mes enfans n'ont pas peu contribué à me dédommager de mes peines. J'avais un dîner et deux soupers par semaine. Ma mauvaise santé me servit de prétexte pour expulser toutes les connaissances que je ne voulais pas conserver. Les Maurepaire, les Landry, les Sainte-Olive, même la petite de Versel ne se furent pas cassé le nez trois ou quatre fois à ma porte, qu'ils se le tinrent pour dit. Cependant, je voyais quelquefois le matin Mme de Versel; mais insensiblement nous nous sommes perdues de vue. Le fond de ma société, et ceux qui se rassemblaient le plus souvent chez moi, étaient la marquise de T*** et son mari, M. Barsin, Saint-Urbain et René. D'autres jours, Desbarres, la pauvre Mme de Ménil; le chevalier de Volnex, le chevalier Le Maire, et très rarement Mlle Darcy. Formeuse semblait partager son temps entre mon mari et moi[2].

J'allais dîner deux fois par semaine chez ma mère. Elle venait aussi chez moi, et presque toutes mes matinées se passaient entre le soin qu'exigeait ma santé et celui d'exciter l'émulation de mes enfans et de leur maître en assistant à leurs leçons.

M. de Sainte-Hermine vint passer deux mois à Paris, comme vous nous l'aviez annoncé[3]. Je le vis beaucoup chez ma mère, quelquefois chez moi, et j'espère lui avoir inspiré assez d'estime et d'amitié pour pouvoir compter sur lui dans l'occasion. Nous nous sommes souvent rappelé ensemble mon pauvre oncle de Gersay. Il le regrette toujours; il vivait beaucoup avec lui, comme vous savez, lorsqu'il était intendant de sa province... Mais, comment faites-vous ? Vous écrivez aussi vite que je parle. — J'écris par abréviations. C'est un grimoire que je me suis fait par nécessité. C'est un événement assez bizarre qui m'a donné ce talent. Je vous conterai cela quelque jour, Madame, quand nous n'aurons rien de mieux à dire... Continuons, je vous en prie.

1. Ce qui suit, jusqu'à « entre mon mari et moi », a été publié, avec quelques changements, dans *Mém.* I, p. 412.

2. Cf. une Note du fol. B 20 (verso) : « *Dans le narré de Mme de Montbrillant..., faire partir les Maurepaire, les Sainte-Olive, les marquis de T***.* » Et une autre note du fol. B 137 (verso) : « *Reprendre dans le narré tous les personnages qu'on conserve,* [*en dire un* (ces trois mots sont biffés)] *et expédier tous ceux qu'on ne veut pas conserver.* »

3. Cf. une Note du fol. B 20 (verso) : « *Mettre dans le narré du tuteur... le voyage de M. de Sainte-Hermine à Paris.* »

Eh bien ! Monsieur, je passais ma vie assez doucement, comme vous voyez. Formeuse avait cependant de temps à autre des retours de tendresse dont j'étais toujours la victime parce qu'ils ne duraient pas et que je les croyais sincères. Je passais ma vie à jouir de cette illusion et à la détruire. Alors je recourais à la lecture, à l'application; je commençai même un petit traité de morale dans la vue qu'il pourrait être utile à mes enfans.

[1] Mme de Ménil me fut aussi d'une grande ressource. Sa dernière aventure avait donné dix ans de plus à sa tête. Elle avait totalement changé sa façon d'être, et elle avait conservé son originalité. Malgré cela, comme elle n'avait jamais ni lu ni réfléchi, qu'elle n'avait de principe que ceux que son honnête naturel lui avait faits, elle était encore légère et inconsidérée dans beaucoup d'occasions où l'on ne permet pas à une femme de l'être. Nous ne voyions presque pas M. de Ménil; il menait la vie du monde la plus dissipée, et semblait même être tout à fait détaché d'elle. Il a donné depuis avec fureur dans le goût des tableaux, des sculptures et des antiques, comme il donnait alors dans les diamans et les bijoux[2]. Je le soupçonne d'être un peu dérangé dans ses affaires. On prétend qu'il a mangé une partie de la dot de sa femme.

Quant à moi, la vie que je menais déplut prodigieusement à Desbarres. Il me fit ses remontrances ordinaires sur ce que je n'étais pas digne d'avoir des amis, puisque je donnais tout à la société bruyante et rien à l'amitié. Mais, comme il sentait de reste que la vie que je menais était très loin d'être répréhensible, il se retourna assez adroitement pour me forcer à la confiance et au besoin de lui; sans que je me doutasse alors qu'il eût la moindre part aux nouveaux chagrins qui vinrent m'accabler. Je ne l'ai soupçonné que depuis fort peu de temps; mais comme je ne dois les connaissances que j'ai acquises sur cela qu'à M. de Montbrillant, cette autorité ne me paraît pas assez sûre pour prendre un parti. Voici ce qui arriva.

Mon mari vivait à son ordinaire, prenait très peu de part à ce qui se passait chez lui, et n'y venait que lorsqu'il y avait de la musique, ce qui arrivait une fois de la semaine. A la fin de l'hiver, Desbarres me dit un jour : « Votre mari fait tous les jours de nouvelles folies avec ses deux créatures. Il se ruine, et l'on se moque de lui. Je veux lui parler. Mais il ne s'agit pas ici de faire le plat prédicateur et de prêcher vaguement. Il faut savoir ce qu'on dit, avoir vu par ses yeux ce qui s'appelle ! Je vous préviens que j'irai une fois chez elles.

---

1. Ce qui suit, jusqu'à « Barsin... y va peu », a été publié, avec des retouches et des coupures, dans *Mém.* I, p. 412-422.

2. Mme de Jully mourut le 22 novembre 1752, sept mois après Mme de Maupeou. Ce n'est, semble-t-il, qu'ultérieurement à cette date, et au cours de son veuvage, que M. de Jully constitua son cabinet d'estampes et de tableaux, et qu'il « se dérangea » vraiment dans ses mœurs, puis dans son esprit.

— Chez elles ? lui dis-je; chez qui voulez-vous dire ? — Eh pardieu ! reprit-il, chez ces créatures. Mais une fois seulement, car je sais trop ce que je vous dois pour aller me divertir aux dépens de votre mari. On y joue la semaine prochaine un opéra dont il paye les violons. Je lui demanderai un billet, et puis laissez-moi faire. Le trouvez-vous bon ? me dit-il. — Oui, certainement, lui dis-je, vous êtes bien le maître. »

Il me fit beaucoup valoir l'honnêteté et la délicatesse de ce procédé. Mais les siens me sont si égaux, qu'à peine je l'en remerciai. Il en fut piqué et me le dit.

Trois semaines après, un soir où il n'y avait chez moi que René et lui : « Eh bien ! me dit-il, j'ai vu ce spectacle. Vous ne m'en avez seulement pas parlé. — C'est, lui dis-je, que j'aime mieux oublier que me rappeler les malheurs où je ne puis rien. — Belle maxime pour la paresse ! répondit-il. Eh bien ! Madame, c'est le comble de la folie et de la platitude... En bonne police, il faudrait, mordieu ! interdire toute cette assemblée. Il ne faut qu'une demi-douzaine de soirées comme celle-là pour mener toute une famille à l'hôpital[1]. Mais je leur ai parlé; j'y suis retourné exprès; et ma foi ! j'espère que ce ne sera pas en vain... Voilà qui est fini, je n'y remettrai pas les pieds... Au reste, j'ai été tout aussi scandalisé des spectateurs que des acteurs... Comment, mordieu ! la ville et la Cour y étaient; tout était plein, et j'y ai vu des gens qui ne devraient pas y être. — Et qui donc ? lui dis-je. — Ah ! pardieu ! reprit-il, vous allez voir que je vous les nommerai !... Cela me va bien... En général, presque tous vos amis y étaient. — Ils avaient peut-être, lui dis-je, le même but que vous, en y allant[2] ? — Ah ! vous n'êtes pas plus choquée que cela d'un manque d'égard ? Ma foi, ils ont raison; voilà qui est bien ; je n'ai plus rien à dire ! »

Tout en disant qu'il n'avait rien à dire, il ne déparla pas et fit ce qu'il put pour m'engager à lui faire des questions. Je m'obstinai à n'en pas faire.

Quelques semaines après, un soir qu'il était chez moi avec M. de Formeuse, ils tinrent entre eux quelques propos à mi-voix que j'entendis, mais auxquels je ne compris rien. Formeuse demanda à Desbarres si il y avait longtemps qu'il ne les avait vues. J'ignorais de qui ils parlaient; mais à la réponse équivoque de Desbarres, je compris qu'il y avait quelque mystère. Je mourais d'impatience que l'un des deux s'en allât, pour questionner l'autre. J'aurais préféré que Formeuse restât; mais je ne pus le retenir, et je soupai seule avec Desbarres.

1. Phrase citée dans *Jeun.*, p. 403. — « Mener à l'hôpital », c'est ruiner, réduire à la mendicité.
2. VAR. A ajoute : « — *Madame, vous le prenez ainsi...* » (Biffé).

J'eus de la peine à me résoudre de le questionner, mais mon inquiétude l'emporta sur mon embarras[1]. « De qui parliez-vous donc avec M. de Formeuse ? lui dis-je. — Pardieu ! dit-il, cela est bien fin; ce sont de ces deux filles, des petites Rose. — Comment, est-ce qu'il va chez elles ? — Lui ? Il n'en bouge. Eh mais, d'où venez-vous donc ? Il n'y a que vous dans Paris qui ignoriez cela. — Cela ne se peut pas, lui dis-je. Je ne saurai jamais croire qu'il ait si peu d'égards pour moi. Lui, passer sa vie chez la maîtresse de mon mari, chez l'auteur de tous ses désordres ? Être son confident, son complaisant : c'est une calomnie odieuse !... — Mais qu'appelez-vous donc ? Pas un mot de tout cela : il y va pour son compte; il a la cadette; c'est une affaire arrangée... Mais j'ai cru que vous le saviez, que c'était même de votre consentement ! — Qui ?... Qu'est-ce que vous dites donc, Desbarres ? Vous perdez le sens. — Oh ! pardieu !... Mais, Madame, le faites-vous exprès ? Quoi ! sérieusement, vous ne savez pas ?... Formeuse et votre mari ont les deux sœurs. Cela est public, vous dis-je; cela l'était dès le temps où je fus voir leur spectacle. »

Je fus frappée comme d'un coup de foudre de cette abominable confidence. Elle ne me parut que trop vraisemblable. Je me rappelai une multitude de circonstances dont cette découverte me donnait l'explication; mais j'en rappelais tout autant que je ne pouvais accorder, à moins de regarder Formeuse comme un monstre, et je ne pouvais m'y résoudre. Je tombai dans le dernier désespoir[2].

Je chassai Desbarres de chez moi. Il mit sur le compte du délire où j'étais tout ce que je lui dis d'injurieux et d'injuste. Il me répondit avec une douceur et une pitié si contraire à son caractère qu'elle aurait dû m'être suspecte... Mais j'en avais tant besoin, et je réfléchissais si peu ! Il me parut si touché du coup qu'il m'avait porté, que je lui demandai excuse de mon injustice, en le priant toujours de me laisser seule. J'écrivis cette nuit vingt lettres à Formeuse, dont je n'envoyai aucune. Je ne savais quel parti prendre, ni à quoi me déterminer.

Je devais le lendemain dîner chez ma mère; Formeuse devait y être. Je voulais le voir avant de le rencontrer. Je n'étais pas sûre d'être libre chez moi. Je n'osai risquer de le mander dans cette incertitude. Je pensai perdre la tête avant d'avoir pris une détermination. La fièvre me prit vers les cinq heures du matin; je me sentis fort mal. Il me semblait que ma tête s'embarrassait. J'appelai ma femme de chambre, et sans réfléchir à ce que la démarche que j'allais faire avait d'indécent, je lui ordonnai d'envoyer chercher

---

1. La fin de ce paragraphe a été publiée, avec des omissions, dans *Jeun.*, p. 404.
2. Cf. une Note du folio B 20 (verso) : « *Formeuse lié intimement avec Mlle Rose. Chagrin profond qu'en conçoit Mme de Montbrillant.* »

M. de Formeuse à l'instant même. Elle me fit quelques représentations et, s'étant aperçue que j'avais une fièvre violente, elle m'obéit et envoya chercher en même temps le médecin de ma mère. Ils vinrent tous (à ce qu'on me dit ensuite); mais lorsqu'ils arrivèrent, j'avais déjà un transport violent qui me dura trente heures, de même que la fièvre.

Je fus saignée trois fois du pied et, lorsque je revins de cet état, je n'eus aucune idée nette de ce qui me l'avait occasionné. Il me semblait bien que j'avais de violens reproches à faire à Formeuse; mais, indépendamment de ce que je n'étais pas sûre d'avoir rêvé tout ce qui me passait confusément par la tête, je n'avais pas la force de m'en éclaircir, et les soins qu'il me marquait m'en ôtaient le courage. Il voulut me demander la cause d'un accident si subit. On dit que je lui répondis : « Mais je ne sais pas; il me semble... Voyez vous-même; il me semble que vous avez tort..., grand tort, mais..., je ne le sais plus; heureusement je l'ai oublié... » On crut que cette réponse était une suite de mon délire, mais comme je la fis tout haut, Formeuse ne réitéra pas ses questions.

Je fus deux jours dans cette espèce de stupidité, au bout desquels on me dit que Desbarres avait envoyé quatre fois le jour savoir de mes nouvelles. Il demandait et attendait mes ordres pour me voir : Son nom me rendit tout à coup la mémoire, je m'écriai : « Ah ! pas encore, je ne suis point en état de l'entendre. » Cette réponse fit rire, parce qu'on n'en comprit pas le sens; je me cachai dans mes couvertures et je fondis en larmes.

Comme ma mère, Mlle Durand et Mme de Ménil ne me quittaient point, je n'eus pas une seule occasion de parler à Formeuse, d'autant qu'il ne la cherchait pas. Si cette contrainte me fut insupportable d'abord, elle me donna le temps au moins de faire des réflexions. Le résultat en fut, qu'après avoir tant de fois éprouvé la légèreté et l'inconstance de Formeuse, je ne pouvais jamais me promettre de le fixer; qu'un reste de pitié et peut-être de tendresse mal entendues, lui ôteraient peut-être le courage de me parler sincèrement; et qu'en ce cas une explication ne servirait qu'à me maintenir dans une erreur pernicieuse à mon bonheur, à lui rendre la gêne, à me faire haïr et à lui donner des torts plus réels encore, qui le rendraient malhonnête à mes yeux.

Je formai donc la résolution, après mille combats plus cruels que je ne puis vous le dire, de garder le silence sur son infidélité, mais de lui remontrer fortement mon mécontentement sur le peu de décence qu'il y avait à lui de se lier avec mesdemoiselles Rose; et, pour me forcer à me taire sur le reste, je projetai de lui parler en présence de mes amis.

Je m'étais bien arrangée là-dessus, et c'était bien certainement le meilleur parti qu'il y eût à prendre, mais une réflexion que je

crus suggérée par mon amour-propre, mais qui n'était qu'un sophisme de la passion et de la jalousie, en arrêta l'exécution au moment où j'allais parler. Je me dis : « Mais si tout ce que m'a appris Desbarres est vrai, si tout le monde est instruit de ce plat et indécent arrangement, j'aurai l'air d'être la seule à l'ignorer. Je passerai pour dupe; il semblera que j'aie besoin du secours de mes amis pour obtenir un sacrifice que je serais dans le cas d'exiger de tout homme qui prétend à mon estime. Si, par hasard, il prenait mal mes représentations, quelle humiliation ! Une rupture éclatante serait alors indispensable[1]. Je veux me taire et attendre le premier moment de liberté pour m'expliquer sans me compromettre. » Je m'en tins à cette résolution, et je fis en sorte de hâter l'occasion où je pourrais voir Formeuse seul.

Enfin ce moment arriva. Nous eûmes une explication très vive, et je mis peut-être autant de pique et d'aigreur que de force dans les reproches que je lui fis. J'en mis d'autant plus que je m'étais bien promis de ne lui parler que de l'indécence de cette liaison pour lui, sans avoir l'air de soupçonner que son cœur y fût pour rien. Il se défendit si mal, avec tant d'emportement et si peu de raisons honnêtes; il me parut si déterminé à continuer la même vie; je vis tant de fausseté dans sa conduite, que j'oubliai toutes mes résolutions et je lui fis les reproches les plus amers sur son infidélité; et, ne le jugeant plus digne de ma tendresse ni de mon estime, après avoir exalté ma colère, je me sentis tout à coup si parfaitement détachée de lui (au moins, je le crus) que je lui dis avec le plus grand sens froid : « Tout est fini entre nous, Monsieur; la conduite que vous tiendrez à l'avenir décidera si vous pouvez revenir au nombre de mes amis, ou si vous resterez à mes yeux couvert du mépris que celle que vous tenez depuis six mois vous attire[2]. »

Il sortit furieux, comme vous pouvez bien le croire.

Ma santé n'était pas assez remise pour soutenir impunément une pareille scène, j'en fus deux ou trois jours très malade. Saint-Urbain, qui savait le bruit public et qui sut dans la maison que Formeuse y était venu, se douta de la véritable cause de mes maux. Il m'en parla; je lui contai tout. Il trouva plus d'affliction que de dédain dans mon cœur. Il me dit que je ferais bien de garder la résolution, ferme ou non, que j'avais prise de m'en tenir à l'amitié; mais qu'il fallait la conserver à Formeuse, et le revoir comme ami, si sa conduite était à l'avenir telle qu'on avait lieu de l'attendre d'un homme qui était aussi foncièrement honnête. Il me promit de le voir. Il le vit en effet. J'ignore ce qui s'est passé entre eux, ils ne me l'ont jamais dit. Mais trois jours après, Formeuse m'écrivit

1. Var. A, d'abord (biffé) : « *sans remède* ».
2. Cette phrase de rupture a été publiée dans *Jeun.*, p. 404.

pour me dire qu'il renonçait à aller dans une maison qui était aussi suspecte à moi et à mes amis. Il revint et je le reçus.

Ne me demandez pas s'il m'a tenu exactement parole. Je le suppose, mais je ne m'en suis point informée. Depuis ce temps nous sommes restés sur le ton de la confiance et de l'amitié. Comme il vient assez régulièrement chez moi, je ne lui soupçonne pas d'autres liaisons intimes; au reste, il le pourrait sans que j'eusse le droit ni le désir de m'en plaindre. Autant qu'on peut répondre de son cœur, je le crois.

Je revis Desbarres avant mon explication avec Formeuse. Il voulut me demander des excuses de tout le mal que son indiscrétion m'avait causé; mais je lui imposai silence et je le priai de ne plus me donner de semblables avis, vrais ou faux.

Quelque temps après, M. de Montbrillant me dit un soir, en présence de Mme de Ménil : « On ne sait ce que devient Formeuse; on ne le voit plus chez Rose; c'était Desbarres qui l'y avait lié; ne pourriez-vous pas me dire qui l'en a éloigné ? — L'honnêteté, Monsieur, lui répondit Mme de Ménil, et ce qu'il nous doit à tous. » Cette réponse lui ferma la bouche; mais cinq minutes après, il reprit : « Il n'y a rien à dire à cela, Mesdames, il faut que cela soit; vous en êtes si bons juges ! » Et il sortit en éclatant de rire.

Pendant ma convalescence, le chevalier Le Maire vint me voir souvent, et Mlle Darcy deux ou trois fois. Le chevalier me dit un jour qu'il était désolé d'avoir souffert que Mlle Darcy vînt loger chez lui; chaque jour, disait-il, était marqué par des scènes et des violences plus indécentes et plus insoutenables les unes que les autres; et c'était toujours quelque motif de jalousie et d'intérêt qui les occasionnait.

J'avais prévu tout cela; je l'avais dit au chevalier; mais le mal est sans remède. Je les ai raccommodés dix fois depuis trois ans. Elle le pille et le laisse manquer de tout. Je lui conseillai alors de mettre plus de fermeté dans sa conduite avec elle, ou de rompre plus tôt que plus tard. Il n'a fait ni l'un ni l'autre, et ils sont encore sur le même ton[1].

J'allai d'assez bonne heure à la campagne et j'y fis mon établissement ordinaire avec ma mère et mes enfans. Monsieur Volx revint d'Angleterre[2]. Je le vis de temps en temps. J'ai continué de le voir, et j'en suis toujours plus contente. Mais il est lié dans deux sociétés auxquelles il est absolument livré et qui lui laissent peu de temps pour cultiver d'autres connaissances. Il est ami intime de Garnier

---

1. Cf. une Note du folio B 20 (verso) : « [*Mettre dans le narré du tuteur...*] *les querelles du chevalier Le Maire avec Mlle Darcy. Mme de Montbrillant les raccommode.* »

2. Cf. une Note du fol. B 20 (verso) : « ... *Le retour de M. Volx.* » Les *Mém.* (I, p. 422) traduisent : « M. Grimm revint d'Allemagne. » On ne sache pas qu'il y soit allé à cette époque.

et de René[1]. Il dîne trois fois de la semaine chez Milord Wils, son compatriote et son ami[2]. Barsin est aussi admis dans cette société, mais il y va peu, parce qu'on y reçoit peu de jeunes gens[3]. Desbarres s'y est fourré depuis quelque temps.

Mon été s'est passé sans événement. Je m'occupai beaucoup de mes enfans; ils me donnèrent, comme cela devait être, tantôt de la satisfaction, tantôt de l'impatience[4]. Ils n'ont pas laissé, cependant, de faire des progrès. Ma fille est d'une santé délicate et demande beaucoup de ménagement. Mlle Durand prétend qu'il ne faut encore penser qu'à la fortifier et à l'amuser. Elle la promène tous les jours, hiver et été. Elle lit et écrit très bien; elle a appris un peu de géographie; voilà jusqu'à présent toute sa science. Nous étudions sans cesse son caractère; il est absolument opposé à celui de son frère. Elle est fière et haute, mais elle est sensible. Elle conçoit lentement, et ne se rend jamais que lorsqu'on peut lui démontrer qu'elle a tort. Mlle Durand regarde cela comme de l'entêtement.

---

1. Cf. les *Confessions*, II, livre IX : « Diderot [Garnier] même, au commencement, m'avertit plusieurs fois que Grimm, à qui je donnais tant de confiance, n'était pas mon ami. »

2. « Milord Wils, son compatriote », est le masque du baron d'Holbach, né en décembre 1723 à Edesheim. Il arriva très jeune (vers 1735), à Paris avec un oncle qui y mourut le 5 septembre 1753. « Le baron, qui avait tout lu (écrit Marmontel) et n'avait jamais rien oublié d'intéressant, versait abondamment dans tous les esprits les richesses de sa mémoire »; Meister est plus élogieux : « Je n'ai guère rencontré d'homme plus universellement savant »; Naigeon va plus loin encore : « Il a cultivé toutes les sciences, et reculé les bornes de plusieurs. » « On doit en grande partie au baron d'Holbach les progrès rapides que l'histoire naturelle et la chimie ont faits parmi nous, il y a environ trente ans, affirmera en 1789 la *Corresp. littéraire*. C'est lui qui traduisit les meilleurs ouvrages que les Allemands aient publiés sur ces sciences, presque inconnues encore en France, ou du moins fort négligées. »

Diderot a confirmé cette renommée d'érudition et de générosité confraternelle qui caractérisèrent d'Holbach. « Quelque système que forme mon imagination, je suis sûr que mon ami d'Holbach me trouve des faits et des autorités pour le justifier. » (cité par Meister, *Corr. litt.*, XV, p. 420). Ce qui n'est pas moins certain, c'est que Diderot initia d'Holbach à la doctrine philosophique que celui-ci prêcha toute sa vie, et qu'il rédigera en partie le *Système de la Nature* (1770).

D'Holbach était très bienfaisant : « Sa maison, affirme Garat, est d'abord le refuge des malheureux. » Il était d'ailleurs fort riche. « Il avait environ soixante mille livres de rente, nous apprend l'abbé Morellet (*Mémoires*, I, 127), fortune que jamais personne n'a employée plus noblement que lui, ni surtout plus utilement pour le bien des sciences et des lettres. »

En leur hôtel de la rue Royale-Saint-Roch (aujourd'hui 8, rue des Moulins), les d'Holbach recevaient à dîner les gens de lettres le jeudi et le dimanche. « C'est là, écrit Diderot, que se rassemble tout ce que la capitale renferme d'honnêtes et d'habiles gens. Ce n'est pas assez, pour trouver cette porte ouverte, que d'être titré ou savant : il faut encore être bon. »

3. Le texte publié dans les *Mém.* (I, p. 412-422) s'interrompt sur ces mots.

4. A propos des mentions répétées concernant le caractère et l'éducation de ses enfants, cf. une Note du fol. B 20 (verso) : « [*Dans le narré de Mme de Montbrillant...*] *parler beaucoup des enfans.* »

Je crois qu'elle se trompe, car elle cède quand on lui a prouvé son tort. Cela ne me déplaît point. Qu'en dites-vous, mon tuteur ? »

*Je fus de l'avis de Mme de Montbrillant, et la suite nous a prouvé qu'elle voyait juste. Je la priai de continuer.*

« Je ne sais trop que vous dire, me dit-elle. J'ai beau chercher, je ne vois rien d'intéressant dans ces deux ans. — Quoi ! lui dis-je, est-ce que vous n'entendîtes pas parler de M. de Grangé, par exemple ? de M. et Mme de Lange ? — Fort peu. Le comte de Lange a laissé sa femme dans sa terre jusqu'au mois de septembre dernier[1], malgré toutes les instances de la famille pour la faire revenir. Elle est de retour depuis six semaines; elle mène une vie assez retirée[2]. Je la verrais beaucoup plus, sans son mari qui m'est insupportable. Je la vois cependant, mais c'est chez ma mère ou chez moi, et presque point chez elle. Cela convient même mieux au comte de Lange, qui est vilain et qui est au supplice quand il faut donner à manger. Elle est toujours telle que vous l'avez connue; toute aussi vive, aussi enfant, aussi gaie, aussi distraite; bonne, très bonne, se livrant avec ardeur à tout ce qui lui passe par la tête, et cependant avec plus de constance qu'on n'a lieu d'en attendre de son caractère. Elle acquiert tous les jours de nouveaux goûts, et elle n'en perd aucun[3]. Elle s'est liée, par exemple, avec Du Laurier, et ne voit et n'entend que par lui[4]. Il vient chez moi depuis quelque temps; sa société me plaît fort.

Mme de Lange attend de jour en jour la baronne du Bousquet qui vient passer son hiver à Paris chez elle. C'est une sœur du comte, qui n'est jamais sortie de sa province.

[5]Quant au comte de Grangé, on a été sept ou huit mois sans en

---

1. La fin de ce paragraphe a été publiée, avec un début arrangé et des altérations, dans *Mém.* I, p. 423; — et, avec des omissions, dans *Jeun.*, p. 391-392.

2. Cf. : « Je me mariai pour aller dans le monde et voir le bal, la promenade, l'opéra et la comédie; et je n'allai point dans le monde, et je ne vis rien, et j'en fus pour mes premiers frais », — aurait un soir confié Mme d'Houdetot à Diderot (*Lettre à Sophie Volland*, du 30 septembre 1760).

3. Cf. le « Portrait de Mme *** » [en 1755], paru dans *Mes Moments heureux* (1758) : « ... Elle est naturellement distraite, enfant et étourdie. Elle a le cœur excellent... Elle est bonne et compatissante. Elle a l'imagination vive. Sa tête se prend ordinairement avant son cœur, mais il ne la dément jamais, et une fois touchée pour un objet, aucun autre ne peut l'en distraire... Elle est légère, mais elle est constante. »

4. C'est vers la fin de 1752 que s'établit définitivement cette liaison. « Elle [Mme d'Houdetot] était depuis six mois tout entière à une passion, quand je l'engageai, au mois de mai 1753, à venir avec moi à la campagne. » (*Portrait de Mme* ***).

5. Le passage qui suit a été publié, jusqu'à « n'en devoir que soixante-deux », avec des modifications de détail, dans *Jeun.*, p. 389-390.

entendre parler. Au bout de ce temps, il a écrit[1] à toute la famille pour se plaindre de la conduite de sa femme. Elle a plaidé aussi auprès de nous sa cause par écrit. On ne sait qui a tort ou raison. Les lettres de Mme de Grangé sont pleines de chaleur et d'éloquence, à faire douter même qu'elles soient d'elle. Mais on y voit en même temps une tête en désordre. Elle prétendait que son mari vivait publiquement avec une Mme de Mystral, qui a en effet la réputation de femme galante et jolie. Le Grangé répondait à cela que sa femme était folle et que, si cela durait, il la faudrait enfermer[2]. Il y a quelque temps qu'on n'a eu de leurs nouvelles; mais on m'a dit, l'autre jour, qu'il allait arriver; voilà tout ce que je sais d'eux.

A propos, j'oubliais de vous dire que M. de Montbrillant et M. de Ménil ont pensé avoir un procès ensemble, il y a cinq ou six mois. Je ne sais pas trop ce que c'est que le fond de l'affaire. Tout ce que j'ai pu comprendre, c'est qu'ils sont tous deux associés dans une entreprise; que M. de Ménil, qui a fait les fonds en partie pour son frère et pour lui, n'a pas voulu paraître; et que M. de Montbrillant en est le titulaire[3]. Depuis trois ans que dure cette affaire, ils se sont faits mutuellement des avances sans ordre ni règle. M. de Ménil a enfin voulu voir clair et arrêter un décompte, il y a six mois; et par ses notes qu'il a rassemblées, il prétendait que M. de Montbrillant lui devait cent trente-huit mille livres. M. de Montbrillant prétendait au contraire n'en devoir que soixante et deux.

Ils ont eu une scène très vive un jour à souper chez Mme Le Brun à ce sujet. Ils se menacèrent de plaider. Mme de Ménil leur dit qu'il fallait bien plutôt prendre un arbitre et produire réciproquement leurs titres. M. de Montbrillant fit remarquer à son frère que cette affaire n'avait plus que deux ans à courir pour être terminée et que, si on la rendait publique avant ce terme, on risquait de faire mettre peut-être quelque imposition sur le produit. Il lui offrit, s'il avait besoin d'argent, de lui donner vingt mille livres d'acompte. M. de Ménil lui refusa, et dit qu'il ne voulait rien prendre que le compte ne fût liquidé. M. de Montbrillant répondit que la liquidation ne pouvait se faire qu'à la fin de l'affaire. Mais, pour savoir au moins à quoi s'en tenir, Mme de Ménil s'empara de l'acte d'association, des bordereaux, enfin de tous les papiers; elle demanda à M. de Montbrillant une note de ses avances, que je ne crois pas qu'il ait donné, et elle dit qu'à l'avenir elle voulait mettre ordre elle-même aux affaires de son mari.

Je ne vous dirai pas ce que cela est devenu, car il y a fort long-

1. Var. A, d'abord : « *parlé* ».
2. Cf. une Note du fol. B 20 (verso) : « *La maîtresse de M. de Grangé qui commence à faire tourner la tête à sa femme.* »
3. Cf. une Note du fol. B 20 (verso) : « *Une petite discussion entre M. de Ménil et M. de Montbrillant sur une affaire d'intérêt, mandée par Mme de Montbrillant.* »

temps que je n'en ai ouï parler. M. de Montbrillant évite de me parler de ses affaires; ou, s'il m'en parle, c'est toujours de façon à n'y rien comprendre. Quelque temps après, Mme de Ménil me dit seulement une fois : « Votre mari se trompe; il doit à M. de Ménil beaucoup plus qu'il ne croit. »

*Je demandai à Mme de Montbrillant comment vivait à présent Mme de Ménil, depuis le départ du chevalier de Volnex, qui est ambassadeur à Constantinople depuis quatre mois.* « Il fut nommé au mois de mars dernier, me dit-elle, au moment où Mme de Ménil s'y attendait le moins[1]. Cette nouvelle lui causa un saisissement mortel. Elle avait dirigé toute son existence sur celle du chevalier. Je vous avoue que, malgré le changement qu'il y a depuis deux ou trois ans dans sa manière de vivre, j'ai douté d'abord que sa constance pût se soutenir pendant les trois ou quatre ans que le chevalier doit être absent[2]. Mais la vie retirée qu'elle mène depuis son départ, la manière dont elle a expulsé tous les jeunes gens qui l'ont attaquée, parmi lesquels il y en avait quelques-uns qu'elle n'aurait pas dédaignés autrefois; son ton, sa façon de penser me font croire que sa conversion est aussi solide que sincère. Elle passe sa vie chez sa mère, chez la mienne et chez moi. Elle lit beaucoup; elle écrit; elle travaille; elle est selon moi plus aimable et plus séduisante que jamais, car elle a conservé toute son originalité. Elle est très plaisante, par exemple, sur le compte de son mari[3] : « M. de Ménil serait bien étonné, disait-elle un jour, si on venait lui apprendre qu'il ne se soucie pas de moi. Ce serait un cruel tour à lui jouer, et à moi aussi, car il serait homme à se déranger tout à fait si l'on lui faisait perdre cette manie. Oui, cette manie, car ce n'est point une illusion; c'est une manie, une chimère, tout ce qu'il vous plaira, excepté une illusion. »

[4]*Voilà à peu près tout ce que m'apprit Mme de Montbrillant sur ce*

---

1. Cet épisode, dûment remanié, a été publié dans *Mém.* I, p. 423-424. — Selon le texte et la chronologie du roman, nous serions environ en juillet (quatre mois après mars) de 17(...)52. — L'éditeur des pseudo-*Mémoires*, pour n'en pas compromettre l'historicité prétendue, a supprimé toute précision dangereuse : « Le chevalier de V*** fut envoyé en mission auprès d'une cour étrangère ». Les commentateurs qui tiennent à déchiffrer le pseudonymat ou à compléter en « Vergennes » une initiale de fantaisie, tel P. Boiteau, ou Perey et Maugras (*Jeun.*, p. 392), ne sauraient arguer de cette précision apparente pour soutenir leur identification. Lorsque Vergennes fut envoyé en Turquie comme ministre plénipotentiaire, ce fut au début de 1755 : il quitta Paris vers le 25 janvier (cf. *Journal de d'*ARGENSON, VIII, p. 414). Mme de Jully était décédée depuis plus de deux ans déjà. Nul saisissement n'aurait pu être plus rétrospectivement fatal. Remarquons qu'elle était déjà morte en 1753, lors de la désignation de Vergennes comme négociateur en Hanovre et à Mannheim.

2. *Mém.* I, p. 424, estompent en : « la longue absence du chevalier ».

3. Les paroles qui suivent sont citées, jusqu'à « excepté une illusion », dans *Jeun.*, p. 392.

4. Le paragraphe qui suit est résumé, plutôt que publié, dans *Mém.* I, p. 424.

*qui s'était passé pendant mon absence. Je la vis très souvent. Il me parut que M. de Formeuse, sans lui être absolument indifférent, n'avait plus au moins le droit de troubler son repos par ses absences fréquentes et la dissipation qui le tenait éloigné d'elle. Il ne me parut pas cependant qu'elle fût embarrassée du vide de son cœur. Ses enfans et sa mère occupaient, comme elle me l'avait dit, presque tous ses momens. Je vis chez elle M. Barsin et M. Volx. Elle fut curieuse de savoir mon opinion sur ces deux hommes. Je lui dis que Barsin amusait d'abord ; mais que ce que M. Volx avait dit restait presque toujours gravé dans le cœur d'une manière plus satisfaisante. « Pour Barsin, me dit-elle, il a de l'esprit, de la grâce et de la finesse ; mais il est indécis, inquiet, peut-être même défiant. Il est sans fortune ; il n'en désire pas ; mais je ne sais si ce n'est pas son peu d'aisance qui le rend ombrageux. Il a des idées plaisantes, quoiqu'un peu mélancoliques. Je lui crois peu de solidité ; il est plein de talens, il pourrait se faire un sort par ses ouvrages, s'il voulait travailler ; mais il ne peut rien faire de suite. Il a vingt projets dans la tête, qui s'entrechoquent et qui ne rendent rien. C'est dommage. Quant à M. Volx, qu'en voulez-vous savoir ? Vous l'avez bien jugé, que puis-je vous dire de plus ? »*

*Je lui fis des questions sur son esprit, sur son caractère, enfin sur ce qu'elle avait vu ou entendu dire de lui. « Savez-vous, me dit-elle, que ce que vous me demandez là n'est pas facile à dire ? M. Volx n'est pas un homme ordinaire. Il y a même des contradictions assez frappantes dans sa façon d'être... J'y rêverai, ajouta-t-elle, et je mettrai par écrit ce que j'en pense. »*

*Deux jours après, elle m'envoya son portrait tel que je vais le transcrire. Plus j'ai connu M. Volx, et plus ce portrait m'a paru véridique. Sans autre préambule, le papier qu'elle m'envoya commençait ainsi*[1] *:*

« Sa figure est agréable par un mélange de naïveté et de finesse. Sa physionomie est intéressante, sa contenance négligée et nonchalante; ses gestes, son maintien et sa démarche annoncent la bonté, la modestie, la paresse et l'embarras.

Son âme est tendre, ferme, généreuse et élevée. Elle a précisément la dose de fierté qui fait qu'on se respecte sans humilier personne[2]. En morale et en philosophie, il a des principes sévères

1. Le « Portrait de M. G*** » a paru dans *Mes Moments heureux* (Genève, 1759). Il a donc été rédigé au cours des semaines de séjour commun dans cette ville. Dans ce recueil il est précédé d'un préambule, que voici : « Peindre son meilleur ami est le travail le plus délicieux et le moins aisé; mais, lorsque la satisfaction l'emporte sur la difficulté, les obstacles disparaissent, et le courage répond du succès. C'est une réflexion qu'on devrait faire dans toutes les actions de sa vie, et d'après laquelle j'entreprends le portrait de M. G***. » On trouvera ci-après les Variantes du texte de 1759, auquel la version ci-dessus est vraisemblablement ultérieure. — Le portrait (version révisée) a été publié dans *Mém.* I, p. 425-427; et, partiellement, dans *Jeun.*, p. 411-413.

2. VAR. (1759) : « *les autres* ».

qu'il ne se permet pas[1] de modifier et[2] d'adoucir suivant les circonstances, mais dont il se relâche presque toujours lorsqu'il s'agit de juger les autres.

Il a l'esprit juste, pénétrant et profond. Il pense et s'exprime fortement, mais sans correction. En parlant mal, personne[3] ne se fait mieux écouter. Il me semble qu'[4]en matière de goût, nul n'a le tact plus délicat, plus fin[5], ni plus sûr. Il a un tour de plaisanterie qui lui est propre et qui ne sied qu'à lui.

Son caractère est un mélange de vérité, de douceur, de sauvagerie, de sensibilité, de réserve, de mélancolie et de gaieté. Il aime la solitude, et il est aisé de voir[6] que le goût pour la société ne lui est point naturel. C'est un goût acquis par l'éducation et par l'habitude. Le commerce de ses amis ajoute à son bonheur, sans y être essentiel. A l'aspect de ce qui ne lui est pas familier, son premier mouvement est de fuir[7]. Ce n'est que la réflexion, la politesse et une sorte de niaiserie[8] dans le caractère qui le retiennent. Comme[9] il craint de manquer d'égard, il reste souvent avec des gens qui l'ennuyent ou qu'il n'aime point. Alors un silence profond et un air distrait ne tardent pas à s'emparer de lui.

Ce je ne sais quoi de solitaire et de renfermé, joint à beaucoup de paresse, rend quelquefois en public son opinion équivoque[10]. Il ne prononce jamais contre son sentiment, mais il le laisse douteux. Il hait la dispute et la discussion; il prétend qu'elles ne sont inventées que pour le salut des sots.

Il faut connaître particulièrement M. Volx[11] pour sentir ce qu'il vaut. Il[12] n'y a que ses amis qui soient en droit de l'apprécier, parce qu'il n'est lui qu'avec eux. Son air alors n'est plus le même; la plaisanterie, la gaieté, la franchise annoncent son contentement et succèdent à la contrainte et à la sauvagerie.

On prétend même que[13] ces démonstrations sont les seules qu'il faille attendre de son amitié dans le courant de la vie. Son âme naturellement renfermée, et brisée, dit-on[14], par les chagrins qu'il

---

1. Var. : « *point* ».
2. Var. « *ni* ».
3. Var. : « *Aussi personne*, en parlant ».
4. Var. Ces quatre mots manquent.
5. Var. : « plus fin, plus délicat ».
6. Var. : « et *l'on voit* ».
7. Var. : « s'*éloigner* ».
8. Var. : « *facilité* ».
9. Var. : « ; et comme... »
10. Var. : « rend... son opinion *souvent* équivoque ».
11. Var. « M. Grimm particulièrement ».
12. Var. : « *et* il ».
13. Var. Ces quatre mots manquent.
14. Var. : « *ou peut-être* brisée par... ».

a éprouvés, l'empêche d'être aussi communicatif avec ses amis[1] qu'un caractère tel que le sien semblerait le promettre. Il les écoute[2] et leur répond avec le plus grand intérêt, tant qu'ils ne lui parlent pas de lui. C'est le seul point sur lequel il soit en reste avec eux. C'est peut-être[3] le seul homme à qui il soit donné d'inspirer de la confiance sans en témoigner[4]; mais il prouve à ses amis par sa sécurité et par sa sensibilité[5] à leur égard, que la défiance ni l'indifférence n'entrent[6] pour rien dans la réserve qu'on lui reproche.

On dit encore qu'incapable de feindre avec eux, il a l'art de leur présenter les plus dures vérités avec autant de douceur et de ménagement que de force. Personne n'est plus éclairé sur les intérêts des autres, ni ne les conseille mieux. Il sait indiquer les meilleurs moyens, mais il ne sait point exécuter lui-même; personne aussi n'a plus de finesse pour pénétrer les projets des autres, ni moins d'adresse pour réussir dans les siens. Ce qu'il y a dans son caractère de solitaire et de sauvage ne s'accorde point avec l'aisance, la souplesse et la dextérité qu'il faut dans la conduite des affaires, et que donne le grand usage du monde.

D'après cette esquisse, on peut conclure que M. Volx[8] n'est pas également aimable pour tout le monde. Qu'est-ce donc qu'un homme aimable? En attendant qu'on me le définisse[9], je désire d'en rencontrer souvent d'aussi intéressants que M. Volx[10].»

*Il se passa encore deux ou trois mois sans aucun événement remarquable. Desbarres venait toujours chez Mme de Montbrillant, mais il venait moins, et n'ayant pu se rendre important ni se faire craindre d'elle, il prit le parti de se tenir tranquille, au moins pendant quelque temps; et elle se mit un peu plus à son aise avec lui. Peu à peu, il prit de l'empire, par je ne sais quel ascendant qu'ont les gens hardis et intrigants sur les âmes timides et droites. Comme elle n'avait rien à redouter ni à craindre, elle se laissait*

1. Var. Ces trois mots manquent.
2. Var. : « écoute ses amis ».
3. Var. : « peut-être aussi ».
4. Var. : « témoigner réciproquement ».
5. Var. Ces quatre mots manquent.
6. Var. : « que l'esprit de défiance n'entre ».
7. Var. Ces quatre mots manquent.
8. Var. : « M. G*** ».
9. Var. : « dise ».
10. Var. : « que lui ».
11. (Mme de Montbrillant) blanchit un peu Mme d'Épinay. Elle avait quelque chose à cacher, et qu'elle cacha effectivement, à savoir : la naissance d'un fils illégitime, « fruit des amours très passionnées et très divulguées de mon grand-père Francueil », proclame, dans ses *Mémoires de ma vie* [illegible], celle qui fut sa nièce par bâtardise, George Sand. « Né au [illegible], nourri et élevé au village ou à la ferme de Beaumer, l'enfant reçut ces deux noms et fut mis dans les ordres dès sa jeunesse... Il n'était rien moins que dévot aussi. » Il est abrégé

*questionner et riait même souvent de sa curiosité. J'avertis Mme de Montbrillant qu'elle se laissait dominer sans s'en apercevoir. Elle se moqua d'abord de mon avis ; mais, en y regardant de plus près, elle en convint, mais elle ne sentit toute la force et la dureté de ses chaînes que lorsqu'elle voulut tenter de les rompre.*

*Ce fut dans ce temps que M. de Formeuse perdit sa femme. Elle était à la campagne ; il fut s'enfermer avec elle, et y resta deux mois après sa mort*[1]*. Je crois qu'il aurait peut-être été fort difficile d'empêcher Mme de Montbrillant d'aller lui tenir compagnie, si un malheur arrivé dans sa famille en même temps ne l'eût retenue et n'eût exigé sa présence. Je reçus ce billet de Mme de Montbrillant, un jour que je devais dîner chez elle.*

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. DE LISIEUX.

De chez Mme de Ménil.

Ne venez point me voir aujourd'hui, mon tuteur, je suis chez ma sœur; j'y resterai tout le jour, et peut-être la nuit. On m'a éveillée à sept heures pour m'avertir qu'elle était fort malade. J'y ai couru; je l'ai trouvée avec un transport et une fièvre effroyable. Il vient de se faire une éruption. On ignore si c'est la rougeole ou la petite vérole; mais quelle que soit sa maladie, le pourpre y est mêlé d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre. J'ai envoyé prier la sœur de Mme Le Brun[2] de venir la garder à vue dans son appartement, de même que M. de Ménil. Ils ont perdu la tête. Ils déraisonnent tous deux, et ne sont point en état de mettre ordre à rien.

Oh ciel ! suis-je donc destinée à survivre à mes amies ? On a besoin de moi; je n'ose me livrer au désespoir que m'inspire tout ce qui m'environne. Plaignez-moi ! Vous aurez de mes nouvelles tant que vous voudrez. Vous n'aurez qu'à envoyer, car nous avons besoin de tous nos gens.

---

que le fils de deux êtres remarquablement intelligents fût à peu près stupide. Ce bon évêque était le portrait frappant de sa mère ».

Mgr Le Blanc de Beaulieu, nommé évêque de Soissons le 9 avril 1802, résigna sa charge en 1820 et mourut cinq ans plus tard. Il était né à Paris, le 29 mai 1753; et donc — comme le remarque P. Boiteau (*Mém.* I, p. 428) « il avait dû commencer à végéter dans le sein maternel vers la fin du mois d'août 1752, peu de temps avant la rupture définitive des liens tendres de Mme d'Épinay et de Francueil. »

1. La narratrice bouleverse l'ordre des faits : c'est le vendredi 1er septembre 1754, soit environ deux ans *après* Mme de Jully, que mourut Mme de Francueil; les deux « malheurs » ne sont donc pas arrivés « en même temps ».

2. C'est-à-dire une sœur de Mme Chambon, mère de la malade : une tante de Mme de Jully.

Ah ! je vous en prie, écrivez, ou faites écrire par René à M. de Formeuse. Qu'il ait de nos nouvelles, qu'il nous donne des siennes. On dit M. de Grangé arrivé.

◇

*Mme de Ménil fut quatre jours entre la vie et la mort et mourut le cinquième*[1]. *Mme de Montbrillant ne la quitta pas d'un instant. Voici ce qu'elle m'écrivit le surlendemain de la mort de sa sœur, pendant trois ou quatre jours que je fus indispensablement obligé d'être à Versailles.*

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX[2].

Quoi ! je ne puis vous voir seulement une minute ? J'en ai le loisir, j'en ai besoin, et vous êtes à Versailles ! Si vous saviez de quelle affreuse commission je suis chargée ! Quel spectacle j'ai devant les yeux !... J'ai fermé ceux de cette pauvre femme... Il n'y a que moi qui puisse savoir ce qu'elle valait. Laissez-moi vous parler d'elle, de sa fin, de ses derniers momens; laissez-moi me nourrir de ma douleur, car rien ne saurait m'en distraire.

La veille de sa mort, dès le matin, les médecins annoncèrent qu'elle était sans ressource. Je fus obligée d'apprendre cette cruelle nouvelle à sa mère et à son mari... Mon Dieu ! Je la vois toujours devant mes yeux. Je vois sa chambre, son lit, sa pauvre mère qui s'est flattée jusqu'au dernier moment... Je ne saurais me persuader qu'elle ne soit plus. Cela n'est cependant que trop vrai !

Dès que j'eus prononcé l'arrêt, le désespoir s'empara de tout le monde; M. de Ménil fut le premier qui pensa aux précautions nécessaires. Le curé fut mandé. Mais elle n'avait pas sa tête; il ne put lui parler.

[3]Le lendemain matin, jour de..., jour affreux que je n'oublierai

1. Mme de Jully mourut le 22 novembre 1752, selon son épitaphe : « *Diem supremum obiit X Kal. Decembris* 1752, *aetatis* 23 » (Il faut prendre garde à la computation par calendes, et ne pas lire : le 10 décembre). — Ce paragraphe a été publié, transformé, dans *Mém.* I, p. 429.

2. Publiée, sous la date (inexactement restituée par l'éditeur) du « 12 décembre » 1752; avec des remaniements et des coupures, dans *Mém.* I, p. 430-433.

3. La suite a été également publiée, jusque « à cinq heures elle n'était plus », avec des omissions et des retouches, dans *Jeun.*, p. 393-396. (On y trouve toutefois plusieurs phrases ou paragraphes omis des *Mémoires*.)

jamais, vers les sept heures du matin la connaissance lui revint. Je m'étais chargée, à la sollicitation réitérée de sa mère et de son mari, de lui annoncer la visite du curé. Ce ne fut, comme vous le pensez bien, qu'avec la plus grande répugnance; elle ne comprit rien d'abord à mes insinuations. Je m'y pris autrement. « Je me suis cruellement ennuyée hier au soir, lui dis-je, tandis que vous dormiez. Imaginez que j'ai passé ma journée à entendre disputer votre mari avec le curé sur le jansénisme et le molinisme ! — Par quel hasard, me répondit-elle, le curé était-il ici ? — C'est, lui dis-je, qu'il a appris chez ma mère que vous étiez malade, et il a attendu dans l'espérance de vous voir... »

Elle m'interrompit en se détournant doucement de mon côté : « J'entends, dit-elle; il est inutile qu'il revienne, je ne veux pas le voir. — Pourquoi cela, lui dis-je, ma sœur ? A votre place je le recevrais un moment, cela contentera votre mari, votre mère; ils croiront[1]... — Tout ce qu'ils voudront, me dit-elle. Écoutez, je me sens bien; je crois que je n'en reviendrai pas, mais je voudrais bien qu'on me laissât mourir tranquille. — J'espère bien, lui dis-je, que vous n'en êtes pas là. Mais, ma chère amie, le moyen qu'on vous laisse tranquille, c'est de recevoir le curé un moment. Vous lui direz ce que vous voudrez; vous ferez semblant... — Il y a à parier que ce ne serait pas l'affaire d'un moment, reprit-elle, car il ne serait pas content de mes réponses. Si je ne touchais pas au moment de ma fin, je pourrais m'en amuser, mais je n'en ai pas le courage. Si je croyais à toutes ces billevesées, je me confesserais réellement; mais je ne crois rien, et le dernier acte de ma vie ne sera pas une fausseté. Qu'on ne m'en parle plus et qu'on me laisse, par pitié, m'étourdir si je puis sur tout ce que je perds et sur tout le mal que j'ai causé. Ma sœur, me dit-elle encore, revenez dans une heure toute seule; j'aurai eu le temps de mettre de l'ordre dans mes idées... Allez, je suis trop faible actuellement, je ne me sens pas assez bien. »

Je fis fermer ses rideaux. Le curé était homme d'esprit; je lui dis que, s'il voulait entrer et attendre seul auprès de la cheminée le moment où elle aurait plus de présence d'esprit, il en était le maître, mais que certainement sa raison était égarée, puisqu'elle ne voulait pas le voir et même s'y était butée. Il m'entendit à merveille, resta un quart d'heure dans sa chambre, et en sortit en assurant qu'on n'en pouvait rien tirer.

Je retournai au bout d'une heure auprès de son lit; j'y fus assez longtemps sans qu'elle m'aperçût; à la fin je lui pris la main et la lui serrai. Elle me demanda si nous étions seules. « Oui, ma sœur », lui dis-je. Elle tira de sa poche un petit portrait d'elle, qu'elle me donna en me serrant la main et me disant : « C'est pour

1. Var. A, d'abord : « votre mari; *il est dévot et croira...* ».

toi ». Les larmes m'étouffaient; je ne pus proférer un mot; je me jetai la tête sur son lit. J'allais baiser ses mains; elle les retira. « Adieu, ma bonne amie, ma véritable sœur, me dit-elle. Ayez soin du chevalier... Il est à Constantinople, j'irai peut-être bientôt dans un sérail où je ne lui serai pas infidèle[1]. Si je meurs, consolez-le... Il vous consolera aussi... »

Elle se retourna et laissa échapper quelques larmes. « Convenez, dit-elle encore, que c'est mourir bien jeune ! »

Je sortis de sa chambre dans un état impossible à rendre, mille fois plus morte qu'elle. Les médecins arrivèrent vers les neuf heures du matin; ils chantèrent victoire. J'avoue qu'elle avait un certain regard fixe qui me faisait douter de ce miracle. Lorsqu'ils furent sortis, je m'approchai de son lit. « Eh bien ! lui dis-je, voilà le cinq[2] commencé, et tout va au mieux. — Oui, selon eux, dit-elle; mais je ne me sens pas bien. J'étouffe; j'ai des frissons; ma tête n'est pas nette... Je crois que demain ils seront bien étonnés !... — Pourquoi ?» lui dis-je. Elle ne répondit point. Il lui prit une douleur violente à la tête; elle jeta un cri, en me demandant précipitamment ses poches. Je fus un moment à les trouver; elle chercha longtemps sans trop savoir ce qu'elle faisait; à la fin elle en tira une clef et répéta plusieurs fois : « C'est la clef, c'est celle... » Elle ne put achever, et ce furent les dernières paroles qu'elle prononça. Le transport revint, et à cinq heures du soir elle n'était plus.

Cette clef, que j'avais prise sans savoir qu'en faire, me revint tout à coup dans l'esprit. Je compris qu'il pourrait être important de sauver ce qu'elle pouvait avoir de papiers. Je rentrai dans son appartement, en vérité sans savoir ce que je faisais; j'allai à son secrétaire, où je lui avais vu serrer quelquefois des lettres du chevalier après les avoir lues. C'était précisément cette clef qu'elle m'avait donnée. Je n'avais qu'un instant; j'ai pris tout ce que j'ai trouvé d'écrit, et j'ai tout jeté au feu. J'ai vu tout brûler et j'ai remis la clef à M. de Ménil.

Lorsque Mme Le Brun et M. de Ménil ne purent plus douter de leur malheur, on les emmena chez la sœur de Mme Le Brun[3]. Vous n'avez pas d'idée de l'état de stupidité dans lequel ils sont tous les deux; on les croirait tombés en enfance; pas une larme n'échappe de leurs yeux; ils sont assis l'un vis-à-vis de l'autre, se tenant les mains et se souriant froidement de temps en temps; s'assurant de ne se jamais quitter, et, si quelqu'un de nous veut les consoler,

1. Cf. une Note du folio B 137 (verso) : « *Elle dit en mourant : Il est à Constantinople. Je vais dans un sérail où je ne lui serai pas infidèle.* » — L'éditeur des pseudo-*Mémoires* a prudemment omis cette phrase, d'une précision gênante.

2. Le cinquième jour de la maladie.

3. Le passage qui suit, jusqu'à « dans leur stupidité », a également été publié dans *Jeun.*, p. 397.

ils répondent en s'embrassant : « Nous n'en avons pas besoin ! Pourquoi nous consoler ? Nous resterons toujours ensemble; qu'est-ce qu'il nous faut de plus ? »

Quelqu'un, par malheur, vint à nommer hier Mme de Ménil. Ils se retournèrent aussitôt avec précipitation, M. de Ménil avec un visage où était peinte la désolation, et Mme Le Brun au contraire paraissait en fureur; ils regardèrent tout autour de la chambre[1] et retombèrent ensuite dans leur stupidité. Vous jugez bien que, dans cet état, il leur est impossible de donner aucune décision sur leurs affaires. La famille de Mme de Ménil m'a proposé de me charger de tout ce qu'il y a à faire. J'ai refusé, par plus d'une raison, cette triste commission. Mais Mme Le Brun, M. de Ménil, m'en ont priée de manière à ne pouvoir les refuser. « Pendant que vous serez là, me dit Mme Le Brun d'un air que je n'oublierai de ma vie, faites disparaître... Vous savez bien... tout ! », me dit-elle, en montrant chaque pièce de son habillement, puis les sièges et tous les meubles. Je l'assurai que je tâcherais de mériter la confiance dont elle m'honorait.

La première démarche que j'ai faite ce matin a été d'engager M. de Grangé d'oublier dans cette circonstance toutes les discussions qu'il pouvait y avoir eues entre M. de Ménil et lui, et de venir le voir avec moi. Croiriez-vous que j'ai eu toutes les peines du monde à le déterminer ? Je suis indignée de la hauteur et du froid qu'il a mis à cette visite.

Ensuite, la mort dans l'âme, je me suis transportée dans la maison de ma pauvre sœur. J'ai pris avec moi une sœur de Mme Le Brun et le valet de chambre de M. de Ménil. J'ai commencé par faire un inventaire de tous les effets et bijoux, meubles, etc. J'ai fait enfermer les meubles dans une chambre à part. J'ai partagé la garde-robe entre ses deux femmes de chambre, et j'ai chargé une femme connue de la sœur de Mme Le Brun, de vendre les dentelles et les belles robes. J'ai enfermé les diamans et les bijoux dans une cassette dont j'ai remis la clef à mon frère. Ces tristes devoirs remplis, je suis revenue chez ma mère, accablée de douleur, de regrets, et de fatigue.

J'ai envoyé chez vous; il était réservé à mon sort de n'avoir nulle consolation ! Je viens de rentrer, mais, ne pouvant trouver un instant de tranquillité, je me suis mise à vous écrire. J'ai envoyé chercher René et Saint-Urbain; il m'est impossible de rester seule. Ma mère a envoyé mes enfans à la campagne pour huit jours. S'ils étaient ici... Hélas ! je n'oserais les voir ! M. de Montbrillant et Mme de Lange restent ce soir auprès de leur frère pour me laisser respirer. Je vous en conjure, venez me voir dès que vous serez de retour.

---

1. Var. A poursuit : « ... *comme pour chercher ce qu'on venait de nommer, et ne le trouvant point, ils ietèrent des cris aigus* . » (biffé).

A propos : faites expédier promptement mon paquet pour le chevalier de Volnex. Il ne s'attend guère à la fatale nouvelle que je lui annonce[1].

◇

*Pendant près de quinze jours, Mme de Montbrillant resta enfermée avec Mme Le Brun et M. de Ménil. M. de Grangé y fit deux ou trois visites et retourna promptement auprès de sa femme, dont, selon lui, la tête se détraquait tous les jours. Au bout de ce temps on commença l'inventaire de M. de Ménil, et la nécessité où il fut de vaquer à ses affaires donna pour quelques momens à Mme de Montbrillant le temps de respirer.*

*La douleur[2] où était M. de Ménil d'avoir perdu sa femme fut poussée jusqu'au délire et parut d'autant plus étrange que la dissipation où il s'était livré jusqu'au dernier moment de sa vie n'y avait pas préparé. Sa première sortie fut pour commander un superbe mausolée en marbre qu'il destinait à placer dans un cabinet, au fond de son appartement[3]. Il fit faire une demi-douzaine de ses portraits, qu'il plaça tout autour de sa chambre. M. René écrivit à ce sujet[4] une lettre à M. de Formeuse, qui était à la campagne, dont je ne puis m'empêcher de donner l'extrait. On verra qu'en reprochant à M. de Ménil d'arranger sa douleur sur ses goûts, René n'en arrange pas moins, sans s'en apercevoir, les événemens à ses systèmes[5].*

◇

## Extrait d'une lettre de M. René a M. de Formeuse[6].

« ... Mais revenons au sujet de ma commission. Vous êtes en peine de M. de Ménil, dit Mme de Montbrillant. Il est constant que sa dou-

---

1. Ce paragraphe est en surcharge interlinéaire dans A.
2. La fin du « narré » a été publiée dans *Mém.* I, p. 433-434.
3. Mme de Jully fut enterrée en l'église Saint-Roch, dans la deuxième chapelle à gauche en entrant. Un projet de tombeau fut ébauché par M. de Jully, et Falconet sculpta, pour le décorer, un portrait-médaillon qui se voit encore, mais sur le mur d'une des chapelles de droite. — Cf. Louis Réau, *le Tombeau de Mme La Live de Jully* (« Bulletin de la Société de l'Art français », Paris, 1920, p. 223-234) avec un hors-texte : dessin à la plume et lavis au sépia, du projet de Falconet.
4. Var. A, d'abord : « *Je dois rapporter ici* une lettre que René écrivit... »
5. Voici que s'ébauche la physionomie de René doctrinaire et sophiste.
6. Publiée dans *Mém.* I, p. 434-435. Cette lettre figure dans la *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, éd. Th. Dufour (t. II, p. 37); mais l'original en est inconnu. La seule source en est les *Mémoires*, qui ne sauraient faire autorité. L'authenticité est donc possible, mais nullement certaine. La date restituée : « Janvier 1753 » ressort de l'allusion au deuil de M. de Jully. » Elle peut aussi bien être « décembre 1752 ».

leur est excessive, on ne peut être rassuré sur ses effets qu'en pensant au peu d'apparence qu'il y avait, il y a deux mois, par la vie qu'il menait, que la mort de sa femme pût laisser dans son âme des traces bien profondes de douleur. D'ailleurs il l'a modelée sur ses goûts, et cela lui donne les moyens de la conserver plus longtemps, sans nous alarmer sur sa santé.

Il ne s'est pas contenté de faire placer partout le portrait de sa femme; il vient de bâtir un cabinet qu'il fait décorer d'un superbe mausolée de marbre avec le buste de Mme de Ménil et une inscription en vers latins[1] qui sont, ma foi, très pathétiques et très beaux.

Savez-vous, Monsieur, qu'un habile artiste en pareil cas serait peut-être désolé que sa femme revînt ? L'empire des Arts est peut-être le plus puissant de tous. Je ne serais pas étonné qu'un homme, même très honnête, mais très éloquent, souhaitât quelquefois un beau malheur à peindre. Si cela vous paraît fou, réfléchissez-y, et cela vous le paraîtra moins. En attendant, je suis bien sûr qu'il n'y a aucun poète tragique qui ne fût très fâché qu'il ne se fût jamais commis de grands crimes, et qui ne dise au fond de son cœur, en lisant l'histoire de Néron, de Sémiramis, d'Œdipe, de Phèdre, de Mahomet, etc. : « La belle scène que je n'aurais pas faite, si tous ces brigands n'eussent pas fait parler d'eux ! » Eh ! Messieurs nos amis des beaux-arts, vous voulez me faire aimer une chose qui conduit les hommes à sentir ainsi !... Eh bien ! oui, j'y suis tout résolu; mais c'est à condition que vous me prouverez qu'une belle statue vaut mieux qu'une belle action, qu'une belle scène écrite vaut mieux qu'un sentiment honnête; enfin qu'un morceau de toile peinte par Vanloo vaut mieux que de la vertu...

Tant y a que M. de Ménil est dévot, et que tout incompréhensible que nous est sa douleur, elle excite notre compassion. Il a marqué un grand désir de votre retour. Mme de Montbrillant vous prie de nous mander quelque chose de satisfaisant à cet égard...



MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

Voici deux événemens bien opposés que je viens d'apprendre,

1. On ne connaît pas l'inscription en vers latins, mais voici l'épitaphe par M. de Jully, qu'a reproduite l'*Histoire de Paris* de DULAURE (éd. 1787 « *Æternae memoriae* Ludovicae Elisabeth CHAMBON, *quae dotibus eximiis conspicua, omnibus flebilis et deplancta, diem supremum obiit X Kal. decembris* 1752, *aetatis* 23. *Hunc tumulum in amaritudine animae suae uxoris desideratissimae* Angelus Laurentinus LA LIVE DE JULLY *dedit* ». (D'après une note de P. BOITEAU).

mon cher tuteur; le pauvre Formeuse a perdu sa femme, hier à onze heures du soir[1]. Son âme sensible est affectée très douloureusement dans ce premier moment. Si vous aviez une minute à votre disposition, vous lui rendriez, je crois, un grand service d'aller le voir. On dit qu'il ne veut pas quitter la campagne. Il ne m'en dit mot dans le billet qu'il m'a écrit. Je suis désolée de n'être pas à portée de lui donner des soins, mais je crains que cela ne soit pas convenable d'ici à huit ou dix jours. D'ailleurs je m'absenterais difficilement actuellement.

Quant à l'autre nouvelle, vous l'aurez sue certainement avant moi. On dit le contrôleur général exilé[2], et l'on nomme M. de Sainte-Hermine à sa place. On assure qu'on lui a envoyé un courrier. Mandez-nous, ou venez nous dire ce qui en est. Je dîne chez ma mère. Si cette nouvelle est vraie, M. de Grangé n'aura pas si beau jeu à nous vexer; car je crois que nous pouvons compter sur la protection directe de M. de Sainte-Hermine. J'ai la plus vive impatience.

Saint-Urbain sort d'ici. La nouvelle est sûre; il venait me l'apprendre; M. de Sainte-Hermine est nommé. Il arrive ce soir, j'en suis, en vérité, enchantée !

Je vais passer la soirée avec M. de Ménil, que je n'ai point vu depuis quatre jours. Dites-moi donc si le bruit qui court est vrai ? On prétend qu'on vous envoie à Berlin ? Je ne puis croire à cette nouvelle, parce que vous ne m'en avez rien dit. Voyez, mon cher tuteur, combien je suis confiante en vous. Bonjour.

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[3].

J'ai passé ma soirée hier chez Mme Le Brun, comme je l'avais projeté. Nous n'y étions qu'en famille, et le chevalier Le Maire qui y fut admis et consulté sur le projet du monument. Il sera vraiment très beau, très simple, et l'épigraphe très pathétique.

---

1. Mme Dupin de Francueil (née en 1719 Suzanne Bollioud de Saint-Julien) mourut le dimanche 1er septembre 1754; soit près de deux ans plus tard.

2. « Mme de Montbrillant » continue de brouiller sa chronologie. Elle réussit ainsi à escamoter une période de deux années. — Le « Contrôleur général » ne saurait être que J.-B. Machault d'Arnouville, qui occupait cette charge depuis le 6 décembre 1745. Il quitta le Contrôle lorsqu'il fut nommé secrétaire d'État de la Marine, le 31 juillet 1754; mais sa disgrâce et son exil datent du 31 janvier 1757 seulement.

Son successeur fut Jean Moreau de Séchelles, le « Sainte-Hermine » de notre récit. Il remplira ces fonctions jusqu'en 1756.

3. Publiée, avec des retouches insignifiantes, dans *Mém.* I, p. 435-437.

M. de Montbrillant y vint passer une heure. M. de Ménil le pria de rassembler tous les papiers nécessaires pour fixer et arrêter leurs comptes sur l'affaire qui a excité entre eux tant de discussions, il y a sept ou huit mois. Elles pensèrent se renouveler encore, parce que M. de Montbrillant répondit que ces papiers seraient bientôt rassemblés de sa part, mais qu'il fallait avant tout produire l'acte d'association qu'ils avaient passé sous seing privé; que cet acte était resté entre les mains de M. de Ménil, qui en avait toujours promis une copie et ne l'avait jamais donnée. M. de Ménil soutint à son frère qu'il lui en avait fourni une. Enfin ni l'une ni l'autre ne se trouvent. Cela ne fait-il pas des affaires bien faites ?

Lorsque M. de Montbrillant fut parti, M. de Ménil me dit : « Ma sœur, en affaires d'intérêt et d'honnêteté, je compte plus sur vous que sur mon frère. Faites, je vous prie, l'impossible pour que ces papiers se retrouvent, et que mon frère y mette un peu de soin et d'exactitude, car je vous avoue (ce que je n'ai pas voulu dire devant lui) que je n'ai aucun titre. Je ne comprends pas ce que tout cela est devenu. L'inventaire des papiers est fini d'hier; on a examiné jusqu'au moindre chiffon; il n'y a aucune trace ni de notre association, ni aucun titre des sommes que j'ai données ou reçues, et je suis intimement persuadé que mon frère m'est redevable de cinquante mille écus au moins. »

Je lui dis que je me rappellais à merveille que sa femme s'en était emparée, mais que j'ignorais ce qu'elle en avait fait; que je présumais cependant qu'elle les aurait peut-être remis à quelques gens d'affaires, parce qu'elle m'avait dit, quelque temps après, que mon mari lui devait plus qu'il ne croyait; « mais je n'ai point, lui dis-je, entendu parler depuis de cette affaire. »

Il m'est assez difficile de les aider dans leur recherche, mon mari ne m'ayant jamais rien dit de ses affaires et ne permettant aucune curiosité à cet égard. C'est ce que je dis à M. de Ménil et il convint que j'avais raison. Je parlerai cependant à Bellefontaine[1] dès

1. C'est Cahouet, l'intendant du ménage d'Épinay. (V. p. 500, note 1).

Cet incident, qui va devenir un épisode dramatique, paraît avoir donné de la tablature à l'auteur. Il est probablement fictif, ce qui ressort de quelques Notes du folio B 137 (verso), montrant que l'auteur avait tout d'abord songé à lui donner une tournure et un prétexte tout différents. Voici ces notes :

« *La femme de chambre a pris un diamant. On en soupçonne Mme de Montbrillant. On découvre. Mme de Montbrillant la veut sauver. On lui représente qu'elle sera soupçonnée d'avoir engagé cette femme à prendre la faute sur elle. Tout ce qu'on voudra, mais elle ne sera pas pendue ! Le bijoutier mène sur la trace jusqu'à la fin.* »

Ces lignes sont ensuite barrées et remplacées par le canevas suivant :

« *Mme de Ménil aura donné un diamant à Volnex p. vendre p. quelques dettes. Il part. Elle meurt. Mme de Montbrillant est soupçonnée de l'avoir pris. Les uns la défendent, les autres l'accusent. On se bat.* »

Ces deux canevas ont finalement été abandonnés. Il n'est pas impossible que l'épisode retenu soit l'exploitation d'un incident analogue et d'ailleurs assez peu

aujourd'hui. Ce qui embarrasse M. de Ménil, c'est que cette association n'est pas d'un genre, à ce qu'il prétend, à pouvoir être rendue publique sans inconvénient...

On m'apporte votre lettre, mon cher tuteur. Je vous envoye celle-ci, et j'irai vous dire le reste cet après-dîner. A quatre heures, je serai chez vous.

◇

M. LE MARQUIS DE LISIEUX A MADAME DE MONTBRILLANT.

Vous avez raison, ma chère pupille, de ne pas croire aux nouvelles qui me regardent, lorsque vous les apprendrez par le public. Je ne vais point à Berlin; je ne vais nulle part et, à moins d'une absolue nécessité, je ferai l'impossible pour me tenir tranquille à présent. Mon ambition est bornée; j'ai fait le sort de mon neveu, et si je puis augmenter mon revenu de huit à dix mille livres, je serai parfaitement content, parce que cela me mettra à portée de faire une ou deux bonnes actions qui me restent à faire dans ma famille. S'il faut encore courir le monde pour y parvenir, je veux au moins me reposer quelque temps. Voilà mon plan. Mais parlons de ce qui vous intéresse.

J'ai écrit à M. de Formeuse; je lui ai mandé permission de le voir; il m'attend cet après-dîner. Il me paraît qu'il serait très aise de vous

---

vraisemblable, dont l'héroïne aurait été la mère de Francueil. En voici le récit, tiré des *Mémoires pour servir à l'histoire du publicanisme moderne* (MOUFFLE D'ANGERVILLE, t. I, *ad finem*).

« ... Quelque uni que fût Dupin [le père] avec Bernard et sa belle-mère, mademoiselle Fontaine, l'intérêt les a cependant brouillés pour quelque temps : en voici l'occasion où, par bonheur pour Dupin, il n'avait pas participé.

« Cette demoiselle Fontaine étant à sa belle maison de Passy, et sa fille, Mme Dupin avec elle, Mlle de Fontaine eut besoin de quelque chose qui était enfermé dans une armoire; et, n'ayant point pour le moment de femme de chambre auprès d'elle pour le lui donner, elle pria sa fille, la dame Dupin, de fouiller dans cette armoire et lui en donna la clef. Celle-ci, en cherchant ce que sa mère lui demandait, trouva l'engagement que Dupin, son mari, avait fait à Samuel Bernard pour raison de ses fonds, qu'il lui avait avancés dans les fermes générales. Cet écrit était dans un pot-à-l'eau d'argent, et, en femme d'esprit, elle prit promptement le papier et l'avala sur-le-champ, afin qu'il n'en restât aucun vestige. Ce ne fut que quelque temps après, que la demoiselle Fontaine, cherchant cet engagement et ne le trouvant plus, se ressouvint qu'elle avait, dans sa maladie, confié la clef de son armoire à sa fille. De là, elle jugea que ce ne pouvait être qu'elle qui se fût emparée de cet effet; elle en parla à Samuel Bernard qui en fit quelque temps la mine à son gendre et à sa fille. Ensuite, à la fin, sachant que M. Dupin n'avait aucune part à ce tour subtil, il leur pardonna, leur fit présent de cette somme et les revit comme auparavant. »

voir aussi, et je vous avoue que votre attachement pour lui me paraît trop décidé et trop ancien, trop fondé surtout sur l'estime et l'amitié, pour que vous puissiez vous faire scrupule de lui accorder cette consolation. Si vous voulez que j'aille vous prendre à quatre heures, ou vous rendre chez moi, nous irons ensemble passer une heure avec lui, il n'y a rien que d'honnête et de convenable à cette démarche. Voyez si votre santé et vos affaires vous le permettent; je vous attendrai jusqu'à cinq heures.

◇

### Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Une heure après.

Je suis désolée. Je comptais aller voir M. de Formeuse. Je me promettais une vraie satisfaction de faire cette visite avec vous. Cela m'est impossible. Je suis fort en peine... Je ne sais en vérité ce que tout ceci peut devenir.

Je suis mandée chez M. de Ménil avec toute la famille. Saint-Urbain sort d'ici. M. de Ménil a vu ce matin tous les gens d'affaires avec lesquels sa femme peut avoir eu quelques relations. Les papiers ne se retrouvent point, personne n'en a la moindre connaissance. On a questionné les valets; une maudite femme de chambre mécontente du lot que je lui ai adjugé sur les hardes de la pauvre Mme de Ménil, s'est avisée de dire qu'immédiatement après la mort de sa maîtresse, j'étais entrée seule dans le cabinet; qu'elle ignore ce que j'y ai fait, mais que, lorsqu'elle y était retournée, elle avait trouvé la cheminée pleine de papiers brûlés. Le fait est vrai; aurais-je brûlé ces papiers ? Je l'ignore; je ne sais pas moi-même ce que j'ai fait. Que puis-je dire ? Voyez-vous, mon tuteur, quel coup d'œil[2] cela peut me donner! Cela est effroyable. De quel droit aurais-je brûlé des papiers ? Irai-je dire à M. de Ménil qu'il y en avait, ou qu'il devait y en avoir qu'il ne fallait pas qu'il vît ? Non certainement, je ne le puis pas. Si j'ai exécuté un ordre de sa femme, pourquoi n'ai-je pas pris un témoin ? J'en ai bien exigé deux pour faire exécuter les ordres du mari et de la mère. Pourquoi ai-je attendu que Mme de Ménil fût expirée ? Et que n'ai-je dit tout de suite à la mère la commission dont j'étais chargée ? En vérité, ne pouvant dire la vérité, je ne vois pas ce que je puis répondre. Saint-Urbain dit

---

1. Publiée, avec des omissions et des altérations, dans *Mém.* I, p. 437 à 439.
2. Var. *Mém.* I, p. 437 : « quelle défaveur ».

que Mme Le Brun est furieuse; toutes les tantes, les cousines et les commères dont cette famille est composée, bavardent et font des commentaires à perte de vue; on dit que je dois faire bon de la somme, puisque j'ai brûlé les titres. Mme Le Brun proteste qu'elle agira à la rigueur; M. de Ménil dit qu'il m'en croira sur ma parole et qu'il ne peut me croire coupable d'une telle infamie, pas même d'une étourderie qui pût le mettre dans l'embarras. Sur cela on rappelle tout ce que j'ai dit hier au soir sur cette affaire; le refus que j'ai fait de m'en mêler; on trouve une fausseté et une duplicité manifestes dans toute ma conduite. Croiriez-vous que, jusques aux soins que j'ai pris de ma pauvre sœur leur sont suspects? J'avais mes vues, en effet, dit-on; cette assiduité, cette tendresse, n'étaient pas naturelles; aurais-je abandonné mes enfans, les aurais-je relégués à la campagne pendant l'hiver, moi qui affiche tant d'amour pour eux, si je n'avais pas eu quelques vues d'intérêt? Dieu sait tout ce que j'aurais fait, ajoute-t-on[1]; avec le temps on découvrira de belles choses. Il faut un exemple public pour le repos des familles.

En me rendant ces indignes imputations, Saint-Urbain était tout aussi indigné de la faiblesse de M. de Ménil que des bavarderies de ces commères. Il se contente de dire froidement qu'il n'y croit pas, mais il n'a le courage ni de leur en imposer ni de les faire taire. Saint-Urbain ne sait pas ce que j'ai fait, et je ne me suis pas permis de lui dire. Je veux, s'il est possible, me tirer de là sans compromettre la mémoire de ma sœur. Je ne vois pas encore comment j'y réussirai.

Je crains de vous faire attendre. Bonjour, mon cher tuteur; dites à Formeuse de ma part mille choses plus tendres les unes que les autres. Si je pouvais vous voir un moment ce soir à votre retour, j'en serais enchantée[2].

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[3].

Tout ce qui se passe est incroyable; vous n'en aurez pas d'idée, mon cher tuteur. Je n'étais pas rentrée hier au soir, lorsque vous vîntes chez moi; si vous eussiez fait comme Desbarres, que vous vous fussiez établi dans mon appartement pour m'attendre, j'aurais eu la satisfaction de vous voir et vous m'auriez épargné les marques de son insultante pitié.

---

1. Ces trois mots sont ajoutés dans A en interligne.
2. Var. A porte en plus, barrée, la phrase : « *A propos, vous avez eu la bonté de faire partir ma lettre pour le chevalier de Volnex ?* »
3. Publiée, avec des omissions et altérations, depuis « Notre affaire... » jusqu'à « ... des témoins ? dit-il », dans *Mém.* I, p. 439-442.

Notre affaire est publique, grâce aux clabauderies des dames Le Brun et à l'inconsidération de M. de Montbrillant. Il rit comme un fou de ce qui fait mon supplice. Il dit, que je l'aie fait exprès ou non, que le tour est excellent et que, quant à lui, que les papiers se trouvent ou ne se trouvent pas, il ne donnera pas un sol au-delà de trente mille livres. On lui objecte qu'il y a huit mois il en avouait davantage; il répond qu'il ne se souvient pas de si loin, mais qu'il est sûr qu'il ne doit que trente-cinq mille livres. On lui demande encore comment il peut le savoir ? Par ses comptes particuliers, dit-il; qu'il ne veut d'ailleurs pas produire.

Lorsque j'arrivai chez Mme de Ménil, chacun parlait bas, on chuchotait. Mme Le Brun me salua à peine et ne daigna pas m'adresser la parole. Toute la famille était assemblée, et les gens d'affaires, notaires, commissaires, etc., avaient été mandés.

Au bout de quelques momens de tumulte, M. de Ménil s'approcha de moi avec M. de Montbrillant, le comte de Lange et le notaire. « Vous nous voyez fort en peine, ma sœur, me dit-il; ces malheureux papiers ne se trouvent point, les seuls qui pouvaient terminer la discussion survenue entre votre mari et moi; ne pouvez-vous nous donner aucun éclaircissement sur ce qu'ils sont devenus ? »

J'entendis Mme Le Brun murmurer entre ses dents : « Oh ! que si; si elle le voulait, elle le dirait bien », et je vis toutes ces dames se faire des signes. J'étais mal à mon aise, je vous l'avoue, mais sans paraître faire attention à elles. Je répétai ce que j'avais dit la veille, en assurant que je n'en avais d'ailleurs aucune connaissance. « Mais, me dit M. de Ménil, qu'est-ce que cette clef que vous m'avez remise immédiatement après le malheur ?... Comment en étiez-vous chargée ? N'est-ce pas celle du secrétaire ? — Oui, mon frère; elle m'avait été remise par votre femme, et j'ai exécuté ses volontés. — Quelles étaient-elles ? » A cette question je fus embarrassée, car la pauvre femme n'avait rien prononcé, et j'avais plutôt interprété qu'exécuté ses ordres. Cependant je répondis, après un instant de réflexion qui me rendit encore plus suspecte : « Son intention était, lui dis-je, que les papiers que contenait le secrétaire fussent brûlés sur-le-champ; ils l'ont été. — Savez-vous, me dit-il d'un ton fort troublé, ce que c'était que ces papiers ? — Non, lui dis-je, et je n'ai pas dû le savoir. J'ai pris indistinctement tout ce qui s'est présenté. »

Alors tout le monde parla à la fois. Mme Le Brun se leva brusquement : « Messieurs, dit-elle, je vous prends à témoin que Madame avoue qu'elle a brûlé les papiers. — *Des* papiers, Madame, lui dis-je, et non *les* papiers. Quant à ceux que vous cherchez, encore[1] une fois si je les ai brûlés, je l'ignore et je n'en ai aucune connaissance. » M. de Ménil se jeta dans un fauteuil, la tête appuyée dans ses deux

1. Ces six mots sont ajoutés dans A, et soulignés.

mains. « Quelle apparence, disait une des tantes, qu'elle ait chargé Madame de tout brûler et que je n'en aie rien su, moi, moi pour qui ma nièce n'a jamais rien eu de caché ? — Bon ! reprenait la mère, ma fille n'a jamais été dans le cas de rien cacher. C'est le comble de l'indignité de vouloir nous la rendre suspecte. C'était bien plutôt pour mettre à couvert ceux en qui elle avait bien mal à propos placé sa confiance. Quoiqu'il en soit, sa dot est mangée; il faut qu'on me la rende, qui que ce soit qui la paye. »

M. de Montbrillant vint me demander à l'oreille si ce que j'avais dit était bien vrai. Je le regardai avec indignation, et je levai les épaules sans lui répondre. Il s'y méprit et crut que je voulais lui dire qu'il était bien indiscret de me faire cette question. Aussi, de retour chez lui, il voulut me remercier d'avoir distrait son décompte. Je le traitai comme il le méritait, et je lui dis que je prenais acte de ce remerciement pour preuve qu'il n'était pas de bonne foi et qu'il se savait débiteur d'une somme plus forte qu'il ne l'avouait.

Pour revenir à cette assemblée, Mme Le Brun, hors d'elle-même, se mit en devoir de me faire subir un interrogatoire dans les formes. Je lui répondis d'abord honnêtement et le mieux qu'il me fût possible; mais son ton, ses expressions, les mots à double sens devinrent si choquants, que je pris le parti de me retirer en lui disant que je n'avais rien à lui répondre au-delà de ce que j'avais dit.

Je revins chez moi avec M. de Montbrillant. Ses propos, les marques de compassion que me donna Desbarres, qui était déjà instruit par le public et à qui mon mari conta ce qui venait de se passer, la peine d'avoir manqué votre visite, tout cela me mit dans une impatience et dans une douleur que je ne puis vous exprimer. Quelle malheureuse aventure ! En vérité, il n'est pas possible de faire le bien sans risquer de se perdre. Je vous avoue, mon tuteur, que cette réflexion est bien cruelle.

M. de Montbrillant partit, et je restai avec Desbarres. Croiriez-vous qu'il osa me soupçonner aussi d'avoir mis de l'intention à exécuter si ponctuellement les ordres de ma sœur ? « Vous avez répondu comme vous le deviez à votre mari, me dit-il. Que vous ayez brûlé les titres ou non, il faut toujours parler de même, entendez-vous ? — Qu'appelez-vous ? lui dis-je. Vous me soupçonneriez ? — Mais attendez donc ! Soupçonner, soupçonner !... Où serait donc le grand mal quand vous les auriez brûlés ? M. de Ménil a, ce me semble, assez gagné à cette affaire, sur ce que j'entends dire. Qui diable ! qu'est-ce que cela fait, quand les gens sont insatiables ? — Mais, Desbarres, vous perdez le sens ! Pensez-vous bien à ce que vous dites ? — Oui, certainement; ne voyez-vous pas ?... Écoutez : que vous les ayez brûlés ou non, je ne vous en estime pas moins, je vous en avertis. C'est une sorte de restitution à vos enfans... Voilà comme j'envisagerais cela; il y a des cas où l'on fait très bien

de se faire justice à soi-même. Qui diable ! la loi sévit contre un domestique qui a volé à son maître les gages qu'il ne lui paye pas. Eh bien ! ils ont raison tous deux. Il faut corriger la loi, et puis... il n'y a qu'heur et malheur à tout cela[1]. »

Je le fis taire en ne lui cachant point l'indignation qu'il me causait. Il se mit à rire de ma simplicité. Voilà toute l'impression que lui fit mon dédain.

Il prétend qu'on peut me condamner à payer la somme entière, sur mon aveu. « Il est bien question de la somme, lui dis-je; que je la paye ou non, c'est le soupçon que cette indigne famille ose former contre moi dont il s'agit. Cela ne m'empêche pas de voir que c'est l'intérêt qui guide Mme Le Brun; mais que m'importe son motif : elle se plaindra, et quoique j'aie fait ce que j'ai dû faire, ce que tout le monde aurait fait à ma place, on me blâmera. »

Il fallut essuyer un sermon de Desbarres sur ma précipitation. « Si les titres n'en étaient pas, que n'appeliez-vous des témoins ? » dit-il[2].

A près de dix heures, je vis accourir chez moi ma pauvre mère, effrayée, désolée de ce qu'elle venait d'apprendre et de n'en avoir rien appris par moi. Je congédiai Desbarres, qui lui fit comme à moi mille offres de services et de protestations d'amitié. Elle les reçut assez sèchement. « Voilà, me dit-elle lorsqu'il sortit, un beau moment pour les bavards qui vous entourent ! Pour Dieu, mon enfant, parlez-moi vrai, qu'est-ce que tout ceci ? — C'est, lui dis-je, une aventure effroyable en apparence, et qui n'est rien dans la réalité, au moins quant à moi. Mme de Ménil, en mourant, m'a donné la clef de son secrétaire pour brûler ses papiers. Vous imaginez bien que je les ai brûlés sans les lire. On prétend aujourd'hui que les décomptes de M. de Montbrillant étaient du nombre. Cela se peut, mais je l'ignore, et l'idée ne m'en est pas venue. »

Elle sentit comme moi que j'avais fait une bonne action dont je ne me laverai peut-être jamais. « Eh bien ! ma mère, lui ai-je dit, voilà donc ce qui résulte de vouloir faire le bien ? — Non, m'a répondu ma mère, ce n'est pas de faire le bien, c'est de se mêler des affaires des autres, et de s'en mêler seule. Pourquoi ne pas prendre un témoin ? »[3]

Je ne le pouvais pas, mais je n'ai pas pu le dire à ma mère. Vous voyez bien, mon tuteur, qu'il n'y avait là qui que ce soit que j'eusse pu mettre dans la confidence. On aurait voulu lire les lettres avant de les brûler, que sais-je ? Et puis, ai-je eu seulement le loisir de la

1. Les *Mém.* interpolent ici (I, p. 442) la phrase : « L'homme est poussé... ce qui en résulte ? » qui se trouve plus loin dans le texte authentique.

2. Les *Mémoires* arrêtent ici le texte de cette lettre.

3. Cf. la Note du folio B 138 (recto) : « *Impression de cette histoire sur la mère, le mari, toute la famille, etc.* »

réflexion ? Quand j'ai ouvert ce secrétaire, je ne savais pas moi-même ni ce que j'allais trouver ni ce que je ferais de ce que je trouverais. Cependant si ces actes sont brûlés, cela est sans ressource; d'autant que mon mari n'est pas de bonne foi, à en juger par ses propos.

Ma mère ranime mon courage. Je n'en ai pas besoin, je me sens plus révoltée qu'abattue.

Que dit Formeuse de tout cela ? Venez me voir aujourd'hui, mon tuteur; je ne sortirai point et je ne mettrai certainement point les pieds chez Ménil ni chez la belle-mère, que je n'aie lieu d'être plus contente de leur opinion.

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Eh bien ! vous voyez, mon tuteur, le train que fait cette maudite affaire, et la tournure abominable qu'on lui donne ?

Je veux bien, comme le disait hier Saint-Urbain, que tous ceux qui ont connu Mme de Ménil et qui me connaissent voyent, comme si je le leur avais dit, que je n'ai fait qu'une chose honnête, qu'il était indispensable de faire. Mais vous voyez que les indifférens ajoutent que je me suis servie d'une chose honnête et indispensable pour en faire une très malhonnête[2] ; et je ne puis me dissimuler qu'ils n'aient raison.

On fait des suppositions à présent. Vous croyez bien que Desbarres ne me laisse rien ignorer de ce qui se dit. « On dit : Mais si son mari était par hasard dans le cas de manquer, étant contraint à payer la somme réclamée par M. de Ménil, et qu'elle en ait soustrait le titre pour quelque temps seulement, y a-t-il bien du mal à cela ? » Concevez-vous qu'on se permette de telles suppositions ? Cela est désespérant; quelque tournure que cela prenne je ne m'en laverai jamais; et le désagrément de faire ainsi l'histoire de tout Paris est une chose odieuse. Il y a des femmes qui disent : « J'en suis fâchée pour Mme de Montbrillant; peut-être n'est-elle pas coupable; mais, en attendant, c'est une femme qu'on ne peut plus voir[3]. » Une de

1. Publiée, depuis « Vous croyez bien... » jusqu'à « ... n'est-elle pas la mienne ? » avec des omissions et des altérations, dans *Mém.* I, p. 442 à 444, comme suite immédiate et partie intégrante de la lettre tronquée qui précède.

2. La fin de cette phrase est un ajouté interlinéaire en A.

3. Cf. une Note du folio B 138 (recto) : « *Elle entend partout conter son histoire. Elle l'apprend à l'Opéra. Elle s'y trouve mal — on dit son nom. Ses femmes vont elles-mêmes la secourir... Ces femmes le savent par Desbarres.* » (La fin de cette note n'a pas été mise en œuvre).

celles que Desbarres me citait hier pour avoir tenu ce propos, m'était venue voir le matin et m'avait marqué plus d'intérêt, plus de compassion que je ne puis vous le dire. Il vient chez moi des gens que je ne vois pas depuis un siècle. Les uns m'examinent jusqu'au fond de l'âme; les autres hasardent des questions qu'ils n'ont point droit de me faire et couvrent leur insultante curiosité du voile de l'intérêt qu'au fond ils n'ont jamais ressenti pour moi; aussi je leur réponds en conséquence.

On prétend que mon mari ne m'épargne pas; cela est digne de lui et ne m'étonne point. Desbarres m'assure qu'il dit partout que, par mon étourderie, je l'expose à faire croire qu'il ne veut pas payer à son frère tout ce qu'il peut lui devoir. « Si cela finit par attaquer l'honneur de Mme de Montbrillant, ajoute-t-il, je serai forcé de prendre quelque parti dont je gémirai, mais c'est sa faute et non la mienne. » Le parti est de se séparer de moi sans encourir le blâme public, et de me reléguer dans un couvent. Nous n'en sommes pas là, je l'espère; mais s'il fallait plaider, je le préviendrais et nous verrions alors sur qui tomberait le blâme.

J'ai pris le parti de fermer ma porte et de n'excepter que mes amis particuliers. Cette impertinente Darcy n'a-t-elle pas eu l'audace de me conseiller d'accommoder cette affaire pour de l'argent ? Tout me révolte et m'indigne.

René est tombé dans une autre extrémité. Il ne m'en a pas dit un mot. On en a parlé devant lui; il ne s'est pas un instant mêlé de la conversation. Si je pouvais soupçonner qu'il me crût suspecte, je ne le reverrais de ma vie. Il faut même que je m'en explique avec lui[1].

M. Volx est venu hier. Je ne le prévoyais pas. Je ne l'ai point vu; j'en suis fâchée. La première fois qu'il viendra, je veux le recevoir, ne fût-ce que pour le juger sur son ton avec moi.

Toute la famille m'abandonne, excepté la comtesse de Lange que j'ai vue presque tous les jours. Elle est à peu près la même; cependant, je ne sais, il y a plus de pitié que de justice dans les expressions de son amitié. Croyez-vous, par exemple, que je puisse être bien flattée des égards et des soins que me témoigne le comte de Lange ? Son maintien est tout à fait singulier. Il a l'air de l'admiration; il semble qu'il dise en lui-même : « Pourquoi diable cette femme n'est-elle pas la mienne ? »[2]

---

1. *Mém.* (I, p. 443) altèrent gravement le texte : « Toutes les fois qu'il avait été question en sa présence de cette affaire-là, il avait toujours gardé le plus profond silence, et jamais il ne m'en avait dit un seul mot. Comme je pouvais croire que j'étais suspecte à ses yeux, je l'ai forcé à s'expliquer. « Que voulez-vous... » (suivent ici les propos attribués à René dans une lettre ultérieure; voir p. 485).

2. Dans les *Mémoires*, la lettre prend fin sur ces mots. — Le ms. A porte de plus, biffé : « *Pas si habile ? De grâce Madame, donnez-moi des leçons.* »

Je n'ai point entendu parler de M. de Ménil; l'inventaire se continue. Mais je vois par tout ce qui me revient, qu'ils n'en sont pas moins occupés de moi. M. de Riltière m'a dit qu'un procureur avait dit à Mme Le Brun qu'elle pouvait me faire assigner et me demander tout ce qu'elle voudrait, sur mon propre aveu fait en présence de tant de témoins. M. de Ménil s'y oppose, mais elle n'a pas absolument rejeté cette idée. Tout ce qu'ils voudront : je m'attends à tout. Et cette circonstance de plus à mon malheureux sort ne m'étonnerait point.

Je vous remercie de la lettre que vous m'avez envoyée de Formeuse. J'ai le plus grand désir de le voir; dites-lui, je vous prie, de quelle consolation m'est son amitié. Qui le sait mieux que lui ? Dites-le-lui encore, et vous, mon tuteur, ne m'abandonnez pas.

◇

## M. de Formeuse a Madame de Montbrillant[1]

Que je suis malheureux, ma tendre amie, que ma situation me condamne à la retraite et m'ôte la douceur de vous consoler et d'aller partout vous défendre[2]. Je suis indigné de la faiblesse de Ménil. Comment n'en impose-t-il pas à ces femmes, qui étaient sans cesse en admiration devant lui ? Au reste, si Mme Le Brun pousse la vilenie jusqu'à vous faire assigner, et que Ménil soit assez imbécile pour le souffrir, disposez de moi et de tout ce qui m'appartient comme de votre bien propre[3].

Je blâme, permettez-moi de vous le dire, la solitude où vous vous renfermez. Montrez-vous. Les lettres que vous m'écrivez, qui font la consolation de mon exil, sont pleines de nerf, de courage et ont le caractère de l'innocence. Voilà ce qu'il faut afficher. A votre place, j'irais partout, en visite, aux spectacles. Que craignez-vous ? Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles exactement, ou ayez la bonté de venir m'en apprendre vous-même. Jamais, ma bonne amie, rien de ce qui vous intéresse ne me sera indifférent; jugez dans cette occasion importante combien je suis occupé de vous.

◇

1. Publiée, légèrement retouchée, dans *Mém.* I, p. 444, et (partiellement) dans *Jeun.*, p. 399.

2. La « retraite » de Formeuse tient au deuil que lui impose la mort (supposée) de sa femme.

3. Cf. une Note du fol. B 138 (recto) : « *Mme de Montbrillant est soupçonnée... Les uns la defendent, les autres l'accusent.* »

M. le Marquis de Lisieux a Madame de Montbrillant.

Trois jours de distance.

J'arrive de Versailles, ma chère pupille, et j'ai des paquets sans fin à expédier ce soir. Je ne puis vous voir que demain, je partage bien vivement vos tribulations, car, en vérité, je ne vois point d'autre dénomination à donner à tout ce qui vous arrive. Je ne saurais vous cacher que votre aventure fait un bruit abominable. Mais tenez-vous-en à la résolution que vous prîtes hier entre Madame votre mère et moi : ne fermez votre porte à personne, d'autant plus qu'il me paraît impossible de vous voir et de vous entendre sans vous juger aussi nette que vous l'êtes. Mais ne vous montrez pas en public, comme vous le conseille M. de Formeuse; gardez-vous-en bien ! Il ne voit pas que la sérénité que vous donne le témoignage de votre conscience passerait pour impudence dans l'esprit des gens prévenus. On ne rencontre que trop de gens mal intentionnés; il est inutile de s'exposer à un affront qui serait un mal plus réel que des accusations que vous ne méritez pas. Les événemens que cette aventure occasionne sont déjà assez fâcheux, quoique vous n'y puissiez rien. Croyez-moi : tenez-vous tranquille.

J'aurai l'honneur de vous voir demain, et j'irai prendre en passant Madame votre mère; ainsi vous pourrez vous dispenser de lui envoyer votre carrosse.

◇

Madame de Montbrillant au Marquis de Lisieux.

Il est donc vrai que je fais l'histoire du jour et que je suis en butte à tous les mauvais propos, aux interprétations, aux injustices, aux plaisanteries ? Mais que voulez-vous dire, aux événemens que cette aventure occasionne ? Y a t-il encore quelque chose de nouveau ? Je crois plutôt que vous vous êtes trompé de termes; mais dans ma situation tout inquiète, tout alarme...

Et au milieu de tout cela, qui peut prendre ma défense ? Personne. Il est certain que j'ai brûlé des papiers. J'ai pu brûler celui qui condamnait mon mari et qui rendait M. de Ménil créancier de son frère. J'ai avoué tout cela. Mais qui peut donc se permettre de partir de ces aveux pour supposer que ce que j'ai fait soit la suite d'une combinaison ou d'un projet réfléchi ? Moi seule. Cependant, je puis

affirmer qu'il n'en est rien, les autres ne sont qu'en droit de conjecturer d'après la connaissance qu'ils ont de moi... Et si l'on ne me suppose pas une âme abominable, de quoi suis-je coupable ? Car il n'y a pas de milieu : j'ai fait une infamie, ou j'ai fait une bonne action. Il en est résulté une affaire terrible entre deux frères; mais l'on ne doit pas s'en prendre à moi, car cela serait arrivé à tout le monde. « Ce sont de ces événemens inévitables que le hasard combine, dit René, où les hommes sont pris comme des animaux au piège lorsqu'ils prennent telle route plutôt que telle autre. — Sans doute, répond Desbarres, l'homme est poussé malgré lui à telle ou telle action. Comment diable serait-il responsable de ce qui en résulte ? »[1]

J'ai fait expliquer René sur le silence qu'il avait gardé avec moi. « Que voulez-vous que je vous dise ? m'a-t-il répondu; je vais, je viens, et tout ce que j'entends m'indigne et me révolte. Je vois les uns si évidemment méchans et si adroits dans leurs injustices; les autres si gauches et si plats dans leur bonne intention, que je suis tenté (et ce n'est pas la première fois) de regarder Paris comme une caverne de fripons dont chaque voyageur est tour à tour la victime. Voilà ce qui me donne de la société la plus mauvaise idée : c'est de voir combien on y est pressé de s'excuser[2] à soi-même, par la multitude de ses semblables. S'il était question d'accréditer une bonne action, on ne la croirait, morbleu ! qu'à son corps défendant. »

Mais dites-moi donc, en effet, pourquoi l'on est si pressé de juger dans le monde et de condamner sur des ouï-dire les gens qu'on connaît pour honnêtes, ou qu'on ne connaît point du tout ? Il me semble que chacun s'accorde à trouver l'état de juge épineux, important, et sujet à erreur; et tous les jours on s'arroge leur droit sans nécessité, sans en être prié, sans avoir aucune des lumières ni des connaissances indispensables pour se permettre un avis, et l'on n'a pas même égard à l'opinion que l'on avait prise jusqu'alors du caractère et de mœurs de celui qu'on ose suspecter ou condamner. Par exemple, ai-je jamais dans aucune occasion fait paraître un vil intérêt ? Peut-on trouver un domestique, un ouvrier, personne enfin qui se plaigne que je lui aie retranché injustement son salaire ? Au contraire, car, s'il faut faire ici mon apologie, j'ai pour principe de ne rien rabattre sur les emplettes ou les ouvrages que je fais faire lorsque je suis contrainte d'acheter et que je n'ai point d'argent. Et s'il m'est arrivé anciennement, faute de toucher mes revenus, de retarder le payement de mes domestiques, j'ai tenu compte des intérêts à ceux à qui ce retard était préjudiciable. Aussi, je voudrais que vous vissiez leur affliction et je puis dire leur indignation

1. La réplique de Desbarres a été utilisée plus haut par les *Mémoires*. Le paragraphe qui suit, également (v. p. 482, n. 1). — Cf. une Note marginale du folio B 138 : « *Rôle de René qui prend tous ces gens-là pour une caverne de fripons.* »

2. VAR. *Mém.* I, p. 443 : « se *pardonner...* »

de ce qu'on ose me soupçonner ! Le pauvre Le Bel et Hélène pleurent comme des enfans. Ils avaient bien envie tous deux de m'offrir tout ce qu'ils possèdent pour me tirer de là. Ils sont venus me trouver ce matin à cette intention. Leurs bouches n'osaient proférer ce que leur bon cœur les portaient à me dire. Je les ai devinés; je leur ai marqué ma reconnaissance en leur faisant sentir que cette affaire n'était pas d'un genre à être accommodée, quelque chose qui en pût arriver. Ce qui m'avait révoltée de la part de Mlle Darcy, m'a attendrie jusques aux larmes de celle de ces honnêtes créatures[1].

Je n'entends pas parler de M. de Ménil ni des Le Brun. Saint-Urbain et le chevalier Le Maire m'ont dit qu'on leur avait démontré qu'ils n'avaient aucun droit pour m'attaquer. M. de Montbrillant offre toujours la même somme, et M. de Ménil persiste à répondre qu'il veut tout ou rien. Le pauvre Ménil paraît avoir beaucoup mangé, et sa femme, à qui je ne croyais aucun arrangement, ne laisse que dix-huit cents francs de dettes.

M. de Montbrillant tient, à ce que l'on prétend, des propos fort étranges et suppose des détails sur la commission dont j'ai été chargée, très injurieux pour moi et à la mémoire de Mme de Ménil. Si j'avais besoin d'être soutenue dans le malheur qui me poursuit, rien ne serait plus propre à ranimer mon courage que ma digne, ma respectable mère. Elle a vingt pieds au-dessus de tout le monde. Sa contenance seule semble repousser les propos et les imputations. J'ai reçu une lettre du comte de Grangé fort singulière. Elle voulait se charger d'y répondre. Elle voulait aussi que j'eusse une explication avec mon mari sur les propos qu'il tient. Ce n'est pas mon avis. Premièrement : on ne le changera pas, et je suppose qu'il est assez connu pour ne faire ni bien ni mal à ma réputation. D'ailleurs, je ne le vois pas. Les premiers jours, il s'est cru obligé de venir souper chez lui, et comme j'étais entourée de ma mère, de mes amis, et que l'un et l'autre n'avaient qu'une voix sur la manière d'envisager cette affaire, il a fait succéder la pitié au ton railleur qu'il avait pris d'abord. Rien de ce qui vient de lui ne saurait m'affecter à un certain point.

J'espérais vous voir ce soir. Je suis seule. Ma mère a eu affaire de bonne heure chez elle, et je vous écris, mon cher tuteur, parce que je ne saurais être vis-à-vis de moi sans occupation. Je vais faire dire à ma mère que vous irez la prendre demain et, puisque cela est ainsi, j'enverrai mon carrosse à mes enfans pour les ramener de la campagne. Leur présence remettra un peu de calme dans mon âme. Bonsoir, à demain.

1. Cf. une Note du fol. B 138 (recto) : « *Par la même occasion montrer comme on est écrasé par ses amis et les peindre tous. On vient offrir très gauchement et bonnement de l'argent p. la tirer de là.* »

## Madame de Montbrillant a M. de Lisieux[1].

Bon Dieu ! qu'ai-je appris ? Monsieur, venez de bonne heure, je vous en prie. M. Volx s'est battu; il est blessé; on dit que j'en suis cause[2]. Cela est effroyable. Il ne manquait que cette circonstance à mon malheur !

Je ne sais aucun détail; peut-être est-il dangereusement blessé ? Je n'ose m'en informer, ni envoyer chez lui. Savez-vous quelque chose ? Cette affaire fait sûrement du bruit... Bon Dieu !... Vous le saviez... oui... c'est là cet événement dont vous nous vouliez parler sans doute, et que je n'entendais pas ?... La tête me tourne C'est Desbarres qui est arrivé hier à neuf heures, tout exprès pour me le dire. Je n'ai pas dormi de la nuit. Venez.

Venez avant d'aller chez ma mère.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Formeuse[3].

Cela n'est que trop vrai, mon ami : M. Volx s'est battu avec un officier étranger au service de France. La querelle s'est engagée à propos de ma malheureuse affaire. Je vais vous dire tout ce que je sais à ce sujet, comment je l'ai appris, et l'alarme que j'en ai eue[4].

Il y avait quelques jours que j'avais donné ordre à mon portier de laisser entrer M. Volx qui s'était présenté chez moi plusieurs fois en vain. Desbarres était présent lorsque je donnai cet ordre. M. Volx n'est pas venu depuis. Avant-hier au soir, Desbarres arrive. « Pardieu !

---

1. Quelques bribes du début ont paru, modifiées, dans *Mém.* I, p. 445.

2. Ce duel chevaleresque est très probablement fictif. Aucun mémorialiste (Besenval, Collé, Marmontel, Métra, Dufort de Cheverny, ou autre) n'en fait mention; pas même H. Meister dans la biographie (écrite vers 1808) de l'homme dont il fut le secrétaire et le confident. Ed. Schérer (*Melchior Grimm*, 1887) considère néanmoins cet épisode comme véridique; de même Eug. Ritter (*Annales J.-J. Rousseau*, t. VII, p. 98-99). Tout porte à infirmer leur thèse.

3. Publiée, avec des omissions et des remaniements, comme suite immédiate aux bribes initiales, dans *Mém.* I, p. 445 à 449.

4. La quasi-certitude de la nature controuvée de cet épisode ressort de cette remarque qu'il ne figurait pas dans la version originale. Il répond à une suggestion des Notes du fol. B 138 (recto) : « *Volx dit que ce qui l'étonne* [etc...]. ... *Et il se bat chez le comte de Gersai* (sic). » Si Grimm avait réellement eu un duel pour quelque motif analogue, Mme d'Épinay n'aurait pas eu besoin qu'un réviseur le lui rappelât (ou plutôt le lui soufflât) !

dit-il, je ne m'étonne pas si Volx n'a pas paru; il est autrement occupé, le savez-vous ? Il rompt des lances pour vous; mais, pardieu ! il lui en cuit à présent. Il s'est battu. Il est blessé. »

Je fis un cri perçant. Je ne puis vous dire la révolution que me fit cette nouvelle apprise ainsi subitement. Je vis un honnête homme qui perdait la vie, peut-être, pour avoir pris la défense d'une femme à qui il ne devait rien; et cette femme, c'est moi. Je le vis exposé à la rigueur des lois, sans aucune possibilité de le servir. J'envisageai un éclat effroyable et toujours plus fâcheux qu'utile. Enfin, je fus au désespoir. Je fis cent questions à la fois à Desbarres, qui n'était en état de me répondre à aucune. Il ne savait que le fait, et ne s'en permettait pas moins mille conjectures et mille réflexions, qui toutes concouraient à me désespérer. « Quoi qu'il en soit, disait-il, c'est le service d'un fou qu'il vous a rendu là ! C'est un homme que vous ne pouvez plus voir honnêtement. Ne le voyez plus; c'est le seul moyen de vous rendre sa mort ou sa vie utile, sans quoi il vous nuira plus qu'il ne vous aura servi. »

Mon mari entra; il savait l'affaire, et savait, de plus que Desbarres, le nom de l'adversaire de M. Volx et le lieu de leur combat. Il voulut plaisanter sur la gloire que j'en retirerais; je le fis taire sèchement, et je dis ensuite à Desbarres et à lui : « Je connais peu M. Volx; je ne connais point du tout celui contre qui il s'est battu. Je ne puis croire que je sois l'objet de leur dispute. Quoi qu'il en soit, ce duel[1] serait un malheur de plus pour moi, que je ressentirais vivement, mais qui doit me rendre plus respectable à quiconque a le sens commun. M. Volx n'est pas un fol ni un étourdi, et s'il est vrai qu'il ait pris jusque-là ma défense, il y a apparence qu'il me rend plus de justice que ne sont tentés de m'en rendre ceux qui me raillent ou qui me blâment... Adieu, Messieurs; laissez-moi, je veux être seule ! »

Vous concevez aisément, mon ami, quelle nuit je passai. Je vis le lendemain mon tuteur, qui était instruit de toutes les circonstances. Voici ce qu'il m'apprit :

M. Volx était à dîner chez le comte de Sceiran, chez qui il loge[2]. Il y avait beaucoup de monde, mais point de femmes. Vers le milieu du repas, on conta mon aventure, et elle fut présentée comme un tour de passe-passe d'autant plus adroit que j'avais, disait-on,

---

1. A ces réflexions sur le duel, comparer celles de J.-J. ROUSSEAU, *la Nouvelle Héloïse* (IIIe partie, lettre LVI).

2. Grimm logeait alors chez le comte de Friesen (ou de Frise), son protecteur, rue Basse-du-Rempart. — Le nom de « Sceiran » dont l'auteur affuble ce personnage, pouvait être familier à Mme d'Épinay. C'était celui de la jolie comtesse de Séran (née Marie-Marguerite-Adélaïde de Bullioud) dont on savait (nous dit DUFORT DE CHEVERNY, *Mémoires* I, p. 260) « qu'elle avait passé quelques nuits avec Sa Majesté ».

couvert mon escamotage du voile de l'amitié et de l'honnêteté, etc., et qu'ensuite je m'étais fait donner cent louis de mon mari pour récompense du service que je lui avais rendu. M. Volx voulut me défendre par la réputation de probité et de désintéressement que je m'étais acquise universellement. « J'ai peu l'honneur de connaître Mme de Montbrillant, disait-il. Elle passe pour avoir une fortune honnête; elle a de l'esprit; on dit qu'elle fait beaucoup de bien, qu'elle est noble et généreuse[1]. On ne me persuadera jamais qu'en vingt-quatre heures on change de mœurs et de probité[2], et qu'on sacrifie tous les avantages dont jouit une personne honnête à un intérêt aussi vil; et en admettant que cela fût possible, que lui en revient-il, Messieurs ? Cent louis, à ce que vous dites, et voilà tout, car on sait que les intérêts de son mari et les siens n'ont rien de commun. Non, Messieurs, non, je n'en crois rien et je n'en veux rien croire. »

« Pour noble et généreuse, reprit le baron d'Elva, voilà, Messieurs, où je vous arrête. Je ne la connais pas plus que vous, Mme de Montbrillant; mais j'ai actuellement à mon service un homme qui sort de chez elle, et qui n'en est sorti que parce que c'est une maison de bohème; on y est mal nourri, mal payé, mal vêtu; et quant à ses aumônes, elle les fait communément aux dépens de ses gens, à qui elle retient de temps à autre un écu, une pistole plus ou moins sur leurs gages[3]. Elle les impose ainsi de sa grâce « pour les pauvres », dit-elle; mais Dieu sait ce que cet argent devient. »

J'ai cherché dans ma tête quel peut être ce domestique, et ce qui peut avoir occasionné ses plaintes. Il faut que ce soit le garçon de bureau des secrétaires de mon mari, qui fut mis deux fois à l'amende par mon ordre et par une très grande indulgence de ma part en faveur de sa jeunesse; car il aurait dû être chassé dès lors, comme il l'a été depuis, pour avoir volé une veste à Bellefontaine. Il me semble que la valeur lui en a été, en effet, retenue sur ses gages.

Quoi qu'il en soit, cette accusation parut plaisante; toutes les mauvaises plaisanteries s'en suivirent, et l'on conclut à deux ou trois voix près, que j'avais très bien su ce que je faisais en brûlant les papiers de Mme de Ménil, et qu'étant d'ailleurs de moitié dans ses intrigues, j'avais eu plus d'une raison pour en agir ainsi. Tout en disputant, ces messieurs buvaient et s'échauffaient d'autant. On conta de même plusieurs histoires sur le compte de mon mari; on décida sans nous connaître, qu'il n'y avait à tout cela qu'un ménage de gâté. A la fin, M. Volx impatienté se leva et dit : « Messieurs, je ne me presse

1. Cf. la Note du fol. B 138 (recto) : « ... *J'ai peu l'honneur de la connaître ; je sais qu'elle est riche ; elle a de l'esprit ; on dit qu'elle est honnête...* »

2. VAR. *Mém.* I, p. 446 : « de *principes* ».

3. Les deux derniers paragraphes sont omis des *Mémoires*. — Cf. une Note du folio B 138 (recto) : « *Les domestiques à qui elle a retenu un écu par amende.* »

point de juger des faits que je ne connais pas. Mais voulez-vous bien me dire à quoi vous sert donc d'avoir été honnêtes toute votre vie, si votre probité ne sert de barrière aux événemens que le hasard se plaît à combiner[1] ? Je sais cinquante exemples de jugemens faux et révoltans prononcés avec cette légèreté. Il n'y a pas un de vous, s'il y veut bien regarder, qui n'en sache autant. Ce qui me confond, c'est qu'en pareil cas, par une bizarrerie inouïe, les honnêtes gens font presque toujours cause commune avec les fripons, comme si les honnêtes gens craignissent des semblables et qu'ils n'en craignissent pas aux méchans, ou que chacun ne sentît que pour soi les avantages d'une bonne réputation. J'ignore quel parti vous prendriez sur moi en pareille circonstance, mais je vous déclare à tous, Messieurs, que si demain l'on vous accuse d'un fait qui vous déshonore, je n'en croirai rien. — Pardieu ! je le crois bien, reprit l'un d'eux. Mais, des gens perdus ! — Qui dit cela ? reprit Volx. Messieurs, je le répète : je ne connais particulièrement ni Monsieur ni Mme de Montbrillant; je ne sais s'ils sont coupables ou non; cela ne me paraît pas vraisemblable; mais, ma foi, cela me donne un souverain mépris pour ceux qui sont pressés de le croire[2]. »

Le baron d'Elva[3], qui était le seul qui eût parlé affirmativement, se leva et répondit qu'il fallait avoir une furieuse opinion de soi-même pour oser menacer les autres de son mépris. M. Volx répliqua qu'il fallait avoir bien peu de mœurs[4] pour avoir besoin de déshonorer les autres si vite[5].

On prétend que le reproche était fondé dans tous les points; aussi le baron d'Elva ne l'endura point. Ils se tinrent encore quelques propos; le comte de Sceiran voulut d'abord changer la conversation, mais le baron se crut offensé personnellement, et ces messieurs ne se mêlèrent plus de la querelle. Ils descendirent dans le jardin pour se battre. M. Volx porta à son adversaire un coup qui effleura légèrement les côtes; il en reçut un en même temps dans le bras. Le baron, qui se crut fortement blessé, dit qu'il était content. Volx jeta son épée et aida son adversaire à étancher son sang avant de songer à lui-même.

Le comte de Sceiran[6] ramena le baron d'Elva chez lui. Leurs

---

1. Cf. la Note du fol. B 138 (recto) : « *Volx dit que ce qui l'étonne le plus dans pays-ci, c'est de voir combien on est pressé de déshonorer.* »

2. Cf. ibid. : « *Je ne sais si elle est coupable ou non ; cela n'est pas vraisemblable : mais, ma foi, cela me donne un souverain mépris pour ceux qui sont si pressés de le croire...* »

3. Les *Mémoires* remplacent partout ce nom par trois étoiles : « *le baron d'E**** ».

4. Var. *Mém.* I, p. 448 : « peu d'*honneur* ».

5. Cf. la Note du fol. B 138 (recto) : « *Il faut avoir peu de mœurs pour avoir besoin de déshonorer les autres si vite.* » (Cf. ce qu'a déjà dit René à ce sujet, p. 485.)

[6] Var. A : « *Le carrosse du comte de Sceiran...* »

blessures ne sont point dangereuses[1], mais l'on craint que M. Volx n'ait le bras estropié, la pointe de l'épée ayant offensé un nerf. La quantité de sang qu'il a perdu l'a fort affaibli. Oh ! mon ami, pourrai-je jamais me consoler de cette aventure, s'il faut qu'un honnête homme en soit toute sa vie victime ?

Ma mère et moi, nous avons chargé René, qui le voit tous les jours, de lui dire la part que nous prenions à sa santé, les vœux que nous formions pour son rétablissement, et le désir que nous avons de le voir. Il nous a fait faire des excuses sur la part, quoique indirecte, dit-il, que M. de Montbrillant et moi nous avons eue à sa querelle. Depuis que mon mari a su qu'il s'était battu pour lui, il ne se possède pas de joie; il fait partout l'éloge de M. Volx, et à tout propos il le cite. Nous envoyons tous les jours savoir de ses nouvelles[2]. Desbarres fait ce qu'il peut pour rabattre cette action de M. Volx, et pour me persuader qu'elle me fait grand tort[3]. « Tout le monde, dit-il, conclut de ce combat que Volx est votre amant. Je vous dis que vous êtes folle si vous le revoyez. » Et moi je lui réponds que je suis déterminée, au contraire, à le voir beaucoup plus souvent que je ne le voyais, et que j'ai le plus grand désir de le revoir.

Cependant, mon tuteur, qui est bien aussi répandu que Desbarres, m'assure que si quelques-uns, en effet, envisagent cette aventure comme le dit Desbarres, le plus grand nombre revient à croire que je ne suis pas soupçonnable, puisqu'un homme connu pour n'être ni léger ni enthousiaste, qui n'est pas d'ailleurs mon ami, a pris ma défense d'une manière aussi marquée. Il leur a appris au moins en général qu'il ne faut pas condamner si légèrement[4].

Voilà, mon cher ami, où nous en sommes, et à peu près tout ce que vous désirez savoir. Que vous êtes heureux de vivre à la campagne et dans la solitude ! J'aurais bien désiré d'aller passer quelque temps à Montbrillant avec mes enfans, au lieu de les faire revenir; mais mon mari ne se prête jamais à rien de ce qui pourrait déranger la frivolité de la vie qu'il mène.

Bonjour, mon ami; de vos nouvelles. Vous aurez des miennes exactement, si je ne vais pas vous voir.

◇

1. La suite, jusqu'à « ... victime » est omise des *Mémoires*.
2. Cf. la Note du fol. B 138 (recto) : « *Mme de Montbrillant envoie tous les jours savoir de ses nouvelles.* »
3. Cf. la Note 126 du fol. B 138 (verso) : « *Desbarres veut dénigrer le service de Volx.* »
4. Ce paragraphe est omis des *Mémoires*.

## M. le Comte de Grangé a Madame de Montbrillant.

Autrefois, ma chère belle-sœur, vous ne laissiez point au public le soin de m'instruire de ce qui vous concerne. Dites-moi donc, si cette demande de ma part n'est point indiscrète, ce que signifie ce que j'entends dire : qu'est-ce que c'est que des papiers brûlés ou perdus ? Et comment se fait-il qu'on vous soupçonne de manège, d'intrigues ? D'intrigues ! Vous ! Cela est plaisant. Jugez comme j'apprécie ces propos, moi qui vous connais et qui vous connais bien !

J'espère que vous n'êtes pas femme à vous laisser abattre pour si peu de chose. Soyez sûre, au reste, que je pense pour vous comme j'ai toujours pensé. Moi, ma fortune, mon crédit, ma personne, tout vous est dévoué : vous n'avez qu'à parler. Un mot, et j'arrive ! Mais je vois d'ici que vous vous tirerez de là seule et triomphante comme de tout ce que vous entreprenez.

Je suis respectueusement à vos pieds, comme le plus soumis de vos serviteurs.

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Comte de Grangé.

Je n'entreprends rien, Monsieur. Ni la fortune, ni le crédit, ni le zèle de tous ceux qui s'intéressent à moi ne peuvent me tirer du labyrinthe où le sort m'a jetée. Une multitude de circonstances impossibles à prévoir ni à éviter m'y ont conduite. Il faut attendre que d'autres coups du sort m'en fassent sortir ou m'y retiennent. Je n'ai nuls détails à faire à cet égard; ils sont impossibles.

J'entreprendrai encore moins ma justification ou mon apologie. Ce serait un soin superflu pour qui me connaît et pour qui ne me connaît pas. Vous êtes du nombre des premiers, dites-vous, Monsieur ? Vous auriez pu dire : nous nous connaissons l'un et l'autre. D'après cette connaissance, j'apprécie tous les termes de votre lettre, les offres de service que vous voulez bien me faire, et l'intérêt que vous prenez à moi. Recevez-en les remerciemens que je vous dois. Non, Monsieur, je ne me laisse point abattre par des clameurs qui ne sont que du bruit. Je regarde en moi-même, et je suis tranquille. Je souhaite que tous ceux qui m'accusent puissent en dire autant.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

*M. Volx et le baron d'Elva eurent besoin de tout le crédit du comte de Sceiran pour arrêter les suites que pouvait avoir leur combat. Peut-être même n'y seraient-ils point parvenus, si l'un des deux était mort de ses blessures. Celle du baron ne le retint que peu de jours au lit, et celle de M. Volx, qui parut plus grave dans le moment, n'eut cependant nulle suite fâcheuse. Il en fut quitte pour porter deux mois son bras assujetti, chaque mouvement qu'il se donnait lui occasionnant dans le commencement des douleurs vives et des mouvemens convulsifs.*

*L'inquiétude que Desbarres avait voulu donner à Mme de Montbrillant était fondée sur des propos publics. Dans le premier moment, on ne douta pas que M. Volx ne fût son amant, puisqu'il s'était battu pour elle. Ce qu'il y a d'étrange, et ce qui néanmoins se rencontre fréquemment, c'est que cette calomnie avait pris crédit chez nombre de gens qui savaient à merveille combien M. Volx et Mme de Montbrillant avaient eu peu de relations ensemble jusqu'à ce moment*[1]*. M. Desbarres ne fut pas le seul qui chercha à l'alarmer ; mais sa mère et elle répondirent hautement qu'elles regrettaient de l'avoir si peu vu, si peu recherché par le passé ; mais que très certainement elles le verraient davantage à l'avenir.*

*Huit ou dix jours après le combat de M. Volx, il parut dans le public une espèce de petit roman, aussi agréablement que fortement écrit, sur les bruits publics, sur l'injustice des mauvaises réputations, etc. L'auteur de cet ouvrage était inconnu ; cependant il ne pouvait être attaché*[2] *qu'à peu de gens. Cet ouvrage fit une très grande sensation dans le public, soit que le roman eût converti bien des gens, soit qu'on se lassât de parler de Mme de Montbrillant*[3]*. Dès que ce livre parut on ne parla plus d'elle que pour la plaindre, et ensuite pour faire son éloge, car l'amour-propre trouve également son profit à blâmer ou à louer hautement. Mais l'esprit de justice et d'équité, qui fait suspendre son jugement, est bien plus rare et presque introuvable.*

*Desbarres crut avoir fait une combinaison indubitable en attribuant ce roman à Volx. Il s'était battu pour Mme de Montbrillant ; il devait avoir écrit pour elle. Il eut beau protester qu'il n'y avait aucune part, Desbarres, enchanté de sa découverte, la débita comme certaine. Mais bientôt René se déclara comme le véritable auteur, et l'amitié qu'il professait pour Mme de Montbrillant rendit tout à coup ses vues et son ouvrage suspects*

1. Tous ces détails ont prudemment été élagués des *Mémoires*. — La liaison de Grimm avec Mme d'Épinay ne commença, en effet, qu'après la mort du comte de Friesen, survenue en mars 1755. En 1753, les sentiments des deux intéressés avaient d'autres objets : Mme d'Épinay était sur le point d'accoucher des œuvres de Francueil; et Grimm, de son côté, allait être frappé de cette étrange léthargie causée par les rigueurs de Mlle Fel.

2. Comprendre : l'ouvrage ne pouvait être attribué.

3. Cf. la Note 126 du fol. B 138 (verso) : « *Cela n'a servi qu'à faire un éclat du diable.* » Aucune allusion à cet épisode interpolé ne figure dans les *Mémoires*, l'éditeur sachant que Rousseau n'a jamais écrit « d'espèce de petit roman sur l'injustice des mauvaises réputations ».

*et détruisit par là une grande partie de son effet dans le public. Mme de Montbrillant lui témoigna la plus grande sensibilité sur le motif qui l'avait porté à écrire indirectement en sa faveur. Je ne pus m'empêcher de dire à René que j'étais étonné qu'ayant si bien réussi dans ses vues, il se fût tant pressé de les détruire en se déclarant. Il me répondit qu'il ne pouvait souffrir ni qu'on lui donnât un ouvrage qui ne lui appartenait pas, ni qu'on attribuât les siens à d'autres. « Je ne me soucierais pas, dit-il, d'adopter la plupart de ceux qu'on me donne, et je ne crois pas les miens dignes de porter un autre nom. » Je me souviens que je dis alors à Mme de Montbrillant que je n'étais point la dupe de cette modestie, et que je soupçonnais plutôt qu'avec beaucoup de talens, il n'en pouvait souffrir aux autres*[1].

*Mme de Montbrillant avait fait revenir ses enfans de la campagne. Malgré la satisfaction qu'elle se promettait de les revoir, elle s'en occupa peu les premiers jours. L'aventure de M. Volx, tout ce qu'elle prévit qu'il en pouvait résulter, la désolait. Mlle Durand se conduisit très honnêtement dans cette occasion et de la seule façon qui lui convenait, c'est-à-dire qu'elle n'eut l'air instruite de rien, qu'elle ne fit aucune question et qu'elle répondit à ceux qui lui en parlaient qu'elle n'en pouvait rien dire, qu'elle ignorait les faits et qu'elle n'en supposerait jamais d'injurieux à Mme de Montbrillant.*

*Quant à Balbi, il se crut obligé de défendre Mme de Montbrillant à tort et à travers. Il s'était fait un argument qu'il trouvait sans réplique. « Non, disait-il, non ! On ne me persuadera jamais que Madame soit coupable ! Messieurs, messieurs, il n'y a que l'intérêt personnel qui fasse faire de ces choses-là ; et qu'en reviendrait-il à Madame ? Rien, rien du tout ; au contraire, car Monsieur son époux... Enfin, je ne dis rien, il faut que jeunesse se passe... Mais vous voyez bien que Madame n'a pas soustrait ce papier, cela est clair. »*

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[2].

Les malheurs nous rendent indulgens, mon tuteur; il n'y a rien de si sûr. Je viens d'avoir une querelle très vive avec Desbarres, René, Saint-Urbain et le chevalier Le Maire. Ce sont aux deux derniers surtout que je m'en suis prise.

---

1. Cf. la Note (addition marginale) du fol. B 138 (recto) : « ... *Il fit un roman sur les bruits publics, sur l'injustice des réputations... Cet ouvrage fut donné sans qu'il se nommât ; fit grande impression. La vanité d'auteur le fait nommer. Tout est détruit... René ou Volx ? C'est René qui se nomme. Avec beaucoup de talens, il n'en peut souffrir à personne.* » — Et celle du même folio (verso) : « *Lorsqu'on lui reproche qu'il a détruit l'effet du livre : Je n'aime pas qu'on me donne l'ouvrage d'autrui ; comm*[*uné-ment* ( ? peu lisible)] *ils sont trop bons ou pas assez pour moi.* »

2. Publiée, avec des altérations et des omissions, dans *Mém.* I, p. 449-450.

Imaginez qu'ils sont entrés tous quatre chez moi, en riant comme des fous. J'étais avec ma mère; elle a eu curiosité d'apprendre la cause de leurs rires et les a forcés à nous la dire, sûrement dans l'espérance de me distraire de ma mélancolie. « Oh ! ce n'est rien, dit Desbarres. Nous étions tous les quatre à nous promener, et ce diable de René, qui pense toujours mal de son prochain, s'avise de nous dire, à propos de je ne sais plus pourquoi, à propos de bottes je crois, que le mausolée de votre belle-sœur, qui est une chose magnifique, par parenthèse, est une consolation d'autant mieux imaginée que Ménil aura cent fois plus de plaisir à la détailler qu'il n'en a eu à pleurer sa femme. « Mais qui diable ! écoutez, ne vous fâchez pas avant d'entendre, » me dit-il. Savez-vous sur quoi il appuyait son opinion ? Sur l'empire invincible qu'ont les arts par-dessus toute autre chose. « Enfin, dit-il, allons chez lui... Je gage que l'éloge de la défunte une fois fait, vous aurez la preuve de ce que je dis. »

Sur cela, Madame, je gage et nous partons. Il n'a encore chez lui que le modèle en petit[1]. Le premier moment fut, ma foi, si pathétique, que je crus avoir gagné. Mais peu à peu M. de Ménil quitta le rôle de pleureur et nous fit remarquer telle beauté, tel contour, et ceci et cela; et voilà mon homme mille fois plus artiste que veuf. Je me suis retourné vers René et je lui ai, ma foi, dit tout haut : « Allons-nous-en, mon ami, vous avez gagné. » Voilà, Mesdames, le sujet de nos rires[2]. »

Je vous avoue, Monsieur, que je fus indignée que des gens qui se disent amis d'un homme aillent de sens froid chez lui pour le railler. Je le leur dis, et peut-être trop durement. Desbarres ne tarissait point de mauvaises plaisanteries. Heureusement, les autres le firent taire en s'emparant de la conversation. Il faut pourtant que j'avoue que le rôle que joue M. de Ménil est assez ridicule; mais cela n'excuse point à mes yeux le projet de ces messieurs.

J'ai eu ce soir une réponse du pauvre chevalier de Volnex. Il est dans une douleur amère de la mort de ma belle-sœur. Je vous ferai voir sa lettre; je suis sûre qu'elle vous touchera; elle arrache des larmes. Il me mande qu'il écrit à Ménil, et il m'annonce la visite d'un de ses frères qui voyage et qui viendra dans quelques mois à Paris. Il me le recommande. Il n'est jamais sorti de sa province. Je crains de ne lui être bonne à rien, et de n'être pas même à Paris lorsqu'il y viendra.

---

1. C.-à.-d. la maquette du tombeau que M. de Jully avait confié à Falconet le soin d'ériger à la mémoire de sa femme.

2. Cf. la Note 125 du fol. B 138 (recto) : « *M. de Ménil mène une compagnie,* René *à la tête, pour voir le mausolée... Il quitte le rôle de pleureur et fait remarquer toutes les beautés comme artiste. Desbarres y est. Il dit à* René *en sortant :* Monsieur, vous avez gagné. »

M. Volx a envoyé aujourd'hui savoir des nouvelles de ma mère et des miennes. Il nous a fait dire qu'il espérait sortir incessamment, mais qu'il n'oserait se présenter à nous sans une permission expresse. Vous pensez avec quel empressement nous la lui avons donnée.

On dit que Mmes Le Brun ne s'en tiennent pas à l'avis de M. de Riltière et veulent m'attaquer, non seulement pour les titres, mais en tout pour avoir brûlé des papiers sans en être chargée. « Où est la preuve des ordres que m'a donnés ma belle-sœur ? » disent-elles. Cette aventure me désespère et ne peut finir heureusement; qu'y faire ? et que devenir si on m'attaque ?

Formeuse revient ces jours-ci de la campagne, à ce qu'il me mande. C'est une consolation, mais bien faible. Il a si peu besoin de moi ! Il s'en occupe si peu !... Il sera étonné des progrès que mes enfans ont faits dans le dessin depuis qu'il ne les a vus. Je l'attends avec impatience.

Bonjour, mon tuteur, ne venez pas me voir demain : je passe la journée chez ma mère.

◇

Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Le surlendemain.

Ah ! Monsieur, quel bonheur ! quel bonheur inattendu ! M. de Ménil sort d'ici. Tout est retrouvé... Mais savez-vous comment ? D'une manière qui ne laissera aucune ressource contre moi, ni à l'envie ni à la méchanceté. Je vous en ferai les détails; cela serait trop long par écrit et je n'en ai pas le loisir.

Le pauvre chevalier Le Maire a aussi ses tribulations; je vole à son secours. Ma mère vous prie instamment de venir dîner chez elle. J'y dîne aussi; mes enfans, Formeuse qui vient d'arriver, nous y dînons tous, quoique nous y ayons dîné hier. Elle est d'une joie, ma pauvre mère !...

Ah ! c'est M. de Montbrillant qui y est excellent ! Il est assommé de ces papiers retrouvés. « Il n'est pas bien décidé, dit-il, que ce soit les véritables; il faudra les examiner de près. » Quel roman ! Je vous avoue que je me réjouis intérieurement de la mine que vont faire mes accusateurs et ces petites dames, qui pensaient qu'on ne pouvait plus me voir en sûreté de conscience ? Mais je bavarde inutilement; venez, venez, mon cher tuteur.

---

1. Publiée partiellement (premier et troisième paragraphes), dans *Mém.* I, p. 451.

Je cours auprès du chevalier et de la Darcy. C'est une bonne action que je vais faire, qui tournera peut-être encore contre moi. N'importe ! j'espère que je ne m'en lasserai point. Depuis que je me connais, j'ai fait le plus de bien que j'ai pu; ne suis-je pas bien avancée ? De quoi sert la réputation d'équité et de droiture, contre les attaques de la médisance dans une accusation publique ? C'est une triste réflexion à faire. Tant pire néanmoins pour ceux qui la trouveraient nuisible. Est-ce que ce n'est pas pour soi, pour sa propre satisfaction, qu'il faut faire le bien et qu'il faut être juste ? Je pense ainsi, et je plains de toute mon âme qui n'est pas convaincu comme moi de cette belle vérité.

Adieu, je vous attends.

◇

*En[1] même temps que le chevalier de Volnex avait répondu à Mme de Montbrillant, il avait écrit une lettre de compliment à M. de Ménil. Il avait mis en apostille :*

*« Mme de Ménil m'avait confié des papiers, Monsieur, quelque temps avant son départ, que j'avais remis à l'intendant du duc de Volnex pour les consulter. Lorsque je suis parti, cet homme était absent pour les affaires du duc. Mme de Ménil s'était chargée de les retirer à son retour ; mais si vous aviez besoin de l'avis de cet homme sur le fond de cette affaire qu'il entend bien, il est d'une intelligence et d'une probité reconnues, et je réponds qu'il tiendra à honneur de vous être utile. Il se nomme Félix et demeure à l'hôtel de Volnex. » M. de Ménil n'imagina pas d'abord quelle espèce de papiers Félix pouvait avoir. Mais, croyant être sûr qu'il n'avait jamais confié à sa femme que ceux qui concernaient son affaire avec M. de Montbrillant, il fit mettre ses chevaux et courut sur-le-champ à l'hôtel de Volnex. M. Félix n'y était pas. Il le fit prier de venir chez lui dès qu'il rentrerait. Il n'y vint que le surlendemain. Cet homme, par la vie ambulante que lui faisait mener le duc, et par la multitude d'affaires dont il était chargé, avait tout à fait oublié celle dont on lui parlait. Il se la rappela au premier mot, et c'était précisément tous les papiers qu'on soupçonnait Mme de Montbrillant d'avoir distraits ou brûlés qu'il avait entre les mains.*

*M. de Ménil alors arriva chez Mme de Montbrillant pour la première fois, et lui dit en entrant chez elle : « Je viens, ma chère sœur, vous faire réparation au nom de qui il appartient ; mais ce n'est pas au mien, car je ne vous ai jamais soupçonnée. Les papiers sont retrouvés, etc. »*

*Mme de Montbrillant ressentit la plus grande joie de cette nouvelle, mais elle dit à M. de Ménil que, si Mmes Le Brun se croyaient quittes envers*

---

1. Récit publié, jusqu'à « et il partit » seulement, avec des retouches, des altérations, et des omissions, dans *Mém.* I, p. 451 à 453. Un court extrait en a été également reproduit dans *Jeun.*, p. 400.

*elle par ce qu'il venait lui dire de leur part, elles se trompaient. Il répondit qu'il ne tiendrait pas à lui qu'elles ne fissent tout ce qu'elles devaient. Mme de Montbrillant me dit qu'il tomba dans sa rêverie après lui avoir dit qu'il allait chez Mme de Gondrecourt. Il paraissait avoir quelque chose sur le cœur, qu'il n'osait prononcer. « Qu'avez-vous? lui dit-elle. — Je ne verrai pas mon frère, répondit-il. Je suis cependant dans les dispositions qu'il peut désirer, s'il est juste. Je ne me relâcherai point de mes droits. J'éviterai de plaider, à moins qu'il ne m'y force ; mais, notre compte une fois arrêté, je renonce à toute association pour le temps qui reste d'ici à la fin de cette affaire... Ma sœur, voulez-vous que je vous dise ce que j'ai cru? — Quoi, mon frère? — Ma femme ne connaissait guère les affaires ni l'importance de l'argent. J'ai cru qu'en vous priant de brûler indistinctement tout ce qui se présentait, elle avait désiré d'éteindre une source de discussions, et... — Mon frère, elle était trop juste et trop équitable pour avoir eu une vue si mal entendue, et les suites... — Je supposais qu'elle ne les avait pas prévues... Mais que peut-elle donc avoir fait brûler si subitement? — Je l'ignore absolument, mon frère. J'ai brûlé sans rien voir. — Vous ne le soupçonnez pas? — Non, mon frère. — Si celle-là avait des intrigues?... Mais cela n'est pas vraisemblable, n'est-ce pas? — Mme de Ménil faisait beaucoup de bien, mon frère ; il serait tout simple qu'elle eût voulu en dérober les traces. — Je le crois. Vous le croyez aussi? — C'est, à mon avis, le seul soupçon que nous puissions nous permettre. Il faut nous y tenir. »*

*Il soupira et il partit.*

*Le chagrin que ressentait le chevalier Le Maire, et ce qui l'avait engagé à appeler Mme de Montbrillant à son secours, était une querelle d'enfant que lui fit Mlle Darcy. Elle lui en avait suscité vingt autres plus graves, qu'il avait souffertes patiemment et avec la plus grande résignation. Mais celle-ci finit par une scène si vive, qu'il était presque impossible qu'ils pussent éviter un éclat effroyable, si Mme de Montbrillant ne les eût raccommodés. Je pressentis dès lors qu'ils ne vivraient pas longtemps ensemble.*

*Le fond de la querelle était un souper dont le chevalier avait fait mystère à Mlle Darcy. De dispute en dispute, elle était venue au point de lui reprocher la part qu'elle prenait dans son ménage et les soins qu'elle en prenait. Si l'examen de ce reproche eût été possible, on aurait vu clairement qu'elle ne perdait pas au marché. Je n'étais pas le seul qui avait eu occasion de remarquer depuis quelque temps un changement sensible dans l'humeur de Mlle Darcy. Elle perdait par l'âge des agrémens de sa figure et de sa douceur, qu'on ne devait vraisemblablement qu'à l'habitude qu'elle s'était faite d'être compatissante. Sa plaisanterie devenait amère ; elle se formalisait aisément*[1]*. Le chevalier était toujours le même, ne se haussait ni ne se baissait. Il prenait pitié de ce changement, et allait son train. Cette égalité et cette indulgence furent regardées de la part de Mlle Darcy comme*

1. Le portrait évolue vers celui de Mlle d'Eth qu'a peint Diderot en 1760.

*la preuve certaine d'une indifférence choquante. Son amour-propre fut blessé qu'on pût supposer un détachement si offensant. Voilà la base des scènes réitérées et ridicules qu'elle nous a données depuis. Je suis encore à concevoir comment le pauvre chevalier a eu si longtemps la patience d'y tenir. C'était à mes yeux un miracle perpétuel que sa douceur et sa conduite.*

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX[1].

Quatre jours de distance.

« Allons, ferme, appuyez, mes bons amis de Cour ! »[2]

Voilà ce que j'ai été tentée vingt fois de répondre aujourd'hui. Croiriez-vous que je ne puis pas faire un pas sans recevoir des complimens, des félicitations, etc. ? Mais ce que je trouve d'excellent, ce sont ceux qui me disent : « Défiez-vous de tels et tels; si vous saviez les propos qu'ils tiennent de vous !... Il faut avoir l'âme bien basse pour soupçonner si vite, » ajoutent-ils.

Je ne répondrais pas cependant qu'ils n'aient été du nombre de ces mal-disants; je le soupçonne même très fort. Desbarres prétend que les Le Brun me doivent une réparation publique. Il dit qu'ils doivent imprimer le fait dans les journaux. Je vous avoue que, quoiqu'il ne soit pas le seul de cet avis, et que nommément Formeuse ait la même opinion, cette idée ne m'a paru que ridicule. J'ai dit que je ne le voulais absolument pas.

Madame Le Brun est venue chez moi avec une de ses sœurs; elle m'a fait des excuses de la part de l'autre. Ainsi tout est dit : toute la famille et nos amis en ont été témoins. Je pense très sincèrement ce que je lui ai répondu; lorsqu'elle a commencé sa harangue, je ne l'ai pas laissée achever. « Il était difficile, Madame, lui ai-je dit, que l'on pût soupçonner mon intention; mais je pouvais être coupable du fait sans le savoir. Il m'importait d'en être justifiée à mes propres yeux et dans l'esprit de ceux que j'estime. Je la suis, tout le reste m'est indifférent. »

Elle voulut nier les propos qu'elle craignait sans doute qui ne me fussent revenus. « J'ai appris à ne faire nul cas des propos, lui dis-je, Madame. Tout homme juste et équitable les méprise. On ne me dit rien, parce qu'on sait que je n'écoute rien. Vous dites aujour-

---

1. Publiée, avec des retouches et moins les deux derniers paragraphes, dans *Mém.* I, p. 453-454.

2. *Le Misanthrope*, acte II, scène IV. — L'éditeur des *Mémoires* a dûment rectifié : « poussez ».

d'hui, Madame, que vous ne m'avez pas soupçonnée. Je le crois; je vous prends au mot et j'en prends tous ces messieurs à témoin. »

M. de Montbrillant fut à son frère et lui dit : « Eh bien ! ces papiers, les as-tu ? Il faudra les voir. Les as-tu examinés ? — Oui, lui répondit Ménil. — Eh bien ? — Eh bien ! vous me devez jusqu'aujourd'hui cent quatre-vingt-seize mille livres. — Diable ! cela ne se peut pas, cela est bien singulier. Il y a là quelque erreur. J'ai mes notes. — Vous aurez ce que vous voudrez, mais je ne veux ni me départir de ce qui m'est dû, ni disputer avec vous. Je vous avertis que j'ai remis tous mes papiers à M. Félix, qui les avait en dépôt; vous n'avez qu'à remettre les vôtres à qui vous voudrez, et, dimanche matin, que celui que vous aurez choisi se rende à six heures à l'hôtel de Volnex. Ces messieurs régleront notre compte, et vous n'aurez plus qu'à payer. » M. de Montbrillant convint qu'il irait lui-même, avec Bellefontaine[1].

Ces dames dirent à ma mère qu'elles auraient été chez elle, si elles ne l'avaient pas trouvée chez moi. Ainsi, soit que nous devions cette réparation à la persécution de M. de Ménil et de Saint-Urbain, comme le prétend Desbarres, soit qu'elle vienne de leur propre mouvement, tout est bien et cela suffit. Ce sera à mes amis à donner aux faits autant de publicité qu'ils le jugeront à propos. Pour moi, je suis contente.

C'est demain le rendez-vous chez Félix. M. Volx s'est présenté hier chez ma mère et chez moi; nous n'y étions ni l'une ni l'autre. J'ai envoyé ce matin lui en témoigner nos regrets. Il m'a fait dire qu'il s'était mal trouvé de sa sortie; il a eu un mouvement de fièvre cette nuit. René est allé le voir et viendra le soir nous en dire des nouvelles.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Lisieux.

Je ne vous vois jamais huit jours de suite à Versailles, mon cher tuteur, que je ne craigne qu'il ne soit question de quelque long voyage. J'ai besoin pour me rassurer, de me rappeler tout ce que vous m'avez dit sur vos projets et sur vos résolutions. Puisque vous ne serez de retour qu'après-demain, il faut continuer de vous mettre au courant pour votre arrivée.

---

1. *Mém.* transposent (I, p. 454) : « avec *Cahouet, son secrétaire* ». Ce personnage, que nous retrouverons au cours de l'histoire, était, semble-t-il, l'intendant de M. d'Épinay. Il figure également dans les *Confessions.* — Cf. d'autre part la Note du folio B 20 (verso) : « *Une petite discution* (sic) *entre M. de Ménil et M. de Montbrillant sur une affaire d'intérêt, mandée par Mme de Montbrillant.* »

J'ai réussi dans mes négociations, je l'espère. Le chevalier et Mlle Darcy sont raccommodés[1]. Elle a été un peu honteuse des motifs de son humeur et du genre de griefs auxquels elle a mis tant d'importance. Avant-hier, elle me prit à part et me dit que, par un excès de délicatesse, elle n'avait osé articuler les vrais sujets de plainte qu'elle était en droit de faire contre le chevalier. « Je ne sais, me dit-elle, si vous me rendez assez justice pour penser que je ne me serais pas livrée à vivre ainsi publiquement et à demeurer avec lui, s'il ne m'avait pas fait une promesse de mariage. Je l'ai par écrit. Il me l'a réitérée vingt fois, et j'y comptais si bien que je n'ai pas fait difficulté de me dire mariée à plusieurs personnes austères de qui je voulais me conserver l'estime. Madame votre mère est du nombre. Depuis trois mois, je presse le chevalier d'acquitter sa promesse. Il n'a osé d'abord me refuser ouvertement; mais il a éludé, et, depuis quinze jours, il m'a déclaré très nettement et sans honte qu'il n'en ferait jamais rien. Jugez à présent si mes chagrins, mon désespoir, et peut-être bien même l'humeur que j'ai pu avoir sont fondés[2]. On en aurait à moins, après tout ce que je lui ai sacrifié, etc., etc. » Je lui offris d'en parler au chevalier; elle y consentit. « Je vous proteste, me dit-elle, que je me croirai la créature la plus heureuse, s'il m'épouse. J'apporterai tous mes soins à faire son bonheur, et je ne lui donnerai jamais le plus léger sujet de s'en repentir. Mais lorsqu'on n'est plus dans l'âge de s'étourdir sur ses erreurs, on ressent trop les inconvéniens qui y sont attachés et l'on devient triste, ennuyeuse; l'impatience et l'humeur gagnent... Voilà, je vous le proteste, les seules causes de celles qu'on me voit. » Ces raisons sont spécieuses, me disais-je; mais malheureusement, chez Mlle Darcy, je crains qu'elles ne soient qu'un prétexte dicté par la honte et par l'amour-propre. Je souhaite de me tromper; je serais plus persuadée de ce qu'elle veut que je croie, si sa conduite n'avait pas été, et n'était pas encore, un peu contradictoire à ses paroles. Desbarres prétend qu'elle a fait l'impossible pour plaire à un homme de finance qu'il connaît, et qu'elle n'y a pu réussir. Il est vrai que c'est Desbarres qui dit cela.

Quoi qu'il en soit, j'ai parlé au chevalier en la quittant. « Il n'y a, m'a-t-il répondu, qu'une petite difficulté à tout cela : c'est qu'il n'y a pas un mot de vrai. C'est moi qui ai pensé faire la sottise de l'épouser, il y a un an; et elle ne le jugea pas à propos alors. Elle prétend que son humeur vient du refus que je lui ai fait depuis;

---

1. Cf. fol. B 20 (verso) : « *Les querelles du chevalier Le Maire avec Mlle Darcy ; Mme de Montbrillant les raccommode.* »

2. Le grief est conforme à celui que Mlle d'Eth pouvait articuler contre le chevalier de Valory : « Il l'enleva à l'âge de quatorze ans, la déshonora, lui fit des enfants, lui promit de l'épouser, et la planta là », écrit Diderot à Sophie Volland (Lettre du 26 octobre 1760).

et c'est au contraire son humeur, qui est depuis six mois insoutenable, qui m'a forcé, non à refuser de l'épouser, mais à la prier de se conduire plus honnêtement avec moi, si elle voulait m'y déterminer. Je n'ai jamais opposé que de la patience et de la douceur à ses emportemens. (Et cela est vrai.) Mais je n'y ai rien gagné. Il est certain que, si elle ne change pas, si elle ne redevient pas comme nous l'avons connue, je ne l'épouserai de ma vie. »

Je ne pouvais blâmer le chevalier. Cependant, je fis valoir autant qu'il me fut possible ce qu'il devait aux sacrifices qu'elle lui avait faits. Il me regarda en souriant. « Ils ne sont pas si grands qu'on le dirait bien, me dit-il. Mais n'importe ! Je sais ce que l'honneur, la justice et l'équité me prescrivent; je ne m'y refuse pas; mais aucune loi ne peut m'obliger à me mettre la corde au col. Dites-lui, Madame, puisque vous voulez bien vous intéresser à nous, dites-lui que je ne lui demande que d'être un an entier sans me faire des scènes. Si elle a des peines réelles, je suis prêt à les partager; mais elle n'en a point. Elle a de l'humeur, des caprices; elle cherche à les justifier et elle s'accroche à mille misères plus absurdes les unes que les autres. Qu'elle pleure, si c'est un besoin. Je n'y prendrai pas garde. Mais qu'elle cesse de vouloir me persuader que j'en suis la cause et l'objet, car le diable m'emporte si j'en puis croire un mot ! Je le répète : un an entier d'épreuve, et si elle peut être un an sans me faire des sorties et des scènes comme elle m'en fait sans cesse à faire damner tous les saints du paradis, je l'épouse. »

Je proposai au chevalier de venir chez elle avec moi lui porter ces paroles en ma présence. Nous y fûmes. Le premier mouvement fut violent de la part de Mlle Darcy; nous eûmes de la peine à nous faire écouter... Nous y parvînmes enfin; et, dès que je lui eus dit les intentions du chevalier, elle passa tout d'un coup de l'état de délire où elle était au plus grand calme. « Je suis contente, dit-elle, je ne demande rien de plus. Mon cher chevalier, dans un an je serai votre femme. » Le chevalier, en réitérant sa promesse, ajouta : « Je le désire sincèrement, mais j'en doute. »

Je les laissai et je m'en revins chez moi, où je trouvai René[1] qui me dit que M. Volx désirait nous voir, ma mère et moi, dans un moment où il n'y aurait pas d'étrangers, parce qu'étant contraint à porter encore quelque temps son bras assujetti, il ne voulait pas se montrer dans le monde avec cette affiche[2]. Cette délicatesse me paraît sage et bien placée. Vous voyez, mon tuteur, qu'il n'est pas possible d'avoir le sentiment plus juste que ne l'a M. Volx. Il va passer un mois à la campagne pour se rétablir à son aise; il veut

---

1. La suite (amenée par les mots : « Hier en rentrant, je trouvai Rousseau... ») a été publiée, abrégée et retouchée, dans *Mém.* I, p. 455-456.
2. VAR. *Mém.* I, p. 455 : « dans cet état ».

prendre congé de ma mère et de moi avant de partir. Croiriez-vous que cette entrevue m'embarrasse ? Je la désire; je la désire beaucoup même. J'ai le cœur plein de reconnaissance pour M. Volx. Mais je ne sais pas ce que je dois lui dire; car enfin je suis cause qu'il s'est battu, mais il ne s'est cependant pas battu pour moi. Un éloge sur l'esprit de justice et de bienfaisance générale qui l'a conduit ? C'est bien froid ! Ce discours irait mieux dans la bouche d'une autre que dans la mienne. J'appuyerai sur la reconnaissance que je ressens sur la part indirecte... Je répéterai « indirecte »; je ne veux pas qu'il me soupçonne d'une sotte vanité; il est très possible, et il est même très vraisemblable, que je n'aie nulle part à son intention; il me connaît si peu !... Il ne parle guère; on ne sait pas s'il étudie, s'il fait des remarques sur ceux qu'il voit. Quoiqu'il soit renfermé[1] et que je sois confiante, je suis persuadée qu'il lui faudrait peut-être plus de temps pour me connaître que je n'en ai mis à le deviner et à le juger. Il est vrai que je me suis fait depuis si longtemps une habitude de tout combiner, de tout réfléchir, que cela peut contribuer à hâter mes découvertes. Je crois que ce sera demain que nous le verrons. Je vous rendrai compte de sa visite.

M. de Ménil m'a dit que le compte de ses intérêts avec M. de Montbrillant était enfin arrêté. Mon mari lui redoit cent quatre-vingt-trois mille livres, et leur association est rompue. Cette discussion a été très orageuse, à ce qu'a dit M. Félix. Il y avait bien pour une demi-heure de travail entre gens raisonnables[2]. M. de Montbrillant les a tenus depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures après-dîner à disputer et à opposer des raisonnemens absurdes à des faits et à des titres sans réplique. Il s'est rendu à la fin, ne pouvant réclamer contre ses propres signatures. Il a demandé l'espace de trois mois pour s'acquitter et faire la portion des fonds qu'il est obligé de rendre. Je ne sais comment il pourra remplir son engagement. Il est sans cesse aux expédiens pour acquitter les dépenses fixes et journalières de sa maison. Il faut qu'à chaque échéance de mon revenu, je forme quatre ou cinq demandes avant d'être payée. Ce sont des discussions, des erreurs de compte à tout moment; et il m'arrive toujours de sacrifier quelques petites choses au repos, pour abréger l'ennui de ces disputes. Malgré mon exactitude, il est en arrière de sept à huit mois sur ce qu'il me doit. Je ne lui connais point de ressources pour s'acquitter avec Ménil[3].

M. de Ménil m'a montré une lettre du comte de Grangé qui l'afflige et qui contient en effet des détails tout à fait malheureux. Il lui mande que la tête de la comtesse de Grangé est totalement

---

1. VAR. *Mém.* I, p. 455 : « circonspect ».
2. La fin, dans les *Mémoires*, fait entièrement défaut.
3. VAR. A : « pour *se tirer de cette nouvelle dette.* »

détraquée. Elle a fait plusieurs extravagances publiques. Il vient de partir de Rochefort avec elle, et ils sont allés à Grangé pour la soustraire au public. Il prie M. de Ménil, avec les plus vives instances, de venir passer quelque temps dans sa terre avec eux pour être témoin de l'état de sa sœur, et raisonner d'après cet examen au parti qu'il conviendra de prendre. Il témoigne à M. de Ménil la plus grande estime et la plus entière confiance. On voit bien qu'il a besoin de lui. Il n'est pas absolument décidé à se rendre à l'invitation de M. de Grangé. Il veut auparavant terminer ses affaires avec sa belle-mère; mais sous quinze jours cette excuse ne peut plus avoir lieu.

Le tuteur de la substitution est venu annoncer hier une assez fâcheuse nouvelle à M. de Montbrillant. C'est qu'il y a des réparations très urgentes à faire au château de Montbrillant. Comme il l'en a averti plusieurs fois, et que mon mari n'en a tenu compte, il le lui a fait signifier par huissier, afin que ces réparations, qui sont toutes locatives, ne deviennent pas, faute d'être faites à temps, grosses réparations et sur le compte de la substitution. C'était pourtant bien, je crois, son projet.

Pour qu'on puisse les faire sans nous priver d'habiter la campagne, il est décidé que nous habiterons cette année le Petit-Montbrillant. Ce n'était guère là l'intention de l'acquéreur. Je n'en suis pas fâchée, car c'est un endroit charmant, et qui, ayant peu de logement, nous maintiendra dans la douce nécessité d'y recevoir peu de monde. Voilà toutes nos nouvelles, mon chez tuteur, en attendant que vous nous en apportiez d'autres.

Je ne vous dis rien de Desbarres. Je ne l'ai presque pas vu. Il est dans les grands principes : il ne cultive ses amis que dans l'adversité. Je crois, en vérité, qu'il est piqué de n'avoir pas deviné que le chevalier de Volnex pouvait avoir ces papiers. J'oubliais de vous dire aussi qu'il est clair que le comte de Lange me dédaigne[1] depuis que je suis justifiée.

◇

### Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[2].

Je vous attendrai à dîner, mon cher tuteur; j'ai mille choses à vous dire; je n'ai le temps d'en écrire aucune.

J'ai vu M. Volx; je l'ai vu chez ma mère. Elle a été à sa rencontre lorsqu'on l'a annoncé. Il lui a baisé respectueusement la main;

1. Var. A : « *fait bien moins de cas de moi* ».

2. Seul le second paragraphe a été publié, retouché, dans *Mém.* I, p. 456, sous l'indication : « Le lendemain ».

elle l'a embrassé. J'avais fait quelques pas ; elle m'a fait avancer[1]. « Ma fille, m'a-t-elle dit, embrassez votre chevalier[2]. » Nous lui avons marqué toute la reconnaissance et l'estime qu'il nous avait inspirés. « Je serais très fier de ce titre si je le méritais, a-t-il répondu. C'est la cause générale de la bienfaisance que j'ai défendue. Il est vrai, a-t-il ajouté en me regardant, qu'elle n'avait jamais été plus outragée et plus injustement[3]. » Je n'ai pas le temps, encore une fois, de vous rien dire de plus. Tout s'est bien passé. Il est parti. Il est en campagne pour un mois. M. de Ménil part aussi; un autre arrive, et nous avons des affaires de toutes espèces qui nous désolent.

Venez, je vous attends.

◇

*M. de Ménil avait reçu une seconde lettre du comte de Grangé, plus pressante encore que la première, qui l'avait déterminé à partir tout de suite. Il était aisé de voir, par les démarches du comte, qu'il voulait tenter les moyens de se débarrasser de sa femme. Il avait écrit en même temps à M. l'abbé de Vaux, frère de M. de Vaux, chez qui M. de Montbrillant avait été à Saint-Claude[4], pour le prier de se rendre à Paris pour une affaire qui intéressait toute la famille.*

*Cet abbé de Vaux ne venait presque jamais à Paris. Mme de Montbrillant ne l'avait vu que dans sa très grande enfance ; à peine s'en souvenait-elle. Il était possesseur d'une abbaye de quinze mille livres de rente en Lorraine, qu'il habitait. Cet homme était en liaison, par la situation de son abbaye, avec plusieurs grands seigneurs, avec le cardinal de Rohan[5] et avec toute la Cour du Roi de Pologne. M. de Grangé qui, pour cette raison, l'avait toujours cultivé par lettres depuis son mariage, regarda son suffrage comme très important pour la réussite de ses projets, et c'est ce qui le détermina à le presser de se rendre à Paris.*

*L'abbé de Vaux, fier de l'importance qu'on mettait à avoir son avis, ne se fit pas prier ; et comme il n'avait point d'habitation à Paris,*

---

1. *Mém.* I, p. 456, altèrent en : « Lorsqu'on *nous* eut annoncé son arrivée, *nous allâmes* au-devant de lui. Après les premières salutations, qui furent très respectueuses de sa part : Ma fille, etc. »

2. Cf. la Note 126 du fol. B 138 (verso) : « *Donner le nom de Chevalier à Volx.* »

3. Interrompu sur ces mots, ce billet (ou ce post-scriptum) constitue le texte final du premier volume des *Mémoires* (édition Paul Boiteau).

4. L'abbé « de Vaux » est donc l'abbé Terrisse, frère du directeur des fermes à Saint-Quentin (cf. tome I, page 167, n. 2), tous deux cousins germains de M. d'Épinay, par leur mère, née Antoinette-Françoise La Live. Il était commendataire de l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux, de l'ordre des Augustins.

5. Le ms. porte *Rouen*, mais la correction est imposée « par la situation » des abbayes respectives. L'abbé Terrisse devait effectivement avoir affaire à l'autorité diocésaine de Rouen; mais, en « Lorraine », c'est du cardinal-prince de Rohan que l'abbé « de Vaux » dépendait. — Perey et Maugras, en utilisant ce passage, ont respecté la leçon : Rouen (*Jeun.*, p. 401).

*il manda sans façon à M. de Montbrillant de lui faire préparer un logement chez lui, parce qu'il arriverait un tel jour. Cette lettre arriva deux jours avant le départ de M. de Ménil. On ignorait encore le motif de son voyage ; il n'en avait rien dit dans sa lettre.*

*Son arrivée ne fit ni peine ni plaisir à Mme de Montbrillant. Il eût été un être plus intéressant pour elle, qu'elle n'aurait pas alors été plus affectée de sa présence. Les premiers jours de la découverte des papiers une fois passés, elle était tombée dans une mélancolie et un abattement singuliers, ce qui me prouva que, pendant les six semaines qu'avait duré cette discussion, elle était soutenue par la révolte que l'injustice avait faite sur son âme. Mais aussitôt qu'elle fut justifiée, ses forces l'abandonnèrent et elle sentit alors tout l'effet du mal et de la peine qu'elle avait ressentie.*

*Mais ce qui l'affectait sensiblement, ce fut une escroquerie que son mari avait faite quelque temps avant à ses enfans, et qu'elle ne découvrit qu'alors. On avait obtenu, il y avait trois ou quatre mois, la permission du lieutenant-civil de faire dans la terre de Montbrillant une coupe de bois qui était sur le retour, et dont le marché fut fait et signé à dix-huit mille livres, parce que M. de Montbrillant se hâta de le conclure, tandis que le tuteur de la substitution travaillait à en avoir vingt-deux, qu'il aurait eu si on l'eût laissé faire. Mais M. de Montbrillant, qui tira de ce marché un pot-de-vin de cent louis, ne lui en donna pas le temps. Il profita encore de cette coupe pour en faire une de deux avenues, qu'il vendit mille écus, et qui n'étaient pas comprises dans la permission*[1]*. Le tuteur avait caché ces détails à Mme de Montbrillant, et s'était contenté de menacer son mari de le faire rendre à la première occasion qu'on aurait de prendre un avis des parens*[2]*. Lorsque Mme de Montbrillant en fut instruite, elle en parla avec force à son mari, qui répondit à son ordinaire ; mais le tuteur lui promit de l'avertir lorsqu'il serait temps de réclamer ces sommes auprès de la famille.*

*Un autre événement qui ne la tourmentait pas moins fut l'assurance qu'on lui donna que M. de Montbrillant venait d'acheter encore une maison qu'il faisait embellir pour y loger Mlles Rose*[3]*. L'achat et la dépense qu'on y faisait étaient en leur nom ; nombre de créanciers commençaient à paraître et à se plaindre, et menaçaient de quelque fâcheuse catastrophe.*

*Mme de Gondrecourt et sa fille prirent le parti de communiquer leurs craintes à M. de Sainte-Hermine, qui était alors contrôleur général*[4]*. Il*

---

1. Cf. l'addition marginale à la Note 125, dans le fol. B 138 (recto) : « *Les bois de la substitution vendus incognito.* »

2. Cf. ibid. : « *L'avis des parens p. faire rendre les sommes...* »

3. Cf. ibid. : « *Achat d'une maison à Paris pour les petites Rose.* » — C'est en 1751 que M. d'Épinay avait acheté pour les « demoiselles Verrières » l'hôtel et le jardin sis rue d'Auteuil, 43-47, ancienne propriété de l'actrice Marie Antier, maîtresse du prince de Carignan (Cf. le *Bulletin de la Soc. d'Hist. de Passy*, t. V, p. 12; et t. VII, p. 74).

4. « M. de Sainte-Hermine », *alias* Moreau de Séchelles, fut contrôleur général des Finances depuis août 1754 jusqu'en avril 1756.

*envoya chercher M. de Montbrillant, et lui parla de façon à le contenir pendant quelque temps. Ses dépenses furent suspendues, mais elles ne furent que suspendues. Il ne se vanta pas*[1] *de la mercuriale qu'il avait reçue et, s'il soupçonna sa femme ou sa belle-mère de la lui avoir attirée, il ne leur en témoigna rien. Cette réforme de quelques mois le mit en état d'entrer en payement avec M. de Ménil.*

*Mme de Montbrillant s'était beaucoup appliquée à la lecture depuis quelque temps, dans la vue d'être plus en état de diriger l'éducation de ses enfans ; elle avait mis par écrit les réflexions que ses lectures lui avaient suggérées ; elle se proposait d'en lire de temps à autre quelques-unes à ses enfans et de les commenter avec eux. Mais l'arrivée de M. et Mme de Grangé interrompit son projet et ses occupations.*

◇

### Madame de Montbrillant au Marquis de Lisieux.

Je ne comprends rien à tout ce qui se passe, mon tuteur, depuis la première lettre où M. de Ménil nous mande que l'état de sa sœur est une énigme pour lui; tantôt folle, tantôt sensée, et quelquefois sublime. Nous n'en avions pas entendu parler.

Je reçois à présent une lettre du comte, plus basse, plus flagorneuse que tout ce que vous pouvez imaginer. Il me dit en confidence, en me recommandant de n'en parler à personne, pas même dans la famille, que les extravagances de sa femme sont au plus haut point; qu'il prend le parti de la ramener dans sa famille, et qu'il me conjure de lui retenir un appartement dans un couvent, qui soit prêt à la recevoir à son arrivée. Vous pensez bien que je ne me charge point de cette commission. Je lui réponds que je n'abuserai point de son secret, mais qu'il m'est impossible de lui rendre le service qu'il me demande sans me compromettre, précisément par le secret qu'il exige.

En effet, qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce un piège qu'il veut me tendre ? Que ne s'adresse-t-il à l'abbé de Vaux[2], qui est ici depuis cinq jours, qui n'y sait que faire, qui dîne tous les jours en évêques, archevêques, etc., et qui vient le soir digérer, blâmer, critiquer et médire pédantesquement au coin de mon feu.

Il est délicieux, cet abbé de Vaux ! Il a de l'esprit; mais il a bien

---

1. Var. A : « *Il ne leur en témoigna rien.* »
2. Le passage qui suit, jusqu'à « jabot de dindon », a été publié, avec des retouches et une omission, dans *Jeun.*, p. 401, sous forme d'extrait du Journal de Mme d'Épinay.

toute la morgue, la vanité et l'insolence de son état. La société de René et de Desbarres lui déplaît souverainement[1].

Il m'a demandé si j'étais toujours ivre de la musique. « Je ne sache pas, lui dis-je, que j'aie jamais été ivre de rien, et j'étais si enfant quand je vous ai vu... » Lui, sans m'écouter, alla toujours son chemin : « C'est-à-dire que vous ne l'aimez plus, dit-il. Je m'en serais bien douté. Dans ce pays-ci, les goûts ne durent pas. » Lorsqu'il a dit quelques-unes de ces plates généralités, il se rengorge et fait le jabot de dindon.

Balbi crut faire des miracles en disant que j'avais substitué à ces riants délassemens des occupations plus solides, et que j'étudiais les grands hommes : Locke, Montaigne, Montesquieu. Il me lança un regard d'indignation qui m'atterra un moment, mais je réfléchis bientôt que je serais plus sotte que lui si je m'épouvantais de son bavardage, et j'interrompis le sermon qu'il nous faisait sur le danger des lectures philosophiques. En un mot, ce sont de ces gens qui n'approuvent que leur conduite ou celles qu'ils dirigent.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que je suis toute déroutée de mes occupations depuis qu'il est ici. Je n'ai pas un moment à moi. Ma mère approuve fort que je ne me mêle en rien de ce qui se fera relativement à ma belle-sœur. J'espère que vous penserez de même. Desbarres est furieux de ce que cet abbé est toujours là, qui l'empêche de questionner à son aise. Je tire parti de mes remarques pour me distraire; mais j'ai beau faire, je n'ai plus d'activité, je suis insensible à tout, mon âme dort, ou elle est morte[2].

Bonjour, mon tuteur, vous verra-t-on demain ? Ma mère dînera chez moi. Je vous en prie, venez voir notre abbé. Il y dînera à sa considération.

◇

*M. de Grangé feignit de ne savoir aucun mauvais gré à Mme de Montbrillant de son refus. Il arriva avec sa femme et M. de Ménil. A quelques lieues de Paris il se détourna pour aller à Versailles, sous prétexte d'être parti de son commandement sans l'aveu du Ministre, et voulant, ce disait-il, le prévenir lui-même et se faire délivrer un congé.*

*M. et Mme de Montbrillant, M. et Mme de Lange et l'abbé de Vaux furent recevoir Mme de Grangé, qu'ils trouvèrent au premier abord très sensée. Mais à la plus légère contradiction sa tête s'échauffa, et elle dit et fit toutes les extravagances possibles. M. de Grangé arriva deux heures après elle.*

---

1. Cette phrase fait défaut dans *Jeun.*

2. VAR. A, d'abord : « me distraire *de l'ennui que ces gens me causent.* » (biffé et remplacé en interligne par le texte ci-dessus).

*On assembla le lendemain toute la famille : frères, oncles, tantes, cousins, et l'on tint conseil sur le parti qu'il y avait à prendre. Chacun sentait l'impossibilité de laisser Mme de Grangé en représentation dans sa province ; encore moins sur sa bonne foi à Paris. M. de Ménil proposa le couvent. On objecta qu'elle n'y consentirait jamais. Son mari crut avoir levé l'obstacle en disant : « J'aurai une lettre de cachet. » Cet expédient révolta et fut unanimement rejeté. On a su depuis qu'il l'avait dans sa poche, mais qu'à la manière dont cette proposition fut écoutée, il n'osa s'en vanter !*[1] *« Eh bien ! Messieurs, dit-il, voyez donc ce que vous voulez en faire, car pour moi je ne saurais m'en charger dans l'état où elle est. »*

*On se sépara en disant qu'on y réfléchirait, et on remit la séance au lendemain.*

*M. et Mme de Montbrillant convinrent entre eux qu'ils offriraient le Grand-Montbrillant pour le reste de l'été, et qu'ils habiteraient le petit château*[2]*, comme ils en avaient le projet, et que les réparations à y faire indispensablement l'automne seraient un prétexte suffisant pour ne pas prendre un plus long engagement, à condition néanmoins que M. de Grangé ferait garder sa femme par des gens à lui en qui il aurait confiance, parce qu'il ne leur convenait pas d'être le geôlier de leur sœur. Ce projet fut conçu par l'abbé de Vaux. Il fut si glorieux de ce beau plan, qu'il arriva le lendemain le premier à l'assemblée pour recueillir les complimens qu'il croyait mériter. M. de Grangé arriva le dernier. Elle se tenait chez Mme de Montbrillant. En entrant, il remit une lettre de M. le Garde des sceaux*[3] *à M. de Montbrillant, qui lui enjoignait de prêter le château de Montbrillant à Mme de Grangé, en ajoutant qu'il regardait ce service comme personnel.*

*Mme de Montbrillant pensa se trouver mal de colère à la lecture de cette lettre ; elle ne put proférer un seul mot. M. de*[4] *Montbrillant répondit fort honnêtement que le Ministre lui avait ôté le plaisir de rendre un service à sa sœur. L'abbé de Vaux fut enchanté de s'être rencontré avec le Ministre, et détailla avec emphase les circonstances de son projet. Les autres vinrent demander à Mme de Montbrillant ce qu'elle avait et, excepté la comtesse de Lange, personne ne sentit l'affront qu'on lui faisait qu'après qu'elle l'eut expliqué. M. de Grangé, apprenant l'offre qu'on devait lui faire, fut un peu embarrassé de s'être si fort pressé. Mais son embarras dura peu. Mme de Montbrillant tint bon sur les conditions. Il lui dit d'un ton leste, lorsque tout fut réglé : « Ma sœur, je vous enverrai la liste de tout ce*

---

1. Cf. la Note du fol. B 138 (recto) : « *La lettre de cachet p. Mme de Grangé. Il l'avait dans sa poche.* »

2. Le « Grand-Montbrillant », c'est La Chevrette. Le « petit château », c'est proprement celui de La Briche, avec la terre d'Épinay. Diderot, qui le préférait au premier, l'a décrit à Sophie Volland dans une lettre du 5 septembre 1762. Cf. également Auguste Rey, *le Château de La Briche.*

3. De 1750 à 1757 le garde des sceaux fut Machault d'Arnouville. Jusqu'en juillet 1754, il cumula cette charge avec le contrôle des Finances.

4. Le ms. porte « Madame ». C'est évidemment une distraction du copiste, puisqu'elle ne pouvait « proférer un seul mot ».

*qu'il faut dans le château pour que Mme de Grangé y ait un état décent. Il faudra en linge et en vaisselle... — Monsieur, lui dit-elle, je n'ai ni linge, ni vaisselle de relais. Le château restera meublé tel qu'il est. Quant à ce qui y manquera, ce sera, si vous voulez bien, votre affaire d'y pourvoir. » Et elle lui tourna le dos.*

*M. de Grangé s'établit au château de Montbrillant pendant quelques semaines. Dès ce moment il voua une haine implacable à sa belle-sœur. Il ne put se dissimuler qu'elle n'eût pénétré ses projets. Elle eut l'imprudence de lui marquer l'indignation que lui avait causée la lettre de cachet. Lorsqu'on avait détaillé à la famille assemblée les différentes scènes qu'il avait eu personnellement à essuyer de sa femme, la comtesse de Lange avait dit qu'il convenait de la faire paraître, pour tâcher de tirer d'elle quels pouvaient être ses motifs pour avoir maltraité et tourmenté son mari. Il s'y était opposé en disant : « Quelles raisons pouvez-vous tirer d'une folle ? » On avait demandé l'avis de Mme de Montbrillant qui, jusqu'à ce qu'elle fût interrogée, avait gardé le silence. Elle avait répondu qu'il lui semblait indispensable d'entendre Mme de Grangé, et, cet avis l'ayant emporté, on découvrit au milieu des extravagances de cette femme un principe d'amour et de jalousie auquel le comte avait donné lieu, ce qui redoubla la pitié de sa famille pour l'état de sa femme.*

*En effet, M. de Grangé était amoureux à Rochefort d'une jeune femme, violente, impérieuse, coquette, qui l'avait absolument subjugué. L'un et l'autre gardaient peu de mesures, et, loin de ménager la comtesse comme ils l'auraient dû, ils la narguaient, se moquaient d'elle sans aucun égard. Elle s'en aperçut, et l'amour-propre blessé, joint à une tête déjà mal organisée, produisirent les funestes effets qu'on vient de voir*[1].

*La mauvaise disposition où le comte vit contre lui la famille de sa femme, la résolution que prit l'abbé de Vaux de passer l'été à Paris, lui firent prendre le parti d'y rester aussi quelque temps et de ramener les esprits par sa conduite, n'osant tout à fait les braver. Il en était aux petits soins avec la comtesse et, d'attention en attention, il s'oublia jusqu'à lui faire un enfant. Cette découverte, au moment où personne n'ignorait qu'il avait voulu la faire enfermer, lui donna un ridicule dont il ne s'est jamais relevé, et par contre-coup lui fit perdre sa maîtresse de Rochefort, qui se trouva insultée et jouée par ce raccommodement*[2]. *La comtesse, enchantée de retrouver le*

---

1. Cf. la Note du fol. B 20 (verso) : « *La maîtresse de M. de Grangé* qui commence *à faire tourner la tête à sa femme.* »

Mme de Lucé fut-elle démente à l'époque où Mme d'Épinay situe la crise de Mme de Grangé ? Je ne saurais le dire. Toutefois, il est constant que le jeune La Briche de Bellegarde, son frère cadet, était faible d'esprit. Elle-même, devenue veuve, sera internée chez les folles des Bénédictines de Conflans, du 1er juin au 2 septembre 1765.

2. Cf. la Note du fol. B 20 (verso) : « *Il a une maîtresse pendant la folie de sa femme. Il fait un enfant à celle-ci, et en perd sa maîtresse*, etc. ». Ces données ont été utilisées par Perey et Maugras (*Jeun.*, p. 402-403) qui les exploitent en romanciers : « Une fois à la campagne, les époux vécurent en si bonne harmonie, qu'on déclara

*cœur de son mari, devint à peu près comme elle avait toujours été. L'on n'attendit pas la fin de la campagne pour la faire reparaître dans le monde.*

*Mme de Montbrillant resta avec Madame sa mère, sa famille et quelques amis au Petit-Montbrillant. M. Volx, de retour de la campagne, y vint aussi assez souvent. Ma pupille se contenta de faire quelques visites à sa belle-sœur. Comme je fus presque toujours avec elle, elle m'écrivit très peu. C'est ce qui m'a décidé à narrer de suite ce qui se passa pendant cette campagne jusqu'au temps de Fontainebleau, où mes affaires m'appelèrent et où Mme de Montbrillant recommença à m'écrire.*

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Le 2 septembre.

Je vous proteste bien sincèrement et sans compliment, mon cher tuteur, que votre départ nous a tous consternés. Nous vous cherchons partout; vous nous manquez, et jusqu'aux enfans qui sont comme nous vraiment malheureux de penser que nous serons peut-être six semaines sans vous voir, après avoir joui de votre excellente société pendant près de trois mois. Vous n'imaginez pas combien ce temps passé avec vous me fait regretter d'avoir été si longtemps privée de votre présence et de vos bons avis. Si j'eusse été toujours sous vos yeux, vous m'auriez peut-être évité bien des chagrins et bien des fausses démarches. Il ne faut plus revenir sur le passé, mais plutôt s'armer de courage pour l'avenir.

Je crains bien de n'être pas au bout de mes peines. On ne sait ce que M. de Montbrillant devient. Je l'ai fait chercher pendant trois jours pour lui remettre une lettre pressée que Ménil avait envoyée par un exprès. Je suppose qu'il est question de son payement, auquel M. de Montbrillant ne pense guère. Enfin il est arrivé à cheval, hier matin, fait comme un brûleur de maison. Il avait un air mystérieux, moitié gai, moitié sérieux. Il tombait dans des rêveries profondes, et puis il lui prenait des fous rires. Ma mère croyait qu'il devenait fou. Elle lui demanda une fois ce qu'il avait à rire. « Pardieu ! dit-il, je ris de mon frère, qui devient dévot comme un capucin ! — Est-ce là, lui dis-je, ce qu'il vous mande ? — Non, ma gracieuse épouse, » répondit-il en se levant et me faisant une profonde révérence. « Il m'écrit pour me demander l'impossible. Ainsi, point

---

peu après la grossesse de Mme de Lucé. A la nouvelle de cet événement inattendu, Mme de Mystral écrivit à son amant pour rompre sur-le-champ, disant qu'*elle ne supportait pas les infidélités ;* et Mme de Lucé retrouva du même coup son mari et la raison. »

de réponse. Mais c'est que je me rappelle..., on m'a dit..., enfin je sais qu'il est dévot, et platement dévot ! »

Il nous a fait la grâce de rester vingt-quatre heures ici, pendant lesquelles il a donné plus de quatre leçons de musique, hier, à mon fils. L'enfant, qui n'y paraît pas avoir une grande disposition, en était aux larmes d'ennui et d'impatience. Heureusement pour sa sœur, que l'état de faiblesse et de langueur où elle est ne lui permet guère de sortir de sa chambre, sans quoi elle aurait été bien plus grondée que son frère, car elle a oublié, depuis trois mois qu'elle ne fait rien, le peu qu'elle avait appris. C'est un chagrin pour moi de voir l'ignorance où nous sommes obligés de la laisser. Il semble que l'air de la campagne lui soit encore plus contraire que celui de Paris. Il faut tout espérer du temps et des soins de Mlle Durand.

Ma santé n'est point bonne du tout depuis que vous nous avez quittés. J'ai des misères perpétuelles; je ne dors point; j'ai un dégoût absolu pour tous les alimens sains et ordinaires, et j'ai souvent des défaillances. Les médecins n'entendent rien à mon état, comme vous savez. Je suis résolue à en attendre patiemment l'issue, bonne ou mauvaise, et à laisser là tous les remèdes.

Mme de Grangé part demain enfin, pour se rendre dans sa terre, où elle fera ses couches. Le cher abbé de Vaux s'est déterminé à la conduire. Dieu sait comme il fait valoir cet acte de complaisance ! C'en serait une grande pour tout autre que lui; mais comme il ne tenait qu'à lui de s'en dispenser, et que nous lui connaissons d'ailleurs un grand amour pour se mêler des affaires des autres, il ne me persuadera jamais qu'il ne soit pas enchanté de cette corvée. Si vous voyiez avec quelle emphase il nous a rendu compte de toutes les précautions qu'il prenait pour la route, contre le chaud, contre le froid, contre les accidens, etc., etc. Il avait fait une liste de trois pages, et toujours disant et répétant : « Sans moi, on ne penserait pas à ceci; sans moi on n'aurait pas cela ! » Son moi se trouve partout. C'est un homme excellent.

Nous allons tous dîner en famille au Grand-Montbrillant, pour prendre congé des partans. M. de Riltière doit s'y trouver aussi, parce qu'on doit profiter de cette assemblée pour prendre un avis de parens pour demander une visite d'experts au lieutenant-civil, afin de statuer, dans les réparations qui sont à faire, celles qui concernent la substitution et celles qui regardent M. de Montbrillant et moi. J'en profiterai pour demander qu'on lui fasse restituer les cinq mille francs qu'il a escamotés à ses enfans il y a quatre mois. J'ai fait avertir ce matin le tuteur; il est arrivé avec toutes les pièces. Nous avons conté le fait à l'abbé de Vaux; il s'est récrié qu'il en fallait avoir raison; ainsi, j'espère réussir.

Bonjour pour aujourd'hui, mon cher tuteur, et de vos nouvelles !

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

J'ai bien des détails à vous faire; mais depuis huit jours je suis si malade, si faible, que je n'ai eu la force ni d'écrire ni de penser. Je viens de quitter tous mes remèdes; je n'en veux plus faire absolument, car je suis persuadée qu'ils m'épuisent et qu'ils ne me guériront jamais. J'ai déjà mieux dormi cette nuit, et je profite d'un instant de bien-être, mon cher tuteur, pour causer avec vous.

Je dois vous dire d'abord que je me trouvai mal au moment de partir pour aller dîner au grand château, comme je vous l'avais mandé. Je fus obligée de rester. J'en fus d'autant plus fâchée, que je me proposais de plaider fortement la cause de mes enfans. Ma mère et l'abbé de Vaux s'en chargèrent. M. de Montbrillant n'y vint pas. Mais l'avis presque unanime fut que l'objet de ce qu'il avait détourné n'était pas assez important pour former une plainte; qu'il fallait le passer pour cette fois; qu'on avertirait mon mari très sérieusement de n'y plus retomber, et l'on recommanda au tuteur de finir et conclure à l'avenir les opérations qu'il aurait à faire, avant d'en prévenir M. de Montbrillant[1].

Ma mère prétend que ce n'est point un homme qu'on puisse gagner en lui faisant grâce, et que cet avertissement ne servira qu'à lui faire prendre plus de précautions pour qu'on ne puisse découvrir ses manœuvres. Puisqu'elle et l'abbé n'ont pu persuader l'assemblée, je n'y aurais pas mieux réussi qu'eux.

M. de Ménil déclara le même soir à son frère, qui arriva comme tout le monde allait partir, que, s'il n'achevait pas de s'acquitter avec lui dans le courant du mois, il ne pourrait se dispenser d'agir à la rigueur, parce qu'il savait de science certaine qu'il ne manquait pas d'argent pour multiplier ses folies, mais qu'il n'en trouvait jamais pour les dépenses honnêtes et nécessaires, ni pour acquitter ses dettes. M. de Montbrillant lui fit une réponse excellente pour l'absurdité. « Mon frère, lui dit-il, c'est que je n'en ai point. J'en ai cherché, je n'en trouve point. Mais n'importe, vous serez payé. » En effet, il a fini de s'acquitter dans le courant de cette semaine. Il faut qu'il ait des ressources que nous ne connaissons pas.

J'ai voulu profiter de cette circonstance pour le prier de mettre de l'ordre dans sa maison, pour lui faire au moins payer ses domestiques, qui sont tous en avance avec lui, indépendamment de leurs gages qui leur sont dus. Il répond qu'il ne peut pas tout faire. Vous

1. Cf. la Note du fol. B 138 (recto) : « *L'avis des parens pour faire rendre les sommes... refusé et renvoyé à la grande catastrophe.* »

concevez ce que je réponds à cela, et tout ce que je suis en droit d'objecter. La fin d'une de ces conversations a été de me remettre aux premiers jours de la semaine où nous sommes, pour examiner les livres de dépenses et voir ce qu'il pourrait donner en acompte. Depuis près de cinq mois que nous sommes ici, il n'a rien payé; ce qu'il me doit pour ce seul objet se monte à quatre mille deux cents livres. Lorsqu'il a vu cela, il est entré dans une colère inconcevable. Il a examiné chaque article avec des commentaires si indignes, si révoltans, qu'à la fin je lui ai dit : « Monsieur, vous me prenez sans doute pour la femme de charge de votre maison ? Ce rôle ne me convient pas. Prenez la peine de me rembourser la moitié de cette somme que j'ai avancée, et à l'avenir, faites la dépense vous-même, car je n'en veux plus entendre parler. J'y apporte toute l'économie possible; mais, loin de me savoir gré de mes soins, vous me reprochez jusqu'au pain que je mange et que je vous paye[1]. Songez, s'il vous plaît, que si votre projet est de ne pas tenir à vos enfans et à moi un état de maison convenable, je ne le souffrirai pas et j'employerai des moyens qui pourront vous y contraindre. »

Je l'ai laissé après cette courte harangue, et voici le troisième jour que je lui écris pour être payée de mes avances. S'il ne tient pas plus de compte de cette troisième lettre, je le préviendrai par la quatrième que je vais saisir ses revenus. Il est, en vérité, bien cruel de passer sa vie en menaces et à s'occuper de ces ennuyeux détails.

L'abbé est parti avec Mme de Grangé. La veille de leur départ, la comtesse de Lange est venue avec M. de Montbrillant souper au petit château. On fit de la musique toute la soirée. L'abbé la trouva délicieuse et était tout extasié. Je lui dis en badinant : « Vous voyez donc bien que c'est une ressource fort agréable qu'on fait très bien de se procurer. » Il prit cette remarque au tragique et en fut embarrassé, parce qu'elle se trouvait un peu en contradiction avec ses anciens documens[2]. Il voulut raccommoder cette erreur, qui n'en avait pas besoin, et se perdit en raisonnemens, en exceptions, qui m'ennuyèrent à crever. Ah ! je me repentis bien de ma mauvaise plaisanterie !

Tous nos amis vont et viennent, comme vous les avez vus, de Paris à Montbrillant. Je n'ai point vu Formeuse depuis votre départ. J'espère que nous l'aurons ces jours-ci. René nous a quittés il y a quatre jours pour[3] aller tenir compagnie à Milord Wils, qui

---

1. La phrase « loin de... je vous paye », est un ajouté marginal en A.

2. Cf. la Note du fol. B 138 (recto) : « *Départ de l'abbé de Vaux... On en fait* [de la musique] *en présence de l'abbé. Il est enchanté. Contradiction* [ ] *l'ouvrage* ».

3. Ici reprennent les emprunts faits au ms. par les fabricants des *Mémoires*. Le premier document (éd. Boiteau, t. II, p. 1 à 7) est une lettre ainsi datée : « (*Après une lacune*) *Automne de* 1754 ». C'est un texte hybride, œuvre de Parison, composé de la fin de la présente et de la totalité de la suivante, remaniées, ajustées, modifiées selon les nécessités, pour en rendre la teneur historiquement vraisemblable.

vient de perdre sa femme[1]. La même raison nous a privés de voir M. Volx. C'est son compatriote et son ami. On dit que cette perte est immense pour Milord, et qu'il est dans le plus grand désespoir. Il était heureux; il ne l'est plus. Voilà comme tout va dans le monde.

A propos : j'ai eu des nouvelles du chevalier de Volnex. Il me dit que le voyage de son frère à Paris est retardé de quelques mois. Il me prie de lui faire une emplette à laquelle je n'entends rien. J'attendrai votre retour, afin que vous m'aidiez à m'en bien acquitter. Son frère, dit-il, se chargera de me la rembourser et de la lui faire tenir[2].

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[3].

Nous avons eu hier René et M. Volx. Ce dernier s'en est retourné le soir. Il venait pour prendre congé de nous. Il va voyager avec ce pauvre Milord, qu'on dit être dans un état qui fait compassion. Ils seront trois mois absens[4]. Ce procédé est digne de tout ce qu'on attend de M. Volx quand on le connaît. Je l'en estime davantage, mais je trouve insupportable cette vie ambulante de ceux avec lesquels on aime le mieux à vivre. Oui, mon tuteur, je vous assure que le moment où vous m'annoncez votre départ, je vous en demande pardon[5], mais alors je vous déteste. Je vous prie de croire, cependant, que cela ne dure pas. J'ai dit à M. Volx : « Mais qui sera donc mon chevalier, Monsieur, si l'on m'attaque en votre absence ? — Le même, Madame : votre vie passée, » me répondit-il[6]. Enfin il est parti.

M. René s'est établi ici et n'ira guère à Paris que pour voir son ami Garnier. Je lui ai proposé de nous l'amener, mais il prétend

---

1. « Milord Wils », c'est-à-dire le baron d'Holbach (voir la note 2, p. 459), avait épousé en premières noces, le 3 février 1750, Basile-Geneviève-Suzanne d'Aine, née en 1729, fille de Nicolas d'Aine, seigneur de Granval, secrétaire du Roi, et de Suzanne de Westerberg (ou Westerbourg) née à Spire en 1706. Cette première Mme d'Holbach mourut le 26 août 1754.

2. Les *Mémoires* (t. II, p. 1) omettent entièrement ce dernier paragraphe.

3. Dans *Mém.* (II, p. 2 à 7), la teneur de cette lettre, fort abrégée et altérée, fait corps avec la fin de la précédente.

4. Le 10 septembre, dans une lettre à son ami Gottsched, Grimm annonçait son voyage comme imminent. Il comptait être de retour à Paris vers la fin octobre. En fait, il ne sera absent que trois semaines.

5. Var. A : « *c'est toujours plus fort que moi* ».

6. Var. A : « Le même, Madame, me répondit-il; *puis* votre vie passée. »

qu'il est trop farouche pour qu'il ose seulement en risquer la proposition. Il est, cependant, dommage que des hommes de génie et d'un mérite aussi éminent qu'on dit être M. Garnier, s'enveloppent ainsi de leur philosophie et dédaignent l'hommage qu'on s'empresserait de leur rendre s'ils étaient plus connus[1].

La comtesse de Lange doit venir passer huit jours ici. Elle n'ira point cette année dans sa terre. Il me semble qu'elle s'est liée intimement, mais très intimement, avec le marquis Du Laurier[2]. Elle ne parle que de lui, elle ne cite que lui. C'est un enthousiasme si franc, si excessif, que le comte pourrait bien en mettre son bonnet de travers. Elle prétend qu'il meurt d'envie de m'être présenté. Cette envie ne lui a pas pris subitement, car je le connais depuis deux ans[3], et il ne m'en a jamais rien dit. Quoi qu'il en soit, elle l'amènera; je suis curieuse de les voir ensemble. Desbarres fait grand cas du marquis; il n'est pas aussi prévenu pour M. Volx... Il prétend qu'il n'a de mérite que l'enthousiasme de la musique, et de talent que de faire valoir par-dessus tout les monstrueuses beautés, dit-il, de la littérature de son pays[4].

Je ne vous ai rien dit aujourd'hui de ma santé. Je croirais presque qu'elle est bonne; au moins depuis plusieurs jours je ne sens pas de mal, et c'est un grand bien pour moi.

J'ai eu un moment fort doux dont il faut que je vous [fasse] part. J'avais envoyé dimanche dernier mon fils passer son après-dîner avec sa sœur, qui était un peu indisposée et qui ne pouvait pas sortir de sa chambre. Ils se sont amusés à m'écrire une lettre. La petite a dicté, et mon fils, en y mêlant aussi du sien, a écrit. On m'a fait arriver cette lettre par un courrier, pendant que je me promenais sur la terrasse; et ils regardaient par leur fenêtre l'effet que ce grand événement produirait sur moi. D'abord le courrier m'a inquiétée; la lettre m'a fait rire; elle n'était ni bonne ni mauvaise. Je me suis fait apporter une chaise et mon écritoire, et je leur ai fait une réponse, dans laquelle, après avoir badiné et les avoir remerciés de deviner que je pensais à eux, je leur donnais un peu plus sérieusement quelques avis sur différentes choses relatives à eux et à moi.

En voulant répondre quatre mots, je répondis quatre pages. Le transport de joie qu'ils eurent en recevant cette lettre était à mourir

---

1. Var. *Mém.* (II, p. 4) : « de leur rendre *dans toutes les sociétés qu'ils honoreraient de leur présence.* »

2. La liaison d'Houdetot-Saint-Lambert dut se nouer vers 1752.

3. Il y avait en réalité près de cinq ans que Mme d'Épinay et Saint-Lambert avaient fait connaissance.

4. Var. A ajoute (biffé) : « *Cela seul me persuaderait qu'il en a bien d'autres* ». — Grimm avait publié deux *Lettres à l'auteur du* « Mercure » *sur la littérature allemande* (nos d'octobre 1750 et février 1751); une *Lettre sur* Omphale, *tragédie lyrique*, reprise à l'Opéra le 14 janvier 1752; et une brochure, *le Petit Prophète de Bœmischbraeda* (janvier 1753), destinée à défendre la musique italienne.

de rire. Enfin Pauline s'en trouva mal. Mais c'est leur réponse à ma lettre qu'il faut voir ! C'est une chose réellement fort singulière. Mlle Durand assure qu'elle ne les a pas aidés, et elle ne sait pas mentir; d'ailleurs elle sait combien je méprise les pièges tendus à l'amour maternel. Voilà, mon tuteur, un des momens les plus satisfaisans que j'aie jamais ressentis. Ma mère est rajeunie de dix ans de cette journée, mais mon mari n'en a pas vieilli d'un jour. Si ces enfans-là voulaient acquérir des talens, disait-il, on en pourrait faire quelque chose.

Je crois que M. de Montbrillant pourrait bien venir nous voir un peu plus souvent. Il s'est trouvé, dans l'examen qui a été fait du grand château, tout un côté de fondations totalement pourri; il faut le reprendre en sous-œuvre. Il veut en profiter pour augmenter le bâtiment, et joindre de chaque côté de la façade un pavillon carré. Chaque architecte s'empresse de lui apporter des plans, tout le monde veut travailler pour lui. Il paraît donner la préférence à un jeune homme qui n'a encore rien fait, mais dont le plan est plus pomponné que les autres. Ce projet est une folie, mais je ne saurais m'y opposer [jusqu']à un certain point. Cela l'occupera et le fixera chez lui, et, puisqu'il est écrit qu'il fera éternellement des folies, il vaut mieux qu'il en fasse chez lui que chez les autres. Au moins elles resteront à ses enfans. Il prétend bien qu'il ne mettra nul ornement superflu, nulle dorure; un bel appartement simple et commode de chaque côté, voilà son plan.

J'en ai un autre, que je veux vous communiquer, et que j'ai conçu d'après le plaisir qu'ont eu mes enfans à recevoir mes lettres. C'est de leur en écrire de temps en temps, où, tout en les amusant, je ferai entrer des préceptes et des leçons qui leur laissent des idées justes dans la tête sur les principaux points de la morale. J'imagine que cela leur sera plus utile que l'ouvrage que j'avais commencé, qui est sec et didactique. J'en ai fait deux, que je comptais adresser à mon fils et sur lesquels j'ai consulté René. Je vous les envoye avec son avis, que je l'ai prié de mettre par écrit. Je vous avoue qu'en convenant de ses principes je ne puis les trouver applicables à mes lettres, et je ne me déterminerai à les trouver aussi mauvaises qu'il le prétend qu'au cas que vous les jugiez de même. Il est vrai que je ne les ai pas relues, mais je les sais presque par cœur. Je vous les envoye avec la lettre de René.

Je dois vous dire que l'idée de la seconde lettre à mon fils m'est venue après une visite que nous a faite à propos de bottes la marquise de Saint-Amant. Elle avait avec elle une de ses sœurs, qu'elle a ramenée du fond de sa province, et qui en a bien le ton[1].

---

1. Les sœurs de Mme d'Arty étaient Mmes Dupin et Vallet de la Touche. Mais de laquelle s'agit-il ? — Probablement de la seconde.

Celle-ci fait des complimens à perte de vue, et la marquise, qui est devenue dévote, blâme tout à tort et à travers. L'enfant l'a remarqué, et je pars de là. J'attends votre avis, mon cher tuteur, avec impatience. Bonjour, mon très bon, mon très indulgent ami. En vérité, j'ai eu souvent pitié de vous en songeant combien j'abuse de votre amitié.

A propos, René a eu des nouvelles de Barsin. Il est toujours chez la marquise de P***. Il y a été très malade. Je crois son état plus inquiétant qu'il ne pense, à en juger par les détails qu'il en fait. Il ne reviendra à Paris qu'au mois de janvier[1].

◇

## Madame de Montbrillant a son fils[2].

Quelque envie que j'aie, mon cher fils, de me sacrifier entièrement au soin de votre éducation, je ne puis me livrer à tout ce que me dicte ma tendresse pour vous. Un enchaînement d'affaires, une santé faible et délicate, vos propres occupations, m'empêchent souvent de vous avoir auprès de moi, et m'ôtent la satisfaction de suivre avec exactitude vos études, et de partager jusqu'à votre loisir et vos amusemens. Ne croyez pas cependant que je vous perde de vue dans les momens où nous sommes séparés. De ceux que ma mauvaise santé me laisse, une grande partie est employée à réfléchir sur les moyens de perfectionner votre éducation. J'avais entrepris un écrit assez considérable sur cette matière; mais comme j'ai toujours tâché de vous présenter mes avis sous une forme naturelle et facile qui pût vous inspirer l'amour de vos devoirs, j'ai pris le parti de vous donner cet ouvrage en détail. J'ai remarqué depuis quelque temps que vous aviez du plaisir à écrire et à recevoir des lettres; je vous en adresserai. Les réflexions qu'elles vous feront

---

1. Cf. la Note du fol. B 20 (verso) : « *Dans le narré de Mme de Montbrillant, parler beaucoup des enfans et* [ajouter] *une note du tuteur qui renvoie les lettres au fils à la fin.* » — L'édition originale des *Mémoires* se conforme à cette dernière indication. On y lit (t. II, p. 156) cette note de Parison : « On trouvera les deux lettres de Mme d'Épinay à son fils et la réponse de J.-J. Rousseau à la fin de ces *Mémoires.* » En 1864, P. Boiteau, supprimant la note, a replacé les lettres dans le texte comme ci-dessus (t. II, p. 7 et suiv.).

2. Publiée dans *Mém.* II, p. 7 à 16. — C'est la première des *Lettres à mon fils* (datée « A Paris, ce 1er janvier 1756 »), imprimées à Genève, en 1759, par Mme d'Épinay (petit in-8° de 136 p., tiré à 25 exemplaires). Ces *Lettres* ont été réimprimées par A. Challemel-Lacour, dans *Œuvres de Mme d'Épinay*, Paris, 1869, t. I. — Dans le ms. C, le début de cette lettre (jusqu'à « j'ai toujours tâché de ») se trouve déplacé et collé sur le folio 181 du tome VIII, alors que la suite occupe sa place régulière sur le folio 61 du tome VI.

naître pourront ensuite faire le sujet de nos conversations. Je me flatte du moins que vous ne me traiterez pas plus mal que vos autres amis; vous me répondrez quelquefois; nous causerons, nous nous écrirons; enfin, nous chercherons de concert les moyens de vous rendre heureux; la vérité, la raison, l'amitié et la confiance nous guideront dans cette importante et agréable recherche.

Toute mon affection s'est partagée entre votre sœur et vous. Depuis que je suis mère, j'ai mis mon bonheur dans mes soins pour mes enfans. Ils se sont bornés d'abord à votre santé. Si le préjugé de l'usage ordinaire et le défaut d'expérience m'ont empêchée, pendant les premières années de votre vie, de les étendre au delà, du moins la réflexion, réveillée et soutenue par la tendresse maternelle, les éclaire et les accroît de plus en plus. Non seulement je m'applique depuis longtemps à former votre cœur et votre esprit; maisj e sens tous les jours que la vigilance d'une mère ne s'arrête pas au moment présent. Elle lui fait prévoir l'avenir, combiner de loin ce qui doit résulter des inclinations, des talens, du caractère d'un jeune homme[1]; de l'état auquel il paraît appelé par les circonstances, par ses penchans, par sa fortune; elle en forme dès lors le plan général de l'éducation la plus convenable. C'est sur ces principes que j'ai tâché de régler la vôtre. Vous jouissez de l'heureuse sécurité de votre âge, sans vous inquiéter d'un avenir que vous ne connaissez point. L'instant seul détermine vos affections et votre volonté; mon devoir est d'en prévoir les suites, de pressentir de loin les avantages et les inconvéniens de vos bonnes et mauvaises qualités, de vous procurer tout ce qui peut contribuer à votre bonheur, de vous garantir de tout ce qui pourrait y être contraire; de suppléer par mon expérience au défaut de la vôtre, et d'empêcher par ma vigilance que votre sécurité n'ait pour vous des effets nuisibles.

Le résultat de cette combinaison produit mon consentement ou mon refus à vos volontés, suivant leur rapport avec le plan général de votre éducation; et voilà la raison de cette attention sévère et continuelle que je porte sur vos actions, même les plus indifférentes. Vous pouvez conclure, mon fils, que, dans les momens où mes décisions paraissent les plus opposées à vos désirs, je ne partage pas moins tous vos sentimens. Vous n'en éprouvez aucun qui ne devienne aussitôt le mien; je suis heureuse de votre satisfaction et de vos plaisirs; je souffre de vos peines; je souffre même des contrariétés qu'il est de mon devoir de vous faire essuyer; mais je me répète alors sans cesse que, si vous étiez en état de juger sainement, vous ne voudriez pas me voir céder par faiblesse à des désirs inconsidérés, ni vous procurer aux dépens d'un bonheur constant et solide un

---

Né le 26 septembre 1746, le destinataire de cette épître est âgé de neuf ans et trois mois !

plaisir passager et frivole. J'entre dans votre position et me mets toujours à votre place, mais avec les avantages que donne la raison, fortifiée par la réflexion et par l'expérience, sur les faibles et trompeuses lumières de l'enfance. En un mot, mes pensées et mes actions se rapportent toutes à vous; elles ont toutes pour but votre bonheur. Je veux vous en convaincre, et c'est vous-même, mon fils, que je prendrai pour juge. Comparez l'éducation que vous recevez avec les éducations ordinaires, et voyez si j'ai commencé à remplir mon objet.

L'usage le plus généralement reçu n'est pas toujours le meilleur à suivre; le sage ne doit l'adopter que lorsqu'il le voit justifié par la raison. Si j'ai rejeté l'usage ordinaire, si je vous ai gardé auprès de moi, ce n'est qu'après avoir bien pesé ce qu'on peut dire en faveur et au désavantage de l'éducation publique. Je n'ai pas cru devoir vous abandonner à des mains étrangères, ni me priver du plaisir de voir votre âme se développer et se former par mes soins et sous mes yeux; et en cela j'ai moins consulté ma tendresse que vos véritables intérêts, et plus la droite raison que l'exemple presque général de tous les chefs de famille. Quelque bornée que je fusse du côté des lumières, j'ai pensé que, sur les intérêts de ce que j'ai de plus cher au monde, je ne devais pas déférer aveuglément aux lumières d'un autre; j'ai regardé la tendresse, le sentiment, l'instinct d'une mère, comme supérieurs à tout ce que la réflexion et la sagesse peuvent suggérer de plus lumineux. Ainsi, mon fils, je n'ai pas souffert que vous subissiez cet exil de la maison paternelle, qui dure ordinairement autant que ce qu'on appelle l'éducation; je n'ai point voulu qu'étranger au milieu des vôtres et inconnu à vos parens, vous fussiez avancé en âge avant que d'avoir éprouvé les mouvemens les plus doux et le charme puissant des liens sacrés par lesquels la nature a voulu unir les familles. Élevé sous mes yeux, j'ai voulu vous voir contracter l'habitude de l'amour de la vertu et de la bonté, et acquérir cette force et cette santé du corps et de l'âme sans laquelle la vie ne peut être regardée comme un bien; j'ai voulu enfin vous accoutumer aux sentimens délicieux de tendresse et de confiance inspirés par la nature, cimentés par la douce habitude d'un commerce journalier, dans lequel le ciel a placé le bonheur réciproque des enfans et des pères.

La grande objection que j'ai toujours faite contre l'éducation publique est celle que je viens de vous exposer. Le zèle d'un étranger, quelque honnête homme que je le suppose, et les soins qu'il peut prendre de son pupille, ne peuvent se comparer aux soins, au zèle, aux sentimens d'une mère. Quel intérêt pourrait solliciter un autre aussi fortement que moi, qui suis heureuse pour plusieurs jours lorsque je découvre en vous le germe de quelque vertu ou de quelque sentiment honnête; moi qui m'alarme, qui m'afflige sans mesure,

quand je remarque en vous quelque penchant dont les suites pourraient me faire craindre pour votre bonheur, et qui suis pressée alors de recourir aux lumières de tous ceux qui ont part à mon amitié et à mon estime, dans l'espérance d'être rassurée sur le danger de vos défauts ? « Croyez-vous, dis-je à l'un, que les distractions de mon fils, dont son gouverneur se plaint souvent, pourraient retarder les connaissances qu'un honnête homme doit posséder à un certain âge ? — N'êtes-vous pas persuadé, dis-je à un autre, que mon fils perdra incessamment cette espèce de confiance, cette présomption et cette bonne opinion qu'il paraît quelquefois avoir de lui-même, et qui vous en donnerait une très mauvaise, si elle dégénérait en habitude ? Il me semble qu'il a déjà assez d'esprit pour sentir combien il serait ridicule à son âge de se croire en état de se conduire, tandis que chaque pas qu'il fait l'avertit de sa faiblesse et du besoin qu'il a d'être guidé par les autres. »

Mais est-il nécessaire de vous parler de mes alarmes, de mes consolations, de mes espérances, de tous les sentimens que j'éprouve à votre égard ? Vous-même, mon fils, jugez entre les étrangers et votre mère. Rappelez-vous les moyens qu'employent les différens maîtres que vous avez, pour vous reprendre et vous instruire. J'aurai tort, si vous y trouvez la même douceur, la même patience, la même tendresse, la même chaleur que dans mes avis, ou si vous les voyez aussi continuellement occupés que moi à rechercher les voies les moins difficiles, aussi attentifs à vous abréger les routes pénibles, aussi touchés de vos petits succès, aussi prompts à partager vos peines, vos satisfactions et vos plaisirs. Telle est la différence des sentimens et de leurs effets : les petits soins de détails qui font le bonheur d'une mère deviennent ordinairement pour les étrangers la source d'un ennui insupportable. De tous ceux qui vous environnent, votre gouverneur est certainement celui qui vous est le plus attaché; il est même très rare de trouver hors de sa famille une amitié égale à celle qu'il vous porte, et vous devez sentir tous les jours combien il vous sera difficile d'égaler votre reconnaissance aux obligations que vous lui avez. Mais supposez un instant qu'il eût un fils qui lui fût aussi cher que vous me l'êtes, que ce fils se trouvât en même temps que vous dans un danger éminent, lequel de vous deux croyez-vous qu'il courût sauver ? Moins déterminé par ses devoirs de père, qu'emporté par l'impétuosité d'un sentiment aveugle, mais toujours sûr, il courrait sauver son enfant, et vous n'auriez de sa part que de vains et inutiles regrets. Heureusement pour vous, vous jouissez de sa tendresse sans la partager avec personne, et il ne dépend que de vous de la mériter tout entière.

Lorsque je voulus, l'autre jour, vous faire remarquer que vous faisiez depuis quelque temps moins de progrès qu'au collège, vous vous appuyâtes mal à propos de la réponse de votre gouverneur.

Avec un peu de réflexion vous verrez que[1], si vous n'avez pas l'occasion de lutter contre vos semblables, ni la frivole gloire de les surpasser, vous jouissez d'un avantage infiniment plus précieux, par la façon dont j'en use avec vous, en vous admettant dans ma société et au nombre de mes amis. Vous vous trouvez tous les jours avec des gens de mérite. Tous les jours vous êtes à portée de profiter de leur conversation. En considérant l'estime dont ils jouissent dans le monde, vous êtes à même d'animer votre courage par leur exemple, d'en approcher par une application sans relâche, et de faire vos efforts pour obtenir comme eux l'estime publique; projet infiniment plus noble que celui de surpasser son camarade dans un thème de collège.

Puisque notre vocation est de vivre dans la société et de remplir les devoirs qu'elle est en droit d'exiger, qu'avons-nous de mieux à faire que de commencer cette étude avec notre vie, et de prendre dès notre enfance l'habitude des actions honnêtes ? Et quel moyen plus sûr de nous y confirmer, que le commerce de ceux qui nous ont devancés dans la carrière, et qui recueillent déjà les fruits de leurs talens et de leurs vertus ? Voilà les modèles qu'il faut imiter et étudier sans cesse, afin d'obtenir sa part de l'estime générale que le public dispense toujours équitablement et dont personne ne peut se passer.

Vous avez été[2] au collège pendant un temps fort court, et la seule chose que vous m'en avez paru regretter quelquefois, ce sont les amusemens. Vous ne vous êtes pas rappelé sans doute qu'on n'y admet qu'un petit nombre de jeux souvent peu[3] convenables à la jeunesse; l'on n'y connaît guère ceux qui sont le plus en usage dans le monde; tandis que, dans la maison de votre père, tous les plaisirs de votre âge sont à votre choix. Je m'étudie sans cesse à vous en procurer, et c'est peut-être la trop grande facilité d'en jouir qui vous les rend insipides, car vous savez que je n'y mets jamais d'autres obstacles que ceux que vous me forcez d'y apporter. Si votre père et moi avons été pressés de vous retirer du collège, vous n'en ignorez pas la raison; vous savez trop bien que vous y avez été aussi malheureux qu'on peut l'être à votre âge.

Le jeune homme corrigé par humeur se dégoûte du travail et de ses devoirs, et en prend des idées tout à fait fausses; l'obéissance qu'on

---

1. Var. *Lettres* (1759) : « *L'argument le plus spécieux qu'on entend alléguer en faveur de l'éducation publique est tiré de l'avantage de l'émulation qui, excitée à propos dans la jeunesse, peut lui servir d'aiguillon à toutes sortes d'actions honnêtes et louables. Je ne veux pas discuter ici jusqu'à quel point il convient de nourrir dans un jeune homme un sentiment qui se perd toujours dans les nuances de la jalousie et d'un amour-propre immodéré ; mais je n'en ferai sur cela qu'une seule réflexion :* si vous n'avez pas, *etc.* »

2. Var. *Lettres* (1759) : « été *vous-même* au collège ».

3. « Peu » est le texte des *Lettres*. Le ms. porte « plus », qui doit être une erreur du copiste.

exige lui paraît un esclavage; il n'aspire qu'à s'en délivrer : l'endurcissement et l'esprit d'indépendance s'emparent de son cœur; bientôt tout avis, tout conseil lui devient suspect et insupportable. Et comment arrêter les progrès du vice dans un enfant gouverné par la rigueur et par la crainte ? Des parens qu'il connaît à peine n'ont nul crédit sur lui, leurs remontrances sont sans fruits, et les marques passagères de leurs bontés ne servent ordinairement qu'à augmenter le mal.

Tout vous prouve, mon cher fils, que, si je vous garde auprès de moi, c'est moins pour satisfaire ma tendresse que pour travailler efficacement à votre bonheur. Je m'applique à retrancher de votre éducation tout ce que les premières études peuvent avoir de rebutant; attentive à vous aplanir les obstacles, je ne néglige aucun des objets qui pourraient vous en susciter. Vous vous êtes plaint[1] de la trop grande sévérité de votre maître de musique; vous avez remarqué qu'il s'en relâchait en ma présence. Je me suis assujettie aussitôt à assister à vos leçons pour juger si vos plaintes étaient fondées, et pour encourager votre maître à un nouvel effort de patience que votre inapplication pouvait avoir lassée.

On a presque érigé en maxime qu'il ne faut jamais écouter ni approuver les enfans, afin de les faire tenir dans le respect et dans la dépendance. Je ne blâme aucun système; mais quant à moi je ne suis point jalouse de cette sorte d'autorité; je ne veux employer la mienne que pour m'attirer votre amitié et votre confiance. Je [ne] veux point que votre obéissance soit aveugle; je veux que votre cœur seul me réponde de votre soumission. J'aime à croire que, par ces moyens, je m'assure bien mieux de votre respect et de votre reconnaissance.

Je me suis surtout fait la loi de vous parler vrai et de vous donner, autant qu'il est possible, une idée juste de chaque chose; j'ai souvent remarqué le bon effet de cette méthode. Tel est l'avantage de la vérité; elle frappe l'esprit le moins formé; elle seule doit nous guider par le flambeau de la raison, et nous montrer les moyens de nous rendre utiles à la société et dignes de notre propre estime. Vous trouverez donc, mon fils, dans les avis que je vous donnerai, moins les préceptes d'une mère que les conseils d'une amie occupée du soin de votre bonheur, et jalouse des vertus auxquelles vous devez aspirer, et sans lesquelles il n'est point de bonheur solide.

Voilà les principes que j'ai tâché de suivre. Vous pouvez aisément vous rappeler que je ne vous ai jamais corrigé par humeur. Quand il m'est arrivé de me tromper, je ne vous l'ai pas laissé ignorer. Si je m'oppose à vos volontés, ce n'est qu'après vous en avoir fait sentir les raisons. Vous ne m'avez jamais vue abuser de votre con-

---

1. VAR. *Lettres* (1759) : « Vous venez de vous plaindre... ».

fiance; je n'ai jamais voulu la forcer, ni l'exiger comme une chose qui me fût dûe; je porte la délicatesse jusqu'à respecter scrupuleusement vos petits secrets.

Un des principaux objets de notre attention a été d'examiner sévèrement le caractère de ceux qui doivent partager avec votre père et moi le soin de vous rendre heureux. Ce n'est qu'après leur avoir reconnu toutes les qualités essentielles, que nous les avons chargés de la partie de votre éducation que nous ne pouvions suivre nous-mêmes. De tous ceux à qui nous avons confié ce soin, le gouverneur qui est présentement avec vous nous a paru le plus propre à remplir nos vues. Indépendamment de ses talens et de ses qualités personnelles, l'attachement qu'il a pour vous, sa douceur et sa patience inaltérables, doivent (je ne saurais trop le répéter) pénétrer votre cœur de la plus vive reconnaissance.

D'après tout ce que je viens de vous dire, vous pouvez juger, mon fils, des motifs qui me font agir. Je me croirai assez récompensée de mes soins, si vous y répondez par votre application, et quoique votre âge ne soit point celui de la réflexion, je me flatte que le sentiment vous en tiendra lieu dans toutes les occasions importantes, et que votre conduite contribuera plus que toute autre chose au bonheur de ma vie.



## Madame de Montbrillant a son fils[1].

Votre remarque sur l'accueil que vous firent l'autre jour Mme de Saint-Amant[2] et Madame sa sœur, me donne, mon cher fils, bonne idée de la justesse de votre esprit. Les louanges excessives de Mme de Moüy[3] vous déplurent; la vérité avec laquelle vous parla Mme de Saint-Amant[4] vous parut, en revanche, une preuve bien sûre de son amitié. Sa franchise[5] vous causa une satisfaction réelle. Je n'aurais cependant pas été trop étonnée de vous voir plus flatté des complimens de l'une que des vérités de l'autre. Votre âge eût rendu la chose pardonnable; mais votre conscience, d'accord avec la raison, vous a fait préférer aux éloges que vous ne méritiez

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 16 à 23. — C'est la seconde des *Lettres à mon fil* (1759), où elle est datée : « *A Paris, ce* 1er *mars* 1756. » Réimprimée par A. Challemel-Lacour, *op. cit.*, t. I, p. 26 et suiv.

2. Var. *Lettres* (1759) : « *Mme de V**** »; — *Mém.* II, p. 16 : « Mme Darty

3. Var. *Lettres* (1759) : « *Mme de T**** »; *Mém.* II, p. 17 « de l'une ». « De Saint-Amant » étant le masque de Mme d'Arty, il semble qu'il faille considérer le pseudonyme « de Moüy » comme celui de Mme Vallet de La Touche.

4. Var. *Mém.* II, p. 17 : « l'autre ».

5. Id., : « ... son amitié, *et* vous causa... ».

point, des avis vrais et sincères que l'intérêt et l'amitié seuls peuvent dicter. Ce discernement de votre part me persuade que, s'il fallait choisir, vous aimeriez mieux encore une critique sévère que des complimens outrés.

En effet, mon fils, quel cas pourrions-nous faire de l'approbation de ceux dont nous sommes à peine connus ? Et si ceux qui nous connaissent davantage se bornent à nous donner des conseils et des avertissemens, ne serions-nous pas bien dupes de nous fier à des éloges vides de sens ? La plus simple réflexion suffit d'ailleurs pour convaincre un jeune homme que son mérite ne peut consister tout au plus que dans un emploi sage du temps et des moyens que la fortune lui offre pour cultiver ses talens.

Votre âge est celui de l'espérance. Vous pouvez promettre, et j'aime à croire pour le bonheur de mes jours que vous promettez beaucoup; mais vous n'avez encore rien tenu. Vous méritez donc des encouragemens, mais vous ne pouvez prétendre aux éloges. Le jardinier qui planta cette allée de tilleuls que vous voyez dans le jardin de Montbrillant[1] ne songe pas à les louer de l'ombre qu'ils ne sauraient encore donner. Il se borne à une culture soigneuse, et leur procure tous les moyens de croître et de se fortifier; il retranche les rameaux qui pourraient détourner des branches principales les sucs nécessaires à la sève; il peut juger, si vous voulez, par la beauté des feuilles de ce que l'arbre pourra devenir un jour; il se flatte dans le silence que ses soins prospéreront; mais il ne songe à vanter ses succès que lorsqu'aidé par le temps et la culture, ce tilleul est devenu l'ornement du jardin de son maître.

La louange est une justice qu'on rend au mérite réel; elle ne doit nous flatter qu'autant qu'elle sait ménager notre modestie; que notre conscience se trouve d'accord avec elle; et qu'elle nous est accordée par des hommes dignes eux-mêmes d'éloges et capables de nous juger. Lorsque vous avez traduit quelques beaux morceaux de Térence ou de Virgile, et que vous avez mis à ce travail toute votre application, seriez-vous bien charmé d'en recevoir des complimens par quelqu'un qui n'aurait nulle connaissance de la langue latine, ou qui, dépourvu de goût et de lumières, ne saurait juger de la bonté de votre traduction ? Non, sans doute. On ne peut ambitionner que les éloges de ceux dont le suffrage est éclairé et fondé.

L'usage de louer les présens à tort et à travers, en réservant les critiques et le blâme aux absens, est une suite de la dépravation de

---

1. VAR. *Lettres* (1759) : « *sur la terrasse d'Épinay* ». — CHALLEMEL-LACOUR ajoute en note (I, p. 29 de sa réédition) : « Dans notre exemplaire, Mme d'Épinay a mis en marge : *C'est le nom de mon roman.* » — S'agit-il d'une œuvre inconnue, ébauchée puis abandonnée, aujourd'hui égarée, ou perdue, ou détruite ? Ou serait-ce le titre qu'elle se proposait alors de donner à cette *Histoire de Mme de Montbrillant ?*

nos mœurs, de notre désœuvrement et du goût immodéré pour la société qui est si nécessaire aux oisifs. La dissipation nous a rendus étrangers à nous-mêmes; pour n'être jamais avec nous, elle nous fait courir de cercle en cercle, elle nous a fait contracter cette légèreté dans nos propos avec laquelle nous louons et blâmons ordinairement, sans attacher aucune idée à nos jugemens : une telle habitude devient bientôt funeste.

La politesse est dans un cœur sensible une expression douce, vraie et volontaire du sentiment de l'estime et de la bienveillance. La nôtre[1] au contraire, n'est qu'un mensonge vain et grossier dont personne n'est la dupe. On ne la borne plus envers les inconnus à des manières affables et aux égards qu'on doit à tout le monde. Tous ceux qu'on rencontre reçoivent les démonstrations en apparence les plus vives d'une amitié que le cœur n'a jamais ressentie, et l'ami de tout le monde est également froid et indifférent pour tous.

Par une envie de plaire démesurée on s'est accoutumé à des exagérations et à des éloges d'habitude : on loue, non parce qu'on est réellement pénétré de la bonté et de la beauté de la chose qu'on prétend approuver, mais pour ne pas manquer l'occasion de dire un mot agréable. Qu'il soit bien placé, qu'il vienne à propos, ce n'est pas ce qui paraît nous importer. Quel plaisir pourrait faire à un homme sensé une politesse aussi méprisable ? Si je mérite réellement des éloges, ne dois-je pas être importuné de ceux dont on m'accable sans jugement, et qu'on est prêt à prodiguer de même au premier venu qui voudra les écouter ? Si je n'en mérite point, quelle confusion de recevoir ainsi des reproches sous le nom d'éloges ! Car vanter les biens que je ne possède pas, n'est-ce pas me reprocher mon indigence ? Il y a plus encore. Cette fureur de louer s'étend quelquefois dans le monde jusque sur les actions les plus répréhensibles, et devient une lâcheté que la légèreté et la frivolité de notre commerce ne saurait excuser.

Mais, mon fils, comme le sage doit moins songer à corriger la société des vices dont elle est remplie, qu'à s'en garantir lui-même, j'espère qu'après avoir senti le néant de ces louanges insensées, vous y mettrez le prix qu'elles ont, et que vous saurez mépriser comme de vaines paroles tous les éloges que la vérité et le sentiment de votre conscience ne concourent point à justifier.

Un honnête homme travaille à mériter la louange, mais ne la recherche point; il sait qu'on n'en est plus digne lorsqu'on[2] agit que pour elle. Celui qui s'en inquiète, fait l'aveu de sa faiblesse et de son peu de mérite. Les anciens ont dit que l'envie suivait la vertu comme l'ombre suit le corps : cela est encore bien plus vrai

1. Var. *Mém.* II, p. 19 : « La *flatterie*...
2. Var. *Lettres* (1759) : « *quand* on ».

de la louange; mais le corps ne doit point courir après l'ombre. Une belle action arrache l'admiration de tous les hommes; il n'est pas besoin de mendier[1] les suffrages. Tout s'empresse à célébrer la vertu. L'histoire de France nous apprend que Louis XII, excité par les méchans à venger les offenses qu'il avait reçues de ses ennemis avant que de monter sur le trône, leur dit pour toute réponse que le roi de France n'était pas fait pour venger les injures qu'on avait faites au duc d'Orléans. Ce mot si généreux et si digne d'un roi fait son effet sur tous les cœurs sensibles; mais ce ne sont pas vos louanges qui le rendent admirable. Il l'est en lui-même par le sentiment de bonté qui le dicta. Car si vous veniez à apprendre que ce trait d'histoire est faux, et que Louis XII n'a pas eu le courage de pardonner à ses ennemis, les idées des vertus et de générosité que vous aviez attachées à l'action du monarque disparaîtraient, et vos éloges ne seraient plus qu'un vain tissu de paroles.

C'est pour sa propre satisfaction qu'il faut faire le bien, et non pour l'opinion que les hommes peuvent prendre de nous, car la louange, je vous l'ai dit, n'est que l'ombre de la vertu, et l'ombre ne peut exister sans le corps qui la produit.

S'il est juste de jouir modérément d'un éloge mérité, il est de la plus grande importance, d'un autre côté, de se tenir en garde contre la flatterie. La fausseté et la perfidie en ont fait un instrument d'autant plus pernicieux que son ressort est caché et trop conforme au penchant naturel que nous avons tous plus ou moins à la présomption. Guidé par un intérêt secret dans des sentiers obliques et détournés, l'adulateur devient dangereux à proportion que sa louange est fine et déliée. Son art est d'approcher le plus qu'il est possible de la vérité, de ne rien brusquer, d'applaudir d'abord aux qualités réelles, de les exagérer ensuite, de se ménager ainsi un passage imperceptible de la vérité au mensonge, et d'enivrer par degrés l'homme assez dupe et assez borné pour l'écouter et pour le croire.

L'art enfin le plus ordinaire aux flatteurs et le plus infernal, consiste à donner des dehors favorables aux plus mauvaises actions, à confondre sans pudeur le ridicule et l'honnête, la vertu et le vice. Un prodigue sera loué de sa générosité; un maintien indécent et déplacé sera caractérisé d'usage du monde, d'aisance, de négligence et de folie aimable; la dissimulation deviendra prudence; l'étourderie prendra le vernis d'une agréable vivacité; l'entêtement celui de la fermeté. Et comme l'homme le plus flatté est ordinairement le plus méprisé par ses adulateurs, ils se dédommagent aussi à ses dépens de la gêne à laquelle leur métier les condamne.

Vous avez lu dans *Télémaque* tous les désordres causés par Protésilas et Timocrate. Ils surent par leurs louanges prolonger les

---

1. VAR. *Lettres* (1759). : « *maudire* » (C'est une coquille évidente).

erreurs du roi de Crète; leur crédit était fondé sur son aveuglement. Idoménée était haï de ses peuples, et s'en croyait aimé. Ce prince avoua à Mentor que son faible pour la flatterie lui avait fait commettre de grandes injustices.

Si les grands sont en général plus exposés au malheur d'être trompés, l'expérience vous confirmera, mon fils, combien il est essentiel pour tout homme qui ne veut pas se perdre, de contracter l'habitude de la vertu et de la vérité, qui seule peut nous garantir des écueils de la flatterie.

Conservez, je vous conjure[1], les sentimens que je cherche à cultiver en vous, et vous ne serez jamais assez malheureux pour exercer le métier de flatteur. Il n'en est point de plus infâme; il réduit au mensonge, à la fausseté, à tout ce qui peut déshonorer. Les remords qui sont le partage du flatteur, ne se bornent point à la conscience de ses propres fautes et de ses lâches desseins; comme il devient par ses artifices l'instrument et l'auteur du crime des autres, il se rend responsable de toutes les suites de ses séductions; il ne saurait ni les prévoir ni les prévenir.

Mais il ne suffit pas, mon fils, d'être en garde contre un vice aussi bas et aussi honteux. Il s'agit encore de s'accoutumer de bonne heure à juger sainement et sans prévention de chaque chose, et principalement du caractère et des actions des hommes avec lesquels nous avons à vivre, afin de rendre à la vérité, à la vertu et au vrai mérite, la justice qui leur est due. Si le chef-d'œuvre d'un habile artiste nous arrache des acclamations même involontaires, quel ravissement ne doit point éprouver l'heureux témoin d'une action honnête et vertueuse ! Voyez à nos spectacles l'émotion et l'attendrissement qu'excite la seule image de la vertu, et apprenez, par le plaisir que vous partagez alors avec le public, quels droits elle a sur nos hommages et combien il est doux de lui payer le tribut qu'elle mérite.

◇

## M. René a Madame de Montbrillant[2].

Au sujet des deux précédentes.

J'ai lu avec grande attention, Madame, vos lettres à Monsieur

---

1. Var. *Lettres* (1759) : « je vous *en* conjure ».
2. Publiée dans *Mém.* II, p. 23 à 25. — Cette lettre est-elle vraiment de Rousseau ? L'original n'est pas connu; mais le fond paraît bien de lui. Elle a été réimprimée par P.-P. Plan dans la *Correspondance générale* (t. II, p. 257), d'après le texte des *Mémoires*. Se référant à deux lettres, dont la seconde est du 1er mars 1756, celle-ci ne peut que leur être postérieure.

votre fils. Elles sont bonnes, excellentes, mais elles ne valent rien pour lui. Permettez-moi de vous le dire avec la franchise que je vous dois. Malgré la douceur et l'onction dont vous croyez parer vos avis, le ton de ces lettres en général est trop sérieux; il annonce votre projet et, comme vous l'avez dit vous-même, si vous voulez qu'il réussisse, il ne faut pas que l'enfant puisse s'en douter. S'il avait vingt ans, elles ne seraient pas trop fortes, mais peut-être seraient-elles encore trop sèches. Je crois que l'idée de lui écrire est très heureusement trouvée et peut lui former le cœur et l'esprit; mais il faut deux conditions; c'est qu'il puisse vous entendre et qu'il puisse vous répondre[1]. Il faut que ces lettres ne soient faites que pour lui, et les deux que vous m'avez envoyées seraient bonnes pour tout le monde, excepté pour lui. Croyez-moi : gardez-les pour un âge plus avancé, faites-lui des contes, faites-lui des fables dont il puisse lui-même tirer la morale, et surtout qu'il puisse se les appliquer. Gardez-vous des généralités; on ne fait rien que de commun et d'inutile en mettant des maximes à la place des faits[2]. C'est tout ce qu'il aura remarqué, en bien ou en mal, dont il faut parler. A mesure que ses idées commenceront à se développer et que vous lui aurez appris à réfléchir, à comparer, vous proportionnerez le ton de vos lettres à ses progrès et aux facultés de son esprit. Mais si vous dites à Monsieur votre fils que vous vous appliquez à former son cœur et son esprit, que c'est en l'amusant que vous lui montrerez la vérité et ses devoirs, etc., etc., il va être en garde contre tout ce que vous lui direz. Il croira toujours voir sortir une leçon de votre bouche; jusqu'à sa toupie lui deviendra suspecte. Agissez ainsi, mais gardez-en bien le secret.

A quoi sert-il, par exemple, de l'instruire des devoirs de votre état de mère ? Pourquoi lui faire retentir toujours à l'oreille les mots de soumission, devoir, vigilance, raison ? Tout cela a un son effrayant à son âge. C'est avec les actions qui résultent de ces termes qu'il faut l'apprivoiser; laissez-lui ignorer leur qualification jusqu'à ce que vous puissiez la lui apprendre par la conduite qu'il aura tenue, et encore faites-lui bien sentir avant tout l'avantage et l'agrément qu'il en aura recueillis afin de lui montrer qu'un acte de soumission, de devoir, etc., n'est pas une chose si effrayante qu'il pourrait se l'imaginer.

---

1. Rousseau a précisé son point de vue dans l'*Émile :* « Raisonner avec les enfants était la grande maxime de Locke. » — Cf. également *la Nouvelle Héloïse*, cinquième partie, lettre III (éd. Mornet, t. IV, p. 62 et suiv.) : « Une erreur commune à tous les parents qui se piquent de lumières est de supposer leurs enfants raisonnables dès leur naissance, et de leur parler comme à des hommes, avant même qu'ils sachent parler. »

2. Cf. Rousseau, *Émile*, I : « La véritable éducation consiste moins en préceptes qu'en exercices. »

Quant à la seconde lettre, si elle ne renferme pas des choses si contraires à votre but, elle est au moins remplie d'idées et d'images trop fortes, non seulement pour l'âge de Monsieur votre fils, mais même pour un âge beaucoup au-dessus du sien. Votre définition de la politesse est juste et délicate, mais il faut y penser à deux fois pour en sentir toute la finesse. Sait-il ce que c'est que l'estime, la bienveillance? Est-il en état de distinguer l'expression volontaire ou involontaire d'un cœur sensible? Comment lui ferez-vous entendre que le corps ne doit point courir après l'ombre, et que l'ombre ne peut exister sans le corps qui la produit?

Prenez garde, Madame, qu'en présentant de trop bonne heure aux enfans des idées fortes et compliquées, ils sont obligés de recourir à la définition de chaque mot. Cette définition est presque toujours plus compliquée, plus vague que la pensée même; ils en font une mauvaise application, et il ne leur reste que des idées fausses dans la tête. Il en résulte un autre inconvénient, c'est qu'ils répètent en perroquet de grands mots auxquels ils n'attachent point de sens, et qu'à vingt ans ils ne sont que de grands enfans ou de plats importans.

Vous m'avez demandé mon avis par écrit, Madame; le voilà. Je désire que vous vous en accommodiez, mais il ne m'est pas possible de vous en donner un autre. Si je ne me suis pas trompé sur votre compte, vous me pardonnerez ma brutalité et vous recommencerez votre besogne avec plus de courage et de succès que jamais[1].

◇

1. « Il y a déjà de l'*Émile* dans la lettre que nous venons de lire », remarque à juste titre Saint-Marc-Girardin, dans son *J.-J. Rousseau*, t. II, p. 84. — Dans la préface à son édition des *Œuvres de Mme d'Épinay* (t. I, p. XVI et XVII), Challemel-Lacour commente ainsi cette correspondance pédagogique:

« Mme d'Épinay s'avisa de montrer les deux premières lettres à l'un de ses *Ours*, au plus mal léché. Il lui répondit que l'idée d'écrire à son fils était très heureusement trouvée « pour lui former le cœur et l'esprit; que les lettres étaient bonnes, excellentes en elles-mêmes, mais qu'elles ne valaient rien pour lui ». O bêtise et naïveté toujours nouvelles de la philosophie! Rousseau ne s'occupait que de l'enfant; il ne songeait pas à la mère : il ne voyait pas qu'elle n'écrivait que pour sa propre satisfaction. Lorsqu'elle fit imprimer ses lettres, elle y mit pour épigraphe ces trois mots : *Facundam faciebat amor*, l'Amour me faisait parler... Ce n'est pas l'amour maternel, c'est un autre amour qui alors remplissait son cœur et la rendait éloquente. Toute fraîche encore, sa passion pour Grimm exaltait tout en elle, redoublait son activité, lui faisait un enchantement de ses devoirs, et ouvrait mille issues au trop-plein de son âme. Écrire et philosopher était encore un moyen de plaire à son amant le philosophe. »

M. LE MARQUIS DE LISIEUX A MADAME DE MONTBRILLANT.

Quelque occupé que je sois d'une affaire assez importante, ma chère pupille, je ne puis me défendre de causer un moment avec vous, et vous méritez, à plus d'un titre de ma part, de plus grands sacrifices que celui d'un quart d'heure de sommeil.

Je commence d'abord par vous dire que je suis absolument de votre avis sur le projet qu'a M. de Montbrillant de bâtir dans sa terre. S'il était possible d'espérer, en l'en détournant, qu'il ne portât pas ses dépenses ailleurs, je dirais : « Empêchez-le de tout votre pouvoir »; mais l'on n'y gagnera rien. Il faut qu'il se ruine, et la dépense qu'il fera chez lui sera autant de sauvé. Laissez-le donc faire; mais ne l'encouragez pas, pour qu'on ne puisse vous rien reprocher. La lecture de vos deux lettres à Monsieur votre fils m'a fait le plus grand plaisir. En les lisant, je n'y voyais rien à désirer; mais je vous avoue que la lettre de René m'a fait changer d'avis. Je ne puis m'empêcher de convenir qu'il n'ait raison, et, tout en admirant la justesse et la délicatesse de vos idées dans les deux morceaux que vous m'avez envoyés, je pense comme lui que vous n'en retireriez pas tout ce que vous vous en promettez. Il faut néanmoins avoir bien du courage et avoir une haute idée de votre cœur et de votre esprit pour se résoudre à démolir comme il fait un édifice aussi intéressant.

Je suis presque aussi fâché que vous du départ de M. Volx. C'est un excellent homme, qui réunit la sagesse, la prudence, la bonté à tout l'agrément qu'il est possible d'attendre de la société d'un homme d'esprit. Je vais désirer son retour pour vous, ma chère pupille, à qui il est si nécessaire d'être entourée de gens de bien. Je me propose de cultiver son amitié cet hiver. Je vous félicite aussi de l'acquisition du marquis Du Laurier; je doute que Desbarres, quoiqu'il en dise, soit aussi bien dans l'esprit du marquis qu'il voudrait le faire croire. J'espère qu'à la fin le nombre des honnêtes gens qui vont faire le fond de votre société feront disparaître les méchans, ou du moins les feront taire.

J'ai vu hier M. de Sainte-Hermine chez la reine. Il m'a demandé de vos nouvelles et de celles de Madame votre mère. Elle a vraiment bien fait de le prévenir, dès qu'il a été nommé au Contrôle général[1], sur la résolution où est votre mari de ne rien accorder au bail prochain[2] au comte de Grangé sur sa place, car le comte avait

1. Moreau de Séchelles était entré en fonctions au mois de juillet 1754, date qui cadre bien avec les événements privés du récit.

2. Le prochain bail des fermiers généraux allait être celui de 1755, connu sous le nom de « bail Pierre Henriet ».

déjà formé sa demande dans la lettre de compliment qu'il écrivit à M. de Sainte-Hermine. Il lui a répondu vaguement qu'il n'était encore au fait de rien; qu'il ignorait ce que c'était que l'objet de cette demande; mais qu'en général il serait toujours fort aise de l'obliger. Je lui ai rendu compte de la manière dont il venait de se comporter avec vous tous, il en a été d'autant plus choqué que le comte avait répandu à la Cour des bruits fort désavantageux sur les procédés de la famille de sa femme. Vous voyez qu'il manœuvre de loin.

Je serai contraint de rester ici, ma chère pupille, jusqu'à la fin du voyage. Je compte sur votre exactitude à me donner de vos nouvelles; nous n'en avons point ici qui puissent vous intéresser, au lieu que tout ce qui vient du lieu que vous habitez a des droits bien certains sur mon cœur[1].

Qu'est-ce donc que Mme de Saint-Amant vient faire à Paris, et pourquoi est-elle dévote ? Car il y a sûrement un motif à cela.

◇

### Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Il faut convenir que la prévoyance du comte de Grangé n'a rien de comparable, si ce n'est la duplicité et l'indignité de sa conduite. Si je pouvais haïr, je haïrais cet homme, mais je me contente de le mépriser souverainement. Laissons-le là, mon cher tuteur, lui et ses impertinentes prétentions, et parlons d'objets plus intéressans pour moi.

Vous avez tous raison, mes deux lettres ne valent rien. En lisant celle de René, j'avais secoué la tête et j'avais dit : « Il ne sait ce qu'il dit, mes lettres ne sont point sèches; elles ne sont point sérieuses. » Je les avais perdues de vue depuis huit jours, je vous les avais envoyées sans les revoir. Votre avis conforme à celui de René me les a fait relire avec attention, et je vous avoue qu'elles m'ont paru détestables. Sérieuses ? Mais elles sont d'une pédanterie insupportable; elles sont roides, il y a de la métaphysique, un ton didactique, il y a de tout, comme dit René, excepté ce qu'il faudrait qui y fût. Je vais les refaire et, si j'en suis contente, vous entendrez parler de moi[2].

---

1. Var. A : « certains *pour m'intéresser* ».

2. On ne peut reprocher à Mme d'Épinay une vanité littéraire excessive. Pourtant, les *Lettres à son fils* n'ont pas été refaites avant d'être imprimées. Sans doute leur publication a-t-elle, en réalité, précédé l'aveu de leurs défauts. L'auteur, toutefois, devait connaître au moins l'opinion de Rousseau. Elle n'en tint pas compte, et semble avoir publié ses *Lettres* malgré lui. C'est qu'à ce moment la rupture entre eux était consommée.

J'ignore ce que Mme de Saint-Amant vient faire à Paris; elle ne m'en a rien dit. Je ne sais pas davantage pourquoi elle est dévote, mais je crois tout uniment que c'est le besoin d'aimer vivement et décemment. Je vous dirai que, n'ayant pas grand désir de la cultiver, notre réception n'a pas été autrement affable. Elle m'a dit qu'elle n'était que pour huit ou dix jours à Paris, et puis elle va à Fontainebleau solliciter je ne sais quoi pour son fils, pour sa sœur[1], et suivant ce qu'elles obtiendront, elles fixeront le lieu de leur résidence.

[2] Les bâtimens de Montbrillant sont commencés. M. de Montbrillant est dans l'enthousiasme de ses plans, de ses projets. Il ne nous parle que de cela. Je ne sais comment ses déesses se trouvent de tant d'absences et de son séjour constant ici. Apparemment qu'elles ne me croient pas une rivale dangereuse pour elles, et je suppose qu'elles ont raison[3]. M. de Formeuse est aussi plus assidu depuis que mon mari est ici; ils me paraissent très joliment ensemble, et je soupçonne Formeuse d'avoir renoué ses liaisons avec Mlles Rose[4].

Nous avons aujourd'hui de tristes voisins à dîner : des baillifs, des voyers, des voyants, des je ne sais qui dont mon mari prétend avoir besoin.

Je ne fermerai mon paquet que ce soir, et j'y ajouterai peut-être un mot. Bonjour ou bonsoir, mon tuteur, suivant le temps que j'aurai.

Le soir.

Je n'ai le temps de rien, que de vous donner occasion de vous moquer de moi. Après le dîner, il est venu des portes-balles, des marchands de dentelles. Je n'ai voulu ni acheter, ni rien voir. M. de Montbrillant s'en est occupé une heure dans la salle à manger, tandis que ma mère et moi nous amusions de notre mieux nos ennuyeux convives. M. de Montbrillant est rentré, une pièce de dentelle d'Angleterre à la main, en me disant : « Madame, faites-moi le plaisir d'estimer cela »; et il ajouta, pendant que je la regardais : « J'ai un présent à faire à une femme à qui j'ai obligation, et cette dentelle, si elle n'est pas trop chère, remplirait assez bien mes vues. »

---

1. Son fils : l'abbé d'Arty, né en 1726. — Sa sœur : Mme Vallet de La Touche, rentrée après sa fugue avec le duc de Kingston. Elle séjourna d'abord, en 1753, à Bruxelles, puis alla s'installer en Champagne (1755) auprès de son frère, M. de Fontaine.

2. La fin de cette lettre, abrégée et remaniée, est présentée dans les *Mémoires* II, p. 26-27 comme une lettre indépendante. — Elle a été aussi publiée, avec des coupures et des altérations différentes, dans *Jeun.*, p. 407-408.

3. Cf. la Note 130 du fol. B 139 (recto) : « *Pendant tout ce temps-là, il est chez des filles. Il vient savoir de temps en temps ce qu'il y a.* »

4. VAR. *Mém.* II, p. 26 : « M. de Francueil est *très* assidu avec *Mlle Rose*... — Cf. la Note 125 du fol. B 138 (recto) : « *Appuyer davantage sur les liaisons de Formeuse avec les maîtresses de Montbrillant.* »

Je lui dis qu'elle valait cent francs l'aune à bon marché. Il s'en alla en disant : « J'en vais offrir quatre-vingts. »

Ces messieurs, ne doutant pas que ce présent ne fût pour moi, m'en faisaient compliment. Ma mère le crut aussi, car, le voyant si assidu, elle en conçoit de grandes espérances de réforme; enfin Formeuse en était persuadé, et je ne sais comment leur persuasion me gagna aussi. M. de Montbrillant ne parla plus de la dentelle, personne n'osa lui faire de questions; mais une heure après, il vint me dire : « Je l'ai eue à quatre vingt-huit livres; elle est charmante. C'est dans dix jours la fête de la petite Rose; il fallait bien que je lui donnasse un bouquet. Cela fera mon affaire. » Je ne lui répondis rien et je crus rêver, à cette confidence : « Est-ce, me dit-il, que vous ne trouvez pas ce présent honnête ? — Je ne me connais pas, lui dis-je, à ce genre d'honnêteté. »

Bonsoir, mon tuteur; je vais me coucher; j'ai un mal de tête effroyable.

◇

[1] *Mme de Montbrillant m'écrivit peu pendant le reste de la campagne. Elle se livra tout entière à l'éducation de ses enfans et, comme les talens agréables en faisaient partie, elle se remit au dessin, à la musique, et excitait leur émulation en travaillant avec eux. Elle leur écrivait quelquefois ; mais, ayant saisi l'idée que René lui avait donnée de ne leur écrire que des choses à leur portée, j'ai cru devoir supprimer ces sortes de lettres*[2] *et ne garder que celles qu'elle écrivit à son fils, lorsqu'il fut dans un âge un peu plus avancé. Comme le temps où elles furent écrites est chargé d'événemens plus intéressans, je les rassemblerai dans un volume à part, afin de ne pas interrompre le cours des faits. J'y joindrai aussi plusieurs morceaux qu'elle a composés en différens genres, qui m'ont paru mériter d'être conservés.*

*A la fin de novembre, Mme de Montbrillant revint s'établir à Paris. Je revins en même temps de Fontainebleau, M. Volx de ses voyages, et M. Barsin de chez la marquise de P***. Mme de Montbrillant et la comtesse de Lange s'unirent de la plus grande amitié. Le marquis Du Laurier trouvait chez ma pupille une société solide et agréable. M. René, M. Volx, M. de Saint-Urbain et moi, étions les amis d'habitude. M. de Formeuse, M. Barsin, le chevalier Le Maire, Mlle Darcy et Desbarres y venaient quelquefois, mais pas aussi fréquemment que nous, qui la voyions tous les jours. M. de Ménil et le comte de Lange n'y faisaient guère que des visites*

---

1. Publié partiellement, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 27-28.
2. La fin du paragraphe est omise des *Mém.* C'est un véritable projet, ou une annonce de publication pour des « œuvres diverses ». En fait, c'est la table des matières des *Moments heureux* (Genève, 1759).

*de bienséance, et M. de Montbrillant ne paraissait chez lui que lorsqu'il était las d'aller ailleurs*[1].

*Mme de Gondrecourt avait conservé un jour par semaine où toute la même société se rassemblait chez elle. Les autres jours, ma pupille allait la voir, et n'y manquait que dans des cas d'indisposition, qui n'étaient que trop fréquens. Sa mère alors venait chez elle. Mme de Montbrillant cessa de m'écrire parce que je la voyais et qu'elle me disait à peu près tout. Je la priai néanmoins de tenir note de ce qu'elle ferait, et des choses qui l'affecteraient le plus. Elle me le promit. On va voir ce journal tel que je l'ai encore de sa main.*

◇

## Suite du Journal[2].

Au mois de décembre[3].

Depuis que j'ai quitté la campagne, je mène une vie assez uniforme et assez tranquille. Je vois peu mon mari. Il monte à cheval presque tous les jours et va souvent voir travailler ses ouvriers à Montbrillant. Tout le monde assure qu'il fait faire des sculptures et des ornemens magnifiques; mais il les fait faire à Paris et avec le plus grand mystère. Il n'en convient même pas, et soutient toujours, au contraire, qu'il veut que cette maison soit un chef-d'œuvre de bon goût et de simplicité. M. de Formeuse paraît être ou sa dupe ou son confident, car il tient le même langage que lui. Je le vois peu, mais ses absences ou sa présence n'influent plus sur mon repos.

M. de Ménil a eu des nouvelles de M. de Grangé. Il mande que sa femme avance heureusement dans sa grossesse et se conduit assez bien. Il ne m'a pas écrit depuis ma dernière réponse.

N'attendez de moi, mon cher tuteur, qu'une gazette très sèche de ce que vous ne serez pas à portée de voir, ou de ce que je ne vous aurai pas dit. Je vous promets copie de ce que j'écrirai. Voilà en vérité tout ce que vous pouvez exiger de ma paresse et de mon indolence.

J'ai vu hier le chevalier Le Maire. Il m'a dit avoir eu déjà trois ou quatre altercations assez vives avec Mlle Darcy, dont elle l'a instamment prié de ne me pas parler.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai eu un plaisir très vif à revoir M. Volx. Sa société m'est tous les jours plus agréable. Je suis tentée quelquefois de prendre de l'humeur contre lui en le voyant

1. La suite est omise des *Mémoires*.
2. Publié, avec des altérations et des omissions, dans *Mém.* II, p. 28-30.
3. Bien que les *Lettres à mon fils* soient datées de 1756, nous sommes seulement en 1754.

si silencieux. Il ne cause volontiers que tête-à-tête. Son sentiment est toujours juste, et il n'est pas pressé de le montrer, ni curieux de ramener les autres à son avis; cela me plaît beaucoup, par exemple, et m'est assez nouveau. Nous avons eu une ou deux conversations où j'ai pénétré quelques-uns de ses principes. Ils sont un peu différens de ceux de nos illustres bavards. Je vois, par exemple, qu'il ne met nulle importance à l'opinion qu'on prend de lui, qu'autant qu'elle se trouve d'accord avec son témoignage intérieur. Il prétend qu'il n'y a pas d'homme qui ne puisse être son propre juge quand il le voudra sincèrement; que rien n'est si pernicieux pour les jeunes gens que de s'accoutumer à confier indifféremment leurs fautes et les écarts dans lesquels ils sont tombés, au premier qui leur marque de l'amitié et de l'intérêt. Cette légèreté détruit insensiblement toute pudeur et la honte que doit leur inspirer le vice.

J'avoue qu'il m'a fait sentir par sa conduite et par sa réserve une chose que je n'aurais pas trop aperçue. Je croyais qu'après le mépris dont s'était couvert à mes yeux M. de Montbrillant, je pouvais en sûreté de conscience l'abandonner à lui-même, et que je ne pouvais même trop afficher que nous faisions cause à part. Les égards qu'a M. Volx lorsqu'il nous arrive de parler de lui; la manière dont il a insisté sur le malheur qui pouvait résulter pour mes enfans, s'ils s'apercevaient de l'opinion que j'avais de leur père; l'assurance où il semble être que je puis ou retarder sa perte, ou peut-être même le réhabiliter, m'ont fait faire de sérieuses réflexions relativement au sort de mes enfans. J'ai rougi intérieurement de n'avoir pas assez senti que la franchise avec laquelle je laisse voir le mépris que mon mari m'inspire pouvait leur être nuisible, et je me suis promis une conduite plus prudente.

Voilà pourtant ce qui résulte du commerce de ceux qui ont des principes stables, et qui ne les arrangent pas chaque jour sur leurs projets et suivant leur intérêt ! On veut jouir de l'approbation et de l'estime de tout ce qui nous environne et, sans se rendre compte de ses intentions, sans vues précises, tout machinalement, on prend garde à soi et l'on devient meilleur quand on sait que la vertu a les yeux sur nous et nous juge.

◇

## Suite du Journal[1].

Barsin est de retour; je l'ai vu plusieurs fois. Il est sérieux et paraît inquiet; il est mélancolique et impatient[2]. Il est malade ou amoureux.

J'ai refusé hier un souper où je me serais sûrement fort amusée. Plusieurs de mes amis en étaient. Mais M. de Formeuse m'avait dit qu'il passerait la soirée chez moi; je le vois si rarement que je n'ai pas voulu lui refuser. Il n'est pas venu, et j'ai soupé avec Balbi et Desbarres. Je vois que je suis seule esclave de mes engagemens et de ma parole; que M. de Formeuse nommément ne vient chez moi que lorsqu'il ne sait que devenir. Cela me déplaît. J'y veux remédier et secouer cette gêne qui serait duperie, puisqu'elle n'est point partagée et qu'on ne m'en sait pas même le moindre gré.

◇

## Madame de Montbrillant a M. Volx[3].

Lundi.

Je suis désolée, mon Chevalier, de ne m'être pas trouvée hier chez moi. Venez dîner aujourd'hui, ou, si vous ne le pouvez pas absolument, venez de bonne heure me voir. Je ne sortirai qu'à six heures.

◇

## Au même[4].

Mardi.

Je ne sais pourquoi je ne vous ai pas dit hier que la petite Gualtieri[5] venait avec son mari dîner chez moi. Peut-être vous seriez-

1. Publiée, avec des omissions, dans *Mém.* II, p. 30.
2. Desmahis ne tomba dans son hypocondrie qu'en 1757. Peut-être donnait-il déjà des signes de dérangement avant cette date ? Cela n'est pas certain : Mme d'Épinay semble exploiter, en les superposant, deux séries de faits et gestes.
3. Publié dans *Jeun.*, p. 415.
4. Publié dans *Mém.* II, p. 31.
5. Mme d'Épinay parle sans doute de chanteurs ou de virtuoses italiens. En tout cas il n'y avait pas d'acteurs de ce nom dans la troupe de la Comédie Italienne. (*Note de* P. Boiteau). Le nom est probablement supposé.

vous laissé aller, en faveur de la musique ? Je n'ose insister, je serais aussi trop importune; à moins qu'une assez jolie collection d'ariettes nouvelles ne vous engage à venir me dédommager, une heure ou deux, d'un souper très cérémonieux dont je suis menacée ce soir.

◇

Au même[1].

Vous me demandez de mes nouvelles, mon Chevalier, et vous avez raison d'en être en peine après le triste souper que j'ai eu hier; vous avez vu un échantillon de ces amusans personnages. Le Président vous fit fuir; il ne m'en parut pas plus aimable le reste de la soirée. Vous avez tort de savoir mauvais gré au petit Barsin d'avoir interrompu notre tête-à-tête musical. Au reste, quoique je me porte bien aujourd'hui, je ne sortirai point, et si je ne vous vois pas, vous me ferez plaisir de m'envoyer de la musique.

◇

Au même.

Vendredi.

Quelque envie que j'aie, mon Chevalier, de répondre à l'empressement que la comtesse de Lange a de vous voir, une forte fluxion m'oblige de remettre votre présentation à un autre jour.

J'espère que vous viendrez généreusement me voir cet après-dîner.

◇

Au même.

Samedi.

J'ai été saignée du pied cette nuit, et je suis beaucoup mieux. Je ne verrai personne que mes amis; c'est pourquoi je vous attends ce soir.

◇

1. Publié, ainsi que les trois suivants, avec de légères retouches, dans *Jeun.*, p. 416-417.

AU MÊME.

Dimanche.

J'ai très bien dormi cette nuit; je me porte à merveille. En vérité, sans exagération, il ne me manque rien aujourd'hui que le plaisir de voir mon Chevalier, et je l'attends à quatre heures.

◇

M. RENÉ A MADAME DE MONTBRILLANT[1].

Je suis inquiet, Madame, de l'état où je vous ai laissée hier. Faites-moi donner des nouvelles de votre santé. Efforcez-vous de la rétablir pour l'amour de vous et de moi, et croyez, malgré toute la maussaderie de votre sauvage, que vous trouverez difficilement un plus véritable ami que lui.

◇

RÉPONSE DE MADAME DE MONTBRILLANT[2].

Eh ! mon Dieu, non, mon bon ami, vous n'êtes point maussade. De quoi vous avisez-vous d'aller croire cela ? Mettez-vous bien dans la tête que je ne vous trouverai jamais tel, et que, si j'ai eu de l'humeur hier, vous n'en avez sûrement pas été cause.

Je suis beaucoup mieux aujourd'hui. Bonjour; venez me voir ces jours-ci.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A M. LE MARQUIS DE LISIEUX[3].

Vous avez raison, mon cher tuteur : j'avais hier de l'humeur, de l'embarras. Eh ! qui n'en aurait point eu ? Lorsque vous êtes

---

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 31. — L'original de ce billet est inconnu; son authenticité reste donc douteuse. — P.-P. PLAN l'a reproduit dans la *Correspondance générale*, II, p. 202.
2. Publiée dans *Mém.* II, p. 31; — réimp. dans *Corresp. gén.*, II, p. 202.
3. Publiée avec quelques retouches et des omissions dans *Mém.* II, p. 32 à 34.

arrivé, il y avait une heure que Desbarres travaillait à me persuader que M. Volx est amoureux de moi. Avez-vous jamais vu une pareille extravagance ? Mais on ne peut donc avoir d'amitié, ni de reconnaissance, ni aucun sentiment doux pour une femme, sans en être amoureux ? Il est envieux, ce Desbarres; il me peignait M. Volx comme un inconnu, sans aveu, qui tire toute son existence, dit-il, du délire d'un talon rouge et d'un pédant, et qui joue le passionné de tous ceux qui lui veulent du bien. Comment trouvez-vous ces épithètes ?

J'ai eu beau me fâcher, lui rappeler qu'il savait tout aussi bien que moi qui était M. Volx ; qu'il était généralement estimé; il n'en voulut pas démordre. Il ne saurait souffrir que je lui aie donné le titre de mon Chevalier. J'ai bien voulu l'assurer qu'il n'était point amoureux de moi, mais qu'il me témoignait de l'intérêt et une amitié dont j'étais très reconnaissante, et qu'après les obligations que je lui avais, sa société me serait moins agréable qu'elle ne me l'est, que je le rechercherais avec le même empressement. Il a redoublé de mauvais propos et a fini par celui-ci : « Qu'il soit amoureux de vous ou non, m'a-t-il dit, je vous avertis qu'il a une passion dans le cœur pour la Roseline, qui n'en a pas voulu[1]. Vous n'aurez que son reste; elle l'a renvoyé de chez elle, et voilà le sujet de sa dernière absence et de ce prétendu service qu'il rendait à Milord Wils en voyageant avec lui; c'est qu'il en perdit la tête. Au reste... vous... le guérirez peut-être, car il l'aime toujours... »

Il en était là lorsque vous êtes venu, et lorsque j'ai vu arriver

1. Var. A : « la *Rosine* » (biffé et rectifié). — Ce n'est pas, comme on serait tenté de le croire, la cadette des « demoiselles Rose »; mais une toute autre personne. Il s'agit de Marie Fel, l'une des meilleures cantatrices d'Opéra pour les rôles tendres. Née à Bordeaux le 24 octobre 1713, elle débuta le 29 octobre 1734; joua tous les ouvrages suivants de Rameau; fut la partenaire indispensable de Jélyotte, remporta d'éclatants succès aux *Concerts spirituels*; créa Colette, dans le *Devin du Village* de Rousseau. De santé délicate, elle se retira de l'Opéra en 1759, au moment de la mort de Cahusac son amant, petit poète atrabilaire et librettiste de Rameau. Vers 1753 ou 54, « Grimm, après avoir vu quelque temps de bonne amitié Mlle Fel, s'avisa tout à coup d'en devenir éperdument amoureux et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique et s'avisa d'en vouloir mourir. Il tomba tout subitement dans la plus étrange maladie... Il passait les jours et les nuits dans une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans manger, sans bouger, paraissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, pas même par signe, et du reste sans agitation, sans douleur, sans fièvre, et restant là comme s'il eût été mort... Le malade resta plusieurs jours immobile, sans prendre ni bouillon ni quoi que ce fût, que des cerises confites que je [Rousseau] lui mettais de temps en temps sur la langue... Un beau matin il se leva, s'habilla et reprit son train de vie ordinaire sans que jamais il m'ait reparlé, ni, que je sache, à l'abbé Raynal ni à personne, de cette singulière léthargie, ni des soins que nous lui avions rendus tant qu'elle avait duré. » (*Les Confessions*, livre viii.)

M. Volx presque en même temps que vous. J'en ai eu de l'embarras; j'ai craint que Desbarres ne lui tînt quelque mauvais propos. Vous savez s'il les souffre ? Je n'ai eu de repos que lorsqu'il a été parti. Je ne crois pas qu'il y ait un mot de vrai à tout ce que m'a dit Desbarres. J'ai tant entendu parler de M. Volx avant de le connaître, et de toutes les sociétés où il est recherché, qu'il m'en serait bien revenu quelque chose. Avez-vous ouï parler de cet amour pour la Roseline ? La maison où il va le plus à Paris est celle de Milord Wils; ce ne sont pas là des gens à filles. Le comte de Sceiran, chez qui il loge et avec qui il est sans cesse[1], ne la voit pas non plus...

Au reste, cela m'est fort égal. Je ne prétends rien de lui; je n'ai qu'à m'en louer; que me ferait le reste ? Si ce n'est que je n'aime point que Desbarres se mêle ainsi de mes affaires, ni dise du mal de ceux que je distingue. Ah ! il est certain que, s'il continue, je me brouillerai tout à fait avec lui. Il est essentiel pourtant que je lui prouve bien auparavant que ses soupçons sont faux, sans quoi il se persuaderait peut-être... Que sais-je ? Il tiendra des propos...

Mais je vous ennuye de mon humeur. Adieu, mon cher tuteur; je soupe ce soir chez ma sœur et j'espère vous voir demain.

◇

## Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Je dîne aujourd'hui chez Formeuse, et je soupe chez la comtesse de Lange qui m'a chargée de vous y inviter. Si vous acceptez la proposition, j'irai voir ma mère, et de là vous prendre pour vous mener chez ma sœur.

Bonjour, Monsieur; un mot de votre rhume ?

◇

## Suite du Journal.

Samedi matin.

Je ne vois rien d'intéressant à mettre ici que ne contienne la lettre que j'ai écrite il y a quatre jours à mon tuteur. Je n'ai pas vu Des-

1. Grimm logeait chez le comte de Friesen, « rue Basse-du-Rempart » (partie nord du boulevard des Capucines actuel, à la hauteur de la rue Vignon).

2. Publié dans *Mém.* II, p. 34.

barres depuis, heureusement. Il me déplaît tous les jours davantage. Voilà ce que je ne saurais assez répéter[1].

◇

### Madame de Montbrillant a M. Volx[2].

Samedi.

Est-ce que je vous ai appelé Monsieur ? C'est que j'avais une mauvaise plume apparemment. Moi fâchée ? moi vous en vouloir ? Et pourquoi ?

Hélas ! non, je ne serai pas seule ce soir ! Que pouvez-vous avoir à me dire ? Je manquerai peut-être l'occasion de vous être utile, et je ne m'en consolerai point. Venez toujours passer la soirée; si vous venez de bonne heure, peut-être aurons-nous un moment pour causer. Au moins serez-vous sûr, si ce que vous avez à me dire n'est pas pressé, de réparer demain ce contre-temps.

Je ne sortirai pas de la journée, et je vous promets que ma porte sera fermée, excepté pour vous. Bonjour, mon Chevalier.

◇

### Suite du Journal.

Le dimanche.

Le goût que j'ai repris pour la musique est une chose bien singulière. J'en suis occupée sans cesse et j'y rêve la nuit.

M. Volx est venu un moment hier; j'avais du monde comme je l'avais prévu...

Tandis que j'écrivais, on m'a apporté une lettre de M. Volx, et j'y ai répondu. Il viendra à cinq heures. Que ferai-je d'ici là ? Ma mère et mes enfans, je ne serai bien qu'avec eux.

◇

---

1. Cf. la Note 128 du folio B 139 (recto) : « *Il faut préparer la note de congé de Desbarres par la révolte et l'indignation que cause sa conduite.* »
2. Publié dans *Mém.* II, p. 34.

[1]M. de Formeuse est venu hier pendant que M. Volx était chez moi. Ma porte était fermée. Je l'ai vu ce matin[2] un moment. Je lui ai marqué du regret de ne l'avoir pas reçu, et je lui ai dit qu'ayant eu affaire une heure ou deux, j'avais fermé ma porte. Cela lui a paru fort étrange; mais qu'est-ce qu'il y a donc de si singulier ? Comment ! je ne peux pas avoir affaire ? Voyez-vous la tyrannie ? Oh ! je veux être libre ! Je m'en expliquerai au premier instant que je trouverai pour causer à mon aise avec lui.

Il faut absolument fixer et décider ma situation. Cette incertitude ne me convient pas. Elle peut même me donner un coup d'œil fort singulier. Mais je voudrais trouver une occasion bien naturelle pour cette explication. Je connais Formeuse. La crainte de perdre les ressources qu'il est sûr de trouver d'un instant à l'autre dans mon amitié, le rendra peut-être injuste. Les hommes s'exagèrent tout. Il verra dans cette explication son amour-propre humilié. Il verra des projets... Il croira que c'est une rupture que je demande... Elle s'ensuivra peut-être de notre explication. Il ne sentira pas combien elle nous serait à tous deux injurieuse... N'importe; je l'aurai. Encore une fois, je veux être libre.

◇

[3]J'ai dîné aujourd'hui chez ma mère avec M. Volx, Saint-Urbain et René. Desbarres y est venu l'après-dîner et n'y est pas resté. Je crois qu'il n'est venu que pour savoir si j'avais vu hier M. Volx, ou pour se donner un air de mystère avec moi. Il m'a prise à part pour me dire : « L'avez-vous vu hier ? — Qui ? — Eh ! pardieu, cet homme, » en montrant Volx.

J'ai eu la faiblesse de répondre à sa question et de lui mentir, ce qui est encore pis; car je l'ai assuré que je ne l'avais pas vu, et j'ai passé deux heures avec lui. « Prenez garde, a-t-il ajouté, j'ai fait de terribles découvertes; allez doucement, vous allez toujours trop vite. Je vous verrai ces jours-ci et je vous dirai tout. » Il est parti après cet avertissement qui m'a troublée un moment.

Mais tout le monde s'étant retiré, à l'exception de Volx, il a causé entre ma mère et moi avec tant de confiance, de franchise; il nous a marqué un intérêt si sage, si pur, si dénué de l'apprêt et des vues qu'on lui suppose, que je me suis voulu mal de ma facilité à écouter

---

1. Publié, avec quelques retouches, dans *Mém.* II, p. 35.

2. Le ms. porte « ce moment » ; mais le texte de A permet de rectifier. La suite suggère d'ailleurs cette correction. — Les éditeurs des *Mémoires* ont substitué : « cependant ».

3. Publié, jusqu'à « son malheur et pour le mien ! », dans *Mém.* II, p. 35 à 37.

Desbarres. Je le ferai taire à l'avenir, c'est le plus sûr. Il en serait sûrement de ce qu'il veut me dire comme de cet amour de la Roseline qui l'occupait si fort, à ce qu'il prétendait.

J'ai eu le courage d'en parler à M. Volx. Sa réponse a été simple, honnête et précise. « J'avoue, m'a-t-il dit, que j'ai eu pour elle la plus violente passion qu'il soit possible de ressentir pour une femme. Je me suis cru quelque temps écouté. C'est vraisemblablement moins sa faute que celle de mon amour-propre. J'ai reconnu mon erreur, j'en ai pensé mourir de chagrin, mais elle a mis alors tant de dureté, de hauteur, et de manque d'égards dans sa conduite avec moi, que j'en suis guéri pour ma vie. Je puis tout pardonner, jusqu'à l'infidélité de mon ami; mais je ne pardonne pas le mépris. Je me mésestimerais et je croirais me manquer, si je revoyais jamais quiconque m'en a marqué. »

Je crois qu'après une pareille réponse on peut mépriser les avis de Desbarres. Mais il est bien essentiel pour mon repos de lui persuader qu'il n'y a d'autre liaison entre Volx et moi que celle de l'estime, de la confiance et de l'amitié. Hélas ! mon expérience ne m'a que trop appris que, s'il en était autrement, ce serait tôt ou tard pour son malheur et pour le mien !

Ce qu'il y a de singulier, c'est ce que m'a dit Desbarres aujourd'hui. Il s'est réuni sans le savoir avec ma mère et M. Volx sur un point fort essentiel à réformer dans ma conduite. Elle me disait : « Ma fille, je parle avec confiance devant notre chevalier; il me paraît mériter la nôtre tout entière. Votre malheur est d'en donner trop indifféremment à tous ceux qui vous marquent de l'intérêt. Un homme est jugé par vous quand on vous en a dit du bien. Votre expérience aurait dû vous corriger. Mais, Monsieur, on ne se corrige pas. Apprenez-lui donc à juger par elle-même; je vous charge de son éducation. C'est un jeune enfant de trente ans que je vous donne à élever, je vous en avertis. »

Cette plaisanterie nous fit rire, et quoique M. Volx y ait répondu d'une manière flatteuse pour moi, je sentis à merveille qu'il me soupçonnait de mériter ce reproche.

M. de Montbrillant arriva vers les sept heures. M. Volx lui en impose. Il s'écoute parler devant lui. Tous mes amis ont pour lui les plus grands égards. Les siens mêmes n'ont pas avec lui ce ton de familiarité qu'on aurait lieu d'attendre de l'amitié qu'ils se témoignent réciproquement.

A huit heures je suis rentrée seule chez moi, et je vais souper avec mes enfans.

◇

## MADAME DE MONTBRILLANT A M. VOLX[1].

J'ai eu ce matin la preuve incontestable de ce qui nous a occasionné hier une si belle dispute, mon Chevalier, et je ne puis m'empêcher à présent d'être complètement de votre avis. Je sortais de chez mes enfans; je rencontre sur l'escalier un homme très bien mis, suivi d'un grand laquais. Il avait l'air si riant, si affable en m'abordant que, tout machinalement et sans le connaître, je pris le même maintien.

« Madame, me dit-il en m'offrant la main, me permettez-vous de vous faire ma cour un moment ? — Monsieur, j'en serai très flattée. » Et nous entrons dans mon appartement. Nous voilà assis l'un vis-à-vis de l'autre, à causer de la meilleure amitié du monde. Mais à causer, non de la pluie et du beau temps, mais de M. de Ménil, de sa pauvre femme, du chevalier de Volnex; et puis des spectacles, des arts, des sciences, des voyages de ce monsieur, de tout ce que vous pouvez imaginer. Je me disais sans cesse : « Est-il possible d'avoir si peu de mémoire ? J'ai vu cet homme vingt fois, et je ne puis retrouver son nom. »

A la fin il me témoigna ses regrets de ne m'avoir pas vue plus tôt, et de ne s'être présenté à moi qu'au moment de son départ. « Quand on vient à Paris pour la première fois de sa vie, dit-il, deux mois sont bientôt écoulés. J'ai pourtant prié plusieurs personnes de me présenter à vous; cela n'a jamais pu s'arranger. — Mais, Monsieur, lui dis-je, je ne vous ai donc jamais vu ? — Non, Madame. — Je n'en reviens point et je ne m'en serais jamais doutée... Mais, Monsieur, à qui ai-je l'honneur de parler ? — Au frère du chevalier de Volnex, Madame. Je pars dans huit jours pour aller le joindre. Il m'avait recommandé d'avoir l'honneur de vous voir à mon passage à Paris, et je suis sûr qu'il ne me pardonnerait pas d'avoir manqué à ce devoir. — Eh ! mais, Monsieur, que ne le disiez-vous d'abord ? »

Il prétendit que je ne lui en avais pas donné le temps, et que la conversation s'était engagée de manière à ne la pas rompre pour décliner son nom. Cela est bien difficile à croire. Il est certain qu'ayant été avertie par le chevalier, j'aurais pu m'en douter. Mais j'avais été si prévenue, par l'abord de cet homme, que je devais le connaître, qu'on aurait eu beau me dire à l'oreille qu'il m'était inconnu, je n'en aurais rien cru. Dès que j'ai eu fait cette découverte, je me suis rappelé notre conversation, et je vous ai vu recevoir cet homme. Le contraste de son affabilité et de votre sauvagerie pour tout ce

1. Publié dans *Mém.* II, p. 37-38.

que vous ne connaissez pas, m'a donné envie de rire. Je vous peindrais tous deux. Vous auriez eu beau faire, je parie que vous ne l'auriez pas déconcerté. Il passe sa vie avec mon mari chez le prince de ***[1]. Cela ne prouve ni pour ni contre lui. Le prince voit tout le monde; celui-ci pourrait bien y être reçu, et mon mari souffert, en faveur des talens de Rose, qui ne va plus sans lui.

Ne vous verrai-je pas demain ? J'ai une petite consultation à vous faire qui concerne mes enfans. Je ne sortirai pas d'un ou deux jours, je vous en avertis.

◇

## Suite du Journal[2].

Quel trouble ce Desbarres vient de jeter dans mon âme ! Je ne puis ajouter foi aux propos abominables qu'il me tient sur M. Volx; et cependant, par une fatalité inconcevable, je ne puis me résoudre à les rejeter tout à fait.

Lorsqu'il est venu chez moi aujourd'hui, M. Volx y était. Il s'en est allé et, mes amis s'étant rassemblés tard, Desbarres en a profité pour me faire d'abord une harangue sur le tort irréparable que je fais, dit-il, à ma réputation de prendre M. Volx et de quitter Formeuse.

Ses termes ne sont jamais plus délicats ni plus décens.

« Je ne prends ni ne quitte personne, lui ai-je répondu sèchement; et je n'aspire qu'à avoir et à conserver des amis que je puisse estimer et qui me laissent tranquille. — Ah ! pardieu, a-t-il repris, vous en aurez de reste de ceux-là ! Mais ce ne sera pas moi qui pourrai me taire quand j'y verrai votre bonheur et votre réputation intéressés... Vous me ferez tout ce qu'il vous plaira, vous le trouverez bon ou mauvais, cela m'est égal; mais j'aurai rempli le devoir de l'amitié et de l'honnêteté. Je parlerai et je le dirai partout, je vous en avertis ! Oui, je dirai que je vous ai avertie, que je n'ai rien à me reprocher; mais, qui diable ! si votre passion est plus forte, si vous avez la tête tournée, ce n'est pas ma faute, à moi, et je m'en lave les mains ! — Mais vous faites là une supposition qui n'a pas le sens commun; et vous vous permettriez de dire ?... — Eh ! mais, pardieu ! que ne m'écoutez-vous donc, si elle est fausse ? — Ah ! c'est qu'il me déplaît d'entendre sans cesse dire du mal de ceux à qui j'accorde de l'estime, de la confiance, et qui la méritent. — Oui,

---

1. Vers cette époque (1755), M. de Montbrillant était fort lié avec les princes de Beauvau et de Ligne.

2. Publiée, jusqu'à « je n'y entends plus rien », avec quelques omissions et retouches, dans *Mém.* II, p. 39 à 42.

témoin la Darcy, n'est-ce pas ? J'avais tort en vous disant de vous défier de cette créature ? — Mon Dieu !... c'est si différent ! — Vous me feriez donner au diable !... Madame, je vous dis que Volx est un fourbe adroit, souple, insinuant. Je vous pardonne de n'en rien voir, car il est presque impossible de s'en défier; il faut être moi pour l'avoir démêlé. J'en ai des preuves plus claires que le jour. Il est amoureux de vous; vous n'en conviendrez pas ? — Mais, croyez-vous ? » lui dis-je.

A cette question nous restâmes tous les deux interdits, et je continuai :

« Je vous jure, Monsieur, qu'il n'est pas possible de marquer à quelqu'un plus d'estime, plus d'attachement, plus d'intérêt tendre même qu'il ne m'en témoigne, je veux bien l'avouer. Mais il ne m'a jamais tenu un seul propos galant... — Pardieu ! je le crois bien. Pas un mot d'amour ? Je l'aurais gagé. Il est trop fin pour cela, le drôle. Il veut vous lier auparavant, et vous tenir... Oui, oui, tout cela est très conforme à ce que je sais de lui... Il est sévère, n'est-ce pas, dans ses principes ? — On ne peut davantage; et conséquent, ce que vous ne dites pas. — Oh ! c'est un autre affaire ! Le temps, le temps vous le prouvera. — Je vous assure, Monsieur, que je lui dois bien des réflexions importantes, qui contribueront, je l'espère, à me mieux conduire à l'avenir. — Diable ! il sait bien ce qu'il fait; vous serez assez sotte pour le dire, et il s'en fera honneur. — Si c'est être sotte que d'être juste, je la serai. — Vous me faites pitié. Comment, mordieu ! vous ne sentez pas que rien au monde n'est plus suspect que cette sévérité de morale qu'il affiche ? — Mais il n'affiche rien. Au contraire, il parle peu; dans le monde, il n'est jamais pressé de donner son avis. — Oh ! pardieu ! non, car il le laisse toujours équivoque... Ne voyez-vous pas qu'il a toujours peur de se compromettre ? Il a l'air d'un homme qui craint de se démasquer; et, au milieu de tout cela, y a-t-il une seule bonne action à citer de lui ? Je sais bien qu'on peut souvent me condamner par mes paroles; moi, je dis franchement tout ce qui me vient en tête; je n'ai point de raison pour m'écouter parler. Mais c'est que je sais, mordieu ! bien, que mes actions sont nettes[1]... — Si vous avez cette certitude, je vous en fais mon

1. Cette franchise affectée, qui dégénérait en brusquerie et même en rudesse, est demeurée au compte de Duclos... Il a écrit sur lui-même, dans ses mémoires inachevés : « Il m'est impossible de cacher mes sentiments, les mouvements de mon âme. Je l'ai essayé, non pour tromper, mais pour me garantir des pièges : j'ai bientôt vu l'inutilité de mes efforts. J'en ai abandonné le projet et je me suis livré à mon caractère. Je ne connais personne plus sincère que moi. » Il s'accuse ailleurs d'être emporté et de manquer de politesse. Ce droit que Duclos s'était arrogé de dire hautement sa façon de penser fut, dit-on, ratifié un jour par Louis XV, devant lequel on se plaignait du manque de tact de son historiographe :

compliment. — Il n'est pas question de cela. Je suis content de moi; tant pire pour les sots qui s'y trompent. J'ai découvert... Je sais des choses !... Enfin, Volx est un coquin ! — La preuve, Monsieur ? — La preuve ? — Oui, mais il me la faut plus claire que le jour, je vous en avertis. — Madame, il y a des choses que la probité et ce que l'on doit à la confiance nous empêchent de mettre au jour... Je vais vous dire les faits; vous en ferez l'usage qu'il vous plaira.

« La Roseline a chassé Volx parce qu'il avait fomenté une intrigue infernale pour éloigner de chez elle ceux qui commençaient à le pénétrer. Elle n'a pas voulu depuis entendre prononcer son nom; et lui, bassement, indignement, après avoir abusé de l'empire qu'il était parvenu à prendre sur elle par l'étalage de ses grands principes; après lui avoir fait chasser tous ses domestiques, a eu l'effronterie de se plaindre de la dureté que cette fille a eue envers lui depuis sa rupture... Les coquins sont gauches. Aujourd'hui qu'il sent le jeu qu'il joue, il se démène comme un diable, mais toujours sourdement, comme il lui convient, pour retourner chez la Roseline et y être seulement admis. Cela est-il clair ? Mais ce n'est pas tout. Il abusait en même temps de la confiance de Milord Wils, son ami intime, pour vivre avec sa femme et la conduire à sa fantaisie. Si ce n'est pas là la conduite d'un coquin, ma foi, je n'y entends plus rien ! »

Ce qui me désespère, c'est que les faits sont, en effet, presque tout semblables à ce que dit Desbarres. L'interprétation peut être fausse. Mais quel motif assez puissant aurait-il pour mettre tant de chaleur

---

« Oh ! pour Desclos, aurait riposté le roi, il a son *franc parler !* » Duclos l'apprit et n'en fut, paraît-il, ni plus ni moins hardi dans ses propos.

Certains contemporains ont suspecté ce « franc parler » renouvelé d'Alceste. Dans quelques notes manuscrites, griffonnées en marge de son exemplaire des *Mémoires secrets*, l'abbé Bourlet de Vauxcelles a lancé contre Duclos l'imputation d'être « un faux sincère », et prétendu que « sa brusquerie était de commande ». Le vaudevilliste Ch. Collé est tout à fait du même avis : « Duclos affectait d'avoir un caractère franc et ouvert, et il était fort éloigné de l'être... Personne ne sut flatter autant et mieux que lui les grands en jouant la franchise, la rudesse, la brusquerie. Il leur donnait quelquefois des louanges en paraissant leur dire des injures ou du moins des vérités crues... » (*Observations sur feu Duclos*, p. 60 et 61 des *Chroniques inédites sur la Régence*, publié par Gustave Mouravit, 1878). Cette brusquerie, exploitée pour donner plus de force et de grâce à la louange, peut en effet rendre suspecte la franchise du personnage. Je rappellerai à cet égard le revirement de Jean-Jacques. Celui-ci rédigea pour Duclos, alors son ami, sa « première et unique dédicace », celle du *Devin de Village* (1er mars 1753); il écrivit à Thérèse Levasseur, le 18 août 1769 : « C'est à titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel. » Or, en 1776, *Rousseau juge de Jean-Jacques* se proclamera « frappé surtout de l'insigne duplicité de Duclos », auquel il avait confié (prétend-il) le manuscrit des *Confessions*, « et qui, du plus sacré dépôt de l'amitié, n'avait fait qu'un instrument d'imposture et de trahison. » (*Histoire des trois dialogues*.) Mais Rousseau, en 1776, ne jugeait plus sereinement ni sainement.

et de fausseté pour nuire à M. Volx. Peut-être l'a-t-on trompé, et est-il lui-même dans la bonne foi ? Il niera, qu'il soit coupable ou non de ces imputations, et je n'ai nul moyen de les vérifier. S'il est aussi fourbe qu'on le suppose, il y aurait du danger à répéter ce que m'a dit Desbarres, et à fomenter une tracasserie qui n'aurait point de bornes, ou du moins dont on ne peut prévoir l'issue.

Ah ! qu'il est cruel d'avoir à soupçonner !... Non, cela est inutile, je ne croirai jamais... J'ai été cependant bien mauvais juge jusqu'à présent de l'honnêteté de ceux en qui j'avais pris confiance. Je veux au moins l'examiner avec plus de soin, ne pas tant me livrer, jusqu'à ce que j'y voie plus clair. Je parlerai encore de Roseline, et de la femme de Milord Wils[1]; nous verrons ce qu'il me répondra. Il serait bien singulier, après ce qu'il m'a dit, qu'il désirât de retourner chez elle. Si cela était... Il est impossible que cela soit.

◇

## Suite du Journal[2].

Le soir, à minuit.

J'ai l'âme brisée. J'ai passé ma soirée avec Formeuse. Je lui avais demandé ce rendez-vous pour m'expliquer avec lui. La force me manque pour transcrire ici les détails de notre conversation. Je lui ai dit que mon intention était de fixer clairement notre situation l'un envers l'autre; que j'avais lieu de croire, d'après la conduite qu'il avait tenue avec moi, que son projet avait été de me réduire au titre de son amie; qu'il devait voir, par la liberté que je lui laissais, que ce plan était aussi de mon goût, mais que je croyais convenable et honnête de nous rendre réciproquement notre liberté; et j'ai ajouté que j'étais tout aussi décidée à conserver les droits de l'amitié sur son cœur qu'à m'y réduire, et à ne lui pas permettre d'en réclamer d'autres à l'avenir.

Cette déclaration, à laquelle il ne s'attendait pas, l'a sensiblement affligé. Il a voulu savoir si ce n'était pas quelque autre engagement qui l'avait tout à fait effacé de mon cœur. Je lui ai répondu que cette question était inutile et offensante, et que la démarche que je faisais auprès de lui lui prouvait que je ne me croyais pas libre. Il me dit qu'il avouait à regret que sa conduite avec moi aurait pu me rendre maîtresse de moi-même, sans un excès de délicatesse dont il sentait si bien le prix; qu'il ne se consolerait jamais de m'avoir autorisée

---

1. Var. A. Les mots : « et de la femme de Milord Wils » sont ajoutés en surcharge interlinéaire.
2. Publiée, avec des omissions et des retouches, dans *Mém.* II, p. 42-43.

au parti auquel il me vit très absolument décidée, et puis il se laissa aller à un désespoir effroyable. « Je respecte votre secret, me disait-il; vous aimez, vous êtes aimée... J'en suis sûr, Volx vous aime; j'en mourrai de désespoir. Je ne veux plus vous voir; il faut fuir. J'ai tout perdu... »

Il s'est jeté à mes genoux en fondant en larmes. Je lui ai dit tout ce que la compassion, la justice, la raison et l'amitié m'ont inspiré de plus consolant. Je n'ai pu le calmer. J'ai eu beau lui représenter qu'il me devait une tout autre conduite. « Je le sais, m'a-t-il répondu; mais elle est au-dessus de mes forces. »

Je l'ai quitté à près de minuit. Comme je sortais de mon appartement, il s'est retourné vers moi avec l'air du désespoir : « Vous m'abandonnez donc ? m'a-t-il crié en me tendant les bras. — Non, » lui ai-je répondu en revenant à lui. « Je serai toujours votre meilleure amie, et dans toute occasion je vous le prouverai. » Je me suis arrachée d'auprès de lui, après lui avoir promis de le revoir demain.

Lorsque je me représente l'état où je l'ai laissé, j'ai grand besoin de me rappeler l'indifférence dont il m'a accablée depuis plus de deux ans, pour me trouver d'accord avec moi-même.

◇

## MADAME DE MONTBRILLANT A M. RENÉ[1].

Savez-vous, mon bon ami, qu'il y a huit jours que je ne vous ai vu ? J'ai voulu tous les jours passer chez vous; je n'en ai pas trouvé le moment. M. de Formeuse est un peu incommodé et voudrait vous voir. Il ne sort pas, et vous lui feriez grand plaisir d'aller lui tenir compagnie. J'ai des affaires qui me commandent, sans quoi j'irais vous prendre pour vous y mener.

Bonjour, mon ami; si vous pouviez me prêter le quatrième volume des *Hommes illustres* de Plutarque, vous me feriez grand plaisir. Bonjour à Mlle Éloy[2].



1. Publiée dans *Mém.* II, p. 43-44; réimprimée (d'après les *Mém.* ; original inconnu), dans *Corresp. générale de J.-J. Rousseau*, II, p. 65.

2. VAR. *Mém.* II, p. 44 : « à *Madame* Levasseur ». — Éloy est le nom attribué dans le roman aux deux femmes Levasseur. Le père de Thérèse, François Levasseur, « officier monnayeur », était mort depuis quelques mois seulement (29 janvier 1754). Marie Renoux (ou Renoult, ou Renou), née en 1673, l'avait épousé le 17 septembre 1696. Marie-Thérèse était venue au monde à Orléans le 17 septembre 1721 (baptisée le 23). — Elle avait vingt-trois ans et demi lorsque, en mars 1745, Jean-Jacques fit sa connaissance à l'Hôtel de Saint-Quentin où elle était fille de chambre et où lui-même venait de s'installer.

### M. René a Madame de Montbrillant[1].

Je voulais vous aller voir jeudi, Madame, mais le temps qu'il fit dérangea mes projets. Je compte pourtant, s'il fait beau demain, me mettre en marche et aller chez M. de Formeuse et chez vous. En attendant, faites-moi donner de vos nouvelles. Bonjour, ma bonne amie, j'aspire à ces momens de tranquillité où vous aurez enfin le temps de m'aimer un peu.

Voilà mon maître et consolateur Plutarque. Gardez-le sans scrupule aussi longtemps que vous le lirez, mais ne le gardez pas pour n'en rien faire, et surtout ne le prêtez à personne, car je ne veux m'en passer que pour vous.

◇

### Suite du Journal[2].

M. de Formeuse commence à se calmer. Je l'ai vu tous les jours. Il a été sensible à l'amitié et à l'intérêt que je lui ai marqués. Je l'ai assuré que je conserverais toujours pour lui les sentimens les plus tendres, et je l'ai fait convenir qu'il n'y avait ni raison, ni justice à se désespérer de la perte d'un bien qu'on négligeait depuis deux ans d'une manière aussi marquée. Je n'ai pu le dissuader de la part qu'il croit qu'a M. Volx à mon explication avec lui. Il m'a promis de venir chez moi à l'ordinaire, mais il m'a conjurée si instamment de lui éviter les occasions de rencontrer M. Volx, il m'a si fort promis d'être tranquille à ce prix, que je n'ai pu refuser à lui accorder cette marque d'égards, mais seulement pour quelque temps, jusqu'à ce qu'il soit bien convaincu qu'en recouvrant toute ma liberté, il n'a perdu aucun des droits que l'amitié lui conserve sur mon cœur.



[3] M. Balbi a demandé à M. de Montbrillant la permission d'examiner mon fils sur les progrès de ses études, en présence de la famille et

1. A ce texte, en partie postiche, les *Mém.* II, p. 44, ont substitué un billet authentique, datant vraisemblablement de mai 1754, réimprimé dans la *Corresp. générale* II, p. 65, et dont l'autographe appartient aujourd'hui à la collection du marquis de Rochambeau. — Mme d'Épinay, toutefois, a utilisé le billet authentique, dont le second paragraphe du texte ci-dessus reproduit le début.

2. Publiée, avec une retouche, dans *Mém.* II, p. 45.

.Publiée avec des omissions, surtout vers la fin, dans *Mém.* II, p. 46 à 49.

de quelques amis. Mon mari lui a demandé, avant de se décider : « S'en tirera-t-il bien, Monsieur; est-il bien préparé ? — A merveille ! a répondu Balbi. — Tant mieux, a repris M. de Montbrillant. — Tant pire, ai-je ajouté. — Pourquoi donc, Madame ? — C'est qu'il y a à parier, Monsieur, qu'il répondra comme un perroquet. — Ah ! toujours des idées bizarres, des opinions à la mode. Votre fille n'est pas en état, je parie, de soutenir un exercice[1], même sur la croix de par Dieu[2] ? — Ma fille ne sait rien par cœur; elle assistera à l'examen de son frère, et, si on lui fait des questions à sa portée, elle répondra; ou elle se taira si elle n'a rien à dire. — Fort bien ! Et vous ne lui montrerez pas même son frère pour exemple, s'il répond mieux qu'elle ? Car il faut bien se garder de la mortifier. — C'est selon. — Eh ! ne voyez-vous pas, Madame, que cette éducation n'a pas le sens commun; qu'elle détruit toute émulation, toute honte ? — Non, Monsieur, je ne vois pas cela. Je vois seulement que je lui apprends, sans qu'elle s'en doute, à ne mettre de l'émulation ou de la honte qu'aux choses qui en valent la peine. — Tout comme il vous plaira !... Monsieur Balbi, vous êtes donc bien sûr que mon fils s'en tirera de manière à me faire honneur ? Car c'est moi qui dirige et qui veut diriger à l'avenir son éducation. — Monsieur, je réponds de lui, dit Balbi; mais il ne faut pas priver Madame de ce qui lui est dû. Je suis persuadé que vous vous concertez ensemble; mais jusqu'à présent, c'est elle qui prend toute la peine. — Mme de Montbrillant a fort bonne intention, je n'en disconviens pas... Jusqu'à présent je n'ai pu m'en mêler comme j'aurais voulu. Je suis si accablé d'affaires ! Mais je vais m'arranger autrement. Madame, je me charge de prier tout le monde. Faisons la liste. Il faut mettre la séance à jeudi, c'est un jour de congé. Il faut que cet exercice lui soit présenté comme une récompense. Cela n'est-il pas dans vos principes, Madame ? — Oui, assurément, Monsieur. — Bon ! je m'en doutais. Allons. D'abord, la famille : mon frère, le comte et la comtesse de Lange. Mettrons-nous le marquis Du Laurier ? — Comme vous voudrez. — Oui, oui, il ne gâtera rien. C'est un poëte, d'ailleurs; il sentira mieux le mérite de l'enfant... Saint-Urbain, votre tuteur, n'est-ce pas ? — Sûrement. — Desbarres ? — Pourquoi Desbarres ? — Eh ! pourquoi pas ? — Ah ! c'est que... il ne se souciera peut-être pas... Non, ne priez pas Desbarres. — Ah ! pardonnez-moi, je veux qu'il en soit. Diable ! son approbation ne m'est pas indifférente. Je veux aussi René; il fera à l'enfant des questions saugrenues qui égayeront un peu l'ennui de la chose. A cela engagez, je vous en prie, M. Volx. Je n'ai

1. Examen individuel qui avait lieu dans le collège, devant un public convoqué.
2. Abécédaire dont le titre était orné d'une croix au nom de Dieu.

point été chez lui; il ne trouverait peut-être pas bon que je lui envoyasse un billet en mon nom, comme cela, de but en blanc? Ou bien je lui enverrai un billet de votre part et de la mienne; et, si j'ai un moment, j'y passerai... Croyez-vous qu'il vienne? — Je l'espère. — C'est que je serais bien aise de voir un peu ce qu'il pense sur mon fils. J'engagerai Formeuse aussi. Je crois que voilà tout? — Oui; vous n'oubliez que ma mère. — Ah! c'est qu'elle va sans dire... Je vais faire les billets. Je les prie tous à dîner; ainsi, Madame, faites-nous faire bonne chère. — Rien n'est si aisé, Monsieur; mais... de l'argent! — J'ai donné hier cent écus à Le Bel. — Sur cent pistoles et plus qui lui sont encore dues? — Oh! ma foi, qu'il s'arrange!... Je ne saurais faire de la fausse monnaie; il faut patienter... M. Balbi, encore un mot... qu'est-ce que je voulais dire? Avec vos diables de jérémiades : *de l'argent*, *de l'argent*, j'ai oublié ce ce que je voulais dire[1]... Ah! sur votre parole, Monsieur, je vais préparer une récompense à laquelle l'enfant ne s'attend pas. —Monsieur, je redoute cette récompense; ce sera sans doute quelque inutilité, ai-je dit à M. de Montbrillant. Que voulez-vous faire? Songez, je vous prie, que le choix de la récompense n'est pas indifférent. — Non, non! je le sais bien. — Qu'elle ne puisse pas effacer la joie qu'il aura au fond de son cœur d'avoir bien fait, ni qu'elle ne le distraie pas trop des marques de distinction que je prierai mes amis de lui donner. — Diable! cela le touchera beaucoup, je crois. — Oui, si vous me laissez faire. Je vous en prie, Monsieur, dites-moi votre projet. — Non, non, je veux vous surprendre. — Au moins, que ce que vous lui donnerez ne le mette pas dans le cas d'attacher un trop haut prix à des choses qui, peut-être, n'en ont pas un réel..., ou qui pourraient lui donner des fausses idées... Monsieur, cela est bien important. Le mal serait peut-être sans remède! — N'ayez pas peur, et laissez-moi faire. »

Balbi assura qu'il pouvait faire ses préparatifs, et ils s'en allèrent ensemble. J'entendis qu'en sortant Balbi faisait quelques tentatives pour toucher ses appointemens, dont il n'a encore rien reçu. Je ne sais comment il s'en sera tiré; mais M. de Montbrillant a beau recevoir beaucoup d'argent, il ne paye rien, et quand nous lui en demandons, il n'a jamais le sol.

Ma mère m'a dit qu'elle avait vu ces deux jours-ci M. Volx, et il n'est point venu chez moi. Il était triste et rêveur. Se serait-il aperçu de mon embarras et de ma réserve avec lui? Je n'ai osé lui dire ce qui vient de se passer entre Formeuse et moi. Je voudrais pouvoir m'éclaircir... de quoi?... Mon Dieu, que ce Desbarres m'est odieux!... Je veux savoir pourquoi je n'ai point vu M. Volx. Ma

1. Ce passage fait entendre un écho certain de l'*Avare* (acte III, scène 1). Il a été omis des *Mémoires*.

mère me disait encore aujourd'hui qu'elle l'estimait chaque jour davantage.

J'ai bien envie de parler de Formeuse à M. Volx, de lui dire la promesse que je lui ai faite. Peut-être jugerai-je de sa façon de penser par la manière dont il prendra ce que je lui dirai ?... Mais il est si souple, si adroit... Je veux encore attendre. Il n'a point à se plaindre de moi. Je l'ai reçu ce me semble, comme à l'ordinaire; on n'a pas tous les jours des consultations, des confidences à faire ; et qui est-ce qui dit que c'est moi qui le rends triste et rêveur ? C'est peut-être lui-même. Je vais mander à Formeuse de ne pas venir jeudi, et de venir demain... Et si M. Volx allait se trouver demain chez moi ? Car je ne veux pas lui fermer ma porte... Je manderai à Formeuse de venir le matin; cela est plus sûr. Quel tourment ! Quel manège ! Et pourquoi ? Pour rien. Oh ! je veux lui faire sentir qu'il n'est pas possible que cela dure ainsi. C'est une fantaisie trop ridicule pour m'y soumettre longtemps.

◇

## Suite du Journal[1].

Je suis désolée. Je ne sais ce que tout ceci peut devenir. Ce que j'ai voulu éviter est arrivé. J'avais fait prier hier M. Volx de me venir voir. Il n'est pas venu; mais croyant que j'avais à lui parler, il est arrivé ce matin à midi, au moment où j'attendais Formeuse. J'ai eu un embarras prodigieux en le voyant entrer, et je n'ai cherché qu'à m'en débarrasser, dans la crainte que Formeuse, à qui j'avais assuré que je serais seule, ne se conduisît d'une manière malhonnête avec M. Volx, ou ne me soupçonnât de l'avoir fait trouver exprès chez moi. On ne sait quelle tournure les choses les plus simples peuvent prendre dans l'esprit d'un homme prévenu.

Je n'ai pu rendre raison à M. Volx de celle que j'avais eue hier pour le mander, ni de l'embarras qu'il me causait et qu'il a très bien remarqué. A la fin, je lui ai dit que je voulais le voir, uniquement parce qu'il y avait longtemps que je ne l'avais vu; mais que j'étais si occupée ce matin, que j'avais tant de misères dans la tête, dont il était cependant nécessaire que je m'occupasse, qu'il me ferait plaisir s'il voulait revenir cet après-dîner. Il m'a répondu très froidement qu'il ignorait si cela lui serait possible, mais qu'il allait prendre congé de moi. Je n'ai insisté ni pour le faire rester, ni pour le revoir aujourd'hui. Je me suis contentée de lui demander

1. Publiée, avec des omissions et des retouches, dans *Mém.* II, p. 49 à 53.

s'il viendrait demain dîner, et s'il voudrait bien s'ennuyer une heure de l'exercice que devaient soutenir mes enfans. « M. de Montbrillant le désire autant que moi, ai-je ajouté. Je crois qu'il veut avoir votre avis sur plusieurs points de leur éducation. Peut-être me rendrez-vous un grand service, et m'en rendrez-vous plus d'un. — Madame, me répondit-il, vous ne devez pas douter que je ne vous rende toujours tous ceux qui dépendront de moi. »

Il allait sortir; il s'arrêta pour regarder deux dessins de ma fille qui étaient restés sur ma toilette, et Formeuse arriva. Je ne puis me rendre compte à moi-même de la pusillanimité qui s'empara de moi, mais au lieu de prendre la contenance qui me convenait et que j'étais en droit de prendre, puisque je n'ai aucun tort ni envers l'un ni envers l'autre, je rougis, je pâlis, je devins tremblante, et je pris sur moi à un point inouï pour ne pas me trouver mal. M. de Formeuse eut un mouvement de dépit si marqué en voyant M. Volx, qu'il me rappela à moi-même; et M. Volx, après nous avoir considérés tous deux avec étonnement, sortit en me saluant, les yeux baissés et l'air affligé pour moi, sans doute, du rôle que je jouais.

Dès qu'il fut sorti, je déclarai avec fermeté à M. de Formeuse que je ne voulais plus m'assujettir à un caprice qui me donnait les apparences les plus défavorables; que je ne savais ni à propos de quoi, ni d'où me venaient les embarras où il me mettait; que la crainte que j'avais de manquer à la promesse que je lui avais faite si indiscrètement me donnait un air de mystère, d'intrigue, de fausseté qui ne me convenait pas, puisqu'au fond je n'avais aucune raison pour agir ainsi; et que je le priais très instamment de se conduire avec moi comme j'avais lieu de l'attendre de lui, et comme je le méritais.

« Que voulez-vous, lui dis-je, que pense M. Volx du maintien que vous avez eu en le voyant ? A peine l'avez-vous salué. — Tout ce qu'il voudra, m'a répondu Formeuse ; c'est votre faute. Pourquoi manquer à votre parole ? — Vous pouvez bien penser, ai-je répondu, que, puisque j'ai eu l'imprudence de vous la donner, je n'y ai pas manqué volontairement; mais pour ne plus me trouver exposée à des scènes aussi ridicules, je me rétracte et je ne vous promets plus rien. — Vous m'en dites bien plus que vous ne pensez, Madame; qui peut vous embarrasser, si Volx ne m'enlevait pas votre cœur, si vous n'avez pas d'engagement avec lui, ou si vous n'êtes pas prête à en former ? — Je vous ai déjà dit, Monsieur, que je n'en avais aucun; et je veux bien, pour la dernière fois, vous le répéter. Je ne prétends qu'à son estime, à son amitié. Mais si je continuais une conduite aussi entortillée, aussi gênée, je m'exposerais à perdre dans son opinion. C'est ce que je ne pardonnerais ni à moi-même, ni à quiconque en serait cause. — Desbarres prétend... Il m'a dit des choses. — Quoi ! Desbarres vous a dit... ? — Des horreurs de

Volx. Il est vraiment affligé de la confiance que vous lui donnez. Il s'intéresse vivement à vous, Desbarres; malgré tous ses travers, il vous aime. — Mais vous connaissez Volx depuis longtemps. Quelle opinion en avez-vous ? J'en ai une assez bonne de vous pour être sûre que vous serez juste. — Mais je connais Volx très superficiellement, comme on se connaît dans le monde. Je n'ai rien vu que d'estimable en lui. Ses amis en font un cas tout particulier. Je ne l'ai jamais trouvé aimable, moi; mais je me rappelle en effet qu'il ne parle guère que tête-à-tête, son opinion n'est jamais nette en public. Le reste m'est fort égal, pour ce que je compte en faire ! Cet homme ne sera jamais mon ami, et s'il vous était aussi indifférent qu'à moi... — Il ne me l'est point. Vous oubliez que je lui ai une obligation trop essentielle pour... — Ah ! il y aurait bien des choses à répondre à cette obligation-là ! — Laissons cela... Quand Desbarres a-t-il été vous trouver pour vous faire cette belle confidence ? — Il y a deux jours; il apprit par René que j'étais malade. — Mais à propos de quoi ?... Parlez donc !... Est-ce que vous lui auriez laissé pénétrer vos soupçons ? — Je ne lui ai rien dit; mais l'état où je suis ne lui a pas paru naturel; il a tout deviné, et j'ai fondu en larmes sans pouvoir m'en empêcher. — Vous n'avez pas nié ? — Je n'en ai pas eu le courage. »

Je lui ai reproché avec amertume qu'il avait manqué à tout ce qu'il me devait, en autorisant les soupçons de Desbarres. Il le sent, mais il est trop tard. Je vois, par la conduite de Desbarres, qu'il n'est qu'un fourbe qui cherche à éloigner Volx, et je dois m'expliquer avec M. Volx très incessamment. Je ne veux lui rien taire. Je lui dois cette réparation, et je me dois à moi-même d'éclairer à ses yeux la conduite que j'ai tenue. Je lui ai écrit dès que Formeuse a été parti pour lui dire que j'avais besoin de causer deux ou trois heures de suite avec lui de choses importantes. Je lui propose de dîner vendredi chez ma mère, et de revenir ensuite passer la soirée chez moi.

J'ai dit à Formeuse que la moindre des réparations qu'il me devait était de revenir chez moi, comme à son ordinaire, que M. Volx y soit ou non. Il m'a répondu qu'il y ferait ses efforts, mais qu'il ne me promettait rien.

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux[1].

Oh ! la délicieuse journée que celle d'hier, mon cher tuteur, et combien il manquait à ma satisfaction de vous la voir partager !

1. Publié, avec des omissions et des retouches, dans *Mém.* II, p. 53 à 56.

Je vous en avais pourtant averti d'avance, mais vos insupportables affaires nous privent sans cesse de vous. Pour cette fois, elles vous ont joué un aussi mauvais tour qu'à nous. Mes enfans ont été charmans. Pauline est délicieuse. Mon fils s'est fort bien tiré de son exercice; mais il faut me laisser rabâcher tout à mon aise sur ce charmant sujet.

Vous savez que toute la famille et nos amis étaient invités par M. de Montbrillant lui-même pour assister à l'exercice que mes enfans devaient faire en notre présence. Mon fils devait disputer sur Cicéron, sur l'histoire romaine et sur deux chants de l'*Énéide*. Balbi se rengorgeait dès la veille. Lorsque tout le monde fut rassemblé, Balbi, en se frottant les mains, alla demander indulgence à tout le monde avec un air si sûr du succès de son pupille que l'enfant lui-même en était ivre. Je pris mon fils en particulier, et ma mère et moi nous lui fîmes sentir que cette contenance prévenait contre lui et disposait à ne pas lui passer la plus légère faute.

Le dîner fut assez gai. M. de Formeuse, qui s'est trouvé incommodé, à ce qu'il m'a fait dire, n'est point venu. Ma fille, à qui chacun demanda sur quel sujet elle montrerait sa science, fut un peu humiliée d'avouer qu'elle ne savait encore qu'un peu de géographie. Mais elle ajouta d'un air malin : « Mais si par hasard, mon frère se trompe, je pourrai peut-être l'aider, car je n'ai pas laissé que de retenir bien des choses de ses leçons. — C'est-à-dire, lui répondit son père, que vous ne retenez que ce qu'on ne vous apprend pas ? — Papa, répondit-elle, je retiens bien ce que je comprends, mais pas le reste. »

Elle tint parole, car son frère ayant hésité de répondre sur l'histoire romaine dans deux endroits des traits les plus frappans, la petite, qui le guettait, se leva et répondit pour lui en riant. « Pourquoi avez-vous retenu cela ? lui demanda René. — Monsieur, répondit-elle, c'est que c'est beau et que cela me fait plaisir. » Un de ces traits concernait Régulus lorsqu'il exhortait les Romains à rejeter les propositions de paix qu'il apportait à Rome, et dont le refus devait lui coûter la vie.

Dans un autre moment, on demandait compte à mon fils d'une règle de la syntaxe latine qui l'embarrassait. La petite, à notre grand étonnement, la lui souffla. M. de Montbrillant lui dit : « Pauline, est-ce parce que cela est beau et que cela te fait plaisir, que tu as retenu cette règle ? — Oh ! mon Dieu, non, répondit-elle; c'est, parce qu'on l'a tant, tant rabâchée à mon frère que je l'ai retenue malgré moi et sans y rien comprendre[1]. »

---

1. VAR. A : les cinq derniers mots sont ajoutés d'une encre différente. — Auguste REY (*Le Château de la Chevrette*, p. 32) tient ces mots d'enfants pour « de pures inventions, ou proprement des faussetés ». Afin de leur conférer plus de vraisemblance, la narratrice a donné douze ans à la fillette, qui n'en avait encore que huit. Peut-être Rousseau s'est-il souvenu des propos de la petite d'Épinay pour évoquer le caquet de la jeune Henriette (*la Nouvelle Héloïse*, IVe partie, lettre IX) ?

Mon fils est pourtant plus fort que je ne le supposais. Il n'a point récité en perroquet. On a cherché à le dérouter par des questions détournées; on l'a mis à portée de faire des réflexions et des combinaisons; elles ont presque toutes été justes.

Desbarres a bavardé, M. Volx a presque toujours gardé le silence, et Saint-Urbain, René et la comtesse de Lange ont fait tous les frais de cette journée. Quand l'exercice a été fini, Balbi a demandé la même assemblée pour dans trois mois, à la campagne; Pauline s'est écriée : « Oh ! alors, Messieurs, Mesdames, je veux qu'il soit question de moi ! — Et sur quels objets ? a demandé M. de Ménil. — Je n'en sais encore rien, mon oncle; nous verrons cela. Je demanderai à maman les plus nécessaires. »

J'avais donné à mes amis le mot sur ce que je les priais de dire pour encourager mon fils, au cas qu'il méritât leurs éloges. Mais M. de Montbrillant gâta tout, comme je l'avais prévu. Il sortit de l'appartement avec son fils, en priant de ne se pas séparer, et il le ramena avec un habit de velours couleur de cerise et des paremens superbes. Je restai désolée de cette gaucherie. Elle fit sur presque tous la même impression qu'à moi, d'autant que l'enfant en avait l'air si satisfait, que l'on ne pouvait dissimuler le mauvais effet de cette récompense. Il vint d'abord embrasser ma mère, qui depuis deux heures ne cessait de répandre des larmes de joie. Il vint ensuite à moi. « Je vous trouvais bien plus paré auparavant, mon ami, » lui dis-je. Desbarres lui dit : « Voilà qui est fort beau, mon ami; mais n'oubliez pas qu'un sot galonné n'est jamais qu'un sot. » René, à qui mon fils voulut faire admirer son habit, ne lui répondit rien et, l'enfant le pressant, il lui dit à la fin : « Monsieur, je ne me connais pas en clinquant; je ne me connais qu'en homme. J'étais très disposé tout à l'heure à causer avec vous, mais je ne le suis plus. »

M. de Montbrillant fut un peu embarrassé du succès de sa récompense. Il voulut raccommoder son imprudence, mais je rompis la conversation et je promis à mon fils de lui donner demain des marques de ma satisfaction.

Ensuite on questionna Pauline sur la géographie. Elle demanda permission de jeter un coup d'œil sur la carte avant de répondre. Elle l'examina pendant un quart d'heure, et dit ensuite qu'on pouvait la retirer et l'interroger. Elle prit une feuille de papier blanc et, à chaque question qu'on lui fit, elle marquait sur son papier par des croix l'endroit qu'on lui nommait. Elle ne se trompa sur aucune position. Son père n'avait rien préparé pour elle et se contenta de lui donner des éloges et de l'embrasser. Ma mère lui donna un écu de six francs pour la bourse des pauvres; et je lui ai promis de lui faire un extrait d'histoire de France, depuis Louis XII jusqu'à son jour, pour la mettre au fait de ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer, et pour lui donner un peu d'émulation. Demain matin

je compte lui faire présent d'un joli bureau, qui l'engage, pour en jouir, à se mettre souvent à l'étude, et je prépare à mon fils les estampes des bons tableaux qui représentent la plupart des traits d'histoire dont il nous a parlé, ou les portraits de quelques-uns des grands hommes qu'il a eu occasion de citer. Je lui donne aussi quelques bons livres, reliés très simplement et pour cause.

Voilà, mon cher tuteur, le récit de ce qui s'est passé, et qui tient un grand coin dans les fastes de la pauvre Émilie. Voilà un jour heureux sur combien de mois, sur combien d'années de peine ?

Lorsque les enfans se furent retirés, M. de Montbrillant en s'écartant un peu de tout le monde, demanda à M. Volx ce qu'il pensait de mon fils. Je n'ai pu entendre leur conversation qui ne dura qu'un petit quart d'heure. Par d'autres mots, prononcés plus haut que les autres, il m'a semblé que mon mari s'excusait auprès de M. Volx du présent qu'il avait fait à son fils. Il est certain qu'il paraît jaloux de son approbation. Sûrement M. Volx aura bien répondu. Ne le pensez-vous pas comme moi ?

J'espère vous voir samedi, mon cher tuteur. Demain j'ai affaire et ne pourrai vous voir, à moins que ce ne soit le matin. Bonjour. Il est tard et je sens que j'ai besoin de repos.

◇

## Suite du Journal[1].

Le samedi matin.

J'avais grand besoin de l'explication que j'ai eue hier avec M. Volx. Son maintien et son silence ne m'indiquaient que trop combien il souffrait, et pour lui et pour moi, de la conduite que je tenais depuis trois semaines. J'ai commencé par lui dire, en le ramenant chez moi de chez ma mère où nous avions dîné : « J'ai bien à réparer auprès de mon Chevalier depuis trois semaines. J'espère trouver en lui l'indulgence que mes intentions méritent, et j'espère aussi qu'il aura assez de générosité pour se mettre à ma place. — Moi, Madame ? me répondit-il; vous ne me devez rien. Si j'ai à me plaindre de vous, je l'ignore, et vous me le persuaderez difficilement. — Monsieur, j'espère que vous m'écouterez; que vous répondrez à tout ce que j'ai à vous dire avec la même franchise que je mettrai dans mon explication; et vous verrez que la plus grande preuve d'estime

---

1. Publiée, avec des coupures et des altérations, dans *Mém.* II, p. 56 à 62. L'indication du jour, figurant en A, est omise de C.

que je puisse vous donner, et du cas que je fais de votre amitié, est de ne vous rien taire de tout ce qu'on a fait auprès de moi pour vous perdre... Ce n'est pas M. de Formeuse, comme vous pourriez le croire. — Je n'en doute pas, Madame. Un homme que vous avez honoré de votre tendresse ne saurait être un coquin. Mais ce pourrait être Desbarres. — Qui vous l'a dit ? — La connaissance que j'ai de lui. — C'est lui, je l'avoue. — Permettez-moi de vous dire, Madame, que cette source devait vous suffire pour apprécier la valeur des choses qu'on a pu vous dire. Il s'intéresse si fortement à moi, cependant, qu'il a déjà tenté de vous rendre suspecte par des avis en-dessous qu'il m'a fait donner; mais en mal, je ne crois que[1] ce que je vois, et je ne pense pas qu'il y revienne. »

Nous arrivâmes chez moi à la fin de cette phrase, qui était un reproche sanglant; j'en sentis toute la force et, lorsque nous fûmes bien établis au coin de mon feu, je lui dis tout ce que j'avais appris par Desbarres. Je lui contai mon explication avec Formeuse, ce qui s'en était suivi, et la raison qui avait retenu ma confiance depuis trois semaines, qui était la terreur machinale que Desbarres avait jetée dans mon âme. Il m'écouta en silence. Je vis divers mouvemens se peindre sur son visage tandis que je parlais; mais il ne m'interrompit point. Lorsque j'eus fini, il me répondit à peu près ce dont voici le précis :

« Je vous ai dit, Madame, la vérité sur ce qui concerne Mlle Roseline. Je l'estimais, je l'aimais, je l'adorais, parce que je me croyais aimé et estimé d'elle. Elle m'a donné des marques d'une indifférence si marquée, d'un manque d'égards, d'un mépris si révoltant, qu'aucune considération ne me déterminera jamais à la revoir. Il est vrai qu'un de nos amis communs a travaillé à mon insu à me raccommoder avec elle; mais je l'en ai désavoué, et je lui ai prononcé très décidément que je ne mettrais de ma vie les pieds chez elle. Vous voyez même, Madame, que vous n'avez aucune part à mon refus, car il a été déclaré depuis huit jours, pendant lesquels, s'il faut l'avouer, j'ai eu tout lieu de penser que, loin de travailler à recouvrer votre liberté, comme vous m'aviez dit le vouloir, vous avez resserré des liens qui vous sont peut-être plus chers que vous ne le pensiez vous-même. J'ai même cru un moment avoir été compromis dans votre explication avec M. de Formeuse; mais je me suis rassuré en pensant que c'eût été vous manquer à vous-même, et c'est la seule chose que je ne pourrais jamais vous pardonner.

« Quant à Lady Wils, ajouta-t-il, il n'appartient qu'à la scélératesse la plus atroce de donner des couleurs suspectes à mon attachement pour elle. Madame, feu Lady Wils était la femme que j'aie jamais connue la plus attachée à ses devoirs, et ils n'étaient

1. Le ms. porte « pas »; ce non-sens doit être une erreur du copiste.

pas pour elle difficiles à remplir[1]. Cette femme, par sa façon d'être, n'avait jamais besoin des autres pour être satisfaite et heureuse; mais elle ne négligeait rien de ce qu'elle croyait utile ou agréable à son mari. C'était pour lui qu'elle caressait ses amis. Elle étudiait leurs goûts; elle était remplie de ces soins, de ces recherches qui font la douceur de la vie; mais ce n'était pas pour leur plaire qu'elle en agissait ainsi, c'était pour qu'ils se plussent chez elle, et que son mari trouvât toujours chez lui des gens portés à l'indulgence pour une assez bonne dose de caprice dont il est pourvu. Elle ne se permettait pas d'en parler sincèrement sans nécessité, à moins qu'elle n'eût à l'excuser, ou qu'elle n'eût besoin de ses amis pour lui éviter quelque tort. Comme je suis un de ceux qui ont le plus crédit sur l'esprit de Milord, j'étais par cette raison un de ceux en qui Lady avait le plus de confiance. Cette malheureuse femme nous est enlevée par une maladie effroyable à la fleur de son âge, au moment où nous redoutions le moins ce malheur. Je vois mon ami au comble de la prospérité tomber tout à coup dans le dernier désespoir par la mort d'une femme faite exprès pour son bonheur, et l'on ne veut pas que je la regrette, que je me désole ? et la douleur la plus vive et la plus juste qu'on ait jamais ressentie serait suspecte ? Non, non, Madame, elle ne peut l'être que pour un Desbarres tout au plus, qui n'est pas fait pour sentir ou partager un sentiment honnête, et qui ne peut en supposer aux autres[2]. »

J'ai redit encore à M. Volx ce que je venais de lui dire. Je l'ai assuré que je ne me pardonnerais jamais d'avoir pu avoir un instant d'inquiétude sur son caractère, qu'autant que je pourrais lui prouver que c'était plus par défiance de moi-même que de lui. Je lui ai encore exposé ma vraie situation avec M. de Formeuse. Il prétend que je me suis trop pressée de lui parler; que j'ai mal pris mon temps, et que j'ai autorisé sa jalousie. Il est désolé que Formeuse m'ait compromise auprès de Desbarres. Je voulais rompre avec celui-ci. Il ne me le conseille pas, et veut au contraire que j'affiche bien clairement tout le mépris qu'il m'inspire avant de le chasser, afin même d'attendre une occasion que je puisse citer hautement, s'il en est besoin, sans retour fâcheux pour moi. Il m'a reproché ma dissimulation et mon silence envers lui. Il en est choqué avec raison; mais il l'est comme un honnête homme l'est d'une injure; il a mis tant de franchise, de délicatesse, d'amitié, et cependant de fierté, dans ses reproches, qu'il est bien complètement lavé à mes yeux des horreurs que Desbarres ose débiter contre lui.

---

1. Sur « feu Lady Wils », voir plus haut, la note 1, page 515.
2. Cf. la Note 130 du folio B 14 : « ... *Quant à lady Wils, il n'appartient qu'à la scélératesse la plus* [*décidée*, biffé] *atroce de* [lui] *donner des couleurs : l'éloge de lady ; sa mort ; quand il partait, elle restait seule. Il avait du crédit, elle l'employait.* »

M. Volx m'exhorte fort, pour ma réputation et pour mon repos, de ne plus me prêter aux asservissemens que Formeuse exige de moi. J'avais déjà senti que je ne le pouvais sans me compromettre; mais la compassion m'entraînait. Voilà qui est bien décidé, et je ne m'exposerai pas deux fois à perdre dans l'estime de mes amis et, par-dessus tout, dans celle de M. Volx.

Nous avons causé jusqu'à minuit. Je suis pénétrée d'estime et de tendresse pour lui. Quelle justice dans ses idées ! quelle impartialité dans ses conseils ! « Je suis flatté, me disait-il, de l'avantage de vous être utile. Je suis piqué de voir que l'on vous domine comme un enfant, et que par bonté pour les autres, vous vous donniez bien de la peine pour leur cacher ce que vous valez. Vous êtes presque parvenue à vous le cacher à vous-même. Si j'étais bien sûr que vous puissiez prendre sur vous d'apprendre à vos alentours à vous connaître, je crois que je prendrais sur moi de renoncer à la douceur de vivre à côté de vous, quoique ce soit à présent le seul bonheur qui puisse me tirer de la léthargie où quinze années de malheurs ont mis mon âme. Mais quel dommage d'enfouir de si belles qualités, et si rares ! Vous ne connaissez ni votre esprit, ni les ressources de votre âme et de votre caractère. — Mais pourquoi donc, lui ai-je dit, vouloir me fuir, tandis que j'ai tant de besoin de vous ? Sans admettre que je possède les qualités supérieures que vous me supposez, je sens que j'en acquiers chaque fois que je cause avec vous. Vous me parerez des vôtres. Je sens que vos principes sont suivant mon cœur. Quand je suis avec vous, une joie pure remplit mon âme, et quand je vous quitte, j'éprouve encore longtemps après une satisfaction qui n'est mêlée d'aucun retour pénible, et qui m'était tout à fait inconnue... Non, mon ami, je veux toujours vous avoir près de moi. Je fais gloire de votre tendresse et de votre estime. Perdez une idée si contraire à votre bonheur. — Ce serait un sacrifice, me répondit-il, que je ferais à votre repos. Peut-être vos amis, tels qu'ils sont, conviennent-ils mieux à votre position ? Vous voyez que j'apporte déjà du trouble dans votre société. Je crains que la conduite de M. de Formeuse ne vous donne du chagrin. Il vous a compromise auprès de Desbarres; vous ne savez pas de quoi ce Desbarres est capable ! En voulant me perdre, ils vous nuiront; votre mari profitera de la folie de l'un et de la méchanceté de l'autre. Voyez; pesez bien tous ces inconvéniens; voyez si vous aurez le courage de repousser la calomnie, si vous ne pouvez la détruire... — Tout est vu, lui dis-je; avec vous je ne craindrai rien, mais voyez vous-même si vous n'êtes point effrayé de vous attacher au sort d'une pauvre malheureuse vexée par le sort et par des circonstances si bizarres, qu'il est, je crois, difficile d'en voir jamais rassembler de pareilles. »

Je lui ai conté sans détour ce qui m'est arrivé depuis que je me

connais. Je ne lui ai caché aucun de mes torts, aucune de mes étourderies passées, ni la sotte confiance que j'ai toujours accordée si légèrement au premier venu[1]. Ce qui l'a affecté sensiblement par intérêt pour moi, ce sont les ménagemens que j'ai opposés à l'impertinente conduite de Desbarres. « Vous l'avez autorisé, m'a-t-il dit, à vous manquer d'égards impunément. Savez-vous qu'il se vante d'avoir eu vos bonnes grâces, et de les avoir encore tant qu'il lui plaît ? — Lui ? L'infâme ! Ah ! l'abominable homme ! Rien, je vous le jure, n'est plus faux. — Je vous crois et je n'en doute pas. — Et vous ne voulez pas que je lui ferme ma porte ? — Non dans ce moment-ci; il est trop tard ou trop tôt; cela ne serait pas sage. Il faut bien lui prouver auparavant que vous ne le redoutez point, et que tout ce qui vous entoure sent mieux que lui ce que vous valez. Malgré cela, quelque circonstance heureuse que puisse vous procurer une rupture, il faut vous attendre qu'[2]elle vous causera du chagrin. Soyez bien sûre, ma chère amie, qu'on ne se manque jamais à soi-même impunément. »

M. Volx a répondu à la confiance que je lui avais marquée en me disant aussi les divers sujets de chagrin qui ont, dit-il, absolument changé son caractère. Comme ses secrets ne sont pas à moi, je n'ai rien à en transcrire ici. Il m'a promis de passer la journée de dimanche chez ma mère et chez moi. La satisfaction que me donne son amitié est au-dessus de tout ce que je puis exprimer.

◇

## Madame de Montbrillant a M. Volx[3].

Eh bien ! où êtes-vous à présent que l'heure de recevoir de mes nouvelles est passée ? Vous vous plaignez, mon Chevalier, et vous ne pensez pas à ma peine. Faites-vous toujours, pour ne plus troubler mon repos, des projets propres à me faire mourir de chagrin ? Mon ami, nous serons heureux, en dépit du sort dont nous avons tant à nous plaindre. Je n'ai pu vous répondre le matin; j'avais des importuns. Formeuse était du nombre. Il est plus déraisonnable que jamais. Il prétend qu'il ne peut plus me voir. Je lui ai dit de faire tout ce qui lui conviendrait, et que, si sa conduite devenait injurieuse pour moi, il ne ferait tort qu'à lui-même, et qu'il perdrait

---

1. Phrase citée dans *Jeun.*, p. 414.
2. Var. A. Les mots : « il faut attendre qu' » sont une addition interlinéaire.
3. Publiée, avec une phrase omise et une retouche, dans *Mém.* II, p. 62.

l'estime et l'amitié qu'il m'aurait été très doux de lui conserver. Voilà où nous en sommes.

Je dîne toujours chez ma mère et je compte sur l'arrangement convenu pour notre journée. Bonjour, mon bon ami.

A propos : mon mari compte vous inviter à souper demain avec ma famille et Saint-Urbain. Il a des projets, dit-il, à consulter, et désire votre avis. Formeuse aura de la musique mardi; nous sommes priés. Comment fera-t-il pour ne vous en rien dire ?

◇

## Suite du Journal[1].

C'était pour étaler le plan de Montbrillant en relief que M. de Montbrillant avait rassemblé mes amis et les siens. Il voulait les consulter sur la décoration extérieure, qui, suivant ce plan, est assommée d'ornemens mesquins et de mauvais goût. Mais la consultation s'est bornée à justifier ce qu'on y a blâmé et qu'il était cependant très décidé de faire. Il s'est attaché particulièrement à persuader M. Volx, qui disait que plus de simplicité lui semblerait de meilleur goût. Saint-Urbain a fait un conte très plaisant pour dire à mon mari qu'il était comme la meunière des *Trois cousines*[2]. En effet, après avoir péroré trois quarts d'heure pour prouver qu'il fallait suivre ce plan à la lettre, et avoir eu le chagrin de ne voir que deux de ses amis de son avis, avec un soupir il prononça : « Nous verrons; je me consulterai encore »; et tout bas il donna ordre à son architecte d'aller en avant[3].

M. de Formeuse avait promis de venir et ne vint pas. J'ai été

---

1. Publiée, avec des omissions dans le second paragraphe, dans *Mém.* II, p. 62-63.

2. *Les Trois Cousines*, comédie de Dancourt, créée en 1700 et fréquemment reprise depuis. La *Corresp. littér.* (éd. Tourneux, II, p. 262) signale une de ces reprises en 1753.

3. Cf. la Note (de l'écriture de Diderot) en marge du folio B 138 (verso) : « *Mr. de Montbrillant assemble tous les amis pour consulter sur un plan en relief. Il dit que Formeuse doit y venir. Mme de Montbrillant passe dans son cabinet, lui mande de n'en rien faire. Remarque et inquiétude de Volx. René dit qu'il ne se connaît pas en palais. Avis de chacun suivant son caractère ou son intérêt. Volx conseille plus de simplicité. M. de Montbrillant dit qu'il a raison, mais que cependant on verra ; et le lendemain commande la besogne sans égard aux conseils.* »

Mme d'Épinay a simplifié le scénario et l'a traité sommairement; à peine est-il développé. Visiblement, elle s'en est débarrassée. On ne voit pas très bien, d'ailleurs, à quelle préoccupation de Diderot l'introduction de cette scène devait répondre ?

passer une heure à son concert aujourd'hui. Il n'en a point averti M. Volx. Tout le monde a demandé pourquoi il n'y était pas. Cela a paru d'autant plus singulier qu'il était toujours, jusqu'à présent, le premier averti. Formeuse a jeté la faute sur son valet de chambre. Il est certain que, s'il ne se décide pas à se conduire plus décemment, je ne remettrai pas les pieds chez lui.

◇

## Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Ah ! mon Dieu, que je suis inquiète du comte de Sceiran ! Mon ami, tous les vôtres me sont chers. Cette maladie commence vivement. Je voudrais qu'il fût saigné du pied, qu'on ne s'endorme pas sur les symptômes que vous me détaillez; ils sont presque toujours ceux de la malignité. Appelez plusieurs médecins. Ne viendrez-vous pas dîner ? J'ai tant de besoin de vous voir ! Vous étiez hier fort oppressé; songez à ce que vous m'avez promis. Si je ne vous vois pas avant six heures, j'irai à votre porte savoir des nouvelles de mes malades. Bonjour.

Le lendemain matin.

J'envoye savoir des nouvelles du comte et des vôtres. Vous devez être content de ma santé et de ma conduite. Je le suis presque de ne vous pas voir, parce que vous remplissez un devoir digne de vous. Je vous attendrai cependant ce soir, si les nouvelles sont bonnes. Bonjour, mon ami.

Le même jour.

Je suis assez contente de l'état de votre malade, parce que je crois que c'est la rougeole. La petite vérole serait inquiétante en se dénotant ainsi. Mais qu'on le conduise bien. Ménagez-vous, mon ami; songez que je vous ai confié tout ce que j'ai de plus cher, et que vous m'en répondrez. Ainsi, lorsque vous pourrez vous dispenser d'être auprès du comte, sortez pour prendre l'air et venez me voir. J'ai eu la rougeole et je ne crains rien de vous... Bonjour.

Ma mère, mes amis, tout le monde, me demande de vos nou-

---

1. Le paragraphe initial a été publié, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 63-64. — Boiteau a ajouté la date : « Mars 1755 ».

velles, et me charge de vous prier de vous ménager. Saint-Urbain et mon tuteur ont grande envie d'aller vous prendre ce soir pour la promenade.

Le lendemain jeudi.

[1] Suivant le bulletin qu'on m'a donné à mon réveil, si votre malade continue de même jusqu'à ce soir il est sauvé, mais je n'aime point cette intermittence dans le pouls. Peut-être s'est-on mépris du terme ? Il ne faut pas s'alarmer mal à propos. Je suis bien aise que le Dauphin soit venu voir le comte*, et qu'il vous ait vu. J'aime bien aussi que, dans l'état où est celui-ci, il ait pensé à vous présenter au Dauphin[2]. Qu'il guérisse et tout sera au mieux.

Formeuse est venu ce matin savoir pourquoi j'avais refusé d'aller le soir entendre la musique chez lui. Je lui ai répondu que je n'aimais pas l'affectation qu'il avait de vous exclure de toutes les parties où il vous mettait autrefois; que je trouvais tout simple qu'il ne vous recherchât pas, mais qu'il fallait savoir vous rencontrer et vous admettre lorsque cela était nécessaire. J'ai ajouté que j'avais passé, d'ailleurs, ces misères au premier moment; mais que la continuité de cette conduite perdait le droit de me toucher; et en vérité, mon ami, je ne disais pas vrai, car il me faisait de la peine. Il s'est jeté à mes genoux en me jurant qu'il était aussi malheureux[3] que le premier jour, et qu'il y avait de la barbarie à moi de le forcer d'être témoin de ce qui faisait son supplice. « Je ne vous y force pas, lui ai-je dit; mais moi je ne vais pas chez vous, dès que la porte lui est fermée ! » Cette discussion a duré longtemps. A la fin, il m'a donné ce billet pour vous inviter ce soir. Si vous avez un moment à vous, allez-y; cela vous dissipera; et moi je n'irai pas, car en vérité, mon ami, je n'ai pas le courage de l'accabler.

Donnez-moi des nouvelles de mes malades. Bonjour.

* *N. B. — Le comte de Sceiran était depuis peu menin du Dauphin.*

◇

1. La fin de la lettre a été publiée, avec des omissions et des altérations, dans *Mém.* II, p. 64-65.

2. « Le Dauphin » est ici le masque du duc Louis-Philippe d'Orléans, né à Versailles, le 12 mai 1725. Colonel en 1742, il s'était distingué à Dettingen (1743), et servit en 1744 dans les armées de Flandres et d'Alsace en qualité de maréchal de camp et de lieutenant général. Il avait épousé le 17 décembre 1743 Louise-Henriette de Bourbon-Conti (née en 1726). — Le véritable dauphin, Louis, né le 4 septembre 1729, vivait encore à cette époque; il ne mourra qu'en 1765.

3. Var. *Mém.* II, p. 64 : « amoureux ».

## M. Volx a Madame de Montbrillant [1].

Le comte de Sceiran a passé une nuit très agitée, Madame; je ne l'ai pas quitté. Je profite du bon état où il est actuellement pour aller prendre quelques heures de repos. Mais, pour qu'il ne soit point troublé, j'ai besoin d'apprendre des bonnes nouvelles de votre santé. Chargez-vous, je vous prie, de dire encore à Madame votre mère combien je suis pénétré de ses bontés.

Je reçois votre billet, je vous en remercie. Vous avez parlé comme il convient à M. de Formeuse. Dès qu'il fera ce qu'il doit faire, il sera content, et il apprendra quels procédés il a à attendre d'une conduite honnête. Je vais le remercier et l'assurer que je ferai ce qui dépendra de moi pour profiter de son invitation; mais je n'irai point. Quoique le comte soit très bien, je ne puis me résoudre à le quitter. Allez entendre la musique; menez-y vos enfans; dissipez-vous, ma bonne amie; j'espère reprendre incessamment la douce habitude de ne vous plus quitter.

◇

## Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux [2].

Vendredi [3].

Ah ! Monsieur, je suis désolée, M. Volx fait une perte irrépasable. Où ira-t-il ? Que va-t-il devenir ? Il n'a rien. Mais avec le comte il n'avait besoin de rien. Si vous saviez comment j'ai appris ce malheur !

J'avais envoyé hier deux fois dans l'après-dîner savoir comment était le comte. J'étais inquiète machinalement. A neuf heures, on me fait dire qu'il avait un léger redoublement, mais aucun accident, et M. Volx m'écrivit un mot pour me presser d'aller entendre la musique chez M. de Formeuse. J'y fus. La comtesse de Lange venait d'y arriver, tous mes amis y étaient. On me pressa d'y souper, et j'acceptai. Je ne suis rentrée qu'à minuit.

Ce matin, m'étant levée plus tard, mon mari vint prendre du thé

---

1. Publiée, à partir de : « Je reçois... », avec une altération, dans *Mém.* II, p. 65.
2. Publiée, avec des retouches et des omissions (dont le dernier paragraphe), dans *Mém.* II, p. 65 à 68.
3. L'éditeur des *Mém.* a substitué la date : « 30 mars 1755 ».

dans ma chambre et j'attendais qu'il fût sorti, je ne sais pourquoi, pour envoyer savoir des nouvelles du comte et de M. Volx. A la fin, il partit. J'allais écrire lorsque Desbarres entra. « Eh bien ! me dit-il tout en m'abordant, qu'allez-vous faire de Volx à présent ? Voilà une belle occasion pour jouer le désespéré. — Comment donc ? lui dis-je. — Eh ! pardieu, reprit-il, d'où venez-vous ? Est-ce que vous ne savez pas que le comte de Sceiran est mort ? » Je jetai un cri perçant, et je restai immobile de saisissement[1]. La douleur où devait être M. Volx de ne point entendre parler de moi, l'incertitude de son sort à venir, tout se présenta à la fois dans mon esprit. Je tournai le dos à Desbarres, et j'écrivis sur-le-champ à M. Volx.

Desbarres profita du trouble où j'étais, prit mon billet et le lut tandis que je cherchais de quoi le fermer. « Êtes-vous folle, me dit-il, dans une occasion comme celle-ci d'écrire un tel billet ? On ne sait, dans le désordre qu'entraîne un semblable événement, en quelles mains ce billet peut tomber. Je ne vois pas qu'il soit fort décent d'afficher que *vous êtes plus accablée que lui de son malheur, ni qu'il est votre tendre ami ;* encore moins, que *vous ne respirerez que lorsqu'il sera auprès de vous.* Le diable m'emporte !... On dirait que le comte était votre amant, par l'état où vous êtes ! Car ce n'est sûrement pas Volx, vous me l'avez juré !... Un simple compliment, et signé, voilà ce qui convient pour le moment. — Monsieur, vous avez raison, lui dis-je. Celui-là est mal. »

Et j'écrivis celui-ci :

« Vous ne ressentez pas plus vivement que moi, mon ami, le malheur qui vous arrive. C'est le sort de l'homme de bien d'en éprouver, et de trouver autour de lui des bras tendres pour le recevoir et pour essuyer ses larmes. Venez pleurer avec moi et avec ma mère celui qui mérite tous vos regrets. Votre vertu, votre courage et bien des amis vous restent. Je vous écris en présence de Desbarres; mais, cette lettre écrite, vous ne trouverez ni lui ni personne chez moi, que ceux à qui vous permettrez de mêler leurs larmes aux vôtres[2]. »

---

1. Auguste-Henri, comte de Friesen, neveu du maréchal de Saxe, était né en 1728. C'était un franc mauvais sujet dont l'inconduite abrégea l'existence. Il mourut le 29 mars 1755, « en trois jours, d'un sang échauffé par la débauche », précise d'ARGENSON en ses *Mémoires* (t. VIII, p. 468). — Cf. sur ce personnage, la *Corresp. littéraire* (édit. Tourneux, t. I, p. 4), les *Mémoires de Besenval* (éd. Barrière, p. 71 à 86), et une note de P. BOITEAU (t. I, p. 404).

2. Cf. la Note du folio B 138 (verso) : « R*ejeter toutes les lettres d'amour* [un mot illisible] *dans la* 1re *passion* [c'est-à-dire celle pour Formeuse]. *Celles-ci doivent avoir le ton de l'expérience, l'estime et la confiance. Lorsque Desbarres fait déchirer le billet, il faut dire:* « *Monsieur, vous avez raison, celui-là est mal* », *et en écrire un long, consolant, ferme et haut... Il interrompt :* « *Vous êtiez si pressée !* » *Elle finit :* « *J'écris tout cela en présence de Desbarres.* » *La conversation qui suit ne va plus ; il faut la changer.* »

Ces suggestions, dont il a été tenu compte en partie, si elles ne sont pas de la main de Diderot, paraissent bien avoir été dictées par lui.

Je reçus un billet de M. Volx qui me demandait s'il pouvait me voir. Je lui envoyai ma lettre après l'avoir lue à Desbarres, et je le congédiai. Tandis que j'avais écrit, il m'avait interrompue dix fois pour me dicter. Il sortit furieux.

Lorsqu'il fut parti, en rangeant mon bureau je ne trouvai plus mon premier billet. J'écrivis sur-le-champ à Desbarres pour savoir ce qu'il en avait fait. Il me répondit, que, puisque je ne le trouvais pas, il l'avait vraisemblablement brûlé; que je savais bien qu'il n'aimait pas les papiers inutiles.

M. Volx arriva, la douleur et l'abattement peints sur le visage[1]. « Est-il possible, me dit-il en entrant, que vous m'abandonniez dans ce moment-ci ? — Moi, lui dis-je, mon ami, pouvez-vous le penser ? » Je lui contai l'ignorance où j'avais été de ce malheureux événement, et l'enchaînement des circonstances qui m'avaient empêchée d'envoyer plus tôt chez lui. Il me dit que le comte avait tourné à la mort tout d'un coup. Ses amis prennent le parti d'aller s'enfermer à Meudon pendant cinq ou six jours, et forcent M. Volx à aller avec eux[2]. Cette absence, avec des gens qui ne lui sont pas aussi chers que nous, me paraît être pour lui un surcroît d'affliction.

M. le Dauphin, qui s'est trouvé chez le comte de Sceiran presque au moment de sa mort, a été si touché de la douleur de M. Volx et de la situation où il reste, qu'il lui a fait deux mille livres de pension[3] et a daigné l'assurer qu'il ne tarderait pas à lui donner d'autres preuves de ses bontés. M. Volx est parti ce soir, et je vous avoue, mon cher tuteur, que j'ai grand besoin de vous voir.

◇

---

1. Cf. Rousseau, Les *Confessions*, livre IX : « Tout Paris fut instruit de son désespoir après la mort du comte de Friesen. Il s'agissait de soutenir la réputation qu'il s'était donnée après les rigueurs de Mlle Fel, et dont j'aurais vu la forfanterie mieux que personne, si j'eusse alors été moins aveugle. »

2. C'est à Bagnolet que le duc d'Orléans avait un château. Il recevait savants et gens de lettres, jouant lui-même la comédie sur un théâtre qu'il s'y fit construire en 1754. — Le Dauphin, qui résidait parfois au château de Saint-Cloud, possédait une maison à Meudon. — Quant à Grimm, il n'alla ni chez l'un ni chez l'autre, à en croire Jean-Jacques : « Il fallut l'entraîner à l'hôtel de Castries où il joua dignement son rôle, livré à la plus mortelle affliction. Là, tous les matins, il allait dans le jardin pleurer à son aise, tenant sur ses yeux son mouchoir baigné de larmes tant qu'il était en vue de l'hôtel; mais, etc. » (*Confessions*, livre IX).

3. Le détail est presque exact; mais presque seulement. Grimm fut nommé « secrétaire des Commandements de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans », aux appointements annuels de 2.000 livres (Cf. *Corresp. littéraire*, IX, p. 256). La Bibliothèque Nationale, départ. des MSS., conserve une lettre en français du comte de Schomberg, datée de Dresde, 30 juillet 1757, et félicitant Grimm de cette nomination.

## Madame de Montbrillant a M. Volx[1].

Quoi ! je ne puis seulement vous dire avant votre départ combien je révère et aime le Dauphin de tout ce qu'il fait pour vous ? Je conçois, quant à vous, votre délicatesse; mais, mon ami, le temps adoucira vos peines, et votre état vous restera.

Votre lettre m'a fait pleurer de plaisir. Souvenez-vous que vous m'avez promis de penser à vous, si je ne vous abandonnais pas. C'est le seul moyen de me rendre ma tranquillité. Je vous proteste que je prendrai de moi un soin proportionné à celui que je vous verrai prendre de vous. Vous n'avez point d'idée de tout ce que les amis du pauvre comte pensent et disent de vous. Que je serais heureuse si vous n'étiez pas dans la douleur ! Quelle créature en effet est plus intéressante ? Quel ami ! Quel homme ! Voilà ce qu'on me dit depuis deux jours sans cesse, à moi qui le sens mieux qu'eux. Oui, je crois que je suis votre fanatique, comme on pourrait l'être de la vertu.

La comtesse de Lange est venue hier ici. Elle a pleuré, vraiment pleuré sur vous, tout ce qu'elle m'a chargé de vous dire est inconcevable. Nous nous proposons de ne vous pas quitter à votre retour de Meudon. Mais je vous parlerai de tous ces gens-là une autre fois. Je vais toujours fermer ma lettre pour qu'elle soit prête quand votre laquais viendra la prendre.



## Suite du Journal[2].

Depuis deux jours j'ai un rhume violent qui me tient chez moi et qui m'oblige même à garder le lit. M. Volx envoie tous les jours savoir de mes nouvelles. Il se porte bien, mais son laquais m'a dit qu'il était si accablé qu'à peine peut-il parler. Il ne m'a point écrit, ni hier ni aujourd'hui. Je viens de lui en faire des reproches. René est aussi malade. Il avait, en effet, bien mauvais visage hier. Il ne veut rien faire, ni prendre aucun conseil sur son état. Si je n'en ai pas de bonnes nouvelles ce soir, je lui enverrai un médecin[3].

◇

1. Publiée (moins le dernier paragraphe), dans *Mém.* II, p. 69.
2. Publiée, avec des altérations au début, dans *Mém.* II, p. 70.
3. Le mal de Rousseau n'était pas inquiétant. Il écrivait à Mme d'Épinay

## Madame de Montbrillant a René[1].

Mon Dieu, mon cher René, que je suis en peine[2] de vous, et fâchée de n'être pas en état de vous tenir compagnie. M'assurez-vous bien au moins qu'il ne vous manque rien, et que je puis compter que vous vous souviendrez de la promesse que vous m'avez faite[3] en ce cas, de vous adresser à moi ?

Je suis un peu faible et toujours enrhumée. Ne m'écrivez pas si cela vous fatigue, mais envoyez-moi Mlle Éloy pour que je sache sûrement de vos nouvelles[4].

◇

## Réponse[5].

Le plaisir de vivre avec vous me manque; voilà mon plus grand mal et mon seul besoin. Au surplus, ô notre très gracieuse souveraine[6], ne soyez pas[7] inquiète pour moi. J'ai plus[8] d'incommodité que de vraie douleur. Mais je ne puis sortir dans cet état. C'est un temps[9] qu'il faut laisser passer, durant lequel je ne sors jamais. Je

---

(*Corresp. génér.*, t. II, p. 179) : « Je garde encore la chambre malgré moi, pour une maudite fluxion sur les dents qui me désole. » — Mme de Montbrillant a aggravé le cas de René.

1. Publié, complété d'après le texte connu en 1818, dans *Mém.* II, p. 70. — Le texte de l'autographe original (Collection de Rochambeau), a été publié par P.-P. Plan, *Corresp. gén.*, t. II, p. 180.

2. Var. orig. : « *inquiète* ».

3. Var. La fin de la phrase est dans *Mém.*, mais non dans l'original.

4. Var. orig. et *Mém.* : « *Je suis très bien, mais mes forces viennent bien lentement. Adieu. Ne m'écrivez pas si cela vous fatigue ; mais que je sache sûrement de vos nouvelles. Mes forces ne m'en permettent pas plus.* »

5. Publiée, d'après le texte connu en 1818, dans *Mém.* II, p. 70-71. — Texte original (Coll. Rochambeau), dans *Corresp. gén.* II, p. 180-181.

6. Ces cinq mots ne figurent ni dans l'original, ni dans les *Mém.* — Mme d'Épinay écrira en 1756 à « Tyran le Blanc » (c'est-à-dire Grimm) une épître en vers qui débute ainsi :

« *Moi, de cinq ours la Souveraine...* »

(publiée en 1759, dans *Mes Moments heureux*). — Les familiers de La Chevrette désignaient communément la maîtresse de maison sous ce nom.

7. Var. orig. « *point* ».

8. Var. orig. : « *Je souffre* plus... »; — *Mém.* II, 71 : « j'ai *peut-être* plus... »

9. Var. orig. et *Mém.* II, 71 : « *D'ailleurs, voici des* temps... »

ne puis vous dire combien de consolation je trouve dans nos dernières conversations; mais en attendant que nous puissions les reprendre, ménagez votre santé[1].

◇

RENÉ A MADAME DE MONTBRILLANT[2].

Le lendemain.

Pour Dieu, Madame, ne m'envoyez plus votre médecin[3]. Je ne me porte pas assez bien pour l'entendre bavarder avec plaisir. J'ai tremblé hier toute la journée de le voir arriver; délivrez-moi de la crainte d'en être réduit, peut-être, à brusquer un honnête homme que j'aime, et qui me vient de votre part, et ne vous joignez pas à ces importuns amis qui, pour me faire vivre à leur mode, me feront mourir de chagrin. En vérité, je voudrais être au fond d'un désert[4].

Je le confiai hier au marquis Du Laurier qui vint me voir. Je commençai à respirer en le voyant arriver, après tant d'importuns et d'incommodes[5]. N'a-t-il pas été prendre cela pour lui ? Du moins, je le présume[6] par ce qu'il m'a fait dire aujourd'hui[7] par son laquais. Ainsi j'ai le bonheur de rassembler autour de moi tout ce que je voudrais fuir, et d'écarter tout ce que je voudrais voir. Cela n'est assurément ni heureux ni adroit[8]. Je[9] n'ai pas même entendu parler de Garnier. Que de vocation pour ma solitude et pour ne plus voir que vous !

Bonjour, notre très gracieuse souveraine[10]. Faites-moi dire, je

---

1. VAR. orig. (biffé et rectifié) : « *pour Dieu !* ménagez votre *convalescence.* »

2. Publiée, d'après le texte connu en 1818, dans *Mém.* II, p. 71-72. — Original (Collection de Rochambeau), publiée par P. P. PLAN, *Corresp. génér.*, II, p. 182.

3. VAR. *Mém.* II, p. 71 et orig. : « *M. Malouin* ». — Paul-Jacques Malouin, (voir sur ce personnage les notes 1 de la p. 402, et 5 de la p. 403) habitait rue Saint-Nicaise (sur l'emplacement de la place du Carrousel actuelle), donc assez près de chez Mme d'Épinay.

4. VAR. orig. et *Mém.* II, p. 71 ajoutent : « *quand je suis malade* ».

5. VAR. orig. et *Mém.* II, p. 71 : « *Autre chose : accablé de visites importunes et de gens incommodes, je respirais en voyant arriver M. de Saint-Lambert, et je lui comptais mes peines par cette sorte de confiance que j'ai d'abord pour les gens que j'estime et respecte...* »

6. VAR. orig. et *Mém.* II, p. 72 : « *... j'ai lieu de le croire par ce qu'il me dit en me quittant, et* par... »

7. VAR. Ni *Mém.* ni orig. ne portent « aujourd'hui ».

8. VAR. orig. et *Mém.* II, p. 72 : « ni *fort* heureux, ni *fort* adroit ».

9. VAR. id. : « *Au reste,* je... » .

10. VAR. id. : « *Madame* ».

vous supplie, des nouvelles[1] de la santé de Volx si vous en savez[2]. J'ai peur que vous ne deviniez trop l'état de la mienne par le ton de ce billet. J'ai passé une mauvaise nuit durant laquelle la bile a fomenté[3] comme vous voyez. Je suis mieux ce matin. Je vous écris, et tout se calme insensiblement.

◇

Madame de Montbrillant a M. Volx[4].

Mon ami, vous vous laissez accabler par votre peine, et vous ne pensez pas que vous avez des amis à consoler de votre malheur. Des amis à qui vous êtes nécessaire, et à qui il ne reste rien si vous les abandonnez. Si vous pouviez nous voir ! Si vous saviez la sensation que font[5] dans notre société les chagrins que vous éprouvez ! Nous nous rassemblons comme à l'ordinaire, mais nous nous rassemblons pour parler de vous, pour vous chercher, pour vous plaindre, pour chercher à l'envie les moyens de vous dédommager de la perte que vous faites.

Desbarres n'ose paraître parmi nous; il se rend justice pour la première fois de sa vie. Saint-Urbain, le marquis Du Laurier, la comtesse, ne se trouvent à leur aise qu'avec moi ou avec ma mère. Nous comptons les jours que vous avez encore à être absent, et nous voulons vous emmener à Montbrillant, aussitôt votre retour. Nous irons tous, si cela vous convient : cette idée est venue de ma mère.

Nous avons rencontré hier Milord Wils aux Tuileries. Nous ne nous connaissions pas, mais nous nous sommes devinés. René était avec nous. C'était sa première sortie. Milord nous a abordés et, tout de suite, nous avons parlé de vous. Il est singulier, Milord; il a fait une sortie sur la gaucherie des amis du comte, qui vous enlèvent aux vôtres pour vous garder à Meudon, où rien ne doit vous plaire. Je lui ai appris que c'était pour vous mettre à portée d'être connu plus particulièrement de M. le Dauphin, qui devait honorer vos hôtes de sa présence. « Ils font, lui ai-je dit, ce que chacun de nous voudrait faire. — Ah ! Monsieur, dit ma mère, il faut envier la satisfaction qu'ils ont d'être utiles à M. Volx, mais il ne faut pas

---

1. Var. orig. et *Mém.* II, p. 72 : *Ibid.* : « *J'envoie savoir* des nouvelles... ».
2. Var. id. : « de Grimm *et de la vôtre* ».
3. Var. orig. : « *fer*menté ».
4. Publiée avec des omissions et retouches, jusqu'à « devenue générale », dans *Mém.* II, p. 72-73. — L'éditeur des *Mém.* a daté : « *Le mardi* ».
5. Le ms. porte « que *fait* ».

les blâmer. — Personne ne sait comme moi, dit Milord, combien Volx est à plaindre. Tous ces gens ne le consolent point. — Ma foi, répondit René, je vois que ce n'est point le malheur qui rend le plus malheureux; c'est la rage que tout le monde a de consoler à tort, et de rendre service à tort et à travers. Que ne le laisse-t-on à lui-même ? Pour moi, je déclare que, s'il m'arrive quelque malheur que mes amis ne croyent pas pouvoir se dispenser d'apercevoir, je veux qu'ils me laissent choisir le genre de consolation qui me convient; car enfin, je dois mieux savoir qu'un autre ce qui me plaît apparemment. » Dans une autre circonstance j'aurais retenu peut-être la suite de cette discussion, qui fut assez longue; mais, mon ami, j'étais retournée à Meudon dès que la conversation était devenue générale[1].

Mlle Darcy est venue me voir et a eu l'air d'avoir appris par le public que j'avais un de mes amis dans la peine. Je sais très précisément que le chevalier Le Maire est vivement affecté de la mort du comte, qu'il connaissait beaucoup, et qu'il est désolé comme nous de votre peine et de votre malheur. Nous disions tous hier : « Oh ! quelle tâche le sort nous donne quand il afflige un homme de bien ! »

Je suis assez contente de la conduite de M. de Formeuse. Il est venu me dire qu'il prenait une part très sincère à la perte que vous faisiez. « Dans toute autre circonstance, me dit-il, je lui en aurais donné toutes les preuves qui auraient dépendu de moi; mais il ne me connaît pas comme vous, et si, par hasard, il ne me rendait pas justice ou qu'il ne jugeât pas mon sentiment aussi sincère qu'il l'est, je ne lui pardonnerais de ma vie, et nous irions peut-être plus loin l'un et l'autre que nous ne le voudrions. Il y a des positions où l'on ne peut se répondre d'être juste. Cela doit pourtant lui être plus aisé qu'à moi. Je me contenterai de me faire écrire chez lui. »

Depuis ce premier moment je ne l'ai vu qu'une fois, mais il m'a écrit tous les jours pour savoir de vos nouvelles et des miennes. Mon ami, il y a des momens où les opinions des hommes se réunissent en dépit de l'envie, des passions et de la légèreté, mais il n'appartient qu'à l'homme vertueux[2] de les fixer et de réunir les suffrages.

J'attends avec impatience votre domestique; j'espère qu'il m'apprendra votre retour. Savez-vous, mon ami, qu'il y a quatre jours que vous ne m'avez écrit ? Car je ne puis compter le billet d'hier. J'en attends un plus consolant. Commencez à regarder

1. Le texte des *Mém.* est interrompu sur ces mots. — Cf. la Note du fol. B 138 (verso) : « ... *Faire une lettre où elle peigne l'effet que son malheur* [celui de Volx] *a fait sur tous et sur René. — Ce n'est pas, dit-il, le moment où les gens sont à plaindre qu'ils sont malheureux...* »

2. Var. A : « l'homme *de bien* ».

autour de vous, mon ami, et donnez-nous la satisfaction d'espérer que nous pouvons quelque chose pour votre bonheur. Adieu. Je ne vous parlerai pas de moi, que je n'aie de bonnes nouvelles de vous.

◇

## Suite du Journal[1].

Le chevalier Le Maire, avec qui j'ai passé hier ma journée, m'a confié le parti qu'il a été forcé de prendre pour se soustraire à l'humeur de Mlle Darcy, qui devient de jour en jour plus insoutenable. Il vient de faire l'acquisition d'une terre dans le voisinage de celle de son frère[2], et il a obtenu de lui qu'il lui donnerait une de ses filles pour y vivre avec lui et faire les honneurs de sa maison. Le chevalier a préféré celle de ses nièces avec qui j'ai passé quelques mois au couvent[3].

Elle arrive à Paris ces jours-ci, et s'en retournera avec son oncle. Je me fais un grand plaisir de la revoir et de lui procurer tous les plaisirs qui dépendront de moi pendant le peu de séjour qu'elle compte faire ici. Mlle Darcy ignore cet arrangement; le chevalier le lui laisse ignorer jusques après son départ, pour éviter les scènes et les violences qui ne manqueraient pas de suivre cet adieu. Il ira même d'abord passer quelques semaines chez son frère, pour se mettre à l'abri de ses premiers emportemens. Je ne crois pas cette précaution inutile.

Nous attendons demain M. Volx. Il doit descendre chez ma mère où la comtesse de Lange, Saint-Urbain, René et moi, nous allons dîner pour l'attendre[4].

◇

1. Publiée, avec des omissions, dans *Mém.* II, p. 74.

2. Cette terre était située à Bourgneuf, « près d'Étampes ».

3. Cette jeune femme est Jeanne-Louise-Caroline de Valory, fille du marquis Guy-Louis-Henri de Valory. « Aimez toujours bien tendrement votre Jeanne, car c'est une fille charmante », conseillera Diderot en 1760 à Mme d'Épinay (Lettre VII de la *Corresp. inédite*, éd. Babelon). Mlle de Valory se trouve désignée par Mme d'Épinay comme « mon amie et la compagne de mon enfance » dans le testament par lequel elle lui lègue sa « tabatière de sanguine montée en or et « se recommande à son souvenir ».

Jeanne de Valory mourra le 25 mars 1788, chez son oncle le chevalier, au 435 de la rue Saint-Honoré.

4. Ce dernier paragraphe, omis des *Mém.*, a été publié dans *Jeun.*, p. 418.

## Suite du Journal[1].

Trois jours de distance.

J'ai la satisfaction de voir que mes soins et mon amitié déterminent enfin M. Volx à se prêter à la dissipation que ses amis et les miens s'efforcent de lui procurer. Il n'a pas fui aujourd'hui à l'arrivée de Mlle Le Maire, que le chevalier m'a amenée, et il s'est même mêlé plusieurs fois de la conversation. Il a écouté Mlle Le Maire avec plaisir. Elle a de l'esprit, de la gaieté et beaucoup de finesse. Elle a la physionomie la plus intéressante et beaucoup de grâces et d'agrément[2]. Elle m'a instamment priée de lui faire entendre Jélyotte pendant son séjour à Paris. Je vais tâcher de m'arranger de manière à lui procurer des amusemens sans me détourner des soins que je veux continuer de prendre de M. Volx.

Mlle Darcy, qui était avec elle, avait un certain air d'humeur et d'embarras qui me ferait craindre qu'elle n'eût quelques soupçons des projets du chevalier.

◇

## Madame de Montbrillant a M. Volx[3].

Enfin je suis débarrassée de Desbarres, et j'espère, mon ami, que vous ne me désapprouverez pas. Hier son impertinence fut si marquée qu'il n'y avait, en vérité, aucun moyen de la supporter. Voici ce qui s'est passé; jugez-moi.

Vous savez que j'avais promis à Mlle Le Maire de lui faire entendre Jélyotte. Hier matin, M. de Lisieux me manda qu'il lui avait promis de venir souper chez moi le soir, à condition qu'il y aurait très peu de monde et qu'on lui en garderait le secret. Mon tuteur ajouta que, sans rien prescrire, il avait fait entendre que, si Desbarres y était, il ne chanterait pas. Il a obtenu un congé de quinze jours pour se reposer, et le public pourrait trouver mauvais qu'il les employât à chanter dans des soupers. Je lui fis dire qu'il pouvait

---

1. Publiée, moins le second paragraphe, dans *Jeun.*, p. 418-419.
2. Cf. la Note du fol. B 139 (recto) : « *Peindre Mlle Le Maire moitié sacrée, moitié profane, se moquant d'elle-même, un goût très fin, très exquis, en parler... dès l'enfance.* [En marge :] *Elles auront été au couvent ensemble. Elle emmène le chevalier Le Maire dans sa terre.* »
3. Publiée, avec des altérations, dans *Mém.* II, p. 74 à 77.

venir et être sûr de trouver un auditoire peu nombreux et très disposé à ne lui causer aucun déplaisir. En conséquence, je me suis arrangée pour n'avoir que le chevalier et sa nièce, Mlle Darcy et mon tuteur. Ma porte était fermée pour tout autre, même pour vous, comme je vous l'ai fait dire.

Desbarres m'avait fait demander le matin si je serais chez moi le soir. J'avais répondu que non. A six heures il se présente; on lui dit que je suis sortie; il répond qu'il veut entrer et qu'il m'attendra. Mes gens, embarrassés, objectent qu'ils n'ont point d'ordres et qu'ils ne peuvent laisser entrer personne. Il demande Balbi; on le laisse entrer. Il va chez mon fils; le laquais de mon fils dit qu'il va l'avertir. « Où est-il ? — Chez Madame. — J'y vais. » Et il entre dans mon appartement en riant comme un fou. « Pardieu ! dit-il, je savais bien qu'elle y était. — Oui, Monsieur, lui dis-je, mais pas pour vous, comme je vous l'ai mandé. »

Je renvoyai mes enfans pour reprocher à Desbarres son insolence tout à mon aise. « Vous serez cause, lui dis-je, que je vais mettre mon portier dehors pour avoir manqué à mes ordres. — Ce n'est pas sa faute, » reprit-il. Et il me conte ce que je viens de vous dire. « Je sais bien, continua-t-il, que vous m'avez fait dire que vous n'y seriez pas, mais je n'en ai rien cru, et je veux savoir les gens avec qui je ne peux pas être. » Je lui répondis qu'il me paraissait bien étrange de ne pouvoir rien faire chez moi qu'il n'en fût instruit; que je lui avais dit si précisément, et plus d'une fois, que je voulais être libre, qu'il aurait dû se le tenir pour dit, et qu'enfin j'étais très décidée à le prier de s'en aller sans lui rendre d'autre compte de cette volonté.

Mais sa curiosité l'emporta et l'engagea à répondre plus doucement que je ne m'y attendais. « Je m'en irai, me dit-il, je m'en irai quand on servira, ou quand votre monde arrivera. » Je vis par d'autres propos qu'il me soupçonnait de vous attendre et de vouloir souper seule avec vous. Voyant qu'il ne gagnait rien à questionner[1] : « Avouez, me dit-il, que vous attendez Volx, et je pars. — Je n'ai rien à avouer, lui dis-je, si ce n'est que vous me forcerez à quelque parti violent si vous ne partez pas. » Mais ensuite, craignant qu'il ne résultât quelque éclat fâcheux de ses soupçons, j'ajoutai : « Qui m'obligerait, je vous prie, à fermer ma porte et à en faire mystère, si j'attendais M. Volx ? — Diable ! Madame, je ne vous croyais pas si deh...[2]. — Si je vous dis qui j'attends, partirez-vous sur-le-champ ? — Oui, d'honneur ! — J'attends le chevalier Le Maire et sa nièce. — Ah ! ah ! et Jélyotte, n'est-ce pas ? Et que ne le disiez-vous ? — Je ne dis pas cela. — Non, mais je le dis, moi ! N'ai-je pas entendu,

---

1. Var. A : « *soupçonner* ».
2. Var. A donne le mot complet : « *déhontée* ».

l'autre jour ?... Elle vous l'a demandé... J'y étais... Le fat ! Je suis sûr que c'est lui qui a exigé que je n'y fusse pas, et vous êtes assez sotte pour vous prêter à cette impertinence ? Le joli rôle qu'il vous fait jouer ! Le diable m'emporte; chasser vos amis !... Un freluquet à qui il ne faut qu'un rhume pour anéantir toute son existence !... »

Il en était là lorsque Bellefontaine vint me demander l'adresse d'un paquet que j'envoyais à l'abbé de Vaux. «Vous trouverez, lui dis-je, cette carte sur la cheminée. » Il la cherche, et moi aussi, sans la trouver. Desbarres, que la présence de Bellefontaine impatientait, me dit : « Quoi ! ces vieilles adresses qui étaient là ?... Je viens de les jeter au feu; vous savez bien que je n'aime point les papiers inutiles. Qui diable fait-on de cela ? Si vous en avez besoin, que ne les serriez-vous ? — Ah ! Monsieur, lui dis-je, cette impertinence est trop forte ! Je prétends être maîtresse chez moi, et l'être seule; et, pour vous le prouver, sortez, je vous prie, et très vite. — Ah ! parbleu, reprit-il, je ne serai pas même pressé de revenir. S'il vous faut des complaisans, je vous jure bien de n'y jamais remettre les pieds, dussiez-vous m'en prier à genoux[1] ! »

Je vous avoue que cette scène m'a si fort troublée le reste de la soirée, que je n'ai joui de rien. J'ai mis mon malaise sur le compte de ma santé, et l'on m'a crue sur ma parole. A présent que c'est une affaire faite, je me crois, en vérité, trop heureuse d'avoir eu une occasion si naturelle de me débarrasser d'un homme dont la tyrannie m'humiliait, autant qu'elle m'était insupportable.

Bonjour, mon ami, je vais prendre l'air et faire un tour de Luxembourg avec mes enfans. Ne vous verrai-je pas ce soir ?

◇

## Suite du Journal[2].

Voici qui est bien singulier... Il y a des choses... Oh ! je n'en reviens point !... quelle impudence[3] !... Malgré la prétendue colère de Desbarres, hier matin, en rentrant de la promenade, j'ai trouvé son nom à ma porte; ce qui m'a fait prendre le parti de la consigner de façon à être sûre de ne le point voir, de quelque manière qu'il s'y prît. Je supposais qu'il avait senti l'indécence de sa conduite, et qu'il voulait m'en faire des excuses. Mais M. Volx, qui avait

1. Var. A ajoute : « *Et il partit.* »
2. Publiée, avec des retouches, dans *Mém.* II, p. 78.
3. Var. A. Le passage : « *Il y a... impudence* » y est ajouté en interligne.

approuvé celle que j'avais tenue, m'avait conseillé de ne le pas revoir, à moins qu'il ne me fît une réparation par écrit et un aveu de son impertinence bien prononcée. Mais ce matin, à mon réveil, j'ai reçu ce billet :

◇

### M. Desbarres a Madame de Montbrillant.

« Mandez-moi si vous soupez chez vous ce soir. J'oublie vos vivacités en pensant au tort qu'une rupture avec moi ferait à votre réputation. Pauvre enfant ! vous me faites pitié. On se joue de vous, et vous ne vous en doutez pas. Il faut que je sois bien honnête pour me conduire avec vous comme je le fais. »

J'ai été si révoltée de ce billet que, s'il se fût présenté chez moi, je crois que je l'aurais fait jeter par les fenêtres. J'avais confié hier à Saint-Urbain ce qui s'était passé la veille. « Tenez ferme ! m'a-t-il répondu. Si vous saviez sur quel ton ce coquin parle de vous dans le monde, vous en rougiriez de colère. Sa conduite avec vous est d'une fausseté sans égale. »

Si j'avais écouté mon ressentiment, je lui aurais écrit les dernières injures. Mais je me dis que le mépris était le seul sentiment qu'il me convenait de lui montrer, et je lui ai écrit cette lettre dont j'ai gardé copie pour la montrer ce soir à M. Volx :

◇

### Madame de Montbrillant a M. Desbarres[1].

Vous ne sauriez croire combien je suis dans l'admiration de votre générosité. J'en suis si peu digne que je ne vous conseille pas de l'écouter au point de venir chez moi malgré moi, car si vous vous en avisiez, en quelque temps et sous quelque prétexte que ce fût, je ne manquerais pas de vous faire mettre à la porte sur-le-champ, quelque désagréable que fût pour moi une scène de cette espèce. Vous me connaissez mal, si vous croyez que je puisse souffrir que vous m'honoriez de votre présence par pitié. Laissez-moi, je vous prie, le soin de ma réputation, et au nom de Dieu, que je ne doive plus rien à vos démarches.

---

1. Publiée, avec une omission, dans *Mém.* II, p. 79.

Au reste, si vous voulez prendre le titre d'honnête homme avec moi, que ce ne soit point du moins tête-à-tête, parce que je ne puis vous donner un démenti sans vous perdre. Si je suis assez faible, ou assez bonne, ou assez timide, ou assez tranquille pour vous épargner, que cela vous engage, s'il est possible, à mettre à l'avenir plus de délicatesse, et surtout plus de probité et d'honnêteté dans votre conduite, car le public ne se paye pas toujours de bruit, et si vous n'y prenez garde, il vous connaîtra bientôt aussi bien que moi.

DE MONTBRILLANT.

◇

[1] *Desbarres, après avoir reçu cette lettre, parut avoir pris son parti ; mais il alla trouver M. de Formeuse et, le voyant moins assidu chez Mme de Montbrillant, il supposa qu'il avait à se plaindre d'elle, et que, n'étant plus dans le cas de chercher à approfondir ses démarches, il pouvait, sans courir le risque d'être démenti, donner à sa retraite les couleurs qu'il lui plaisait. Il dit donc à M. de Formeuse qu'il prenait le parti de se retirer de chez Mme de Montbrillant, parce qu'il voyait bien que, depuis que Volx s'était impatronisé chez elle, les anciens amis, et particulièrement les gens véridiques, n'avaient plus l'heur de plaire ; que Mme de Montbrillant devenait injuste, aigre et capricieuse ; et que, n'ayant pu lui faire ouvrir les yeux sur le danger dont cette nouvelle liaison était pour elle, il ne lui restait qu'à s'éloigner ; d'autant plus qu'il ne pouvait se dissimuler qu'elle ne lui pouvait pardonner d'avoir démasqué M. Volx. « Mais, ajouta-t-il, comme j'ai fait mon devoir, et que je me suis toujours conduit en honnête homme ce qui s'appelle, et en véritable ami, je me retire net et je me lave les mains de tout ce qui en peut arriver. »*

*Quoique ce langage flattât la passion et la jalousie de M. de Formeuse, Desbarres lui était suspect, et il ne pouvait supposer que Mme de Montbrillant eût des torts réels avec lui. Il fut assez maître de lui-même pour répondre vaguement à Desbarres, et pour lui montrer toute l'estime possible pour Mme de Montbrillant. Desbarres fut interdit d'avoir manqué son coup et s'en alla après l'avoir prié de ne pas parler de ses sujets de plainte, « par ménagement, disait-il, pour Mme de Montbrillant. »*

*M. de Formeuse vint, dès le même jour, me trouver pour savoir ce qui s'était passé entre ma pupille et Desbarres, et il me conta la visite qu'il en avait reçue. Il fut un peu plus sincère avec moi, et ne me cacha pas qu'il soupçonnait Volx de détruire dans l'esprit de Mme de Montbrillant tous ses anciens amis*[2]. *Je lui rendis compte du sujet qui avait déterminé ma*

1. Publié, avec des retouches et des suppressions, dans *Mém.* II, p. 79 à 85.
2. Cf. ROUSSEAU, *Les Confessions :* « J'avais donné à Grimm tous mes amis sans exception; ils étaient tous devenus les siens... Grimm, de son côté, se fit d'autres amis...; jamais un seul n'est devenu le mien... Voici plus : mes propres amis dont

*pupille à chasser Desbarres de chez elle, et non Desbarres à se retirer, et je lui montrai tant d'estime pour M. Volx, je l'engageai si fortement à lui rendre plus de justice, et je l'assurai si positivement que je ne voyais rien de suspect dans sa liaison avec ma pupille que, depuis cette explication, il devint assez tranquille pour revenir chez elle à peu près comme à son ordinaire.*

*Desbarres ne tenta rien de défavorable à Mme de Montbrillant auprès de Mme de Gondrecourt ; mais il lui fit sa cour bien plus assidûment, et elle fut la dupe un moment de ses soins et de ses attentions. Peut-être aurait-il à la fin tenté davantage, si M. Volx et moi nous n'eussions fait remarquer à Mme de Montbrillant qu'elle avait pour cet homme des ménagemens qu'il ne méritait pas, et qui pouvaient la compromettre. Sur notre avis, elle confia à sa mère une partie des reproches qu'elle avait à faire à Desbarres, et Mme de Gondrecourt lui ferma sa porte, et sans hésiter*[1].

*Quant à M. de Montbrillant, il se contenta de demander pourquoi l'on ne le voyait plus. Mme de Montbrillant lui répondit : « Pour de très bonnes raisons, Monsieur : c'est un coquin qui nous a tous joués. — Ah ! pardieu ! dit-il, voilà une belle découverte ! C'est d'aujourd'hui que vous savez cela ? Et c'est pour cela que vous ne le voyez plus ? Ah ! ma foi, si l'on y regardait de si près !... Il vous nuira, prenez-y garde. — Ah ! Monsieur, reprit-elle, je le méprise trop pour le craindre. — Ah ! pardieu, oui !... Enfin, chacun se conduit comme il l'entend. Je m'en lave les mains ; je n'y suis pour rien, je n'y suis pour rien ! Je ne le reverrai pas chez moi, mais vous ne m'empêcherez pas de lui faire bonne mine. Je veux être bien avec tout le monde. — A vous permis, Monsieur, lui dit-elle encore ; même avec vous-même, si vous pouvez. »*

*Il tint parole avec Desbarres, qu'il accueillit*[2] *comme à son ordinaire partout où il le rencontrait*[3].

[4]*Le chevalier Le Maire, comme on a vu, était au moment de partir*

---

je fis les siens, et qui tous m'étaient tendrement attachés avant cette connaissance, changèrent sensiblement pour moi quand elle fut faite. Il ne m'a jamais donné aucun des siens; je lui ai donné tous les miens, et il a fini par me les tous ôter. »

1. Ce paragraphe a été omis des *Mémoires*.

2. Var. A : « Il tint parole *et accueillit* Desbarres... »

3. Mme d'Épinay s'est-elle souvenue ici des propos de M. de Vergi, le mari complaisant, dans les *Mémoires sur les mœurs de ce siècle*, roman de 1751, qui est précisément de Duclos ? « Je vous demande pardon, dit-il à l'amant de sa femme, si je vous parle si librement de votre maîtresse. Mon dessein n'est pas de vous en dégoûter. J'aime beaucoup mieux qu'elle vous ait qu'un autre, parce que je suis bien aise de vivre avec vous... Il y a des femmes qui se réhabilitent par un bon choix, etc... » Cette attitude, en apparence paradoxale, avait été celle du duc de La Vallière. Bien que la duchesse eût donné son congé à Jélyotte, le duc se refusa à rompre avec lui, parce qu'il appréciait trop les talents et la compagnie du chanteur. (Voir plus haut la note 2 de la page 331.)

4. Var. A porte en outre (biffé) : « *Je n'ai rien trouvé dans les papiers de Mme de Montbrillant concernant sa rupture avec Mlle Darcy, qui arriva à peu près dans le même temps.* » La version originale passait donc cet épisode sous silence. L'auteur reçut ensuite le conseil de le traiter et de l'interpoler; ce qui ressort d'une Note du folio B 139 (recto) : « *Faire un événement* [mots illisibles sous une tache d'encre] *de la rupture avec Mlle Darcy.* » Et elle s'y conforma.

*avec sa nièce pour prendre possession de l'acquisition qu'il venait de faire. Malgré toutes les précautions qu'ils avaient prises, le secret ne put en être si scrupuleusement gardé que quelques-uns des préparatifs nécessaires à une transplantation totale ne fussent sus de Mlle Darcy et ne lui donnassent de violens soupçons. Elle passa quelques jours à se contraindre pour mieux épier le chevalier et sa nièce ; ce qu'elle remarquait ne pouvait lui rien apprendre, ni la rassurer.*

*Une nuit, dont elle avait passé la plus grande partie dans l'inquiétude et la fermentation, elle entra chez le chevalier. Il dormait ; elle le réveilla, s'assit sur son lit, et entama une explication avec toute la violence et la fureur qui l'animaient. Le chevalier, après avoir employé vainement, pour la calmer, tous les moyens que sa bonté naturelle lui suggéra, lui signifia enfin très précisément qu'il allait se séparer d'elle pour toujours et fuir un enfer auquel il ne pouvait plus tenir. Cette confidence n'était pas faite pour l'apaiser, mais elle redoubla sa rage. « Puisqu'il est ainsi, dit-elle au chevalier, sortez tout à l'heure de chez moi. Vous deviez partir dans quatre jours ; c'est vous rendre service de vous faire partir dans l'instant. Cette maison est à moi, le bail est sous mon nom, il ne me convient plus de vous y souffrir. Levez-vous, Monsieur, et songez à ne rien emporter sans ma permission... »*

*Cette harangue, prononcée d'un ton qui ne laissait guère de réplique, indigna le chevalier autant qu'elle l'étonna. « Je vous jure, répondit-il, que, si j'étais seul ici, je ne me ferais pas donner deux fois mon congé. Mais, Mademoiselle, songez que vous devez des égards à ma nièce, et que je ne souffrirai pas qu'on lui en manque. — Quoique je soupçonne fortement votre nièce, répondit Mlle Darcy, d'être de moitié, et peut-être même d'être cause de votre indigne conduite, je veux bien ne la pas mettre dehors avant le jour, mais vous, encore une fois, levez-vous, faites vos paquets et partez tous les deux dès qu'elle sera levée*[1]*. »*

*Elle sortit de la chambre du chevalier, il se leva, fit un paquet de ses papiers et de son linge, écrivit à Mlle Darcy pour lui mander de lui envoyer chez son frère tout ce dont elle n'aurait pas besoin, et passa ensuite chez sa nièce. Il l'éveilla et l'instruisit de ce qui venait de se passer. Elle lui dit qu'elle ne voulait pas rester un quart d'heure chez cette furie, qu'elle allait se lever et sortir à l'instant même de la maison. Mais en pensant qu'ils ne savaient où aller si matin, ils ne purent s'empêcher de rire de leur position et de cette déroute. Il n'était que sept heures ; Mlle Le Maire pria son oncle de la conduire chez Mme de Montbrillant, et d'aller ensuite chercher dans quelque hôtel garni un logement pour les quatre jours qui leur restaient à passer à Paris. Il ne leur était pas possible d'abréger leur séjour, les voitures qui devaient les mener n'étant pas encore arrivées.*

*Tandis qu'ils délibéraient sur le parti qu'ils allaient prendre, on apporta*

---

1. Cf. la Note du folio B 139 (recto) : « *C'est le Chev*[r] *Le Maire qui dit que la Darcy l'a chassé de chez lui* [tache d'encre] *couché. Il se rhabille pour s'en aller. C'est l'achat de sa terre.* »

*une lettre de Mlle Darcy pour le chevalier, dans laquelle elle avait épuisé toute son éloquence pour obtenir son pardon et le détourner de son départ. Tout ce que la passion la plus effrénée peut dicter était dans cette lettre : amour, soumission, remords, menaces, vengeance, promesses, expressions tendres, rien n'y était épargné, et montrait évidemment la tête la plus en désordre. Cette lettre, loin de produire l'effet qu'elle en attendait, effraya si fort le chevalier et sa nièce, qu'ils sortirent de la maison avec la plus grande précipitation. Ils emportèrent seulement les effets de Mlle Le Maire, ce que le chevalier avait préparé, et ils laissèrent le reste à la merci de Mlle Darcy.*

*Ils arrivèrent chez Mme de Montbrillant ; ils la firent éveiller et lui contèrent leur aventure. Mme de Montbrillant leur dit qu'elle ne les laisserait point aller en hôtel garni. Elle alla prier son mari de trouver bon qu'elle leur donnât un petit appartement qui n'était point occupé dans leur maison. Il y consentit, et ils s'y établirent.*

*Lorsque Mlle Darcy s'aperçut du départ du chevalier, elle entra dans une fureur inexprimable. Elle brisa tout ce qu'elle trouva sous sa main ; mais voyant par la lettre du chevalier, qu'elle trouva sur la table, qu'il lui laissait ce qu'elle jugerait à propos de prendre, elle trouva plus court de tout garder et de ne plus rien casser.*

*Elle n'a jamais pardonné à Mme de Montbrillant d'avoir retiré chez elle le chevalier et sa nièce. Elle a prétendu que c'était lui manquer de la manière la plus révoltante ; et, d'après cette opinion, elle lui voua une haine qui ne s'est jamais démentie. Elle fut chez Mme de Gondrecourt pour lui porter ses plaintes ; et, pour mieux les fonder, elle ne craignit point de se déshonorer elle-même en affichant, non seulement auprès de Mme de Gondrecourt, mais partout, la vie qu'elle avait menée comme maîtresse du chevalier ; et, pour prouver ce qu'elle appelait l'ingratitude de Mme de Montbrillant, elle débita hautement tous les détails de la confidence où elle avait été*[1].

*Je fus la voir aussitôt que j'appris l'indignité de la conduite qu'elle tenait et, après lui avoir parlé très ferme, voyant que je n'y gagnais rien, je feignis de n'avoir jamais eu connaissance de la plupart des faits qu'elle osait affirmer. Elle m'en offrit les preuves par écrit. C'est ce que je voulais. Je m'emparai de tous les papiers, et je les mis dans ma poche à mesure que je les avais lus. Elle voulut s'y opposer. Je lui dis d'un ton à ne lui laisser aucun doute sur ma résolution que, si elle ne me remettait pas à l'instant tout ce qu'elle pouvait avoir de papiers relatifs à Formeuse et Mme de Montbrillant, j'allais de ce pas obtenir contre elle une lettre de cachet et la faire enfermer. Elle se mit à fondre en larmes, à s'arracher les cheveux, et finit cependant par me donner tout ce qu'elle pouvait avoir de preuves contre ma pupille.*

---

1. Il s'agit de la maladie transmise par M. de Montbrillant à sa femme, laquelle avait à son tour contaminé Formeuse.

*Je la priai instamment, en partant, de se tenir tranquille sur ce chapitre, si elle voulait que je le fusse sur le sien. Mme de Gondrecourt l'avait mise à la porte comme elle le méritait. Tous les amis de Mme de Montbrillant ne voulurent pas la revoir, et je ne fus pas le plus étonné en apprenant, quelques mois après, qu'elle s'était intimement liée avec Desbarres*[1].

*Comme tout bruit s'apaise et ne dure guère dans ce pays-ci, on ne parla pas longtemps de cette aventure. Le départ du chevalier abrégea même encore les propos. Mais il arriva ce que l'on voit toujours dans les querelles particulières, lorsqu'on en donne connaissance au public. Tout en appréciant Mlle Darcy à sa juste valeur, on sut en général mauvais gré au chevalier de l'avoir abandonnée, quoiqu'il eût mis au fond plus de noblesse et de générosité dans ses procédés qu'elle n'en méritait. Les propos furent injustes et inconséquens de la part du public ; mais le résultat de sa conduite fut comme il devait l'être. Le chevalier conserva ses amis et sa considération, et Mlle Darcy perdit tous les siens.*

*Peu de temps après, Mme de Montbrillant partit pour la campagne avec sa mère et ses enfans. M. Volx y passait quatre jours de la semaine ; la nécessité où il était de faire sa cour et de cultiver les bontés du Dauphin l'empêchait d'y faire de plus longs séjours.*

*Je fus très peu au Petit-Montbrillant les trois premiers mois de cette campagne, la mauvaise santé de ma sœur m'ayant retenu à Paris. Lorsque j'y fus, je remarquai une union entre Mme de Gondrecourt, sa fille et ses petits-enfans ; un respect et une tendresse de la part des derniers pour Mme de Gondrecourt ; une indulgence et un égard de Mme de Montbrillant pour son mari, surtout en présence de ses enfans, que je ne pus attribuer qu'aux excellens conseils de M. Volx. Une nuance de plus aurait été de la fausseté ; mais comme ses égards étaient accompagnés de la plus grande fermeté lorsqu'il était question de soutenir les intérêts de ses enfans, ou de représenter à M. de Montbrillant ses torts, la conduite de sa femme aurait été au comble de sa perfection, si son caractère naturel n'avait repris quelquefois le dessus et ne l'eût mise en contradiction avec les principes vraiment sages et honnêtes que son nouveau guide lui avait donnés. La timidité, la bonté et peut-être même la faiblesse de Mme de Montbrillant lui firent tenir une conduite incompréhensible, qui pensa lui être funeste, et dont voici l'aveu écrit par elle-même.*

◇

1. Dans les *Mémoires*, le récit du tuteur est coupé sur ces mots (II, p. 85).

## Suite du Journal[1].

Que je viens de payer cher les torts que m'a fait avoir mon caractère[2]. Je veux le vaincre, ou mourir à la peine. Depuis deux mois que je suis ici, j'aurais pu y être parfaitement heureuse; tout s'arrangeait pour mon bonheur. Mais j'ai fait tout ce qu'il fallait pour le détruire, en présumant trop de ma prudence, de mes bonnes intentions[3]; et, en voulant réparer une injustice chimérique, j'ai été mille fois plus injuste que ceux que j'accusais à tort de l'être.

Nous menions une vie très douce, ma mère, mes enfans et moi. La comtesse et le marquis Du Laurier étaient établis avec nous; M. Volx nous donnait tout le temps qu'il n'était pas obligé d'employer à faire sa cour[4]; M. de Formeuse venait presque aussi souvent que lui, il parut d'abord n'avoir aucune peine à se trouver avec M. Volx. Ils partageaient même de fort bon accord[5] les soins qu'ils voulaient bien se donner pour l'instruction de mes enfans; M. de Formeuse répétait la musique et le dessin, M. Volx aidait mon fils à lire les auteurs avec fruit, et causait avec ma fille sur l'histoire sacrée et profane; et, le soir, nous jouissions paisiblement du succès des soins de la journée[6].

Lorsque ma santé, qui se délabre tous les jours davantage, ne me permettait pas de faire de longues promenades, je restais avec M. Volx ou avec M. de Formeuse, et je me félicitais d'avoir amené ce dernier à ce point de tranquillité. Il hasarda un jour de me dire que les efforts qu'il se faisait pour vaincre la mélancolie qui le dévorait étaient inconcevables, et devenaient au-dessus de ses forces. Je lui répondis qu'il prenait un mauvais parti; qu'on augmentait toujours la révolte et le chagrin intérieur en voulant le cacher; qu'il fallait savoir être triste avec ses amis, rester avec eux tant qu'on y est bien, et les quitter quand on prévoyait être mieux ailleurs. « Hélas ! me répondit-il, c'est que je ne puis ni vous quitter, ni vous fuir. »

---

1. Publiée, avec des retouches, des altérations et des suppressions, dans *Mém.* II, p. 86 à 97. P. Boiteau a ajouté en tête cette précision : « *La Chevrette. Juin.* » [Nous sommes toujours en 1755.]
2. Var. *Mém.* II, p. 86 : « qui *ne sont dus qu'à la faiblesse de mon caractère* ».
3. Les *Mémoires* omettent la fin du paragraphe.
4. Var. *Mém.* II, p. 86 : « *d'être auprès du duc d'Orléans* ».
5. Id. : « *accueil* » (faute de lecture ou de copie).
6. Les *Mémoires* omettent le passage, à partir de « mes enfants ». — Cf. l'indication marginale de la Note 130, du fol. B 139 (recto) : « *Les leçons données aux enfans avec Formeuse et Volx.* »

Ce propos me déplut, et je le dis à Formeuse; il se récria sur ma sévérité. « Je ne vous demande rien, me dit-il; je n'ai aucune espèce de prétention faite pour vous alarmer; je ne réclame que celles que vous m'avez promis[1] de me conserver, celles d'un ami. Vous voulez que je me flatte d'être des vôtres, et vous m'imposez silence dès que j'ose un instant vous entretenir de mes peines ! Je ne vous demande que de ne pas me traiter plus mal qu'eux. »

Enfin je ne sais tout ce qu'il me dit, mais il m'assura si bien qu'il était heureux seulement de la conversation qu'il venait d'avoir, que je crus pouvoir me permettre de l'écouter quelquefois, mais seulement lorsqu'il serait dans une mélancolie si grande, que cette consolation lui deviendrait nécessaire; et je le lui promis.

Je rendis à M. Volx la conversation que j'avais eue avec Formeuse. Il désapprouva l'engagement que j'avais pris d'écouter ses plaintes. Je regardai ce blâme comme une dureté déplacée de la part de M. Volx, et, comme il avait douté de ma bonne foi et de mes sentimens pour lui, dans le temps que Desbarres m'avait tant alarmée sur les siens, je me figurai que la petite tyrannie qu'il voulait exercer dans cette occasion était une suite de ses doutes passés. Sûre de mes intentions, je me rassurai et je regardai comme une chimère l'assurance qu'il me donnait que je ne tarderais pas à me repentir de ma condescendance.

[2]A peu près dans ce temps, il fut question de régler les dépenses faites au Grand-Montbrillant et de séparer celles qui devaient être mises sur le compte de la substitution d'avec celles qui, étant de pure fantaisie et de décoration, devaient être payées par M. de Montbrillant. M. de Formeuse me prévint qu'il croyait l'expert nommé par la famille, gagné par mon mari. J'en causai avec ma mère, mon tuteur et M. Volx. Nous convînmes que je parlerais à l'architecte, que je me ferais montrer son procès-verbal, et que je lui ferais effacer tout ce qui ne serait pas juste. Les mouvemens que je fus obligée de me donner pour cette affaire me fatiguèrent en pure perte, car le procès-verbal était entortillé de manière à n'y rien comprendre. Je me trouvai presque hors d'état de faire de nouvelles démarches.

L'avis de M. Volx fut que je demandasse un avis de parens pour nommer un autre expert, et de récuser celui qui m'était suspect. Ma mère penchait assez pour le même avis; mais la crainte de me tourmenter la fit préférer le mien, qui était de faire dire par Formeuse en confidence au nouvel expert que j'étais résolue de le faire changer, et à le traduire comme un homme peu digne de la confiance du

1. Var. *Mém.* II, p. 87 : « *permis* ». — Tout ce paragraphe y est défiguré par plusieurs omissions.

2. Le passage qui suit, jusqu'à « devenir honnête homme », est omis des *Mém.*

juge[1]. M. Volx se tut, et me laissa faire. Il croyait ce moyen sans effet; et moi je crus qu'il ne le blâmait que parce qu'il entretenait mes liaisons avec Formeuse. Je suivis mon plan; il réussit. L'expert eut une telle frayeur qu'il refit tout son procès-verbal, et, quoiqu'il ne fût pas dans l'exacte rigueur, il était assez réformé pour le brouiller avec M. de Montbrillant. Voyant qu'il n'avait plus rien à gagner avec lui, il prit le parti de devenir honnête homme.

Cependant M. de Formeuse, tout en redoutant ma présence, ne pouvait plus s'en passer. Il trouvait mille prétextes pour s'entretenir avec moi, et lorsque je cherchais à éloigner les occasions de lui parler, il tombait dans un désespoir qui me déchirait l'âme. Alors je travaillais à ramener sa raison; quelquefois j'y réussissais, mais d'autres fois aussi, il fallait lui permettre d'éviter la présence de M. Volx, et le laisser partir lorsqu'il arrivait. Lorsque j'avais gagné quelque chose sur l'esprit de Formeuse, j'en faisais part à M. Volx; mais lorsqu'il était déraisonnable, j'évitais de lui en parler, dans la crainte qu'il ne me conseillât de supprimer des consolations que je trouvais très innocentes, et dont j'espérais toujours, de la meilleure foi du monde, qu'incessamment Formeuse n'aurait plus de besoin. Ma mère s'aperçut que la conduite de Formeuse et la mienne n'étaient pas naturelles. Elle en fut inquiète; elle n'y comprenait rien. Enfin elle prit sur elle de m'en parler, et j'eus l'injustice de m'en choquer comme si je ne m'étais pas attiré ses soupçons. Je gémirai toute ma vie de la hauteur avec laquelle je reçus ses avis[2].

M. Volx, de son côté, fut fort longtemps à ne chercher à savoir que ce que je lui disais. Mais ma mère, qui ne fut pas rassurée par mon humeur, lui ouvrit son cœur et ne lui cacha pas ses alarmes. Elle le conjura de m'en parler. « Cet homme l'a ensorcelée, lui dit-elle. Monsieur, au nom de votre estime et de votre amitié pour elle (dont elle n'est point indigne, Monsieur, je vous en réponds), montrez-lui la vérité... Elle a confiance en vos avis... Mais, Monsieur, quel parti prendre ? Après les propos de cette indigne Darcy, on ne peut rien faire qui n'ait son danger.[3] »

M. Volx me parla suivant l'intention de ma mère, qu'il rassura sans doute; mais il me parla avec tant de ménagement, et presque de froideur, que je compris alors que ma conduite pouvait être susceptible d'interprétation[4] fort répréhensible, et qu'elle l'affligeait,

1. Cf. les indications en marge de la Note 130 du fol. B 139 (recto) : « *L'architecte à qui on fait parler par Formeuse ; le procès-verbal de substitution, les mouvemens qu'on veut se donner, achèvent de tuer et de rendre malade.* »

2. Cf. Note du fol. B 139 (recto) : « *La mère, inquiète sur Formeuse qui n'y entend rien. Elle en parle à... sa fille. Elle est mal reçue.* »

3. Cf. ibid. : « *Elle en parle à Volx. Après ce qu'a dit Mlle Darcy, on ne peut le renvoyer. Quel parti prendre ? Parlez à ma fille...* »

4. Ces deux mots sont ajoutés en interligne dans A.

quoiqu'il ne m'en dît mot. J'en fus touchée; je résolus d'en changer et de lui donner lieu de s'applaudir de celle qu'il tenait avec moi; d'autant que, ne gagnant presque rien sur l'esprit de Formeuse, je sentais que ces ménagemens ne pouvaient être éternels; mais, soit par orgueil ou par pique d'avoir été si mal jugée, je me contentai de dire à M. Volx, aussi froidement qu'il me parlait, que je ne négligerais pas ses avis[1].

Le lendemain je déclarai à M. de Formeuse qu'à l'avenir je n'aurais plus de conversation particulière avec lui, puisque je n'avais pas mieux réussi dans le désir que j'avais de lui rendre la tranquillité. Cet entretien fut vif; j'en sortis les larmes aux yeux, et me retirai dans mon appartement pour me donner le temps de me remettre. M. Volx, m'ayant vue passer, descendit sur la terrasse d'où je venais. Il y trouve Formeuse, que j'y avais laissé dans le plus grand désespoir. Il passe près de lui; M. Volx ôte son chapeau et le salue. Soit qu'il fût absorbé et ne le vit point, soit qu'il eût effectivement intention de l'offenser, Formeuse continue de marcher à grands pas sans rendre le salut, ni sans tenir compte de M. Volx. Celui-ci remonte chez moi et me demande raison de cette conduite; je lui dis alors assez naïvement ce qui s'était passé, et combien peu j'avais réussi à calmer Formeuse. « Je le crois ! me dit M. Volx. Avec une pitié aussi mal entendue, vous perpétuerez son malheur; il fallait, dès le premier moment, lui interdire les plaintes et votre présence, s'il eût insisté ! Je vous ai laissée aller tant que vous avez voulu. Un conseil déplacé aurait pu vous déplaire[2], et, depuis que nous sommes à la campagne, vous ne m'en avez pas demandé. Mais aujourd'hui les choses sont poussées si loin qu'elles ne sont plus supportables, à moins que votre intention, Madame, ne soit de me faire prendre mon parti. — Moi ! lui dis-je vivement, pouvez-

1. Cf. ibid. : « *Il* [Volx] *parle ; il est suspect.* » — Citons, à propos de cette scène, les lignes des Goncourt (*La Femme au XVIII*[e] *siècle*, p. 458) relatives à la direction laïque des conciences :

« La *direction* n'est plus [au xviii[e] siècle] le grand pouvoir obscur, redoutable, absolu du xvii[e] siècle. Le directeur n'est plus ce maître du foyer, ce maître de la maison, l'homme effrayant du Salut, qui sous une femme tenait tout sous sa main, réglait les consciences, les volontés, le service, la famille...

« La direction véritable toute puissante, tyrannique, n'est plus là. Elle n'est plus dans l'Église humiliée, dans le prêtre discrédité : elle est dans la nouvelle religion qui triomphe. Ses bénéfices et ses pouvoirs, son exercice et sa domination, sont tout entiers aux mains de la philosophie, à la discrétion des philosophes... Partout, dans toutes les maisons un peu famées, à côté de toute femme assez éclairée pour vouloir faire son salut philosophique, il s'installe un de ces hommes, quelque saint de l'Encyclopédie que rien ne déloge plus : c'est d'Alembert qui conduit le ménage Geoffrin; c'est Grimm régnant chez le baron d'Holbach, ami dirigeant la maison, qui défend à d'Holbach d'acheter une maison de campagne qui ne plaît pas à Diderot. »

2. Var. A : « *mes* conseils auraient pu vous *paraître intéressés* » (biffé et corrigé).

vous le penser ? — Mais, reprit-il, cela vaudrait peut-être mieux pour tout le monde[1]... Vous me faites jouer un rôle très plat, et très indécent pour vous, Madame; permettez-moi de vous le dire. — Vous me mettez au désespoir, ajoutai-je; ne vous arrêtez pas un instant à cette idée, et dites-moi ce qu'il y a à faire. — Il faut vous tenir tranquille, et si vous voulez mon avis, Madame, je crois que s'il cherche de nouveau à vous parler, vous devez lui annoncer avec beaucoup de fermeté qu'il ne doit plus songer à vous entretenir de ce que vous ne voulez[2] plus entendre; lui dire que votre amitié pour lui vous a portée à une condescendance dont il vous met dans le cas de vous repentir, et que c'est à lui à présent à chercher les moyens qu'il croira les plus efficaces pour sa guérison; mais qu'il ne faut pas à l'avenir qu'il vous y fasse entrer pour rien, et que, pour trancher court aux remarques qu'on ne peut s'empêcher de faire, vous lui conseillez de partir. Vous adoucirez cet arrêt par l'assurance des sentimens que vous lui devez et que vous lui conserverez sans doute. Voilà, me dit très froidement M. Volx, ce que je crois qu'exige ce que vous vous devez à vous-même. »[3]

Ce ton me glaça; je sentais la nécessité de l'avis qu'il me donnait, mais j'aurais voulu qu'il mît plus d'aménité dans ses conseils. Alors je les aurais suivis sans réplique. Deux choses, cependant, me portaient à m'y refuser. Premièrement, ce ton froid et imposant m'effraya; je craignais de me laisser encore dominer, et de me trouver dans le cas de plier ma volonté à l'empire d'un nouveau despote, au lieu de la concilier aux sentimens d'un ami; mais je craignais encore plus qu'on ne supposât que mon amitié pour M. Volx ne fût la cause de ma rupture, si on voyait Formeuse cesser tout à coup de venir chez moi.

Toute remplie de cette crainte qui avait beaucoup influé sur ma conduite. « Je conviens, lui dis-je, que ce que vous me dites est un sûr moyen de me défaire de Formeuse. Mais il en résultera un éclat que je dois éviter, à quelque prix que ce soit. — Sans doute, me dit M. Volx; mais il ne faut pas l'éviter aux dépens de votre réputation, et surtout de ce que vous vous devez à vous-même. — D'accord; mais, lorsqu'on verra le désespoir de Formeuse, on supposera que je l'ai abandonné, et ce serait un tort réel au bout de dix ans[4] de liaison. — Ne s'est-il pas conduit depuis deux ans comme quelqu'un qui n'avait plus aucune espèce de goût pour vous ? — Cela est vrai. Mais comment voulez-vous, en voyant l'état où est Formeuse, qu'on

1. Ces quatre mots sont ajoutés en interligne.
2. VAR. A : « ne *pouvez* plus » (biffé et corrigé).
3. P. BOITEAU commente en note (*Mém.* t. II, p. 90) : « C'est à croire, en vérité, que tout cela est dicté par Jean-Jacques. Comment prendre parti pour Grimm, quand on le voit si froid, si sec, si dur ? »
4. VAR. *Mém.* II, p. 98 : « de *six* ans ».

puisse supposer la conduite qu'il a eue avec moi ? — Elle n'est que trop connue, Madame, grâces à vos perfides amis, qui, Dieu merci ! n'ont cessé jusqu'à présent d'amuser le public de votre intérieur, des confidences que vous leur avez faites, et de celles qu'ils supposent méchamment et très faussement que vous auriez pu leur faire. »

Cet aveu, loin de me rassurer, acheva de me troubler. « Vous ne devez plus vous permettre de causer avec M. de Formeuse, me dit M. Volx, que pour lui représenter fortement qu'il vous manque d'une façon impardonnable par sa conduite, qu'elle mène à vous faire supposer des torts qu'il sait très bien que vous n'avez pas. Mais il faut, encore une fois, voir ce qu'il fera et si c'est à moi qu'il en veut. Si cela en reste là, je crois que vous ne devez pas souffrir qu'il se conduise avec moi comme il le fait; car si cela arrivait, je ne pourrais pas ne le pas voir; et, sans les égards que je vous dois et la crainte de vous compromettre, je n'attendrais pas à lui en demander raison. »

Je ne craignais que trop que l'intention de Formeuse ne fût de chercher querelle à M. Volx. Quelques propos qu'il m'avait jetés m'en avaient donné le soupçon, et j'en avais frissonné dès le premier mot que M. Volx m'avait dit de ce qui venait de se passser entre eux. « Vous avez raison, lui dis-je vivement; et je vais lui en parler tout de suite, de façon à le faire changer de conduite. — Comment pouvez-vous vous en flatter à présent ? Vous en désespériez, il y a un moment. — J'en désespérais sans m'exposer à un éclat que je ne crains plus dès que vous êtes compromis. — Ne sentez-vous pas que ce n'est pas là le moment de lui parler ? Vous ne pouvez savoir que par moi le détail de l'impolitesse[1] qu'il m'a faite. Attendons à demain, à moins qu'il ne vous donne occasion de voir par vous-même. »

Je feignis de céder, pour ne pas perdre plus de temps pour ce que je méditais. J'étais vivement alarmée; je craignais que M. Volx ne se crût obligé à tirer raison de l'insulte qu'il venait de recevoir. La résistance qu'il apportait à l'envie que j'avais de parler tout de suite à Formeuse m'en semblait une preuve. Je sentais qu'il m'observait d'assez près pour que je ne pusse rien lui dire. Je pris le parti d'écrire une longue lettre à Formeuse; je lui dis que j'avais vu par ma fenêtre la conduite qu'il venait de tenir avec M. Volx; j'en marquai le plus grand dépit, cette insulte, par la circonstance, me devenant personnelle. Je lui retraçai avec chaleur toute sa conduite passée; je lui demandai de quel droit il osait aujourd'hui troubler mon repos, lorsque mon indulgence m'avait portée à souffrir sa déraison depuis cinq mois, tandis qu'elle n'aurait pas dû m'occuper un quart

1. Var. A : « *de la réception* » (biffé et corrigé).

d'heure. Je finis par exiger de lui, ou qu'il assurât M. Volx en ma présence qu'il ne l'avait pas aperçu, ou qu'il partît et s'éloignât jusqu'à ce qu'il eût recouvré sa raison, et qu'il pût paraître devant moi sans manquer aux égards qu'il me devait, soit à moi, soit en la personne de mes amis. Je l'assurai, s'il ne suivait pas exactement ce que je lui prescrivais, que je rendrais compte de sa conduite, s'il m'y forçait, par quelque éclat qui me mît dans le cas de n'avoir plus rien à ménager, et qu'il perdrait à jamais mon estime et mon amitié, qu'il m'aurait été bien doux de pouvoir lui conserver. Je lui dis encore[1] que j'avais la plus grande répugnance à agir avec lui avec cette rigueur, parce qu'il m'était et me serait toujours cher, à moins qu'il ne me forçât de l'effacer totalement de mon cœur.

Il fallait trouver le moment de rendre cette lettre à l'insu de M. Volx. Elle aurait pu avoir son approbation dans tout autre temps; mais alors je sentais, ou du moins je croyais, qu'il devait m'interdire toute démarche, même celle qu'il aurait pu approuver au fond de son âme. Toute occupée de mes craintes et du remède que je croyais y apporter, je cherchai le moyen de rendre ma lettre sans être aperçue; je tremblais comme si j'eusse fait une mauvaise action, et je fus toute aussi gauche que je devais l'être dans cette disposition.

M. Volx m'aperçut, donnant mystérieusement un papier à Formeuse. Il était huit à neuf heures du soir; il y avait beaucoup de monde; on faisait de la musique. Il prit tout à coup un maintien froid et ironique qui me mit au désespoir. Sans doute il se crut joué. Je tentai de lui dire deux mots après le souper; il me tourna le dos sans répondre. Formeuse de son côté, qui avait lu ma lettre, se retira immédiatement après le souper dans son appartement sous prétexte d'avoir à écrire. Volx crut que j'avais un rendez-vous arrangé avec lui, et feignit de s'en mettre peu en peine. Il dit d'un air assez détaché, qu'il avait reçu des lettres qui le mandaient à Paris le lendemain de bon matin. Heureusement qu'il ne se trouva pas d'occasion !

Le désespoir s'empara de moi, au point que je ne comprends pas encore comment je ne fis rien qui me compromît. Ce fut absolument l'effet du hasard et de mon heureuse étoile. Je ne doutai pas que la nuit ne nous amenât la catastrophe la plus tragique. Je la passai debout dans ma chambre, dans l'état le plus violent. J'écrivais à M. Volx; j'écrivais à Formeuse; je brûlais mes lettres presqu'aussitôt qu'elles étaient écrites. Le moindre bruit me glaçait les sens et, comme M. Volx et Formeuse ne dormirent guère plus que moi, et que leurs appartemens n'étaient pas loin du mien, j'étais à tout instant alarmée par le mouvement presque continuel que j'entendais chez eux.

---

1. Ces quatre mots sont ajoutés en interligne dans A.

Vers les cinq heures, accablée de fatigue et de tourmens, et tout me paraissant calme dans la maison, je me jetai sur mon lit pour y prendre un peu de repos. Je ne me réveillai qu'à neuf heures. Comme j'étais ordinairement beaucoup plus matinale et qu'on juge toujours d'après son idée, M. Volx en conclut que tout ce qui se passait autour de moi, et surtout son indifférence, m'affectait médiocrement. Il ne parut dans mon appartement que lorsque tout le monde fut rassemblé pour le déjeuner.

Je restai étonnée en apprenant que M. de Formeuse était parti à six heures du matin. M. Volx crut qu'il était parti par mon ordre et que je jouais la surprise. Ma première idée fut de craindre qu'il ne se fût passé quelque chose entre eux; je pâlis, je rougis; je me rassurai par le sens froid de M. Volx, qui interpréta tout différemment les différens mouvemens qui m'agitaient.

Il se retira pour faire sa toilette avant tous les autres, de sorte qu'il ne me fut pas possible de lui dire un seul mot. Je vis clairement qu'il m'évitait. Je lui écrivis un mot pour le prier de ne point partir, et de ne pas me condamner sans m'entendre; et j'allai à la porte de sa chambre lui remettre moi-même le papier. Comme son laquais y était, il ne put le refuser. Il le prit fort sérieusement, et le posa sur la cheminée en me remerciant comme d'une chose qui n'était pas nécessaire et qu'il savait même par cœur. Je lui dis tout bas : « Vous poussez la dureté et l'injustice trop loin, Monsieur. C'est pour la dernière fois que je vous prie de m'entendre, si vous me refusez encore... Je suis courageuse et je ne suis point coupable; j'ai de la peine plus que je n'en puis porter... Je ne réponds plus de moi. »

J'étais alors dans un degré d'abattement où l'on ne sent plus rien, et où tous les événemens sont égaux. Je revins dans mon appartement; j'y restai dans une espèce d'abrutissement.

Depuis quelque temps, le mauvais état de ma santé m'obligeait à manger seule dans ma chambre et, lorsqu'il y avait du monde, je ne paraissais qu'à cinq heures après-dîner. Toute la matinée se passa sans que j'entendisse parler de M. Volx. Il alla dîner sans avoir paru chez moi. A trois heures, tandis qu'on était à table, je reçus un exprès de Formeuse, avec un paquet considérable et une petite cassette. On le fit monter chez moi. Je pris le paquet et, ne me sentant ni la force ni la volonté de l'ouvrir, je lui fis dire que j'étais incommodée et que, s'il exigeait réponse, je la ferais le lendemain. Le même exprès était chargé d'une lettre pour mon mari. Cette lettre lui donnait une excuse valable de son départ précipité.

Au sortir du dîner, M. Volx enfin monta dans ma chambre, et y monta seul. Je crus que la curiosité avait plus de part que l'intérêt à sa visite. Je venais d'ouvrir la cassette et le paquet; c'était toutes mes lettres et mon portrait que Formeuse me renvoyait, avec une

lettre de douze pages, où tout ce que le délire, le repentir, le désespoir et le regret peuvent suggérer était peint. Il me disait un éternel adieu, et comptait partir le lendemain pour ses terres.

Je fus saisie de douleur en pensant à l'état affreux où il était; et j'avoue que la comparaison de ce qu'il souffrait pour moi avec la dureté de M. Volx ne fut pas favorable à ce dernier. Il fut frappé de mon abattement, à ce qu'il m'a dit depuis, et du désespoir qui était peint sur mon visage. A peine le vis-je entrer : « Madame, me dit-il, je viens savoir ce que vous avez à me dire. » Je jetai sur lui des yeux éteints, sans proférer une parole. Il en fut alarmé. « Je ne sais, continua-t-il, pourquoi vous voulez m'empêcher de partir. Avec un peu plus de bonne foi, nous serions tous moins à plaindre. Je ne puis supporter l'idée de faire votre malheur, ou d'être cause... — Mon ami, lui dis-je, je ne vous trouve point comme je vous croyais; vous êtes dur, tyrannique; et il me semble que vous poussez le rôle d'ami au delà des bornes que l'indulgence et la douceur prescrivent. — J'ai pressenti, Madame, qu'un caractère aussi ferme, aussi violent que le mien, s'accorderait mal avec la faiblesse du vôtre. Je ne puis être utile à mes amis qu'avec ma façon d'être... — Ah ! il est certain, Monsieur, que le bien que vous faites aux autres leur coûte prodigieusement ![1] — Je le sens, mais je vous en ai prévenue. C'est vous qui avez exigé mon avis; vous savez combien peu j'ai été pressé de vous le donner, mais il ne me convient pas qu'on le requière pour le mépriser. Je vous le répète, Madame, peut-être tenez-vous plus à vos anciennes liaisons que vous ne le croyez vous-même... — Voyez, lui dis-je en l'interrompant et lui donnant la lettre de Formeuse, combien vous êtes injuste dans vos soupçons, cruel et dur dans votre conduite ! »

Il lut la lettre de Formeuse. Je lui dois la justice d'avouer qu'il fut touché de ma situation; qu'il le fut encore plus de la dureté qu'il avait eue envers moi, lorsque je lui eus avoué la démarche indiscrète que j'avais faite à son insu. Je convins qu'il avait pu prendre le change sur ma conduite; mais je n'en eus pas moins de peine à oublier sa dureté, malgré tout le regret qu'il m'en témoigna et tout le soin qu'il mit à la réparer. Cette dernière époque a jeté dans mon âme des traces de désespoir si profondes, que je m'en ressentirai, je crois, toute ma vie, et quoique je sois à présent tranquille, j'ai en moi une mélancolie qu'il m'est impossible de vaincre.

J'ai appris, le lendemain, que Formeuse n'avait pu partir parce

---

1. Cf. la Note du folio B 14 : « *Au moment où elle lit les lettres, le portrait renvoyé... Conversation, explications, le portrait pris par Volx. — Je ne vous trouve pas comme je vous croyais ; vous êtes dur... Le bien que vous faites aux autres leur coûte prodigieusement.* »

qu'il était tombé dangereusement malade[1]. J'envoyai savoir de ses nouvelles deux fois le jour; le quatrième, il fut fort mal. M. Volx me conseilla de lui-même de lui mander que, si je pouvais lui être utile, j'irais chez lui au premier mot qu'il me ferait dire. Je suivis son conseil. M. de Formeuse me refusa d'abord; mais, le lendemain, il me fit demander. J'y allai aussitôt; je fus longtemps assise près de son lit avant qu'il pût prendre sur lui de proférer un seul mot. Il me prenait la main de temps en temps, me la serrait, puis soupirait en s'éloignant. A la fin, il me demanda si je trouvais bon qu'il fît éloigner sa garde, afin de pouvoir me parler en liberté. J'y consentis.

« Si je reviens de l'état où je suis, me dit Formeuse dès que nous fûmes seuls, je le devrai, Madame, à l'acte de commisération que vous exercez aujourd'hui envers moi. La dureté et la sécheresse de votre dernière lettre, l'indifférence avec laquelle vous avez reçu la mienne et mon dernier adieu sans daigner me répondre un mot, m'avaient jeté dans un désespoir qui m'allait délivrer d'une vie qui m'était devenue insupportable. J'ai cru retrouver quelques marques de compassion dans votre dernier billet, j'en ai été touché, mais j'ai craint d'en abuser, en acceptant l'offre que vous me faisiez... Pardonnez-moi si je n'ai pu résister à la fin au désir de vous voir encore une fois... Je n'emploierai ce précieux moment qu'à vous demander pardon du tourment involontaire que je vous ai causé. »

Tandis qu'il me parlait, il tenait ma main serrée dans les siennes; les larmes m'étouffaient, je craignais de les lui laisser voir et de l'attendrir encore plus qu'il ne l'était. Il était oppressé; sa voix était faible et entrecoupée et, de temps en temps, il détournait la tête comme s'il eût craint de me fixer. Je voulus l'interrompre et le prier de ne penser qu'à se calmer et à rétablir sa santé. « Laissez-moi achever, je vous prie, me dit-il. Je me suis endormi dans mon bonheur; je n'en ai pas senti tout le prix, je mérite de le perdre. Je vous dois, et je ne l'oublierai jamais, d'avoir été huit ans[2] de ma vie l'homme le plus heureux qui ait jamais existé. Quel est l'homme qui peut en dire autant ?... Laissez-moi vous rendre cet hommage : je n'ai jamais eu le plus léger reproche à vous faire. Tout mon malheur vient d'avoir été trop sûr d'être aimé... Au lieu de continuer à jouir de cette certitude, j'ai fait votre tourment et... — Mon ami, lui dis-je, voyant que les efforts qu'il faisait épuisaient ses forces, songez que vous m'êtes et me serez toujours cher, et que votre santé, votre bien-être et votre repos sont essentiels à mon bonheur.

---

1. *Mém.* II, p. 97, transforment : « J'appris, *deux jours après*, que Francueil *était parti pour Chenonceaux, où il avait annoncé qu'il passerait six mois.* » — Tout ce qui suit, jusqu'à « Oh ! combien, depuis quelques jours... » a été supprimé en conséquence.

2. Un peu plus haut (v. p. 589), Mme de Montbrillant a parlé d'une liaison de *dix* ans. Il y aurait donc deux ans que le bonheur de Formeuse a cessé ?

Songez à vous rétablir ; apportez-y tous vos soins, je l'exige ! — Hélas ! pour quoi faire ? pour vous voir entre les bras d'un autre ? — Je vous ai déjà dit, mon ami, que ce langage m'offense et que je ne puis, ni ne veux, l'entendre... Vous êtes mon ami; vous le serez toujours, voilà le point où vous devez vous arrêter. Tranquillisez-vous; je crains que ma présence ne vous cause trop de trouble; je vais me retirer... — Pour un moment, si vous voulez avoir cette complaisance, j'y consens, me dit-il; mais je vous conjure de ne pas partir encore. J'ai un mot essentiel à vous dire, et une grâce à vous demander. J'exige votre parole que je vous reverrai. — Je vais, lui dis-je, puisque vous le voulez, faire un tour dans votre jardin; vous me ferez appeler quand il vous plaira. »

Je lui serrai la main en le quittant. Ce mouvement d'attendrissement parut donner un peu de calme à son âme. « Quoi ! me dit-il, je ne vous suis pas odieux ? — Vous ne me le serez jamais; vous ne me le pouvez pas être, » lui dis-je en m'éloignant.

J'allai fondre en larmes dans l'endroit le plus retiré de sa maison. Si M. Volx était ici, me disais-je, il serait touché comme moi de l'état où est Formeuse. Quel est donc mon sort ? J'ai tout employé pour m'en faire aimer; j'ai souffert pour lui près de deux ans tous les tourmens qu'il endure aujourd'hui ; à peine me permettais-je de me plaindre; et si, lorsqu'au bout de très longtemps, un mot d'inquiétude, ou de douleur, ou de désespoir m'échappait, quoique toujours accompagné des marques d'une passion qui craignait surtout de blesser ou de déplaire, j'étais reçue avec dureté, avec arrogance, on taxait ma sensibilité, ma délicatesse, de folie et d'injustice. Il n'y a personne qui puisse consentir de propos délibéré à se supplicier ainsi toute sa vie. Après avoir épuisé inutilement tous les moyens de le ramener à moi, de lui faire partager ma tendresse, j'ai travaillé à me détacher de lui. Il a vu les progrès de l'indifférence sans s'en mettre en peine; et aujourd'hui qu'il n'est plus en mon pouvoir d'avoir de l'amour pour lui, il en reprend pour moi, et je fais le malheur de sa vie. Sans doute, je n'ai aucun reproche à me faire, mais il n'en est pas moins à plaindre; et je l'ai trop aimé pour ne pas être vivement affectée de son tourment. Je l'ai si longtemps regardé comme la plus chère partie de moi-même... Que Formeuse peut-il avoir à me demander ?

J'étais occupée de toutes ces réflexions lorsqu'on vint me dire qu'il me priait de rentrer chez lui. J'y retournai promptement. Je fus étonnée de l'air de sérénité que je vis sur son visage. Il aperçut sur le mien des traces de la douleur et de l'inquiétude qu'il me causait. « Vous êtes trop bonne, me dit-il en me baisant la main. J'espère à l'avenir ne plus me rendre indigne de vos bontés. Celle que vous venez d'avoir a achevé... Je n'ai pas la force de vous dire la révolution qui s'est faite dans mon âme. En deux mots, voici mon plan :

Si je me tire de cette maladie-ci, j'irai passer un an de suite dans mes terres. Vous en sentez la raison. Je vous conjure de ne pas m'écrire, que je ne vous écrive. Je serai peut-être assez injuste pour me plaindre de votre facilité à octroyer ma demande; n'importe ! je vous en prie. Maintenant, j'ai deux grâces à vous demander, si vous êtes assez indulgente pour me les accorder ? — Parlez, lui dis-je, en toute confiance, mon ami; et soyez sûr d'obtenir tout ce qui sera en mon pouvoir. — Eh bien ! reprit-il, si vous n'avez pas disposé du portrait que je vous ai rendu... — Eh bien ? — J'oserais exiger de vous que vous ne le donnassiez jamais à personne. — Soyez-en sûr, mon ami; et j'aurais en cela concouru à vos désirs, quand vous me les auriez laissé ignorer ; mon projet est de le garder. — S'il ne m'en restait pas un que j'ai peint moi-même, je vous prierais de me le garder. Mais je ne veux plus tenir que de moi ce qui me restera de vous, c'est vous dire assez (en me baisant tendrement les mains) que je vous forcerai par ma conduite à me conserver votre estime et votre tendresse. — Vous n'aurez pas d'efforts à faire, mon bon ami; mais dites-moi ce que vous exigez encore de moi ? — Que je puisse me flatter de vous voir encore une fois dans quelques jours, mais chez moi...; que vous n'exigiez pas que j'aille chez vous, ni que je voie avant mon départ une personne avec qui je ne puis m'empêcher d'être injuste, que j'estime au fond de mon âme, mais que je hais dans ce moment-ci... — Dès que vous sentez votre injustice, j'espère que vous ne tarderez pas à vous en rendre maître. Je n'exige rien de vous actuellement, mon bon ami, que de vous tirer de l'état où vous êtes, à quelque prix que ce soit. Je n'apporterai aucun obstacle aux moyens que vous croirez devoir prendre pour y parvenir, et je viendrai vous le répéter aussitôt que vous me le ferez dire. — Celle qui fait tant pour moi aujourd'hui me permettra-t-elle encore de lui donner le titre de bonne, de précieuse amie, si chère à mon cœur ? — Elle recherchera toujours tous les titres qui vous seront dictés par l'estime et par l'amitié. »

Je vis quelques larmes s'échapper de ses yeux. Je lui serrai la main et je partis sans lui rien dire de plus, le cœur pénétré de sa douleur et des efforts qu'il faisait sur lui-même. Je revins tout de suite à Montbrillant, où j'avais laissé Volx et toute ma société. Je lui rendis compte de ma visite, et j'ai eu lieu de redoubler d'estime pour lui, par les marques de sensibilité et de générosité qu'il me donna sur l'état de Formeuse.

Ma visite lui rendit la vie. Il fut, peu de jours après, hors de danger, et me manda qu'il se préparait à partir incessamment; qu'il me rendait ma parole; qu'il ne me donnerait pas la peine de venir le trouver chez lui, mais qu'il viendrait prendre congé de moi dès qu'il pourrait partir, s'il pouvait savoir le jour où je serais seule. Je lui fis dire que je l'en instruirais.

A peu près dans ce temps-là, on vint me dire un matin que Mlle Médéric et M. Desbarres venaient d'arriver et demandaient à me voir. Cette insolence de Desbarres me parut au delà de toute expression. Je délibérai longtemps au parti que je prendrais en faveur de Mlle Médéric. A la fin, ne pouvant me résoudre de recevoir Desbarres par quelque considération que ce fût, je fis prier Mlle Médéric de monter dans mon appartement, et de vouloir bien y venir seule. Elle y vint, et Desbarres resta dans le salon.

« Vous ne venez pas, lui dis-je, dîner avec moi ? — Non, me dit-elle; nous allons chez la duchesse de T***, et j'ai voulu vous embrasser en passant. » Cela me tira de peine et m'évita une scène désagréable que j'aurais faite plutôt que de recevoir Desbarres. Ils partirent sans que je l'eusse vu, et je n'ai point entendu parler de lui depuis.

Il y a quatre jours, au moment où je m'y attendais le moins, j'ai appris que M. de Formeuse était parti pour sa terre où il avait annoncé qu'il passerait six mois[1]. Il a envoyé seulement son valet de chambre savoir de mes nouvelles. Il m'a dit qu'il avait ordre de lui en mander à chaque ordinaire. La multiplicité d'affaires l'avait empêché, disait-il, de prendre congé de moi et de ma mère. Je suis tout à fait peinée de son départ. Je lui ai fait dire que j'étais fort fâchée d'être privée de la présence d'un ami comme lui; que j'attendais son retour avec impatience, et que j'espérais qu'il serait plus prochain qu'il ne l'annonçait.

[2]Oh ! combien, depuis quinze jours, j'ai eu sujet de réfléchir à tous les inconvéniens et même les malheurs qui peuvent résulter d'une démarche inconsidérée. La confiance et l'estime de mon ami perdues; l'air équivoque, faux et malhonnête répandu sur toute ma conduite; l'éducation de mes enfans négligée; la gêne et la défiance jetées dans tous les esprits; ma mère inquiète, examinant et craignant également de questionner, de s'instruire ou de se taire; ma santé détruite par la peine, la crainte et le chagrin; la vie et l'honneur de deux hommes exposés !... O femmes ! puissiez-vous apprendre par mon exemple qu'une pitié mal entendue est la plus cruelle et la plus dangereuse de toutes les faiblesses !

Mon mari est le seul, au milieu des entraves que je me suis données, qui n'ait pas marqué s'apercevoir de mes tourmens. La comtesse de Lange et le marquis Du Laurier sont trop occupés d'eux-mêmes

---

1. Ici se retrouve la phrase utilisée dans la version des *Mém.* II, p. 97. — Formeuse avait exprimé plus haut (voir p. 596), son intention de demeurer « un an » absent.

2. Les deux paragraphes suivants, jusqu'à « la justice qui lui est due », ont été publiés, avec de légères retouches, dans *Mém.* II, p. 97-98, sous l'indication : « Suite du Journal ».

et ont trop d'usage, pour voir ce qu'on ne leur dit pas... Hélas ! cette raison de leur silence et de l'uniformité de leur conduite avec moi peut-elle me satisfaire ? J'en suis humiliée et je fais le serment de ne plus me conduire que d'après une mûre réflexion, et d'après les avis de M. Volx à qui je rends bien tard, mais pour jamais, la justice qui lui est due.

Tandis que tant de fausses combinaisons et de fausses démarches m'absorbaient tout entière, ma mère et mon tuteur, toujours occupés de nos intérêts ont pressé plusieurs fois mon mari d'aller trouver M. de Sainte-Hermine, pour lui rappeler la parole qu'il nous a donnée de ne point continuer au comte de Grangé l'intérêt qu'il a sur la place de mon mari. Cette démarche presse, puisqu'il faut l'avertir six mois d'avance de retirer ses fonds, et que, dans sept, le bail actuel expire[1]. Il remettait de jour en jour, par paresse, par embarras, par des soucis de ce qui est convenable, honnête et nécessaire. Il s'est enfin déterminé à y aller. Le ministre lui a renouvelé ses promesses et, en conséquence, il a écrit hier au comte pour l'avertir de retirer ses fonds. Je crois qu'il sera un peu étonné et tout aussi embarrassé sur le parti qu'il aura à prendre.

◇

[2]*On doit présumer que Desbarres n'était pas homme à s'être laissé chasser de chez Mme de Montbrillant sans chercher à se venger, soit d'elle, soit de M. Volx, à qui il attribuait le courage qu'elle avait eu de se défaire de sa présence et de secouer l'empire qu'il avait pris chez elle. Mais il fallait se venger sans se compromettre, et perdre ses deux ennemis à la fois, s'il était possible. C'était là le sublime projet qu'il conçut ; mais heureusement qu'il manqua de sens froid, de prudence et d'adresse dans l'exécution de ses desseins.*

*On a vu immédiatement après son expulsion qu'il avait tenté de brouiller Mme de Montbrillant avec M. Volx. Par les plaintes qu'il fit à M. de Formeuse, il espérait que Mme de Montbrillant romprait avec éclat avec Formeuse, et que le public, joint au soin qu'il se donnerait, en accuserait M. Volx si hautement qu'elle ne pourrait se dispenser de l'éloigner aussi, si les devoirs qu'il lui devait ne l'y engageaient pas lui-même. Voilà l'explication des propos qu'il tenait et auxquels nous ne conçûmes rien, et de l'affec-*

1. Le bail en cours était (fin de 1754) celui de Bocquillon. Le suivant allait être le bail Pierre Henriet. — On trouvera en *Appendice* quelques notions sommaires sur l'organisation de la ferme générale, et les explications indispensables pour comprendre le différend qui va dresser l'un contre l'autre M. de Montbrillant et le comte de Grangé.

2. Publiée, avec des retouches et des omissions, dans *Mém.* II, p. 99 à 101.

*tation avec laquelle il vantait dans le monde les égards et le respect de M. Volx pour Mme de Montbrillant.*

*Si son premier projet auprès de Formeuse eût réussi, plus il parlait bien de Volx, plus il montrait de sa part un intérêt pour Mme de Montbrillant fondé sur l'estime, et plus il le mettait dans la nécessité de se retirer de lui-même lorsqu'il nuisait à sa réputation. Et, le projet ne lui réussissant pas, il lui restait la ressource de dire bien du mal de Mme de Montbrillant et de couvrir Volx de ridicule par l'attachement respectueux qu'il lui donnait pour elle.*

*Mais M. de Formeuse ajouta peu de foi aux propos de Desbarres, ne se plaignit point, et, dès cet instant ou plus tôt (d'après quelques conversations qu'il eut avec moi), il retourna, comme je l'ai dit, avec beaucoup plus de tranquillité dans la société de Mme de Montbrillant.*

*Alors Desbarres commença à agir sourdement. Il continua à brailler du bien de Volx, et à insinuer tout bas tout le mal qu'il put de Madame de Montbrillant. Il alla trouver Garnier, l'ami intime de M. Volx ; il vint le revoir plusieurs fois ; il lui parla d'abord légèrement de Mme de Montbrillant ; ensuite il lui confia que Volx en était amoureux ; il ajouta qu'il en était bien aise, parce que Mme de Montbrillant était une jolie maîtresse à avoir, à laquelle, à moins d'être fou, on ne courrait jamais le risque de s'attacher sérieusement, etc... Et insensiblement, de visite en visite, il parvint à faire à Garnier les confidences les plus fausses, les plus infâmes, et les plus aisées à détruire, car, heureusement pour les gens de bien, les coquins sont gauches*[1].

---

1. Rappelons les commentaires de SAINTE-BEUVE (*Causeries du lundi*, 10 juin 1850) sur le rôle de Duclos tel qu'il apparaît dans les *Mémoires de Mme d'Épinay*, c'est-à-dire beaucoup moins odieux que n'est le « Desbarres » de Mme de Montbrillant : « Duclos essaie de supplanter Francueil et de faire invasion à sa place... Il s'accommoderait très volontiers de cette jeune femme... et croirait lui faire honneur de la dominer et de la former... Il expose tout ce plan dans les *Mémoires.* » Ici Sainte-Beuve nous livre le secret de sa crédulité confiante en cette publication. Elle procède... de son scepticisme : « Une femme douce et polie est incapable d'inventer de pareilles physionomies et de pareils propos, si elle ne les a pas rencontrés en effet. » Quoi ! une femme « douce et polie » ne saurait être médisante, ou simplement imaginative ? Un romancier a-t-il l'âme de ses personnages ? Sainte-Beuve ne soupçonne point qu'une femme « douce et polie » puisse avoir, pour écrire, un collaborateur ou un inspirateur : Grimm ou Diderot, par exemple.

Il poursuit : « Duclos, avant la publication de ces *Mémoires*, jouissait d'une bonne réputation, de celle d'un homme original d'humeur et de caractère, ayant son franc parler, *droit* et *adroit*. [Ce sont les épithètes qu'emploie Rousseau.] Il ne laissera plus désormais que l'idée d'un ami dangereux, d'un despote mordant, cynique et traîtreusement brusque. On aura beau faire et dire, le faux-bonhomme en lui est démasqué; il ne s'en relèvera pas. » (p. 200-201). — Sainte-Beuve ne se doutait guère que « Desbarres » pouvait être plus abominable encore que Duclos. Il a d'ailleurs révisé et adouci plus tard sa sentence, réduisant les crimes du « faux-bonhomme » envers Mme d'Épinay à des torts d'impolitesse et de brusquerie. Quant au grief de duplicité, il le tient pour douteux, et, s'appuyant sur l'autorité de Pauline de Meulan, Sainte-Beuve conclut avec elle que « ce ne serait

*Garnier, qui n'avait aucune raison de douter de la sincérité de Desbarres, et qui n'avait [pas su] qu'il venait d'être expulsé de la maison de Mme de Montbrillant, fut si prodigieusement effrayé du danger que courait son ami Volx avec une telle femme, qu'il résolut de travailler à rompre cette liaison. Il connaissait Volx incapable de s'attacher médiocrement. Il le crut perdu et, peu de jours après, il fut un matin le trouver.*

*C'est de Monsieur Garnier que j'ai appris ces détails, quelques années après*[1]*. Il me rendit de même la conversation qu'il eut alors avec M. Volx. Je l'ai prié de me l'écrire. La voici telle qu'il me l'a donnée ; je la place à peu près au temps où Garnier me dit l'avoir eue. Il ne s'en souvenait pas bien précisément, mais il me semble au moins qu'elle s'arrange mieux ici avec les autres événemens. Comme il pourrait m'arriver de mêler quelques réflexions à cette conversation, si je suis dans le cas d'interrompre le dialogue je marquerai mes interruptions d'une étoile* [2].

---

que dans quelques occasions où Duclos était en lutte avec Mme d'Épinay, qu'il aurait eu du calcul et de la ruse, mais que, la plupart du temps, il s'abandonnait. »

Historiens et critiques, acceptant les *Mémoires* pour authentiques et sincères, se sont demandé pourquoi un tel acharnement à y montrer Duclos sous un jour odieux ? C'est, répondent simultanément VILLENAVE (Notice, dans *Œuvres de Duclos*, 3 vol., 1821) et MUSSET-PATHAY (*Anecdotes sur Mme d'Épinay*), c'est que Duclos était l'ami et le confident de Jean-Jacques. « On trouva convenable de décrier en même temps l'un et l'autre... On commence par les louer...; mais bientôt... la calomnie s'acharne avec d'adroites fureurs. Le mensonge semble extraire tous ses poisons de la vérité; le faux se trouve mêlé à des faits connus avec une si habile perfidie que leur amalgame paraît naturel, et en vrai, difficile à débrouiller. » Ainsi s'exprime Villenave. Et Musset dit parallèlement : « On diffame Duclos à cause de Rousseau... Le point de mire [des *Mémoires*] est Jean-Jacques, qu'il faut faire passer pour un imposteur. Mais comme il avait un défenseur investi de l'estime publique, il était nécessaire de l'en dépouiller chemin faisant. On expédie donc Duclos avant d'attaquer ouvertement Jean-Jacques. » En note, le critique ajoute : « Si Duclos méritait le langage que tient sur son compte la maîtresse de Grimm, on s'en apercevrait dans la *Correspondance* de ce dernier : il y aurait quelque analogie... Or, il n'y en a aucune. Grimm parle souvent de Duclos; il cite ses bons mots, ses reparties; mais il ne dit rien contre son caractère. »

Fort bien, s'il s'agit du Duclos portraituré dans les « Mémoires ». Mais « Desbarres », lequel (on n'en disconvient pas) emprunte à Duclos plus d'un trait, est un personnage de roman, un vrai traître de mélodrame; à tel point noirci que Barbier se refuse à l'identifier, et qu'après avoir cru le reconnaître, il effacera son nom de la clé des *Mémoires*.

Caricature de Duclos, Desbarres a été poussé à la charge, peut-être pour les raisons susdites, et à l'instigation des intéressés; peut-être aussi par un entraînement de verve et d'imagination, par un artifice mécanique de grossissement littéraire.

1. VAR. *Mém.* II, p. 101, omettent les cinq derniers mots. — Il reste exact que Diderot ne fréquenta Mme d'Épinay qu'après le retour de celle-ci de Genève, vers 1760 seulement.

2. VAR. La fin du paragraphe, depuis « Je la place », a été omise des *Mémoires*. — Il semble bien, comme le conjecturait BOITEAU, que « tout le morceau qui suit peut être placé dans les œuvres de Diderot ». Mais Mme d'Épinay, en le recopiant, y a « mêlé ses réflexions », qu'elle a pris soin de signaler au passage.

*C'est Monsieur Garnier qui me parle :*

[1]« Lorsque je fus établi au coin du feu de Volx, me dit-il, je ne sus comment m'y prendre pour amener le sujet que je voulais traiter. S'il est bien amoureux, me disais-je, je vais lui porter un coup mortel. N'importe ! il faut parler; je serais plus cruel de me taire. Et voilà que je bavarde d'abord sur les femmes en général, sur leurs bonnes et mauvaises qualités, sur le temps qu'elles font perdre à un homme de lettres, le parti qu'elles en pourraient tirer, au contraire, si elles n'attachaient leurs conquêtes et leurs faveurs qu'à ce prix. A ce propos, il vint de lui-même à me parler de la chaleur d'âme que lui inspirait la Roseline[2]. « Jamais, me dit-il, je ne la quittais sans avoir la tête exaltée, sans être dans cette disposition qui fait qu'on se sent capable de dire ou de faire de belles et grandes choses. Oh ! mon ami, qu'est-ce que je suis devenu depuis ce temps ? Mon âme est morte; je ne suis plus moi; je suis dans un engourdissement total, je n'en sors qu'à force d'efforts et d'artifice. Je ne suis pas capable d'écrire une ligne. Je ne me reconnais plus. — En effet, lui dis-je, cette créature vous a fait bien du mal ! Quand je songe à l'état où je vous ai vu, plus de deux mois, entre la vie et la mort, le délire et la raison !... Quelle dureté, quelle hauteur de sa part ! De la vôtre, quelle ivresse, quel abandon ! D'où je conclus, mon ami, que, pour un homme sensible, il est de quelque importance de considérer à qui l'on confie son bonheur. — J'en conviens, me dit-il. — Il est très facile, ajoutai-je, de sentir la nécessité d'une règle de conduite, mais il est très difficile de s'y conformer. Il n'y a personne, par exemple, qui ne se récrie contre l'injustice, l'absurdité et la déraison avec laquelle se font les mariages; et les mêmes gens, s'ils ont une fille, une nièce, un enfant à marier à leur disposition, en usent de même et trouvent cet usage alors très sagement établi. Et les autres liaisons, y met-on plus de sens commun ? Non, assurément. On rencontre une femme en société, ou un ami vous présente chez elle. Elle vous paraît aimable, on y retourne; elle le paraît encore plus, sa présence devient nécessaire, son image suit partout, et voilà une passion inspirée et prise. Aussi cela dure ce que cela peut durer, mais finit toujours par la désolation de l'un ou de l'autre. — Cela est vrai. — Mais, mon ami, vous convenez de tout, et voilà précisément ce qui me démontre la vérité de mon premier propos. — Qui dit... ? — Qui dit que rien n'est si facile que de connaître le bon conseil, et rien de si difficile que de le suivre. — Et quelle raison pouvez-vous avoir de m'appliquer cette maxime ? — Quelle raison ?... Dites-moi, je vous prie : la Roseline n'a donc plus aucun pouvoir

1. Publié, avec quelques retouches, dans *Mém.* II, p. 101 à 111.
2. Parison n'a pas hésité à corriger le texte attribué à Diderot. Il lui fait dire ici (*Mém.* II. p. 101) : « que lui *avait inspirée* Mlle Fel. »

sur vous ? — Non, ni n'en aura de sa vie. Vous devez me connaître, mon ami; vous savez combien les torts m'irritent. Je puis beaucoup supporter, beaucoup souffrir, mais il y a tel tort dont le souvenir ne peut jamais être effacé. — Et si elle revenait ? — Si elle revenait ? Il n'est pas seulement question d'aimer; il faut estimer. — Propos de raison et non du cœur ! Raillerie à part, je vous crois en sûreté de ce côté-là. Mais, mon ami, cette aventure doit vous avoir rendu sage. Si vous vous trouviez par hasard..., si vous vous trouviez quelque penchant..., il faudrait..., je crois que vous y regarderiez de près[1]. — C'est bien mon dessein. — C'est la réponse d'un homme qui y aurait déjà regardé. — Qui vous dit cela ? — C'est que vous avouez tout ce qui serait sage de faire, et que je vous crois sur le point de faire une folie qui disposera encore une fois de votre bonheur. — Et quelle folie, s'il vous plaît ? — Mais René ne vous a-t-il pas présenté à Mme de Montbrillant ? — Oui. — Ne vous êtes-vous pas battu pour elle ? — Pour elle, non; à son sujet, peut-être. — Ne disputons point sur les termes. Quoi qu'il en soit, ne la voyez-vous pas beaucoup plus assidûment qu'il ne convient peut-être[2] à René, mais au moins à d'autres ? — Cela se peut. — Si j'en crois Desbarres, qui n'en est pas, je crois, plus content que René, ni bien d'autres, vous n'êtes pas loin de prendre de la passion pour elle, ni elle d'en prendre pour vous. — Et quand cela serait vrai, mon ami, ce dont je ne conviens ni ne disconviens ? — Quand cela serait ?... Eh bien ! vous vous prépareriez des peines dont je crois que vous seriez très injuste de vous plaindre ! — Et la raison, s'il vous plaît ? — Mais,... avant que de vous la dire, il serait assez à propos de savoir quelle sorte de sentiment vous pourriez prendre, et vous attendriez en retour de Mme de Montbrillant, ou de telle autre femme qu'il vous plaira. Si tout ceci n'est qu'une affaire d'amusement, de sens, pourvu que cela soit bien clairement expliqué, je n'y vois guère d'inconvéniens. — Ces sortes de liaisons ne me conviennent pas; j'ai en dégoût cette espèce de commerce. Soit orgueil, soit délicatesse, je veux être aimé par choix, de préférence, et uniquement. Je veux pouvoir tout sacrifier à celle que j'aime, sans en rougir, et qu'elle n'accepte de moi que ce qu'elle est prête à me rendre. J'apprécie à fort peu de chose la satisfaction des sens et l'ivresse qu'elle donne, quand elle est séparée des sentimens d'estime et de confiance. Ce plat délire ne va ni à mon esprit, ni à mon cœur. Je veux être plus heureux encore après la jouissance que dans le moment où j'ai joui; par un sentiment de vanité peut-être, mais enfin voilà comme je suis. Je prétends trouver dans celle qui me confiera son bonheur la certitude du mien; quelque

1. Var. *Mém.* II, p. 103 : « il faudrait, je crois, que vous y *regardiez* de près ».
2. Var. *ibid.* « peut-être » a été omis.

événement qui m'arrive, je veux qu'elle en soit occupée loin de moi, comme je le serai d'elle, et que ce soit enfin le respect et l'estime de nous-mêmes qui nous mette au-dessus de la gêne et des inconvéniens inévitables lorsque l'on brave un préjugé généralement reçu dans la société où l'on vit. Voilà, mon ami, comme je puis être heureux, et comme il me convient de l'être. — Et voilà le bonheur que vous vous promettriez avec Mme de Montbrillant ? — Oui, sans doute. — Et vous la croiriez bien faite pour le goûter et le procurer ? — Plus qu'aucune femme que j'aie jamais connue, » me répondit Volx avec fermeté[1].

« Ah ! mon ami, lui dis-je, vous êtes perdu ! Le sort est jeté; vous n'êtes plus en état de réfléchir, d'écouter. Brisons là-dessus ! J'aime mieux me taire que de continuer une conversation qui vous désolerait, et qui ne remédierait à rien. »

Il se mit à rire; ce rire me désola. « Non, non ! dit-il, ne craignez rien. Vous pouvez me dire tout ce qu'il vous plaira sans m'affliger. — Mais, lui dis-je, laissons donc là Mme de Montbrillant, et parlons d'une femme en général. Voyons quelles sont les qualités que vous en exigeriez pour faire le bonheur d'un homme tel que vous. Vous voulez de l'esprit, et de l'esprit solide, agréable, mais susceptible de culture et de réflexion; car il faut pouvoir parler d'autre chose que pompons, intrigues, colifichets ? — Sans doute. — Vous voulez de la franchise, de la vérité, une dose de philosophie et de raison un peu plus qu'à l'ordinaire ? — Cela est sûr. — Point de mystère; aucun goût pour l'intrigue. La fausseté vous est en horreur ? — Assurément. — Avant tout, qu'elle soit sage et nullement coquette; qu'elle soit même à l'abri de tout soupçon ? — Certainement. — Car il ne suffit pas de ne pas être dupe; il faut que nos

---

1. Cf. la Note 127 du fol. B 138 (verso) : « *Oter la lettre de Volx en déclaration, et la narrer. Mettre l'histoire de la Roseline.* » — Ed. SCHÉRER, qui admet sans réserve la sincérité des pseudo-*Mémoires*, a commenté (*Melchior Grimm*, p. 43-44) en ces termes cette page : « Ainsi, de la part de Grimm, amour aveugle et exalté; puis réaction non moins énergique de l'orgueil blessé, lorsque le dédain de la femme eut dissipé les illusions de l'amant; passion allant jusqu'au délire, jusqu'à mettre la vie en danger, et guérison subite lorsque le voile s'est déchiré, qu'on s'est senti dédaigné, et que la dignité personnelle est en jeu. Voilà ce que les aveux faits à Diderot et à Mme d'Épinay nous laissent reconnaître de vrai sous la charge tracée par Rousseau. Ajoutons que nous avons là un Grimm fort différent de celui qu'on se représente quelquefois, et quand nous l'entendrons analyser plus tard l'inclination qu'il ressentira pour Mme d'Épinay, nous reconnaîtrons sans trop de peine les mêmes sentiments, la fierté, la tendresse, et le besoin d'idéalité en amour. » — Oui, mais... « M. Volx » est-il Grimm en tout point ?

Ed. SCHÉRER ajoute en note : « Après quoi, et si l'on ne veut être dupe ni des uns ni des autres, il conviendra de se rappeler que les *Mémoires* sont une réponse aux *Confessions*, et que Grimm lisait nécessairement par-dessus l'épaule de son amie, alors qu'elle rédigeait leur commune apologie. J'estime pourtant que, même la part faite aux besoins de la réfutation, la vraisemblance sur la passion de Grimm pour la Fel n'est pas du côté de la version de Rousseau. »

amis, et mêmes les indifférens, ne puissent former aucun doute injurieux à notre gloire ? — Vous avez raison. Il faut qu'elle soi douce, complaisante, point impérieuse ?... »

Je ne sais tout ce que je lui dis encore. Lorsque j'eus fini mon énumération, je me tus et je le regardai en silence et, en vérité, en pitié. Il m'embrassa en riant. « Allons, mon ami, courage, me dit-il ; à l'application ! »

Son sens froid m'affligeait et m'embarrassait. « Mais, lui dis-je, je n'ai point l'honneur de connaître Mme de Montbrillant. Je n'ai aucune raison personnelle de l'aimer ni de la haïr, mais je suis lié avec des hommes de sens qui la connaissent, et qui la connaissent bien. — Mieux que moi ? — Je ne sais; mais ce sont ses amis, et ils ne s'en expliquent pas autrement qu'une foule d'indifférens. — Mon ami, me répondit M. Volx, les amis ou soi-disants tels sont souvent bien méchans, et presque toujours le public que vous avez eu la délicatesse de me présenter sous[1] la foule des indifférens, est un sot. — C'est-à-dire, lui dis-je d'impatience, que vous croyez très sincèrement que Mme de Montbrillant n'est ni fausse, ni coquette, ni catin ? — Non, très certainement. — Elle est pleine de raison, de sens, de philosophie ? — Beaucoup plus qu'on ne croit, et qu'elle ne se le croit elle-même. — Qu'elle n'a nulle affectation, nulle prétention ? — Aucune. — Ni faiblesses, ni détours ? — Qui n'a pas un défaut ?[2] — Elle est franche, naïve, véridique ? — Elle a le cœur droit. Elle a sans doute du courage, du nerf, de la fermeté ? — Assez pour en acquérir davantage. — Elle n'est point méchante ? — Elle en est à mille lieues. — A vous entendre, mon ami, elle est parfaite. — Je ne dis pas cela. — Il ne vous manque plus que d'ajouter à cela qu'avant vous[3], elle n'aura pas eu d'amans ! — Si elle m'aime, je serai le premier. »

Cette réponse prononcée d'un ton..., d'un ton que je ne puis rendre, m'atterra au point que je ne pus[4] proférer un seul mot. Je tombai dans le silence; je vis Volx perdu; je devins inquiet, rêveur, chagrin. Je voulus parler d'autre chose; il me fut impossible. Volx pressentit que j'avais des lumières plus précises, que je me refusais de lui donner. Il vint à moi, me pressa de parler avec instance. « Sans doute, lui dis-je, je sais des choses... Mais je les tiens de la confiance. — De la confiance ? De la confiance de Desbarres peut-être, qui ne les aura inventées et ne vous les aura dites qu'afin que vous veniez bien vite me les rendre. — Cela se peut. Mais

1. VAR. *Mém.* II, p. 106 : « *comme* ».

2. VAR. *ibid.* : « ... ni détours; *qu'elle* n'a pas... ». — Cette leçon disloque le dialogue.

3. VAR. A, d'abord (biffé et corrigé) : « *Et* avant vous... ». — *Mém.* II, p. 106, omettent « à cela ».

4. VAR. *Mém.* II, p. 106 : « *qu'il me fut impossible de* ».

quel mal y aurait-il à être plus discret qu'il ne me suppose ? — Le mal de garder le secret à un coquin qui ne vous le demande pas, et d'exposer le bonheur de votre ami, s'il arrivait, par hasard, qu'un Desbarres vous eût dit la vérité... Mais, mon ami, croyez-vous que Desbarres ou le public sache plus d'erreurs ou de folies de Mme de Montbrillant qu'elle n'en sait elle-même ? Eh bien ! elle me les a toutes dites; et je gagerais ma tête que, si ce que Desbarres vous a confié est vrai, je le sais; et que, si je ne le sais pas, cela est faux. Dans le premier cas, vous ne m'apprendrez rien; dans le second, vous démasquerez un calomniateur, vous apprendrez à connaître ce Desbarres, dont la brusquerie et la fausse austérité des mœurs en imposent à tant de monde, et vous perdrez la mauvaise opinion que vous avez conçue d'une femme estimable et honnête, qui ne mérite pas d'être aussi mal dans l'esprit d'un homme juste tel que vous. — Je conviens, dis-je à Volx, que je vous dois plus à vous, qui êtes l'ami de mon âme, qu'à tous les René et les Desbarres du monde; mais ce que je sais de Mme de Montbrillant par la confiance de Desbarres, n'est pas de ces choses que les femmes disent, ni qu'elles puissent dire peut-être. — Eh bien, quoi ? A t-elle couché avec René, Desbarres, et vous peut-être, qu'elle n'a jamais vu ? »

J'hésitai encore à répondre, et je gardai le silence. « Garnier, me dit-il tout à coup, vous ne voyez pas ce que vous faites. Vous allez, par égard pour des coquins qui ont eu l'impudence de ne vous pas demander le secret, faire à Mme de Montbrillant et à moi un mal effroyable. Je vais la ramener sur sa confession générale, et comme je n'y trouverai certainement rien de plus que ce que je sais, vous allez me tourmenter, la tourmenter elle-même. Elle aime mon repos; elle viendra vous sommer elle-même de parler. Elle fera venir Desbarres... — Je ne crains pas Desbarres; quelque impudence que je puisse lui soupçonner[1], il ne niera pas. Et pour Mme de Montbrillant, j'avoue que j'aimerais mieux m'expliquer avec elle qu'avec qui que ce soit[2]. — Cela se peut, mais cela est inutile. C'est moi qui vous demande ce que l'on vous a dit; qui vous le demande par l'amitié qui est entre nous et qui ne finira jamais, quand même vous vous opiniâtreriez à garder le silence, car je ne sais pas rompre avec mes amis pour des bagatelles. — Mais, mon ami, vous êtes heureux; vous aimez, vous estimez, on vous aime, on vous estime; que vous faut-il ? — Une preuve de plus que Mme de Montbrillant n'est pas une femme ordinaire. — Et si c'en était une qui ne fût pas, en effet, d'une fausseté ordinaire et commune ? — Eh bien ! vous rempliriez exactement votre but en me

---

1. VAR. *Mém.* II, p. 107 : « *de* quelque impudence que je puisse *le* soupçonner ».
2. VAR. *ibid.*, p. 108 : « que ce *fut* ».

la faisant connaître, et vous iriez, comme vous vous l'êtes proposé, au-devant de tous les maux que vous craignez pour moi d'une liaison intime avec elle. — Vous voulez donc que je parle ? — Oui, je le veux. — Vous allez être satisfait. Eh bien ! mon ami[1], apprenez donc que Mme de Montbrillant vous a trahi le jour même qu'elle avait choisi pour vous rendre heureux. — Et comment cela ? — Elle vous avait écrit pour vous donner rendez-vous chez elle, n'est-il pas vrai ? — Après ? — Vous lui avez répondu un billet très tendre ? — Très tendre. — Desbarres arriva. Dans l'ivresse où elle était, elle lui confia son bonheur, et le conjura de s'en aller pour la laisser en liberté. Elle avait fait des recherches de toilette, des apprêts de volupté... Desbarres, prévoyant des suites fâcheuses de cette liaison, par l'inconstance naturelle de Mme de Montbrillant et par l'idée qu'il a conçue de vous, qu'il ne soupçonne pas de se laisser jouer, l'effraya sur le danger qu'elle courait en se livrant à cette fantaisie passagère, et l'engagea à rompre, puisqu'elle n'était pas satisfaite et qu'il en était temps encore. Elle se rendit à ses raisons, ou feignit de s'y rendre. Il lui dit ensuite que ses apprêts étaient trop beaux, trop séduisans pour être perdus; elle en convint, et il fut heureux en vous attendant. Puis il partit, et la laissa maîtresse de faire de vous tout ce qu'il lui plairait. Voilà, mon ami, tout ce que vous avez voulu savoir. »

A mon grand étonnement, Volx sourit d'abord de ce conte. Puis il en fut profondément indigné, et comme il le devait, puisqu'il était absolument faux. « Et quand Desbarres, me dit-il, a-t-il fabriqué cette belle calomnie ? — Mais, il y a environ quinze jours. Je vous ai cherché plusieurs fois depuis, sans avoir pu vous joindre. — Et René, que vous a-t-il dit ? — René n'articule point de faits. Mais, ma foi, il n'a pas l'air d'en penser mieux. Il m'est impossible, d'après ces deux autorités, de penser[2] de Mme de Montbrillant le bien que vous voudriez que j'en crusse. — Je conviens, me dit Volx, que, ne soupçonnant pas la probité de Desbarres, et étant comme tout le monde la dupe de son honnêteté, vous n'avez pas dû vous douter de sa scélératesse. Apprenez, mon ami, qu'il y a plus de six semaines que Mme de Montbrillant a chassé Desbarres[3] de chez elle; qu'il a tenté de me perdre dans son esprit par les calomnies les plus infâmes; qu'il a cherché tous les moyens de lui nuire depuis qu'il est expulsé de chez elle[4]; et apprenez encore que je ne lui ai point écrit de billet tendre; qu'elle ne m'en a point écrit ! — J'en ai vu un. — Comment ? — J'en ai vu un de sa main écrit pour vous. Elle l'a sacrifié à Desbarres. — Qui vous dit qu'il est de sa main ?

1. VAR. *Mém.* II, p. 108, ajoute : «, *lui dis-je,* »
2. VAR. *ibid.*, p. 109 : « de *concevoir* ».
3. VAR. *ibid.* : « *l'*a chassé ».
4. VAR. *ibid.*, p. 110, omet « de chez elle ».

Desbarres est capable de tout. — J'ai vu nombre de ces billets à René, à Desbarres; je ne puis m'y méprendre. — Que disait-il donc, ce billet ? — Ma foi... attendez ! C'était, je crois, sur la mort du comte de Sceiran. »

*On peut se rappeler ce que c'est que ce billet, dont Desbarres s'était emparé. M. Volx expliqua à M. Garnier la manière dont il lui était resté. Comme cette explication est assez longue, je l'ai supprimée, et je reprends la suite de leur conversation.*

« Non, mon ami, continua M. Volx, je n'ai de ma vie vu un scélérat si profond que Desbarres. J'ignore où me mènera ma liaison avec Mme de Montbrillant; mais jusqu'à présent, je vous prie de ne me supposer que son ami[1]. Ainsi, les propos[2] de Desbarres sont faux dans tous les points. Elle n'a pas été dans le cas de m'écrire ce prétendu billet sacrifié à Desbarres; et pourquoi vous aurait-il montré un billet qu'il a dérobé par adresse, si on lui en eût confié d'autres[3] ? Mais voilà, mordieu ! à quoi s'exposent les femmes par leur conduite inconsidérée et légère, par la fureur de vouloir être prônées; et, par la malheureuse facilité qu'on a de bavarder dans ce maudit pays, on laisse prendre de l'empire au premier venu qui vante vos vertus, vos talens. Et nommément Mme de Montbrillant a un tort que je ne lui pardonne pas : c'est la vitesse avec laquelle elle laisse établir chez elle les nouvelles connaissances, sans se donner la peine d'examiner leurs mœurs, leur caractère. Elle leur soumet ses opinions; elle ne se défie que d'elle, et si elle eût montré à Desbarres et à maint autre le mépris et le ressentiment de leurs premières insolences, elle ne seroit pas en butte aujourd'hui à leurs infâmes calomnies. Ne voyez-vous pas, Garnier, que tout ce qu'il vous a dit a le caractère du mensonge et de la fausseté ? Une ou deux confidences de cette espèce, et voilà une femme honnête perdue sans ressource ! Qui prend assez d'intérêt à elle pour vérifier les faits ? Qui sera assez juste pour juger, sur une fausseté découverte, le cas qu'on doit faire de ce qui reste quelquefois équivoque, et qu'il est impossible d'éclaircir ? Je ne dirai rien de tout ceci à Mme de Montbrillant. Elle est malade, elle est faible; le moindre chagrin pourrait produire des effets funestes, et ma foi, je l'aime et l'estime trop pour lui montrer froidement les dangers que sa conduite inconsidérée lui font courir. »

---

1. Var. A : « mais *je veux bien vous dire que, jusqu'à présent, je ne suis que son ami.* » (biffé et remplacé en marge).
2. Var. A ajoute : « *et les suppositions* ».
3. Le passage « Elle n'a pas été... confié à d'autres ? » est un ajouté marginal en C.

*Garnier me dit qu'il quitta M. Volx, bien persuadé*[1] *que Desbarres était un coquin; mais faiblement persuadé que Mme de Montbrillant fût aussi honnête que le prétendait Volx*[2]. *Mme de Montbrillant n'a jamais rien su de cette calomnie.*

*Desbarres, n'apprenant aucun changement relatif à Mme de Montbrillant, et ne pouvant se dissimuler, par le mauvais succès de ses manœuvres, qu'il était démasqué aux yeux de tous ceux à qui il voulait nuire, prit le parti du silence et attendit quelque occasion de porter des coups plus sûrs. Il n'en laissa échapper aucune de décrier Mme de Montbrillant dans le public. Et elle lui doit une grande partie de la prévention que nombre de gens ont conservée contre elle*[3] *presque jusqu'à la fin de sa vie.*

*La lettre qui suit fut écrite cinq semaines après l'interruption que je viens de faire.*

◇

### Madame de Montbrillant a M. le Marquis de Lisieux.

Je vous demande en grâce, mon cher tuteur : ne manquez pas de venir cette semaine passer les quatre jours que vous avez promis de me donner. J'ai toujours besoin de vous, mais vous me serez vraiment nécessaire. La comtesse de Lange et le marquis nous quittent; M. Volx va à Versailles; et moi je suis triste et je ne saurais être seule.

Je ne sais pas ce qui me manque, mais je suis d'une mélancolie inconcevable. En attendant que j'en aie trouvé un motif raisonnable, je m'en prends à ma mauvaise santé. Je suis persuadée que je m'en vais insensiblement, et que peut-être dans un an d'ici, je ne serai plus.

Et puis, mes enfans me tracassent et m'inquiètent. Leur éducation ne va pas comme je le voudrais. Ce Balbi est si bête, si gauche !... Il faudrait un homme supérieur pour se conduire entre M. de Montbrillant et moi, d'une manière à ne me pas compromettre et à faire tout tourner d'une façon utile à son élève. L'éducation que mon fils reçoit est moyenne; en cela, contradictoire et incertaine. Je commence à croire que c'est une sottise de ne pas suivre la méthode commune et ordinaire quand on n'est pas absolument maître de régler tout à sa volonté.

D'un autre côté, ma fille n'apprend rien, ne veut rien apprendre,

---

1. Var. *Mém.* II, p. 111 : « *convaincu* ».
2. Var. *ibid.* : « *son ami* »; et la phrase suivante est omise.
3. Var. *ibid.*, achèvent par : « *beaucoup trop longtemps* », et suppriment la phrase suivante.

et il me semble que Mlle Durand commence à s'ennuyer de son état et des sujétions qu'il entraîne. Elle veut toujours lui apprendre par cœur; elle ne fera rien par cette voie. Je le lui ai dit. Elle se soumet à mon avis sans être convaincue. Vous sentez qu'il en résulte du dégoût et de l'humeur. Elle a pourtant l'expérience des progrès que Pauline a faits dans la géographie, qui est la seule chose qu'elle sache et qu'elle n'a apprise que des yeux. Il est vrai que Pauline a une fierté et un entêtement qui sont très propres à révolter; mais elle est sensible cependant. Ma mauvaise santé m'empêche de m'en occuper sans cesse, et cela me désole. Ma mère, pour surcroît d'inconvénient, gâte le frère et la sœur tant qu'elle peut. Venez, mon cher tuteur, remonter nos têtes, et remettre l'ordre et l'harmonie dans notre petite république.

A propos : M. de Montbrillant n'a pas eu plus de réponse à la seconde qu'à la première lettre qu'il a écrite à M. de Grangé. Il a suivi le conseil de M. Volx et a fait signifier à son notaire le remboursement des fonds du comte.

J'ai eu hier des nouvelles du chevalier Le Maire. Il est heureux de sa solitude et de sa tranquillité. Il me charge de mille complimens pour vous. On dit que la Darcy ne l'épargne pas[1], et que ses propos trouvent encore du crédit. Je ne me fais pas à la facilité qu'on a dans le monde à croire le mal.

Je vous quitte, car je sens que l'humeur me gagne, et me gagne par réflexion. Adieu. Le chevalier vous embrasse; je l'ai dit, je crois ? Eh bien ! j'en fais autant que lui.

◇

## Madame de Montbrillant a M. Volx.

Nous vous demandons tous en grâce, mon Chevalier, de partir de Versailles au reçu de ma lettre, si vous n'y avez pas les affaires les plus importantes. Nous sommes obligés de quitter la campagne et, demain matin, nous serons tous à Paris pour suivre une affaire qui me révolte et m'indigne.

M. de Montbrillant est arrivé hier le soir, pour nous communiquer une lettre du notaire du comte de Grangé, qui lui signifie de sa part que le Roi lui accorde pour le bail prochain l'intérêt dont il jouit sur sa place. Comment trouvez-vous cette insolence ? Pour moi, j'en suis outrée. Ne pas daigner écrire !... J'étais tout aussi indignée du manque de parole du Contrôleur général; mais mon

1. Var. A ajoute (biffé) : « *dans le monde* ».

mari, qui est docile, soumis, rampant, atterré comme il est toujours quand il est dans la peine, nous a avoué qu'il ne l'avoit point vu, de sorte qu'il nous a fait toute une histoire de ses demandes et des réponses de M. de Sainte-Hermine, qui nous a tenus en sécurité et nous a empêchés de parer le coup qui nous arrive.

Mon mari est au désespoir présentement; mais que nous fait son désespoir ? Je veux aller à Versailles demain au soir. Je ne veux pas absolument que cette grâce ait lieu, ni que le comte remporte sur nous un avantage si humiliant par ces circonstances. Si je suis la maîtresse, mon mari donnera plutôt sa démission que son consentement. Il la donnera, ou je me sépare de lui et je l'abandonne à tout ce qu'il lui plaira de devenir.

M. de Ménil a pensé gâter hier au soir tout ce que j'avais inspiré de fierté à mon mari, en faisant un grand étalage de tous les avantages que nous perdrions en perdant notre fortune. « Il s'agit bien de cela, ai-je repris vivement, Monsieur. On vit heureux sans fortune quand on subit la condition que l'honneur impose. Si M. de Grangé se fût adressé à nous, ou nous eût averti de ses démarches, s'il les eût concertées décemment, il n'y a rien à quoi M. de Montbrillant n'eût pu se prêter. Mais la suite du despotisme qu'il exerce envers nous n'est en vérité pas tolérable. Eh bien ! Monsieur, sans fortune, M. de Montbrillant apprendra à vivre dans le sein de sa famille; il verra qu'il n'y a que là qu'on est heureux. Ses enfans apprendront la nécessité de valoir quelque chose par eux-mêmes, et j'espère que mon exemple leur montrera qu'il n'appartient pas toujours au sort de faire des malheureux à son gré, ni d'abattre les âmes qui savent le braver. »

Voilà, mon Chevalier, sur quel ton je vais parler au ministre, et nous verrons ce qui en résultera. Mais je veux vous voir, vous consulter. Il faut faire un mémoire. Je crains d'y mettre peut-être trop de violence. M. de Montbrillant veut aussi votre avis. Il faut que vous empêchiez ma mère de venir à Versailles. Elle est, en vérité, trop faible pour oser risquer cette démarche. L'indignation la soutient; mais il ne faut pas qu'elle s'y livre. Qu'elle me donne une lettre pour M. de Sainte-Hermine, à la bonne heure. Cet homme va être jugé pour moi. J'ai été bercée avec son éloge; je serais fâchée de changer l'opinion qu'on m'en a donnée. Quoi qu'il en soit, il ne m'en imposera pas, et je saurai le démêler.

Bonjour, je vous envoie un exprès. Un mot qui dise si nous pouvons compter sur vous.

◇

### M. Volx a Madame de Montbrillant.

Je pars dans une heure, Madame, et à midi, au plus tard, je serai à vos ordres. Oh ! que vous êtes grande à mes yeux ! Vous êtes comme les parfums; c'est lorsqu'on les broye qu'on en retire la plus douce odeur. J'arrive et ne veux pas retarder votre courrier.

◇

### Suite du Journal.

M. Volx est arrivé à midi; toute la famille était assemblée. J'ai très bien remarqué qu'elle blâmait ma vivacité. M. Volx, de qui on demanda l'avis, répondit que personne ne pouvait nous conseiller sur une affaire qui intéressait l'honneur ou la fortune; mais que, si M. de Montbrillant se décidait à suivre mon avis, il doutait fort qu'on eût le courage d'accepter sa démission, ni que M. de Grangé eût celui de le souffrir. Dans tous les cas, ajouta-t-il, il n'y a pas de temps à perdre pour agir, à moins qu'on ne veuille consentir à la grâce accordée.

Mon mari s'est récrié aussitôt qu'il n'y consentirait point, et qu'il voulait que je fisse toutes les démarches. « Je ne veux point paraître dans le premier moment, a-t-il dit; je suis trop irrité; je ne saurais me contenir ! » Excellente excuse pour sa paresse.

Ma mère avait fait une lettre pour M. de Sainte-Hermine. Elle s'était rendue à mes instances et avait consenti à ne point venir à Versailles. Nous nous sommes mis tous à travailler au mémoire, et lorsque chacun a eu jeté ses idées sur le papier, M. Volx les a rédigées[1]. Je suis partie à cinq heures pour Versailles. J'ai envoyé demander audience à M. le Contrôleur général, et j'attends sa réponse.

A 11 heures du soir.

Je sors de chez le Contrôleur général. Je suis arrivée chez lui à dix heures, suivant l'ordre qu'il m'en a donné. J'ai trouvé dans

1. Var. Les mots « M. Volx... rédigées » sont une addition marginale, en C. — Cf. la Note 130 du folio B 139 (recto) : « *Faire la discussion avec le Grangé formellement* [ ? — mot à peine lisible] *et en action. Y mettre les parens : le rôle de chacun. Pourquoi Mme de Gondrecourt ne présente pas le mémoire elle-même. Faire faire le mémoire par Volx.* »

son cabinet deux femmes de la Cour qui l'attendaient. Une femme en robe de ville ne pouvait pas exciter leur attention; aussi ne se sont-elles pas levées. Un signe de tête et un mouvement de protection, voilà tout ce que j'ai eu d'elles. Cette impertinence a révolté encore plus mon âme. Le ministre s'en est promptement débarrassé; puis il m'a fait appeler.

Je lui ai donné la lettre de ma mère; personne de nous ne l'avait lue; elle me l'avait remise cachetée. J'ignore ce qu'elle contenait, mais les larmes lui sont venues aux yeux; puis, joignant les mains et les portant à son front : « Je suis désespéré, me dit-il. J'avais absolument oublié la recommandation que vous m'avez faite; mais aussi, pourquoi ne m'en avoir pas fait souvenir ? » Je lui ai dit que mon mari s'était plusieurs fois présenté chez lui en vain. Je lui ai remis mon mémoire, qu'il a lu avec beaucoup d'attention. « Rien n'est encore signé, m'a-t-il dit après cette lecture; je verrai ce que je puis faire. Revenez dans huit jours. Mais je vous avertis que la ville et la Cour sollicitent pour le comte[1]. — C'est une preuve, Monseigneur, ai-je répondu, qu'il trouve sa cause mauvaise. Personne ne sollicite pour nous, que notre honneur et votre justice; ces deux appuis valent bien les autres. » Il m'a donné peu d'espérance. Mais je ne me rebute point; je vais me reposer, et je partirai demain matin de bonne heure[2].



1. J'ignore si, en 1754, « la ville et la Cour » sollicitèrent pour que M. de Lucé devînt fermier général. Mais il est très certain qu'il avait bonne presse. Le marquis d'ARGENSON note dans son *Journal*, dès le 10 février 1752 : « Le Roi a tout prêt, pour succéder [à mon frère] un M. de Lucé, intendant du Hainaut, qui se fait beaucoup de réputation et a beaucoup d'amis pour le pousser à la place de secrétaire d'État de la Guerre... ». Il y revient six semaines après (23 mars) : « Le sieur de Lucé... devient fort à la mode et va grand train au ministère de la Guerre. » — Quatre ans plus tard (5 mars 1756), d'Argenson écrit à nouveau : « L'on parle... pour l'importante place de Contrôleur des Finances... de M. de Lucé, homme de bon esprit, sage, humain, un peu intrigant de cour, comme il a fallu l'être pour parvenir où il est arrivé. Je le crois le meilleur. » — Pourtant ce fut un autre qui obtint la place (Peirenc de Moras; en avril 1756). — Le duc de CROŸ dans son *Journal* (I, p. 409) parle de « l'aimable M. de Lucé ». — Le comte de Grangé est bien moins sympathique. Est-ce un portrait, ou une caricature ?

2. PARISON, fabricateur des *Mémoires*, avait eu dessein de remplacer le récit de cette scène et le « Mémoire à M. de Sainte-Hermine » par un court résumé dont le texte occupe un feuillet collé en marge du ms. C (t. VI, fol. 192); le voici :

« Bien sûre de sa parole, je partis pour Versailles et je présentai ce Mémoire au Contrôleur général, après lui avoir demandé, comme amie, raison de son manque de parole. Il me dit qu'il l'avait oublié tout net; qu'au reste, rien n'était signé; mais que la Cour et la ville sollicitaient pour M. de Grandgé. « C'est une preuve, lui dis-je, de la mauvaise opinion qu'il a de sa cause, puisqu'il emploie tant de monde pour la faire réussir. » M. de Sainte-Hermine me garda mon mémoire, et me remit à huitaine pour la réponse. »

MÉMOIRE A M. DE SAINTE-HERMINE.

Je vous supplie d'écouter favorablement les représentations que j'ai à vous faire sur l'intérêt que M. de Grangé veut conserver dans la place de mon mari. De quelque manière qu'on envisage cette demande, elle est si injuste qu'elle ne nous laisse pas choisir sur le parti que nous avons à prendre, et il n'en faut pas moins pour nous forcer à résister à vos volontés. J'ose vous supplier de me permettre de vous justifier cette conduite et de vous en détailler les motifs.

Mlle de Bernon, sœur de mon mari, a apporté à M. le comte de Grangé soixante mille livres de rentes, dont il jouit aujourd'hui. Il en a à lui vingt mille; ajoutez encore à cela le revenu de sa place; il est, ce me semble, en état de se passer de l'intérêt qu'il demande. Il n'y aurait que les services que M. de Grangé aurait pu nous rendre qui pussent l'autoriser à exiger cette marque de reconnaissance. Mais M. de Montbrillant croit ne devoir sa place qu'à son travail et au mérite de feu M. de Bernon, son père. M. de Grangé, bien loin de nous avoir rendu aucun service a eu pour nous, dans toutes les occasions, les procédés les plus opposés, et ne nous a jamais marqué que de la hauteur et une supériorité offensante qu'il s'arroge sur ma famille, qui mérite de sa part toutes sortes d'égards.

Quoique nous ne soyons pas les seuls de la famille qui ayons à nous plaindre de lui, et que je puisse vous citer M. de Ménil, mon beau-frère, qui en a été traité avec le dernier mépris, il me semble que M. de Grangé a toujours donné à mon mari une préférence marquée pour les mauvais procédés. Lorsque M. de Montbrillant, forcé de consentir à l'intérêt qu'on accordait à M. de Grangé, lui dit qu'il y consentait pour le reste du bail seulement, M. de Grangé lui répondit qu'il était bien sûr de se le faire continuer, et me dit, ainsi qu'à ma mère, que nous serions trop heureuses de nous trouver en place dans la suite aux mêmes conditions.

Depuis ce moment, M. de Grangé s'est toujours conduit de même avec nous, et il lui a paru simple de menacer M. de Montbrillant de faire saisir ses fonds, dans un temps où mon mari fut forcé de retarder son payement de sept mois. Le chapitre de ses procédés serait long. D'ailleurs, ils ne doivent jamais pénétrer; et ils ne sont pas faits, Monseigneur, pour occuper un temps aussi précieux que le vôtre. Mais je m'en rapporte à M. de Grangé lui-même. Pour peu qu'il veuille rendre justice et à lui et à nous, il ne sentira que trop que nous ne pouvons consentir à sa demande qu'en renonçant à son estime, à ce que nous nous devons, et à votre

protection, Monseigneur, qui, éclairée et fondée sur la justice comme elle l'est, ne peut être accordée qu'à ceux qui la méritent par leur façon de penser.

Le soin extrême que M. de Grangé a pris de nous cacher ses sollicitations prouve assez qu'il nous savait ne jamais pouvoir y consentir sans bassesse. Jugez vous-même, Monseigneur, de la triste extrémité où il nous réduit par ses prétentions, car si nos raisons ne vous paroissaient pas, comme à nous, insurmontables, et que nous eussions le malheur de n'être pas jugés et protégés par vous dans cette occasion, nous nous trouverions forcés à vous supplier de recevoir la démission de M. de Montbrillant. Quelque affreuse que fût alors notre position, il faudrait bien la préférer à l'humiliante et indigne ressource de commettre une action basse, et le seul titre qui nous resterait à votre estime serait une démarche forcée qui causerait notre ruine.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous représenter qu'on ne vous a peut-être pas fait un détail exact de la situation de M. de Montbrillant. Quoiqu'il ait eu dans la succession de son père une part égale à celles de ses frères et sœurs, la nature de ses biens est si différente qu'ils ne lui rapportent presque rien. Si nous nous trouvions dans le malheureux cas de renoncer à la place qu'il a, nous nous verrions réduits à vingt-cinq mille livres de rente tout au plus, sans moyens d'augmenter ce revenu, les fonds n'en étant pas libres. Il n'y a donc que sa place qui lui procure les moyens d'entretenir ses biens, lesquels lui ont été laissés en si mauvais état, qu'il s'est trouvé[1] obligé de rebâtir le château de Montbrillant, qui tombait. C'est cette place qui nous met en état de donner à nos enfans une bonne éducation, sans nous trouver privés de l'aisance dont tous ses frères et sœurs jouissent.

D'ailleurs, s'il fallait absolument accorder un intérêt dans la place de mon mari, j'ose croire, Monseigneur, que votre choix de préférence ne tomberait pas sur M. de Grangé. Mon père, vous le savez, a mangé son bien au service du Roi, et nous a laissées, ma mère et moi, sans ressource. Ma mère, dont les besoins augmentent tous les jours, par une santé déplorable et par les infirmités de l'âge, nos parens de condition au service du Roi, et aussi pauvres que nous, seraient plus que personne dans le cas de prétendre à quelque avantage dans la place de mon mari, s'il leur laissait quelque chose à désirer. Nous en soutenons quelques-uns, et ses procédés vis-à-vis des autres leur prouvent assez qu'il fera mieux quand il le pourra.

Toutes ces raisons me rassurent, Monseigneur, et me font espérer de retrouver en vous la protection dont vous m'avez toujours honorée, et dont j'ai tant de besoin aujourd'hui. J'attends tout

1. VAR. A : « il *se trouve actuellement* » (biffé et corrigé).

de votre bonté; mais surtout, dans le cas où je suis, de votre équité et de votre justice. Vous voyez, je le répète, que je n'ai pas deux partis à prendre. Si je suis assez malheureuse pour ne vous pas convaincre de la justice de ma cause, le seul moyen de me conserver et ma propre estime et la vôtre serait de vous supplier alors de recevoir la démission de M. de Montbrillant. C'est un parti dicté par les sentimens de l'honneur, et confirmé par la réflexion.

J'ai pris le temps nécessaire pour envisager de sens froid les malheurs qui suivent une pareille chute. Ils ne doivent pas m'effrayer, et je me croirais indigne de toutes les bontés que vous avez eues pour moi si je pouvais balancer un instant à m'y opposer, plutôt que de souscrire à une pareille injustice.

Vous ne l'autoriserez pas, Monseigneur, j'ose m'en flatter; et si, dans cette occasion, j'ai de nouveaux motifs de reconnaissance, je vous supplie de croire que, quelque pénétrée que j'en sois, ils ne pourront rien ajouter au respect et à l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.[1].

◇

## Madame de Montbrillant a M. Volx.

Il vient d'arriver une lettre qui est adressée à mon mari et qui est de l'écriture du comte. Mais ce ne peut être une réponse à celle que vous lui avez fait écrire tandis que j'étais à Versailles. M. de Montbrillant n'y est point; je l'ai fait chercher partout[2]. Il ne se trouve point. J'ai la plus grande impatience de savoir ce que contient cette lettre... Venez tout de suite chez ma mère, où je suis. Nous attendons mon mari de moment en moment, et comme il est important que la réponse à cette lettre soit bien faite, si elle en exige, nous la lui ferons faire tout de suite.

Mon ami, ne perdez pas de temps, je vous en prie. Nous avons envoyé à l'Opéra, où sûrement il ira; ainsi il ne peut tarder à arriver.



1. La teneur de ce document ne peut que consterner le lecteur qui aurait gardé foi dans la candeur, la sincérité, la franchise de Mme de... Montbrillant ! Rappelons à sa décharge, que toute la famille « s'était mise à travailler au mémoire » et que chacun « jeta ses idées sur le papier » en vue de sa rédaction. C'est un mensonge collectif.

2. Var. A : « Suite du Journal. — *Lorsque cette lettre arriva, M. de Montbrillant n'était pas au logis, chez lui* » (biffé).

*M. de Montbrillant crut qu'après le mémoire que sa femme avait présenté au ministre, il ne pouvait manquer de l'emporter sur son beau-frère ; au moyen de quoi, au bout de vingt-quatre heures, il reprit sa vie ordinaire. Il se contentait de venir de temps en temps chez lui savoir s'il n'y avait rien de nouveau*[1].

*Ce fut, en effet, à l'Opéra qu'on le trouva ; mais il attendit la fin d'un ballet qu'il voulait voir pour se rendre chez sa belle-mère. La comtesse de Lange, M. de Ménil, Saint-Urbain, M. Volx et moi y étions lorsqu'il arriva. La lettre du comte de Grangé fut lue hautement. Elle fut jugée digne d'une réponse méditée de la part de M. de Montbrillant*[2]*, qui pria tout naturellement M. Volx de la lui faire. « Je n'entends rien, dit-il, à toutes vos politiques, vos systèmes. Je ne veux rien céder ; partez de là. Pendant ce temps je vais faire un tour et je reviens. »*

*On voulut le retenir ; il n'y eut pas moyen. Il promit de venir souper. Mme de Lange lui dit : « Heureusement, mon frère, que cette affaire vous regarde uniquement, car si c'était celle de l'un de nous, vous ne seriez pas pardonnable d'y mettre si peu de chaleur. » Il revint comme il l'avait promis. M. Volx avoit fait sa réponse. Mme de Gondrecourt la lui présenta. « Tout cela ? s'écria-t-il. Ah ! qu'elle est longue ! — Mais, mon fils, vous êtes fou ! » lui dit sa belle-mère*[3]*. Enfin il l'écrivit, et on lui lut une lettre que Mme de Montbrillant crut aussi devoir écrire au comte au nom de sa mère et au sien.*

◇

## M. de Grangé a M. de Montbrillant.

Je ne vous ai pas laissé ignorer, Monsieur, qu'au renouvellement du bail je ferais toutes les démarches que je croirais nécessaires pour me conserver l'intérêt que M. le Garde des Sceaux m'avait procuré sur votre place. Il est vrai que votre réponse ne fut pas telle que j'aurais dû l'attendre; c'est ce qui m'a empêché de vous en parler davantage. Vous savez ce que j'ai essuyé de la part de Madame votre sœur, et les dépenses extraordinaires auxquelles j'ai malheureusement été forcé.

Les secours qu'on a voulu me procurer en me donnant cet intérêt me sont plus nécessaires que jamais. J'aurais dû croire que ces

---

1. Cf. la Note du fol. B 139 (recto) : « *Pendant tout ce temps-là, il est chez des filles. Il vient savoir de temps en temps ce qu'il y a.* »

2. Cf. ibid. : « *Faire faire... les lettres par M. de Montbrillant... Voilà une lettre qu'il faut écrire.* »

3. Cf. ibid. : « *Diable, elle est bien longue ! je suis pressé !* — La mère : *Mon fils, êtes-vous fou ?* »

motifs vous auraient déterminé à vous y porter plus que vous n'aviez fait lors du premier arrangement. Je me suis trompé, sans en être, cependant, extrêmement surpris. Mais ce qui me parait incompréhensible, je vous l'avoue, Monsieur, ce sont les moyens dont vous vous êtes servi pour vous opposer à la grâce que le Ministre veut me faire. Vous vous êtes plaint à lui de mes procédés à votre égard. Madame votre belle-mère et Madame votre femme se sont jointes à vous pour me charger des mêmes reproches. Ces discours de votre part et de la leur, renferment une énigme dont il m'est impossible de deviner le mot.

Je ne trouve dans ma conduite, depuis que nous sommes alliés, qu'une suite des plus grandes attentions, de l'intérêt le plus soutenu pour tout ce qui pourrait vous regarder, ainsi que Mme la Marquise de G...[1] et Mme de Montbrillant. Si elles veulent être justes, elles doivent le sentir. Faites-moi donc le plaisir, je vous en prie, de me mander quels sont les faits sur lesquels vous pouvez fonder tous vos reproches. L'explication viendra un peu tard, et j'aurais dû me flatter que ce n'eût pas été à moi à la demander. Il eût été plus naturel, ce me semble, que vous eussiez désiré de l'avoir avant que d'avoir déclamé comme vous l'avez fait. Mais, puisque vous vous êtes plaint amèrement de moi, que je puisse savoir sur quoi peuvent porter vos plaintes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

◇

## M. de Montbrillant a M. de Grangé.

Puisque vous vous souvenez, Monsieur, que je vous prévins, il y a six ans, que je ne consentirais pas à vous laisser au bail prochain un intérêt dans ma place, vous pouvez vous souvenir aussi que vous dîtes à des personnes dignes de foi que je serais heureux de rester en place aux mêmes conditions. Je laissai tomber ce propos, bien résolu au parti que vous me voyez prendre aujourd'hui, dans quelque circonstance que ce fût. Je n'ai point voulu vous cacher mes démarches pour m'opposer à votre demande. J'ai dit que je la trouvais injuste; j'en ai dit les raisons. Je vous l'aurais dit de même si vous m'eussiez prévenu sur vos intentions. Vous me reprochez les moyens que j'ai employés, et vous me demandez le détail des procédés de votre part dont ma belle-mère, ma femme et moi, nous nous sommes plaints.

1. Pourquoi cette seule initiale ? Il s'agit évidemment de Mme de Gondrecourt.

Je vous avouerai, Monsieur, qu'elles n'ont pas vu avec le même sens froid que moi tout ce qui s'est passé jusqu'à ce jour. Elles en ont informé M. le Contrôleur général avec autant d'exactitude que de vérité. Le détail m'en paraît inutile ici, et ne servirait qu'à mettre de l'aigreur entre nous. Mais je pense que vous l'obtiendrez fort aisément de Mme de G... et de Mme de Montbrillant, si vous voulez leur demander. Je joins à cette lettre celle que ma femme a écrite à M. de Sainte-Hermine, qui n'est que le précis de ce qu'elle, ma belle-mère et moi, lui avons dit. Vous y verrez que, si elles n'ont pu mettre dans leurs représentations les adoucissemens que la force de la vérité ne comportait pas, elles y ont mis au moins les ménagemens que l'on doit aux gens de mérite dont on se trouve forcé de se plaindre, et non la déclamation que vous leur reprochez, et dont ne sont point capables ceux qui savent se respecter.

Pour moi, je m'en tiens à ma lettre du quatre de ce mois, dans laquelle je vous fais part de mes résolutions.

J'ai l'honneur d'être bien parfaitement, etc.

◇

## Madame de Montbrillant a M. de Grangé[1].

M. de Montbrillant m'a communiqué votre lettre et je me suis réservé d'y répondre sur l'article qui regarde ma mère et moi. En vous adressant au ministre pour solliciter à notre insu un renouvellement d'intérêt sur la place de mon mari, vous nous avez forcées de le refuser et de dire les raisons de ce refus à M. de Sainte-Hermine qui nous les a demandées. Je n'ai point déclamé contre vous, je me suis contentée d'exposer les faits qui montraient l'injustice de votre demande.

J'ai dit que vous aviez épousé Mlle de Bernon avec soixante mille livres de rente; que M. de Montbrillant ne vous devait rien; que vous n'aviez pas besoin de ses secours; que, même en ce cas, il n'y aurait que des services rendus qui pussent vous autoriser à en exiger à votre tour; qu'encore alors faudrait-il au moins son consentement; qu'au contraire, depuis la mort de M. de Bernon, vous aviez traité toute notre famille avec une hauteur offensante. J'ai parlé de nos sujets de plainte, mais seulement autant qu'ils aggravent l'injustice de votre demande. Je ne suis point entrée dans des détails qui y sont étrangers, parce qu'en matière de procé-

1. Cf. la Note du fol. B 139 (recto) : « *Ajouter la lettre de Mme de Montbrillant au Grangé.* »

dure, il ne faut aux honnêtes gens d'autres juges qu'eux-mêmes, et qu'il suffit que nous soyons offensés des vôtres, pour que vous ayez tort d'exiger de nous beaucoup plus que des procédés.

J'ai dit encore que, s'il fallait accorder un intérêt dans la place de mon mari, ma mère et plusieurs de mes parens peu aisés, gens de condition au service du Roi, étaient plus que personne dans le cas d'y prétendre; mais que mon mari, croyant ne devoir sa place qu'à son travail et au mérite de son père, espérait qu'on le laisserait le maître de disposer de son bien. J'ai dit enfin, et c'est la ferme résolution de M. de Montbrillant, qu'il quitterait sa place plutôt que d'accorder à votre demande un consentement qui serait une bassesse dans cette occasion, vu la manière dont vous l'avez exigé et la conduite que vous affectez depuis longtemps avec lui. Ce sera pour le public un spectacle nouveau de voir un homme qui jouit de la plus grande opulence chasser son beau-frère de sa place pour trente-cinq mille livres de rente[1].

Voilà, Monsieur, ce que nous avons été obligées d'exposer au ministre pour justifier et soutenir l'opposition de M. de Montbrillant. Mais comme il nous importe bien autant de savoir sur quoi vous pouvez fonder une demande injuste, qu'à vous de savoir sur quoi nous fondons un refus légitime, daignez, je vous supplie, nous dire à votre tour sur quoi vous avez appuyé cette démarche, et comment vous avez pu au moins lui donner l'air d'équité qui seule devait vous en promettre le succès ?

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, etc.[2].

◇

*Voici quelle fut la réponse du comte de Grangé aux deux premières lettres de M. de Montbrillant et à celle de sa femme.*

◇

---

1. Cf. la Note du fol. B 139 (recto) : « *Nous verrons. Elle ou le public verra si un homme qui jouit de la plus grande opulence chassera son beau-frère de la place.* »

2. Cette lettre fait manifestement double emploi avec le « Mémoire à M. de Sainte-Hermine ». L'une ou l'autre pièce pourrait être omise sans dommage. — Les questions d'intérêt occupent une grande place dans ce récit et lui donnent une atmosphère balzacienne. Il est probable que la narratrice utilise des souvenirs personnels, et sans doute aussi plusieurs documents authentiques qu'elle devait avoir à portée de main.

### M. de Grangé a M. de Montbrillant.

Si vous vous rappelez, Monsieur, ce que vous m'avez dit lorsque M. le Garde des sceaux m'accorda l'intérêt dont je jouis, vous devriez, ce me semble, vous ressouvenir aussi que je vous répondis que j'emploirais ceux qui me voulaient du bien pour l'obtenir. J'ai agi en conséquence. Mais sur quoi je vous demande une explication, et ce qui avait fait l'objet de ma première lettre à laquelle vous ne répondez que par une énigme, ce sont ces termes de la vôtre datée du quatre :

« *Je sais que ce n'est pas le seul procédé dont j'aurais à me plaindre, si je n'avais pas pris le parti de passer sous silence tout ce qui pourrait rompre l'union entre nous.* »

Vous ajoutez que vous vous contenterez de me faire part de vos résolutions sur le fait présent, sans me rappeler les détails aussi désagréables pour vous que pour moi. La vérité ne s'explique pas avec cette ambiguïté. De quels procédés, je vous prie, avez-vous à vous plaindre, ainsi que Madame votre femme et Madame votre belle-mère ? Articulez-les, je vous le demande avec instance. Je ne connais aucune action dans ma vie dont je doive rougir. Mandez-moi donc quels sont les détails qui peuvent m'être désagréables, et que vous faites semblant de me reprocher.

J'ai l'honneur d'être, etc.

◇

### M. de Montbrillant a M. de Grangé.

Ma lettre du quatre de ce mois, Monsieur, n'était point une réponse à votre première lettre, que je n'avais point reçue. Je vous l'ai écrite pour vous avertir que je ne consentais pas à votre demande, parce qu'elle est injuste. D'ailleurs, je crois avoir à me plaindre de vos hauteurs et des procédés peu réguliers qu'elles vous ont dictés. Je n'ai pas d'autres explications à vous donner; c'est une affaire de sentiment dont personne ne peut être juge que moi.

J'ai dit mes raisons au ministre pour autoriser mon juste refus, et non pour plaider contre vous. Au surplus, je ne vous reproche aucune action dont vous ayez à rougir. Ce différend n'ôte rien au cas que je fais de votre mérite; mais, par exemple, il ne me convient pas de m'entendre dire que je fais semblant de vous accuser. Si vous voulez examiner votre conduite, vous jugerez vous-

même si j'ai dû vous passer la supériorité que vous vous êtes arrogée sur moi et ma famille.

Je n'exige de vous que ce que je suis prêt à vous rendre, c'est-à-dire l'estime et les égards avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

◇

M. de Grangé a Madame de Montbrillant.

Je n'ai rien sollicité, Madame, à l'insu de M. de Montbrillant. J'ai demandé la continuation d'une grâce qu'on a bien voulu m'accorder il y a quatre ans. Il savait que je l'avais obtenue, et je lui ai dit que j'en demanderais la continuation. Tant que vous me parlerez d'une façon aussi vague de vos sujets de plainte contre moi, je serai fort embarrassé à vous répondre. Les reproches de hauteur sont ceux qu'on fait aux gens contre lesquels on n'a rien à articuler. Ils n'ont ordinairement de réalité que dans l'imagination de celui qui les fait. J'ai trop d'expérience pour ne pas connaître cette tournure.

Vous avez raison, Madame; un honnête homme en matière de procédé ne doit avoir d'autre juge que lui-même. Je le suis, vous le savez; je vois même que vous en êtes persuadée. Soyez tranquille, rien ne me fera perdre ce caractère; mais qu'il me soit permis de vous dire en passant que vous fûtes confidente de mes démarches, il y a quatre ans; que vous les partageâtes même, et que, si le désir d'être utile alors à Madame votre mère vous rendit si indulgente, le souvenir de cette circonstance devrait vous engager à ne pas vous dépouiller totalement aujourd'hui de cette vertu.

En me jugeant avec la plus grande sévérité, je n'ai rien à me reprocher; mais ce qui me parait inconcevable, c'est que ce soit vous, Madame, qui m'accusiez de hauteur vis-à-vis la famille de M. de Bernon et celle de Madame votre mère. Un peu plus de bonne foi, je vous en prie, dans les choses que vous voulez livrer au public. Vous savez mieux que personne de quelle façon j'en ai agi dans tous les temps pour tous mes beaux-frères.

Je n'empêcherai jamais, quand je le pourrais, que vous n'obteniez des grâces pour tous vos parens. Mais leurs services et leur naissance ne sont pas des avantages qui soient uniques pour eux. Vous pouvez les faire valoir, mais vous ne pouvez pas m'empêcher de faire usage des mêmes titres. Ni vous ni moi ne déciderons de leur force. Les termes d'injustice, dont vous vous servez, ne conviennent ni à une grâce que le Roi peut faire quand il le juge à propos,

ni aux motifs que je peux employer pour l'obtenir. Au surplus, vous sentez bien que je ne ferai pas un plaidoyer vis-à-vis de vous des raisons que j'ai à faire valoir pour implorer les bontés du Roi. Je les exposerai à ceux qui sont faits pour en décider. Si vous êtes assez hardie pour sacrifier votre mari au point de lui faire quitter sa place pour sept mille cinq cents livres de rentes qu'il fait à son beau-frère, vous pouvez informer le public des motifs qui vous ont fait agir. Je vous aiderai si vous l'ordonnez.

Je suis avec respect, Madame, etc.

◇

*Cette lettre du comte de Grangé à Mme de Montbrillant révolta toute la famille contre lui, jusqu'au comte de Lange qui, jusque-là, avoit été neutre. M. de Ménil fut le moins irrité et se dispensa même de prendre part à une démarche que tous les autres décidèrent devoir faire d'une commune voix. Il se contenta d'écrire au comte une lettre qu'on ne vit point. La comtesse de Lange lui écrivit aussi ; elle finit sa lettre par cette phrase : « Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous dire en amie que, si vous êtes assez intrépide pour ruiner votre beau-frère, je crois qu'on pourra se dispenser d'exposer au public les motifs de votre conduite. Ils seront assez clairs*[1]. »

*Le comte et la comtesse de Lange et plusieurs parens éloignés de Mme de Montbrillant voulurent l'accompagner chez le ministre le jour qu'elle retourna à Versailles, suivant l'ordre qu'il lui en avoit donné. M. de Montbrillant y fut aussi, parce que Mme de Gondrecourt lui fit honte de son indolence.*

*La pauvre Mme de Montbrillant était épuisée de fatigue et de tourmens. Elle avoit eu la fièvre la veille de son voyage ; mais rien ne put l'empêcher de se rendre au rendez-vous que M. de Sainte-Hermine lui avoit donné. M. de Sainte-Urbain et M. Volx firent le voyage avec elle.*

◇

## Suite du Journal.

J'arrive de Versailles. Je suis outrée contre M. de Sainte-Hermine. Cet homme est comme tous les autres; un peu plus faible

1. Cf. les Notes du fol. B 139 (recto) : « *Il faut que la lettre de M. de Grangé fasse un vacarme abominable ; que tout le monde lui tombe sur le corps.* »

« *Une réponse : Si vous êtes assez intrépide pour ruiner votre beau-frère* [ici une tache d'encre] *on n'aura pas besoin d'expliquer votre conduite, vos motifs en public.* »

et plus ingrat qu'un autre. Ma mère ne lui pardonnera de sa vie.

Nous sommes arrivés tous ensemble chez lui, excepté, comme de raison, Volx et Saint-Urbain. Lorsque M. de Sainte-Hermine nous vit, : « Messieurs, dit-il, j'ai de mauvaises nouvelles à vous donner. Le comte de Grangé aura son intérêt. Le mal est sans remède. Je vous conseille en ami, dit-il à mon mari, de consentir de bonne grâce à cet arrangement, car vous y seriez à la fin contraint. »

Mon mari et moi, nous l'assurâmes que l'honneur nous interdisait ce consentement, et nous répétâmes tout ce que je lui avais déjà dit. Il insista et nous dit faiblement qu'il n'y pouvait rien, tous les ministres, toute la cour étant contre nous. « Cela se peut, lui dis-je, Monseigneur; mais vous devez être pour nous, puisque notre refus est juste, et nous savons tous très bien qu'on ne peut rien sans vous. »

Alors la comtesse de Lange et son mari parlèrent avec la plus grande force.

« Mais pourquoi, me dit M. de Sainte-Hermine, m'avez-vous fait un faux exposé ? » Vous jugez quel fut notre étonnement à cette accusation. Il nous montra une lettre de M. de Grangé à la princesse de E***, qui disait que l'intérêt qu'il demandait avait été de tout temps un arrangement de famille dicté par feu M. de Bernon lui-même. Rien ne fut si aisé que de démontrer la fausseté de cette nouvelle tournure. « Monsieur, dit Mme de Lange, si cela était, M. de Grangé n'auroit nul besoin de vous solliciter. Et si c'est une grâce du Roi ou du ministre, de quel droit veut-il la perpétuer ? »

M. de Sainte-Hermine battit la campagne et finit par dire à mon mari : « Monsieur, plus de raison ni de résistance inutile. Il en faut passer par là ! — Non pas, s'il vous plaît, Monseigneur, lui répondis-je. Mon mari est très décidé à ne pas souffrir d'injustice. Il a sa démission dans sa poche, et ce moyen remédie à tout. » Montbrillant la donna, en effet, moitié de gré, moitié de force; mais il la donna. Je vis clairement que cette démarche embarrassait le ministre. Il ne voulut point la prendre; il nous fit valoir beaucoup cette bonté. Mon mari persista à la laisser, et la laissa. M. de Sainte-Hermine nous dit qu'il n'en feroit point d'usage, et nous a donné huit jours pour faire de nouvelles réflexions.

Comme nous allions nous retirer, il m'a prise à part. « Je vous préviens, m'a-t-il dit, que le marquis de C***, ministre des Affaires étrangères, est fort prévenu contre vous[1]. On lui a fait un faux exposé. Tâchez de détruire ses impressions. » Je le remerciai froidement de cet avis, et je suis venue rejoindre mes parens.

1. Le ministre des Affaires étrangères, vers cette date, pouvait être François-Dominique Barberie de Saint-Contest (septembre 1751 à juillet 1754); ou, plus probablement, Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy (1754 au 25 juin 1757).

En retournant à l'hôtel des Fermes, la comtesse, à qui je faisais part de l'avis du Contrôleur général, m'a dit : « A votre place, j'irais moi-même trouver M. de C***, et j'irais tout de suite. — Quoi, sans être présentée ? — Qu'importe ! Je lui exposerais le fait; je dirais mes raisons. J'en offrirais les preuves. »

Je me suis décidée à suivre son avis. Je me suis rappelé que Saint-Urbain le connaissait, et qu'il était même un peu son parent. Je l'ai fait chercher, et je lui ai proposé de me présenter. Il y a consenti, et je m'en suis allée chez le marquis de C***.

Comme il y avait beaucoup de monde, j'ai attendu longtemps. Un de ses secrétaires, que j'ai vu anciennement chez mon beau-père, est sorti de son cabinet et m'a reconnue. Il nous a fait annoncer et nous a procuré une audience plus prompte que je ne l'aurais peut-être eue sans lui. Je dirai après la singulière nouvelle qu'il m'a apprise.

M. de C***, prévenu contre moi, me reçut d'abord en ministre. Mais je me sentais si fondée, mon refus et mes propositions me paraissaient si honnêtes, que je ne me suis point laissée abattre. Je lui ai dit toutes mes raisons avec le respect dû à sa place, et avec la fermeté qu'inspire une bonne cause. Il l'a senti sans en convenir.

Ne sachant plus comment se défaire de moi, il a voulu m'intéresser pour mes enfans. « Vous allez, m'a-t-il dit, par votre fermeté vous mettre tous les ministres à dos. — Monseigneur, ai-je répondu, lorsque j'aurai donné ma démission, il leur restera peu de mal à me faire.[1] — Mais vos enfans, vos enfans, Madame ?... En remettant votre place, vous les privez d'un bien... — ...dont je ne leur dois pas compte, Monseigneur. Il n'est pas encore acquis, et ce ne sera jamais par une démarche dont j'aurais à rougir que je leur en procurerai. D'ailleurs, mon économie leur apprendra qu'avec de l'honneur on est heureux à peu de frais. — Mais au moins faudrait-il dans ce cas, Madame, leur ménager des protecteurs ! Vous vous y prenez de façon... — Ah ! Monseigneur, ils sont bien jeunes encore... S'ils sont bons sujets, ils feront leur chemin tout seuls. Si, par malheur, ils ne le sont pas, je ne réclamerai la protection de personne pour eux !... Je crois, Monseigneur, vous avoir prouvé que je ne mets ni humeur, ni intérêt dans ma conduite. Il ne me reste qu'à vous supplier de me rendre justice, et de ne pas me savoir mauvais

---

1. Les arguments du ministre s'adressent bien plus à Monsieur qu'à Madame. Les réponses, elles aussi, sont de lui plus que d'elle. Machault d'Arnouville, si c'est bien lui que masque le nom de Sainte-Hermine, était droit et probe, encore que très froid et sans grâce. Il avait des vues arrêtées et précises et une énergie tranquille à l'égard des préjugés. Machault est obstiné « comme une tête de fer », disait de lui le marquis d'ARGENSON; il ne va qu' « à grands coups de faux », et s'avance au travers de tout « comme les élagueurs des allées ».

gré de prendre un parti qu'il n'est pas à mon choix de rejeter, puisqu'il m'est dicté par le respect de moi-même. »

Je l'ai quitté là-dessus. Il a retenu un moment Saint-Urbain et lui a dit que j'avais tant de noblesse et d'élévation dans l'âme, qu'il était dommage que mon mari détruisît par sa conduite l'intérêt qu'on pouvait prendre à moi. Il ajouta qu'il était fâché de ne m'avoir pas entendue plus tôt; mais qu'il était trop tard, parce qu'on avait fait parler le Roi.

Voilà le succès de mon triste voyage. Demain, nous tiendrons tous conseil sur ce qu'il nous convient de faire.

Lorsque le secrétaire du marquis de C*** m'aborda, il me dit : « Je crois me douter de ce qui vous amène ici... C'est l'affaire de M. de Ménil, n'est-ce pas ? — De M. de Ménil ? lui dis-je. Non, vraiment ! C'est pour une affaire qui m'est personnelle; qu'est-ce que c'est donc que l'affaire de M. de Ménil ? — Comment, vous l'ignorez ? Le comte de Grangé et la princesse de R*** ne cessent de solliciter pour lui. Il s'ennuye de son désœuvrement et de sa liberté; il veut être employé dans les négociations; il demande à aller en ambassade[1]. — Monsieur, je n'en sais pas un mot. Vous m'expliquez seulement le refus qu'il a fait de joindre ses sollicitations aux nôtres, dans une affaire que nous avons contre le comte de Grangé. — Je sais, Madame, de quoi il est question. Le comte a bien des amis, et il sait s'en servir. — Je le vois, Monsieur, et je vois de plus que tous les moyens lui sont bons. — Cela est vrai ! »

Je lui demandai s'il croyait que M. de Ménil obtiendrait ce qu'il demandait. Il me dit qu'il n'en doutait pas; mais qu'il fallait des occasions et que cela pourrait être long. Je l'ai prié de faire tout ce qui dépendrait de lui pour le servir, et il m'a promis. Il m'a demandé le secret sur cette affaire.

◇

## Suite du Journal.

M. Volx, que nous avions laissé hier à Versailles, et qui n'en est revenu qu'aujourd'hui, nous a dit qu'il y avait une révolte générale contre nous. Les amis du comte de Grangé ne cessent de nous calomnier, et donnent à notre refus l'air d'une insolence dictée par un vil intérêt. « Mon avis est, nous a-t-il dit, pour vous disculper de ces soupçons, que M. de Montbrillant offre au ministre de rembourser les fonds du comte, et de lui faire ensuite sept mille cinq cents livres de rente pendant le cours du bail, qu'il touchera aux fermes

1. Cf. la Note du fol. B 14 : « *L'affaire de Ménil, qui veut aller en ambassade.*

sur ses quittances sans rien avoir à démêler avec vous. Par ce moyen votre délicatesse est à couvert, et l'on ne peut vous taxer d'intérêt. »

M. de Montbrillant, qui est excédé de la sujétion que lui cause cette affaire, a saisi cet arrangement avec transport. Il a eu l'approbation de toute la famille, et j'ai écrit en conséquence au Contrôleur général. Cependant mon tuteur avait été cet après-dîner chez la princesse de M*** présenter un mémoire et la presser vivement de solliciter pour nous. Elle le lui a promis. Nous verrons ce que cela produira[1].

J'étois si fatiguée des tourmens de toute espèce que cette malheureuse affaire me cause, que j'ai pris le parti de garder le lit un jour ou deux. Mes enfans ont soupé près de moi avec Mlle Durand. Ils m'ont donné occasion de leur faire à tous deux un petit sermon sur le peu de cas qu'on doit faire des parures, des bijoux et des ornemens inutiles.

Pour leur rendre cette leçon plus sensible, je leur disais : N'est-il pas vrai, mes enfans, que ceux qui ne fondent leur vanité que sur ces objets, et non sur leur mérite, seraient bien attrapés si, une nuit, une bande de voleurs venait leur enlever leurs richesses, leurs bijoux, leurs parures, etc. ? Qu'est-ce qu'il leur resterait le lendemain, et sur quoi se porterait leur vanité ? — Sur rien, répondit Pauline. » Mon fils prétendait qu'on pourrait rattraper le voleur.

« Mais, leur dis-je, n'est-il pas bien plus sûr de placer son affection, son désir, sur les choses que les voleurs, ni le temps, ni aucun événement ne peuvent détruire ni enlever ? » Ils en convinrent. Et alors je leur appris que nous étions au moment de sacrifier notre fortune et de la perdre tout entière. « Pourquoi donc cela ? me répondirent-ils tous deux. — Le détail de cette affaire, leur dis-je, est au-dessus de votre portée, mes enfans. En deux mots : le ministre et le Roi nous y forcent, et, si nous perdons notre fortune, c'est pour ne pas céder à une bassesse qu'on exige de nous. » Mon fils ne pouvait pas concevoir qu'un ministre et le Roi lui-même exigeassent de nous une action avilissante.

Ma fille dit qu'elle ne concevait rien à tout cela; mais que, si j'étais dans la peine, elle vendrait sa montre et son dé d'or de bon cœur[2]. Je lui dis que cela pourrait être nécessaire; mais qu'on ne lui enlèverait pas au moins le peu de science qu'elle avait, ni la possibilité de travailler et de m'aider dans la peine où nous pourrions être. Elle rêva un petit moment; puis elle me demanda si elle perdrait

---

1. Cf. la Note du fol. B 14 : « *D'abord, nouvelle proposition sur l'affaire. Faire agir en même temps la princesse de M*** par le tuteur.* »

2. Cf. les Notes du fol. B 140 : « *Conversation où elle dit aux enfans qu'ils vont perdre leur fortune. Pourquoi ? Quand j'en ferais le détail, il est au-dessus de votre portée. L'honneur nous y oblige. Le fils ne comprend pas cela. Pauline dit que c'est bien fait... Elle veu vendre sa montre.* »

sa bonne. Je lui ai dit que non. Mlle Durand répondit convenablement et dans mes vues. « Oh bien ! dit Pauline, c'est bon, nous ferons comme nous pourrons. Dès que ma bonne et maman restent avec nous, mon frère, il n'y a pas de quoi s'affliger... M. Balbi s'en ira, s'il veut; nous nous passerons bien de lui. »

Mon fils avait les larmes aux yeux, et il finit par sangloter en se jetant dans mes bras. Je voulus savoir quel était l'objet de ses pleurs. Il n'osa pas le dire. Je ne sais pas trop ce qui se passa dans sa tête, mais il ne me dit pas autre chose, sinon que son papa serait bien fâché, et que M. Balbi ne voudrait peut-être pas rester avec lui, s'il était pauvre. Nous lui dîmes que, sûrement, Balbi ne le quitterait point. Peu à peu nous parlâmes d'autre chose, et il se calma.

◇

## Suite du Journal.

J'ai cependant lieu de croire que ma résistance ne produit pas sur tout le monde un aussi mauvais effet que sur les gens de la Cour. Beaucoup de ceux que je ne vois que rarement, m'ont marqué dans cette occasion le plus grand intérêt. Barsin, que je ne voyais presque pas depuis un an, est venu assez fréquemment depuis cette affaire[1]. Je ne me permets pas d'en parler devant tout le monde indifféremment, afin que le comte de Grangé ne soit fondé en aucune façon dans l'envie qu'il nous suppose de le décrier.

Il parait que M. de Grangé et ses protecteurs cherchent à tirer l'affaire en longueur, sans doute dans l'intention de refroidir l'effet de nos sollicitations et le zèle de la princesse de M***, qui a parlé vivement au Contrôleur général sur l'injustice qu'il nous voulait faire.

« Vous devez savoir, Monsieur, lui a-t-elle dit, qu'on ne doit pas prendre le nom du Roi, plus que le nom de Dieu, en vain. Une des conditions que le Roi met au bail qu'il passe à ses fermiers, est la défense expresse d'associer personne à sa place. Si M. de Grangé plaidait sa cause en règle, il la perdrait, et vous voulez vous servir aujourd'hui du nom du Roi, qui ne sait pas un mot de cette affaire, pour forcer M. de Montbrillant à aller contre sa parole et sa signa-

1. Cf. les Notes du fol. B 139 (verso) : « *Barsin reparaît* »; et B 14 : « *En même temps Barsin...* (*sic*). » — Ici reprend le texte imprimé des *Mémoires :* « J'ai vu Desmahis hier pour la première fois depuis un an. » Ainsi débute le récit de la Suite du Journal, t. II, p. 111. Il se continue par les lignes que l'on lira un peu plus bas.

ture ?... Non, non, Monsieur, cela est impossible ! Il ne faut pas que cette affaire ait lieu, et je vous le conseille en amie, car le Roi pourra bien en être instruit si l'on s'y obstine; et je doute qu'il trouve bon qu'on le fît paraître si inconséquent. »

Depuis cette conversation, il n'est question de rien.

[1]J'ai trouvé Barsin triste, inquiet et changé. Je le crois tout à fait hypocondriaque. Hier, il passa une partie de l'après-dîner chez moi, tous mes amis y vinrent l'un après l'autre et quelques-uns d'eux, ayant différentes choses à me dire, me parlèrent bas. Barsin s'approcha à son tour et me dit : « Avouez que ces Messieurs me trouvent bien changé[2], et qu'ils vous l'on dit ? — Ah ! mon Dieu, lui dis-je, je vous jure qu'ils ne m'ont pas parlé de vous. » Il n'osa insister; mais je crois, à l'air qu'il prit ensuite, qu'il me soupçonnait de ne pas lui dire la vérité[3].

Je le plains. Mais je suis encore bien autrement affectée de la mélancolie qui s'est emparée de René depuis quelque temps. Il est malheureux, et lui-même paraît en ignorer la cause. Il se déplaît; Paris l'ennuie; ses amis lui sont souvent plus à charge qu'agréables; tout ce qu'il voit, ce qu'il entend le révolte et lui fait prendre les hommes en déplaisance[4]. Je lui ai conseillé de voyager. Il m'a répondu qu'il fallait de la santé et de l'argent pour suivre ce conseil, et qu'il n'avait ni l'un ni l'autre. « Non, m'a-t-il ajouté; ma patrie ou la campagne, voilà ce qu'il me faut. Mais je ne suis point encore décidé... Vous ne savez pas que c'est souvent un sacrifice au-dessus des forces humaines, que de quitter pour toujours, même les choses qui déplaisent quelquefois. Il faut d'abord ne pas prendre garde à moi. Voilà un des grands biens de ce monde, et que mes chers amis, ou soi-disans tels, ont la rage de ne vouloir pas me procurer. — Je comprends, lui ai-je dit, que cela leur est fort difficile; et quant à moi, je ne vous promets pas de parvenir à vous donner cette satisfaction. »[5]

◇

---

1. La suite a été publiée, avec des altérations et des retouches, dans *Mém.* II, p. 111.

2. Var. *Mém.* II, p. 111 : « méconnaissable ».

3. Var. *ibid.* « ne pas *accuser vrai* ».

4. Cf. la Note du fol. B 14 : « *René est triste. La vie de Paris l'ennuie. Les injustices le révoltent.* »

5. Le ms. A groupe ici, raturés et presque illisibles, trois fragments de la « Suite du *Journal* » qui se retrouvent dispersés dans le cours du présent récit. C'est : 1° celui qui débute par : « Ah ! je suis outrée... » (v. *infra*, p. 635); 2° l'alinéa : « J'ai peu vu M. Volx... » (v. *infra*, p. 635). L'ordre de ces fragments a été inversé; — enfin 3° le paragraphe : « J'ai vu hier un homme... » utilisé beaucoup plus bas (t. III, p. 12). Faut-il en conclure que toute la matière intermédiaire ait été ajoutée à ces fragments pour constituer la version définitive ? ou n'y a-t-il eu que simple dispersion des textes parmi des épisodes déjà existants ?

## Suite du Journal[1].

René sort de chez moi. Son âme est perplexe. La mienne ne l'est pas moins sur le conseil qu'il me demande, et sur celui qu'il convient de lui donner. Il a reçu des lettres par lesquelles on le presse vivement de revenir vivre dans sa patrie[2]. « Quel parti dois-je prendre ? m'a-t-il dit. Je ne veux, ni ne peux rester à Paris; j'y suis trop malheureux. Je veux bien faire un voyage et passer quelques mois dans ma république, mais, par les propositions que l'on me fait, il s'agit de m'y fixer; et, si j'accepte, je ne serai pas maître de n'y pas rester. J'y ai des connaissances, mais je n'y suis lié intimement avec personne. Ces gens-là me connaissent à peine, et ils m'écrivent comme à leur frère. Je sais que c'est l'avantage de l'esprit républi-

---

1. Publiée, avec des omissions et des transpositions, dans *Mém.* II, p. 113 à 115.

2. Cf. la Note marginale du fol. B 139 (verso) : « *René vient confier les propositions de la république. Ce qu'on lui répond.* »

La chronologie du récit offre un nouveau télescopage de la séquence des événements réels. Le différend Montbrillant-Grangé semblait se situer vers la fin de 1754. Nous voici brusquement mis en présence de faits datant de 1756 et 1757.

En mars 1756, le docteur Tronchin vint à Paris inoculer les enfants du duc d'Orléans. Il fit à cette occasion la connaissance personnelle de Rousseau, avec lequel il était en correspondance depuis le 12 décembre précédent, et lui témoigna quelque bienveillance. « Il [lui] écrivit même après son retour à Genève pour [lui] proposer la place de bibliothécaire honoraire. » (*Confessions*). Il se serait agi, selon Eugène Ritter (*Nouvelles recherches...*, p. 317-319, et *Annales J.-J. Rousseau* t. I, p. 33) d'un titre honorifique, marque d'estime littéraire conférée à certains auteurs et n'impliquant aucune obligation de séjour ni ne comportant aucun émolument.

Mais la lettre par laquelle Rousseau déclina l'offre est bien connue. Elle date du 27 février 1757 (*Corresp. gén.*, III, p. 13 à 16). Jean-Jacques invoque pour prétexte son inaptitude et son ignorance :

« Où prendrais-je les talens nécessaires pour remplir un pareil emploi ? Je ne connais aucun livre, je n'ai jamais su quelle était la bonne édition d'aucun ouvrage, etc... » L'un des éditeurs de la *Correspondance*, Théophile Dufour, conjecture que, dans les *Confessions*, le mot « honoraire » est de trop. « Je croirais plutôt (poursuit-il) que Tronchin à Paris, en mars 1756, a fait à Rousseau quelque autre proposition, dont nous ne connaissons pas la nature, et à laquelle Jean-Jacques fait allusion dans sa lettre à Mme d'Épinay. » L'offre réelle, relative à la nomination d'un bibliothécaire effectif, en remplacement d'Abauzit, comportait un établissement à Genève, ce qui faisait hésiter Rousseau. Elle dut lui être faite en janvier ou février 1757, étant donnée la date (certaine) du refus.

Ici encore, Mme d'Épinay malmène la chronologie. Ce qui ressort avec évidence, c'est qu'aucun poste rétribué ne fut proposé à Jean-Jacques avant l'offre de l'Ermitage, ni avant qu'il s'y installât. Au bout d'une dizaine de mois passés en lisière de forêt, Rousseau eut à nouveau envie de retourner à Genève (cf. sa lettre du 25 janvier 1757). Il se déclarait prêt à partir, sitôt que « la bonne vieille » (mère Levasseur) aurait trouvé un asile. Ce serait alors seulement, vers février 1757, que le docteur Tronchin, adjoint à la direction de la Bibliothèque, aurait offert à Rousseau l'emploi qu'il refusa en fin de compte.

cain, mais je me défie d'amis si chauds. Il y a quelque but à cela. D'un autre côté, mon cœur s'attendrit en pensant que ma patrie me désire. Mais comment quitter Volx, Garnier et vous ? Ah ! ma bonne amie, que je suis tourmenté ! — Ne pourriez-vous pas, lui ai-je dit, sans prendre d'engagement, faire un essai de quelques mois de séjour ? — Non; les propositions qu'ils me font sont de nature à être acceptées ou rompues sur-le-champ, et sans retour. Et quand j'irais pour quelques mois sans autre but, que ferais-je ici de Mlles Eloy[1], de mon loyer ? Je ne puis subvenir à tant de dépenses. Si je me défais de ma chambre et que j'emmène mes gouvernantes, qu'en ferai-je ? Et où irai-je si je ne me plais pas à...[2] ? — Il n'est guère possible, mon ami, de prendre en deux heures une décision sur une affaire aussi grave. Donnez-vous le temps d'y penser; j'y penserai aussi et nous verrons. »

On lui propose une chaire de professeur de philosophie[3], et sous ce prétexte on lui offre douze cents livres de rente. Je ne sais s'il voit le dessous de cet arrangement, mais il ne m'en a rien dit. Il est clair cependant que ce grade n'est qu'un prétexte pour lui faire un sort, car Saint-Urbain, qui a beaucoup voyagé et qui a passé quelques mois à ...[4], m'a souvent dit que l'honneur et la considération sont les seuls avantages qu'on retire de ces sortes de places, auxquelles il n'y a que cent écus d'appointemens attachés. Aussi ne les donne-t-on qu'à des hommes qui ont une honnête aisance, afin que l'intérêt n'engage personne à les rechercher. Il dit qu'elles sont remplies par des hommes distingués et vraiment savans. A cet égard, personne n'y convient mieux que René,[5] mais il est à craindre qu'il ne se fasse professeur de sophisme et de misanthropie.

Il y a à quelque distance de Montbrillant, à l'entrée de la forêt, une petite maison qu'on appelle les Roches[6], qui appartient à M. de Montbrillant comme conservateur de la forêt. Je veux proposer à René de l'habiter. Je la lui ferai arranger de la manière la plus commode pour sa façon de vivre, et je me garderai bien de lui dire que cette dépense a été faite pour lui. Il n'y a jamais été; il croira que cette maison a toujours existé comme il la voit. Dès que M. de Montbrillant sera rentré, je le prierai de trouver bon que j'y mette des ouvriers[7].

◇

1. Var. *Mém.* II, p. 113 : « de *Thérèse et de sa mère* ».
2. *Mém.* II, p. 113, complètent : « à Genève ».
3. *Mém.* II, p. 114, rectifient : « une place de bibliothécaire ».
4. Les mots qui suivent « Saint-Urbain » ne figurent pas dans les *Mémoires*.
5. La fin de cette phrase est omise des *Mémoires* ; conséquence obligée de la rectification faite à la nature de la place proposée.
6. Nom sous lequel le roman désigne l'Ermitage de Montmorency.
7. La version qu'a donnée Rousseau (*Confessions*, livre VIII) est un peu diffé-

Madame de Montbrillant a M. René[1].

J'ai réfléchi, mon cher René, sur les raisons qui vous portent à accepter les propositions qu'on vous fait et sur celles qui vous engageraient à les refuser. Si vous allez à ..., dites-vous, que faire de Mlles Eloy ?

Rien n'est si aisé à lever que cette difficulté. Je me chargerai d'elles jusqu'à ce que vous ayez vu si vous pouvez vous accoutumer à ... et vous y fixer. Je ne me charge point[2] de vous déterminer à aucun parti. Je serais peut-être trop partiale dans mes conseils et dans mes décisions. Je ne veux que lever les obstacles; ce sera ensuite à vous à vous décider. Si vous refusez, m'avez-vous dit, il n'en faut pas moins quitter Paris, parce qu'il est au-dessus de vos forces d'y rester ? En ce cas, j'ai une petite maison qui est à vos ordres. Vous m'avez souvent ouï parler des Roches, qui est à l'entrée de la forêt de Montbrillant. Elle est située dans la plus belle vue. Il y a cinq chambres, une cuisine, une cave, un potager d'un arpent, une source d'eau vive, et la forêt pour jardin. Vous êtes le maître, mon bon ami, de disposer de cette habitation,[3] si vous vous déterminez à rester en France.

---

rente. Il connaissait les lieux *avant* que l'offre lui fût faite de les habiter. Étant allé un jour, avec Mme d'Épinay, voir les travaux effectués à La Chevrette, « nous poussâmes notre promenade un quart de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux..., où était un joli potager, avec une petite loge fort délabrée, qu'on appelait l'*Ermitage*. Ce lieu solitaire et très agréable m'avait frappé quand je le vis pour la première fois avant mon voyage à Genève [en 1754]. Il m'était échappé de dire : « Ah ! madame, quelle habitation délicieuse ! Voilà un asile fait pour moi. » Mme d'Épinay ne releva pas beaucoup mon discours; mais à ce second voyage [1756], je fus tout surpris de trouver, au lieu de la vieille masure, une petite maison presque entièrement neuve... Mme d'Épinay avait fait faire cet ouvrage en silence, en détachant quelques ouvriers et quelques matériaux du château. Elle me dit, en voyant ma surprise : « Mon ours, voilà votre asile. C'est vous qui « l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle « idée de vous éloigner de moi. »

1. Publiée, avec des compléments, des rectifications et des altérations, dans *Mém.* II, p. 115 à 117. L'original est inconnu; l'authenticité de cette lettre reste donc sujet à caution. Elle a été reproduite (d'après le texte des *Mémoires*) dans la *Corresp. gén.*, t. II, p. 260, sous la date hypothétique : « [Vers le 16 mars 1756] », avec cette note de P.-P. Plan : « Je pense que cette lettre a été envoyée par exprès à Rousseau, qui avait précédemment écrit le premier alinéa de celle qui suit, et qui, devant répondre sur-le-champ, a continué par : *Je rouvre ma lettre...* Puis, après le départ de l'exprès, il aura répondu à la proposition de Mme d'Épinay par la lettre suivante : « Il s'en faut beaucoup... ».

2. Var. *Mém.* II, p. 116 (et *Corresp. gén.*, II, p. 260) : « *Il ne me convient* point. »

3. Le passage : « Si vous refusez... cette habitation » a été publié également dans *Jeun.*, p. 428.

Je me rappelle encore que vous m'avez dit que, si vous aviez cent pistoles de rente, vous n'iriez point ailleurs. Vous êtes, je l'espère, persuadé qu'il me serait bien doux de contribuer à votre bien-être. Je m'étais depuis longtemps proposé de chercher les moyens de vous procurer ce sort, sans savoir que vous y borniez[1] vos désirs. Voici ma proposition. Laissez-moi ajouter sur la vente de votre dernier ouvrage ce qui vous manque de fonds pour compléter vos cent pistoles de rente[2] ! Je prendrai même tels arrangemens qu'il vous plaira avec vous. Ainsi ce service se réduit à si peu de chose, que la proposition ne peut vous en déplaire. J'en ai d'autres à vous faire sur la manière dont vous vivrez aux Roches, mais qui sont d'un trop long détail pour être décrites. Enfin, mon bon ami, réfléchissez, combinez, et soyez sûr que je ne mets d'attache qu'au parti qui vous rendra le plus heureux. Je sens tout le prix de votre amitié et l'agrément de votre société; mais je crois qu'il faut aimer ses amis pour eux avant tout.

◇

## M. René a Madame de Montbrillant[3].

Il s'en faut bien[4] que mon affaire avec ma patrie[5] ne soit décidée, et votre amitié pour moi y met un obstacle qui me paraît plus difficile que jamais à surmonter. Mais vous avez plus consulté votre cœur que votre fortune et mon humeur dans l'arrangement que vous me proposez. Cette proposition m'a glacé l'âme. Que vous entendez mal vos intérêts, de vouloir faire un valet d'un ami, et que vous me pénétrez mal si vous croyez que de pareilles raisons puissent me déterminer. Je ne suis point en peine de vivre ni de mourir; mais le doute qui m'agite cruellement, c'est celui du parti que je dois préférer pour m'assurer la plus parfaite indépendance pendant le peu de temps qui me reste à vivre[6]. Après avoir tout fait pour elle, je n'ai pu la trouver à Paris. Je la cherche avec plus d'ardeur

---

1. Var. *Mém.* II, p. 117 (et *Corresp. gén.* II, p. 261) : « bornassiez ».
2. Var. *ibid.* : omettent : « de rente ».
3. Publiée avec une omission et les rectifications d'authenticité dans *Mém.* II, p. 117-119. L'original (coll. Rochambeau) a été publié dans *Corresp. gén.*, II, p. 263-264, sous la date hypothétique : « 16 *ou* 17 *mars* 1756 ».
4. Var. original et *Corresp. gén.*, II, p. 263 : « *beaucoup* ».
5. Var. orig., *Corresp. gén.*, II, p. 263, et *Mém.* II, p. 117 : « avec *M. Tronchin* ».
6. Var. *ibid.* « du parti *qui, durant ce qui me reste à vivre, peut* m'assurer... »

que jamais, et je ne puis démêler où je la trouverai[1]. Cependant les plus grandes probabilités sont pour mon pays, mais je vous avoue que je la trouverais plus douce auprès de vous. La violente perplexité où je me trouve ne peut durer encore longtemps. Mon parti sera pris dans sept ou huit jours; mais soyez bien sûre que ce ne seront pas des raisons d'intérêt qui me détermineront, parce que je n'ai jamais craint que le pain vînt à me manquer et qu'au pis aller, je sais comment on s'en passe.

Je ne refuse pas, au reste, d'écouter ce que vous avez à me dire, pourvu que vous vous souveniez que je ne suis pas à vendre et que mes sentimens, au-dessus de tout le prix qu'on y peut mettre, se trouveraient bientôt au-dessous de celui qu'on y aurait mis. Oublions donc l'un et l'autre qu'il ait[2] été question de cet article.

Quant à ce qui nous[3] regarde personnellement, je ne doute pas que votre cœur ne sente le prix de l'amitié, mais j'ai lieu de croire que la vôtre m'est bien plus nécessaire qu'à vous la mienne, car vous avez des dédommagemens qui me manquent et auxquels j'ai renoncé pour jamais[4].

Bonjour, Madame.

◇

## Madame de Montbrillant a M. René[5].

Votre lettre m'avait fait rire d'abord, tant je la trouve extravagante. Ensuite elle m'a affligée pour vous. Car il faut avoir l'esprit bien gauche pour se fâcher de propositions dictées par une amitié qui doit vous être connue, et pour supposer que j'ai le sot orgueil de vouloir me faire des créatures. Je ne sais ce que c'est non plus que ces dédommagemens que vous trouvez à mon sort, si vous en exceptez l'amitié.

Je ne vous conseille pas de prendre une détermination présentement, car vous ne me paraissez pas en état de juger sainement de ce qui peut vous convenir.

Bonjour, mon cher René.

◇

1. Var. orig., *Corresp. gén.*, II, p. 263, et *Mém.* II, p. 118 « *et ce qui m'afflige cruellement depuis* [Corresp. : *près* — Mém. : *plus*] *d'un an est de ne pouvoir* démêler où je la trouverai *le plus assurée.* »
2. Var. orig. *Corr. gén.*, p. 264, ajouté « même ».
3. Var. *ibid.* : « *vous* ».
4. Var. *ibid.* présente un alinéa supplémentaire concernant Diderot et un prêt de volumes consenti à Linant. — La phrase finale y est également plus longue.
5. Publiée littéralement dans *Mém.* II, p. 119. — Original inconnu. — Réimprimée dans *Corresp., gén.* II, p. 264, sous la date présumée : « [*Mars* 1756] ».

## M. René a Madame de Montbrillant[1].

Je me hâte de vous écrire deux mots, Madame[2], parce que je ne puis souffrir que vous me croyiez fâché, ni que vous preniez le change sur mes expressions.

J'ai entendu le mot de valet comme[3] l'avilissement où l'abandon de mes principes jetterait nécessairement mon âme. J'ai cru que nous nous entendions mieux que nous ne faisons. Est-ce entre gens qui pensent et sentent comme vous et moi qu'il faut expliquer ces choses-là ?

L'indépendance que j'entends n'est pas celle du travail; je veux bien gagner mon pain, j'y trouve du plaisir; mais je ne veux être assujetti à aucun autre devoir, si je puis.

J'entendrai volontiers vos propositions, mais attendez-vous d'avance à mon refus, car ou elles sont gratuites, ou elles ont des conditions, et je veux ni de l'un ni de l'autre. Je n'engagerai jamais aucune portion de ma liberté, ni pour ma subsistance ni pour celle de personne. Je veux travailler, mais à ma fantaisie, et même ne rien faire quand il me plaira, sans que personne le trouve mauvais, hors mon estomac.

Je n'ai plus rien à dire sur les dédommagemens. Tout s'éteint une fois, mais la véritable amitié reste, et c'est alors qu'elle a des douceurs sans amertume et sans fin.

Apprenez mieux mon dictionnaire, ma bonne amie, si vous voulez que nous nous entendions. Croyez que mes termes ont rarement le sens ordinaire. C'est toujours mon cœur qui s'entretient avec vous et peut-être connaîtrez-vous quelque jour qu'il ne parle pas comme un autre.

◇

---

1. Publiée dans *Mém.* II, p. 119-120, selon le texte authentique (coll. Rochambeau); et réimpr. dans *Corresp. gén.*, II, p. 265-266, sous la date présumée « [*Mars* 1756] ».

2. Var. Les autres textes ne comportent pas ce mot.

3. Var. *Mém.* II, p. 119, et *Corresp. gén.*, II, p. 266 : « *Je n'ai pris* le mot de valet *que pour...* »

SUITE DU JOURNAL[1].

J'ai peu vu M. Volx depuis quelque temps. Il n'a presque point quitté Milord Wils, qui vient de se remarier à une jeune anglaise élevée à Paris, que l'on dit très aimable[2]. Ses amis ont beau dire, un homme si vivement affligé qu'il l'a été de la mort de sa femme et si promptement consolé n'annonce pas un caractère si solide[3].

◇

Ah ! je suis outrée : M. de Grangé acceptait notre proposition sans la princesse de R*** qui s'y est opposée et qui lui a fait sentir qu'il se déshonorait.

Je vais écrire à la princesse de M***, pour tâcher de renouer cet arrangement[3]. M. de Montbrillant se conduit avec une indifférence sur cette affaire et si peu de réserve pour sa réputation, que je regarde comme un miracle si on continue de s'intéresser pour lui.

◇

MADAME DE MONTBRILLANT A MADAME LA PRINCESSE DE M***.

Madame,

Souffrez que j'aie l'honneur de vous rendre compte d'une affaire à laquelle vous avez bien voulu prendre quelque intérêt. M. le Con-

---

1. Publiée, avec les rectifications, dans *Mém.* II, p. 120-121. — Ce texte fait suite, dans le ms. des Archives, au fragment qui prend fin sur les mots : « ... donner cette satisfaction » (*supra*, p. 628). Il paraît donc assez probable que toute la partie intermédiaire (concernant René, l'offre d'un emploi, et celle des Roches) est une longue interpolation introduite dans la rédaction primitive.

2. Cf. la Note marginale du fol. B 139 (verso) : « *Mariage de Milord Wils.* » Les *Mémoires* substituent ceci (II, p. 120) : « ... *le baron d'Holbach, qui vient d'épouser la sœur de sa première femme...* » Transposition conforme à la réalité. En 1756, d'Holbach obtint de Rome, à prix d'argent, l'autorisation d'épouser Charlotte-Suzanne d'Aine, née en 1733, sœur cadette de sa première femme (v. p. 561). Ils auront un premier enfant, Charles-Marius, le 21 août 1757.

3. Ce fragment, ainsi que le suivant, figurent dans la première version (texte des Archives) *avant* ce qui concerne les deux offres faites à René.

4. Cf. la Note du fol B 140 : « *Reprendre la lettre à la princesse de M***.* »

trôleur général en a parlé au Roi, et il paraît que ce n'est pas en notre faveur, puisque la volonté de Sa Majesté est que M. de Grangé continue à jouir d'une façon si singulière d'un intérêt dans la place de M. de Montbrillant.

Nous ne nous y opposons plus; nous ne demandons qu'une forme qui nous dispense de traiter avec un homme qui ne nous a jamais parlé d'affaires domestiques qu'en menaçant, et une lettre du ministre à la main. Il est douteux qu'on nous accorde la moindre chose; on traite nos griefs de chimère, et M. de Grangé nous écrase parce que nous sommes ignorés et sans appui, et qu'il sait qu'il le peut sans danger pour sa réputation. Il dit au ministre que c'est un arrangement de famille; il dit à sa famille que c'est une grâce du Roi qu'il veut conserver. Dans cette perplexité, nous attendons ce qu'il plaira au Roi nous ordonner de notre sort. Nous ne trouvons pas honteux de lui obéir; nous ne voulons pas priver M. de Grangé d'un profit de sept mille cinq cents livres qui lui tient si fort à cœur; nous demandons pour toute grâce qu'il nous soit permis de rembourser ses fonds au mois d'octobre prochain; ensuite M. de Montbrillant donnera ses ordres au caissier de payer à qui M. le Contrôleur général l'ordonnera, sur le revenu de sa place, les sept mille cinq cents livres qui font l'objet du profit de M. de Grangé.

M. le Contrôleur général ordonnera aussi, de son côté, au caissier qu'il remette tous les ans cette somme à M. de Grangé et qu'il accepte ses quittances, qu'il passera ensuite pour comptant à M. de Montbrillant.

Cet arrangement est simple; il ôtera à M. de Grangé toute occasion d'avoir de ces procédés qui seraient outrageans pour ceux qui en sont l'objet, s'ils n'étaient encore plus avilissans pour ceux qui en sont coupables.

Si je n'ose plus, Madame, vous demander votre protection pour faire agréer cette tournure au ministre, du moins dois-je vous informer de notre façon de penser et de notre conduite, afin que vous ne vous repentiez pas des bontés que vous avez daigné nous témoigner dans cette affaire. M. de Sainte-Hermine nous a promis de l'accepter, si elle convenait à M. de Grangé. Il est singulier que ce soit lui, et non le ministre, qui nous fasse la loi.

Je sais de très bonne part que M. de Grangé était très porté à accepter cet accommodement; mais Madame la Princesse de R***[1] l'en a détourné. Il m'est revenu aussi qu'elle avait dit hautement que nous avions osé vous en imposer, et qu'il y avait sur cet objet un arrangement de famille fait à perpétuité entre M. de Grangé et M. de Montbrillant. J'ai porté à M. le Contrôleur

1. Var A : « *la duchesse de B**** » (biffé et corrigé).

général l'acte passé en conséquence, et il y a là le contraire en termes très précis. Enfin les amis de M. de Grangé ne pouvant rien dire en faveur de sa cause, semblent s'être bornés à des reproches vagues contre M. de Montbrillant; ils ont allégué jusqu'aux torts de sa jeunesse. Ils auraient dû dire aussi qu'il s'est corrigé, qu'il les répare, qu'il remplit les devoirs de sa place avec exactitude, et que tout est pardonnable à qui se repent, excepté la bassesse.

Il me semble d'ailleurs que ma position et celle de ma mère pourraient mériter quelques égards, pour beaucoup de raisons que je ne répéterai point, Madame, dans la crainte d'abuser de vos bontés.

Je vous demande mille très humbles pardons du courage avec lequel j'ose vous entretenir de cette malheureuse affaire. Il m'est important que vous ne désapprouviez pas ma conduite. En donnant à M. de Grangé sept mille cinq cents livres tous les ans par ordre du Roi, nous ne prétendons pas le payer de l'occasion qu'il m'a procurée de vous faire ma cour et de recevoir une marque de vos volontés. Cette occasion est sans prix.

Elle me permet d'ajouter aux sentimens de respect dont je suis pénétrée pour vous, ceux de la plus profonde reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

*Cette affaire traîna encore près d'un mois, pendant lequel la princesse fit plusieurs démarches qui, à la fin, l'auraient certainement emporté si la peur n'avait pris à M. de Montbrillant. On vint lui dire que sa résistance prenait l'air d'une désobéissance formelle aux volontés du Roi. Au moins ses ennemis s'efforçaient de la faire envisager ainsi.*

*Quant à Mme de Montbrillant, si elle eût été seule impliquée dans cette affaire, elle l'aurait poussée aussi loin qu'elle aurait pu aller, et je crois qu'il est fort difficile de punir quelqu'un qui sacrifiait sa fortune à son honneur. Je ne comprends pas encore comment on eût pu s'y prendre. Son mari fit parvenir sourdement au ministre, et à l'insu de sa femme, qu'il ne persistait dans son refus que par égard pour elle, qu'il ne pouvait pas honnêtement abandonner dans son ressentiment ; mais que, s'il recevait encore un ordre du Roi, il ne pouvait se dispenser d'y souscrire*[1].

*Leurs ennemis profitèrent de cette fausse démarche pour peindre Mme de Montbrillant à ses protecteurs comme une femme violente et téméraire qui ne rougissait pas de sacrifier sa fortune, son mari et ses enfans à une sotte vanité, qui avait été très légèrement blessée, puisque son mari même ne sentait pas qu'elle dût l'être assez pour le ressentir. L'odieux de cette résistance lui resta ; ses protecteurs s'ennuyèrent de répéter tous les jours la même chose, et enfin M. de Montbrillant reçut un matin une nouvelle lettre du ministre qui lui enjoignait de garder les fonds de son beau-*

---

1. Cf. la Note du fol. B 140 : « *La démarche sourde du mari.* »

*frère, mais qu'il consentait seulement que ce dernier eût à traiter son affaire directement avec le caissier des fermes et n'eût rien à démêler avec lui.*

*Comme le consentement de Mme de Montbrillant n'était pas nécessaire à la conclusion de cette affaire, elle fut aussitôt terminée. Son mari joua le désespéré et jura hautement qu'il ne verrait de sa vie M. de Grangé. Quant à Mme de Montbrillant, elle ne jura point ; mais son ressentiment n'en fut pas moins ineffaçable. M. de Montbrillant n'osa presque pas paraître chez lui ni devant les amis de sa femme pendant les quinze premiers jours ; mais il revint ensuite et parut tout aussi à son aise qu'auparavant. Mme de Gondrecourt et sa fille en furent malades de douleur. D'autres événemens effacèrent un peu l'impression que leur avait faite celui-ci.*

◇

# *APPENDICE*

---

ORGANISATION DE

## LA FERME GÉNÉRALE

On désignait sous ce nom une société financière chargée à forfait et pour un temps fixé (ordinairement six ans) du recouvrement de la plupart des impôts indirects.

A la tête se trouvait un fermier unique, proprement dénommé *adjudicataire général*, lequel prenait à bail les fermes de ces impôts. Du côté du roi, le bail était signé par le Contrôleur général des finances.

Comme il fallait une masse de fonds considérable — environ 60 millions — pour établir la solvabilité de l'adjudicataire, au nom duquel se traitaient toutes les affaires, celui-ci n'était en fait qu'un homme de paille : assez souvent le valet de chambre du Contrôleur général. Ce fermier *apparent* s'adjoignait un certain nombre de bailleurs de fonds (quarante jusqu'en 1755; soixante de 1755 à 1780). Le fermier *réel* était donc un groupement de capitalistes réunis pour cautionner le fermier « apparent ». Leur appellation légale était « *cautions de l'adjudicataire général* », mais ils étaient universellement connus sous celle de *fermiers généraux*. C'est eux qui, en réalité, administraient effectivement la ferme, au moyen d'une procuration que leur donnait le fermier apparent.

L'adjudicataire changeait à chaque renouvellement de bail; mais rien ne s'opposait à ce que les mêmes fermiers continuassent de cautionner le nouvel adjudicataire.

Pour faire partie des cautions, la première condition était d'être agréé du Roi (c'est-à-dire du Contrôleur général). Il fallait ensuite

passer par-devant notaire et signer un acte d'association, comportant comme stipulations : la solidarité et le partage égal des apports, des charges et des bienfaits.

La mise de fonds, dite « fonds d'avance », fut toujours d'environ un million et demi par associé. L'universalité du groupement était constituée par les quarante (ou soixante) fermiers *titulaires*, officiellement admis à signer l'acte d'association. Mais, outre ceux-ci et à leur requête, certains individus, en nombre indéterminé pouvaient également être agréés, par nomination du Roi, à participer au contrat. Ils apposaient leur signature à l'acte et prenaient le titre d'*adjoints*.

Ces « adjoints », notons-le, ne l'étaient pas à la ferme, considérée collectivement. Chacun l'était à un titulaire désigné, avec lequel il faisait corps. Un titulaire et son adjoint constituaient en deux personnes un seul et même fermier général. Mais on donnait par courtoisie le titre de « fermier » à l'adjoint comme à l'autre.

En cas d'absence ou de maladie, l'adjoint remplacait son titulaire dans ses fonctions. Il n'avait à aucun moment droit à aucune rétribution, ni fixe ni proportionnelle. Ses services étaient entièrement gratuits, le titulaire demeurant libre de le rétribuer de son chef. Le seul avantage officiel de l'adjoint résidait dans la certitude de succéder à son titulaire, en cas de mort ou de démission. En un temps où la survivance était une propriété, l'adjoint était *survivancier*.

La plupart des adjoints étaient parents plus ou moins proches, fils ou neveux, des titulaires : tels, par exemple, M. d'Épinay et son père M. de Bellegarde. De plus, certains adjoints étaient admis en qualité de bailleurs de fonds. Ils venaient surveiller les intérêts de leurs parts, et trouvaient dans la « survivance » un supplément au loyer des capitaux prêtés par eux. Telle devait être la position du comte de Grangé à l'égard de M. de Montbrillant. Le comte manœuvrait pour évincer son titulaire lors de la prochaine signature du bail. Mais la démission du titulaire assurait également la ferme à son survivancier, pourvu que celui-ci eût suffisamment de capitaux pour le remplacer en qualité de caution de l'adjudicataire.

◇

# TABLE DES MATIÈRES

